Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1871

THE GETTY CENTER
LIBRARY

JOURNAL D'UN VOYAGEUR

PENDANT LA GUERRE

Nohant, 15 septembre 1870.

Quelle année, mon Dieu! et comme la vie nous a été rigoureuse! La vie est un bien pourtant, un bien absolu, qui ne se perd ni ne diminue dans le sublime total universel. Les hommes de ce petit monde où nous sommes n'en ont encore qu'une notion confuse, un sentiment fiévreux, douloureux, étroit. Ils font un misérable usage des fugitives années où ils croient pouvoir dire *moi*, sans songer qu'avant et après cette passagère affirmation leur moi a déjà été et sera encore un moi inconscient peut-être de l'avenir et du passé, mais toujours plus affirmatif et plus accusé.

Des milliers d'hommes viennent de joncher les champs de bataille de leurs cadavres mutilés. Chers êtres pleurés! une grande âme s'élève avec la fumée de votre sang injustement, odieusement répandu pour la cause des princes de la terre. Dieu seul sait comment cette âme magnanime se répartira dans les veines de l'humanité; mais nous savons au moins qu'une partie de la vie de ces morts passe en nous et y décuple l'amour du vrai, l'horreur de la guerre pour la guerre, le besoin d'aimer, le sentiment de la vie idéale, qui n'est autre que la vie normale telle que nous sommes appelés à la connaître. De cette étreinte furieuse de deux races sortira un jour la fraternité, qui est la loi future des races civilisées. Ta mort, ô grand cadavre des armées, ne sera donc pas perdue, et chacun de nous portera dans son sein un des cœurs qui ont cessé de battre.

Ces réflexions me saisissent au lever du soleil, après quatre jours de fièvre que vient de dissiper ou plutôt d'épuiser une nuit d'insomnie. En ouvrant ma fenêtre, en aspirant la fraîcheur du matin et le profond silence d'une campagne encore matériellement tran-

quille, je me demande si tout ce que je souffre depuis six semaines n'est point un rêve. Est-il possible que ce matin bleu, cette verdure renouvelée après un été torride, ces nuages roses qui montent dans le ciel, ces rayons d'or qui percent les branches, ne soient pas l'aurore d'un jour heureux et pur? Est-il possible que les héros de nos places de guerre souffrent mille morts à cette heure, et que Paris entende déjà peut-être gronder le canon allemand autour de ses murailles? Non, cela n'est pas. J'ai eu le cauchemar, la fièvre a déchaîné sur moi ses fantômes, elle m'a brisée. Je m'éveille, tout est comme auparavant. Les vendangeurs passent, les coqs chantent, le soleil étend sur l'herbe ses tapis de lumière, les enfans rient sur le chemin. — Horreur! voilà des blessés qui reviennent, des conscrits qui partent : malheur à moi, je n'avais pas rêvé!

Et devant moi se déroule de nouveau cette funeste demi-année dont j'ai bu l'amertume en silence, mon fils gravement malade pendant seize nuits que j'ai passées à son chevet, — attendant d'heure en heure, durant plusieurs de ces nuits lugubres, que ma belle-fille m'apportât des nouvelles de mes deux petits-enfans sérieusement malades aussi. Et puis quelques jours plus tard, quand le printemps splendide éclatait en pluie de fleurs sur nos têtes, vingt autres nuits passées auprès de mon fils malade encore. Et puis une grande fatigue, le travail en retard, un effort désespéré pour reprendre ma tâche au milieu d'un été que je n'ai jamais vu, que je ne croyais pas possible dans nos climats tempérés : des journées où le thermomètre à l'ombre montait à 45 degrés, plus un brin d'herbe, plus une fleur au 1er juillet, les arbres jaunis perdant leurs feuilles, la terre fendue s'ouvrant comme pour nous ensevelir, l'effroi de manquer d'eau d'un jour à l'autre, l'effroi des maladies et de la misère pour tout ce pauvre monde découragé de demander à la terre ce qu'elle refusait obstinément à son travail, la consternation de sa fauchaison à peu près nulle, la consternation de sa moisson misérable, terrible sous cette chaleur d'Afrique qui prenait un aspect de fin du monde! Et puis des fléaux que la science croyait avoir conjurés et devant lesquels elle se déclare impuissante, des varioles foudroyantes, horribles, l'incendie des bois environnans élevant ses fanaux sinistres autour de l'horizon, des loups effarés venant se réfugier le soir dans nos maisons! Et puis des orages furieux brisant tout, et la grêle meurtrière achevant l'œuvre de la sécheresse!

Et tout cela n'était rien, rien en vérité! Nous regrettons ce temps si près de nous dont il semble qu'un siècle de désastres nous sépare déjà. La guerre est venue, la guerre au cœur de la France, et aujourd'hui Paris investi! Demain peut-être, pas plus de nouvelles de Paris que de Metz! Je ne sais pas comment nos cœurs ne sont

pas encore brisés. On ne se parle plus dans la crainte de se décourager les uns les autres.

17 septembre.

Aujourd'hui pas de lettres de Paris, pas de journaux. La lutte colossale, décisive, est-elle engagée? Je me lève encore avec le jour sans avoir pu dormir un instant. Le sommeil, c'est l'oubli de tout. on ne peut plus le goûter qu'au prix d'une extrême fatigue, et nous sommes dans l'inaction! On ne peut s'occuper des campagnes apparemment; rien pour organiser ce qui reste au pays de volontés encore palpitantes, rien pour armer ce qui reste de bras valides. Il n'y en a pourtant plus guère; on a déjà appelé tant d'hommes! Notre paysan a pleuré, frémi, et puis il est parti en chantant, et le vieux, l'infirme, le patient est resté pour garder la famille et le troupeau, pour labourer et ensemencer le champ. Beauté mélancolique de l'homme de la terre, que tu es frappante et solennelle au milieu des tempêtes politiques! Tandis que le riche, vaillant ou découragé, abandonne son bien-être, son industrie, ses espérances personnelles, pour fuir ou pour combattre, le vieux paysan, triste et grave, continue sa tâche et travaille pour l'an prochain. Son grenier est à peu près vide; mais, fût-il plein, il sait bien que d'une manière ou de l'autre il lui faudra payer les frais de la guerre. Il sait que cet hiver sera une saison de misère et de privations; mais il croit au printemps, lui! La nature est toujours pour lui une promesse, et je l'ai trouvé moins affecté que moi en voyant mourir cet été le dernier brin d'herbe de son pré, la dernière fleurette de son sillon. J'avais un chagrin d'artiste en regardant périr la plante, la fleur, ce sourire pur et sacré de la terre, cette humble et perpétuelle fête de la saison de vie. Tandis que je me demandais si le sol n'était pas à jamais desséché, si la séve de la rose n'était pas à jamais tarie, si je retrouverais jamais l'ancolie dans les foins ou la scutellaire au bord de l'eau tarie, il ne se souciait, lui, que de ce qu'il pourrait faire manger à sa chèvre ou à son bœuf durant l'hiver; mais il avait plus de confiance que moi dans l'inépuisable générosité du sol. Il disait : — Qu'un peu de pluie nous vienne, nous sèmerons vite, et nous recueillerons en automne. — Mon imagination me montrait un cataclysme là où sa patience ne constatait qu'un accident. Il ne s'apercevait guère du luxe évanoui, du bleuet absent des blés, du lychnis rose disparu de la haie. Il arrachait une poignée d'herbe avec la racine sèche, et après un peu d'étonnement, il disait : — L'herbe pourtant, l'herbe, ça ne peut pas mourir!

Il n'a pas la compréhension raisonnée, mais il a l'instinct profond, inébranlable, de l'impérissable vitalité. Le voilà en présence de la famine pour son compte, aux prises avec les aveugles éven-

tualités de la guerre : comme il est calme! Au milieu de ses préjugés, de ses entêtemens, de son ignorance, il a un côté vraiment grand. Il représente l'*espèce* avec sa persistante confiance dans la loi du renouvellement.

Boussac (Creuse), 20 septembre.

On dit que récapituler ses maux porte malheur. Cela est vrai pour nous aujourd'hui. La variole s'est déclarée foudroyante, épidémique autour de nous; nous avons renvoyé les enfans et leur mère, et aujourd'hui force nous est de les rejoindre, car le fléau est installé pour longtemps peut-être, et nous ne pouvons vivre ainsi séparés. Nous voilà fuyant quelque chose de plus aveugle et de plus méchant encore que la guerre, après avoir tenté vainement d'y apporter remède; hélas! il n'y en a pas, le paysan chasse le médecin ou le voit arriver avec effroi. Partons donc! Une balle n'est rien, elle ne tue que celui qu'elle frappe, mais ce mal subit qu'il faut absolument communiquer à l'être dévoué qui vous soigne, à votre enfant, à votre mère, à votre meilleur ami!... Il faut donc alors mourir en se haïssant soi-même, en se maudissant, en se reprochant comme un crime d'avoir vécu une heure de trop!

La chaleur est écrasante, la sécheresse va recommencer; elle n'a pas cessé ici, dans ce pays granitique, littéralement cuit. Nous couchons dans une petite auberge très propre; abondance de plats fortement épicés, pas d'eau potable. Le pays est admirable quand même. La couleur est morte sur les arbres, mais les belles formes et les beaux tons des masses rocheuses bravent le manque de parure végétale. Les bestiaux épars, cherchant quelques brins d'herbe sous la fougère, ont un grand air de tristesse et d'ennui; leurs robes sont ternes, tandis que les flancs dénudés des collines brillent au soleil couchant comme du métal en fusion. Le soleil baisse encore, tout s'illumine, et les vastes brûlis de bruyère forment à l'horizon des zones de feu véritable qu'on ne distingue plus de l'embrasement général que par un ton cerise plus clair. Sommes-nous en Afrique ou au cœur de la France? Hélas! c'est l'enfer avec ses splendeurs effrayantes où l'âme navrée des souvenirs de la terre fait surgir les visions de guerre et d'incendie. Ailleurs on brûle tout de bon les villages, on tue les hommes, on emmène les troupeaux. Et ce n'est pas loin, ce qu'on ne voit pas encore! Ce magnifique coucher de soleil, c'est peut-être la France qui brûle à l'horizon!

Saint-Loup (Creuse), 21 septembre.

Le Puy-de-Dôme et la fière dentelure des volcans d'Auvergne se sont découpés tantôt dans le ciel au-delà du plateau que nous traversions, premier échelon du massif central de la France. Quelle

placidité dans cette lointaine apparition des sommets déserts! Voilà le rempart naturel qu'au besoin la France opposerait à l'invasion; qu'il est majestueux sous son voile de brume rosée! Les plaines immenses qui s'échelonnent jusqu'à la base semblent le contempler dans un muet recueillement.

Ici tout est calme, encore plus qu'aux bords de l'Indre. Les gens sont pourtant plus actifs et plus industrieux; ils ont plus de routes et de commerce, mais ils sont plus sobres et plus graves. Le paysan vit de châtaignes et de cidre, il sait se passer de pain et de vin; sa vache et son bœuf ne sont pas plus difficiles que son âne. Ils mangent ce qu'ils trouvent, et sont moins éprouvés par la sécheresse que nos bêtes habituées à la grasse prairie. Ce pays-ci n'attirera pas la convoitise de l'étranger. La nature lui sera revêche, si l'habitant ne lui est pas hostile.

Nous voici chez d'adorables amis, dans une vieille maison très commode et très propre, aussi bien, aussi heureux qu'on peut l'être par ces temps maudits. L'air est sain et vif, le soleil a tout dévoré, et le danger de famine est bien plus effrayant encore que chez nous. Ils n'ont pas eu d'orage, pas une goutte d'eau depuis six mois! Deux beaux petits garçons jouent au soleil, sous de pauvres acacias dénudés, avec nos deux petites filles, charmées du changement de place, un petit âne d'un bon caractère, et un gros chien qui flaire les nouveau-venus d'un air nonchalant. Les enfans rient et gambadent, c'est un heureux petit monde à part qui ne s'inquiète et n s'attriste de rien. Au commencement de la guerre, nous ne voulions pas qu'on en parlât devant nos filles; nous avions peur qu'elles n'eussent peur. Nous les retrouvons déjà acclimatées à cette atmosphère de désolation; elles ont voyagé, elles ont fait une vingtaine de lieues; elles parlent bataille, elles jouent aux Prussiens avec ce garçons, qui se font des fusils avec des tiges de roseau. C'est un jeu nouveau, une fiction, cela n'est pas arrivé, cela n'arrivera pas. Les enfans décidément ne connaissent pas la peur du réel.

22 septembre.

Chez nous, j'étais physiquement très malade. Étais-je sous l'influence de l'air empesté du pauvre Nohant? Aujourd'hui je me sens guérie, mais le cœur ne reprend pas possession de lui-même. On avait naguère, dans la tranquillité de la vie retirée et studieuse, cette petite joie intérieure qui est comme le sentiment de l'état de santé de la conscience personnelle. Aujourd'hui il n'y a plus du tout de personnalité possible; le devoir accompli, toujours aimé, mais impuissant au-delà d'une étroite limite, ne console plus de rien. Voici les temps de calamité sociale où tout être bien organisé sent frémir en soi les profondes racines de la solidarité humaine. Plus

de chacun pour soi, plus de chacun chez soi! La communauté des intérêts éclate. L'avare qui compte sa réserve est effrayé de cette stérile ressource qui s'écoulera sans se renouveler. Il est malheureux, irrité; il voudrait égorger l'inconnu, la crise, tout ce qui tombera sous sa main. Il cherche un lieu sûr pour cacher sa bourse, non pas tant pour la dérober à l'Allemand, avec lequel il se résigne à transiger, que pour se dispenser de nourrir son voisin affamé l'hiver prochain. Celui qui n'a pas la même préoccupation personnelle est malheureux autrement, sa souffrance est plus noble, mais elle est plus profonde et plus constante. Il ne se dit pas comme l'avare qu'il réussira peut-être, à force de soins, à ne pas trop manquer. Quand l'avare a saisi cette espérance, il s'endort rassuré. L'autre, celui qui fait bon marché de lui-même, ne réfléchit pas tant à son lendemain. Son sommeil est un rêve amer où l'âme se tord sous le poids du malheur commun. Pauvre soldat de l'humanité, il veut bien mourir pour les autres, mais il voudrait que les autres fussent assurés de vivre, et quand la voix de la vision crie à son oreille : *Tout meurt!* il s'agite en vain, il étend ses mains dans le vide. Il se sent mourir autant de fois qu'il y a de morts sur la terre.

22 septembre.

Heureux ceux qui croient que la vie n'est qu'une épreuve passagère, et qu'en la méprisant ils gagneront une éternité de délices! Ce calcul égoïste révolte ma conscience, et pourtant je crois que nous vivons éternellement, que le soin que nous prenons d'élever notre âme vers le vrai et le bien nous fera acquérir des forces toujours plus pures et plus intenses pour le développement de nos existences futures; mais croire que le ciel est ouvert à deux battans à quiconque dédaigne la vie terrestre me semble une impiété. Une place nous est échue en ce monde; purifions-la, si elle est malsaine. La vie est un voyage; rendons-le utile, s'il est pénible. Des compagnons nous entourent au hasard; quels qu'ils soient, voyageons à frais communs; ne prions pas, plutôt que de prier seuls. Travaillons, marchons, déblayons ensemble. Ne disons pas devant ceux qui meurent en chemin qu'ils sont heureux d'être délivrés de leur tâche. Le seul bonheur qui nous soit assigné en ce monde, c'est précisément de bien faire cette tâche, et la mort qui l'interrompt n'est pas une dispense de recommencer ailleurs. Il serait commode, en vérité, d'aller s'asseoir au septième ciel pour avoir vécu une fois

23 septembre.

Un soleil ardent traversant un air froid : ceci ressemble au printemps du midi; mais la sécheresse des plantes nous rappelle que

nous sommes au pays de la soif. On a grand'peine ici à se procurer de l'eau, et elle n'est pas claire; une pauvre petite source hors du village alimente comme elle peut bêtes et gens. Les rivières ne coulent plus. On nous a menés aujourd'hui voir le gouffre de la *Tarde*. La Tarde est un torrent qui forme aux plateaux que nous traversons une ceinture infranchissable en hiver; il est enfoui dans d'étroites gorges granitiques qui se bifurquent ou se croisent en labyrinthe, et il y roule une masse d'eau d'une violence extrême. Le gouffre, où nous sommes descendus, offre encore un profond réservoir d'eau morte sous les roches qui surplombent. Le poisson s'y est réfugié. A deux pas plus loin, la Tarde disparaît de place en place; elle semble revivre, marcher avec le vent qui la plisse, mais elle s'arrête et se perd toujours. En mille endroits, on passe la furieuse à pied sec, sur des entassemens de roches brisées ou roulées qui attestent sa puissance évanouie. Rien n'est plus triste que cette eau dormante, enchaînée, trouble et morne, qui a conservé à ses rives escarpées un peu de fraîcheur printanière, mais qui semble leur dire : « Buvez encore aujourd'hui, demain je ne serai plus. »

J'avais un peu oublié nos peines. Il y avait de ces recoins charmans où quelques fleurettes vous sourient encore et où l'on rêve de passer tout seul un jour de *far niente*, sans souvenir de la veille, sans appréhension du lendemain. En face, un formidable mur de granit couronné d'arbres et brodé de buissons; derrière soi, une pente herbeuse rapide, plantée de beaux noyers; à droite et à gauche, un chaos de blocs dans le lit du torrent; sous les pieds, on a cet abîme où, à la saison des pluies, deux courans refoulés se rencontrent et se battent à grand bruit, mais où maintenant plane un silence absolu. Un vol de libellules effleure l'eau captive et semble se rire de sa détresse. Une chèvre tond le buisson de la muraille à pic; par où est-elle venue, par où s'en ira-t-elle? Elle n'y songe pas; elle vous regarde, étonnée de votre étonnement. Je contemplais la chèvre, je suivais le vol des demoiselles, je cueillais des scabieuses lilas; quelqu'un dit près de moi : — Voilà une retraite assez bien fortifiée contre les Prussiens! Tout s'évanouit, la nature disparaît. Plus de rêve, plus de contemplation. On se reproche de s'être amusé un instant. On n'a pas le droit d'oublier. Va-t'en, poésie, tu n'es bonne à rien!

Mon âme est-elle plus en détresse que celle des autres? Il y a si longtemps que j'ai abandonné à ma famille les soins de la vie pratique, que je suis redevenue enfant. J'ai vécu au-dessus du possible immédiat, ne tenant bien compte que du possible éternel. Certes j'étais dans le vrai absolu, mais non dans le vrai relatif. Je le savais bien; je me disais que le relatif, auquel je suis impropre, ne me regardait pas, que je n'y pouvais faire autorité, et qu'il était

d'une sage modestie de ne plus m'en mêler. Aujourd'hui je vois que la réflexion qui s'étend à l'ensemble des faits humains est méconnue dans toute l'Europe, que les nations sont régies par la loi brutale de l'égoïsme, qu'elles sont insensibles à l'égorgement d'une civilisation comme la nôtre, que l'Allemagne prend sa revanche de nos victoires, comme si un demi-siècle écoulé depuis ne l'avait pas initiée à la loi du progrès et à la notion de solidarité, que la faute d'un prince aveugle lui sert de prétexte pour nous détruire, que c'est bien l'Allemagne qui veut anéantir la France! Tout le monde agit pour arriver à l'issue violente de cette lutte monstrueuse, et moi, je suis ici à m'étonner encore, en proie à une stupeur où je sens que mon âme expire!

24 septembre.

S... est une de ces supériorités enfoncées dans la vie pratique, qui s'y font un milieu restreint, et ne se doutent pas qu'elles pourraient s'étendre indéfiniment. Doué d'une activité à la fois ardente et raisonnée, il s'intitule simple paysan, et pourrait être ministre d'état mieux que bien d'autres qui l'ont été. Il a su faire, d'une terre en friche, une propriété relativement riche. Pour qui sait l'histoire de la terre dans ces pays ingrats, réussir sans enfouir dans le sol plus d'argent qu'il n'en peut rendre est un problème ardu. Cela s'est fait par lui sans capitaux, sans risques, avec ardeur, gaîté, douceur paternelle. Sa femme est sa véritable moitié : similitude de goûts, d'opinions, de caractère ; deux êtres dont les forces s'unissent et s'augmentent sous le lien d'une tendresse infinie. Couple rare, d'une touchante simplicité et d'une valeur qu'il ignore!

Ils ont beau dire, ils ne sont point paysans. Ils appartiennent à la bonne bourgeoisie, à la vraie, celle qui identifie sa tâche à celle du laboureur et le considère comme son égal ; mais cette égalité n'est pas la similitude. On a beau défendre au paysan d'appeler *mon maître* le propriétaire du champ qu'il cultive, il veut que la possession soit une autorité. Il ne voit dans la société qu'une hiérarchie de maîtrises à conserver, car il est maître aussi chez lui, et il n'y a pas longtemps qu'il admet sa femme à sa table. Il a de la maîtrise cette notion qu'elle n'est pas donnée par le travail et pour le travail seulement. Il veut qu'elle soit de tous les instans et s'étende à tous les actes de la vie. C'est en vain que le bourgeois éclairé lui dit : — Je ne suis que le patron, celui qui dirige l'emploi des forces. Quand la charrue est rentrée, quand le bœuf est à l'étable, je n'ai plus d'autorité; vous êtes mon semblable, nous pouvons manger ensemble ou séparément, nous pouvons penser, agir, voter, chacun à sa guise. En dehors de la fonction spéciale qui nous

lie à la terre par un contrat passé entre nous, chacun de nous s'appartient. — Le paysan comprend fort bien; mais il ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il ne veut pas être l'égal du *maître*, parce qu'il ne veut pas, sur l'échelon infime qu'il occupe, admettre un pouvoir égal au sien. Il prend la société pour un régiment où la consigne est de toutes les heures. Aussi se plie-t-il au régime militaire avec une prodigieuse facilité. Là où le bourgeois porte une notion de dévoûment à la patrie qui lui fait accepter les amertumes de l'esclavage, le paysan porte la croyance fataliste que l'homme est fait pour obéir.

On s'assemble sur la place du village, on fait l'exercice avec quelques fusils de chasse et beaucoup de bâtons. Il y a là encore de beaux hommes qui seront pris par la prochaine levée et qui n'y croient pas encore. On sort du village, on apprend à marcher ensemble, à se taire dans les rangs, à se diviser, à se masser. L'un d'eux disait : Je n'ai pas peur des Prussiens.

— Alors, répond un voisin, tu es décidé à te battre?

— Non. Pourquoi me battrais-je?

— Pour te défendre. S'ils prennent ta vache, qu'est-ce que tu feras?

— Rien. Ils ne me la prendront pas.

— Pourquoi?

— Parce qu'ils n'en ont *pas le droit.*

Sancta simplicitas! Toute la logique du paysan est dans cette notion du tien et du mien, qui lui paraît une loi de nature imprescriptible. Ils n'en ont *pas le droit!* — Le mot, rapporté à table, nous a fait rire, puis je l'ai trouvé triste et profond. Le droit! cette convention humaine, qui devient une religion pour l'homme naïf, que la société méconnaît et bouleverse à chaque instant dans ses mouvemens politiques! Quand viendra l'impôt forcé, l'impôt terrible, inévitable, des frais de guerre, tous ces paysans vont dire que l'état n'a *pas le droit!* Quelle résistance je prévois, quelles colères, quels désespoirs au bout d'une année stérile! Comment organiser une nation où le paysan ne comprend pas et domine la situation par le nombre?

25 septembre.

S... veut nous arracher à la tristesse; il nous fait voir le pays. La région qui entoure Saint-Loup est triste : les arbres, très nombreux, sont moitié plus petits et plus maigres que ceux du Berry, déjà plus petits de moitié que ceux de la Normandie. Ainsi on pourrait dire que la Creuse ne produit que des quarts d'arbres. Elle se rachète au point de vue du rapport par la quantité, et on appelle le territoire où nous sommes la Limagne de la Marche. Triste Limagne, sans grandeur et sans charme, manquant de belles

masses et d'accidens heureux; mais au-delà de ce plateau sans profondeur de terre végétale, les arbres s'espacent et se groupent, des versans s'accusent, et dans les creux la végétation trouve pied. Les belles collines de Boussac, crénelées de puissantes pierres druidiques, reparaissent pour encadrer la partie ouest. A l'est, les hauteurs de Chambon font rebord à la vaste cuve fertile, coupée encore de quelques landes rétives et semée au fond de vastes étangs, aujourd'hui desséchés en partie et remplis de sables blancs bordés de joncs d'un vert sombre. Un seul de ces étangs a encore assez d'eau pour ressembler à un lac. Le soleil couchant y plonge comme dans un miroir ardent. Ma petite-fille Aurore, qui n'a jamais vu tant d'eau à la fois, croit qu'elle voit la mer, et le contemple en silence tant qu'elle peut l'apercevoir à travers les buissons du chemin.

L'abbaye de Beaulieu est située dans une gorge, au bord de la Tarde, qui y dessine les bords d'un vallon charmant. Là il y a des arbres qui sont presque des arbres. Cette enceinte de fraîches prairies et de plantations déjà anciennes, car elles datent du siècle dernier, a conservé de l'herbe et du feuillage à discrétion. Le ravin lui fait une barrière étroite, mais bien mouvementée, couverte de bois à pic et de rochers revêtus de plantes. Ce serait là, au printemps, un jardin naturel pour la botanique; mais je ne vois plus rien qu'un ensemble, et on dit encore autour de moi : Les Prussiens ne s'aviseront pas de venir ici! — Toujours l'ennemi, le fléau devant les yeux! Il se met en travers de tout; c'est en vain que la terre est belle et que le ciel sourit. Le destructeur approche, les temps sont venus. Une terreur apocalyptique plane sur l'homme, et la nature s'efface.

On organise la défense; s'ils nous en laissent le temps, la peur fera place à la colère. Ceux qui raisonnent ne sont pas effrayés du fait, et j'avoue que la bourrasque de l'invasion ne me préoccupe pas plus pour mon compte que le nuage qui monte à l'horizon dans un jour d'été. Il apporte peut-être la destruction aussi, la grêle qui dévaste, la foudre qui tue; le nuage est même plus redoutable qu'une armée ennemie, car nul ne peut le conjurer et répondre par une artillerie terrestre à l'artillerie céleste. Pourtant notre vie se passe à voir passer les nuages qui menacent; ils ne crèvent pas tous sur nos têtes, et l'on se soucie médiocrement du mal inévitable. La vie de l'homme est ainsi faite qu'elle est une acceptation perpétuelle de la mort; oubli inconscient ou résignation philosophique, l'homme jouit d'un bien qu'il ne possède pas et dont aucun bail ne lui assure la durée. Que l'orage de mort passe donc! qu'il nous emporte plusieurs ou beaucoup à la fois! Y songer, s'en alarmer sans cesse, c'est mourir d'avance, c'est le suicide par anticipation.

Mais la tristesse que l'on sent est plus pénible que la peur. Cette

tristesse, c'est la contagion de celle des autres. On les voit s'agiter diversement dans un monde près de finir, sans arriver à la reconstruction d'un monde nouveau. On m'écrit de divers lieux et de divers points de vue : Nous assistons à l'agonie des races latines ! — Ne faudrait-il pas dire plutôt que nous touchons à leur renouvellement?

Quelques-uns disent même que la transmission d'un nouveau sang dans la race vaincue modifiera en bien ou en mal nos instincts, nos tempéramens, nos tendances. Je ne crois pas à cette fusion physique des races. La guerre n'amène pas de sympathie entre le vainqueur et le vaincu. La brutalité cosaque n'a pas implanté en France une monstrueuse génération de métis dont il y ait eu à prendre note. En Italie, pendant une longue occupation étrangère, la fierté, le point d'honneur patriotique, n'ont permis avec l'ennemi que des alliances rares et réputées odieuses. Nos courtisanes elles-mêmes y regarderont à deux fois avant de se faire prussiennes, et d'ailleurs la bonne nature, qui est logique, ne permet pas aux courtisanes d'être fécondes.

Ce n'est donc pas de là que viendra le renouvellement. Il viendra de plus haut, et la famille teutonne sera plus modifiée que la nôtre par ce contact violent que la paix, belle ou laide, rendra plus durable que la guerre. Quel est le caractère distinctif de ces races? La nôtre n'a pas assez d'ordre dans ses affaires, l'autre en a trop. Nous voulons penser et agir à la fois, nous aspirons à l'état normal de la virilité humaine, qui serait de vouloir et de pouvoir simultanément. Nous n'y sommes point arrivés, et les Allemands nous surprennent dans un de ces paroxysmes où la fièvre de l'action tourne au délire, par conséquent à l'impuissance. Ils arrivent froids et durs comme une tempête de neige, implacables dans leur parti-pris, féroces au besoin, quoique les plus doux du monde dans l'habitude de la vie. Ils ne pensent pas du tout, ce n'est pas le moment; la réflexion, la pitié, le remords, les attendent au foyer. En marche, ils sont machines de guerre inconscientes et terribles. Cette guerre-ci particulièrement est brutale, sans âme, sans discernement, sans entrailles. C'est un échange de projectiles plus ou moins nombreux, ayant plus ou moins de portée, qui paralyse la valeur individuelle, rend nulles la conscience et la volonté du soldat. Plus de héros, tout est mitraille. Ne demandez pas où sera la gloire des armes, dites où sera leur force, ni qui a le plus de courage; il s'agit bien de cela! demandez qui a le plus de boulets.

C'est ainsi que la civilisation a entendu sa puissance en Allemagne. Ce peuple positif a supprimé jusqu'à nouvel ordre la chimère de l'humanité! Il a consacré dix ans à fondre des canons. Il est chez nous, il nous foule, il nous ruine, il nous décime. Nous

contemplons avec stupeur sa splendeur mécanique, sa discipline d'automates savamment disposés. C'est un exemple pour nous, nous en profiterons; nous prendrons des notions d'ordre et d'ensemble. Nous aurons épuisé les efforts désordonnés, les fantaisies périlleuses, les dissensions où chacun veut être tout. Une cruelle expérience nous mûrira; c'est ainsi que l'Allemagne nous fera faire un pas en avant. Dussions-nous être vaincus par elle en apparence, nous resterons le peuple initiateur qui reçoit une leçon et ne la subit pas. Ce refroidissement qu'elle doit apporter à nos passions trop vives ne sera donc pas une modification de notre tempérament, un abaissement de chaleur naturelle comme l'entendrait une physiologie purement matérialiste; ce sera un accroissement de nos facultés de réflexion et de compréhension. Nous reconnaîtrons qu'il y a chez ce peuple un stoïcisme de volonté qui nous manque, une persistance de caractère, une patience, un savoir étendu à tout, une décision sans réplique, une vertu étrange jusque dans le mal qu'il croit devoir commettre. Si nous gardons contre lui un ressentiment politique amer, notre raison lui rendra justice à un point de vue plus élevé.

Quant à lui, en cet instant sans doute, il s'arroge le droit de nous mépriser. Il ne se dit pas qu'en frappant nos paysans de terreur il est le criminel instigateur des lâchetés et des trahisons. Il dédaigne ce paysan qui ne sait pas lire, qui ne sait rien, qui a puisé dans le catholicisme tout ce qui tendait à l'abrutir par la fausse interprétation du christianisme. L'Allemand, à l'heure qu'il est, raille le désordre, l'incurie, la pénurie de moyens où l'empire a laissé la France. Il nous traite comme une nation déchue, méritant ses revers, faite pour ramper, bonne à détruire; mais les Allemands ne sont pas tous aveuglés par l'abus de la force. Il y a des nuances de pays et de caractère dans cette armée d'invasion. Il y a des officiers instruits, des savans, des hommes distingués, des bourgeois jadis paisibles et humains, des ouvriers et des paysans honnêtes chez eux, épris de musique et de rêverie. Ce million d'hommes que l'Allemagne a vomi sur nous ne peut pas être la horde sauvage des innombrables légions d'Attila. C'est une nation différente de nous, mais éclairée comme nous par la civilisation et notre égale devant Dieu. Ce qu'elle voit chez nous, beaucoup le comprendront, et l'ivresse de la guerre fera place un jour à de profondes réflexions. Il me semble que j'entends un groupe d'étudians de ce docte pays s'entretenir en liberté dans un coin de nos mornes campagnes. Des gens de Boussac qui ont l'imagination vive prétendaient ces jours-ci avoir vu trois Prussiens, le casque en tête, assis au clair de la lune, sur les pierres *jaumâtres*, ces blocs énormes qui surmontent le vaste cromlech du mont Barlot.

Ils ont pu les voir! Leurs âmes effarées ont vu trois âmes pen-

sives que la rêverie faisait flotter sur les monumens druidiques de la vieille Gaule, et qui devisaient entre elles de l'avenir et du passé. Qui sait le rôle de l'idée quand elle sort de nous pour embrasser un horizon lointain dans le temps et dans l'espace? Elle prend peut-être alors une figure que les extatiques perçoivent, elle prononce peut-être des paroles mystérieuses qu'une autre âme rêveuse peut seule entendre.

Donc supposons; ils étaient trois : un du nord de l'Allemagne, un du centre, un du midi. Celui du nord disait : Nous tuons, nous brûlons, comme nous avons été tués et brûlés par la France. C'est justice, c'est la loi du retour, la peine du talion. Vive notre césar qui nous venge!

Celui du midi disait : Nous avons voulu nous séparer du césar du midi; nous tuons et brûlons pour inaugurer le césar du nord!

Et l'Allemand du centre disait : Nous tuons et brûlons pour n'être pas tués et brûlés par le césar du nord ou par celui du midi.

Alors de la grande pierre jadis consacrée, dit-on, aux sacrifices humains, sortit une voix sinistre qui disait : Nous avons tué et brûlé pour apaiser le dieu de la guerre. Les césars de Rome nous ont tués et brûlés pour étendre leur empire.

— Les césars sont dieux! s'écria le Prussien.

— Craignons les césars! dit le Bavarois.

— Servons les césars! ajouta le Saxon.

— Craignez la Gaule! reprit la voix de la pierre; c'est la terre où les vivans sont mangés par les morts.

— La Gaule est sous nos pieds, dirent en riant les trois Allemands en frappant la pierre antique du talon de leurs bottes.

— Mais la voix répondit : Le cadavre est sous vos pieds; l'âme plane dans l'air que vous respirez, elle vous pénètre, elle vous possède, elle vous embrasse et vous dompte. Attachée à vous, elle vous suivra; vous l'emporterez chez vous vivante comme un remords, navrante comme un regret, puissante comme une victime inapaisable que rien ne réduit au silence. A tout jamais dans la légende des siècles, une voix criera sur vos tombes : Vous avez tué et brûlé la France, qui ne voulait plus de césars, pour faire à ses dépens la richesse et la force d'un césar qui vous détruira tous!

Les trois étrangers gardèrent le silence; puis ils ôtèrent leurs casques teutons, et la lune éclaira trois belles figures jeunes et douces, qui souriaient en se débarrassant d'un rêve pénible. Ils voulaient oublier la guerre et rêvaient encore. Ils se croyaient transportés dans leur patrie, à l'ombre de leurs tilleuls en fleurs, tandis que leurs fiancées préparaient leurs pipes et rinçaient leurs verres. Il leur semblait qu'un siècle s'était écoulé depuis un rude

voyage à travers la France. Ils disaient : — Nous avons été bien cruels !

— La France le méritait.

— Au début, oui, peut-être, elle était insolente et faible; mais le châtiment a été trop loin, et sa faiblesse matérielle est devenue une force morale que nous n'avons su ni respecter ni comprendre.

— Ces Français, dit le troisième, sont les martyrs de la civilisation; elle est leur idéal. Ils souffrent tout, ils s'exposent à tout pour connaître l'ivresse de l'esprit; que ce soit empire ou république, libre disposition de soi-même ou démission de la volonté personnelle, ils sont toujours en avant sur la route de l'inconnu. Rien ne dure chez eux, tout se transforme, et, qu'ils se trompent ou non, ils vont jusqu'au bout de leur illusion. C'est un peuple insensé, ingouvernable, qui échappe à tout et à lui-même. Ne nous reprochons pas trop de l'avoir foulé. Il est si frivole qu'il n'y songe déjà plus.

— Et si vivace qu'il ne l'a peut-être pas senti !

Ils burent tous trois à l'unité et à la gloire de la vieille Allemagne; mais la grande pierre du mont Barlot trembla, et, ne sachant plus où ls étaient, tombant d'un rêve dans un autre, ils s'éveillèrent enfin, où ?... peut-être à l'ambulance, où tous trois gisaient blessés, peut-être à la lueur d'un feu de bivac, et comme c'étaient trois jeunes hommes intelligens et instruits, fatigués ou souffrans, dégrisés à coup sûr des combats de la veille, puisqu'ils pouvaient penser et rêver, ils se dirent que cette guerre était un cauchemar qui prenait les proportions d'un crime dans les annales de l'humanité, que le vainqueur, quel qu'il fût, aurait à expier par des siècles de lutte ou de remords l'appui prêté à l'ambition des princes de la terre. Peut-être rougirent-ils, sans se l'avouer, du rôle de dévastateurs et de pillards que leur faisait jouer l'ambition des maîtres; peut-être éprouvèrent-ils déjà l'expiation du repentir en voyant la victime qu'on leur donnait à dévorer, si héroïque dans sa détresse, si ardente à mourir, si éprise de liberté, que vingt ans d'aspirations refoulées n'ont fait qu'amener une explosion de jeunesse et de vie là où l'Allemagne s'attendait à trouver l'épuisement et l'indifférence.

Ce qui est assuré, ce que l'on peut prédire, c'est qu'un temps n'est pas loin où la jeunesse allemande se réveillera de son rêve. Plongée aujourd'hui dans l'erreur que nous venons de subir, et qui consiste à croire que la grandeur d'une race est dans sa force matérielle et peut se personnifier dans la politique d'un homme, elle reconnaîtra que nul homme ne peut être investi du pouvoir absolu sans en abuser. L'empereur des Français n'a pas su porter le lourd fardeau qu'il avait assumé sur lui. Mieux conseillé par un homme d'action pure, le roi Guillaume est au sommet de la puissance de

fait; il n'en est pas moins condamné, quelle que soit l'intelligence de son ministre, quelque réglée et assurée que soit sa force, quelque habile et obstinée que semble sa politique, à voir s'écrouler son prestige. Les temps sont mûrs; ce qui se passe aujourd'hui chez nous est le glas des monarchies absolues : nous aurons été près de périr par la faute d'un seul, n'est-ce pas un enseignement dont l'Allemagne sera frappée? Si nous nous relevons, ce sera par le réveil de l'énergie individuelle et par la conviction de l'universelle solidarité. Guillaume continue en ce moment la partie que Napoléon III vient de perdre. Plus valide, plus lucide, mieux préparé, il semble triompher de l'Europe anéantie. Il brave toutes les puissances, il arrive à cette ivresse fatale qui marque la fin des empires. Détrompés les premiers, nous expions les premiers, comme toujours! Dans vingt ans, si nous avons réussi à écarter la chimère du règne, nous serons un grand peuple régénéré. Dans vingt ans, si l'Allemagne s'endort sous le sceptre, elle sera ce que nous étions hier, un peuple trompé, corrompu, désarmé.

26 septembre.

On nous dit qu'il y a de bonnes et grandes nouvelles. Nous n'y croyons pas. Ces pays éloignés de la scène sont comme les troisièmes dessous d'un théâtre, où le signal qui doit avertir les machinistes ne résonnerait plus. Paris investi, les lignes télégraphiques coupées, nous sommes plus loin de l'action que l'Amérique. Mes enfans et nos amis s'en vont à trois lieues d'ici pour savoir si quelque dépêche est arrivée. Je reste seule à la maison; il y a une bibliothèque de vieux livres de droit et de médecine. Je trouve l'ancien recueil des *Causes célèbres*. J'essaie de lire. Toutes ces histoires doivent être intéressantes quand on a l'esprit libre. Dans la disposition où est le mien, je ne saurais rien juger; de plus il me semble que *juger* sans appel est impossible à tous les points de vue, et que tous ces grands procès *jugés* ne condamnent personne au tribunal de l'avenir. Peu de faits réputés authentiques sont absolument prouvés, et lorsque la torture était un moyen d'arracher la vérité, les aveux ne prouvaient absolument rien; mais je ne m'arrête pas aux causes tragiques. Ces épisodes de la vie humaine paraissent si petits quand tout est drame vivant et tragédie sanglante dans le monde! Je cherche quelque intérêt dans les causes civiles rapportées dans ce recueil : des enfans méconnus, désavoués, qui forcent leurs parens à les reconnaître ou qui parviennent à se faire attribuer leur héritage; des personnages disparus qui reparaissent et réussissent ou ne réussissent pas à recouvrer leur état civil, les uns condamnés comme imposteurs, les autres réintégrés dans leurs noms et dans leurs biens; des arrêts rendus pour et contre dans

les mêmes causes, des témoignages qui se contredisent, des faits qui, dans l'esprit du lecteur, disent en même temps oui et non : où est la vérité dans ces aventures romanesques, souvent invraisemblables à force d'être inexplicables? Où est l'impartialité possible quand c'est quelquefois le méchant qui semble avoir raison du doux et du faible? Où est la certitude pour le magistrat? A-t-elle pu exister pour lui, quand la postérité impartiale ne démêle pas, au milieu de ces détails minutieux, le mensonge de la vérité?

Les enquêtes réciproques sont suscitées par la passion; elles dévoilent ou inventent tant de turpitudes chez les deux parties qu'on arrive à ne rien croire ou à ne s'intéresser à personne. Cette lecture ne me porte pas à rechercher le réalisme dans l'art, non pas tant à cause du manque d'intérêt du réel qu'à cause de l'invraisemblance. Il est étrange que les choses *arrivées* soient généralement énigmatiques. Les actions sont presque toujours en raison inverse des caractères. Toute la logique humaine est annulée quand, au lieu de s'élever au-dessus des intérêts matériels, l'homme fait de ces intérêts le mobile absolu de sa conduite. Il tombe alors sous la loi du hasard, car il appartient à des éventualités qui ne lui appartiennent pas, et si sa destinée est folle et bizarre, il semble devenir bizarre et fou lui-même.

Les nouvelles d'hier, c'est la démarche de Jules Favre auprès de M. de Bismarck. De quelque façon qu'on juge cette démarche au point de vue pratique, elle est noble et humaine, elle a un caractère de sincérité touchante. Nous en sommes émus, et nos cœurs repoussent avec le sien la paix honteuse qui nous est offerte.

Ce n'est pas l'avis de tout le monde. On voudrait généralement dans nos provinces du centre la paix à tout prix. Il n'y a pas à s'arrêter aux discussions quand on n'a affaire qu'à l'égoïsme de la peur; mais tous ne sont pas égoïstes et peureux, tant s'en faut. Il y a grand nombre d'honnêtes gens qui s'effraient de la tâche assumée par le gouvernement de la défense nationale et de l'effroyable responsabilité qu'il accepte en ajournant les élections. Il s'agit, disent-ils, de faire des miracles ou d'être voués au mépris et à l'exécration de la France. S'ils ne font que le possible, nous pouvons succomber, et on les traitera d'insensés, d'incapables, d'ambitieux, de fanfarons. Ils auront aggravé nos maux, et, quand même ils se feraient tuer sur la brèche, ils seront maudits à jamais. Voilà ce que pensent, non sans quelque raison, des personnes amies de l'institution républicaine et sympathiques aux hommes qui risquent tout pour la faire triompher. L'émotion, l'enthousiasme, la foi, leur répondent : — Oui, ces hommes seront maudits de la foule, s'ils succombent; mais ils triompheront. Nous les aiderons, nous voulons, nous pouvons avec eux! S'il faut des miracles, il y en aura. Ne

vous inquiétez pas de ce premier effroi où nous sommes, il se dissipera vite. En France, les extrêmes se touchent. Ce peuple tremblant et consterné va devenir héroïque en un instant!

C'est beaucoup promettre. Entre la foi et l'illusion, il y a un abîme. Que la France se relève un jour, je n'en doute pas. Qu'elle se réveille demain, je ne sais. Le devoir seul a raison, et le devoir, c'était de refuser le démembrement; l'honneur ne se discute pas.

Mais retarder indéfiniment les élections, ceci n'est pas moins risqué que la lutte à outrance, et il ne me paraît pas encore prouvé que le vote eût été impossible. Le droit d'ajournement ne me paraît pas non plus bien établi. Je me tais sur ce point quand on m'en parle. Nous ne sommes pas dans une situation où la dispute soit bonne et utile; je n'ai pas d'ailleurs l'orgueil de croire que je vois plus clair que ceux qui gouvernent le navire à travers la tempête. Pourtant la conscience intérieure a son obstination, et je ne vois pas qu'il fût impossible de procéder aux élections, même après l'implacable réponse du roi Guillaume. Nous appeler tous à la résistance désespérée en nous imposant les plus terribles sacrifices, c'est d'une audace généreuse et grande; nous empêcher de voter, c'est dépasser la limite de l'audace, c'est entrer dans le domaine de la témérité.

Ou bien encore c'est, par suite d'une situation illogique, le fait d'une illogique timidité. On nous juge capables de courir aux armes un contre dix, et on nous trouve incapables pour discuter par la voix de nos représentans les conditions d'une paix honorable. Il y a là contradiction flagrante : ou nous sommes dignes de fonder un gouvernement libre et fier, ou nous sommes des poltrons qu'il est dérisoire d'appeler à la gloire des combats.

Ne soyez pas surpris, si vos adversaires vous crient que vous êtes plus occupés de maintenir la république que de sauver le pays. Vos adversaires ne sont pas tous injustes et prévenus. Je crois que le grand nombre veut la délivrance du pays; mais plus vous proclamez la république, plus ils veulent, en vertu de la liberté qu'elle leur promet, se servir de leurs droits politiques. Sommes-nous donc dans une impasse? Le trouble des événemens est-il entré dans les esprits d'élite comme dans les esprits vulgaires? L'égoïsme est-il seul à savoir ce qu'il lui faut et ce qu'il veut?

27 septembre.

Nous sommes difficiles à satisfaire en tout temps, nous autres Français. Nous sommes la critique incarnée, et dans les temps difficiles la critique tourne à l'injure. En vertu de notre expérience, qui est terrible, et de notre imagination, qui est dévorante, nous ne voulons confier nos destinées qu'à des êtres parfaits; n'en trouvant pas, nous nous éprenons de l'inconnu, qui nous leurre et nous perd.

Aussi tout homme qui s'empare du pouvoir est-il entouré du prestige de la force ou de l'habileté. Qu'il fasse autrement que les autres, c'est tout ce qu'on lui demande, et on ne regarde pas au commencement si c'est le mal ou le bien. Admirer, c'est le besoin du premier jour, estimer ne semble pas nécessaire, éplucher est le besoin du lendemain, et le troisième jour on est bien près déjà de haïr ou de mépriser.

Un gouvernement d'occasion à plusieurs têtes ne répond pas au besoin d'aventures qui nous égare. Quels que soient le patriotisme et les talens d'un groupe d'hommes choisis d'avance par l'élection pour représenter la lutte contre le pouvoir absolu, ce groupe ne peut fonctionner à souhait qu'en vertu d'une entente impossible à contrôler. On suppose toujours que des idées contradictoires le paralysent, et le paysan dit : Comment voulez-vous qu'ils s'entendent? Quand nous sommes trois au coin du feu à parler des affaires publiques, nous nous disputons!

Aussi le simple, qui compose la masse illettrée, veut toujours un maître; il a le monothéisme du pouvoir. La culture de l'esprit amène l'analyse et la réflexion, qui donnent un résultat tout contraire. La raison nous enseigne qu'un homme seul est un zéro, que la sagesse a besoin du concours de plusieurs, et que le droit s'appuie sur l'assentiment de tous. Un homme sage et grand à lui tout seul est une si rare exception, qu'un gouvernement fondé sur le principe du monothéisme politique est fatalement une cause de ruine sociale. Pour faire idéalement l'homme sage et fort qui est un être de raison, il faut la réunion de plusieurs hommes relativement forts et sages, travaillant, sous l'inspiration d'un principe commun, à se compléter les uns les autres, à s'enrichir mutuellement de la richesse intellectuelle et morale que chacun apporte au conseil.

Ce raisonnement, qui entre aujourd'hui dans toutes les têtes dégrossies par l'éducation, n'est pas encore sensible à l'ignorant; il part de lui-même, de sa propre ignorance, pour décréter qu'il faut un plus savant que lui pour le conduire, et au-dessus de celui-là un plus savant encore pour conduire l'autre, et toujours ainsi, jusqu'à ce que le savoir se résume dans un fétiche qu'il ne connaîtra jamais, qu'il ne pourra jamais comprendre, mais qui est né pour posséder le savoir suprême. Celui qui juge ainsi est toujours l'homme du moyen âge, le fataliste qui se refuse aux leçons de l'expérience; il ne peut profiter des enseignemens de l'histoire, il ne sait rien de l'histoire. Pauvre innocent, il ne sait pas encore que les castes en se confondant ont cessé de représenter des réserves d'hommes pour le commandement ou la servitude, qu'il n'y a plus de races prédestinées à fournir un savant maître pour les foules stupides, que le savoir s'est généralisé sans égard aux priviléges,

que l'égalité s'est faite, et que lui seul, l'ignorant, est resté en dehors du mouvement social. Louis Blanc avait eu une véritable révélation de l'avenir, lorsqu'en 1848 il opinait pour que le suffrage universel ne fût proclamé qu'avec cette restriction : l'instruction gratuite obligatoire est entendue ainsi, que tout homme ne sachant pas lire et écrire dans trois ou cinq ans à partir de ce jour perdra son droit d'électeur. — Je ne me rappelle pas les termes de la formule, mais je ne crois pas me tromper sur le fond. Cette sage mesure nous eût sauvés des fautes et des égaremens de l'empire, si elle eût été adoptée. Tout homme qui se fût refusé au bienfait de l'éducation se fût déclaré inhabile à prendre part au gouvernement, et on eût pu espérer que la vérité se ferait jour dans les esprits.

27 au soir.

Nous avons été voir un vieil ami à Chambon. Cette petite ville, qui m'avait laissé de bons souvenirs, est toujours charmante par sa situation; mais le progrès lui a ôté beaucoup de sa physionomie : on a exhaussé ou nivelé, suivant des besoins sanitaires bien entendus, le rivage de la Vouèze, ce torrent de montagne qui se répandait au hasard dans la ville. De là, beaucoup d'arbres abattus, beaucoup de lignes capricieuses brisées et rectifiées. On n'est plus à même la nature comme autrefois. Le torrent est emprisonné, et comme il n'est pas méchant en ce moment-ci, il paraît d'autant plus triste et humilié. Mon Aurore s'y promène à pied sec là où jadis il passait en grondant et se pressait en flots rapides et clairs. Aujourd'hui des flaques mornes irisées par le savon sont envahies par les laveuses; mais la gorge qui côtoie la ville est toujours fraîche, et les flancs en sont toujours bien boisés. Nous avions envie de passer là quelques jours, c'était même mon projet quand j'ai quitté Nohant. Je m'assure d'une petite auberge adorablement située où en été l'on serait fort bien; mais nos amis ne veulent pas que nous les quittions : le temps se refroidit sensiblement, et ce lieu-ci est particulièrement froid. Je crains pour nos enfans, qui ont été élevées en plaine, la vivacité de cet air piquant. J'ajourne mon projet. Je fais quelques emplettes, et suis étonnée de trouver tant de petites ressources dans une si petite ville. Ces Marchois ont plus d'ingéniosité dans leur commerce, par conséquent dans leurs habitudes, que nos Berrichons.

Notre bien cher ami le docteur Paul Darchy est installé là depuis quelques années. Son travail y est plus pénible que chez nous; mais il est plus fructueux pour lui, plus utile pour les autres. Le paysan marchois semble revenu des sorciers et des remegeux. Il appelle le

médecin, l'écoute, se conforme à ses prescriptions, et tient à honneur de le bien payer. La maison que le docteur a louée est bien arrangée et d'une propreté réjouissante. Il a un petit jardin d'un bon rapport, grâce à un puits profond et abondant qui n'a pas tari et au fumier de ses deux chevaux. Nous sommes tout étonnés de voir des fleurs, des gazons verts, des légumes qui ne sont pas étiolés, des fruits qui ne tombent pas avant d'être mûrs. Ce petit coin de terre bordé de murailles a caché là et conservé le printemps avec l'automne.

Il me vint à l'esprit de dire au docteur : — Cher ami, lorsqu'il y a dix ans la mort me tenait doucement endormie, pourquoi les deux amis fidèles qui me veillaient nuit et jour, toi et le docteur Vergne de Cluis, m'avez-vous arrachée à ce profond sommeil où mon âme me quittait sans secousse et sans déchirement? Je n'aurais pas vu ces jours maudits où l'on se sent mourir avec tout ce que l'on aime, avec son pays, sa famille et sa race!

Il est spiritualiste; il m'eût fait cette réponse : qu'en savez-vous? les âmes des morts nous voient peut-être, peut-être souffrent-elles plus que nous de nos malheurs; — ou celle-ci : elles souffrent d'autre chose pour leur compte; le repos n'est point où est la vie. — Je ne l'ai donc pas grondé de m'avoir conservé la vie, sachant, comme lui, que c'est un mal et un bien dont il n'est pas possible de se débarrasser.

Boussac, 28 septembre.

Nous sommes venus ici ce matin pour apporter du linge et des provisions à notre hôte Sigismond, installé depuis quelques jours comme sous-préfet, tandis que nous occupons avec sa femme et ses enfans sa maison de Saint-Loup, à sept lieues de Boussac. Il espérait que la paix mettrait une fin prochaine à cette situation exceptionnelle, et qu'après avoir fait acte de dévoûment il pourrait donner vite sa démission et retourner à ses champs pour faire ses semailles et oublier à jamais les splendeurs du pouvoir. Il n'en est point ainsi, le voilà rivé à une chaîne : il ne s'agit plus de faire activer les élections et de faire respecter la liberté du vote; il s'agit d'organiser la défense et de maintenir l'ordre en inspirant la confiance. Il serait propre à ce rôle sur un plus grand théâtre, il préfère ce petit coin perdu où il a réellement l'estime et l'affection de tous; mais comme il s'ennuie d'être là sans sa famille! C'est une âme tendre et vivante à toute heure. Aussi nous lui promettons de lui ramener tout son clan, et, puisqu'il est condamné à cet exil, de le partager quelques jours avec lui. Sa femme et ma belle-fille s'occupent donc de notre prochaine installation à Boussac, et je prends deux heures de repos

sur un fauteuil, car nous sommes parties de bonne heure, et depuis quelques nuits une toux nerveuse opiniâtre m'interdit le sommeil.

Il fait très chaud aujourd'hui, le ciel est chargé d'un gros orage. La chambre qui m'est destinée est celle où je me trouve. C'est la seule du château qui ne soit pas glaciale, elle est même très chaude parce qu'elle est petite et en plein soleil. J'essaie d'y dormir un instant les fenêtres ouvertes; mais ma somnolence tourne à la contemplation. Ce vieux manoir des seigneurs de Boussac, occupé aujourd'hui par la sous-préfecture et la gendarmerie, est un rude massif assez informe, très élevé, planté sur un bloc de roches vives presque à pic. La Petite-Creuse coule au fond du ravin et s'enfonce à ma droite et à ma gauche dans des gorges étroites et profondes qui sont, avec leurs arbres mollement inclinés et leurs prairies sinueuses, de véritables Arcadies. En face, le ravin se relève en étages vastes et bien fondus pour former un large mamelon cultivé et couronné de hameaux heureusement groupés. Un troisième ravin coupe vers la gauche le flanc du mamelon, et donne passage à un torrent microscopique qui alimente une gentille usine rustique, et vient se jeter dans la Petite-Creuse. Une route qui est assez étroite et assez propre pour figurer une allée de jardin anglais passe sur l'autre rive, contourne la colline, monte gracieusement avec elle et se perd au loin après avoir décrit toute la courbe de ce mamelon, que couronne le relèvement du mont Barlot avec sa citadelle de blocs légendaires, les fameuses pierres jaumâtres. C'est là qu'il faut aller, la nuit de Noël, pendant la messe, pour surprendre et dompter l'animal fantastique qui garde les trésors de la vieille Gaule. C'est là que les grosses pierres chantent et se trémoussent à l'heure solennelle de la naissance du Christ; apparemment les antiques divinités étaient lasses de leur règne, puisqu'elles ont pris l'habitude de se réjouir de la venue du Messie, à moins que leur danse ne soit un frémissement de colère et leur chant une source de malédiction. Les légendes se gardent bien d'être claires; en s'expliquant, elles perdraient leur poésie.

Le tableau que je contemple est un des plus parfaits que j'aie rencontrés. Il m'avait frappée autrefois lorsque, visitant le vieux château, j'étais entrée dans cette chambre, alors inhabitée, autant que je puis m'en souvenir. Je ne me rappelle que la grande porte-fenêtre vitrée, ouvrant sur un balcon vertigineux dont la rampe en fer laissait beaucoup à désirer. Je m'assure aujourd'hui qu'elle est solide et que l'épaisse dalle est à l'épreuve des stations que je me promets d'y faire. Y retrouverai-je l'enchantement que j'éprouve aujourd'hui? Cette beauté du pays n'est-elle pas due à l'éclat cuivré du soleil qui baisse dans une vapeur de pourpre, à l'entassement

majestueux et comme tragique des nuées d'orage qui, après avoir jeté quelques gouttes de pluie dans le torrent altéré, se replien lourdes et menaçantes sur le mont Barlot? Elles ont l'air de prononcer un refus implacable sur cette terre qui verdit encore un peu, et qui semble condamnée à ne boire que quand le soleil et le vent l'auront tout à fait desséchée; entre ces strates plombées du ciel, les rayons du couchant se glissent en poussière d'or. Les arbres jaunis étincellent, puis s'éteignent peu à peu à mesure que l'ombre gagne; une rangée de peupliers trempe encore ses cimes dans la chaude lumière et figure une rangée de cierges allumés qui expirent un par un sous le vent du soir. Là-bas, dans la fraîche perspective des gorges, les berges des pâturages brillent comme l'émeraude, et les vaches sont en or bruni. Là-haut, les pierres jaumâtres deviennent aussi noires que l'Érèbe, et on distingue leurs ébréchures sur l'horizon en feu. Tout près du précipice que je domine, des maisonnettes montrent discrètement leurs toits blonds à travers les rideaux de feuillage; des travaux neufs, des ponts et chaussées toujours très pittoresques dans les pays accidentés, dissimulent leur blancheur un peu crue sous un reflet rosé, et projettent des ombres à la fois fermes et transparentes sur la coupure hardie des terrains. A la déclivité du ravin, sous le rocher très âpre qui porte le manoir, la terre végétale reparaît en zones étagées où se découpent de petits jardins enclos de haies et remplis de touffes de légumes d'un vert bleu. Tout cela est chatoyant de couleur, et tout cela se fond rapidement dans un demi-crépuscule plein de langueur et de mollesse.

Je me demande toujours pourquoi tel paysage, même revêtu de la magie de l'effet solaire, est inférieur à un autre que l'on traverse par un temps gris et morne. Je crois que la nature des accidens terrestres a rendu ici la forme irréprochable. Le sol rocheux ne présente pas de gerçures trop profondes, bien qu'il en offre partout et ne se repose nulle part. Le granit n'y a pas ces violentes attitudes qui émeuvent fortement dans les vraies montagnes. Les bancs, quoique d'une dureté extrême, ne semblent pas s'être soulevés douloureusement. On dirait qu'une main d'artiste a composé à loisir, avec ces matériaux cruels, un décor de scènes champêtres. Toutes les lignes sont belles, amples dans leur développement; elles s'enchaînent amicalement. Si elles ont à se heurter, elles se donnent assez de champ pour se préparer par d'adorables caprices à changer de mode. La lyre céleste qui a fait onduler ici l'écorce terrestre a passé du majeur au mineur avec une science infinie. Tout semble se construire avec réflexion, s'étager et se développer avec mesure. Quand il faut que les masses se précipitent, elles aiment mieux se

laisser tomber; elles repoussent l'effroi et se disposent pour former des abris au lieu d'abîmes. L'œil pénètre partout, et partout il pénètre sans terreur et sans tristesse. Oui, décidément je crois que, de ce château haut perché, j'aurai sous les yeux, même dans les jours sombres, un spectacle inépuisable.

Tout s'est éteint, on m'appelle pour dîner. Je n'ai pas dormi, j'ai fait mieux, j'ai oublié... Il faut se souvenir du *Dieu des batailles*, prêt à ravager peut-être ce que le Dieu de la création a si bien soigné, et ce que l'homme, son régisseur infatigable, a si gracieusement orné! — Maudit soit le kabyre! Allons-nous recommencer l'âge odieux des sacrifices humains?

29 septembre.

Nous sommes reparties hier soir à neuf heures; nous avons traversé les grandes landes et les bois déserts sans savoir où nous étions. Un brouillard sec, blanc, opaque comme une exhalaison volcanique, nous a ensevelies pendant plusieurs lieues. Mon vieux cocher Sylvain était le seul homme de la compagnie. Ma fille Lina dormait, Léonie s'occupait à faire dormir chaudement son plus jeune fils. Je regardais le brouillard autant qu'on peut voir ce qui empêche de voir. Fatiguée, je continuais à me reposer dans l'oubli du réel. Nous sommes rentrées à Saint-Loup vers minuit, et là Léonie nous a dit qu'elle avait eu peur tout le temps sans vouloir en rien dire. Comme c'est une femme brave autant qu'une vaillante femme, je me suis étonnée. — Je ne sais, me dit-elle, pourquoi je me suis sentie effrayée par ce brouillard et l'isolement. On a maintenant des idées noires qu'on n'avait jamais. On s'imagine que tout homme qui paraîtrait doit être un espion qui prépare notre ruine, ou un bandit chassé des villes qui cherche fortune sur les chemins.

Cette idée m'est quelquefois venue aussi dans ces derniers temps. On a cru que les inutiles et les nuisibles chassés de Paris allaient inonder les provinces. On a signalé effectivement à Nohant un passage de mendians d'allure suspecte et de langage impérieux quelques jours après notre départ; mais tout cela s'est écoulé vite, et jamais les campagnes n'ont été plus tranquilles. C'est peut-être un mauvais signe. Peut-être les bandits, pour trouver à vivre, se sont-ils faits tous espions et pourvoyeurs de l'ennemi. On dit que les trahisons abondent, et on ne voit presque plus de mendians. Il est vrai que la peur des espions prussiens s'est répandue de telle sorte que les étrangers les plus inoffensifs, riches ou pauvres, sont traqués partout, chassés ou arrêtés sans merci. Il ne fait pas bon de quitter *son endroit*, au risque de coucher en prison plus souvent qu'à l'auberge.

Ces terreurs sont de toutes les époques agitées. Mon fils me rappelait tantôt qu'il y a une vingtaine d'années il avait été arrêté à Boussac précisément; j'avais oublié les détails, il les raconte à la veillée. Ils étaient partis trois, juste comme les trois Prussiens vus en imagination ces jours-ci sur les pierres jaumâtres, et c'est aux pierres jaumâtres qu'ils avaient été faire une excursion. Autre coïncidence bizarre, un des deux compagnons de mon fils était Prussien. — Comment? dit Léonie, un Prussien!

— Un Prussien dont l'histoire mérite bien d'être racontée. C'était le docteur M..., qui, à l'âge de dix-neuf ou vingt ans, avait été condamné à être *roué vif* pour cause politique. Les juges voulurent bien, à cause de sa jeunesse, prononcer qu'il serait roué de *haut en bas*. Le roi fit grâce, c'est-à-dire qu'il commua la peine en celle de la prison à perpétuité, et quelle prison! Après dix ans de *carcere duro*, — je ne sais comment cela s'appelle en allemand, — M... fut compris dans une sorte d'amnistie et accepta l'exil avec joie. Il vint en France, où il passa plusieurs années, dont une chez nous, et c'est à cette époque qu'en compagnie de Maurice Sand et d'Eugène Lambert, ce digne et cher ami faillit encore tâter de la prison... à Boussac! A cette époque-là, on ne songeait guère aux Prussiens. Une série inexpliquée d'incendies avait mis en émoi, on s'en souvient, une partie de la France. On voyait donc partout des incendiaires et on arrêtait tous les passans. Justement M... avait sur lui un guide du voyageur, et les deux autres prenaient des croquis tout le long du chemin. Ils avaient tiré de leurs sacoches un poulet froid, un pain et une bouteille de vin; ils avaient déjeuné sur la grosse pierre du mont Barlot, ils avaient même allumé un petit feu de bruyères pour invoquer les divinités celtiques, et Lambert y avait jeté les os du poulet pour faire honneur, disait-il, aux mânes du grand chef que l'on dit enseveli sous la roche. On les observait de loin, et, comme ils rentraient pour coucher à leur auberge, ils furent appréhendés par six bons gendarmes et conduits devant le maire, qui en reconnaissant mon fils se mit à rire. Il n'en eut pas moins quelque peine à délivrer ses compagnons; les bons gendarmes étaient de mauvaise humeur. Ils objectaient que le maire pouvait bien reconnaître un des suspects, mais qu'il ne pouvait répondre des deux autres. Je crois que le sous-préfet dut s'en mêler et les prendre sous sa protection.

J'ai enfin dormi cette nuit. L'orage a passé ici sans donner une goutte d'eau, tout est plus sec que jamais. L'eau à boire devient tous les jours plus rare et plus trouble. Le soleil brille toujours plus railleur, et le vent froid achève la besogne. Ce climat-ci est sain, mais il me fait mal à moi; j'adore les hauteurs, mais je ne puis vivre

que dans les creux abrités. Peut-être aussi l'eau devient-elle malfaisante, tous mes amis me trahissent, car j'aime l'eau avec passion, et le vin me répugne.

Nous lisons tout au long la relation de Jules Favre, son entrevue avec M. de Bismarck. C'est une belle page d'histoire; c'est grand, c'est ému; puis le talent du narrateur aide à la conviction. Bien dire, c'est bien sentir. Il n'y a donc pas de paix possible. Une voix forte crie dans le haut de l'âme : « il faut vaincre; » une voix dolente gémit au fond du cœur : « il faut mourir ! »

30 septembre.

Les enfans nous forcent à paraître tranquilles. Ils jouent et rient autour de nous. Aurore vient prendre sa leçon, et pour récompense elle veut que je lui raconte des histoires de fées. Elle n'y croit pas, les enfans de ce temps-ci ne sont dupes de rien; mais elle a le goût littéraire, et l'invention la passionne. Je suis donc condamnée à composer pour elle chaque jour pendant une heure ou deux les romans les plus inattendus et les moins digérés. Dieu sait si je suis en veine! L'imagination est morte en moi, et l'enfant est là qui questionne, exige, réveille la défunte à coups d'épingle. L'amusement de nos jours paisibles me devient un martyre. Tout est douleur à présent, même ce délicieux tête-à-tête avec l'enfance qui retrempe et rajeunit la vieillesse. N'importe, je ne veux pas que la bien-aimée soit triste, ou que, livrée à elle-même, elle pense plus que son âge ne doit penser. Je me fais aider un peu par elle en lui demandant ce qu'elle voit dans ce pays de rochers et de ravins, qui ressemble si peu à ce qu'elle a vu jusqu'à présent. Elle y place des fées, des enfans qui voyagent sous la protection des bons esprits, des animaux qui parlent, des génies qui aiment les animaux et les enfans. Il faut alors raconter comme quoi le loup n'a pas mangé l'agneau qui suivait la petite fille, parce qu'une fée très blonde est venue enchaîner le loup avec un de ses cheveux qu'il n'a jamais pu briser. Une autre fois il faut raconter comment la petite fille a dû monter tout en haut de la montagne pour secourir une fourmi blanche qui lui était apparue en rêve, et qui lui avait fait jurer de venir la sauver du bec d'une hirondelle rouge fort méchante. Il faut que le voyage soit long et circonstancié, qu'il y ait beaucoup de descriptions de plantes et de cailloux. On demande aussi du comique. Les nains de la caverne doivent être fort drôles. Heureusement l'avide écouteuse se contente de peu. Il suffit que les nains soient tous borgnes de l'œil droit comme les calenders des *Mille et une Nuits*, ou que les sauterelles de la lande soient toutes boiteuses de la jambe gauche, pour que l'on rie aux éclats. Ce beau rire sonore et frais

est mon paiement; l'enfant voit quelquefois des larmes dans mes yeux, mais, comme je tousse beaucoup, je mets tout sur le compte d'un rhume que je n'ai pas.

Encore une fois, nous sommes au pays des légendes. J'aurais beau en fabriquer pour ma petite-fille, les gens d'ici en savent plus long. Ce sont les facteurs de la poste qui, après avoir distribué les choses imprimées, rapportent les *on dit* du bureau voisin. Ces *on dit*, passant de bouche en bouche, prennent des proportions fabuleuses. Un jour nous avons tué d'un seul coup trois cent mille Prussiens; une autre fois le roi de Prusse est fait prisonnier; mais la croyance la plus fantastique et la plus accréditée chez le paysan, c'est que son empereur a été trahi à Sedan par ses généraux, *qui étaient tous républicains!*

1er octobre 1870.

Je suis tout à fait malade, et mon bon Darchy arrive en prétendant comme toujours qu'il vient par hasard. Mes enfans l'ont averti, et, pour ne pas les contrarier, je feins d'être dupe. Au reste, sitôt que le médecin arrive, la peur des médicamens fait que je me porte bien. Il sait que je les crains et qu'ils me sont nuisibles. Il me parle régime, et je suis d'accord avec lui sur les soins très simples et très rationnels qu'on peut prendre de soi-même; mais le moyen de penser à soi à toute heure dans le temps où nous sommes!

Nous faisons nos paquets. Léonie transporte toute sa maison à Boussac. Ce sera l'arrivée d'une *smala*.

Boussac, dimanche 2 octobre.

C'est une smala en effet. Sigismond nous attend les bras ouverts au seuil du château; ce seuil est une toute petite porte ogivale, fleuronnée, qui ouvre l'accès du gigantesque manoir sur une place plantée d'arbres et des jardins abandonnés. Notre aimable hôte a travaillé activement et ingénieusement à nous recevoir. La sous-préfecture n'avait que trois lits, peu de linge et de la vaisselle cassée. Des personnes obligeantes ont prêté ou loué le nécessaire, nous apportons le reste. On prend possession de ce bizarre séjour, ruiné au dehors, rajeuni et comfortable au dedans.

Comfortable en apparence! Il y a une belle salle à manger où l'on gèle faute de feu, un vaste salon assez bien meublé où l'on grelotte au coin du feu, des chambres immenses qui ont bon air, mais où mugissent les quatre vents du ciel. Toutes les cheminées fument. On est très sensible aux premiers froids du soir après ces journées de soleil, et nous disons du mal des châtelains du temps passé, qui amoncelaient tant de pierres pour être si mal abrités; mais on n'a

pas le temps d'avoir froid. Sigismond attend demain Nadaud, qui a donné sa démission de préfet de la Creuse, et qui est désigné comme candidat à la députation par le parti populaire et le parti républicain du département. Il représente, dit-on, les deux nuances qui réunissent ici, au lieu de les diviser, les ouvriers et les bourgeois avancés. Sigismond a fait en quelques jours un travail prodigieux. Il a fait déblayer la salle des gardes, qui était abandonnée à tous les animaux de la création, où les chouettes trônaient en permanence dans les bûches et les immondices de tout genre entassées jusqu'au faîte. On ne pouvait plus pénétrer dans cette salle, qui est la plus vaste et la plus intéressante du château. Elle est à présent nettoyée et parfumée de grands feux de genévrier allumés dans les deux cheminées monumentales surmontées de balustrades découpées à jour. Le sol est sablé. Une grande estrade couverte de tapis attend l'orateur, des fauteuils attendent les dignitaires de l'endroit. Toute la garde nationale peut être à l'abri sous ce plafond à solives noircies. Nous visitons ce local, qui ne nous avait jamais été ouvert, et qui est un assez beau vestige de la féodalité. Il est bâti comme au hasard ainsi que tout le château, où les notions de symétrie paraissent n'avoir jamais pénétré. Le carré est à angles inégaux, le plafond s'incline en pente très sensible. Les deux cheminées sont dissemblables d'ornemens, ce qui n'est point un mal; l'une occupe le fond, l'autre est située sur le côté, dont on n'a nullement cherché le milieu. Les portes sont, comme toujours, infiniment petites, eu égard à la dimension du vaisseau. Les fenêtres sont tout à fait placées au hasard. Malgré ces vices volontaires ou fortuits de construction, l'ensemble est imposant, et porte bien l'empreinte de la vie du moyen âge. Une des cheminées qui a cinq mètres d'ouverture et autant d'élévation présente une singularité. Sous le manteau, près de l'âtre, s'ouvre un petit escalier qui monte dans l'épaisseur du mur. Où conduisait-il? Au bout de quelques marches, il rencontre une construction plus récente qui l'arrête.

3 octobre.

Ma petite chambre, si comfortable en apparence, est comme les autres lézardée en mille endroits. Dans le cabinet de toilette, le vent éteint les bougies à travers les murs. L'alcôve seule est assez bien close, et j'y dors; enfin le changement me réussit toujours.

Dans la nuit pourtant je me rappelle que j'ai oublié au salon une lettre à laquelle je tiens. Le salon est là, au bout d'un petit couloir sombre. J'allume une bougie, j'y pénètre. Je referme la porte derrière moi sans la regarder. Je trouve sur la cheminée l'objet cherché. Le grand feu qu'on avait allumé dans la soirée continue de brûler,

et jette une vive lueur. J'en profite pour regarder à loisir les trois panneaux de tapisserie du xve siècle qui sont classés dans les monumens historiques. La tradition prétend qu'ils ont décoré la tour de Bourganeuf durant la captivité de Zizime. M. Adolphe Joanne croit qu'ils représentent des épisodes du roman de *la Dame à la licorne*. C'est probable, car la licorne est là, non *passante* ou *rampante* comme une pièce d'armoirie, mais donnant la réplique, presque la patte, à une femme mince, richement et bizarrement vêtue, qu'escorte une toute jeune fillette aussi plate et aussi mince que sa patronne. La licorne est blanche et de la grosseur d'un cheval. Dans un des tableaux, la dame prend des bijoux dans une cassette; dans un autre, elle joue de l'orgue; dans un troisième, elle va en guerre, portant un étendard aux plis cassans, tandis que la licorne tient sa lance en faisant la belle sur son train de derrière. Cette dame blonde et ténue est très mystérieuse, et tout d'abord elle a présenté hier à ma petite-fille l'aspect d'une fée. Ses costumes très variés sont d'un goût étrange, et j'ignore s'ils ont été de mode ou s'ils sont le fait du caprice de l'artiste. Je remarque une aigrette élevée qui n'est qu'un bouquet des cheveux rassemblés dans un ruban, comme une queue à pinceau plantée droit sur le front. Si nous étions encore sous l'empire, il faudrait proposer cette nouveauté aux dames de la cour, qui ont cherché avec tant de passion dans ces derniers temps des innovations désespérées. Tout s'épuisait, la fantaisie du costume comme les autres fantaisies. Comment ne s'est-on pas avisé de la queue de cheveux menaçant le ciel? Il faut venir à Boussac, le plus petit chef-lieu d'arrondissement qui soit en France, pour découvrir ce moyen de plaire. En somme, ce n'est pas plus laid que tant de choses laides qui ont régné sans conteste, et d'ailleurs l'harmonie de ces tons fanés de la tapisserie rend toujours agréable ce qu'elle représente.

Ayant assez regardé la fée, je veux retourner à ma chambre. Le salon a cinq portes bien visibles. Celle que j'ouvre d'abord me présente les rayons d'une armoire. J'en ouvre une autre et me trouve en présence de sa majesté Napoléon III, en culotte blanche, habit de parade, la moustache en croc, les cheveux au vent, le teint frais et l'œil vif : âge éternel, vingt-cinq ans. C'est le portrait officiel de toutes les administrations secondaires. La peinture vaut bien cinquante francs, le cadre un peu plus. Ce portrait ornait le salon. C'est le sous-préfet sortant qui, au lendemain de Sedan, a eu peur d'exciter les passions en laissant voir l'image de son souverain. Sigismond voulait la remettre à son clou, disant qu'il n'y a pas de raison pour détruire un portrait historique; mais celui-ci est si mauvais et si menteur qu'il ne mérite pas d'être gardé, et je lui ai conseillé de

le laisser où l'a mis son prédécesseur, c'est-à-dire dans un passage où personne ne lui dira rien. En attendant, ce portrait n'est pas placé dans la direction de ma chambre, et je referme la porte entre lui et moi. La troisième porte conduit à l'escalier en vis qui remplit la tour pentagonale. La quatrième donne sur la salle à manger; la cinquième mène à la chambre de mon fils. Me voilà stupéfaite, cherchant une sixième porte dont je ne devine pas l'emplacement et qui doit être la mienne. Le château serait-il enchanté? Après bien des pas perdus dans cette grande salle, je découvre enfin une porte invraisemblablement placée dans la boiserie sur un des pans de la profonde embrasure d'une fenêtre, et je me réintègre dans mon appartement sans autre aventure.

A neuf heures, on déjeune avec Nadaud, que Sigismond a été chercher dès sept heures au débarcadère de La Vaufranche. Je l'avais vu, il y a quelques années, lors d'un voyage qu'il fit en France. Il a vieilli, ses cheveux et sa barbe ont blanchi, mais il est encore robuste. C'est un ancien maçon, élevé comme tous les ouvriers, mais doué d'une remarquable intelligence. Doux, grave et ferme, exempt de toute mauvaise passion, il fut élu en 1848 à la constituante par ses compatriotes de la Creuse. En Berry, comme partout, ce que l'on dédaigne le plus, c'est le voisin. Aussi a-t-on fort mauvaise opinion chez nous du Marchois. On l'accuse d'être avide et trompeur; mais on reconnaît que, quand il est bon et sincère, il ne l'est pas à demi. Nadaud est un bon dans toute la force du mot. Exilé en 1852, il passa en Angleterre, où il essaya de reprendre la truelle; mais les maçons anglais lui firent mauvais accueil et lui surent méchant gré de proscrire de ses habitudes l'ivresse et le pugilat. Ils se méfièrent de cet homme sobre, recueilli dans un silence modeste, dont ils ne comprenaient d'ailleurs pas la langue. Ils comprenaient encore moins le rôle qu'il avait joué en France; ils lui eussent volontiers cherché querelle. Il se retira dans une petite chambre pour apprendre l'anglais tout seul. Il l'apprit si bien qu'en peu de temps il le parla comme sa propre langue, et ouvrit des cours d'histoire et de littérature française en anglais, s'instruisant, se faisant érudit, critique et philosophe avec une rapidité d'intuition et un acharnement de travail extraordinaires chez un homme déjà mûr. Sa dignité intérieure rayonne doucement dans ses manières, qui sont celles d'un vrai *gentleman*. Il ne dit pas un mot, il n'a pas une pensée qui soient entachés d'orgueil ou de vanité, de haine ou de ressentiment, d'ambition ou de jalousie. Il est naïf comme les gens sincères, absolu comme les gens convaincus. On peut le prendre pour un enfant quand il interroge, on sent revenir la supériorité de nature quand il répond. Il était arrivé d'Angleterre en habit de professeur : il a

repris le paletot de l'ouvrier; mais ce n'est ni un ouvrier ni un monsieur comme l'entend le préjugé : c'est un homme, et un homme rare qu'on peut aborder sans attention, qu'on ne quitte pas sans respect.

Boussac étant une des stations de sa tournée électorale, c'est pour le mettre en rapport avec les hommes du pays que Sigismond a préparé la grande salle aux gardes. Boussac y entasse ses mille cinquante habitans; les gens de la campagne affluent sur la place du château, qui domine le ravin; les enfans grimpent sur les balustrades vertigineuses. Tous les maires des environs sont plus ou moins assis à l'intérieur. Les pompiers sont sous les armes, la garde nationale, organisée tant bien que mal, maintient l'ordre, et Nadaud parle d'une voix douce qui se fait bien entendre. Il est timide au début, il se méfie de lui-même; il m'avait fait promettre de ne pas l'écouter, de ne pas le *voir* parler. J'ai tenu parole. Il est venu ensuite causer avec moi dans ma chambre. C'est dans l'intimité qu'on se connaît, et je crois maintenant que je le connais bien. Il est digne entre les plus dignes de représenter les bonnes aspirations du peuple et du tiers. Nous nous sommes résumés ainsi : n'ayons pas d'illusions qui passent, ayons la foi qui demeure.

A trois heures, on l'a convoqué à une nouvelle séance publique. Tout le monde des environs n'était pas arrivé pour la première, et les gens de l'endroit voulaient encore entendre et comprendre. Il leur parlait une langue ancienne qui leur paraissait nouvelle, bravoure, dévoûment et sacrifice; il n'était plus question de cela depuis vingt ans. On ne parlait que du rendement de l'épi et du prix des bestiaux. « Il faut savoir ce que veut de nous cet homme qui est un pauvre, un rien du tout, comme nous, et qui ne paraît pas se soucier de nos petits intérêts. » Je n'ai pas assisté non plus à la reprise de cet enseignement de famille; Sigismond me le raconte. La première audition avait été attentive, étonnée, un peu froide. Nadaud parle mal au commencement; il a un peu perdu l'habitude de la langue française, les mots lui viennent en anglais, et pendant quelques instans il est forcé de se les traduire à lui-même. Cet embarras augmente sa timidité naturelle; mais peu à peu sa pensée s'élève, l'expression arrive, l'émotion intérieure se révèle et se communique. Il a donc gagné sa cause ici, et l'on s'en va en disant : « C'est un homme *tout à fait bien.* » Simple éloge, mais qui dit tout.

Le soir venu, il remonte en voiture avec Sigismond et une escorte improvisée de garde nationale à cheval. Les pompiers et les citoyens font la haie avec des flambeaux. On se serre les mains; Nadaud prononce encore quelques paroles affectueuses et d'une courtoisie recherchée. La voiture roule, les cavaliers piaffent; ceux

qui restent crient *vive l'ouvrier!* La noire façade armoriée du manoir de Jean de Brosse ne s'écroule pas à ce cri nouveau du XIXe siècle. Les chouettes, stupéfiées par la lumière, reprennent silencieusement leur ronde dans la nuit grise.

4 octobre.

En somme, nous avons parlé doctrine et nullement politique. Est-il, ce que les circonstances réclament impérieusement, un homme pratique? Je ne sais. Je ne serais pas la personne capable de le juger. Les opinions sont si divisées qu'en voulant faire pour le mieux on doit se heurter à tout et peut-être heurter tout le monde.

Le beau temps, qui est aujourd'hui synonyme de temps maudit, continue à tout dessécher. L'eau est encore plus rare ici qu'à Saint-Loup; on va la chercher à une demi-lieue sur une côte rocheuse où les chevaux ont grand' peine à monter et à descendre les tonneaux. Nous l'économisons, quoiqu'elle ne le mérite guère; elle est blanche et savonneuse.

Promenade dans les ravins. Je craignais de les trouver moins jolis d'en bas que d'en haut. Ils sont charmans partout et à toute heure : c'est un adorable pays. Après avoir longé la rivière, nous avons remonté au manoir par un escalier étourdissant : une centaine de mètres en zigzag, tantôt sur le roc, tantôt sur des gradins de terre soutenus par des planches, tantôt sur de vieilles dalles avec une sorte de rampe; ailleurs un fil de fer est tendu d'un arbre à l'autre en cas de vertige. A chaque étage, de belles croupes de rocher ou de petits jardins en pente rapide, des arbres de temps en temps faisant berceau sur l'abîme. Ces gentils travaux sont, je crois, l'ouvrage des gendarmes, qui vivent dans une partie réservée du château et se livrent au jardinage et à l'élevage des lapins. Ce sont peut-être les mêmes gendarmes qui ont autrefois arrêté Maurice. Quoi qu'il en soit, nous vivons aujourd'hui en bons voisins, et ils nous permettent d'admirer leurs légumes. Mes petites-filles grimpent très bien et sans frayeur cette échelle au flanc du précipice. Moi je m'en tire encore bien, mais je suis éprouvée par cet air trop vif. On ne place pas impunément son nid, sans transition, à trois cents mètres plus haut que d'habitude.

Nous avons fait une trouvaille au fond du ravin. Sous un massif d'arbres, il y a à nos pieds une maisonnette rouge que nous ne voyions pas; c'est un petit établissement de bains, très rustique, mais très propre. Outre l'eau de la Creuse, qui n'est pas tentante en ce moment, la bonne femme qui dirige toute seule son exploitation possède un puits profond et abondant encore; l'eau est belle et claire. Nous nous faisons une fête de nous y plonger demain;

nous n'espérions pas ce bien-être à Boussac. Ces Marchois nous sont décidément très supérieurs.

5 octobre.

Grâce au bain, à la belle vue et surtout aux excellens amis qui nous comblent de soins et d'affection, nous resterions volontiers ici à attendre la fin de l'épidémie, qui ne cesse pas à Nohant : les nouvelles que nous en recevons sont mauvaises; mais nous avons un homme avec nous, un homme inoccupé qui veut retourner au moins à La Châtre pour n'avoir pas l'air de fuir le danger commun. Puisque le danger approche, il voulait nous mener, mère, femme et enfans, dans le midi; nous disions oui, pensant qu'il y viendrait avec nous, et attendrait là qu'on le rappelât au pays en cas de besoin. Par malheur, les événemens vont vite, et quiconque s'absente en ce moment a l'air de déserter. Comme à aucun prix nous ne voulons le quitter avant qu'on ne nous y oblige, nous renonçons au midi, et nous nous occupons, par correspondance, de louer un gîte quelconque à La Châtre.

6 octobre.

A force d'être poète à Boussac, on est très menteur; on vient nous dire ce matin que la peste noire est dans la ville, la variole purpurale, celle qui nous a fait quitter Nohant. On s'informe; la nouvelle fait des petits. Il y a des cadavres exposés devant toutes les portes; c'est là, — à deux pas, vous verrez bien ! — Maurice ne voit rien, mais il s'inquiète pour nous et veut partir. Comme nous comptions partir en effet dimanche, je consens, et je reboucle ma malle; mais Sigismond nous traite de fous, il interroge le maire et le médecin. Personne n'est mort depuis huit jours, et aucun cas de variole ne s'est manifesté. Je défais ma malle, et j'apprends une autre nouvelle tout aussi vraie, mais plus jolie. La nuit dernière, trois revenans, toujours trois, sont venus chanter sur le petit pont de planches qui est juste au-dessous de ma fenêtre, et que je distingue très bien par une éclaircie des arbres; ils ont même fait entendre, assure-t-on, une très belle musique. Et moi qui n'ai rien vu, rien entendu! J'ai dormi comme une brute, au lieu de contempler une scène de sabbat par un si beau clair de lune, et dans un site si bien fait pour attirer les ombres!

7 octobre.

Promenade à Chissac, c'est le domaine de Sigismond, dans un pays charmant. Prés, collines et torrens. La face du mont Barlot, opposée à celle que nous voyons de Boussac, ferme l'horizon. Nous

suivons les déchirures d'un petit torrent perdu sous les arbres, et nous faisons une bonne pause sous des noyers couverts de mésanges affairées et jaseuses que nous ne dérangeons pas de leurs occupations. Ce serait un jour de bonheur, si l'on pouvait être heureux à présent. Est-ce qu'on le sera encore? Il me semble qu'on ne le sera plus ; on aura perdu trop d'enfans, trop d'amis ! — Et puis on s'aperçoit qu'on pense à tout le monde comme à soi-même, que tout nous est famille dans cette pauvre France désolée et brisée!

Les nouvelles sont meilleures ce soir. Le midi s'apaise, et sur le théâtre de la guerre on agit, on se défend. Et puis le temps a changé, les idées sont moins sombres. J'ai vu, à coup sûr, de la pluie pour demain dans les nuages, que j'arrive à très bien connaître dans cette immensité de ciel déployée autour de nous. L'air était souple et doux tantôt; à présent, un vent furieux s'élève : c'est le vent d'ouest. Il nous détend et nous porte à l'espérance.

8 octobre.

La tempête a été superbe cette nuit. D'énormes nuages effarés couraient sur la lune, et le vent soufflait sur le vieux château comme sur un navire en pleine mer. Depuis Tamaris, où nous avons essuyé des tempêtes comparables à celle-ci, je ne connaissais plus la voix de la bourrasque. A Nohant, dans notre vallon, sous nos grands arbres, nous entendons mugir; mais ici c'est le rugissement dans toute sa puissance, c'est la rage sans frein. Les grandes salles vides, délabrées et discloses, qui remplissent la majeure partie inhabitée du bâtiment, servent de soufflets aux orgues de la tempête, les tours sont les tuyaux. Tout siffle, hurle, crie ou grince. Les jalousies de ma chambre se défendent un instant; bientôt elles s'ouvrent et se referment avec le bruit du canon. Je cherche une corde pour les empêcher d'être emportées dans l'espace. Je reconnais que je risque fort de les suivre en m'aventurant sur le balcon. J'y renonce, et comme tout désagrément qu'on ne peut empêcher doit être tenu pour nul, je m'endors profondément au milieu d'un vacarme prodigieusement beau.

Nous faisons nos paquets, et nous partons demain sans savoir si nous trouverons un gîte à La Châtre. Les lettres mettent trois ou quatre jours pour faire les dix lieues qui nous séparent de notre ville. Ce n'est pas que la France soit déjà désorganisée par les nécessités de la guerre, cela a toujours été ainsi, et on ne saura jamais pourquoi. — Ce soir, je dis adieu de ma fenêtre au ravissant pays de Boussac et à ses bons habitans, qui m'ont paru, ceux que j'ai vus, distingués et sympathiques. J'ai passé trois semaines dans ce pays creusois, trois semaines des plus amères de ma vie, sous le

coup d'événemens qui me rappellent Waterloo, qui n'ont pas la grandeur de ce drame terrible, et qui paraissent plus effrayans encore. Toute une vie collective remise en question! — On dit que cela peut durer longtemps encore. L'invasion se répand, rien ne semble préparé pour la recevoir. Nous tombons dans l'inconnu, nous entrons dans la phase des jours sans lendemain; nous nous faisons l'effet de condamnés à mort qui attendent du hasard le jour de l'exécution, et qui sont pressés d'en finir parce qu'ils ne s'intéressent plus à rien. Je ne sais si je suis plus faible que les autres, si l'inaction et un état maladif m'ont rendue lâche. J'ai fait bon visage tant que j'ai pu; je me suis abstenue de plaintes et de paroles décourageantes, mais je me suis sentie, pour la première fois depuis bien des années, sans courage intérieur. Quand on n'a affaire qu'à soi-même, il est facile de ne pas s'en soucier, de s'imposer des fatigues, des sacrifices, de subir des contrariétés, de surmonter des émotions. La vie ordinaire est pleine d'incidens puérils dont on apprend avec l'âge à faire peu de cas; on est trahi ou leurré, on est malade, on échoue dans de bonnes intentions, on a des séries d'ennuis, des heures de dégoût. Que tout cela est aisé à surmonter! On vous croit stoïque parce que vous êtes patient, vous êtes tout simplement lassé de souffrir des petites choses. On a l'expérience du peu de durée, l'appréciation du peu de valeur de ces choses; on se détache des biens illusoires, on se réfugie dans une vie expectante, dans un idéal de progrès dont on se désintéresse pour son compte, mais dont on jouit pour les autres dans l'avenir. Oui, oui, tout cela est bien facile et n'a pas de mérite. Ce qu'il faudrait, c'est le courage des grandes crises sociales, c'est la foi sans défaillance, c'est la vision du beau idéal remplaçant à toute heure le sens visuel des tristes choses du présent; mais comment faire pour ne pas souffrir de ce qui est souffert dans le monde, à un moment donné, avec tant de violence et dans de telles proportions? Il faudrait ne point aimer, et il ne dépend pas de moi de n'avoir pas le cœur brisé.

En changeant de place et de milieu, vais-je changer de souffrance comme le malade qui se retourne dans son lit? Je sais que je retrouverai ailleurs d'excellens amis. Je regrette ceux que je quitte avec une tendresse effrayée, presque pusillanime. Il semble à présent, quand on s'éloigne pour quelques semaines, qu'on s'embrasse pour la dernière fois, et comme il est dans la nature de regretter les lieux où l'on a souffert, je regrette le vieux manoir, le dur rocher, le torrent sans eau, le triste horizon des pierres jaumâtres, le vent qui menace de nous ensevelir sous les ruines, les oiseaux de nuit qui pleurent sur nos têtes, et les revenans qui auraient peut-être fini par se montrer.

La Châtre, 9 octobre.

J'ai quitté mes hôtes le cœur gros. Je n'ai jamais aimé comme à présent; j'avais envie de pleurer. Ils sont si bons, si forts, si tendres, ces deux êtres qui ne voulaient pas nous laisser partir! Leur courage, leurs beaux momens de gaîté nous soutenaient. — Leur famille et la nôtre ne faisaient qu'une, les enfans étaient comme une richesse en commun. Pauvres chers enfans! cent fois par jour, on se dit : Ah! s'ils n'étaient pas nés! si j'étais seul au monde, comme je serais vite consolé par une belle mort de cette mort lente dont nous savourons l'amertume! — Toujours cette idée de mourir pour ne plus souffrir se présente à l'esprit en détresse. Pourquoi cette devise de la sagesse antique : plutôt souffrir que mourir? Est-ce une raillerie de la faiblesse humaine qui s'attache à la vie en dépit de tout? Est-ce un précepte philosophique pour nous prouver que la vie est le premier des biens? — Moi, j'en reviens toujours à cette idée, qu'il est indifférent et facile de mourir quand on laisse derrière soi la vie possible aux autres, mais que mourir avec sa famille, son pays et sa race, est une épreuve au-dessus du stoïcisme.

Nous revenons dans l'Indre avec la pluie. D'autres bons amis nous donnent l'hospitalité. Mon vieux Charles et sa femme nous ouvrent les bras. Ils ne sont point abattus; ils fondent leur espérance sur le gouvernement. Moi, j'espère peu de la province et de l'action possible de ce gouvernement, qui n'a pas la confiance de la majorité. Il faut bien ouvrir les yeux, le pays n'est pas républicain. Nous sommes une petite fraction partout, même à Paris, où le sentiment bien entendu de la défense fait taire l'opinion personnelle. Si cette admirable abnégation amène la délivrance, c'est le triomphe de la forme républicaine; on aura fait cette dure et noble expérience de se gouverner soi-même et de se sauver par le concours de tous; — mais Paris peut-il se sauver seul? et si la France l'abandonne!... on frémit d'y penser.

GEORGE SAND.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LE CHRISTIANISME

DE SÉNÈQUE

Sénèque et saint Paul, étude sur les rapports supposés entre le philosophe et l'apôtre, par Charles Aubertin; 1 vol. in-8°, Paris.

Voilà plus de trois siècles qu'on discute pour savoir si Sénèque a connu saint Paul, et qu'on cherche à retrouver l'influence de l'apôtre dans les doctrines du philosophe. Après une si longue polémique, le débat, à ce qu'il semble, devrait être vidé; mais c'est le propre de ces luttes auxquelles les croyances religieuses sont mêlées d'être éternelles : on n'y remporte jamais de victoire définitive, et la bataille est toujours à recommencer. C'est ainsi que cette légende qui fait de Sénèque un disciple fidèle de saint Paul, combattue au XVIIe siècle par des prêtres savans et éclairés, comme Baronius et Bellarmin, condamnée par le silence de Bossuet et le dédain de Malebranche, et qu'on regardait comme tout à fait détruite, a subitement refleuri de nos jours. De Maistre l'a soutenue avec cette intrépidité d'affirmation qui lui tient souvent lieu de preuves, et qui a fait école après lui. « Je me tiens sûr, écrit-il, que Sénèque a connu saint Paul, comme je le suis que vous m'écoutez en ce moment. » C'est aussi l'opinion de l'abbé Greppo, et il l'a défendue avec une érudition ingénieuse, mais qui, par malheur, est portée à croire trop facilement. Après lui, M. Amédée Fleury a consacré à la même thèse un long ouvrage où tous les argumens, bons et mauvais, sont entassés avec peu de critique. Enfin tout récemment M. de Rossi, dans ses explorations des catacombes, a cru

trouver quelques raisons nouvelles d'adopter cette ancienne tradition, et a essayé de la rajeunir.

C'est à tous ces travaux que veut répondre M. Aubertin. Son livre avait déjà paru, il y a quelques années, sous la forme d'une thèse de doctorat qui fut bien accueillie de la Faculté des lettres de Paris. Il l'a repris, complété, et en a fait une œuvre savante et solide. Peut-être même trouvera-t-on qu'elle est trop complète, et que c'est faire trop d'honneur à certaines affirmations que de les discuter; mais M. Aubertin ne voulait pas qu'on pût lui reprocher de rien omettre, et il a tenu à ne laisser aucun argument sans réponse. C'est un excellent guide à suivre pour reprendre à notre tour une question qui mérite d'être étudiée avec soin, car elle intéresse à la fois l'histoire de la philosophie romaine et celle des origines du christianisme.

I.

Les pères de l'église des trois premiers siècles n'ont jamais rien dit des rapports de Sénèque et de saint Paul, quoiqu'il leur fût très naturel d'en parler lorsqu'ils célébraient les grandes actions de l'apôtre, et qu'ils énumeraient ses conquêtes. Sénèque est pour eux un philosophe comme un autre, et son nom, quand ils le citent, n'est pas entouré de plus de respect que celui de Cicéron et de Platon. Tertullien seul, en parlant de lui, emploie une expression qui peut d'abord sembler équivoque. « Il est souvent des nôtres, dit-il, *Seneca sæpe noster;* » mais ces paroles veulent simplement dire que par momens ses opinions se rapprochent du christianisme, et c'est dans le même sens que saint Justin appelle Héraclite et Socrate des chrétiens. Il est pourtant probable que dès cette époque plus d'un fidèle, frappé, comme Tertullien, de l'élévation morale, des beaux élans d'humanité, de l'accent religieux de Sénèque, s'est pris à regretter qu'il n'ait pas connu l'Évangile. Avec quelle ardeur n'aurait-il pas embrassé le christianisme, lui qui semblait l'avoir pressenti! On ne doutait pas, avec Lactance, « qu'il ne fût devenu l'adorateur du vrai Dieu, si on lui avait appris à l'être. » L'imagination se plaisait à compléter une conversion qui paraissait plus qu'à demi faite, et, comme on croyait voir chez lui une sympathie secrète pour la nouvelle religion, on cherchait instinctivement quelque moyen de le mettre en rapport avec elle. Il se trouvait précisément que l'apôtre des gentils, celui qui s'était adressé un jour à l'aréopage et avait annoncé Jésus dans la cité des philosophes, avait vécu et prêché à Rome du vivant de Sénèque. Rien n'était plus facile que de supposer qu'ils s'étaient rencontrés, entretenus, et de mettre ainsi

en présence, dans leurs plus nobles représentans, la sagesse antique et la foi nouvelle. Ce rapprochement était naturel, il devait s'offrir de lui-même aux esprits éclairés qui, tout en devenant chrétiens, avaient conservé quelque goût pour l'ancienne philosophie; mais, s'il a été essayé à ce moment, ce que nous ignorons, ce n'était sans doute encore qu'un roman et qu'un rêve. Au IVe siècle, on en fit une réalité.

Un grand changement venait alors de se produire dans l'église : de persécutée, elle était devenue triomphante; Constantin et Théodose en avaient fait la religion de l'empire, et cette situation lui donnait d'autres préoccupations. Comme tous ceux qui arrivent à une fortune subite, elle devait nécessairement éprouver le désir d'ennoblir un peu ses origines. Quand elle était pauvre et proscrite, les sages du paganisme qui la combattaient paraissaient surpris de voir que ses docteurs s'adressaient à tout le monde, et ils leur reprochaient comme un crime de chercher à faire des prosélytes parmi les plus pauvres gens. « Voulez-vous savoir comment ils s'expriment, disait Celse, un de ses plus grands ennemis, voici leurs paroles : qu'aucun savant, aucun sage, aucun homme instruit ne vienne à nous; mais, s'il y a quelque part un rustre, un sot, un homme de rien, qu'il arrive avec confiance. » C'était donc de la lie du peuple, des esclaves ignorans, des femmes crédules, « des tisserands, des foulons, des cordonniers, » que se formait cette nation de ténèbres, ennemie de la science et du jour (*latebrosa et lucifuga natio*). Quel scandale pour ces philosophes qui ne songeaient guère à gagner que les lettrés et les riches, et qui avaient horreur de la foule! Le christianisme répondit d'abord avec fierté à ces attaques. Loin de rougir de cet apostolat populaire, il s'en faisait gloire; il trouvait que les foulons et les cordonniers méritaient d'être sauvés comme les autres, et Tertullien allait jusqu'à proclamer qu'ils étaient les mieux disposés à recevoir la vérité nouvelle. « Je ne m'adresse pas, disait-il, à ceux qui sont formés dans les écoles, exercés dans les bibliothèques, qui viennent rejeter devant nous les restes mal digérés d'une science acquise sous les portiques et dans les académies de la Grèce. C'est à toi que je parle, âme simple, naïve, ignorante, qui n'as rien appris que ce qu'on sait dans les rues et dans les boutiques. » Tertullien avait bien raison; c'est parce que le christianisme s'est accommodé à l'intelligence des humbles, parce qu'il a pénétré à des profondeurs où d'ordinaire la philosophie ne descendait pas, qu'il a conquis et changé le monde. Une si grande victoire devait suffire à son orgueil; il ne s'en contenta pas tout à fait quand il fut le maître. Il semble qu'en habitant les palais il ait pris aussitôt quelque chose des scrupules et des pré-

jugés de ceux qui l'avaient précédé dans ces demeures; il se préoccupe davantage alors de ces reproches et de ces railleries qu'il avait si justement méprisés, et cherche quelque moyen d'y répondre. On voit quelques-uns de ses docteurs, pour lui faire un passé plus convenable, essayer de le rattacher à la haute société dès son origine; à ces foulons, à ces cordonniers, à ces tisserands, qui furent, selon Celse, ses premières conquêtes, ils tâchent de joindre quelques personnages de meilleure apparence. Sénèque était resté le plus grand nom païen de cette époque. C'était à la fois un homme d'état et un homme d'étude, un philosophe et un ministre; on pensa sans doute que l'église naissante tirerait grand honneur d'un tel adepte, et il parut tout à fait propre à relever ses humbles débuts. Quelle réponse triomphante à ces insolens sénateurs de Rome, restés païens obstinés au milieu de la conversion du monde et toujours prêts à opposer leurs grands philosophes aux obscurs apôtres du christianisme, que de leur montrer qu'un de ces sages dont ils étaient le plus fiers n'avait pas dédaigné d'écouter les leçons d'un Juif de Tarse, et qu'il s'était instruit en le fréquentant! C'est évidemment de cette disposition des esprits qu'a dû naître la légende des rapports de Sénèque et de saint Paul; il est sûr au moins que la première mention qu'on en trouve est de l'époque dont nous parlons. Saint Jérôme, dans un ouvrage où il énumère les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, met Sénèque parmi eux. « Je ne le placerais pas, dit-il, dans cette liste des saints (*in catalogo sanctorum*), si je n'y étais invité par les lettres de Sénèque à Paul et de Paul à Sénèque, qui sont dans un grand nombre de mains, et dans lesquelles le précepteur de Néron, tout puissant personnage qu'il était, déclare qu'il voudrait être aussi grand parmi les siens que Paul l'était chez les chrétiens. »

Nous possédons encore ces lettres, et l'on s'étonne beaucoup en les lisant qu'elles aient suffi à saint Jérôme pour placer Sénèque « dans la liste des saints. » Jamais plus maladroit faussaire n'a fait plus sottement parler d'aussi grands esprits. Dans cette correspondance ridicule, le philosophe et l'apôtre ne font guère qu'échanger des complimens, et, comme les gens qui n'ont rien à se dire, ils sont empressés surtout à se demander l'un à l'autre des nouvelles de leur santé. Il n'est pas une fois question entre eux de doctrines, et il ne leur arrive jamais de s'occuper de ces graves problèmes que soulevait la foi nouvelle. Cependant Sénèque est censé initié à tous les mystères du christianisme, il en reçoit et en comprend les livres secrets, il le prêche à Lucilius et à ses amis dans des conférences presque publiques, au milieu des jardins de Salluste, il raconte même qu'il en a parlé à l'empereur,

et que Néron paraît assez disposé à se convertir. Toutes ces belles choses sont dites sèchement dans des lettres de quelques lignes où le vide des idées n'est égalé que par la barbarie de la forme. Ce qui est curieux, ce qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est que l'auteur, qui n'est pas adroit, s'y révèle sans le vouloir et trahit son dessein. C'était sans doute un de ces esprits étroits, lettrés médiocres, préoccupés uniquement du beau langage, et qui, en songeant aux orateurs antiques qu'on leur avait fait admirer dans les écoles, rougissaient de la littérature chrétienne (1). On le voit bien aux conseils qu'il fait donner par Sénèque à saint Paul. Le philosophe recommande surtout à l'apôtre de bien écrire. « Je voudrais, lui dit-il, que dans vos écrits l'élégance de la parole répondît à la majesté de la pensée. » Il me semble qu'on saisit ici les causes qui ont fait le succès, qui peut-être ont été l'origine de cette histoire des rapports de Sénèque et de saint Paul; elle est née, elle a grandi parmi ces gens qu'avaient charmés les lettres anciennes, et qui, pour laver le christianisme de ce reproche de barbarie qu'on lui adressait, voulaient à tout prix lui rattacher dès ses débuts quelques beaux esprits païens.

C'est pourtant cette correspondance qui était pour saint Jérôme l'unique fondement de la croyance aux rapports de Sénèque et de saint Paul; c'est elle seule qui a fait croire fermement à tout le moyen âge que l'apôtre avait connu et converti le philosophe. Aujourd'hui que la critique en a démontré la fausseté, que personne n'ose plus la tenir pour authentique, ceux qui acceptent toujours la légende voudraient bien, tout en condamnant les lettres, continuer à s'en servir et à s'appuyer encore sur elles d'une façon indirecte. Quelques-uns reconnaissent qu'à la vérité le recueil que nous possédons est apocryphe; mais ils prétendent qu'il a dû remplacer un recueil antérieur et original, et que l'invention des lettres fausses suppose l'existence des lettres vraies. Ce raisonnement est vraiment trop étrange. Quel besoin aurait-on éprouvé de composer une correspondance imaginaire, si l'on avait possédé la véritable, et comment comprendre que ces lettres insipides, sans style et sans idées, eussent pu faire oublier celles qu'auraient échangées deux si grands esprits? D'autres, moins audacieux, se contentent de prétendre que le faussaire a dû appuyer son invention sur une opinion reçue de son temps, et que le succès des lettres apocryphes suppose au moins qu'on croyait à l'époque de Constantin aux rapports de saint Paul et de Sénèque. Cette affirmation, il faut l'avouer, est

(1) Saint Augustin avoue que dans sa jeunesse il avait beaucoup de peine à goûter la simplicité des Écritures, et qu'il la trouvait tout à fait indigne d'être comparée à la beauté de Cicéron.

plus vraisemblable; mais ce n'est encore qu'une hypothèse, et les faits lui sont contraires. Aucun témoignage, aucun indice, ne nous montrent que la légende ait précédé les lettres; au contraire la première fois que nous la rencontrons chez un écrivain, c'est sur les lettres qu'elle s'appuie au lieu de leur servir de fondement. Rien n'empêche en effet qu'elles ne soient nées ensemble, et l'auteur de la correspondance est bien capable d'avoir inventé aussi l'histoire qui lui a donné l'occasion de l'écrire.

Ces lettres une fois écartées, il faut en venir aux argumens sérieux qu'on échange des deux côtés. Ces argumens sont de deux sortes, car en réalité la question est double. Avant d'essayer de la résoudre, commençons par la bien poser. Il y a dans ce problème à la fois une recherche historique et une exposition de doctrine : on peut se demander d'abord s'il est vrai que Sénèque ait connu saint Paul, s'il a pu être en relation avec lui; on doit chercher ensuite si dans ces rapports ils ont échangé leurs opinions, et si l'on découvre dans les ouvrages du philosophe quelques idées qui lui viennent du christianisme. Ce sont là deux questions différentes, d'une importance inégale, et qu'il convient de traiter à part.

La première est, comme je le disais, tout à fait historique; elle a été discutée avec beaucoup d'acharnement, sans qu'on ait donné d'aucun côté des argumens décisifs. Ceux qui croient que l'apôtre et le philosophe ont pu se connaître rappellent que Paul comparut à Corinthe devant un proconsul romain qui refusa d'écouter ses accusateurs. Ce proconsul était Gallion, le propre frère de Sénèque : n'est-il pas vraisemblable qu'il se soit enquis des opinions de ce Juif, et que, frappé de l'élévation de sa morale et de l'originalité de ses idées, il en ait écrit quelque chose à son frère, avec qui il vivait dans l'intimité la plus étroite? Plus tard, lorsque Paul, poursuivi par les Juifs, s'avisa d'en appeler au jugement de césar et fut conduit à Rome, on le traduisit devant le préfet du prétoire. Ce préfet était précisément Burrhus, l'ami fidèle, le collègue dévoué de Sénèque, celui qui partageait le pouvoir suprême avec lui. Jugé favorablement par l'autorité romaine, laissé libre ou presque libre pendant deux ans, l'apôtre en profita pour répandre sa doctrine; il la prêcha partout, et fit des prosélytes jusque dans le palais impérial. Saint Chrysostome rapporte qu'il convertit même une des concubines de Néron, et l'on n'en est pas surpris quand on voit par Ovide et Properce que toutes les belles affranchies qu'ils ont chantées avaient un goût si prononcé pour les religions orientales, qui convenaient mieux à leurs âmes ardentes que les froides liturgies du culte officiel. On suppose ordinairement, sans en avoir de preuve, que celle que convertit l'apôtre était la jeune Acté, qui fut le premier

amour de Néron. Délaissée plus tard, elle ne perdit pas le souvenir de celui qui l'avait un moment aimée; quand il eut été forcé de se tuer, elle chercha son cadavre, dont tout le monde s'éloignait, pour lui donner une sépulture honorable. Cette conduite dénote une nature qui n'était pas vulgaire, et, en la voyant si dévouée au malheur, on se sent quelque penchant à croire que c'est bien celle dont Chrysostome a voulu parler. Or Acté était personnellement connue de Sénèque : Tacite raconte que le philosophe avait aidé ses amours avec Néron, afin d'arracher le jeune prince à la fâcheuse influence de sa mère. Un de ses disciples, son parent peut-être, Annæus Serenus, officier des vigiles, pour favoriser ce commerce et le dissimuler à l'impératrice, feignit d'être l'amant d'Acté; de cette façon, elle paraissait tenir de lui les cadeaux qu'elle recevait de l'empereur. Que de circonstances diverses qui semblaient mettre saint Paul sur le chemin de Sénèque! Est-il surprenant que, placés sans cesse dans le voisinage l'un de l'autre, ils se soient un jour rencontrés? et, s'ils ont pu s'entretenir, peut-on admettre qu'ils se soient méconnus, qu'ils n'aient pas compris du premier coup l'affinité de leurs opinions? Comment deux esprits de cette trempe n'auraient-ils pas éprouvé en s'abordant un attrait mutuel qui les engageât à se connaître davantage? Ces conjectures paraissent si vraisemblables que, lorsqu'à la fin de l'*Épître aux Philippiens* on lit ces mots : « les frères qui sont dans la maison de césar vous saluent, » on se demande si parmi ces chrétiens du palais impérial il ne faut pas mettre d'abord l'homme illustre qui fut le précepteur et le ministre de Néron.

Ceux qui sont contraires à ces affirmations répondent que par ces mots : « les frères qui sont dans la maison de césar, » il faut uniquement entendre des affranchis ou des esclaves. Cette expression servait à Rome pour désigner la domesticité des grands seigneurs; elle ne pouvait convenir à un sénateur, à un consulaire, comme Sénèque. C'est seulement à la fin de l'empire qu'on imagina de faire des offices intérieurs d'un palais des charges de l'état, et que de grands personnages s'honorèrent d'être appelés comtes des domestiques ou ministres de la chambre sacrée; au premier siècle, ces titres auraient été regardés comme un outrage; « les gens de la maison de césar » ne pouvaient être alors que ces innombrables esclaves ou affranchis qui remplissaient les palais impériaux. C'était un monde confus dans lequel on trouvait des hommes de tout métier, de toute origine et de toute croyance. On sait que, du temps de Néron, plusieurs d'entre eux étaient Juifs de naissance ou de doctrine, et c'est certainement parmi ceux-là que saint Paul propagea l'Évangile. On voit donc que dans l'*Épître aux Philippiens*

il ne peut pas être question de Sénèque. Les autres raisons données par les partisans de la légende ne sont aussi que des hypothèses dont quelques-unes manquent tout à fait de vraisemblance. Il est par exemple beaucoup moins probable qu'on ne le prétend que Gallion ait cherché à connaître les doctrines de ce Juif obscur que des fanatiques traînaient devant son tribunal, et qu'il ait pris la peine d'en informer son frère. Le récit des *Actes des apôtres* nous montre qu'il n'avait pas plus d'estime pour l'accusé que pour les accusateurs, et que sa tolérance ne venait que de son mépris. Toutes ces querelles de Juifs lui étaient profondément indifférentes. « Puisqu'il est question, disait-il, de mots, de noms et de votre loi, c'est à vous de voir; je ne veux pas être juge de ces sortes de choses. » La colère des accusateurs s'étant alors tournée contre Sosthène, le chef de la synagogue, « ils se mirent, dit l'auteur des *Actes*, à le battre devant le tribunal sans que Gallion s'en souciât davantage. » C'était pousser l'indifférence un peu loin pour un magistrat chargé de maintenir le bon ordre. Comment voudrait-on qu'un homme si singulièrement obstiné à rester étranger à ces discussions auxquelles il ne comprenait rien se soit subitement ravisé, et qu'il ait fait parler Paul ou ses disciples, lui qui venait de refuser de les entendre? On remarque enfin qu'il serait surprenant que, si Sénèque eût connu saint Paul, et par lui l'Évangile, il n'en eût jamais fait aucune mention dans ses ouvrages. Saint Augustin prétend à la vérité que, s'il n'en a rien dit, c'est qu'il n'osait pas en parler; mais nous savons qu'il n'était pas timide, qu'il avait le goût des nouveautés, et qu'il n'hésitait pas à les répandre. Ceux qui veulent agir sur leur temps aiment quelquefois à le surprendre, à le choquer; c'est une manière d'exciter son attention, de le passionner en l'étonnant. Comme Rousseau, à qui il ressemble par plus d'un côté, Sénèque heurte volontiers les opinions reçues, et ne respecte guère ces traditions qui formaient la meilleure partie de la sagesse romaine. Ministre d'un empereur, il traite légèrement les prédécesseurs de son maître; il attaque partout sans scrupule la religion de son pays, que comme magistrat il était chargé de défendre. Comment expliquer que ce hardi penseur ne soit timide que lorsqu'il s'agit du christianisme? S'il n'en a rien dit par frayeur, s'il a craint la colère de césar ou les préjugés du public, il faut avouer que sa conversion, dont on fait honneur à saint Paul, avait été bien incomplète. J'ajoute que, s'il n'a rien dit des chrétiens, il n'a pas été aussi réservé sur les Juifs. Il en parlait très durement dans son traité de *la Superstition*. « Cette misérable et criminelle nation, *sceleratissima gens*, disait-il avec colère, s'est insinuée dans le monde entier et y a répandu ses usages; les vaincus ont donné

des lois aux vainqueurs! » Croit-on qu'un ami de saint Paul se serait exprimé avec cette violence? L'église parlait-elle ainsi de la loi de Moïse le lendemain du jour où elle venait de s'en séparer? On attaquait sans doute l'intolérance des pontifes et des prêtres, le rigorisme minutieux des pharisiens; mais on respectait les vieilles croyances. On disait avec le maître qu'on venait accomplir la loi, non la détruire, et l'on se serait gardé de scandaliser par des attaques inconvenantes les Juifs pieux qu'on voulait attirer à l'Évangile. La façon dont Sénèque s'exprime sur eux n'est pas celle d'un disciple du Christ; c'est celle des beaux esprits du paganisme, qui ne tarissaient pas de railleries et d'insultes quand ils parlaient des habitans de la Syrie et de la Judée, qui disaient hautement que c'étaient des nations nées pour la servitude (*nationes servituti natæ*), et qui même les regardaient comme la lie de l'esclavage (*despectissima pars servientium*). Sénèque parle d'eux comme Cicéron, comme Pline, comme Quintilien, comme Tacite. Rien n'indique qu'il les connût mieux, qu'il les estimât plus; rien ne révèle en lui l'adepte d'une religion sortie récemment du mosaïsme, et qui ménage encore le culte dont elle procède.

A ces raisons, on en ajoute une autre sur laquelle on insiste volontiers, et qui semble décisive. On rappelle le peu de bruit que fit à Rome la révolution chrétienne au Ier siècle. Longtemps les lettrés, les gens du grand monde, tous ceux qui étaient placés au sommet de cette société brillante, ne parurent pas s'apercevoir du grand événement qui s'accomplissait au-dessous d'eux. C'est seulement sous Trajan que le nom des chrétiens commence à se trouver dans les écrits des historiens ou des polygraphes, chez Tacite, chez Suétone, chez Pline; mais combien ils y sont encore incompris et méprisés! Sénèque appartenait à cette aristocratie dédaigneuse; il était même un de ceux qui pensaient le plus de mal de la foule, et il recommandait à ses disciples comme le premier des devoirs de vivre loin d'elle. Comment veut-on que du haut de son orgueil philosophique il ait prêté l'oreille à ces humbles prédications qui se faisaient en mauvais grec dans les synagogues ou les boutiques du quartier juif? On croit donc pouvoir affirmer que, loin d'avoir embrassé l'Évangile, il n'a pas même pu le connaître; on pense qu'il avait une bonne raison de ne pas se convertir à la religion nouvelle, c'est qu'il n'en a jamais entendu parler. Cette opinion a été souvent soutenue avec insistance, et beaucoup la regardent comme le principal argument de ceux qui nient les rapports de Sénèque et de saint Paul; elle me semble pourtant moins solide qu'on ne le croit. Est-on vraiment sûr que le christianisme ait été tout à fait ignoré de la société polie du Ier siècle? Sans doute personne alors ne paraît en

savoir le nom, et les premiers qui en ont parlé plus tard le traitent avec un mépris singulier; mais ne nous laissons pas tromper par ces grands airs de dédain et d'ignorance que les Romains affectaient pour tout ce qui s'éloignait de leurs habitudes et de leurs traditions. Ce n'était souvent qu'un mensonge, une comédie. Souvenons-nous qu'ils s'en étaient servis d'abord à l'égard de la Grèce; un magistrat qui s'adressait à des Grecs devait ne leur parler que par interprète, quoiqu'il comprît leur langue à merveille, et il était d'usage au barreau qu'on parût ignorer le nom des grands artistes d'Athènes quand on se ruinait chez soi pour acheter leurs chefs d'œuvre. La même tactique fut employée plus tard à l'égard de Juifs; les gens du grand monde affectaient de ne parler d'eux qu'en termes insultans, ce qui ne les empêchait pas de jeuner pieusement les jours du sabbat, et d'introduire chez eux par une porte dérobée ces mendiantes de la forêt aricinienne qui disaient la bonne aventure, remettaient les péchés à bas prix, et enseignaient à voix basse la loi de Moïse. C'est ainsi que ces Juifs si maltraités, et qu'on mettait en dehors de la civilisation romaine, n'en exerçaient pas moins dans l'ombre une grande action religieuse. Qui sait s'il n'en fut pas de même des chrétiens? Les Juifs étant beaucoup plus connus qu'on ne le suppose, n'est-il pas possible qu'il ait transpiré quelque chose de ce mouvement intérieur qui s'accomplissait chez eux? On peut affirmer, je crois, qu'il n'a pas échappé à la police impériale, quoiqu'en général elle fût mal faite. Dès le règne de Claude, c'est-à-dire avant que saint Paul ne vînt à Rome, elle s'aperçut du trouble que la prédication des premiers disciples du Christ avait fait naître dans le quartier des Juifs. Comme elle ne comprit pas très bien les raisons qu'on lui en donnait, elle crut naïvement qu'un certain Chrestus était arrivé de Judée, et qu'il mettait les esprits en révolution (1). Pour ramener l'ordre, elle employa un de ces moyens expéditifs qui lui étaient familiers; sans se préoccuper de chercher les coupab'es, elle mit tous les Juifs à la porte. Il faut croire qu'à la suite de cette exécution sommaire on ne cessa pas d'avoir les yeux sur les chrétiens, puisqu'après l'incendie de Rome Néron les choisit de préférence pour détourner de lui les soupçons et les faire tomber sur eux : sa police les lui avait désignés sans doute comme

(1) C'est au moins ainsi que j'explique la célèbre phrase de Suétone : *Judæos, impulsore Chresto assidue tumultuantes, expulit.* Suétone, qui vivait du temps d'Hadrien, connaissait certainement les chrétiens et le Christ. Pour avoir ainsi dénaturé le nom et l'histoire du fondateur du christianisme, il faut qu'il ait copié quelque récit antérieur sans le comprendre. Il avait la coutume, nous le savons, de se servir des documens officiels; n'est-il pas possible qu'il reproduise ici quelque rapport adressé à l'empereur par le magistrat chargé de la sûreté de Rome?

des sectaires obscurs qu'on pouvait frapper sans scrupule et sans péril. Le supplice affreux qu'on leur infligea leur rendit le service de les faire mieux connaître. Ils durent être, au moins pendant quelques jours, l'entretien de Rome. C'est alors que, dans ces réunions élégantes où se racontaient les nouvelles, on entendit prononcer pour la première fois ce nom que beaucoup encore ignoraient, et qui devait être si grand. Il est impossible que les honnêtes gens, quelque insoucians qu'on les suppose et quoique habitués à tous les massacres, ne se soient pas demandé qu'étaient ces malheureux que Néron faisait brûler vivans pour abuser la colère du peuple. L'occasion était belle d'ailleurs pour tous les ennemis de césar, pour tous les mécontens du régime impérial, d'attaquer l'inhumanité du maître. Tacite, qui parle des chrétiens d'une manière si dure, constate que leur innocence et la cruauté avec laquelle on les traitait leur gagnaient les cœurs. A partir de ce moment, on ne pouvait plus ignorer leur existence, et, une fois l'attention publique éveillée, il était naturel qu'on cherchât à savoir ce qu'ils étaient, ce qu'ils enseignaient, ce qu'ils croyaient. Plusieurs de ces curieux devinrent vite des adeptes : il y avait alors trop d'âmes malades, fatiguées du présent, éprises de l'inconnu, avides d'émotions nouvelles, pour n'être pas attirées par un culte secret et persécuté, qui donnait des réponses précises à toutes les questions qui agitaient le monde. Dès lors, les conquêtes du christianisme furent innombrables. Sans doute, comme on l'a vu déjà, ceux qui vinrent d'abord à lui furent surtout les pauvres gens, mais on peut croire qu'il ne resta pas tout à fait étranger aux classes élevées de la société. M. de Rossi a démontré par l'étude des catacombes que bien avant Constantin des membres de la plus haute aristocratie romaine avaient embrassé la religion nouvelle. Il a trouvé dans les cimetières chrétiens de l'époque de Marc-Aurèle et des Sévères les noms des Cornelii, des Pomponii, des Cæcilii, et il se croit autorisé par certains indices à penser que ce mouvement qui entraînait quelques grandes familles de Rome vers l'Évangile avait commencé plus tôt. Si ses conjectures étaient véritables, il en faudrait conclure que le christianisme était au Ier siècle moins inconnu des riches et des lettrés qu'on ne le pense. Il n'est donc pas tout à fait impossible que Sénèque en ait entendu parler, qu'il ait été curieux de le connaître, qu'un hasard l'ait rapproché de celui qui en était le plus éloquent apôtre. Ce ne sont encore là que des conjectures : tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elles ne sont pas aussi invraisemblables qu'on l'a prétendu; mais il faut attendre, pour y croire, que des témoignages précis en aient démontré la vérité. — Ainsi sur cette première question, qui consiste à se demander si Sénèque a connu

saint Paul, on doit dire qu'on ne sait rien de positif, que les argumens donnés des deux côtés ne suffisent pas pour qu'on se prononce, et que, quoiqu'il soit plus probable qu'ils sont demeurés étrangers l'un à l'autre, on ne peut jusqu'à présent rien affirmer avec une entière certitude.

II.

Cette question est après tout secondaire; ce qu'il importe vraiment de savoir, ce n'est pas si Sénèque et saint Paul se sont rencontrés, mais si le philosophe a profité des doctrines de l'apôtre. Ici nous ne marchons plus dans les ténèbres, et nous pouvons sortir des conjectures. La vie des deux illustres contemporains nous échappe souvent; mais leurs opinions nous sont bien connues. Nous avons les épîtres de Paul; nous pouvons les comparer aux écrits de Sénèque, voir ce qui chez eux ressemble ou diffère. La vérité va sortir de cette comparaison avec une telle netteté qu'il faut, pour la méconnaître, le triple bandeau que l'esprit de parti met ordinairement sur les yeux.

Commençons par indiquer les ressemblances qu'on remarque entre les écrits de Sénèque et la doctrine de l'église. Il y a longtemps qu'on les a signalées : elles frappaient déjà Tertullien; elles sont encore aujourd'hui la raison la plus spécieuse qu'on puisse alléguer pour nous faire croire que Sénèque et saint Paul se sont connus, et qu'ils se sont communiqué leurs opinions. Elles étonnent surtout l'esprit quand on compare entre eux les divers passages qu'on veut rapprocher en les isolant de ce qui les précède et de ce qui les suit. C'est ainsi que je vais les présenter pour laisser à l'argument toute sa force. Les idées du philosophe romain sur Dieu et sa nature ne sont peut-être pas celles qui se prêtent le plus à être rapprochées de la théodicée chrétienne; sur ce point, les diversités l'emportent sur les ressemblances. Cependant Sénèque a souvent le goût et le sens du divin, et il donne quelque part à sa philosophie la mission « d'arracher l'homme à la terre pour le diriger vers le ciel. » La première de toutes les vertus est, selon lui, de se livrer à Dieu : *hic est magnus animus qui se Deo tradidit.* Il veut qu'on reconnaisse sa présence partout : « que sert de dérober quelque chose aux hommes? rien n'est caché pour Dieu. » Il recommande d'accepter sa volonté sans murmurer : « tout ce qui plaît à Dieu doit plaire aux hommes. » Quand quelque malheur imprévu nous frappe, il ne faut pas se contenter de dire avec Virgile : « Les dieux ont décidé autrement, *dis aliter visum!* » Il faut dire : « Ce que les dieux nous envoient est meilleur, *di melius!* » Une de ses

plus belles maximes, qui résume pour lui tous nos devoirs, est celle-ci : « vivez avec les hommes comme si Dieu vous voyait; adressez-vous à Dieu comme si les hommes vous entendaient. » Ce Dieu, comme on le voit, est ici un Dieu personnel, une sorte de protecteur toujours présent, ou, comme il l'appelle, « un ami qui n'est jamais loin; » il nous inspire et nous soutient, il communique avec nous, et même il réside en nous. « Vous vous étonnez, dit-il, que l'homme puisse s'élever jusqu'aux dieux? Ne voyez-vous pas que les dieux viennent parmi les hommes, et, ce qui est plus encore, qu'ils viennent dans les hommes? » Sa colère est vive contre les épicuriens et leur doctrine; il ne leur pardonne pas d'imaginer des dieux fainéans qui ne se soucient pas de nous et ne sortent jamais de leur repos pour nous secourir : « celui qui ose le prétendre n'entend pas toutes ces voix qui prient, il ne voit pas ces mains qui, de tous les côtés du monde, se lèvent vers le ciel! » Un prédicateur chrétien s'exprimerait-il autrement?

Mais c'est surtout la morale de Sénèque qui se rapproche de l'Évangile; il n'y en a pas dans l'antiquité qui soit plus humaine, plus élevée, plus vraiment chrétienne. Aucun philosophe avant lui n'avait flétri la guerre et ses horreurs avec autant d'éloquence. Il se demande pourquoi l'on punit l'homme qui en tue un autre, tandis qu'on honore « le forfait glorieux de tuer une nation. » Ces crimes doivent-ils changer de nom parce qu'on les commet avec un habit de soldat? « Eh quoi! l'homme que la nature a fait pour la douceur, *mitissimum genus,* n'a-t-il pas honte de trouver son plaisir à répandre le sang? » C'est le même principe qui l'amène à condamner avec une colère généreuse l'horrible spectacle des gladiateurs. Cicéron, qui n'aimait guère ces jeux cruels, trouvait pourtant qu'ils avaient du bon, qu'ils pouvaient apprendre aux spectateurs à braver la mort. Sénèque ne veut les souffrir sous aucun prétexte, sa nature y répugne tout à fait. « Cet homme a fait le métier de brigand, dit-il à ceux qui vont s'entasser sur les gradins de l'amphithéâtre, c'est bien : il a mérité d'être tué; mais toi, malheureux, qu'as-tu fait pour être condamné à le voir mourir? » Et il proclame ce grand principe, que l'homme doit être sacré pour l'homme, et qu'il ne faut pas le faire périr par manière de jeu et d'amusement, *homo res sacra homini.* Parmi les hommes, dont il prenait ainsi la cause, il ne faisait pas difficulté de placer les esclaves; il ne se contentait pas d'exiger qu'on les traitât bien par savoir-vivre, comme Horace, et pour obtenir le renom d'homme du monde; il leur reconnaissait des droits. « Tous, disait-il, nous sommes formés des mêmes élémens; nous avons tous la même origine... On se trompe, si l'on croit que la servitude s'empare de l'homme tout entier; la meilleure partie lui échappe : le

corps est soumis au maître, l'âme reste libre. » Chrysippe voyait dans ses esclaves des mercenaires qui lui étaient attachés pour la vie, *perpetuus mercenarius*, Sénèque appelait les siens des amis d'un rang inférieur, *humiles amici*, ce qui était presque dire des frères. On sait du reste que cette grande idée de la fraternité humaine est une de celles que les stoïciens, principalement les stoïciens romains, aiment à développer. Ils disent souvent que le monde ne forme qu'une seule cité, que les diversités de pays et de race n'empêchent pas l'unité du genre humain, qu'un lien commun unit les nations les plus éloignées, les plus différentes, les plus ennemies, et que d'un bout de l'univers à l'autre il n'y a que des concitoyens. C'est ce qu'enseignait Cicéron avec une admirable éloquence, dans son traité *des Lois*, un demi-siècle avant la naissance du Christ. Les mêmes pensées se retrouvent chez Sénèque. « Nous sommes, dit-il, les membres d'un corps immense. La nature a voulu que nous fussions tous parens, en nous faisant naître des mêmes principes et pour la même fin. C'est de là que nous vient l'affection que nous avons les uns pour les autres, c'est ce qui nous rend sociables; la justice et le droit n'ont pas d'autre fondement. Voilà ce qui fait qu'il vaut mieux être victime du mal que de le commettre. La société humaine ressemble à une voûte où les différentes pierres, en se tenant les unes les autres, font la sûreté de l'ensemble. » Ces belles paroles ne semblent-elles pas inspirées par l'esprit même de l'Évangile? Les ressemblances augmentent encore quand de ces grandes vérités morales on descend à l'application et à la pratique. Dans les préceptes qu'il donne sur la manière de se conduire avec les hommes, Sénèque approche souvent de la charité telle que les chrétiens la comprennent. Non-seulement il recommande une bienfaisance infatigable, une libéralité sans limite pour tous ceux qui souffrent, et dit qu'il faut « tendre la main au naufragé, montrer la route au pauvre égaré, partager son pain avec celui qui a faim; » mais il exige aussi la charité du cœur, la plus importante de toutes, celle qui console les souffrances par la sympathie qu'elle montre encore plus que par les secours qu'elle donne. « Il faut venir en aide même à ses ennemis, et le faire avec douceur. Il faut accueillir les pécheurs avec une âme douce et paternelle, et, au lieu de les poursuivre, essayer de les ramener. » S'adressant enfin à ces esprits aigres et mécontens, moralistes outrés qui cherchent partout quelque motif de se mettre en colère, il leur dit cette belle parole tout à fait digne de l'Évangile : « eh! quand donc aimerez-vous, *ecquando amabis?* » Comme les docteurs chrétiens, il est ennemi du corps. C'est une triste demeure pour l'âme que cette maison délabrée qui toujours menace ruine. « On voit bien, dit-il spirituellement, que nous n'en sommes

que locataires, *hoc evenire solet in alieno habitantibus.* » Il faut donc vaincre et dompter le corps pour que l'âme soit tout à fait maîtresse. Aussi conseille-t-il les mortifications et les abstinences. Il veut que, pendant les folies des saturnales, « au moment où toute licence est accordée à la débauche publique, » on s'enferme au fond de sa maison, on se couvre de pauvres vêtemens, on couche sur un grabat, on se contente d'un pain noir et grossier. C'est une expérience à faire, et il faut la continuer pendant plusieurs jours pour qu'elle soit efficace. Il recommande aussi de faire tous les soirs une sorte d'examen de conscience, de confession de ses fautes, et, à l'entendre, il en donnait l'exemple comme le précepte. « Quand on a emporté la lumière de ma chambre, ma femme, qui sait mes habitudes, se tait. Alors je reviens sur ma journée entière, je repasse, je juge toutes mes paroles et toutes mes actions. » C'est encore, comme on sait, une pratique chrétienne. Ce qui ajoute à l'illusion, c'est que la langue dont il se sert est souvent celle qu'emploient les pères de l'église, et l'on trouve à chaque pas chez lui des expressions qui leur sont familières. Il parle comme un théologien de profession du *péché*, du *salut*, des *anges*, de la *chair*, etc. On trouve même des phrases entières chez les pères et chez lui aussi semblables par l'expression que par la pensée. « Un esprit sacré réside en nous, *sacer intra nos spiritus sedet*, » dit Sénèque; — « l'esprit de Dieu habite en vous, *spiritus Dei habitat in vobis*, » dit saint Paul. Est-il possible en vérité que l'une des deux phrases ne soit pas copiée sur l'autre?

Voilà, je le reconnais, des rapprochemens qui étonnent; ils semblent d'abord donner entièrement raison à ceux qui voudraient que Sénèque eût connu l'Évangile. Malheureusement il se trouve, quand on regarde de près, que les différences sont encore plus importantes et plus nombreuses. Ces alternatives d'opinions diverses peuvent faire accuser Sénèque d'être peu d'accord avec lui-même; c'est un reproche dont il semble en effet difficile de le défendre. Il l'a plus d'une fois mérité, et l'on n'en est pas surpris quand on songe à la façon dont il a formé son système. Ce n'était pas un esprit inventeur, et il a eu la modestie de l'avouer, quoiqu'il ne fût pas toujours modeste. Après avoir séparé, d'après Épicure, les philosophes en deux classes, ceux qui ont tout tiré d'eux-mêmes et ceux qui ont besoin de l'aide des autres, qui ne marchent qu'à la condition qu'on les précède, il ajoute : « Je n'appartiens pas à la première de ces catégories, et je me tiendrais heureux d'être de la seconde. » Il est donc franchement imitateur, et même il prend volontiers plusieurs modèles et les imite à la fois. Bien qu'il aime à mettre à ses opinions l'étiquette du stoïcisme, il se place sur les limites de toutes les

écoles, et n'a pas de scrupule à passer de l'une à l'autre. Cette liberté d'allures avait été de tout temps une habitude des philosophes romains; mais on la pratiquait alors plus que jamais. Les opinions commençaient à se mêler dans un éclectisme sympathique, comme pour réunir au dernier moment toutes les forces de la vieille philosophie contre l'ennemi nouveau qui allait la vaincre. Il ne faut pas oublier non plus que Sénèque ne s'occupe guère que de morale, que sa sagesse cherche surtout à être pratique, c'est-à-dire à s'appliquer aux circonstances, et qu'elle change avec elles. Les remèdes qu'il propose aux malades qu'il veut guérir sont appropriés à la nature de leurs maladies; par exemple, il prêche la retraite à ceux qui s'épuisent à poursuivre les honneurs, tandis qu'il pousse à la vie active les âmes faibles qui ne peuvent pas supporter la retraite. C'est ainsi que tantôt il se rapproche et tantôt il s'éloigne du christianisme. D'une manière générale, on peut dire qu'il s'en éloigne par les théories et qu'il s'en rapproche dans la pratique. C'est ce qui arrive du reste pour toutes les philosophies, et même pour toutes les religions; toutes se ressemblent par les préceptes et diffèrent dans les principes. Rien ne gêne d'ordinaire les faiseurs de systèmes métaphysiques. La spéculation est comme un vaste terrain sans bornes précises, sans routes certaines, où les théories peuvent s'ébattre à leur aise et prendre les directions qu'elles veulent. Loin que cette marche indépendante soit un obstacle au succès des opinions, elle attire au contraire les esprits audacieux qui aiment les chemins nouveaux; mais quand on passe des principes à l'application, quand on prétend donner des préceptes pour la conduite de la vie, on voit tout à coup ces opinions errantes se rapprocher et revenir de tous les côtés vers la route commune. Le bon sens populaire impose à ceux qui s'occupent de morale pratique quelques règles générales que toutes les écoles philosophiques sont bien obligées de subir. De quelque système qu'on soit parti, il faut accepter ces solutions du sens commun, et l'on se résigne à être inconséquent plutôt que de soulever contre soi la conscience publique. C'est ainsi que le système d'Épicure, si différent par ses principes de celui des stoïciens, aboutit aux mêmes conclusions pratiques. Les plus belles pensées de Sénèque sur l'amour de la vertu, sur le mépris de la souffrance et de la mort, sur la fuite des plaisirs, il reconnaît les tenir de cette école qui proclamait en théorie qu'il n'y a pas d'autre bien que la volupté. De là vient aussi le fonds commun de préceptes moraux qu'on trouve dans toutes les religions: elles ne les ont pas empruntés les unes aux autres, comme on est d'abord tenté de le croire; elles les tiennent de cette nécessité, à laquelle aucune ne peut se soustraire, de s'accom-

moder au bon sens public qui lui fait la loi. Le paganisme grec et romain, dont les fables sont parfois si licencieuses, était bien obligé, quand il s'avisait de donner quelques préceptes de conduite, de recommander la pudeur, la chasteté, le respect de la famille et du foyer, c'est-à-dire toutes les vertus que ses dieux avaient si mal observées; s'il ne l'avait pas fait, il aurait perdu toute action sur les âmes. C'est donc une règle générale, absolue, que toutes les religions et toutes les philosophies diffèrent dans les théories et se ressemblent par la pratique.

Cette règle se vérifie tout à fait pour Sénèque : plus sa philosophie descend dans l'application et le détail, plus elle se rapproche du christianisme; elle s'en éloigne au contraire à mesure qu'elle se généralise et s'élève. Lorsqu'il quitte les hauteurs de la spéculation théologique, qu'il veut simplement consoler un homme qui souffre, il se trouve entraîné à lui représenter Dieu comme un être compatissant qui écoute la voix de ses créatures, qui les plaint et les exauce; n'est-ce pas un moyen de rendre courage aux désespérés que de les convaincre que Dieu les entend et va les secourir? Quand il parle en philosophe, lorsqu'il n'a d'autre dessein que de nous révéler sa croyance, il s'exprime autrement. Son Dieu alors n'a plus rien de personnel; ce n'est plus celui de la Bible et de l'Évangile, c'est « la cause première et générale des choses, » c'est « la nature, » c'est « la force divine qui anime le monde, » c'est « l'âme de l'univers : *quid est Deus? Mens universi.* » Que cette froide abstraction est loin du Dieu-homme dont l'image vivante enflammait les martyrs! On peut donc affirmer qu'en principe la théodicée de Sénèque est tout à fait contraire à celle des chrétiens. Il en est de ses opinions sur l'immortalité de l'âme comme de l'idée qu'il se fait de Dieu. Selon les circonstances, il affirme ou il nie l'autre vie. Il dit d'abord à Marcia qui pleure son enfant que la mort détruit, anéantit tout, et qu'elle est la fin de toutes les misères : « on ne peut pas être malheureux quand on n'est plus rien, *non potest miser esse qui nullus est;* » mais, comme s'il se doutait que cette perspective ne la consolerait guère, il lui représente un peu plus loin son fils qui monte au ciel, et qui prend place à côté des Catons et des Scipions. On a beaucoup reproché ces contradictions à Sénèque; elles ont même servi de texte à quelques théologiens pour condamner sévèrement cette pauvre sagesse humaine qui ne sait pas s'accorder avec elle-même sur les vérités les plus graves. Ici pourtant Sénèque est moins coupable qu'on ne le dit : on ne s'aperçoit pas qu'il suit fidèlement les enseignemens de ses maîtres. Les stoïciens admettaient l'immortalité de l'âme, mais ils la réservaient pour le sage. Lui seul survit à la mort et jouit d'une éternité bien-

heureuse; le vulgaire meurt tout entier. De cette manière, les contradictions de Sénèque s'expliquent; sans être en désaccord avec lui-même ou avec sa secte, il a pu exprimer des affirmations opposées : il songe au vulgaire quand il dit que l'âme périt, et au sage quand il soutient qu'elle est immortelle. Cette phrase de la *Consolation* à Polybe : « pourquoi le pleurer? Il est heureux ou il n'est plus rien, » n'indique pas, comme on l'a prétendu, l'hésitation d'un sceptique qui n'ose rien affirmer; Sénèque y parle en stoïcien convaincu, et cette alternative même est le fonds de la doctrine de Zénon sur l'autre vie. Quant à lui, il croit fermement que les âmes d'élite ne meurent pas; comme les chrétiens, il leur attribue le ciel pour demeure. Ces perspectives d'une vie bienheureuse reviennent fréquemment dans les *lettres* à Lucilius. A mesure qu'il sentait la mort s'approcher, il aimait à se consoler, à se soutenir par ces espérances d'immortalité. « Ce jour que vous redoutez comme le dernier de votre vie, disait-il, il est le premier de la vie éternelle... Bientôt les secrets de la nature vous seront dévoilés. Le brouillard qui vous aveugle se dissipera, et vous serez inondé de lumière. Représentez-vous l'éclat qui doit résulter de tant d'astres confondant leurs rayons; aucune ombre n'en ternira la pureté : toutes les régions du ciel resplendiront également. C'est alors que vous serez contraint d'avouer que vous avez passé votre vie dans les ténèbres. Quelle ne sera pas votre admiration quand la lumière divine vous apparaîtra, quand vous la saisirez à son foyer! » Ce sont là sans doute d'admirables paroles; mais je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette façon de comprendre l'immortalité est contraire au christianisme. Pour un chrétien, elle n'est pas une sorte de privilége aristocratique, l'apanage exclusif de quelques âmes plus distinguées; tous doivent l'attendre. Le pécheur la redoute comme un châtiment, les bons l'espèrent comme une récompense; mais personne n'y peut échapper. Ici encore la doctrine de Sénèque, qui paraît chrétienne par l'extérieur, est au fond et par les principes tout à fait différente. Ce sage à qui seul les stoïciens promettent l'immortalité a été quelquefois rapproché du juste de l'Évangile. Des imprudens ont voulu conclure de cette comparaison la ressemblance des deux doctrines; rien au contraire n'en fait mieux voir l'opposition. Le sage de Sénèque est un homme d'une incroyable énergie; rien ne l'atteint et rien ne l'abat. « Quelque poids qui pèse sur lui, il reste droit. » Le secret de sa force est dans son détachement de tout. Il ne peut rien perdre parce qu'il ne tient à rien. Il se suffit à lui-même; il n'a point de besoins ni de désirs. Les passions même les plus saines lui sont étrangères; il ne doit pas se laisser troubler par les affec-

tions les plus naturelles. Il faut qu'il demeure insensible à la mort de ses proches ou de ses amis : Sénèque se fait un crime d'avoir pleuré sa femme et son cher Sérénus. La vie lui est indifférente comme la fortune. Il a le droit et quelquefois le devoir de s'en débarrasser; « il vit autant qu'il le doit et non autant qu'il le peut. » Quand les circonstances l'exigent, il se juge et se délivre lui-même. Quelques traits de ce caractère sont déjà fort éloignés de l'idéal chrétien. D'autres rappellent les sévérités des docteurs de Port-Royal, qui ont effrayé l'église; mais voici ce qui sépare tout à fait la morale de l'Évangile de celle du Portique : à cette hauteur où la vertu le place, le sage des stoïciens plane au-dessus de l'humanité. Il se rapproche de Dieu; il devient son égal, *cum dis ex pari vivit.* Quel blasphème pour un chrétien! Ce n'est pas assez d'égaler Dieu, par quelques côtés il le dépasse. « Le sage, comme Jupiter, méprise tous les biens de la terre; mais Jupiter ne pourrait pas en user, le sage ne le veut pas. — Comme Dieu, le sage ne craint rien; mais cette sécurité est chez Dieu l'effet de sa nature, tandis que le sage y arrive par un effort de sa volonté. » La conséquence naturelle de ces principes, c'est que le sage n'a rien à demander à Dieu, dont il est l'égal, *socius, non supplex.* La doctrine stoïcienne, qui parle de Dieu si souvent, a pour premier résultat de le rendre inutile à l'homme. Dans ce système, la grâce chrétienne ne peut pas avoir de sens. Si quelquefois on a cru la retrouver chez Sénèque, s'il est question dans ses écrits « de la protection divine, qu'il faut implorer pour bien vivre, » c'est qu'il veut parler du vulgaire et non du sage. Pour arriver à la vertu, le sage n'a recours qu'à lui. Son premier devoir est de se fier à lui-même, *unum bonum est sibi fidere.* C'est par son effort personnel, par son travail propre qu'il se rendra meilleur, et, quand il mourra, il pourra dire fièrement à Dieu : « Je te rends mon âme meilleure que tu ne me l'avais donnée. » Il n'a donc à implorer l'aide de personne. « Qu'as-tu besoin de prières? lui dit Sénèque, tu peux te rendre heureux tout seul. » S'il n'a rien à espérer de Dieu, il n'a rien non plus à en craindre, et la crainte de Dieu est mise parmi les fautes dont nous devons le plus nous préserver. Quel contraste avec cette religion qui la regarde comme le commencement de la sagesse! Ainsi par les principes, c'est-à-dire par l'essentiel, ces deux doctrines sont entièrement contraires. Qu'importe qu'elles se ressemblent quelquefois dans les détails? Il ne peut rien y avoir de commun entre le système qui humilie l'homme sous la main divine et celui qui l'exalte jusqu'à en faire un dieu. Cette opposition est visible même dans les passages où les deux systèmes se rapprochent. On voit bien au fond que ces préceptes qu'ils donnent tous les deux sur la façon dont les

hommes doivent se traiter, sur la sévérité qu'il faut avoir pour soi, sur l'examen qu'il est bon de faire de ses fautes, sont partis d'origines différentes, et il est naturel que la diversité des principes se reflète dans les conséquences. Quand Sénèque recommande l'abstinence à ses disciples, il est loin de songer aux jeûnes et aux macérations des anachorètes. « La philosophie, dit-il, réclame de ses adeptes la frugalité, elle n'exige pas d'eux des supplices : *frugalitatem philosophia exigit, non pœnam.* » Il veut simplement fortifier l'âme en réduisant les exigences du corps; il veut diminuer nos besoins pour nous rendre plus capables de résister à la misère et aux privations. A tout moment, un ordre de césar peut venir qui nous condamne à l'exil et à la pauvreté; il faut nous y préparer d'avance. « Si nous savons qu'il n'est pas pénible d'être pauvres, nous jouirons de nos fortunes avec plus de sécurité. » Comme les chrétiens, Sénèque demande qu'on fasse l'aumône au pauvre, « qu'on rende à sa mère le fils qu'elle a perdu, qu'on rachète l'esclave et le gladiateur, qu'on donne la sépulture même au cadavre d'un criminel; » mais ici encore il est moins préoccupé de l'intérêt de l'humanité que de mieux tremper l'âme de son sage. La bienfaisance est surtout un exercice qui lui sera utile en lui apprenant à se détacher des biens de la terre; elle n'est pas tout à fait désintéressée, car, même en s'occupant des autres, il songe à lui. De plus, comme le sage doit être au-dessus des passions, il faut qu'il se défende même de la meilleure de toutes, de la pitié. Dans ce système, la pitié est une faiblesse. Il donnera donc sans compatir. En soulageant les misères des autres, il faut qu'il ne change pas de visage, qu'il n'éprouve pas d'émotion, *tranquilla mente, vultu suo.* Que nous voilà loin de la charité chrétienne!

Il me semble bien difficile, en présence de toutes ces contradictions, de continuer à croire que saint Paul a fait connaître le christianisme à Sénèque; il faudrait vraiment supposer qu'il le lui a bien mal expliqué. S'il avait pris la peine de lui enseigner la doctrine chrétienne comme il l'a développée dans ses épîtres, est-il croyable que Sénèque eût conservé si peu de chose de ces grandes leçons, et comment se fait-il qu'elles n'aient abouti qu'à introduire quelques inconséquences dans son système? Peut-on comprendre qu'il ne se trouve rien chez lui des théories de l'*Épître aux Romains*, rien de la justification par la foi, de la grâce, de la prédestination des âmes? Comment au contraire ce prétendu disciple de Paul serait-il d'avis que l'homme se suffit, qu'il doit tout attendre de lui, et que le résumé de la sagesse, c'est de mettre sa confiance en soi-même? D'où viendraient ces contradictions entre le maître et l'élève sur la nature de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, c'est-à-dire sur ce qu'il

y a de plus important dans toutes les philosophies et dans toutes les religions? De qui donc serait-ce la faute, si ces conférences qu'on imagine entre ces deux grands docteurs avaient eu de si pauvres résultats? Faudrait-il en accuser l'intelligence de Sénèque, ou bien Paul n'aurait-il pas su se faire comprendre? Est-il possible que l'apôtre en enseignant le christianisme à son élève eût volontairement omis l'essentiel, ou que l'illustre philosophe n'eût retenu de cet enseignement que quelques idées morales dont le sens même paraît lui avoir souvent échappé? Ce serait vraiment les outrager tous les deux que de le supposer; il vaut mieux croire que, même s'ils se sont rencontrés, il n'y a jamais eu entre eux aucun échange de doctrines.

III.

Tout n'est pas fini; il reste à nous rendre compte de ces doctrines de Sénèque qui paraissent ressembler à celles de l'Évangile. S'il ne les tient pas de saint Paul, s'il ne les a pas empruntées au christianisme, d'où lui viennent-elles? La réponse est facile. On connaît l'admirable fécondité des écoles de la Grèce, et combien elles ont approché par momens de la religion la plus élevée et de la plus pure morale. Sénèque a hérité de toutes ces découvertes; placé presque au terme de ce grand mouvement philosophique, il en a recueilli les résultats. Sa sagesse est le résumé de dix siècles de recherches et d'études. La plupart des idées qu'on admire chez lui ne lui appartiennent pas; il les a trouvées chez des philosophes qui vivaient longtemps avant la naissance du Christ. Du reste, il ne cherche pas à s'en attribuer le mérite, et il cite souvent la source où il les a puisées. Il aime à rapporter ses plus belles pensées à Chrysippe, à Cléanthe, à Épicure. Ces jeûnes et ces abstinences qu'il recommande étaient des pratiques pythagoriciennes; l'habitude d'examiner sa conscience le soir et de faire la recherche de ses fautes lui avait été donnée par son maître Sextius, qui lui-même l'avait prise à l'école de Pythagore. Il en est ainsi de toutes ces grandes idées sur la charité, sur la fraternité, sur l'amour de Dieu et des hommes, qu'il développe si volontiers. On a plusieurs fois montré par des rapprochemens précis, par des citations exactes, que les sages qui l'avaient précédé les avaient souvent exprimées avant lui, et c'est aujourd'hui un travail inutile que de prouver qu'elles étaient des lieux-communs sur lesquels la philosophie vivait depuis des siècles. Il est vrai qu'elles semblent prendre chez lui un caractère nouveau : il sait donner à ses préceptes un accent plus pressant et plus persuasif. C'est un prédicateur de vertu plutôt

qu'un faiseur de systèmes; même quand il prend aux autres les principes qu'il exprime, il leur donne un degré de plus de chaleur et de générosité. Non content d'éclairer, il entraîne. Sa morale a quelque chose de plus pénétrant, de plus pratique; elle semble vivre davantage. Voilà sa véritable originalité; c'est ce qui trompe quand on l'écoute, et qui fait croire qu'il a dit le premier ce qu'il répète après beaucoup d'autres. C'est en ce sens que de Maistre a pu prétendre « qu'il parle de Dieu et de l'homme d'une manière toute nouvelle; » mais ce mérite même ne lui appartient pas entièrement : il est plutôt celui de son époque que le sien, et on le reconnaît sans peine quand on étudie la direction que prit à ce moment la philosophie.

La philosophie romaine, on le sait, gagna beaucoup à la ruine du régime républicain; elle hérita de ce que perdait la politique. L'activité des esprits que n'occupaient plus les affaires publiques se porta volontiers vers les recherches curieuses, qui prirent dès lors une importance qu'elles n'avaient pas pour la conduite de la vie. Tant que dura la république, les citoyens avaient pour se diriger une sorte d'enseignement domestique de principes et de traditions laissés par les aïeux : la grande règle, pour être honnête, consistait à agir conformément aux anciens usages, *more majorum*. La philosophie trouvait donc la place occupée, et ne pouvait pas avoir pour le plus grand nombre d'application pratique. Elle n'était guère alors que ce qu'elle est chez nous, un plaisir délicat ou un exercice utile de l'esprit. Cicéron lui-même parut d'abord étonné que Caton prétendît en faire autre chose. « Il l'avait étudiée, disait-il, avec une surprise profonde, non pas pour exercer son intelligence, mais pour vivre d'après ses préceptes. » Les choses changèrent quand vint l'empire. Les vieilles traditions achevèrent peu à peu de se perdre, et, en se perdant, elles laissèrent une grande incertitude dans la morale publique. D'après la belle expression de Lucrèce, tout le monde cherchait à tâtons le chemin de la vie. Il fallut bien faire alors comme Caton, demander à la philosophie une direction qu'on ne trouvait plus ailleurs. C'est ce qui explique le caractère qu'elle prit à ce moment : elle renonça de plus en plus aux subtilités dogmatiques, et se fit autant qu'elle put pratique, humaine, appliquée. Les sages qui la dirigèrent de ce côté ont laissé peu de réputation; c'était naturel : ils agissaient plutôt sur leurs contemporains qu'ils ne travaillaient pour l'humanité. Quand on s'attache spécialement aux besoins de son temps, qu'on ne cherche qu'à les satisfaire, on lui rend sans doute de grands services, mais on risque de disparaître avec lui. Sextius le père est un des philosophes qui paraissent avoir eu à ce moment la plus grande influence. Ses livres, écrits en grec, étaient, comme nous les appellerions aujour-

d'hui, de véritables ouvrages de direction. Ils ressemblaient sans doute à ces traités de Port-Royal dont Mme de Sévigné disait qu'il n'y a rien de meilleur « pour se soutenir le cœur. » C'est le témoignage que lui rend Sénèque. « Quand je viens de le lire, nous dit-il, je suis disposé à braver tous les périls. Je m'écrie volontiers : Que tardes-tu, fortune? Viens m'attaquer; me voilà prêt à te recevoir! » Un de ses élèves, Papirius Fabianus, nous est mieux connu, grâce à Sénèque le père, qui nous parle souvent de lui. C'était un déclamateur qui, vers la fin du règne d'Auguste, se fit dans les écoles une grande réputation. On accourait l'entendre quand il devait plaider quelqu'une de ces causes imaginaires sur lesquelles s'exerçait alors l'éloquence des rhéteurs. Converti plus tard par Sextius à la philosophie, il ne cessa point de déclamer; il donnait seulement le plus de place qu'il pouvait dans ses plaidoyers aux analyses de passions et aux lieux-communs de morale. « Toutes les fois, dit Sénèque, que le sujet comportait quelque attaque des mœurs de son temps, il ne manquait pas d'en profiter, » et tout lui servait de prétexte pour moraliser. Le résultat de l'enseignement de Fabianus fut considérable. Les philosophes s'étaient surtout contentés jusque-là de réunir un groupe limité d'adeptes; ils s'adressaient à des esprits déjà préparés, à quelques convertis dont il fallait soutenir le zèle, à des élèves auxquels on achevait d'apprendre les secrets de la doctrine. Dans ces études amies de l'ombre, comme on disait (*umbratilia studia*), on fuyait la foule, on évitait les grands éclats de parole, on se contentait de distribuer à des âmes choisies une instruction sévère et scientifique. En entrant dans les écoles des rhéteurs, la philosophie prit naturellement d'autres habitudes. Fabianus, quand il déclamait, appelait le peuple à ses exercices. Un avis faisait savoir quel jour, à quelle heure il devait parler, et la foule des lettrés se réunissait pour l'entendre. Sénèque nous apprend qu'il convoquait aussi le peuple quand il voulait traiter quelque question philosophique, *disserebat populo*. Ces deux enseignemens n'étaient donc pas distincts chez lui, et il leur donna sans doute le même caractère. Devant cette foule indifférente et mal préparée, il ne pouvait pas s'exprimer comme il l'eût fait en présence de quelques disciples choisis. Il devait nécessairement se mettre à la portée de tous, ne point pénétrer dans le fond des questions, de peur d'effaroucher les ignorans, se tenir à la surface, insister sur ces préceptes de morale pratique qui intéressent tout le monde, et, comme il s'adressait le plus souvent ou à des ennemis qu'il fallait ramener ou à des tièdes qu'il fallait soutenir, il était forcé de donner à sa parole un ton persuasif et pénétrant, d'employer ces tours et ces artifices réservés jusque-là pour l'éloquence. Ce n'était plus un enseignement, c'était une prédication. Fabianus a-t-il intro-

duit à Rome cette manière nouvelle de propager la philosophie? Est-ce lui qui, au lieu d'enseigner ses doctrines dans des écoles fermées, imagina ces grandes réunions où toute la jeunesse pouvait venir? Il est naturel de le croire; ce qui est sûr, c'est qu'il y obtint de très grands succès. Il avait, selon Sénèque, une physionomie douce, une façon de parler simple et sobre. C'était une sorte de Bourdaloue qui cherchait à produire son effet par le développement régulier de la pensée plutôt que par l'éclat de quelques détails heureux, comme c'était alors l'usage. « On l'écoutait avec une attention respectueuse; mais parfois l'auditoire, séduit par la grandeur des idées, ne pouvait retenir des cris d'admiration. »

La philosophie avait donc alors deux manières de se répandre, la direction et la prédication. On pouvait préférer l'une ou l'autre, s'adresser à la foule ou à quelques élus, frapper de grands coups sur le public ou diriger discrètement quelques consciences choisies; mais des deux façons il fallait être persuasif, et pour persuader il était bon d'être éloquent. L'éloquence, une fois entrée dans la philosophie, s'imposa bientôt à toutes les sectes. Le stoïcisme, qui longtemps avait fait profession de dédaigner la foule, ne s'était jamais donné la peine de l'attirer, de lui plaire par l'élégance et la clarté des expositions. C'était un système logique et serré, mais qui avait la réputation d'être sec et obscur. On craignait toujours de s'engager dans ce qu'on appelait les broussailles des stoïciens. Avec Sénèque et ses maîtres, le stoïcisme devint éloquent. Il fut bien forcé de se soumettre aux nécessités nouvelles, de se faire persuasif et insinuant, de chercher à entraîner les âmes encore plus qu'à commander aux intelligences. C'est ainsi que Sénèque, contrairement à l'ancien esprit de sa secte, a pu être à la fois le plus grand orateur et le plus illustre philosophe de son temps.

Ce mouvement philosophique ne se ralentit pas sous Tibère malgré la difficulté des temps. On était alors dans un de ces momens de fatigue et de faiblesse qui suivent ordinairement les grands siècles littéraires. Au lieu de Salluste et de Tite-Live, on n'avait plus que Paterculus ou Valère Maxime; Horace et Virgile étaient remplacés par de froids versificateurs de l'école d'Ovide qui chantaient les plaisirs de la chasse ou les complications du jeu d'échecs. La philosophie se préserva seule de cet affaissement des esprits. Ses écoles étaient pleines; on y venait écouter des sages de tous les pays qui, en grec et en latin, enseignaient des doctrines diverses. Le pythagoricien Sotion recommandait l'abstinence des viandes, et, comme il le disait dans son langage pathétique, il essayait de faire renoncer les hommes à la nourriture des lions et des vautours. Le stoïcien Attale, qui fut forcé de quitter Rome pour échapper à la colère de Séjan, apprenait à ses élèves à bien supporter la torture

et la mort. Le cynique Démétrius surtout attirait l'attention des jeunes gens par l'étrangeté de ses manières et l'énergie de sa parole. C'était un caractère fougueux qui aimait à se retremper dans la lutte et les souffrances; une vie calme lui semblait une eau dormante (*mare mortuum*), et il disait qu'il n'y avait rien de plus malheureux que ceux qui n'avaient jamais connu le malheur. Il voulait qu'on remerciât les dieux quand ils nous frappent, et Sénèque raconte qu'il l'avait entendu faire cette belle prière : « Dieux immortels, je n'ai qu'un sujet de plaintes contre vous, c'est de ne m'avoir pas fait connaître plus tôt votre volonté. J'aurais eu le mérite de prévenir vos ordres, je n'ai que celui d'y obéir. Vous voulez me prendre mes enfans? C'est pour vous que je les ai élevés. Vous voulez quelque partie de mon corps? Choisissez : le sacrifice est petit; tout vous appartiendra bientôt. Voulez-vous ma vie? Prenez-la. Je ne balance pas à vous rendre ce que vous m'avez donné; mais j'aurais mieux aimé vous l'offrir. Je me serais empressé d'aller au-devant de vos désirs, si je les avais connus. Pourquoi me prendre ce que vous n'aviez qu'à me demander? » Ces sentimens énergiques valurent à ce déguenillé (*seminudus ille*) l'honneur d'assister Thraséa mourant. Jusqu'à la fin, il s'entretint avec lui d'immortalité, et recueillit ses dernières paroles. Ces philosophes étaient censés appartenir à des écoles différentes; mais en réalité toutes les écoles se confondaient alors : elles se réunissaient dans une sorte de stoïcisme affaibli qui, négligeant la métaphysique et la physique, ne s'occupait que de morale. La philosophie, dans cette phase nouvelle, devait perdre en originalité et en profondeur; elle ne se mit plus en peine d'inventer des systèmes. Sénèque le reconnaît dans un passage où il me semble définir avec une grande netteté quel fut le rôle de ses prédécesseurs et le sien. « Les remèdes de l'âme, dit-il, ont été trouvés par les anciens; il nous reste à chercher de quelle manière et quand il faut les employer. » Il ne s'agit donc plus de rien créer de nouveau; on se contente d'appliquer d'une façon plus profitable les préceptes donnés par les anciens sages. Pour atteindre à cette utilité pratique, qui est la seule gloire qu'on recherche, on simplifie tout afin d'être mieux compris; on devient pressant, on se fait pathétique, on tâche d'émouvoir, d'entraîner les âmes, au lieu de se contenter, comme autrefois, de les éclairer. Il règne entre toutes les sectes une émulation singulière pour faire connaître à l'homme ses devoirs, pour lui rappeler sa dignité, pour le relever et le soutenir dans ses épreuves, pour le raffermir contre les souffrances de la vie, pour lui apprendre à braver l'exil, la misère et la mort. Cet enseignement, il faut l'avouer, venait à propos sous Tibère.

C'est dans ce milieu qu'a grandi Sénèque; il faut s'en souvenir et

l'y replacer, si l'on veut bien le comprendre. Son père souhaitait en faire un orateur pour qu'il devînt un homme d'état; on le conduisit de bonne heure chez les rhéteurs, et il prit goût à leurs leçons. Il parut au barreau avec tant d'éclat que Caligula, qui se piquait d'éloquence, fut jaloux de sa réputation et voulut un moment le faire mourir; mais la philosophie, à laquelle on ne le destinait pas, l'attira bien plus que la rhétorique. Il est probable qu'on ne la lui avait fait étudier que pour compléter son talent d'orateur; il s'y livra pour elle-même, et elle devint bientôt sa principale étude. Ce jeune homme pâle et maladif, qui fut mourant dès sa naissance, se portait à tout avec une ardeur fébrile. La parole du pythagoricien Sotion le transportait; il arrivait le premier à l'école d'Attale, et, non content d'en sortir après les autres, il accompagnait le maître pour jouir plus longtemps de ses leçons. En l'entendant attaquer les erreurs et les vices des hommes, il se prenait à pleurer la misère du genre humain. « Quand devant moi, disait-il plus tard, Attale faisait l'éloge de la pauvreté, montrait combien tout ce qui dépasse le nécessaire est un poids inutile et accablant, il me prenait fantaisie de sortir pauvre de son école; lorsqu'il se mettait à censurer nos plaisirs, à louer les gens dont le corps est chaste et la table sobre, qui fuient non-seulement les voluptés coupables, mais même les satisfactions superflues, je me promettais de combattre ma gourmandise et de régler mon appétit. » Il était de ceux qui allaient chez les philosophes pour apprendre; il voulait appliquer leurs préceptes, diriger sa vie d'après leurs leçons. Après avoir entendu Sotion, il s'abstint pendant un an de la viande des animaux. Les exhortations d'Attale lui donnèrent la passion de la frugalité; pour dompter son corps, il aurait voulu vivre de pain et de bouillie. Cependant son ardeur de nouveau converti ne dura pas. « Ramené par la vie, dit-il, aux usages de tout le monde, je n'ai pas conservé grand'chose des résolutions de ma jeunesse. » Il en garda toutefois l'habitude de se priver de vin, d'huîtres et de champignons, de ne point user de parfums et d'éviter ces bains qui affaiblissaient le corps par des sueurs excessives. S'il ne couchait pas tout nu sur un grabat, comme Démétrius, il nous apprend au moins que les matelas de son lit étaient durs, « et qu'ils ne gardaient pas l'empreinte de son corps. »

Voilà d'où Sénèque est sorti; cet enseignement le pénétra tout entier. Ce n'est pas sans motif que les noms de Sextius, de Sotion, de Fabianus, d'Attale, reviennent si fréquemment dans ses ouvrages. L'hommage qu'il leur rend est légitime, et il s'est contenté le plus souvent de redire ce qu'ils lui avaient enseigné dans sa jeunesse. Eux-mêmes, nous le savons, tenaient leurs doctrines des philosophes antérieurs; ils n'avaient innové que dans la manière de les communi-

quer aux autres. Après eux et comme eux, Sénèque conserve le fonds de la sagesse antique; il la rajeunit seulement par la façon dont il la présente, et cette façon, on le voit par ses aveux, était celle même qu'employaient déjà, que lui avaient enseignée Sextius, Attale et Fabianus. Ce n'est donc pas, comme on l'a prétendu, une sorte de génie isolé, et il n'est pas nécessaire de se mettre pour lui en quête d'une famille. De Cicéron jusqu'à lui, la philosophie romaine forme une chaîne non interrompue; il en est le dernier anneau. Nous saisissons à tout moment les liens qui l'unissent à ses prédécesseurs; tout se comprend, tout s'éclaircit dans ses ouvrages, quand on replace devant lui la série de ceux dont il a recueilli et résumé les travaux. On peut dire que nous possédons sa généalogie véritable, et il n'est pas besoin de le détacher de ces maîtres, dont il est l'héritier naturel, pour lui chercher ailleurs des origines incertaines.

IV.

Ce n'est pas assez d'avoir établi que Sénèque est le fils légitime de la philosophie; il faut aller plus loin. On a fait voir qu'il n'était pas chrétien, et je ne crois pas qu'il puisse rester de doutes à cet égard; mais n'était-ce pas au moins un de ces amis inconnus, l'un de ces précurseurs qui frayèrent le chemin au christianisme, qui l'aidèrent à leur insu à s'emparer du monde, et auxquels il ne manqua, pour embrasser la religion nouvelle, que de pouvoir la connaître? Parmi ceux qui semblèrent ainsi la prévoir et la préparer, on place ordinairement Virgile. Une prose qui se chantait dans l'église de Mantoue le jour de la fête de saint Paul nous a conservé à ce sujet le souvenir d'une légende touchante. On y racontait que l'apôtre avait visité le tombeau de Virgile en passant à Naples. Il s'arrêta devant le mausolée, et versa sur la pierre une rosée de larmes pieuses. « Quel homme j'aurais fait de toi, dit-il, si je t'avais trouvé vivant, ô le plus grand des poètes! » La légende ne se trompait pas; Virgile fut en effet une des âmes les plus chrétiennes du paganisme. Cette défiance de soi, cette tristesse résignée, cette sympathie pour le faible et pour l'opprimé, ce sentiment profond de l'impuissance humaine, ce regard tourné vers le ciel dans toutes les disgrâces, tout indique que c'était une conquête promise d'avance à l'Évangile, et que le hasard de sa naissance l'a seul empêché d'être chrétien. En est-il de même de Sénèque? Peut-on le mettre, comme Virgile, parmi les prédestinés de la religion du Christ? La question mérite d'être examinée.

Il est sûr que par un certain côté les écrits de Sénèque ne furent pas inutiles au succès du christianisme. Une révolution qui change

le monde a toujours un grand nombre de complices qui ne s'en doutent pas. Qu'on le veuille ou non, on travaille pour elle quand on agite les esprits, quand on les arrache à cette indolence naturelle, à ce parti-pris d'immobilité systématique qui les pousse à être satisfaits d'eux-mêmes et de leur temps pour n'avoir pas la peine d'y rien changer. Une fois enlevés à leur repos et mis en mouvement, ils ont naturellement plus de chance de rencontrer les idées nouvelles que s'ils restaient chez eux. Saint Augustin raconte dans ses *Confessions* qu'il était tout livré aux futilités de la rhétorique et aux dissipations de la vie mondaine, quand il lut l'*Hortensius* de Cicéron. Cet ouvrage éveilla son esprit, qui sommeillait, et lui donna le goût des choses sérieuses. « Je me levai alors, Seigneur, dit-il, pour me diriger vers vous. » Ces mots me paraissent définir admirablement l'influence que les écrits païens ont pu avoir dans la propagation de l'Évangile. Ils ne faisaient pas directement des chrétiens, mais ils excitaient l'âme, ils l'arrachaient à sa torpeur, ils lui donnaient une première impulsion qui ne s'arrêtait pas toujours où ils voulaient la retenir, ils la mettaient sur un chemin qui pouvait la conduire au christianisme.

Sénèque rendit aux chrétiens un autre service dont on lui fut très reconnaissant : il fit une guerre acharnée aux croyances et aux pratiques religieuses de ses contemporains. Non-seulement il attaque avec beaucoup de violence les cultes orientaux qui avaient envahi Rome, il se moque de ces prêtres d'Isis « qui débitent leurs mensonges en agitant leurs sistres, » de ces prêtres de Bellone ou de Cybèle « qui croient qu'on prie les dieux en se déchirant jusqu'au sang les épaules et les bras; » mais il n'a pas plus de respect pour les vénérables traditions du paganisme romain. Il ne tarit pas de railleries sur ce qu'il appelle les songes de Romulus ou de Numa qui ont introduit dans le ciel le dieu Égout et la déesse Épouvante, sur tous ceux qui ont imaginé ces divinités bizarres, impossibles, formées de natures différentes étrangement accouplées, hommes et femmes, bêtes et poissons. « Nous les honorons comme des dieux, dit-il; si nous les trouvions vivans devant nous, nous les éviterions comme des monstres. » Il ne pardonne pas aux mythologues les plaisantes histoires qu'ils racontent sur Jupiter. « L'un lui met des ailes au dos, l'autre des cornes au front; celui-ci en fait un adultère qui passe les nuits en bonne fortune, celui-là le représente cruel pour les dieux, injuste pour les hommes; tantôt on le montre portant le désordre dans sa propre famille, tantôt dépouillant son père du trône et attentant à sa vie. Les hommes en vérité auraient depuis longtemps perdu toute retenue, s'ils étaient assez fous pour croire à de tels dieux. » Le culte que leur rendent les dévots est

aussi l'objet de ses plaisanteries; il ne comprend pas que dans leurs temples on allume des lumières en plein jour. « Les dieux, dit-il, n'ont pas besoin qu'on les éclaire, et les hommes ne sont pas charmés qu'on les enfume. » Il nous introduit dans le Capitole, et nous fait un tableau piquant de toutes les sottises qui s'y commettent. Les dieux y ont leurs serviteurs, qui prennent leurs fonctions au sérieux : l'un s'est fait le valet de Jupiter, il lui annonce les heures; l'autre s'est institué son parfumeur, il remue les bras à distance, et fait tous les gestes d'un homme qui verse des parfums. Junon et Minerve ont leurs coiffeuses, qui leur présentent de loin un miroir et font semblant d'orner leurs cheveux. Un vieux mime, retiré du théâtre, danse tous les jours en l'honneur des immortels, « convaincu qu'ils prennent plaisir à un spectacle que les hommes ne veulent plus regarder. » Des coquettes se flattent d'être aimées de Jupiter; elles passent les journées assises sous sa statue sans se soucier de Junon, que les poètes nous dépeignent pourtant comme si jalouse. « Il y a des gens, nous dit-il, qui prétendent que les hommes sont deux fois enfans; c'est une erreur, ils le sont toujours. »

Tous ces passages sont cités par les pères avec un air de triomphe. C'était une victoire pour eux de trouver un païen qui eût si maltraité le paganisme. Sénèque leur semblait un puissant allié dont ils étaient heureux d'invoquer le témoignage contre les siens; mais, à regarder les choses de plus près, cet allié était plutôt un ennemi, et son secours pouvait devenir plein de péril. Ces méprises ne sont pas rares dans l'ardeur du combat; on prend alors des armes où l'on peut, et l'on ne choisit pas toujours ses défenseurs. Il se trouve après la victoire qu'on a fait cause commune avec des gens dont les opinions nous sont contraires, et la lutte recommence le lendemain entre les associés de la veille. En réalité, Sénèque était l'adversaire non pas seulement du paganisme, mais de toutes les religions positives; ses argumens, après avoir détruit l'ancien culte, pouvaient se retourner contre le nouveau. S'il attaque la mythologie païenne, ce n'est pas pour la remplacer par une autre, c'est qu'il possède un corps de doctrines philosophiques qui lui permet de se passer de religion. Le surnaturel lui paraît inutile, puisque son Dieu se confond avec la nature, et il l'aurait poursuivi de ses railleries cruelles partout où il l'aurait trouvé. Il ne s'est moqué que des dévots païens par la raison qu'il n'en connaissait pas d'autres; mais on voit bien que ce n'est pas seulement un culte épuré qu'il demande, il voudrait au fond qu'on se passât entièrement du culte. « Dieu n'a pas besoin de serviteurs, dit-il : qu'en ferait-il? Il est lui-même le serviteur du genre humain et pourvoit à tous ses be-

soins... Le premier culte qu'il faut rendre aux dieux, c'est de croire à leur existence; le second, c'est de reconnaître leur majesté et leur bonté... Voulez-vous qu'ils vous soient propices? Soyez vertueux; le seul culte qu'ils exigent, c'est de les imiter. » Ce n'est même pas assez de dire que Sénèque était contraire aux religions positives; on peut affirmer, je crois, que ce n'était pas au fond un esprit religieux. Il n'avait pas, comme Virgile, le respect des traditions et le goût du passé. Presque jamais on ne trouve dans ses ouvrages ces éloges de l'ancien temps qui étaient un lieu-commun de la sagesse romaine. Étranger à Rome par sa naissance, il y arriva dégagé de toutes ces superstitions de l'antiquité qu'on y prenait dans les familles. A l'exception de Régulus et de Caton, dont il a dénaturé le caractère pour en faire des sages et des saints du Portique, il est sobre d'éloges pour tous les grands hommes de la république, qu'il était d'usage d'admirer sans fin. Les écrivains antiques ne sont pas non plus de son goût. Il maltraite beaucoup Ennius, et fait un crime à Virgile de l'imiter. L'étude des vieilles coutumes et des anciens mots, mise en honneur par Varron, lui semblait une futilité indigne d'occuper un homme de sens. Il a toujours parlé fort mal de l'érudition. « Cette science, dit-il, ne fait que des ennuyeux, des bavards, des maladroits, des vaniteux, des gens qni n'apprennent pas les choses nécessaires pour se donner le temps de savoir les inutiles. » Comme les religions se composent en partie d'usages et de traditions que le temps a rendus vénérables, ce mépris du passé, ces railleries dirigées contre ceux qui l'étudient, qui l'admirent, indiquent un esprit mal disposé pour les choses religieuses. Ce qui le montre encore mieux, c'est qu'il a une confiance inébranlable dans le pouvoir de l'homme, et qu'il n'a jamais éprouvé, comme Virgile, ce sentiment de notre incurable faiblesse qui nous jette d'ordinaire dans les bras de Dieu. Il n'admet pas, ainsi que le font la plupart des religions, que la nature ait créé l'homme méchant, ou qu'il le soit devenu par quelque déchéance; il lui semble au contraire aller de lui-même au bien. Il ne croit pas non plus que tout marche vers une décadence inévitable, que la nature et l'humanité s'affaiblissent en vieillissant, qu'il faut se tourner toujours vers les siècles écoulés et placer son idéal derrière soi. Il regarde volontiers vers l'avenir; il est convaincu que les conquêtes de l'homme ne s'arrêteront jamais, et il n'hésite pas à placer devant ses yeux l'espérance d'un progrès indéfini. « Un jour viendra, dit-il, où le temps et le travail de l'homme découvriront des vérités qui sont aujourd'hui cachées. Que de choses connaîtront nos fils dont nous ne nous doutons pas! Que d'autres sont mises en réserve pour les siècles futurs, quand la mémoire de notre nom n'existera plus! La nature

ne livre pas en un jour tous ses secrets. Nous nous croyons initiés à ses mystères; c'est à peine si nous sommes entrés dans le vestibule de son temple! » Ce sont là, je le répète, des dispositions contraires à l'esprit religieux. Si pourtant Sénèque paraît avoir quelquefois de beaux élans de dévotion, s'il parle souvent d'un ton attendri de Dieu et des choses divines, c'est encore une de ces inconséquences dont nous l'avons tant de fois accusé; mais celle-là s'explique plus naturellement que les autres quand on songe à l'état de la société autour de lui. Depuis Auguste, un courant de plus en plus fort entraînait les esprits vers la religion; on s'avançait par degrés du scepticisme de l'époque de César à la foi superstitieuse du siècle des Antonins. Il n'est donc pas surprenant que, sans le vouloir, Sénèque ait subi son temps : les plus fermes esprits ne parviennent pas toujours à s'en isoler; mais il est facile de voir que, quoiqu'il ait parfois cédé à ce mouvement général, en somme il y était contraire. Tandis que ses contemporains se tournaient de plus en plus vers les religions de l'Orient, on a vu de quelle manière il les traitait; loin d'éprouver comme eux le besoin d'un culte plus expansif, plus passionné, il ne voulait d'autre culte que la pratique de la vertu; au moment où l'on semblait chercher à rapprocher Dieu de soi afin de s'unir plus intimement à lui, où l'on créait tout un monde de génies et de démons pour combler l'intervalle immense qui sépare l'homme de la Divinité, il se moque de ceux qui ne peuvent pas se passer d'avoir toujours un dieu à leurs côtés, « comme il faut aux enfans un esclave pour les mener à l'école. » Quant à lui, la philosophie lui suffit; il ne veut pas entendre parler d'autre chose, il n'imagine pas d'autres espérances ni d'autres enseignemens que ceux qu'elle peut donner à ses adeptes. « Elle nous promet, dit-il avec l'accent de la plus ferme conviction, de rendre l'homme égal à Dieu. » La promesse était belle, et, s'il ne s'en était pas contenté, il aurait été vraiment trop difficile.

Ces dispositions devaient nécessairement éloigner Sénèque du christianisme. On se trompe beaucoup si l'on croit que les mieux disposés pour la religion nouvelle étaient ceux qui attaquaient le plus l'ancienne, et qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour qu'un païen incrédule devînt un chrétien fervent. Les incrédules étaient d'ordinaire plus loin du christianisme que les dévots; c'est plutôt parmi ceux qui croyaient aux dieux païens, qui les priaient avec ferveur, qui consultaient à tout propos les augures et les devins, que l'Évangile dut faire ses plus nombreuses conquêtes : il gagna les premières ces âmes souffrantes et troublées, toujours en quête de croyances inconnues, comme les malades recherchent des remèdes nouveaux, et qui s'adressaient à lui après avoir traversé

sans se satisfaire tous les cultes de l'Orient. Ceux-là au moins ne niaient pas le surnaturel, ils ne se moquaient pas des miracles, et ils étaient si portés à les accepter qu'ils admettaient même ceux des religions qu'ils combattaient. Les païens avouaient que le Christ et les apôtres avaient accompli des prodiges; ils supposaient seulement qu'ils avaient eu recours à la magie pour les accomplir. De leur côté, les chrétiens ne refusaient pas de croire ce qu'on racontait de merveilleux de Jupiter et d'Apollon; ils l'expliquaient en disant que c'était l'œuvre des démons. De cette façon, la transition d'un culte à l'autre pouvait être facile; on n'avait pour ainsi dire qu'un échange à faire quand on se convertissait, il ne s'agissait que de déplacer l'esprit malin. Le chemin était bien plus malaisé pour passer de l'incrédulité absolue à la foi. Il ne nous coûte pas de croire au témoignage des actes des martyrs quand ils racontent que souvent les persécuteurs les plus fanatiques ont tout à coup confessé les croyances de leurs victimes. Ces sortes de changemens sont dans l'ordre; mais qu'il serait difficile d'imaginer le sceptique, le railleur Lucien, cet implacable ennemi des dévots de tous les cultes, transformé subitement en chrétien convaincu ! Il y a donc, je crois, beaucoup d'illusion dans cette opinion généralement répandue qui fait de Sénèque une âme toute prête d'avance pour l'Évangile. Il ne se serait pas précipité vers le christianisme avec autant d'ardeur qu'on le suppose, s'il avait pu le connaître, et les préventions que le paganisme lui avait données l'auraient mal disposé pour toute autre religion. A plus forte raison est-il impossible de se le figurer, comme la légende le représente, écoutant avec admiration les leçons de saint Paul, converti à ses doctrines, introduisant l'Évangile dans le Palatin, ou le prêchant à ses disciples dans les jardins de Salluste. Ce ne sont là que des jeux d'imagination, des tableaux de fantaisie auxquels l'histoire est contraire. Ce qui seul reste vrai, c'est qu'il est douteux que Sénèque ait connu saint Paul, qu'en tout cas cette connaissance n'a pas laissé de traces dans ses ouvrages, qu'on n'y trouve rien qui porte nécessairement la marque des doctrines de l'apôtre,— qu'en revanche on y rencontre à chaque pas des opinions qui leur sont opposées, que tout peut s'expliquer chez lui sans le christianisme, et que bien des choses ne peuvent plus se comprendre, si on le suppose chrétien; que par conséquent il est sage de rayer son nom de cette liste des saints où l'ardent Jérôme voulait le mettre malgré lui, et de le restituer tout entier à la philosophie.

GASTON BOISSIER.

LA LORRAINE

PENDANT L'ARMISTICE

Pauvre Lorraine! Je ne l'avais pas revue depuis la fin du mois de juillet, depuis le temps où les soldats français y arrivaient pleins d'espoir, où la population se portait à leur rencontre avec beaucoup de patriotisme, mais non sans une vague inquiétude et de tristes pressentimens. Les gares du chemin de fer de l'Est étaient alors pavoisées, des guirlandes de feuillage couraient le long des bâtimens; des tonneaux de vin préparés par la générosité publique, des piles de provisions, attendaient au passage les défenseurs du pays. Sans descendre des trains, les soldats tendaient leurs bidons, que des mains empressées remplissaient aussitôt. C'était à qui leur apporterait du pain, du fromage, du lard; les femmes se distinguaient par leur activité généreuse, comme elles devaient se distinguer plus tard par leur sollicitude pour les blessés. Aujourd'hui l'uniforme français ne se voit plus dans nos provinces de l'est que sur le dos de pauvres mutilés qu'il eût été impossible d'emmener en Allemagne. Des employés allemands occupent les gares, des soldats allemands y montent la garde, les trains n'emportent plus que des uniformes prussiens, bavarois, saxons. On n'entend parler autour de soi que la langue allemande; on se croirait à 100 lieues de France. Quelques rares habitans apparaissent de loin en loin, et regardent passer sans pouvoir s'y accoutumer le flot toujours croissant de l'invasion étrangère; il faut faire sur soi-même un effort énergique pour fixer sa pensée sur un spectacle si douloureux. On aimerait mieux arracher de son souvenir ces tristes images, effacer cette page de sa vie; mais aucun de ceux qui aiment leur pays, et qui, au milieu des souffrances de la grande patrie, ressentent plus vivement encore ce que souffre le coin de terre où ils sont nés, ne doit se dérober au devoir nécessaire de dire publiquement ce qu'il a

vu. Nous qui, après six mois de séparation, avons pu enfin remettre les pieds sur la terre natale, compter ses blessures, suivre sur son sein déchiré les traces sanglantes de la guerre, serré la main de nos compatriotes, entendu leurs récits, lu dans leurs yeux attristés, sur leurs fronts vieillis, tout ce qu'ils ont éprouvé d'humiliations et de douleurs, nous sommes les témoins d'un grand procès qui n'est point encore jugé, que l'histoire instruira. Nous devons rendre témoignage de ce qui se passe aujourd'hui dans les provinces envahies, de ce qu'y font les Français, de ce qu'y font les Allemands. On aura besoin de connaître un jour tous les détails de l'invasion et de l'occupation étrangère pour juger les deux armées et les deux peuples. Étouffons donc nos plus légitimes émotions, efforçons-nous de conserver le calme de l'historien et de laisser simplement parler les faits.

C'est par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg que je rentrai en Lorraine le 6 février, après avoir passé par Amiens, Abbeville, Boulogne, Calais et Lille. Un détour de quatre jours ne me parut pas trop long pour éviter de me remettre à Lagny entre les mains des autorités prussiennes et d'attendre là leur bon plaisir. Les trains allemands, destinés uniquement au transport des troupes, ne prennent en effet des voyageurs français que s'il reste des places disponibles, et ne s'engagent ni à leur conserver les compartimens occupés par eux, ni à les conduire jusqu'à destination. Nous n'y sommes que tolérés, nous n'y jouissons d'aucun droit positif; il dépend d'un officier de nous en faire descendre, et d'un chef de train de nous laisser en route. Aussi avec quel empressement, mes compagnons de voyage et moi, profitâmes-nous d'un train français de wagons vides qui allait chercher vers le nord des approvisionnemens pour Paris! Nous avions la douleur de trouver Amiens en proie à l'ennemi, et de lire à la porte de la célèbre cathédrale une inscription allemande interdisant aux soldats d'y fumer, comme pour nous rappeler que quelques-uns d'entre eux avaient pris cette licence au commencement de l'occupation; mais du moins nous ne dépendions pas d'une autorité étrangère, nous voyagions librement. A Abbeville d'ailleurs nous rentrions dans les lignes françaises, et de là jusqu'au département de la Moselle nous ne devions plus rencontrer d'uniformes allemands. Il était doux à Bruxelles et sur toute la route d'entendre exprimer les sympathies populaires pour notre cause, d'apprendre ce que la charité du peuple belge ne cesse de faire pour nos blessés, pour nos prisonniers, pour les réfugiés nécessiteux. On dit que le gouvernement et les classes supérieures ne nous aiment guère, ou plutôt qu'ils craignent trop la Prusse pour nous témoigner des sentimens sympathiques; mais il est facile de voir que le peuple a le cœur français, et nous aime d'autant plus qu'il nous voit malheureux.

Je retrouvai le Luxembourg tel que je l'ai toujours connu, guéri de tout penchant pour la Prusse par le long séjour d'une garnison prussienne, peu disposé à sacrifier une indépendance qui assure sa tranquillité, et qui vient encore de le préserver des horreurs de la guerre, mais attaché à la France par les liens les plus intimes de bon voisinage et de cordial attachement, à la condition que la France ne prétende ni le dominer ni l'absorber. Les femmes surtout, qui ont toujours traité avec rigueur les soldats prussiens, ne dissimulent pas leurs préférences françaises. Que de fugitifs de nos armées n'ont-elles pas recueillis, habillés, nourris, après les capitulations de Sedan et de Metz! Une collecte, faite pour les Français dans la petite ville de Luxembourg, réunit en une après-midi la somme de 7,000 fr. Vingt-quatre voitures de vivres, envoyées par les habitans du grand-duché aux habitans de Metz, attendaient à Uckange, le 28 octobre, que les autorités allemandes leur permissent d'entrer dans la ville. Les Luxembourgeois voulaient être les premiers à secourir nos misères, et ils se plaignent encore que leur envoi ait été retardé par la mauvaise volonté d'un colonel prussien.

Est-ce pour punir le grand-duché de ses sympathies pour la France que les Allemands ne rétablissent aucun service de chemin de fer entre Luxembourg et Thionville, au grand préjudice du commerce local et de l'industrie belge, qui empruntaient cette voie pour leurs relations avec la Suisse? Un modeste omnibus remplace maintenant la locomotive internationale. A l'entrée en France, au premier village, la marque de l'occupation prussienne apparaît déjà sur les murs du bureau de poste, où pend l'aigle noir au-dessous d'une inscription allemande. Jusque-là, les champs sont ensemencés, cultivés, les sillons de blé et de seigle étendent leurs lignes vertes à droite et à gauche de la route. Plus loin, à mesure qu'on approche de Thionville, la dévastation et la désolation commencent. Landes incultes, maisons éventrées par les obus, murs à demi ruinés, arbres fracassés, tout ce qu'on voit offre l'aspect d'un champ de bataille. Le château de Lagrange reste cependant debout et en apparence intact au milieu de son parc désert. Tout autour de la ville, l'œil n'aperçoit que des troncs d'arbres coupés au ras du sol, des vestiges de haies arrachées, quelques débris de maisonnettes, quelques allées bordées de buis qui indiquent l'emplacement des anciens jardins. C'est là que les habitans venaient arroser quelques fleurs et chercher un peu d'ombre. Plates-bandes entretenues avec amour, rosiers parfumés, dahlias aux riches couleurs, tonnelles discrètes revêtues de vigne vierge et de chèvrefeuille, tout a disparu en même temps. La guerre a fait son œuvre et détruit tout ce qui servait aux joies innocentes de l'homme. L'homme lui-même, qu'est-il devenu? Combien de ceux qui l'été dernier jouissaient en paix

d'un jardinet sous les murs de Thionville n'ont-ils pas été frappés par la maladie, par le chagrin, par la mitraille!

L'intérieur de la ville n'est pas moins désolé. Cinquante-quatre heures d'un bombardement continu ont anéanti tout le quartier de la sous-préfecture, depuis les casernes jusqu'à la place. Des batteries que l'artillerie des assiégés ne pouvait démonter, installées sur des hauteurs à 1,500 mètres des remparts, couvraient les maisons de bombes à pétrole, et y allumaient des incendies inextinguibles. On a retrouvé des projectiles qui n'avaient point éclaté, et qui contenaient 16 litres de matières inflammables. Sous cette pluie de feu, les bâtimens les plus solides s'effondraient, et brûlaient jusqu'au ras du sol. Je cherche une maison amie; il n'en reste qu'un pan de mur noirci par la fumée. Des fragmens de portes brisées, des morceaux de pierres de taille, jonchent çà et là la cour du château. D'aimables hôtes me reçoivent dans une vaste salle dont le plafond porte la marque des obus. Étrange manière de préparer une annexion que des politiques sans scrupules peuvent méditer, mais dont la seule pensée révolte jusqu'au fond de l'âme les habitans les plus inoffensifs! Quoi qu'en disent à Berlin quelques professeurs d'ethnologie, les gens de Thionville n'ont rien d'allemand, et si quelques affinités les rapprochaient de la race germanique, le souvenir du bombardement les en éloignerait. Les premiers soldats allemands qui entrèrent dans la place croyaient y trouver, d'après les traités de géographie les plus populaires en Allemagne, l'usage de la langue allemande très répandu et très général; ils reconnurent avec étonnement que la grande majorité de la population était française de langue aussi bien que de cœur. Le petit commerce seul parle allemand pour les besoins de la vente, afin de s'entendre plus facilement avec les paysans des environs. On aura beau débaptiser Thionville, la nommer officiellement *Didenhofen*, comme le fait dans tous les actes publics le gouverneur actuel de la Lorraine, on n'en fera point une cité germanique. Le nom obscur de *Didenhofen* ne rappellera jamais aux habitans du pays que des prétentions insupportables et une domination détestée, tandis que le noble nom de Thionville leur rappelle la gloire toute française du prince de Condé et l'héroïque campagne de 1792.

De Thionville à Longwy, la route de poste traverse les belles usines d'Hayange, le plus important des établissemens métallurgiques de notre pays après le Creusot. Les hautes cheminées, si actives jadis, ne lancent plus vers le ciel leurs noires colonnes de fumée; un silence de mort règne sur la vallée, si bruyante d'ordinaire. Des milliers d'ouvriers trouvaient là le pain de chaque jour. Au prix de quels sacrifices MM. de Wendel leur procurent-ils encore un peu de travail! Par quelles épreuves eux-mêmes n'ont-ils point

passé depuis le commencement de la guerre, depuis le jour où les premiers boulets allemands éclataient sur leur usine de Styring, entre Sarrebruck et Forbach! On dit que nos ennemis ne leur pardonnent point leur patriotisme, que l'un d'eux a été conduit dans une forteresse allemande pour expier le crime d'avoir détruit de ses propres mains sa fabrique de projectiles, avant qu'elle tombât au pouvoir des Prussiens; on dit que le château d'Hayange, une des plus opulentes résidences de la Lorraine, reconstruit et décoré à neuf depuis quelques années, a été pillé en partie, et que des domestiques allemands, employés depuis longtemps par la famille de Wendel, ont guidé les recherches des pillards. Plus loin, à l'endroit même où le parti militaire de Berlin voudrait établir la frontière française, des sentinelles prussiennes, enveloppées de vêtemens si épais que l'uniforme tout seul se tiendrait debout, montent la garde d'un pas lent et méthodique au pied du viaduc de Knutange. Chaque gare du reste est soigneusement gardée par un poste de vingt-cinq hommes qui envoient d'une gare à l'autre de fréquentes patrouilles. A Fontoy, à Audun-le-Roman, les casques prussiens reparaissent; au besoin, ces soldats, distribués avec ordre, seraient chargés des exécutions militaires dans le cas où les communes refuseraient de payer les énormes contributions de guerre que l'ennemi leur impose. L'armistice ne suspend ni les réquisitions ni le recouvrement de l'impôt établi par nos vainqueurs; d'après les termes mêmes d'une dépêche envoyée de Versailles en Lorraine, la convention signée entre la France et la Prusse autorise simplement les Prussiens à employer des moyens plus doux avant de recourir, s'il le fallait, au pillage et à l'incendie. Le seul acte de propriété que feront cette année les propriétaires lorrains sera de payer à la Prusse un impôt triple de celui qu'ils payaient à la France.

La tour carrée de Longwy, qu'on découvrait autrefois, comme un phare, à quatre lieues de distance, penche maintenant sa tête mutilée; des magnifiques ombrages qui entouraient les remparts et faisaient à la ville une verte ceinture, il ne reste plus que des arbres épars, isolés, comme des soldats qui resteraient debout au milieu d'un régiment fauché par la mitraille. Sur la route, des branchages accumulés, des pierres arrachées des murs et amoncelées rappellent que les Prussiens élevaient des barricades à l'entrée des villages pour se préserver des sorties de la garnison. On n'a même pas respecté deux petits monumens expiatoires, et les croix brisées gisent à terre. Retrouverai-je au pied de la forteresse, dans la riante vallée de Rehon, la maison où je suis né, où mes parens espéraient vieillir en paix? Placée entre les batteries des assiégés et celles des assiégeans, aura-t-elle échappé à leur feu? Tout à coup je pousse un cri de joie en apercevant, à un détour du chemin, du haut de la colline

le toit d'ardoise intact et les blanches fenêtres à leur place accoutumée. M'y aura-t-on laissé une place au foyer maternel ? Des sentinelles gardent l'entrée du village, et annoncent qu'un corps ennemi l'occupe. Heureusement il ne reste plus chez ma mère que dix soldats polonais, fort doux, qui couchent tous ensemble sur de la paille dans une chambre du rez-de-chaussée. Pendant le siége, elle a logé, nourri, chauffé quatre-vingts hommes et sept officiers. Ces gens du nord, habitués à la forte chaleur de leurs poêles de faïence, mouraient de froid en face de nos cheminées. Nuit et jour, il fallait entretenir dans leurs chambres de véritables brasiers où les bûches s'engouffraient par centaines. Tous les marbres des cheminées ont éclaté, et la provision de bois de deux ans a disparu en quinze jours. Aucune violence du reste ; il semble même qu'il se soit trouvé parmi les officiers un ami secret qui a tenu à honneur de ménager la maison et de ne permettre dans le village aucune déprédation.

La prise de Longwy a coûté cher aux Prussiens. Les francs-tireurs et les volontaires enfermés dans la place ont souvent poussé leurs sorties jusqu'à trois lieues de distance, surpris des postes, enlevé des cavaliers, débusqué l'ennemi de ses positions. Dans ce pays montagneux et boisé, propice aux embuscades, on faisait la seule guerre qui permît à des troupes jeunes de lutter avec avantage contre des soldats plus nombreux et mieux disciplinés, la guerre de partisans. Dans la brume des brouillards d'automne, les hauteurs boisées cachaient quelquefois des tireurs invisibles qui attendaient l'ennemi au passage et le frappaient à coup sûr. Les chasseurs de la frontière sont renommés pour la précision de leur tir; ils s'étaient faits soldats par patriotisme : quelques-uns même servaient les canons de la place et les servaient si bien qu'ils démontèrent les batteries prussiennes sur trois points, à Heumont, au bois *du Chat*, au-dessous de Mexy. Malheureusement, par une des plus sombres journées du mois de janvier, les assiégeans parvinrent à établir, sans être vus, leurs mortiers et leurs obusiers à une petite portée des remparts, sur le plateau de Romain. De là, ils écrasèrent la ville de projectiles incendiaires, et ils éteignirent le feu de toutes les pièces qui pouvaient leur répondre. Le bombardement dura neuf jours. Au bout de ce temps, l'église tombait en ruines, la toiture de l'hôtel de ville s'affaissait, un carré de bâtimens, dont un des côtés donne sur la place et l'autre sur la grande rue, brûlait tout entier, une partie des remparts et des casernes s'écroulait; presque toutes les maisons avaient été atteintes par les projectiles. Pour éviter de nouveaux malheurs absolument inutiles, le commandant, voyant ses pièces démontées et reconnaissant l'impossibilité de se défendre sans artillerie, dut se décider à capituler, mais avec des regrets infinis, après avoir épuisé toutes les formes de la résistance.

On ne lui reprochera pas de s'être rendu trop tôt quand on aura visité le champ de bataille; les façades des maisons montrent de toutes parts leurs plaies béantes, et, si l'on entre par hasard dans celles qui paraissent le plus épargnées, qui ne portent extérieurement aucune marque de destruction, on aperçoit des toits percés à jour, des plafonds éventrés et des poutres branlantes. C'est cependant à cette pauvre ville si maltraitée que les autorités prussiennes, interprétant comme toujours à leur profit un article obscur de la capitulation, demandaient 60,000 fr. au moment où je l'ai traversée.

De Longwy à Metz, la route de voitures, la seule que puissent prendre maintenant les voyageurs, puisqu'il n'existe plus sur cette ligne aucun service régulier de chemin de fer, passe à quelque distance de Thionville, en vue des murs de la place, mais sans y entrer. La plaine de la Moselle, où la culture est si productive, où se faisaient chaque année de si magnifiques récoltes, paraît maintenant désolée et déserte. Nulle trace de semailles dans les champs, aucune apparence de vie dans les villages : çà et là, des maisons semblent vides d'habitans; par les portes ouvertes, l'on voit les granges nues et les écuries abandonnées; ni vaches ni chevaux au râtelier. Quelques troupeaux de moutons se dirigent vers Metz, venant d'Allemagne et conduits par des bergers à cheveux blonds. Tout ce qui se fait encore de commerce dans ce pays dévasté passe du reste entre les mains des Allemands. Ce sont leurs marchands qui fournissent des approvisionnemens à la ville et leurs voitures qui les y apportent. Une pauvre femme, que j'interroge et qui pleure la perte de tout ce qui lui appartenait, m'apprend qu'elle n'entend plus parler autour d'elle que la langue allemande, et qu'on ne rencontre sur les chemins que des étrangers. Pour qui connaît la facilité avec laquelle la race germanique s'expatrie, la pauvreté d'une partie des habitans de l'Allemagne et leur goût pour le négoce, nul doute que l'invasion civile n'ait suivi partout l'invasion militaire. Derrière l'armée s'avançaient des nuées de commerçans, de spéculateurs, de gens pauvres et avides qui allaient exploiter notre pays et prendre leur part du butin. Quelle proie que la France, que nos provinces de l'est surtout, si riches et si prospères, pour une population besoigneuse! Quelle belle occasion de rapporter chez soi les dépouilles du vaincu, ou de vivre chez lui à ses dépens! Qu'on ne l'oublie pas, — ce sera un des traits caractéristiques de cette guerre, — depuis le commencement de la campagne, les Allemands n'ont pas perdu de vue un instant leur intérêt commercial; dans nos relations avec eux, nous n'avons point seulement affaire à des soldats qui usent rigoureusement des droits du vainqueur, mais à des trafiquans fort habiles et très retors qui tireront de nous tout ce que la France peut donner, pour qui chaque succès nouveau de

leurs armes représente une série de bénéfices et d'opérations lucratives. Déjà en Lorraine une sorte de bande noire parcourt les villages, y compte le nombre des absens et des morts, de ceux qui, emmenés avec leurs chevaux par les troupes allemandes, n'ont jamais reparu, des victimes que la guerre, le chagrin ou la maladie ont faites, s'enquiert des terres abandonnées, des propriétés à louer ou à vendre, et commence à installer sur le sol français des cultivateurs allemands pour germaniser peu à peu le pays, comme on a germanisé le duché de Posen et le Slesvig. On sert du même coup ses intérêts et la politique de l'Allemagne. Des boutiques allemandes s'ouvrent à Metz, à Nancy, partout où les troupes séjournent, et cherchent à s'approprier le commerce local. Si on évalue à un million le nombre des soldats allemands qui ont pénétré en France, i ne faut pas estimer à un chiffre inférieur la population civile qu'ils traînent à leur suite. Tous les départemens envahis regorgent de visiteurs intéressés qu'y attire l'espoir d'y commencer ou d'y compléter leur fortune. La Moselle surtout en reçoit un grand nombre par les trois routes de Sierck, de Forbach et de Sarreguemines.

Au-delà du village dévasté et ruiné de Maizières commence la ligne d'investissement que l'armée prussienne avait tracée autour de Metz. L'œil cherche avec curiosité ces formidables retranchemens dont on a tant parlé, ce prétendu cercle de fer dans lequel le maréchal Bazaine se disait enfermé. Quelques accidens de terrain habilement utilisés, quelques fossés naturels ou creusés de main d'homme, derrière lesquels des épaulemens abritaient des batteries, voilà tout ce qu'on découvre, à une lieue de distance, au milieu de la plaine nue. Comparés aux terrassemens du génie français, ces travaux ressemblent à de simples ébauches, que nulle part on ne s'est donné la peine d'achever avec soin. La terre n'est ni tassée, ni coupée en compartimens symétriques, avec des angles et des talus irréprochables; elle est simplement jetée à la pelle, sans que la corde et le niveau l'aient régularisée. Même dans les ouvrages militaires, nous poursuivons la beauté de la forme, nous cherchons le style; les Prussiens, gens positifs, ne s'occupent que de ce qui est utile, et ne font que le nécessaire. Peu leur importe que leurs travaux paraissent sans art, pourvu qu'ils en tirent pour la guerre tout le parti qu'ils peuvent en attendre; mais, si les retranchemens qu'on voit entre Maizières et Metz, depuis les bords de la Moselle jusqu'aux collines qui bordent la plaine, sont réellement des fortifications imprenables, il faut que nos officiers du génie changent de système. A quoi bon entretenir désormais à grands frais les remparts de nos forteresses, enfermer derrière des murs inutiles une population inoffensive que nous exposons au danger du bombardement? Partout où l'on voudra, sur n'importe quel terrain dé-

signé pour les besoins d'une campagne, quelques milliers d'hommes se retrancheront en quelques jours aussi aisément et aussi sûrement que les Prussiens s'étaient rétranchés devant Metz. Il est vrai que les habitans de Metz ne croient pas à la force des positions prussiennes. Ils ont vu nos soldats enlever les batteries ennemies à Retonfay, à Flanville, à Sémécourt, et revenir en arrière, non parce qu'on rencontrait des obstacles insurmontables, mais uniquement parce que le général en chef n'envoyait aucun renfort aux troupes engagées et déjà victorieuses. Peut-être aussi découvrirons-nous qu'autour de Paris nos généraux ont été dupes de l'apparence de la force, qu'au commencement du siége ils ont pris des ouvrages insignifians et à peine ébauchés pour des retranchemens inexpugnables. Du moins les Prussiens déclarent-ils à Versailles que, pendant bien longtemps, il nous a été possible et même facile de nous frayer un chemin entre Clamart et Villejuif.

Les combats du 6 et du 7 octobre, les derniers qu'ait livrés le maréchal Bazaine, ont laissé leurs traces au village de Saint-Remy, où il ne reste plus que des pans de murs noircis, où les rares maisons qui se tiennent encore debout ne se composent que de quatre murailles sans portes, sans fenêtres, sans toit. On voit de loin, dans les fermes isolées des environs, les larges trous creusés par les boulets. Le rideau d'arbres épais sous lequel s'abritait le château de Ladonchamps a été traversé et percé par les obus comme un rempart dans lequel le canon aurait fait brèche. Ses vieux murs ont résisté à la pluie des projectiles; mais le toit d'ardoise, défoncé, montre ses blessures béantes. Au-delà commence la zone de dévastation qui annonce le voisinage d'une place de guerre. Jusqu'aux moindres arbustes, tout a été rasé par nous-mêmes, comme si Metz avait à craindre une attaque de vive force entre les canons de ses remparts et les canons de ses forts. Cette campagne, autrefois peuplée de jardins, offre aujourd'hui une surface aussi nue qu'un champ de manœuvres. Que de sacrifices inutiles nous avons faits ainsi, que de vains efforts pour rendre les places imprenables en face d'un ennemi qui ne monte pas à l'assaut, et qui bloque les villes au lieu d'y lancer ses soldats! L'illusion constante de nos généraux a été de croire qu'ils seraient attaqués, de prendre des précautions infinies pour se mettre en garde contre les opérations offensives des Allemands, tandis que ceux-ci ne songeaient au contraire qu'à nous user par la famine, à nous forcer, pour ne pas mourir de faim, à les attaquer eux-mêmes dans des positions choisies d'avance et fortifiées par eux.

Voici Metz avec ses glacis, avec le labyrinthe de ses fortifications savantes, avec les lignes brisées de ses remparts, avec ses poternes, ses ponts-levis, ses fossés profonds. Pas un boulet ennemi n'a

effleuré son enceinte, et cependant des factionnaires prussiens montent la garde aux portes de la ville, les troupes prussiennes occupent les vastes casernes du Fort, l'école d'application, l'école régimentaire d'artillerie, la magnifique caserne du génie, le quartier Coislin. Ce simple rapprochement fera comprendre l'inconsolable douleur des habitans de Metz, l'indignation que leur inspire encore aujourd'hui la conduite du maréchal Bazaine. On ne l'accuse pas seulement d'avoir commis des fautes militaires, d'avoir gagné la bataille de Gravelotte sans s'en douter, sans profiter, comme il l'eût pu, de l'avantage qu'il devait à l'élan de ses soldats, d'avoir retenu la garde l'arme au pied pendant toute la bataille de Saint-Privat, et de s'être enfermé de sa personne dans le fort de Plappeville au lieu de marcher à l'ennemi; on sait de plus que depuis le 18 août il n'a pas tenté une seule fois un effort vigoureux pour sortir de Metz, qu'aucune de ses attaques n'a été poussée à fond.

Que de souffrances avait supportées pendant ce temps la ville de Metz, et que cette noble population méritait peu le sort auquel on la condamnait malgré elle! Dès le début de la campagne, les jeunes gens s'étaient organisés en corps de volontaires et de francs-tireurs, les hommes mûrs en bataillons de garde nationale. Les femmes de toute condition et de tout âge passaient leurs journées, leurs nuits, à soigner les blessés, qui encombraient tous les établissemens publics, et les maisons particulières, qu'il fallait installer jusque dans des wagons de la compagnie de l'Est sur la Place royale. Après la bataille de Saint-Privat, on en compta pendant quelques jours jusqu'à 22,000 dans l'étroite enceinte de la cité. Le linge, les médicamens, les médecins militaires, faisaient défaut. Les médecins civils, soutenus par le dévoûment et par la charité des particuliers, surtout par le zèle des gardes-malades improvisées, suppléèrent à cette insuffisance avec une admirable énergie. Des maladies contagieuses, la dyssenterie, la pourriture d'hôpital, des affections typhoïdes, la petite vérole, se déclarèrent au milieu de ces masses d'hommes agglomérées sans décourager aucun de ceux qui les soignaient. Des femmes délicates, des jeunes filles, vivaient dans cet air empesté, et ne quittaient leur poste que le jour où le mal les frappait à leur tour. Aussi le nombre des victimes fut-il considérable parmi les habitans. Il y eut des jours où le chiffre des décès s'éleva jusqu'à 40, tandis que dans les temps ordinaires il ne dépasse pas 4 ou 5. La faim à son tour fit sentir ses atteintes; il y eut là des scènes lamentables, dont les témoins oculaires ne parlent encore qu'avec horreur. On voyait errans par la ville des soldats hâves, les yeux hagards, à la démarche chancelante, qui s'appuyaient le long des maisons pour ne pas tomber, et s'affaissaient tout à coup

au seuil d'une porte en demandant d'une voix éteinte : du pain, du pain! La population civile en manquait elle-même, et ne pouvait partager avec eux que des vivres insuffisans. Que de femmes du peuple ont rogné leur portion pour les empêcher de mourir de faim, que de gens leur ont apporté dans la rue le dîner de la famille, jusqu'à la part des enfans et de la vieille mère! Les habitans de Metz oublient presque leurs propres souffrances, lorsqu'ils pensent à celles de l'armée. J'ai vu mes amis pleurer de douleur en se rappelant que, sous leurs yeux, les meilleurs soldats, les plus beaux hommes qu'eût la France, les zouaves, les cuirassiers, les grenadiers de la garde, des régimens de ligne admirables, pleins de vigueur et d'audace, auxquels on eût pu demander tous les genres d'héroïsme, qui se battaient comme des lions chaque fois qu'on les envoyait à l'ennemi, s'étaient fondus peu à peu dans l'inaction où leur chef les retenait, et avaient fini par mourir dans les angoisses de la faim. Sur 120,000 hommes de troupes que le maréchal Bazaine avait encore après la bataille de Saint-Privat, sans compter la garnison, les gardes nationaux et les volontaires, il avoue lui-même que le 28 octobre il ne lui restait plus que 65,000 hommes en état de porter les armes. Le reste était mort, non du feu de l'ennemi, mais de misère et de besoin, ou grelottait sans force dans la boue du bivouac.

Pour beaucoup, la capitulation fut le signal de nouvelles et intolérables souffrances. Avant de les emmener en Allemagne, on les laissa des nuits entières immobiles, sans manteaux, sans couvertures, sous une pluie battante. J'en connais un qui, atteint d'un commencement de fièvre typhoïde, tomba inanimé sur le sol, et ne retrouva plus la force de se relever. Des paysans qui passaient l'emportèrent, le mirent dans un lit chaud et le guérirent. Ces affreux spectacles ne s'effaceront pas de la mémoire des habitans de Metz. Toute leur vie, ceux qui en ont été les témoins se rappelleront les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1870. Ils reverront par l'imagination les soldats se traîner de porte en porte ou se coucher épuisés sur la terre humide, — les chevaux, affamés comme leurs maîtres, manger les queues et les crinières de leurs voisins d'écurie, dévorer leurs mangeoires, dépouiller les arbres d'écorce et de branches aussi haut que leurs dents pouvaient atteindre. Beaucoup de personnes regrettent encore qu'on n'ait pas pris plus tôt un parti énergique, que le conseil municipal ne se soit pas entendu avec un certain nombre d'officiers pour enlever au maréchal Bazaine son commandement. Il y eut bien quelques tentatives de ce genre, une sorte d'entente entre les habitans et les soldats et comme un commencement de conspiration civile et militaire ; mais on ne réussit pas à trouver un général qui se mît résolûment à la tête de l'entreprise. Les généraux Changarnier et Ladmirault, auxquels on

avait songé, dont on sonda même les dispositions, se dérobèrent à la responsabilité qu'on voulait faire peser sur eux. Peut-être leur parut-il bien grave de tenter un coup de main *à l'espagnole* en arrêtant leur supérieur hiérarchique pour se mettre à sa place; peut-être aussi était-il trop tard lorsqu'on leur fit des ouvertures, et jugèrent-ils le mal sans remède. En tout cas, leur attitude ne permit même pas qu'on leur demandât nettement ce qu'on attendait de leur énergie, et il ne semble point qu'on soit jamais allé avec eux jusqu'à une proposition directe.

Si les Messins ne peuvent oublier ce qu'a souffert sous leurs yeux une armée digne d'un meilleur sort, une armée qui, commandée par un autre chef, eût pu les sauver et sauver la France, ils n'oublieront pas non plus la conduite qu'ont tenue les troupes allemandes depuis leur entrée dans le département de la Moselle. Il y a des faits qui caractérisent une guerre. Une foule d'événemens s'effacent de la mémoire des hommes; ceux-là survivent au contraire et se gravent dans les esprits, parce qu'ils peignent une époque et un peuple. Dans ce nombre compteront certainement les exécutions militaires qu'ont ordonnées les Prussiens sur le sol français en vertu de la loi par laquelle ils interdisent à la population civile de se mêler à la guerre, lui refusent absolument le droit de légitime défense, et, non contens de la traiter avec la dernière rigueur, si elle prend les armes, la rendent responsable de tout acte hostile qui se commet dans son voisinage. D'après ce code nouveau, il ne suffit pas que les habitans d'une commune, pour être respectés, s'abstiennent de toute hostilité; ils deviennent coupables et méritent le châtiment le plus dur, si, même malgré eux, même à leur insu, quelque fait de guerre s'accomplit sur leur territoire. Le village de Peltre en fit la cruelle expérience pendant le siége de Metz. Les assiégés, dans une sortie, l'avaient occupé, puis abandonné; quand les Prussiens y rentrèrent, ils accusèrent les paysans de s'être entendus avec nos soldats, et décidèrent que le village entier serait brûlé. Deux jours de suite, on mit le feu à toutes les maisons froidement, systématiquement, et on n'en laissa subsister aucune. Un établissement restait, une maison religieuse occupée par vingt-trois sœurs qui y avaient soigné des blessés et des malades prussiens depuis le commencement du siége. On les fit sortir, et sous leurs yeux on alluma l'incendie dans des bâtimens que leur charité avait rendus sacrés. Cette scène ne serait pas complète, si l'on n'ajoutait qu'au moment même où le couvent brûlait un aide-de-camp du prince Frédéric-Charles venait demander six religieuses de Peltre pour donner des soins à ses blessés sur un autre point. Devant leur maison en flammes, les nobles sœurs répondirent simplement : « Nous irons. » Elles partirent sur-le-champ, et les

Prussiens, qui venaient de détruire leur asile, acceptèrent leurs services. A la veillée, pendant les soirs d'hiver, les paysans lorrains se raconteront longtemps cette histoire.

On racontera aussi la destruction du village de Fontenoy, près de Toul, brûlé récemment parce que des francs-tireurs avaient fait sauter aux environs le pont du chemin de fer. A la tombée de la nuit, les soldats prussiens chargés de l'exécution militaire envahirent toutes les maisons, en chassèrent les habitans à coups de crosse de fusil, sans leur permettre de rentrer chez eux et d'emporter même le plus mince objet, entassèrent dans les chambres des fagots, des bottes de paille, et mirent le feu partout. Les récoltes, les provisions, le mobilier, les vêtemens des pauvres gens, jusqu'au linge de corps, tout fut anéanti; les chevaux, les vaches, les moutons, les porcs, brûlèrent dans les écuries : on dit même qu'une femme infirme, qu'on n'avait pu transporter ailleurs, disparut sous les décombres de sa maison! Mais la justice prussienne ne se borne pas en général à des punitions sans profit; ses sentences se terminent presque toujours par une amende. Ici, on rendit cinq départemens responsables d'un acte de guerre commis à leur insu par des troupes venues de loin, qui n'avaient eu besoin pour le commettre ni de la complicité ni du secours des habitans, et on exigea de la Lorraine une contribution de 10 millions; de plus il fallut que des travailleurs de Nancy vinssent rétablir le pont détruit par des soldats français. On en demanda d'abord 500, et comme personne ne s'était présenté pour ce travail, on défendit aux patrons et aux surveillans, sous peine d'être fusillés, de payer le moindre salaire à leurs ouvriers tant que le nombre de bras exigé ne serait pas complet. Il y eut même un jour à Nancy, sur la carrière de la place Stanislas, une sorte de presse ou de razzia pour emmener à Fontenoy et faire travailler au rétablissement du pont toutes les personnes, de quelque condition qu'elles fussent, qui passaient sur ces deux points de la ville à l'heure où il y vient le plus de monde.

L'armistice n'interrompt en Lorraine ni les réquisitions dans les villages, ni la perception des impôts levés par les autorités allemandes, ni même les mesures contre les personnes. La petite commune de Réméréville, près de Nancy, recevait récemment la visite de cavaliers et de gendarmes prussiens qui venaient y réclamer sur-le-champ une contribution de 2,600 francs. Les habitans n'y sont pas riches, et avaient déjà beaucoup donné; quelques efforts que l'on fît, on ne put réunir que 2,500 francs. Les agens du fisc prussien refusèrent de recevoir 100 francs de moins qu'il ne leur était dû, et partirent en annonçant que, si la somme entière n'était pas payée dans un délai très rapproché, ils procéderaient à une exécution militaire. A Nancy, on se croit à chaque instant sous la

menace des dernières rigueurs. Après y avoir perçu jusqu'ici près de 4 millions en argent, sans compter ce qui a été fourni en nature, le logement et la nourriture des troupes qui y passent tous les jours depuis six mois, les Allemands exigent de nouveau, sous différens prétextes, 1,400,000 francs, que la ville est hors d'état de payer. Si elle ne paie point, l'autorité allemande fait entrevoir des mesures sévères, et tient les habitans sous la terreur. A Metz, comme dans toutes les parties de la Lorraine que nos ennemis entendent annexer à l'Allemagne malgré la volonté des populations, les impôts en argent sont moins durs, quoique pendant l'armistice le roi de Prusse vienne d'accorder aux officiers allemands 15 francs d'indemnité de campagne par jour au lieu de 6, et que les contribuables français soient tenus de les payer; mais en revanche on traite les personnes plus sévèrement pour faire acte de domination et exercer d'avance les droits de souveraineté. Il faut préparer le terrain pour l'annexion, écarter par conséquent les élémens de résistance. On établit peu à peu en principe que tous les chefs de service, tous les fonctionnaires, même d'un ordre inférieur, qui ne sont point du pays, qui n'y possèdent point de propriétés, doivent quitter les lieux. En plein armistice, le président du tribunal civil, deux présidens de chambre à la cour d'appel, un conseiller, ont reçu l'ordre de s'éloigner avec leurs familles dans le délai de trois jours. D'autres se savent menacés. Une police vigilante les surveille, et au moindre symptôme d'opposition les enverra en exil. Les journaux, dont le patriotisme n'a pas failli depuis l'occupation prussienne, sentent toujours quelque épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de ceux qui les rédigent. Le rédacteur de *l'Indépendant de la Moselle* a même payé son courage de sa liberté et passé quelque temps en Allemagne comme prisonnier. Pour chacun du reste, la prison commence aux portes mêmes de Metz.

Nulle trace de découragement ne se manifeste néanmoins, même chez ceux qui ont le plus souffert. Les visages expriment plus de tristesse que d'abattement; une résolution indomptable survit au fond de tous les cœurs aux plus dures épreuves. Après avoir supporté les malheurs du passé, on défie intrépidement ceux de l'avenir. Quel que soit le sort réservé à la ville par les traités, les habitans savent qu'il ne dépend d'aucun article diplomatique de changer leurs sentimens, qu'ils resteront Français de cœur jusqu'au dernier jour, et qu'ils élèveront leurs enfans dans l'amour de la France. L'Allemagne ne peut se faire à cet égard aucune illusion. Les nombreux officiers, les administrateurs et les agens de police qu'elle entretient à Metz doivent lui dire, s'ils sont clairvoyans et sincères, que tous les esprits sans exception y résistent énergiquement à toute tentative de propagande germanique. On y loge, on

y nourrit les fonctionnaires allemands par ordre ; mais, quoique beaucoup d'entre eux se piquent d'une politesse raffinée et témoignent même aux habitans des égards importuns, la vie de famille où ils espéraient être admis, où ils expriment quelquefois le désir discret de pénétrer, leur reste impitoyablement fermée. Il y a, il y aura toujours un mur infranchissable entre la population française et la garnison étrangère. Les femmes, plus libres que les hommes de laisser voir ce qu'elles pensent, le disent assez haut pour que toute oreille allemande ait pu l'entendre. A ceux qui leur demandent de les traiter en amis, elles répondent invariablement que la loi prussienne peut disposer de leurs appartemens et de leurs tables, mais non de leurs affections, et que tout ce qu'elles ont d'amour, elles le gardent pour la patrie française. Toujours vêtues de noir, dans le costume le plus simple et le plus sévère, elles portent ostensiblement, sous les yeux de nos vainqueurs, le deuil de notre défaite. Ce n'est là, il est vrai, qu'une force morale ; mais la force morale prépare les instrumens de l'avenir, et l'on reconnaît les peuples dont les malheurs ne dureront pas à la dignité avec laquelle ils supportent les coups inattendus qui les frappent.

Les sentimens individuels des Messins ont été résumés du reste avec beaucoup de force et de noblesse dans un mémoire que le conseil municipal de Metz adressait le 11 février au gouvernement de la défense nationale. Après avoir établi qu'à Metz, même au temps où la ville faisait partie du saint-empire romain, on parlait et on écrivait uniquement le français, que la langue et les origines de la cité la rattachent à la France en la séparant de l'Allemagne, qu'aujourd'hui encore presque personne n'y sait l'allemand, et que le petit groupe germanique qui y résidait avant l'invasion ne se composait que de gens de service et d'employés de commerce, la municipalité messine conclut en des termes qui doivent rester comme l'expression de l'opinion publique et la protestation anticipée du droit contre la force. « Nous affirmons, dit-elle, qu'à Metz tous les habitans, sans distinction de croyances religieuses ou d'opinions politiques, sont unis dans un sentiment commun, et que rien au monde ne peut altérer leur volonté de conserver la nationalité française. Personne, nous en avons la certitude, ne contestera l'évidence de ce fait, et si, de quelque côté que ce fût, il pouvait s'élever le moindre doute, le vœu des populations librement exprimé répondrait avec un mouvement unanime. » La cité dont les représentans naturels parlent ainsi en face de l'étranger, sous la main de ceux qui la convoitent, peut attendre avec calme la réponse des événemens ; quoi qu'il arrive, elle aura dit nettement ce qu'elle veut, et n'aura rien cédé de ce qu'il lui appartient de revendiquer comme son droit.

A. Mézières.

UN PUBLICISTE

DU TEMPS DE PHILIPPE LE BEL

(1300-1308)[1]

SECONDE PARTIE.

III.

Nous avons vu Du Bois mêlé à l'ardente querelle qui, dans les premières années du XIVe siècle, éclata entre les deux plus grandes puissances du monde chrétien à cette époque, le pape et le roi de France. La complète victoire du roi, scellée par l'élévation au saint-siége de son serviteur dévoué Clément V, permit aux confidens de Philippe de donner pleine carrière à leur imagination ambitieuse. Du Bois en particulier ne cessera plus désormais d'annoncer comme possible et prochain l'accomplissement des projets qu'il recommandait depuis 1300. La condition fondamentale de ces projets était réalisée : le pape appartenait au roi; corps et âme, au temporel et au spirituel, le pontife romain était l'homme-lige de la couronne de France.

VI. *De recuperatione terræ sanctæ.* — Cet ouvrage a été publié comme anonyme par Bongars dans la seconde partie de son recueil intitulé *Gesta Dei per Francos,* à la suite du célèbre traité de Marin Sanuto sur le même sujet. Bongars n'eut à sa disposition qu'un seul manuscrit de la bibliothèque de Paul Petau. Ce manuscrit a dû

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

passer avec les autres manuscrits des Petau dans la collection de la reine Christine, et puis au Vatican. Il est presque certain en effet que la copie dont se servit Bongars est celle qui est indiquée dans un vieux catalogue des manuscrits d'Alexandre Petau, reproduit par Montfaucon en ces termes : *Ad regem Angliæ de disponendis pro recuperatione terræ sanctæ*. Bongars se plaint de l'incorrection du texte, et déclare qu'il n'a pas osé prendre sur lui de le corriger. Il serait utile de collationner le manuscrit du Vatican pour obtenir une lecture meilleure de cet ouvrage important.

M. Boutaric reconnut le premier que le *De recuperatione terræ sanctæ* est sûrement l'œuvre de Pierre Du Bois. L'auteur y cite sa réponse à la bulle *Scire te volumus* et son traité *De abbreviatione guerrarum et litium*. Les idées de ce dernier traité y sont presque toutes reproduites. Le *De recuperatione* est le plus considérable des écrits de Pierre Du Bois, celui qui donne la clef de tous les autres; c'est aussi un des écrits les plus intéressans du XIVe siècle. La date de la composition de cet ouvrage est fixée avec assez de précision. En effet, d'une part il est dédié à Édouard Ier, qui mourut le 7 juillet 1307; de l'autre il fut rédigé sous le pontificat de Clément V, élu le 5 juin 1305. Il a donc été composé dans l'intervalle de ces deux dates, probablement en 1306.

Le roi Édouard, ce grand législateur, après avoir heureusement terminé ses guerres, songe maintenant à reconquérir la terre-sainte : voilà pourquoi l'auteur, obéissant à un mouvement naturel, sans qu'aucun salaire ait été demandé ni offert, se propose de dire rapidement ce qui lui paraît utile et nécessaire pour atteindre ce but. Avant tout, il faut s'assurer le concours du pape et l'assentiment d'un concile général où devront siéger tous les princes et tous les prélats catholiques. Cette terre qui, d'après le témoignage du Sauveur, est la meilleure de toutes, la voici maintenant peuplée de Sarrasins, qui l'ont envahie parce que les pays et les royaumes voisins ne leur suffisaient plus. C'est de ces contrées, d'où ils sont sortis, que leur vient le secours; c'est de là qu'après le départ des croisés ils reviendront plus forts, plus indomptables, pour égorger ceux qui auront survécu à l'expédition, et cela sans doute à l'instigation des démons, qui habitent en Palestine plus volontiers qu'ailleurs, comme on le voit dans l'Évangile, *Marc*, V, 9.

Mais tout d'abord il faut que les princes catholiques n'aient aucune guerre entre eux. Supposons ces princes apprenant en Palestine que leurs états sont attaqués, ils feront ce qu'ils ont fait si souvent, ils abandonneront l'héritage du Seigneur pour revenir défendre le leur. Les Allemands et les Espagnols, quoique très belliqueux, ont depuis longtemps cessé de secourir la terre-sainte à cause des guerres qui déchirent ordinairement leur pays. C'est Satan qui

pousse les hommes à ces interminables luttes, afin d'augmenter le nombre des damnés, et d'empêcher ou de retarder la reprise de la terre-sainte. Les mauvais anges ont une grande science de l'avenir, parce que, depuis l'origine du monde, ils contemplent les constellations, et connaissent ainsi les causes et les effets des choses; ils ont une mémoire extraordinaire. Rien n'étant nouveau sous le soleil, ils prévoient l'avenir mieux que les vieillards, bien mieux que n'aurait pu le faire Charlemagne lui-même, qui régna, dit-on, cent vingt-cinq ans. Les anges déchus peuvent de la sorte entraver les opérations même des hommes sages, soit par la persuasion, soit par les tentations, surtout par les consultations que prennent d'eux les magiciens instruits *in artibus prohibitis*. Il y a chez les Sarrasins un grand nombre de ces artisans de maléfices. Pour délivrer la terre-sainte, il faut donc établir une paix générale, une république de tous chrétiens obéissant à l'église romaine. Le concile convoqué, le roi demandera par la voix du pape que les princes et les prélats décident que nul catholique ne peut désormais faire la guerre à un catholique. Quiconque, malgré cette décision, oserait prendre les armes contre ses frères encourrait par ce seul fait la perte de ses biens, et serait envoyé en terre-sainte pour contribuer à la peupler. En toute cette affaire, on ne devrait néanmoins employer aucune excommunication, de peur d'accroître le chiffre des damnés. Les peines temporelles vaudront mieux que les peines éternelles, car ces peines, bien que moins graves, sont plus redoutées. Ceux qu'on déportera de la sorte en terre-sainte seront établis sur les territoires les plus exposés, et devront être placés dans le combat le plus près possible de l'ennemi.

De toutes les guerres, les plus funestes à l'action commune de la chrétienté sont celles que les cités souveraines de Gênes, de Venise, de Pise, de la Lombardie, de la Toscane, se font entre elles. Le concile y mettra fin par l'établissement d'un tribunal dont les sentences ne pourront être cassées que par le saint-siége. Une autre cause permanente de troubles, c'est la succession à l'empire; il faut demander dans le concile que le royaume et l'empire d'Allemagne soient confirmés à perpétuité « à un roi de notre temps, et après lui à sa postérité. » On réprimera ainsi la cupidité des électeurs, à qui l'on accordera en compensation quelques concessions sur les choses et les libertés de l'empire. Quant au roi qui deviendra empereur d'Allemagne, il promettra d'envoyer chaque année en terre-sainte, tant qu'il en sera besoin, un grand nombre de combattans bien armés.

Il serait trop coûteux pour l'empereur et les princes de fournir aux combattans les vaisseaux et les vivres nécessaires. Les hospi-

taliers, les templiers, les prieurés de Saint-Lazare, tous les ordres religieux institués pour la garde et la défense des saints lieux, ont des possessions considérables, qui jusqu'ici ont peu profité à la terre-sainte. Il convient de réunir ces religieux en un seul ordre, et de les forcer à vivre en Orient des biens qu'ils y possèdent. Pour leurs biens situés en-deçà de la Méditerranée, ils seront livrés à ferme noble, d'abord de trois ou quatre ans avec croît, et enfin, s'il se peut, en perpétuelle emphytéose. Les templiers et les hospitaliers tireront ainsi de ces biens beaucoup plus de 800,000 livres tournois. Les sommes perçues depuis la prise de Saint-Jean-d'Acre passeront en compte avec tout le reste. On procurera par là des navires, des vivres, tout ce qui est nécessaire aux combattans, si bien que le plus pauvre puisse aller outre-mer. Les vaisseaux nous apporteront des rivages de la terre-sainte les produits de l'Orient, et emporteront en Orient les denrées de nos climats.

Comme jusqu'à présent la terre-sainte a manqué principalement de population, le pape sommera chaque prélat d'y envoyer à ses frais le plus grand nombre possible de combattans revêtus de robes et d'armes uniformes, avec la bannière du seigneur qui les fait passer. Les hommes mariés formeront une cohorte, les célibataires une autre; chaque cohorte aura un justicier supérieur. Ceux qui seront de la même nation ne feront qu'une seule armée, s'ils sont en nombre suffisant; sinon, leurs voisins qui comprennent leur langue se joindront à eux. Toutes les personnes, de quelque condition qu'elles soient, même les femmes, veuves ou épouses, sont invitées à envoyer des soldats ainsi équipés. Chaque troupe sera de cent hommes; la marche des combattans sera solennelle : ils feront leur entrée dans les villes à son de trompes et bannières déployées pour exciter l'ardeur des populations. Chaque royaume chrétien aura en terre-sainte une ville, un château qui portera le nom de ce royaume ou de la capitale, afin que ceux qui arrivent trouvent en débarquant, après les fatigues et les dangers du voyage, quelque joie et quelque consolation. Les grandes villes d'Acre et de Jérusalem resteront communes : les hommes de chaque pays pourront y habiter; il en sera de même pour les autres lieux situés près de la mer, et où se rendent les marchands des différentes contrées.

Chaque cité, avec son territoire, aura un capitaine, lequel aura sous lui des centeniers; chaque centenier commandera huit cohortes. Le passage est la principale difficulté. Il faut qu'une grande partie de l'armée arrive par la terre ferme. On demandera le consentement de *Peryalogus* (Andronic II Paléologue) et des autres princes sur les terres desquels l'armée devra passer. Par cette voie, qui est la plus longue, pourront aller les Allemands, les Hongrois,

les Grecs. « J'ai lu, ajoute l'auteur, dans l'histoire de Jérusalem (*in historia Jerosolimitana*) (1) que c'est par la route de terre qu'alla l'empereur Frédéric, qui se noya en se baignant dans un fleuve d'Arménie, au temps de Salahadin, roi des Assyriens. » Les Anglais, Français, Espagnols, Italiens, suivront la voie de mer.

Pour triompher des mauvais anges, qui feront tout pour empêcher les combattans de reconquérir la terre-sainte, il sera bon aussi que le concile décrète la réformation de l'état de l'église universelle, afin que les prélats, grands et petits, s'abstiennent des choses défendues par les saints pères. Le pape doit, ainsi que ses frères les cardinaux et les évêques, joindre l'exemple au précepte : *cœpit Jesus facere et docere*. Qu'il considère donc comment agissent les prélats détenteurs de duchés, de comtés, de baronnies et autres biens temporels; ces belliqueux prélats s'occupent bien plus de combats que du salut des âmes, sans souci de ce qui est écrit dans la loi divine : *quod animæ humanæ sunt quibuscumque rebus præferendæ*. Dans les pays, comme les royaumes de France et d'Angleterre, où les prélats ne font pas la guerre, que le pape considère avec quelle ardeur ils se livrent aux disputes touchant les choses temporelles, abandonnant leur cathédrale pour les tribunaux et les parlemens, — comment ils dépensent dans des frais de procédure et d'avocats les biens des églises, qui sont la propriété des pauvres de Jésus-Christ, — comment les écoliers, les voyant agir ainsi, désertent les études de philosophie et de théologie pour se livrer à l'étude du droit civil, qui mène aux plus hautes dignités. Cet état de choses est devenu si général que la science de la philosophie et de la théologie ne se trouve plus aujourd'hui que chez quelques religieux.

Que le pape considère la façon dont se comportent les religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Les abbés, qui devraient posséder et garder les biens des monastères, sont généralement pauvres; au contraire les moines, qui ne peuvent rien posséder en propre sans péché mortel, sont riches, et ceux-là passent pour les plus sages qui ont le plus d'argent dans leur bourse. Ces religieux possèdent hors des abbayes de nombreux prieurés non conventuels qui produisent de gros revenus pour deux ou trois moines. Les prieurs emploient l'argent dû aux pauvres à plaider contre leurs abbés ou à faire le mal. La vie que mènent les moines dans ces prieurés est telle que souvent en Bourgogne les fils de nobles se font moines pour obtenir un prieuré. Que les supérieurs retirent donc aux moines les obédiences et offices des choses temporelles, qu'ils fassent administrer le temporel par des personnes séculières, puis qu'ils abandonnent

(1) Voyez Bongars, *Gesta Dei*, I, p. 1162.

leurs biens en perpétuelle emphytéose. Que tous les moines demeurant dans des lieux non conventuels soient rappelés à leur abbaye. Si l'abbaye n'a pas de prieuré conventuel suffisant pour changer de temps en temps l'habitation des moines qui, pour une cause ou pour une autre, se trouvent mal dans l'abbaye, on établira avec les biens de trois ou quatre prieurés un seul prieuré conventuel pourvu d'un maigre entretien, afin que les moines craignent d'y être envoyés. Ainsi tous les biens des monastères seront dans les mains d'un seul, qui alors ne craindra plus de faire observer la règle, tandis que les moines qui se sentent riches s'insurgent d'ordinaire contre leur abbé. D'après les statuts des saints pères, les clercs religieux et séculiers sont non pas les maîtres, mais simplement les administrateurs des biens ecclésiastiques. Ils ne doivent tirer de ces biens que le vivre et le vêtement; le reste appartient aux pauvres. Le profit qui résultera de la suppression des prieurés n'appartiendra donc pas aux clercs; il devra être appliqué à la grande œuvre de la chrétienté, à l'œuvre de la terre-sainte.

Que le pape remarque aussi combien de guerres longues et terribles ses prédécesseurs ont livrées pour la défense du patrimoine de saint Pierre, combien de catholiques ils ont excommuniés et voués à l'anathème pour avoir envahi ce patrimoine, quelles dépenses l'église a faites et aura peut-être à faire encore pour de pareilles guerres. Qu'il considère surtout la simonie régnant d'un bout à l'autre de l'église. Le souverain pontife a une telle charge spirituelle qu'il ne peut, sans préjudice des choses de l'âme, donner ses soins à l'administration des biens temporels. C'est pourquoi, après avoir examiné ce qui, déduction faite des charges et dépenses ordinaires, revient au saint-siége sur les revenus dont il jouit, il sera bon d'abandonner ces revenus en perpétuelle emphytéose à un roi ou à un prince considérable, ou même à plusieurs souverains, lesquels cautionneront la pension annuelle qui devra être payée au pontife, dans le lieu du patrimoine de saint Pierre qu'il choisira pour sa résidence. Ainsi le pape, qui doit être le promoteur de toute paix, ne sera plus cause de la mort affreuse qui enlève subitement tant d'hommes dans les combats. Il pourra se livrer à la prière, à l'aumône, à la contemplation, à la lecture, à l'enseignement des saintes Écritures; il ne désirera plus amasser de trésors, et, n'étant plus arraché au soin des choses spirituelles, il mènera une vie à la fois contemplative et active.

Que le pape considère ensuite les sources scandaleuses des revenus des cardinaux, et fasse une constitution qui leur assure un entretien convenable sur le patrimoine de saint Pierre. Qu'à l'avenir, et sous les peines les plus sévères, le pape et les cardinaux ne reçoivent plus de présens. Que la moitié des biens des cardinaux et

des prélats, grands et petits, soit appliquée, après leur mort, à secourir la terre-sainte; qu'il en soit de même pour les biens des clercs qui mourront intestats. Que les patrimoines à raison desquels les prélats sont tenus d'acquitter le service militaire soient également livrés pour des pensions annuelles et perpétuelles. Est-ce que les lévites ne durent pas se contenter de la dîme des fruits des autres tribus d'Israël, et cela pour qu'ils ne fussent pas obligés de s'occuper de la culture de la terre et détournés ainsi des offices divins? De grands avantages résulteront pour les prélats de ce nouvel état de choses. Tout bien considéré, Du Bois, homme d'affaires entendu, croit que les revenus des prélats en seront augmentés. Du Bois met à ce propos dans la bouche de Dieu lui-même un discours censé adressé aux prélats récalcitrans, et où se trouvent citées des paroles d'Aristote et l'exemple du philosophe grec Socrate (Cratès) le Thébain, qui, pour mieux étudier et se livrer à la contemplation, jeta ses biens à la mer. Que les prélats ne croient pas s'excuser en alléguant l'exemple de ceux qui les ont précédés. Averroès ne dit-il pas que les Arabes ont souffert beaucoup de maux pour avoir cru que leurs lois ne devaient être en aucun cas modifiées (1)?

Il sera utile pour les chefs du royaume de Jérusalem d'avoir un grand nombre de secrétaires connaissant les langues et les écritures des nations de l'Orient. Détruire toutes ces nations serait impossible; il faut donc les gouverner. Or comment pourront-elles être gouvernées par des hommes qui ne comprendront pas plus leur langue que le gazouillement des oiseaux du ciel, le mugissement des bêtes féroces ou le sifflement des serpens? Les interprètes étrangers ne peuvent suffire, car il est dangereux de se fier à ces hommes, qui ne se font aucun scrupule de trahir ceux qu'ils regardent comme des barbares. Et d'ailleurs on ne saurait les trouver en assez grand nombre pour suffire au gouvernement de l'empire. Comment saint Paul et les autres apôtres auraient-ils pu prêcher clairement l'Évangile à toutes les nations, si Dieu ne leur avait donné le don des langues? On dit qu'il y a en Orient certains peuples catholiques qui n'obéissent pas à l'église romaine, et sont en désaccord avec elle sur certains articles de foi. Leur chef suprême, celui auquel ils obéissent tous, comme nous au pape, s'appelle *pentharcos;* il a sous lui neuf cents évêques, si bien qu'on dit qu'il en a plus que le pape. Il con-

(1) Qu'on nous permette de citer en latin les belles paroles qui suivent : *Vix autem reperiri posset aliquid in hoc mundo quod esset bonum ac expediens omni loco, omni tempore, omnibus personis. Idcirco variantur leges et statuta hominum secundum varietatem locorum, temporum, personarum, et quod sic fieri debeat, quum evidens utilitas hæc exposcit, multi philosophi docuerunt, et dominus ac magister omnium scientiarum, sanctorum patrum et philosophorum, ut sic fieri doceret et ut fieri non timeretur, plura quæ statuerat in veteri testamento mutavit in novo.*

viendrait de réunir à l'église romaine ces évêques et leurs fidèles; mais pour cela il faudrait que l'église romaine eût pour écrire à ces peuples des hommes bien instruits dans leur langue, et qui comprissent leurs argumens. Par là serait en quelque sorte renouvelé le don des langues. Les pontifes arrivent trop âgés à la papauté, et sont trop occupés pour apprendre tant d'idiomes divers.

Le souverain pontife Clément V devra donc ordonner que, dans les prieurés des templiers ou des hospitaliers, soient établies deux ou un plus grand nombre d'écoles de garçons et presque autant d'écoles de filles. Les enfans seront choisis à l'âge de quatre ou cinq ans, six ans au plus, par un sage philosophe habile à deviner les dispositions naturelles. Les enfans que l'on prendra ainsi pour les instruire ne seront jamais rendus à leurs parens, à moins qu'on ne restitue les dépenses faites pour leur instruction. On instruira d'abord tous les enfans dans la langue latine, puis les uns apprendront la langue grecque, d'autres la langue arabe, d'autres les différens idiomes; d'autres étudieront la médecine, la chirurgie et l'art vétérinaire, le droit civil et le droit canonique, l'astronomie, les sciences mathématiques et naturelles, la théologie. Cela fait, quand le pape enverra un légat en Grèce ou dans toute autre contrée d'Orient, quelle que soit la langue qu'on y parle, il fera suivre son légat de plusieurs de ces lettrés, qui triompheront par leur science des plus savans docteurs, si bien qu'il n'y aura pas d'homme qui puisse résister à la sagesse de l'église romaine. On l'admirera, on la célébrera en Orient, comme la reine de Saba loua la sagesse de Salomon.

Les filles élevées par l'œuvre des croisades devront, comme les garçons, savoir le latin, la grammaire, la logique et un idiome outre le latin, puis elles devront être instruites dans les principes naturels, enfin dans la chirurgie et la médecine. Il faut surtout qu'elles connaissent bien la doctrine chrétienne, puisqu'elles sont destinées à l'enseigner à leurs maris. Celles qui seront nobles, intelligentes et belles, devront être adoptées par de grands princes latins, afin que, passant pour filles de haute noblesse, elles puissent être convenablement mariées aux princes, aux clercs et aux riches orientaux. Elles promettront de rendre à l'œuvre, une fois mariées, ce qu'on aura dépensé pour les élever et les instruire. Il serait certes très avantageux que les prélats et les clercs orientaux, qui n'ont pas voulu, comme les clercs romains, renoncer au mariage, épousent ces filles, car elles pourraient amener leurs enfans et leur mari à partager leur foi. Elles auraient des chapelains célébrant et chantant d'après le rite romain. Peu à peu, elles gagneraient à ce rite les habitans du pays, surtout les femmes, auxquelles elles seraient d'un grand secours, grâce à leurs connaissances en médecine et en chirurgie. Il est très vraisemblable qu'elles amèneraient par l'admi-

ration qu'elles exciteraient les femmes du pays à partager notre foi et à croire en nos sacremens. Ne pourrait-on même pas donner aux chefs sarrasins quelques-unes de ces femmes habiles et sages, et de la sorte les amener à la foi chrétienne? Les femmes d'Orient se prêteraient peut-être au changement. En effet, ces Sarrasins, tous riches et puissans, mènent une vie molle et voluptueuse au préjudice de leurs femmes. Au lieu d'être sept épouses ou même plus pour un seul mari, elles aimeraient bien mieux être l'épouse unique. « J'ai entendu dire à des marchands qui fréquentent ces parages que les femmes des Sarrasins embrasseraient très volontiers notre foi, afin que chaque homme ne possédât plus qu'une seule femme. »

A la suite de ces communications avec l'Orient, de ce passage continuel de personnes instruites aux pays d'outre-mer, les peuples d'Occident pourraient acquérir à des prix modérés quantité de choses précieuses qui, abondantes là-bas, manquent ici. Le chef de la terre-sainte, désormais à l'abri des incursions de l'ennemi, nous expédierait sur ses vaisseaux les fruits du pays, où de notre côté nous transporterions les produits de l'Occident. Le pape, les cardinaux, les grands prélats, les rois et les princes des endroits où seront établies les écoles, enfin les abbayes dont les biens auront contribué à fonder ces écoles, pourraient acquérir presque pour rien, grâce aux élèves reconnaissans, toutes les choses rares et précieuses de l'Orient.

L'auteur expose ensuite en détail son système d'instruction publique. Chaque collége contiendra au plus cent élèves, ayant de bonnes têtes bien faites. On les exercera d'abord à la lecture du psautier, puis au chant, et le reste du temps à l'étude de Donat (*in Donato more romano confecto*) et de la grammaire. Quand l'enfant expliquera le livre de Caton et les autres petits auteurs, il aura quatre grandes leçons par jour. Les élèves s'accoutumeront à parler latin en tous lieux et en tout temps. Après les petits auteurs, on commencera la Bible mise à la portée des enfans, à trois ou quatre leçons par jour. Ensuite on étudiera le graduel, le bréviaire, le missel, la *Légende dorée* des saints, de courts extraits en prose des historiens, des poètes. En travaillant ainsi sans relâche toute l'année, les enfans qui auront des dispositions favorables pourront, avec l'aide de Dieu, avoir parcouru ce cercle d'études à dix ou onze ans, d'autres à douze. En outre, selon que les maîtres le jugeront à propos, les enfans pourront apprendre le *Doctrinal* (d'Alexandre de Villedieu) pour ce qui concerne la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes, et le *Græcismus* (d'Évrard de Béthune).

Les enfans iront ensuite dans une autre école commencer leur logique, pour laquelle ils se serviront des petites *sommes* qui existent déjà; ils attaqueront en même temps l'étude du grec, de l'a-

rabe ou d'autres idiomes, au choix des *provisores*. Ce cours devra être terminé pour les élèves à quatorze ans. Tant qu'il durera, les élèves entretiendront leur connaissance avec les poètes pendant les trois mois de l'été : le premier jour de la semaine avec Caton, le second jour avec Theodolus (1), les trois jours suivans avec Tobie, etc.

Ayant achevé leur logique, les boursiers commenceront à étudier la science naturelle. Cette science étant très étendue et très profonde, il conviendrait de faire un abrégé bien clair des *Naturalia* de frère Albert, ainsi que des extraits de frère Thomas, de Siger et d'autres docteurs. Suivra l'étude des sciences morales, c'est-à-dire de la monostique, de l'éthique, de la rhétorique et de la politique, également au moyen d'abrégés dans le genre de l'éthique abrégée en dix livres par Me Hermann l'Allemand. Un an après, nouvelle étude de la Bible, non plus d'après des abrégés *historiaux* destinés aux enfans (*pueriliter*), mais d'après le texte (*biblice*), puis étude du *Liber Summarum* (sans doute les abrégés composés par Pierre d'Espagne, dit le *Magister summularum*); étude des cinq volumes de lois pendant deux ans, puis du Décret et des Décrétales. Ceux qui seraient destinés à être d'église pourraient négliger l'étude des lois, mais non celle des Décrétales et du Décret. Ceux qui seraient destinés à vivre dans le monde pourraient négliger les *naturalia* en insistant davantage sur les *moralia*, sur le droit civil et le droit canonique. Ceux qui voudraient étudier la médecine pourraient le faire après les *naturalia*, bien que la connaissance de la Bible et des sommes leur soit aussi fort utile; dans ces livres en effet se trouvent les principes qui servent de fondemens à toutes les sciences. Ceux qui auront le moins de facilité, après une légère teinture de logique et, s'il se peut, de science naturelle, étudieront la chirurgie, l'hippiatrique; les plus capables étudieront la médecine. Ces médecins et ces chirurgiens épouseront des femmes également instruites dans la médecine et la chirurgie.

Du Bois veut que l'on compose pour les écoliers des lois abrégées, un Décret abrégé, des Décrétales abrégées. Ces extraits seraient des *libri portativi pauperum*, c'est-à-dire des livres destinés à ceux qui n'ont pas de quoi acheter des ouvrages plus chers. Les bons écoliers qui auraient étudié de la manière susdite pourraient à trente ans être très habiles en philosophie, dans le droit civil et le droit canonique, et avec cela non sans expérience dans la prédication; dès leur enfance en effet, ils auront connu le vieux et le Nouveau-Testament, avec la légende des saints, et cette étude aura encore été reprise plus tard avec le *Liber Summarum*.

Les prélats doivent être instruits dans la philosophie, la théo-

(1) Auteur de quatrains sur les miracles du Vieux-Testament célèbres au moyen âge.

logie, le droit civil et le droit canonique à la fois, ainsi que dans la pratique de ces sciences. Sans doute il est écrit : *Maria meliorem partem elegit;* mais, si le prélat veut se livrer tout entier à la contemplation comme Marie, il doit entrer en religion ou se faire ermite, et laisser à un autre la verge du pasteur.

Il faudra que quelques élèves soient initiés aux sciences mathématiques à cause des nombreux avantages pratiques qu'on en peut tirer. Frère Roger Bacon, de l'ordre des frères mineurs, a écrit un petit livre sur ce sujet (1). Chaque catholique, surtout s'il est lettré, doit connaître la grosseur et la grandeur des globes célestes, la rapidité du mouvement du soleil, de la lune et des autres étoiles. Il ne doit pas ignorer combien auprès de ces corps célestes est petite notre terre, qui est pourtant si grande par rapport à l'homme. Ceux des élèves à qui leur santé ne permettrait pas le voyage d'outre-mer seront retenus pour servir de professeurs et de préfets des études, *capellani studiorum.* Il faut rechercher des savans grecs, arabes, chaldéens, etc., pour qu'ils instruisent les plus habiles élèves dans leurs langues littérales, et ceux qui ont moins de facilité dans les langues vulgaires; ces derniers pourront servir de drogmans pour les illettrés, car « je pense, dit l'auteur, que, de même que chez nous latins nous voyons chaque idiome littéral contenir divers patois vulgaires, il en est de même en Orient. »

On instruira les plus robustes dans l'état militaire. Ceux qui feront peu de progrès dans l'étude des lettres devront être appliqués à la pratique des arts mécaniques, si utiles à l'art militaire. L'auteur en prend occasion pour recommander de nouveau l'ouvrage de Roger Bacon *De utilitatibus mathematicarum.* Les plus habiles parmi les jeunes filles trop faibles de santé pour entreprendre le voyage d'outre-mer resteront pour garder et instruire les autres dans la science et la pratique de la chirurgie, de la médecine et de tout ce qui se rattache à l'art des apothicaires.

Mais le droit surtout est nécessaire à tous. S'appuyant sur un adage du docteur en droit civil et canonique, Hugues le Grand (*Hugo Magnus*) (2), et de l'autorité d'Ovide, Du Bois veut qu'on établisse pour les colons de la Palestine un code uniforme, et qu'on procède de la même manière dans les tribunaux civils et dans les tribunaux ecclésiastiques : plus de ces procès interminables qui survivent aux plaideurs. Pour venir en aide aux jeunes gens, l'auteur,

(1) Quatrième partie de l'*Opus majus,* considérée comme un ouvrage à part.

(2) Ce personnage nous est inconnu. L'adage que l'on cite de lui,

Felix quem faciunt aliena pericula cautum,

prouve que son ouvrage était en vers. Le vers cité a si bonne tournure qu'on peut le croire ancien.

s'il plaisait au saint-père d'adopter ses idées, serait prêt à fournir des solutions sur toutes les questions de droit et de procédure qui ont été tranchées par Rainfredus (1) dans ses petits livres de droit civil et de droit canonique. Si cette œuvre voyait le jour et passait dans l'usage, la terre-sainte y gagnerait cet avantage que tous ses habitans, étant experts dans l'office de juge et de défenseur, seraient comme resplendissans d'une science divine. Le conseiller de tout mal ne manquera pas d'objecter : « Grâce à cette manière rapide et abrégée de terminer les débats judiciaires, tu supprimes les effets d'un nombre considérable de lois, fruits de longues et doctes veilles, qui ne serviront plus à rien et couvriront inutilement le parchemin. » Distinguons. Parmi ces lois, il y en a qui enseignent à terminer les procès : ces lois-là subsistent; mais il y en a d'autres dont l'application, grâce à la malice humaine, qui ne fait qu'augmenter, offre aujourd'hui de graves inconvéniens. Notre projet les supprime; toutefois elles ne seront point pour cela effacées du *Corpus juris*.

Le saint-père est seul assez puissant pour amener la réformation spirituelle et temporelle de la république chrétienne. Quand il voudra procéder à l'organisation de tout ce qui précède, et en particulier à celle des écoles, l'auteur est prêt à se mettre à son service, après avoir abandonné sa terre natale et son office public d'avocat pour les causes ecclésiastiques de ses très illustres seigneurs les rois de France et d'Angleterre.

Les couvens de femmes préoccupent beaucoup Du Bois. Le nombre des professes doit diminuer, de sorte qu'à l'avenir elles ne soient jamais dans chaque monastère plus de treize. Ainsi cesseront beaucoup d'abus, l'admission de religieuses pour des revenus en argent ou en nature, les choix d'abbesses ou de prieures par conventions illicites, de nombreuses fautes naturelles et quelquefois non naturelles. Les dotations des monastères serviront à instruire des filles séculières suivant les méthodes indiquées. — On appliquera les mêmes règles à la réforme des ordres mendians. Pour qu'ils puissent se livrer à la contemplation, et qu'à l'avenir ils ne fassent plus de gains illicites, les ordres mendians devraient, comme la tribu de Lévi, être pourvus d'alimens sur les biens de la république chrétienne. S'ils avaient par provision de l'église le pain et le vin avec le vêtement et la chaussure, les profits éventuels (*casualia*) leur suffiraient certainement quant au reste, surtout si l'on considère la haute sagesse, la science et l'expérience de quelques-uns des moines mendians. Plus de 300,000 livres tournois pourront être ainsi recueillies au profit de l'œuvre de la terre-sainte. Pour que

(1) Auteur de livres élémentaires sur le droit, natif de Bénévent.

tout le monde puisse s'assurer que ces sommes vont à destination, il y aura dans la trésorerie de l'église cathédrale de chaque diocèse un *archivium publicum* où sera gardé l'argent affecté à l'œuvre.

La guerre depuis longtemps soulevée entre les héritiers du royaume de Castille est un grand obstacle à la reprise de la terre-sainte. La cause de celui qui détient le royaume (Ferdinand IV) est notoirement injuste. Le fils aîné (Ferdinand de La Cerda) du roi (Alphonse X), qui fut appelé à l'empire, a épousé Blanche, fille de saint Louis : or il a été convenu entre saint Louis et Alphonse X que, si ce fils mourait avant son frère, les enfans qu'il laisserait lui succéderaient. Eh bien! en dépit de cette convention, contre le droit commun et contre toute loi naturelle et divine, le roi (Alphonse X) a donné la couronne à son autre fils (don Sanche), au préjudice de ses petits-fils. Que le pape, pour mettre fin à une pareille injustice, accuse hautement le détenteur de commettre un péché mortel en gardant un royaume qui n'est pas à lui, et en tolérant les Sarrasins, qui tiennent de lui moyennant tribut le royaume de Grenade (1). Que le pape donne ensuite le royaume de Grenade au fils aîné de Ferdinand de La Cerda (Alphonse de La Cerda), et à son frère (Ferdinand) le royaume de Portugal ou un autre des nombreux royaumes occupés injustement par don Sanche; qu'il laisse à don Sanche le royaume de Castille, à la condition qu'il fournira des troupes de pied et de cheval pour aider le futur roi de Grenade à chasser les Sarrasins. Il serait utile que les rois d'Aragon, de Navarre, de Majorque et les autres princes espagnols vinssent également au secours du nouveau roi de Grenade. Une fois les Sarrasins expulsés, le roi de Grenade resterait pour défendre son royaume; les autres rois et princes d'Espagne pourraient comme tout le monde faire le voyage de terre-sainte, si bien que tous les peuples de langue d'oc (*lingadoc*) ne feraient qu'une seule armée. En passant, cette armée conquerrait le royaume de Sardaigne pour Frédéric d'Aragon, afin que celui-ci à son tour abandonnât au roi véritable (Charles II d'Anjou) le royaume de Sicile.

Qu'il y ait en tout quatre armées. Trois armées iront par mer; la quatrième, la plus considérable, ira par terre, à l'exemple de Charlemagne, de l'empereur Frédéric Ier et de Godefroi de Bouillon. Peut-être les infidèles, sachant que tant de peuples vont venir les accabler, abandonneront-ils d'eux-mêmes la terre de promission. S'ils agissent ainsi, sans avoir détruit les forteresses ni pillé les reliques et les vases sacrés, on pourra les épargner; autrement ils devront être exterminés. Lorsque les princes, après avoir laissé

(1) Tout ceci se rapporte à don Sanche IV, qui était mort depuis 1295; son fils Ferdinand IV n'avait que dix ans à la mort de son père. Du Bois suppose que le règne du père dure toujours.

une armée suffisante en terre-sainte, reviendront par la Grèce, ils feront très bien d'attaquer, au profit de Charles de Valois, l'injuste détenteur *Peryalogus* (Paléologue), s'il ne consent pas à se retirer. Il serait convenu que Charles, après avoir pris possession de l'empire grec, se trouvant plus près de la terre-sainte que les autres rois, y porterait secours toutes les fois que besoin serait, relevant de cette charge les rois plus éloignés, excepté le roi d'Allemagne. De cette manière, les nations catholiques posséderaient en paix toutes les rives de la Méditerranée, et les Arabes se trouveraient forcés d'échanger les produits de leur pays avec les catholiques. On aura soin d'assigner aux hommes habitués à combattre sur leur sol natal, comme les Espagnols, les cités et des camps situés sur les frontières de la terre-sainte, afin qu'ils les défendent en *paletant* contre l'ennemi, soit seuls, soit avec l'aide des autres chrétiens.

Il convient donc de supplier le pape d'appeler à un concile général les prélats, les princes catholiques, les rois, sans oublier *Peryalogus,* détenteur de l'empire de Constantinople, et le détenteur du royaume de Castille, ainsi que ses neveux (les La Cerda), enfin le roi d'Allemagne avec ses électeurs. C'est à Toulouse qu'il paraît opportun de convoquer le concile. Quand cet écrit sera transmis au roi d'Angleterre, qu'il veuille bien le faire examiner promptement et en secret par des frères prêcheurs ou mineurs, qui en retrancheront ou y ajouteront ce qui leur paraîtra convenable. Que l'opuscule corrigé soit adressé au pape par l'intermédiaire de sages et discrètes personnes, mais qu'on ait soin de ne le montrer qu'aux secrétaires jurés et aux conseillers intimes du souverain pontife, car il est certain qu'une œuvre si pieuse aura, par le fait de Satan et des mauvais anges, beaucoup d'adversaires envieux.

L'auteur termine en relevant les avantages temporels que retireraient de ce plan le pape, le roi de France, ses frères et ses enfans, les rois de Sicile et d'Allemagne, Ferdinand d'Espagne et son frère (les La Cerda). Le pape Clément V, une fois les guerres terminées et la direction ainsi que la possession de ses biens temporels abandonnées à perpétuité au roi de France pour une pension annuelle, pourra, échappé aux piéges empoisonnés des Romains et des Lombards, vivre de longs et beaux jours dans sa terre natale du royaume de France, parce que les ultramontains ne s'empareront plus des gras bénéfices de nos églises. La fourberie est naturelle aux Romains. Voulant nous fouler sous leurs pieds, n'ont-ils pas osé tenter, chose inouie! de revendiquer la suprématie temporelle sur le royaume et sur le roi de France? Puisque le pape romain a fait abus de sa puissance, et cela en tant que romain, il est juste que les Romains perdent pour longtemps un si grand honneur. Si le pape, continue Du Bois, doit rester longtemps dans le royaume de France, il

est vraisemblable qu'il créera tant de cardinaux de ce royaume que la papauté, demeurant dans les rangs de ceux-ci, échappera aux mains rapaces des Romains. En général, Du Bois prend hautement le parti des gibelins contre les guelfes, qui ne se soumettent au pape que pour échapper à l'obéissance due au prince légitime. C'est ainsi que depuis longtemps les Lombards se précipitent audacieusement dans toutes les rébellions; qu'ils soient punis, eux et leur postérité, par la perte de tous leurs biens. Si le pape prenait la défense de ces pervers contre leur prince légitime, fondateur et défenseur du patrimoine de l'église, le pape, faut-il le dire? serait un ingrat et un félon qui mériterait d'être châtié comme tel.

Que le roi de Sicile (Charles II d'Anjou) doive aussi gagner beaucoup à ce projet, cela est évident, puisque le royaume de Jérusalem vaudra bien plus que tout ce qu'il possède actuellement. Son royaume sera défendu avec les biens des templiers, des hospitaliers, etc. Il rentrera en possession du royaume de Sicile, le royaume de Sardaigne étant assigné à Frédéric d'Aragon. Le roi d'Allemagne possédera son royaume à perpétuité pour lui et ses descendans avec les honneurs attachés à l'empire. Quant à Charles de Valois, il pourra parfaitement après la paix occuper l'empire de Constantinople. Le succès de ce plan importe plus qu'on ne saurait dire au roi de France, à ses enfans, à ses frères et à sa postérité, car, s'il réussit, Philippe et son frère Charles de Valois auront dans leur dépendance tous les princes qui obéissent à l'église romaine. Si le pape livrait au roi pour une pension annuelle le patrimoine de l'église avec l'obédience temporelle des vassaux de ce patrimoine, parmi lesquels on compte beaucoup de rois, on stipulerait que le souverain de France instituerait « sénateur romain » un de ses frères ou de ses fils, qui, en son absence, serait le suprême justicier du patrimoine. Alors, dans le cas où les Lombards, les Génois et les Vénitiens refuseraient d'obéir au roi, de payer les tributs et redevances dus autrefois par eux aux empereurs, on leur interdirait immédiatement toute relation avec les catholiques fidèles. Le commerce de ces cités et de ces peuples tomberait; le roi entrerait librement en Lombardie par la Savoie, tandis que le sénateur romain, l'empereur et le roi de Sicile viendraient par d'autres directions. De cette façon tomberait l'antique orgueil des Romains, des Toscans, des barons de la campagne de Rome, de la Pouille, de la Calabre, de la Sicile. Les rois d'Angleterre, d'Aragon et de Majorque obéiraient au roi de France, comme ils sont tenus d'obéir au pape, dans les choses temporelles. En créant le roi de Grenade, on pourrait stipuler également qu'il serait vassal du roi, et après tout il n'y aurait rien de surprenant à ce que le roi de France obtînt l'hommage et l'obédience de cette terre que Charlemagne conquit après

l'expulsion des Sarrasins, et qui échut par succession à la mère de saint Louis (1).

Pour ce qui regarde la personne du roi, il y a plus d'un danger à ce qu'un si grand souverain paie de sa personne dans les hasards de la guerre. Il sera donc remplacé par un de ses frères, par son second fils ou par un de ses parens. Pendant la guerre, il pourra se livrer en paix à la procréation, à l'éducation et à l'instruction de ses enfans, rendre la justice dans les grandes causes, etc. C'est ce que montrent avec évidence ces paroles du philosophe, dans la *Politique : Homines intellectu vigentes naturaliter sunt aliorum rectores et domini.* Ainsi se reposait saint David, livré à la contemplation, pendant que l'on combattait pour lui. Il est d'ailleurs contraire à la dignité du roi de tremper dans une foule d'actes équivoques que la guerre entraîne, et que ses ducs peuvent accomplir mieux que lui; par exemple, commencer la guerre par surprise, s'avancer en dissimulant sa marche, se transporter çà et là, de nuit et de jour, pour accabler l'ennemi, vivre des dépouilles des vaincus. De même, si le roi n'a qu'un fils unique, il ne doit point le laisser partir. L'armée de France a été dans les croisades antérieures et sera sans doute pareillement à l'avenir la plus importante. Or cette armée ne pourrait rester en terre-sainte, si, comme saint Louis, le roi venait à mourir dans l'expédition, ou s'il revenait pour quelque autre cause. Les conquêtes et les réformes dont il s'agit exigent, pour être accomplies, que le roi et son fils vivent de longs jours dans leur royaume, que leurs enfans soient engendrés, naissent et soient élevés près de Paris, parce que ce lieu se trouve situé sous une meilleure constellation que tout autre. Il faut songer d'ailleurs que nous n'avons maintenant en terre-sainte ni camps ni autres lieux préparés pour éviter les intempéries de l'air et pour résister aux ardeurs du soleil, de Mars et des autres étoiles. On ne voit pas d'inconvénient à ce que le roi d'Angleterre et les autres rois partent, surtout ceux qui sont trop vieux pour avoir des enfans. « Charlemagne, qui n'eut point d'égal, est le seul prince, autant que je me le rappelle, qui pendant cent ans et plus se soit tenu en personne à la tête de ses armées dans les contrées lointaines et étrangères. »

Le service militaire a été institué sur les grands fiefs nobles pour la défense du royaume. Il est juste que tous ceux qui doivent le service militaire soient appelés; mais ceux qui ne le doivent pas, le roi pèche mortellement, s'il les appelle. Le roi juge-t-il que le concours de tous ceux qui doivent le service militaire est insuffisant, il peut appeler d'abord l'arrière-ban, les tenanciers des grands fiefs, puis, si cet appel est encore insuffisant, les tenanciers des fiefs non

(1) On ne voit pas bien sur quel raisonnement Du Bois fonde cette assertion.

francs. Lorsque les ressources du roi sont au-dessous de ce qu'exige la défense du royaume, il peut prendre ce qui lui manque sur les biens des églises et des personnes ecclésiastiques; mais admettons que 100,000 marcs d'argent suffisent pour la défense, et que le roi en prenne 200,000, est-il exempt de péché mortel? Non évidemment, car, *cessante causa, cessat effectus.* En agissant ainsi sciemment, le roi commet un mensonge, et par ce mensonge il devient fils du diable. Si le roi requiert l'arrière-ban et le secours des églises en alléguant une nécessité qui n'existe pas, au moins dans la mesure où il le prétend, comment ses armes pourraient-elles être heureuses? L'église, qui se considère comme grevée, ne dit plus alors pour le roi les prières accoutumées. Que le roi commette ces injustices de lui-même, ou par les conseils de ceux qui l'entourent, peu importe. « C'est dans ce sens que disait, en commentant la *Politique* d'Aristote, maître Siger de Brabant, dont j'étais alors l'élève : *Longe melius est civitatem regi legibus rectis, quam probis viris.* »

Des abus relatifs au service militaire est née la nécessité (si tant est qu'on puisse appeler nécessité un acte condamnable en soi) d'altérer les monnaies du royaume, altérations par suite desquelles ceux qui ont des rentes en argent ont perdu d'abord le quart, puis le tiers, ensuite la moitié, enfin le tout. « Moi qui écris ces choses, je sais que chaque année j'ai vu mon revenu diminuer de 500 livres tournois depuis qu'on a commencé à changer les monnaies. Je crois aussi, tout bien considéré, que le roi a perdu et perd encore par cette altération bien plus qu'il ne gagnera jamais. La cherté de toute chose s'est tellement accrue que vraisemblablement le prix des denrées ne reviendra plus désormais à ce qu'il était autrefois. Il faut que le roi connaisse dans toute sa vérité cette calamité publique. Je ne crois pas qu'un homme sain d'esprit puisse ou doive penser que le roi aurait ainsi changé et altéré les monnaies, s'il avait su que d'aussi grands dommages en résulteraient. Élevé dans les délices et accoutumé aux richesses, le roi ne peut connaître pleinement la ruine et les innombrables misères de ses sujets, de même que ceux qui ont vécu de longs jours sans connaître la maladie n'en ont aucun souci. »

Que le roi veuille donc examiner comment ses conseillers se sont comportés dans la réclamation du service militaire, s'ils n'ont pas à dessein et pour cause négligé de le réclamer de ceux qui le devaient en l'exigeant des autres, c'est-à-dire en recourant sans nécessité à l'arrière-ban et aux aides de l'église. « Je ne voudrais pas, ajoute Du Bois, qu'on sût que c'est moi qui aurais donné occasion à une telle enquête, car je ne pourrais échapper aux piéges qu'on me tendrait pour me tuer, et plusieurs de mes amis et de mes proches seraient irrités contre moi. J'ai cependant voulu écrire ceci. Moi qui suis avocat des causes de monseigneur le roi, moi qui lui suis atta-

ché par serment, ne commettrais-je pas un péché mortel, si je cachais la vérité, au préjudice spirituel et temporel de monseigneur le roi et de ses sujets? Que le roi empêche le retour de ce qui s'est passé, qu'il donne, d'après le conseil de l'église et celui de ses sages conseillers, une compensation aux clercs et au peuple pour tout ce qu'ils ont enduré, afin qu'ils ne lui retirent plus le secours de leurs prières. De sages mesures prises par le roi pour l'organisation de la justice amèneront les clercs et le peuple à pardonner tout ce qu'ils ont souffert, et certainement ils consentiraient à ce que le roi dépensât pour leur salut, en secourant la terre-sainte, tout ce qu'il a exigé d'eux en sus de ce qui lui était dû. On pourrait facilement obtenir ce consentement en prêchant la croisade avec une indulgence plénière du pape. Il serait aussi très utile que monseigneur le roi d'Angleterre, ainsi que les autres princes et nobles qui front ou enverront en terre-sainte, traitassent de la même manière avec ceux qu'ils ont lésés. S'ils allaient combattre en emportant la souillure qui s'attache à ceux qui retiennent le bien d'autrui, ils seraient vaincus et empêcheraient leurs frères de vaincre. Je crois fermement qu'en entendant les prédications, en recevant l'indulgence plénière, chacun fera au roi remise totale de ce que le roi peut lui devoir. Si quelques-uns, imitant la dureté de Pharaon, s'y refusent, on inscrira leurs noms et leurs réclamations en présence du justicier royal du lieu, afin que ce qu'ils réclament leur soit restitué avec équité. »

Le devoir du roi de France se résume par conséquent en ces trois points : 1° établir une paix perpétuelle dans toute la république des chrétiens, 2° reconquérir et conserver la terre-sainte et l'empire de Constantinople, 3° s'emparer de la puissance suprême de toute la partie du monde chrétien qui reconnaît le pape pour chef spirituel.

Tel est ce curieux traité qu'on peut regarder comme le résumé des idées de Pierre Du Bois. Ce qu'il offre de plus neuf, si on le compare au *De abbreviatione*, ce sont les idées de Du Bois sur l'instruction publique, notamment sur l'étude des langues orientales. Nous verrons ces idées reprises par le concile de Vienne, sous l'influence de Raymond Lulle. Les grands papes du XIIIe siècle, Innocent III, Alexandre IV, Clément IV, Grégoire X, Honoré IV, avaient eu du reste la même préoccupation. Tous les hommes sensés voyaient ce que des expéditions entreprises sans esprit de suite et avec une déplorable légèreté avaient de frivole; mais les hommes les plus instruits connaissaient bien peu les véritables conditions du problème. On croyait que des clercs versés dans la scolastique du temps, pourvu qu'ils sussent le grec, auraient raison de l'invincible antipathie des Grecs pour les Latins. On se représentait comme possibles des mariages que la diversité des races, des mœurs, des

habitudes, a toujours empêchés et empêchera bien longtemps encore. On se faisait cette illusion, où tombent facilement les Européens quand il s'agit de l'Orient, que l'Orient peut comprendre, apprécier, envier notre civilisation, et que, dès qu'il la comprendra, il ne manquera pas de l'embrasser.

Le traité de Du Bois n'est pas au surplus un fait isolé; plusieurs autres mémoires sur la conquête de la terre-sainte se produisirent vers le même temps. L'ouvrage de Hayton, prince d'Arménie, est de l'an 1307. C'est en 1306 que Marin Sanuto revint de son dernier voyage, et commença le livre qu'il intitula *Liber secretorum fidelium crucis*. Ce livre ne fut présenté au pape qu'en 1321. Les moyens proposés par Sanuto vont mieux que ceux proposés par Du Bois au but que tous les deux se proposent; mais le but était chimérique, et tous les moyens impliquaient un cercle vicieux. Sanuto, à l'encontre de Du Bois, ne veut entendre parler que de la voie de mer. Il sent avec pleine raison que la conservation de l'empire grec est d'intérêt majeur pour la chrétienté. Il est opposé à l'occupation de cet empire par les Latins, et ne demande qu'un dédommagement pour Charles de Valois et les Courtenai; mais il rêve la réunion des deux églises : il ignore que la division en repose sur des raisons profondes, et que, mis en demeure de choisir, les Grecs préféreront le turban à la tiare. Sanuto est bien plus entendu que Du Bois dans les choses commerciales; seulement il a moins d'esprit, moins de culture générale, moins de philosophie et de portée politique. Il n'est pas plus exempt que Du Bois d'une légère teinte de charlatanisme; il écrit aussi mal, il est même plus déclamatoire et plus banal, et, s'il sort moins de son sujet, c'est qu'il reste étranger aux grandes questions sociales que l'avocat de Coutances traite avec une audace non exempte d'étourderie, mais à laquelle on ne peut refuser une véritable originalité.

Un mémoire sur la possibilité d'une croisade récemment publié par M. Boutaric, et dont l'auteur n'est autre que le célèbre Guillaume de Nogaret, paraît être de 1310. Les idées ont beaucoup d'analogie avec celles de Du Bois, ainsi qu'on devait s'y attendre. Un rapprochement plus curieux encore est celui qu'on peut faire entre le *De recuperatione* de Pierre Du Bois et le traité de Raymond Lulle intitulé *De natali pueri Jesu*, lequel fut composé dans les derniers jours de décembre 1306 et remis à Philippe le Bel en janvier 1307. Notre bibliothèque nationale possède le manuscrit original de ce traité (fonds latin, n° 3323). Raymond Lulle, comme Du Bois, veut que le roi demande au pape la fusion de tous les ordres militaires en un seul, et l'attribution des dîmes des églises à l'œuvre des croisades. On a déjà remarqué l'analogie qui existe entre les vues de Raymond Lulle, adoptées par le concile de Vienne en 1312, et les

plans de Pierre Du Bois sur l'étude des langues orientales. Le concile de Vienne entra complétement en effet dans l'ordre d'idées qui prévalait à Paris autour de Philippe le Bel; il supprima l'ordre du Temple, décida une nouvelle croisade, et ordonna pour cela la levée d'un décime pendant six ans. Ces projets se continuèrent pendant tout le XIVe siècle et la première moitié du XVe, sans qu'on fît du reste autre chose que copier et rajeunir les anciens projets de l'époque où nous sommes. On en trouve la trace chez les auteurs musulmans de ce temps. Ibn-Batoutah, Ibn-Khaldoun, nous présentent toujours le pape comme occupé à former la ligue de princes chrétiens, à étouffer leurs divisions, à les réunir pour la croisade contre les musulmans.

VII. — Requête censée adressée par le peuple au roi Philippe le Bel pour qu'il force Clément V à supprimer l'ordre des templiers. Cette pièce est en français. Elle a été publiée par M. Boutaric (*Notices et extraits*, t. XX, 2e partie, p. 175 et suiv.) d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui n'est autre chose que le registre XXIX du Trésor des Chartes, d'où Dupuy a tiré les pièces les plus intéressantes de son *Histoire du différend*, et Baluze presque tous les documens de la vie de Clément V. On peut voir les conjectures ingénieuses de M. Boutaric sur ce manuscrit, qui est une des sources principales par lesquelles nous connaissons Pierre Du Bois. Cette pièce, comme presque tous les pamphlets de Du Bois, n'a pas de nom d'auteur; mais les inductions qui la font attribuer à l'avocat de Coutances équivalent à la certitude. On y retrouve son style, ses citations ordinaires. La requête française a d'ailleurs beaucoup d'analogie avec *la Supplication du peuple de France contre Boniface VIII* et avec la nouvelle requête en latin contre les templiers, dont nous parlerons bientôt; or ces deux pièces, selon toutes les apparences, sont de Du Bois.

VIII. — *Quædam proposita papæ a rege super facto templariorum.* C'est un projet de lettre censée adressée à Clément V par Philippe le Bel. M. Boutaric l'a publiée pour la première fois (*Notices et extraits*, vol. cité, p. 182 et suiv.) d'après un rouleau conservé au Trésor des Chartes (*Arch. de l'Emp.*, J, 413, n° 34). Cet écrit offre une complète similitude avec les autres ouvrages qui sont certainement de Pierre Du Bois. L'auteur mêle les menaces aux raisons tirées de l'Écriture sainte; les passages de l'Écriture qu'il allègue sont les citations favorites de Du Bois. La liberté avec laquelle le roi est supposé parler au pontife répond parfaitement à l'humeur frondeuse de notre légiste. Que le pape ne s'indigne pas quand on le reprend. Saint Pierre a été repris deux fois par Notre-Seigneur et une fois par saint Paul. Il vaut mieux prévenir que punir; d'ailleurs Dieu peut faire connaître aux petits ce qu'il cache

aux grands. Le roi de France, ministre de Dieu, champion de la foi catholique, défenseur de la loi divine, malgré les conseils de personnes qui voulaient lui persuader de frapper de sa propre autorité les templiers, le roi de France, fils soumis, a requis trois fois le pape de permettre aux prélats du royaume de procéder contre lesdits templiers, et de rendre aux inquisiteurs les pouvoirs qu'il leur avait enlevés. Le pape n'a pas fait de réponse à ces demandes, ce qui l'a fait soupçonner de favoriser les templiers, ainsi que le font publiquement plusieurs personnes de sa cour. Ces délais sont coupables, et pourraient attirer de grands malheurs. Le pape n'écoute pas les cris de l'église de France menacée par l'hérésie. Que le pape n'oublie pas l'exemple du grand-prêtre Héli, qui se rompit le cou en tombant de sa chaire, et celui du pape Anastase. « Anastase était un bon pape; mais il cherchait en secret à faire rappeler Acace, que lui-même avait condamné. Il ne partageait pas autrement ses erreurs; mais, comme il procédait avec tiédeur, et qu'il n'avait pas pour la cause de Dieu le zèle qu'il devait, il fut frappé par le Seigneur et auparavant chassé par le clergé comme fauteur de l'hérétique (1). » Le même fait est allégué presque dans les mêmes termes et à plusieurs reprises par Guillaume de Nogaret.

IX. — Nouvelle requête du peuple au roi pour réclamer l'abolition de l'ordre des templiers. Cette pièce est en latin (2). M. de Wailly a prouvé d'une façon qui approche de la certitude qu'elle est de Du Bois. M. Boutaric l'a intégralement publiée, *Notices et extraits*, t. XX, 2e partie, p. 180-181. Le peuple, en cette prétendue supplique, déclare qu'on ne peut empêcher le roi de punir les templiers, sous prétexte que le pape a seul le droit de juger les hérétiques. En effet, ce nom d'hérétiques s'applique uniquement à ceux qui, professant la foi catholique, ne s'en séparent que sur un ou plusieurs articles, comme font les Grecs et le pentarque d'Orient avec les neuf cents évêques et les peuples qui lui sont soumis. Les templiers au contraire sont des apostats placés en dehors de l'église, et saint Paul déclare qu'il n'a point à s'occuper de pareilles gens. Les templiers d'ailleurs sont des homicides, et la punition de l'homicide appartient au roi. On sent qu'à mesure que l'autorité ecclésiastique élevait une exception pour sauver ces mal-

(1) Du Bois exagère fort l'appui qu'Anastase II aurait prêté à l'hérésie : Acace était mort huit ans avant l'avénement d'Anastase II; il s'agissait seulement de sa mémoire. On ne sait où Du Bois a vu qu'Anastase II fut déposé et fit une mauvaise fin.

(2) Elle a été connue de Raynouard, qui en a publié un fragment d'après le n° 77 du fonds de Brienne, dans ses *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple* (Paris 1813), p. 41-42 (cf. p. 307). Elle a été citée par Dupuy dans son *Histoire de la condamnation des templiers*, t. I (nouvelle édition), p. 118, et par M. Rathery dans son *Histoire des états-généraux de France*, p. 59 et 60.

heureux, des ennemis acharnés leur imputaient de nouveaux crimes pour les perdre. Les calomnieuses machinations qui amenèrent tant d'affreux supplices se montrent ici dans tout leur jour. Dès les premiers pamphlets de Du Bois, vers 1300, on voit poindre le projet de détruire l'ordre du Temple. Or à ce moment il n'est nullement question des hérésies qu'on imputa plus tard à l'ordre tout entier; ces hérésies ne furent inventées que quand on vit que le seul moyen de confisquer les biens de l'ordre était de l'accuser de crimes contre la foi. Ce fut aussi en invoquant des griefs ecclésiastiques que Philippe dépouilla les marchands italiens en 1291, les juifs en 1306. Des accusations semblables furent portées contre Boniface VIII; en général les accusations contre Boniface et celles contre les templiers paraissent coulées dans le même moule. L'historien qui traitera un jour d'une façon critique la question de la destruction de l'ordre du Temple devra chercher dans les ouvrages de Pierre Du Bois l'explication de cette ténébreuse affaire; il y trouvera la preuve que la destruction de cet ordre fut le résultat d'un plan arrêté au moins dès l'an 1300, et non la conséquence de prétendues énormités qu'on ne trouve alléguées que vers 1307.

X. — Mémoire à Philippe le Bel pour l'engager à se faire créer empereur d'Allemagne par Clément V. Cette pièce curieuse est en latin; elle a été découverte par M. Boutaric dans le manuscrit dont il a tiré les écrits n°s 7 et 9 (*Notices et extraits*, t. XX, 2e partie, p. 186 et suiv.). Une chose certaine, c'est qu'elle est du même auteur qu'une autre pièce (1) que M. de Wailly a prouvé être de Du Bois. Dans les deux pièces, l'auteur parle d'un mémoire de sa composition à l'adresse du pape, qu'il remit au roi à Chinon. Le mémoire dont il s'agit en ce moment porte d'ailleurs tous les caractères qui ont servi à reconnaître les écrits de Du Bois. Des parties entières sont reproduites du *De recuperatione*.

Selon l'habitude constante qu'a Du Bois de dissimuler les projets conçus dans l'intérêt de la couronne de France sous une fausse apparence d'intérêt pour la foi et pour la croisade, cette pièce est intitulée *Pro facto terræ sanctæ*. L'auteur allègue l'exemple de saint Louis, qui, dit-il, eût volontiers accepté l'empire. C'est le pape Adrien qui a constitué le droit des électeurs (2); un autre pape peut suspendre ce droit dans l'intérêt de la croisade. Du Bois suppose les électeurs rassemblés par le pape, et prête au pontife un discours de son invention, où les princes allemands sont traités avec beaucoup de sévérité. « Nous pourrions vous priver du droit d'élire, car vous avez fait de mauvais choix. L'empire a été transféré des Grecs aux

(1) N° 11, ci-dessous.

(2) Il s'agit d'Adrien Ier. La raison de l'assertion de Du Bois ne se laisse pas entrevoir.

Allemands en la personne de Charlemagne, parce que l'empereur de Constantinople ne défendait pas bien l'église. Or vous avez choisi des empereurs qui, loin de défendre l'église romaine, l'ont attaquée, et vous les y avez aidés. Arrivant à l'empire vieux et sans pouvoirs suffisans, minés tous les jours par les brigues des compétiteurs, les empereurs ne peuvent rien pour défendre l'église et la terre-sainte...» Afin de consoler les électeurs de la perte de leur droit, on leur donnerait des compensations territoriales et pécuniaires, ces dernières prises sur la dîme des églises d'Allemagne. L'empereur à son tour étendrait son pouvoir en prenant la Lombardie, Gênes et Venise, ce qui lui ouvrirait la route de terre, si supérieure à la voie de mer, pour se rendre en Orient. Tout cela, selon Du Bois, ne peut réussir qu'à deux conditions : la première, c'est qu'on établisse la paix perpétuelle entre les princes latins, comme l'auteur l'a expliqué dans la lettre qu'il a remise au roi à Chinon; la seconde, c'est que le roi s'empare de tout le patrimoine de l'église, à l'exception des manoirs qui serviront à loger la cour papale, et paie au pape en retour un revenu net égal à celui qu'il touche, les dépenses de son état défalquées. De la sorte, le roi de France recevrait l'hommage des rois et des princes, qui sont vassaux du pape pour le temporel. Par là cesseraient les guerres et la superbe des Génois, des Vénitiens, des Lombards, des Toscans et des autres républiques marchandes de l'Italie. Par là enfin s'ouvrirait pour les croisés cette voie de terre, sans laquelle on ne pourra jamais conquérir la terre-sainte, ni la peupler de Latins, ni la garder.

Il est évident que cette pièce fut écrite durant l'interrègne qui s'écoula entre la mort d'Albert Ier d'Autriche, arrivée le 1er mai 1308, et l'élection de Henri VII de Luxembourg, qui eut lieu le 29 novembre 1308. Cela coïncide parfaitement avec l'induction tirée de la lettre de Chinon. Cette lettre fut remise au roi le jour de l'Ascension 1308 (23 mai). Pendant la vie d'Albert, Du Bois semble préoccupé de l'idée que l'empire pourrait être rendu héréditaire. L'interrègne vit se dérouler une crise extrêmement grave dans la constitution allemande. Villani assure que Philippe le Bel voulut faire élire son frère Charles de Valois par Clément V pour remettre l'empire entre les mains des Français, comme il était du temps de Charlemagne, qu'il y fut fort excité par ses conseillers; que le roi voulut engager le pape à l'aider dans cette entreprise, mais que le pape, averti de son dessein, pressa secrètement les électeurs de le prévenir, comme ils firent, par la crainte de tomber sous la domination des Français. Deux pièces du 11 et du 16 juin 1308 confirment pleinement l'assertion de Villani. L'ambition de Charles de Valois, en ce qui touche la couronne impériale, remontait du reste à des temps plus anciens. Il est probable que, dans le courant

de l'année 1308, l'idée de procurer la couronne à Philippe le Bel fut antérieure à l'idée qui l'aurait conférée à Charles de Valois; cela placerait le mémoire de Du Bois vers la fin de mai 1308.

XI. — Mémoire adressé à Philippe le Bel pour l'engager à fonder un royaume en Orient pour Philippe le Long, son second fils. Ce mémoire a été publié anonyme par Baluze, *Vitæ paparum avenionensium*, t. II, col. 186-195, et par Dupuy, *Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des templiers*, p. 235. M. de Wailly a prouvé jusqu'à l'évidence qu'il appartient à Du Bois. Ce sont identiquement les mêmes idées que dans le *De abbreviatione* et le *De recuperatione*. Seulement on sent que l'auteur se croit bien plus près de la réalisation de ses plans. Un grand pas a été fait; les biens des templiers sont sous le séquestre. Ces biens doivent servir à soutenir le futur royaume franc oriental. Tous les autres ordres établis dans l'intérêt de la croisade doivent être fondus en un seul, qui s'appellera *ordre royal*, et qui aura pour chef le roi de Chypre. Le roi de France restera dans son royaume pour vaquer, selon l'éternelle maxime de Du Bois, à la procréation et à l'éducation de ses enfans; mais ses fils doivent se livrer aux expéditions lointaines. Fidèle à ses principes sur l'excellence du climat de la France, Du Bois veut que Philippe, avant de partir pour l'Orient, ait plusieurs fils, qui seront élevés en France, et qui ne quitteront eux-mêmes ce pays qu'après avoir eu des héritiers. Philippe le Bel était veuf depuis le 2 avril 1305, Du Bois lui conseille de se marier le plus tôt possible.

On a vu Du Bois, en 1306 et même dès 1300, proposer pour Charles de Valois des idées semblables à celles qu'il émet maintenant au profit de Philippe le Long. C'est probablement après avoir assisté aux états-généraux de Tours en 1308 que Du Bois aura écrit ce mémoire. Au moment où il fut composé, les templiers étaient arrêtés; mais leurs biens n'avaient pas encore été attribués à l'ordre des hospitaliers. Cela fixerait l'intervalle où notre mémoire a été rédigé d'octobre 1307 à octobre 1311; mais on peut arriver à bien plus de précision. L'auteur parle de la lettre qu'il remit au roi à Chinon « le jour de l'Ascension de la même année. » Or, de 1307 à 1311, Philippe ne passa le jour de l'Ascension à Chinon que dans l'année 1308. Nous avons vu d'ailleurs que le mémoire précédent, où se trouve aussi la mention de la lettre de Chinon comme d'un fait récent, est certainement de 1308.

Cette lettre, remise au roi à Chinon le jour de l'Ascension de 1308, nous manque. On la retrouvera sans doute, ainsi que d'autres opuscules de Du Bois; mais ces textes nouveaux ne changeront probablement pas beaucoup la physionomie de l'avocat de Coutances, telle qu'elle résulte des écrits que MM. de Wailly et Boutaric lui ont restitués. Le cercle des idées, des citations, des expressions fami-

lières à Pierre Du Bois est si bien fermé, que ses différens écrits doivent tous être considérés comme des arrangemens différens d'un même ouvrage. Les idées de Du Bois peuvent du reste se réduire à une seule : accroissement du pouvoir royal. Le roi, pour notre légiste, n'est plus le roi du moyen âge, dont saint Louis est l'image la plus parfaite; c'est déjà un Louis XIV personnifiant l'état, ne s'appartenant pas à lui-même, ne faisant pas la guerre, se montrant à peine, chargé surtout de produire une nombreuse famille de princes, et de l'élever sous les meilleures influences possible, — une sorte d'être de raison, ou plutôt d'être divin représentant la société tout entière. Du Bois lui recommande une inviolable loyauté en fait de monnaies, une grande modération dans l'établissement des impôts, une parfaite légalité dans la réquisition du service militaire. Il conseille de substituer l'infanterie à la cavalerie : il propose de donner aux troupes des uniformes; les rébellions des grands vassaux, jusque-là considérées comme des actes de légitime indépendance, sont à ses yeux des crimes dignes de mort. Ses vues sur la réforme judiciaire sont meilleures encore. Il veut abréger les procès et les rendre moins coûteux; les principes tout français d'un code uniforme, d'un droit égal pour tous, ce qu'on peut appeler l'idéal juridique de la révolution tel qu'on le trouve dans d'Aguesseau par exemple, percent clairement dans ses écrits. Des questions d'intérêt se mêlaient sans doute au zèle des justiciers civils qui, comme lui, livrèrent un si rude assaut aux juridictions ecclésiastiques. Un vrai sentiment du bien paraît cependant avoir animé par momens ces âpres hommes de loi, et l'esprit moderne doit à quelques égards les compter parmi ses fondateurs.

Les idées de Du Bois sur l'église sont des plus caractérisées. Du Bois n'est pas homme d'église; mais il vit et s'enrichit des biens de l'église. Cette catégorie de personnes a toujours fourni d'ardens ennemis de la propriété cléricale, de fougueux gallicans, des juristes passionnés pour les réformes. Il suffit de se rappeler la fin du XVIIIe siècle et les premiers temps de la révolution. On sent chez eux la mauvaise humeur prosaïque de l'homme d'affaires qui voit qu'il y aurait à tirer des biens dont il n'est que le gérant plus de revenu que l'église n'en tire, et qui, à son point de vue borné d'économie, se dit : *Utquid perditio hæc?* Du Bois montre avec un rare bon sens laïque que la souveraineté temporelle du pape, loin de servir à son rôle spirituel, lui cause d'énormes embarras en l'obligeant sans cesse à faire ce qu'il défend aux autres. Le remède qu'il imagine est que le pape cède à un prince, à titre d'emphytéose, le patrimoine de saint Pierre moyennant une pension égale à son revenu net, et qu'il réside ensuite dans la ville qu'il choisira. A ses yeux, c'est un très grand mal que la papauté soit une puissance tempo-

relle et italienne; l'envahissement de la catholicité par les Italiens lui est antipathique. Toute l'église, depuis son chef jusqu'au plus humble de ses membres, a besoin d'être réformée. Les biens des évêques doivent être donnés à des laïques, qui leur fourniront une redevance. Le célibat des prêtres est funeste, puisque peu l'observent en réalité. Les empiétemens des officialités depuis saint Louis ne sont pas moins fâcheux. Du Bois propose pour arrêter le mal les remèdes les plus énergiques. L'excommunication l'effraie; mais elle ne l'arrête pas, puisque celui qui a encouru l'excommunication injustement peut n'en pas tenir compte.

Du Bois est encore moins favorable au clergé régulier qu'au clergé séculier. Il est surtout hostile aux bénédictins; au contraire les dominicains et les franciscains le trouvent assez favorable, et il s'appuie souvent sur leur autorité. Les biens des couvens, comme ceux des évêques, doivent être donnés en emphytéose à des laïques, qui paieront des rentes. Les biens des moines en réalité appartiennent aux pauvres; les moines n'ont droit de prélever pour eux que le nécessaire. On ne peut tolérer que les pauvres aient faim et froid à côté de moines qui thésaurisent. Le nombre des religieuses est trop considérable; tous les couvens de femmes ont pour obligation de concourir à l'éducation des jeunes filles pauvres. Les ordres militaires doivent être supprimés, et leurs biens seront employés à procurer efficacement la conquête de la terre-sainte.

Cette conquête de la terre-sainte est, comme on le sait, l'idée dominante de Pierre Du Bois. Nous croyons qu'il ne faut pas la prendre trop au sérieux; c'est là, ce semble, un prétexte dont il se sert pour faire passer ses idées les plus téméraires, et aussi pour satisfaire l'avide fiscalité de Philippe le Bel. Du Bois était un chrétien convaincu, et sûrement il tenait comme tout le monde à la conquête du tombeau de Jésus-Christ; seulement il s'en faut que ce fût là sa maîtresse pensée. Quand il indique avec tant de développement les moyens de reconquérir la Palestine, il a en vue beaucoup plus les moyens que la fin. Supposons que ses vues eussent été réalisées; le roi conseillé par lui, devenu comme Charlemagne chef de toute la chrétienté occidentale, fût-il parti pour la Palestine? Nous ne le croyons pas. Il eût joui des revenus ecclésiastiques, de sa primatie dans l'église, et par l'église de sa primatie en Europe, et tout se fût borné là. Il eût allégué et au besoin créé des difficultés insurmontables pour ne point partir; il eût gardé l'argent, et n'eût pas fait l'ouvrage. On peut même dire qu'en général les projets de croisades ne sont sous la plume de Du Bois que des occasions pour développer ses plans de réforme les plus risqués. La future constitution de la terre-sainte est comme une utopie autour de laquelle son imagination se complaît, et qui lui donne lieu d'énoncer

des idées dont la réalisation en Europe n'eût pu être proposée sans danger. Dès la première moitié du XIIIe siècle, vers 1223, la « Complainte de Jérusalem » présente la même association d'idées, un zèle extrême pour les croisades, une haine implacable contre la cour de Rome et le clergé. L'auteur de la complainte n'est pas loin de la solution de Pierre Du Bois; il appelle de ses vœux un Charles Martel, qui applique les forces chrétiennes à leur véritable objet, dont le clergé les détourne.

Le plan d'instruction publique mis en avant à ce propos par Du Bois montre que pas une des parties de la constitution d'un état moderne n'échappait à ce lucide et pénétrant esprit. Il veut que les femmes soient aussi instruites que les hommes. Le cadre des sciences qui doivent être enseignées est naturellement celui que l'on concevait de son temps; mais la distinction des degrés divers d'instruction, ainsi que des parties générales et des parties professionnelles, y est bien faite. Du Bois semble concevoir les écoles publiques comme des pépinières dont l'état choisirait les sujets et les appliquerait selon ses besoins et selon leur capacité. Toutes les sciences doivent être mises à la portée des laïques, même des femmes, au moyen d'abrégés, de *Sommes*, comme on disait alors. Du Bois ne parle jamais des universités; il ne paraît pas fonder sur elles de grandes espérances.

La politique extérieure de Du Bois est celle d'un partisan fanatique de la maison royale de France. Il rêve pour cette maison la domination universelle; mais comme Du Bois n'est nullement belliqueux, c'est par la diplomatie qu'il espère réussir. Son principal moyen d'exécution est que le roi s'empare du pape, et se fasse vicaire du saint-siége pour le temporel. La politique qui triompha par l'élection de Clément V, qui attira la papauté en France et l'y retint un siècle, est chez lui nettement raisonnée. Maître du pape, qui sera sa créature, le roi de France deviendra tout-puissant en Italie, et du même coup suzerain de tous les pays qui sont vassaux du pape, Naples, la Sicile, l'Aragon, l'Angleterre, la Hongrie. La Lombardie relève de l'empire; mais on obtiendra facilement la cession d'un pays toujours en révolte. Les Lombards résisteront; on les domptera. Du Bois partage l'antipathie de Nogaret contre les républiques marchandes de l'Italie. En Espagne, une intervention armée en faveur des infans de La Cerda, petits-fils de saint Louis, qu'on obligerait à prêter serment au roi, assurerait l'influence française. Le mariage de Charles de Valois avec l'héritière de l'empire latin de Constantinople, ou bien un empire créé en faveur de Philippe le Long, fera tomber l'Orient dans le vasselage de la France. Quant à l'Allemagne, on pourrait au moins s'en faire une alliée en aidant la

maison de Habsbourg, dont un membre destiné à être le chef de la famille venait d'épouser une sœur du roi de France, à rendre la couronne impériale héréditaire. En 1308, après la mort d'Albert d'Autriche, Du Bois crut le moment favorable à un projet encore plus hardi qui eût assis Philippe le Bel sur le trône d'Allemagne.

On voit sans peine la frivolité de quelques-uns de ces projets et la contradiction où ils étaient avec les principes de Du Bois lui-même. L'auteur était un peu plus dans le vrai en concevant une confédération, en quelque sorte une république de l'Europe chrétienne, résultat d'une pacification générale de l'Occident, qui permettrait à l'Europe latine de dominer l'Orient, soit grec, soit musulman; mais les moyens qu'il proposait étaient chimériques : une sorte de tribunal eût tranché par sentence arbitrale tous les différends entre les princes chrétiens, et ceux qui auraient résisté eussent été excommuniés. Du Bois semble avoir passé sa vie à rêver alternativement l'agrandissement démesuré du pouvoir papal et la sujétion du pape à la royauté. Les projets de politique extérieure chez Du Bois sont loin de présenter la haute raison qui caractérise ses plans de réforme intérieure, surtout ceux qui touchent à l'ordre judiciaire et administratif.

Le style de Du Bois a du trait, de la vivacité, parfois de la justesse, toujours une spirituelle bonhomie. On n'y sent nulle rhétorique, ni affectation; mais il est extrêmement incorrect, lâche et obscur. Il faut dire à sa décharge que les manuscrits qu'on a de ses grands traités sont très mauvais. Un défaut toutefois dont les copistes ne sauraient être responsables, c'est le désordre complet de la rédaction, les perpétuelles redites. — L'auteur est au courant de toutes les études de son temps : il en voit les côtés faibles; il comprend la science et l'esprit scientifique. Quoiqu'il ait dans l'astrologie et dans certains récits fabuleux une confiance bien naïve, ses sympathies sont pour les meilleurs esprits de son siècle, tels que Siger et Roger Bacon. Comme Bacon, c'est un novateur, un homme à idées. Ses écrits, comme ceux de Bacon, n'ont pas le pédantisme des divisions scolastiques; ils s'adressent à des gens qui n'ont pas fait leur logique sur les bancs de l'école. La manière dont il parle au souverain respire une noble franchise. Son culte pour la royauté n'est pas de l'adulation pour le roi; souvent il fait la critique directe des actes du gouvernement, par exemple des altérations de la monnaie, des illégalités dans l'appel au service militaire. Les libertés qu'il se donne font honneur au gouvernement qui les permit. A la façon dont il traite de péché mortel toute imposition de taxe nouvelle, toute exigence arbitraire dans la convocation du ban et de l'arrière-ban, on sent que l'esprit du moyen âge vit encore. Du Bois n'arriva pas aux fonctions élevées, et par là il put échapper

aux réactions qui frappèrent les ministres de la politique de Philippe le Bel après la mort de ce prince; mais il eut la fortune, que probablement il regarda comme sa meilleure récompense. La renommée lui est venue tardivement; il a fallu les soins d'une critique pénétrante pour déjouer les efforts qu'il fit pour rester caché.

Ses écrits français anonymes furent sans doute répandus à grand nombre d'exemplaires dans le public; ses écrits latins ne furent guère lus que de Philippe et de ses confidens. N'appartenant ni à une université, ni à un ordre religieux, il ne jouit d'aucun des priviléges qu'avaient ces grands corps pour décerner la réputation. Il fut, par l'obscurité où il resta, l'image vivante d'un règne où ne manqua pas le sens droit des affaires, mais où manqua la gloire du talent, où les plus grandes choses se firent presque à la dérobée, par des gens qui cachaient leur jeu et ne disaient pas leur secret. Il faut songer à la terreur que l'église exerçait; on était obligé de procéder dans les ténèbres. Les écrits où l'on combattait les abus n'étant pas destinés au public, la forme en était très négligée; on ne les signait pas, ils étaient peu copiés, le contenu était souvent dissimulé par un titre insignifiant ou trompeur.

L'originalité du rôle de Du Bois ne saurait en tout cas être contestée. On peut en un sens le regarder comme le plus ancien publiciste du moyen âge. Il fut un de ces légistes de bon sens, comme la France en a beaucoup connus, ardens promoteurs du progrès social, sans être ni des esprits éminens, ni des caractères fort élevés, animés d'un vrai sentiment de justice et de l'horreur des abus autres que ceux qui leur étaient profitables, ayant en tout, excepté en politique, un sentiment très droit de la justice, sans montrer jamais de grands scrupules sur le choix des moyens. Il fut en France le premier de ces avocats qui sortirent de la pratique des lois pour s'occuper de politique et d'administration; mais il marqua aussi l'avénement de l'homme du tiers-état, arrivant à s'occuper des affaires publiques avec son bon sens, sa solidité d'esprit, sans brillant ni éclat. Le règne de Charles V réalisa en quelque sorte tout ce qu'il avait conçu. Son esprit sembla revivre dans ces juristes éminens qui, depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à nos jours, poursuivirent l'idéal d'une forte monarchie administrative sans libertés publiques, d'un état juste et bienfaisant pour tous sans garanties individuelles, d'une France puissante sans esprit civique, d'une église nationale, presque indépendante de celle de Rome, sans être libre ni séparée de la papauté, d'une maison royale à qui l'on demande de n'exister que pour la nation le lendemain du jour où l'on a détruit pour elle les pactes anciens, les priviléges, les droits locaux, en un mot tout ce qui constituait la nation.

ERNEST RENAN.

LOUIS XIV

ET

L'EMPIRE D'ALLEMAGNE

Napoléon à Sainte-Hélène disait : « Les Allemands doivent me haïr, c'est tout naturel; on m'a forcé à me battre vingt ans sur leurs corps. » On pouvait donc concevoir, et Napoléon lui-même l'avoue, que l'Allemagne conservât un vif ressentiment contre lui et par suite contre la France, qui fut trop longtemps l'instrument docile de sa politique d'oppression. Non-seulement Napoléon avait fait éprouver aux Allemands les maux de la guerre; mais, en réglant les affaires intérieures du pays, en l'asservissant à sa volonté, il avait porté à l'indépendance germanique la plus grave et la plus sensible atteinte. Aussi la guerre terrible que nous venons de subir eût-elle pu sembler au premier abord une revanche préméditée de cette période napoléonienne, si nos désastres de 1815 n'avaient été déjà une réparation suffisante, et il était d'autant plus permis de le croire que, durant la longue paix qui les a suivis, nous n'avons rien fait qui fût de nature à nourrir contre nous des haines aussi violentes. A la vérité, le retour d'un Napoléon à la tête des affaires de la France avait pu donner des inquiétudes de l'autre côté du Rhin; nul n'ignorait pourtant qu'il existait nécessairement entre Napoléon III et Napoléon Ier une différence profonde, et que le second empire, bien que calqué extérieurement sur le premier, devait s'en distinguer dans la réalité. En effet, si le second empire a pu quelquefois paraître observer à l'égard de l'Allemagne une attitude peu rassurante, il l'a plutôt servie par les inconséquences et les fausses démarches de sa politique. Aussi bien nos ennemis paraissent-ils nous donner eux-mêmes raison sur ce point. A les en-

tendre, ils n'auraient, sauf la déclaration de guerre, qu'ils sont si heureux de pouvoir mettre en avant à toute occasion, aucun grief sérieux à faire valoir contre le gouvernement du 2 décembre.

Mais, chose singulière, si l'on excepte les récriminations dynastiques et presque personnelles du roi Guillaume avant l'entrée en campagne, à peine dirait-on que les Allemands aient eu à se plaindre de Napoléon, et voici que Louis XIV porte aujourd'hui tout le poids du ressentiment germanique; c'est lui qui a fait tout le mal, c'est presque pour punir Louis XIV, pour renverser l'œuvre de ce roi, mort depuis plus de cent cinquante ans, que l'Allemagne a entrepris cette guerre. Déjà M. de Bismarck, dans une de ses dépêches, avait parlé « des conquêtes injustes » de Louis XIV; depuis, dans la journée « historique » du 18 janvier, lorsque, dans le château de Versailles, le roi de Prusse fut proclamé empereur d'Allemagne, le prédicateur de la garnison, M. Rogge, beau-frère du ministre de la guerre, a prononcé un discours où, entre autres choses, il a fait ressortir que « c'est dans ces murs, dans ce château de Louis XIV, qu'on avait conçu le plan d'abaisser l'Allemagne. »

Tout est donc expliqué, et nous voilà bien éclairés; nous avions cru jusqu'ici que, si le plan d'abaisser l'Allemagne avait été médité quelque part, c'était aux Tuileries, qu'en supprimant l'empire d'Allemagne, en substituant au saint-empire romain l'humble confédération germanique dont il s'était déclaré le protecteur, c'est-à-dire le maître, Napoléon, Napoléon seul avait pu froisser, abaisser l'Allemagne. — Eh bien! non, ce renversement de l'empire d'Allemagne, dont la contre-partie vient de s'accomplir tout près de nous et chez nous, n'est qu'un accident dans la série des méfaits que les Allemands nous reprochent, et qui remontent plus haut : c'est du palais de Versailles qu'est parti le signal de cette longue suite d'attentats contre la grandeur germanique. Louis XIV, qui put bien aspirer à faire parvenir un des siens à la dignité impériale d'Allemagne, mais dont les plus audacieuses entreprises se réduisent à rien, si on les compare à ce qu'a fait Bonaparte, Louis XIV est le véritable organisateur du complot ténébreux dont la France a poursuivi l'exécution avec une criminelle persévérance contre la dignité de l'Allemagne. Ainsi nos adversaires s'en prennent à notre histoire tout entière. En frappant la France moderne de la révolution, ils frappent du même coup la France antérieure à la révolution. N'est-il pas à propos de remonter avec eux dans ce passé déjà lointain, mais que nous ne répudions pas, d'examiner ce que valent ces griefs et d'apprécier l'esprit qui les a dictés?

Les armées de Louis XIV rencontrèrent les troupes allemandes sur beaucoup de champs de bataille, le fait est incontestable, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que, dans la plupart de ces guerres,

l'Allemagne joua le rôle d'auxiliaire des ennemis de Louis XIV, et ce n'était pas elle qui était directement attaquée. Si Louis XIV fut quelquefois agresseur envers l'Allemagne, ce fut à raison de la frontière rhénane, qui a toujours été, quoi que prétendent aujourd'hui nos adversaires, une question distincte de la question allemande. Le roi de France n'intervint dans la question purement allemande que par suite des complications d'une politique fort vaste, dont le point capital, l'objectif essentiel était l'Espagne et non l'Allemagne. C'est ce qu'il est aisé de reconnaître, si l'on jette un coup d'œil sur la carrière de Louis XIV. Sa première entreprise, on le sait, fut dirigée contre l'Espagne. Invoquant une coutume locale de droit civil, le droit de *dévolution*, usité dans le Brabant, qui accordait l'hérédité aux enfans du premier lit à l'exclusion de ceux du second, et s'appuyant sur une clause du traité des Pyrénées adroitement introduite par Mazarin, il s'empara d'une partie de la Flandre (1667), qu'il garda, et de la Franche-Comté, qu'il rendit à la paix (1668). Dans cette guerre courte et heureuse, l'Allemagne ne joua aucun rôle actif. Elle laissa faire, et son inaction était le résultat de la politique de Louis XIV, qui, par des négociations habiles, avait prévenu les tentatives d'intervention dont le chef et les membres du corps germanique auraient pu s'aviser à cause des liens de famille qui unissaient l'empereur d'Allemagne au roi d'Espagne. Dans de telles conditions, le roi de France, tout en paraissant attaquer, ne faisait que se défendre, et, si les Allemands de nos jours s'indignent du calme que l'Allemagne de 1668 garda pendant la guerre de *dévolution*, ce n'est pas une raison pour accuser Louis XIV d'avoir comploté l'abaissement de l'Allemagne du fond de son château de Versailles, qui du reste n'existait pas encore. Louis XIV n'avait travaillé qu'à l'affaiblissement de la monarchie d'Espagne et à l'achèvement du royaume de France.

Quatre ans plus tard, Louis XIV attaqua la Hollande. Cet état nouveau, petit par son territoire, grand par les circonstances de son origine, par son commerce, sa marine, ses colonies, s'était senti menacé dans la guerre précédente, et il avait contrarié les projets du roi de France en l'obligeant à faire la paix. Excité par Louvois, Louis XIV écouta une pensée de vengeance plutôt qu'une pensée de sage politique. Obéissant d'ailleurs à un système et à des théories dont il avait la prétention d'être la personnification vivante, il résolut d'asservir ce petit pays de Hollande, récemment affranchi de la tyrannie espagnole et devenu l'asile de la liberté. Une prétention si exorbitante, les dangers qu'elle recélait pour la paix et l'indépendance de l'Europe, enfin les malheurs et l'héroïsme du peuple hollandais, valurent à celui-ci des alliés. Une coalition se forma contre la France. L'empereur et le corps germanique entrèrent dans la ligue;

Montecuculli fut opposé à Turenne, et les provinces rhénanes, tant allemandes que françaises, furent ravagées. Qui ne déplore ces maux de la guerre? Mais est-ce pour venger les souffrances endurées alors par le Palatinat que l'invasion s'est déchaînée après deux cents années avec tant de violence sur notre territoire? Ou bien la guerre de Hollande fournit-elle à nos ennemis d'autres griefs? Ressentent-ils déjà pour ces Provinces-Unies du XVIIe siècle une tendresse que viendrait bientôt légitimer l'exécution de leurs desseins? Si nous en croyons cependant la presse anglaise, M. de Bismarck aurait déclaré que la Hollande n'est point un état allemand. Cette parole du chancelier prussien ne serait, il est vrai, qu'à demi rassurante, car les Bataves et les Frisons, représentés par les Hollandais de nos jours, étaient plus Germains que beaucoup d'anciennes peuplades gauloises revendiquées aujourd'hui comme purement allemandes par les promoteurs de l'unité germanique.

La conquête faite par Louis XIV dans la guerre de Hollande se réduisit à quelques villes de Flandre, échangées contre celles dont la guerre précédente avait augmenté le royaume, et à la Franche-Comté, antérieurement conquise et rendue, mais alors définitivement réunie à notre territoire. La paix de Nimègue (1678) ne faisait que ratifier, confirmer et étendre celle d'Aix-la-Chapelle. Cette fois encore, l'Espagne supporta tous les frais de la guerre; seulement la Franche-Comté avait été jadis unie par un certain lien à l'empire d'Allemagne, indépendamment des rapports dynastiques existant entre les familles régnantes. Est-ce de cette circonstance que l'Allemagne voudrait argumenter pour faire le procès à Louis XIV? Sans doute la Franche-Comté avait été sous la suzeraineté de l'empire; mais auparavant elle en avait été distincte, et le traité de Verdun (843), qui l'avait séparée de la France, ne l'avait pas unie à l'Allemagne. Avant ce traité, elle avait toujours été comprise historiquement et géographiquement dans la Gaule. Si donc les Allemands remontent au temps où cette province dépendait de l'empire, nous remontons à un temps plus éloigné où elle n'en dépendait pas, et nous trouvons qu'en réunissant la Franche-Comté Louis XIV n'a fait que se rapprocher des frontières naturelles de la France.

Louis XIV achetait ses succès au prix de la jalousie et de la haine universelles; malheureusement ils ne faisaient qu'accroître ses prétentions et son orgueil. Fier d'avoir su se maintenir « seul contre tous, » comme le lui répétait Louvois, il se livrait au dedans et au dehors à des actes, à des entreprises qui préparèrent, puis firent éclore une nouvelle coalition. L'Allemagne put alors se croire menacée par les écarts d'une politique ambitieuse. Toutefois l'esprit dominateur de Louis XIV se résumait encore dans une préten-

tion qui n'avait pas trait à l'Allemagne, et qui n'impliquait pas ce dessein spécial de l'abaisser que la chancellerie prussienne veut lui imputer. Cette prétention exorbitante était de replacer sur le trône d'Angleterre, en la personne de Jacques II, la famille des Stuarts, chassée par une révolution. Le roi de France comptait par là ruiner le protestantisme dans ce pays en y maintenant par la force une dynastie catholique, et régler à son gré, selon les théories et les intérêts de sa politique, les affaires d'un peuple indépendant. Il est probable que l'empereur Guillaume, chef lui-même d'une dynastie protestante, est du parti de Guillaume d'Orange contre Jacques II et Louis XIV, et cependant cette intervention audacieuse dans les affaires d'un peuple libre pour soutenir les principes les plus purs de la légitimité doit trouver grâce devant ce souverain et son conseiller, unis dans une même aversion contre les principes, les traditions et les pratiques du libéralisme. Quoi qu'il en soit, malgré le talent et le succès avec lesquels la guerre fut conduite, Louis XIV dut faire la paix à des conditions désavantageuses; il reconnut comme roi d'Angleterre Guillaume III, qu'il avait voulu renverser, et ne put faire autre chose en faveur de Jacques II que de lui accorder un asile. Il abandonnait une partie de ses conquêtes, en particulier cette province de Lorraine qu'il avait possédée pendant nombre d'années, qui devait revenir à la France sous son successeur, mais que la jalousie de ses ennemis parvint à lui enlever par le traité de Ryswick (1697).

Si Louis XIV accepta cette conclusion peu favorable d'une guerre heureuse dans son ensemble, ce fut évidemment pour être dégagé de tout autre soin dans l'occasion qui s'offrait alors de revenir à ses premières préoccupations, à la politique capitale de son règne, à la question espagnole. « On peut dire, a écrit justement M. Mignet, que la succession d'Espagne fut le pivot sur lequel tourna presque tout le règne de Louis XIV. » Prévue par Mazarin, dont la grande pensée fut d'en assurer les avantages à la France par d'habiles traités, la succession d'Espagne occupa les premières années de Louis XIV, et les circonstances, après l'en avoir détourné un moment, le ramenèrent à cette question dans les dernières années de sa vie. Elles lui firent entreprendre la plus juste de ses guerres, mais aussi la plus calamiteuse, quoique le succès ait en somme couronné ses efforts. Nous ne ferons pas ici l'historique de cette guerre, ni même des négociations si intéressantes qui l'ont précédée, et des efforts tentés pour l'éviter; nous ne pouvons néanmoins nous empêcher, en les rappelant, de signaler les analogies que les causes occasionnelles de cette grande lutte présentent avec celles de la guerre actuelle.

Par sa mère, Anne d'Autriche, par Marie-Thérèse, sa femme,

Louis XIV avait un droit naturel d'hérédité à la couronne d'Espagne, droit qu'il aurait pu faire valoir pour lui-même ou transmettre à ses héritiers, n'eût été la double renonciation à la couronne d'Espagne successivement imposée à Anne d'Autriche et à Marie-Thérèse lors de leurs mariages respectifs avec Louis XIII et Louis XIV. Le compétiteur du roi de France, l'empereur Léopold, outre sa parenté naturelle avec les souverains de l'Espagne en raison du lien commun de consanguinité qui les unissait comme descendans de Charles-Quint, pouvait aspirer au trône comme époux de Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, et sœur de Marie-Thérèse, la femme de Louis XIV; toutefois il ne réclamait son droit qu'en faveur du second de ses fils, l'archiduc Charles, né d'un second mariage, et qui, étant d'une princesse espagnole, Éléonore de Neubourg, ne pouvait se prévaloir que des droits de son père, acquis par une sorte de substitution. Enfin un troisième compétiteur se présentait, le prince électoral de Bavière, véritable héritier des droits de l'empereur Léopold, car il était issu du mariage de Marie-Antoinette, fille de Léopold et de Marguerite-Thérèse avec le prince électeur de Bavière. Par sa descendance directe des rois d'Espagne, il primait le candidat autrichien; il primait en outre le candidat français, frappé de déchéance par la renonciation imposée aux reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse. Enfin le peu d'importance de sa dynastie faisait de lui le candidat le plus agréable à l'Allemagne et à l'Europe. Si, au lieu de donner la préférence à l'un des compétiteurs, on cherchait à les satisfaire tous, l'intervention du prince de Bavière pouvait réduire notablement les parts à échoir aux deux maisons rivales de France et d'Autriche dans la succession d'Espagne, et, par cette sorte de neutralisation, tranquilliser l'Europe. Louis XIV lui-même prit l'initiative de plusieurs projets de partage qui vinrent se briser contre la force des choses ou celle des volontés, — la mort du prince de Bavière, les répugnances du roi mourant, Charles II, l'opposition du peuple espagnol, qui réclamait l'intégrité de la monarchie. Après bien des négociations et des essais infructueux, Louis XIV accepta pour son petit-fils la couronne d'Espagne en vertu d'un testament de Charles II; mais, en maintenant à ce prince ses droits éventuels à la couronne de France, en reconnaissant au fils de Jacques II, qui mourut précisément alors, les droits qu'il avait voulu faire prévaloir par les armes en faveur du père, en commettant encore quelques autres imprudences, Louis XIV s'aliéna l'Europe, et fit éclater une coalition toute prête, pour laquelle l'acceptation pure et simple du testament de Charles II n'eût pu être un prétexte suffisant. Il donna ainsi le signal d'une guerre de douze années, qui se termina par l'établissement définitif de son petit-fils sur le trône d'Espagne, après avoir causé les plus grands

malheurs, abaissé le roi de France par les humiliations les plus cruelles, ruiné les finances, appauvri et affaibli le royaume.

Lorsque, des événemens terribles par lesquels la Providence nous fait passer en ce moment, on reporte sa pensée sur les douze premières années du XVIIIe siècle, on ne peut se défendre des réflexions les plus pénibles, et l'on se demande si la parole adressée par Louis XIV au duc d'Anjou partant pour prendre possession du trône d'Espagne, cette parole célèbre : « mon fils, il n'y a plus de Pyrénées, » ne renferme pas une amère dérision. En effet, nos relations politiques avec l'Espagne nous ont toujours porté malheur. C'est l'Espagne qui nous a valu les années les plus calamiteuses du grand règne. C'est en Espagne qu'est venue se briser la plus grande fortune militaire de la France; la capitulation de Baylen est déjà grosse de la retraite de Russie, de la bataille de Leipzig, du désastre de Waterloo. L'expédition d'Espagne de 1823, dont s'enorgueillissait la restauration, en prépara la ruine et précipita la catastrophe de 1830. Enfin c'est d'Espagne qu'est parti le coup de tonnerre, signal de l'orage qui est venu fondre sur la France en 1870. En 1870 comme en 1700, l'Espagne a été l'instrument qui a soulevé l'Allemagne contre la France, et la différence la plus grave peut-être entre deux situations qui présentent tant d'analogies, c'est que les peuples, toujours victimes des calculs et des ambitions dynastiques, ont apporté dans cette lutte, l'un pour l'attaque et l'autre pour la défense, plus de concours et d'esprit national qu'on ne savait en mettre au début du XVIIIe siècle. Les nations se déchirent aujourd'hui comme alors, et peut-être avec plus de furie: mais alors les peuples n'étaient pas consultés, tout dépendait de la volonté de princes que leur intérêt privé guidait essentiellement, et qui avaient plus ou moins le sentiment des intérêts des nations. Aujourd'hui les peuples sont consultés ou paraissent l'être: ils apportent à l'exécution des plans qu'on leur propose une adhésion plus formelle et mieux constatée : ils semblent agir par eux-mêmes, et cependant ils ne réussissent qu'à être des instrumens ou des victimes.

L'Allemagne n'avait rien à débattre dans la guerre de la succession d'Espagne. Le seul compétiteur dont elle dût désirer le triomphe était le prince électoral de Bavière; si ce prince eût vécu, le véritable intérêt de l'Allemagne eût été de soutenir ses droits, et si le corps germanique eût eu assez de perspicacité pour comprendre ce grave intérêt et assez d'énergie pour le défendre, une sorte d'unité allemande pouvait sortir de cet effort bien dirigé. Sans cesse partagés entre le roi de France, prince voisin, étranger, dont il leur fallait subir, quelquefois même rechercher la compromettante alliance, et l'empereur d'Allemagne, chef naturel du corps germanique, constamment tenté d'employer les forces de l'empire à l'a-

vancement de ses affaires personnelles et dynastiques, les princes allemands avaient besoin qu'un intérêt commun, bien défini, distinct de celui des deux rivaux, les mît dans la nécessité d'unir leurs efforts pour se concerter et agir ensemble. La candidature du prince électoral de Bavière pouvait leur être un point de ralliement de cette nature; en l'appuyant, les membres du corps germanique n'auraient fait que servir la cause de l'un d'entre eux devenue celle de tous, et auraient été appelés à recueillir seuls le fruit de cette action commune. Ainsi ils auraient pu jeter entre eux les bases d'une union durable, formée spontanément, pure de toute pression extérieure, de toute influence non exclusivement germanique. La mort du candidat vraiment allemand ne permit pas que cette épreuve se fît; le roi de France et l'empereur, chef de la maison d'Autriche, restant seuls en présence, l'intérêt de l'Allemagne n'était plus en jeu, ou il consistait uniquement dans l'affaiblissement des deux compétiteurs l'un par l'autre. En effet, quel que fût le vainqueur, la puissance que la victoire devait mettre entre ses mains était également menaçante, et, si l'Allemagne eût dû choisir, peut-être ses préférences se fussent-elles portées vers le roi de France, car les intérêts de l'empire et ceux de l'empereur étaient fort distincts et d'ordinaire même opposés. L'accroissement de la puissance impériale était toujours un danger pour l'indépendance germanique.

Aussi la plupart des princes allemands se décidèrent-ils pour la neutralité; trois seulement s'allièrent à l'empereur, et parmi eux l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, qui, en échange du secours prêté à la maison d'Autriche, obtint de l'empereur le titre de roi de Prusse. Il se fit couronner à Kœnigsberg le 18 janvier 1701. C'est sans doute en mémoire de ce fait que son successeur Guillaume a choisi le 18 janvier dernier pour se faire proclamer empereur à Versailles; il est bon de noter cette coïncidence qui établit un nouveau rapport entre la guerre actuelle et la guerre de succession d'Espagne, et peut jeter quelques clartés sur la manière dont le nouvel empereur interprète l'histoire. Ainsi c'est bien à la faveur d'une guerre contre la France, mais dans l'alliance de l'Autriche et en dehors des intérêts allemands, qu'est né ce royaume de Prusse, plus slave que germanique, plus souvent en lutte avec les rois de Pologne, de Danemark et de Suède qu'avec les rois de France, et qui a pris depuis le rôle de champion de l'Allemagne. L'empereur Léopold ne se douta point qu'il contribuait à l'élévation du plus terrible ennemi de sa maison, d'un ennemi bien plus dangereux que la France, et qui devait un jour supplanter ses héritiers dans l'influence et dans le titre de chefs du corps germanique; mais le meilleur serviteur de l'empereur, qui était en même temps l'un de nos plus redoutables adversaires, le prince Eugène, voyait plus juste et

plus loin, et il disait que « les ministres qui avaient conseillé à son maître l'érection du royaume de Prusse méritaient d'être pendus.

Quel est donc le caractère dominant de la politique de Louis XIV? Est-ce cet abaissement systématique de l'Allemagne dont le prédicateur de la garnison prussienne de Versailles entretenait ses auditeurs le 18 janvier? Évidemment non. Le dessein capital de Louis XIV a été de recueillir la succession espagnole. Ce plan l'a mis aux prises avec l'empereur en tant que chef de la maison d'Autriche, mais non en tant que chef du corps germanique, dont les intérêts n'étaient rien moins qu'identiques et solidaires. Cependant Louis XIV, égaré par l'orgueil et dévoyé de sa vraie politique, voulut s'élever au-dessus de toutes les puissances de l'Europe. Que l'Allemagne ait souffert dans sa dignité et dans ses intérêts de cette prétention, nul ne saurait le nier; seulement elle en a souffert comme les autres puissances, et même moins que certaines d'entre elles. C'est surtout la Hollande et l'Angleterre qui ont porté le poids de l'ambition du grand roi. L'Allemagne est peut-être le pays qui a le moins de griefs à faire valoir à cet égard, et cela ressort clairement de l'examen des entreprises directes de Louis XIV contre l'Allemagne.

Après le traité de Nimègue, parvenu au plus haut degré de sa puissance, au moment où le château de Versailles allait devenir la résidence du pouvoir absolu, Louis XIV institua des *chambres de réunion*, qui en 1679 prononcèrent la réunion à la couronne de certaines villes restées indépendantes en vertu des traités, mais qui en fait étaient des dépendances des provinces rattachées à la France par ces mêmes traités. Cette mesure, dirigée contre tous les voisins de Louis XIV, n'atteignit pas exclusivement l'Allemagne; elle frappa le duc de Savoie par la prise de Casal, le roi catholique par celle de quelques villes de la frontière septentrionale, l'empire d'Allemagne par l'annexion de Strasbourg. L'occupation de cette ville, qui constitue à peu près tout ce que M. de Bismarck appelle les « conquêtes » de Louis XIV, est certainement le prétexte le plus spécieux de nos adversaires contre nous, et cependant la réunion de Strasbourg, de quelque manière qu'elle s'accomplît, était un fait inévitable; l'Alsace ayant été incorporée à la France en 1648 par le traité de Westphalie et par les soins de Mazarin, Strasbourg, métropole de cette province, devait tôt ou tard en partager le sort. Cette noble cité d'ailleurs, déjà française de cœur, et qui avait maintes fois donné des témoignages non équivoques de ses sentimens à notre égard, se voyant près d'appartenir à un roi puissant et altier, regretta moins son incorporation définitive qu'elle ne craignit pour ses franchises municipales, en quelque sorte garanties par la suzeraineté purement nominale de l'empire. Louis XIV, en traitant avec elle, promit de respecter les priviléges de la ville,

et, malgré son orgueil et ses habitudes despotiques, il tint parole. Aussi ne peut-on lui reprocher qu'une irrégularité de forme, et il est étrange que les Allemands du XIXe siècle veuillent se faire les vengeurs des Strasbourgeois du XVIIe, surtout depuis que Strasbourg a donné par son héroïque résistance des preuves si éclatantes de son attachement à la France. Au fond, si l'Allemagne de nos jours s'attaque à Louis XIV, c'est parce que la réunion de l'Alsace à la France date du règne de ce roi, quoiqu'elle lui soit en réalité antérieure, et ne soit pas due à ses efforts personnels; c'est surtout parce qu'il l'a confirmée par la prise de Strasbourg. Pour être conséquens, pourquoi nos ennemis ne s'en prennent-ils point aussi à la révolution, qui, en supprimant les droits des *princes possessionnés*, rompit les liens féodaux par lesquels l'Alsace se rattachait encore à l'empire germanique, remplit les Alsaciens du souffle puissant qui consomma l'unité nationale, et inspira, sans distinction de classe, de province ou d'origine, un même sentiment à tous les Français? Jusqu'en 1789 en effet, plusieurs princes de l'empire avaient conservé dans la Lorraine et l'Alsace des possessions et des droits que l'ancienne monarchie avait toujours respectés. Ces droits, fondés sur les relations féodales, furent supprimés par l'assemblée constituante, lorsqu'elle abolit la féodalité dans toute la France. Les princes ayant réclamé, l'assemblée leur offrit une indemnité, qu'ils refusèrent en demandant l'appui de l'empereur. Cette plainte fut un des motifs dont l'Autriche et la Prusse, alliées contre nous, s'emparèrent pour attaquer et envahir la France en 1792. Quel fut le résultat de cette politique? La paix que l'assemblée constituante avait espéré établir solidement sur la liberté, la communauté d'intérêts, l'alliance des peuples, fut détruite par les princes, préoccupés seulement de leurs prétendus droits. Quant à la Lorraine et à l'Alsace, elles devinrent plus que jamais françaises : l'union territoriale accomplie par nos rois se doubla de l'union des cœurs, due à notre révolution. La violence peut seule détruire cette double union, garantie par tant de traités, scellée par le patriotisme; mais la force doit au moins revêtir l'apparence du droit, et l'Allemagne, sentant bien que sur ce terrain ses prétentions s'en vont en fumée, en est réduite à déclamer contre les « conquêtes injustes » de Louis XIV pour autoriser des conquêtes plus injustes encore, car les premières ne s'étaient exercées que sur des territoires dont la condition politique était incertaine, et elles ont été confirmées depuis par des traités nombreux, une possession deux fois séculaire, et le consentement manifeste des populations, tandis que celles d'aujourd'hui procèdent par l'outrage au patriotisme et la mutilation des peuples.

Les conquêtes que Louis XIV opéra judiciairement par ses cham-

bres de réunion excitèrent un murmure universel; la forme était plus odieuse que la chose en elle-même. A tout prendre, les parties lésées ne subirent pas de torts graves, et du reste un arrangement diplomatique vint régler le différend. Par malheur, l'active ambition du roi de France se manifesta bientôt par des entreprises sur le Rhin qui précipitèrent les événemens, et, encourageant Guillaume d'Orange dans son projet d'usurper le trône d'Angleterre, préparèrent la guerre de 1688. L'ouverture de la succession palatine, les compétitions pour l'électorat de Cologne lui donnant le droit ou au moins le prétexte d'intervenir dans cette partie de l'empire, Louis XIV fit par une prompte et brillante expédition la conquête du pays en litige, et gagna la frontière du Rhin. La situation n'était pas sans analogie avec celle qui mit les armes à la main de Henri IV en 1610, lorsqu'il allait entreprendre cette guerre que le couteau de Ravaillac vint ajourner à propos pour la maison d'Autriche. Ainsi Louis XIV ne faisait guère que suivre la voie tracée par ses prédécesseurs, par Mazarin, le ministre de sa minorité, par Richelieu, ministre de son père Louis XIII, par Henri IV, son grand-père, et par Henri II, qui, intervenant le premier dans les affaires de l'Allemagne à la sollicitation des princes allemands eux-mêmes, avait réuni à la France les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Ces trois évêchés, portion de la Lorraine, étaient tombés sous la suzeraineté de l'empire allemand, dont ils ne faisaient pas primitivement partie; en les acquérant, Henri II se rapprochait de la frontière rhénane; Mazarin, en réunissant l'Alsace, atteignit cette frontière sur un point; Louis XIV seul l'atteignit complétement en 1688. Que d'autres jettent à sa mémoire, comme un reproche, cette conquête qu'il n'a point pu garder, que même ils y voient, s'ils le veulent, une tentative pour abaisser l'Allemagne, nous n'y voyons, nous, qu'une tentative malheureuse pour donner à la France cette frontière du Rhin qui dans les temps anciens était la limite commune de la Gaule celtique et de la Germanie teutonique, et dont les événemens ultérieurs ont fait un objet de contestations interminables à cause du caractère mixte communiqué à certains territoires par le mouvement des invasions et les fluctuations de la politique.

Ainsi prise de possession de Strasbourg, qu'il conserva, envahissement des trois électorats ecclésiastiques et du Palatinat, qu'il rendit, voilà où se réduisent les « conquêtes injustes » de Louis XIV. Cependant on lui prêta vers cette époque des desseins dont l'exécution aurait eu pour effet de lui soumettre l'Allemagne, et qui trahiraient le plan criminel dont on l'accusait naguère à Versailles. Alors que le roi de France opérait les *réunions* et s'emparait de Strasbourg, l'empereur d'Allemagne se voyait menacé dans Vienne, la capitale

de ses états héréditaires, par une nombreuse armée turque, et le roi de France par son attitude semblait être le complice du sultan. A peine prit-il soin d'arrêter quelques opérations militaires pour ne pas enlever à l'empereur tous ses appuis. Sans le secours désintéressé de Jean Sobieski et de ses Polonais, Vienne eût peut-être succombé, et quelles n'eussent pas été les conséquences d'une semblable catastrophe! Pour récompenser les Polonais de ce secours providentiel, les Allemands se sont depuis joints aux Russes pour se partager la Pologne; aujourd'hui ils se sont unis entre eux pour dépouiller les héritiers de Louis XIV, tant il est vrai qu'on ne gagne pas plus à servir les hommes qu'à les opprimer ou les épouvanter!

Il sembla dans cette circonstance que Louis XIV avait compté devenir le protecteur avoué et autorisé de l'Allemagne, obtenir la légitimation des *réunions* accomplies ou projetées, et même supplanter la maison d'Autriche dans la dignité impériale en faisant nommer son fils roi des Romains, ce qui était une élévation anticipée à l'empire. Un pareil dessein peut d'autant plus avoir traversé la pensée du grand roi, qu'il était en quelque sorte dicté par des précédens, et que le vertige de la puissance était alors arrivé au suprême degré chez Louis XIV. En effet, tous es traits de cette politique se retrouvent chez les rois qui l'ont précédé. Sans remonter jusqu'à Henri II, Richelieu et Mazarin, le premier par l'intervention dans la guerre de trente ans, le second par la création de la ligue du Rhin, avaient cherché à donner aux rois de France le protectorat de l'Allemagne; la connivence avec les Turcs dans leur guerre contre l'Autriche, l'aspiration à la dignité impériale, se retrouvent chez François Ier, et même, durant l'enfance de Louis XIV, Mazarin avait tenté de le faire arriver à l'empire. Louis XIV a donc pu être entraîné à suivre les mêmes erremens, à rêver la direction de l'Allemagne, et par suite la domination universelle dans un temps où il voulait tout faire plier sous sa loi, où il se préparait à donner à l'Angleterre le roi qu'il lui choisissait, où dans son propre royaume il ne supportait aucune incorrection dans l'obéissance générale, où il ne tolérait pas plus la libre expression de la pensée janséniste que le libre exercice du culte réformé, de sorte que la justification de plus en plus complète du mot « l'état, c'est moi » semblait presque emporter ce corollaire sous-entendu : « l'équilibre européen, c'est la soumission à ma volonté. »

Assurément Louis XIV encourt la sévérité des jugemens de l'histoire; mais nous dénions à un peuple quelconque le droit de formuler en son propre nom un jugement qui doit être rendu au nom des principes, au nom de tous les peuples également blessés par le système erroné et l'orgueil absolutiste de Louis XIV. Ce système,

les événemens et la conscience humaine en ont fait justice. Pourquoi l'Allemagne, si c'est bien elle qui parle par l'organe de la Prusse, prend-elle envers Louis XIV le rôle de redresseur de torts, et vient-elle insulter dans le palais de Versailles au fondateur de cette résidence royale? C'est parce que le règne de Louis XIV marque la phase la plus brillante de l'ancienne royauté française.

La victoire de la Prusse ne serait pas complète, si, après avoir vaincu dans la moins honorable de ses formes de gouvernement la France nouvelle, la France de la révolution, au moyen d'une vaste surprise combinée avec une habileté inouie, elle ne triomphait en même temps, dans son palais même, par une fête solennelle, de la France ancienne, de la France monarchique, dont la France nouvelle est issue, et qu'elle ne peut ni ne veut renier, quoiqu'elle s'en distingue profondément. La guerre que la Prusse a méditée et dirigée avec tant de succès contre nous est une vengeance pour le passé en même temps qu'une humiliation pour le présent.

Nous ignorons si, en ajoutant au titre royal, acquis au début du XVIIIe siècle dans une guerre contre la France de Louis XIV, le titre impérial, arraché pour ainsi dire à la France de la révolution, le souverain de la Prusse s'imagine nous avoir privés d'un bien précieux; il est certain du moins qu'il se flatte d'avoir acquis un grand avantage. Il pourrait bien être dans l'erreur. Le césarisme a eu sa raison d'être dans le passé, et il a subsisté longtemps malgré bien des causes de ruine. Aujourd'hui il heurte de front les aspirations modernes, et les tentatives qu'on a faites depuis le commencement du siècle pour le restaurer ne semblaient vraiment pas de nature à encourager de nouveaux essais. Que présage donc la solennité de Versailles? Pourquoi ce pathos des journaux allemands, qui ont constaté l'émotion de la statue de Louis XIV elle-même, « émerveillée » par le *hourrah* des assistans? Qui a triomphé le 18 janvier? Est-ce bien l'Allemagne? De qui a-t-on triomphé? Est-ce précisément de la France? Tous ces princes qui entouraient le nouvel empereur pour lui servir de piédestal rappellent sans doute, mais rappellent avec gaucherie et de loin le cortége éclatant des seigneurs qui s'empressaient dans ces mêmes galeries autour du plus adoré des monarques. Si la cérémonie du 18 janvier a un sens, — et certainement elle en a un, — on peut dire que le château de Versailles a été témoin au XIXe siècle de l'anéantissement politique des princes allemands devant le roi Guillaume, et par suite des états allemands devant la Prusse, comme il avait été témoin au XVIIe de celui de la noblesse française en présence de la royauté absolue.

C'est qu'en effet jusqu'à présent le résultat le plus certain, le plus grave de cette guerre pour l'Allemagne, pour l'Europe, pour la ci-

vilisation, c'est la naissance d'un césarisme nouveau, et non pas, comme on voudrait le faire croire, la simple renaissance de l'ancien empire allemand. La dignité impériale d'Allemagne n'était à l'origine spécialement attachée à aucun peuple, ni même fixée dans aucune famille. Elle passait de la maison de Saxe à la maison de Souabe, puis à une autre. Lorsque, par une sorte d'usurpation qui obtint l'acquiescement général, elle devint héréditaire dans la maison d'Autriche, l'indépendance conquise par les différens princes allemands dans des luttes antérieures, le relâchement du lien féodal amené par des causes diverses, les difficultés créées à la maison d'Autriche par les souverains étrangers, surtout et presque exclusivement par le roi de France, empêchèrent cette maison d'abuser de sa puissance pour opprimer l'Allemagne, et la dignité impériale finit par devenir un vain titre; elle n'existait en réalité déjà plus quand elle fut officiellement supprimée en 1806.

Le césarisme prussien proclamé le 18 janvier se présente dans de tout autres conditions. Préparé par la guerre faite en commun avec l'Autriche contre le Danemark, fondé en fait dans la guerre civile de 1866, éclos et venu à maturité dans la guerre de France, qui lui assure la consécration de la gloire militaire la plus complète, il repose non pas seulement sur les Hohenzollern, mais sur le peuple prussien, comme le césarisme d'Auguste reposait sur le peuple romain, comme le césarisme de Charlemagne reposait sur le peuple frank. Seulement, au temps d'Auguste, le vrai peuple romain, celui qui pendant sept cents ans de lutte et d'efforts avait fondé un immense empire, n'existait pour ainsi dire plus; moissonné sur tant de champs de bataille, réparti dans de nombreuses colonies, il n'était plus guère représenté dans Rome que par une multitude servile de sentimens comme d'origine; mais, grâce à la forte organisation de l'empire, au despotisme militaire dont les circonstances avaient nécessité l'établissement, ces représentans indignes de l'ancien peuple romain purent encore régir le monde pendant cinq cents ans sous la conduite de leurs césars. Les Franks de Charlemagne, eux aussi, étaient épuisés par une longue suite de guerres, disséminés sur de vastes territoires qu'il leur fallait garder; leur croissance ayant été bien plus prompte que celle du peuple romain, leur décadence fut aussi bien plus rapide, et ils ne purent maintenir au-delà de la première génération la domination que Charlemagne avait fondée. Les Prussiens de l'empereur-roi Guillaume sont-ils menacés de l'affaiblissement qui caractérise les Romains de la décadence et les Franks de Louis le Débonnaire? Non sans doute. Les dissolvans intérieurs qui ont amené la décomposition du peuple romain et du peuple frank n'existent pas pour eux; mais il y a au dehors,

dans la civilisation européenne, des élémens de résistance contre lesquels il pourront venir se briser. L'excès même de leur puissance doit provoquer une réaction inévitable. Leur situation est au moins parfaitement définie : ils sont, sous la conduite d'un chef ambitieux, le peuple dominateur de l'Allemagne, subjuguant l'Allemagne afin de peser sur le monde de tout le poids de la race germanique. La cérémonie du 18 janvier devait se terminer par un chant de guerre prussien; le roi, par un signe, empêcha l'exécution de cette dernière partie du programme. C'était de sa part un acte de prudence et de modération. Bien naïfs ceux qui s'y laissent prendre! Du reste, il eût été bien plus habile encore de ne point se mettre dans le cas d'avoir à donner cette preuve de prudence et de modération, car elle met en pleine lumière, si d'ailleurs on avait pu s'y tromper, le vrai caractère de la cérémonie, qui est l'exaltation de la Prusse par-dessus l'Allemagne, par-dessus la France, par-dessus l'Europe.

Cette domination militaire et universelle se lie à l'oppression du parti libéral dans l'Allemagne, et partout où il tient tête au pouvoir absolu. C'est encore là un trait caractéristique du césarisme; qu'il soit d'origine démocratique comme celui de César et de Bonaparte, ou d'origine aristocratique comme celui de Charlemagne, des césars allemands et des Hohenzollern, le césarisme est essentiellement l'ennemi, l'oppresseur de toute institution libre. Il n'accepte point de contrôle, si ce n'est peut-être en apparence, dans la forme, pour donner le change; il entend que tous les pouvoirs émanent ou relèvent de lui. Le complet épanouissement du césarisme est inséparable de l'effacement de tous les pouvoirs publics. Si donc l'abaissement, l'écrasement de la France était le préliminaire indispensable de la création de l'empire prusso-allemand, ce n'est pas seulement à cause de sa force militaire, en d'autres temps si redoutée; c'est aussi parce qu'elle est depuis 1789, malgré bien des erreurs et des défaillances, le foyer du libéralisme. Aussi la chute du régime impérial, qui pouvait paraître favorable aux projets du roi de Prusse, puisqu'elle lui laissait le champ libre pour l'érection de son césarisme (car on ne comprend pas plus la coexistence de plusieurs césars que celle de plusieurs soleils), mais qui devait être pour nous l'aurore d'un gouvernement libre, national, exercé par le pays, en son nom et sous son contrôle, a dû surexciter l'animosité du roi Guillaume contre la France; cette révolution ne pouvait faire naître en lui qu'un de ces deux sentimens : le mépris, s'il y voyait seulement l'esprit de faction et l'émeute en permanence, ou la crainte, s'il y apercevait la possibilité d'un établissement solide et durable. De toutes manières, le triomphe com-

plet du militarisme prussien est un coup terrible porté au progrès des institutions libérales en Europe et surtout en Allemagne, comme à l'indépendance des états allemands et étrangers. Qu'est-ce autre chose en effet que le despotisme et la guerre toujours en action ou toujours menaçante? La guerre surtout est en quelque sorte l'élément vital du césarisme; fondé par elle, nourri par elle, il est entraîné par une force irrésistible d'une guerre à une autre, d'une conquête à une autre. Ce qui l'élève est en même temps ce qui le perd; les victimes qu'il a faites finissent par se réunir contre lui et par l'écraser. Napoléon, cet infatigable conquérant, a trouvé la ruine au bout de tant de guerres qu'il ne cherchait pas, disait-il, mais auxquelles il prétendait être contraint. L'empereur Guillaume, qui prétend, lui aussi, subir cette sorte de contrainte, a-t-il médité sur cette fatalité qui s'attache au césarisme? Sans doute il opposera à ces entraînemens une fin de non-recevoir; il protestera hautement de ses intentions pacifiques. Par malheur, les faits parlent plus haut que toutes les protestations. Le nouvel empereur écrivait naguère à la chambre des députés de Berlin, en réponse à une adresse de félicitations envoyée par cette assemblée, que, après avoir accepté l'offre de la dignité impériale à lui faite par les princes et les villes libres de l'Allemagne, il priait Dieu qu'il lui fût accordé, à lui et à ses successeurs, de faire de ce nouvel empire un empire florissant, fort, un empire de paix. Un empire de paix! voilà un rapprochement malheureux entre Guillaume de Hohenzollern et Louis-Napoléon Bonaparte. C'est un empire de paix qui nous fut promis à Bordeaux en 1852, et la France sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette paix impériale. Et c'est du sein des horreurs du carnage, au lendemain du bombardement de Paris, que l'empire prusso-allemand, fondé en moins de dix ans par trois guerres consécutives d'une atrocité et d'une injustice croissantes, vient s'annoncer comme un empire de paix! En vérité, l'ironie est trop forte; l'Europe n'a pas besoin d'attendre les événemens pour la juger; elle n'a qu'une chose à faire : se tenir sur ses gardes et préparer sa défense. La défense! tel est aussi le mot qui doit préoccuper désormais la France en présence des formidables moyens d'attaque qu'une incurie criminelle a laissé déployer contre nous à l'improviste, et par lesquels nous étions pour ainsi dire vaincus avant même d'avoir combattu.

LÉON FEER.

LES MÉSAVENTURES

D'UN PEUPLE HEUREUX

III.

Il serait inutile de se le dissimuler : au début de la guerre de 1870, les vœux du peuple anglais étaient favorables à la Prusse. Les Anglais sont généralement trop instruits des affaires publiques pour avoir admis sans conteste que l'empereur Napoléon III fût l'agresseur. En aucun pays de l'Europe, la politique cauteleuse de M. de Bismarck n'avait été jugée avec plus de sévérité pendant les années précédentes; mais la révélation imprévue des anciens projets de l'empereur contre la Belgique produisit un effet déplorable, et puis il existait entre la Grande-Bretagne et la Prusse une amitié séculaire, basée sur des intérêts communs et sur l'absence de toute cause de rivalité. C'est à peine si depuis cent ans il y a eu deux ou trois années de mésintelligence entre ces deux états. De plus l'érection d'un grand empire militaire au centre du continent européen n'avait rien d'inquiétant pour une nation qui met sa confiance et son espoir dans les armemens maritimes. Résolu depuis longtemps à se désintéresser des affaires européennes, le gouvernement anglais était satisfait de sentir la Prusse devenir un contre-poids à la France, dont les rancunes mal éteintes et les instincts belliqueux causaient parfois quelques soucis. Lamentable exemple de l'imprévoyance humaine! l'empire d'Allemagne existe depuis deux mois à peine, et déjà l'Angleterre éprouve de ce côté plus d'inquiétudes que la France ne lui en avait inspiré en cinquante ans.

« On n'a jamais vu un grand empire militaire fondé par la violence vivre en paix avec ses voisins, » écrivait mélancoliquement de Versailles le correspondant d'un journal anglais au moment où le roi de Bavière, plus humilié que ne le sera jamais la république fran-

çaise, offrait bon gré mal gré la couronne impériale à son allié de la veille, à son suzerain du lendemain. Le danger d'une Allemagne unie entre les griffes d'un gouvernement autoritaire se révèle déjà pour l'Angleterre non pas seulement dans les allures hautaines du comte de Bismarck, mais aussi dans les paroles inconsidérées des officiers allemands, auxquels il semble avec raison que la Grande-Bretagne, après la France, serait une conquête facile. Ici, comme pour les États-Unis et pour la Russie (1), il convient d'étudier les faits avant d'en tirer des conséquences.

Il y avait peu de jours que le prince Gortchakof avait lancé la circulaire par laquelle il dénonçait le traité de 1856, M. de Bismarck avait à peine eu le temps de faire connaître qu'il désapprouvait le procédé de la chancellerie russe, lorsque tout à coup il manifeste par sa conduite envers le grand-duché du Luxembourg un égal mépris des traités internationaux. Par une note en date du 3 décembre, il reproche au gouvernement luxembourgeois d'avoir violé plusieurs fois la neutralité en faveur de la France, et il termine en déclarant que le gouvernement du roi de Prusse ne se croira plus obligé de prendre en considération, dans les opérations des armées allemandes, la neutralité du grand-duché. Avant d'aller plus loin, il faut dire que les griefs imaginaires sur lesquels s'appuyait le chancelier de l'Allemagne du nord étaient les sympathies avouées de la population luxembourgeoise en faveur de la France, le ravitaillement de la forteresse de Thionville par les chemins de fer grand-ducaux, et surtout le rapatriement par le vice-consul français d'officiers et de soldats évadés après la capitulation de Metz. Bien entendu, M. de Bismarck ne faisait pas entrer en compensation que des détachemens de l'armée allemande avaient maintes fois franchi la frontière du grand-duché sans être arrêtés, et il ne considérait pas non plus comme une infraction à la neutralité de sa part le fait d'avoir retenu sur les chemins de fer allemands quantité de wagons appartenant aux lignes grand-ducales. M. de Bismarck a montré depuis longtemps ce que sont sa logique et sa sincérité; mais il importe peu, dans le cas du Luxembourg, de savoir si les torts sont réels ou ne le sont pas, car la situation particulière que les traités ont faite à cette province donne en tout état de cause à la note du chancelier allemand un caractère agressif envers les autres puissances européennes. On va le voir par l'historique de ces traités, qu'il est indispensable d'analyser tout d'abord.

Le traité de 1839, auquel les cinq grandes puissances européennes prirent part, garantissait au roi de Hollande la possession du grand-duché du Luxembourg, mais en le maintenant dans la confédération

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

germanique. La ville de Luxembourg, déclarée nécessaire à la sécurité de l'Allemagne, devait être occupée par une garnison prussienne. Lorsque la confédération fut détruite après Sadowa, tout le monde comprit que le grand-duché restait entre les mains du roi de Hollande, et cette fois libre de tout engagement. Ce pays a de vives affinités avec la France, quoique la population soit incontestablement allemande d'origine, le fait est bon à constater par ce temps de prétendues revendications nationales; il se serait volontiers donné à nous. L'empereur Napoléon III négocia le transfert avec le roi de Hollande, qui y consentit; mais, après des hésitations que la conduite actuelle de la Prusse explique mal aujourd'hui, cette puissance déclara s'opposer à la cession. L'affaire menaçait de s'envenimer, lorsque le cabinet anglais proposa de la discuter en congrès. Les plénipotentiaires de l'Europe, réunis à Londres, convinrent de laisser le grand-duché sous la souveraineté du roi de Hollande, à la condition que la Prusse cesserait d'y tenir garnison, que les fortifications seraient démantelées, et que le territoire luxembourgeois tout entier serait déclaré neutre. La France, l'Angleterre et les autres puissances se seraient contentées de cela. La Prusse voulut davantage; elle exigea que cette neutralité fût garantie, comme l'est celle de la Belgique, par un engagement collectif de tous les contractans. On y consentit encore parce que personne n'y voyait de sérieux inconvéniens. Toutefois le plénipotentiaire anglais, lord Stanley, — aujourd'hui lord Derby, — déclara plus tard qu'il avait hésité longtemps à donner une garantie qui pouvait engager l'Angleterre dans une lutte à laquelle elle n'avait aucun intérêt. Le Luxembourg est éloigné de la mer; c'est une province intérieure qu'il n'importe guère à la Grande-Bretagne de voir en la possession de la Hollande, de la Prusse ou de la France; ce fut, paraît-il, par le simple désir d'éteindre une querelle d'où la guerre semblait sortir imminente que lord Stanley promit la garantie réclamée avec instance par M. de Bismarck. Il fallut s'expliquer là-dessus dans le parlement britannique. Les ministres de la reine déclarèrent à l'unisson dans l'une et l'autre chambre qu'il y avait lieu de distinguer entre la garantie promise à la Belgique par les anciens traités et celle accordée au Luxembourg par le traité de 1867. Pour la Belgique, la garantie était individuelle, en ce sens que la Grande-Bretagne, fût-elle seule, se sentait obligée à défendre la Belgique contre toute attaque extérieure, tandis que dans le cas du Luxembourg il n'y aurait lieu à intervention qu'autant que les autres puissances signataires seraient d'accord d'agir toutes ensemble. Ainsi la France et la Prusse étant en guerre et l'un de ces deux états menaçant le Luxembourg, la neutralité ne devait être couverte que par une action commune de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre. Faute

d'action commune, aucune des puissances garantes n'était tenue d'intervenir. Le duc d'Argyll jugea dès lors la situation d'un seul mot. Réduite à ces termes, dit-il à la chambre des lords, la garantie de neutralité accordée au grand-duché n'est qu'une « farce. » La France et la Prusse ne songèrent pas à réclamer contre cette façon commode d'interpréter la convention de 1867; mais nous ne sommes pas obligés de nous en tenir aujourd'hui à cette interprétation de fantaisie à laquelle le cabinet anglais eut recours pour se tirer d'affaire. Le traité de 1867 reste entier pour nous, avec le sens que les mots de garantie internationale ont eu de tout temps. Cela veut dire, n'en déplaise à lord Derby, que la Prusse, en violant les dispositions du traité de Londres, commet une offense envers chacune des puissances qui y ont pris part.

Tout le monde a compris ce que M. de Bismarck entendait faire au moyen de cette dénonciation de neutralité survenue à une époque où le Luxembourg est éloigné du théâtre de la guerre; c'est une manière de préparer l'annexion du grand-duché. La population luxembourgeoise ne s'y est pas trompée un instant, elle a manifesté par des vœux unanimes son désir de rester soumise au roi de Hollande, ce qui n'empêchera pas le gouvernement prussien de poursuivre ses projets d'annexion, car il fait profession de peu s'inquiéter du suffrage populaire. On dit déjà qu'il impose au gouvernement grand-ducal une contribution de guerre de deux millions comme à un pays conquis, qu'il met garnison dans la citadelle imparfaitement détruite, et qu'il s'attribue l'exploitation des chemins de fer de la province. Si cela est vrai, ce n'est pas seulement la neutralité du grand-duché qui est violée, c'est son existence même comme état indépendant. Le roi de Hollande est dépossédé violemment d'une souveraineté que l'Europe assemblée lui avait garantie, et l'Angleterre, retranchée derrière son explication commode du traité de 1867, ne tentera pas un effort pour sauvegarder l'indépendance d'un état qui subsistait sous sa protection. Avis aux autres petits états qui vivent tranquilles et confians sous la promesse collective d'être traités en pays neutres par leurs redoutables voisins. Suisses, Hollandais, et vous aussi, Belges, soyez prévenus que l'Angleterre saura se délier par un détour des obligations qu'elle a contractées envers vous, si vous êtes menacés, et que son intérêt immédiat ne lui commande pas de vous venir en aide.

La déclaration adressée par M. de Bismarck au gouvernement luxembourgeois était donc, quoi qu'on en dise à Londres, un affront direct à l'Angleterre. En même temps des sentimens hostiles à la Grande-Bretagne étaient habilement répandus dans l'armée allemande. Officiers et soldats de l'armée d'invasion s'habituaient par degrés insensibles à traiter les Anglais comme des neutres malveil-

lans. Il leur aurait été difficile d'expliquer ce qu'ils avaient à reprocher à leurs amis de la veille; mais, à défaut de griefs véritables, ils s'en forgeaient d'imaginaires. Fidèle aux principes appliqués pendant les guerres précédentes, le cabinet anglais n'a mis aucune entrave au commerce des armes de guerre. Cependant il paraît certain que les manufactures anglaises n'ont fourni à la France qu'un très petit nombre de fusils, et qu'elles en ont expédié peut-être davantage à l'Allemagne par l'intermédiaire des autres pays neutres. Les États-Unis nous ont au contraire livré d'énormes quantités d'armes de guerre. Le comte de Bismarck n'a rien osé dire au gouvernement de Washington, qu'il estime être hors de ses atteintes et dont il aura peut-être besoin plus tard, tandis qu'il a poursuivi le cabinet anglais de ses réclamations. Quand les Allemands ramassent sur le champ de bataille des fusils nantis d'une marque exotique, ils se disent tous que c'est de provenance anglaise; leur mauvaise humeur contre la Grande-Bretagne s'accroît d'autant, bien que cette marque soit la plupart du temps celle d'un fabricant transatlantique.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion de traverser la France pendant les tristes mois qui viennent de s'écouler auront rencontré une fois au moins des Anglais dans une gare de chemin de fer. C'était pitié de voir comme les préjugés populaires s'acharnaient après ces malheureux voyageurs, qui étaient tout au moins inoffensifs et le plus souvent même favorables à notre cause. Cependant cette injuste prévention s'excusait encore de notre part par l'excès de nos malheurs, qui nous portait à voir des ennemis dans tous les étrangers; mais que des commandans prussiens aient maltraité des Anglais que le devoir ou la curiosité attirait dans les villes occupées, cela ne s'explique que par une brutalité native ou par une malveillance intéressée. C'est néanmoins ce que l'on a vu en maints endroits. Au mois de décembre, le commandant prussien d'Étampes faisait emprisonner pendant deux jours quatre officiers anglais, dont l'un, le capitaine Hozier, chargé d'une mission officielle au quartier-général du roi de Prusse.

Voici qui est plus grave. Dans les derniers jours de décembre, le général prussien von Gœben se trouvait en forces sur les bords de la Seine en aval de Rouen; il voulait barrer le fleuve de façon à empêcher les canonnières françaises de remonter jusqu'à Rouen. Six navires de commerce sous pavillon anglais étaient à l'ancre entre Duclair et La Meilleraye. Le général s'en empara et les fit saborder en travers du courant, après les avoir, il est vrai, estimés suivant sa fantaisie et payés en bons de réquisition. L'un des matelots qui n'avait pas quitté son bord assez tôt fut blessé. Le pavillon neutre n'est-il donc plus sacré dans les eaux où l'état de blocus n'a pas été notifié? M. Odo Russell était alors précisément au quartier-gé-

néral de Versailles pour y porter au roi Guillaume les félicitations du gouvernement anglais à l'occasion du nouveau titre d'empereur que les souverains allemands n'osaient plus refuser au chef de leur confédération. Que va dire le représentant de la reine Victoria? Il demande des explications catégoriques sur cette violation flagrante du droit des gens. La réponse de M. de Bismarck mérite d'être enregistrée. Il regrette sincèrement que les troupes allemandes aient été obligées de saisir des navires britanniques pour détourner un danger imminent; il admet les réclamations pour indemnités. Quant à reconnaître que le général von Gœben est blâmable d'avoir enfreint les droits des neutres, il n'en est pas question. On paie la valeur des navires, mais on n'a pas un mot de reproche pour l'auteur de l'attentat. Le pavillon britannique n'a pas été respecté, c'est vrai; une indemnité pécuniaire suffit à réparer le dommage.

Qui s'étonnera maintenant de ce que rapportait le *Times*, il y a peu de jours, qu'à Berlin, comme à Versailles, le sujet favori de conversation est l'invasion de l'Angleterre, les moyens de l'accomplir et les chances de réussite qu'elle présente? Les Allemands ne sont qu'à moitié triomphans d'avoir battu les armées françaises : ils savent trop bien que le succès est dû pour une bonne part aux circonstances politiques, à la complicité morale d'un régime qui avait énervé le soldat autant que le citoyen; mais franchir la Manche, envahir la Grande-Bretagne, ce que n'a pu faire Napoléon Ier au faîte de la puissance, voilà ce qui flatterait leur amour-propre national! Après six mois de combats incessans, ils ne se demandent plus si la guerre contre l'Angleterre serait juste ou injuste, si l'agression contre une puissance amie serait motivée par un prétexte plausible. L'un des plus déplorables effets d'une longue guerre est d'émousser les notions élémentaires de droit et d'équité. La seule préoccupation est de savoir si l'invasion est possible et par quel mode elle s'effectuerait. Les Anglais possèdent une flotte magnifique qui est maîtresse de la mer, mais on a confiance dans l'habileté des généraux auxquels on obéit; on se dit qu'ils ont rencontré en France des obstacles qui, pour être d'une autre nature, n'étaient pas moins effrayans, et qu'après tout la traversée du Pas-de-Calais est la seule difficulté à vaincre, car, une fois le détroit franchi, les troupes anglaises faibles, mal armées, ne méritent pas d'entrer en compte. On se dit enfin que les îles britanniques ont encore moins de fortifications que de soldats, que les comtés de Kent et d'Essex fourniraient de plantureuses réquisitions à une armée triomphante, que Londres n'est qu'à quatre jours de marche de la mer et regorge de richesses. Tels sont les rêves et les espérances que des chefs ambitieux suggèrent facilement à des soldats surexcités par six mois d'une lutte sans trêve ni merci.

IV.

La haine des États-Unis, le dédain de la Russie, l'ambition de la Prusse, voilà trois ennemis qui menacent de fondre sur la Grande-Bretagne à courte échéance. Quels alliés trouvera-t-elle au jour du danger? Sera-ce la France qu'elle abandonne en ce moment, ou l'Autriche que la Prusse et la Russie observent de près, ou l'Italie pour laquelle elle n'a eu que des démonstrations stériles? Assurément non; ce sera donc la Turquie, ou l'Espagne, ou la Hollande. Autant dire qu'elle sera seule, isolée comme elle a voulu l'être. Et quelle armée a-t-elle à opposer à ses envahisseurs? 50,000 hommes de troupes régulières avec 200 pièces de canon, 100,000 miliciens et 150,000 volontaires! Que l'on songe que le prince Frédéric-Charles avait devant Orléans, le 4 décembre dernier, 90,000 hommes de troupes régulières et 400 pièces de canon; ce n'était cependant qu'une seule des armées allemandes.

L'insuffisance des armemens a été en effet l'une des causes de la timidité du cabinet britannique depuis quatre mois. Ce n'a pas été la cause unique; mais c'était assez pour confirmer les ministres de la reine dans une réserve qui convenait à leur tempérament. Pour bien se rendre compte de ce qui manque à l'armée anglaise, il convient de l'examiner sous les trois aspects du nombre, de l'armement et de l'administration, car ce sont là les trois élémens de la puissance d'une armée. En tant qu'administration d'abord, personne n'a oublié les mécomptes terribles qu'éprouvèrent nos alliés devant Sébastopol; il serait téméraire d'affirmer que la leçon leur a été profitable. Leur nouvelle organisation est copiée sur les règlemens de notre intendance. Tout le monde dira qu'ils auraient pu mieux faire. Nos règlemens sont bons, parfaits même, si l'on veut, en temps de paix; mais le plus routinier des administrateurs sait que l'on pourvoit aux besoins d'une armée en campagne avec de l'intelligence et du caractère, non avec des règlemens. Quant à l'armement, nos voisins en sont encore à se demander si leurs bouches à feu seront de bronze ou d'acier, si elles se chargeront par la gueule ou par la culasse. Ces questions, qui ont été successivement débattues depuis quinze ans par plusieurs comités d'hommes de l'art, ne sont pas encore tranchées. Après de coûteuses expériences et de longues discussions entre les systèmes Armstrong et Whitworth, le choix n'est pas arrêté, et par conséquent il n'y a pas en Angleterre d'artillerie capable de lutter contre celle des puissances rivales. En ce qui concerne les armes portatives, fantassins et cavaliers ont la carabine rayée d'Enfield, qui fut adoptée en 1853 et qui a été transformée depuis en arme se chargeant par la culasse. En ré-

ponse à une interpellation parlementaire, le secrétaire d'état de la guerre, M. Cardwell, avait déclaré dernièrement qu'il existait 300,000 de ces carabines en Angleterre; mais après vérification fut reconnu que le ministre s'était trompé, et qu'il n'y en avait réellement que 248,000, le reste étant dispersé dans les dépendances coloniales de l'empire britannique. En aucun pays de l'Europe, la transformation de l'armement de l'infanterie n'a eu à lutter contre des préjugés plus obstinés. Les vieux généraux auxquels le *war office* accordait sa confiance soutenaient, comme ils l'ont fait partout, qu'un fusil à tir rapide est plus nuisible qu'utile sur le champ de bataille. Toutefois à l'automne de 1866 la décision était prise; il ne restait plus qu'à déterminer le modèle de la nouvelle arme. Ce fut l'objet des études de diverses commissions qui s'accordèrent enfin à recommander un type qu'elles avaient longuement éprouvé. On pourrait croire que tout était dit, et qu'il ne restait plus qu'à fabriquer les fusils de ce modèle préféré; néanmoins la fabrication n'est pas commencée. Il y en a à peine quelques milliers à l'essai. On continue d'acheter, pour compléter les approvisionnemens, l'ancienne carabine Enfield, que l'on a déclarée imparfaite.

Enfin le nombre des soldats n'a pas moins d'importance que leur armement et leur organisation. Pour mettre sur pied une armée régulière de 50,000 hommes, dont chacun avoue l'insuffisance, la Grande-Bretagne dépense des sommes si considérables qu'elle ne peut songer à quintupler ce nombre par les mêmes moyens; le budget entier serait loin d'y suffire. La milice est une réserve efficace, à laquelle on confierait la défense du territoire, si les besoins de la guerre obligeaient de transporter l'armée régulière au dehors; mais milice et armée régulière ne font que 150,000 hommes, ce qui ne peut se comparer aux immenses armées de l'Europe. Si les miliciens peuvent être assimilés à nos gardes mobiles, les volontaires valent à peine nos gardes nationaux sédentaires, avec cette différence capitale que le service militaire n'est pas obligatoire pour eux, et qu'ils se font rayer des contrôles dès que les exercices que l'on en exige requièrent plus de temps qu'il ne leur convient d'en donner à la patrie. En somme, le chiffre total est trop faible et ne s'accroîtrait que par des mesures coercitives qui ont un double inconvénient : elles répugnent au caractère national, et l'on ne sait pas au juste ce qu'elles doivent être pour devenir sérieusement efficaces. La Grande-Bretagne en est encore à l'ancien système, qui comportait des troupes peu nombreuses, uniquement composées d'hommes voués à la carrière des armes. Elle aimait à retrouver dans cette organisation militaire l'un des principes de son industrie, la division du travail. Pour bien faire une chose, se disait-on, il faut s'en

occuper exclusivement. Il y a désavantage à être tout à la fois soldat et ouvrier de manufacture ou cultivateur. Par malheur, il n'est plus permis, en présence de ce qui se passe sur le continent, d'appliquer à l'art de la guerre ce principe de l'art industriel. Le soldat-citoyen est devenu partout une réalité. Les Anglais se demandent comment ils satisferont à cette nécessité du temps. Pour eux, la question se pose; elle est loin d'être résolue.

Ce sera là, on n'en peut douter, la plus grave préoccupation de la session parlementaire qui vient de s'ouvrir. Ce devrait être en ce moment le plus important sujet d'étude du ministère. Cependant, à voir quels principes l'inspirent et de quels élémens il est composé, on peut douter que les hommes d'état auxquels la Grande-Bretagne a confié ses destinées accordent à cette question gigantesque l'attention qu'elle mérite. C'est qu'on ne peut demander aux hommes les plus éminens d'avoir toutes les aptitudes, pas plus que l'on ne peut forcer les terrains les plus fertiles à produire tous les fruits. Si l'on veut comprendre ce que sont les ministres de la reine, il faut se reporter au tableau séduisant de la prospérité de l'Angleterre que nous tracions il y a quinze jours. Sous quels auspices fut élue, il y a deux ans, la chambre des communes? Que demandait-on au gouvernement? Pacifier l'Irlande par des concessions aux cultes dissidens, développer l'initiative des colonies, étendre le commerce et l'industrie de la nation, surtout restreindre les charges publiques, par conséquent réduire les armemens et au dehors dégager la Grande-Bretagne de toute immixtion compromettante dans les affaires européennes. Nul n'était plus propre que M. Gladstone à réaliser ce programme pacifique. Aujourd'hui qu'il s'agit de constituer une armée nationale sur de nouvelles bases et de prendre une attitude vigoureuse à l'égard des puissances, que peut faire cet homme d'état, qui a laissé entendre tant de fois que la Grande-Bretagne ne doit se mêler que de ses propres affaires, et que l'armée n'est qu'une source de dépenses sans compensation? M. Bright, l'éloquent organe de l'école de Manchester, l'apôtre de la paix à tout prix, s'est retiré du ministère; mais il est bien connu que cette détermination lui a été imposée par des raisons de santé et non par un dissentiment d'opinion avec ses collègues. Deux autres membres du cabinet, M. Lowe, chancelier de l'échiquier, et M. Bruce, secrétaire de l'intérieur, se sont réjouis en public des défaites de la France. M. Cardwell, secrétaire du *war office*, s'est compromis devant le parlement en montrant qu'il ne sait pas même combien il y a de fusils dans les arsenaux; est-ce à cet administrateur, quelque laborieux qu'on le dise, que le pays confiera la tâche immense de préparer la défense nationale? Le

ministre de la marine donnait plus de satisfaction à l'opinion publique; par malheur, voici qu'aux premiers gros temps de l'hiver, un vaisseau cuirassé de nouvelle construction, le *Captain*, sombre corps et biens en pleine mer à son premier voyage d'essai. Ce ne fut pas alors parce que le *Captain* avait coûté 8 ou 10 millions de francs, ni même parce que cinq cents marins trouvaient la mort dans cette douloureuse catastrophe, que le mécontement public se fit entendre; ce fut parce qu'un si grand échec était de nature à faire douter que les autres bâtimens de la flotte eussent toutes les qualités nautiques et militaires que les déclarations officielles se plaisaient à leur attribuer. Le sinistre du *Captain* est un événement dont M. Childers, le ministre de la marine, aura peine à se disculper. Que reste-t-il donc pour donner du relief au cabinet britannique en ce temps d'effroi? Assurément ce n'est pas lord Granville, dont les dépêches diplomatiques ne semblent avoir d'autre but que de remettre les difficultés au lendemain, et qui d'ailleurs, a montré plus d'entêtement que de perspicacité dans ses démêlés avec la Nouvelle-Zélande, alors qu'il était ministre des colonies.

On ne peut imaginer rien de plus embarrassé que les phrases du discours de la reine relatives à cette question capitale de l'organisation militaire. « Les leçons de l'expérience que nous donne la guerre actuelle sont nombreuses et importantes. Le temps me paraît opportun pour mettre ces leçons à profit en faisant des efforts plus accentués que jusqu'ici pour réaliser des progrès pratiques. En y travaillant, vous ne perdrez pas de vue les traits distinctifs de la situation de notre pays, qui sont si favorables à la liberté et à la sûreté de la population. » Quels sont donc ces traits distinctifs de l'Angleterre? Les ministres de la reine ont-ils entendu désigner par là, comme M. Gladstone dans l'article de la *Revue d'Édimbourg* déjà cité, le ruban de mer qui sépare les îles britanniques du continent? Mais non, dans la pensée des hommes d'état qui gouvernent la Grande-Bretagne, le trait distinctif est l'horreur qu'inspire à nos voisins le service militaire obligatoire, l'impôt du sang. Les ministres désespèrent, on le sent, de faire accepter une telle charge à leur pays. Si les renseignemens qui nous arrivent sont exacts, le projet de M. Cardwell n'est pas en effet la réforme radicale que l'on attendait : suppression de la vénalité des grades, augmentation de la milice, reconstitution des approvisionnemens, tels seraient les caractères principaux de la nouvelle loi militaire destinée à rendre à l'Angleterre le rang qu'elle aurait dû toujours occuper dans le monde. Qui voudra croire que c'est suffisant?

Ainsi M. Gladstone et ses amis ne représentent plus l'opinion du jour, c'est incontestable, car ce sont des ministres de paix et non

des ministres de guerre. L'honneur et la sécurité de la Grande-Bretagne n'ont jamais tenu qu'une place secondaire dans leurs préoccupations. L'enthousiasme qu'ils inspiraient en arrivant aux affaires s'est évanoui; la froideur est venue, sinon encore l'hostilité. Est-ce à dire que le parlement va leur faire voir qu'il est temps de céder la place à des hommes d'état plus soucieux de la dignité britannique? Nous le voudrions, persuadés que la France n'aurait pas de plus ferme appui dans la crise actuelle qu'un gouvernement qui représenterait avec vérité cette noble nation; mais nous ne devons pas encore espérer cela. Un parlement est moins prompt qu'une nation à reconnaître ses erreurs, et le parlement issu des élections qui furent le triomphe de M. Gladstone et de ses amis satisfera son orgueil en disant que la Grande-Bretagne est « la première des puissances défensives. » Ombre stérile d'une influence évanouie! L'un de nos hommes d'état les plus fins avait bien raison de dire aux Anglais après la capitulation de Sedan : « Nous serons battus, mais c'est vous qui serez humiliés. »

Il serait banal d'étudier l'histoire, même l'histoire des événemens contemporains, si l'on n'avait l'intention d'en tirer une morale, un enseignement. Il ne nous semble pas difficile de déduire la morale que nous enseigne la situation critique de la Grande-Bretagne à l'époque présente. Nous avons vu chez nous des politiques de fantaisie se croire de sages novateurs, parce qu'ils prêchaient des doctrines singulières de nationalité qui devaient remanier la carte de l'Europe; on comprend maintenant la fausseté de ces doctrines prétendues historiques, qui ont le passé en leur faveur, mais le présent contre elles, et qui tournent en définitive à notre détriment. En Angleterre, les chambres et les ministères ont adopté la politique égoïste, l'abstention, la paix à tout prix. Les plus hardis, comme M. John Stuart Mill, ont été jusqu'à soutenir que les traités internationaux sont invalides par essence quand ils imposent une diminution de souveraineté, et que la Russie a parfaitement raison de répudier les stipulations onéreuses de 1856. En somme, à quoi tout cela aboutit-il? La France est écrasée pour avoir revendiqué ses frontières rhénanes. L'Angleterre s'efface du conseil européen parce qu'elle a compté que la paix serait éternelle, et qu'il se trouve que la guerre est imminente. Revenons-en donc, et ce ne sera que sagesse, à la doctrine si longtemps et si injustement bafouée de l'équilibre européen. Celle-là du moins n'a pas fait couler le sang ni entassé des ruines. Ce sera plus tard la punition de M. de Bismarck d'avoir adopté, sans en oublier une, toutes ces funestes théories modernes, d'avoir enseigné le dogme des nationalités à propos de l'Alsace et de la Lorraine, le mépris des traités à l'égard du grand-

duché du Luxembourg, et la politique d'abstention envers les nations auxquelles il ne fait pas la guerre.

Pourquoi faut-il que notre pauvre humanité se laisse éternellement guider par des chimères? L'erreur de ceux qui gouvernaient la France depuis dix-huit ans fut de prétendre à la suprématie militaire universelle. L'erreur de l'Angleterre a été de sacrifier le souci de sa défense à l'amour de la paix. L'erreur de l'Allemagne est en ce moment de ravager l'Europe au profit des théories du pangermanisme et d'unité nationale. Et que de sophismes les Allemands n'ont-ils pas entassés à l'appui de cette erreur qu'ils déploreront quelque jour! Au sortir des tripots de Bade et de Hombourg, ils déclament contre l'immoralité française. Sans cesser de se dire gens pieux et doux, ils brûlent les villages de sang-froid et fusillent les francs-tireurs prisonniers. Ils ont commencé la guerre sous prétexte de se défendre contre l'invasion française, ils l'ont continuée après Sedan par esprit de conquête, et ils l'achèvent en déclarant qu'il leur faut défiler sur les boulevards de Paris par gloriole militaire. Ils sont la nation en armes, comme les Huns le furent jadis. M. de Bismarck l'a dit, et ses paroles sont l'évangile moderne: « ce n'est ni par des discours ni par des votes que l'on améliorera la condition sociale et politique de l'Allemagne, c'est par le fer et par le sang. »

Quant à nous, qui avons horreur du fer et du sang et qui ne croyons pas à la puissance civilisatrice de la guerre, si nous nous consolons par une confiance virile dans les ressources de la France, quelque émus que nous soyons par les malheurs de la patrie, nous nous inquiétons des menaces qui vont peser indéfiniment sur l'Europe. Il nous paraît hors de doute que l'Allemagne, qui a brillé par ses savans, par ses poètes, par son industrie, au temps où l'existence de nombreuses capitales favorisait tous les essors, l'Allemagne, centralisée par le despotisme militaire, se réveillera de ce mauvais rêve d'une unité fantastique; mais en attendant elle se dispose à introduire dans les destinées de l'Europe une question française, comme il y a eu déjà une question polonaise, une question d'Italie, comme il y a encore une question d'Orient. L'empereur Guillaume, M. de Moltke et M. de Bismarck sont à eux trois la monnaie d'un Napoléon Ier; ils ont pour levier ce que n'a pas eu ce conquérant, une nation façonnée depuis longtemps au service et à la discipline militaires. Quel plus bel instrument de conquête que le royaume de Prusse, monarchie belliqueuse dont chaque province fut acquise par une bataille, dont chaque citoyen est soldat, dont chaque soldat est une machine obéissante! Si nous en sommes victimes, les Allemands en sont dupes. Ils ont cru travailler pour l'Al-

lemagne entière; en résumé, c'est au profit de la Prusse seule que tourne la guerre de 1870-71, aussi bien que celle de 1866. L'Alsace et le Luxembourg, gourvernés par des fonctionnaires prussiens, occupés par des armées prussiennes, seront le moyen de prendre en flanc les états du sud le jour où ils deviendraient récalcitrans au joug impérial. C'est le roi de Prusse qui recueille les honneurs, et ce sont ses alliés qui perdent leurs prérogatives souveraines. Peu importe après cela que les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe aient droit de contrôle sur la politique étrangère de l'empire. M. de Bismarck nous a fait voir par l'affaire du Luxembourg qu'il sait transformer en grave offense un simple péché véniel. D'ailleurs le pangermanisme est un prétexte dont l'efficacité n'est pas près d'être épuisée; la nécessité de la défense nationale en est un autre qui n'a presque pas servi. Tout ce qui a parlé allemand à une époque quelconque de l'histoire, tout ce qui a fait partie de l'empire romain du moyen âge, tout ce qui a été peuplé jadis par les Teutons, tout cela peut être réclamé au même titre que l'Alsace et la Lorraine. Le Rhin est un fleuve allemand, dira-t-on aux Suisses et aux Hollandais; il est juste que le territoire qu'il arrose dépende de l'Allemagne depuis les glaciers des Alpes jusqu'à la mer. La défense nationale de l'Allemagne exige qu'elle ait une marine et des ports de mer, dira-t-on à la Belgique et au Danemark; donnez-nous le littoral de la Mer du Nord. Ces revendications, on le comprend, n'ont que des limites vagues, parce qu'elles n'ont que des causes mal définies. Une telle politique aurait dû être combattue dès le début, ce que l'Angleterre n'a pas osé faire. Au lieu de dénoncer avec vigueur l'ambition démesurée de la Prusse, le ministère britannique n'a songé qu'à organiser ce qu'il a appelé la ligue des neutres. Soi-disant pour localiser la lutte, il a contraint par son attitude l'Autriche, la Hollande, les états scandinaves à rester tranquilles spectateurs d'une guerre atroce. Rien ne pouvait être plus favorable au vainqueur et plus fatal au vaincu que cette indifférence calculée dont les dépêches de M. de Chaudordy ont éloquemment signalé les funestes conséquences. Enfin le mal est fait, l'Angleterre nous a abandonnés dans le malheur. En attendant que cette grande nation se réveille et redevienne notre alliée fidèle, comme ses traditions, ses intérêts et la justice lui en faisaient un devoir, c'est à nous qu'il appartient, malgré nos désastres, d'organiser la ligue de défense, c'est à nous de dire aux Belges et aux Suisses, aux Hollandais et aux Danois, et même aux Russes et aux Autrichiens, qui possèdent, eux aussi, des provinces allemandes : La paix n'est qu'une trêve; soyons en garde contre l'ennemi commun!

H. Blerzy.

LA

GUERRE EN PROVINCE

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

I.

Dans ce complet isolement où Paris s'est vu réduire au mois de septembre dernier, l'imagination des nouvellistes s'est efforcée de suppléer aux informations du dehors. Que d'appréciations hasardées, de récits aventureux, de jugemens téméraires, ont rempli les journaux de la capitale pendant ces longs mois de siége! Des espérances exagérées, suivies, comme toujours, de déceptions cruelles et d'injustes reproches, ont été le produit de cette séquestration prolongée de 2 millions d'hommes. Aussi importe-t-il de retracer le tableau réel des efforts tentés et des combats soutenus par la province. Ce n'est assurément ni le patriotisme ni la persévérance qui lui ont manqué. Dans les vingt batailles rangées qui ont ensanglanté les plaines de la Beauce, les vallons du Maine, les hauteurs de la Picardie et de l'Artois, les montagnes de la Franche-Comté, nos armées improvisées, revenant toujours à la charge, ont perdu plus de 60,000 hommes par le fer ou le feu de l'ennemi, sans compter le nombre bien plus grand encore des victimes du froid, de la faim et des fatigues d'une campagne d'hiver! Hélas! dans les guerres modernes, le dévoûment des masses ne suffit pas, quoi qu'on en dise, à donner la victoire; il faut d'autres élémens, d'une possession moins méritoire peut-être, mais d'une acquisition plus lente, et qui ont manqué presque entièrement à nos recrues depuis la catastrophe de Sedan.

Nous n'avons pas la prétention de juger au point de vue poli-

tique la révolution du 4 septembre; nous en dirons seulement, avec la plus complète impartialité, les conséquences militaires au point de vue de la défense nationale en province. Cet acte fut le résultat d'un violent accès de mépris et d'indignation. Quelle fut l'influence de cette transformation du pouvoir central sur l'organisation de nos forces et sur la conduite de la campagne? Le gouvernement, présumé vacant, fut remis aux mains des députés de Paris sans exception. C'est là le trait caractéristique et fatal de cette révolution, qui excita autant d'enthousiasme à Paris que de consternation dans les départemens. La composition du gouvernement provisoise éveillait ici les plus tristes appréhensions. La province, à tort sans doute, se crut d'abord négligée; on ne lui demandait pas son avis, et le gouvernement s'enfermait dans Paris, sauf deux membres qui ne pouvaient en être regardés comme les personnalités les plus importantes. Elle ne récrimina pas cependant, elle ne ménagea point les sacrifices; mais on s'occupa trop tard d'y organiser un mouvement national, et l'on y employa des hommes et des moyens insuffisans. Au début, rien n'était disposé dans les départemens pour le rôle qu'ils devaient jouer dans l'œuvre de salut. Toutes les troupes formées et en état de servir, toutes les gardes mobiles déjà organisées, avaient été convoquées dans la capitale. Bien plus, l'on n'avait seulement pas songé à pourvoir la province d'un général et d'un ministre de la guerre. Paris gardait dans ses murs trois généraux bien connus, ayant tous trois déjà exercé des commandemens en chef, Trochu, Vinoy, Ducrot. Paris avait en outre le général Le Flô, puis un certain nombre de divisionnaires. La province par contre, après avoir formé des armées de 200,000 hommes, allait les confier à un général du cadre de réserve, à deux brigadiers de promotion récente, à des capitaines de vaisseau; parfois même des corps de 40,000 ou de 50,000 hommes allaient être dirigés par de simples chefs de bataillon. Cette situation, pour nous si accablante, a été néanmoins atténuée par d'heureux hasards; des noms complétement inconnus ont été bientôt environnés d'une haute réputation militaire. D'Aurelle de Paladines s'est montré un organisateur vigoureux, un chef prudent et énergique. Quant à Faidherbe et à Chanzy, confondus dans la foule il y a quelques mois, ils ont dès maintenant conquis leur place parmi les généraux les plus estimés d'Europe.

Le jour où le gouvernement du 4 septembre délégua tous ses pouvoirs à M. Crémieux, il donna la mesure de son erreur sur la province. Certes il fallait une bien grande faculté d'illusion pour confier à cet orateur disert le soin d'organiser toutes les forces militaires de la France. M. Crémieux, il est vrai, a fourni la preuve qu'il ne manquait pas d'activité : outre les nombreuses occupa-

tions que lui donnait la défense nationale, outre ses perpétuels changemens de magistrats, n'alla-t-il pas faire des décrets pour réformer la composition des consistoires israélites? n'alla-t-il pas s'accorder le malin plaisir de nommer trois évêques? On voit avec quel sérieux le principal délégué du gouvernement de Paris embrassait l'immensité de sa mission. Le membre qui lui était adjoint, M. Glais-Bizoin, n'était pas de ceux qui pouvaient lui faire un utile contre-poids. Il aurait fallu beaucoup de bonne grâce pour reconnaître en lui un organisateur. Peut-on s'étonner que la province n'ait pu secourir ni Metz, ni Paris? peut-on lui imputer ou lui reprocher des revers que l'on n'avait rien fait pour éviter? Notre résistance souffrait d'un vice primordial dont les effets furent partout sensibles. Les préoccupations politiques avaient pris partout le pas sur les nécessités militaires. On avait jugé à propos de renouveler tout le personnel administratif et judiciaire. A peine entrés en fonctions, les nouveaux ministres de l'intérieur et de la justice avaient rempli le *Journal officiel* de destitutions et de nominations; au bout de quelques semaines, tous les préfets, tous les sous-préfets, tous les procureurs et tous les substituts de France furent changés. Les nouveau-venus apportaient-ils donc dans la crise inouie où se trouvait la France un tribut exceptionnel d'esprit pratique et de connaissances administratives? Comment le croire? C'était le barreau de Paris qui faisait invasion sur la province. De même qu'on avait des recrues pour soldats, des recrues pour ministres, on avait aussi des recrues pour fonctionnaires. L'on avait fait complétement table rase; on avait chassé impitoyablement de toutes les positions l'expérience des affaires. Les municipalités aussi avaient été bouleversées. C'est dans une pareille crise, où l'esprit de suite, la méthode, l'activité réglée et productive, étaient si indispensables à notre salut, que l'on introduisait tous ces hommes nouveaux qui, eussent-ils le talent et l'aptitude au travail, allaient perdre un temps précieux à se mettre au courant de leur tâche. Comment encore s'étonner que nos armées aient été si longues à se former, si lentes à se mouvoir et composées d'élémens si insuffisans? comment être surpris que les soldats aient été mal vêtus et mal nourris?

Un pareil état de choses, il était facile de le prévoir, devait amener une universelle confusion et une inaction périlleuse. En réalité, trois semaines furent perdues pour la défense nationale. Au moment où s'opéra la révolution de septembre, le ministère avait présenté à la chambre pour la seconde fois un projet de loi relatif au rappel des anciens soldats, mariés ou non mariés, au-dessous de trente-cinq ans. Cette vigoureuse mesure avait alors été accueillie avec faveur, et se trouvait sur le point d'être votée. Le changement de

gouvernement fit mettre de côté la seule proposition qui ait paru utile aux généraux Dejean, Palikao, Allard, à tous les hommes de guerre. Au lieu de s'occuper à préparer des forces immédiates et prêtes à entrer en ligne, la nouvelle administration eut recours à l'armement en masse de tous les citoyens. Les communications avec Paris n'étaient pas encore interrompues quand M. Gambetta, ministre de l'intérieur, fit une circulaire pour la création de corps détachés dans la garde nationale des départemens. Des ordres furent partout donnés pour l'organisation de ces compagnies de marche; il fut enjoint par plusieurs préfets aux gardes nationaux de faire deux fois par semaine l'exercice à feu et de tirer à la cible. L'on composa sur le papier les cadres d'escadrons volontaires de cavalerie nationale; on nomma d'anciens députés, dont plusieurs n'avaient jamais servi, au commandement des milices de provinces entières avec le rang de généraux. Un mouvement plus important et plus efficace se produisit spontanément dans les populations, et fit naître un grand nombre de compagnies de francs-tireurs. Il n'est guère d'arrondissement qui n'ait eu son corps franc : bien des cantons même en avaient plusieurs. C'est par centaines qu'il les faudrait compter. Le public s'imaginait qu'on viendrait facilement à bout des Allemands en leur faisant partout la petite guerre. On ne parlait que de nationaliser la *chouannerie*. Pour ne pas jouer le premier rôle, les francs-tireurs n'en ont pas moins une incontestable utilité. L'erreur consistait à leur attribuer une importance dominante, au lieu de les regarder comme les auxiliaires et les avant-coureurs de l'armée. Une autre méprise était le nombre incalculable de ces compagnies. Le morcellement infinitésimal des forces défensives avait le mérite de satisfaire beaucoup d'ambitions locales; mais en fin de compte il produisait plus d'agitation que de résultats pratiques.

Cette première période de la guerre en province se caractérise par le manque d'unité de la défense et la dissémination des forces. Chaque département, chaque canton avait été épouvanté par la marche rapide de l'ennemi sur Paris; chacun s'imaginait que sa ville était l'objectif principal des armées prussiennes. Lyon dans le centre de la France, Cherbourg et Le Havre en Normandie, Nantes et Brest en Bretagne, Poitiers, Rochefort, toutes les cités commerçantes, tous les ports de mer attendaient les Allemands dans un délai de quelques semaines, souvent même de quelques jours. C'était un affolement universel. Des fonctionnaires augmentaient encore ces alarmes par de maladroits excès de zèle. Ils lançaient d'effrayantes proclamations pour ordonner aux populations de faire évacuer immédiatement leurs bestiaux, leurs denrées, leurs voitures, ce qui aurait ruiné le pays et affamé les habitans sans utilité

aucune. Plusieurs mois à l'avance, on détruisait les ponts, on coupait les routes, on pratiquait des tranchées, on élevait des barricades, obstacles insignifians qui entravaient toute circulation locale, et que le moindre détachement ennemi eût aisément surmontés. Dans un rayon de soixante-dix à quatre-vingts lieues de Paris, chacun vivait ainsi dans une perpétuelle alerte, alors que l'ennemi s'était à peine éloigné de la banlieue de notre capitale. Il est des localités où, sous l'impression de ces craintes, les laboureurs ont négligé d'ensemencer leurs champs.

Il ne faut pas se dissimuler que cette stupeur exerça une fatale influence sur la conduite de la campagne. Les ressources de la France en hommes et en armes étaient éparpillées dans toutes les directions. Les gardes mobiles, qui avaient déjà un mois, quelques-unes six semaines d'exercice, étaient réparties presque au hasard et sans liens entre elles dans toutes les villes. Elles y contractaient à la longue des habitudes d'indiscipline et d'ivrognerie. On remarquait chez elles ce fâcheux phénomène, que, loin de se former avec le temps, elles devenaient pires à tous les points de vue, et perdaient en tenue comme en considération. Dans quelques régions, comme au camp de Sathonay, près de Lyon, on avait essayé d'en concentrer quelques bataillons; mais ou bien les emplacemens étaient mal choisis, malsains, inhabitables, ou les vivres y manquaient. C'était un complet désarroi, fruit de l'inexpérience de tous ces fonctionnaires novices, qui apprenaient leur métier aux dépens de nos pauvres soldats. Nos troupes de ligne en formation, c'est-à-dire ces quantités de recrues de 1869, de recrues de 1870 et de soldats de la réserve appartenant aux classes antérieures, allaient et venaient sur toutes les routes, se rendant aux dépôts. Ces défauts, énormes au début, persistèrent, quoique dans une moindre mesure, pendant toute la campagne. Une notable partie de nos forces fut annulée par une dissémination excessive. L'histoire dira que les Français se sont fait battre par les Allemands en venant isolément et successivement, haletans et épuisés, recevoir le coup fatal à Sedan, à Metz, à Orléans, au Mans, à Paris, sans jamais savoir se concentrer pour un effort simultané et décisif.

La délégation que Paris avait envoyée en province était sans nerf, sans autorité, sans unité même. D'un côté, M. l'amiral Fourichon, qui prit et déposa tour à tour le portefeuille de la guerre, s'efforçait de faire prévaloir les traditions et les exigences militaires; de l'autre, ses deux intraitables collègues tenaient pour tous les préjugés démocratiques, qui sont le dissolvant de toute administration et de toute discipline. Ils prétendaient subordonner les généraux à leurs préfets improvisés. Ils accueillaient avec joie les nouveautés qui devaient affaiblir le moral et le physique même de

l'armée. L'on eut la fâcheuse idée, comme à Paris, de reconstituer arbitrairement les cadres de la garde mobile et de faire nommer les officiers par les soldats, mesure funeste sur laquelle il fallut bientôt revenir. Dans plusieurs bataillons, des chefs énergiques, anciens officiers de l'armée, s'étaient vus rejetés pour avoir voulu maintenir la discipline. Une mesure non moins préjudiciable, mais plus inique, fut encore prise à l'instigation du gouvernement de Paris. Les décisions des conseils de révision pour la garde mobile furent cassées et soumises à de nouvelles épreuves, indéfiniment répétées. Des réformés durent, dans un délai de quatre mois, se présenter jusqu'à quatre fois devant des médecins, dont les décisions s'annulaient toujours les unes les autres. C'était violer toutes les lois et tous les droits. Qu'en résulta-t-il? C'est qu'il n'y eut plus d'autre cas d'exemption que la perte de quelque membre. Les sujets les plus débiles et les plus maladifs furent envoyés aux armées. Qui pourra jamais faire le calcul du nombre de morts que ces mesures nous ont valu? Surtout qui pourra jamais apprécier à sa juste valeur l'affaiblissement qu'en éprouvèrent nos armées? Ainsi s'explique la lenteur des mouvemens de nos troupes, cause principale de leurs défaites; ainsi l'on comprend que l'armée de Bourbaki, composée en grande partie d'aussi chétifs élémens, n'ait pu opérer sa retraite à temps, et qu'elle ait été cernée par les robustes et rapides soldats de Manteuffel. Déplorables et homicides illusions de l'ignorance, qui croit fortifier les armées en grossissant démesurément leur nombre, et qui arrache aux familles des milliers de jeunes gens faibles, mais utiles, pour les jeter immédiatement dans les hôpitaux, ou les semer impuissans et délaissés sur toutes les routes! Qu'est-ce que cet amour excessif de l'égalité qui ne tient aucun compte de l'inégalité des forces? Nos armées furent des foyers d'épidémie; il n'en pouvait être autrement. Combien ne se fût-on pas montré plus humain et plus prévoyant en donnant pour instruction aux médecins de ne prendre que des hommes vraiment valides!

La même imprévoyance se manifesta dans l'équipement de nos troupes. On ne tint aucun compte de l'hiver, qui approchait, qui s'annonçait rigoureux; on habilla misérablement nos infortunés soldats, on visa surtout à un rabais excessif dans les livraisons; on ne sut pas non plus les contrôler, et quelques fournisseurs firent des profits abusifs. On avait perdu de vue ce mot du maréchal de Belle-Isle: « toute parcimonie à la guerre est un assassinat. » Pour comble de malheur, l'hiver fut d'une exceptionnelle sévérité; mais l'inexpérience administrative accrut encore tous ces maux en exposant ces recrues déguenillées à des épreuves, à des souffrances qui n'étaient pas nécessaires, et qui avaient pour but, disait-on, de les former. On les soumettait, sous prétexte d'exercices, à une inutile et

meurtrière anticipation des maux de la guerre. Cependant le public ne négligeait rien pour soulager ces misères accablantes. Les conseils-généraux, qu'on avait réunis pour les dissoudre ensuite, avaient voté des sommes importantes pour l'équipement et l'armement de leur contingent : le Nord 15 millions, le Calvados 3, la Manche 2 1/2, la Seine-Inférieure autant, les autres départemens en proportion de leurs richesses. Les communes avaient suivi cet exemple. Chacune des trois villes du Havre, de Montpellier et de Cette par exemple avait voté 1 million. Outre ces ressources créées par voie d'impôt ou d'emprunt, il n'est pas de village si pauvre qui n'ait fait des collectes se montant à plusieurs centaines de francs pour ses mobiles et ses mobilisés. Dans les villes, les femmes se réunissaient à la mairie pour travailler en commun à des vêtemens chauds destinés aux soldats. Les institutrices, les écoles, les ouvroirs, faisaient des chaussettes ou des tricots de laine. C'était une touchante et chrétienne unanimité d'efforts, qui ne faisait acception ni de rang social, ni de parti politique, ni d'âge. Malheureusement l'administration secondait mal l'élan du pays. S'il y eut dans cette guerre une colossale méprise, c'est celle qui changea tous les rouages administratifs au moment même où le pays avait le plus besoin d'unité, d'ordre et de rapidité.

A côté de l'habillement, une question plus difficile encore se présentait, celle de l'armement. Là aussi les résultats n'ont pas complétement répondu aux désirs, ni même aux efforts; mais les difficultés étaient immenses, presque insurmontables. Il y avait deux problèmes différens : l'acquisition et la distribution des armes. Il faut rendre cette justice au gouvernement qu'il a fait tout ce qui était humainement possible pour se procurer des armes, fusils, mitrailleuses et canons; il paraîtrait au contraire qu'il y eut beaucoup de désordre dans la répartition. Dès les premiers jours de la lutte, la France s'était trouvée au dépourvu; les arsenaux ne pouvaient même suffire aux besoins de la garde mobile. Dans les derniers jours de l'empire, on s'imaginait triompher de tous les obstacles à l'armement en rapportant la loi qui interdisait le libre commerce des armes. Le premier acte du gouvernement du 4 septembre fut de donner sur ce point satisfaction au vœu populaire; mais cette mesure ne tint pas ce qu'elle promettait. L'opposition avait parlé dans la chambre de prétendues offres d'un syndicat d'armuriers parisiens pour fournir à bref délai 300,000 chassepots. Il fallut rabattre de ces chiffres. Le gouvernement du 4 septembre eut le mérite de voir que cette liberté du commerce des armes serait improductive, si l'on ne centralisait pas les commandes, les achats et le contrôle. Il institua donc une commission d'armement par l'industrie privée. C'est des États-Unis que nous sont arrivées la plupart de nos car-

gaisons d'armes; les fusils par centaines de mille, les cartouches par millions, les batteries de canons, ont franchi l'Atlantique. Le marché anglais était trop timide, trop occupé par les commandes de l'Angleterre, surtout trop exposé à l'influence de la Prusse, pour nous être d'un grand secours. Quant aux autres états neutres, l'Italie, l'Autriche même, ils se montrèrent singulièrement serviles envers l'Allemagne, et firent saisir un grand nombre de caisses qui nous étaient destinées; mais les États-Unis nous fournirent ces fusils Remington, les meilleurs qui soient au monde. Malheureusement il fallait beaucoup de temps pour la fabrication et le transport de ces commandes gigantesques. Les délais furent encore aggravés par la confusion qui présidait à la distribution des armes. L'on vit des bataillons en résidence dans des provinces éloignées parader avec des remingtons et des chassepots pendant que d'autres, qui étaient au feu depuis longtemps, n'avaient que des fusils à piston. Pour bien apprécier les conditions de la lutte et la conduite de la province, il faut savoir que les mobiles attaqués à Dreux au mois de novembre par le grand-duc de Mecklembourg, qu'une notable partie des troupes qui participèrent à la belle retraite de Chanzy d'Orléans au Mans, que les mobiles de l'Aveyron dans le combat acharné de Nuits, que les mobiles d'Indre-et-Loire dans les rencontres de Monnaie et de Notre-Dame-d'Oé, étaient armés seulement de fusils à piston.

II.

A peine arrivés sous Paris, les Allemands détachèrent de tous côtés des colonnes volantes. Ils avaient un double but : fourrager, lever des contributions, jeter le désarroi parmi les habitans, et surtout s'assurer de l'état des forces dont ils supposaient l'existence ou la préparation. Il s'avançaient parallèlement sur toutes les routes principales, s'emparaient des positions importantes les plus rapprochées de Paris. La direction régulière de notre système de viabilité, qui prend la capitale pour centre et rayonne de ce point jusqu'aux extrémités de la France, facilitait merveilleusement cette expansion progressive et géométrique de l'invasion prussienne. Dès le 23 septembre, tout le département de Seine-et-Oise, à l'exception de Mantes, encore occupé par les éclaireurs Mocquart, se trouvait aux mains des Prussiens. Rambouillet, Saint-Arnould, Dourdan, Étampes, étaient les localités où ils apparaissaient en plus grand nombre. Les premières étapes de l'invasion n'avaient rencontré que peu d'obstacles et une très faible résistance. Le bruit courut qu'un certain nombre de combats heureux avaient été livrés par les nôtres à Montlhéry, à Longjumeau, à Lieusaint et Athis-

Mons : on rapportait que des canons avaient été pris par nous, et qu'une partie de l'armée du prince royal était en complète déroute. Quelques escarmouches de francs-tireurs, surtout des éclaireurs Mocquart dans le nord de Seine-et-Oise, et de quelques rares bandes de paysans, c'étaient là les épisodes obscurs et insignifians que travestissait la renommée. En réalité, les colonnes prussiennes qui chevauchaient ainsi aux environs de Paris étaient numériquement faibles : elles n'allaient pas tarder cependant à devenir considérables et à pénétrer plus avant au cœur de la France.

Le point stratégique qui devait devenir l'objectif des efforts de l'invasion, c'était Orléans, ville riche, commerçante, la clé de la Beauce, et position d'une importance presque sans égale, dominant la Loire au point culminant de son cours, assise en outre sur trois chemins de fer. Dès le commencement de la campagne et avant leurs succès, les Allemands avaient fait explorer cette contrée avec un soin minutieux, si du moins il faut en croire le procès de l'officier prussien Hardt, arrêté à Gien comme espion et fusillé à Paris. Trois routes principales conduisent à Orléans de l'est et du nord-est de la France. L'une, partant de Troyes, passe par Sens et Montargis : c'est celle qui fut suivie par le prince Frédéric-Charles après la prise de Metz; elle laisse sur la droite les localités de Ladon, Mézières, Beaune-la-Rolande, désormais mémorables par d'acharnés combats. La seconde route part de Fontainebleau, passe par Malesherbes et Pithiviers. La troisième, qui est aussi la plus importante, vient de Paris, suit la ligne ferrée, traversant Étampes, Toury, Artenay, et laissant à droite le champ de bataille de Patay. De ces trois routes, on ne sut d'abord laquelle serait suivie par les Allemands; elles paraissaient presque également menacées. L'on annonçait, à la date du 23 septembre, que des troupes prussiennes considérables étaient à Fontainebleau, et qu'elles se dirigeaient sur Orléans par Malesherbes et Pithiviers. Cette dernière ville fut en effet visitée à cette époque par des uhlans. D'autre part, on signalait des cavaliers ennemis sur la route de Montargis. Le danger néanmoins ne devait pas venir de ce côté. Les forces que les Prussiens lancèrent contre Orléans furent détachées, non pas des armées de l'est, mais de l'armée d'investissement de Paris. Elles se composèrent d'abord de la division de cavalerie du prince Albrecht avec une faible colonne d'infanterie et quelques canons. Quant à nous, nous avions constitué à Orléans un petit corps d'armée sous le commandement du général de Polhès. C'est aux environs d'Artenay, où s'opère la jonction de la route d'Orléans à Paris et de la route de Chartres à Orléans. qu'eurent lieu les premiers combats de quelque importance. La cavalerie y joua le plus grand rôle de part et d'autre; le 6e dragons, le 6e hussards, quelques com-

pagnies d'infanterie et quelques canons y furent engagés de notre côté. Le général Polhès s'attribua le succès. Cependant le lendemain de cette rencontre heureuse, le 27 septembre, Orléans était évacué par les troupes françaises, sous prétexte qu'elles avaient devant elles des forces supérieures, massées principalement du côté de Patay. Cette brusque retraite a été l'objet d'une vive altercation entre le général de Polhès et le préfet du Loiret, M. Pereira. Il résulte des faits que l'abandon de la ville n'avait aucune excuse. La division de cavalerie du prince Albrecht avait été prise pour tout un corps d'armée. Elle n'entra pas dans Orléans, qui pourtant était sans défense; après avoir détaché quelques escadrons du côté de Bonneval et de Châteaudun, elle rebroussa chemin. Son but avait été probablement de reconnaître les forces que nous avions dans ces régions. Le général de Polhès perdit son commandement, qui passa au général de La Motterouge. L'ennemi, cantonné sur la route d'Orléans à Paris, occupant les importantes localités de Toury, d'Artenay, de Patay, y faisait de nombreuses réquisitions. Il fallait le déloger. Le 5 octobre, un combat très vif eut lieu entre notre petit corps d'armée, dirigé par le général Reyau, et la cavalerie du prince Albrecht. Nous fûmes complétement victorieux. L'ennemi évacua précipitamment Pithiviers et tout le Loiret, laissant derrière lui des convois de bestiaux. Ce fut là ce que l'on nomma la victoire de Toury. Notre triomphe ne devait pas être de longue durée.

Les Prussiens se déterminèrent à détacher de l'investissement de Paris des forces plus imposantes. Le 1er corps d'armée bavarois tout entier, sous le commandement du général von der Thann, devait marcher sur Orléans. En même temps et parallèlement, la division du général Wittich se dirigeait par Épernon et Maintenon sur Chartres; d'autres colonnes volantes traversaient Houdan pour se porter sur Dreux. Un mouvement analogue avait lieu au nord sur Vernon et Pacy-sur-Eure, en outre sur Gisors. Des opérations du même genre se dessinaient au nord-est vers Beauvais et jusqu'à Saint-Quentin. De toutes parts, les Prussiens voulaient porter leur ligne d'investissement jusqu'à un rayon de 25 ou 30 lieues de Paris. Cette marche en avant s'exécuta malheureusement avec ensemble et succès. Le 10 octobre, nos troupes rencontrèrent celles de von der Thann à Artenay. Nous avions environ 25,000 hommes engagés; l'ennemi devait être supérieur en nombre, il l'était surtout en cavalerie et en artillerie. Le combat dura de neuf heures et demie du matin à deux heures et demie du soir. Nous fûmes refoulés dans la forêt qui entoure Orléans de ce côté. Le général de La Motterouge annonçait l'intention de s'y défendre à tout prix. Néanmoins le lendemain, après un court engagement, il abandon-

nait Orléans et se retirait sur la rive gauche de la Loire. L'ennemi, suivant une habitude nouvelle dans la pratique de la guerre, et dont il ne s'est jamais départi dans cette campagne, avait bombardé cette ville ouverte et incendié la gare. Il s'établit à Orléans à poste fixe, et détacha immédiatement de nombreux éclaireurs sur Meung et au-delà du fleuve, dans le val de la Loire. La perte d'Orléans était un événement grave; l'on s'explique difficilement l'incurie qui ne le prévint pas. On nous avait avertis plusieurs jours à l'avance que des troupes considérables se massaient à Étampes. Nous avions un corps d'armée en formation à Bourges, c'est-à-dire à peu de distance. Tours regorgeait de troupes. Une colonne d'infanterie de 1,500 hommes, que l'on dirigea de Tours sur Orléans, trouva la ville prise, et dut rebrousser chemin. La Loire n'était plus à nous; le val allait se trouver envahi, le réseau de nos chemins de fer compromis et coupé; enfin nous étions rejetés à 30 lieues de Paris. Le mouvement d'ensemble des Prussiens avait, sauf sur un point, parfaitement réussi. Entrés le 11 au soir à Orléans, ils avaient occupé presque à la même date Chartres, Dreux, Vernon, Pacy-sur-Eure, Gisors; un peu plus tôt, ils étaient entrés à Beauvais, d'où ils rayonnaient sur Gournay et jusque dans le département de la Somme par Breteuil et Montdidier. Dans toutes ces localités, ils avaient rencontré de la résistance de la part de corps isolés de mobiles, de francs-tireurs, parfois même de gardes nationaux et de paysans; ils en triomphaient en lançant des bombes sur les gares des chemins de fer et sur les faubourgs des villes; ils s'en vengeaient en outre en brûlant des villages, notamment le bourg d'Ablis, où des francs-tireurs leur avaient pris plusieurs cavaliers. Sur un seul point, à Saint-Quentin, leur attaque échoua; ils furent énergiquement repoussés par les gardes nationaux et des francs-tireurs abrités derrière des barricades. Ainsi vers le milieu d'octobre, après quelques engagemens dont deux seulement, ceux de Toury et d'Artenay, eurent de l'importance, l'invasion prussienne avait occupé la plus grande partie du Loiret, de l'Eure-et-Loir, de l'Oise et plusieurs districts de l'Eure. A la même date, Soissons tombait après un bombardement qu'aucune de nos petites places fortes ne s'est montrée capable de supporter.

Les opérations militaires dans l'est sont plus compliquées et plus obscures. Le général de Werder, qui, à la tête du 14e corps, faisait le siége de Strasbourg depuis le 10 août, avait fini par triompher, le 27 septembre, de l'énergie des défenseurs de cette place. La brèche était faite depuis plusieurs jours déjà, la résistance avait été poussée jusqu'à la dernière extrémité. D'après les dépêches allemandes, 14,000 prisonniers nouveaux se joignaient à ceux que nos précédens échecs avaient envoyés en Allemagne. Toul avait capitulé

quelques jours auparavant, le 23. Le 28, on avait commencé le siége de Verdun. Qu'allait faire l'armée de Werder, rendue libre par la prise de Strasbourg? La presse allemande lui indiquait Lyon comme objectif, et annonçait la prise prochaine de la seconde ville de France; mais les Prussiens avaient en Alsace d'autres occupations plus instantes. Il fallait réduire toutes les petites forteresses, Schelestadt, Neuf-Brisach, entre autres. Toute l'armée de Werder ne s'immobilisa pas à cette œuvre. Une partie notable tint la campagne pour s'emparer des Vosges et de la Haute-Saône, d'où elle pourrait menacer à la fois Dijon, Besançon et Belfort. Une petite armée avait été formée dans cette région sous le commandement du général Cambriels, échappé de Sedan. Elle comptait au début une quinzaine de mille hommes; elle grossit plus tard, mais lentement, et ne prit jamais une bien grande importance. Elle était soutenue dans les Vosges par de nombreux et hardis francs-tireurs. Elle avait Besançon pour base d'opération. Une foule de combats se livrèrent dans ces contrées montagneuses. Entre Remiremont et Saint-Dié eut lieu toute une série d'engagemens auxquels la population et les femmes elles-mêmes prirent part. Nous eûmes plusieurs succès; néanmoins, menacé par des forces supérieures, le général Cambriels dut se retirer avec son petit corps d'armée sous Besançon vers le milieu d'octobre, laissant à l'ennemi Vesoul et toute la Haute-Saône. Du 15 septembre au 15 octobre, nous avions donc perdu partout du terrain, nous n'avions su opposer à l'ennemi que de petits corps d'armée insuffisans, munis d'une artillerie trop inégale. Nos francs-tireurs s'étaient distingués et avaient traqué l'ennemi jusqu'à Melun, à quelques lieues de Paris. Quelques gardes nationales avaient eu de la tenue ou même de l'élan; mais, à tout considérer, la défense avait été sans direction et sans impulsion supérieure, l'on n'avait tiré aucun parti des ressources que nous possédions encore, on avait manqué de décision, d'esprit de suite et d'ensemble.

M. le vice-amiral Fourichon, qui pendant quelques semaines eut le titre de ministre de la guerre, mais dont la liberté d'allure était complétement entravée par l'ingérence tracassière de ses deux collègues, MM. Crémieux et Glais-Bizoin, avait pris cependant quelques bonnes mesures de détail. Son premier soin avait été d'essayer de rétablir la discipline, que l'esprit en faveur tendait à énerver. Il avait écrit à ce sujet plusieurs circulaires; plus tard, par un décret du 2 octobre, il établit des cours martiales. Il s'était occupé aussi de rallier les débris de Sedan, ce nombre considérable de braves ou de fuyards qui étaient parvenus à déjouer l'ennemi et à rentrer dans leurs foyers. Il avait créé quatre nouveaux cadres de compagnies dans chaque dépôt des régimens d'infanterie de ligne et deux dans chaque dépôt des bataillons de chasseurs à pied;

un second régiment étranger avait été institué, et les cadres du premier avaient été augmentés. De nouveaux régimens et bataillons de marche étaient organisés. Pour décharger l'administration centrale, on avait donné aux généraux de division la nomination des officiers supérieurs. La classe de 1870 avait été enfin mise en route du 8 au 14 octobre. Une mesure moins bien conçue, trop générale dans ses termes, et qui devait produire plus de confusion que de force effective, avait appelé sous les drapeaux tous les célibataires au-dessous de quarante ans. Le décret qui ordonnait ces levées avait été rendu dans les derniers jours de septembre; il ne reçut une complète exécution que dans les premiers jours de novembre. M. Gambetta, comme nous le verrons, voulut encore aller plus loin et réaliser littéralement la levée en masse. Beaucoup de temps fut perdu et d'argent gaspillé à ces essais malheureux. M. Fourichon aurait eu sans doute plus de goût pour le projet vraiment pratique des généraux Dejean et Palikao; mais MM. Crémieux et Glais-Bizoin étaient de trop vigilantes sentinelles des principes démocratiques pour permettre que l'on cherchât le salut ailleurs que dans la levée en masse. Le dernier, dans une curieuse circulaire aux électeurs des Côtes-du-Nord, lorsqu'on pensait encore aux élections, faisait miroiter aux yeux de ses anciens commettans la promesse de deux armées de deux cent mille hommes chacune, *composées de gardes nationales sédentaires* marchant dans quelques semaines au secours de Paris. L'amiral Fourichon se sentit bientôt dans l'impossibilité de conserver à la fois son portefeuille et sa dignité. Un décret de Tours du 3 octobre apprit à la province, qui n'en éprouva pas une médiocre surprise, que M. Crémieux reprenait le ministère de la guerre. On imagina un comité de sept membres, parmi lesquels MM. Freycinet, Gent, Lecesne, pour la direction des affaires de la guerre. Nous ne savons au juste quel devait être le partage d'autorité entre M. Crémieux et cette sorte de consulte militaire, composée entièrement de civils. L'anarchie était au comble; les populations se montraient profondément lasses de ce régime à la fois capricieux et inerte. Il était temps que le gouvernement de Paris jetât les yeux sur la province. Le génie tutélaire, longtemps attendu, devait nous arriver à travers les airs, sous les traits de M. Gambetta. Sans distinction de parti, il fut reçu comme un sauveur. Les Français de tout temps se sont laissé facilement séduire par des circonstances accessoires et pittoresques : le voyage aérien du célèbre orateur, sa jeunesse, son entrain, disons aussi la modération relative de ses discours à la chambre, l'entouraient d'une espèce d'auréole. La province mit à ses pieds tout ce qu'elle a d'obéissance et de dévoûment. On était depuis trop longtemps à la discrétion de septuagénaires pour ne pas se sentir revivre sous

l'impulsion d'une âme juvénile; on aimait à se figurer que M. Gambetta serait un organisateur et un politique vraiment libéral. Que d'illusions suivies de rapides et amères déceptions!

Ce fut alors une recrudescence d'espoir et d'efforts. Tous les partis rivalisèrent de zèle. Les noms légitimistes les plus célèbres de France servirent de drapeau à la population de l'ouest. M. de Cathelineau avait demandé au gouvernement l'autorisation de former un corps franc; un autre descendant de Vendéens illustres, M. Stofflet, avait concouru à cette démarche : elle reçut bon accueil de M. Crémieux, quoique dans des termes épigrammatiques et peu convenables, où l'on opposait ceux qui invoquent « la sainte liberté » à ceux qui « prient la sainte Vierge. » Le colonel de Charette arrivait de Rome avec les zouaves pontificaux, qui prirent le nom de *volontaires de l'ouest*, et qui comptèrent parmi nos meilleures troupes, les plus solides et les plus éprouvées. Presque en même temps un secours d'un autre genre descendait à Tours : c'était Garibaldi, qui venait mettre sa vieille expérience de la petite guerre au service de la république.

M. Gambetta sembla d'abord prendre à tâche de justifier l'opinion qu'on avait de sa modération et de son activité. Son premier acte fut de faire relâcher le général Mazure, puis d'aller dans l'est visiter la petite armée de Cambriels et installer Garibaldi à Besançon avec ses francs-tireurs italiens, anglais, hongrois, américains, etc. Cette petite troupe fut soutenue par quelques bataillons de mobiles. M. Gambetta destitua ensuite le général de La Motterouge, coupable de l'échec d'Artenay et de l'évacuation d'Orléans : on se rappelle que déjà le général de Polhès, pour une faute analogue, avait eu le même sort. Combien de généraux devaient l'éprouver encore, être subitement décrétés de trahison, d'incapacité, de lâcheté, et rejetés dans la vie privée! Fiereck, Durrieu, Kersalaun, d'Aurelle de Paladines, Morandy, Barral, allaient successivement, après les plus hauts témoignages d'estime, être impitoyablement bafoués et cassés par le jeune et bouillant dictateur; mais l'opinion publique n'était pas encore rendue susceptible, et le choix du successeur du général de La Motterouge inspira dès l'abord confiance. C'était d'Aurelle de Paladines, nommé commandant du 15e corps et bientôt de toute l'armée de la Loire. M. Gambetta donna un autre gage de sa modération en appelant à Tours Bourbaki, qu'une singulière mystification avait fait sortir de Metz. Le brave chef de l'ancienne garde impériale fut nommé au commandement de l'armée du nord, non sans une foule de protestations et de démonstrations hostiles de la part des farouches républicains, qui prétendaient épurer nos états-majors de toutes les créatures de la monarchie. La garde civique de Marseille était dissoute par un décret du 12 octobre. Les résolutions

de la commune de Lyon, qui avait voté un emprunt forcé sur les riches, étaient annulées. Les représentans de la soi-disant *ligue du midi* étaient fièrement rappelés à l'obéissance.

C'étaient là de favorables auspices. Au point de vue militaire, on ne tarda pas à recevoir des preuves journalières de l'ardeur du nouveau ministre de la guerre. Dans l'intervalle d'un mois, du 9 octobre au 9 novembre, les décrets se succédèrent avec une foudroyante rapidité. Les compagnies de francs-tireurs furent soumises à un contrôle plus exact. Un décret du 11 octobre régla l'organisation des mobilisés; ces nouvelles levées furent mises à la charge des départemens et des communes, qui durent pourvoir à leur habillement, à leur équipement et à leur solde pendant trois mois. L'exportation des bestiaux et des grains fut interdite sur tout le territoire français, sous prétexte qu'elle pourrait servir à l'ennemi. Des mesures furent prises pour le ravitaillement de Paris. Tout département dont un point quelconque de la frontière était à moins de 100 kilomètres de l'ennemi fut mis en état de guerre. Le transport des troupes dut être assuré par les compagnies de chemin de fer, et un maximum de temps fut fixé pour les arrêts aux points de bifurcation. Un décret du 14 octobre traduisit devant un conseil de guerre tout chef qui se serait laissé surprendre par l'ennemi, ou qui se serait engagé à tort sur un point où il ne soupçonnait pas la présence des Allemands. Une circulaire aux préfets, relativement aux achats d'armes, les mit en garde contre les acquisitions précipitées, désordonnées, et les subordonna en cette matière à la commission centrale d'armement instituée au ministère de la guerre. L'on établit que les troupes, au-dessus du chiffre de 2,000 hommes, devaient résider non plus dans les villes, mais bien dans des camps. On envoya les meilleures injonctions aux généraux sur la nécessité de faire de fréquentes revues de détail, de s'éclairer, de se servir des fortifications volantes, et sur le port obligatoire de l'uniforme pour les officiers. Ordre fut donné à ceux-ci de se mettre en route dans les vingt-quatre heures qui suivraient l'avis télégraphique ou postal de leur changement de résidence ou d'emploi. Des circulaires très vives prescrivirent la mise en état de défense des départemens voisins de l'ennemi et l'établissement de camps fortifiés. On menaça des conseils de guerre les généraux qui n'apporteraient pas de la vigilance à cette tâche. Des notes énergiques furent adressées aux journaux pour prévenir la divulgation des mouvemens de troupes. Toutes ces mesures n'étaient que les préliminaires d'autres plus importantes : un décret du 2 novembre mobilisait tous les hommes au-dessous de quarante ans, mariés ou non; un décret du 3 novembre établissait que les départemens devaient fournir dans un délai de deux mois autant de batteries d'artillerie qu'ils contenaient

de cent mille âmes : la première batterie devait être livrée dans un délai d'un mois. Pour faciliter cette prescription, par une réminiscence révolutionnaire qui montre combien nos gouvernans étaient peu au courant du mouvement industriel au XIXe siècle, les fabriques des églises étaient conviées à offrir leurs cloches pour fondre des canons. Telles étaient quelques-unes des mesures qu'enfantait la verve organisatrice de M. Gambetta.

Sur le terrain pratique, ses efforts n'étaient pas moindres; mais ils avaient de plus sûres et de plus promptes conséquences. Les mobiles étaient tirés de l'oisiveté des villes, où ils se démoralisaient sans perfectionner leur éducation militaire, et envoyés aux armées ou dans des localités voisines de l'ennemi. On faisait rechercher rigoureusement les officiers et les soldats du 96e régiment échappés de Strasbourg. Les troupes d'Afrique, zouaves, turcos, cavaliers, étaient appelées sur la Loire. De larges emprunts étaient faits à la marine en matériel et personnel. Le contre-amiral Jauréguiberry, le capitaine Jaurès, beaucoup d'autres marins encore étaient appelés au commandement de divisions, et bientôt de corps entiers. L'on avait eu l'idée ingénieuse de diviser l'armée en deux parties : l'armée régulière et l'armée auxiliaire, et de donner provisoirement, même dans l'armée régulière, des grades nécessités par le manque de cadres, mais qui ne devaient être rendus définitifs que par des actions d'éclat. Tous nos corps étaient renforcés. Dans l'est, nous avions, disait-on, 40,000 hommes, et le général Cambriels allait y être remplacé par le général Michel, ce qui devait être tout profit d'après certaines feuilles démocratiques, ce dernier officier « étant républicain et libre penseur. » Bourbaki avait dans le nord quelques élémens informes, que le public, en se trompant de moitié, évaluait à 60,000 hommes. Enfin une armée de l'ouest venait d'être formée sous le commandement du général Fiereck, bientôt remplacé par le capitaine Jaurès. Cette armée de l'ouest était encore une pure dénomination qui s'appliquait plutôt à une extension territoriale sur laquelle étaient disséminés des détachemens isolés qu'à une agglomération de troupes organisées. Le camp de Conlie, près du Mans, allait sortir de la boue et des marais, et réunir les contingens bretons sous la direction éphémère de M. de Kératry. Une force plus réelle et plus compacte se formait en silence sur la rive gauche de la Loire. Quelles que fussent les lacunes de toutes ces armées, on ne peut nier qu'une vive impulsion n'eût été donnée. Tout n'était pas encore sorti du chaos; mais au moins l'on démêlait des élémens sérieux de résistance et même de succès.

Il n'était que temps de faire des préparatifs vigoureux. Tous ces efforts d'organisation eussent dû être tentés dès le commencement de septembre, si des préoccupations politiques n'avaient détourné

les esprits pendant trois semaines ou un mois de la seule affaire pressante, la défense du pays. — Le 27 octobre, Metz capitulait. M. Gambetta lança une foudroyante proclamation, conviant les Français à élever leurs âmes et leurs résolutions. Bazaine était hautement accusé de trahison. Les résultats de cette proclamation furent moralement désastreux. Dans nombre de villes du midi, des désordres se commirent; des généraux à Grenoble, à Perpignan, furent accusés de complicité dans les trahisons de l'empire. Cambriels, Barral, d'autres encore furent soit emprisonnés par les préfets, soit accablés d'outrages par la foule. A Perpignan notamment, des scènes hideuses de férocité et de sauvagerie se commirent contre d'innocens officiers, impitoyablement et lentement massacrés par la populace. A Tours, une démonstration eut lieu pour demander à M. Gambetta la révocation de Bourbaki, devenu suspect; des motions identiques furent faites dans des villes du nord.

La chute de Metz avait été suivie d'un mouvement de recul pour nous presque sur tous les points. On connaît le bombardement de Châteaudun le 18 octobre. Des villages avaient été brûlés de sang-froid par l'ennemi pour se venger de la défense des habitans. Les Prussiens avaient fait sauter le viaduc de Beaugency, ils s'étaient avancés sur la rive gauche de la Loire presque jusqu'à Vierzon. Dans l'est, l'armée formée par Cambriels avait repris ses opérations de concert avec Garibaldi. Nombre de combats avaient eu lieu dans cette région avec des fortunes diverses; mais la marche de l'ennemi se continuait vers le sud. De Vesoul, il s'était avancé sur Gray, et de Gray sur Dijon. Le 29 octobre, il avait occupé cette ville après un combat acharné soutenu par les troupes et la garde nationale, qui eut plusieurs centaines d'hommes atteints par le feu de l'ennemi. La partie nord du Doubs et du Jura avait été entamée par l'invasion. Le 2 novembre, les Allemands avaient commencé l'investissement de Belfort et pris Giromagny. Au sud de Dijon, à Auxonne, divers engagemens meurtriers eurent lieu; à Saint-Jean-de-Losne, le passage de la Saône fut vivement disputé. On faisait de grands préparatifs de défense à Chagny, qui commande les routes du Creusot, d'Autun et de Nevers : il était à craindre que la capitulation de Metz ne permit aux Prussiens de diriger sur ce point des forces considérables. Dans le nord, l'ennemi avait fait des tentatives à Formerie, sur le chemin de Rouen à Amiens; il avançait aussi dans l'Eure, qu'il ravageait systématiquement.

La situation de la France devenait grave par la capitulation de Metz, qui laissait libres près de 200,000 Allemands. Jusque-là, les forces que les provinces avaient eu à repousser consistaient seulement : dans le 14e corps, sous le commandement du général de

Werder, qui opérait dans l'est, — le 13e corps, sous le commandement du grand-duc de Mecklembourg, qui avait fait le siége de Soissons et détaché des colonnes volantes de divers côtés, — le 1er corps bavarois de von der Thann, cantonné à Orléans, la division de cavalerie du prince Albrecht, la division d'infanterie Wittich et quelques autres détachemens de moindre importance. Ces forces pouvaient être triplées par l'adjonction des troupes de Frédéric-Charles. Voici quel est l'emploi que les Allemands firent de leur armée de Metz. L'armée d'investissement de Metz était composée de six corps, dont deux constituaient l'armée primitive de Steinmetz et les quatre autres appartenaient à l'armée de Frédéric-Charles. Après la capitulation, les deux corps qui avaient formé l'armée de Steinmetz, c'est-à-dire les 7e et 8e, furent de nouveau fondus en une seule armée, sous le commandement de Manteuffel : ils durent se porter à travers l'Argonne par Reims, Soissons et Compiègne sur Amiens et Rouen; c'était un effectif d'environ 60,000 hommes. Parmi les quatre corps qui restaient, un, le 2e, dut être dirigé sur Paris : c'étaient environ 30,000 hommes. Les trois autres, formant de 90,000 à 100,000 hommes, devaient rester sous le commandement de Frédéric-Charles et opérer sur le centre et le midi de la France. Ils descendirent en effet par Troyes, Sens, Joigny, Tonnerre. L'opinion la plus raisonnable les destinait à marcher sur Nevers et Bourges, et à prendre de flanc nos forces de la Loire, tout en jetant la terreur dans nos provinces les plus centrales. Ce plan fut prévenu par un véritable coup de théâtre.

Après l'évacuation d'Orléans, la petite armée du général de La Motterouge, connue sous le nom de 15e corps, s'était retirée sur la rive gauche de la Loire. Elle y avait pu rejoindre le contingent qui était en formation à Bourges. Le général de Paladines, mis à la tête de ces forces réunies, avait introduit une discipline de fer dans ces troupes mal dressées. Des exécutions quotidiennes, implacables, réfléchies, en avaient transformé la physionomie. On avait fait en même temps de grands efforts pour les pourvoir d'artillerie. Au moment où l'on apprit la reddition de Metz, ces forces étaient déjà presque en mesure d'entrer en campagne. Elles avaient passé sur la rive gauche, et, massées pour la plus grande partie derrière la forêt de Marchenoir, elles allaient se précipiter sur Orléans. Le général von der Thann, qui occupait cette ville avec le 1er corps bavarois, finit par concevoir des appréhensions. Dans les journées des 6, 7 et 8 novembre, il y avait eu des escarmouches, dans lesquelles se distinguèrent surtout les francs-tireurs de Cathelineau. La journée du 7 à Saint-Laurent-des-Bois, qui avait été le premier succès sérieux de l'armée de la Loire, justifia les alarmes de von der Thann. A peine eut-il le temps de se remettre qu'il fut violem-

ment attaqué le 9 et le 10 par des forces considérables, battu à Bacon et à Coulmiers, puis rejeté sur Artenay et même sur Toury. Nous prîmes 2 canons et 2,500 ennemis. Le corps entier de von der Thann aurait pu être amené à se rendre, si des lenteurs et des irrégularités dans l'exécution n'avaient entravé le plan du général d'Aurelle. Quoi qu'il en soit, nous étions maîtres d'Orléans, et nous avions remporté un succès dont l'influence morale fut énorme en France.

Les événemens qui suivirent depuis le 10 novembre jusqu'au 5 décembre sont entourés d'une certaine obscurité; le gouvernement de Bordeaux avait commandé le silence sous les peines les plus sévères. Les dépêches officielles étaient des énigmes, les bulletins prussiens, apportés par les journaux anglais, ne sont pas beaucoup plus clairs. Au milieu de ces ténèbres, voici le récit aujourd'hui le mieux accrédité. Le corps battu du général de Thann était resté cantonné entre Toury et Étampes, et il avait immédiatement appelé du secours. On lui envoya la division de cavalerie du prince Albrecht, la division Wittich et le 13e corps d'armée. C'était, y compris le corps de von der Thann, un effectif d'environ 70,000 hommes; ces forces réunies composèrent l'armée du grand-duc de Mecklembourg. En même temps, l'on donna ordre à Frédéric-Charles, qui était à la tête de trois corps, d'abandonner son plan primitif de marche sur Nevers, et de se porter sur Orléans par la route de Fontainebleau, Malesherbes et Pithiviers, ainsi que par la route de Troyes, Sens et Montargis. Ce mouvement devait être lent à exécuter, car à la date du 9 novembre, jour de la bataille de Coulmiers, Frédéric-Charles n'était encore qu'à Commercy. L'armée du général Manteuffel, qui se dirigeait de Metz vers le nord, avait reçu des instructions pour avoir à se rabattre sur Paris à la première réquisition. La position de l'armée d'investissement était très critique, de grandes inquiétudes régnaient à Versailles. Cependant le général de Paladines s'était contenté de faire camper quelques divisions sur le premier quart de la route de Paris à Orléans, entre Chevilly et Artenay. Il se retranchait, et paraissait vouloir rester à poste fixe dans la ville qu'il venait d'occuper. Que se passait-il donc? Une chose tristement simple : l'armée de la Loire n'était pas encore prête. Deux corps seulement semblent avoir pris part à la marche sur Orléans, et l'armée de la Loire devait se composer de quatre corps. Le général attendait donc que toutes ses troupes pussent entrer en ligne. Les Prussiens, sous le grand-duc de Mecklembourg, payèrent d'audace et se jetèrent sur Dreux, où ils rencontrèrent quelques bataillons de mobiles du Calvados et de la Manche; ils vinrent à bout de ces recrues en nombre très inférieur, sans canons, armées seulement

de fusils à piston. Ils crurent avoir battu l'armée de la Loire, tandis que les petits détachemens qu'ils avaient rencontrés étaient des troupes isolées faisant partie de la prétendue armée de l'ouest, sous le commandement de Fiereck, laquelle n'avait jamais été organisée et n'existait réellement pas en tant qu'armée. S'exagérant l'importance de ce succès sans gloire, trompée aussi sur nos positions et nos intentions réelles, une partie des forces de Mecklembourg continua sa marche, se dirigeant sur Le Mans; elle eut de nombreux engagemens à Châteauneuf, à La Loupe, à Fourches. Elle arriva ainsi à Mamers et à Saint-Calais. On put croire que son projet était de tourner notre armée de la Loire, ainsi que l'annonçaient les journaux de Berlin. Elle dut bientôt renoncer à ce plan, si elle l'a jamais eu; quelques forces se concentrèrent près du Mans, venant du camp de Conlie, et arrêtèrent les têtes de colonnes prussiennes. D'autre part, des événemens se passaient sur le front de l'armée de la Loire, qui exigeaient le retour en arrière des forces de Mecklembourg. Frédéric-Charles, s'étant avancé à marches forcées par Troyes, Sens, Joigny, était dans ces localités vers le 22 et le 23 novembre; vers le 26 et le 27, il avait réuni ses forces entre Pithiviers et Montargis. La ligne des Allemands s'étendait alors de Nogent-le-Rotrou à Montargis par Brou, Châteaudun, Janville, Toury, Beaune-la-Rolande. Les grandes opérations allaient commencer. Il n'y eut cependant pas de véritable bataille à proprement parler, et les affaires se décidèrent dans une série de combats importans. D'énergiques efforts furent faits par les nôtres sur l'armée de Frédéric-Charles à Ladon, Mézières et Beaune-la-Rolande le 28 novembre, et nous fûmes sur le point d'obtenir un succès décisif; mais notre armée finit par être repoussée, et le général prussien se vanta de nous avoir complétement battus et tué 7,000 hommes : c'était évidemment exagéré. Ayant échoué de ce côté, notre armée changea ses plans. Le 30 au soir, au quartier-général, d'après des instructions ministérielles venues de Tours, on décida de se jeter sur le grand-duc de Mecklembourg, qui occupait la ligne de Châteaudun à Toury, et formait la gauche prussienne. Le plan était, dit-on, de culbuter ces corps ennemis, de marcher sur Paris en tournant Versailles et en débouchant entre Saint-Germain et Saint-Denis. Une violente attaque, qui dura trois jours et à laquelle prirent part surtout le 16e et le 17e corps, décida de cette campagne. Le 1er décembre, l'avantage nous resta. Le général Chanzy, qui commandait le 16e corps, télégraphiait de son quartier-général à Patay que nous venions d'emporter cinq positions ennemies, entre autres les villages de Terminiers et de Guillonville; mais le grand-duc de Mecklembourg fit le lendemain un retour offensif avec de grandes forces et reprit ses positions de la veille. La bataille re-

commença le 3 décembre avec acharnement : le général de Sonis, commandant le 17e corps, avait été blessé et fait prisonnier; les zouaves pontificaux se firent hacher, plus de la moitié de leur effectif fut anéanti. Charette, qui les commandait, fut blessé et passa pour mort. Le résultat de cette terrible lutte de trois jours fut notre défaite. Un mouvement stratégique de l'ennemi conduit avec ensemble porta le dernier coup à notre armée. Dans la journée du 4 décembre, toutes les forces allemandes convergèrent sur Orléans : le grand-duc de Mecklembourg au nord-ouest, du côté de Patay, Frédéric-Charles par Artenay, Chevilly, Bellegarde, au nord-ouest et à l'est. Nos jeunes troupes, fatiguées de tant de combats, démoralisées par les échecs des derniers jours, poursuivies avec vigueur, furent rejetées dans Orléans. La gare et le faubourg Saint-Jean furent bombardés et pris. Pour éviter à la ville de plus grands malheurs et à notre armée un nouveau Sedan, nos troupes l'évacuèrent le 4 à minuit, se retirant en partie sur la rive gauche de la Loire, en partie à quelque distance et sur de bonnes positions sur la rive droite. Les forces que nous avions eu à combattre devaient monter à 150,000 hommes environ; les nôtres étaient à peu près égales. M. Gambetta, qui fit à cette époque une proclamation désordonnée où il prenait le public pour juge entre le général de Paladines et lui, prétendait, il est vrai, que nous avions 200,000 hommes et 500 canons. Ces chiffres sont exagérés. L'ennemi assura nous avoir pris 70 canons; mais presque tous étaient des pièces de marine de gros calibre, en position devant Orléans, et qui furent enclouées. Notre matériel de campagne ne fut guère entamé.

Les événemens d'Orléans, coïncidant avec la rentrée dans Paris des forces qui en étaient sorties le 30 novembre, semblèrent rendre définitive la défaite de la France. Ils étaient en outre accompagnés d'autres désastres survenus dans le nord. L'armée du général Manteuffel avait fait des démonstrations sur Cambrai et sur Péronne, puis s'était rabattue sur Amiens. Plusieurs combats furent livrés à Boves, à Villers-Bretonneux, à Dury et dans d'autres localités jusque sous les murs d'Amiens. L'ennemi souffrit considérablement de la portée de nos fusils Remington. Après deux jours de lutte, l'énorme supériorité de l'artillerie prussienne triompha; le 28, Amiens était occupé. Suivant les instructions qui lui avaient été données pour couvrir l'armée d'investissement de Paris, Manteuffel descendit immédiatement d'Amiens sur la Haute-Normandie, prêt à se précipiter sur notre armée de la Loire, si elle eût réussi à déborder le grand-duc de Mecklembourg. Le général Briand, qui commandait à Rouen, venait de prendre l'offensive : il s'était porté dans le bourg d'Étrepagny, où il avait surpris et fait prisonniers quelques centaines de cavaliers prussiens, puis il s'était replié sur Rouen. Le

contingent habituel et quotidien d'escarmouches avait continué dans les départemens de la Seine-Inférieure et de l'Eure, principalement auprès de Vernon. Il semble que l'arrivée rapide de Manteuffel ait complétement fasciné les autorités militaires et civiles de Rouen. Après un court et désordonné combat à Buchy, la capitale de la Normandie fut occupée sans résistance. Chacun rejeta la faute sur son voisin. Ce fut un échange de vives récriminations entre le général Briand, commandant la division militaire, M. Estancelin, général de la garde nationale, et le conseil municipal. Ces accusations réciproques contenaient toutes une part d'erreur et d'exagération. La responsabilité doit remonter beaucoup plus haut. Toutes les troupes du nord de la France auraient dû n'avoir qu'un chef et opérer en un seul corps d'armée. C'est à Amiens qu'il fallait défendre Rouen. Nous nous divisions contre un ennemi qui était uni, et qui nous accablait les uns après les autres. Nous avions à lutter dans le nord contre la seule armée de Manteuffel, et nous lui opposions trois ou quatre petits corps échelonnés, sans lien entre eux, qui se faisaient écraser successivement. Ce système devait annuler la plus grande partie de nos forces, être une des causes principales de nos revers. M. Gambetta ne venait-il pas, par une inconcevable erreur, de supprimer tous les commandemens régionaux et de rétablir les chefs de division et de subdivision militaire dans leur isolement et leur indépendance réciproque?

L'Europe nous croyait écrasés, et la majeure partie de la France professait cette opinion, quand une magnifique retraite, qui comptera parmi les plus belles opérations de cette guerre, vint nous rendre quelque espérance. L'armée de la Loire, battue à Orléans, s'était divisée en deux fractions : l'une, sous la direction de Bourbaki, s'était retirée sur la rive gauche dans le plus grand désordre et plus le profond abattement; l'autre était restée sur la rive droite, et le commandement en fut confié à Chanzy. Le gros de l'armée de Chanzy se composait des 16e et 17e corps, qui avaient supporté tout le poids de la lutte contre Mecklembourg à Patay. Ils étaient en outre renforcés par une partie du 15e corps, et ils reçurent bientôt des troupes fraîches avec un supplément de matériel. Il s'était formé au camp de Conlie, sous le commandement de M. de Kératry, un assez grand nombre de recrues de Bretagne; la partie qui était assez instruite pour servir fut fondue, avec les bataillons dispersés de la prétendue armée de l'ouest du général Fiereck, en un seul corps, le 21e, commandé par le capitaine de vaisseau Jaurès. Ce 21e corps marcha sur Vendôme pour rejoindre Chanzy, ce qu'il ne put faire qu'après plusieurs jours. Ce dernier avait pris position non loin d'Orléans, à Meung et à Saint-Laurent-des-Bois, près de la forêt de Marchenoir, et sur les deux routes qui conduisent

d'Orléans à Tours. Il fut attaqué par le grand-duc de Mecklembourg le 7 novembre, et il maintint ses positions; le 8, une attaque plus générale et avec de plus grandes forces eut lieu; Chanzy coucha encore sur le champ de bataille. Les combats furent renouvelés le 9 et le 10, le grand-duc de Mecklembourg ayant appelé à son secours deux, peut-être même trois divisions de Frédéric-Charles. Chanzy recula lentement, infligeant à l'ennemi des pertes considérables; il restait toujours parfaitement maître de ses mouvemens, et parfois prenait l'offensive. Au lieu d'opérer sur Tours, que le gouvernement venait d'abandonner pour Bordeaux, l'habile général préférait marcher sur Vendôme. La scène des événemens se trouve transportée sur la petite rivière du Loir. Le 14, le grand-duc de Mecklembourg engage de nouveau l'attaque à Freteval, près de la forêt de Marchenoir, et le 15 il la réitère en avant de Vendôme. La jonction de l'armée de Chanzy et du 21e corps venait de s'effectuer à la suite de ces rencontres. Ainsi en combattant et repoussant l'ennemi, cette armée, qui avait été si éprouvée à Patay, dont les principaux corps s'étaient battus tous les jours depuis le 28 novembre, arrivait enfin près du Mans, où elle allait se refaire, et d'où elle espérait marcher à la victoire. Assurément l'habileté, certes le talent dont fit preuve le général, et que l'Europe entière, y compris l'Allemagne, admira, pouvait inspirer confiance et faire croire au succès. N'était-ce pas d'ailleurs chose nouvelle qu'une telle retraite accomplie avec autant de liberté d'allures par d'aussi jeunes troupes malgré les incessantes attaques d'un ennemi victorieux? Sur la rive gauche de la Loire, une partie de l'armée de Frédéric-Charles avait livré, depuis la prise d'Orléans, des combats de moindre importance; elle s'était avancée au sud jusqu'à Vierzon, puis avait suivi le cours du fleuve du côté de Tours. C'est cette marche, beaucoup plus que les attaques de Mecklembourg, qui avait déterminé Chanzy à laisser pour Vendôme ses positions de la forêt de Marchenoir. L'ennemi ne put résister à la tentation de s'approcher de Tours, évacué par les troupes régulières. Quelques combats eurent lieu à Monnaie et à Notre-Dame-d'Oé avec des mobilisés. Les Prussiens vinrent jusqu'aux portes de la ville, et y lancèrent quelques bombes.

III.

Que faisait cependant la délégation de province? A la fin de septembre, elle avait mobilisé tous les célibataires au-dessous de quarante ans. C'est dans les premiers jours de novembre que ces nouvelles levées avaient quitté leur domicile pour endosser les tristes uniformes que leur distribuait la pénurie des départemens, et pour attendre les armes que le gouvernement leur promettait. Si exor-

bitante que pût paraître cette levée en masse, il n'y avait presque pas de réfractaires. Ces contingens formaient environ 1/5 ou 2 pour 100 de la population totale. Déduction faite des départemens envahis et des cas impérieux de réforme, l'on pouvait compter sur 400,000 hommes. Leur emploi n'était pas sans difficultés considérables. Il fallait d'abord former les cadres. L'on n'avait pas d'officiers de profession; on dut s'en remettre à l'élection, qui produisit des employés de commerce, des clercs de notaire, des propriétaires ruraux ou quelques anciens caporaux et sergens de l'armée, pour commander des compagnies, quelquefois même des bataillons. Cette débilité des cadres était une première cause de faiblesse insurmontable. L'apprentissage se fit avec beaucoup de bon vouloir; mais on prétendit le perfectionner en envoyant ces troupes dans des camps. On sait quelle fut la rigueur exceptionnelle de cet hiver; ce qu'on ne sait pas assez, c'est quelle fut l'exceptionnelle insuffisance des vêtemens des mobilisés. Ces légions se fondirent et furent en quelque sorte détruites avant de combattre. Donner des fusils à tout ce monde était un singulier embarras. Si nombreux que fussent les arrivages d'Amérique, ils étaient toujours trop lents. Cependant le ministère de la guerre, au lieu de porter tous ses soins sur ces masses d'hommes, songeait encore à en accroître le nombre. Un décret du 2 novembre avait mobilisé également tous les hommes mariés au-dessous de quarante ans, et ce n'était pas là une vaine concession faite aux démagogues des villes du midi; c'était un projet sérieux que diverses circulaires et divers décrets successifs vinrent réglementer. Les jours de la révision furent fixés dans beaucoup de départemens. L'imagination de M. Gambetta, s'inspirant tout à coup des fameuses lignes de défense de Torrès Vedras dans la guerre d'Espagne, avait conçu un projet grandiose. Un décret du 25 novembre ordonna la création de onze camps pour l'instruction et la concentration des troupes : ils devaient être établis dans le voisinage de grandes villes, et recevoir les contingens de toute catégorie des départemens environnans; ces camps étaient établis près de Cherbourg, Conlie, Nevers, La Rochelle, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Pas-des-Lanciers, Lyon. Chacun devait pouvoir contenir 60,000 hommes au moins; les camps de Saint-Omer, Cherbourg, La Rochelle et Pas-des-Lanciers, à raison de leur position près de la mer, devaient pouvoir contenir chacun 250,000 hommes et être appelés camps stratégiques, pour les distinguer des autres nommés camps d'instruction. L'emplacement des camps devait être déterminé et les travaux en voie d'exécution dans les cinq jours qui suivraient le décret. La mise en route des mobilisés et autres contingens pour les camps devait avoir lieu entre le 1er et le 10 décembre pour les mobilisés du premier ban,

et pour les mobilisés des autres bans (hommes mariés) entre le 20 et le 30 décembre. Ce projet était chimérique par l'impossibilité d'exécuter les travaux nécessaires dans le temps fixé, — par la rigueur de l'hiver, qui condamnait ce mode de cantonnement, — par le manque absolu de vêtemens et d'armes pour toutes ces masses d'hommes. Il fallut renoncer à la mobilisation des mariés; mais l'on dépensa beaucoup d'argent à l'exécution de quelques-uns de ces camps; on y dépensa surtout beaucoup de vies d'hommes, car les infortunés qui passèrent l'hiver dans les camps de Conlie, du Contentin, etc., y furent rudement éprouvés par le froid, par le manque de vivres et par les épidémies. Pour commander ces levées infinies que l'on avait le dessein d'appeler, il fallait de nombreux généraux; on en nomma par fournées : des journalistes eurent le plaisir de devenir subitement généraux de division, tandis qu'on mettait à l'écart d'Aurelle de Paladines, La Motterouge, de Polhès, Durrieu et tant d'autres.

Pendant tout le mois de décembre, la fécondité de M. Gambetta en circulaires et en décrets fut tout aussi grande. Il montra une louable activité pour renforcer et perfectionner notre artillerie. Les services administratifs des armées attirèrent aussi son attention. Il voulut joindre le génie civil au génie militaire : il attacha une quarantaine d'ingénieurs et de conducteurs des ponts et chaussées à chaque corps d'armée. Innombrables sont les mesures auxquelles il eut recours, les unes ingénieuses, les autres futiles, pour réparer toutes les lacunes et écarter tous les désordres. Son malheur fut de vouloir trop embrasser; son attention, dispersée sur tous les objets, ne se concentrait pas assez sur les points principaux; il se perdait tantôt dans les détails, tantôt dans les projets grandioses. Les événemens ne devaient que trop cruellement déjouer ses calculs.

La suite de cette longue lutte est profondément pénible. Elle est cependant pleine d'enseignemens utiles dont notre pays avait besoin, et dont il saura profiter. Nous avons laissé Amiens au pouvoir de Manteuffel à la date du 28 novembre. Il advint alors dans cette région quelque chose d'analogue à ce qui s'était passé près d'Orléans dans le courant du mois d'octobre. L'ennemi avait cru détruire notre armée du nord à Villers-Bretonneux et à Dury. Il ne l'avait qu'entamée; elle devait reparaître après quelques jours plus compacte et plus forte. M. Gambetta lui avait trouvé un chef qui, à l'égal de Chanzy, s'est montré digne de la plus universelle estime. Nous voulons parler du général Faidherbe. Il était depuis longtemps connu des hommes spéciaux comme administrateur et comme colonisateur; mais il n'avait jamais commandé que de petites troupes de 700 ou 800 hommes contre les nègres et les Maures du Sénégal. L'avoir choisi pour commander une grande armée, c'é-

tait une preuve de discernement. On peut rendre à M. Gambetta cette justice qu'il eut la main heureuse dans le choix des généraux en chef. Est-ce hasard, est-ce sagacité? Peu importe; mais d'Aurelle de Paladines, Chanzy, Faidherbe, tous trois inconnus la veille, ont montré des qualités précieuses.

Faidherbe avait donc pris le commandement de l'armée du nord en remplacement du général Farre, qu'il avait gardé comme chef d'état-major. Quinze jours à peine s'étaient passés depuis l'échec d'Amiens; les Prussiens avaient eu le loisir de faire quelques excursions à Doullens et même sur Albert sans être inquiétés que par des francs-tireurs, quand tout à coup, à l'improviste, l'armée du nord sort de ses cantonnemens et se jette sur les communications de l'ennemi. Elle se précipite sur Saint-Quentin, qu'elle réoccupe. Le 10 décembre, elle prend Ham après un combat où 200 Prussiens sont faits prisonniers, dont 12 officiers, presque tous du génie. Le 11, elle enlève un convoi entre Chauny et La Fère; elle coupe la voie ferrée entre La Fère et Laon. Manteuffel, avec le gros de ses troupes, se reporta de Rouen sur Amiens. Le 23 se livra la bataille de Pont-Noyelles, à quelque distance d'Amiens. Faidherbe avait avantageusement placé ses troupes sur une suite de collines dominant le cours de l'Hallu, petit affluent de la Somme. Les forces françaises étaient d'environ 35,000 hommes, les allemandes étaient un peu inférieures; mais la plus grande puissance de leur artillerie contre-balançait de beaucoup cette légère inégalité numérique. Aujourd'hui l'on devrait estimer la force des armées par le nombre des canons et non point par le nombre d'hommes, de même que l'on évalue l'importance d'une filature par la quantité de broches et non par la quantité d'ouvriers. La bataille fut acharnée; un officier anglais au service de la Prusse, témoin de Spickeren et de Gravelotte, la représente comme une des plus meurtrières de la campagne. Les Allemands se vantèrent d'avoir pris vers la fin du jour les villages de la vallée; Faidherbe revendiqua la victoire pour avoir couché sur les hauteurs qu'il occupait le matin et ne les avoir quittées que le lendemain dans l'après-midi, de son propre mouvement, sans être attaqué par l'ennemi. Pourquoi cette retraite? Bien des choses nous la conseillaient : ce froid de 10 degrés que supportaient difficilement nos jeunes troupes à peine vêtues, la mauvaise organisation de l'intendance, — l'on n'avait pu procurer à nos soldats sur le champ de bataille que du pain gelé qu'ils ne purent manger; — enfin l'ennemi avait réclamé des renforts qui ne tardèrent pas à lui arriver. Faidherbe se retira donc sur Arras, et les Prussiens le prétendirent en déroute. Il employa son temps à réorganiser son intendance. Ce ne fut qu'un délai de huit jours. — Le 1er janvier, il quittait les lignes de la Scarpe; le 2 et le 3, il atta-

quait vivement l'ennemi, qui occupait une dizaine de villages en avant de Bapaume. Ce fut une nouvelle lutte sanglante. L'ennemi fut refoulé dans Bapaume. Les Prussiens eurent encore l'arrogance de s'attribuer la victoire. Quelques jours après cependant ils évacuèrent Bapaume; par malheur, ils avaient pu investir Péronne, qu'ils bombardèrent et ruinèrent en partie, au point qu'elle dut se rendre. Faidherbe fit de nouveau un temps d'arrêt, mais de peu de durée; il avait reçu quelques renforts, et son armée était d'environ 40,000 hommes. Avec ces forces, Faidherbe se dirigea vers le sud, descendit près de Péronne, puis se porta sur Saint-Quentin, pour marcher sur Laon et Reims à travers les communications de l'ennemi. On se battit trois jours de suite. Le 17, des bataillons prussiens furent délogés des bois de Buire, à l'est de Péronne, et Vermand fut occupé par nous. Le 18, nous fûmes attaqués à Beauvais, au sud-ouest de Vermand, par le général de Gœben, qui avait succédé à Manteuffel dans le commandement de l'armée du nord; Faidherbe fit bonne contenance toute la journée, mais se retira pendant la nuit sur des hauteurs en avant de Saint-Quentin. La bataille s'y livra le 19 sur toute la ligne avec acharnement. Le 22e corps résista; mais le 23e, composé en grande partie de mobilisés, plia sous la mitraille, finit par se débander et entraîna l'armée, qui recula vers Cambrai dans un déplorable état. Les Allemands se plaisent à rendre hommage à l'habileté de Faidherbe dans cette retraite si difficile.

En Normandie, après la prise de Rouen par les Prussiens, les troupes renfermées dans cette ville s'étaient retirées partie au Havre, partie dans le Calvados. Qui le croirait? Les trois départemens voisins, ayant les mêmes intérêts et un ennemi commun, la Seine-Inférieure, l'Eure et le Calvados, eurent longtemps trois généraux indépendans entre eux. C'est dans cette région surtout que l'unité d'action fit défaut. Il n'y eut pas moins de sept ou huit généraux qui se succédèrent en quelques semaines, ou qui commandèrent simultanément, sans aucune subordination des uns aux autres. Nulle part le désordre ne fut plus grand, et les efforts plus vains, faute d'une bonne organisation supérieure. L'on comptait, dit-on, au Havre, de 20,000 à 25,000 hommes; d'un autre côté, sur les bords de la Risle, rivière qui coule au milieu du département de l'Eure, de Serquigny à Pont-Audemer, il y avait de 15,000 à 20,000 hommes. Ces forces réunies étaient plus que triples du nombre des Prussiens établis à Rouen et à Gisors; mais il n'y eut aucune entente et aucun ensemble dans nos mouvemens. Les escarmouches étaient quotidiennes dans ces contrées, il y eut même plusieurs combats d'une certaine importance, entre autres à Beaumont et à Brionne. Nous voulûmes, dans les derniers jours de décembre et les premiers de janvier, faire avec les troupes du Calvados et de l'Eure un mouve-

ment offensif dans la boucle de la Seine, sur la rive gauche, en face de Rouen. Nous prîmes le château de Robert-le-Diable, La Bouille et diverses autres localités; mais le 4 janvier une forte colonne prussienne partit de Rouen, reprit ses positions et rejeta nos troupes sur Honfleur et Pont-l'Évêque. On eût pu protéger Le Havre d'une manière plus efficace avec moins de forces, pourvu qu'on les employât avec ensemble, on eût même pu reprendre Rouen, et le surplus de nos troupes, si on l'eût donné à Faidherbe, eût sans doute permis à ce général de couper les communications de l'ennemi.

Plus lamentable est la scène qui va s'offrir à nous dans le Maine. L'armée de Chanzy, cantonnée aux environs du Mans, y resta quelques jours pour se refaire. Pendant près de trois semaines, du 28 novembre au 17 décembre, elle avait lutté presque tous les jours; elle devait commencer une épreuve analogue et plus funeste : pendant trois semaines encore, elle allait livrer de quotidiens et meurtriers combats. Jamais il n'y eut dans l'histoire d'exemple d'une armée battue déployant tant de persévérance et d'obstination. Les Prussiens, qui s'étaient avancés jusqu'à Saint-Calais, qu'ils avaient honteusement mis au pillage, ne tardèrent pas à se replier. Les troupes de Frédéric-Charles retournèrent à Orléans, laissant seulement quelques divisions à Vendôme et dans les localités voisines. Celles de Mecklembourg se concentrèrent près de Chartres. Notre armée se composait de trois corps : le 16e sous l'amiral Jauréguiberry, le 17e sous le général de Colomb, et le 21e sous le général Jaurès; notre ligne s'étendait des environs d'Alençon à La Chartre, le corps de Jaurès formant la gauche. Les hostilités étaient restées suspendues pendant une dizaine de jours comme d'un commun accord. Seuls, nos francs-tireurs, spécialement ceux du colonel Lipouski, dans la région du Perche, faisaient beaucoup de mal à l'ennemi. Il ne se passait pas de jour, d'après le témoignage d'un officier anglais qui suivait l'armée de Frédéric-Charles, sans que plus de vingt cavaliers allemands fussent frappés par des mains invisibles. Nous avions au plus 150,000 hommes; l'ennemi nous en opposa autant, l'on avait renforcé les corps de Frédéric-Charles et de Mecklembourg. Chacun s'attendait à un coup décisif dans cette contrée. Nos colonnes d'avant-garde se mirent en mouvement dans les derniers jours de décembre et s'avancèrent dans la région du Loir, du côté de Vendôme. Le 27, un brillant engagement avait lieu vers Montoire; nous culbutions l'ennemi et le poursuivions à 5 kilomètres au-delà de cette ville, lui faisant 100 prisonniers et lui enlevant des caissons et des équipages. A la même date, sur notre gauche, nos éclaireurs battaient les avant-postes de Mecklembourg entre Pontgouin et La Loupe. Le 31, continuant sa marche vers le sud, le général Jouffroy rejetait l'ennemi sur la rive gauche du Loir, et s'em-

parait d'excellentes positions en face de Vendôme. Le 1er janvier, nous confirmions nos succès des jours précédens en repoussant l'ennemi à Longpré et à Saint-Amand. D'heureux engagemens d'éclaireurs avaient lieu à Laverdin, à Lancé et à Huisseau. Ainsi nous avions tourné Vendôme par le sud, nous n'étions plus qu'à cinq lieues de Blois; mais nous ne devions jamais aller plus loin. Frédéric-Charles venait de quitter Orléans avec toutes ses forces, en même temps que Mecklembourg quittait Chartres. Tous deux marchaient parallèlement sur Le Mans. Nous ne tardâmes pas à être attaqués dans nos positions avancées. Le 6, l'ennemi se précipita sur les villages de Villechanner, Villeporcher, Saint-Cyr-du-Gault, que nous occupions entre Château-Renault et Saint-Amand. Nos lignes furent d'abord forcées; mais nous reprîmes l'offensive, et l'ennemi se retira sur Vendôme, laissant de nombreux blessés et prisonniers. A notre gauche, les avant-gardes de Mecklembourg avaient repris Fourches et menaçaient Nogent-le-Rotrou. Cette marche de Mecklembourg et de nouveaux efforts de Frédéric-Charles contraignirent notre armée à un mouvement de retraite; elle repassa le Loir pour se concentrer plus près du Mans. Les colonnes allemandes étaient le 8 à Nogent-le-Rotrou sur la droite, à Sargé et à Savigny au centre, à La Chartre sur la gauche. Le 9, elles entraient à Saint-Calais. Les avant-postes de Mecklembourg apparaissaient en même temps à Bellême et à Mortagne. Ces progrès de l'ennemi ne s'étaient pas effectués sans résistance, seulement nous n'avions livré jusque-là que des combats secondaires. Les grands coups allaient bientôt être frappés.

Le 10 se livra une véritable bataille. Nous occupions les positions de Montfort, Champagné, Parigné-l'Évêque et Jupille, distantes de quatre ou cinq lieues du Mans. C'était l'armée de Frédéric-Charles qui nous attaquait. De chaque côté, 60,000 hommes environ furent engagés. L'affaire fut chaude et vivement contestée. Un officier anglais, qui était à l'état-major de Chanzy, rend hommage à la bonne organisation de nos troupes et de notre matériel. A Jupille, une brigade commandée par le général Revel opposa une héroïque résistance pendant six heures à des forces considérables. Nous dûmes cependant nous replier. Nos pertes avaient été grandes. L'armée se retira derrière la petite rivière de l'Huisne, un peu en avant et sous les murs du Mans. Là s'engagea une bataille plus générale, aussi contestée, mais plus fatale par l'issue que celle de la veille. Nous avions cette fois contre nous les deux armées réunies de Mecklembourg et de Frédéric-Charles. Nos forces du reste étaient également concentrées. Toute la journée, l'action fut vive et sans résultat, ou plutôt nous avions gagné une victoire négative, puisque nous avions maintenu nos positions. Le corps de l'amiral

Jauréguiberry s'était particulièrement distingué. Le général Gougeard avait eu un cheval percé de six balles. L'on s'attendait à une attaque nouvelle le lendemain, et l'on avait bon espoir; mais une position importante, occupée par des mobilisés de Bretagne, la Tuilerie, fut sur la fin du jour le théâtre d'une inconcevable panique. Ce fut sur ce point une débandade sans cause qui gagna les autres corps. La position n'était plus tenable; il fallut battre en retraite le 12. Nos pertes avaient été énormes. Les Prussiens se vantèrent de nous avoir fait 20,000 prisonniers dans ces rencontres successives. Le Mans fut évacué. Chanzy, qui était malade pendant ces deux batailles, qui commandait néanmoins avec le plus grand sang-froid et la plus remarquable décision, rallia ses troupes en arrière de cette ville, et marcha sur Laval et sur Mayence. Les épreuves de cette malheureuse armée n'étaient pas encore finies. Le 13, les têtes de colonnes allemandes attaquèrent notre arrière-garde et s'emparèrent de Conlie et de Beaumont. Le 15, une partie de l'armée de Chanzy fut de nouveau engagée. Le 21e corps, sous le général Jaurès, qui n'avait presque pas pris part aux principales batailles, résista énergiquement. L'amiral Jauréguiberry eut un cheval tué sous lui, mais notre centre faiblit; c'est à Vaiges, presque à moitié chemin entre Le Mans et Laval, qu'eut lieu cette rencontre. Le 16, Alençon fut occupé par des troupes du grand-duc de Mecklembourg. Enfin Chanzy, après quelques autres engagemens sans importance, put atteindre Laval et Mayenne; il reçut des renforts qui, arrivés quelques jours plus tôt, eussent changé le sort de la France. Telle a été la cruelle destinée de la principale armée que la France ait improvisée depuis l'investissement de Paris. Nulle n'a fourni une plus rude carrière : elle a lutté pendant vingt-cinq jours en moins de deux mois, et a livré sept ou huit batailles rangées. Ce seul résultat est glorieux pour des hommes arrachés cet automne à leurs charrues ou à leurs ateliers, pour des troupes qui n'avaient d'autres officiers que de jeunes étudians sans expérience militaire, et qui n'étaient ni vêtues ni nourries et à peine armées. Est-il vrai, ainsi que le bruit public l'affirme, que ces mobilisés de Bretagne qui ont causé la déroute fussent sur le champ de bataille en sabots? Assurément la plus grande partie des mobilisés que l'on rencontrait dans les villes n'avaient pas d'autres chaussures; mais en fut-il ainsi devant l'ennemi? Il eût fallu de vrais prodiges pour que cette armée, non-seulement improvisée, mais déguenillée, pût sauver la France.

L'on croirait avoir épuisé la mesure des infortunes humaines en contemplant les cruelles épreuves de l'armée de Faidherbe et de l'armée de Chanzy : un plus accablant spectacle de souffrances physiques et morales nous attend encore. Après la prise d'Orléans, le 4 décembre, une partie de notre armée de la Loire avait passé sur

la rive gauche dans le plus grand désordre. Bourbaki, le brillant chef de l'ancienne garde impériale, fut mis à la tête de ces débris et chargé de les réorganiser. Une partie des forces de Frédéric-Charles avait également passé la Loire; mais aucune bataille, aucun combat important ne fut livré pendant le mois de décembre. Une foule d'escarmouches, quelques rencontres heureuses pour nos armes près de Gien, de Briare, de Bonny et de Neuvy-sur-Loire, témoignèrent aux environs de Noël du retour de vitalité de notre armée. Bourbaki avait réussi à reconstituer trois corps, le 18e, le 20e et le 24e. C'était une armée d'environ 120,000 hommes. Bien employées, ces troupes eussent peut-être pu sauver Paris. Pendant que Chanzy attirait vers Le Mans Frédéric-Charles et Mecklembourg, il eût été aisé pour Bourbaki de se porter rapidement par Gien, Montargis, Fontainebleau, sur notre capitale assiégée. Il n'eût rencontré devant lui que des forces minimes et inégales. En tout cas, s'il eût couru le risque d'un échec, il n'eût jamais pu être complétement détruit. Quel est le conseiller funeste qui proposa un autre plan? Est-ce Bourbaki lui-même qui conçut le projet excentrique de délivrer Belfort, qui pouvait résister pendant longtemps, et qui est à plus de 100 lieues de Paris? est-ce le général Trochu, comme quelques indices peuvent le faire croire, qui inventa cette déplorable stratégie? est-ce M. Gambetta qui imagina cette combinaison? Cette question est encore obscure. Le plan de Bourbaki était en lui-même insensé; il fut rendu désastreux par l'exécution. Si l'on voulait couper les communications de l'ennemi, ne pouvait-on pas le faire avec plus de chances de succès par Auxerre, Joigny, Troyes, Châlons, en ayant pour appuyer une retraite la forte place de Langres? Mais, outre l'imprudence de la conception, ce qui fut complétement fatal, ce fut la lenteur des mouvemens de notre armée. Le 2 janvier, Bourbaki avait son quartier-général à Dijon. Jusque-là, sa marche avait été tenue assez secrète. Il pouvait encore partiellement réussir, s'il eût agi avec rapidité. Une semaine se passa avant que l'on ne rencontrât l'ennemi, le 9 janvier, à Villersexel, au-dessous de Vesoul. Il avait fallu huit jours pour faire 25 lieues.

Dans l'est, comme à Sedan, nous avons dû surtout nos défaites aux marches rapides de nos ennemis. A Villersexel, le 9 janvier, le plan de Bourbaki était de rejeter le corps prussien de Werder sur Épinal et de se frayer un chemin libre sur Belfort. Bien que nous ayons revendiqué la victoire dans cette journée, il est manifeste que nous avons échoué. Werder put échapper à nos troupes et gagner, avec le 14e corps allemand, les bords de la Lisanie, où il eut le temps de faire des retranchemens à 2 lieues de Belfort. Comment se fait-il que près de huit jours se soient écoulés entre la rencontre de Villersexel et les batailles sur les rives de la Lisanie? La distance

entre ces deux points n'est que de 8 lieues. La mauvaise organisation de l'intendance, le délabrement de nos troupes à peine habillées, en sont sans doute les causes. Quoi qu'il en soit, nous arrivâmes trop tard devant les formidables positions de l'ennemi à Héricourt et auprès de Belfort; elles étaient devenues de vraies forteresses. Après des assauts répétés pendant trois journées, le 15, le 16 et le 17 janvier, 120,000 Français ne parvinrent point à enlever les hauteurs défendues par 40,000 Allemands. Dès lors Bourbaki devait renoncer au succès; il n'avait qu'à sauvegarder son armée. Il savait que les Allemands dirigeaient sur lui des forces énormes sous le commandement de Manteuffel, enlevé à l'armée prussienne du nord. Nos troupes étaient à 2 lieues de la frontière suisse, c'était une position périlleuse où l'on risquait d'être acculé et cerné; mais la retraite s'opéra avec une déplorable lenteur. Dix jours après avoir quitté Montbéliard, nos troupes n'avaient encore fait que 15 lieues, et se trouvaient à Roulans-le-Grand, à 4 ou 5 lieues de Besançon. Cependant le 7e corps prussien, sous le commandement de Manteuffel en personne, descendait rapidement sur nous; coopérant avec les troupes de Werder, il coupait nos communications vers le sud, et s'avançait à marches forcées sur Pontarlier. De sanglans combats eurent lieu sur la route de Salins, ils furent désavantageux pour nous : nous perdîmes 3,000 hommes et 6 canons. Nous étions complétement acculés à la frontière suisse. Pour ajouter aux péripéties de cette lugubre tragédie, l'héroïque et infortuné Bourbaki tentait de se suicider. Par une ironie du sort, le commandement passait à Clinchamp, cet impétueux général échappé de Metz que l'armée du Rhin opposait à Bazaine, et auquel on voulait alors confier le soin de faire une trouée à travers les troupes de Frédéric-Charles, et c'est ce même officier-général qui allait signer la capitulation de 85,000 Français avec le général suisse Herzog. Une bonne fortune rare nous échut pourtant au milieu de tant de malheurs : le tiers de l'armée de Bourbaki, le 24e corps, était parvenu à regagner Lyon, après avoir perdu une partie de son artillerie. Nos troupes arrivèrent en Suisse dans le plus profond dénûment; le pain et les vêtemens leur manquaient. Cette armée française en lambeaux accrut encore dans ce petit pays l'estime pour notre esprit de sacrifice.

D'autres combats sanglans, heureux pour nous, avaient lieu dans le centre de la France, à Dijon notamment, où pendant trois jours Garibaldi lutta contre des brigades détachées de l'armée de Manteuffel. Une petite armée française, partie de Gien sous le commandement du général Lecomte, et forte, autant qu'on peut l'évaluer, d'une quarantaine de mille hommes, avait fait une diversion utile du côté d'Auxerre et de Joigny; elle s'était ainsi avancée jusqu'à

une trentaine de lieues de Paris. C'était là un indice de ce qu'aurait pu faire l'armée de Bourbaki, si elle avait suivi cette voie, que lui traçaient la nature et le bon sens.

Nous avons terminé le récit des efforts de la province depuis l'investissement de Paris. Personne ne peut sans émotion repasser ces événemens terribles, où la France a montré tant de magnanimité et de résolution. Il est nouveau, dans l'histoire de l'Europe, qu'un peuple privé de toutes ses armées régulières ait fait ainsi surgir de terre des forces en état de tenir campagne et de disputer le terrain à des armées merveilleusement organisées. On peut le dire sans hésitation, l'effort de la France en 1870 et en 1871 laisse de beaucoup derrière lui l'effort de nos aïeux de 1792. Au lendemain de Sedan et de Metz, nous étions sans officiers, sans soldats exercés, sans canons, sans fusils, sans vêtemens : tous ces moyens nous manquèrent dans une large mesure pendant le reste de la campagne. Tous les fléaux physiques furent contre nous : une sécheresse excessive, qui nous priva de fourrage, parfois même de viande; un froid rigoureux, qui ne se rencontre qu'une fois par siècle; des épidémies varioliques, qui sévirent cette année plus que jamais auparavant. Nos armées dénuées de tout, délabrées, déguenillées, affamées, presque toujours battues, soutinrent la lutte pendant quatre mois, revenant sans cesse à la charge, couchant à la belle étoile par un froid de 10 et de 14 degrés, marchant sans souliers, combattant souvent avec de mauvais fusils que toutes les nations avaient mis depuis longtemps au rebut. Quelle que fût l'inégalité des situations, nous avions encore, même après Sedan, même après Metz, même après Orléans, l'espérance du succès; mais la fatalité et la légèreté de notre caractère national avaient mis à notre tête, dans ce terrible moment de crise, un gouvernement sans expérience et une administration complétement novice. Nos ressources ont été disséminées et gaspillées. Que faut-il conclure de ces douloureuses épreuves? C'est que, dans un siècle aussi sérieux et aussi scientifique que le nôtre, l'on doit préparer longtemps à l'avance et avec toutes les ressources de la science les élémens d'une bonne armée. Nous savons désormais les exigences de la guerre, nous connaissons l'étendue de nos moyens; il dépendra de nous à l'avenir d'éviter les fautes passées et de profiter de l'expérience acquise : cette guerre aura été pour nous moins une humiliation qu'une école.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES

ARTISTES A PARIS

PENDANT LE SIÉGE

Depuis six mois, la vie des arts est suspendue en France, le travail a cessé dans les ateliers, dans les galeries, dans tous les lieux consacrés à la pratique ou à l'étude; depuis six mois, pour mieux dire, il n'y a plus à Paris ni établissement d'art ni artistes, il n'y a que des musées fermés ou vides, des hommes oubliant qu'ils étaient peintres ou statuaires, architectes ou graveurs, pour ne se rappeler que leurs devoirs de citoyens et de soldats. Personne n'a marchandé son dévoûment à cette double tâche, ni même songé à s'étonner des fatigues et des périls tout nouveaux qu'elle imposait. Tandis que, pour être mis à l'abri des obus prussiens, les chefs-d'œuvre de l'art et de l'intelligence humaine disparaissaient des salles du Louvre et des rayons de nos bibliothèques, tandis que les grands monumens du passé, menacés par les fureurs du présent, allaient s'enfouir loin des murs qu'ils avaient si longtemps illustrés, nul entre les plus empressés à assurer le salut de ces trésors ne voulut s'épargner lui-même, user de prudence pour son propre compte. Maîtres et disciples, talens récompensés par de longs succès ou ayant à peine dépassé l'époque des débuts, tous ont rivalisé d'énergie patriotique et de zèle, et l'on pourrait citer, jusque parmi les membres de l'Académie des Beaux-Arts, tel artiste éminent enrôlé dans les rangs d'un bataillon de marche à côté des élèves de l'École de Paris ou des pensionnaires accourus de Rome, tel autre que son âge exemptait de tout service actif partageant avec ses confrères plus jeunes les fatigues des manœuvres militaires ou les rigueurs des nuits sur les remparts.

Par bonheur, M. Baudry, comme M. Ambroise Thomas, M. Meissonier, comme plusieurs membres encore de la quatrième classe de l'Institut, ont pu se soumettre impunément à ce rude régime, s'exposer à

des dangers de plus d'une sorte, sans ajouter pour nous de douloureux regrets au souvenir de leur dévoûment. Heureusement aussi, depuis les architectes qui, réunis en corps du génie auxiliaire, ont concouru si utilement aux travaux de la défense, jusqu'à des peintres ou des professeurs de dessin volontaires dans une compagnie de francs-tireurs, nombre d'artistes ont pu, pendant les mois qui viennent de s'écouler, braver, aussi bien que la maladie, les armes de l'ennemi sur les champs de bataille et les projectiles qu'il lançait sur nos redoutes; mais, en regard de ces soldats du devoir restés debout après la lutte, combien d'autres y ont compromis leur santé, versé leur sang, laissé même la vie! Sans parler de tout ce que le monde des sciences, des lettres, du théâtre, a fourni de corps mutilés aux ambulances, de cadavres aux cimetières, quelle longue liste ne formerait-on pas, à l'honneur de notre temps et de notre école, avec les noms des victimes appartenant à la classe des artistes proprement dits! Dans les premiers combats engagés sous les murs de Paris, un jeune peintre de genre, que ses brillans succès au Salon avaient déjà placé presque au rang des maîtres, M. Vibert, — deux autres peintres, M. Leroux et M. Briguiboul, — un architecte qui avait, il y a quelques années, remporté le grand prix, M. Gerhardt, étaient atteints par les balles prussiennes, et le plus grièvement blessé d'entre eux, M. Leroux, tombait aux mains de l'ennemi. Un peu plus tard, M. Bonnat se voyait contraint par une maladie, fruit de ses fatigues, de laisser le fusil pour lequel il avait si résolûment déposé le pinceau. Et si, à la suite de ces noms connus au moins d'une partie du public, il était permis d'en inscrire d'autres à qui avaient manqué jusqu'alors le temps et les occasions de se faire connaître, avec quel mélange de commisération et de respect, avec quelle vénération attendrie ne devrait-on pas saluer la mémoire de ces jeunes élèves de l'École des Beaux-Arts et des divers ateliers de Paris s'arrachant à leurs études, à leurs espérances, à tous leurs rêves d'avenir, pour se donner à la patrie en détresse, pour n'avoir plus que la passion de la défendre et pour s'élancer au-devant d'une mort maintenant aussi ignorée que leur vie! Héros d'un jour qui n'auront été tels que pour les témoins les plus rapprochés de leur courage! héros obscurs pour tous les autres, moissonnés, comme autrefois Viala et Barra, dans la fleur de leur adolescence, mais sans trouver comme eux des panégyristes ou des biographes, sans laisser rien de plus qu'un souvenir vague de leur patriotique enthousiasme et de leur martyre anonyme!

Est-ce tout d'ailleurs? Dans le nécrologe des artistes que notre école a récemment perdus ne faudrait-il pas encore donner place à ceux dont la vie, si elle n'a pas été sacrifiée sur un champ de bataille, a été vaincue et comme écrasée par les malheurs publics, — à tous ceux qui, déjà en proie aux souffrances du corps, ont achevé de succomber sous le poids des angoisses de l'âme, sous un fardeau d'épreuves de plus en

plus cruelles et chaque jour plus douloureusement ressenties? Plusieurs, et des plus éminens, ont eu ainsi leur fin hâtée par ces tortures morales devenues complices de la maladie, et en accélérant les ravages à mesure que les événemens se précipitaient. Il y a quelques semaines, c'était le statuaire auquel on doit, entre autres productions remarquables, cette charmante figure du *Faune au chevreau,* conservée aujourd'hui au musée de Montpellier, et l'une des meilleures œuvres de la sculpture contemporaine : c'était M. Gumery que la mort venait frapper, mort bien prévue par lui et courageusement attendue, mais profondément regrettable pour notre école, que M. Gumery n'honorait pas seulement par son talent. Avec lui disparaît un salutaire exemple, celui d'une existence sans démenti, d'une carrière opiniâtrément laborieuse malgré des infirmités précoces, d'un caractère enfin au niveau des facultés de l'intelligence, ferme sans raideur, probe jusqu'au scrupule dans la pratique de la vie, aussi bien que dans l'exercice de l'art.

La probité, l'intraitable énergie de la conscience devant tous les devoirs imposés à l'homme et à l'artiste, n'est-ce pas également ce dont la vie entière de M. Duban offre un bel exemple, ou plutôt le modèle accompli? Cette existence si fièrement honnête jusqu'à la fin, les travaux qui l'ont signalée, les enseignemens qu'elle nous lègue, ne sauraient être ici résumés en quelques mots, et, pour en apprécier l'ensemble avec toute l'attention que le sujet commande, il convient d'attendre une occasion moins fortuite et des jours moins troublés. Qu'il nous soit permis seulement, en enregistrant aujourd'hui la mort du chef de notre école d'architecture, de mêler ce grand deuil au souvenir de nos afflictions et de nos calamités nationales. Nul du reste ne les avait ressenties dès le commencement de la guerre plus vivement que M. Duban; nul n'avait suivi les progrès de l'ennemi sur notre sol avec plus d'indignation patriotique et d'anxiété, et lorsque, même avant nos derniers revers, il essayait de dompter le mal qui l'envahissait, son âme avait trop souffert déjà, trop dévoré de chagrins et de larmes, pour soutenir la lutte plus longtemps : quelques jours de maladie suffirent pour le tuer.

Ainsi, dans la fatale succession des événemens qui, sans réussir à décourager le pays, y anéantissaient tour à tour tous les moyens de résistance, dans ce lamentable naufrage où la fortune de la France semblait près de s'engloutir, les artistes n'ont été ni les moins hardis là où il s'agissait d'affronter directement le péril, ni les moins éprouvés, les moins cruellement frappés à distance. Et, comme s'il fallait que le sang d'un des plus jeunes, des plus généreux, consacrât à la fois la mémoire de leur dévoûment et l'heure des tentatives suprêmes, c'était dans le dernier combat livré aux portes de Paris, c'était peut-être sous la dernière décharge des fusils prussiens que tombait Henri Regnault, le peintre déjà célèbre de *Juan Prim* et de *Salomé;* il tombait à vingt-sept ans, loin d'un père dont il était l'orgueil et que la guerre

avait séparé de lui, bien près, hélas! d'une famille à laquelle l'unissaient de tendres promesses, et qui, au lieu de conduire un fiancé à l'autel, a dû n'y accompagner que des restes inanimés. Il y a dans les souvenirs attachés désormais au nom d'Henri Regnault le double prestige d'un brillant talent disparu à son aurore et d'un sacrifice au devoir vaillamment accompli, quelque chose des regrets que nous inspire la fin prématurée de Marilhat, et du respect ému qui environne la mémoire du chevalier d'Assas. Pour raconter cette vie si courte et cette mort si noble, peu de paroles suffiront, mais encore faut-il qu'elles soient dites.

Alexandre-George-Henri Regnault, né à Paris le 30 octobre 1843, était le second fils d'un des membres les plus éminens de l'Académie des Sciences, M. Victor Regnault, professeur de physique au Collége de France et administrateur de la manufacture de Sèvres. Depuis plusieurs années déjà, le jeune peintre de l'*Automédon,* de la *Judith* et du portrait de *Prim* avait commencé d'attirer sur lui l'attention publique, sauf à la violenter quelque peu par certains côtés agressifs de sa manière, avant le moment encore bien rapproché de nous où une œuvre d'un charme et d'un mérite singuliers venait, sans violence cette fois, captiver les esprits les plus défavorablement prévenus et convaincre les plus incrédules. Ce n'est pas pourtant de l'époque où Regnault débutait au Salon, ni même de celle où il prenait part aux concours pour le prix de Rome que datent les premières preuves, les premiers essais au moins de son talent. Ceux-ci remontent à une date beaucoup plus éloignée, on dirait presque à l'âge où ses yeux purent discerner les formes des choses et ses doigts tenir un crayon ou un ébauchoir. A huit ans, il modelait en terre une petite étude de cheval que sa famille a conservée, et qui, dans ce salon du Collége de France où elle apparaissait naguère comme un gage des succès futurs, n'a plus maintenant que le caractère touchant d'un souvenir, la pieuse signification d'une relique. Un peu plus tard, au lycée Napoléon, il étonnait ses camarades par l'ardeur avec laquelle il prenait occasion de tout, de ses devoirs classiques comme des lectures faites à la dérobée, des récits de Salluste et de Tite-Live comme des contes d'Alfred de Musset, pour donner carrière à son imagination pittoresque et en fixer les inspirations dans des croquis qu'il distribuait ensuite autour de lui. Parfois même ses maîtres se trouvaient assez à l'improviste avoir part à ses libéralités, et devenaient ainsi les confidens involontaires d'un talent qu'ils n'avaient ni la mission de diriger en ce sens, ni l'intention de provoquer : témoin ce jour où son professeur d'histoire reçut en guise de composition écrite un grand dessin à la plume sur le sujet donné, la *Mort de Vitellius,* ou bien encore cette heure d'application apparente qui aboutissait à une image de la *Bataille d'Arbelles,* tracée par le jeune dessinateur pendant qu'un de ses condisciples traduisait à haute voix le texte de Quinte-Curce.

Rien de moins imprévu sans doute que de pareils détails, rien de plus

banal dans la biographie des artistes que ce fait de leur empressement à s'en prendre, pour manifester leurs aptitudes précoces, aux marges de leurs livres de classe ou aux pages de leurs cahiers. Aussi oserions-nous à peine relever une fois de plus à propos de Regnault ces témoignages accoutumés de la vocation, s'ils ne s'étaient conciliés chez lui avec les preuves non moins certaines de facultés d'un autre ordre, avec les dons d'une intelligence passionnée pour toutes les formes du beau, prompte à tous les enthousiasmes, capable de recevoir et de comprendre tous les genres d'instruction. Ceux qui ont connu Henri Regnault à cet âge parlent de lui comme d'un écolier doué d'une facilité telle qu'il réussissait presque en se jouant à obtenir au lycée, et même au concours général, les succès auxquels on n'arrive habituellement qu'à force de patience et de travail. Ils se rappellent aussi ses dispositions extraordinaires pour la musique, la vivacité de certaines préférences un peu archaïques, qu'il garda du reste jusqu'à la fin, et le bonheur avec lequel il passait une partie de ses jours de congé à déchiffrer au piano des motets et des madrigaux du XVIe siècle; déjà même il les chantait de cette voix sympathique qui devait plus tard à Paris, comme à Madrid, comme à Rome, charmer un cercle d'amis.

Ajoutons qu'une autre passion le possédait encore, passion bien vive aussi, non moins durable chez lui que l'amour de l'art auquel il destinait sa vie, et d'autant plus digne de son imagination ardente qu'en lui procurant une satisfaction esthétique elle achevait de la séduire par l'occasion d'une lutte contre le péril. A l'exemple de Byron et de Lamartine, de Géricault et de Decamps, Regnault aimait les chevaux avec la clairvoyance d'un expert en matière de beauté et l'impétuosité d'un cœur avide de tout ce qui donne ou promet une victoire sur le temps, sur l'inconnu, sur l'espace. Pour lui, comme pour ces grands peintres et ces grands poètes, l'équitation n'était pas seulement un exercice hygiénique ou un amusement, c'était presque une occupation sérieuse, une sorte de travail viril exigeant, en même temps que la connaissance de certaines difficultés spéciales, la hardiesse qui les affronte et l'adresse qui sert à les surmonter. Aussi, même dès son enfance, ne consentait-il guère à s'accommoder des conditions que lui imposait la prudence des écuyers de manége ou la sollicitude de ses parens. Si beau qu'il fût, un cheval n'avait de prix à ses yeux, il ne lui paraissait mériter d'être employé par lui qu'autant qu'il se montrait décidément impatient ou rebelle. Que de fois, alors comme dans les années qui suivirent, comme à l'époque où il entreprenait à travers les fondrières de la campagne de Rome ces courses vertigineuses qui ressemblaient à des défis insensés au danger, Regnault ne faillit-il point payer de sa vie le fougueux plaisir qu'il avait voulu se donner! Que de fois de graves accidens ne vinrent-ils pas, sans corriger sa témérité, en punir les excès, jusqu'à l'heure croyant où, se quitte envers le sort par quelques jours de repos et de

soins, il se reprenait avec un redoublement d'audace à s'exposer à de nouveaux périls!

Cependant le moment était venu pour le futur artiste de quitter les bancs du collége, de demander à des études pittoresques régulièrement poursuivies le développement d'instincts dont il n'avait pu jusqu'alors féconder que très incomplétement le germe. Après avoir reçu d'abord les conseils d'un peintre ami de son père, M. Montfort, un peu plus tard les leçons d'un ancien élève de Flandrin, M. Louis Lamothe, qui devait, lui aussi, mourir jeune et d'une mort plus terrible encore, il fut admis en 1861 à l'École des Beaux-Arts, et en 1862 au concours pour le prix de Rome. Ce premier concours ne lui ayant pas réussi, Regnault, pour se préparer à une nouvelle épreuve, entra en 1864, à l'École même, dans l'atelier de M. Cabanel. C'était le temps où un décret venait, sous prétexte d'affranchissement, d'ériger en droit le caprice, en doctrine l'anarchie, de proscrire à peu près de l'éducation l'ordre et la méthode, de laisser chaque élève si indépendant quant au choix de ses études, si libre même de ne rien étudier du tout, que ces mots « d'école » et « d'enseignement, » employés encore à propos de l'organisation nouvelle, n'étaient plus guère en réalité qu'une étiquette sur le vide. Dangereux ou pernicieux pour la plupart des jeunes esprits qu'il semblait d'avance dispenser de tout effort, ce système légal de l'indépendance à outrance, ne faisait pas, il est vrai, courir les mêmes risques à une intelligence naturellement aussi riche, aussi active que celle de Regnault. D'ailleurs l'habile maître sous la direction duquel il s'était placé l'aurait, le cas échéant, prémuni contre les exagérations de la confiance en soi, contre la méprise où l'on tombe en n'attachant dans l'étude de l'art qu'une importance médiocre à l'élément scientifique. On peut dire toutefois que Regnault ne traversa pas cette période troublée sans quelque dommage pour les progrès sérieux de son talent, ni surtout sans hésitation quant à la voie qu'il lui appartenait de suivre, au but qu'il devait se proposer. Les premiers ouvrages de sa main qui parurent, *Vétuvie aux pieds de Coriolan, Orphée, Thétis offrant à Achille les armes forgées par Vulcain,* tableau de concours auquel le prix de Rome fut décerné en 1866, — des *portraits* et des panneaux de *nature morte* exposés successivement au Salon, — quelques autres essais dans les genres de peinture tour à tour les plus élevés et les plus humbles, montrent assez que le jeune artiste en était encore à user de sa rare facilité avec plus d'indiscrétion que de prudence, à essayer ses forces un peu à l'aventure (1).

Sans doute, si diversement inspirés qu'ils fussent, si capricieuses ou

(1) A la nomenclature des tableaux peints par Regnault à l'époque où il fréquentait encore, assez irrégulièrement du reste, l'École des Beaux-Arts et l'atelier de M. Cabanel, il faudrait ajouter une vaste toile représentant la *Descente de la croix,* si ce grand ouvrage, connu seulement de quelques amis, n'était resté, dit-on, à peu près à l'état d'ébauche.

si incomplètes qu'en pussent paraître les intentions et les formes, ces tableaux révélaient des qualités assez réelles pour qu'il n'y eût que justice à en tenir compte. On y reconnaissait facilement un vif sentiment de la couleur et de l'effet, une habileté instinctive à déduire l'harmonie de l'énergie même, de la valeur caractéristique des tons, et, quant au dessin, une aisance et une souplesse dégénérant souvent en négligence ou en incorrection, mais souvent aussi pleines de charme. Y avait-il là pourtant les preuves d'un talent en train de se définir, ou seulement les signes d'une fantaisie vagabonde, d'une inquiète dextérité? A voir ces sujets antiques traités d'un pinceau aussi leste et dans un style presque aussi familier que ces groupes de fruits et d'objets divers peints pour la décoration d'une salle à manger, fallait-il attribuer à celui qui procédait ainsi les arrière-pensées et l'avenir d'un peintre d'histoire ou les ambitions plus modestes d'un peintre de genre? Regnault lui-même, si on l'eût interrogé à cette époque, eût été assez embarrassé peut-être de se prononcer sur la question. Bien plus : une fois à Rome, où il arrivait au commencement de 1867 comme pensionnaire de l'Académie de France, il semble d'abord ne songer nullement à réformer ses habitudes parisiennes, et, contraste singulier! au milieu des plus majestueux chefs-d'œuvre de l'art, en face de la nature la plus propre à développer le goût du grand style, il s'occupe encore à faire des aquarelles pour les albums, ou à dessiner sur bois des vignettes pour *le Tour du Monde.*

Il était urgent cependant que Regnault prît un parti, car, dans l'étroite part de vie que la Providence lui avait d'avance mesurée, quatre années lui restaient à peine pour les travaux qui devaient marquer sa place et assurer l'honneur de son nom, années fécondes d'ailleurs, puisqu'elles ont suffi à la production de cinq grands tableaux (1), sans compter plusieurs portraits peints, une copie de la célèbre toile de Velasquez, *les Lances,* et de nombreux portraits dessinés; années aussi agitées en fait que bien remplies au point de vue de l'art, durant lesquelles le jeune peintre retourne incessamment d'Italie en France et de France en Italie, quitte Rome pour Madrid, puis Madrid pour Grenade et Gibraltar, enfin l'Espagne pour Tanger, où, après un premier séjour en 1868, il s'établit de nouveau au commencement de 1870, et d'où il rapporte son dernier tableau, non sans se promettre d'y revenir plus tard, de s'y fixer même tout à fait, d'y passer au moins périodiquement quelques

(1) *Automédon retenant ses chevaux,* aujourd'hui en Amérique, le portrait équestre de *Juan Prim,* transporté depuis peu à Londres, *Judith au moment où elle vient de tuer Holopherne,* au musée de Marseille, *Salomé,* dans une collection particulière à Paris, et *Une exécution sans jugement à Grenade sous les rois maures,* tableau étrange, mais d'une bizarrerie bien près de l'originalité puissante, qui, après avoir été exposé pendant quelques jours seulement à l'École des Beaux-Arts, est parti, vers le commencement du mois de septembre dernier, pour l'Angleterre.

mois, comme d'autres vont dans la belle saison habiter Fontainebleau.

Ne regrettons pas au surplus pour le talent de Regnault ces pertes de temps apparentes et ces mœurs nomades, quelque peu conforme que le tout puisse être aux coutumes et aux devoirs d'un pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Si Regnault avait plus continûment demeuré à la Villa Médicis, il aurait sans doute accru le nombre des travaux qui devaient lui survivre; mais ces témoignages de son assiduité ne seraient peut-être pas, sous d'autres rapports, aussi éloquens, aussi décisifs que le sont aujourd'hui les résultats de ses recherches lointaines et de ses courses précipitées. C'est à ses voyages en Espagne et au Maroc, c'est à l'influence exercée sur lui à Madrid par les œuvres de Velasquez et de Goya, en Afrique par le spectacle des hommes et des choses d'un autre climat, qu'il a dû de savoir se connaître, d'approprier exactement ses entreprises à ses forces, et de produire sans hésitation, coup sur coup, des œuvres dont la moindre suffirait pour caractériser ses aspirations et donner la mesure de son habileté. Sans les enseignemens, sans les encouragemens tout au moins puisés dans les musées ou dans les palais espagnols, le peintre de *Juan Prim* aurait-il conçu et exécuté ce brillant portrait avec autant de verve et d'ampleur? Aurait-il osé aussi franchement jeter quelques vifs accens de couleur au milieu d'un ensemble de tons gris ou bleuâtres, et subordonner, sacrifier même, comme il l'a fait, les formes de détail à l'aspect général? Pour ne citer que le plus renommé de ses ouvrages, croit-on que la figure d'almée exposée sous le titre de *Salomé* au dernier Salon aurait offert ce mélange singulier de grâce sauvage et de raffinement pittoresque, si l'artiste ne s'était préparé à sa tâche par l'étude sur place des mœurs et de la civilisation mauresques? Le modèle, je le sais, a été trouvé dans les rues de Rome, et c'est à Rome aussi que le tableau a été peint; mais l'extrême délicatesse avec laquelle les nuances les plus subtiles sont associées aux couleurs les plus violentes, on dirait presque les plus acides, ces combinaisons d'une harmonie à la fois audacieuse et exquise, l'éclat de ces étoffes et de ces chairs qu'inonde une lumière éblouissante, tout cela n'est-il pas un souvenir fidèle de ce que Regnault avait vu, de ce qu'il avait appris sous le soleil de Tanger en visitant les bazars de la ville?

Nous n'avons pas d'ailleurs à signaler la valeur d'un tableau présent à toutes les mémoires, d'une œuvre d'élite dont, il y a quelques mois à peine, la critique saluait l'apparition avec une joie déjà légitime, et que tant d'espérances semblaient achever de justifier (1). Il serait superflu de rappeler les élégances du coloris, les finesses dans le dessin et dans le modelé qui font de la *Salomé* un des morceaux de peinture les plus intéressans, les plus ingénieusement vraisemblables qu'ait pro-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1870, *le Salon de 1870*.

duits notre école contemporaine. Ce qu'il n'est pas inutile de noter seulement, c'est, à côté de la libre véracité du peintre, une certaine dépendance et certaines préoccupations techniques aboutissant parfois à l'esprit de système; c'est, même dans cette *Salomé*, même dans cette œuvre si directement inspirée par la nature, le témoignage de la docilité aux influences de l'art espagnol. A plus forte raison, en reconnaîtra-t-on l'empreinte dans d'autres travaux qui, par le sujet ou le type donné, semblaient mieux encore autoriser l'imitation, — dans un *portrait de femme* en costume castillan, exposé, comme celui du général Prim, au Salon de 1869, et très ouvertement, trop ouvertement même, renouvelé du goût et des procédés de Goya.

Suit-il de là que le talent de Regnault, tel qu'il apparaît à l'époque de son développement, n'ait en réalité qu'un éclat de reflet, une originalité de seconde main? Rien ne serait moins juste qu'une pareille conclusion. Tout en faisant une part et, si l'on veut, une large part aux emprunts qui ont pu l'enrichir, on ne saurait le dépouiller de ce qui lui appartient en propre, lui refuser un instinct très personnel, très foncièrement moderne, de la physionomie caractéristique et imprévue des choses ou des races étrangères, de ce qui constitue en quelque sorte l'ethnographie pittoresque. Qui sait même? En rapprochant ce talent des maîtres dont il semble s'être inspiré, peut-être serait-on aussi bien fondé à rendre ceux-ci responsables des imperfections qui le déparent que des qualités qui le recommandent. Si plusieurs œuvres qu'il a laissées, — la *Judith* en particulier, — rappellent certaines traditions défectueuses de l'école espagnole par quelque chose d'artificiel dans l'effet, d'un peu lâche dans l'ordonnance des lignes, de trop flottant dans les contours, est-ce à l'influence de l'art espagnol seulement, est-ce même à son influence qu'il convient d'attribuer cette finesse dans les intentions, cette expression de force ou de grâce intime, qui rachètent les indécisions du pinceau et en vivifient jusqu'aux négligences? Nous le disions tout à l'heure, c'est en Espagne beaucoup plutôt qu'en Italie, c'est en demandant conseil à Velasquez de préférence à Raphaël que Regnault a réussi à se former une doctrine, à déterminer sa manière; mais, lorsqu'il s'enquérait ou s'instruisait ainsi, il ne faisait qu'agir dans le sens de ses affinités naturelles, que travailler à prendre possession de lui-même, tout en se mettant sous le patronage d'autrui; il ne voulait être, il n'a été en effet ni un imitateur servile, ni même un érudit simplement en humeur de ressusciter le passé, et l'on serait mal venu à lui imputer la manie de l'archaïsme.

La critique aurait le droit peut-être de lui adresser d'autres reproches et d'exprimer d'autres regrets. Elle pourrait au moins s'étonner de l'espèce d'indifférence où tout ce qui tient dans l'art à la grandeur ou à la beauté morale semble avoir laissé un esprit si élevé, si zélé d'ailleurs et si profondément sagace. Il lui appartiendrait, en raison même de l'insigne habileté dont le peintre a fait preuve, de se plaindre qu'il

ne l'ait appliquée qu'à des sujets d'une signification et d'un intérêt purement pittoresques, ou à des thèmes qui, malgré leur caractère dramatique, deviennent par la façon dont ils sont traités l'occasion d'un simple plaisir pour les yeux. Elle pourrait enfin lui demander compte de l'abus d'une facilité qui tantôt s'affiche avec fracas, tantôt se résout en indications équivoques. A quoi bon insister au surplus? Comment avoir le triste courage de donner des avis à qui ne peut plus les entendre, de reprocher à cette main pour jamais inactive ses emportemens passés ou ses défaillances? Mieux vaut honorer les efforts trop tôt interrompus, accepter avec une pieuse sympathie ce qui nous reste d'un talent que la mort, et quelle mort! vient de consacrer.

On se rappelle l'émotion que produisait il y a quelques semaines à peine la nouvelle de cette perte si inattendue, de ce deuil si voisin encore du succès unanime obtenu par Henri Regnault au dernier Salon. Qui savait seulement que le jeune artiste fût à Paris? On le croyait loin de nos murs assiégés, achevant à Rome ou à Tanger le temps de sa pension. Dès la fin du mois d'août pourtant il s'était mis en route pour la France, et, bien que sa qualité de pensionnaire lui assurât légalement le privilége de l'absence, bien qu'il se trouvât en droit exempt de tout service militaire, il avait eu hâte de venir s'enrôler parmi les défenseurs de son pays. Un autre devoir le réclamait encore. Son père, retenu par ses fonctions d'administrateur de la manufacture de Sèvres dans un lieu que menaçait, que déjà peut-être occupait l'ennemi, pourrait-il sans péril demeurer à son poste, ou, s'il en était chassé, le quitterait-il sans avoir à ses côtés celui qu'il aimait d'une si vive et si orgueilleuse tendresse? Cruelle déception pour tous deux! Non-seulement M. Regnault ne put être réuni que pendant bien peu de temps à son fils, non-seulement l'investissement de Paris le sépara de lui au bout de quelques jours; mais, quand les événemens le forcèrent à s'éloigner de Sèvres, il partit sans qu'il lui eût été donné d'embrasser ce fils sur lequel reposaient tant d'espérances, cet enfant bien-aimé qu'il ne devait plus revoir.

Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent depuis le jour où Henri Regnault s'essayait pour la première fois au métier de soldat jusqu'à celui où il trouvait la mort dans ce funeste combat de Buzenval, bien peu de momens purent être donnés par lui aux occupations qui d'ordinaire remplissaient sa vie. Et cependant plus d'un croquis tracé en présence et quelquefois sous le feu de l'ennemi, plus d'un dessin improvisé après une station aux grand'gardes ou au retour d'une reconnaissance, prouvent que, si brave soldat qu'il fût devenu, Regnault n'oubliait pas qu'il était peintre, et que, même dans les conditions actuelles, il avait toujours à ce titre des renseignemens à recueillir et des observations à noter. En outre, préoccupé jusqu'au milieu des périls ou des fatigues de la guerre de ce monde oriental si cher à son imagination, si neuf encore, selon lui, même après Delacroix et Decamps, il en traduisait les souve-

nirs avec autant de vivacité que de charme dans trois aquarelles appartenant aujourd'hui à M. Bréton. Le 15 janvier encore, il achevait deux dessins pour une vente au profit des blessés, et le lendemain ces dessins, signés de son nom, étaient exposés au ministère de l'instruction publique; trois jours plus tard, celui qui les avait faits n'existait plus.

C'est le 19 janvier 1871, un peu avant cinq heures du soir, qu'Henri Regnault tomba, mortellement frappé à la tête par une balle prussienne, à quelques pas de ce mur crénelé du parc de Buzenval au pied duquel a coulé le sang de tant d'autres victimes. Déjà, tout espoir d'enlever la position étant perdu, la retraite avait sonné, et le bataillon de marche dont Regnault faisait partie descendait la colline, opérant le mouvement prescrit. Seul, immobile et comme fixé au sol par un invincible besoin de résistance, l'intrépide jeune homme s'obstinait à refuser de suivre ses camarades. Un de ceux-ci court à lui, l'exhorte, le supplie de ne pas s'exposer à un danger désormais inutile, et reçoit pour toute réponse le serment de ne quitter la place qu'après avoir brûlé sa dernière cartouche. Le lendemain, à la même heure et à la même place, un de nos ambulanciers trouvait un cadavre, reconnaissable à ces mots écrits sur la doublure de la capote : « Regnault, peintre, fils de Regnault, de l'Institut, » et portant suspendu au cou un médaillon, cher et tendre souvenir qui fut aussitôt recueilli; mais la fin de l'armistice consenti ce jour-là par les Prussiens ne permettant plus à des mains françaises d'enlever du champ de bataille le corps lui-même, il fallut que quatre jours s'écoulassent encore avant que ces tristes restes, transportés à Paris avec plusieurs centaines d'autres cadavres, fussent de nouveau reconnus et réclamés dans le cimetière du Père-Lachaise, où on les avait déposés. C'est là qu'un regard ami les découvrit à travers ses larmes; c'est là qu'Henri Regnault fut retrouvé dans la mort par celui qui avait été le témoin le plus fidèle et le plus affectueux de sa vie, M. George Clairin, son ancien condisciple à l'École des Beaux-Arts, son inséparable compagnon dans ses voyages, et son frère d'armes.

Ainsi finit cette existence si courte, si sûrement destinée en apparence à la gloire, et qui, après en avoir reçu les premières promesses et vu briller les premiers rayons, devait ajouter le souvenir d'un acte héroïque aux souvenirs d'un beau talent. Quoi de moins surprenant d'ailleurs, quoi de plus naturel que cette alliance du courage moral et de la supériorité intellectuelle? Et pourtant rien de moins rare que d'entendre les gens s'en étonner. Les anciens, on le sait de reste, employaient le même mot pour désigner la force de l'intelligence et la vertu : les inclinations de notre temps, aussi bien que notre vocabulaire moderne, établissent entre l'une et l'autre une distinction à peu près absolue, ou si l'on admet, le cas échéant, qu'un artiste ait pu se comporter dans la vie en homme de cœur, on a bientôt fait d'expliquer son énergie par quelque fantaisie fortuite, par quelque mouvement irréfléchi de l'ima-

gination. La conduite ferme et digne des artistes dans les épreuves que nous venons de traverser, leur courage sans ostentation, leur discipline à tous les momens de la lutte, pourraient être cités comme des exemples bien propres à démentir un semblable préjugé; mais, pour ne parler que de Regnault, c'est en recourant à son propre témoignage, c'est en rapprochant de ses actions l'expression de ses pensées mêmes, qu'on aura le secret de son dévoûment, qu'on en reconnaîtra les vrais principes et le mobile. Quelques notes de sa main, découvertes il y a peu de jours, et que l'on a bien voulu nous communiquer, en apprendront plus à cet égard, et avec une autorité bien autre, que toutes les explications après coup et les commentaires. Ces notes portent la date du 15 janvier 1871 : elles ont donc été jetées sur le papier par Regnault quatre jours avant celui qui devait être pour lui le dernier.

« Nous avons, écrivait-il, perdu des hommes, et beaucoup; il faut en refaire, et les faire meilleurs et plus forts. La leçon doit nous servir, ne nous laissons plus amollir désormais... Que chaque citoyen donne l'exemple : la vie pour soi seul n'est plus permise, l'égoïsme doit fuir et emporter avec lui cette fatale manie de mépriser ce qui est honnête et bon. Hier encore, il était d'usage de ne croire à rien, ou de ne croire qu'à l'immoralité, aux droits de toutes les passions mauvaises... Aujourd'hui la république... nous commande à tous une vie pure, honorable, sérieuse. Tous, nous devons payer à la patrie le tribut de notre corps et de notre âme. Le bien que l'une et l'autre peuvent produire, nous devons le lui offrir sans réserve... »

Henri Regnault a rigoureusement rempli lui-même le devoir qu'il traçait aux autres. Il a cru tout entier, il s'est dévoué « de corps et d'âme » au patriotisme et à l'honneur; il a tout sacrifié à ce double sentiment, avenir, gloire certaine, bonheur prochain auprès de celle qu'il aimait. Quelques regrets que puisse inspirer la perte prématurée d'un pareil artiste et d'un pareil homme, la générosité même d'une mort en si parfaite conformité avec la vie qu'elle couronne doit tempérer l'amertume de ces regrets. Heureux ceux qui, comme Henri Regnault, ne laissent après eux que des souvenirs sans mélange, et dont la mémoire se conserve dans le cœur de chacun comme un touchant exemple des nobles passions et des devoirs bien pratiqués, comme un témoignage du bon emploi en toutes choses de la jeunesse, du talent et de la volonté!

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1871.

Le jour se fait par degrés sur nos tristes affaires, les voiles tombent peu à peu; de cette obscurité où nous sommes restés plongés pendant cinq mois, se dégagent dans un éclair sinistre nos malheurs, nos méprises, les erreurs peut-être inévitables, les fautes qu'on aurait pu éviter, tout ce qui nous a conduits à ce sombre et douloureux dénoûment sur lequel il n'y a plus à se méprendre, que les plénipotentiaires de la France ont dû aller disputer avec plus de courage que d'espoir au camp du vainqueur. C'était la première, la grande et inexorable nécessité en présence de laquelle se trouvait l'assemblée de Bordeaux aussitôt après s'être constituée elle-même, après avoir créé un gouvernement. L'assemblée, elle s'est constituée en se donnant pour président M. Jules Grévy. Le gouvernement, il existe aujourd'hui; l'acclamation qui a fait sortir vingt-huit fois de l'urne électorale le nom de M. Thiers désignait assez d'avance celui qui dans toutes les pensées était le mieux fait pour conduire les affaires de la France, et M. Thiers à son tour s'est hâté de former un ministère qui est l'image fidèle des nuances diverses de l'assemblée, où des hommes comme M. Dufaure, M. de Larcy, mettent leurs efforts en commun avec M. Jules Favre, M. Ernest Picard et M. Jules Simon. Est-ce un pouvoir définitif ou provisoire? est-ce un ministère de transaction ou de transition? Qu'importe? C'est la France debout et vivante dans son assemblée, dans son gouvernement, c'est la France sortant enfin du domaine des irrégularités violentes et des fictions trompeuses, ayant seule le droit de disposer d'elle-même dans cette effroyable crise où l'imprévoyance l'a plongée, où une fatalité implacable ne lui laisse maintenant que le choix des périls et des sacrifices. Or dans cette situation nouvelle, pour tous ceux qui aiment leur pays, c'est le moment de prendre un parti, de regarder en face toutes ces sombres réalités qui nous pressent; c'est le moment de savoir ce que la France peut sauver d'elle-même, comment et à quel prix elle

peut se retenir dans cet abîme de ruines, comment elle peut tout à la fois défendre sa place dans le monde et raffermir son existence intérieure; il s'agit en d'autres termes d'opter entre la guerre et la paix, entre un ordre régulier d'institutions libres et les révolutions indéfinies qui préparent ou suivent éternellement les dictatures.

Cette question de la paix ou de la guerre, hélas! elle n'est plus entière; à dire vrai, elle était fatalement tranchée dès le jour où les armes tombaient de nos mains, où Paris succombait, non-seulement parce qu'il était arrivé à son dernier morceau de pain, mais parce que la défaite de toutes nos armées de province brisait notre dernière espérance. Ce jour-là, il n'y a point à se faire illusion, tout était déjà fini : l'ennemi était dans la place, il tenait sous son joug nos villes, nos campagnes jusqu'à la Loire, sur cette longue ligne qui va des frontières de l'est aux portes de la Bretagne, et on ne pouvait plus que se préparer à négocier une paix qu'on disputerait courageusement, selon le mot de M. Thiers, en se réservant de ne point l'accepter, si elle devait joindre le déshonneur à l'amertume de la défaite. Oui, sans doute, dans de telles conditions, cette paix devait être dure, on le savait bien d'avance. Les Prussiens n'ont pas besoin de nous le dire, ils ne font pas la guerre pour rien; nous avions à payer la rançon de nos malheurs, et le chancelier du nouvel empire d'Allemagne n'était pas homme à se refuser l'orgueilleuse satisfaction de pousser jusqu'au bout sa victoire. Tout ce qui pouvait nous être demandé, on l'entrevoyait avec anxiété, et tout ce qu'on pouvait pressentir de plus pénible se réalise tristement. Parmi les conditions qui nous sont faites, il en est dont le seul énoncé doit brûler des lèvres françaises. Il nous faudra livrer les membres palpitans de nos plus chères provinces, trouver dans un pays ravagé de quoi suffire à de colossales indemnités, voir partir l'ennemi chargé de nos dépouilles.

Rien n'est plus cruel, nous le savons bien tous; le premier mouvement est une révolte d'indignation patriotique, et ceux qui ont eu la terrible mission de négocier la paix ne sont pas les derniers à ressentir la douleur qui va émouvoir toutes les âmes françaises. Ils ont fait évidemment ce qu'ils ont pu pour alléger le fardeau, et, ne pouvant plus rien, ils ont signé avec un courageux désespoir. Ils sont partis pour Bordeaux, allant soumettre à l'assemblée cette œuvre d'une résignation nécessaire. Assurément c'est le plus dur des sacrifices pour notre malheureux pays. Et comment faire cependant? Il fallait avant tout arrêter cette meurtrière invasion, délivrer la France, lui rendre son indépendance et sa liberté d'action; il fallait laisser respirer ces populations qui depuis cinq mois voient leurs champs dévastés, leurs foyers outragés, leurs dernières ressources détruites, et qui se lassent à la fin de cette lutte sans espoir, au bout de laquelle elles n'entrevoient que des ruines nouvelles. Ce n'est plus le moment de se payer de déclamations retentisantes et d'illusions vaines; il ne suffit plus de parler sans cesse à ce

pays, si souvent déçu, de combats à outrance et sans merci, de la guerre jusqu'à « complet épuisement, » et de rechercher dans des agitations belliqueuses une popularité facile en rejetant sur d'autres le fardeau de résolutions pénibles dont on décline la responsabilité après les avoir rendues inévitables. En réalité, on était serré dans ce terrible dilemme : ou bien il fallait faire ce qu'on a fait, céder à la pression de la nécessité, se préparer à négocier une paix dont les conditions ne pouvaient être que rigoureuses, ou bien il n'y avait qu'à laisser expirer l'armistice en livrant cette fois la France entière aux déchaînemens furieux de la guerre, aux caprices violens de l'envahisseur. Il fallait en un mot rentrer plus que jamais dans la lutte; mais pour recommencer une telle guerre les décrets et les proclamations ne suffisent pas; on ne contient pas ou on ne repousse pas un ennemi habile avec des paroles. Il aurait fallu tout au moins être prêt à ce nouveau combat ou n'être pas sans espoir d'être secondé à un jour donné par une intervention européenne. Sur quoi pouvait-on compter? Avait-on des forces organisées et suffisantes? pouvait-on se promettre un appui de l'Europe?

La vérité, la triste vérité, c'est qu'on ne pouvait compter sur rien; c'est que dans ces cinq mois, remplis de tant de tragiques péripéties, la France n'a prodigué son sang, ses ressources, sa bonne volonté, sa soumission, que pour arriver à de nouveaux revers qui ont fini par déconcerter sa résolution en opprimant son patriotisme. Nous ne voulons accuser personne, les récriminations ne serviraient à rien pour le moment; mais enfin, à l'heure où il aurait fallu recommencer la guerre, où en étaient nos armées, et que pouvaient-elles? Ce qui est trop clair, c'est qu'après cette longue campagne entrecoupée de combats vaillamment soutenus, ces armées ont souffert cruellement d'une inexpérience inévitable, d'une organisation qui ressemblait de fort près à la désorganisation, d'une confusion perpétuelle de plans et de direction, et ce qui est plus navrant encore, c'est que, combattant dans leur propre pays, elles se sont trouvées souvent sans vivres, sans vêtemens, obligées de faire les marches les plus pénibles, de soutenir le choc de l'ennemi sans avoir mangé, les pieds presque nus dans la boue et la neige. Les vices d'une administration paresseuse ou imprévoyante leur ont été aussi funestes que les rigueurs d'un hiver exceptionnel, et c'est ainsi que ces armées novices, composées en grande partie de gardes mobiles, de gardes nationaux mobilisés, se sont fondues rapidement par la misère, par l'incohérence, parce qu'elles n'avaient ni l'instruction militaire, ni les fortes habitudes de la discipline.

On n'a point eu des armées, on a eu de vastes agglomérations, des masses nombreuses difficiles à manier, peu accoutumées au rude métier de la guerre, accessibles aux défiances et aux découragemens, et ces soldats, éprouvés par tant de revers, ont fini par ne plus croire ni à leurs chefs, ni à eux-mêmes, ni à l'efficacité de la lutte. Somme toute, où en

sommes-nous? Paris ne compte plus pour le moment, puisque l'occupation des forts le met à la discrétion de l'ennemi, puisque son armée serait prisonnière, si la guerre devait continuer. L'armée de Bourbaki est en Suisse, et tout l'est de la France est livré à l'invasion étrangère. Au nord, le général Faidherbe n'avait pas plus de 25,000 hommes à la bataille de Saint-Quentin, et les troupes de quelque valeur qu'il a eues sous ses ordres n'ont jamais beaucoup dépassé ce chiffre. L'armée du général Chanzy, repliée vers l'ouest ou ramenée vers Poitiers, comme on le dit, se ressent nécessairement des épreuves qu'elle a subies. Qu'il y ait d'autres forces dans le midi, c'est vraisemblable, c'est certain; mais ces forces ne doivent guère être organisées, puisqu'on voit des généraux obligés de publier des ordres du jour pour menacer de la rigueur des lois militaires les mobiles et les mobilisés qui désertent leurs camps avec armes et bagages. Est-ce avec tout cela qu'on pourrait recommencer la guerre contre un ennemi habile, maître déjà de près d'une moitié de notre territoire? Ah! sans doute plus d'un esprit enflammé par le désespoir a pu se dire qu'il valait mieux tout braver que de se soumettre à l'inexorable loi du vainqueur. Qui n'a pas nourri un instant cette arrière-pensée de voir la France poussée à bout renouveler l'insurrection nationale de l'Espagne de 1808? C'est là l'idéal de la guerre à outrance; malheureusement ce ne serait qu'une dernière illusion du patriotisme indigné: 1871 n'est pas 1808. La France ne trouve pas dans la configuration de son territoire, dans ses mœurs, dans ses idées d'aujourd'hui, les ressources défensives qu'avait l'Espagne. Les chemins de fer, pour des chefs militaires qui savent s'en servir, sont devenus des instrumens redoutables d'invasion et de conquête que Napoléon n'avait pas en 1808. Et puis, dans la lutte qu'elle soutenait, l'Espagne avait au moins pour elle une sorte de coalition latente des sympathies européennes. Elle avait les diversions de la campagne d'Autriche en 1809, de la campagne de Russie en 1812; elle était soutenue dès le premier jour par la présence d'une armée anglaise. En un mot, l'Espagne n'était seule qu'en apparence, elle pouvait croire que l'Europe ne l'abandonnerait pas. Quel droit la France aurait-elle aujourd'hui de compter sur le moindre concours de l'Europe? On lui a prouvé assez clairement depuis six mois qu'après avoir commencé seule la guerre elle resterait seule jusqu'au bout.

C'est peut-être là une dernière illusion dont nous nous sommes bercés. Nous nous sommes dit que, dans l'état actuel du monde et de la civilisation occidentale, il était impossible que des puissances, des peuples liés à la France par de si intimes solidarités d'intérêts, de relations morales et matérielles, n'eussent point un jour ou l'autre la pensée d'interposer leur médiation, d'arrêter le cours de ces dévastations sanglantes. C'était une confiance étrange et presque naïve. Le *blue-book* qui vient d'être publié à Londres, les dernières discussions parlemen-

taires engagées en Angleterre, en Autriche, sont à coup sûr ce qu'il y a de plus instructif. M. de Bismarck, dit-on, se permettait, il y a quelque temps, ce sarcasme injurieux et superbe : « il n'y a plus d'Europe. » Le fait est que, s'il y a une Europe, depuis six mois elle met tout son zèle à s'effacer et à se faire petite. Si ce n'était si triste, le livre des documens anglais serait une histoire presque plaisante de l'impuissance méticuleuse ou égoïste de toute une collection de gouvernemens qui passent pour avoir de l'influence dans le monde. Cette ligue des neutres qu'on avait inventée comme une heureuse combinaison, destinée à devenir le point de départ des médiations ou des interventions européennes, cette ligue apparaît tout simplement comme une assurance mutuelle contre toute tentation ou toute velléité d'action. Angleterre, Russie, Autriche, Italie, s'entendent merveilleusement pour se barricader dans leur rôle de spectatrices, sinon absolument indifférentes, du moins bien étrangement passives. La neutralité, c'est un beau mot pour couvrir quelquefois toutes les défaillances. On veut bien sans doute avoir l'air de ressentir quelque intérêt pour cette nation accablée qu'on commence à ne plus craindre, et nous ne voulons pas oublier les généreuses marques de sympathie récemment prodiguées par les Anglais à la population de Paris. Malheureusement, au-delà de ces manifestations spontanées des sympathies individuelles, la politique de l'Angleterre et des autres puissances semble consister depuis six mois à ne rien faire et même à éviter les occasions de faire quelque chose.

L'Angleterre ne demanderait pas mieux que de prêter ses bons offices, elle le déclare sans cesse; puis le moment venu, quand on fait appel à sa bonne volonté, elle répond qu'une intervention « ferait plus de mal que de bien, » qu'il faut attendre, qu'elle ne peut agir que s'il y a une base de paix acceptée d'abord par les belligérans. Le cabinet de Londres est plein d'amitié, il voudrait qu'on n'offrît à la France que d'équitables conditions de paix, qu'on respectât surtout son intégrité territoriale, il déplore le bombardement de Paris. Que faire cependant? Il ne le sait pas. En vain le gouvernement français entoure l'Angleterre de démarches et de sollicitations avec une persévérance que rien ne décourage, en vain ce malheureux gouvernement presse le cabinet britannique de prendre directement l'initiative d'ouvertures pacifiques auprès de la Prusse, ou de mettre en mouvement cette fameuse ligue des neutres qui ne sert qu'à lui enlever, à lui, la possibilité de chercher des alliés; l'Angleterre a toute sorte de raisons pour ne point sortir de son immobilité, et la plus triste de toutes les raisons pour une grande nation comme la nation anglaise, c'est assurément d'être obligée d'avouer qu'elle s'arrête devant la mauvaise humeur de M. de Bismarck, qui ne veut point de l'intervention des neutres. Que disons-nous? M. de Bismarck ne veut pas même des bons offices des puissances neutres, et lord Granville, avec toute la meilleure volonté, est réduit à se replier dans son inaction en

lançant ce trait inoffensif : l'Allemagne s'en repentira, l'Allemagne regrettera d'avoir repoussé nos bons offices! Après cela, on peut bien parler dans le parlement de Londres de nos déplorables affaires en jugeant du ton le plus sévère « une paix extorquée avec des conditions qui seraient intolérables pour une nation ayant besoin de recouvrer ses forces;» on peut se donner le luxe de maudire « une pareille paix après tant de sang versé et une si grande misère. » En réalité, l'Angleterre n'a rien fait pour empêcher un tel résultat. Quand on lui a demandé son concours, elle l'a refusé. Quand nous en sommes venus à cette extrémité où nous n'avons plus que le choix entre une guerre sans espoir et cette « paix extorquée » dont on parle, M. Gladstone se dégage le plus aisément du monde en déclarant à la chambre des communes qu'il n'y a plus rien à faire, puisque aucun des belligérans n'a témoigné le désir de voir surgir une intervention. Nous avons seulement la satisfaction d'apprendre qu'au dernier moment la reine Victoria aurait écrit au roi de Prusse pour lui demander de mettre de la modération dans les conditions qu'il imposait à la France. Le vœu de la reine Victoria est exaucé, on le sait trop bien maintenant, et le cabinet de Londres ne peut que se féliciter de ses succès ! C'est là qu'en est venue la politique de l'Angleterre; c'est tout le concours qu'elle a pu nous donner.

La Russie de son côté n'est pas moins prodigue d'intentions tout aussi parfaites et tout aussi efficaces. Au premier instant, le cabinet de Saint-Pétersbourg, en se joignant à la ligue des neutres, a l'air de vouloir se remuer. Il témoigne à M. Thiers les plus libérales sympathies. Le tsar admet à peine qu'on puisse toucher à l'intégrité de la France; il déclare qu'il ne pourrait approuver qu'une paix faite à des conditions équitables. C'était probablement une sorte de satisfaction donnée à une certaine partie de la société russe visiblement favorable à la France, et aussi une manière de laisser percer l'inquiétude que cause en Russie la résurrection d'un empire germanique. Puis tout d'un coup le cabinet de Saint-Pétersbourg s'arrête. A un moment donné, l'Angleterre « se hasarde » à insinuer qu'une démarche serait peut-être possible, qu'il y aurait peut-être lieu à combiner les efforts des neutres, et le prince Gortchakof se hâte de répondre qu'un tel accord serait « impraticable. » Que s'est-il passé? Un fait bien simple. La Russie songeait dès lors à tirer parti des circonstances pour lancer dans le désarroi de l'Europe cette dénonciation du traité de 1856, qui n'a pas laissé d'effaroucher la diplomatie anglaise. Si la Russie n'est pas entrée dans la ligue des neutres pour la faire avorter et pour laisser ainsi toute liberté à la Prusse, il faut convenir du moins que ses sympathies pour la France ont été très platoniques. Elles se sont manifestées tout juste dans la mesure où elles pouvaient ressembler à une générosité peu compromettante. Dès le premier jour, la Russie ne voulait sans doute rien faire, et elle n'a rien fait. L'Autriche à son tour n'a pas un rôle plus actif dans

cette comédie diplomatique qui se déroule à côté du drame le plus sanglant. M. de Beust a eu, lui aussi, ses velléités, qui n'ont pas duré longtemps. Il est désolé de la « torpeur » de l'Europe, et, ne pouvant pour des raisons spéciales, assure-t-il, prendre l'initiative au nom de l'Autriche, il renvoie à l'Angleterre et à la Russie le soin d'agir. Le dernier mot de cette politique, c'est une déclaration d'abstention absolue faite récemment par le comte Andrassy dans le parlement hongrois. Chose curieuse, au moment même où se négociait notre triste paix, l'Angleterre et l'Autriche semblaient être d'intelligence pour déclarer qu'aucune intervention n'était possible encore. Elles attendaient sans doute que la paix fût signée pour avoir une opinion, — et M. de Bismarck ne leur en voudra certainement pas.

Quant à l'Italie, de qui nous avions peut-être un peu mieux à espérer, elle a fait ses affaires; elle peut être tranquille, elle ne s'est pas compromise auprès de M. de Bismarck par la prodigalité de ses sympathies pour la France. Qu'aurait dit le terrible chancelier allemand, si l'Italie avait paru se souvenir qu'elle n'existerait pas sans la France? Aussi les Italiens ont-ils pris leurs sûretés, ils se sont mis les premiers à l'abri de la ligue des neutres. Pendant ce temps, ils sont allés à Rome, ils ont donné un roi à l'Espagne, et des députés de la gauche dans le parlement, des journalistes patriotes, ne parlent de rien moins que de nous redemander Nice et la Savoie, sans doute en paiement des sacrifices de toute sorte qu'ils viennent de faire pour nous! Nous souhaitons à notre bonne amie l'Italie d'avoir la mémoire un peu moins courte; elle fera tout aussi bien ses affaires, et elle gardera peut-être un meilleur renom dans le monde. Voilà donc ce que l'Europe a fait pour nous, ce qu'elle nous promettait, et ce n'est pas tout, nous ne sommes pas au bout de nos mécomptes. Une dernière déception était réservée à notre démocratie française. Sous la forme d'un message adressé au sénat pour expliquer l'augmentation du traitement de la légation américaine à Berlin, le président des États-Unis lui-même, le général Grant, vient de nous décocher l'apologie la plus imprévue du nouvel empire germanique, dans lequel il voit, chose bizarre, « une tentative d'imitation de quelques-uns des meilleurs traits de la constitution américaine. » C'est ce qui s'appelle de la perspicacité; le général Grant a montré heureusement plus de coup d'œil à la guerre, et dans tous les cas, si ce n'est point de sa part un simple calcul électoral pour flatter les populations allemandes de l'Amérique, il choisit, avouez-le, un singulier moment pour exalter cet empire qui se fonde dans le sang d'une nation à qui les États-Unis doivent leur naissance. C'est une leçon pour nous, et elle ne nous corrigera pas.

Au fond, nous avons été abandonnés de tout le monde au jour des sanglantes épreuves, c'est la triste vérité. Les États-Unis se tournent avec une désinvolture audacieuse vers le soleil levant en Allemagne.

L'Europe, quant à elle, peut à peine dissimuler son embarras; elle sent bien qu'en abandonnant la France elle s'est abandonnée elle-même, qu'elle a peut-être trop justifié le mot ironique de M. de Bismarck. Que signifie en effet cette neutralité érigée en système au moment le plus décisif de l'histoire contemporaine? Elle est le plus singulier aveu d'impuissance, une sorte de déclaration d'incompétence dans l'ordre diplomatique, dans les affaires de la civilisation. — Ainsi les événemens les plus graves peuvent s'accomplir, toutes les conditions de l'équilibre public peuvent être bouleversées, les traités qui sont restés jusqu'ici le fondement de l'ordre continental, qui étaient l'œuvre collective de toutes les puissances, peuvent être abrogés; l'Europe ne trouve rien à dire, elle ne se croit point le droit d'intervenir, pas même d'offrir une médiation. Ce n'est pas son affaire! Elle n'a d'autre rôle que de voir passer les catastrophes des peuples.

Ce n'est pas assez, cette inaction apathique ou craintive de l'Europe a eu un résultat bien autrement grave; elle a laissé rentrer dans les affaires de l'Occident un esprit, des procédés de politique qu'on croyait en quelque sorte abrogés ou du moins atténués par les progrès de la civilisation. La guerre est toujours sans doute une calamité; mais on pouvait supposer qu'elle serait désormais tempérée par un certain respect du droit des peuples, par une inspiration plus humaine et plus équitable. Lorsque la guerre de Crimée a eu lieu, on n'a point cherché assurément à humilier la Russie. On ne lui a demandé ni cession de territoire bien sérieuse, ni même indemnité de guerre. La paix s'est faite à des conditions qui pouvaient peser à l'orgueil de la Russie et arrêter un moment son ambition, mais qui ne l'atteignaient pas dans sa puissance. Lorsque la France allait en Italie, c'était bien moins pour dépouiller l'Autriche ou pour préparer des annexions que pour rendre l'indépendance à un peuple, et la France n'a pas demandé à l'Autriche vaincue le prix de sa campagne; si elle a obtenu de l'Italie la Savoie et Nice, elle tient ces provinces du vote des populations autant que d'une cession diplomatique. En un mot, la guerre tendait à changer de caractère. Aujourd'hui c'est la restauration avouée du droit de la conquête et de la force. On enlève par les armes des provinces qui, dans les plus cruelles épreuves, protestent de leur fidélité à la France; on fait de la guerre une déprédation, ou, si l'on veut, une affaire profitable, une industrie qui rapporte, et c'est pour la première fois depuis longtemps qu'un vainqueur aura exigé une indemnité dépassant les frais d'une campagne.

L'imprévoyance européenne a laissé tout faire, soit par un reste d'envieuse malveillance pour le vaincu, soit par crainte du vainqueur. Ce serait assurément de la part de la France une singulière faiblesse de se répandre en plaintes stériles, et de reprocher ses défaites à ceux dont elle a été quelquefois l'utile et heureuse alliée. Elle ne pouvait du moins se méprendre sur les sentimens qu'on lui portait, sur le degré

de concours que lui promettait la politique suivie par les principales puissances de l'Europe. Elle savait, elle devait savoir qu'elle ne pouvait compter sur personne, et dès lors que restait-il à faire? Si la France, éprouvée par une série d'incroyables désastres, épuisée par des efforts toujours nouveaux et toujours stériles, n'avait plus l'espoir de vaincre par elle-même, de se délivrer d'une invasion mortelle, si elle n'était plus en état de continuer une guerre qui lui a coûté jusqu'ici trois armées entières, si d'un autre côté elle n'avait à espérer aucun secours, la conséquence était cruellement évidente; la douloureuse et irrésistible nécessité de la paix s'imposait à nos négociateurs, qui n'allaient point certainement à Versailles sans s'être rendu compte de la situation de la France, de ses ressources, de ses dispositions, de ce qui pouvait lui rester d'espérance. S'ils ont fini par se résigner à subir la loi du vainqueur, c'est qu'ils ne pouvaient pas faire autrement.

Ah! certes elle est sans pitié, cette loi du vainqueur; elle est terrible cette paix, qui restera comme le souvenir d'une des heures les plus néfastes de notre histoire. L'Alsace et une partie de la Lorraine abandonnées à l'ennemi, cinq milliards d'indemnité, l'occupation d'un des quartiers de Paris jusqu'à la ratification des préliminaires de paix par l'assemblée, c'est la dure rançon qu'on nous impose, et encore ceux qui ont négocié ces conditions ont-ils été obligés de disputer le terrain pied à pied. On voulait nous infliger encore, à ce qu'il paraît, la limitation de nos forces militaires, sans doute par représailles de ce qui avait été imposé à la Prusse après Iéna. Oui, nos négociateurs ont eu le chagrin d'avoir à discuter de telles conditions, auxquelles ils ont refusé absolument de souscrire, et ils n'ont réussi à sauver Belfort, ils n'ont pu obtenir une prolongation d'armistice qu'en consentant à cette occupation momentanée des Champs-Élysées, qui est un deuil de plus ajouté à tant d'autres deuils. Au premier instant, la population parisienne a été saisie d'une indicible émotion. Assurément, après un siége comme celui qu'il a soutenu, Paris avait le droit de s'attendre à être traité comme une ville qui n'a point été prise par les armes, qui s'est fait respecter jusqu'au bout, et qui n'a cédé qu'à la famine. Le vainqueur lui devait ce prix de sa patriotique constance, il se serait honoré lui-même en honorant des vaincus. Puisqu'il n'a pu en être ainsi, puisque l'ennemi a tenu absolument à faire camper trente mille des siens en face de l'Arc-de-l'Étoile, la population parisienne sentira, nous n'en doutons pas, qu'elle ne doit répondre à cette victoire de l'orgueil militaire que par un deuil muet et une impassible dignité. Elle se dira que le sacrifice imposé à sa fierté est encore une manière de servir la France, puisqu'il aura racheté Belfort et sauvé de la domination étrangère quelques milliers d'âmes françaises. Qu'on fasse le silence et le vide autour de ce camp ennemi, qu'on ne se laisse point aller à des excitations et à des démonstrations qui ne seraient plus qu'une vaine bravade, ou qui ne pourraient con-

duire qu'à des conflits sans espoir, — que ceux qui aiment leur pays lui épargnent au moins cette dernière douleur! A quoi serviraient des agitations et des tentatives irréfléchies? Elles ne seraient qu'un prétexte offert à l'ennemi pour rompre l'armistice, elles lui livreraient la cité tout entière avec ses propriétés, ses chefs-d'œuvre, ses monumens, qui resteraient à sa discrétion. Paris se doit à lui-même de contenir ses plus légitimes émotions, de supporter cette dernière épreuve avec courage, de se rappeler enfin, comme le lui dit une proclamation du gouvernement, qu'il a pour quelques heures entre les mains sa propre destinée et la destinée de la France, qu'il peut tout sauver ou tout perdre.

C'est une crise pénible et heureusement courte à passer. Pendant ce temps, la France, dans sa souveraineté, aura pu décider de son sort. Nos négociateurs se sont acheminés vers Bordeaux avec ce triste message, et si Paris a le devoir de laisser à la France le temps de se prononcer, les députés réunis à Bordeaux ne sauraient oublier de leur côté qu'ils doivent bien aussi à Paris de ne point prolonger ses angoisses. Ce n'est plus le moment des discussions; il ne s'agit pas de se perdre dans les détails, il s'agit de la paix ou de la guerre : tout est là. Et si la nécessité impitoyable s'impose à toutes les consciences, le mieux serait encore de voter en silence, quoique avec désespoir, ce qu'on ne peut plus éviter. Les conditions qu'on a été obligé d'accepter provoqueront, nous n'en doutons pas, à Bordeaux et dans la France entière les révoltes patriotiques qu'elles ont soulevées ici. Les mots de guerre à outrance retentiront dans l'assemblée. Que ces fidèles et chères provinces qui vont être séparées du grand faisceau national, que les premières victimes de ce déchirement fatal, que ceux qui les représentent parlent de combattre et aspirent la lutte, nous le comprenons trop; seuls, ils ont le droit de n'écouter que leur patriotique douleur, et leurs protestations sont encore une manière de prouver au dominateur étranger ce qu'il y a de sentimens français dans leur âme. Quant aux autres représentans de la France, qu'ils y songent bien, ils ne sont pas libres de secouer le fardeau de la fatalité qui pèse sur nous tous, et ce serait à coup sûr un calcul cruellement frivole, une dangereuse politique, de chercher une popularité trop facile par des protestations sans effet, en rejetant la responsabilité d'un dénoûment inévitable sur ceux qui, au prix de tous les déchiremens de leur âme, ont eu le courage de signer la paix.

Les orateurs ou les politiques qui ne voient partout que trahison, qui ne parlent que de guerre à outrance, et qui se préparent à se faire une arme de cette paix nécessaire, croient-ils donc qu'on a pu se décider aisément à céder cette patriotique Alsace et les fragmens de notre vieille Lorraine? S'il ne s'agissait que de savoir ce qu'on aurait voulu, ce ne serait pas bien difficile. Personne ne reculerait devant les sacrifices, si la lutte offrait encore quelque chance. Cette lutte est-elle possible? Voilà toute la question. Les défenseurs de la guerre à outrance croient peut-être se

montrer bien habiles pour leur parti, pour la république, dont ils se disent les représentans privilégiés, en déclinant d'avance toute participation à une paix qui deviendra probablement impopulaire quand nous aurons retrouvé quelques forces; savent-ils ce qu'ils font avec cette habileté vulgaire? Ils préparent tout simplement le thème que l'impérialisme exploitera d'ici à peu, qu'il exploite déjà peut-être. Vous verrez ces grands patriotes qui nous ont conduits à Sedan se glisser furtivement par l'issue qu'on leur aura ouverte, ils chercheront à faire oublier les premiers auteurs de nos désastres en ne parlant à la France que de l'humiliation qu'on lui a infligée; ils accuseront de cette humiliation les anciens partis; ils auront peut-être l'audace de dire que leur empereur a eu des malheurs, mais que l'empire n'eût jamais consenti à un démembrement de la patrie. Ils se serviront de tout ce qu'on va dire contre la paix que nous subissons; ils réchaufferont toutes les déclamations de 1815, et recommenceront le travail interrompu de la légende napoléonienne. C'est là ce qu'on aura préparé sans le savoir, sans le vouloir, nous en sommes convaincus, en donnant des armes contre une paix qu'on croit soi-même inévitable, mais dont on aura cru habile de décliner la responsabilité.

Puisque rien ne peut détourner le malheur qui nous accable, puisque cette paix si cruelle est nécessaire aux yeux mêmes de ceux qui la combattent, il y aurait assurément plus de patriotisme à se mettre résolûment, virilement en face de la situation douloureuse qui nous est faite, à ne point se diviser devant le malheur. L'essentiel aujourd'hui pour la France est de sortir de l'abîme où on l'a plongée, de se dégager de l'étreinte qui la meurtrit et l'épuise. La seconde nécessité pour elle, ce sera de rechercher en elle-même tous les élémens de force et de vie qui lui restent. Certes les blessures qu'elle vient de recevoir sont profondes et resteront longtemps saignantes; mais ce serait une véritable défection de patriotisme de croire que la France ne garde pas tout ce qu'il faut pour se relever, si elle le veut, si on la laisse respirer, si les partis se décident enfin à mettre l'intérêt national au-dessus de leurs mesquines passions, si on ne recommence pas, aussitôt qu'on va retrouver un peu de liberté, les mêmes disputes violentes ou frivoles qui nous ont déjà si souvent perdus. Ce qui est bien certain, c'est que notre destinée est désormais entre nos mains, elle est dans les mains de cette assemblée qui est à Bordeaux, et qui reviendra bientôt à Paris, à moins que Paris ne donne des prétextes à ceux qui veulent qu'elle reste dans une ville de province, Versailles ou Fontainebleau. Cette assemblée, de quelque façon qu'on la juge, est évidemment une représentation assez exacte de la France actuelle, d'autant plus exacte que le pays a voté par une sorte de mouvement spontané, que les pressions abusives n'ont pas eu le temps de s'exercer. Qu'il y ait dans cette réunion de sept cent cinquante représentans des partis extrêmes dans tous les sens, des pas-

sions, des préjugés, des velléités de réaction et des fureurs agitatrices, c'est possible; la masse est certainement aussi patriotique que modérée; elle se disciplinera, elle marchera sous l'influence prévoyante et libérale de M. Thiers; elle se dira qu'avant d'ouvrir la porte à toutes les divisions, à tous les antagonismes, elle a pour premier mandat de commencer cette œuvre de réparation qui s'impose à tous. C'est là ce qu'il y a de plus pressant, liquider le passé, savoir où nous en sommes, inventorier nos forces et nos ressources, refaire la France, rétablir l'autorité de toutes ces notions essentielles sans lesquelles il n'y a ni société ni gouvernement, pas plus avec la république qu'avec la monarchie, et ce n'est pas, nous l'avouons, l'œuvre la plus facile.

Il faut dans tous les cas entrer dans cette ère nouvelle avec un esprit éclairé par de si effroyables malheurs, en sachant bien que nous sommes tenus d'oublier beaucoup et de beaucoup apprendre. Il faut nous accoutumer au travail, aux sévérités de la vie, au respect de la vérité, à un sentiment plus sérieux des choses. Depuis longtemps, il faut bien l'avouer, nous avions oublié tout cela, nous avons vécu d'infatuations et de frivolités, abandonnant les affaires de la France à qui voulait les prendre, et ce n'est pas sans raison qu'on pouvait écrire récemment : « Ce qui nous a perdus, ce n'est pas la Prusse, c'est la *bohème.* » La France est faite pour avoir d'autres gouvernans. Il y a surtout deux choses inséparables qu'il faut faire respecter dans la politique, la souveraineté nationale et la liberté. Qui donc les menace? direz-vous. Tout le monde en parle, on ne jure que par elles. — Qui les menace? Ce sont précisément ceux qui en parlent le plus, et qui, sous prétexte de république, ne respectent pas plus la souveraineté nationale que la liberté. Ce sont ceux qui se figurent que la république, c'est l'agitation en permanence, la confusion, la tyrannie des coups de main, la prédominance des passions subalternes et des cupidités ambitieuses. Ils ont beau être désavoués dans les élections, ils outragent l'assemblée nationale nommée par le pays, ils l'appellent une « majorité rurale, » car ils sont occupés pour le moment à destituer les campagnes. Vous avez vu, il n'y a pas bien longtemps, une réunion lyonnaise proposer gravement une convention nationale qui ne serait élue que par les villes. A Grenoble, un parfait démocrate s'écriait : « Les paysans ne sont bons qu'à planter des pommes de terre et à engraisser des pourceaux. » A Paris même, dans l'assemblée où on a proclamé le résultat du scrutin, n'avez-vous pas vu une troupe d'agitateurs bafouer les noms des élus populaires et réserver leurs acclamations pour ceux de leurs chefs qui ne venaient qu'à la fin de la liste? Voilà le respect qu'on professe pour le suffrage universel et la souveraineté nationale. Ce n'est pas la république par la liberté qu'on veut, c'est la dictature des minorités violentes. La France vit depuis longtemps par malheur dans cette atmosphère d'exci-

tations ou de légèreté; c'est ce qui l'a perdue, c'est ce qui peut mettre encore en péril sa régénération. Qu'on y songe bien : pour tous ceux qui ont le culte de leur pays, pour tous ceux qui gardent leur fidélité aux idées, aux principes de la société moderne, la révolution française, qui a créé cette société, passe aujourd'hui par une crise redoutable. Il s'agit en un mot de savoir si un jour, en racontant l'histoire navrante de notre temps, on pourra écrire : L'ancienne monarchie avait fait la France, la révolution l'a laissée périr. Voilà ce que les esprits sérieux doivent désormais avoir toujours présent à la pensée. CH. DE MAZADE.

LES CELTES DU PAYS DE GALLES

ET LEUR LITTÉRATURE.

La principauté de Galles avec ses douze comtés forme une partie importante du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; cependant la langue, les mœurs, la littérature de ce coin de terre, sont choses presque ignorées, ou peu s'en faut, du public européen, et le peuple anglais lui-même n'a du peuple gallois que des idées vagues et souvent chimériques. Plus d'un Anglais a parcouru le pays de Galles en touriste ou en industriel : selon la tournure de son esprit, il a gravi la montagne du Snowdon et goûté les beautés que le sol romantique et pittoresque de la principauté présente au voyageur, ou bien, en homme porté vers le côté pratique des choses, il a visité les forges de Merthyr Tydfil et les établissemens miniers du Taff Vale; mais il ne s'est généralement pas inquiété de la population qu'il avait devant lui. Les Anglais regardent volontiers leurs voisins de Galles comme des demi-barbares dépourvus de langue littéraire et presque sans civilisation. Une population comprise dans l'empire britannique qui se tient à l'écart de « l'église établie, » et surtout qui ne parle pas anglais, peut-elle être aux yeux du *cockney* de Londres une population civilisée? Des écrivains courageux essaient de détruire ce préjugé, fortement enraciné dans l'esprit anglais; ainsi le faisait récemment M. Matthew Arnold dans son livre de l'*Étude de la littérature celtique;* néanmoins, malgré les efforts de quelques lettrés, le temps n'est pas encore venu où pleine justice sera rendue dans le royaume-uni à la race et à la langue du pays de Galles.

Les Gallois sont les descendans directs et les héritiers légitimes de la population indigène que les Romains trouvèrent en Grande-Bretagne. Cette population était sur la voie de l'assimilation au monde latin, lorsque les incursions dévastatrices des flibustiers du nord et finalement l'invasion des Angles, des Saxons, des Frisons et des Jutes renversèrent

la domination romaine, arrêtèrent le cours de la civilisation latine, et firent les nouveau-venus maîtres du pays. Les habitans qui n'abandonnèrent pas le sol où ils étaient nés furent réduits en esclavage et disparurent dès lors de l'histoire; un grand nombre s'enfuit en Gaule, dans cette Armorique qui reçut désormais le nom de « Petite-Bretagne, *Britannia minor* (1), » par opposition à l'île de Bretagne, la mère-patrie. D'autres Bretons se réfugièrent dans l'ouest de leur île, dans la province que les Romains appelaient du nom de *Britannia Secunda,* et dont la population, défendue par le rempart naturel de ses montagnes, put soutenir heureusement la lutte et sauver sa nationalité. Ces Bretons de l'ouest, les nouveaux maîtres de l'île les appelèrent *Walah* (d'où le moderne anglais *Welsh* et notre propre mot *Gallois*); c'est le nom que les Germains donnaient aux populations de l'empire romain avec lesquelles ils se trouvaient en contact, c'est le nom qu'ont également gardé jusqu'à nos jours les « Wallons » de la Gaule belgique et les « Valaques » de la Dacie, bien que ces derniers s'appellent eux-mêmes « Roumains.» Les Gallois n'ont pas accepté davantage le nom sous lequel les Anglais les connaissent, et ils se nomment dans leur langue *Cymry,* nom qui signifie littéralement « ceux qui ont une même patrie, » et qui a pris son origine dans la lutte soutenue en commun contre l'envahisseur par ce qui survécut de la population indigène. Ce n'est qu'au XIVe siècle que les rois anglais soumirent définitivement le pays de Galles; mais les conquérans, rendant hommage à la force de résistance du pays vaincu, le constituèrent en une « principauté » qui conserva longtemps une existence distincte de celle du royaume d'Angleterre, et qui, pour avoir été politiquement assimilée à l'Angleterre par un statut de 1746, n'en a pas moins maintenu presque intacte sa nationalité celtique.

On sait comment la race celtique, après avoir étonné le monde ancien par ses courses aventureuses, après avoir longtemps dominé dans le centre et dans l'ouest de l'Europe, s'est, dès l'aube des temps historiques, effacée devant les races latine et germanique. Les Romains, grâce à leur savante discipline, et plus tard les Teutons par leur fougue barbare, eurent facilement raison des Celtes, Gaulois du continent et Bretons des îles, que laissaient presque sans défense la mollesse d'une vie déjà civilisée et par-dessus tout l'incapacité de former un état, même fédératif. Ce manque d'esprit politique est malheureusement un des traits distinctifs du caractère celtique, et la nation française, dans la formation de laquelle l'élément gaulois entre pour une forte part, en a plus d'une fois, hélas! fourni la triste preuve. Vaincue ou absorbée par

(1) La Bretagne armoricaine se divise à son tour en Haute-Bretagne et en Basse-Bretagne; mais, comme cette dernière est seule restée fidèle à la nationalité celtique, on applique souvent en France, quoique à tort, le terme de « Basse-Bretagne » à la Bretagne tout entière. Cette appellation doit être réservée à la Bretagne bretonnante.

des races, non plus intelligentes, mais plus fortes, la race celtique n'a survécu, avec sa langue et le sentiment de sa nationalité, que sur quelques points du vaste domaine où elle régnait autrefois. Du continent européen, elle n'a plus que la péninsule armoricaine; outre-Manche, elle s'est maintenue en Galles, dans les hautes terres et dans l'ouest de l'Écosse, dans l'île de Man, dans le sud et l'ouest de l'Irlande. La séparation séculaire des différens rameaux de la race celtique a eu pour effet d'augmenter et d'accentuer la divergence des dialectes de la langue qu'elle parlait, et c'est au point que ces dialectes forment aujourd'hui deux branches presque distinctes, d'une part l'irlandais, le gaélique d'Écosse et le gaélique de Man, — d'autre part le breton armoricain et le gallois. Malgré la distance et la diversité des destins qui ont rattaché les uns à la France, les autres à l'Angleterre, les Bretons d'Armorique et les Bretons de Galles n'ont pas perdu le souvenir de leur commune origine, et pendant nos guerres avec l'Angleterre on a vu dans plus d'une bataille Gallois et Bretons se reconnaître à leur langage et se refuser à une lutte fratricide.

Des écrivains qu'un enthousiasme trop prompt, un patriotisme trop rétrospectif, ont poussés à voir dans l'obscure religion des Gaulois une véritable doctrine philosophique, et qui ont voulu opposer une révélation de la Gaule à la révélation de la Judée, ont cru trouver la confirmation de cette thèse séduisante dans la littérature et dans les traditions du pays de Galles. Depuis quelque trente ans, on a fait grand bruit parmi nous des poésies des « bardes » gallois, des documens secrets où une sorte de franc-maçonnerie occulte aurait transmis jusqu'à nos jours la sagesse des anciens druides. Tout cela, il faut le dire, ressemble fort à des chimères. Ces poésies existent; mais les unes sont d'invention moderne, et les autres, celles dont l'authenticité peut être présumée, n'ont ni l'antiquité qu'on leur attribue, ni le sens mystique qu'on leur prête. Quant aux prétendus documens sur la transmigration des âmes et autres choses « druidiques, » ce sont les élucubrations modernes de quelques rêveurs gallois qu'excitait, comme une atmosphère pleine de haschisch, un milieu de religion mystique et fiévreuse. Il est vraiment malheureux pour la littérature galloise d'avoir servi de théâtre et, pour ainsi parler, de lieu d'exhibition à d'aussi vaines théories. De cette manière, l'attention s'est détournée de ce qui est vraiment remarquable et original dans l'histoire de la littérature galloise, je veux dire cet ensemble de traditions, de poèmes, de chroniques, qui a donné au moyen âge le cycle de la Table-Ronde. Arthur, Merlin, Tristan, Iseult, tous ces personnages légendaires qui ont si fort occupé l'imagination de l'Europe il y a des siècles, auxquels même aujourd'hui notre sympathie s'attache quand un Quinet et un Tennyson évoquent leur souvenir, ce sont des trouvères gallois qui ont répandu par le monde leur touchante et romanesque his-

toire en la redisant aux trouvères étrangers. Dans cette littérature presque oubliée, il y a, non-seulement pour la sèche nomenclature de l'histoire littéraire, mais aussi pour l'histoire de la poésie intime du cœur humain, une mine des plus riches dont M. Renan a signalé ici même la valeur il y a bientôt vingt ans, et qui n'a guère jusqu'ici été explorée qu'à la surface. Les textes gallois de ces poétiques légendes, les plus originaux peut-être et les plus précieux, sont inédits encore et dispersés dans les bibliothèques des *noblemen* gallois. Il est à désirer qu'une main pieuse recueille jusqu'au dernier ces fragmens épars de l'ancienne poésie des Cymry, dont l'écho retentissait encore en Europe quand elle était déjà muette au pays qui la vit naître.

La conquête anglaise en effet arrêta le développement de la littérature nationale du pays de Galles sans rien mettre à la place. Le peuple gallois était tombé dans une véritable léthargie intellectuelle et morale, lorsque le grand mouvement de la réforme vint donner un aliment nouveau à la sensibilité de son âme et à l'activité de son génie. Il se jeta dans les doctrines nouvelles avec cette ardeur et cet amour de l'idéal qui caractérisent le génie celtique. Le nombre et la variété des sectes qui se développèrent chez les protestans de Galles montrent quelle intensité y atteignit le zèle religieux. Il est facile de suivre dès cette époque le mouvement littéraire et intellectuel de la principauté, grâce à un important ouvrage écrit en gallois et récemment publié sous le titre de *Bibliographie galloise* (1). Le principal auteur en est M. William Rowlands, qui consacra quarante années à en réunir les matériaux, et que la mort surprit dans ce travail opiniâtre. L'œuvre qu'il laissait inachevée fut alors confiée à un des savans les plus distingués de la principauté, M. D. Silvan Evans, qui l'a complétée par ses propres recherches et vient enfin de la publier. Ce livre donne le titre et la description bibliographique de toutes les publications en langue galloise ou concernant le pays de Galles, de 1546 à 1800, et ces indications sont accompagnées de notices détaillées sur l'auteur de chaque ouvrage. On ne saurait trop recommander cet ouvrage aux rares amis que les lettres celtiques ont sur le continent. C'est, sous une forme fragmentaire et un peu sèché, mais précise, l'histoire de la littérature galloise pendant les trois derniers siècles. On y voit quelle part importante la théologie s'est faite dans la littérature des Cymry. Les œuvres d'histoire et d'imagination ne manquent pas absolument, la poésie n'est pas tout à fait absente; mais ce qui domine, ce sont les œuvres de théologie et de piété, cantiques, manuels d'édification, ouvrages de controverse. Certes nous préférons à tout cela les poèmes du moyen âge gallois et les romans de la Table-Ronde; sachons cependant reconnaître que cette active propagande des sectes

(1) *Llyfryddiaeth y Cymry*, gan y diweddar Parch. William Rowlands, gyda chwanegion a chyweiriadau gan y Parch. D. Silvan Evans. 1869. Llanidloes, Pryse.

dissidentes qui se disputent avec acharnement les âmes a seule empêché l'idiome national de tomber à l'état de patois. C'est elle qui lui a gardé sa force, son intégrité et sa richesse, et lorsque le peuple gallois sentit renaître en lui le génie littéraire, s'éveiller la vie politique, il n'eut pas de peine à traduire ses idées, à exprimer ses sentimens dans sa langue, dont la littérature religieuse lui avait précieusement gardé le patrimoine. Quand on compare la langue galloise aux autres langues celtiques, chez lesquelles l'absence de culture durant les derniers siècles a engendré une pauvreté déplorable d'expressions, et où les termes manquent aux idées abstraites de la pensée moderne (1), on est reconnaissant aux *dissenters* d'avoir sauvé de la ruine une des plus harmonieuses des langues celtiques.

M. Silvan Evans s'arrête presque au moment où la littérature galloise commence à reprendre un sérieux développement. Les années déjà écoulées de ce siècle rempliraient plusieurs volumes aussi étendus que l'unique volume consacré aux trois derniers siècles. Ce n'est pas cependant que la théologie perde la place d'honneur dans la littérature des Cymry. Le sentiment religieux est chez le Gallois passé à l'état de nature, et la religion, — qu'il soit calviniste, méthodiste, baptiste, quaker, — est pour lui affaire de tous les jours, presque de tous les instans. Il est vraiment curieux de remarquer comme le peuple gallois, si séparé qu'il vive du peuple anglais, a exercé une action importante sur la vie religieuse de ce dernier. La Société biblique, dont on connaît la prodigieuse extension, qui a fait traduire l'Écriture sainte dans toutes les langues connues, et qui jette sur le monde entier de véritables cargaisons de bibles, a été fondée par des Gallois, et devait à l'origine restreindre son action au pays de Galles. Les « écoles du dimanche » (*sunday schools*), consacrées à la lecture et à l'explication de la Bible, dont l'usage est devenu général par toute l'Angleterre, ont été empruntées à la pratique de la piété galloise. S'il fallait un autre exemple du zèle religieux qui anime la principauté, on le trouverait dans les missions que certaines sectes du protestantisme gallois entretiennent à l'étranger. C'est ainsi que les calvinistes de Galles ont des missionnaires même en Bretagne, à Quimper et à Morlaix, et ils ont un mérite d'autant plus grand à supporter les frais de ces missions qu'elles n'ont pas gagné beaucoup de prosélytes bretons.

Cette activité persévérante, les Gallois l'apportent dans la vie littéraire. S'ils n'ont pas eu dans ce siècle une de ces grandes œuvres qui mettent une littérature hors de page, et qui, comme le *Kalevala* par exemple, attirent sur un petit peuple l'attention du monde entier, ils ont du moins cette abondance de publications de toute sorte qui montre

(1) Sur cette altération graduelle et cet appauvrissement progressif de la plupart des langues celtiques, voyez un instructif et intéressant opuscule : *les Celtes au dix-neuvième siècle*, par Charles de Gaulle; Paris 1865.

chez une nation un véritable goût des choses de l'esprit. Ce goût, répandu jusque dans les plus humbles classes de la société, est entretenu par les nombreux journaux publiés dans la langue nationale, et surtout par les *eisteddfodau,* qui se célèbrent presque chaque année. On appelle de ce nom des fêtes littéraires qui, successivement tenues dans les différens comtés de la principauté, sont aux Gallois de nos jours à peu près ce que les jeux olympiques ou pythiques étaient aux anciens Grecs. Ces fêtes, auxquelles artisans, bourgeois et *noblemen* prennent une égale part et un égal intérêt, alimentent dans les âmes le culte des traditions, de la langue et de la musique nationales. Les Gallois, sans en excepter les hommes des plus basses classes, le paysan et l'ouvrier, trouvent à des concours de poésie ou de musique le même plaisir que leurs voisins d'Angleterre aux courses, aux combats de rats ou aux duels de boxeurs (1).

Il n'y a pas de peuple libre et vraiment instruit sans une littérature politique. Le premier journal en langue galloise parut en 1843. Aujourd'hui les Gallois possèdent dans leur langue une dizaine de journaux politiques, hebdomadaires ou bi-hebdomadaires, et une quinzaine de publications trimestrielles ou mensuelles, parmi lesquelles d'importantes revues. Ce nombre de publications est vraiment considérable relativement au chiffre peu élevé de la population galloise. La principauté compte environ 1,200,000 habitans; mais il faut considérer qu'un tiers se compose d'Anglais fixés dans le pays ou de Gallois anglicisés qui ne parlent qu'anglais, un tiers peut être regardé comme bilingue, le dernier tiers ne parle et ne comprend que le gallois. C'est donc à une population d'environ 800,000 âmes que s'adressent en réalité ces publications; à cette littérature périodique, il faut ajouter les œuvres d'histoire et d'imagination, soit originales, soit traduites de l'anglais, dont le nombre toujours croissant atteste l'amour de la lecture et le désir d'instruction qui règnent chez le peuple gallois. Instruit par ses journaux et tenu par eux au courant des événemens du jour, le paysan gallois n'est pas étranger à la politique de l'état auquel il appartient; les questions qui s'agitent au parlement trouvent dans son esprit un terrain tout préparé, et il vote en connaissance de cause. J'ai eu occasion en 1868, lors des élections qui devaient renverser le ministère Disraeli, d'assister dans le pays de Galles à plusieurs *meetings* populaires, et j'ai pu y constater personnellement l'éducation politique que le peuple gallois doit à sa littérature et à sa presse nationales.

Le fidèle attachement que cette petite nation porte à sa langue témoigne d'un grand patriotisme, et il est beau de le retrouver partout où les nécessités de la vie matérielle poussent des émigrans gallois, non-seulement dans les grandes villes anglaises où les attire l'abondance du

(1) Le lecteur connaît les beaux vers écrits par M. de Lamartine à propos de l'*eisteddfod* d'Abergavenny en 1838, auquel assistaient quelques Bretons de France. Ces vers ont été reproduits dans les *Recueillemens poétiques.*

travail (la presse de Liverpool compte un journal gallois), mais au-delà de l'Atlantique même. Les nombreux émigrans gallois qui se sont établis en Amérique y conservent avec ténacité leur langue et leur nationalité; il existe aux États-Unis et en Australie plusieurs journaux et recueils en langue galloise, il s'en trouve même sur les bords du fameux Lac-Salé, où les Gallois de la communauté mormonne publient une feuille sous le titre apocalyptique de *Trompette de Sion* (*Udgorn Sion*). Il est difficile de nier pourtant que le pays de Galles est dès maintenant menacé de perdre un jour son caractère national. Il ne vit plus isolé du reste de la Grande-Bretagne; les railways le traversent de part en part, et son union avec l'Angleterre devient tous les jours trop intime pour qu'il ne se fonde pas finalement dans celle-ci. Ce que la conquête n'a pu faire, la communauté d'intérêts le réalisera. Les relations de peuple à peuple, de province à province, ont pris une telle extension que les grandes nations menacent d'absorber les petites par l'unique pression de leur influence. Aussi l'élément gallois pourrait bien d'ici à quelques siècles disparaître dans le milieu anglo-saxon qui l'enserre de plus en plus en Grande-Bretagne et en Amérique.

C'est ce qui a inspiré à quelques patriotes gallois la courageuse pensée de diriger à l'avenir autant que possible l'émigration galloise vers une contrée encore vierge d'habitans, au moins d'habitans civilisés, pour y fonder avec l'aide du temps un état exclusivement celtique. Leur choix se porta sur la Patagonie. « L'agitation » qu'ils organisèrent à cet effet n'eut pas dès l'abord très grand succès, car un émigrant préfère généralement chercher fortune dans une société déjà formée plutôt que d'accepter le rude labeur de fonder une société nouvelle. Peu d'émigrans répondirent au premier appel du comité de « l'émigration galloise » (*Gwladfa Gymreig*), et la première troupe qui partit de Liverpool à la fin de mai 1865 ne comptait pas même deux cents personnes. Deux mois après, ils arrivaient sur les bords du fleuve Chupat et s'y établissaient. Ils ne manquèrent pas de donner des noms celtiques à leur nouveau pays, qu'ils appelèrent *Bro Wen* (beau pays); le Rio-Chupat reçut d'eux le nom d'*Afon Lwyd* (fleuve gris). Ils eurent au début de pénibles épreuves à traverser; mais leur ténacité en vint à bout, et leur petite communauté est aujourd'hui en pleine prospérité sous le patronage de la république argentine, dont elle est connue sous le nom de *Colonia de Gualenses*. Leur nombre s'est accru par l'arrivée de nouveaux émigrans, et, qui sait? un jour viendra peut-être où, disparue d'Europe et absorbée dans les deux mondes par la race anglo-saxonne, la race celtique ne survivra plus que sur les bords du Chupat!

H. GAIDOZ.

C. BULOZ.

JOURNAL D'UN VOYAGEUR

PENDANT LA GUERRE

DEUXIÈME PARTIE (1).

La Châtre, 10 octobre 1870.

Abandonner Paris, ce serait s'abandonner soi-même. Je ne crois pas que personne en doute. Je trouve à notre petite ville une bonne physionomie. Elle a pris l'allure militaire qui convient. Ces bourgeois et ces ouvriers avec le fusil sur l'épaule n'ont rien de ridicule. Le cœur y est. Si on les aidait tant soit peu, ils défendraient au besoin leurs foyers; mais, soit pénurie, soit négligence, soit désordre, loin de nous armer, on nous désarme, on prend les fusils des pompiers pour la garde nationale, et puis ceux de la garde sédentaire pour la mobilisée, en attendant qu'on les prenne pour la troupe, et quels fusils! Pour toutes choses, il y a gâchis de mesures annoncées et abandonnées, d'ordres et de contre-ordres. Je vois partout de bonnes volontés paralysées par des incertitudes de direction que l'on ne sait à qui imputer. Tout le monde accuse quelqu'un, c'est mauvais signe. Nous trompe-t-on quand on nous dit qu'il y a de quoi armer jusqu'aux dents toute la France? J'ai bien peur des illusions et des fanfaronnades. Certains journaux le prennent sur un ton qui me fait trembler. En attendant, l'inaction nous dévore : écrire, parler, ce n'est pas là ce qu'il nous faudrait.

Nous allons au Coudray à travers des torrens de pluie. La Vallée noire, que l'on embrasse de ce point élevé, est toujours belle. Ce n'est pas le paysage fantaisiste et compliqué de la Creuse, c'est la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

grande ligne, l'horizon ondulé et largement ouvert, *le pays bleu*, comme l'appelle ma petite Aurore. Les arbres me paraissent énormes, le ciel me paraît incommensurable; chargé de nuages noirs avec quelques courtes expansions de soleil rouge, il est tour à tour sombre et colère. J'aperçois au loin le toit brun de ma pauvre maison encore fermée à mes petites-filles, à moi par conséquent : enterrée dans les arbres, elle a l'air de se cacher pour ne pas nous attirer trop vite; la variole règne autour et nous barre encore le chemin.

Qui sait si nous y rentrerons jamais? L'ennemi n'est pas bien loin, et nous pouvons le voir arriver avant que la contagion nous permette de dormir chez nous une dernière nuit. Les paysans ont l'air de ne pas mettre au rang des choses possibles que le Berry soit envahi, sous prétexte qu'en 1815 il ne l'a pas été. Moi, je m'essaie à l'idée d'une vie errante. Si nous sommes ruinés et dévastés, je me demande en quel coin nous irons vivre et avec quoi? Je ne sais pas du tout; mais la facilité avec laquelle on s'abandonne personnellement aux événemens qui menacent tout le monde est une grâce de circonstance. On dit le pour et le contre sur la guerre actuelle. Tantôt l'ennemi est féroce, tantôt il est fort doux : on n'en parle qu'avec excès en bien ou en mal, c'est l'inconnu. Si j'étais seule, je ne songerais pas seulement à bouger : on tient si peu à la vie dans de tels désastres! mais dans le doute j'emporterai mes enfans ou je les ferai partir.

De retour à La Châtre, je revois d'anciens amis qui, de tous les côtés menacés, sont venus se réfugier dans leurs familles. J'apprends avec douleur que Laure *** est malade sans espoir, qu'on ne peut pas la voir, qu'elle est là et que je ne la reverrai probablement plus! Autre douleur : il faut voir partir notre jeune monde, comme nous l'appelions, mes trois petits-neveux et les fils de deux ou trois amis intimes; c'était la gaîté de la maison, le bruit, la discussion, la tendresse. Et moi qui leur disais les plus belles choses du monde pour leur donner de la résolution, je ne me sens plus le moindre courage. N'importe, il faudra en montrer.

Mardi 11 octobre.

Voici une grande nouvelle : deux ballons nommés *Armand Barbès* et *G. Sand* sont sortis de Paris; l'un (mon nom ne lui a pas porté grand bonheur) a eu des avaries, une arrivée difficile, et a pourtant sauvé les Américains qui le montaient; *Barbès* a été plus heureux, et, malgré les balles prussiennes, a glorieusement touché terre, amenant au secours du gouvernement de Tours un des membres du gouvernement de Paris, M. Gambetta, un remarquable orateur, un homme d'action, de volonté, de persévérance, nous

dit-on. Je n'en sais pas davantage, mais cette fuite en ballon, à travers l'ennemi, est héroïque et neuve; l'histoire entre dans des incidens imprévus et fantastiques.

Des personnes qui connaissent Gambetta nous disent qu'il va tout sauver. Que Dieu les entende! Je veux bien qu'il en soit capable et que son nom soit béni; mais n'est-ce pas une tâche au-dessus des forces d'un seul homme? Et puis ce jeune homme connaît-il la guerre, qui est, dit-on, une science perdue chez nous?

Mercredi 12 octobre.

On n'a pas le cœur à se réjouir ici aujourd'hui; c'est la révision, c'est-à-dire la levée sans révision des gardes mobilisées : elle se fait d'une manière indigne et stupide; on prend tout, on ne fait pas déshabiller les hommes; on ne leur regarde pas même le visage. Des examinateurs crétins et qui veulent faire du zèle déclarent bons pour le service des avortons, des infirmes, des borgnes, des phthisiques, des myopes au dernier degré, des dartreux, des fous, des idiots, et l'on veut que nous ayons confiance en une pareille armée! Un bon tiers va remplir les hôpitaux ou tomber sur les chemins à la première étape. Les rues de la ville sont encombrées de parens qui pleurent et de conscrits ivres-morts. On va leur donner les fusils de la garde nationale sédentaire, qui était bien composée, exercée et résolue; le découragement s'y met. Les optimistes, ils ne sont pas nombreux, disent qu'il le faut. S'il le faut, soit; mais il y a manière de faire les choses, et, quand on les fait mal, il ne faut pas se plaindre d'être mal secondé. On se tire de tout en disant : Le peuple est lâche et *réactionnaire*.—Mon cœur le défend; il est ignorant et malheureux; si vous ne savez rien faire pour l'initier à des vertus nouvelles, vous les lui rendrez odieuses.

Les nouvelles du dehors sont sinistres. Orléans serait au pouvoir des Prussiens; les gardes mobiles se seraient bien battus, mais ils seraient écrasés; on accuse Orléans de s'être rendu d'avance. Il faudrait savoir si la ville pouvait se défendre; on dit qu'elle ne l'a pas voulu, on entre dans des détails révoltans. Les habitans, qui d'abord avaient refusé de recevoir nos pauvres enfans, auraient cette fois fermé leurs portes aux blessés. Le premier fait paraît certain, le second est à vérifier. Nos jeunes troupes civiles sont redoutées autant que l'ennemi : elles sont indisciplinées, mal commandées ou pas commandées du tout; je crois qu'on leur demande l'impossible. Si toutes les administrations sont dans l'anarchie comme celle des intendances auxquelles nos levées et nos soldats ont affaire, ce n'est pas une guerre, c'est une débandade.

13, jeudi.

L'affaire Bourbaki reste mystérieuse. On dit que tout trahit, même Bazaine, ce grand espoir, ce rempart dont l'écroulement serait notre ruine. Trahir! l'honneur français serait aux prises dans les faibles têtes avec l'honneur militaire! Celui-ci serait la fidélité au maître qui commandait hier; l'autre ne compterait pas! Le drapeau représenterait une charge personnelle, restreinte à l'obéissance personnelle! La patrie n'aurait pas de droits sur l'âme du soldat!

L'anarchie est là comme dans tout, l'anarchie morale à côté de l'anarchie matérielle. Le véritable honneur militaire ne semble pas avoir jamais été défini dans l'histoire de notre siècle. C'est par le résultat que nous jugeons la conduite des généraux, et chaque juge en décide à son point de vue. En haine de la république, Moreau passe à l'ennemi; mais il se persuade que c'était son devoir, et il le persuade aux royalistes. Il croyait sauver la bonne cause, le pays par conséquent! Il y a donc deux consciences pour le militaire? Moreau a eu son parti, qui l'admirait comme le type de la fidélité et de la probité. Napoléon a été trahi ou abandonné par ses généraux. Ils ont tous dit pour se justifier : « Je servais mon pays, je le sers encore, je n'appartiens qu'à lui. » Bien peu d'officiers supérieurs ont brisé leur épée à cette époque en disant : « Je servais cet homme, je ne servirai plus le pays qui l'abandonne. » La postérité les admire et condamne les autres.

A qui donc appartient le militaire, au pays ou au souverain du moment? Il serait assez urgent de régler ce point, car il peut arriver à chaque instant que le devoir du soldat soit de résister à l'ordre de la patrie, ou de manquer à la loi d'obéissance militaire par amour du pays. Rien n'engage en ce moment le soldat envers la république; il ne l'a pas légalement acceptée. Avez-vous la parole des généraux? Je ne sache pas qu'on ait celle de Bazaine, et le gouvernement ignore probablement s'il se propose de continuer la guerre pour délivrer la France ou pour y ramener l'empire au moyen d'un pacte avec la Prusse.

Un général n'est pas obligé, dit-on, d'être un casuiste. Il semble que le meilleur de tous serait celui qui ne se permettrait aucune opinion, qui ne subirait aucune influence, et qui, faisant de sa parole l'unique loi de sa conscience, ne céderait devant aucune éventualité. Si Bazaine se croit lié à son empereur et non à son pays, il prétendra qu'il peut tourner son épée contre un pays qui repousse son empereur. Je ne vois pas qu'on puisse compter sur lui, puisqu'on n'a pu s'assurer de lui, puisqu'il est maître absolu dans une place assiégée où il peut faire la paix ou la guerre sans savoir si la république existe, si elle représente la volonté de la France. S'il a l'âme d'un héros, il se laissera emporter par le souvenir de nos an-

ciennes gloires, par l'amour du pays, par la fierté patriotique; sinon, un de ces matins, il se rendra en disant comme son maître à Sedan : « Je suis las; » ou il fera une brillante sortie au cri de « mort à la république! » Et s'il avait la chance de gagner quelque grande victoire sur l'Allemagne, que ferait la république? Elle a cru l'avoir dans ses intérêts, parce qu'elle a désiré lui voir prendre le commandement, parce qu'elle a placé en lui sa confiance. Il ne lui en a pas su gré, il la trahit; mais je suppose qu'il délivre la France! Comment sortir de cette impasse? Nous battrions-nous contre ces soldats qui battraient l'étranger? y aurait-il un gouvernement pour les mettre hors la loi et les accuser de trahison?

Notre situation est réellement sans issue, à moins d'un miracle. Nous nous appuyons pour la défense du sol sur des forces encore considérables, mais qui combattent l'ennemi commun sous des drapeaux différens, et qui ne comptent pas du tout les abandonner après la guerre. Le gouvernement a fait appel à tous, il le devait; mais a-t-il espéré réussir sans armée à lui, avec des armées qui lui sont hostiles, et qui ne s'entendent point entre elles? Ceci ressemble à la fin d'un monde. Je voudrais pouvoir ne pas penser, ne pas voir, ne pas comprendre. Heureux ceux dont l'imagination surexcitée repousse l'évidence et se distrait avec des discussions de noms propres! Je remercierais Dieu de me délivrer de la réflexion; au moins je pourrais dormir. Ne pas dormir est le supplice du temps. Quand la fatigue l'emporte, on se raconte le matin les rêves atroces ou insensés qu'on a faits.

14 octobre.

Les Prussiens ne sont pas entrés à Orléans; mais ils y entreront quand ils voudront, ils ont fait la place nette. Le général La Motte-rouge est battu et privé de son commandement pour avoir manqué de résolution, disent les uns, pour avoir manqué de munitions, disent les autres. Si on déshonore tous ceux qui en seront là, ce n'est pas fini!

15.

Pas de nouvelles. La poste ne s'occupe plus de nous; tout se désorganise. Je suis étonnée de la tranquillité qui règne ici. La province consternée se gouverne toute seule par habitude.

Dimanche 16.

J'aurais voulu tenir un journal des événemens; mais il faudrait savoir la vérité, et c'est souvent impossible. Les rares et courts journaux qui nous parviennent se font la guerre entre eux et se contredisent ouvertement. « Les mobiles sont des braves. — Non, les mobiles faiblissent partout. — Mais non, c'est la troupe régu-

lière qui lâche pied. — Non, vous dis-je, c'est elle qui tient! » Le plus clair, c'est qu'une armée sans armes, sans pain, sans chaussures, sans vêtemens et sans abri, ne peut pas résister à une armée pourvue de tout et bien commandée.

On agite beaucoup la question suivante, et on nous rapporte fidèlement, *de auditu*, l'opinion de M. Gambetta. — L'armée régulière est détruite, démoralisée, perdue; elle ne nous sauvera pas. C'est de l'*élément civil* que nous viendra la victoire, c'est le citoyen improvisé soldat qu'il faut appeler et encourager.

La question est fort douteuse, et, si d'avance elle est résolue, elle devient inquiétante au dernier degré. On peut improviser des soldats dans une localité menacée, et les mobiliser jusqu'à un certain point; mais leur faire jouer le rôle de la troupe exercée au métier et endurcie à la fatigue, c'est un rêve, l'expérience le prouve déjà. Les malades encombrent les ambulances. On parle d'organiser une Vendée dans toute la France. Organise-t-on le désordre? Ces résultats fructueux que suscitent parfois des combinaisons illogiques s'improvisent et ne se décrètent pas. M. Gambetta a pu jeter les yeux sur la carte du Bocage et sur la page historique dont il a été le théâtre; mais recommencer en grand ces choses et les opposer à la tactique prussienne, c'est un véritable enfantillage. On assure que M. Gambetta est un habile organisateur; qu'il réorganise donc l'armée au lieu de la dédaigner comme un instrument hors de service, alors que tout lui manque ou la trahit! Si l'on veut introduire des catégories, scinder l'élément civil et l'élément militaire, froisser les amours-propres, réveiller les passions politiques, je ne dis pas à la veille, mais au beau milieu des combats, j'ai bien peur que nous ne soyons perdus sans retour.

Quelqu'un, qui est renseigné, nous avoue que nos dictateurs de Tours sont infatués d'un optimisme effrayant. Je ne veux pas croire encore qu'ils soient insensés... Quelquefois une grande obstination fait des miracles. Qui se refuse à espérer quand on sent en soi la volonté du sacrifice? Mais la volonté nous donnera-t-elle des canons? On avoue que nous en avons qui tirent un coup pendant que ceux de l'ennemi en tirent dix. — En fait-on au moins? — On dit qu'on en fait *beaucoup*. Nous savons, hélas! qu'on en fait fort peu. En fait-on de pareils à ceux des Prussiens? — On ne peut pas en faire. — Alors nous serons toujours battus? — Non! nous avons l'élément civil, une arme morale que les étrangers n'ont pas. — Ils ont bien mieux, ils ont un seul élément, leur arme est à deux tranchans, militaire et civile en même temps. — On le sait; mais le moral de la France!

Oh! soit! Croyons encore à sa virilité, à sa spontanéité, à ses grandes inspirations de solidarité; mais, si nous ne les voyons pas

se produire, puisons notre courage dans un autre espoir que celui de la lutte. Après la résistance que l'honneur commande, aspirons à la paix et ne croyons pas que la France soit avilie et perdue parce qu'elle ne sait plus faire la guerre. Je vois la guerre en noir. Je ne suis pas un homme, et je ne m'habitue pas à voir couler le sang; mais il y a une heure où la femme a raison, c'est quand elle console le vaincu, et ici il y aura bien des raisons profondes et sérieuses pour se consoler.

Pour faire de l'homme une excellente machine de combat, il faut lui retirer une partie de ce qui le fait homme. « Quand Jupiter réduit l'homme à la servitude, il lui enlève une moitié de son âme. » L'état militaire est une servitude brutale qui depuis longtemps répugne à notre civilisation. Avec des ambitions ou des fantaisies de guerre, le dernier règne était si bien englué dans les douceurs de la vie, qu'il avait laissé pourrir l'armée. Il n'avait plus d'armée, et il ne s'en doutait pas. Le jour où, au milieu des généraux et des troupes de sa façon, Napoléon III vit son erreur, il fut pris de découragement, et ce ne fut pas le souverain, ce fut l'homme qui abdiqua.

Les douceurs de la vie comme ce règne les a goûtées, c'était l'œuvre d'une civilisation très corrompue; mais la civilisation, qui est l'ouvrage des nations intelligentes, n'est pas responsable de l'abus qu'on fait d'elle. La moralité y puise tout ce dont elle a besoin; la science, l'art, les grandes industries, l'élégance et le charme des bonnes mœurs ne peuvent se passer d'elle. Soyons donc fiers d'être le plus civilisé des peuples, et acceptons les conditions de notre développement. Jamais la guerre ne sera un instrument de vie, puisqu'elle est la science de la destruction; croire qu'on peut la supprimer n'est pas une utopie. Le rêve de l'alliance des peuples n'est pas si loin qu'on croit de se réaliser. Ce sera peut-être l'œuvre du xxe siècle. On nous dit que le colosse du nord nous menace. A jamais, non! Aujourd'hui il nous écrase la poitrine, mais il ne peut rien sur notre âme. On peut être lourd comme une montagne et peser fort peu dans la balance des destinées. En ce moment, l'Allemagne s'affirme comme pesanteur spécifique, comme force brutale, — tranchons le mot, comme barbarie. Sur quelque mode éclatant qu'elle chante ses victoires, elle n'élèvera que des arcs de triomphe qui marqueront sa décadence. Au front de ses monumens nouveaux, la postérité lira *1870*, c'est-à-dire guerre à mort à la civilisation! O noble Allemagne, quelle tache pour toi que cette gloire! L'Allemand est désormais le plus beau soldat de l'Europe, c'est-à-dire le plus effacé, le plus abruti des citoyens du monde; il représente l'âge de bronze; il tue la France, sa sœur et sa fille; il l'égorge, il la détruit, et, ce qu'il y a de plus honteux, il la vole!

Chaque officier de cette belle armée, orgueil du nouvel empire prussien, est un industriel de grande route qui *emballe* des pianos et des pendules à l'adresse de sa famille attendrie!

Ce sont des représailles, disent-ils, c'est ainsi que nous avons agi chez eux; nous y avons mis moins d'ordre, de prévoyance et de cynisme, voilà tout. — C'est déjà quelque chose, mais nous n'en avons pas moins à rougir d'avoir été hommes de guerre à ce point-là. Si quelque chose peut nous réhabiliter, c'est de ne plus l'être, c'est de ne plus savoir obéir à la fantaisie belliqueuse de nos princes. Nous avons encore l'élan du courage, la folie des armes, la tradition des charges à la baïonnette. Nous savons encore faire beaucoup de mal quand on nous touche; nous pourrions dire aux Allemands : Supprimons les canons, prenez-nous corps à corps, et vous verrez! Mais vous ne vous y risquez plus, vous reculez devant l'arme des braves, vous avez vos machines, et nous ne les avons pas; nous faisons la guerre selon l'inspiration du point d'honneur, nous ne sommes pas capables de nous y préparer pendant vingt ans; nous sommes si incapables de haïr! On nous surprend comme des enfans sans rancune qui dorment la nuit parce qu'ils ont besoin d'oublier la colère du combat. Nous tombons dans tous les piéges; notre insouciance, notre manque de prévision, nos désastres, vous ne les comprenez pas! Vous les comprendrez plus tard, quand vous aurez effacé la tache de vos victoires par le remords de les avoir remportées. Vous pénétrerez un jour l'énigme de notre destinée, quand vous passerez à votre tour par le martyre qu'il faut subir pour devenir des hommes. Nous ne le sommes pas encore, nous qui, depuis un siècle, souffrons tous les maux des révolutions; mais voici que, grâce à vous, nous allons le devenir plus vite, et vous rougirez alors d'avoir porté la main sur la grande victime! Encore un siècle, et vous serez honteux d'avoir servi de marchepied à l'ambition personnelle. Vous direz de vous-mêmes ce que nous disons de notre passé : la folie du génie militaire nous a déchaînés sur l'Europe, et nous avons été asservis. Nous avons, de nos propres mains, creusé les abîmes, et nous y sommes tombés.

Mais nous nous relèverons avant toi, fière Allemagne! Dût cette guerre, pour laquelle évidemment nous ne sommes pas prêts, aboutir à un désastre matériel immense, nos cœurs s'y retremperont, et plus que jamais nous aurons soif de dignité, de lumière et de justice. Elle nous laissera sans doute irrités et troublés; les questions politiques et sociales s'agiteront peut-être tumultueusement encore. C'est précisément en cela que nous vous serons supérieurs, sujets obéissans, militaires accomplis! et que cette âme française éprise d'idéal, luttant pour lui jusque sous l'écrasement du fait, offrira au monde un spectacle que vous ne sauriez comprendre aujourd'hui,

mais que vous admirerez quand vous serez dignes d'en donner un semblable.

Allez, bons serviteurs des princes, admirables espions, pillards émérites, modèles de toutes les vertus militaires, levez la tête et menacez l'avenir! Vous voilà ivres de nos malheurs et de notre vin, gras de nos vivres, riches de nos dépouilles! Quelles ovations vous attendent chez vous quand vous y rentrerez tachés de sang, souillés de rapts! Quelle belle campagne vous aurez faite contre un peuple en révolution, que de longue date vous saviez hors d'état de se défendre! L'Europe, qui vous craignait, va commencer à vous haïr! Quel bonheur ce sera pour vous d'inspirer partout la méfiance et de devenir l'ennemi commun contre lequel elle se ligue peut-être déjà en silence!

Mais quel réveil vous attend, si vous poursuivez l'idéal stupide et grossier du caporalisme, disons mieux, du *krupisme!* Pauvre Allemagne des savans, des philosophes et des artistes, Allemagne de Goethe et de Beethoven! Quelle chute, quelle honte! Tu entres aujourd'hui dans l'inexorable décadence, jusqu'à ce que tu te renouvelles dans l'expiation qui s'appelle 89!

Lundi 17 octobre.

Le froid se déclare, et nous entrons en campagne. Pourvu qu'après la chaleur exceptionnelle de l'été nous n'ayons pas un hiver atroce! Ils auront aussi froid que nous, disent les optimistes; c'est une erreur : ils sont physiquement plus forts que nous, ils n'ont pas nos douces habitudes, notre bien-être ne leur est pas nécessaire. L'Allemand du nord est bien plus près que nous de la vie sauvage. Il n'est pas nerveux, il n'a que des muscles; il a l'éducation militaire, qui nous a trop manqué. Il pense moins, il souffrira moins.

Ils approchent, on dit qu'ils sont à La Motte-Beuvron. On a peur ici, et c'est bien permis, on a emmené tout ce qui pouvait se battre ou servir à se battre. Les vieillards, les enfans et les femmes resteront comme la part du feu! Et puis elle est toute française, cette terreur qui suit l'imprévoyance; elle n'est même pas bien profonde. Nous ne pouvons pas croire qu'on haïsse et qu'on fasse le mal pour le mal. Moi-même j'ai besoin de faire un effort de raison pour m'effrayer de l'approche de ces hommes que je ne hais point. J'ai besoin de me rappeler que la guerre enivre, et qu'un soldat en campagne n'est pas un être jouissant de ses facultés habituelles.

On dit qu'ils ne sont pas tous méchans ou cupides, que les vrais Allemands ne le sont même pas du tout et demandent qu'on ne les confonde pas avec les Prussiens, *tous voleurs!* Vous réclamez en vain, bonnes gens; vous oubliez qu'il n'y a plus d'Allemagne, que vous êtes Prussiens, solidaires de toutes leurs exactions, puisque

vous allez en profiter, et que dans cette guerre vous êtes pour nous non pas des Badois, des Bavarois, des Wurtembergeois, mais à tout jamais, dans la réprobation du présent et la légende de l'avenir, des Prussiens, bien et dûment sujets du roi de Prusse! Vous ne reprendrez plus votre nom; allez! c'en est fait de votre nationalité comme de votre honneur. Le châtiment commence!

Je n'ai pas de vêtemens d'hiver, ils sont à Paris, dont les Prussiens ont maintenant la clé. Je me commande ici une robe qui fera peut-être son temps sur les épaules d'une Allemande, car ils volent aussi des vêtemens et des chaussures pour leurs femmes, ces parfaits militaires!

Mardi 18 octobre.

Passage de troupes qui vont d'un dépôt à l'autre. Depuis les pauvres troupes espagnoles que j'ai rencontrées en 1839 dans les montagnes de Catalogne, je n'avais pas vu des soldats dans un tel état de misère et de dénûment. Leurs chevaux sont écorchés vifs de la tête à la queue. Les hommes sont à moitié nus, on dit qu'ils ont presque tous déserté avant Sedan. Ils sont tous grands et forts, et ne paraissent point lâches. On les aura laissés manquer de pain et de munitions. Le désordre était tel qu'on ne sait plus si on a le droit de mépriser les fuyards. Malheureusement ce désordre continue.

Mercredi 19.

Depuis deux jours, nous sommes sans nouvelles de notre armée de la Loire. Est-elle anéantie? Nous ne sommes pas bien sûrs qu'elle ait existé!

Jeudi 20.

Eugénie a affaire au Coudray. J'y vais avec elle; c'est une promenade pour mes petites-filles. Il fait un bon soleil. La campagne reverdit au moment où elle se dépouille. Il y a des touffes de végétation invraisemblable au milieu des massifs dénudés. A Chavy, nous descendons de voiture pour ramasser de petits champignons roses sur la pelouse naturelle, cette pelouse des lisières champêtres qu'aucun jardinier ne réalisera jamais; il y faut la petite dent des moutons, le petit pied des pastours et le grand air libre. L'herbe n'y est jamais ni longue ni flétrie. Elle adhère au sol comme un tapis éternellement vert et velouté. Nous faisons là et plus haut, dans les prés du Coudray, une abondante récolte. Aurore est ivre de joie. Je n'ai pas fermé l'œil la nuit dernière; pendant qu'on remet les chevaux à la voiture, je dors dix minutes sur un fauteuil. Il paraît que c'est assez, je suis complétement reposée. Au retour, pluie et soleil, à l'horizon monte une gigantesque forteresse crénelée, les nuages qui la forment ont la couleur et l'épaisseur du plomb,

les brèches s'allument d'un rayonnement insoutenable. — Un bout de journal, ce soir récit d'un drame affreux. A Palaiseau, le docteur Morère aurait tué quatre Prussiens à coups de révolver et aurait été pendu ! Je ne dormirai pas encore cette nuit.

Vendredi 21 octobre.

Trois lettres de Paris par ballon ! Enfin, chers amis, soyez bénis ! Ils vivent, ils n'y a pas de malheur particulier sur eux. Ils sont résolus et confians, ils ne souffrent de rien matériellement; mais ils souffrent le martyre de n'avoir pas de nouvelles de leurs absens. L'un nous demande où est sa femme, l'autre où est sa fille ; chacun croyait avoir mis en sûreté les objets de sa tendresse, et l'ennemi a tout envahi; comment se retrouver, comment correspondre? Nous écrirons partout, nous essaierons tous les moyens. Quelle dispersion effrayante ! que de vides nous trouverons dans nos affections ! — Encore une fois, qu'ils soient bénis de nous donner quelque chose à faire pour eux !

On dit que l'ennemi s'éloigne de nous pour le moment ; il lui plaît de nous laisser tranquilles, car les chemins sont libres, il n'y a pas ou il n'y a plus d'armée entre lui et nous ; on vit au jour le jour. Le danger ne cause pas d'abattement, on serait honteux d'être en sûreté quand les autres sont dans le péril et le malheur. Mon pauvre Morère ! sa belle figure pâle me suit partout; la nuit, je vois ses yeux clairs fixés sur moi. C'était un ami excellent, un habile médecin, un homme de résolution, d'activité, de courage ; agile, infatigable, il était plus jeune avec ses cheveux blancs que ne le sont les jeunes d'aujourd'hui. Je le vois et je l'entends encore à un dîner d'amis à Palaiseau, où nous admirions la netteté de son jugement, l'énergie de ses traits et de sa parole. Le soir, on se reconduisait par les ruelles désertes de ce joli village, et chacun rentrait dans sa petite maison, d'où l'on entendait les pas de l'ami qui vous quittait résonner sur le gravier du chemin. Dans le beau silence du soir, on résumait tranquillement les idées qu'on avait échangées avec animation. On pensait quelquefois aux Allemands ; on parlait de leurs travaux, on s'intéressait à leur mouvement intellectuel. Que l'on était loin de voir en eux des ennemis ! Comme la porte eût été ouverte avec joie à un botaniste errant dans la campagne ! Comme on lui eût indiqué avec plaisir les gîtes connus des plantes intéressantes ! Certes on n'eût pas songé que ce pouvait être un espion, venant étudier les plis du terrain pour y placer des batteries ou pour prendre les habitans par surprise, et pourtant la carte des moindres localités était peut-être déjà dressée, car ils ont étudié la France comme une proie que l'on dissèque, et ils connaissaient peut-être aussi bien que moi le sentier perdu dans les bois où je me

flattais de surprendre l'éclosion d'une primevère connue de moi seule. — Je me souviens d'avoir eu de saintes colères en trouvant bouleversés par des enfans certains recoins que j'espérais conserver vierges de dégâts. Je m'indignais contre l'esprit de dévastation de l'enfance. Pauvres enfans, quelle calomnie! — Et à présent ce charmant pays est sans doute ravagé de fond en comble, puisque Morère... Mon fils me trouve navrée et me dit qu'il ne faut rien croire de ce qui s'imprime à l'heure qu'il est; il a peut-être raison!

Samedi 22 octobre.

Promenade aux Couperies et au gué de Roche avec ma belle-fille et nos deux petites; elles font plus d'une lieue à pied. Le temps est délicieux, ce ravin est fin et mignon. La rivière s'y encaisse le long d'une coupure à pic, les arbres de la rive apportent leurs têtes au rez du sentier que nous suivons. On tient la main des petites, qui voudraient bien, que nous devrions bien laisser marcher seules. Dans mon enfance, on nous disait : Marche, et nous risquions de rouler en bas. Nous ne roulions pas et nous n'avons pas connu le vertige; mais je n'ai pas le même courage pour ces chers êtres qui ont pris une si grande place dans notre vie. On aime à présent les enfans comme on ne les aimait pas autrefois. On s'en occupe sans cesse, on les met dans tout avec soi à toute heure, on n'a d'autre souci que de les rendre heureux. C'est sans doute encore une supériorité des Prussiens sur nous d'être durs à leurs petits comme à eux-mêmes. Les loups sont plus durs encore, supérieurs par conséquent aux races militaires et conquérantes. J'avoue pourtant qu'à certains égards nous avons pris en France la puérilité pour la tendresse, et que nous tendions trop à nous efféminer. Notre sensibilité morale a trop réagi sur le physique. Messieurs les Prussiens vont nous corriger pour quelque temps d'avoir été heureux, doux, aimables. Nous organiserons des armées citoyennes, nous apprendrons l'exercice à nos petits garçons, nous trouverons bon que nos jeunes gens soient tous soldats au besoin, qu'ils sachent faire des étapes et coucher sur la dure, obéir et commander. Ils y gagneront, pourvu qu'ils ne tombent pas dans le caporalisme, qui serait mortel à la nature particulière de leur intelligence, et qui va faire des vides profonds dans les intelligences prusso-allemandes. Pourtant ces choses-là ne s'improvisent pas dans la situation désespérée où nous sommes, et c'est avec un profond déchirement de cœur que je vois partir notre jeune monde, si frêle et si dorloté.

Ils partent, nos pauvres enfans! ils veulent partir, ils ont raison. Ils avaient horreur de l'état militaire, ils songeaient à de tout autres professions; mais ils valent tout autant par le cœur que ceux de 92, et à mesure que le danger approche, ils s'exaltent. Ceux qui étaient

exemptés par leur profession la quittent et refusent de profiter de leur droit; ceux que l'âge dispense ou que le devoir immédiat retient parlent aussi de se battre et attendent leur tour, les uns avec impatience, les autres avec résignation. Il en est très peu qui reculeraient, il n'y en a peut-être pas. Tout cela ne ravive pas l'espérance; on sent que l'on manque d'armes et de direction. On sent aussi que l'élément sédentaire, celui qui produit et ménage pour l'élément *militant*, est abandonné au hasard des circonstances. Il faudrait que la France non envahie fût encouragée et protégée pour être à même de secourir la France envahie. On vote des impôts considérables, c'est très juste, très nécessaire; mais on laisse tant d'intérêts en souffrance, on enlève tant de bras au travail, qu'après une année de récolte désastreuse et la suspension absolue des affaires, on ne sait pas avec quoi on paiera.

Le gouvernement de la défense semble condamné à tourner dans un cercle vicieux. Il espère improviser une armée; il frappe du pied, des légions sortent de terre. Il prend tout sans choisir, il accepte sans prudence tous les dévoûmens, il exige sans humanité tous les services. Il a beaucoup trop d'hommes pour avoir assez de soldats. Il dégarnit les ateliers, il laisse la charrue oisive. Il établit l'impossibilité des communications. Il semble qu'il ait des plans gigantesques, à voir les mouvemens de troupes et de matériel qu'il opère; mais le désordre est effroyable, et il ne paraît pas s'en douter. Les ordres qu'il donne ne peuvent pas être exécutés. Le producteur est sacrifié au fournisseur, qui ne fournit rien à temps, quand il fournit quelque chose. Rien n'est préparé nulle part pour répondre aux besoins que l'on crée. Partout les troupes arrivent à l'improviste; partout elles attendent, dans des situations critiques, les moyens de transport et la nourriture. Après une étape de dix longues lieues, elles restent souvent pendant dix heures sous la pluie avant que le pain leur soit distribué; elles arrivent harassées pour occuper des camps qui n'existent pas, ou des gîtes déjà encombrés. Nulle part les ordres ne sont transmis en temps opportun. L'administration des chemins de fer est surmenée en certains endroits. On met dix heures pour faire dix lieues, le matériel manque, le personnel est insuffisant. Les accidens sont de tous les jours. Les autres moyens de transport deviennent de plus en plus rares; on ne peut plus échanger les denrées. Tous les sacrifices sont demandés à la fois, sans qu'on semble se douter que les uns paralysent les autres. On s'agite démesurément, on n'avance pas, ou les résultats obtenus sont reconnus tout à coup désastreux. L'action du gouvernement ressemble à l'ordre qui serait donné à tout un peuple de passer à la fois sur le même pont. La foule s'entasse, s'étouffe, s'écrase, en attendant que le pont s'effondre.

A qui la faute? Cette déroute générale pourrait-elle être conjurée? le sera-t-elle? Ne faudrait-il, pour opérer ce miracle, que l'apparition d'un génie de premier ordre? Ce génie présidera-t-il à notre salut? va-t-il se manifester par des victoires? Aurons-nous la joie d'avoir souffert pour la délivrance de la patrie? Nos soldats d'hier seront-ils demain des régimens d'élite? S'il en est ainsi, personne ne se plaindra; mais si rien n'est utilisé, si l'état présent se prolonge, nous marchons à une catastrophe inévitable, et notre pauvre Paris sera forcé de se rendre.

Dimanche 23 octobre.

Il pleut à verse. Les nouvelles sont insignifiantes. Quand chaque jour n'apporte pas l'annonce d'un nouveau désastre, on essaie d'espérer. Les enfans qui partent volontairement sont gais. Les ouvriers chantent et font le dimanche au cabaret, comme si de rien n'était.

Je tousse affreusement la nuit; c'est du luxe, je n'avais pas besoin de cette toux pour ne pas dormir. Toute la ville se couche à dix heures. Je prolonge la veillée avec mon vieux ami Charles; nous causons jusqu'à minuit. Depuis plusieurs années qu'il est aveugle, il a beaucoup acquis; il voit plus clair avec son cerveau qu'il n'a jamais vu avec ses yeux. Cette lumière intérieure tourne aisément à l'exaltation. Sur certains points, il est optimiste; je le suis devenue aussi en vieillissant, mais autrement que lui. Je vois toujours plus radieux l'horizon au-delà de ma vie; je ne crois pas, comme lui, que nous touchions à des événemens heureux; je sens venir une crise effroyable que rien ne peut détourner, la crise sociale après la crise politique, et je rassemble toutes les forces de mon âme pour me rattacher aux principes, en dépit des faits qui vont les combattre et les obscurcir dans la plupart des appréciations. Nous nous querellons un peu, mon vieux ami et moi; mais la discussion ne peut aller loin quand on désire les mêmes résultats. Nous réussissons à nous distraire en nous reportant aux souvenirs des choses passées. On ne peut toucher au présent sans se sentir relié par mille racines plus ou moins apparentes au temps que l'on a traversé ensemble. Nous nous connaissons, lui et moi, depuis la première enfance; nous nous sommes toujours connus, nos familles, aujourd'hui disparues, étant étroitement liées. Nous avons apprécié différemment bien des personnes et des choses; à présent ces différences sont très effacées, nous parlons de tout et de tous avec le désintéressement de l'expérience, qui est l'indulgence suprême.

Lundi 24.

Les Prussiens ne viennent pas de notre côté. Ils vont tuer et brûler ailleurs, on appelle cela de bonnes nouvelles! Châteaudun

est leur proie d'aujourd'hui, et il paraît que nous ne pouvons rien empêcher.

Mardi 25 octobre.

La pauvre Laure vient de s'éteindre sans souffrir, après une mort anticipée qui dure depuis deux mois. C'est une autre manière d'être victime de l'invasion. Gravement atteinte, elle a dû fuir avec sa famille, faire un voyage impossible avec une courte avance sur les Prussiens, arriver ici brisée, mourante, tomber sur un lit sans savoir qu'elle était de retour dans son pays, y languir plusieurs semaines sans se rendre compte des événemens qu'il n'était pas difficile de lui cacher, s'endormir enfin sans partager nos angoisses, qui dès le début l'avaient mortellement frappée au cœur. Elle avait le patriotisme ardent des âmes généreuses; le rapide progrès de nos malheurs n'était pas nécessaire pour la tuer.

Nous recevons de bonnes lettres de Paris; ils sont là-bas pleins d'espoir et de courage. Les plus paisibles sont belliqueux; qu'on nous pousse donc en avant, vite à leurs secours! Il semble aujourd'hui que la lutte s'engage, et on parle de quelques avantages remportés. On loue l'*entrain* (*sic*) de nos mobiles. Le gouvernement a l'air de compter sur la victoire. Il nous la promet...

Mercredi 26.

Très mauvaises nouvelles! Ils brûlent, ils font le ravage, ils s'étendent; nous sommes partout inférieurs en nombre devant eux, et nous sommes *engorgés* de troupes qui sont partout où l'on ne se bat pas! L'artillerie nous foudroie; nous faisons trois pas, nous reculons de douze. — Aujourd'hui nous avons conduit notre pauvre Laure au cimetière. Les nuages rampent sur la terre incolore et détrempée. Atroce journée, chagrin affreux! je n'essaie même pas d'avoir du courage.

Jeudi 27.

Il pleut à verse, on fait des vœux pour que la Loire déborde, pour que l'ennemi souffre et que ses canons s'embourbent; mais nos pauvres soldats en souffriront-ils moins, et nos canons en marcheront-ils mieux? Que c'est stupide, la guerre!

28.

Propos sans utilité, discussions et commentaires sans issue, tour de Babel! L'ennemi est à Gien; il ne pense ni ne cause, lui : il avance...

29, 30, 31 octobre.

Rien qui ranime l'espoir; trop de décrets, de circulaires, de phrases stimulantes, froides comme la mort.

1er novembre.

De pire en pire! On nous annonce la reddition de Metz; le gouvernement nous la présente sans détour comme une trahison infâme; c'est aller un peu vite. Attendons les détails, si on nous en donne. Quelqu'un qui a vu de près le maréchal Bazaine en Afrique nous le définit ainsi : dans le bien et dans le mal, *capable de tout*. D'autres personnes assurent qu'au Mexique il n'avait d'autre pensée que celle de se faire proclamer empereur! Il est par terre, on l'écrase; hier c'était un héros, le sauveur de la France. Ce sera un grand procès historique à juger plus tard. Ce qui est incompréhensible en ce moment, c'est la brusque transition opérée dans le langage de ceux qui renseignent et veulent diriger l'opinion publique, et qui d'une heure à l'autre la font passer d'une confiance sans bornes à un mépris sans appel. Il y a quelques jours, des doutes s'étaient répandus; il nous fut enjoint de les repousser comme des manœuvres des ennemis de la république et du pays. Ce matin, le gouvernement en personne voue le traître à l'exécration de l'univers. Cela nous bouleverse et me paraît bien étrange, à moi. Comment le ministre de la guerre n'a-t-il rien su des dispositions de Bazaine à l'égard de la république? S'il les savait douteuses, pourquoi a-t-il affiché la confiance? Je ne veux pas encore le dire tout haut, il ne faut pas se fier à son propre découragement, mais malgré moi je me dis tout bas : *Qui trompe-t-on ici?*

Il n'était pas impossible d'avoir des nouvelles de Metz. J'ai reçu dernièrement un petit feuillet de papier à cigarettes qui me rassurait sur le sort du respectable savant M. Terquem, et qui était bien écrit de sa main : « nous ne manquons de rien, nous allons très bien, quoique sans clocher depuis quinze jours. »

La famine ne se fait pas tout d'un coup dans une place assiégée. On a pu la voir venir, on a dû la prévoir. Hier on la niait, et, au moment où Bazaine la déclare, on la nie encore. J'ai une terreur affreuse qu'il ne se passe à Paris quelque chose d'analogue, si Paris est forcé de capituler. Si la disette se fait, on la cachera le plus longtemps possible pour ne pas alarmer la population ou dans la crainte d'être accusé de lassitude, et tout à coup il faudra bien avouer. Peut-être alors la population sera-t-elle exaspérée jusqu'à la haine! La colère est injuste. On ira trop loin, comme on va peut-être trop loin pour Bazaine. J'ai peur que le système du gouvernement de Paris ne soit de cacher à la province ses défaillances, et que celui du gouvernement de la province ne soit de communiquer à Paris ses illusions. Dans tous les cas, ce qui se passe à Metz s'explique par les mouvemens logiques du cœur humain. Dans le danger commun, personne ne veut faiblir; on s'excite, on s'exalte, on ne veut pas croire qu'il soit possible de succomber. La prévoyance

semble un crime. Il y a ivresse, le fait brutal arrive, et le premier qui le constate est lapidé. Personne ne veut s'en prendre à la destinée, personne ne veut avoir été vaincu. Il faut trouver des lâches, des traîtres, des agens visibles de la fatalité. La justice se fait plus tard; elle sera bien sévère, si cet homme ne peut se disculper!

Nous allons nous promener à Vâvres pour faire marcher nos enfans. Je cueille un bouquet rustique dans les buissons du jardin de mon pauvre Malgache. Je ne vais jamais là sans le voir et l'entendre. Il n'y a pas une heure dans sa vie où il ait seulement pressenti les désastres que nous contemplons aujourd'hui. Heureux ceux qui n'ont pas vécu jusqu'à nos jours!

Mercredi 2 novembre.

Bonnes lettres de mes amis de Paris. Ma petite-fille Gabrielle sait dire *par ballon monté*, et elle m'éveille en me remettant ces chers petits papiers, qui me font vivre toute la journée.

Nous allons au Coudray. Je regarde Nohant avec avidité. L'épidémie se ralentit; dans quelques jours, j'irai seule essayer l'atmosphère. Je prends quelques livres dans la bibliothèque du Coudray. Est-ce que je pourrai lire? Je ne crois pas. Il fait très froid; nous n'avons pas d'automne. Comme nos soldats vont souffrir!

Jeudi 3.

On ne parle que de Bazaine. On l'accuse, on le défend. Je ne crois pas à un marché, ce serait hideux. Non, je ne peux pas croire cela; mais, d'après ce que l'on raconte, je crois voir qu'il a espéré s'emparer des destinées de la France, y tenir le premier rôle, qu'à cet effet il a voulu négocier, et qu'il a gratuitement perdu une partie mal jouée. Pourtant que sait-on des motifs de son découragement? Quelles étaient ses ressources? Le gouvernement est-il éclairé à fond? Il passe outre, sans insister sur ses accusations, sans les rétracter. M. Gambetta a une manière vague et violente de dire les choses qui ne porte pas la persuasion dans les esprits équitables. J'ai lu de très beaux et bons discours de l'orateur; le publiciste est déplorable. Il est verbeux et obscur, son enthousiasme a l'expression vulgaire, c'est la rengaîne emphatique dans toute sa platitude. Un homme investi d'une mission sublime et désespérée devrait être si original, si net, si ému! On dirait qu'en voulant se faire populaire il ait perdu toute individualité. Cette déconvenue, qui m'atteint depuis quelques jours en lisant ses circulaires, si ardemment attendues et si servilement admirées, ajoute un poids énorme à ma tristesse et à mon inquiétude. N'avoir pas de talent, pas de feu, pas d'inspiration en de telles circonstances, c'est être bien au-dessous

de son rôle! Est-il organisateur, comme on le dit? Qu'il agisse et qu'il se taise. Et si, pour mettre le comble à nos infortunes, il était incapable et de nous organiser et de nous éclairer! Avec la reddition de Metz, nous voilà sans armée; avec un dictateur sans génie, nous voilà sans gouvernement!

4 novembre.

Dans beaucoup de lettres que je reçois, de paroles que j'entends, de journaux que je lis, c'est l'exaltation qui domine : mauvais symptôme à mes yeux; l'exaltation est un état exceptionnel qui doit subir la réaction d'un immense découragement. On invoque les souvenirs de 92; on les invoque trop, et c'est à tort et à travers qu'on s'y reporte. La situation est aujourd'hui l'opposé complet de ce qu'elle était alors. Le peuple voulait la guerre et la république; aujourd'hui il ne veut ni l'une ni l'autre. Villes et campagnes marchaient ensemble; aujourd'hui la campagne fait sa protestation à part, et le peuple plus ardent des villes ne l'influence dans aucun sens. Si nous sommes déjà loin, sous ce rapport, de 1848, combien plus nous le sommes de 92!

Ceux qui croient que l'élan de cette grande époque peut se produire aujourd'hui par les mêmes moyens sont dans une erreur profonde. Les conditions sont trop dissemblables. On ne peut pas ne point tenir compte du fatal progrès matériel qui s'est accompli dans l'industrie du meurtre, des armes de destruction et de la science militaire qu'on nous oppose. En outre la discipline est une chose morte chez nous. L'obéissance passive semble incompatible avec le progrès que chacun a fait dans le sentiment de la possession de soi-même. Les soldats veulent être bien soignés et bien commandés; ils ne veulent plus mourir sans but et sans utilité. Quelques-uns abusent de ce droit jusqu'à la révolte ou à la désertion; le grand nombre fait bravement son devoir, mais il comprend les fautes des chefs, il s'indigne des souffrances gratuites que l'incurie, la scélératesse ou le désordre des intendances lui inflige. Il est aussi patient, aussi résigné que possible, et fournit à chaque page de cette lamentable histoire de nos revers des preuves de sa réelle vertu patriotique; mais il ne fait pas les miracles du temps passé et il ne les fera plus. Il n'a plus la foi aveugle; il est entré dans la phase du libre examen.

Voilà ce que les exaltés ne veulent pas comprendre. Ils ne tiennent compte d'aucune différence; ils repoussent avec une colère maladive tout examen historique, toute déduction philosophique, si élémentaire qu'elle soit. On pourrait dire des républicains d'aujourd'hui qu'ils sont comme les royalistes de la restauration : ils n'ont rien oublié et rien appris. Quelques-uns s'en font gloire, ce

sont de véritables enfans en philosophie, quoique d'ailleurs gens de cœur et d'esprit. J'en sais même qui sont hommes de mérite, d'étude et de discussion ingénieuse; ceux-là deviennent forcément la proie d'une habitude de paradoxe déplorable. On ne sait quoi leur répondre, on ne sait s'ils parlent sérieusement; on les écoute avec stupeur. Ils prétendent vouloir que l'homme soit complétement libre, et que le vote du dernier idiot soit librement émis; mais ils veulent en même temps que les mesures dictatoriales soient acceptées sans murmure, et ils repoussent l'idée d'en appeler au suffrage universel dans les temps de crise. On leur demande si la liberté n'est bonne que quand il n'y a rien à faire pour elle. Ils ne peuvent répondre que par des sophismes ou par des injures. — Je vous trouve réactionnaire. — Vous abandonnez vos croyances.

Tout ce que je pense aujourd'hui, je l'ai pensé en voyant s'écrouler la république de 48 après les horribles journées de juin. Je ne me sentis pas le cruel courage de dire la vérité aux vaincus; je n'avais plus d'autre mission, d'autre idée que celle d'adoucir le sort de ceux qui voulaient être sauvés du désastre, et je m'abstins de tout reproche, de toute appréciation des fautes commises; maintenant ils parlent haut, ils sont puissans, ils menacent. Je n'ai plus de raison pour me taire avec eux. Ils me disent qu'au lieu d'apprécier et de juger au coin du feu leurs malheureux tâtonnemens, je devrais écrire en l'honneur du gouvernement de la république, chanter apparemment les victoires que nous ne remportons pas, et fêter la prochaine délivrance que rien ne fait espérer. Je n'ai qu'une réponse à faire : je ne sais pas mentir; non-seulement ma conscience s'y oppose, mais encore mon cerveau, mon inspiration du moment, ma plume. Si mes réflexions écrites sont un danger devant l'ennemi, je les laisserai en portefeuille jusqu'à ce qu'il soit parti.

Mais ne pourrait-on s'éclairer entre soi, discuter et redresser au besoin son propre jugement, sans dépit et sans fiel? — Impossible! l'exaltation s'en mêle et on déraisonne.

Il n'est donc pas besoin de sortir du petit coin où l'on est forcé de vivre pour voir au-delà de l'horizon ce qui se passe en France et même à Paris, derrière les lignes prussiennes. Les uns s'excitent fiévreusement à l'espérance, les autres se sacrifient sans le moindre espoir de salut. J'avoue qu'à ces derniers, que je crois les plus méritans, je ne demanderai pas s'ils sont républicains : je trouve qu'ils le sont. Quant à ceux qui prétendent accaparer l'expression républicaine et qui se montrent intolérans et irritables, je commence à douter d'eux. Il y a longtemps que leur manière d'entendre la démocratie et de pratiquer la fraternité m'est un profond sujet de tristesse.

Ici, je ne connais que des gens excellens, très honnêtes et sincères jusqu'à l'ingénuité; mais leur opinion, mal établie, composée d'élémens de certitude mal combinés, chauffée à blanc par l'exaspération que nous cause à tous le malheur commun, tourne à une véritable confusion de principes. Naturellement on est trop sous le coup de mauvaises nouvelles pour raisonner, et chacun laisse échapper le cri de son cœur ou l'expression de son tempérament. Je comprends cela, je l'excuse, j'en partage l'émotion; rentrée en moi-même, je m'affecte autant du mal intérieur qui nous ronge que des maux dont la guerre nous accable.

Est-il vrai que la république *seule* puisse sauver la France?

Oui, je le crois fermement encore, mais une république constituée et réelle, consentie, défendue par une nation pénétrée de la grandeur de ses institutions, jalouse de maintenir son indépendance au dedans comme au dehors. Ce n'est pas là ce que nous avons. Nous acceptons, nous tolérons une dictature que je ne veux pas juger encore, qui répugne cependant à la majorité des citoyens, par ce seul fait qu'elle est trop prolongée et que le succès ne la justifie pas. Que faire pourtant? Paris assiégé ne doit pas changer son gouvernement, à moins que l'ennemi n'y consente, et je comprends qu'il en coûte de le lui demander tant qu'on espère se défendre... Mais quand on ne l'espérera plus?

On me crie qu'il ne faut pas supposer cela. Voici où l'exaltation me paraît funeste. Dans toute situation raisonnable, ne faut-il pas examiner le présent pour augurer de l'avenir? Les optimistes de parti-pris et les pessimistes par nature sont également condamnés à se tromper toujours. Les solutions de la vie sont toujours imprévues, toujours mêlées de bien et de mal, toujours moins riantes et moins irréparables qu'on ne les a envisagées; quand on est sur la pente rapide d'un précipice, s'y jeter à corps perdu, que ce soit vertige de terreur ou de témérité, ne me paraît pas fort sage. Il vaudrait mieux tâcher de se retenir ou de couler doucement au fond. Paris est peut-être pris du vertige de l'audace à l'heure qu'il est. C'est beau, c'est généreux; mais n'est-ce pas la fière et mâle expiation d'une immense faute commise au début? Ne fallait-il pas, tout en acclamant la république à l'Hôtel de Ville, demander à la France de la proclamer? Elle l'eût fait en ce moment-là. Les membres ne sont pas si éloignés du cœur qu'ils résistent à son élan. On avait quelques jours encore à employer avant l'investissement, et on eût pu arrêter l'ennemi aux portes de Paris en lui faisant des propositions au nom de la France constituée. Il eût consenti à ce qu'elles fussent ratifiées par le vote des provinces envahies.

On n'avait pas le temps, dit-on; il fallait préparer la défense. Puisqu'on avait élu un gouvernement spécialement chargé de ce

soin d'urgence extrême, il fallait laisser le pays légal aviser au soin de ses destinées. Il y aurait eu des formalités à abréger, des habitudes politiques à modifier. Qui sait si nous ne serons pas forcés plus tard de voter à plus court délai? Il ne serait pas mauvais, en tout état de cause, de corriger les mortelles lenteurs de nos installations parlementaires.

Nous voici donc livrés aux éventualités d'une dictature jusqu'ici indécise dans ses moyens d'action, mais qui peut devenir tyrannique et insupportable au gré des événemens. Nous ne savons rien de ce que cette autorité sans consécration légale nous réserve. Nous sommes sans gouvernail dans la tempête, sans confiance par conséquent, et dans cette situation d'esprit où la foi aveugle est un héroïsme qui frise la folie.

On reproche aux républicains d'avoir fait de la politique au lieu de faire réellement de la défense. Ce serait de la bien mauvaise politique, même dans leur propre intérêt. Ils auraient, pour la vaine satisfaction de garder le pouvoir durant quelques semaines, compromis à jamais leur influence et sapé leur autorité par la base. Je ne les crois pas capables d'une telle ineptie; je crois simplement qu'ils ont été surpris par les événemens, et que, dans une fièvre de patriotisme, le gouvernement de Paris s'est dévoué, sans espoir de vaincre, à la tâche de mourir.

Vous verrez, m'écrivent des pessimistes, que ces hommes voudront prolonger la lutte pour allonger leur rôle et occuper la scène à nos dépens. Non, cela n'est pas possible. Ce serait un crime, et je crois à leur honneur; mais j'avoue qu'en principe le rôle qu'ils ont accepté est un immense péril pour la liberté sans être une garantie pour la délivrance, et que, sous prétexte de guerre aux Prussiens, beaucoup de Français mauvais ou incapables peuvent satisfaire leurs passions personnelles, ou nous jeter dans les derniers périls. Du pouvoir personnel qui nous a perdus, nous pouvons tomber dans un pire; il suffirait qu'il fût égal en imprévoyance et en incapacité pour nous achever. Il y a un mot banal, insupportable, qui sort de toutes les bouches et qui est le cri de détresse de toutes les opinions : *où allons-nous?* On est las, on est irrité de l'entendre, et on se le dit à soi-même à chaque instant.

Cette anxiété augmente en moi quand je vois des personnes exaltées donner raison d'avance à toute usurpation de pouvoir qui nous conduirait à la victoire sur l'ennemi du dehors et sur celui du dedans. Sur le premier, soit; ici le succès justifierait tout, puisque le succès serait la preuve du génie d'organisation joint au courage moral et au patriotisme persévérant. Attendons, aidons, espérons! — Mais l'ennemi du dedans... D'abord quel est-il aujourd'hui?

Comme on ne s'entend pas là-dessus, il serait bien à propos de le désigner, de le définir.

Les uns me disent : L'ennemi de la république, c'est le parti *rouge*, ce sont les démagogues, les clubistes, les émeutiers. Cela est très vague. Parmi ces impatiens, il doit y avoir, *comme dans tout parti*, des hommes généreux et braves, des bandits lâches et stupides. C'est au peuple d'épurer les champions de sa cause, de séparer le bon grain de l'ivraie; s'il ne le fait pas, si les honnêtes gens se laissent dominer par des exploiteurs, qu'on les contienne durant quelques jours, leur égarement ne sera pas de longue durée. Beaucoup d'entre eux ouvriront les yeux à l'évidence, et se déferont eux-mêmes de l'élément impur qui souillerait leur drapeau. Ils reviendront, s'ils ont des plaintes à formuler, aux moyens légaux ou aux manifestations dignes et calmes, qui seules font autorité vis-à-vis de l'opinion. Je me résoudrai difficilement à traiter d'ennemis ceux que la violence des réactions a qualifiés d'*insurgés*, de *communistes*, de *partageux*, selon la peur ou la passion du moment. Que ceux d'aujourd'hui se trompent ou non, s'ils sont sincères et humains, ils sont nos égaux, nos concitoyens, nos frères. — Ils veulent piller et brûler, dites-vous? — Prenez vos fusils et attendez-les; mais il y a vingt ans qu'on les attend, et il ne s'est produit que des émeutes partielles où rien n'a été pillé ni brûlé pour cause politique. S'il y a des bandits qui exercent leur industrie sous le masque socialiste, je ne leur fais pas l'honneur de les traiter d'ennemis. Les malheureux qui au bagne expient des crimes envers l'humanité ne sont qualifiés d'ennemis politiques par aucun parti. Laissons donc aux enfans et aux bonnes femmes la peur des *rouges;* on est *rouge*, on est *avancé*, et on est paisible quand même. Si en dehors de cela on est assassin, voleur ou fou furieux, qu'on s'attende à se heurter contre des citoyens improvisés gendarmes. Il y en aura plus que de besoin, et, s'il est un parti à qui la peur soit permise, c'est justement ce parti rouge qui vous fait trembler, car dans les réactions vous avez bien vu les innocens payer par milliers pour les coupables en fuite ou pour les provocateurs en sûreté. — Honnêtes gens qui répétez cette banalité : *les rouges nous menacent!* calmez-vous. Ils sont bien plus menacés que vous, et ils constituent en France une infime minorité dont on aura partout raison à un moment donné.

Pourquoi la république, disent les autres, ferait-elle cause commune avec un parti qu'elle appelle aussi l'ennemi? Ce parti-là, les républicains d'aujourd'hui l'appellent la réaction. Il faut bien se servir encore de ce vocabulaire suranné; quand donc, hélas! en serons-nous débarrassés? Les *réactionnaires* se composent des légitimistes, des orléanistes, des bonapartistes et des cléricaux, qui sont ou lé-

gitimistes, ou orléanistes ou bonapartistes, mais qui tiennent tous plus ou moins pour le principe d'autorité monarchique et religieuse. La prétendue réaction, c'est donc toute une France par le nombre, une majorité flottante entre les trois drapeaux et prête à se rallier autour de celui qui lui offrira plus de sécurité, — ce qui est prévoyant et rassis, commerçant, ouvrier, industriel, fonctionnaire, artiste, paysan. C'est ce qu'on appelle *la masse des honnêtes gens*, c'est ce qu'il ne faudrait qualifier ni d'honnête ni de malhonnête; c'est la race calme ou craintive dont à mes yeux le tort et le malheur sont de manquer d'idéal ou de s'y refuser de parti-pris, car tout Français est idéaliste malgré lui. Dans le bien et le vrai, comme dans le faux et le mauvais, tout Français poursuit un rêve et aspire à un progrès approprié à sa nature; tout Français se lasse vite du possible immédiat et cherche vers l'inconnu une route plus sûre que celle qu'il a parcourue; tout Français veut être bien d'abord, mieux ensuite et toujours mieux.

Mais personne ne se connaît, et les innombrables tempéramens qui se rattachent au maintien de l'ordre à tout prix repoussent en principe les innovations qu'ils cherchent en fait. Pourquoi les traiter d'ennemis quand ils ne sont que des attardés? Si vous savez fonder une société qui contienne les mauvaises ambitions sans froisser les aspirations légitimes, vous rallierez à vous tout ce qui mérite d'être rallié; cela était possible au début de la révolution actuelle. Cet appel à tous au nom de la patrie en danger a été noble et sincère. Le grand nombre a marché, ne refusant ni sa bourse, ni son temps, ni sa vie; mais l'inquiétude nous gagne, les républiques sont soupçonneuses, et depuis la capitulation de Metz nous voyons partout des traîtres. C'est l'inévitable désespérance qui suit les désastres; nous cherchons l'ennemi chez nous, parmi nous. Il y est sans doute, car la république est fatalement entraînée à trouver des résistances chaque jour plus prononcées, si elle ne sauve pas le pays de l'invasion. Le pourra-t-elle? Dans tous les cas, accuser et soupçonner est un mauvais moyen. Il faudrait nous en défendre de notre mieux, nous en défendre le plus longtemps possible, ne pas nous constituer en parti exclusif, ne pas établir dans chaque groupe une petite église, ne pas faire de catégories de vainqueurs et de vaincus, car la victoire est capricieuse, et nous serons peut-être avant peu les vaincus de nos vaincus.

Est-ce que nous allons recommencer la guerre des personnalités quand nous en avons une autre si terrible à faire? Je vois avec regret le renouvellement des fonctionnaires et des magistrats prendre des proportions colossales. J'aurais compris certains changemens nécessaires dont l'appréciation eût été facile à faire, mais tous! mais les colonnes du *Moniteur* remplies de noms nouveaux tous les

jours depuis trois mois! Y avait-il donc tant d'hommes dangereux, incorrigibles, imméritans? Quoi! pas un seul n'était capable de servir son pays à l'heure du danger? Tous étaient résolus à le livrer à l'ennemi! Je ne suis pas pessimiste au point d'en être persuadée. J'en ai connu de très honnêtes; en a-t-on mis partout de plus honnêtes à leur place? Hélas! non, on me cite des choix scandaleux, que les républicains eux-mêmes réprouvent en se voilant la face. Le gouvernement ne peut pas tout savoir, disent-ils; c'est possible, mais le gouvernement doit savoir ou s'abstenir.

Allons-nous donner raison à ceux qui disent que la république est le *sauve qui peut* de tous les nécessiteux intrigans et avides qui se font un droit au pouvoir des déceptions ou des misères qu'un autre pouvoir leur a infligées? Mon Dieu, mon Dieu! la république serait donc un parti, rien de plus qu'un parti! Ce n'est donc pas un idéal, une philosophie, une religion? O sainte doctrine de liberté sociale et d'égalité fraternelle, tu reparais toujours comme un rayon d'amour et de vérité dans la tempête! Tu es tellement le but de l'homme et la loi de l'avenir que tu es toujours le phare allumé sur le vaisseau en détresse, tu es tellement la nécessité du salut qu'à tes courtes heures de clarté pure tu rallies tous les cœurs dans une commotion d'enthousiasme et d'espérance; puis tout à coup tu t'éclipses, et le navire sombre : ceux qui le gouvernent sont pris de délire, ceux qui le suivent sont pris de méfiance, et nous périssons tous dans les vertiges de l'illusion ou dans les ténèbres du doute.

Samedi 5 novembre.

Il est très malsain d'être réduit à se passer du vote. On s'habitue rapidement à oublier qu'il est la consécration inévitable de tous nos efforts pour le maintien de la république. Les esprits ardens et irréfléchis semblent se persuader que la campagne n'apportera plus son verdict suprême à toutes nos vaines agitations. Tu es pourtant là debout et silencieux, Jacques Bonhomme! Rien ne se fera sans toi, tu le sais bien, et ta solennelle tranquillité devrait nous faire réfléchir.

Nous n'avons pas compris, dès le principe, ce qu'il y avait de terrible et de colossal dans le suffrage universel. Pour mon compte, c'est avec regret que je l'ai vu s'établir en 1848 sans la condition obligatoire de l'instruction gratuite. Mon regret persiste, mais il s'est modifié depuis que j'ai vu le vote fonctionner en se modifiant lui-même d'une manière si rapide. J'ai appris à le respecter après l'avoir craint comme un grave échec à la civilisation. On pouvait croire et on croyait qu'une population rurale, ignorante, choisirait exclusivement dans son sein d'incapables représentans de ses intérêts de clocher. Elle fit tout le contraire, elle choisit d'incapables représentans de ses intérêts généraux. Elle a marché dans ce sens,

tenant à son erreur, mais entendant quand même on ne peut mieux les questions qui lui étaient posées. Elle a toujours voté pour l'ordre, pour la paix, pour la garantie du travail. On l'a trompée, on lui a donné le contraire de ce qu'elle demandait; ce qu'elle croyait être un vote de paix a été un vote de guerre. Elle a cru à une savante organisation de ses forces, on ne lui a légué que le désordre et l'impuissance. Nous lui crions maintenant : C'est ta faute, Jacques Bonhomme, tu expies ton erreur et ton entêtement.

Si Jacques Bonhomme avait un organe fidèle de ses idées, voici ce qu'il répondrait : « Je suis le peuple souverain de la première république et en même temps le peuple impérialiste du second empire. Vous croyez que je suis changé, c'est vous qui l'êtes. Quand vous étiez avec moi, je vous défendais, même dans vos plus grandes fautes, même dans vos plus funestes erreurs, comme j'ai défendu Napoléon III jusqu'au bout. Nous nous sommes brouillés, vous et moi, au lendemain de 48; vous vous battiez, vous vous proscriviez les uns les autres. On nous a dit : « L'empire c'est la paix. » Nous avons voté l'empire, c'est nous qui punissons les partis, quels qu'ils soient. Nous punissons brutalement, c'est possible. D'où nous sommes, nous ne voyons pas les nuances, et d'ailleurs nous ne sommes pas assez instruits pour comprendre les principes, nous n'apprécions que le fait. Arrangez-vous pour que le fait parle en votre faveur, nous retournerons à vous. »

Le fait! le paysan ne croit pas à autre chose. Tandis que nous examinons en critiques et en artistes la vie particulière, le caractère, la physionomie des hommes historiques, il n'apprécie et ne juge que le résultat de leur action. Dix années de repos et de prospérité matérielle lui donnent la mesure d'un bon gouvernement. A travers les malheurs de la guerre, il n'apercevra pas les figures héroïques. Je l'ai vu lassé et dégoûté de ses grands généraux en 1813. S'il eût été le maître alors, l'histoire eût changé de face et suivi un autre courant. S'il est revenu à la désastreuse légende napoléonienne, qu'il avait oubliée, c'est qu'à ses yeux la république était devenue un fait désastreux en 48.

Et plus que jamais, hélas! notre idéal est devenu pour lui un fait accablant; ce que le paysan souffre à cette heure, nous ne voulons pas en tenir compte, nous ne voulons pas en avoir pitié. « Paie le désastre, toi qui l'as voté; » voilà toute la consolation que nous savons lui donner. Mon Dieu! puisqu'il faut qu'il porte le plus lourd fardeau, n'ayons pas la cruauté de lui reprocher sa ruine et son désespoir. La république n'est pas encore une chose à sa portée; qui donc la lui aurait enseignée jusqu'ici? Elle n'a fait que disputer, souffrir, lutter jusqu'à la mort sous ses yeux, et il est le juge sans oreilles qui veut palper des preuves. Il ne se paie pas de gloire, il

ne croit pas aux promesses; il lui faut la liberté individuelle et la sécurité. Il se passe volontiers des secours et des encouragemens de la science; il ne les repousse plus, mais il veut accomplir lui-même et avec lenteur son progrès relatif. Laissez-moi mon champ, dit-il, je ne vous demande rien. Nul n'est plus facile à gouverner, nul n'est plus impossible à persuader. Il veut avoir le droit de se tromper, même de se nuire; il est têtu, étroit, probe et fier.

Son idéal, s'il en a un, c'est l'individualisme. Il le pousse à l'excès, et longtemps encore il en sera ainsi. Il est un obstacle vivant au progrès rapide, il le subira toujours plus qu'il ne le recevra; mais ce qui est démontré le saisit. Qu'il voie bien fonctionner, il croit et fonctionne : rien sans cela. Je comprends que ce corps, qui est le nôtre, le corps physiologique de la France, gêne notre âme ardente; mais, si nous nous crevons le ventre, il ne nous poussera pas pour cela des ailes. Il faut donc en prendre notre parti, il faut aimer et respecter le paysan quand même.

« Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère. »

Nous devons à la brutalité de ses appétits la remarquable oblitération qui s'est faite, depuis vingt ans surtout, daus notre sens moral. Nous avons donc grand sujet de nous plaindre des immenses erreurs où l'esprit de bien-être et de conservation nous a fourvoyés. De là, chez ceux qui protestaient en vain contre ce courant troublé, un grand mépris, une sorte de haine douloureuse, une protestation que je vois grandir contre le suffrage universel. Je ne sais si je me trompe, la république nouvelle aimerait à l'ajourner indéfiniment, elle songerait même à le restreindre; elle reviendrait à l'erreur funeste qui l'a laissée brisée et abandonnée après avoir provoqué le coup d'état; pouvait-il trouver un meilleur prétexte? Encore une fois, les républicains d'aujourd'hui n'ont-ils rien appris? sont-ils donc les mêmes qu'à la veille de décembre? Espérons qu'ils ne feront pas ce que je crains de voir tenter. Le suffrage universel est un géant sans intelligence encore, mais c'est un géant. Il vous semble un bloc inerte que vous pouvez franchir avec de l'adresse et du courage. Non, c'est un obstacle de chair et de sang; il porte en lui tous les germes d'avenir qui sont en vous. C'est quelque chose de précieux et d'irritant, de gênant et de sacré, comme est un enfant lourd et paresseux que l'on se voit forcé de porter jusqu'à ce qu'il sache ou veuille marcher. Le tuerez-vous pour vous débarrasser de lui? Mais sa mort entraînerait la vôtre. Il est immortel comme la création, et on se tue soi-même en s'attaquant à la vie universelle. Puisqu'en le portant avec patience et résignation vous devez arriver à lui apprendre à marcher seul, sachez donc subir le châtiment de votre imprudence, vous qui l'avez voulu contraindre à marcher dès

le jour de sa naissance. C'est là où la politique proprement dite a égaré les chefs de parti. On s'est persuadé qu'en affranchissant la volonté humaine sans retard et sans précaution, on avait le peuple pour soi. Ç'a été le contraire. Retirer ce que vous avez donné serait lâche et de mauvaise foi, et puis le moyen? « Essaie donc! » dit tout bas Jacques Bonhomme.

C'est que Jacques Bonhomme sait voter à présent, et ce n'est pas nous qui avons eu l'art de le lui apprendre. On l'a enrégimenté par le honteux et coupable engin des candidatures officielles, et puis peu à peu il s'est passé de lisières; il ne marche peut-être pas du bon côté, mais il marche avec ensemble et comme il l'entend. Il votait d'abord avec son maître, à présent il se soucie fort peu de l'opinion de son maître. Il a la sienne, et fait ce qu'il veut. Ce sera un grand spectacle lorsque, sortant des voies trompeuses et ne se trompant plus sur la couleur des phares, il avancera vers le but qui est le sien comme le nôtre. Aucun peuple libre ne saura voter comme le peuple de France, car déjà il est plus indépendant et plus absolu dans l'exercice de son droit que tout autre.

L'instrument créé par nous pour nous mener au progrès social est donc solide; sa force est telle que nous ne pourrions plus y porter la main. Nous avons fait trop vite une grande chose; elle est encore redoutable, parfois nuisible, mais elle existe et sa destinée est tracée, elle doit servir la vérité. Née d'un grand élan de nos âmes, elle est une création impérissable, et le jour où cette lourde machine aura mordu dans le rail, elle sera une locomotive admirable de rectitude, comme elle est déjà admirable de puissance. C'est alors qu'elle jouera dans l'histoire des peuples un rôle splendide, et fermera l'âge des révolutions violentes et des usurpations iniques. Tandis que l'imagination exaltée et la profonde sensibilité de la France, éternelles et incorrigibles, je l'espère, ouvriraient toujours de nouveaux horizons à son génie, Jacques Bonhomme, toujours patient, toujours prudent, s'approchant de l'urne avec son sourire de paternité narquoise, lui dira : « C'est trop tôt, ou c'est trop de projets à la fois; nous verrons cela aux prochaines élections. Je ne dis pas non ; mais il ne me plaît pas encore. Vous êtes le cheval qui combat, je suis le bœuf qui laboure. » Il pourrait dire aussi et il dira quand il saura parler : « Vous êtes l'esprit, je suis le corps. Vous êtes le génie, la passion, l'avenir; je suis de tous les temps, moi; je suis le bon sens, la patience, la règle. Vouloir nous séparer, détruire l'un de nous au profit de l'autre, c'est nous tuer tous les deux. Où en seriez-vous, hommes de sentiment, représentans de l'idée, si vous parveniez à m'anéantir? Vous vous arracheriez le pouvoir les uns aux autres; vos républiques et vos monarchies seraient un enchaînement de guerres civiles où vous nous jetteriez

avec vous, et où, sans la liberté du vote, nous serions encore les plus forts. Cette force irrégulière, ce serait la jacquerie. Nous ne voulons plus de ces déchiremens! Grâce à notre droit de citoyens, nous nous sommes entendus d'un bout de la France à l'autre, nous ne voulons plus nous battre les uns contre les autres. Nous voulons être et nous sommes le frein social, le pouvoir qui enchaîne les passions et qui décrète l'apaisement. »

Et cela est ainsi déjà lourdement, brutalement peut-être, mais providentiellement. Non, non! ne touchez pas au vote, ne regrettez pas d'avoir fondé la souveraine égalité. Le peuple, c'est votre incarnation! Vous vous êtes donné un compagnon qui vous contrarie, qui vous irrite, qui vous blesse : injuste encore, il méconnaît, il renie la république, sa mère; mais, si sa mère l'égorge, vaudra-t-elle mieux que lui? A présent d'ailleurs, elle l'essaierait en vain. L'enfant est devenu trop fort. Vous auriez la guerre du simple contre le lettré, du muet contre l'*avocat*, comme ils disent, une guerre atroce, universelle. Le vote est l'exutoire; fermez-le, tout éclate!

Nohant, 6 novembre.

Me voilà revenue au nid. Je me suis échappée, ne voulant pas encore amener la famille; je retournerai ce soir à La Châtre, et je reviendrai demain ici. J'en suis partie il y a deux mois par une chaleur écrasante, j'y reviens par un froid très vif. Tout s'est fait brutalement cette année. — Pauvre vieux Nohant désert, silencieux, tu as l'air fâché de notre abandon. Mon chien ne me fait pas le moindre accueil, on dirait qu'il ne me reconnaît pas : que se passe-t-il dans sa tête? Il a eu froid ces jours-ci, il me boude d'avoir tant tardé à revenir. Il se presse contre mon feu et ne veut pas me suivre au jardin. Est-ce que les chiens eux-mêmes ne caressent plus ceux qui les négligent? Au fait, s'il est mécontent de moi, comment lui persuaderais-je qu'il ne doit pas l'être? J'attise le feu, je lui donne un coussin et je vais me promener sans lui. Peut-être me pardonnera-t-il.

Le jardin que j'ai laissé desséché a reverdi et refleuri comme s'il avait le temps de s'amuser avant les gelées. Il a repoussé des roses, des anémones d'automne, des mufliers panachés, des nigelles d'un bleu charmant, des soucis d'un jaune pourpre. Les plantes frileuses sont rangées dans leur chambre d'hiver. La volière est vide, la campagne muette. Y reviendrons-nous pour y rester? La maison sera-t-elle bientôt un pauvre tas de ruines comme tant d'autres sanctuaires de famille qui croyaient durer autant que la famille? Mes fleurs seront-elles piétinées par les grands chevaux du Mecklembourg? Mes vieux arbres seront-ils coupés pour chauffer les jolis pieds prussiens? Le major Boum ou le caporal Schlag coucheront-

ils dans mon lit après avoir jeté au vent mes herbiers et mes paperasses? Eh bien! Nohant à qui je viens dire bonjour, silence et recueillement où j'ai passé au moins cinquante ans de ma vie, je te dirai peut-être bientôt adieu pour toujours. En d'autres circonstances, c'eût été un adieu déchirant; mais si tout succombe avec toi, le pays, les affections, l'avenir, je ne serai point lâche, je ne songerai ni à toi ni à moi en te quittant! J'aurai tant d'autres choses à pleurer!

Nohant, 7 novembre.

J'y reviens à midi. J'installe Fadet auprès du feu, et je me mets à écrire dans ma chambre sur mes genoux, il fait trop froid dans la bibliothèque. Il boude toujours, Fadet. Il me regarde d'un air triste; peut-être est-il mécontent de ce que je reviens seule, peut-être s'imagine-t-il que je ne veux pas ramener mes petites-filles, peut-être craint-il d'être abandonné aux Prussiens, si l'on s'en va encore! Il y a là un mystère; c'est la première fois qu'il ne me dévore pas de caresses après une absence. Il fait un froid noir, mes mains se raidissent en écrivant. Que de souffrances pour ceux qui couchent dehors! Les officiers peuvent se préserver un peu; mais le simple troupier, le mobile à peine vêtu! Ils ont encore des habits de toile, et déjà ils n'ont plus de souliers. Pourquoi cette misère quand nous avons fait et au-delà tous les frais de leur équipement?

En ce moment, on s'occupe à La Châtre de faire des gilets de laine pour les mobilisés. Les femmes quêtent, cousent et donnent. On s'ingénie pour se procurer l'étoffe, on n'en trouve qu'avec des peines infinies, les chemins de fer se refusant, par ordre, au transport des denrées qui ne sont pas directement ordonnancées par le gouvernement, ou ne voulant plus répondre de rien; on manque de tout. La confiance dans les administrations militaires est telle qu'on donne ces vêtemens aux mobilisés de la main à la main! Tant d'autres malheureux n'ont jamais reçu, nous dit-on, les secours qui leur étaient destinés!

Pas de nouvelles aujourd'hui, calme plat au milieu de la tempête. On est tout étonné quand un jour se passe sans apporter un malheur nouveau.

Mardi 8.

L'armistice est rejeté, c'est la guerre à mort. Préparons-nous à mourir. — Fadet me fait beaucoup d'amitiés aujourd'hui. Il sait l'heure à laquelle j'arrive, il m'attendait à la porte. — Tu es fou, mon pauvre chien, tout va plus mal que jamais. J'écris quinze lettres, et je retourne à la ville par un froid atroce.

Nohant, mercredi 9.

Je reviens au son de la cloche des morts. On enterre la vieille bonne de mon fils. Hier soir, un de nos domestiques a failli se tuer;

il a la figure toute maculée. Il semble que tout soit comme entraîné à prendre fin en même temps. On n'entend parler que d'accidens effroyables, de maladies foudroyantes. On dirait que la raison de vivre n'existe plus et que tout se brise comme de soi-même. D'aucun point de l'horizon, le salut ne veut apparaître; quelles ténèbres! — Paris va donc braver plus que jamais les horreurs du siége, et l'espoir de le délivrer s'éloigne! Cette fois il a tort, ou il est indignement abusé.

Jeudi 10.

Notre impuissance semble s'accuser de plus en plus. Nous avons pourtant une armée sur la Loire, mais que fait-elle? est-ce bien une armée? — Il neige déjà! la terre est toute blanche, des arbres encore bien feuillus font des taches noires de place en place. La campagne est laide aujourd'hui, sans effet, sans moelleux, sans distances. La terre devient cruelle à l'homme.

Ah! voici enfin un fait : Orléans est repris par nous; l'ennemi en fuite, poursuivi jusqu'à Artenay. La garde mobile s'est bien battue, la ville s'est défendue bravement. Pourvu que tout cela soit vrai! Si nous pouvons lutter, l'honneur commande de lutter encore; mais je ne crois pas, moi, que nous puissions lutter pour autre chose. Nous sommes trop désorganisés, il y aura un moment où tout manquera à la fois. Ceux qui sont sur le théâtre ne savent donc pas que les dessous sont sapés et ne tiennent à rien? On se soupçonne, on s'accuse, on se hait en silence. La vie ne circule pas dans les artères. Nous avons encore de la fierté, nous n'avons plus de sang.

12.

La victoire se confirme, et, comme toujours, elle s'exagère. Le général d'Aurelle de Paladines, singulier nom, est au pinacle aujourd'hui. C'est, dit-on, un *homme de fer*. Pauvre général! s'il ne fait pas l'impossible, il sera vite déchu. Qu'ils sont malheureux, ces hommes de guerre! Était-il bien prudent de *proclamer* la trahison de Bazaine? Si elle est réelle, ne valait-il pas mieux la cacher ou nous laisser dans le doute?

Dimanche 13 novembre.

Nous voici tous revenus définitivement au bercail. Définitivement!... c'est un joli mot par le temps qui court. Mes petites sont ivres de joie de retrouver leurs chambres, leurs jouets, leur chien, leur jardin. A cet âge, un jour de joie, c'est toujours! Leur gaîté nous donne un instant de bonheur, nous n'en avons plus d'autre.

On se demande si l'on pourra supporter quelque temps encore ce désespoir général sans devenir fou, lâche ou méchant. Ceux qui sont fous, lâches ou méchans semblent moins à plaindre. Leur dé-

lire, leurs convoitises, leur passion, sont dans un état d'ébullition qui les soutient sur le flot; écumes en attendant qu'ils soient scories, ils flottent et croient qu'ils nagent!

Tout entier à l'horreur de la réflexion, celui qui aime l'humanité n'a plus le temps de s'aimer lui-même. Il n'a pas de but personnel, il n'a pas de part de butin à chercher dans les ruines, il souffre amèrement, et il s'attend à souffrir plus encore. Pauvre nature humaine, dans quel état d'épuisement ou d'exaspération vas-tu sortir de cette torture! Démence pour les uns, annihilement pour les autres... Quand nous aurons repoussé ou payé l'ennemi du dehors, que serons-nous? où trouverons-nous l'équité calme, le pardon fraternel, le désir commun de reconstruire la société? Et si nous sommes forcés de procéder à ce travail sous la menace du canon allemand! Nous ne ferons certes rien de durable, et la république subira de si fortes dépressions qu'elle sera comme une terre ravagée de la veille par les éruptions volcaniques. Comme notre sol matériel, le sol politique et social sera souillé, stérilisé peut-être!

18 novembre.

M. de Girardin conseille d'élire en quatre jours un président par voie de plébiscite. Certes c'est une idée, — M. de Girardin n'en manque jamais, — mais, malgré mon très grand respect pour le suffrage universel, je crois qu'il ne devrait être appelé à résoudre les questions par oui ou par non que sur la proposition des assemblées élues par lui. Le travail de ces élections est chaque fois pour lui un moyen de connaître et de juger la situation. Ce sera son grand mode d'instruction et de progrès quand la classe éclairée sera vraiment en progrès elle-même; mais questionner les masses à l'improviste, c'est souvent leur tendre un piége. Le dernier plébiscite l'a surabondamment prouvé. En ce moment de doute et de désespoir, nous aurions un vote de dépit contre la république, car elle porte tout le poids des malheurs de la France; les votes de dépit ne peuvent être bons. Pourtant, s'il n'y avait pas d'autre moyen d'en finir avec une situation désespérée que l'on ne voudrait pas nous avouer, mieux vaudrait en venir là que de périr.

21 novembre.

Les journaux nous saturent de la question d'Orient. On y voit le point de départ d'une guerre européenne. Eh bien! l'Europe, qui nous abandonne, sera punie en attendant qu'elle punisse à son tour. C'est dans l'ordre.

25 novembre.

Temps très doux et même chaud. Depuis quelques jours, les circulaires ministérielles nous entretiennent de petits combats où nous aurions constamment l'avantage. La rédaction est toujours la même.

« Les mobiles ont eu de l'*entrain!* » Singulière expression dans des cas si graves; on dirait qu'il s'agit de parties de plaisir. « Nous avons subi des pertes *sérieuses*, l'ennemi en a fait de plus considérables. » Le plus clair, c'est que, pour empêcher l'ennemi d'envahir toute la France, on le laisse se fortifier autour de Paris, et que nous arriverons trop tard au secours de Paris, si nous arrivons! On vit au jour le jour sur les incidens de cette guerre de détails, c'est une sorte de calme relatif qu'on se reproche d'avoir, et qu'on ne peut pas goûter.

26 novembre.

Bonne lettre de Paris, c'est une joie en même temps qu'une douleur poignante. Ils demandent si nous allons à leur secours!... On dit qu'une action décisive est imminente. Il y a si longtemps qu'on le dit!

28.

Les insomnies sont dévorantes, on ne les compte plus. Après toutes mes veilles auprès de mes enfans malades au printemps, je pourrai me vanter de n'avoir guère dormi cette année. Tous ces bans qui se succèdent si rapidement me terrifient. On appelle les hommes mariés pour le 10 décembre. Plus on a de bras, plus on en demande; c'est donc que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer!

29.

Départ de nos mobilisés par un temps triste comme nos âmes. Nous les attendons sur la route. Toute la ville les accompagne. Ils sont très décidés, très patriotes, très fiers. On s'embrasse, on rentre les larmes. Où vont-ils? que deviendront-ils? Ils ne le savent pas, ils sont prêts à tout. Il y a un reflux d'espoir et de dévoûment. On croit que le salut est encore possible. Je ne sais pourquoi mon espoir est faible et de courte durée. Je n'étais plus habituée à cette sombre disposition. Je la combats de mon mieux, et, comme tout le monde, je saisis avec ardeur la moindre lueur qui se montre; mais quand elle s'efface, on retombe plus bas.

2 décembre.

Jour radieux au milieu de notre désespoir. Paris a fait, nous dit-on, une sortie magnifique, et l'armée de la Loire va vers Paris avec succès. On rêve déjà Paris débloqué, l'ennemi en déroute. Quel beau rêve! ne nous éveillons pas. Laissez-nous, discoureurs officiels! votre éloquence n'est pas à la hauteur des choses. C'est de la glace sur le feu. Il faudrait être si simple, au contraire! Nos petites-filles nous voient heureux, elles se réjouissent de la prochaine délivrance de Paris, qu'elles n'ont jamais vu, mais qui est pour elles

comme une île enchantée que nos amis et nos enfans, partis hier, vont délivrer des ogres et des monstres de même sorte.

4 décembre, dimanche.

La joie n'est pas de longue durée! On nous dit que nous avons perdu toutes nos positions sur la Loire. On ne publie pas les dépêches, elles sont trop décourageantes. Il paraît qu'on avait exagéré beaucoup le succès, et nous avons encore été dupés! Pourquoi nous tromper après avoir tant crié contre les trompeurs du régime précédent? — Il fait atrocement froid. La neige épaisse et collante empêche de marcher. Cela ressemble à une campagne de Russie pour nos soldats.

5 décembre.

On nous cache une défaite sérieuse. On dit que l'armée se replie en bon ordre. Nous ne sommes pas si loin du théâtre des événemens que nous ne sachions le contraire. On nous trompe, on nous trompe! comme si on pouvait tromper longtemps! Le gouvernement a le vertige.

6 décembre.

Encore plus froid, 20 degrés dans la nuit, et nos soldats couchent dans la neige! Nos mobilisés sont atrocement logés à Châteauroux dans une usine infecte, ouverte à tous les vents. Les chefs sont à l'abri et disent qu'il faut aguerrir ces enfans gâtés. Chaque nuit, il y en a une vingtaine qui ont les pieds gelés ou qui ne s'éveillent pas. Morts de froid littéralement! C'est infâme, et c'est comme cela partout! Avant de les mener à la mort, on leur fait subir les tortures de l'agonie.

7 décembre.

Ce soir, dépêche insensée! Je le sentais bien que le malheureux général qui a repris Orléans paierait cher sa courte gloire! Orléans est de nouveau aux Prussiens. Notre camp est abandonné; nous perdons un matériel immense, nos canons de marine, des munitions considérables; notre armée est en fuite. Selon le ministre, le général a manqué de résolution; selon le général, le ministre a manqué de savoir et de jugement; le camp était mal placé, impossible à garder, et les troupes, déclarées hier si vaillantes, ont plié et ne peuvent inspirer aucune confiance; tout cela est exposé par le ministre lui-même, mais sur un ton d'amertume et d'amour-propre blessé qui nous livre à tous les commentaires; il termine par cette phrase étrange : *le public appréciera*. Le public! c'est ainsi que ce jeune avocat parle à la France! Se croit-il sur un théâtre? Non, il a voulu dire : la cour appréciera; il se croit à l'audience! Est-ce là un langage sérieux quand on ne craint pas de tenir entre ses mains

le sort de son pays? Si le général qui n'obéit pas est coupable, pourquoi ne pas insister pour qu'il obéisse? Si vous êtes certain qu'il se trompe, pourquoi lui envoyer un ordre qui l'autorise à se tromper? Mais si le camp qu'il faut abandonner d'une manière si désastreuse était dans une situation déplorable, à qui la faute? Si les armemens qu'on y a accumulés avec tant de peine et de dépense tombent entre les mains de l'ennemi, quels conseils a donc pris ce jeune orateur, qui s'est imaginé apparemment, un beau matin, être le général Bonaparte? On a lieu de craindre qu'il ne soit que Napoléon IV.

Il s'en lave les mains, le public appréciera! — Il y aura donc un public seul compétent pour juger entre sa science militaire et celle d'un général qu'hier encore il nous donnait comme une trouvaille de son génie! Ou vous vous êtes cruellement trompé hier, ou vous vous trompez cruellement aujourd'hui. C'est un aveu d'ignorance ou d'étourderie que votre emphase ne vous empêche pas de faire ingénument. Je ne sais ce qu'en pensera le public, mais je sais que les familles en deuil ne vous jugeront pas avec indulgence. Général, vous seriez mis à la retraite par le chef du gouvernement; chef du gouvernement, vous vous conservez au pouvoir. Voilà des inconséquences qui coûtent cher à la France!

Le résultat, c'est que deux cent mille hommes de notre armée sont en fuite, — on appelle cela maintenant se replier, — et que nous faisons une perte immense en matériel de guerre.

On parle d'une nouvelle victoire sous Paris; nous n'y croyons plus, on ne croit plus à rien, on devient fou. Nous sommes ici dans notre campagne muette, ensevelie, sous la neige, comme des passagers pris dans les glaces du pôle. Nous attendons les ours blancs, mais nous n'avons pas un fusil pour les repousser. Bon *public!* tu es la part du diable.

8 décembre.

On ne parle plus de Paladines ni de son armée. Le gouvernement lance des accusations capitales, et, n'osant y donner suite, passe à d'autres exercices. Il nous annonce des succès *sous toutes réserves*, mais Rouen est pris; on dit qu'il s'est lâchement livré pour de l'argent. Eh bien! je n'en crois rien. Il y a un patriotisme furieux et insulteur qui n'a plus de prise sur moi. Si Rouen s'est livré, c'est qu'on ne l'a pas aidé à se défendre, c'est peut-être qu'on l'a indignement trompé.

De notre côté, l'ennemi revient sur Vierzon et sur Bourges; si ces villes ouvertes et dégarnies ne démontent pas les batteries prussiennes à coups de pierres, dira-t-on qu'elles se sont vendues? — Je commence à m'indigner, à me mettre en colère sérieusement, moi qui ai puisé dans la vieillesse une bonne dose de patience; je

ne peux souffrir que, pour ne pas avouer les fautes de son parti, on calomnie son pays avec cette merveilleuse facilité. Étrange patriotisme que celui qui outrage la France devant l'ennemi!

Ce soir on décommande la levée des hommes mariés. Pourquoi l'avoir décrétée?

9 décembre.

Petite dépêche rendant compte d'un petit engagement à Bois-le-Duc. Le général d'Aurelle de Paladines a donné sa démission, ou on la lui a fait donner. On a nommé quatre généraux. Les Prussiens sont à Vierzon depuis hier; cela, on n'en parle pas, mais les passans qui fuient, entassés avec leurs meubles dans des omnibus, le disent sur la route.

10.

Grande panique. Des gens de Salbris et d'Issoudun passent devant notre porte, emmenant sur des charrettes leurs enfans, leurs meubles et leurs denrées. Ils disent qu'on se bat à Reuilly. Les restes de l'armée de la Loire sont ralliés, mais on ne sait où; Bourbaki est à Nevers pour se mettre à la tête de quatre-vingt mille hommes venant du midi ou de cette déroute, on ne sait.

11 décembre.

Le ministre de la guerre va, dit-on, à l'armée de la Loire pour la commander en personne. J'espère que c'est une plaisanterie de ses ennemis; ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement de Tours se sauve à Bordeaux : c'est le cinquième acte qui commence. Le public va bientôt apprécier; la panique continue. Maurice va aux nouvelles pour savoir s'il faut faire partir la famille. Nous avons des voisins qui font leurs paquets, mais c'est trop tôt; nos mobiles sont toujours à Châteauroux sans armes et sans aucun commencement d'instruction; on ne les y laisserait pas, si l'ennemi venait droit sur eux, à moins qu'on ne les oublie, ce qui est fort possible. Les nouvelles de Paris sont très alarmantes, ils ont dû repasser la Marne; que peuvent-ils faire, si nous ne faisons rien?

12 décembre.

Dégel. Après tant de neige, c'est un océan de boue. Autre lit pour nos soldats!

13.

La panique reprend et redouble autour de nous. Depuis que nous sommes personnellement menacés, nous sommes moins agités, je ne sais pourquoi. Je tiens à achever un travail auquel je n'avais pas l'esprit ces jours-ci, et qui s'éclaircit à mesure que je compte les heures qui me restent. Tout le monde est soldat à sa manière; je suis, à la tête de mon encrier, de ma plume, de mon papier et de ma lampe, comme un pauvre caporal rassemblant ses quatre

hommes à l'arrière-garde. — Les Prussiens ont occupé Vierzon sans faire de mal; ils y ont vendu des cochons volés; ils entendent le commerce. Le général Chanzy se bat vigoureusement du côté de Blois, cela paraît certain. Châteauroux est encombré de fuyards dans un état déplorable. Les Prussiens n'auraient fait que traverser Rouen. Le gouvernement est à Bordeaux.

14 décembre.

On dit que l'ennemi est en route en partie sur Bourges, et que de l'autre côté il bombarde Blois. Les Prussiens paraissent vouloir descendre la Loire jusqu'à Nevers, traverser le centre pour se reformer à Poitiers, c'est-à-dire envahir une nouvelle zone entre le midi et Paris. Nous devons avoir eu encore une grosse défaite entre Vierzon et Issoudun; on n'en parle pas, mais il y a tant de fuyards et dans un tel état d'indiscipline qu'on suppose un nouveau malheur. Nous sommes sans journaux et sans dépêches; le gouvernement est en voyage. Ce soir, un journal nous arrive de Bordeaux; il ne nous parle que de l'installation de ces messieurs.

15.

Nous aurions repris Vierzon; mais qu'en sait-on? De Blois, on ne sait rien. Le général Chanzy donne encore de l'espérance. Il paraît être résolu, bien armé et avoir de bonnes troupes. Bourbaki serait à Bourges, occupé à rallier les fuyards du corps d'armée du centre de la Loire. On dit qu'ils ont tellement ravagé la campagne qu'il ne reste plus un arbre autour de Bourges. C'était un riche pays maraîcher; espaliers et légumes seraient rasés comme par le feu. On annonce ce soir que Bourbaki est reparti avec cette armée reformée à la hâte et sans résistance. Ils veulent bien se battre, ces pauvres troupiers, ils veulent surtout se battre. Ce qu'ils ne supportent pas, ce que les Prussiens les plus soumis ne supporteraient pas mieux, c'est la famine, la misère, la cruauté du régime qu'on leur impose. — Au lieu de se rapprocher de Paris, Bourbaki aurait l'intention d'aller *couper la retraite* aux Prussiens vers la frontière. Seraient-ils en retraite? Et on nous le cacherait! Il y a dans l'atroce drame qui se joue l'élément burlesque obligé.

Passage de M. Cathelineau à Châteauroux à la tête d'un beau corps de francs-tireurs qui disent leurs prières devant les populations, bien qu'ils ne soient ni Vendéens ni Bretons, et qu'ils ne se soient pas encore battus.

16.

Calme plat, silence absolu. Le repos est dans l'air. Le temps est rose et gris, les blés poussent à perte de vue. Il ne passe personne, on ne voit pas une poule dans les champs. Cette tranquillité extraordinaire nous frappe tellement que nous nous demandons si la

guerre est finie, s'il y a eu guerre, si nous ne rêvons pas depuis quatre mois. — Nous serons peut-être envahis demain.

Ce soir, une petite dépêche. Romorantin a été traversé et rançonné. Nos mobiles ont donné dans une escarmouche et tiré quelques coups de fusil.

17 décembre.

Un mot d'Alexandre Dumas pour m'apprendre la mort de son père. Il était le génie de la vie, il n'a pas senti la mort. Il n'a peut-être pas su que l'ennemi était à sa porte et assistait à sa dernière heure, car on dit que Dieppe est occupé. — Absence totale de nouvelles. A La Châtre, on est consterné, on croit avoir entendu le canon hier dans la soirée. Dans la campagne, on l'a entendu aussi. Je crois que ç'a dû être un tonnerre sourd, le ciel était noir comme de l'encre. Il a passé dans la nuit environ trois mille déserteurs de toutes armes. Ils ont couché emmi les champs, jetant leurs fusils, leurs bidons, et envoyant paître leurs officiers.

18.

Même absence de nouvelles officielles. Le gouvernement s'installe à Bordeaux. Chanzy tenait encore il y a trois jours autour de Vendôme, battant fort bien les Prussiens, à ce qu'on assure, et ceci paraît sérieux. Le sous-préfet d'Issoudun a fait savoir que Vierzon était occupé pour la troisième fois par l'ennemi. Bourbaki se serait replié sur Issoudun, renonçant à défendre le centre et se portant sur l'est. De toute façon, l'ennemi est fort près de nous. On s'y habitue, bien qu'on n'ait pas la consolation de pouvoir lui opposer la moindre résistance. Il passera ici comme un coup de vent sur un étang. Je regarde mon jardin en attendant qu'on mette les arbres la racine en l'air, je dîne en attendant que nous n'ayons plus de pain, je joue avec mes enfans en attendant que nous les emportions sur nos épaules, car on réquisitionne les chevaux, même les plus nécessaires, et je travaille en attendant que mes griffonnages allument les pipes de ces bons Prussiens.

19.

Le temps se remet au froid. Pas plus de nouvelles qu'auparavant. Un journal insinue qu'il se passe de *grandes choses :* c'est bien mauvais signe! Toute la Normandie est envahie. Ils ont ravagé le plus beau pays de France. La Touraine est de plus en plus menacée. Il est difficile de se persuader que tout aille bien.

20.

Même silence. Nous sommes si inquiets que nous lirions de l'*officiel* avec plaisir. Sommes-nous perdus, qu'on ne trouve rien à dire?

21 décembre.

On parle de nouveaux troubles à Paris. Le parti de la commune songe-t-il encore à ses affaires au milieu de l'agonie de la France? Il paraît que sa doctrine est de s'emparer du pouvoir de vive force. La dictature est la furie du moment, et jamais la pitoyable impuissance des pouvoirs sans contrôle n'a été mieux démontrée. S'il nous faut en essayer de nouveaux, la France se fâchera; elle garde le silence sombre des explosions prochaines. Ce qui résulte des mouvemens de Belleville, — on les appelle ainsi, — c'est qu'une école très pressée de régner à son tour nous menace de nouvelles aventures. Ces expériences coûtent trop cher. La France n'en veut plus. Elle prouve, par une patience vraiment admirable, qu'elle réprouve la guerre civile : elle sait aussi qu'il n'y en aura pas, parce qu'elle *ne le veut pas*; mais aux premières élections elle brisera les républicains ambitieux, et peut-être, hélas! la république avec eux. En tout cas, elle n'admettra plus de gouvernement conquis à coups de fusil, pas plus de 2 décembre que de 31 octobre. C'est se faire trop d'illusions que de se croire maître d'une nation comme la nôtre parce qu'on a enfoncé par surprise les portes de l'Hôtel de Ville et insulté lâchement quelques hommes sans défense. Je ne connais pas les théories de la commune moderne, je ne les vois exposées nulle part; mais si elles doivent s'imposer par un coup de main, fussent-elles la panacée sociale, je les condamne au nom de tout ce qui est désintéressé en France, au nom de tout ce qui est humain, patient, indulgent même, mais jaloux de liberté et résolu à mourir plutôt que d'être converti de force à une doctrine, quelle qu'elle soit.

Le mépris des masses, voilà le malheur et le crime du moment. Je ne puis guère me faire une opinion nette sur ce qui se passe aujourd'hui dans ce monde fermé qui s'appelle Paris; il nous paraît encore supérieur à la tourmente. Nous ignorons s'il est content de ses mandataires. Toutes les lettres que nous en recevons sont exclusivement patriotiques. Si quelque plainte s'échappe, c'est celle d'être gouverné trop mollement. C'est un malheur sans doute, mais on ne peut se défendre de respecter une dictature scrupuleuse, humaine et patiente. Il est si facile d'être absolu, si rare et si malaisé d'être doux dans une situation violente et menacée! Je crois encore ce gouvernement composé d'hommes de bien. Ont-ils l'habileté, la science pratique? On le saura plus tard; à présent nous ne voulons pas les juger, c'est un sentiment général. La crise atroce qu'ils subissent nous les rend sacrés. D'ailleurs il me semble qu'ils professent avec nous le respect de la volonté générale, puisqu'après l'émeute ils ont soumis leur réélection au plébiscite de Paris. C'est aller aussi

loin que possible dans cette voie, c'est aller jusqu'au danger de sanctionner tous les autres plébiscites.

Le principe radicalement contraire semble gouverner l'esprit de la commune, et, symptôme plus grave, plus inquiétant, gouverner l'esprit du parti républicain qui régit à cette heure le reste de la France, bien qu'il soit l'ennemi déclaré et très irrité de la commune.

Ce parti, que nous pouvons mieux juger, puisqu'il nous entoure, se sépare chaque jour ouvertement du peuple, dans les villes parce que l'ouvrier est plus ardent que lui, dans les campagnes parce que le paysan l'est moins. Il est donc forcé de réprimer l'émeute dans les centres industriels, de redouter et d'ajourner le vote dans toute la France agricole. Il est contraint à se défendre des deux côtés à la fois, sous peine de tomber et d'abandonner la tâche qu'il a assumée sur lui de sauver le territoire. Malheureuse république, c'est trop d'ennemis sur les bras! Dans quel jour d'ivresse nous t'avons saluée comme la force virile d'une nation en danger! Nous ne pouvions prévoir que tu essaierais de te passer de la sanction du peuple ou que tu te verrais forcée de t'en passer. — Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que la délégation et ses amis personnels désirent s'en passer, et qu'ils y travailleront au lendemain de la pacification, quelle qu'elle soit.

Puissé-je faire un mauvais rêve! mais je vois reparaître sans modification les théories d'il y a vingt ans. Des théories qui ne cèdent rien à l'épreuve du temps et de l'expérience sont pleines de dangers. S'il est vrai que le progrès doive s'accomplir par l'initiative de quelques-uns, s'il est vrai qu'il parte infailliblement du sein des minorités, il n'en est pas moins vrai que la violence est le moyen le plus sauvage et le moins sûr pour l'imposer. Que les majorités soient généralement aveugles, nul n'en doute; mais qu'il faille les opprimer pour les empêcher d'être oppressives, c'est ce que je ne comprends plus. Outre que cela me paraît chimérique, je crois voir là un sophisme effrayant; tout ce que, depuis le commencement du rôle de la pensée dans l'histoire du monde, la liberté a inspiré à ses adeptes pour flétrir la tyrannie, on peut le retourner contre ce sophisme. Aucune tyrannie ne peut être légitime, pas même celle de l'idéal. On sait des gens qui se croient capables de gouverner le monde mieux que tout le monde, et qui ne craindraient pas de passer par-dessus un massacre pour s'emparer du pouvoir. Ils sont pourtant très doux dans leurs mœurs et incapables de massacrer en personne, mais ils chauffent le tempérament irascible d'un groupe plus ou moins redoutable, et se tiennent prêts à profiter de son audace. Je ne parle pas de ceux qui sont poussés à jouer ce rôle par ambition, vengeance ou cupidité. De ceux-là, je ne m'occupe pas; mais de très sincères théoriciens accepteraient les conséquences de

ce dilemme : « la république ne pouvant s'établir que par la dictature, tous les moyens sont bons pour s'emparer de la dictature quand on veut avec passion fonder ou sauver la république. »

« C'est une passion sainte, ajoutent-ils, c'est le feu sacré, c'est le patriotisme, c'est la volonté féconde sans laquelle l'humanité se traînera éternellement dans toutes les erreurs, dans toutes les iniquités, dans toutes les bassesses. Le salut est dans nos mains; périsse la liberté du moment pour assurer l'égalité et la fraternité dans l'avenir! Égorgeons notre mère pour lui infuser un nouveau sang! »

Cela est très beau selon vous, gens de tête et de main, mais cela répugnera toujours aux gens de cœur; en outre cela est impraticable. On ne fait pas revivre ce qu'on a tué, et le peuple d'aujourd'hui, fils de la liberté, n'est pas disposé à laisser consommer le parricide. D'ailleurs cette théorie n'est pas neuve; elle a servi, elle peut toujours servir à tous les prétendans : il ne s'agit que de changer certains mots et d'invoquer comme but suprême le bonheur et la gloire des peuples; mais, comme malgré tout le seul prétendant légitime, c'est la république, que n'eussions-nous pas donné pour qu'elle fût le sauveur! Il y avait bien des chances pour qu'elle le fût en s'appuyant sur le vote de la France. La France dira un jour à ces hommes malheureux qu'ils ont eu tort de douter d'elle, et qu'il eût fallu saisir son heure. Ils l'ont condamnée sans l'entendre, ils l'ont blessée; s'ils succombent, elle les abandonnera, peut-être avec un excès d'ingratitude : les revers ont toujours engendré l'injustice.

Mon appréciation n'est sans doute pas sans réplique. Quand l'histoire de ces jours confus se fera, peut-être verrons-nous que la république a subi une fatalité plutôt qu'obéi à une théorie. L'absence de communication matérielle entre Paris et la France nous a interdit aux uns et aux autres de nous mettre en communication d'idées; probablement le gouvernement de Paris a été mal renseigné par celui de Tours, parce que celui de Tours a été mal éclairé par son entourage. En septembre, on était très patriote dans la région intermédiaire de l'opinion, et c'est toujours là qu'est le nombre. Malheureusement autour des pouvoirs nouveaux il y a toujours un attroupement d'ambitions personnelles et de prétendues capacités qui obstrue l'air et la lumière. Le parti républicain est spécialement exposé aux illusions d'un entourage qui dégénère vite en camaraderie bruyante, et tout d'un coup la bohème y pénètre et l'envahit. La bohème n'a pas d'intérêt à voir s'organiser la défense; elle n'a pas d'avenir, elle n'est point pillarde par nature, elle profite du moment, ne met rien dans ses poches, mais gaspille le temps et trouble la lucidité des hommes d'action.

Que l'ajournement indéfini du vote soit une faute volontaire ou

inévitable, la théorie qui consiste à s'en passer ou à le mutiler règne en fait et subsiste en réalité. Sera-t-elle exposée catégoriquement quand nous aurons repris possession de nous-mêmes? Professée dans des clubs qui souvent sont des coteries, elle n'a pas de valeur, il lui faut la grande lumière; sera-t-elle posée dans des journaux, discutée dans des assemblées? — Il faudra bien l'aborder d'une manière ou de l'autre, ou elle doit s'attendre à être persécutée comme une doctrine ésotérique, et si elle a des adeptes de valeur, ils se devront à eux-mêmes de ne pas la tenir secrète. Peut-être des journaux de Paris qu'il ne nous est pas donné de lire ont-ils déjà démasqué leurs batteries.

Qui répondra à l'attaque? Les partisans du droit divin plaideront-ils la cause du droit populaire? Ils en sont bien capables, mais l'oseront-ils? Les orléanistes, qui sont en grande force par leur tenue, leur entente et leur patiente habileté, accepteront-ils cette épreuve du suffrage universel pour base de leurs projets, eux qui ont été renversés par la théorie du droit sans restriction et sans catégories? On verra alors s'ils ont marché avec le temps. Malheureusement, s'ils sont conséquens avec eux-mêmes, ils devront vouloir épurer le régime parlementaire et rétablir le cens électoral. Les républicains qui placent leur principe au-dessus du consentement des nations se trouveraient donc donner la main aux orléanistes et aux cléricaux? Le principe contraire serait donc confié à la défense des bonapartistes exclusivement? Il ne faudrait pourtant pas qu'il en fût ainsi, car le bonapartisme a abusé du peuple après l'avoir abusé, et c'est à lui le premier qu'était réservé le châtiment inévitable de s'égarer lui-même après avoir égaré les autres. Il pouvait fonder sur la presque unanimité des suffrages une société nouvelle vraiment grande. Il a fait fausse route dès le début, la France l'a suivi, elle s'est brisée. Serait-elle assez aveugle pour recommencer?

Ceux qui croient la France radicalement souillée pensent qu'on peut la ressaisir par la corruption. J'ai meilleure opinion de la France, et si je me méfiais d'elle à ce point, je ne voudrais pas lui faire l'honneur de lui offrir la république. J'ai entendu dire par des hommes prêts à accepter des fonctions républicaines : « Nous sommes une nation *pourrie*. Il faut que l'invasion passe sur nous, que nous soyons écrasés, ruinés, anéantis dans tous nos intérêts, dans toutes nos affections; nous nous relèverons alors! le désespoir nous aura retrempés, nous chasserons l'étranger et nous créerons chez nous l'idéal. » C'était le cri de douleur d'hommes très généreux, mais quand cette conviction passe à l'état de doctrine, elle fait frisonner. C'est toujours le projet d'égorger la mère pour la rajeunir. Grâce au ciel, le fanatisme ne sauve rien, et l'alchimie politique ne persuade personne. Non, la France n'est pas méprisable parce que

vous la méprisez; vous devriez croire en elle, y croire fermement, vous qui prétendez diriger ses forces. Vous vous présentez comme médecins, et vous crachez sur le malade avant même de lui avoir tâté le pouls. Tout cela, c'est le vertige de la chute. Il y a bien de quoi égarer les cerveaux les plus solides, mais tâchons de nous défendre et de nous ressaisir. Républicains, n'abandonnons pas aux partisans de l'empire la défense du principe d'affranchissement proclamé par nous, exploité par eux; ne maudissons pas l'enfant que nous avons mis au monde, parce qu'il a agi en enfant. Redressez ses erreurs, faites-les lui comprendre, vous qui avez le don de la parole, la science des faits, le sens de la vie pratique. Ce n'est pas aux artistes et aux rêveurs de vous dire comment on influence ses contemporains dans le sens politique. Les rêveurs et les artistes n'ont à vous offrir que l'impressionnabilité de leur nature, certaine délicatesse d'oreille qui se révolte quand vous touchez à faux l'instrument qui parle aux âmes. Nous n'espérons pas renverser des théories qui ne sont pas les nôtres, qui se piquent d'être mieux établies; mais nous nous croyons en rapport, à travers le temps et l'espace, avec une foule de bonnes volontés qui interrogent leur conscience et qui cherchent sincèrement à se mettre d'accord avec elle. Ces volontés-là défendront la cause du peuple, le suffrage universel; elles chercheront avec vous le moyen de l'éclairer, de lui faire comprendre que l'intérêt de tous ne se sépare pas de l'intérêt de chacun. N'y a-t-il pas des moyens efficaces et prompts pour arriver à ce but? Certes vous eussiez dû commencer par donner l'éducation, mais peut-être l'ignorant l'eût-il refusée. Il ne tenait pas à son vote alors, et quand on lui disait qu'il en serait privé s'il ne faisait pas instruire ses enfans, il répondait : Peu m'importe. Aujourd'hui ce n'est plus de même, le dernier paysan est jaloux de son droit et dit : Si on nous refuse le vote, nous refuserons l'impôt.

C'est un grand pas de fait. Donnez-lui l'instruction, il est temps. Fondez une véritable république, une liberté sincère, sans arrière-pensée, sans récrimination surtout. Ne mettez aucun genre d'entrave à la pensée, décrétez en quelque sorte l'idéal, dites sans crainte qu'il est au-dessus de tout; mais entendez-vous bien sur ce mot *au-dessus*, et ne lui donnez pas un sens arbitraire. La république est au-dessus du suffrage universel uniquement pour l'inspirer; elle doit être la région pure où s'élabore le progrès, elle doit avoir pour moyens d'application le respect de la liberté et l'amour de l'égalité, elle n'en peut avouer d'autres, elle n'en doit pas admettre d'autres. Si elle cherche dans la conspiration, dans la surprise, dans le coup d'état ou le coup de main, dans la guerre civile en un mot, l'instrument de son triomphe, elle va disparaître pour longtemps encore, et les hommes égarés qui l'auront perdue ne la relèveront jamais.

Il en coûte à l'orgueil des sectaires de se soumettre au contrôle du gros bon sens populaire. Ils ont généralement l'imagination vive, l'espérance obstinée. Ils ont généralement autour d'eux une coterie ou une petite église qu'ils prennent pour l'univers, et qui ne leur permet pas de voir et d'entendre ce qui se passe, ce qui se dit et se pense de l'autre côté de leur mur. La plaie qui ronge les cours, la courtisanerie les porte fatalement à une sorte d'insanité mentale. L'enthousiasme prédomine, et le jugement se trouble. Cette courtisanerie est d'autant plus funeste qu'elle est la plupart du temps désintéressée et sincère. J'ai travaillé toute ma vie à être modeste; je déclare que je ne voudrais pas vivre quinze jours entourée de quinze personnes persuadées que je ne peux pas me tromper. J'arriverais peut-être à me le persuader à moi-même.

La contradiction est donc nécessaire à la raison humaine, et quand une de nos facultés étouffe les autres, il n'y a qu'un remède pour nous remettre en équilibre, c'est qu'au nom d'une faculté opposée nous soyons contenus, corrigés au besoin. La grandeur, la beauté, le charme de la France, c'est l'imagination; c'est par conséquent son plus grand péril, la cause de ses excès, de ses déchiremens et de ses chutes. Quand nous avons demandé avec passion le suffrage universel, qui est vraiment un idéal d'égalité, nous avons obéi à l'imagination, nous avons acclamé cet idéal sans rien prévoir des lourdes réalités qui allaient le tourner contre nos doctrines; ce fut notre nuit du 4 août. Il s'est mis tout d'un coup à représenter l'égoïsme et la peur; il a proclamé l'empire pour se débarrasser de l'anarchie dont nos dissentimens le menaçaient. Il n'a pas voulu limiter le pouvoir auquel il se livrait; tout au contraire il l'a exagéré jusqu'à lui donner un blanc-seing pour toutes les erreurs où il pourrait tomber. Cet aveuglement qui vous irrite aujourd'hui, c'est pourtant la preuve d'une docilité que la république sera heureuse de rencontrer quand elle sera dans le vrai.

Avons-nous d'ailleurs le droit de dire que les masses veulent toujours, obstinément et sans exception, le repos à tout prix? La guerre d'Italie, cette généreuse aventure que nous payons si cher aujourd'hui, ne l'a-t-il pas consentie sans hésitation, n'a-t-il pas donné des flots de sang pour la détourner de ce peuple qui ne peut nous en récompenser, et qui d'ailleurs ne s'en soucie pas? Les masses qui, par confiance ou par engouement, font de pareils sacrifices, de si coûteuses imprudences, ne sont donc pas si abruties et si rebelles à l'enthousiasme. Ce reste d'attachement légendaire pour une dynastie dont le chef lui avait donné tant de fausse gloire et fait tant de mal réel n'est-il pas encore une preuve de la bonté et de la générosité du peuple? Maudire le peuple, c'est vraiment blasphémer. Il vaut mieux que nous.

En ce moment, j'en conviens, il ne représente pas l'héroïsme, il aspire à la paix; il voit sans illusion les chances d'une guerre où nous paraissons devoir succomber. Il n'est pas en train de comprendre la gloire; sur quelques points, il trahit même le patriotisme. Il aurait bien des excuses à faire valoir là où l'indiscipline des troupes et les exactions des corps francs lui ont rendu la défense aussi préjudiciable et plus irritante que l'invasion. Entre deux fléaux, le malheureux paysan a dû chercher quelquefois le moindre sans le trouver.

Généralement il blâme l'obstination que nous mettons à sauver l'honneur; il voudrait que Paris eût déjà capitulé, il voit dans le patriotisme l'obstacle à la paix. Si nous étions aussi foulés, aussi à bout de ressources que lui, le patriotisme nous serait peut-être passablement difficile. Là où l'honneur résiste à des épreuves pareilles à celles du paysan, il est sublime.

Pauvre Jacques Bonhomme! à cette heure de détresse et d'épuisement, tu es certainement en révolte contre l'enthousiasme, et, si l'on t'appelait à voter aujourd'hui, tu ne voterais ni pour l'empire, qui a entamé la guerre, ni pour la république, qui l'a prolongée. T'accuse et te méprise qui voudra. Je te plains, moi, et en dépit de tes fautes je t'aimerai toujours! Je n'oublierai jamais mon enfance endormie sur tes épaules, cette enfance qui te fut pour ainsi dire abandonnée et qui te suivit partout, aux champs, à l'étable, à la chaumière. Ils sont tous morts, ces bons vieux qui m'ont portée dans leurs bras, mais je me les rappelle bien, et j'apprécie aujourd'hui jusqu'au moindre détail la chasteté, la douceur, la patience, l'enjouement, la poésie, qui présidèrent à cette éducation rustique au milieu de désastres semblables à ceux que nous subissons aujourd'hui. J'ai trouvé plus tard, dans des circonstances difficiles, de la sécheresse et de l'ingratitude. J'en ai trouvé partout ailleurs et plus choquantes, moins pardonnables! J'ai pardonné à tous et toujours. Pourquoi donc bouderais-je le paysan parce qu'il ne sent pas et ne pense pas comme moi sur certaines choses? Il en est d'autres essentielles sur lesquelles on est toujours d'accord avec lui, la probité et la charité, deux vertus qu'autour de moi je n'ai jamais vues s'obscurcir que rarement et très exceptionnellement. Et quand il en serait autrement, quand au fond de nos campagnes, où la conception n'a guère pénétré, le paysan mériterait tous les reproches qu'une aristocratie intellectuelle trop exigeante lui adresse, ne serait-il pas innocenté par l'état d'enfance où on l'a systématiquement tenu? Quand on compare le budget de la guerre à celui de l'instruction publique, on n'a vraiment pas le droit de se plaindre du paysan, quoi qu'il fasse.

22 décembre.

Froid, neige et verglas, c'est-à-dire torture ou mort pour ceux qui n'ont pas d'abri, peut-être pour les pauvres de Paris, car on dit que le combustible va manquer. — On déménage Bourges de son matériel. — Petits combats dans la Bourgogne. Garibaldi est là et annonce sa démission. Je m'étonne qu'il ne l'ait pas déjà donnée, car, s'il y a des héros dans ces corps de volontaires, il y a aussi, et malheureusement en grand nombre, d'insignes bandits qui sont la honte et le scandale de cette guerre. — Toujours sans nouvelles de nos armées, tranquillité mortelle!

23, 24 décembre.

Depuis deux jours, bonnes nouvelles de Paris, de l'armée du nord et de celle de la Loire. On est si malheureux, on voit un si effroyable gaspillage d'hommes et d'argent, qu'on doute de ce qui devrait réjouir. Quelle triste veillée de Noël! Je fais des robes de poupée et des jouets pour le réveil de mes petites-filles. On n'a plus le moyen de leur faire de brillantes surprises, et l'arbre de Noël des autres années exige une fraîcheur de gaîté que nous n'avons plus. Je taille et je couds toute la nuit pour que le père Noël ne passe pas sur leur sommeil de minuit les mains vides. Nous étions encore si heureux l'année dernière! Nos meilleurs amis étaient là, on soupait ensemble, on riait, on s'aimait. Si quelqu'un eût pu lire dans un avenir si proche et le prédire, c'eût été comme la foudre tombant sur la table.

25, dimanche.

La neige tombe à flots. Ma nièce et son fils aîné viennent dîner, on tâche de se distraire, puisque les bonnes nouvelles ne sont pas encore démenties ou suivies de malheurs nouveaux; mais on retombe toujours dans l'effroi du lendemain.

26.

Les communications sont rétablies entre Vierzon et Châteauroux. On saura peut-être enfin ce qui s'est passé par là.

27.

On ne le sait pas. Le froid augmente.

28.

Lettre de Paris du 22. Ils disent qu'ils peuvent manger du cheval pendant quarante-cinq jours encore.

29 décembre.

Il paraît, on assure, on nous annonce sous toutes réserves, — c'est toujours la même chose. Les journaux en disent trop ou pas assez. Ils ne nous rassurent pas, et ce qu'ils donnent à entendre suffit pour mettre l'ennemi au courant de tous nos mouvemens. Le combat de Nuits a été sérieux, sans résultats importans, — comme tous les autres!

30.

Les dépêches sont plus affirmatives que jamais. L'ennemi paraît reculer; je crois qu'il se concentre sur Paris. Il est évident que, sur plusieurs points, malgré nos atroces souffrances, nous nous battons bien. Là où le courage peut quelque chose, nous pouvons beaucoup; mais en dehors des nouvelles officielles il y a l'histoire intime qui se communique de bouche en bouche, et qui nous révèle des dilapidations épouvantables au préjudice de nos troupes. Il est impossible que nous triomphions, impossible!

Savoir cela, le sentir jusqu'à l'évidence, et apprendre que les Prussiens vont peut-être bombarder Paris! Ils ont, dit-on, démasqué des batteries sur l'enceinte — *avec pertes considérables*, dit succinctement la dépêche. Pertes pour qui?

31 décembre 1870.

Toujours froid glacial. Nous sommes surpris par la visite de notre ami Sigismond avec son fils. Ils n'ont pas plus d'illusions que nous, et nous nous quittons en disant : Tout est perdu!

A minuit, j'embrasse mes enfans. Nous sommes encore vivans, encore ensemble. L'exécrable année est finie; mais, selon toute apparence, nous entrons dans une pire.

Il est pourtant impossible que tant de malheur ne nous laisse pas quelque profit moral. Pour mon compte, je sens que mon esprit a fait un immense voyage. J'ignore encore ce qu'il y aura gagné; mais je ne crois pas qu'il y ait perdu absolument son temps. Il a été obligé de faire de grands efforts pour se déprendre de certaines ardeurs d'espérance; il en a eu de plus grands encore à faire pour conserver des croyances dont l'application était un cruel démenti à la vérité. Il n'érigera point en système à son usage ce qu'il a senti se dégager de vrai au milieu de ses angoisses. Il voyagera au jour le jour, comme il a toujours fait. Il regardera toujours avidement, peut-être verra-t-il mieux.

Il m'en a coûté des larmes, je l'avoue, pour reconnaître que, dans cet élan républicain qui nous avait enivrés, il n'y avait pas assez d'élémens d'ordre et de force. Il eût fallu le savoir, consentir à se

juger soi-même et demander la paix avec moins de confiance dans la guerre. L'erreur funeste a été de croire que notre courage et notre dévoûment suffiraient là où il fallait le sens profond de la vie pratique. Nous ne l'avons pas eu, le gouvernement de Paris n'a pas pu diriger la France; ses délégués ne l'ont pas su. La France est devenue la proie de spéculations monstrueuses en même temps que l'armée en est la victime. Toute la science politique consistait à distinguer, entre tant de dévoûmens qui s'offraient, les boucs d'avec les brebis. Ceci dépassait les forces de deux vieillards, — hommes d'honneur à coup sûr, mais débordés et abusés dès les premiers jours, — et celles d'un jeune homme sans expérience de la vie politique et sans sagesse suffisante pour se méfier de lui-même.

Tout serait pardonnable et déjà pardonné, malgré ce qu'il nous en coûte, si la résolution de n'en pas appeler à la France n'avait prévalu. Il s'est produit sourdement et il se produit aujourd'hui ouvertement une résistance à notre consentement qui nous autorise à de suprêmes exigences. Nous voulons qu'on s'avoue incapable ou qu'on nous sauve. Nous continuons nos sacrifices, nous étouffons nos indignations contre une multitude d'infamies autorisées ou tolérées, nous engageons le peuple à attendre, à subir, à espérer encore; mais tout empire, et le ton du parti qui s'impose devient rogue et menaçant.

C'est le commencement d'une fin misérable dont nous paierons le dommage. La délégation dictatoriale va finir comme a fini celle de l'empire. La vraie république sauvera-t-elle son principe à travers ce cataclysme? — Je le sauve dans ma conscience et dans mon âme; mais je ne puis répondre que de moi.

Le roi Guillaume va sans doute écrire une belle lettre de jour de l'an à sa femme. Rien de mieux; mais pourquoi les journaux allemands reproduisent-ils avec enthousiasme ce que le roi dit à la reine, ce que la reine dit au roi? C'est pour l'édification de la *chrétienté* sans doute, les rois sont si pieux! Ils remercient Dieu si humblement de tout le sang qu'ils font répandre, de toutes les villes qu'ils brûlent ou bombardent, de tous les pillages commis en leur nom! Ils vont rétablir en Allemagne le culte des saints. J'imagine que saint Shylock et saint Mandrin seront destinés à fêter la campagne de France et le bombardement de Paris.

GEORGE SAND.

(La troisième partie au prochain n°.)

DEUX TYPES DE FEMMES

DE L'AUTRE SIÈCLE

Mme DU DEFFAND. — Mme ROLAND

On se trompe quand on parle de l'esprit du XVIIIe siècle comme d'une chose unique, ayant une réalité définie et son essence propre. Plus on y regarde de près, plus il devient manifeste qu'il s'y mêle bien des nuances de sentiment et même des oppositions d'idée qu'on ne saurait confondre sous un nom identique. J'y distingue surtout deux tendances marquées jusqu'à la contradiction, qui viennent se résumer tout naturellement dans le nom de deux femmes célèbres, et dont le rapprochement pourrait donner matière à un intéressant contraste. Je veux parler de Mme Du Deffand et de Mme Roland. Dans l'une se reflète l'image d'une société cultivée jusqu'au raffinement, avec son charme frivole jusqu'à une sorte de perversité, et aussi avec ses aridités et ses pauvretés de cœur, épuisant toutes les distractions et les plaisirs de l'esprit sans y trouver un instant de vrai bonheur. L'autre nous représente au vif ce siècle dans ce qu'il eut de meilleur et de plus grand, avec ses aspirations confuses gâtées par la déclamation, ses générosités d'enthousiasme mêlées aux plus étranges défaillances, dans la flamme et le feu de ses orageuses chimères. Je voudrais retracer en une sorte de parallèle ce double type qui exprime dans ses principales diversités une civilisation si complexe. Mieux que les plus savantes analyses, ce simple rapprochement fera saisir la différence profonde de ces deux aspects, de ces deux *momens* d'une société, trop souvent confondus dans la même appréciation, anathème ou apothéose selon les partis.

I.

Par un seul point de leur destinée, ces deux femmes se ressemblent. Elles ont été, chacune à son heure, les souveraines de l'esprit français. De quel prix cette royauté a été payée par Mme Roland et comme ce règne fut court, nous le savons; mais en revanche comme ce triomphe éphémère fut brillant! Si ces journées de popularité passèrent vite, quelles ivresses elles avaient apportées! Plus calme et plus tempéré a été le rôle de Mme Du Deffand. Sa souveraineté s'étend sur un plus grand espace du siècle, mais c'est avec un bien moindre éclat.

L'instrument de cette double royauté, ce fut pour l'une et pour l'autre l'opinion, un pouvoir nouveau, pressenti et marqué déjà d'un trait vif par Pascal, mais dont l'avénement date du XVIIIe siècle, et qui naît dans la décomposition de tous les autres. Les historiens de ce siècle ont signalé les circonstances politiques et sociales qui favorisèrent en France le développement de ce pouvoir: la désorganisation des institutions, dont aucune ne garde cette foi en elle-même, principe unique de la stabilité; la contradiction scandaleuse d'une monarchie absolue dans ses formes et dénuée de tout prestige, ne se prouvant plus à elle-même l'étendue de son autorité que par ses caprices ou par ses excès, usant sa puissance légale et, ce qui est plus grave, son autorité morale dans des alternatives d'arbitraire et de faiblesse. Ajoutez-y une aristocratie spirituelle et corrompue, héroïque encore à Fontenoy et sachant mourir quand il le fallait, mais ne sachant pas bien vivre, incapable de tourner au bien public ses loisirs ou ses richesses, la première à lancer l'épigramme sur les institutions auxquelles son existence est liée, applaudissant à toutes les entreprises de l'esprit nouveau par lequel elle va périr. Qu'y a-t-il encore pour soutenir ce chancelant édifice de l'ancien régime? Des parlemens donnant l'exemple d'une opposition qui eût été fructueuse, si elle se fût rattachée à des principes, et qui fut stérile comme toute opposition sans idée de gouvernement et sans programme, — enfin une église mondaine, ayant comme une mauvaise honte du dogme, sécularisant de plus en plus son enseignement, faisant de la prédication un art tout laïque où le christianisme ne fait plus guère que la figure d'un système de philosophie morale. Partout se marque cet affaiblissement, cet affaissement des pouvoirs réguliers, auxquels on ne croit plus, et qui donnent le triste exemple de ne plus croire à eux-mêmes. Comme il n'y a plus de foi politique ni religieuse à laquelle

se soumettent les raisons, chacun s'affranchit et s'habitue insensiblement à se faire juge de toutes choses. Ainsi se forme tout naturellement, dans le déclin des institutions politiques, une puissance jusque-là inconnue qui, née de leur ruine, se fortifie de leur faiblesse, et qui, n'étant ni définie ni constituée régulièrement, échappe aux prises de la force. Insaisissable par sa mobilité, par sa dispersion, par ses fuites habiles, irrésistible par sa ténacité mobile, par sa légère universalité, trop peu consistante pour être attaquée de front par les pouvoirs établis, elle n'en offre pas moins à la critique un point d'appui suffisant pour renverser un monde.

L'opinion, c'est l'élite de la société d'alors suivant avec curiosité le développement des événemens ou des idées, et donnant tout haut son avis dans les conversations des salons ou dans les saillies du pamphlet, applaudissant aux bons endroits de la pièce, sifflant aux mauvais. C'est le public choisi des premières loges, en attendant que le public du parterre s'en mêle à son tour, et qu'un beau jour il lui prenne fantaisie de monter sur la scène et de remplacer les acteurs.

Pendant plus de trente années, la marquise Du Deffand représenta une de ces souverainetés de l'opinion qui se déterminent par l'accord d'une personne privilégiée avec une société. Il y avait en effet comme une harmonie préétablie entre la spirituelle marquise et toute cette partie du XVIIIe siècle qui, sans se piquer de philosophie ni d'opposition, faisait la même œuvre que les philosophes ou les frondeurs par son indifférence railleuse. C'est là le trait spécial de la société qui se réunit chez la marquise Du Deffand. Les salons de Mme Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, du baron d'Holbach, offraient aux idées nouvelles une hospitalité empressée et aux philosophes une sorte de tribune dont le retentissement portait loin. Mme Geoffrin était véritablement une *mère de l'église* des encyclopédistes. Le baron d'Holbach partageait avec Helvétius l'honneur d'être leur amphitryon. Tout autre s'offre à nous le salon de Mme Du Deffand. Il n'y avait là d'engouement ni pour les hommes ni pour les idées du temps. Sauf Voltaire, les philosophes y étaient médiocrement goûtés; on leur trouvait un air de pédans et de déclamateurs qu'on était bien aise de tenir à distance. Certes on n'y était pas chrétien; mais on n'était pas davantage philosophe. On était royaliste sans illusion; de tout le reste, on se moquait volontiers. A travers son indifférence pour toutes les hautes questions, la correspondance de Mme Du Deffand nous laisse apercevoir clairement l'image d'un salon sceptique qui de son incrédulité universelle n'excepte que l'esprit. — La foi à l'esprit, c'est la dernière foi, la seule de cette pauvre femme si intelligente et si blasée, si enviée et si peu

digne de l'être, qui pendant tant d'années gouverna du fond de son fauteuil une partie de la société française. Dans le mouvement d'opinion auquel ce salon fut mêlé, il représente bien la fin d'un monde; rien n'y annonce un monde nouveau, si ce n'est la certitude qu'une société se décompose et va mourir.

Quelle singulière existence que celle qui rappelle et résume devant nos yeux les traits de cette société atteinte profondément du mal qui l'emportera, et dont elle affecte de rire! Nous ne raconterons pas cette vie; notre but est uniquement d'en tirer la leçon qu'elle contient. Il est inutile pour cela de suivre la brillante marquise à travers les aventures variées d'un mariage mal assorti, d'une tentative de réconciliation qui n'eut que des suites ridicules, et d'une série de liaisons sans sérieux, commencées à tort et à travers, terminées de même, par où se marque chez elle une impuissance de passion aussi clairement qu'une absence totale de préjugés. En 1750, quand M. Du Deffand mourut, sa veuve, toute consolée d'avance, restait avec quelques débris de l'héritage du *pauvre homme*, comme elle l'appelait, et deux ou trois pensions obtenues on ne sait trop à quel titre, — une fortune modeste, mais convenable, qu'elle consacra entièrement aux frais du culte de l'esprit, aux soupers du dimanche et du lundi, devenus bientôt célèbres à Paris et dans l'Europe entière. Elle eut un salon, ce qui était l'ambition de toutes les femmes d'esprit de cette époque, et un salon particulièrement recherché, ce qui était la gloire. C'est au couvent de Saint-Joseph que se tint cette cour plénière de l'esprit parisien. Il y eut véritablement alors un *ordre de Saint-Joseph*, recruté parmi les plus brillans et les plus fins causeurs jusqu'au jour où Horace Walpole parut. De ce jour-là, l'ordre fut dissous; il n'y eut plus qu'un personnage auquel tout fut sacrifié, et une foule de comparses et de figurans qui passaient sur la scène sans l'occuper, pour la remplir dans les intervalles. Les deux seuls incidens qui, jusqu'à l'apparition du héros, avaient rompu pendant seize années la monotonie agitée de cette vie de salon, avaient été le malheur trop prévu qui arrive à Mme Du Deffand de perdre la vue en 1754, et dix ans après sa rupture avec Mlle de Lespinasse, devenue sa rivale après avoir été longtemps sa dame de compagnie. En 1766, Walpole se montre; il vient, il parle, il est vainqueur, et désormais tout l'intérêt se concentre sur lui. Cet intérêt fût devenu aisément de la passion; mais c'était pour la marquise s'y prendre un peu tard. Elle avait soixante-six ans. On a souvent raconté ce singulier épisode de la vieillesse de Mme Du Deffand. On a expliqué comment cette amitié si vive était la revanche d'un cœur qui n'avait jamais aimé. On a exposé la physiologie de cette âme qui se révèle tout d'un coup

plus jeune que son âge, et où la faculté d'aimer se réveille avec une vivacité presque compromettante pour celle qui va en subir l'étrange tyrannie. Que pourrions-nous ajouter à ce contraste tant de fois retracé d'une affection qui a toutes les ardeurs inquiètes et jalouses, tous les emportemens à la fois et les délicatesses des affections d'un autre âge et d'un autre nom, avec l'attitude si réservée, si froide même par momens, de celui qui en est en même temps effrayé et flatté? La correspondance, pendant quatorze années, va être remplie de ses récriminations, de ses plaintes, de ses luttes avec la prudente et circonspecte amitié de Walpole, cet homme si distingué qui ne craint rien tant qu'un ridicule. Ses craintes presque puériles et parfois, en vue d'en détruire l'objet, sa sécheresse, sa dureté à l'égard de la pauvre marquise, l'horreur des commérages du monde où son nom serait mêlé, tout cela si naturel, étant donné la personnalité d'un vieux garçon et d'un Anglais, la tendresse au contraire si expansive, bien que toujours craintive, la passion même, puisqu'il faut bien le dire, toujours si séduisante, même quand elle se trompe d'heure et qu'elle n'est qu'un attendrissement de l'amitié, toutes les grâces d'esprit et de cœur prodiguées par l'aimable septuagénaire pour cet ombrageux Hippolyte qui semble redouter non pas les ardeurs de Phèdre, mais les plaisanteries qu'on en pourrait faire au club de Londres ou à la cour, — il y a là un petit drame psychologique que des analyses exquises, sous la plume de M. Sainte-Beuve et sous celle de M. de Rémusat, ont imprimé dans toutes les mémoires.

Laissons de côté cet épisode, qui fut le supplice et le châtiment d'un cœur trop longtemps frivole, éveillé trop tard. Mme Du Deffand mérite d'être étudiée non assurément comme un type de passion, mais comme un des plus rares et des plus précieux modèles de l'esprit de finesse. Ce qu'elle possède au plus haut degré, ce qui attache à sa correspondance, malgré tant de lacunes d'âme et de vraie sensibilité, c'est la précision, la légèreté dans le trait, un des styles les plus naturels et les plus vifs de ce siècle, qui en a produit tant d'excellens en ce genre; c'est aussi une sorte de génie d'observation appliqué aux nuances de la vie mondaine et des caractères qui s'y développent. Je ne pense pas qu'il y ait en ce genre de littérature beaucoup de morceaux qui puissent être mis en comparaison avec des portraits comme celui-ci. — « On dirait que l'existence de la divine Émilie (Mme du Châtelet) n'est qu'un prestige. Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'elle ne sait plus ce qu'elle est en effet. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels; ils pourraient tenir à ses prétentions, son impolitesse à l'état de princesse, sa sécheresse à celui de savante, et son étour-

derie à celui de jolie femme... Quelque célèbre qu'elle soit, elle ne serait pas satisfaite, si elle n'était pas célébrée. C'est à M. de Voltaire qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir. En attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. » Et Mme la duchesse de Chaulnes, qui peut l'avoir oubliée, si on l'a une seule fois rencontrée dans la galerie de Mme Du Deffand? « Son esprit est si singulier qu'il est impossible de le définir : il ne peut être comparé qu'à l'espace; il en a pour ainsi dire toutes les dimensions, la profondeur, l'étendue et le néant; il prend toute sorte de formes et n'en conserve aucune; c'est une abondance d'idées toutes indépendantes l'une de l'autre, qui se détruisent et se régénèrent perpétuellement. Il ne lui manque aucun attribut de l'esprit, et l'on ne peut dire cependant qu'elle en possède aucun : raison, jugement, habileté, on aperçoit toutes ces qualités en elle; mais c'est à la manière de la lanterne magique, elles disparaissent à mesure qu'elles se produisent... Mme la duchesse est un être qui n'a rien de commun avec les autres êtres que la forme extérieure; elle a l'usage et l'apparence de tout, et elle n'a la propriété ni la réalité de rien. » Je crois qu'en cherchant bien on trouverait encore quelque belle dame qui ressemblerait suffisamment à la duchesse de Chaulnes; mais où trouverait-on le don de tracer cette esquisse, de l'enlever en traits si légers et si vifs?

Le désenchantement perce à travers ces ivresses superficielles de l'esprit; c'est la triste moralité de cette correspondance, image de tant d'autres existences dévorées, comme celle-ci, d'un mal profond, incurable : le sentiment de l'inutilité, le tourment du vide. Voilà donc à quoi se réduit, vue de près, une des existences les plus enviées d'une des époques les plus brillantes de la société française! Avec cette souveraineté de l'esprit, la plus flatteuse pour une femme qui n'est plus jeune, royauté reconnue par l'estime déférente de Voltaire, consacrée par la colère même de Jean-Jacques Rousseau, qui n'avait pas eu le don de plaire et s'en vengea par une boutade grossière, saluée par les princes et les souverains de passage à Paris, qui ne manquaient pas de faire leur cour à la célèbre marquise, — avec toutes ces amitiés illustres des Choiseul, des Luxembourg, des Boufflers, de cent autres grands seigneurs ou femmes charmantes qui se disputaient ses lettres et son affection, dans cette vie qui ne fut qu'une fête en apparence, et dont l'éclat ne diminua pas un instant jusqu'au voisinage de la mort, pas un jour, pas une heure où l'on ne sente au fond de cette âme un secret dégoût de vivre, une lassitude infinie de soi et des autres. Quel flot d'amertumes se répand à travers les pages de cette correspondance! « Vous voulez, s'écrie-t-elle quelque part, que

j'espère vivre quatre-vingt-dix ans? Ah! bon Dieu! quelle maudite espérance! Ignorez-vous que je déteste la vie, que je me désole d'avoir tant vécu, et que je ne me console pas d'être née? Je ne suis point faite pour ce monde-ci; je ne sais pas s'il y en a un autre. En cas que celui-ci soit, quel qu'il puisse être, je le crains. On ne peut être en paix ni avec les autres ni avec soi-même; on mécontente tout le monde, les uns parce qu'ils croient qu'on ne les aime pas assez, les autres par la raison contraire. Il faudrait se faire des sentimens à la guise de chacun, ou du moins les feindre, et c'est ce dont je ne suis pas capable... On connaît tout cela, et malgré cela on craint la mort, et pourquoi la craint-on? Ce n'est pas seulement pour l'incertitude de l'avenir, c'est par une grande répugnance qu'on a pour sa destruction, que la raison ne saurait détruire. Ah! la raison! la raison! Qu'est-ce que c'est que la raison? Quel pouvoir a-t-elle? quand est-ce qu'elle parle? quand est-ce qu'on peut l'écouter? quel bien procure-t-elle? Elle triomphe des passions? Cela n'est pas vrai, et si elle arrêtait les mouvemens de notre âme, elle serait cent fois plus contraire à notre bonheur que les passions ne peuvent l'être; ce serait vivre pour sentir le néant, et le néant (dont je fais grand cas) n'est bon que parce qu'on ne le sent pas. »

C'est la note habituelle de la correspondance, quand la marquise pense pour son propre compte, quand elle nous entretient d'elle-même, de la vie, du monde, de l'impression qu'elle en reçoit. « Quel monde que ce monde-ci! » tel est le refrain de chaque lettre. La Rochefoucauld ne nous offre pas de plus désolantes peintures. Pourquoi, connaissant le monde ainsi, l'attire-t-elle autour de son fauteuil? pourquoi va-t-elle le trouver quand il ne vient pas? pourquoi lui donne-t-elle toute sa vie? Elle nous le dit à chaque instant : c'est pour se fuir elle-même; elle ne peut rester en tête-à-tête une heure avec ses réflexions. Rien ne l'accable plus que la solitude. Elle est de ces personnes qui ont besoin des autres pour faire du bruit autour d'elles, pour empêcher leur pensée de se recueillir. Voilà pourquoi elle se disperse dans le tumulte, elle se perd avec une sorte de frénésie dans les dehors de la vie. Elle fait de la nuit une conversation agitée qui chasse l'insomnie; elle réserve le jour pour le sommeil. Le soir arrivé, elle reçoit ses visites, et le souper couronne cette inutile et active journée. Dernière et grave occupation! N'est-ce pas Mme Du Deffand qui disait du souper « qu'il était une des quatre fins de l'homme? » Oui, de l'homme oisif, spirituel, riche ou ami des riches au XVIIIe siècle; mais c'est avec cette théologie de l'épicurisme délicat qu'on rend les révolutions inévitables.

La marquise ne transgressa jamais ce premier précepte, l'unique

même de sa morale. Quand elle ne reste pas chez elle, on est sûr de la retrouver ou auprès de Mme de Luxembourg, chez qui elle veille jusqu'à quatre heures du matin, ou au Temple, chez le prince de Conti, ou chez Mme de Mirepoix, chez Mme de La Vallière, chez le président, chez Mme de Valentinois. Quand M. de Choiseul sera revenu à Paris de son long exil, auquel Mme Du Deffand aura eu la gloire de rester fidèle, elle sera des petits et des grands soupers. Seulement on disposera pour la charmante aveugle une petite table à côté de la grande, et trois ou quatre amis viendront s'y asseoir près d'elle. Elle va à la comédie; elle ne perd aucune occasion de se distraire. Si tel jour, tel soir, elle n'est pas à Paris, c'est qu'elle est en visites à Montmorency chez M. de Luxembourg, à Roissy chez les Caraman, à Rueil chez les d'Aiguillon, à Versailles chez les Beauvau, à Auteuil chez Mme de Boufflers. Elle est aveugle, elle est d'une complexion délicate, qu'importe? Elle ne perdra pas un soir, pas une heure pour le plaisir. A toutes ces fêtes, il faut qu'elle paraisse. Sa *faiblesse d'Hercule*, comme elle disait plaisamment d'elle-même, suffit à toutes ces fatigues qui tueraient une autre femme. Ce qui la tuerait, elle, ce serait sa propre pensée. Avant tout, c'est sa pensée qu'il faut fuir.

Ne la croyez pas un instant dupe de cette foule brillante où elle cherche l'oubli de soi. Rien n'égale l'amertume de ses jugemens généraux sur le monde, sinon celle qui éclate dans ses jugemens particuliers sur les amis dont elle vit entourée. Quelle impitoyable maîtresse de maison! Voyez plutôt cette esquisse de son salon, tracée par elle-même, avec les noms propres au bas des portraits, de peur qu'il n'y ait erreur. « J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressorts qui allaient, venaient, parlaient, riaient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir. Chacun jouait son rôle par habitude; Mme la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, Mme de Forcalquier dédaignait tout, Mme de La Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles, et moi j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions, que je m'étais creusé à moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée, que tous mes jugemens avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne... A qui puis-je donc avoir recours? » (20 octobre 1766.)

Ces plaintes, ces retours désolés sur soi, et en même temps cette fuite perpétuelle hors de soi, cette crainte de se retrouver mêlée au sentiment du néant du monde où elle cherche en vain à s'étourdir, quelle éloquente justification de la pensée de Pascal! « On ne re-

cherche la conversation et les divertissemens que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir... Quand j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable que rien ne peut nous consoler lorsque nous y pensons de près... De là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois, sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude est dans l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court. On n'en voudrait pas, s'il était offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible, et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition, qu'on recherche; mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit... De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhénsible. »

Ces belles paroles de Pascal pourraient être placées au frontispice de cette correspondance. *L'ennui dans le monde,* ce serait le vrai titre de cette étude. Personne, durant un si long cours d'années, ne s'est plus sincèrement ennuyé que la marquise en faisant plus d'efforts pour échapper à sa destinée; d'elle aussi on peut dire qu'elle *a bâillé sa vie,* comme plus tard Chateaubriand le dira de lui-même, bien qu'à vrai dire il n'y ait que des analogies superficielles entre ces deux formes de la tristesse : l'ennui de la société blasée du XVIIIe siècle, sans foi, sans idéal, et la mélancolie du commencement de ce siècle, celle de René, chez qui le doute se complique de véritables tourmens d'âme, de romanesque et de passion.

Si maintenant nous cherchons la raison de ce grand ennui dont la marquise souffrit toute sa vie, outre les causes générales et vraiment humaines que marque d'un trait profond l'analyse de Pascal, nous en trouverons une toute particulière et personnelle dans cette vie si stérilement agitée. Ce mal qui la dévore, c'est l'abus, l'excès de l'esprit. — Quelle erreur, cruelle pour soi et pour les autres, de penser que l'on puisse fonder sur l'esprit tout seul le bonheur ou même l'agrément d'une vie entière! S'il ne s'y joint quelque intérêt supérieur qui nous force à nous occuper d'autre chose que de notre propre divertissement, c'est-à-dire encore de nous-mêmes, le châtiment de cet égoïsme intellectuel, si délicat, si raffiné qu'on le suppose, ne se fait pas attendre : c'est le désenchantement irrémédiable des autres et de soi-même. En ne vivant que pour son esprit et par lui, on arrive peut-être à développer en soi une sagacité extraordinaire, une justesse de vues, une pénétration incomparables. Est-ce là un élément de bonheur? Je ne le

crois pas. On court moins de risque d'être dupe, cela est vrai; mais n'est-ce pas une autre manière d'être dupe que de l'être de sa propre finesse, et n'a-t-on pas vu souvent une pénétration excessive aboutir à ce triste résultat, un scepticisme absolu sur la sincérité ou la grandeur des motifs par lesquels s'honore la volonté de l'homme? Cette faculté fatale de l'analyse à outrance, on la voit ainsi se retourner contre celui même qui aime à s'en servir. Que de ravages ce mal de l'analyse perpétuelle, irrésistible, répand parmi certaines âmes! Comme elle épuise vite le fond de la vie! Comme elle en tarit les sources et en décolore les aspects! Comme tout devient terne et froid sous sa mortelle atteinte! Comme tout s'attriste et se dessèche en nous et autour de nous! J'ajoute que rien n'est monotone comme l'esprit tout seul réduit à lui-même. Cela vibre, cela brille, mais de quel éclat peu varié! On se fatigue vite de ce qui n'est qu'ingénieux ou brillant sans être autre chose, sans provoquer en nous quelque noble émotion, sans exciter quelque haute idée. L'esprit n'a vraiment tout son lustre, il ne produit tout son effet et son agrément que lorsqu'il s'emploie au service de quelque chose qui soit supérieur à lui, la vérité, l'humanité, la justice. Par lui-même, il ne peut nous donner ni une joie profonde ni un plaisir durable, — à peine une minute d'éblouissement qui laisse notre âme plus dénuée et plus pauvre qu'auparavant.

C'est la loi : on n'échappe au sentiment du néant humain que par les nobles affections qui étendent ou multiplient notre être en y associant quelque autre, soit par ce large et puissant amour de l'humanité qui nous tire hors de nous-mêmes, soit par les enthousiasmes de la science ou par les certitudes enchantées de la foi. Cela seul donne du prix à notre vie qui la ravit à elle-même par la grandeur de l'idée ou du sentiment. Le *moi* ne peut jouir légitimement de son être qu'à la condition de le transformer dans quelque chose de plus grand que lui. Admirable loi qui résume toute morale humaine et toute religion, qui à elle seule contient la formule du bonheur et de la dignité de l'homme! — Cette loi violée nous explique tout ce qu'il y eut de lacunes et de vide dans l'existence de Mme Du Deffand. Au vrai, elle ne vécut que pour elle-même, ne cherchant son triste bonheur que dans les jouissances exagérées de l'esprit. A cette passion exclusive, elle n'en ajouta pas une autre qui pût en agrandir ou en varier le cours. Elle est le témoignage éclatant que l'esprit qui ne se nourrit que de lui-même est condamné à périr d'inanition.

L'amitié, on peut estimer ce qu'elle en pensait, si l'on se souvient du jugement qu'elle porte sur ses amis. Encore peut-on dire qu'il s'agit là d'amis du monde. Soit; mais le président Hénault

avait été pour elle, à ce qu'on assure, un peu plus qu'un ami du monde, et voyez de quel ton elle parle de sa mort prochaine! « Le président ne va pas bien; il a de la fièvre, un gros rhume; je ne crois pas qu'il passe l'hiver. Sa perte me causera du chagrin et fera un changement dans ma vie. » Mlle de Lespinasse lui avait donné de graves sujets de plainte, j'en conviens. Elle avait mortellement offensé son amour-propre en se permettant une rivalité d'esprit tout près d'elle, et plus tard, quand la rupture arriva, en lui enlevant une partie de ses amis, décidés à suivre dans sa retraite la trop charmante exilée; mais enfin, lorsqu'elle mourut, c'était l'heure de se souvenir de tant de dévoûment pendant dix années, d'une si grande intimité, de cette mutuelle adoration dont on avait fait grand fracas. Voici en trois lignes son oraison funèbre : « Mlle de Lespinasse est morte cette nuit à deux heures après minuit; ç'aurait été pour moi autrefois un événement, aujourd'hui ce n'est rien du tout. »

L'humanité n'est pas ce qui la touche. Ce que le XVIIIe siècle avait de meilleur dans sa philosophie est pour elle lettre close. Toute une partie des sentimens les plus élevés, les plus désintéressés, lui demeure comme étrangère. Il faut lire l'incroyable lettre où elle raconte avec une si cruelle désinvolture, sans un trait d'émotion, le supplice de Lally, les outrages du peuple, les odieuses inventions par lesquelles on voulut déshonorer même sa mort. « Le public, dit-elle avec une révoltante froideur, craignant que Lally n'obtînt sa grâce ou qu'on ne commuât sa peine, voulait son supplice, et on a été content de tout ce qui l'a rendu plus ignominieux, du tombereau, des menottes, du bâillon; ce dernier a rassuré le confesseur, qui craignait d'être mordu. » Et quand Walpole, indigné, s'écrie : « Ah! madame, madame, quelles horreurs me racontez-vous là?... Oui, oui, vous êtes des sauvages, vous autres!... Mon Dieu! que je suis aise d'avoir quitté Paris avant cette horrible scène! Je me serais fait déchirer ou mettre à la Bastille! » il faut voir avec quel sang-froid on lui répond : « Vous êtes étonnant avec votre Lally... A l'égard du bâillon et du tombereau, je les désapprouve; mais ne croyez point qu'il y ait été fort sensible, il a fini en enragé.» Pour racheter une page pareille, tout l'esprit du monde ne suffirait pas.

On voit clairement ce qui manquait à cette société si spirituelle : une croyance, un idéal. L'indifférence affectée devient à la longue une incurable maladie. Un égoïsme presque féroce, voilà le dernier terme du mal. Le scepticisme isole l'homme de l'homme. Si j'aime mon semblable, si je le respecte, c'est que je respecte et que j'aime instinctivement en lui cette humanité supérieure à lui, à moi, à chacun des membres qui la composent, réelle pourtant dans son appa-

rente abstraction. Elle ne peut m'émouvoir et m'attacher par des liens si forts et si doux que si j'y vois une trame éternelle et vivante de pensées, de cœurs, de volontés libres, se déroulant à travers les siècles et reliée dans tous les élémens du divin tissu par l'unité du dessein qu'elle doit réaliser, l'œuvre du progrès par la lumière et la justice. Là est la source du sentiment social. Là seulement, dans l'union et la perpétuité des âmes immortelles et libres, est le foyer sacré de la justice et du droit, là seulement la raison suffisante de toute vertu et de tout dévoûment. Si l'homme n'est que la manifestation fortuite et passagère de forces purement physiques, donnant ou retirant la vie selon des lois mécaniques à un agrégat de molécules, j'ai beau faire, j'ai beau exciter ma sensibilité, mon imagination, tout languit, tout reste froid en moi. Je ne puis m'intéresser bien vivement à cette humanité à laquelle aucune espérance ne me rattache, avec laquelle je n'ai de commun que le supplice de la pensée dans la misère d'une destinée accidentelle, sans autre origine et sans autre issue que le néant incompréhensible. Et que l'on ne pense pas que je m'éloigne ici de mon sujet. Le malheur de Mme Du Deffand fut d'employer tout son esprit et rien que son esprit à orner sa vie. Elle en fut châtiée en ne s'intéressant à rien, ni aux personnes, ni aux choses, ni à elle-même.

II.

Quand on quitte Mme Du Deffand pour Mme Roland, on subit l'impression d'un saisissant contraste. Il semble qu'on passe d'un siècle à un autre, et pourtant c'est à peine si l'on franchit l'espace de quelques années. Il y avait treize ans que Mme Du Deffand était morte dans son fauteuil, « la voix éteinte et le cœur enveloppé, » lorsque Mme Roland, dans tout l'éclat de son rôle et de sa destinée, monta sur l'échafaud triomphante plutôt que victime. Quelle opposition de natures! Tandis que chez Mme Du Deffand tout se tourne à l'analyse, et que la vie elle-même, dans le creuset subtil de son esprit, s'évapore en un nuage insaisissable, tout chez Mme Roland est action et passion, la passion elle-même n'étant pour elle qu'une autre manière d'agir. Quelle force d'esprit il fallut pour écrire ces *Mémoires*, si l'on pense que chacune de ces pages, tracée avec cette précision du souvenir et cette mâle éloquence, est un larcin fait à la surveillance des geôliers, aux rigueurs de la prison, que dis-je? à la terreur du lendemain, à l'incertitude de l'heure présente, à la certitude de l'échafaud. De temps en temps, elle suspend son récit pour noter au courant de la plume quelques-unes des circonstances

au milieu desquelles elle écrit. Et quelles circonstances! Une fois entre autres, on vient l'interrompre pour lui apprendre qu'elle est comprise dans l'acte d'accusation de Brissot. « Je vais expédier ce cahier, dit-elle, quitte à suivre sur un autre, si l'on m'en laisse la faculté. » Vers la fin, elle résume ce qui lui restait à traiter, elle nous en donne un simple aperçu comme dernier supplément aux *Mémoires*. Elle se presse, elle sent le temps lui échapper, elle mesure son récit au petit nombre d'heures qui lui restent. L'expression est saisissante dans sa simplicité. « A suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurais à faire un long travail pour lequel je n'ai plus assez à vivre. » Elle dépose enfin sa plume. « Je ne sais plus la conduire au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie; je ne puis plus vivre sur des ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein!... Dieu juste, reçois-moi! » Ainsi c'est sous le coup de la mort que cette âme vaillante se recueillait dans la sérénité de ses plus lointains souvenirs de jeunesse et d'enfance. Voilà le trait où se montre une âme rare. Cette plume, que le bourreau va lui arracher des mains, ne tremble pas un instant entre ses doigts. Le souvenir reste net, précis; le récit est calme, plein, abondant, désintéressé des terreurs de l'heure présente, sauf quelques apostrophes. Les premières impressions y sont évoquées dans leur impérissable fraîcheur. Il n'est pas jusqu'à l'écriture du manuscrit qui ne soit ferme comme l'âme de l'auteur. Tous ces récits jaillissent si naturellement sous la plume qu'il n'y a nulle part trace de travail : pas de rature sur ces pages tracées au fond d'un cachot, dans ces journées dont chacune pouvait être la dernière.

Quel enfer pourtant que la Conciergerie à cette époque! « On jetait indifféremment, nous disent les témoins de ces scènes abominables, on jetait sur la même paille et sous les mêmes verrous la duchesse de Grammont et une voleuse de mouchoirs, Mme Roland et une misérable des rues, une bonne religieuse et une habituée de la Salpêtrière... » Le jour où la Conciergerie s'ouvrit pour laisser passer la charrette qui conduisait Mme Roland à l'échafaud, ce jour-là il y eut comme une clarté qui s'éteignit dans cette prison déjà si sombre, et un redoublement de deuil parmi ses tristes habitans. L'héroïque républicaine avait charmé tout le monde, même les royalistes emprisonnés avec elle. Un d'eux, qui la voyait d'abord avec prévention, nous trace ce portrait de l'enchanteresse. « Elle avait la figure non pas régulièrement belle, mais très agréable... Sa taille se dessinait avec grâce, et elle avait la main parfaitement faite. Son regard était expressif, et, même dans le repos, sa figure avait quelque chose de noble et d'insinuant. Elle n'avait pas besoin de parler pour qu'on lui soupçonnât de l'esprit; mais aucune femme

ne parlait avec plus de pureté, de grâce et d'élégance. Elle avait dû à l'habitude de la langue italienne le talent de donner à la langue française un rhythme, une cadence véritablement neuve. Elle relevait alors l'harmonie de sa voix par des gestes pleins de noblesse et de vérité, par l'expression de ses yeux, qui s'animaient avec le discours, et j'éprouvais chaque jour un charme nouveau à l'entendre, moins par ce qu'elle disait que par la magie de son débit. » Ainsi longtemps après, M. le comte Beugnot, revenant sur ces jours sinistres, est encore tout ravi, ému de ce souvenir. C'était un adversaire de Mme Roland, et il était tombé sous le charme. La nature joue de ces tours à la politique et aux politiques.

Que l'on juge d'après cela de l'empire que devait exercer cette belle personne, cette âme éloquente, cette inspirée de la révolution, quand elle n'en pressentait pas encore les folies et les fureurs, et que, toute remplie de l'esprit nouveau, elle le répandait autour d'elle, avec la flamme de son regard et de sa parole, parmi ses amis, Vergniaud, Brissot, Guadet, Louvet, Gensonné, Buzot, dépassant en ardeur les plus enthousiastes, échauffant les indolens et les tièdes, les éblouissant tour à tour et les charmant, les guidant vers cet avenir chimérique qu'elle leur montrait tout près d'eux, à leur portée, par une sorte de magie à laquelle ils ne résistaient pas. Non, la Montagne ne se trompait pas en la frappant. Ni Danton, ni Robespierre, ne pouvaient s'imaginer que la Gironde était abattue tant que vivait celle qui en était l'âme. Eux-mêmes, Danton et Robespierre, ne savaient-ils pas bien quel prestige émanait d'elle? Ils l'avaient connu, ce prestige, et ils se vengeaient de l'avoir subi en envoyant à l'échafaud cette femme dont le mépris leur faisait peur.

Plus on pénètre dans l'intimité de l'âme et de l'esprit de Mme Roland en relisant ses *Lettres* et ses *Mémoires*, plus on se persuade qu'elle représente avec éclat tout un côté du XVIIIe siècle, ces idées, ces influences dont Mme Du Deffand méconnut toujours la grandeur, à supposer qu'elle en soupçonnât même l'existence. Ce que ces idées ont d'énergique et de noble, les aspirations de ce siècle vers la générosité, vers la justice idéale, vers la rénovation sociale, tout ce qu'il contient même de chimères mêlées à de magnifiques passions, tout cela revit dans l'âme de Mme Roland. Au-dessus du doute systématique, de l'indifférence où s'arrêtaient Mme Du Deffand et ses amis, s'élevait un esprit nouveau, grave, sincère, dévoué à la justice et à la fraternité humaine, — passionné pour l'égalité, pour la liberté, mais en même temps rempli d'inexpérience, gâté par l'imitation d'une antiquité chimérique, mal étudiée, mal comprise, — conduit par l'utopie à la déclamation, tenant en horreur les dépravations d'un état social artificiel et faux, et ne trouvant pas

d'autre moyen de le corriger que par l'idéal d'une nature qui n'était pas moins artificielle et moins fausse. C'était une sorte de stoïcisme rajeuni, essayant de fonder le droit nouveau en dehors des traditions, cherchant, comme l'ancienne école, à réformer la vie sociale et individuelle sur la règle de la raison pure, mais différant profondément des austères doctrines de Zénon et d'Épictète par une perpétuelle préoccupation des émotions du cœur et une affectation de sensibilité dont les vieux stoïciens de la Grèce ou de Rome auraient souri. Ce mélange de l'esprit nouveau, enthousiasme, déclamation, passions fortes et chimériques, nous explique Mme Roland. Elle porte tout cela en elle. Le XVIIIe siècle réformateur ne peut pas offrir de lui-même une plus belle et plus charmante image. C'est tout à fait une fille de Rousseau, avec moins de génie assurément, mais avec plus de noblesse d'âme et de sincérité, plus vraiment généreuse et mieux née.

Enfant, elle n'a pas eu d'autres institutions, par un accord instinctif entre les circonstances et sa destinée, que la nature et la philosophie. Son éducation a été livrée à d'effrayans hasards, sans direction, sans conseils, et si ces hasards n'ont pas déformé son âme, cela prouve de quelle trempe fine et forte était cette âme, naturellement droite. Son enfance fut remplie, agitée par des lectures confuses qu'elle fit, à ses risques et périls, à travers les livres qui tombaient sous sa main. Il est étrange de penser qu'à dix ans elle lisait *Candide*. « Au reste, ajoute-t-elle naïvement, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main. » *Candide* à dix ans, Diderot à treize, cela n'inquiète pas même son souvenir et ne l'étonne pas quand trente ans après elle retrace l'histoire aventureuse de ses premières lectures. A peine peut-on savoir quand elle devint philosophe, tant elle l'était de naissance. Elle nous dit que, enfant, elle aimait à réfléchir, et qu'elle songeait véritablement à se former elle-même, c'est-à-dire qu'elle étudiait les mouvemens de son âme, qu'elle cherchait à se connaître. Le hasard seul écarta de son esprit la dialectique troublante de Rousseau. Elle ne le connut que beaucoup plus tard; elle-même avoue que cette circonstance fut heureuse. Elle serait devenue *folle*, si elle avait connu trop tôt son maître, son dieu.

Une année de grande dévotion dans un couvent, chez les dames de la congrégation, est un épisode à part dans cette enfance philosophique. La partie des *Mémoires* où elle retrace « ce temps de calme et de ravissement » est celle qui contient quelques-unes des plus belles pages du livre. Ce ne fut pourtant qu'un incident, une crise d'âme passagère. C'est après sa sortie du couvent et jusqu'à son mariage, dans cet intervalle de douze années, que se dessine et

se forme cette énergique physionomie. Elle promène son esprit à travers toutes les scienes, en saisissant tout ce qu'elle peut sans maîtres. Elle se livre avec passion à l'étude de la musique. Elle développe ses sentimens politiques. C'est Plutarque qui lui a fait aimer les institutions républicaines; c'est le spectacle de la cour qu'elle va voir à Versailles qui la confirme dans ce goût. Deux ou trois visites malencontreuses chez de grandes dames très sottes lui inspirent la passion de l'égalité, qui n'était jusqu'alors en elle qu'à l'état d'idée. La voilà toute formée, philosophe, élève de la nature, républicaine. Que les événemens viennent maintenant, ils ne la prendront pas au dépourvu. C'est une âme préparée. Il semble que depuis son enfance elle se destine au rôle éclatant qu'elle va jouer. La révolution, elle la contient déjà dans son âme; elle la portait dans ses instincts et ses révoltes d'enfant, dans ce culte des grands hommes de Plutarque, dans ces sentimens républicains qui se mêlaient si étrangement à ses rêves de jeune fille. La révolution, en passant de son cœur sur la scène du monde, ne la surprit pas. Elle eut l'enthousiasme sans la surprise.

Ce même esprit du XVIIIe siècle a laissé sa marque ineffaçable sur les *Mémoires :* dans le style d'abord, où des mouvemens heureux d'éloquence vont se perdre dans l'emphase, où le naturel de certaines pages est gâté par la sensiblerie. Ici surtout, il faut bien se garder de provoquer d'imprudentes comparaisons. Je n'aime pas, je l'avoue, à entendre parler de Mme de Sévigné à l'occasion de Mme Roland. Oui, sans doute il y a chez elle une abondance de traits imprévus et vifs; mais y a-t-il une page, une seule, où l'esprit du temps n'ait marqué son empreinte par quelque apostrophe aux cœurs sensibles et quelque appel à une nature de convention? La source d'âme est pleine, le flot est abondant; mais sur combien de prairies artificielles on le détourne, on l'épuise! Il renaît toujours plus vif et plus libre, s'élève au-dessus de l'obstacle, et son élan, plusieurs fois renouvelé, finit par atteindre le but; mais c'est d'un seul jet et d'un seul élan que le but est atteint par les écrivains du premier ordre, et c'est bien à ce rang et sans comparaison qu'il faut maintenir Mme de Sévigné.

Deux traits bien reconnaissables marquent encore l'influence du siècle : d'abord l'absence complète de modestie, ou, si l'on aime mieux, la conscience trop peu naïve de sa supériorité et de son charme, même physique. Je sais bien que le XVIIIe siècle a la passion de la franchise; seulement cette franchise dans l'éloge qu'on fait de soi-même nous choque, même quand l'objet complaisant de ces belles peintures est Mme Roland. A plus forte raison cette même sincérité nous choque-t-elle dans deux ou trois passages des *Mé-*

moires, où des confidences fort inutiles et froidement développées marquent l'absence de tout sentiment de délicatesse en certaines matières fort délicates. On invoquerait inutilement l'exemple de Rousseau. Ce qui est insupportable dans *les Confessions* l'est deux fois plus dans les *Mémoires*. Ce genre d'histoire naturelle, qui est à sa place dans des traités impersonnels, ne se supporte pas dans les confidences d'une femme que l'art de son propre récit fait revivre trop réellement devant nous. Ce que la critique a vivement reproché à M. Michelet dans quelques-unes de ses dernières œuvres, ce n'est pas d'être physiologiste, c'est d'être physiologiste amoureux de son sujet et hors de propos. Ce qu'on doit reprocher à Mme Roland, c'est quelque chose de moins grave assurément. Elle n'aime pas ces sortes de sujets. La sincérité du récit cependant n'excuse rien; elle n'exige pas que la femme s'expose trop elle-même. Un peu plus de réserve doublerait le charme. Il ne s'agit pas ici de pruderie, il s'agit de goût.

Tout cela lui vient du siècle; ce qui vient d'elle, tout en prenant les formes de l'époque, c'est cette force d'éloquence et d'âme qui domine tout autour d'elle, partout et naturellement, dans les assemblées de la Gironde comme dans les préaux de la Conciergerie. On ne connaîtrait pourtant que la moitié de Mme Roland, si l'on ne disait rien de cette passion si fière et si chaste qui remplit les derniers jours de sa vie. Jamais le cœur d'une femme n'a été plus complétement révélé; jamais l'amour n'eut de plus vifs et de plus tendres accens dans une âme vraiment haute, et qui se sent plus libre de l'exprimer, parce qu'elle est protégée contre elle-même par les murs d'une prison et par la pensée d'une mort prochaine. Parmi vingt passages, je n'en connais pas qui expriment mieux que celui-ci la passion dans une âme qui se croit encore vertueuse, qui l'est peut-être, mais avec l'exaltation et la subtilité des sentimens impossibles : « Les méchans croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés! Que m'importe d'habiter ici ou là? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Ma compagnie, c'est ce que j'aime; mes soins, d'y penser... Si je dois mourir, eh bien! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait peut-être qu'à de nouveaux sacrifices... Je ne dirai pas que j'ai été au-devant des bourreaux, mais il est très vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi; j'ai cru que, si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir X... (Roland) par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir les moyens de *lui* être utile à une manière d'être qui me laissait plus à *toi*. J'aimerais à lui sacrifier ma vie

pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir! » Voilà Buzot immortalisé par un cri de passion. Étrange destinée! il avait donné toutes ses forces, son talent, sa vie à un parti, et déjà son nom descendait dans l'ombre. Il eût été bientôt oublié, s'il ne l'était déjà; mais ce nom, il est sorti comme une révélation d'une lettre perdue et tout d'un coup retrouvée. Et voilà ce nom associé à la poétique immortalité d'une page où un souffle a passé, où l'âme d'une femme vit tout entière.

Ce dernier trait achève le contraste entre Mme Du Deffand et Mme Roland : l'une n'a jamais connu que l'amour frivole et le caprice; il n'y a pas de cœur plus fermé à la passion. Elle a exprimé dans sa vie ce qui était dans les idées et les mœurs de la société de son temps, l'horreur de tout attachement sérieux, une singulière impuissance d'aimer, et en même temps le goût du plaisir sans ombre de scrupule ou de préjugé. Mme Roland au contraire appartient à cette société qui reçoit ses leçons de Rousseau, ou même qui prend ses modèles dans les romans de Richardson; elle commence avec éclat la série des femmes vertueuses et passionnées, souffrant de cette lutte et s'y complaisant avec une sorte d'amère volupté : habile déjà par instinct à cette casuistique qui aura plus tard ses doctrinaires, et d'après laquelle la femme, en se gardant fidèle au mari, se fait de ce sacrifice un droit pour réserver le reste à l'amant. La théorie est subtile, dangereuse, impraticable même en dehors d'une exaltation qui ne peut pas se soutenir; mais ce n'est plus le XVIIIe siècle licencieux, galant et froid. C'est l'ère du romanesque qui commence, et qui s'épanouira au siècle suivant dans la littérature et dans la vie. Il y a là toute une révolution dans les mœurs, analogue à celle qui s'est faite dans les idées et les institutions, et le nom de Mme Roland y reste attaché.

E. Caro.

L'ORGANISATION

DE LA JUSTICE

DANS L'ANTIQUITÉ ET LES TEMPS MODERNES

II.

LA JUSTICE DANS LA SOCIÉTÉ FÉODALE.

V. — DE LA JUSTICE CHEZ LES ANCIENS GERMAINS.

On a vu comment des sociétés fort intelligentes, fort habiles, celles d'Athènes et de Rome, qui avaient poussé très loin l'art du gouvernement, avaient compris la justice (1). Nous avons montré qu'elles l'avaient dénaturée et détournée de sa vraie fin en la subordonnant à l'intérêt politique, en faisant plus souvent d'elle un moyen de gouvernement qu'une garantie du droit. Il n'est peut-être pas inutile d'observer à son tour une société presque barbare, la vieille Germanie, et de chercher quelle idée elle s'est faite de la justice, quelle organisation judiciaire elle s'est donnée.

Nous ne devons assurément pas nous représenter les anciens Germains comme l'idéal et le modèle des sociétés; Tacite lui-même a vu et signalé chez eux plus d'une imperfection. Se les figurer comme des populations absolument dans l'enfance, vivant encore de la vie sauvage, serait une autre erreur. Ces peuples, qui appartenaient à la même race que les Latins et les Grecs, qui étaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

sortis du même berceau, avaient eu aussi à l'origine les mêmes institutions, les mêmes croyances, le même état social. Les vestiges de cette antiquité lointaine n'ont pas tellement disparu qu'on ne les retrouve dans quelques phrases de Tacite; mais ils sont plus nettement marqués dans les codes germains, et surtout dans les traditions des Sagas. On y peut voir que la vieille société germanique, aussi bien que les plus anciennes populations de l'Italie et de la Grèce, a été soumise à une théocratie, qu'elle a obéi à une noblesse sacerdotale assez analogue au vieux patriciat romain, et que, dans les plaines de la Germanie comme dans les champs du Latium, c'est une religion grossière qui a consacré le premier droit de propriété sur le sol, et qui a imposé aux hommes les premières lois. Partis du même point que les Latins et les Grecs, ces Germains suivirent aussi le même chemin, entrèrent dans la même série de révolutions. Ils s'affranchirent de la théocratie, et se constituèrent en tribus qui ne furent pas sans analogie avec les cités primitives. Seulement leur marche et leurs progrès, en matière d'institutions politiques comme en matière de civilisation, furent très lents. Tandis que les Grecs et les Latins avaient déjà traversé toutes les phases du régime de la cité, les institutions libres, l'aristocratie, la démocratie, enfin le despotisme, ces Germains, grâce à la lenteur de leurs évolutions, n'en étaient encore qu'au régime de la tribu aristocratique. Tacite les jugea meilleurs que ses compatriotes, parce qu'ils étaient moins avancés; leurs institutions lui parurent sans défauts, parce qu'elles avaient d'autres défauts que ceux qui le frappaient dans l'empire romain.

Il ne faut pas nous méprendre sur la nature de la vieille liberté germaine. L'esprit de discipline fut toujours plus fort chez cette population que l'esprit de liberté. Il suffit d'observer avec quelque attention les mœurs et les usages de ces anciens temps pour s'apercevoir que l'obéissance et la subordination tenaient déjà dans la société germanique une fort grande place. — On y distinguait trois classes d'hommes, les nobles, les libres, les serfs. Ces hommes étaient hiérarchiquement superposés les uns aux autres. Le serf était lié à l'homme libre par son infériorité native; l'homme libre était presque toujours lié au noble par le contrat de patronage, et ce contrat, tout volontaire qu'il paraissait être, ne laissait pas d'être étrangement rigoureux dans la pratique. La sujétion, de quelque nature qu'elle fût, celle des enfans à l'égard du père, celle du serf à l'égard de l'homme libre, celle du compagnon à l'égard du chef, s'exprimait dans le langage par un même mot, *munt* ou *mundium*, et ce mot marquait avec une énergie singulière la dépendance d'un inférieur vis-à-vis d'un maître. Toutes les personnes

qui se trouvaient, à divers titres, sous le *mundium* d'un même homme formaient un seul groupe, une seule *famille*, dont cet homme était le père, le chef, le souverain omnipotent. Telle était la constitution de la famille, et la propriété foncière était constituée sur ce modèle. On a mis en doute que les Germains aient connu le droit de propriété. Étrange erreur! leurs traditions religieuses attestent que ce droit était établi chez eux, et de la façon la plus solide, dès les époques les plus reculées. Ce qu'ils ne connaissaient pas, c'était la petite propriété individuelle. Chaque groupe ou famille (il faut entendre la grande famille telle que le *mundium* la constituait) vivait sur un grand domaine isolé et indivis. Le chef de famille en était seul propriétaire; pour la culture et pour la jouissance, il en distribuait les parts à ses subordonnés, c'est-à-dire à ses hommes libres ou à ses serfs, et, pour mieux marquer que, restant, lui seul, propriétaire, il ne concédait que la jouissance, il était d'usage que ces lots changeassent de mains chaque année. César, qui n'a pu observer que très superficiellement les Germains, a pourtant été frappé de cet usage, et, sans en chercher le sens et la raison, il l'a noté en passant dans ses *Commentaires*.

Ainsi l'état social des Germains, grâce à la manière dont la famille et la propriété étaient constituées chez eux, était tout à fait aristocratique. Si maintenant nous passons à leur état politique, nous le trouverons fort libéral. La liberté, absente de la famille, régnait dans la tribu. La raison de cela se voit tout de suite : les inférieurs, les serfs, les hommes libres soumis au patronage, n'étaient pas regardés comme des membres de l'état; ils n'appartenaient qu'à la famille, et ils n'avaient pas d'existence politique. Il résultait forcément de là que l'état ou la tribu n'était que l'association des chefs de famille, c'est-à-dire des grands et des puissans. Dans une telle association, il ne se pouvait pas que chaque membre ne fût très libre, car chacun était trop fort par lui-même pour qu'on pût le soumettre aisément à une autorité despotique. Si ces hommes avaient un roi à leur tête, il fallait bien que ce roi, qui ne devait pas être beaucoup plus fort que chacun d'eux, consultât sur toutes choses leur volonté. Imagine-t-on qu'il osât entreprendre une guerre ou faire une loi malgré eux? Les aristocrates tiennent fort à leur liberté, et ont le moyen de la garder. On a remarqué que ces Germains n'étaient ni asservis au souverain, comme les sujets des monarchies pures, ni asservis à l'état, comme l'étaient les citoyens des républiques démocratiques de la Grèce, et l'on a admiré l'importance et la dignité que l'individu humain possédait dans cette société germanique. Tout cela est juste et vrai, à la condition toutefois que nous l'entendions, non des serfs ni de tous les hommes

soumis au *mundium*, mais seulement du chef de chaque groupe. Celui-là sans nul doute était un personnage puissant et respecté. Qu'il ait su conserver sa liberté individuelle, qu'il ait mis sa dignité personnelle hors de toute atteinte, qu'il ait réussi à réserver sa sphère d'action isolée et indépendante, il n'y a rien d'étonnant à cela. Il est assez facile d'être maître de soi quand on est déjà maître des autres; l'individu est fort lorsqu'il réunit en sa seule personne la force de tout un groupe nombreux et docile. Celui qui se sent les droits et le cœur d'un chef ne peut guère être un esclave.

Le système judiciaire des Germains était conforme à leur état social et politique. Il y avait chez eux deux sortes de justice, la justice privée et la justice publique. Chaque chef avait la juridiction sur sa famille, sur ses serfs, sur ses *lites*, sur tous les hommes soumis à son *mundium*. Lui seul en effet était chargé de maintenir l'ordre dans cette petite société dont il était comme le roi. Quelqu'un de ses subordonnés avait-il commis un délit, le chef en était seul responsable envers les autres familles de la tribu, et il est clair que cette responsabilité entraînait pour lui le droit et le devoir de punir le coupable. Cette sorte de justice était toute privée et toute domestique; elle ne sortait pas de l'enceinte de la famille. Nous ignorons d'ailleurs si l'inférieur avait quelques garanties de droit vis-à-vis de son maître.

Quant à la justice publique, elle ne s'exerçait guère, à proprement parler, que dans un cas, celui où le crime avait été commis contre la tribu elle-même. Si par exemple un homme s'était rendu coupable de trahison ou de lâcheté devant l'ennemi, la tribu, personnellement lésée par le crime, en poursuivait elle-même le châtiment. Le roi ne jugeait pas seul; cela eût paru contraire à la liberté et au droit. Il n'exerçait en aucune façon le pouvoir judiciaire, et la justice en aucun cas n'émanait de lui; mais la communauté tout entière, c'est-à-dire le corps des chefs de famille, s'assemblait sous la présidence du roi, ou plus souvent sous celle d'un prêtre. Elle examinait l'accusation, discutait, et pouvait prononcer la peine de mort contre le coupable. La société, qui avait été frappée par le crime, frappait à son tour le criminel. D'ailleurs la sentence ne pouvait être prononcée que par le prêtre, et ne pouvait être exécutée que de sa main. Par un reste du vieux régime théocratique, la justice criminelle semblait encore rendue au nom des dieux.

Mais, si le délit ou le crime n'avait frappé qu'un simple particulier, les choses se passaient autrement. Tacite nous dit bien qu'il y avait dans chaque canton un tribunal composé d'une centaine de juges; seulement on se ferait une idée fort inexacte de cette espèce de justice, si l'on s'en tenait aux paroles assez vagues de Tacite,

et surtout il serait impossible de comprendre la singulière procédure et l'étrange pénalité qui étaient en usage dans ces tribunaux. Pour s'expliquer le système judiciaire des Germains, il faut remonter au principe d'où ce système tout entier découlait, et pour cela nous devons avant toute chose éloigner de notre esprit l'idée que nous sommes accoutumés à nous faire de la justice. Chez nous, la justice est un acte d'autorité qui émane des pouvoirs publics et qui s'impose aux individus, parce que nous croyons que toute faute, même quand elle est commise contre un simple particulier, porte atteinte à la société tout entière, et aussi parce que nous croyons que la société a un devoir de protection à l'égard des simples particuliers. Les anciens Germains pensaient autrement. Il ne leur semblait pas qu'une faute commise sur un individu intéressât la société, et par conséquent ils n'accordaient pas à la société le droit de juger, de condamner, de frapper. A leurs yeux, la victime seule avait le droit de châtiment, ou, en d'autres termes, le droit de vengeance. Il faut seulement remarquer que, comme les Germains ne s'isolaient pas individuellement, comme ils se groupaient en *familles* sous le *mundium* de quelque chef, la vengeance appartenait non pas à l'individu seul, mais à la *famille* tout entière. C'était à ce groupe qu'incombait l'obligation de punir l'offense faite à l'un des siens. La tribu n'avait pas à s'occuper d'un débat qui ne la concernait pas; mais la famille atteinte par le crime cherchait à frapper à son tour la famille d'où le crime était parti. Un homme du XIXe siècle jugera certainement que ce principe des Germains était contraire à la raison et surtout à l'intérêt social. C'est que nous vivons dans un temps où la famille est constituée tout autrement qu'elle ne l'était alors; cette famille est aujourd'hui aussi faible et aussi réduite qu'elle était alors nombreuse et forte, et l'autorité publique a grandi de tout ce que l'autorité domestique a perdu. Constituée comme elle l'était chez les Germains, la famille était un corps assez puissant pour être capable de se venger, de garantir son droit, sans que l'intervention sociale parût utile ou même légitime. Ces principes restèrent longtemps enracinés dans l'esprit du Germain. On les retrouve encore dans des codes qui ont été rédigés assez tard. On lit par exemple dans les lois lombardes : « Le meurtrier, s'il n'a pas pris la fuite, ne doit être soumis à aucune peine; mais il doit subir les inimitiés de la famille de sa victime, jusqu'à ce qu'il se soit réconcilié avec elle, s'il le peut. » Cette sorte de justice prenait nécessairement la forme d'une guerre entre les deux familles; puis la guerre, après les maux inévitables, se terminait ordinairement par une réconciliation, une indemnité, un traité de paix. La société gardait d'ailleurs une neutralité parfaite entre les belligérans.

Il pouvait cependant arriver que l'un des deux adversaires eût recours à l'intervention publique et réclamât l'appui de ses semblables. Alors les chefs de famille de chaque canton, au nombre d'une centaine, se réunissaient pour former une sorte de jury autour d'un chef ou d'un président choisi par eux. C'était là ce qu'on appelait en langage germanique le *mall*, assemblée locale dont il est fait mention si fréquemment dans les chroniques et dans les codes; mais les hommes qui composaient le *mall* étaient bien moins des juges que des arbitres. Il ne paraît pas qu'au moins à l'origine ils aient eu le droit de mander personne devant eux. Ils n'avaient pas de ministère public qui leur amenât les accusés; aucun fonctionnaire ne se chargeait ni de préparer l'œuvre des juges par l'instruction préalable ni de produire les témoins. On ne se présentait devant eux qu'autant qu'on le voulait, et c'était à chaque partie d'y amener à ses risques et périls la partie adverse. Ce qu'on demandait à ce jury, c'était moins un acte de justice qu'un acte de médiation. Il est à remarquer en effet que l'intervention du *mall* pouvait être sollicitée aussi bien par l'offenseur que par l'offensé. Il pouvait arriver que ce fût le meurtrier lui-même qui assignât le fils de sa victime. C'est qu'en réalité il s'agissait non pas de justice, mais d'arbitrage. La mission de l'assemblée n'était pas de punir un crime, elle était seulement de se placer entre deux belligérans pour les réconcilier. A cet effet, elle devait se faire rendre compte des faits pour évaluer le tort qui avait été causé. Elle l'estimait en argent, et fixait l'indemnité que l'offenseur devait payer à l'offensé. Moyennant cette indemnité, l'offensé était contraint de se réconcilier avec son ennemi. C'est apparemment pour ce motif que l'indemnité s'appelait *wehrgeld*, c'est-à-dire argent de la guerre ou équivalent du droit de guerre. Le taux en variait suivant la nature de l'offense, et aussi suivant le rang de la victime. Il était naturel en effet qu'une famille riche et puissante évaluât son droit de guerre à plus haut prix qu'une famille faible. Il est même probable qu'à l'origine les juges prenaient pour base de leurs calculs, non pas le mal qui avait été commis, mais le mal que la famille lésée était en état de rendre. Le *wehrgeld* n'était pas toujours payé au fils de la victime; il l'était au chef de famille, c'est-à-dire à celui qui possédait le *mundium* ou le droit de patronage, et plus ce chef était élevé en puissance ou en dignité, plus le *wehrgeld* était considérable. C'est en vertu de ce principe qu'au temps des Mérovingiens le meurtre d'un antrustion du roi donnait lieu à une indemnité triple de celle qui suffisait à payer le meurtre d'un simple homme libre. Outre le *wehrgeld*, l'offenseur devait payer à l'assemblée (plus tard au roi) un *fredum*; cet *argent de la paix* n'était, selon toute

apparence, que le prix dont le coupable payait aux hommes du canton les dérangemens qu'il leur avait causés, et surtout l'assurance de paix qu'il avait obtenue d'eux. Il était désormais sous leur protection, et toute protection s'achetait.

On voit sans peine pourquoi les tribunaux germaniques ne prononçaient jamais ni la peine de mort ni l'emprisonnement; c'est qu'ils n'étaient pas institués pour punir. Leur seul objet était de réconcilier. Ils n'avaient qu'à dire à quel taux la guerre serait évitée et la paix rétablie. C'est pour cela que la loi Salique et la loi des Ripuaires ne sont presque autre chose que des tarifs indiquant la somme à payer pour tel acte commis sur telle personne. La justice criminelle, chez ces peuples germains, se présentait exactement sous la même forme que la justice civile de nos jours. Elle procédait, non comme s'il s'agissait d'un acte moralement mauvais, d'une faute contre la loi morale, d'un crime, mais comme s'il s'agissait simplement d'un tort involontaire. En conséquence elle prononçait, non un châtiment, mais une réparation. Elle n'avait pas de pénalité, elle avait seulement des dommages et intérêts. Dans l'offenseur et l'offensé, elle ne voyait pas un criminel et une victime, elle ne voyait que deux parties en procès. Dès lors elle devait se montrer impartiale et indifférente entre ces deux hommes. Non-seulement elle ne s'appliquait pas à châtier un coupable, c'était au contraire le plus souvent ce coupable même qu'elle prenait sous sa protection en obligeant la victime à se contenter d'une indemnité. Dans un tel système judiciaire, la prison préventive ne pouvait pas trouver place. Comme la société ne poursuivait pas un criminel, elle n'avait aucun motif pour s'assurer à l'avance de sa personne, et elle n'avait pas non plus le droit de lui retirer sa liberté. L'accusé d'ailleurs, en vertu des principes que nous venons de voir, était absolument l'égal de l'accusateur. Tous les deux comparaissaient également libres, comme il convenait à deux hommes en procès. Le tribunal, en simple arbitre qu'il était, ne devait pas marquer d'avance sa préférence pour l'un des deux.

Le principe germanique en matière de justice était donc l'opposé du principe romain. Le juge romain représentait l'autorité publique armée pour frapper un coupable; les juges germains étaient des hommes qui défendaient un malheureux. Aussi peut-on reconnaître dans toute la suite de l'histoire que toute juridiction issue du droit romain a eu pour caractère d'être d'avance hostile au prévenu, tandis que toute juridiction issue du vieux droit germanique a eu pour caractère d'être d'avance favorable à l'accusé. L'une poursuit, l'autre protége. C'est que l'une a pour objet la répression, l'autre la médiation.

Cette conception germanique de la justice a un air de douceur et d'équité qui séduit d'abord. Est-ce à dire qu'elle répondît entièrement aux besoins des sociétés humaines? Cette justice n'était, à vrai dire, que l'absence de justice. Elle n'était qu'un arbitrage. Or l'arbitrage, chose excellente en soi, ne suffit pourtant pas à dompter les passions et les convoitises. S'il est beau sans doute d'être indulgent à l'égard de l'accusé, il est d'un fâcheux effet d'être impuissant à l'égard de la victime. Faute de répression et de poursuite, beaucoup de crimes restaient certainement impunis; l'on pourrait même dire sans exagération qu'aucun crime n'était réellement puni, car l'indemnité qui était exigée du meurtrier ou du voleur n'était pas un châtiment. Le coupable n'était jamais frappé comme coupable. Il n'était atteint ni dans sa personne, ni même dans sa considération. Une fois qu'il avait payé le *wehrgeld*, il était quitte avec sa victime, avec la société, avec la morale. Il pouvait se regarder comme parfaitement innocent et marcher le front haut; il pouvait même se vanter de son crime et dire comme ce personnage dont parle Grégoire de Tours : « Que me reproches-tu? Tu dois me savoir gré d'avoir tué tous tes parens, car par ces meurtres j'ai enrichi ta famille. » Il est certain qu'une telle justice justifiait le crime plutôt qu'elle ne le châtiait. Qu'on observe dans les chroniques l'état de la société dans les royaumes fondés par les Germains, et l'on devra reconnaître que cette façon de justice fut tout à fait impuissante à établir la sécurité des personnes, à garantir le droit de propriété aux faibles, à fonder l'ordre social. Elle ne paraît pas non plus avoir eu pour effet d'assurer l'empire des idées morales et de rendre les hommes meilleurs. On a souvent dit qu'en matière de justice, comme en toutes choses, la race germanique avait rajeuni et régénéré l'ancien monde. C'est là une de ces maximes que l'on répète, mais dont on ne saurait pas trouver la preuve dans l'histoire.

VI. — D'UN TEMPS OU LA JUSTICE FIT DÉFAUT.

L'organisation judiciaire que l'empire romain avait établie ne lui survécut pas. Le jour où les Germains furent maîtres de la Gaule, les fonctionnaires impériaux s'éloignèrent, et comme ces fonctionnaires étaient en même temps des juges, tout l'ordre judiciaire fut instantanément anéanti. La justice, qui était une partie de l'administration, fut renversée avec elle (1).

(1) Il resta seulement des tribunaux municipaux et ecclésiastiques; ce furent des germes pour l'avenir.

Les rois francs essayèrent de la relever. Le système qu'ils tentèrent d'établir fut une sorte de combinaison entre les traditions de l'empire romain et les usages de la Germanie. Comme les empereurs, ils conférèrent à leurs fonctionnaires de l'ordre administratif, qu'on appelait comtes, le droit et le devoir de rendre la justice. En même temps, suivant les usages de la Germanie, ils laissèrent se former à côté de chacun de ces fonctionnaires un jury composé des notables de chaque canton que l'on appelait les *rachimbourgs*. Les rois eux-mêmes se constituèrent juges suprêmes au même titre que l'avaient été les empereurs et les préfets du prétoire; mais dans le plaid royal les notables du royaume et tous les hommes puissans siégeaient à côté du roi et jugeaient avec lui. C'était, on le voit, un système mixte; le pouvoir judiciaire était partagé entre l'autorité publique, représentée par les rois et leurs comtes, et la société elle-même, représentée par les grands dans le plaid royal et par les rachimbourgs dans les cours des comtés.

Quelle fut la valeur de cette organisation judiciaire? Si l'on ne regarde que les actes officiels et les monumens législatifs du temps, il semble que cette justice ait été parfaitement constituée; mais si l'on observe ce qu'elle était dans la pratique, si l'on pénètre quelque peu dans la vie sociale de cette époque, on est amené à penser que la justice des comtes mérovingiens et des rachimbourgs n'eut jamais une existence bien réelle. Qu'on lise les chroniques, et, sur une centaine de cas où cette justice devrait exercer une action impérieuse, c'est à peine si on la voit trois ou quatre fois se montrer. Les faits se déroulent presque toujours comme si elle n'existait pas. Il est douteux qu'elle ait jamais fonctionné avec régularité et avec vigueur; il est certain en tout cas qu'elle eut peu de durée.

Les raisons de cela s'aperçoivent bien. Il n'y avait pas assez d'accord entre la population et l'autorité publique pour qu'elles pussent concourir à l'œuvre difficile de juger les procès et les crimes. Les conflits devaient être perpétuels entre les rachimbourgs et le comte, comme ils l'étaient dans le plaid royal entre les grands et le roi. Ces tribunaux, au lieu de mettre la paix entre les hommes, étaient eux-mêmes des théâtres de querelles. Ajoutez que les lois étaient diverses suivant la naissance et la nationalité des hommes; les juges d'un même tribunal n'avaient ni la même langue, ni les mêmes idées, ni la même législation. Il faut songer aussi au désordre moral de cette époque. L'autorité publique n'avait aucun des caractères qui attirent le respect des hommes : les rois donnaient l'exemple de tous les crimes; leurs fonctionnaires avaient acheté leurs fonctions argent comptant, et prétendaient en faire trafic. La population ne valait guère mieux. Qu'on se figure la boue de l'em-

pire romain et les flots très impurs de l'invasion germanique; quel bien pouvait-il résulter du mélange? Le travail paisible et régulier étant à peu près impossible, la force brutale avait pris le dessus. Les hommes se faisaient concurrence, non de travail ou de talent, comme dans les sociétés bien organisées, mais de cupidité, de ruse ou de violence. Pour être de bons juges, encore aurait-il fallu qu'ils eussent dans l'âme quelque idée de la justice.

Charlemagne voulut à son tour reconstituer un ordre judiciaire, il rétablit les plaids royaux et ceux des comtes; mais tous ses efforts échouèrent. On est frappé, quand on lit ses capitulaires, de la peine qu'il se donne à tout moment pour apprendre à ses fonctionnaires qu'ils doivent rendre la justice; il faut qu'il leur rappelle incessamment ce devoir, il faut qu'il les fasse surveiller par ses envoyés, il faut qu'à chaque instant il les menace de destitution : preuves certaines que la justice était mal rendue ou ne l'était pas du tout. Ce fut bien pis sous ses successeurs. Au bout de peu d'années, les rois n'avaient plus ni administrateurs, ni fonctionnaires, ni juges. L'autorité royale était manifestement impuissante à établir une justice entre les hommes.

Cela dura jusqu'au XIIe siècle. Sans doute on n'est pas sans trouver dans cette longue période de temps quelques essais et, pour ainsi dire, quelques embryons de justice. On voit se former la juridiction du propriétaire sur son colon, celle du seigneur sur son vassal, celle de l'évêque sur son clerc; mais ce n'est là encore qu'une justice irrégulière, incohérente, intermittente, presque toujours contestée. Le caractère de cette justice est surtout d'être essentiellement privée, personnelle, domaniale; la justice n'existe pas comme institution publique. Elle n'a rien de général ni de fixe, et ne se rattache par aucun lien à l'état. Ce n'est pas la royauté qui peut être la source de la justice, parce que cette royauté n'a ni fonctionnaires ni sujets; ce n'est pas la féodalité, parce qu'elle n'a pas encore de règles bien établies; ce n'est pas la société, parce que les populations ne forment pas corps. La justice est absente.

Il y eut ainsi un long espace de temps durant lequel aucun droit ne fut fermement établi. L'homme n'eut de garantie ni pour ses biens, ni pour sa liberté, ni pour sa vie. La société ne se chargea de protéger personne. Chacun n'eut pour se défendre que sa force propre, et ne put attendre justice que de lui-même. L'épée décida donc de tout droit et jugea tous les débats. Deux seigneurs étaient-ils en désaccord sur une question de propriété, d'héritage ou de subordination féodale, ils entraient en guerre, et chacun d'eux, avec ses soldats et sa petite armée, tuait, pillait, brûlait. La guerre n'était pas, comme on est porté à le croire, le privilége des sei-

gneurs féodaux; elle était permise à toutes les classes : bourgeois, ecclésiastiques, paysans, soit isolément, soit par troupes, se faisaient la guerre entre eux aussi bien que les seigneurs, et vidaient par les armes presque toutes leurs contestations.

Ce qui semble incroyable et ce qui pourtant est vrai, c'est que la guerre devint une institution légale. Nous ne parlons pas ici du duel judiciaire, qui était chose à part; nous parlons de la guerre privée, que les jurisconsultes de cette époque appelaient simplement la guerre. C'était, dans toute la force du terme, une lutte entre deux troupes d'hommes qui pouvaient user de toutes les violences et de toutes les ruses, et qui pouvaient se chercher, s'atteindre, se combattre pendant des mois entiers. Cette guerre était réputée légitime, et aucune autorité publique ne s'avisa de la défendre avant le XIIIe siècle. Le jurisconsulte Philippe de Beaumanoir, contemporain de saint Louis, parlait encore de la guerre privée comme d'une coutume établie, et il n'osait pas la condamner comme contraire à la raison et à l'équité. C'est que, quand la justice régulière avait cessé de fonctionner, la guerre était devenue le seul recours des hommes, et avait pris dans la société la place que la justice avait quittée. On se combattait en ce temps-là comme aujourd'hui on se fait un procès. La guerre était la forme de procédure la plus habituelle. Il semblait alors aussi naturel et aussi légitime que les hommes décidassent leurs querelles par la force qu'il nous semble naturel aujourd'hui que deux souverains ou deux peuples prennent les armes l'un contre l'autre. Il n'existe pas de tribunal régulier pour juger les nations; il n'en existait pas non plus à cette époque pour juger les particuliers. De même que dans nos guerres d'aujourd'hui le vainqueur ne manque jamais de proclamer qu'il a combattu justement et que c'est Dieu qui lui a donné la victoire, de même dans les guerres privées du moyen âge on ne manquait pas de dire que l'issue du combat était l'expression de la volonté de Dieu et décidait le droit. Ainsi la guerre prenait la forme et les dehors de la justice même. Elle était la seule justice, ou peu s'en faut, dont les arrêts fussent respectés. Elle n'était pas le désordre, elle était l'ordre légal. Il y eut donc une série d'environ trois siècles pendant lesquels l'état de guerre fut l'état normal et constant; l'existence des hommes fut alors, comme l'est encore aujourd'hui celle des peuples, subordonnée à la force; la vie fut un perpétuel combat, et la société une mêlée générale.

L'excès du mal fit comprendre aux hommes ce que vaut la justice. Dès le commencement du XIe siècle, il se produisit un événement singulier et peut-être unique dans l'histoire. On vit les populations protester contre la guerre et se lever en masse pour la faire

disparaître. Une immense coalition se forma en faveur de la paix. Les hommes s'assemblaient par milliers, dans les villes, dans les villages, souvent dans de grandes plaines, et ils décrétaient entre eux la paix. Écoutons le chroniqueur. « Dans la Picardie, en l'année 1021, les hommes souffraient de la famine et de la peste (ce sont les fruits ordinaires de la guerre, et ces hommes ne s'y trompaient pas); ils songèrent que ces fléaux étaient une juste punition du ciel, parce qu'on ne gardait pas la paix, la paix que le Seigneur aime par-dessus toutes choses. Ils convinrent donc d'établir la paix. Ils allèrent chercher les reliques des saints, et sur ces reliques ils jurèrent le pacte inviolable de la paix. » Voici un autre chroniqueur qui parle d'une autre partie de la France. « En l'année 1033, les évêques et les prêtres de l'Aquitaine et tous les autres chrétiens *de toute condition* s'assemblèrent. On apporta beaucoup de corps des saints. Dans la province d'Arles, dans celle de Lyon, dans la Bourgogne, les évêques, les comtes, les barons, formèrent des assemblées pour établir la paix. Toute la multitude accourait avec transport à ces réunions. Il semblait qu'une voix du ciel se fît entendre à la terre pour commander la paix (1). »

Cette paix après laquelle les populations soupiraient n'était pas autre chose que la justice. Le mot paix dans la langue de ce temps-là n'avait pas un autre sens. Ceux qui sont quelque peu familiers avec le moyen âge savent que le mot justice présentait presque toujours, à cette époque, l'idée d'impôt, de redevance seigneuriale ou d'amendes (2), et que c'est par le mot paix que les hommes désignaient ce que nous appelons aujourd'hui la justice. Un *paiseur* signifiait un juge, et une *maison de paix* signifiait le lieu de réunion d'un tribunal. Les assemblées de prêtres et de laïques, de nobles et de paysans, qui décrétaient l'établissement de la paix, avaient toujours soin d'instituer en même temps uue juridiction. « Les habitans de la Picardie, ajoute le chroniqueur que nous venons de citer, se lièrent par un vœu solennel, et jurèrent que, si un différend venait à s'élever entre eux, ils ne chercheraient pas à s'attaquer par le fer et l'incendie, mais qu'ils exposeraient leurs griefs devant un juge. » Chacune de ces associations se hâtait d'établir un tribunal à son usage. Ce n'était donc pas l'autorité publique qui essayait de fonder la justice et de l'imposer aux hommes; c'étaient les hommes qui spontanément la cherchaient et faisaient d'énergiques efforts pour la constituer. Aussi l'évêque Yves de Chartres pouvait-il dire comme une chose bien connue de ses con-

(1) Sémichon, *la Paix et la trêve de Dieu au moyen âge*.

(2) Entre mille exemples, je citerai cet acte de 1208 : « Jou ay vendu toutes les joustices que jou avoye à Corbie, les cambaiges, les estallages, etc. »

temporains, et qu'aucun d'eux ne démentirait : « La paix n'a pas été établie par une loi générale et supérieure, mais par la délibération et le pacte des hommes de chaque province; les décrets et les règlemens en ont été arrêtés dans chaque diocèse par le consentement des paroissiens. » L'autorité royale étant impuissante, l'autorité seigneuriale étant désordonnée, et aucun pouvoir ne pouvant se charger d'établir la justice, c'était la population elle-même, sans distinction de classes, qui essayait de l'organiser. Elle procéda le plus souvent par des associations qui ressemblaient un peu à des assurances mutuelles. Nul n'était contraint d'entrer dans ces sociétés de paix, car la justice ne s'imposait encore à personne; seulement dès qu'on était entré librement dans une association, dès qu'on avait prêté le serment exigé de chaque nouveau membre et qu'on était ainsi devenu *juré de la paix*, on renonçait au droit de guerre, et l'on était soumis à la justice. Chaque association avait ses administrateurs, ses juges et son trésor commun.

Les hommes du XIe siècle appelaient volontiers cette institution *la paix de Dieu*. Il était naturel et conforme aux idées du temps que l'amour de la justice s'alliât au sentiment religieux et se confondît avec lui. Souvent aussi, dans le langage ordinaire, on disait simplement la paix du pays, la paix de la ville, la paix de l'évêque, pour désigner l'association de justice mutuelle qui embrassait un pays, une ville, un diocèse. Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer que le mot *commune* était fréquemment employé dans le même sens. Cela tient à ce que les communes, du moins la plupart, ne furent pas autre chose que des associations qui se formaient en vue d'établir une justice régulière entre leurs membres. On s'est mépris quand on a envisagé le mouvement communal comme une révolution de l'ordre politique, et l'on a attribué aux hommes de ce temps-là des idées qu'ils n'avaient ni ne pouvaient avoir. Le mouvement communal ne sortit presque pas de la sphère des intérêts individuels et de l'ordre civil; les chartes furent avant tout les codes de procédure de ces hommes qui s'unissaient pour être jugés suivant des règles fixes, et les magistrats municipaux furent surtout des juges. Pour tout dire en un mot, la grande révolution du XIe et du XIIe siècle eut pour principal objet de mettre la justice à la place de la guerre.

Ne pensons pas que cette révolution se soit accomplie sans peine. Les difficultés furent au contraire immenses. Aucune autorité n'était assez forte ou n'avait une volonté assez ferme pour se charger de réaliser le vœu général. Les populations eurent donc tout à faire par elles-mêmes; mais elles n'étaient pas d'accord entre elles, les intérêts, comme les idées, étaient différens; on s'entendait sur la

nécessité de la justice, on ne s'entendait pas sur la manière dont la justice serait organisée. Ici, l'on établissait des juges élus; là, on restait soumis au seigneur en ne lui demandant que de juger suivant des règles fixes; ailleurs, on s'adressait à l'évêque, et l'on affluait aux tribunaux ecclésiastiques. Il y avait là bien des causes de conflit. Nous ne devons pas oublier non plus qu'il s'agissait d'une révolution. Vouloir fonder la justice était une innovation aussi hardie pour ces générations-là qu'il l'a été pour les nôtres de vouloir fonder la liberté politique et l'égalité. Les difficultés étaient de même nature; on se heurtait à des idées enracinées, à des intérêts puissans. La classe seigneuriale pouvait craindre que le triomphe du nouveau principe n'amoindrît sa liberté vis-à-vis des rois et son autorité vis-à-vis des peuples. Supprimer le droit de guerre et mettre la justice à la place, c'était s'attaquer à ce qui était établi, et c'était menacer tout l'ordre social de l'époque. Nous pouvons deviner quelles résistances on rencontra, et combien d'obstacles se dressèrent partout.

Au milieu de l'obscurité où tous ces faits sont restés pour nous, on distingue pourtant quelques vérités certaines. Les premiers efforts furent à la fois les plus hardis et les moins efficaces. Les premières associations avaient décrété la paix absolue, la paix toujours et pour tous, la suppression complète de la guerre privée, le triomphe universel de la justice. Cette tentative, qu'en langage moderne nous qualifierions de radicale, fut suivie de peu d'effet. L'espèce de justice révolutionnaire qui fut constituée par ces associations paraît avoir fort mal fonctionné, car nous ne voyons pas qu'elle ait duré longtemps. Elle eut vraisemblablement deux sortes d'ennemis, ses adversaires et ses fanatiques. Peut-être se laissa-t-elle emporter dans les excès; peut-être certaines classes ou certaines ambitions s'en servirent-elles en vue de leurs intérêts ou de leurs convoitises. Ce qui est certain, c'est qu'au XIIe siècle elle avait disparu. Elle ne subsistait plus que dans quelques villes qui avaient eu la sagesse de se donner de bonnes règles, ou le bonheur d'avoir au-dessus d'elles une autorité protectrice.

A la longue, ce grand mouvement produisit pourtant son effet, et la révolution souhaitée finit par s'accomplir. Ce qu'on n'avait pas pu faire en une fois par un vigoureux effort, on le fit en s'y reprenant à plusieurs fois, à force de lenteur. La hardiesse avait échoué, la sagesse et la patience conduisirent peu à peu l'œuvre à bonne fin. Les moyens violens et les vastes réformes n'avaient servi de rien; on réussit par une série de petits progrès habilement ménagés. D'abord, au lieu d'interdire la guerre à tout le monde, on commença par la défendre seulement aux bourgeois, aux ecclésiasti-

ques, aux paysans, et ces classes, qui avaient été fort batailleuses aux siècles précédens, commencèrent à laisser la guerre privée aux gentilshommes. La guerre perdit ainsi du terrain, et la justice en gagna. On s'attaqua ensuite à la classe noble, mais en commençant par une sorte de transaction; on lui interdit la guerre pendant quelques jours de chaque semaine, en la lui permettant les autres jours. Ce fut la *trêve de Dieu* au lieu de la *paix de Dieu*. La trêve fut, paraît-il, beaucoup mieux observée que ne l'avait été la paix. La semaine se trouva dès lors divisée en deux parties, dont l'une fut sacrifiée à la guerre, et l'autre fut donnée à la justice. Les rois établirent plus tard la *quarantaine*, c'est-à-dire qu'ils obligèrent à mettre un intervalle de quarante jours entre la querelle et le commencement des hostilités; obliger d'attendre quarante jours, c'était donner à la passion le temps de s'éteindre et à la justice le temps d'intervenir. Enfin les rois réussirent à faire admettre dans le droit commun que, si l'un des deux adversaires voulait recourir à la guerre et l'autre à la justice, ce serait la justice qui l'emporterait; ils établirent alors la belle institution qui dans le langage de l'époque s'appelait l'*assurement*. Tous ces progrès furent opérés les uns après les autres, et non sans peine. Ils étaient à peu près achevés au milieu du XIIIe siècle, à l'époque du règne de saint Louis. La guerre privée n'avait pas encore disparu tout à fait, et le roi lui-même était encore contraint de l'autoriser; mais la justice insensiblement s'était constituée, s'était assise, avait pris des règles fixes, et avait étendu peu à peu son action bienfaisante. Il existait sur tout le territoire un ordre judiciaire qui fonctionnait avec régularité et avec vigueur. C'est cet ordre judiciaire du XIIIe siècle qu'il nous faut observer maintenant.

VII. — LE JUGEMENT PAR LES PAIRS.

L'organisation judiciaire du XIIIe siècle a découlé tout entière d'un principe unique, celui du jugement par les pairs (1). Il faut nous rendre compte de ce que les hommes entendaient par là. Ce principe a si complétement disparu dans les siècles suivans, les idées et les institutions s'en sont tellement éloignées, qu'on a fini par ne plus comprendre le vrai sens et la grande énergie de cette maxime du moyen âge : « chacun doit être jugé par ses pairs. »

Le mot *pairs*, dans la langue du temps, signifiait *égaux*. Deux

(1) Il y a une réserve à faire pour la juridiction ecclésiastique, dont nous parlerons plus tard.

hommes étaient dits *pairs de fief* entre eux lorsqu'ils étaient vassaux du même seigneur, et qu'ils se trouvaient ainsi au même rang de la hiérarchie féodale. Ce mot n'était pas un titre d'honneur réservé aux gentilshommes. On disait *pairs bourgeois* pour désigner deux membres de la bourgeoisie; même les paysans entre eux étaient parfois qualifiés de pairs, et l'on trouve cette expression appliquée aux dernières classes d'hommes dans plusieurs actes anciens. Ainsi dire que les hommes devaient être jugés par leurs pairs, c'était dire exactement qu'ils devaient être jugés par leurs égaux.

Or la société en ce temps-là était constituée hiérarchiquement. Les degrés et les rangs y étaient nettement marqués, et il était fort difficile de passer de l'un à l'autre. Les diversités entre les classes étaient alors d'une tout autre nature que celles que nous y voyons de nos jours. Dans l'état de notre société, les classes se ressemblent en ce point, qu'elles ont les mêmes lois, les mêmes institutions, les mêmes droits et les mêmes devoirs; elles diffèrent par les occupations, par les intérêts, par les mœurs, souvent même par les idées et par la manière de penser sur beaucoup de sujets. C'était précisément le contraire au moyen âge. Les classes avaient beaucoup plus qu'aujourd'hui les mêmes idées, la même manière de penser et, pour ainsi dire, le même tempérament d'esprit. Leurs occupations et leurs intérêts n'étaient pas non plus aussi différens que nous sommes portés à le croire, car le seigneur était un cultivateur à peu près comme le paysan, et le paysan portait les armes à peu près comme son seigneur. Dans la vie privée, avant le XVIe siècle, ces classes vivaient assez rapprochées l'une de l'autre; elles avaient les mêmes fêtes et les mêmes joies, et les mœurs étaient à certains égards plus démocratiques qu'elles ne le sont à notre époque. La diversité était dans l'ordre social et politique; en ce point, les classes étaient absolument distinctes. Il n'y avait rien de commun entre elles, ni les lois, ni les droits, ni les devoirs. Aussi n'avaient-elles pas non plus la même justice. Il existait autant d'espèces de tribunaux et de juges qu'il y avait de classes et de catégories dans la population.

Prenons d'abord le gentilhomme, et voyons comment il était jugé. Tout gentilhomme avait un suzerain, c'est-à-dire un supérieur immédiat de qui il *tenait*. C'est à ce suzerain qu'il devait demander justice, et c'est aussi devant lui qu'il était mandé lorsqu'il avait à répondre à une accusation; mais, si ce suzerain avait jugé lui-même, la maxime « chacun doit être jugé par ses pairs » n'aurait pas été respectée, car le vassal aurait eu pour juge, au lieu de ses égaux, son supérieur. Aussi n'était-ce pas le suzerain qui ju-

geait. Il convoquait, en même temps que l'inculpé, ses autres vassaux, c'est-à-dire ceux qui étaient les pairs de fief de celui-ci. Il les réunissait en sa cour, les présidait, leur faisait connaître l'objet du débat, leur présentait l'accusé, l'accusateur et les témoins. A cela se bornaient sa fonction et son droit. Se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence et indiquer la peine à subir était l'affaire des vassaux de la cour. Le suzerain avait la charge d'énoncer la sentence qui lui était dictée par les vassaux, et il le faisait ordinairement en employant une formule comme celle-ci : « les hommes de céans nous disent pour droit... » Quel que fût l'arrêt, il avait l'obligation de le faire exécuter.

Ce serait donc trop peu de dire que le gentilhomme ne pouvait être jugé que par d'autres gentilshommes. Il fallait encore, comme il y avait plusieurs degrés dans la hiérarchie féodale, que chacun fût jugé par des hommes qui fussent exactement de son rang et eussent les mêmes intérêts que lui. Le supérieur hiérarchique n'était présent que pour assurer le bon ordre des débats et l'exécution des jugemens. Aussi le vieux jurisconsulte Bouteiller pouvait-il dire : « Les seigneurs ont juridiction, peuvent et doivent faire loy des cas advenus en leur terre; mais ils doivent faire juger par autre que par eux, c'est à savoir par leurs hommes féodaux (1). » S'il arrivait qu'un suzerain voulût juger en personne, le jurisconsulte enseigne au gentilhomme ce qu'il aurait à faire; il devrait dire : « Sire, je ne tiens pas ce que vous ferez pour jugement, car la coutume (ce mot avait alors à peu près le sens de notre mot loi) ordonne que les seigneurs ne jugent pas en leur cour, mais que leurs hommes jugent, et ce que vous voulez faire contre la coutume ne peut ni ne doit valoir (2). » Il devait arriver assez souvent que le débat fût précisément entre le suzerain et le gentilhomme son vassal; c'étaient les pairs du vassal qui prononçaient, et il était même admis comme une règle à peu près générale qu'en ce cas le suzerain ne devait pas même assister à leur délibération. « Quand li sires plaide en sa cour contre son homme, il n'est pas juge ni ne doit être au conseil du jugement. » Un seul homme ne suffisait pas pour constituer le tribunal; il en fallait au moins quatre, et si un seigneur n'avait pas assez de vassaux nobles pour *garnir sa cour*, il devait en demander à son propre suzerain. La procédure en cas d'appel était fort contraire à nos usages. Au moyen âge, l'appelant s'attaquait, non pas à la partie adverse, mais à ceux-là mêmes qui l'avaient condamné, comme étant coupables d'avoir mal jugé. Or les

(1) Bouteiller, *Somme rurale*, titre III.
(2) Beaumanoir, *la Coutume de Beauvaisis*, ch. LXVII, § 16.

jurisconsultes de cette époque enseignent que l'on doit appeler, non pas le suzerain, mais « les hommes qui ont fait le jugement. » La responsabilité de l'arrêt ne tombait pas sur le suzerain qui n'avait fait que présider, elle tombait sur les pairs qui avaient prononcé.

Le jugement par les pairs n'était pas le privilége de la noblesse. Le bourgeois, aussi bien que le gentilhomme, devait être jugé par ses égaux, c'est-à-dire par des bourgeois comme lui. Le principe s'appliquait à toutes les classes. Les tribunaux municipaux furent une institution régulière et générale en France jusqu'au XVe siècle. A Bourges, « le jugement des causes et des querelles en la ville et banlieue appartient aux bourgeois. » A Arles, les arrêts, qui nous ont été conservés, sont rendus par les échevins de la cité. A Furne, en Flandre, à côté de la cour féodale, qui est formée de gentilshommes et qui ne juge que les nobles, il y a la cour des bourgeois, qui est composée de six bourgmestres et de vingt échevins, « lesquels représentent la loy commune de la ville. » A Amiens, le maire « siége en jugement avec la commune et les jurats. » A Paris, le tribunal municipal, au XIIIe siècle, s'appelait le *parloir aux bourgeois*. C'était d'ailleurs le même corps qui, se modifiant avec les siècles, s'est appelé plus tard le *corps de ville*, puis la *commune*, enfin le *conseil municipal*. Avant de siéger dans le palais que nous appelons l'*hôtel de ville*, il tint ses séances dans une petite église voisine du Pont-au-Change. Il n'était pas seulement, comme il fut plus tard, un conseil d'administration; il était un tribunal, et il jugeait au civil comme au criminel. Il était composé du prévôt des marchands et des échevins, qui à cette époque étaient élus tous les deux ans par la population. Ces juges étaient d'ailleurs assistés « d'un conseil de bonnes gens, des plus *sages* bourgeois et des plus *anciens*. » Il en fut ainsi jusqu'au XIVe siècle, époque où ce corps perdit sa juridiction, comme tous les corps municipaux la perdirent peu à peu dans toute la France.

Les tribunaux municipaux avaient souvent à leur tête un fonctionnaire nommé *prévôt*, qui représentait l'autorité seigneuriale ou l'autorité royale; mais il ne faisait que présider, la décision appartenait tout entière aux bourgeois : même quand le maire était l'élu de la ville, il semblait que ce chef de la cité fût trop au-dessus des justiciables pour pouvoir les juger; les vrais pairs étaient les échevins et les bourgeois. C'est pour cela que beaucoup de chartes obligent le maire à prononcer ses jugemens « suivant la décision des échevins et des jurés. »

L'obligation du jugement par les pairs, toute générale qu'elle fût au moyen âge, souffrait pourtant une exception. Il arrivait

très fréquemment qu'un débat fût soulevé entre deux hommes de classes différentes. Comment eût-on pu trouver des juges qui fussent à la fois les égaux des deux parties? En ce cas, la coutume du moyen âge était presque constamment que l'on prît pour juges les pairs de celui qui était l'inférieur. S'agissait-il d'un débat entre un gentilhomme et un bourgeois, la plupart des coutumes se prononçaient pour des juges bourgeois. Ainsi le moyen âge ne s'écartait du principe d'égalité que pour favoriser le plus faible.

Il nous reste à observer comment étaient jugés les hommes que l'on appelait en ce temps-là les *vilains*. Ce mot, pas plus que celui de *manant*, n'avait alors la signification défavorable et injurieuse qui s'y est attachée depuis. Les vilains étaient les habitans des *villæ*, c'est-à-dire des villages ou des fermes. On les appelait aussi des *colons*, des *colongers*, des *hommes censiers*, des *hommes cottiers*, des *hommes coutumiers*. Tous ces termes désignaient une classe d'hommes qui n'étaient pas des serfs. Ils jouissaient de tous les droits civils. Ils vivaient sur des terres qu'ils se transmettaient de père en fils, qu'ils avaient le droit de vendre, et qu'ils cultivaient à leur profit. Seulement ils n'en étaient pas légalement propriétaires. Le vrai propriétaire était le seigneur, et ils n'étaient que des fermiers. Ces terres en effet ne leur avaient été concédées à l'origine qu'avec ce genre de convention que nous appelons aujourd'hui un *contrat de bail*. Il y était stipulé que le fermage annuel serait payé, partie sous la forme de redevances et de cens, partie sous la forme de services corporels ou même de service militaire. A ces conditions, ces hommes avaient obtenu la jouissance du sol. Le contrat de bail n'avait pas une durée limitée; il était irrésiliable, sauf certains cas prévus. Dans la pratique, il était véritablement héréditaire. De cette façon, le seigneur et son vilain étaient l'un propriétaire, l'autre fermier, tous les deux de père en fils. Il est vraisemblable que cette permanence du contrat avait paru avantageuse aux deux parties; elle l'était surtout au paysan, car c'est par là que cette classe a gagné de devenir à la longue propriétaire du sol dont elle n'était à l'origine qu'usufruitière (1).

On croit volontiers aujourd'hui que ces paysans étaient fort opprimés. Ils l'ont été au XVIIe et au XVIIIe siècle, sous le régime de la monarchie absolue; ils ne paraissent pas l'avoir été au moyen âge. De ce qu'on lit dans une foule d'actes de ce temps-là que le

(1) Nous ne discutons pas ici l'opinion, trop répandue, d'après laquelle les vilains seraient une population conquise et asservie par une population envahissante. Cette opinion ne s'appuie pas sur les documens de l'histoire; elle n'a pas plus de fondement que celle qui fait de tous les nobles des Germains et de tous les roturiers des Gaulois.

seigneur vendait « sa terre et ses vilains, » il ne faut pas prendre prétexte pour déclamer contre un état social où les êtres humains auraient été achetés et vendus comme des troupeaux de bêtes. Nous devons songer au contraire qu'au moment de la vente d'un domaine il était conforme à l'intérêt des fermiers qu'ils fussent cédés en même temps que ce domaine; cela ne signifiait qu'une chose, c'est qu'ils ne seraient pas séparés de la terre que leurs pères et eux avaient exploitée et améliorée par leur travail, et que, malgré la vente que faisait le seigneur, le bail originel se continuerait et serait respecté par le nouveau propriétaire. Ainsi ces expressions, qui nous paraissent aujourd'hui une injure à la dignité et à la liberté naturelle des cultivateurs, étaient précisément la formule qui garantissait leurs droits de jouissance héréditaire sur leurs tenures.

C'est se tromper étrangement sur tout l'état social de cette époque que de croire que le paysan fût à la merci de son seigneur, et qu'il rencontrât toujours en lui un tyran. Les relations entre eux étaient fixées d'une manière très précise et très minutieuse par un véritable contrat. Il est vrai que ce contrat n'était pas toujours écrit; mais, pour être simplement oral et traditionnel, il n'en était pas moins inviolable. Ce que le moyen âge appelait la *coutume* avait plus d'autorité et plus de force que n'en eurent plus tard les contrats écrits, les chartes, les ordonnances et les constitutions. Les lois ne changent rapidement qu'à partir du temps où on commence à les écrire. Pour le paysan, aussi bien que pour le seigneur, il existait une justice. Cette justice, à la vérité, s'appelait dans le langage ordinaire la *justice du seigneur*, et il semblerait, à ne regarder que les mots et les apparences, qu'elle dût être absolument despotique et tout à fait contraire aux intérêts des paysans. Il faut regarder les choses de près.

D'abord le lieu où se rendait la justice du seigneur est digne de remarque. Ce n'était pas l'habitation du seigneur lui-même, ce n'était pas le château-fort. La justice était ordinairement rendue en plein air, sur une place, à la porte du château ou devant l'église. Ainsi le paysan qui était accusé ou qui portait plainte n'était pas contraint de pénétrer dans la sombre demeure du maître; il restait à la lumière du soleil, sous les yeux de ses semblables. La place où se faisaient les jugemens n'était pas choisie arbitrairement par le seigneur; cette place était marquée et fixée une fois pour toutes; la plupart des arrêts qui nous été conservés portent qu'ils ont été rendus à l'endroit ordinaire, tantôt « auprès des chênes, » ici « sous les ormes, » là « sous le grand tilleul. » Cette place était quelquefois close par une haie, et s'appelait la *cour* (*curtis*, *curia*). Elle était en tout cas un lieu sacré, une sorte de sanctuaire, et consti-

tuait ce qu'on appelait au moyen âge un asile. « Si quelqu'un s'y réfugie, dit un vieux texte, celui qui l'y poursuivrait pour lui faire du mal commettrait un acte criminel. » Un autre texte dit que la cour « est aussi inviolable qu'une église. » N'est-il pas bien caractéristique que le lieu où le paysan est jugé et puni de ses fautes soit en même temps celui où il trouve un refuge contre toute violence? L'idée de protection s'unit et se confond ici avec l'idée de justice.

Voici encore un autre trait de cette justice seigneuriale : ce n'est presque jamais le seigneur en personne qui juge. Suivant un usage presque universel, il délègue sa fonction à un agent qu'on appelle du nom de *maire* ou de *prévôt*. Or ce maire qui rend la justice au nom du seigneur n'est jamais un gentilhomme; il est toujours un paysan. Il appartient à la même classe, à la même condition sociale, à la même profession que ceux qu'il doit juger. Il connaît leurs lois et leurs usages, leurs intérêts et leurs besoins. Il est de leur sang et de leur chair, il vit de leur vie. Ce maire est le représentant, il est vrai, l'homme d'affaires du seigneur; mais dans beaucoup de villages ce sont les paysans eux-mêmes qui l'élisent, dans d'autres les paysans présentent une liste de deux ou trois candidats parmi lesquels le seigneur choisit. Ailleurs, si c'est le seigneur qui désigne, il faut que le maire soit agréé par les paysans. Dans quelques villages, tous les paysans un peu aisés doivent être maires à tour de rôle pendant une année; dans d'autres enfin, la fonction de maire se transmet héréditairement et comme un fief du père au fils. A travers ces diversités, nous voyons un fait constant, c'est que le maire n'est pas à la merci du seigneur. Quoiqu'il le représente et soit son agent, il a toujours vis-à-vis de lui une certaine indépendance. En fait, il est l'homme des paysans au moins autant que l'homme du seigneur.

Du reste, ce maire ne juge pas seul. Suivant une expression que l'on rencontre sans cesse dans les actes du moyen âge, il « tient ses plaids. » Or le mot *plaid* suppose toujours une réunion d'hommes. Et de quels hommes se pourrait-il agir ici, sinon des paysans? Nos préjugés sur le moyen âge sont si grands que nous éprouvons quelque peine à nous figurer les vilains siégeant en tribunal. Cependant les jurisconsultes de ce temps-là mentionnent souvent « les juges censiers, » les « juges coutumiers. » Ce sont là des vilains, et ces vilains réunis autour du maire rendent la justice. On pourrait citer une foule de chartes qui établissent cette vérité. « L'avoué (c'est le représentant de l'autorité seigneuriale), dit une de ces chartes, tiendra le plaid; il redressera les torts d'après l'avis des juges pris sur les lieux et avec l'assentiment du peuple de l'en-

droit. » On lit dans une autre : « Le maire du village d'Amelle jugera les vols et délits suivant le jugement des échevins de la cour du village. » Un cartulaire mentionne un procès qui a été jugé « à la cour du maire Richart par des personnes connaissant les coutumes. » Le *Coutumier de Picardie* montre que dans les villages de cette province les paysans que l'on appelait *hommes de poësté* jugeaient les procès. Quelquefois tous les paysans avaient le droit de siéger aux plaids; d'autres fois ils élisaient plusieurs d'entre eux pour remplir ce devoir. « Dans le village de Croisettes, est-il dit dans une charte, les manans et tenanciers élisent chaque année sept échevins, lesquels ont connaissance et juridiction du gouvernement et police du village, du bien public et de toutes les causes et actions personnelles. » A une autre extrémité de la France, dans le Béarn, la justice était rendue dans chaque bourg « par le bailli et par tous les hommes libres. » Dans un petit village de la Bourgogne, nous trouvons un arrêt de 1216 qui a été rendu par quatre juges élus par les habitans du village. En Alsace, chaque petite communauté rurale avait sa cour, qui était convoquée et présidée par le maire ou le prévôt, et qui était composée des paysans. On lit dans des centaines de chartes de ces villages alsaciens des formules comme celles-ci : « lorsqu'un homme réclamera justice au maire, celui-ci devra convoquer la cour; » — « lorsqu'un voleur aura été arrêté, le prévôt siégera en justice avec les habitans du lieu; » — « quiconque aura une réclamation à faire se présentera devant le maire et la cour du village; » — « quand un paysan a commis un délit, le maire et les autres paysans doivent le punir; » — « toutes les questions qui seront soumises au plaid devront être délibérées devant le prévôt et décidées d'après la sentence des paysans (1). » Ainsi le seigneur féodal n'était jamais présent, son représentant ne faisait que présider le tribunal, et les vrais juges étaient les vilains. On voit même dans plusieurs chartes que le maire devait se retirer pendant la délibération des juges, afin que leur liberté fût mieux assurée et mieux en évidence.

Telle est l'organisation judiciaire que les actes authentiques nous montrent comme constamment établie à l'égard des vilains (2); mais, s'il en est ainsi, comment faut-il entendre cette maxime du

(1) Ch. Giraud, *Histoire du droit français au moyen âge.* — Laferrière, *Histoire du droit français.* — Hanauer, *les Paysans de l'Alsace au moyen âge.*

(2) Tous les lecteurs feront comme nous une réserve. Il est clair que, si le principe était constant, l'application était fort inégale. Il n'y avait aucune uniformité; à peine trouverait-on deux villages qui eussent une constitution identique. On doit aussi tenir compte des désordres et des abus qui se glissent dans toute société, et dont celle du moyen âge n'était assurément pas exempte.

droit du moyen âge : « seigneur a toute justice en sa terre? » C'est que le seigneur était le chef de la justice en ce sens que, personnellement ou par son délégué, il devait veiller à ce qu'elle fût administrée suivant les règles. Il devait prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin; il avait à s'assurer des coupables, à convoquer les juges, à confronter les témoins, à diriger les débats, à surveiller le duel judiciaire, enfin à faire exécuter la sentence. Ces obligations étaient fort pénibles; elles exigeaient son temps, ses soins, son argent, l'emploi de soldats. S'il manquait, par mauvaise volonté ou par simple négligence, à l'un de ces devoirs fort complexes, son supérieur hiérarchique, c'est-à-dire son suzerain, le punissait comme coupable de « défaute de droit, » et sa peine pouvait aller en certains cas jusqu'à la confiscation de son fief. Pour qu'il y eût quelque compensation à des devoirs si rigoureux et si pleins de périls, il était admis que les amendes et les frais du procès fussent pour le seigneur. Ayant les charges et la responsabilité, il avait aussi les profits. Or ces profits se confondirent peu à peu avec la justice même, et à la longue il arriva que la formule « tel seigneur a la justice sur telle terre » signifia simplement qu'il avait les amendes sur cette terre-là. Les hauts-barons se réservèrent la haute-justice, qui ne laissait pas d'être assez productive. Mais, quel que fût le seigneur à qui la justice appartenait, ce n'était pas lui qui rendait les jugemens en personne. La formule « justice n'est mie à vilain » doit être entendue dans le même sens. On voulait dire par là que le vilain n'avait ni la responsabilité ni les profits de la justice; seulement c'est lui qui jugeait. Le principe du jugement par les pairs s'appliquait donc à toutes les classes d'hommes, aussi bien aux plus humbles qu'aux plus élevées. De même que le puissant duc de Normandie ne pouvait être jugé que par des ducs et des comtes présidés par le roi, de même le dernier des vilains devait être jugé par des vilains comme lui. Le moyen âge était une époque de hiérarchie plutôt que de privilége, et plus on l'étudie, plus on est frappé de voir combien l'égalité s'y conciliait avec la subordination.

Si ce système judiciaire favorisait une classe aux dépens d'une autre, il semble bien que ce soit celle des paysans aux dépens de celle des seigneurs. On voit en effet que toutes les contestations entre les uns et les autres étaient jugées par les paysans. Le seigneur ne pouvait punir son vilain que par la sentence des autres vilains. Ce seigneur-propriétaire ne pouvait reprendre sa terre au vilain, son fermier, qu'en vertu d'un arrêt des autres fermiers. Supposons un débat entre ces deux hommes, voici en général comment les choses se passaient : le seigneur ou plutôt son représentant, le maire, réunissait la cour du village, c'est-à-dire les égaux, les voi-

sins, les parens de celui-là même que le seigneur accusait ou qui accusait son seigneur. Le maire exposait l'affaire ; on entendait le paysan, la partie adverse, les témoins de l'un et de l'autre ; puis, au moment où les juges allaient délibérer, le paysan qui était en cause se retirait. Or le seigneur qui était en cause ne pouvait pas assister plus que lui à la délibération; son maire, qui le représentait, n'y pouvait pas assister davantage. Ce maire se retirait donc après avoir déposé entre les mains d'un autre « le bâton de justice, » les juges-paysans, livrés à eux-mêmes, se décidaient, et le maire rentrait pour énoncer le jugement.

Nous possédons des milliers d'arrêts rendus par ces cours villageoises. Ils nous donnent presque toujours l'idée du calme et de l'esprit d'équité qui y régnaient. Ces hommes étaient capables de juger, car les lois en ce temps-là n'étaient pas des institutions d'une nature supérieure dont la connaissance exigeât une longue étude et une attention désintéressée. Elles étaient au contraire de simples contrats d'une nature toute privée et personnelle, qui liaient particulièrement tel homme ou tel village à tel seigneur. Pour cette raison, les lois variaient de village à village ; mais pour cette raison aussi, chaque village connaissait minutieusement les siennes. Écrites ou non écrites, les pères les transmettaient aux fils comme on se transmet aujourd'hui un contrat. Sur elles reposait toute la sécurité de l'existence. Elles faisaient partie, pour ainsi dire, de la vie de chaque jour. Le paysan, pas plus que le seigneur, ne pouvait en ignorer le moindre détail. On y trouvait des règles précises sur les devoirs et les droits de chacun, sur les redevances du paysan, sur les obligations du seigneur. On y trouvait quels services étaient dus par l'un, et quelle protection était due par l'autre. On y trouvait aussi ce qui était délit et ce qui était crime, et quelle peine était encourue par chaque coupable. Les juges n'avaient qu'à se souvenir de la loi et à l'appliquer.

Habitués que nous sommes dans notre siècle à voir souvent les classes en lutte les unes contre les autres, nous sommes portés à croire qu'il en était de même au XIIIe siècle, et il nous semble dès lors que la justice rendue par les paysans devait être hostile aux seigneurs. Il n'en est rien. Ces hommes comprenaient sans nul doute qu'ils avaient intérêt à ce que la coutume du village, c'est-à-dire le contrat originel, fût respectée dans toutes ses parties, et il ne leur échappait certainement pas que, s'ils en autorisaient la violation en leur faveur, le seigneur pourrait à son tour la violer à son profit. Le respect des lois est la garantie des faibles. Ces hommes, qui n'avaient en général d'autre parti-pris que celui de sauvegarder leur contrat, devaient être enclins à juger équitablement. Ils savaient

d'ailleurs que leur petite société rurale avait besoin pour prospérer que l'ordre régnât en elle, et que toute cause de trouble en fût écartée. Aussi voit-on qu'ils avaient grand soin d'éloigner les hommes de désordre, les voleurs ou les vagabonds. Ils se sentaient les ennemis naturels de quiconque n'avait pas la conscience nette et le cœur droit. L'homme qui avait commis un délit, fût-ce contre leur seigneur, l'homme qui n'avait pas payé ses redevances obligatoires ou qui avait enfreint quelque autre clause du contrat, devait leur paraître un homme dangereux pour eux-mêmes. Ils étaient en général assez sévères pour les coupables. Ce sont toujours les classes inférieures qui ont le plus besoin du maintien de l'ordre, et, quand elles viennent à penser le contraire, c'est qu'elles ont perdu, avec la notion du devoir, l'intelligence de leurs propres intérêts.

Cette justice, dont nous venons de constater les règles et de marquer les grandes lignes, ne pouvait fonctionner que dans une société assez bien constituée et assez solidement assise. Supposons des générations où les esprits seraient faussés et les cœurs aigris, une pareille organisation judiciaire ne serait qu'une cause de conflit ou une arme de guerre. Elle serait la négation même de la justice et du droit; mais au XIIIe siècle la société jouissait d'un calme et d'une unité morale qui manquèrent aux époques suivantes. Le XIVe siècle fut en effet un temps de trouble, trouble dans les âmes et trouble dans les institutions, trouble dans l'état et trouble dans l'église. Deux faits surtout se produisirent alors, et la coïncidence en est caractéristique : ce fut l'ambition des rois et la haine réciproque des classes. A partir aussi du XIVe siècle, les cours de village perdirent leur juridiction, les tribunaux municipaux virent leur action fort amoindrie, les cours féodales furent entraînées dans la même décadence, et la justice fut peu à peu transformée dans toutes ses parties.

FUSTEL DE COULANGES.

(La troisième partie à un prochain n°.)

LA PROVINCE

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

SA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE.

L'impression de la province à la nouvelle de la révolution du 4 septembre fut une profonde stupeur. Ce n'est pas que les populations eussent conservé la foi napoléonienne; les désastres du mois d'août avaient produit un grand déchirement dans l'âme populaire. L'idole de la veille avait été renversée sous la colère de ses plus fervens adorateurs. Ces bourgeois et ces paysans, affamés d'ordre et de sécurité matérielle, se regardaient tout à coup comme des dupes et des victimes; l'empereur tombait sans exciter un regret, sans provoquer un mouvement de pitié ou de sympathie. Il y avait contre lui cette violente explosion de haine que l'on rencontre chez l'homme ruiné par un mandataire longtemps estimé et tout à coup découvert infidèle. La fin de l'empire était donc prévue et paraissait nécessaire. Les habitudes et les traditions politiques des Français ne permettaient pas qu'un pouvoir aussi humilié se maintînt ou reparût; mais l'événement du 4 septembre impliquait autre chose que la chute d'une dynastie : il se produisait dans des circonstances et avec des caractères qui excitèrent la réprobation sourde de la province presque entière. — Il faudrait singulièrement méconnaître le tempérament politique des départemens pour ne pas comprendre qu'ils furent alarmés, irrités de ces procédés. La province est avant tout éprise de légalité; elle se disait avec raison que, s'il suffisait

d'une escalade au palais Bourbon ou à l'Hôtel de Ville pour constituer un gouvernement, il n'y avait plus de quiétude pour la France, que le pays allait être en proie à toutes les secousses, à toutes les violences, à tous les hasards. L'on ne saurait croire quelles furent la vivacité et la ténacité de ces impressions, car elles subsistent encore aujourd'hui, même après le long siége de Paris. Depuis vingt ans, les provinciaux s'étaient toujours promis de ne jamais autoriser un renouvellement de 1848. Ils le disaient bien haut, ils prétendaient que l'on comptât avec eux, et qu'on ne leur imposât plus des faits accomplis. La proclamation de la république à l'Hôtel de Ville sans leur consentement fut donc pour eux un désappointement. Ils en gardèrent et ils en gardent encore rancune. On disait alors que la capitale ne devait plus être une ville aussi mobile, aussi impressionnable que Paris, qu'il n'y avait sur le quai d'Orsay aucune sécurité pour la chambre, que la garde nationale parisienne n'offrait à la légalité et à l'ordre public aucune garantie suffisante. On le dit encore. Ni les cinq mois de siége héroïquement supportés par la population parisienne, ni sa noble attitude pendant l'occupation prussienne, ne sont parvenus à effacer le souvenir du coup de main du 4 septembre et de la tentative du 31 octobre. La province admire et craint Paris.

D'autres circonstances agirent dans un sens opposé. Ce fut d'abord l'entrée du général Trochu dans le gouvernement inauguré le 4 septembre. A plusieurs points de vue, le gouverneur de Paris était sympathique à la province. La personne même, les antécédens, les relations du général Trochu, paraissaient aussi de sérieuses garanties. Le titre heureux que prit le gouvernement du 4 septembre ne fut pas non plus sans exercer une favorable impression. On aimait à croire que la défense nationale serait non-seulement l'étiquette, mais l'objectif unique de ce pouvoir de transition; on se disait en même temps que ses jours étaient comptés, et qu'une organisation plus régulière, plus définitive, ne tarderait pas à lui succéder. Ce qui contribua plus encore que la présence du général Trochu à dissiper les premières préventions et à rassurer les provinces, ce fut la mission diplomatique de M. Thiers. Le concours indirect de cet homme d'état parut un gage de la modération de l'administration nouvelle; on le regarda comme le parrain ou la caution du gouvernement de la défense nationale. On vit avec plaisir que ce gouvernement improvisé ne se montrait pas complétement exclusif; on en augura bien pour l'avenir. L'opinion publique se faisait d'ailleurs les illusions les plus grandes sur l'efficacité du voyage de M. Thiers. Tour à tour on crut que la Russie, l'Autriche, l'Italie, séduites par la parole persuasive de notre célèbre orateur, interviendraient pour

nous sauver. Ces espérances allégèrent longtemps le sentiment de nos maux, et valurent bien des adhésions au gouvernement. Enfin la convocation à bref délai de l'assemblée constituante éloigna les derniers restes de crainte. Si terrible que fût la situation de la France, peu d'hommes alors allaient jusqu'au fond des choses. Chacun attendait pour un terme prochain la délivrance et un gouvernement régulier. On savourait à l'avance ces événemens heureux, et l'on s'épargnait les récriminations. A aucun instant de ce siècle, la France ne fut aussi unie que dans la seconde quinzaine de septembre. Il n'y avait pour ainsi dire plus de partis, ou du moins ils se dissimulaient eux-mêmes et s'oubliaient. Les mauvaises impressions des premiers jours avaient cédé la place à des sentimens plus favorables. Chacun était décidé à soutenir les ministres de la défense nationale, sous la réserve « qu'ils n'interviendraient dans ce désordre de l'armée, des finances et de l'administration que pour établir un bilan nécessaire, comme des liquidateurs et des syndics. » Si l'on eût alors procédé à des élections, elles eussent produit une chambre républicaine sans arrière-pensée. Dans la plupart des départemens, où l'on fit des listes de candidats, les conservateurs éliminèrent systématiquement tous les anciens députés et tous ceux qui avaient porté l'attache officielle. C'était appliquer à l'avance et de plein gré les décrets de M. Gambetta, qui excitèrent quatre mois plus tard une réprobation aussi universelle que méritée. Quelles ont été les causes du revirement si profond qui s'est produit dans ces derniers mois? Il faut faire ici la pénible histoire des défaillances, des désordres, des actes d'arbitraire, dont la province fut trop longtemps le théâtre. C'est un triste et lamentable spectacle, qui résume toutes les imperfections et tous les vices de notre caractère national, de notre système administratif et de nos traditions gouvernementales. — Cette période de cinq mois, qui s'étend du 19 septembre à l'armistice du 28 janvier, peut et doit se diviser en trois époques distinctes. La première finit le 9 octobre par l'arrivée à Tours de M. Gambetta; elle est caractérisée surtout par les irrésolutions, les inquiétudes, les agitations des fonctionnaires et des foules dans les grands centres; c'est déjà l'anarchie et l'usurpation, ce n'est pas encore le crime dans la rue ni le despotisme éhonté. La seconde époque s'étend de l'arrivée de M. Gambetta jusqu'à la nouvelle de la chute de Metz et à la rupture des négociations pour l'armistice, c'est-à-dire jusqu'au 4 ou au 5 novembre: le désordre et la dictature s'accentuent, ainsi que les violences populaires; mais c'est dans la troisième phase, du 5 novembre au 28 janvier, que tous les fléaux paraissent déchaînés sur la France, dans les grandes villes les méfaits d'une populace cynique, le délire de proconsuls

renversant toutes les lois, le capricieux pouvoir d'un dictateur emporté à la dérive par les passions révolutionnaires.

I.

Il semble que, par le choix des membres qui composèrent la délégation de Tours, le gouvernement du 4 septembre eût voulu calmer le froissement éprouvé par la province. MM. Crémieux et Glais-Bizoin, quoique députés de Paris, avaient en effet des liens nombreux avec le reste de la France. Chacun d'eux pouvait être considéré par les départemens comme *una persona grata*. Ils avaient une bonne situation, l'un en Bretagne, dans les Côtes-du-Nord, l'autre au midi dans la Drôme; ils offraient également l'une des garanties que la province apprécie et recherche le plus : la fortune. C'étaient deux vétérans parlementaires qui n'avaient jamais excité la haine, ni même la crainte d'aucun parti. On était habitué à les regarder comme des hommes bien intentionnés, débonnaires, plus capables de vanité que de despotisme. Quoique l'un, M. Crémieux, eût montré, dans diverses circonstances de sa vie politique, un penchant trop accusé pour les idées socialistes et les traditions révolutionnaires, il ne passait pas cependant pour un sectaire ou un jacobin. Ils avaient enfin, ce qui est d'un grand prix en province, la réputation d'hommes corrects et respectables dans la vie privée. C'étaient là de grands avantages, qui assuraient aux deux délégués la bienvenue dans les départemens : ils étaient sûrs de ne pas rencontrer mauvais accueil; mais, si l'on réfléchit à l'immensité de la tâche qui allait incomber aux délégués de Tours, on ne doit pas s'étonner que la province ne se soit pas sentie parfaitement rassurée par la présence de MM. Crémieux et Glais-Bizoin. Les sympathies ne suffisent pas pour enchaîner la confiance; l'on s'effrayait de voir deux vieillards prendre sur leurs épaules un fardeau si lourd dans un pareil moment. Derrière eux se montrait un homme jeune, alerte, d'une activité dévorante : c'était M. Clément Laurier. Peu connu en province, M. Laurier n'apportait aucun crédit au gouvernement de Tours. On le savait avocat et ancien secrétaire de M. Crémieux; sa carrière politique se bornait à une plaidoirie dans l'affaire du prince Pierre Bonaparte. On ne tarda pas à s'apercevoir que M. Laurier n'était pas une personnalité assez austère pour donner à la délégation la force qui lui manquait. Malgré ses circulaires, il passa toujours pour avoir plus de désinvolture que de gravité. Ce n'était certainement pas lui qui pouvait servir de lest et donner du poids à la délégation que Paris avait envoyée à la province pour travailler au salut commun. Plusieurs personnages encore étaient

arrivés à Tours à la veille de l'investissement de Paris, entre autres M. le vice-amiral Fourichon, qui prit et déposa en peu de semaines le portefeuille de la guerre, et M. le comte Chaudordy, qui dirigea par *intérim* les affaires étrangères. Quoique peu connus aussi du public, ils eurent bientôt gagné non-seulement la sympathie, mais la confiance générale. Ce n'est pas qu'on se fît illusion sur le rôle qui leur était réservé. Chacun savait qu'ils n'auraient qu'une influence secondaire, limitée à leur ministère particulier; mais dans cette sphère bornée ils surent mériter l'estime. M. Fourichon eut le courage de s'opposer quelque temps à la dictature de M. Crémieux. Il représenta longtemps les idées d'ordre et d'organisation, puis tout à coup, par un mystère encore inexpliqué, il sembla prendre à tâche de dérouter l'opinion publique en acquiesçant aux actes les plus violens de la délégation de Bordeaux. M. Chaudordy eut le mérite de tenir avec fermeté le poste difficile qui lui était confié. Après les généraux d'Aurelle, Faidherbe et Chanzy, M. Chaudordy est un des hommes en petit nombre que la crise actuelle aura mis en évidence au milieu de cette disette de talens spéciaux qui afflige notre pays.

Le gouvernement du 4 septembre s'était empressé de congédier tous les préfets, dont beaucoup eussent dû rester à leur poste, dans l'intérêt de la bonne administration et du salut national. M. Gambetta, alors ministre de l'intérieur, ne s'était pas certainement livré à un long travail pour arrêter la liste des nouveaux préfets. Tous les noms démocratiques, même démagogiques, qui avaient atteint dans le barreau ou la presse une notoriété quelconque, si faible qu'elle fût, semblent avoir été tirés au hasard, et répartis sans ordre et sans soin dans les quatre-vingt-neuf départemens de la France. Quelle qu'ait été la singulière méthode qui ait présidé à cette opération, l'on peut cependant diviser en deux catégories distinctes les préfets du 4 septembre. Les uns étaient d'anciens candidats de l'opposition, auxquels on confiait le soin d'administrer les départemens où ils avaient soutenu la lutte électorale. C'était en elle-même une idée assez fausse que de confier l'administration des départemens à des candidats malheureux, généralement *avancés*, parfois exaltés, qui avaient des rancunes personnelles et des engagemens avec les partis locaux. Les autres, plus nombreux, avaient une origine différente : c'étaient presque tous des avocats ou des journalistes parisiens. L'on ne pourrait dire, sauf quelques exceptions, que ce fût la fleur du palais ou de la presse; la plupart étaient profondément inconnus, même des hommes qui suivent avec le plus d'attention le mouvement politique et littéraire. Telle était l'étrange situation que la révolution de septembre avait faite à la province. Les meilleurs et les plus corrects de ces fonctionnaires n'avaient en

général aucune idée des mœurs et des habitudes provinciales. Ces nouveau-venus tombaient du ciel comme des prophètes inspirés, avec des allures incomprises. Ils étaient isolés, méconnus, sans action au milieu des populations inquiètes.

Au-dessous de l'administration départementale vient l'administration communale. Qu'allait faire le gouvernement provisoire avec les conseils municipaux récemment élus? Ils étaient certainement l'expression de la libre volonté du pays. Il n'est pas aisé de falsifier la représentation communale. Le gouvernement n'en a guère le pouvoir. Les hommes d'état du 4 septembre auraient donc pu accepter les conseils existans; ils auraient eu la faculté, soit de maintenir les maires, soit de les révoquer et de les remplacer à leur gré. S'ils avaient voulu rester fidèles aux principes de toute leur vie, ils auraient pu encore, par une mesure générale, remettre aux conseils municipaux le choix des maires et des adjoints. Enfin, si des scrupules excessifs ou des défiances exagérées dominaient dans leur esprit à l'égard de ces conseils élus dans le dernier mois de l'empire, il était facile de refaire les élections; c'était une mesure qui n'entraînait ni beaucoup de délais, ni beaucoup d'agitations. Le gouvernement ne suivit aucun de ces systèmes, qui avaient le mérite de la simplicité et de la loyauté : il agit sans plan et sans suite. Il convoqua bien les électeurs pour le 25 septembre, mais il revint bientôt sur sa décision première, et cassa les conseils municipaux, pour les rétablir ensuite sous une forme ou sous une autre dans beaucoup de départemens. La mesure la plus générale fut de les remplacer par des *commissions administratives* ou *municipales*, composées de trois, cinq ou sept membres, quelquefois plus, suivant la population de la commune : les membres de ces commissions étaient d'ordinaire les conseillers municipaux qui avaient réuni le plus de voix dans les élections du mois d'août. Le maire fut désigné sous le nom de « président de la commission municipale. » Si cette transformation dans les mots avait un sens, ce ne pouvait être que le rétablissement de ces *administrations collectives* qui furent inaugurées, puis bientôt abandonnées par notre première révolution, et qui sont encore regrettées par beaucoup de publicistes sérieux. Le moment toutefois était mal choisi pour ces innovations. En fait, l'administration communale fut livrée à l'arbitraire des préfets, qui, dans beaucoup de départemens, se comportèrent vis-à-vis des municipalités avec la plus capricieuse omnipotence. Ce fut un véritable chaos. Il n'y eut pas deux provinces contiguës ayant le même régime municipal. Ici, l'on respectait la représentation communale telle qu'elle était sortie de l'urne sous l'empire : là, on intronisait chaque jour des fonctionnaires et des

conseillers nouveaux, créatures préfectorales d'une vie dépendante et éphémère.

Une question plus importante encore, à laquelle on attachait le salut de la France, était la convocation d'une assemblée nationale. Le gouvernement l'avait promise, et la majorité des provinces la désirait. Les électeurs furent convoqués pour le 16 octobre, puis pour le 2 du même mois, et de nouveau pour le 16. La fatalité qui pesait sur la France fit encore rapporter ces décrets comme tant d'autres. On s'était préparé à ces élections avec autant d'activité que l'exigeait la brièveté des délais. Les partis avaient été presque unanimement relégués à l'écart. La république était sincèrement acceptée, les électeurs montraient des dispositions favorables pour les noms nouveaux et pour les hommes jeunes; mais quelle était la conduite du gouvernement à l'égard du suffrage universel, de ce souverain dont il avait si souvent, dans l'opposition, prétendu défendre la liberté violée? Hélas! c'est un triste spectacle que celui des démentis que les hommes réputés les plus libéraux se donnent à eux-mêmes. Il nous reste du mois de septembre deux documens sur les élections, une circulaire de M. Laurier, un décret de M. Crémieux. Tous deux renouvellent les vieux erremens pour égarer et fausser le suffrage. La circulaire de M. Laurier, en date du 23 septembre, rappelle aux préfets qu'il est de leur devoir « d'éclairer » les électeurs, sur lesquels « les pratiques de la candidature officielle ont exercé une action si démoralisatrice. » Elle préjuge la question à résoudre en proclamant que la forme républicaine est supérieure au suffrage universel, et n'en pourrait en aucun cas supporter une atteinte. On ne saurait sans doute avoir une déférence plus outrecuidante pour un souverain nominal auquel on prétendrait dicter des ordres.

Ce qu'était comme conseil la circulaire de M. Laurier, le décret de M. Crémieux l'était comme injonction. Toutes les lois électorales antérieures étaient remaniées de manière à fausser les résultats du scrutin. Il eût été facile de s'en tenir aux prescriptions du décret de Paris du 8 septembre 1870, qui rétablissait purement et simplement la loi du 15 mars 1849; mais les membres de la délégation de Tours avaient le goût des innovations. La question du suffrage au canton et du suffrage à la commune a toujours été l'objet de vives contestations. Des deux côtés, on fait valoir des argumens solides. Contre le scrutin communal, on allègue les difficultés matérielles des urnes, des vérifications, l'impossibilité de la complète indépendance et du secret effectif des votes. Contre le scrutin cantonal, on invoque les distances, l'inégalité qui en résulte entre les habitans des villes et les habitans des campagnes, la prépondérance injuste qui en ressort pour les partis avancés ou exaltés. Ces objections ont une incontes-

table force. Aussi beaucoup d'esprits éclairés ont-ils pensé qu'il y avait un juste milieu à saisir, et qu'il conviendrait de multiplier le fractionnement cantonal en lui donnant la base fixe de la distance et de la population. La loi de 1849 n'avait pas été aussi sage, mais elle avait encore laissé assez de marge pour rester libérale, si elle était impartialement appliquée. D'après cette loi, le scrutin devait s'ouvrir sous la présidence du maire au chef-lieu de canton. Cependant, en raison des circonstances locales, le canton pouvait être divisé en sections, dont le nombre était laissé à la sagesse du préfet; ces sections devaient être présidées par le maire de la commune où le vote avait lieu. Ces dispositions prêtaient sans doute à l'arbitraire préfectoral; elles n'étaient pas néanmoins oppressives. M. Crémieux les modifia d'une manière qui échappa aux esprits superficiels, mais qui avait une grande portée. Il limita le nombre des sections cantonales à *deux ou trois* circonscriptions fixées par le préfet, et il prescrivit que « le préfet pourrait désigner pour chaque section où l'élection aurait lieu le président du bureau électoral. » Cette innovation avait de grands inconvéniens : elle interdisait le fractionnement efficace, elle maintenait les distances beaucoup trop grandes; des électeurs devaient avoir souvent 3 ou 4 lieues à faire pour se rendre aux lieux du vote et autant pour en revenir, soit 6 ou 8 lieues. C'était exiger des habitans des campagnes beaucoup de fatigues, de perte de temps et même d'argent; c'était mettre à un haut prix l'accomplissement de leurs devoirs civiques, ou plutôt, disons le mot, c'était vouloir les éloigner. La disposition qui permettait aux préfets de désigner les présidens des bureaux électoraux était encore plus abusive; mais voici la mesure qui couronnait cet échafaudage d'arbitraire. D'après toutes les lois antérieures, les préfets, sous-préfets, secrétaires-généraux, n'étaient éligibles dans les circonscriptions qu'ils avaient administrées que six mois après être sortis de fonctions. M. Crémieux jugea bon de réduire ce délai de six mois à un délai illusoire de dix jours. Ainsi un préfet avait toutes facilités pour préparer sa candidature avec l'omnipotence qu'il devait à sa position. Il pouvait fixer les circonscriptions de scrutin, désigner le président des bureaux électoraux, puis sortir de charge quelques jours seulement avant le scrutin. C'était une étrange manière de respecter la liberté des votes et de conserver la dignité des fonctionnaires. Ces mesures donnèrent lieu à un lamentable spectacle. On vit un grand nombre de préfets, de sous-préfets, de secrétaires-généraux, donner leur démission, la retirer, la redonner de nouveau, la retirer encore, si bien que beaucoup de ces personnages se démirent trois fois de leurs fonctions et y rentrèrent trois fois en moins d'un mois! Toute l'administration fut dans un perpétuel désarroi et dans un incessant renouvellement. Ces préfets candidats

descendaient de leur préfecture et y remontaient avec une merveilleuse facilité, comme si leur personne eût été l'intérêt suprême. Dans les circonstances les plus graves pour la France, un tiers au moins, la moitié peut-être des siéges préfectoraux se trouva souvent en vacance par suite de la candidature des patriotes qui les occupaient.

Mais aucune de ces prescriptions n'atteignit le but proposé. Tous ces procédés chers au parti avancé, le scrutin de liste, le vote cantonal, les candidatures des préfets, devaient aboutir, en fin de compte, à la chambre la plus conservatrice qu'ait vue la France depuis bien des années. Les élections furent indéfiniment ajournées; le pays traversa la plus grande crise sans avoir été admis à émettre un vote. Cependant jamais on ne sentit plus le besoin d'une autorité régulière et incontestée; jamais on ne vit plus de symptômes de dissolution politique et sociale. Le gouvernement avait deux grands défauts : il était le résultat d'un coup de main, il était en outre exclusivement parisien d'origine. Aussi n'avait-il aucun prestige. Toutes les grandes villes refusaient de lui obéir et prétendaient se gouverner elles-mêmes; Lyon avait donné l'exemple dès les premiers jours.

En proclamant la république le 3 septembre, Lyon avait devancé Paris. Une commune, composée d'une poignée d'exaltés, s'était installée à l'hôtel de ville, où flotta dès lors et pendant cinq mois le drapeau rouge. La plupart des fonctionnaires impériaux, le préfet et le procureur-général en tête, avaient été incarcérés. Les propositions les plus étranges se convertissaient quotidiennement en arrêtés municipaux. Le gouvernement du 4 septembre envoya dans le département du Rhône un administrateur extraordinaire, M. Challemel-Lacour, écrivain de talent et de savoir dont le choix pouvait être accueilli comme un gage de modération; mais le nouveau préfet ne sut point triompher des tendances anarchiques de ses administrés, et se laissa déborder. Peut-être jugea-t-il que son devoir, dans des circonstances si critiques, était d'éviter l'effusion du sang, même en faisant de regrettables concessions. Ses premières mesures furent heureuses : il fit mettre en liberté les fonctionnaires de l'empire, et convoqua les électeurs pour la nomination d'un conseil municipal régulier qui mît fin aux jours de la commune. La nouvelle municipalité élue ressembla beaucoup à la précédente, et continua son œuvre. Il paraît que le vote des ecclésiastiques avait été refusé par plusieurs bureaux. Le préfet du Rhône se sentit dès lors entraîné, et lui-même consentit à s'écarter des voies légales pour agir comme s'il n'y avait aucun pouvoir en dehors et au-dessus de lui. Un arrêté du 21-22 septembre destitua brusquement quinze juges de paix du département, sans même alléguer de motifs.

Le conseil municipal élu s'était prononcé à une forte majorité pour le drapeau rouge, et la délégation de Tours avait accepté cet état de choses, paraît-il, jusqu'à ce que l'assemblée nationale en eût décidé autrement. Enhardi, le conseil municipal de Lyon mit sous le séquestre les propriétés mobilières et immobilières des congrégations religieuses de la ville, et fit défense à ces congrégations de se livrer plus longtemps à l'instruction des enfans. L'on pouvait croire que cette municipalité avait donné assez de gages à l'esprit révolutionnaire pour avoir l'assentiment des classes inférieures de la population. Il n'en était rien. A Lyon, comme dans plusieurs autres villes du midi, il fut amplement prouvé pendant cette crise que le pouvoir, si démocratique, si révolutionnaire qu'il soit, a toujours à côté et en face de lui une junte encore plus avancée, plus radicale et plus puissante. Nous n'avons assurément pas l'intention de présenter un tableau des excentricités qui se débitaient journellement dans les clubs de nos grandes villes du midi; mais à Lyon les clubs étaient des pouvoirs effectifs, autant que les cordeliers ou les jacobins de notre première révolution. Il s'était formé un « comité central d'initiative révolutionnaire, démocratique et fédératif.» Son but, défini par une proclamation, était « d'organiser la défense nationale, de briser les résistances impies des déserteurs de la cause populaire, d'éveiller la fièvre du patriotisme, le sentiment altier de nos droits, de la dignité humaine, de la liberté, de la justice, etc. » Un des premiers actes de ce comité avait été d'organiser une réunion publique au palais Saint-Pierre, et d'ordonner à M. Andrieux, procureur de la république, d'y comparaître pour s'expliquer sur la mise en liberté du préfet impérial, M. Sencier. M. Andrieux eut l'imprudence de se rendre à cette sommation. Il essaya de se justifier; on lui demanda de donner sa démission, qu'il refusa. Aussitôt on s'empare de sa personne, et on le conduit à l'hôtel de ville. Il fut, dit-on, remis en liberté deux heures après. La salle de *la Rotonde* dépassait de beaucoup les extravagances des *Folies-Belleville;* elle avait surtout plus d'influence. Les membres de l'*Association internationale des travailleurs*, parmi lesquels un gentilhomme russe, M. Bakounine, y dominaient. Dans la réunion du 24 septembre, on y décidait « à l'unanimité du peuple » l'organisation hiérarchique et autoritaire de l'armée; on y décrétait que, « tous les officiers nommés sous le régime bonapartiste et attachés à ce régime par leur intérêt et leur caractère ne pouvant être de sincères défenseurs de la république, les citoyens militaires avaient le droit et le devoir de déclarer eux-mêmes les officiers actuels déchus de leurs fonctions. » On ne peut s'étonner si de pareilles doctrines mirent la plus grande désorganisation dans l'armée de Lyon. Aussi les légions des mobilisés du Rhône se distinguèrent-elles par leur indiscipline;

quand on voulut les employer, il fallut faire des exécutions rigoureuses. La société de *la Rotonde* décidait en outre que « *la machine administrative et gouvernementale de l'état*, étant devenue impuissante, *était abolie*, » — que « tous les tribunaux criminels et civils étaient remplacés par la justice du peuple, » — que le paiement de l'impôt et des hypothèques était « suspendu, » et l'impôt remplacé par les contributions des communes fédérées, « prélevées sur les classes riches *proportionnellement au salut de la France*, » — que « l'état, étant déchu, ne pouvait plus intervenir dans le paiement des dettes privées, » — que « toutes les organisations municipales existantes étaient cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des comités de salut de la France, qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du peuple... » Tel était le programme de la démocratie lyonnaise. On verra que plusieurs de ces théories furent appliquées presque à la lettre par MM. Esquiros, Duportal et autres préfets du 4 septembre; mais les rédacteurs de cette étrange constitution n'entendaient pas laisser morceler leur œuvre, ils la voulaient faire fonctionner dans son ensemble. Ils recoururent à la force, et firent choix, comme instrument, du « citoyen général Cluseret. » Paris connaît ce militaire excentrique que nous a légué la guerre américaine. Le peuple parisien avait bafoué ce personnage pour un article fameux contre le gouvernement de la défense nationale. Avide de gloire civique et de hauts emplois, ce « citoyen général » se rendit à Lyon, puis à Marseille, à Toulon, à Nice, poursuivant sans cesse la fortune sur l'océan populaire, et ayant toujours soin de mettre au moins cent lieues entre les Prussiens et son épée. Une manifestation de dix mille personnes se rendit à l'hôtel de ville. Le citoyen Saigne, qui la dirigeait, ordonna au conseil municipal de se réunir, puis demanda que le général commandant l'armée de Lyon et tous les officiers supérieurs fussent arrêtés immédiatement, que le commandement en chef des forces armées de Lyon et du midi, ainsi que des forts de Lyon, fût confié au « citoyen général Cluseret. » Ces mesures furent sanctionnées par les acclamations du peuple. Le citoyen Cluseret, qui n'attendait que ce moment, apparut au balcon de l'hôtel de ville pour annoncer qu'il acceptait les pouvoirs que le peuple voulait bien lui confier. La manifestation continuait à encombrer la place des Terreaux; la foule s'y trouvait encore plusieurs heures après ce premier acte, quand le citoyen Saigne reparut au balcon pour annoncer que le général Cluseret avait été arrêté au moment où il revenait de la Croix-Rousse à l'hôtel de ville. L'hôtel de ville fut aussitôt envahi par la foule, et la déchéance du conseil municipal fut proclamée. Une demi-heure après, le général Cluseret, qui avait été rendu à la liberté, repa-

raissait au balcon pour faire connaître qu'il « avait fait la réaction prisonnière. » Le préfet était effectivement aux mains des agitateurs, les socialistes triomphaient. En vertu de ce principe, universellement reconnu en France, que les individus qui ont escaladé l'hôtel de ville constituent le gouvernement régulier, on s'occupait déjà de convoquer la fameuse « convention des communes fédérées; » mais le dénoûment était proche. Quelques bataillons de gardes nationales intervinrent, remirent en liberté M. Challemel-Lacour, le maire et les conseillers municipaux; M. Cluseret fut de nouveau arrêté pour être relâché peu de temps après.

Dans ces mouvemens populaires, les vaincus ont toujours, jusqu'à un certain point, gain de cause. Il est sans exemple en France que des émeutiers, même après un échec, n'obtiennent pas des concessions. Aussi le gouvernement de Lyon s'empressa-t-il de s'inspirer des désirs ou des théories de la salle de *la Rotonde*. Au grand mépris de la légalité, on institua un impôt sur tous les capitaux mobiliers et immobiliers; le taux, il est vrai, n'en fut pas excessif, 25 centimes par 100 francs. L'on fit des levées militaires qu'aucun arrêté de l'autorité centrale n'autorisait; on se mit à faire la chasse aux prêtres et surtout aux jésuites. Sous prétexte que les frères de la doctrine chrétienne avaient cessé d'être membres de l'enseignement communal en vertu d'un arrêté du conseil municipal de Lyon qui fermait leurs écoles, le préfet du Rhône les incorpora dans l'armée au mépris de toutes les lois existantes et des décrets de Paris et de Tours. Peu de temps après, on arrêta le général commandant les troupes de Lyon, et on le retint près de quinze jours en prison.

Marseille a bien des analogies avec Lyon. On avait envoyé dans les Bouches-du-Rhône comme administrateur supérieur M. Esquiros, l'auteur des savantes et libérales études sur la société anglaise. Dès les premiers jours, ce fonctionnaire donna la preuve la plus manifeste qu'il avait oublié tous ses travaux de publiciste. L'on peut condamner la conduite de M. Challemel-Lacour à Lyon. Il est certain qu'il prit des mesures arbitraires et illégales; mais au moins il ne pactisa point avec la minorité factieuse, il lui opposa même parfois une courageuse résistance. M. Esquiros au contraire se constitua tout d'abord l'âme du parti le plus exalté de Marseille : il en fut l'idole, et par conséquent l'esclave. Il n'est proconsul romain, ni représentant en mission sous la première république, dont les actes aient été plus vexatoires. Sur ce point, il a la palme parmi tous les préfets du 4 septembre. M. Duportal à Toulouse ne l'égala point, ce qui n'est pas peu dire. Tandis qu'à Lyon il y avait antagonisme entre les habitués des clubs et M. Challemel-Lacour, à Marseille régnait entre M. Esquiros et ses plus bruyans administrés un tou-

chant accord. Cette communauté d'idées et de sentimens ne se démentit pas un seul jour. Il serait superflu d'entrer ici dans les détails de la gestion du dictateur marseillais. M. de La Guéronnière débarque à Marseille venant de Constantinople, où il était ambassadeur; il est immédiatement saisi et incarcéré. Ce furent naturellement les prêtres et surtout les jésuites qui restèrent le plus exposés à l'arbitraire de la foule et des autorités; les journaux n'y échappèrent pas non plus. Une des plus singulières mesures prises par l'administrateur des Bouches-du-Rhône est la suivante : « *par respect pour la dignité de la justice*, comme par mesure d'ordre, les audiences du tribunal de première instance, tenues et présidées par d'anciens magistrats de l'empire, sont suspendues; l'instruction criminelle seule est maintenue et continuera de fonctionner. » Ainsi de sa propre autorité M. Esquiros arrêtait le cours de la justice. On avait organisé une garde civique qui devait suppléer les anciens sergens de ville. Ces agens de police républicains devinrent bientôt la terreur de Marseille, n'ayant de rigueur que pour les honnêtes gens et les personnes d'ordre, arrêtant qui bon leur semblait, conduisant les manifestations des rues, excitant tous les tumultes populaires. M. Esquiros avait des vues qui s'étendaient bien au-delà des limites de son département. Il s'agissait de réaliser, sous une forme un peu adoucie, le projet de *la convention des communes fédérées*, émanée du club de *la Rotonde* de Lyon. Une réunion fut tenue à Marseille, sous la présidence de M. Esquiros, pour constituer la *ligue du midi;* quarante-huit délégués des départemens voisins y assistaient. La création de cette ligue, dont on attendait le salut de la France et le triomphe de la démocratie, fut décidée à l'unanimité. On rédigea un manifeste où il était dit que « les autorités militaires ne pouvaient qu'entraver la défense, que l'armée n'existait plus, que les véritables forces militaires n'étaient plus que les forces populaires, *qu'il fallait empêcher la hiérarchie militaire d'entraver l'action du peuple.* » Sur le choix de la capitale provisoire, l'accord avait cessé : les uns demandaient Marseille, comme offrant plus de facilités pour l'organisation, les autres tenaient pour Lyon, comme ayant une population supérieure, et étant une position plus favorable pour la marche sur Paris. L'assemblée voulut concilier ces prétentions rivales en choisissant Lyon pour centre d'action, Marseille pour centre d'organisation, et Toulon comme grand arsenal. On s'occupa ensuite de constituer fortement la ligue, d'en faire un pouvoir supérieur à tout autre. Un appel fut fait à tous les citoyens de la France. « Que dans les réunions publiques les plus dévoués et les plus courageux préparent le peuple à appuyer les efforts de la *ligue du midi;* que de ces réunions partent des délégués pour stimuler le patriotisme des populations et leur faire comprendre le

péril ; que les autorités civiles, militaires et administratives aient le patriotisme d'abdiquer toutes leurs prérogatives, causes de conflits regrettables; qu'elles sachent bien que nous ne voulons pas nous soustraire à l'action du pouvoir central, mais au contraire l'aider par nos libres efforts, l'alléger par notre initiative. Les autres régions imiteront l'exemple que donne le midi. Il y va du salut de la France et de la république. » C'est ainsi que M. Esquiros employait ses loisirs, c'est ainsi qu'il organisait la défense de la France, et qu'il préparait des forces disciplinées pour lutter contre les vétérans et la stratégie de M. de Moltke!

Pendant ce temps, M. Duportal, préfet de Toulouse, M. César Bertholon, préfet de Saint-Étienne, marchaient à pas accélérés dans la voie d'arbitraire et de désorganisation que le préfet de Marseille avait frayée. M. Duportal fermait aussi les établissemens religieux d'instruction, expropriait de sa seule autorité les communautés ecclésiastiques, mettait la main sur les juges de l'empire et les frappait de déchéance; il parvenait même à lasser la patience de son conseil municipal. Une variante parmi ces dictateurs, une figure plus originale, c'est le préfet de Nice, M. Pierre Baragnon. Celui-là est un économiste, ou du moins il croit l'être. Il lui prend fantaisie de régler le paiement des loyers, qui jusque-là se faisait six mois à l'avance. Désormais les loyers au-dessus de 1,000 francs ne se paieront que trois mois à l'avance, et ceux au-dessous un mois seulement; mais M. Pierre Baragnon est un esprit précis, qui ne s'arrête pas aux généralités dans ses arrêtés préfectoraux. Il détermine les époques de paiement : fin septembre, fin décembre, fin mars et fin juin pour les loyers au-dessus de 1,000 francs, et chaque fin de mois pour les loyers inférieurs. On ne saurait être plus consciencieux. L'on a de la peine à comprendre qu'une fois entré dans cette voie de réglementation arbitraire, le préfet de Nice n'ait pas tarifé toutes les marchandises et rétabli le *maximum*, cette panacée révolutionnaire. Ceux des fonctionnaires qui, au milieu de cette universelle anarchie, restaient calmes et corrects étaient destitués « comme indignes. » Ainsi fut fait de M. Béhaguel, préfet de la Haute-Loire, coupable d'avoir rendu visite à l'évêque, d'avoir rassuré les corporations religieuses, de s'être refusé à dissoudre le conseil municipal de la ville du Puy le lendemain de son élection, et de n'avoir pas obtempéré aux ordres de la commune de Lyon. Une pareille brebis galeuse ne pouvait rester dans le bercail; on l'en chassa pour mettre à sa place un rédacteur du *Rappel*. Quant aux menus délits, comme l'emploi illégal des fonds départementaux, cela était si fréquent que l'attention publique ne s'y arrêtait point. Tous ces préfets, journalistes ou avocats, maniaient les millions avec une facilité merveilleuse, comme s'ils en étaient légitimes propriétaires.

Mais l'idée dominante, l'idée principale chez tous ces fonctionnaires était celle qu'exprimaient avec tant de bonheur M. Esquiros et la *ligue du midi* dans leur manifeste. Il fallait « empêcher la hiérarchie militaire d'entraver l'action du peuple. » Pauvres généraux français ! à quelles avanies ne furent-ils pas exposés pendant cette campagne ! Combien furent brutalement révoqués par le gouvernement de Tours ou de Bordeaux ! combien incarcérés par les préfets ! combien encore arrêtés, conspués, couverts de boue, poursuivis à coups de pierres par la populace ! Plût au ciel qu'il n'y eût pas eu de plus grands excès, et que le sang d'innocens et utiles officiers n'eût pas été répandu sous prétexte de civisme ! Les délégués des comités révolutionnaires de Marseille et de Lyon se rendent à Grenoble ; ils fomentent l'agitation par leurs violentes menaces, et obligent le général Monnet à donner sa démission. Le colonel Cassagne, commandant de place, est emprisonné. Ce ne fut pas la dernière fois que la population et les autorités de Grenoble déployèrent leur énergie et leur courage à molester nos généraux. A Auxerre, le général de Kersalaun, accusé de modérantisme, est enlevé la nuit de son domicile par une poignée d'amis du peuple et conduit à la préfecture. Il n'est pas jusqu'à la paisible Savoie qui n'arrache la démission du général commandant le département ; mais l'affaire qui fit le plus de bruit à cette époque, ce fut celle du général Mazure. Le gouvernement de Tours s'était divisé sur une question importante. MM. Crémieux et Glais-Bizoin avaient conféré à M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, tous les pouvoirs civils et militaires. M. l'amiral Fourichon, alors ministre de la guerre, avait envoyé dépêche sur dépêche au général de division Mazure, commandant à Lyon, pour lui enjoindre « de maintenir intacts les attributions et les droits de l'autorité militaire, » et de ne pas accepter d'ordres de l'autorité civile. C'est dans les journées du 29 et du 30 septembre que se produisit cette complication. Après avoir eu avec le préfet du Rhône des explications qui paraissaient satisfaisantes, le général Mazure vaquait aux préparatifs de défense de la ville de Lyon. Le 1er octobre, en revenant de sa visite des forts, il trouve chez lui une lettre préfectorale lui demandant sa démission. Il pria le préfet de vouloir bien attendre le retour d'un officier d'état-major dépêché à Tours afin de connaître les instructions définitives du ministre de la guerre et du gouvernement ; mais le préfet n'attendit pas : il fit une proclamation où il expliquait au peuple « qu'il avait ordonné à la garde nationale de s'assurer d'un chef rebelle à la république. » Trois bataillons de la garde nationale de la Croix-Rousse, de la Guillotière et de Vaise furent convoqués à sept heures du soir et dirigés vers une caserne où l'on disait que s'était retiré le général. Les soldats accueillent la milice populaire par des cris de *vive la*

république! Ils livrent leur chef, qui est entraîné hors de la caserne et mis dans un fiacre. Vers onze heures du soir, la voiture se met en marche, escortée par la garde nationale et par une foule immense qui grossit à chaque pas et qui crie : *A bas le traître, le Prussien, le lâche, à l'eau, au Rhône, qu'on le fusille, à l'abattoir!* La voiture échappa; malgré ces sauvages provocations, elle atteignit la préfecture. La foule invoquait à grands cris la présence du préfet au balcon; il eut le bon goût de ne pas se montrer et d'envoyer seulement un de ses employés déclarer que « l'ex-général » Mazure était prisonnier, qu'une enquête allait s'ouvrir, et qu'il serait fait bonne et prompte justice. Le prétendu rebelle fut transféré à la prison Saint-Joseph; on eut un moment l'idée de le faire juger par le conseil municipal. Le général Mazure resta près de quinze jours dans cette position malgré les ordres répétés des ministres pour qu'il fût mis en liberté. Il fallut l'arrivée de M. Gambetta à Tours pour le faire relâcher et le mettre en état d'aller commander une division de l'armée de la Loire.

Les démagogues entendaient exclure de tout commandement les légitimistes ou orléanistes notoires. Plusieurs journaux démocratiques s'élevèrent avec force contre la permission octroyée à M. de Cathelineau de former un corps de volontaires : l'on sait avec quelle distinction et quelle efficacité ce chef d'éclaireurs s'acquitta de sa tâche aux avant-gardes ou sur les flancs de l'armée de la Loire. Excitées par des provocations insensées, les populations devenaient d'une singulière susceptibilité : personne n'échappait à la calomnie. M. Daru dut écrire une lettre pour se disculper d'être l'allié des Prussiens; il en fut de même du président de la chambre de commerce de Caen. Ce fut bien pis dans les provinces moins calmes, moins conservatrices que la Normandie. Tel était l'état de la France dans cette première période; on croirait être arrivé au point culminant de la désorganisation politique et sociale : on n'était encore qu'au début.

II.

M. Gambetta, arrivant à Tours porteur d'un décret qui ajournait indéfiniment les élections, sembla d'abord prendre à tâche de rétablir l'ordre et l'unité dans l'administration. Nous ne doutons pas que M. Gambetta n'ait eu le désir de rappeler tous les préfets au devoir; mais il n'en eut pas la puissance. Seule, une assemblée nationale eût joui de l'autorité suffisante pour se faire partout obéir. Une sorte de féodalité nouvelle avait divisé la France en un grand nombre de territoires qui n'avaient plus que des liens nominaux. Les grands feudataires, les préfets du midi, bravaient impunément l'autorité du suzerain; les petits suivaient l'exemple des grands;

chaque détenteur d'une parcelle de l'autorité s'érigeait en dictateur. Le gouvernement de Tours intervenait parfois par des décrets dans ce chaos, mais il n'avait pas le bras assez long pour faire exécuter ses volontés. Le héros de ces préfets remuans fut toujours celui de Marseille. Aidé de son conseil départemental, inspiré par les clubs du *Musée* ou de *l'Alhambra*, il prit un arrêté non-seulement pour dissoudre la congrégation des jésuites et en mettre les biens sous le séquestre, mais encore pour bannir de France, sous trois jours, tous les membres de cette corporation. Il supprima la *Gazette du Midi*, journal conservateur, parce que la populace s'était portée devant le bureau de cette feuille pour en briser les presses. Cet arrêté de M. Esquiros fit jurisprudence; dans divers départemens, il trouva des imitateurs : des journaux furent officiellement supprimés à cause des manifestations hostiles qui s'étaient produites contre eux. C'est ainsi que M. César Bertholon se conduisit envers *le Défenseur* de Saint-Étienne, qui fut suspendu « jusqu'à ce que la *justice de la république* eût pu statuer sur les délits qui lui étaient attribués. » Dans le département du Nord, M. Testelin suspendait pour un mois le *Mémorial de Lille*; le *Journal de Mâcon* subissait les menaces de M. Frédéric Morin, qui le réduisait au silence. Dans l'ouest, de pareils faits se passaient presque sous les yeux du gouvernement, et cependant la délégation de Tours venait de faire un décret pour remettre au jury le jugement des délits de presse. M. Gambetta, qui venait de faire rendre la liberté au général Mazure et d'annuler l'impôt mis par le conseil municipal de Lyon sur les biens, meubles et immeubles, cassa solennellement l'arrêté de M. Esquiros sur la *Gazette du Midi* et la partie de l'arrêté du même préfet relative à l'expulsion de France, sous trois jours, des membres de la congrégation de Jésus; mais le préfet de Marseille refusa de s'incliner devant ces décrets. Il maintint ses propres décisions, et offrit sa démission, qui fut acceptée; seulement il ne fut pas possible à M. Marc Dufraisse, envoyé pour le remplacer, de s'installer à Marseille. M. Esquiros y conserva tous les pouvoirs.

L'arbitraire n'était pas borné au midi et aux grandes villes. M. Frédéric Morin, préfet de Saône-et-Loire, pour inviter les fonctionnaires publics à souscrire à l'emprunt du département, leur disait que « ceux qui, après avoir vécu de longues années des deniers de la nation, ne feraient rien pour elle à l'heure de la crise prouveraient qu'elle avait eu tort d'accepter leurs services, et l'inviteraient indirectement à s'en passer dorénavant. » Le préfet de Moulins révoquait en masse tous les agens-voyers et tous les juges de paix; celui d'Agen cassait par un seul arrêté tous les gardes champêtres. Le préfet de la Haute-Loire trouvait un moyen original de jeter la terreur sur les maires de son département; quand il n'était

pas content d'eux, il leur demandait leur démission ou les destituait, et les incorporait ensuite dans un bataillon de mobilisés. M. Frédéric Thomas, préfet du Tarn, s'avisait de dissoudre de sa propre autorité, au mépris de toutes les lois, le conseil-général de son département sous prétexte que « la plupart des membres avaient été élus sous la pression et l'influence de la candidature officielle. » Plusieurs de ses collègues suivirent cet exemple; il est bien entendu que tous se gardèrent de faire des élections nouvelles; ils administrèrent seuls les fonds des départemens, ou nommèrent des commissions de leur choix. Tels étaient les procédés de ces préfets du 4 septembre, presque tous journalistes radicaux la veille, improvisés dictateurs pour violer tous leurs principes : liberté individuelle, liberté de presse, liberté d'élections, contrôle des deniers publics.

L'on devait bientôt avoir une preuve flagrante du discrédit qu'un gouvernement aussi irrégulier jette sur le présent et sur l'avenir d'un grand pays. La délégation de Tours avait un pressant besoin d'argent. Les rentrées des impôts et des termes de l'emprunt de 750 millions, contracté au mois d'août, ne suffisaient pas aux dépenses toujours croissantes. Assurément, au point de vue financier, l'on ne peut être trop sévère contre le gouvernement de Tours et de Bordeaux; il gaspilla l'argent des contribuables sans contrôle et sans publicité. Tous ces projets grandioses et inexécutables, toutes ces levées d'hommes exagérées ou prématurées, tous ces travaux dont la plupart n'avaient aucune utilité sérieuse, engloutirent des sommes fabuleuses, probablement doubles ou triples de celles que dépensèrent nos ennemis. Néanmoins au mois d'octobre on ne faisait qu'entrer dans cette voie de prodigalités ruineuses. Ce fut un chiffre modique, 250 millions, que l'on s'efforça de se procurer par un emprunt. Si l'administration avait eu une base un peu solide, on aurait pu facilement réaliser ces 250 millions à 6 pour 100 : la rente était alors cotée à Paris 50 ou 54 francs; mais un gouvernement irrégulier, sans garantie, et qui, à tous les échelons, paraissait emporté par la fougue révolutionnaire, était dans l'impossibilité d'obtenir crédit à si bon compte. Aussi paraît-il que les plans les plus monstrueux furent proposés dans l'entourage de la délégation de Tours. Il vint à la pensée de quelques-uns de nos gouvernans que l'on pourrait contracter un emprunt dont chacune des communes de France serait tenue de souscrire une part proportionnée à la somme de ses contributions; mais, comme le crédit des communes est généralement très restreint, l'on eût dressé dans chacune la liste des douze habitans les plus riches. Ces douze citoyens auraient été contraints, sous des peines rigoureuses, de verser dans les mains de l'état le montant de la taxe imposée à la

commune, qui leur eût remboursé plus tard ces avances. C'était rétablir aux dépens des propriétaires ruraux la triste condition des *curiales* sous l'empire romain et celle des collecteurs d'impôts sous l'ancien régime. D'une manière détournée, c'était là un emprunt forcé sur les riches ou du moins sur les prétendus riches. De tels procédés devaient paraître séduisans à des hommes imbus de tous les préjugés révolutionnaires. Cependant la délégation de Tours, — l'on ne saurait trop l'en féliciter, — ne s'arrêta pas à ce plan. Elle résolut de contracter à l'étranger un emprunt en obligations remboursables dans un délai de trente ou quarante années. M. Laurier se rendit à Londres; il traita avec la maison de banque Morgan, qui prit ferme la totalité de l'emprunt de 250 millions, à la condition qu'une souscription publique serait ouverte en France. L'on ne sait trop quelles furent les clauses du contrat avec les banquiers anglais; mais elles durent être fort onéreuses, si on en juge par les offres faites aux souscripteurs. L'emprunt était émis en obligations 6 pour 100 au taux de 85 francs remboursables à 100 francs. En tenant compte des délais de paiement, c'était un placement à 7 1/2 pour 100. Cependant la souscription, ouverte le 27 octobre et close le 29 dans trois cent dix arrondissemens de France, ne produisit que 93,921,000 francs. Ainsi tel était le discrédit gouvernemental qu'un intérêt de 7 1/2 pour 100 ne parvenait pas à séduire nos capitaux; la France ne manquait pourtant pas encore d'argent disponible. Le reste de l'emprunt, c'est-à-dire près des deux tiers, fut couvert en Angleterre. S'il faut en croire les révélations de l'étranger, la maison Morgan aurait acheté à l'état ces obligations au taux de 70 francs, c'est-à-dire qu'elle lui aurait demandé un intérêt de près de 9 pour 100. Nous ne savons si, dans la position irrégulière où était le gouvernement de Tours, il eût été facile de trouver des conditions meilleures; mais ce fut un coup fatal porté au crédit de la France. Pour les émissions futures et prochaines de titres nationaux, ce sera toujours un précédent fâcheux qui produira une inévitable dépréciation. A l'heure qu'il est, l'emprunt de Tours est coté à Londres de 90 à 92 francs; c'est encore près de 6 3/4 pour 100. Malgré les sommations des journaux, le gouvernement évita toujours de donner des explications précises sur le contrat passé avec la maison Morgan. Il n'appliqua nullement ce mot de M. Jules Favre : « nous sommes un gouvernement de publicité... » Une lettre de M. Laurier ne dissipa aucune des ténèbres qui enveloppaient cette affaire. Une note officielle énigmatique assura que l'emprunt avait été contracté sur l'avis unanime du *conseil des finances* et à des conditions meilleures que celles qu'il avait espérées. C'était la première et ce fut la dernière fois qu'on entendit parler de ce mystérieux *conseil des finances*,

dont le public ignora toujours la composition. Quoi qu'il en soit, la négociation de l'emprunt Morgan donna lieu aux bruits les plus graves, et que nous croyons, quant à nous, calomnieux. Il devint impossible pour le gouvernement de recourir de nouveau au crédit, tandis que les besoins d'argent ne faisaient que croître dans des proportions inattendues. C'est une croyance générale que d'énormes avances furent faites par la Banque de France, dont le sous-gouverneur, remplissant les fonctions de gouverneur, donna sa démission. La Banque n'avait-elle pas obtenu, par un décret de Tours, de porter de 2 milliards 400 millions à 3 milliards 400 millions la limite de ses émissions de billets ayant cours forcé? L'on sait que, dans des situations analogues et en retour de semblables avantages, les banques d'Italie et d'Autriche avaient fait des prêts considérables à leurs gouvernemens respectifs. Il en fut sans doute de même de la Banque de France. On négociait en outre des bons du trésor. S'il faut en croire M. Germain, député de l'Ain, dont chacun connaît la compétence financière, l'escompte pour ces bons descendit à 15 ou 20 pour 100.

Le pays était alors dans une des situations les plus critiques qu'il ait traversées pendant cette guerre. Metz venait de tomber, M. Gambetta fit une proclamation foudroyante contre les traîtres de l'empire. Ce jugement sur le maréchal Bazaine, formulé avec une violence imprudente, donna lieu dans tout le midi de la France aux plus tristes excès. Le cri de *trahison* fut le mot d'ordre qui souleva les populations exaspérées, et qui les conduisit à la rébellion et au crime. A Lyon, la populace se porte aux bureaux d'un journal qui avait annoncé le premier la capitulation de Metz; elle veut briser les presses et jeter le rédacteur dans le Rhône. A Saint-Étienne, on arbore le drapeau rouge. A Toulouse, le peuple arrête le général Courtois d'Urbal et l'entraîne au Capitole en le menaçant de le tuer. Pour le sauver, les modérés le conduisent à la préfecture; on l'y constitue prisonnier, et on le contraint de donner sa démission. Des manifestations violentes se produisent dans toute la ville aux cris de *mort aux royalistes!* A Nîmes, la préfecture est envahie par la foule, qui demande qu'on épure l'administration et l'armée. A Grenoble, le général Barral, accusé de trahison comme Bazaine, est saisi par les exaltés, qui demandent sa tête, et jeté en prison. Le général Cambriels, à Lannemezan, est assailli par les femmes à coups de pierres, sous prétexte qu'il est un traître, un complice de l'homme de Sedan et de l'homme de Metz. A Perpignan, le colonel commandant de place est victime d'une agression populaire et reçoit quatre coups de sabre. Un homme respectable, M. de Bordas, est littéralement lapidé devant sa propre maison par la foule; son corps est mis en lambeaux. Le général de Noue est

contraint de donner sa démission, le gouvernement la refuse; mais il lui ordonne de résider désormais à Carcassonne. Vers la même époque, à Marseille, ont lieu des scènes qui se partagent entre le tragique et le comique. Le gouvernement de Tours, après avoir cherché en vain à remplacer M. Esquiros par M. Marc Dufraisse, s'était décidé à nommer M. Gent administrateur des Bouches-du-Rhône avec la plénitude des pouvoirs civils et militaires. Assurément ceux qui n'ont pas oublié l'ancien proscrit de Noukahiva, concurrent de M. Arago aux élections de la Seine, croiront que ce choix devait paraître assez radical aux Marseillais. Il n'en fut rien. M. Gent était devenu un modéré : les démocrates de Marseille résolurent de ne point l'accepter. La nomination était du 31 octobre; en même temps la commission départementale, siégeant à la préfecture des Bouches-du-Rhône et la fidèle auxiliaire du préfet rappelé, était dissoute. A peine le peuple de Marseille était-il au courant de ces décisions de l'autorité centrale, qu'il se produisit une ridicule échauffourée. Le « citoyen général Cluseret, » qui était accouru de Lyon, parvint alors à ses fins, et fut nommé général en chef des forces de la *ligue du midi*. Il n'eut que le temps de faire deux proclamations diamétralement opposées sur les armées permanentes et les armées populaires. Le lendemain, il était rendu à la vie privée; décidément il était dans la destinée de ce fameux général de ne jamais voir un Prussien. Cependant le nouvel administrateur des Bouches-du-Rhône, M. Gent, arrivait à la préfecture. Les salons étaient pleins de personnages peu sympathiques au nouveau-venu. Il se passa une scène d'une indescriptible confusion. M. Gent reçut un coup de pistolet et fut blessé. Il se rétablit, et s'efforça de faire oublier son prédécesseur en l'imitant. Enfin à Toulouse le citoyen Royannez faisait voter par une convention démocratique « l'impôt forcé, la jonction avec la *ligue du midi*, la création de commissaires civils en mission aux armées, la levée en masse, etc. »

Telles avaient été les suites de la proclamation de M. Gambetta sur la trahison de Bazaine. En résumé, depuis le 9 octobre jusqu'à la seconde semaine de novembre, la France avait été pleine de confusion et complétement livrée à l'arbitraire des préfets; mais le gouvernement central avait du moins gardé quelque mesure : il n'avait pas ouvertement violé les lois fondamentales, il ne s'était pas engagé à fond de train dans la voie révolutionnaire. Nous allons assister désormais à ces entraînemens, à cet emportement effréné du jeune dictateur et de ses collègues.

III.

Le mois de novembre débutait par la rupture des négociations pour l'armistice. La province, qui avait eu un moment d'espoir,

tomba dans un grand affaissement d'où la prise d'Orléans devait bientôt la tirer. Les hommes éclairés pensaient que le moment était venu de convoquer une assemblée nationale. Beaucoup d'anciens députés s'étaient rendus à Tours pour faire adopter cette idée. On citait, entre autres, MM. Grévy, Thiers, Wilson, de Talhouët, Lambrecht, Cochery. M. Grévy surtout passait pour soutenir très énergiquement cette opinion; mais ils étaient traités de réactionnaires, d'alliés de la Prusse, par les feuilles démocratiques. C'est en vain que l'on invoquait l'exemple de Paris, où les maires et les adjoints avaient été nommés par le peuple à la suite de la journée du 31 octobre. Il y avait une étrange contradiction à faire voter la capitale assiégée et à maintenir sans représentans les trois quarts de la France, qui n'étaient pas alors occupés par l'ennemi. M. Crémieux penchait pour donner satisfaction au pays; M. Gambetta s'y refusait de la manière la plus absolue. Ce fut une faute considérable, et qui ne put jamais être réparée.

Les événemens militaires absorbèrent l'attention pendant tout le mois de novembre. La France suivait avec anxiété les mouvemens de l'armée du général d'Aurelle de Paladines. M. Gambetta déployait une activité fébrile, tantôt dans le travail du cabinet et la rédaction de nombreux décrets, tantôt dans la visite des camps et l'inspection de l'armée. Au milieu de ces travaux de toute sorte, le jeune ministre trouva le loisir de lancer une des plus étranges circulaires auxquelles il ait attaché son nom. Le gouvernement avait fondé une petite feuille de propagande intitulée *Bulletin de la république*. Elle était destinée à remplacer le *Moniteur des communes*, et paraissait trois fois par semaine. Dans une circulaire en date du 10 novembre, M. Gambetta se plaignait aux préfets de la négligence ou du mauvais vouloir des maires relativement à l'affichage de cette publication dans chaque commune. Il leur ordonnait d'avoir l'œil sur ces inexactitudes et de les faire cesser au plus tôt; mais il allait beaucoup plus loin. « Pour assurer au *Bulletin de la république* une publicité plus certaine et plus efficace encore, » il décida que la lecture en serait faite « tous les dimanches *obligatoirement*, et même plusieurs fois dans le cours de la semaine, » aux habitans par l'instituteur de chaque commune. Le but principal du *Bulletin de la république*, soi-disant destiné à éclairer les campagnes, était de flétrir la dynastie des Napoléons en publiant toutes les anecdotes scandaleuses de la cour. Plusieurs numéros donnèrent successivement tout au long l'histoire des « liaisons de Napoléon III et de Marguerite Bellanger » ou de « Napoléon III avec miss Howard. » Sauf quelques rares articles, le *Bulletin de la république* était écrit dans un style vulgaire et populacier. A tous ces points de vue, la lecture n'en pouvait être que démoralisatrice.

Pendant que M. Gambetta chargeait les instituteurs d'enseigner à la France les vrais principes républicains, les préfets continuaient à démontrer que l'arbitraire et la dictature peuvent se rencontrer sous tous les régimes. M. Duportal, à Toulouse, de sa seule autorité, destituait tous les magistrats qui avaient fait partie des commissions mixtes en 1851. « Considérant, disait-il, que les *lois de la morale sont antérieures et supérieures à toute loi écrite*, attendu que la conscience publique n'a pas cessé d'être troublée par l'impunité réservée jusqu'à ce jour aux instrumens du crime du 2 décembre, considérant enfin que la présence d'un magistrat indigne constitue, pour le respect dû à la justice, *un échec moral autrement grave que toute atteinte portée au principe de l'inviolabilité de la magistrature*, » par toutes ces raisons M. Duportal faisait défense au président du tribunal de Toulouse « d'occuper un siége *du haut duquel il avait trop longtemps bravé la pudeur publique.* » Tous ces beaux considérans n'étaient chez M. Duportal qu'une évidente représaille contre la magistrature qui, sous l'empire, l'avait frappé de plusieurs condamnations pour délits de presse.

A la suite de l'échec définitif du « citoyen général Cluseret » et de l'attentat sur la personne de M. Gent, il y avait eu à Marseille une sorte d'accalmie; on s'était décidé à y faire des élections municipales. Le scrutin avait victorieusement prouvé la supériorité numérique des hommes d'ordre ou des républicains modérés et l'infime minorité des démagogues qui pendant deux mois avaient été les maîtres reconnus de la ville. La liste, dite de l'*égalité*, patronnée par M. Esquiros, et qui portait en tête le nom de M. Delpech, n'avait obtenu que 8,000 voix; la liste conciliatrice en avait eu de 21,000 à 29,000. Aussi la population espérait-elle pouvoir désormais respirer en paix et vaquer paisiblement à ses affaires. Illusion bientôt dissipée! le conseil municipal élu ne répondit pas plus qu'à Lyon à l'attente publique, et M. Gent apparut bientôt comme le digne émule de son prédécesseur. Il agit avec le même arbitraire, le même dédain des lois et de l'autorité centrale. A cette époque, on avait levé dans toute la France les mobilisés du premier ban, c'est-à-dire les célibataires de vingt et un à quarante ans. D'après les décrets de Tours, ces troupes devaient élire elles-mêmes leurs officiers. Cette mesure fut universellement appliquée. Seul, M. Gent s'avisa de supprimer en fait ce décret de la délégation et de nommer des chefs de son choix. C'était là un procédé peu démocratique que M. Gent s'empressa de racheter par une mesure en sens inverse. Quelques citoyens, invoquant des cas d'exemption plus ou moins fondés, ne répondaient pas à l'appel des mobilisés. M. Gent, au lieu de les faire arrêter par l'autorité militaire ou de les traduire devant

les tribunaux, les frappa d'amendes. L'un fut taxé à 1,000 francs par jour de retard, un autre à 3,000 francs pour le même délai. Aux termes de l'arrêté de M. Gent, cette amende, en elle-même aussi exorbitante qu'illégale, était déclarée rétroactive, et s'appliquait aux jours de retard déjà écoulés. Faute par les délinquans de payer dans les dix jours « le montant des indemnités totalisées, » ils devaient y être contraints par la force. Ces mesures étaient prises « sous réserve de toutes décisions et exécutions ultérieures, et sans préjudice des poursuites qui pourraient être dirigées en exécution des lois militaires. » Ce curieux document porte la date du 16 décembre, et vise un arrêté analogue du 1er décembre. C'est ainsi que les radicaux traitent les lois, la justice et les intérêts particuliers. Est-il un proconsul romain qui se soit arrogé le droit de mettre sur les citoyens des amendes de 1,000 et de 3,000 francs par jour? Vers le même temps, le conseil municipal de Marseille prit une détermination que nous voulons croire inoffensive, mais qui n'en est pas moins remarquable, et aurait pu conduire à bien des abus. La ville avait fait un emprunt de 10 millions de francs; il n'était, paraît-il, couvert qu'aux trois quarts. Le conseil décida qu'une commission de douze membres se rendrait au domicile des citoyens opulens et aisés, afin de les presser de souscrire.

Après la défaite de l'armée de la Loire et l'évacuation d'Orléans, le gouvernement avait transporté son siége de Tours à Bordeaux. Il est incontestable que le séjour de cette dernière ville et l'attitude d'une partie de la population eurent sur ses déterminations postérieures une influence funeste et décisive, MM. Gambetta et Crémieux sont des natures trop impressionnables pour résister aux entraînemens de leur entourage. Bordeaux était un mauvais milieu pour des dictateurs nerveux et aussi prompts à subir l'action du dehors. Depuis longtemps, il y avait dans cette ville une très grande agitation, dont les réunions publiques et les clubs étaient surtout le théâtre. On connaît ces assemblées populaires : elles sont dans les grandes villes de France partout les mêmes, la couleur locale n'y entre pour rien. On commettait à Bordeaux les mêmes excentricités qu'à Paris et à Lyon. Nombre d'orateurs allaient jusqu'à réclamer la guillotine. Les membres de la délégation furent invités à se rendre dans ces conciliabules populaires; ils eurent le tort d'y consentir. M. Glais-Bizoin, paraît-il, aurait été vu dans une tribune à diverses de ces réunions. Ce n'était là qu'un manque de tact et de dignité; mais voici un fait plus grave. Le conseil municipal de Bordeaux, composé de notables, parmi lesquels trois ou quatre magistrats, n'était guère moins exalté que le peuple de cette ville. L'on en peut juger par une curieuse et importante pièce dont nous allons donner la substance. Sous la présidence de M. Émile

Fourcaud, maire, dans une séance qui se tint à l'hôtel de ville le 19 décembre, le conseil municipal de Bordeaux adoptait à l'unanimité une proposition d'adresse au gouvernement. « L'action du gouvernement, y disait-on, n'est pas assez secondée; elle est amoindrie par les conditions où elle est effectuée : à la ville, à la campagne, dans la presse, dans les administrations, les bonapartistes, les réactionnaires de tous les partis répandent de fausses nouvelles et des calomnies... C'est là une preuve, ajoutée à celle de tous les temps, que les partis sont des ennemis irréconciliables, et que l'espérance de les amener à une entente sincère, dans un but d'intérêt général, est *une illusion à laquelle il est urgent de renoncer*. Les bonapartistes, les auteurs et les complices du 2 décembre, des trahisons de Sedan, de Metz, de l'inertie calculée qui paralyse la défense nationale, sont des *criminels;* il n'y a pas de lois sans une sanction, il n'y a point de sociétés sans lois, sans gouvernement. Le gouvernement, qui a la mission extraordinaire et suprême de repousser l'invasion, qui se laisse calomnier, déconsidérer, affaiblir, *qui accorde la liberté aux criminels*, crée l'anarchie... Les réactionnaires de tous les partis sont les complices des Prussiens. La France ne peut être sauvée que par la république, que par des moyens extraordinaires; il faut que les résolutions du gouvernement soient à la hauteur de la situation : il connaît sans doute les moyens devenus indispensables et urgens pour faire cesser les défaillances, les félonies. Le temps des demi-mesures est passé, l'heure des grandes révolutions a sonné, il faut que tout ce qui fait obstacle à la défense nationale *soit mis à l'écart*. Le conseil municipal de Bordeaux *adjure le gouvernement de prendre les mesures les plus énergiques*, les plus efficaces, pour faire disparaître les causes de nos revers et assurer le triomphe de nos armées. » Telle est la résolution qui fut votée « à l'unanimité » par le conseil municipal de Bordeaux. Des bataillons entiers de gardes nationaux adhérèrent à cette adresse, officiers et soldats. Le gouvernement n'était que trop porté à céder à ces suggestions. M. Crémieux se rendit le 23 décembre au sein de la municipalité pour la remercier, et aussi, du moins en apparence, pour la contenir. « Il y a deux jours vous nous avez apporté, dit-il, l'expression des vœux du conseil. Comprenant que la république doit être juste, généreuse même, mais que cette générosité ne peut aller sans danger jusqu'à l'abandon et à la faiblesse, *vous demandez que nous frappions avec la loi ces hommes incorrigibles* qui se réjouissent des désastres de la France... Que voulez-vous? au moment de frapper, la main de la jeune république tremble. Pour tout dire, Paris héroïque qui renferme le gouvernement dont nous ne sommes qu'une délégation, Paris, tout entier à la défense, *ne comprend pas cet autre danger*, et dit : Chas-

sons d'abord les Prussiens, nous verrons après. Le danger que vous avez signalé existe néanmoins, il est sérieux, et nous le connaissions; mais nos yeux veillent, et déjà depuis votre adresse une détermination a été prise, et ce qui choquait le plus dans l'administration de la guerre disparaîtra, parce que, comme vous, nous reconnaissons que la situation le commande. » Ces derniers mots étaient sans doute une allusion à la récente destitution d'un directeur au ministère de la guerre violemment accusé de bonapartisme par les démagogues. On voit sur quelle pente était la délégation. Elle ne sut pas s'arrêter, et céda à l'impulsion de son entourage. Jusqu'ici, un seul frein l'avait retenue, de l'aveu du garde des sceaux : le respect du gouvernement de Paris. Ces considérations furent bientôt mises de côté. Deux jours après le discours de M. Crémieux, le 25 décembre, la dissolution de tous les conseils-généraux et de tous les conseils d'arrondissement de France était décrétée : au lieu de convoquer de nouveau les électeurs, il était décidé que des commissions départementales seraient instituées par les préfets. Ainsi le gouvernement s'était opiniâtrément refusé à faire des élections législatives ou des élections municipales, sauf à Marseille et à Lyon. Il restait encore des assemblées qui étaient la représentation de la France, et malgré la sagesse, la soumission, l'empressement patriotique, qu'elles avaient partout montrés, elles furent brutalement dissoutes. C'était un parti-pris d'opprimer et d'évincer partout le suffrage universel. Il fallait briser les derniers obstacles que rencontrait l'arbitraire gouvernemental. Ce fut un cri de réprobation par toute la France. Cette administration, qui avait donné tant de preuves d'insuffisance politique, militaire et financière, ne voulait supporter aucun contrôle, si modeste, si réservé qu'il fût.

Les poursuites contre la presse et contre les personnes deviennent alors plus fréquentes. On défend l'entrée en France de deux journaux français publiés à l'étranger, l'un bonapartiste, l'autre présumé orléaniste. On saisit des brochures; on arrête le rédacteur du journal *la Province* de Bordeaux, dont le propriétaire était M. Johnstone, ancien député. A Autun, M. Pinard, ancien ministre, est jeté sous les verrous, sans qu'il y ait d'autre charge contre lui que ses opinions. Dans le Maine-et-Loire et dans la Sarthe, les préfets augmentent encore la liste déjà longue des arrêtés excentriques rendus par les proconsuls de M. Gambetta. Un rédacteur de *l'Union de la Sarthe* est emprisonné et relâché au bout de dix jours en vertu d'une ordonnance de non-lieu. M. Engelhard, préfet de Maine-et-Loire, avec l'approbation de M. Gambetta, suspend pour deux mois le journal *l'Union de l'Ouest* d'Angers, qui avait protesté contre la dissolution des conseils-généraux. Ce préfet ne s'arrête pas en si

beau chemin : du même coup, il supprime aussi le journal hebdomadaire *l'Ami du peuple* sans alléguer aucune charge à son endroit, si ce n'est qu'il appartenait au propriétaire de *l'Union de l'Ouest*. Malgré cette avalanche de mesures illégales, tous les partis en France gardaient le calme : ils se contentaient de protester contre ces violences; mais ils ne sortirent pas un instant de cette conduite digne et patriotique.

Les attentats contre la paix publique devaient avoir une autre source. Les excentricités des clubs de Lyon allaient amener un résultat tragique. Après une réunion publique fort orageuse où les femmes se distinguèrent par leur civisme exalté, un chef de bataillon de la garde nationale de la Croix-Rousse, M. Arnaud, un républicain notoire, mais coupable d'avoir refusé de se joindre à une manifestation populaire, fut saisi par un groupe de démagogues, sommairement jugé par eux et immédiatement fusillé. Une foule considérable avait assisté sans mot dire à cet épouvantable forfait. M. Gambetta, qui était alors en tournée près des armées de Chanzy et de Bourbaki, se rendit à Lyon, et fit une proclamation où il annonçait à la France que le crime n'était imputable à aucun parti politique. Les réunions publiques furent désormais interdites dans le département du Rhône; mais on ne put empêcher le drapeau rouge de continuer à flotter sur les murs de l'hôtel de ville.

Les derniers actes du gouvernement de Bordeaux sont connus de chacun. On a lu le décret qui destituait une vingtaine de magistrats, dont le premier président de la cour de cassation et quatre premiers présidens de cour d'appel, sous prétexte qu'il y a vingt ans ces fonctionnaires avaient fait partie des commissions mixtes instituées par Napoléon III. Pour faire exécuter cette mesure, les audiences de plusieurs cours et tribunaux furent indéfiniment suspendues, afin que les magistrats indûment révoqués ne pussent pas siéger. On a lu aussi le décret de M. Gambetta qui excluait tant de Français de l'éligibilité. — La France était profondément lasse de cette dictature incohérente et échevelée. Il était évident aux yeux de tous que le pouvoir ne se possédait plus lui-même, que nos gouvernans étaient emportés à la dérive par les passions révolutionnaires et les obsessions de leur entourage, qu'une vie pleine de fatigues, d'émotions douloureuses, de surexcitations de toute sorte, avait ébranlé leur sens moral. C'est la seule excuse qu'un esprit impartial puisse découvrir pour une telle série de violences. Cette fois, le pays sut se dérober à l'action de ses dictateurs. Un grand nombre de préfets refusèrent d'afficher ou d'exécuter leurs décrets. Le gouvernement de Paris, rendu libre, intervint. Les élections se firent sous l'influence d'une répulsion profonde pour les actes de M. Gambetta et de ses collègues. Ainsi la France était ballottée sans cesse de réac-

tion en réaction, impuissante à garder la juste mesure et à rester dans le droit chemin, subissant avec une mobilité excessive toutes les impressions du moment.

Quelles conclusions tirer de cette pénible étude? Cinq mois d'arbitraire et de désordre démagogique avaient succédé aux vingt années énervantes de l'empire. La dictature avait changé de mains en s'aggravant. Il semble qu'il soit dans la destinée des pouvoirs despotiques de s'abandonner tôt ou tard à cet esprit de vertige qui précipite les nations dans la ruine. Que les intentions de M. Gambetta fussent louables, nous le voulons croire : il n'en est pas moins vrai que sa gestion fut à la fois désastreuse et démoralisatrice. Les préfets de la république dépassèrent, au-delà de toute comparaison, en arbitraire les préfets de l'empire; leurs arrêtés n'ont de précédens historiques dans aucun temps et sous aucun régime. Le commentaire du *Bulletin de la république,* ordonné aux instituteurs dans toutes les communes de France, laisse de beaucoup derrière lui le cours d'histoire contemporaine des lycées impériaux. Tous les abus, tous les excès, si justement critiqués sous le régime déchu, se reproduisirent au grand jour. Il ne pouvait en être autrement. Toute dictature est malsaine par essence, et fausse l'esprit comme le cœur de celui qui en est investi. La funeste journée de Sedan eût dû guérir la France du besoin de se jeter dans les bras d'un homme. Cette dernière épreuve, la plus accablante de toutes, la désabusera-t-elle enfin? Il est permis de l'espérer, car il est temps que la France reprenne avec calme possession de ses destinées, et ne confie plus à d'autres qu'elle-même le soin de ses affaires, de son salut. Une autre conclusion ressort aussi de cette étude. Nous avons vu que c'est folie et présomption de vouloir improviser une armée. Ajoutons que c'est présomption et folie de vouloir improviser une administration de toutes pièces. La nature sociale se refuse à ces expériences hasardeuses. Il faut plus de sérieux, plus d'esprit de suite, plus de patience, moins de parti-pris, pour reconstituer un peuple. Quelle qu'ait pu être autrefois l'influence magique de certains mots : *république, révolution, levée en masse,* la civilisation contemporaine est insensible à l'action de pareils leviers. Ce ne sont plus des formules, ce sont des faits d'une réalisation difficile, mais désirable : la concorde, la sincérité, le sentiment du devoir, la réflexion et la persévérance, qui peuvent seuls sauver et rétablir la France.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

PHILOSOPHIE DE LEIBNIZ

ET LA

SCIENCE CONTEMPORAINE

Mémoires récens de MM. Clausius, Helmholtz, Hirn, Tyndall, Berthelot, Würtz, Graham, Charles Robin, Claude Bernard.

Aujourd'hui que la science fournit des clartés inattendues pour la solution des problèmes à la fois les plus délicats et les plus élevés de la philosophie naturelle, les grands systèmes de métaphysique deviennent l'objet d'une intéressante révision. Oubliés ou méprisés par une science exclusivement expérimentale, abandonnés aux conventions d'une critique immobile, ces systèmes n'avaient plus que la valeur de documens d'érudition. Soumis à un examen nouveau, à une exégèse pénétrante, ils font voir maintenant des parties dignes de l'attention du savant, qui y trouve des conclusions toutes formulées pour ses expériences, plus compréhensives qu'autrefois. Un mouvement de ce genre se prononce à l'heure qu'il est en faveur de la philosophie de Leibniz. Sous l'incubation de la science moderne, les germes enfouis de cette philosophie s'étaient lentement développés, et les voici qui éclosent avec une remarquable vitalité. La conception du penseur de Hanovre sur les principes des âmes et des corps apparaissant décidément comme la plus vraisemblable et la plus plausible; on est contraint de renoncer au sentiment traditionnel qu'on a eu de ces choses, et on en adopte un

nouveau qui lève bien des difficultés, de l'aveu des savans et des métaphysiciens tout ensemble. Et cette conformité entre les maximes de Leibniz et les résultats de l'investigation la plus récente n'existe pas seulement dans la philosophie générale de la nature, elle s'étend aux sciences particulières, où l'on rencontre souvent la réalisation des conjectures de l'auteur des *Nouveaux Essais*. Ces sciences arrivent ainsi par une voie lente à reconnaître les vérités que le penseur saisissait dans une opération rapide. On n'en est que plus surpris du spectacle de ce hardi génie, qui, comme s'il était entré dans la confidence de l'absolu, pénètre avec tant de spontanéité dans la connaissance des ressorts cachés du monde.

L'esprit de Leibniz ne comportait en effet ni la précision géométrique, ni la persévérance rigide de celui de Descartes. Toutes les idées de Descartes sont méthodiquement déduites, tous ses systèmes sont sévèrement ordonnés; il a le respect de la ligne exacte et du dessin pur. Leibniz a les allures d'un coloriste; il procède sans règle, sans discipline, sans suite, presque par saillies, énonçant ses idées çà et là au gré de sa fantaisie, au fur et à mesure que la méditation et l'élan intuitif les lui suggèrent. Constamment diverti d'une pensée à l'autre, il se répand sur les sujets variés qui l'attirent, au lieu de disposer ses conceptions dans un régulier ensemble. La philosophie paraît être pour lui l'opposé des fastidieuses recherches d'érudition auxquelles il donne une attention soutenue, et des polémiques où il déploie une activité prodigieuse. Il aime l'action et le commerce de la société. Il veut être homme d'état. S'il se livre à la métaphysique, il traite avec aisance, mais en quelque sorte à la dérobée, les questions les plus complexes et les résout dans de profondes sentences. Aussi bien ce n'est pas la grande affaire de sa vie, c'en est le noble divertissement. Au fond, Descartes et lui ne sont pas moins opposés. Ils ne s'entendent ni sur les méthodes, ni sur les conclusions. Ils diffèrent sur les causes premières, sur les causes finales, sur l'homme, sur le monde, sur l'âme, sur Dieu. Le démon de la géométrie, qu'on accuse d'avoir été le mauvais génie de Descartes, n'a jamais tourmenté Leibniz; sa philosophie n'en procède point. N'importe, cette philosophie est un astre qui après une longue éclipse se lève de nouveau et nous éclaire. A sa lumière et peut-être à leur propre insu, les sciences acquièrent une puissance inattendue et se fortifient de salutaires inspirations. Quelque temps qu'en doive durer la révolution, il aura, en parcourant son orbe, dirigé les travaux les plus féconds. C'est ce que nous proposons de montrer; mais d'abord il faut rappeler les principes fondamentaux de la métaphysique de Leibniz et l'ensemble trop peu connu de ses doctrines scientifiques.

I.

Nos sens sont frappés par une infinité de phénomènes emmêlés et enchevêtrés, notre esprit est un mobile océan sans bornes, tout plein d'impressions, de pensées et de désirs. Par quel moyen arrivons-nous à concevoir quelque chose de simple, de distinct, dans cette immensité confuse? Par une incessante réflexion de l'extérieur sur nous-mêmes et de nous-mêmes sur l'extérieur. Nous séparons d'abord le *moi* du *non-moi*, et cette opération nous fait apercevoir une différence profonde entre ces deux termes. Le non-moi, l'extérieur, nous montre immédiatement, au point de vue le plus général des mouvemens et des figures, quelque chose de purement géométrique; mais nous y découvrons aussi un autre élément plus caché, que Leibniz considère excellemment : c'est la résistance, le ressort, la force intime et latente. Au fond des apparences phénoménales, que Descartes ramène à des points dits matériels et à du mouvement, le philosophe de Hanovre signale une notion bien différente, celle « de la force non-moi, » comme s'exprime Maine de Biran, en vertu de laquelle l'objet extérieur résiste à l'effort voulu, le limite, le détermine, et réagit contre notre propre force autant que celle-ci agit pour le surmonter. Soit que cette résistance se manifeste directement dans l'aperception immédiate de l'effort que le moi exerce hors de lui, soit que l'esprit l'induise d'un autre sentiment, cette force est en définitive conçue à l'instar du moi, comme une catégorie pure et absolue, sans forme sensible. Cette force active, selon Leibniz, diffère de la puissance nue familière à l'école, en ce que la puissance active, ou *faculté* des scolastiques, n'est autre que la possibilité prochaine d'agir, qui a encore besoin, pour passer à l'acte, d'une impulsion étrangère; mais la force active comprend une sorte d'*entéléchie* qui tient le milieu entre le pouvoir d'agir et l'action elle-même, et opère aussitôt que l'obstacle est supprimé. C'est ce que rend très sensible l'exemple d'un poids tendant la corde qui le soutient ou d'un arc bandé. D'autre part, on ne saurait assigner en quoi un corps en mouvement diffère, en chacun des lieux qu'il occupe, de ce qu'il est au repos, si l'on n'ajoute qu'en chacun de ces lieux il *tend* à aller plus loin.

L'esprit perçoit ainsi, par le moyen de l'abstraction métaphysique, les capacités primitives d'activité, les entéléchies, les puissances qui donnent à la substance ses caractères dynamiques. Leibniz regarde ces capacités, qu'il appelle aussi des *monades*, comme les principes réels et absolus dont la somme est toujours égale dans la nature, tandis que celle du mouvement y varie. Toute phénoménalité se résout dans ces unités substantielles dont le

nombre est infini, et qui sont le seul moyen de concevoir les corps et les âmes. Les *atomes de matière* sont contraires à la raison, outre qu'ils sont encore composés de parties, puisque l'attachement invincible d'une partie à l'autre n'en détruirait point la diversité. Il n'y a que les *atomes de substance*, c'est-à-dire les unités réelles et absolument destituées de parties, qui soient les sources des actions, les premiers principes de la composition des choses et comme les derniers élémens de l'analyse des substances. On les pourrait appeler, d'après Leibniz, des *points métaphysiques :* ils ont quelque chose de vital et une espèce de perception, et les *points mathématiques* en sont le point de vue pour exprimer l'univers; mais quand les substances corporelles sont resserrées, leurs organes ensemble ne font qu'un *point physique* à notre égard. Ainsi les points physiques ne sont indivisibles qu'en apparence; les points mathématiques sont exacts, seulement ce ne sont que des modalités. Il n'y a que les points métaphysiques ou de substance (*formes* ou *âmes* de Leibniz) qui soient exacts et réels, et sans eux il n'y aurait rien de réel, puisque sans les véritables unités il n'y a pas de multitude.

Les points substantiels ou monades, sans étendue ni figure, sont donc proprement les forces internes et spécifiques des choses. Nous les concevons, nous ne les imaginons point. De même que, sans les signes du langage, nous serions incapables de science, de même, sans l'appui des représentations sensibles que fournissent le corps et le mouvement, nous ne pourrions pas connaître la force. Nous n'en sommes pas moins contraints d'inférer que celle-ci est la réalité dont le corps et le mouvement ne sont que les images concrètes et sensibles, non intelligibles. En résumé, il y a dans le monde plus que les manifestations phénoménales, plus que les formes visibles, plus que le mouvement exprimé; il y a l'énergie, le ressort, l'activité cachée qui sommeille, la puissance interne concentrée et condensée, toujours prête à se traduire en d'innombrables apparences. Imperceptibles et inétendues, les forces-mères, sources fécondes de toute action et de toute vie, constituent, dans la doctrine de Leibniz, l'essence même des choses.

Comment ces forces engendrent-elles les corps et les âmes, et quels sont les rapports de ces derniers? Leibniz développe à ce sujet des idées entièrement originales. Les âmes sont des monades d'une espèce plus parfaite et d'une activité supérieure, principes de toutes les énergies qui se traduisent plus spécialement par l'organisation, la vie, la pensée, etc. Il y a des âmes partout, sinon des âmes pensantes, au moins des forces capables de déterminer des apparences quasi-vitales. Leibniz tient ainsi que le nombre des âmes est infini, et qu'il n'y a point de portion de matière, si petite qu'elle soit, où l'on ne trouve encore une entéléchie vivante; mais, de même que

les monades de la matière brute s'expriment par celles-ci, les monades de la matière organisée s'expriment par l'organisation. La perfection de la substance est en raison de celle du ressort. Tandis que Descartes sépare essentiellement l'âme du corps, Leibniz ne peut les concevoir séparés. Il dit expressément dans les *Nouveaux Essais :* « L'âme n'est jamais séparée de tout corps, » et il écrit à Arnauld : « Notre corps est la matière, et l'âme est la forme de notre substance. » On retrouve des propositions identiques dans plusieurs de ses ouvrages, particulièrement dans la *Monadologie.* L'âme raisonnable doit être distinguée de l'âme sensitive. Les animaux, à l'état de germes, n'ont que des âmes sensitives; mais dès que ces germes sont élus et parviennent à la nature parfaite, leurs âmes sensitives sont élevées à la prérogative de la raison.

L'âme raisonnable est pour Leibniz la suprême révélatrice. Le fondement des choses est, selon lui, partout le même, et nous devons tout juger d'après ce qui nous est connu, d'après l'âme. Notre moi est en fait l'unique substance dont nous ayons la conscience immédiate. L'unité réelle que nous sentons en lui, nous devons la transporter aux autres substances, de même que nous devons juger la force non comme un objet des sens et de l'imagination, mais d'après le type que nous en trouvons dans la volonté. On peut concevoir la substance spirituelle à un nombre infini de degrés divers qui peuvent être soit supérieurs, soit inférieurs au moi; on ne peut rien concevoir d'actif qui ne lui fût analogue. Toutes nos idées procédant d'une intime réflexion sur nous-mêmes, nous ne saurions rien de l'être, si nous ne trouvions l'être en nous-mêmes. C'est dire que l'intelligence a en soi des notions primordiales qui sont le point de départ et la condition de toutes les autres. En d'autres termes, c'est déclarer qu'il y a dans l'esprit des notions antérieures à l'expérience, dépendant de la constitution même de cet esprit. Aristote et Locke avaient comparé l'âme à une table rase où les sens et l'expérience viennent inscrire leurs renseignemens. Leibniz établit qu'elle contient originairement les principes de plusieurs notions et doctrines que les objets externes réveillent seulement dans les occasions. Avec Platon, avec saint Paul, quand il marque que la loi de Dieu est écrite dans les cœurs, avec Scaliger, qui les nommait *semina æternitatis*, l'auteur de la *Monadologie* admet ces concepts fondamentaux de l'entendement comme assises de toute connaissance. Il les compare à des feux vivans, à des traits lumineux cachés au dedans de nous, et que la rencontre des sens et des objets externes fait paraître comme des étincelles jaillissant au contact de la pierre et de l'acier. Et ces éclats sont visibles surtout dans ce don d'apercevoir la liaison des choses, c'est-à-dire dans la raison.

Cette âme, cette monade éminemment active, dans quels rapports se trouve-t-elle avec les monades d'ordre inférieur, avec les élémens du corps? Selon Leibniz, la masse organisée par où se manifeste l'âme, étant d'une nature fort rapprochée, agit réciproquement d'elle-même, quand l'âme le veut, sans que l'un trouble les lois de l'autre, les esprits et le sang ayant justement alors les mouvemens qu'il leur faut pour répondre aux passions et aux perceptions de l'âme. C'est ce rapport mutuel, réglé par avance dans chaque substance de l'univers, qui en produit la communication, et qui fait en particulier l'union de l'âme et du corps. On peut entendre par là que l'âme a son siége dans le corps par une présence immédiate et intime, car elle y est comme l'unité est dans la multitude. L'âme, monade pensante, agit concurremment avec les monades subalternes, mais vitales encore, qui en même temps qu'elle s'expriment par la substance organisée où la pensée a son siége. L'âme est en relation avec les activités inférieures de la vie, comme celles-ci le sont avec les activités les plus sourdes de la matière brute, dans une concomitance qui n'est pas une dépendance.

Il faut maintenant s'élever plus haut, rechercher les rapports et la solidarité des monades dans l'univers. Trois principes, celui de *l'harmonie préétablie*, dont nous venons de parler, celui de *continuité* et celui de *la raison suffisante*, sont ici le fonds de la métaphysique leibnizienne. L'harmonie préétablie n'exprime pas autre chose que le fait indéniable de la conjonction de toutes les monades dans l'univers. Notre esprit aperçoit entre elles une infinité de relations dont il ne saisit point la nécessité physique. Il ne sait pas pourquoi deux monades agissent ensemble ou l'une sur l'autre pour déterminer un résultat quelconque. Il ne peut expliquer comment les monades d'ordre inférieur influent sur celles d'ordre supérieur, celles du corps sur celles de l'âme et réciproquement. Bref, comme l'a montré Hume, nous n'apercevons aucun lien logique et nécessaire entre les phénomènes qui se succèdent dans la suite des relations de cause à effet. Cependant nous sommes sûrs que pas une molécule du monde n'est étrangère aux autres, que pas une n'est isolée de l'ensemble, que toutes sont conjointes et fonctionnent dans le tourbillon de l'existence totale. Nous observons que tout effet dépend d'une infinité de causes, et que toute cause a une infinité d'effets. Le concours, la conspiration, le *consensus* de toutes les monades vers un ordre régulier prouve évidemment une harmonie établie entre leurs activités essentielles. Il y a un parfait accord en vertu duquel chaque substance, suivant ses propres lois, se rencontre dans ce que demandent les autres. Cette harmonie cache pour Leibniz autre chose que de simples rapports de causalité. Il voit dans les relations des monades des influences du genre de celles de

l'âme sur le corps; il croit qu'elles ont un certain sentiment intuitif les unes des autres, une sorte d'aperception de ce qui n'est point elles. Il pense que, se sentant mutuellement, elles manifestent une sorte d'irritabilité plus ou moins consciente à l'égard de leurs vertus réciproques. Il considère même que, recevant l'impression harmonique du monde entier dont elles sont facteurs, elles le reflètent de quelque façon et en expriment la loi. Chaque substance, dit-il, est perceptive et représentative du monde entier, suivant son point de vue et ses impressions. C'est un miroir de la beauté de l'univers. Un poète persan avait déjà dit : « Fendez un atome et vous y trouverez un soleil. » En un mot, les monades, quoique possédant chacune en soi un principe propre d'activité et de direction, agissent ensemble dans une synergie régulière; mais quel lien les joint? Ces rapports que nous apercevons entre elles ne sont-ils que des rapports de raison? Existe-t-il des relations nécessaires des unes aux autres? Comment l'unité règne-t-elle dans le monde? C'est la suprême inconnue de notre science et un des argumens leibniziens en faveur de l'existence de Dieu. Dieu fait la liaison, la communication des substances. De plus ces substances, logiquement associées, bien que jouant chacune un rôle distinct, tendent vers un but final.

La loi de continuité montre de nouvelles relations plus étroites entre les monades et détermine la gradation de leurs états divers. Les traits de l'avenir sont formés par avance, et les traces du passé se conservent toujours dans chaque substance. Par là, tout événement émane de ceux qui le précèdent. D'autre part, les monades, dans leurs diversités infinies, se suivent sans lacune depuis la plus rudimentaire jusqu'à la plus parfaite. La progression, que nous concevons dans les quantités abstraites de la mathématique, existe entre les quantités réelles du monde, qui sont les monades de toute espèce. La force, la vie, la volonté, sont réparties en proportions variées à tous les degrés de cette immense série, en bas sourdes et imperceptibles, en haut puissantes et fécondes. Le passage des monades inférieures aux supérieures se fait graduellement par mille intermédiaires. Les principes des corps vont se perfectionnant de plus en plus, et ne diffèrent point essentiellement de ceux des âmes auxquels ils se rattachent. Les âmes à leur tour sont nombreuses, et obéissent aussi à une loi de progrès. Il y a une quantité immense de degrés de vie se dominant plus ou moins les uns les autres, depuis l'obscure activité de l'atome de sable jusqu'à la puissance souveraine de l'esprit absolu. Descartes avait dit que tous les faits de la nature s'entre-suivent comme des vérités géométriques. Leibniz nous montre dans les choses un ordre plus profond et plus général. Tout est proportionné, analogue, harmonique; tout se tient, tout se continue suivant un enchaînement ininterrompu. De la sorte, il n'y

a plus deux mondes distincts, celui de la nature et celui de l'esprit. Les substances spirituelles font partie de la même série que les corporelles. Il n'y a des unes aux autres que des différences de degré.

Le principe de la raison suffisante nous découvre l'économie stricte des choses. Rien ne se fait sans raison dans la nature; mais elle ne prodigue pas les raisons. Elle choisit toujours les voies les plus courtes. Magnifique dans les effets, ménagère dans les causes, elle produit le maximum de travail avec le minimum de force. Les raisons du monde, d'après Leibniz, sont cachées dans quelque chose d'extra-mondain différent de l'enchaînement des états, de la série des substances dont l'agrégat constitue le monde. Il faut donc passer de la nécessité physique ou hypothétique, qui détermine l'état postérieur du monde suivant un état antérieur, à la nécessité absolue ou métaphysique, dont on ne puisse pas rendre raison, et cette dernière raison est celle de toutes les autres. Comme l'a dit un savant interprète de la doctrine de Leibniz (1), la pensée, la volonté, sont au fond de tout; les phénomènes à tous leurs degrés n'apparaissent en somme que comme autant de réfractions dans des milieux diversement troubles de l'unique et universelle lumière : lumière qui brille surtout dans notre âme, puisque celle-ci est le foyer où se concentrent les rayons partout dispersés de cet éclat diffus. D'action en action, de puissance en puissance, il nous faut remonter ainsi jusqu'à une puissance qui se suffise enfin à elle seule, c'est-à-dire à une parfaite spontanéité.

Dans le temps comme dans l'espace, toutes choses sont donc soumises à une loi d'inflexible solidarité. Cette idée de voir l'univers dans le microcosme, de considérer l'infiniment grand dans l'infiniment petit, les monades agissant les unes sur les autres, chaque partie portant l'empreinte de l'absolu qui éclate dans le tout, et ce tout s'acheminant, dans une synergie grandiose, vers un but dont notre intelligence n'a peut-être qu'une obscure vision, mais dont elle a le vif sentiment, — cette idée est la gloire de Leibniz. C'est le déterminisme dans sa plénitude compréhensive. Descartes, lui aussi, avait conçu le monde conformément à des lois supérieures; seulement il avait enfermé ces lois dans les limites du mécanisme. Leibniz agrandit la sphère, et par-delà le mécanisme il observe l'énergie, la vie, l'amour, le bien; il contemple le vrai Dieu dans sa magnificence. Le Dieu de Descartes est nombre et force; celui de Leibniz est vie et beauté. Tout s'épanche et rayonne de son sein en *fulgurations* éternelles, comme les pensées émanent de notre propre substance.

(1) M. Ravaisson, *Philosophie en France au dix-neuvième siècle.*

II.

Nous voici arrivés avec Leibniz aux sommets de la pensée, aux derniers confins de la spéculation. Redescendons maintenant avec lui aux problèmes particuliers qu'il a examinés, et qu'il a légués à la science moderne, encore impuissante à les résoudre tous. On verra combien ont été salutaires à celle-ci les principes généraux qu'il avait établis comme les grandes lois de l'ordre du monde. Leibniz a le plus lucide sentiment de la diffusibilité de la vie. Il en exprime avec justesse le caractère fondamental, qui est le renouvellement moléculaire continu de la matière dans la permanence des formes actives, c'est-à-dire des âmes. Il y a, d'après lui, un monde de créatures, de vivans, d'animaux, d'entéléchies, d'âmes, dans la moindre partie de la matière. Chaque portion de la matière doit être conçue comme un jardin plein de plantes, ou comme un étang plein de poissons; mais chaque rameau de la plante, chaque membre de l'animal, chaque goutte de ses humeurs est encore un tel jardin ou un tel étang plein de vivans de plus en plus petits, quoique d'espèce analogue. Tous ces corps, ajoute-t-il, sont dans un flux perpétuel comme des rivières. Des parties y entrent et en sortent constamment. De cette façon, l'âme ne change de corps que peu à peu, et n'est jamais dépouillée tout d'un coup de ses organes; les propriétés vitales restent, tandis que la matière de la vie passe. Leibniz imagina là-dessus que certains animaux doivent pouvoir se multiplier comme les plantes, par scission. La découverte des polypes par Trembley, les faits de multiplication des vorticelles, des paramécies, des bursaires, des opalines, etc., observés depuis, ont donné raison aux conjectures du philosophe.

Descartes avait envisagé les bêtes comme des machines, comme des automates sans âme, composés d'atomes dont les mouvemens sont coordonnés à l'instar de ceux des plantes. Il leur refusait l'intelligence, et croyait pouvoir expliquer la sensibilité et l'instinct qu'on y remarque par des raisons purement mécaniques. Leibniz n'admet point de différences spécifiques entre l'homme et les animaux. Il accorde à ceux-ci une âme inférieure à la nôtre, moins raisonnable, mais raisonnable encore, une âme au fond de même essence, principe d'activité bien distinct des énergies du monde inorganique. Il la considère de plus comme également indestructible et immortelle. Ceux qui conçoivent, dit Leibniz, qu'il y a une infinité de petits animaux dans la moindre goutte d'eau, comme les expériences de Leuwenhœck l'ont montré, et qui ne trouvent pas étrange que la matière soit remplie partout de substances animées, ne trouveront pas étrange non plus qu'il y ait quelque chose d'a-

nimé dans les cendres, et que le feu peut transformer un animal, le réduire au lieu de le détruire. Ainsi la vie ne disparaît pas. L'ordre et le concert des monades sont seulement modifiés; les essences qui les constituent demeurent avec leurs qualités premières et incorruptibles, prêtes à reparaître dans d'autres vivans. Ce qui ne commence point ne périt pas non plus. Ces considérations amènent Leibniz à envisager d'une manière bien profonde le phénomène de la mort. La vie n'étant pas un souffle qui vient tout d'une pièce animer le corps, la mort ne saurait être attribuée à la disparition subite d'un tel souffle. La génération n'étant que le développement d'un animal déjà formé, la corruption ou la mort n'est que l'enveloppement d'un animal qui ne laisse pas de demeurer vivant. La mort se fait par degrés, elle atteint d'abord des parties imperceptibles, et ne nous frappe que quand elle a saisi tout l'être. Aussi ne voit-on pas le détail de cette rétrogradation, comme on aperçoit celui de l'avancement qui constitue la naissance. Les faits de métamorphose et de reviviscence chez les insectes, de rappel à la vie chez les hommes morts de froid, noyés ou étranglés, sont pour Leibniz la preuve que la mort arrive ainsi graduellement, et il veut que la médecine cherche à opérer des résurrections. La science ultérieure a confirmé ces idées. La vie est dans l'infiniment petit; elle circule sourde et latente sous ces déguisemens multiples dont parle Hamlet, se dissimulant quand elle fait encore tout palpiter et trouvant son aliment dans la mort.

Leibniz s'occupe aussi des espèces, qu'il définit par la génération, en sorte que ce semblable qui vient d'une même origine ou semence est aussi d'une même espèce. Les différentes classes des êtres ne sont pour lui que les ordonnées d'une même courbe, et ne forment qu'une seule chaîne dans laquelle ces classes, comme autant d'anneaux, tiennent si étroitement les unes aux autres qu'il est impossible de fixer le point où quelqu'une commence ou finit. Toutes les espèces, dit-il avec une singulière précision, qui bordent ou qui occupent les régions d'inflexion ou de rebroussement doivent être douées de caractères équivoques. Puis, considérant l'ensemble, qu'il soumet à la loi de continuité, il dispose les espèces et en général les êtres dans une immense série, depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus simples; il y a, selon lui, une si grande proximité entre les animaux et les végétaux que, si l'on prend le plus imparfait des uns et le plus parfait des autres, c'est à peine s'ils peuvent être distingués. De plus il est conforme à la somptueuse harmonie de l'univers, au grand dessein aussi bien qu'à la bonté du souverain architecte, que les différentes espèces de créatures s'élèvent peu à peu vers son infinie perfection. Leibniz admet des créatures plus parfaites que nous, mais dont il confesse que nous ne pouvons

avoir aucune idée claire. Il croit également que, dans la série des choses existantes, il y a des vides, des choses *possibles* n'existant point. La variation des espèces, dont il étudie plusieurs cas, lui semble réelle, non la transmutation : il est pour la variabilité limitée, c'est-à-dire qu'il admet dans une large mesure l'action des circonstances modificatrices sans aller jusqu'à croire qu'elles peuvent transformer l'espèce. En examinant les poissons et les plantes, dont les schistes de Halle portent l'empreinte, Leibniz reconnut pour la première fois dans ces vestiges non des jeux de la nature, mais des témoignages des révolutions du globe et de l'existence de faunes et de flores disparues. La *Protogée*, où cette grave question est spécialement approfondie, constitue le point de départ de la géologie et de la paléontologie modernes et de toutes les explications plutoniennes de la croûte terrestre. Werner, Hutton, Buffon et Cuvier se sont inspirés dans leurs travaux de l'ébauche de Leibniz.

Il infère que, s'il nous arrive souvent dans les sciences de ne pouvoir caractériser les différences, cela tient à ce que nous ne connaissons ni les petites parties, ni la structure intime des choses, c'est-à-dire les principes par où on peut rendre compte de leur nature fondamentale. Cette ignorance fait que nous devons juger conjecturalement de beaucoup de phénomènes dont la connaissance parfaite est réservée à l'avenir. Aussi fonde-t-il beaucoup d'espérances sur l'emploi du microscope et sur l'*anatomie comparative* (le mot est de lui), où il croit qu'on trouvera la confirmation de beaucoup de ses idées. Entre autres, il pressent positivement la nature et l'importance des spermatozoaires, quand il annonce qu'on découvrira dans le phénomène de la génération que l'un et l'autre sexe fournit quelque chose d'organisé. Et cette déclaration corrige, dans un sens fort juste, sa théorie de la préformation syngénétique des êtres ou de l'emboîtement des germes, d'après laquelle toutes les semences préexistent depuis l'origine du monde, enfermées dans celle du premier représentant de chaque espèce. Cette théorie, reconnue fausse par l'ensemble des observations embryogéniques, l'est justement parce que l'élément organisé du sexe mâle est indispensable à la formation de l'embryon.

C'est un problème difficile d'assigner les genres et les espèces dans les végétaux. Les botanistes du XVIIe siècle croyaient que les distinctions prises des formes de la fleur approchaient davantage de l'ordre naturel pour l'institution d'une classification. Leibniz pense qu'il serait juste de faire des comparaisons non-seulement d'après un seul caractère, comme celui de la fleur, et qui est peut-être le plus favorable à l'établissement d'un système commode, mais encore d'après les caractères des autres parties des plantes. Il propose

ainsi le principe de la subordination des caractères comme une suite de ses idées sur l'harmonie des êtres.

Tous ces travaux, toutes ces hypothèses procèdent donc directement des conceptions métaphysiques de Leibniz sur le système des élémens du monde. Ce qui en procède plus directement encore, c'est l'invention du calcul infinitésimal. Quand ce calcul ne serait en lui-même qu'une sublime curiosité, ce serait déjà beaucoup d'avoir trouvé le moyen d'opérer sur les quantités infinies comme sur les finies. Heureusement ce genre de supputation a rencontré dans l'astronomie, la mécanique et la physique, des applications si fécondes que ces sciences en ont été renouvelées. C'est un nouvel instrument, un nouveau levier qui leur a été donné pour les plus hautes investigations. On voit à quel point Leibniz était familier avec les plus difficiles problèmes. Il est probable qu'une grande partie de ses travaux scientifiques est restée inédite. Nous ne connaissons guère par exemple ce qu'il a fait en médecine. Cependant Bossuet écrivait à Pellisson : « Ce que M. de Leibniz propose pour la perfection de la médecine est admirable (1)... »

III.

Quelle a été l'influence de la métaphysique de Leibniz dans les grandes élaborations de la science moderne, et d'abord dans celles du siècle dernier? Il y a longtemps qu'on a dit que le XVIIIe siècle n'a pas eu de philosophie originale. En effet, il a vécu de doctrines empruntées. Il a eu entre autres une doctrine émanée de celle de Leibniz, et dont on peut dire que Diderot a été le véritable représentant. Au premier aspect, cet esprit exubérant et sans discipline paraît destitué des qualités de dogmatisme et de méthode qui font proprement le philosophe; mais, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que lui seul a développé un système précis et arrêté où les idées de Leibniz ont une grande place, et où domine le principe du dynamisme, l'idée des forces-mères. Dans l'*Interprétation de la nature*, le *Rêve de d'Alembert* et les *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement*, Diderot se montre pur disciple du penseur de Hanovre, disciple même un peu exalté, puisqu'il va jusqu'à écrire que Leibniz à lui seul fait autant d'honneur à l'Allemagne que Platon, Aristote et Archimède en font ensemble à la Grèce. Le naturalisme de Diderot, empreint d'un large sentiment des activités de la substance, est aussi dans la pensée de Charles Bonnet, de Buffon, de Bordeu, de Barthez et d'autres savans de la même époque. Il a inspiré alors toute une école de chercheurs et de philosophes, dont

(1) *OEuvres inédites de Leibniz*, publiées par M. Foucher de Careil, t. Ier, p. 344.

les uns trouvaient trop de négations dans celle de Hume, et les autres trop d'analyses dans le système de Condillac.

Buffon, comme Leibniz, voit dans la nature des plans combinés, des rapports suivis, des faits assortis, des fins partout prévues, s'ordonnant conformément à une suprême convenance. Les *molécules organiques* et les *forces pénétrantes* (immanentes), qui, selon lui, constituent la vie, et passent de moule en moule pour la perpétuer, sont les monades mêmes de Leibniz. Les grandes idées développées dans les *Époques de la nature*, et qui ont eu, bien que parfois contestables, une si réelle influence sur les progrès ultérieurs de la géologie, sont empruntées pour la plupart à la *Protogée*. La physiologie générale de Buffon ne se rapproche pas moins de celle que Leibniz avait professée. Il en est de même de celle de deux de ses célèbres contemporains. Barthez et Bordeu, s'élevant à la fois contre le géométrisme cartésien, étendu abusivement aux phénomènes de la vie, et contre l'analysme à outrance, préconisé par Condillac et appliqué par ses disciples, établissent les forces vitales dans leur resplendissante autonomie et leur irréductible simplicité. Ils exagèrent sans doute le défaut des explications mécaniques et le danger de l'analyse, et il ne faudrait pas croire que la science ultérieure leur a toujours donné raison. Du moins elle les a confirmés dans l'opinion leibnizienne et anticartésienne qu'ils soutenaient, à savoir que la vie est une force supérieure qui implique les inférieures sans en dépendre, que l'organisme est un système d'énergie où tout ne se fait pas mécaniquement, que les forces qui agissent dans les animaux sont au fond analogues à celles qui agissent dans l'homme, et que toutes, consubstantielles à la matière organisée, ne peuvent se déterminer qu'en elle et par elle. C'est ainsi que ces deux grands médecins ont détruit en même temps l'iatromécanique de Boerhaave et l'animisme de Stahl, et préparé la voie à Bichat. La même science moderne ne vérifie pas complétement non plus les conjectures hasardées de Charles Bonnet, de Telliamed, et plus tard de Delaméthérie et de Lamarck, sur l'enchaînement des êtres, l'origine et la transformation des espèces, conjectures dont Leibniz avait fourni une discrète ébauche; mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'une vive impulsion a été donnée par là aux recherches zoologiques.

Vicq-d'Azyr et les autres anatomistes qui commencent l'anatomie comparée et recherchent les rapports harmoniques, les connexions diverses, les balancemens dynamiques des organes, sont fidèles aussi aux conceptions de Leibniz sur les desseins de la nature. Goethe, qui professait tant d'estime pour Diderot, se montre disciple de Leibniz autant que de Spinoza non-seulement dans ses travaux d'anatomie comparée, où il établit les symétries cachées des

parties vivantes et recherche les belles proportions des corps, mais encore dans sa doctrine générale du monde. Il admet que toute la nature est pleine de forces, de vies et d'âmes, sentiment si éloquemment rendu dans *Faust* et dans les *Poésies;* bien plus, il souscrit expressément à la *Monadologie*. Dans son splendide discours funèbre sur Wieland (1812), il développe en un langage que n'eût pas désavoué Leibniz tout le détail de cette doctrine, au moyen de laquelle il explique l'immortalité de la pensée, c'est-à-dire des monades conscientes. Toute cette école en définitive nous fournit la preuve de l'influence que les doctrines philosophiques exercent sur l'esprit des savans, et par suite sur la marche des inventions. Nous y voyons le profit qu'il y a toujours à diriger les investigations et les expériences avec les indications supérieures du génie spéculatif, et aussi la nécessité qu'il y a pour les philosophes de tenir compte des argumens objectifs.

Notre siècle a oublié trop longtemps ces importantes leçons. On y a vu la philosophie se séparer de la science pour contracter alliance avec la littérature et la morale. Tandis qu'étroitement unies la science et la philosophie étaient destinées, par le progrès naturel des choses, à s'entendre de plus en plus, elles retardèrent, en divorçant, l'heure si désirée d'une conciliation. Sans doute des livres bien écrits et pleins de belles pensées furent encore publiés dans les écoles de philosophie, sans doute de grandes découvertes furent encore accomplies dans les écoles scientifiques; mais les doctrines avaient disparu, et avec elles les méditations longues et vivifiantes. La science, en s'éloignant des hautes pensées, prit un caractère empirique et perdit sa dignité. La philosophie, à force d'ignorer les faits d'expérience, arriva au chimérique. L'esprit cartésien, et non peut-être l'esprit de Descartes, devenu prépondérant, poussa les métaphysiciens à un spiritualisme creux et les physiciens à un matérialisme sophistique. Pendant que la connaissance de l'esprit se perdait ainsi dans une littérature déclamatoire, et la connaissance de la nature dans une investigation dispersée, les vaines disputes se multipliaient, inspirées plus souvent par la passion que par la raison, fournissant des armes à ce que la passion suggère de moins noble, décourageant les plus louables entreprises de la raison. Aujourd'hui cet état de choses touche à son déclin, et la philosophie de Leibniz semble devoir être le plus efficace auxiliaire de ceux qui désirent l'alliance fructueuse de la science et de la métaphysique. Les esprits les plus élevés dans les écoles les plus diverses font concevoir cette espérance. Ils ne se contentent pas d'en souhaiter la réalisation; ils y travaillent directement, sans se laisser arrêter ni par les préjugés, ni par les objections.

Le résultat le mieux établi par les vivisections de la physiologie

expérimentale et les observations de l'anatomie microscopique, principalement par les travaux de M. Claude Bernard et de M. Charles Robin, est que les êtres vivans sont des agglomérations de particules infiniment ténues et délicates, véritables individualités douées chacune de vertus caractéristiques et consubstantielles. Ces unités actives, à la fois formes et forces, déterminent, par suite d'emmêlemens multiples, toute l'organisation et tout le fonctionnement des parties animales et végétales. Animaux et plantes ne sont plus des machines animées par une puissance distincte qui les imprègne et les meut; ce sont des systèmes de monades solidaires où gît profondément et par où s'exprime la vie, ce sont des collections merveilleusement ordonnées de petits ressorts possédant par eux-mêmes certaines tendances. Comme Leibniz l'avait dit, chaque vivant est constitué par une infinité de vivans. Or ces corpuscules, que la science moderne appelle *élémens anatomiques*, ont pour principe essentiel ce que Leibniz désignait sous le nom d'âmes, de formes substantielles, de capacités essentielles, de monades. En effet, ce qui caractérise ces élémens primordiaux de la vie, c'est l'entéléchie dynamique. Considérons une cellule morte et une cellule vivante. Qu'est-ce qui les distingue? Rien, ni au point de vue géométrique, ni au point de vue physique, ni au point de vue chimique; rien qui soit appréciable, ni au mètre, ni à la balance, ni aux réactifs. Ce qui les distingue, c'est que la première est destituée de l'activité qui est dans la seconde. Cette activité est une transmutation continue et profonde par où la matière de la cellule se renouvelle sans cesse, sans que ses apparences morphologiques ni ses autres propriétés en soient modifiées. La vie est dans ce flux qui s'accomplit au sein de chaque élément de l'organisation, dans cette vertu d'instabilité qui fait que la matière des phénomènes varie constamment, tandis que la forme et le ressort ne changent pas. Elle est dans ces propriétés organiques, forces pures qui demeurent, tandis que les organes, formes visibles, passent. A l'inverse de ce que croit le matérialisme, et conformément aux vues de Leibniz, la matière n'est donc ici que l'enveloppe changeante; le fond immuable, c'est la force. Outre la nutrition, que nous venons de définir, la vie se manifeste encore par l'organisation, le développement, la contractilité, le sentiment, la pensée, la volonté. Ces nouveaux aspects nous fournissent la même démonstration. L'impuissance radicale de produire quelque chose d'organisé avec les seules forces inorganiques, l'impossibilité de la génération spontanée témoigne d'abord que l'organisation a un principe supérieur à celui des phénomènes du monde minéral; mais ce n'est pas seulement l'organisation qu'il est interdit d'attribuer à une industrie physico-chimique, c'est encore la contractilité, la sensibilité et à

plus forte raison la pensée et la volonté. Plus la science expérimentale se développe, plus la différence se prononce entre ces deux ordres de phénomènes qu'on croyait pouvoir confondre, les organiques et les inorganiques, plus il ressort que les énergies de la vie et celles de la pierre ne peuvent être identifiées, même dans leur principe. Les monades qui engendrent les cellules sont supérieures à celles qui sommeillent dans le grain de sable, de même que la plus grossière portion d'animal est autrement compliquée que le cristal le plus admirable. Évidemment, si la forme, la personnalité, la pensée, la mémoire, la volonté, tout ce qui constitue la vie du moi et le moi de la vie persiste identique quand la matière des organes se renouvelle, c'est que la vie est dans un système d'activité différant essentiellement de l'étendue géométrique et de la masse pesante; c'est qu'elle est le propre d'une substance qui assurément implique le physico-chimique, mais aussi tout autre chose.

Chaque monade, dit Leibniz, a son principe, son essence, sa loi, et n'est pas assujettie à la volonté d'impulsions extérieures. C'est le fond des doctrines sur la vie professées par M. Charles Robin. Au lieu d'admettre que le corps est gouverné par un principe vital coordinateur et directeur des mouvemens physiologiques, il considère que, grâce à un parfait accord en vertu duquel chaque substance, suivant ses propres lois, se rencontre dans ce que demandent les autres, les opérations de l'une suivent ou accompagnent l'opération de l'autre. Le développement des êtres vivans, consistant dans une accumulation progressive et déterminée d'élémens anatomiques, est expliqué, selon lui, non par une force qui les tient sous sa tutelle, mais par la manifestation successive, et en quelque sorte la révélation des substances élémentaires qui expriment la vie, chacune de ces substances devant apparaître lorsque se trouvent réunies les conditions nécessaires à son existence sensible.

Mais la vie est-elle partout dans le monde, comme le veut Leibniz? Assurément, si l'on entend par vie la spontanéité de toutes choses, l'activité propre à toutes les monades. D'autre part, si l'on considère que toute portion quelconque de substance renferme virtuellement quelque aspiration à la vie, puisqu'elle est apte à entrer comme partie intégrante dans la constitution d'un être vivant, on pourra dire encore que tout vit; seulement, si l'on exprime par ce mot les énergies spéciales du genre de la nutrition, de la sensibilité et de la volonté, alors il faut reconnaître que la vie n'appartient qu'aux substances organisées, c'est-à-dire à une catégorie de monades. Il y a sans doute dans les monades les plus infimes et les plus éloignées de la vie quelque tendance obscure vers un ordre déterminé; mais il ne semble pas légitime jusqu'ici d'y voir une intention consciente. C'est plutôt par une sorte d'action réflexe que

ces monades exercent leurs énergies, sous l'influence des monades supérieures, de même que par exemple les élémens nerveux agissent souvent sur les musculaires à notre insu et malgré nous.

Une autre question non moins importante se pose ici. L'âme pensante, selon Leibniz, est une monade dominante, une seule monade. La science ne paraît pas autoriser une telle affirmation. Pour elle, interprétée de haut, l'âme est une synergie de monades toutes sensibles et intelligentes, mais à des degrés divers, ce qui explique les degrés divers du sentiment et de la raison. Chez tel vivant, il n'existe pas de monade qui exprime le moi, chez tel autre le moi n'est senti que très confusément, chez tel autre enfin il est conçu dans sa plénitude. Chez le même vivant, cette âme est évidemment multiple, puisqu'elle se montre sous des aspects distincts, l'affection, le sentiment, l'intelligence, la volonté. Loin donc d'être simple et indivisible, elle consiste dans une association de monades qui ne sont pas toutes également parfaites, les unes se retrouvant dans les animaux les plus inférieurs, les autres caractérisant exclusivement l'homme. Système complexe de forces primordiales, concert harmonique d'énergies inétendues s'exprimant dans les élémens anatomiques de la substance grise du cerveau, et rayonnant de là par sa vertu propre dans l'infinité des choses, l'âme humaine est comme le lion de Milton qui, moitié lion, moitié fange et encore sous la main du divin sculpteur, aspire à sortir du chaos. Moitié esprit, moitié matière, notre âme aspire à la pureté absolue; elle est retenue et gênée par les liens du corps. La grande inconnue est de savoir comment elle s'en débarrasse à l'entrée de l'éternité.

Leibniz ne distinguait pas seulement ces vertus qu'il appelait formes substantielles ou âmes, et qui sont les propriétés des corpuscules doués de vie telles que nous les connaissons aujourd'hui; il distinguait encore dans ces corpuscules, et en général dans tous les corps, la *masse* et la *matière*. Or ce qu'il appelait masse, c'est l'ensemble de nos propriétés géométriques et mécaniques, et la matière est l'association de nos propriétés physico-chimiques. La masse et la matière appartiennent à tous les corps, l'âme n'appartient pas à tous. Peut-être est-il permis cependant de considérer comme quelque chose de quasi-vital cette tendance des molécules inorganiques à se grouper régulièrement dans les cristaux, et même la propriété plus générale qu'elles possèdent de se combiner toujours en proportions définies, en affectant des figures dont la chimie commence à entrevoir la loi génératrice. Quel que soit d'ailleurs le principe de ces mouvemens intestins, de ces conflits harmoniques dont le siége est au sein profond de la substance, la chimie contemporaine est leibnizienne dans toutes ses parties. Elle ramène en effet les phénomènes complexes qu'elle étudie à des élémens

simples connus sous le nom d'*atomes*, et qui n'ont de commun que le nom avec ceux de Leucippe et de Descartes. Idéalités pures et néanmoins principes de tout ce qui est réel, ces atomes sont déterminés et classés par des fonctions absolument dynamiques. La chimie établit dans ces atomes l'existence de forces primitives qu'elle désigne sous le nom d'*atomicités*, et qu'elle mesure non par le poids ou mouvement, mais par le produit immédiat du jeu même de ces forces. « L'énergie avec laquelle un corps se combine à un autre corps, dit M. Würtz, est indépendante de la faculté qu'il possède d'attirer ce dernier. La première est l'atomicité, la seconde est l'affinité. » Les atomicités sont les capacités d'action, les pouvoirs de combinaison immanens ou plutôt consubstantiels aux atomes. Tel est aujourd'hui le langage des chimistes les plus autorisés. Ils considèrent dans les corps des vertus électives, des tendances à la saturation, des appétitions qui impliquent quelque chose d'antérieur et de supérieur au mouvement, approchant de ce qui en nous détermine l'action. La chimie n'est plus dans les apparences et les formes perceptibles, dans les brillantes apparitions qui charment ou éblouissent le sens; elle est dans ces forces sourdes, dans ces monades agissantes, substances de la substance, matières de la matière. Les corps ne sont plus caractérisés seulement par leur physionomie extérieure et présente; ils le sont encore par ce qu'ils ont de plus caché, par le principe de leur existence passée et à venir, par un ressort qui leur est aussi intime que l'âme nous l'est à nous-mêmes. Ce qui en eux frappe nos sens n'est que l'enveloppe de leur vraie nature. Pour Faraday comme pour M. Dumas, pour M. Berthelot comme pour M. Würtz, tout est ici dans une harmonie dynamique. Un illustre chimiste anglais mort récemment, Graham, l'inventeur de la dialyse, a même imaginé sous le nom d'*ultimates* des principes plus simples encore que les atomes, de véritables points substantiels dont l'essence est déterminée par le genre des vibrations auxquelles ils sont soumis, et détermine à son tour la nature diverse des corps. Ainsi les monades sont devenues dans les phénomènes vitaux les élémens anatomiques avec leurs attributs consubstantiels, et dans les phénomènes chimiques les atomes avec leurs attributs analogues. L'atomisme grec et l'atomisme cartésien avaient conçu des corpuscules géométriques et mécaniques : Leibniz a conçu les principes des activités phénoménales que n'expliquent ni la géométrie, ni la mécanique.

Interrogeons enfin la physique d'aujourd'hui, et nous y trouverons encore les mêmes idées. Elle ramène tout aux vibrations, tant de ce qu'elle appelle atomes matériels que de ce qu'elle nomme éther. D'après elle, les phénomènes physiques s'expliquent par le système des mouvemens des atomes et de l'éther, et, ces mouve-

mens pouvant se transformer les uns dans les autres suivant une loi mathématique, il en résulte qu'il y a des rapports d'équivalence entre les diverses manifestations de l'activité physique, par exemple qu'il existe un équivalent mécanique de la chaleur, un équivalent calorifique de l'électricité, etc. Or ce mouvement intestin que l'analyse et l'induction révèlent, ce frémissement corpusculaire qui donne aux corps les qualités sans lesquelles ils ne seraient point perçus, à savoir le poids, la couleur, la chaleur, etc., — ce mouvement, sous toute forme, implique un principe moteur, quelque chose d'irréductible et de simple, une spontanéité analogue à celle que Leibniz conçoit dans les monades. Qu'est-ce que la force vive, l'énergie potentielle, l'énergie virielle dont les physiciens font un si fréquent usage dans leurs spéculations, sinon des entéléchies métaphysiques, raison intelligible des actes dynamiques, des tendances semblables à celles que l'âme sent au dedans d'elle-même? Dira-t-on que tous ces aspects multiples et variés de la force physique sont une dérivation de la force mécanique simple dont la somme ne change pas dans l'univers? Mais alors pourquoi le mouvement est-il devenu ici chaleur, là électricité, et lumière d'un autre côté? Ne serait-ce pas qu'outre les monades qui sont le ressort moteur, il en existe dont le rôle spécial, au point de vue de notre sensibilité, est d'agir sur d'autres capacités perceptives que celles par où nous connaissons le mouvement?

Sous un autre aspect, on retrouve encore dans les sciences contemporaines quelques-unes des grandes pensées de Leibniz, grâce auxquelles ces sciences ont pris un caractère tout nouveau; nous voulons parler des formules logiques où l'esprit concentre les matériaux de la connaissance des idées synthétiques qui sont le terme des hautes inductions. Après avoir montré comment il faut concevoir l'esprit dans la nature, nous devons indiquer comment il importe de concevoir la nature dans l'esprit, car les sensations, en subissant l'élaboration de l'esprit pour devenir connaissances, empruntent et empruntent beaucoup de ce qui est propre à l'essence spirituelle. Les procédés intellectuels, dit M. Charles Robin, font corps avec le reste de la science, tellement que l'histoire montre l'exposition d'une *idée générale* juste, reconnue comme équivalente ou supérieure à celle des faits.

Quels sont donc ces procédés intellectuels, ces idées générales? Ces procédés se résument dans la dialectique synthétique et intuitive, et ces idées dans des concepts morphodynamiques dont nous allons caractériser les principaux. L'idée de *série* est peut-être le plus important. Soit qu'il considère les espèces minérales ou chimiques, soit qu'il considère les espèces animales ou végétales, l'esprit les range en série. C'est la forme sous laquelle il conçoit l'*en-*

semble des êtres. Il établit entre eux une continuité semblable à celle des séries de l'algèbre supérieure. Il ordonne les forces et les qualités dans une progression continue et hiérarchique dont la raison virtuelle est la perfection, en ce sens que les êtres s'élèvent d'autant plus dans la série qu'ils se rapprochent davantage des conditions de ce qui est parfait : l'intelligence. Cet ordre est si lumineux que Gerhardt a renouvelé magnifiquement la chimie contemporaine en y introduisant la notion de série. Les rapports vrais et les caractères réels des corps ont été par là déterminés avec une précision nouvelle. Cette conception s'impose avec tant de force à l'esprit du savant qu'il a une tendance aussi spontanée qu'irrésistible à remplir les vides qu'il remarque dans la série, à imaginer pour cela des espèces rationnellement possibles. De la sorte, il prévoit d'avance l'existence de tel être inconnu dans la réalité, comme il prévoit d'après les lois de la mécanique céleste l'existence d'une planète qui n'a pas encore été observée. Cette doctrine que Leibniz avait déduite du principe de continuité et de celui de la raison suffisante a été d'une incontestable fécondité dans les sciences. En voici un récent exemple tiré de la chimie : « La synthèse des corps gras neutres, dit M. Berthelot, ne permet pas seulement de former artificiellement les quinze ou vingt corps gras naturels connus jusque-là, mais elle permet encore de prévoir la formation de plusieurs centaines de millions de corps gras analogues... Tout corps, tout phénomène, représente pour ainsi dire un anneau compris dans une chaîne plus étendue de corps, de phénomènes analogues et corrélatifs... Nous pouvons prétendre sans sortir du cercle des espérances légitimes à concevoir les types généraux de toutes les substances possibles et à les réaliser (1). »

Un autre concept général est justement celui du *type*. On ne saurait mieux définir le type que par la vieille expression d'*être de raison*. En effet, c'est une collection d'élémens qui se soutiennent dans une disposition harmonique, de façon à former un tout conçu par la raison comme parfait. Cet être idéal et rationnel, répondant à certaines conditions de fixité, de nécessité et de généralité, devient un modèle, un exemplaire auquel l'esprit rapporte et compare les êtres existant hors de lui-même. L'esprit a ainsi le pouvoir d'abstraire de la réalité des conditions qu'il associe dans un ordre plus pur, plus clair et plus vrai en somme que celui qui se manifeste extérieurement. On peut ajouter que la création des types est chez lui un impérieux besoin; il le montre dans les sciences aussi bien que dans la littérature et les beaux-arts. Il ne saisit la réalité qu'en la ramenant à des idées, c'est-à-dire à des ensembles où le rapport

(1) *Chimie organique* 1860, t. II, p. 809 et suiv.

mutuel des parties est parfait. En chimie, comme en zoologie, comme en botanique, le type est le concept fondamental au point de vue taxonomique. Les grandes découvertes contemporaines, particulièrement les découvertes récentes de la chimie organique, l'ont bien fait voir. Elles procèdent toutes d'une théorie spéculative sur la structure éminemment rationnelle des choses. La vraie philosophie de l'esprit est peut-être dans l'étude de ces concepts fondamentaux de l'entendement, comme la vraie philosophie de la nature est dans l'étude des forces primordiales se manifestant par les phénomènes sensibles du monde qui nous est extérieur. On arrive ainsi par une nouvelle voie à la confirmation des idées de Leibniz, car ces concepts généraux, ces expressions logiques, ces universaux, d'une part démontrent dans l'esprit ces aptitudes innées dont Leibniz voulait constituer la philosophie première, de l'autre impliquent dans la nature une tendance au développement, à la métamorphose et à la perfection, c'est-à-dire un ressort intelligent.

Une école brillante de mathématiciens et de physiciens s'est élevée récemment contre les doctrines dont on vient de suivre le progrès dans les sciences de la nature. On professe dans cette école un cartésianisme exagéré, contestant toute réalité aux forces intimes, aux spontanéités, aux entéléchies, aux monades. C'est un retour avoué au géométrisme avec toutes ses rigueurs, et aussi avec toutes ses illusions. On y proscrit l'attraction et l'affinité sous prétexte qu'il est impossible de se représenter ces énergies sans imaginer dans la matière une multitude de petites mains qui s'accrochent. On y met tout en formule, et on y proclame chimérique ce qui n'est pas susceptible d'être exprimé mathématiquement. On y définit la *force* le produit mg de la masse par l'accélération, et la *force vive* le produit mv^2 de la masse par le carré de la vitesse. — Remarquons d'abord combien il est peu philosophique d'envisager comme des produits ce qu'il y a au monde de plus simple et de plus irréductible, d'emprisonner dans les limites rigides d'un monôme la vivante palpitation de l'infini et de l'absolu dans les choses. En second lieu, il semble que vouloir définir la force par un algorithme, c'est imiter celui qui prétendrait que les flèches dont on se sert dans les schèmes géométriques pour figurer la direction des forces sont l'image exacte de celles-ci. Le chiffre est le signe de la quantité, la ligne celui du mouvement. La force est autre chose que la quantité, autre chose que le mouvement; mais supposons les définitions convenables : on peut demander quelles sont les causes qui, dans la masse, déterminent l'accélération, la vitesse, la résistance. Or il est impossible de ne pas rattacher ces causes à un principe supérieur au géométrique, à une spontanéité plus ou moins analogue à l'effort qui chez nous précède l'action. On est toujours ra-

mené ainsi, quoi qu'on fasse, aux monades actives dont les infinies variétés, les infinies relations et les infinis mélanges produisent tout. Les savans auteurs auxquels nous faisons allusion essaieront vainement de réduire à des fonctions déterminées de l'espace et du temps ce qui est essentiellement opposé à l'espace et au temps, la force, et de faire que nous n'ayons point de la résistance dynamique des élémens du monde une conscience aussi nette que celle de notre effort individuel pour l'équilibrer.

Il est facile d'indiquer la cause de ces abus spécieux des considérations géométriques et mécaniques dans la philosophie de la nature. Cette cause est l'ignorance des faits biologiques dans lesquels se révèlent d'une manière spéciale la spontanéité profonde et la réalité des forces consubstantielles aux corps. La géométrie et la mécanique, dans leurs spéculations, séparent les points matériels d'avec les forces, tandis que la biologie apprend à les conjoindre dans une indestructible et nécessaire unité. La science des mouvemens et de leurs figures ne nous montre que les dehors de l'universelle énergie. La science de la vie au contraire nous en dévoile le fonds agité et le beau dessein. Tel est le précieux, l'immense service qu'elle rend au savoir et à la dialectique. Descartes et ceux qui de nos jours essaient de restaurer son système en déduisant la physique de la mécanique et la physiologie de la physique, en expliquant le supérieur par l'inférieur, comme dit Auguste Comte, en proscrivant toute tentative de concevoir les principes premiers par les principes ultimes, tous ces philosophes, quel que soit d'ailleurs leur mérite, ont méconnu les leçons que fournit l'être vivant sous le double rapport physiologique et psychologique. Les témoignages de l'âme s'identifiant avec la vie leur eussent fait voir dans tout l'univers les images de l'âme et de la vie au lieu d'un aveugle et fallacieux géométrisme. Ils eussent compris que les chiffres et les figures n'expliquent pas tout, que le calcul n'est pas l'unique méthode. Ce qui explique tout, c'est l'âme, parce qu'elle seule saisit tout, ou du moins trouve en elle seule, au foyer de l'abstraction, comme de secrètes affinités avec tout. Aussi bien la gloire positive et durable de Descartes est assez grande pour qu'on ose, sans crainte d'en affaiblir l'éclat mérité, prédire l'impuissance des efforts entrepris de nos jours pour introduire dans la philosophie naturelle de faux principes empruntés à sa doctrine. Le crédit appartient de plus en plus aux idées de Leibniz, dont toutes les sciences sont aujourd'hui imprégnées. Et toute la doctrine de ce grand penseur est dans l'intime association, inconnue, ce semble, avant lui, d'une géométrie sublime et d'un vif sentiment de l'éternelle harmonie des choses.

FERNAND PAPILLON.

LES ALLEMANDS

EN BOURGOGNE

La guerre est finie, c'est à l'histoire maintenant de la juger. Dans l'enquête, désormais ouverte, où la conscience publique fera son procès à la victoire, nul témoin, s'il est sincère, ne doit être récusé, et à ce titre qu'on me permette d'apporter à mon tour une page, un mot sur les choses que j'ai vues. Pendant quatre mois, j'ai vécu en Bourgogne au milieu de l'occupation ennemie, dans une ville prise, abandonnée et reprise par les Prussiens; sous mes yeux a passé le flux et le reflux des belligérans : Badois de Werder, Silésiens de Manteuffel, Italiens de Bordone et de Garibaldi, francs-tireurs de Bombonel, Français de Cremer et de l'intrépide Bourbaki. De ce que j'ai aperçu, recueilli, entendu, il s'est formé dans mon esprit comme un groupe vivant de souvenirs, comme une scène parlante et animée que je voudrais peindre, sans aucun mélange de fantaisie ou de passion, et reproduire fidèlement pour ceux à qui ce spectacle a manqué. La plupart des Français, pendant cette guerre, ont connu les incertitudes et les angoisses d'un isolement qui rappelait les pires époques du moyen âge. Séquestrés chacun dans leur malheur personnel, dans le champ limité de leurs courageux efforts, occupés à se débattre au milieu des surprises et des périls de cette vaste mêlée, bien souvent ils ont ignoré ce que faisaient et souffraient, à quelques lieues de là, leurs compatriotes. Qu'on ne s'étonne donc pas de nous voir décrire un voyage et un séjour dans nos plus vieilles provinces, comme s'il s'agissait d'une excursion dans une contrée lointaine. Ce qu'il y a de plus intéressant et de plus nouveau aujourd'hui pour la France, c'est elle-même. Défigurée par les envahisseurs, n'offre-t-elle pas à ses propres enfans, dans cette situation navrante, un objet plus extraordinaire et plus étrange que le plus inconnu des pays étrangers ?

I.

Il y avait huit jours que les Allemands, maîtres de Dijon, se répandaient dans la Côte-d'Or, lorsque, parti du nord et traversant l'ouest et le centre, j'arrivai à Beaune et à Nuits au commencement de novembre, et me décidai à franchir l'extrême limite où s'arrêtaient de ce côté et devaient s'arrêter longtemps encore les progrès de l'invasion. Sur la route fort longue que je venais de parcourir, depuis Douai, Amiens et Rouen jusqu'aux avant-postes français de Chagny en Saône-et-Loire, au milieu de pays déjà entamés et frémissans sous la menace d'un entier ravage, plus d'un indice significatif avait frappé mes regards. Partout s'organisaient en silence des forces nouvelles et redoutables que l'ennemi feignait de ne pas voir, dont il niait avec affectation l'existence, qu'il n'a pas toujours connues en effet, et dont il a senti brusquement les coups quelques semaines plus tard. Dans le nord, l'armée future du général Faidherbe n'était encore qu'un solide noyau, agrandi chaque jour et fortifié par l'activité expérimentée du général Bourbaki. Dans l'est, le corps de Cambriels, replié sous Lyon et Besançon, y constituait, grâce à de rapides renforts, un pivot d'opérations ultérieures sur lequel a tourné, à la fin de décembre, la manœuvre hardie et mal exécutée qui a jeté 100,000 hommes de l'armée de la Loire sur la ligne de retraite de l'ennemi, a failli délivrer Belfort, et a fait trembler pendant quinze jours le grand-duché de Bade. Nos plus brillantes espérances étaient à l'ouest. Elles devaient nous flatter un instant par un beau succès, pour nous accabler ensuite de déceptions cruelles. L'armée du général d'Aurelle de Paladines, nombreuse, bien pourvue, formée de nos meilleurs débris, achevait de se concentrer, et prononçait sur Orléans un mouvement vigoureux et bien concerté qui a réussi.

Évidemment la guerre allait prendre une face nouvelle. On sortait enfin de l'état humiliant et désespéré où nous étions tombés après le désastre de Sedan, lorsque la puissance militaire de la France semblait évanouie, et que l'insolente promenade de l'ennemi rencontrait à peine, pour arrêter ses libres déprédations, quelques poignées de francs-tireurs, des mobiles sans discipline, des paysans soulevés, des gardes nationaux désarmés, c'est-à-dire les forces rudimentaires d'un peuple en enfance ou les dernières ressources d'un peuple expirant. Comme un homme renversé par un coup terrible et imprévu, notre pays, un moment étourdi sous le choc et noyé dans sa blessure, se relevait par degrés, et ramassait, pour continuer la lutte, un reste d'énergie. Des profondeurs de la France sortait un million d'hommes prêts à se jeter dans le gouffre béant,

à fermer de leurs poitrines les énormes brèches faites à la patrie. L'intermède des guérillas était clos ; nous allions tenter de nouveau, avec une résolution qui par elle-même valait une victoire, les hasards décisifs et meurtriers de la grande guerre. De Lille à Tours, sur chaque point de ce vaste demi-cercle qui enserrait et déjà refoulait l'ennemi, tout respirait, non l'abattement et la ruine, mais l'ardeur des préparatifs et l'animation d'une campagne sérieuse.

A cette époque, l'armée presque seule voyageait. D'immenses convois emportaient dans une indescriptible mêlée des soldats de toute origine et de tout uniforme, et si l'agrément était médiocre de passer quarante-huit heures dans un wagon de 3e classe regorgeant d'hommes, d'équipemens et d'armes, plein de cris, de chants et de fumée, une fois qu'on avait pris son parti de l'aventure et qu'on s'accommodait aux circonstances, il y avait là pour un observateur et pour un patriote plus d'un dédommagement. Comme on le pense bien, la belle humeur, la verve guerrière abondait ; ni l'hiver, déjà sensible à ces braves gens si peu vêtus, ni la légende de nos désastres, ni la chute de Metz, rien n'avait amorti chez eux la pétulante vivacité de l'esprit français. Par ces fraîches matinées de novembre, leur gaîté alerte jetait ses notes bruyantes et ses refrains belliqueux le long du chemin rapide, à travers les plaines blanchies par le givre, au milieu des villageois manceaux et normands, qui suivaient d'un œil étonné ces fuyantes et joyeuses apparitions de la patrie en armes. Tours, où je séjournai et où j'entendis crier en débarquant le décret sur la levée en masse, me fit voir un caravansérail civil et militaire. Les fantaisies les plus bizarres du costume, les parures les plus originales du courage individuel affranchi de l'étiquette, les importances affairées, chamarrées, panachées ou débraillées, la colonie flottante et sans cesse renouvelée d'une capitale d'occasion, des milliers de têtes énergiques et fiévreuses en képi, en turban, en béret, en plumes de coq, s'agitaient, défilaient, s'étalaient, se heurtaient dans un va-et-vient perpétuel.

Entre cette France encore debout qui se redressait dans un patriotisme exalté, dans un suprême espoir pour une lutte à outrance, et cette autre partie de notre pays déjà saisie par l'étranger, morne et captive sous l'étreinte du plus fort, quel contraste ! Aussi n'était-ce pas sans un saisissement de curiosité douloureuse qu'arrivé au point de jonction des lignes du centre et de la ligne de Lyon, je franchis un matin, à l'aube du jour, le camp retranché de Chagny, muni de canons, étincelant d'armes, hérissé de barricades, retentissant des apprêts les plus énergiques de la défense, pour mettre le pied sur le sol à moitié envahi de la Bourgogne. En quel état allais-je retrouver ces villes aimables et libérales, cette Côte-d'Or si florissante, ces populations laborieuses que j'avais quittées dans l'éclat

et la joie de leur prospérité, appliquées aux arts féconds de la paix, livrées aux plus nobles activités et aux plus légitimes entraînemens de la civilisation moderne? Des routes désertes, des villages qu'on eût dits inhabités, des villes muettes et comme engourdies dans leur effroi prêtant l'oreille au galop lointain des coureurs ennemis lancés à l'avant-garde du pillage réquisitionnaire, par-dessus tout cela, le voile gris d'un ciel d'hiver couvrant la plaine vide et les vignes dépouillées, — tel est l'aspect qui me frappait à mesure que je m'engageais dans la contrée méridionale du département. Beaune et Nuits, qui se sont ranimées et réconfortées un peu plus tard, étaient alors sous l'impression toute vive de la prise de Dijon et dans la première terreur de l'abandon où l'armée de l'est les avait laissées. Figurez-vous un peuple de patiens qui attend l'heure du supplice.

L'Allemagne enfin m'apparut, à 6 kilomètres au sud de Dijon, sous la figure de deux dragons badois. Couverts de longs manteaux noirs, ils se tenaient en vedette, à cheval, aux deux côtés de la route, dans le fossé; l'un avait l'œil sur la côte, épiant l'éclair suspect de la carabine des francs-tireurs, l'autre surveillait le chemin de fer silencieux et le canal immobile. 100 mètres plus loin, je rencontrai un poste commandé par un officier. Ce poste avancé, qui couvrait la ville et la banlieue, s'était établi dans un grand café flanqué d'un groupe de maisons isolées. Je reconnus ce lieu, rendez-vous autrefois très fréquenté des amateurs de pèlerinages gastronomiques; je l'avais plus d'une fois remarqué quand j'habitais la Bourgogne. C'était un de ces édifices demi-manans, demi-bourgeois, où des artistes de village, désireux de s'illustrer, se sont livrés à des dépenses immodérées de peinture et d'architecture,— un de ces cabarets ambitieux qui aspirent à sortir de leur condition. Les fresques de la façade, traduisant les vers de Béranger, étalaient une apothéose de Napoléon le Grand. La pluie, la poussière du chemin, l'injure du temps, avaient singulièrement détrempé et brouillé ce badigeonnage historique admiré jadis des campagnards, et dont les restes exerçaient encore la sagacité du bivac allemand,— symbole expressif, trop véritable image de la légende napoléonienne en 1870. A 500 mètres de là, en pleine côte, au fond d'un bouquet de bois qui domine le joli village de Fixin, il y a un autre emblème plus robuste de l'ancienne popularité de Napoléon Ier; c'est une statue en bronze, chef-d'œuvre de Rude, posée dans les jardins d'un vieux soldat de l'île d'Elbe. L'homme de Sainte-Hélène expirant est couché à terre, enveloppé de son manteau impérial; sa figure, dont l'expression change avec le point de vue, est d'une remarquable beauté. Napoléon III en 1851 vint méditer là son fameux discours de Dijon et son coup d'état. — Il était huit heures du matin. L'officier, chaudement vêtu d'une vaste houppelande ger-

manique et fumant une pipe longue de trois pieds, sortit du poste et me demanda mon sauf-conduit. J'avais un certificat français attestant ma qualité de professeur; je l'exhibai, il s'en contenta, et je passai.

Je n'oublierai jamais l'apparence lugubre et désolée de la ville de Dijon, où j'arrivai une heure après. Presque tous les magasins étaient clos; de rares passans cheminaient le long des maisons, et se hâtaient d'y rentrer. Un froid noir et brumeux remplissait les rues, et l'on ne voyait se mouvoir dans cette brume que des bandes de soldats qui promenaient lourdement leurs loisirs et contemplaient leur récente conquête. Un peu plus loin, on distinguait de longues files de voitures chargées de pain, d'avoine, et d'énormes quartiers de viande crue : des paysans les conduisaient sous escorte à l'état-major de la place, où l'on procédait à la concentration méthodique d'incessantes réquisitions. Aucun autre bruit un peu sensible ne s'élevait dans la ville; tout était sourd, vague, effacé. L'oreille ne percevait que les frémissemens légers de rumeurs faibles et lointaines : on eût dit que la respiration de la cité était comme étouffée, et que la vie, diminuant par degrés, allait disparaître. Cette sensation de la solitude dans l'étendue habitée, cette impression de silence et d'immobilité sous les dehors du mouvement, dans le séjour du bruit, est d'une tristesse inexprimable. Appliquée à une ville immense, au deuil d'un grand peuple, Tacite l'a rendue avec sa concision éloquente par un de ces mots souvent cités, fort admirés, rarement compris : *dies per silentium vastus*. J'ai eu ce jour-là, dans la mesure réduite du spectacle qui s'offrait à mes yeux, un sentiment vif de l'expression de Tacite.

L'abattement dont j'étais témoin, et qui me gagna bientôt moi-même, n'était pas de l'effroi; c'était de la douleur. Huit jours auparavant, Dijon avait résisté à l'ennemi avec un courage qui, mieux dirigé, eût été plus efficace et plus heureux. Là, comme partout, ce qui avait fait défaut, c'était la capacité dans les chefs, l'unité dans le commandement, la fermeté dans la conduite. Comme partout, la tête avait trahi le cœur. De braves citoyens étaient morts les armes à la main; des officiers énergiques étaient tombés à l'avant-garde; une poignée de fantassins du 71e et du 90e de ligne, quelques chasseurs à pied du 6e bataillon, un millier de soldats en tout sans artillerie contre 12,000 Allemands appuyés de 36 pièces de canon, avaient arrêté l'assaillant pendant une journée, et lui avaient tué ou blessé plus de 1,600 hommes. « Nos pertes ne sont pas légères, » a écrit plus tard dans son rapport le général de Beyer, qui commandait l'attaque. Dijon sut honorer son malheur par la dignité de son attitude. Cette ville de 40,000 âmes, forcée de subir un ennemi

bientôt égal en nombre à sa population, le tint en respect par une réserve significative, en opposant à ses avances une froideur non démentie. Elle lui disputa tout ce qui lui pouvait être arraché, surveillant ses mouvemens, épiant ses embarras, prêtant l'oreille, malgré la police allemande, au bruit de nos lointains succès d'Orléans, de Coulmiers, de Champigny, et, dans la nuit profonde qui l'enveloppait, gardant au cœur l'espoir, non interdit alors, de la victoire et de la délivrance. Parmi les tristesses d'une occupation prolongée, il n'en est pas de plus amère sans contredit pour un peuple intelligent et fier que de se voir tout à coup séquestré du monde entier, plongé dans l'ignorance et dans l'impuissance, arraché à la lutte, exclu du spectacle des événemens où sa destinée se joue, réduit à consulter pour *moniteur* le bulletin affiché des victoires ennemies, à lire son sort écrit dans le style et par la main sanglante de l'étranger. Pendant deux mois entiers, novembre et décembre, ce fut notre situation.

Soyons justes cependant envers nos geôliers. Nombre de villes en ont connu de plus barbares encore, et peut-être ceux-ci n'ont-ils ni épuisé tous les sévices qu'ils tenaient en réserve, ni rempli leurs instructions. Dans l'avalanche d'Allemands qui s'est précipitée sur la France, il m'a semblé que les moins étrangers à la civilisation et à l'humanité, en un mot les moins Prussiens, c'étaient les Badois, qui formaient en Bourgogne la grande majorité du corps d'armée commandé par Werder. On peut nous en croire, nous sommes devenus experts en fait de procédés ennemis; nous avons eu le temps d'apprécier les différences et de mesurer le degré d'arbitraire et d'injustice que comportent, suivant l'humeur du conquérant, les brutalités de la conquête. Qu'on m'entende bien. Tout est relatif; je n'oublie ni les maisons brûlées au pétrole et le feu mis à la main dans les faubourgs pendant l'attaque pour effrayer la défense, — ni les contributions de guerre frappées sur la ville, — ni les campagnes affamées, rançonnées, pressurées, — ni les otages enlevés, — ni les razzias exécutées en plein jour, le sabre au poing, contre des citoyens paisibles : l'histoire jugera la méthode sauvage de certains généraux et les mesures atroces de certains états-majors. Je veux parler simplement de la masse des occupans, de ceux qui, instrumens passifs d'ordres absolus, ne sont responsables que du surcroît de violence personnelle qu'ils ajoutent aux prescriptions de leurs chefs et à la barbarie du commandement. Je me suis appliqué, dans mes observations, à distinguer l'esprit du peuple, c'est-à-dire du soldat abandonné à lui-même, agissant dans sa spontanéité, de l'esprit officiel qui conduisait la guerre et présidait à l'exécution impitoyable du plan de rapine et de conquête depuis longtemps organisé

contre nous. Or voici ce qui m'a paru, et je ne crois pas que mes impressions, ainsi expliquées, provoquent un sérieux démenti.

Ces Badois, qui tenaient garnison à Dijon, étaient nos ennemis sans nous haïr. Aucun sentiment bien vif de rancune, de vengeance ou d'ambition ne les excitait contre la France; ils obéissaient à une consigne, nullement à une passion, encore moins à une idée. L'image de la grande Allemagne unie sous un sceptre prussien ne les obsédait pas, et, si elle leur venait à l'esprit, elle était loin de les transporter et de les séduire. La gloire du nouveau césar n'avait rien d'éblouissant pour eux; celle dont on les flattait personnellement ne semblait pas les enfler d'orgueil. Quand ils allaient se battre, ils appelaient cela « travailler; » c'était une tâche, ils s'en acquittaient en conscience, mais sans enthousiasme. J'oserais dire que chez quelques-uns, chez la plupart peut-être, le regret s'ajoutait à l'indifférence. En général, l'officier se montrait convenable envers l'habitant, pourvu surtout qu'on lui cédât la plus belle chambre de la maison, qu'il avait soin de réclamer; le soldat au repos, s'il n'avait pas trop bu, était inoffensif. J'ai rarement entendu parler de conflits engagés entre les bourgeois et les Allemands, de vols graves commis, d'injures faites aux personnes; j'ai eu quelquefois l'occasion de voir, lorsqu'une plainte arrivait, l'officier qui en était saisi se lever, boucler son ceinturon, prendre sa casquette, et, conduit par le plaignant ou la plaignante, infliger au coupable une punition militaire doublée d'un vigoureux soufflet.

Les Allemands, esprits méthodiques, très profonds dans l'art de vivre sur le sol d'autrui, avaient ingénieusement réparti les charges entre la ville et la campagne. La campagne, réquisitionnée, fournissait les vivres; la ville était chargée de les faire cuire. Le citadin devait au soldat le logement, le bois, l'éclairage, les ustensiles de cuisine; le paysan, lui, mettait la poule au pot. Ainsi réglées, les choses allaient leur train. De temps en temps, on cumulait les charges et on portait double fardeau; c'étaient les jours fériés de l'occupant. Chaque maison, selon son importance, logeait de cinq à cinquante soldats, et veuillez réfléchir combien ces petites habitations de la province ressemblent peu aux casernes civiles qu'on appelle des maisons à Paris! Sur la porte d'entrée, on lisait, marqué à la craie, le nombre des soldats logés avec le numéro du régiment et de la compagnie. Presque toutes les maisons, la nuit, étaient gardées par un factionnaire. Au mois de janvier, j'ai vu les turcos de l'armée de Bourbaki se garder de la sorte, bien qu'ils fussent en pays ami. Souvent, dans les longues soirées d'hiver, lorsque la neige forçait la guerre à chômer, les Badois, assis au foyer français et touchés du regret de leur foyer allemand, laissaient parler en eux la nature; ils devenaient alors expansifs, débonnaires, gens d'hu-

meur pacifique, pleins de souvenirs attendrissans : le soldat avait disparu, l'homme seul restait, toujours un peu grossier, mais sans malice, et bien plus disposé à prendre la main de son semblable qu'à lui tirer des coups de fusil. Les sentimens comprimés, mais non détruits par la discipline, s'enhardissaient alors jusqu'à se découvrir; le fond de l'âme paraissait. Je résumerai tout en ces deux mots fidèles : pour les Badois, le Français était l'ennemi de circonstance; l'ennemi de cœur, c'était le Prussien. Les officiers des deux nations s'évitaient, et les soldats ne se cherchaient guère. Détrompez-vous, si vous pensez qu'ils bénissaient la guerre et l'insatiable politique qui s'obstinait à l'éterniser. Je n'aurais pas conseillé au quartier-général de Versailles de les consulter au moyen d'un plébiscite, de mettre aux voix la question de la paix : ah! comme ils seraient partis, ceux-là, d'un pied léger, et sans nous rien prendre!

J'ai lu pendant la guerre certaines descriptions où l'on nous représentait les soldats allemands hâves, exténués, délabrés, cassés de vieillesse, ou frêles comme des enfans : les peindre sous ces traits, c'est prouver qu'on ne les a jamais bien vus. Singulier moyen pour se préparer à vaincre un ennemi, que de commencer par en faire une caricature qui ne dupe que nous-mêmes! Les troupes allemandes, robustes et bien nourries, ont des qualités d'apparence et de solidité qu'il serait puéril de contester. Leur équipement peut nous servir de modèle. Ce n'est pas le Prussien ou le Badois qui s'en irait en guerre, par douze degrés de froid et trois pieds de neige, avec un pantalon de toile, une vareuse transparente et des souliers à semelles de liége! Tout le monde a pu voir leurs vastes houppelandes en fort drap, leurs tuniques larges, leurs bottes épaisses, sans parler des pièces nombreuses qui complètent le harnachement militaire : la main d'une administration vigilante a évidemment passé par là. Cela crie bien haut qu'on ne laisserait pas fleurir et s'acclimater chez eux ces systèmes de fournitures qui consistent à fournir le moins possible et à se tailler d'amples bénéfices dans les habits étriqués et l'équipement douteux du soldat. En Allemagne, l'administration semble inventée pour le plus grand bien de l'homme de troupe; il est des pays où l'homme de troupe semble n'exister que pour la prospérité, non de l'administration, mais des fournisseurs qu'elle choisit. Je causais, il y a deux mois, avec un capitaine de turcos qui s'était battu sur la Loire, et qui traversait Dijon pour aller à Villersexel et à Héricourt. « Monsieur, me disait-il, vous n'imagineriez jamais l'étonnante quantité de chemises de flanelle, de gilets de santé et de paires de bas superposés qui couvrent en hiver un soldat prussien. J'ai fait déshabiller des prisonniers, j'ai vu dépouiller et ensevelir des morts; chacun d'eux avec sa défroque aurait pu monter un magasin. » Le facétieux ca-

pitaine, qui commandait dans la neige des soldats presque nus, exagérait sans doute un peu; il n'en est pas moins vrai que l'Allemand, déjà si bien soigné, si largement pourvu, trouve encore en lui-même un excellent intendant du bien-être de sa personne.

Je m'arrêtais souvent à considérer, non sans un mouvement de jalousie nationale, la parfaite discipline de leurs troupes, la déférence et le respect absolu du soldat pour son chef de tout grade, son obéissance exacte et prompte, non discutée; mais, je l'avoue, le sentiment de crainte et d'humilité trop visible qui s'emparait de l'inférieur en présence du supérieur était loin de plaire à tout le monde autour de moi, et n'enlevait pas d'unanimes suffrages. Il est certain qu'il y a dans le commandement de l'officier allemand, ou plutôt dans sa façon hautaine et cassante envers le soldat, des brutalités anti-françaises. Cet anéantissement du subalterne, l'inflexible orgueil d'une hiérarchie féodale, le mépris de l'impérissable dignité de l'homme, blessent à bon droit notre fierté innée et nos principes modernes. Ce serait pourtant la marque d'un bien pauvre jugement et d'une triste frivolité que de s'armer de l'abus d'institutions excellentes pour s'en moquer et les proscrire. Les hommes vulgaires, si prépondérans en France, ne voient dans l'obéissance passive du soldat sous les armes qu'un acte machinal, presque dégradant, une question de tenue extérieure, un moyen grossier d'ordre matériel; ils n'en saisissent pas le sens profond et le noble principe. La discipline militaire est l'expression et comme la figure vivante de l'esprit de sacrifice, d'immolation au devoir et à la patrie, qu'on peut appeler l'âme héroïque des armées. La science du métier n'y suffit pas; l'ordre extérieur qui en résulte est le moindre de ses effets. De là vient qu'elle est une condition essentielle et presque une certitude d'invincibilité pour les troupes dont l'énergie docile sait se plier à ses lois. Si douce que soit l'habitude de tourner en ridicule les petits côtés des grandes choses, et d'échapper par une facile critique au déplaisir d'approuver et à la peine de se corriger, en sauvant ainsi à la fois l'amour-propre et la paresse, il y a une réflexion qui doit nous avertir, un fait certain qui suffit à nous ouvrir les yeux : le soldat qui obéit le mieux chez lui est celui qui a le plus de chances de commander en pays étranger. C'est là pourtant, on en conviendra, une assez belle compensation.

Les Allemands, comme un peu plus tard les garibaldiens que j'ai vus, témoignaient d'un goût très prononcé pour la capitale de la Bourgogne. Ce séjour leur plaisait, et plus d'un ne demandait qu'à s'endormir dans un campement si doux. Impossible d'entrer dans un hôtel, à certaines heures, sans y entendre éclater les détonations des bouteilles de champagne. Ils faisaient au noble vin de Bourgogne l'injure de lui préférer, comme disent les poètes, *de*

l'Aï mousseux la liqueur pétillante. Celle-ci coulait à flots; « une bouteille par tête, c'est la moyenne, » me disait un hôtelier. Il m'est arrivé de traverser plus d'une fois la salle d'un café où se réunissaient les officiers badois, au nombre de cinquante à soixante. Inutile de dire que pas un soldat ni un sous-officier ne se hasardait à franchir le seuil, excepté pour apporter une dépêche ou pour chercher un ordre. Figurez-vous un salon où il serait permis de fumer le cigare en buvant force bière : voilà d'un mot le coup d'œil de l'assemblée. Nul éclat de voix, nul geste un peu vif; pas de ces interpellations brusques qui volent de table en table, excitent les causeries, allument la gaîté. Un ton moyen de conversation tranquille, sans notes suraiguës, se soutenait jusqu'à la fin avec une sorte de gravité animée. C'était de la gaîté classique et selon les règles, de l'entrain mesuré, un sérieux qui se déride et s'éclaircit. Quelques allées et venues, de rares échanges de propos ou de politesses, reliaient à peine les groupes distincts et séparés. Chacun demeurait parmi les siens, et, pour ainsi dire, assis à son foyer; rien n'y ressemblait à une mêlée, à une fusion : il y avait simple voisinage, et comme une confédération germanique de buveurs attablés. Le survenant reconnaissait dès la porte ses amis et ses pairs; il s'approchait correctement, et prenait place après force saluts et complimens, ainsi qu'il se pratique entre gens bien appris, mais un peu guindés. Le départ était aussi cérémonieux que l'arrivée. Entrait-il un chef d'un grade élevé, vous eussiez vu l'assemblée, comme poussée par un ressort, se mettre sur pied, et se tenir dans un respect silencieux jusqu'au moment où le personnage, en s'asseyant lui-même, faisait signe à tout le monde de l'imiter. Ces officiers, d'une mise sévère et irréprochable, rasés de frais, avec de longs favoris, ayant l'air *gentleman* et non l'air cavalier, figuraient à nos yeux des hommes du monde en habits militaires bien plus que de vrais hommes de guerre par état et par vocation. Si braves qu'ils soient, il ne saurait venir à l'esprit de leur appliquer, en les voyant, cette expression familière qui chez nous va bien, même au général, quand il la mérite : « voilà un rude soldat! »

Les jours s'écoulaient, et l'occupation allemande, pareille aux mauvais gouvernemens, loin de se consolider, s'affaiblissait par sa durée. La défense, un instant languissante, avait pris l'offensive. Une nuée d'assaillans invisibles infestait les routes, harcelait les convois, menaçait de couper à l'ennemi sa ligne de retraite. Les expéditions qui sortaient de la ville, semblables aux sorties d'une troupe assiégée, rentraient avec des succès très légers et des pertes très graves. Les crêtes boisées dont ce département montagneux est hérissé pétillaient d'une fusillade incessante; tous les jours, on entendait le canon gronder. Garibaldi, vainqueur des Allemands à

Autun, lançait des éclaireurs jusqu'en vue de Dijon. Le général Cremer, avec une division avancée de l'armée de l'est, campait à Beaune, à Nuits, à Gevrey. Les envahisseurs, envahis à leur tour, se tenaient sur un perpétuel qui-vive, et je me souviens encore de ces prises d'armes subites qui, nuit et jour, mettaient la ville en émoi. Je vois encore, sur une nouvelle apportée à fond de train par des estafettes dont le galop sonore ébranlait les rues désertes, un mot d'ordre courir de porte en porte à dix heures du soir, réveiller les soldats endormis, puis, en moins d'une demi-heure, la garnison entière, infanterie, cavalerie, artillerie, rouler avec ses caissons et ses équipages à travers la ville obscure par un ciel pluvieux, et aller camper sur une route stratégique tracée par elle, pour éviter le péril d'une insurrection populaire combinée avec un coup de main du dehors, qui semblait imminent. Comme tous les pouvoirs qui se sentent malades, l'ennemi prenait de l'humeur. Devenu ombrageux et colère, il molestait l'habitant, il emprisonnait les curieux inoffensifs, il interdisait la circulation passé neuf heures : le Badois aigri tournait au Prussien.

C'est dans ces circonstances qu'eut lieu, le 18 décembre, l'affaire de Nuits, diversement racontée par les journaux du temps. Résolu de sonder une situation que chaque jour empirait, le général Werder dirigea sur trois colonnes contre la division Cremer un mouvement offensif et convergent, qu'il appelle dans son rapport « une forte reconnaissance. » Il y engagea près de 15,000 hommes. Les Français en comptaient 8 ou 9,000 au plus. La vérité est que ce ne fut pour personne un franc succès. Un bataillon de mobiles lâcha pied; nous perdîmes 500 prisonniers, qui ne tardèrent pas, dit-on, à s'échapper. Le reste de la division française tint ferme; l'artillerie, habilement manœuvrée, écrasa l'ennemi. Une charge à la baïonnette, exécutée dans un faubourg de la ville, fut un des incidens heureux et brillans de la bataille. On cite aussi 150 francs-tireurs qui, barricadés dans une ferme voisine, tuèrent 600 Badois. Il fallut deux régimens et quatre pièces de canon pour les réduire. C'est là que fut blessé grièvement le prince Guillaume de Bade. Les Français évacuèrent Nuits, mais les Allemands n'y restèrent pas. Des deux côtés, après le choc, on se replia. Nous avions perdu en tués et blessés environ 3,000 hommes : la perte de l'ennemi était double. J'ai vu revenir à Dijon les troupes allemandes dont les bulletins chantaient victoire; ces prétendus vainqueurs étaient consternés. Dans toutes les maisons où logeaient les soldats, il manquait des hommes à l'appel. Les survivans rapportaient du champ de bataille une impression terrible. Par des gestes expressifs, ils essayaient de peindre à nos yeux le sang versé à flots et les cadavres amoncelés dans leurs rangs. Les rares offi-

ciers qui parurent à leur café le soir étaient mornes et silencieux. Pour soutenir leurs soldats qui pliaient, ils avaient dû payer énergiquement de leur personne; le feu des Français embusqués sur les hauteurs qui dominent la ville les avait décimés. Il n'y a jamais eu de victoire aussi lugubre et d'un aspect aussi peu triomphant. Personne ne s'y trompa; l'occupation prusso-badoise en Bourgogne se sentait frappée à mort; ses jours étaient comptés.

Le 27 décembre, à neuf heures du matin, il n'y avait plus dans la ville un seul ennemi. On apercevait à 2 kilomètres les dernières colonnes, qui s'éloignaient dans la direction de l'est. Dijon, en s'éveillant, se retrouvait libre et redevenait français. C'était le premier résultat du mouvement stratégique de Bourbaki. Werder, informé à temps, se dérobant au péril certain d'être enveloppé et pris, franchit la Saône, grâce à une avance de trente-six heures au plus, évacua rapidement Gray, Vesoul, Villersexel, et ne s'arrêta, comme on sait, qu'à Héricourt.

Pour nous, à qui l'avenir échappait, tout entiers au présent et à la délivrance, la scène allait brusquement changer. Tenue au secret depuis deux mois par 30,000 Allemands, la ville allait retentir pendant plusieurs semaines du défilé de 100,000 Français et Italiens. La jeune armée de la république allait déployer sous nos yeux ses uniformes bigarrés, son ardeur patriotique, ses bataillons variés et nombreux, son inexpérience en partie couverte et rachetée par sa valeur. On rentrait dans la vie, dans la noble activité du patriotisme, et, nous le pensions du moins, dans la joie durable de légitimes espérances.

II.

D'heure en heure, les présages favorables se multipliaient. Les inquiétudes, qui, après la secousse de ce bonheur inattendu, restaient au fond de notre émotion, allaient en se dissipant. Rien de ce qui annonçait la patrie recouvrée et le territoire affranchi ne nous trouvait indifférens. Les moindres objets, les plus vulgaires, dès qu'ils reparaissaient après une longue absence, transformés par nos sentimens intimes et, si je puis dire, par le ciel nouveau qui brillait sur nos têtes, avaient le don de nous intéresser et de nous plaire. Il n'était pas jusqu'à la vue des campagnards accourant en famille sur leurs charrettes, ou des lourdes pataches et des omnibus rustiques venus des arrondissemens voisins, qui ne fût agréable au regard, comme un indice de renaissance et de facile circulation. Ils étaient à leur manière des courriers de bonnes nouvelles, des messagers de victoire, des hirondelles de liberté. — Vers midi, le clairon se fit entendre; il précédait les francs-tireurs.

L'agile garnison de la montagne avait aperçu, du milieu de ses fourrés, le départ précipité et la longue traînée de l'émigration badoise couvrant les routes de l'est. Aussitôt ces guetteurs infatigables, nuit et jour à l'affût des défaillances de l'ennemi, ces loups de la forêt, nourris de frimas, guidés par l'instinct d'une haine infaillible, tous ces rusés et ces intrépides qui avaient semé de cadavres allemands les défilés de la Bourgogne et rougi du sang de l'envahisseur les neiges de décembre, descendirent en foule des hauteurs voisines, et vinrent, pour quelques heures du moins, se ravitailler et se réconforter dans la ville. Ils accouraient de tous les points de l'horizon, de tous les bois du département : ours de Nantes et des Pyrénées, chasseurs de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, tirailleurs républicains, volontaires du Rhône et de l'Allier, éclaireurs marseillais, fédérés de la mort, les contrastes les plus frappans du costume, de l'âge, de la taille, du pays, du drapeau, de l'opinion, s'y trouvaient représentés. Le colonel Bombonel, par son ascendant accepté bien plus que par son titre, maintenait un certain ordre et une apparence d'unité dans ces bataillons disparates, dans cet ensemble plein de vie, mais incohérent. Ils se succédaient du matin au soir sur la place semi-circulaire qui fait face au vieux Palais-des-Ducs : notre curiosité sympathique les y passait en revue. La campagne d'hiver les avait moins éprouvés qu'on ne pouvait le craindre. Ce qui dominait au contraire dans ce mouvant panorama militaire étalé sous nos yeux, c'était la vigueur, la santé, la bonne mine. Tout respirait l'ardeur et la résolution sur ces visages hâlés par le bivac et fouettés par la bise. Bien armés, suffisamment équipés, beaux à voir sous les armes avec leur tournure martiale, avec leur vive et alerte façon de manier la luisante carabine, ils avaient déjà quelque chose de l'aplomb des vieilles bandes. Quels magnifiques élémens d'infanterie légère la France possédait là ! L'instinct profond de la Prusse ne s'y est pas trompé, et les ressentimens dont elle a poursuivi les francs-tireurs nous doivent être un avertissement. Dans cette rancune de l'ennemi, voyons tout ensemble une colère contre le passé et une crainte pour l'avenir. On a compris qu'il y avait là une force d'une supériorité toute française, inimitable à la Prusse, et qui, développée avec soin, organisée avec intelligence, pourrait nous fournir une première compensation à nos récens désavantages. L'Allemand, né fantassin et « lignard, » excellent tireur, est un détestable franc-tireur. La vie d'aventures et de privations lui répugne. Lourd, méthodique et gastronome, il faut qu'il trouve le comfortable dans la guerre pour y déployer tous ses moyens. L'Allemand, c'est le type réussi et perfectionné du sédentaire.

Le repos des francs-tireurs à Dijon n'était qu'une halte. A peine

avaient-ils respiré dans la ville un air plus doux, que Bombonel les lançait dans l'est comme enfans-perdus de Bourbaki. — Moins de quarante-huit heures après le départ de Werder, le général Cremer faisait son entrée avec 12,000 hommes d'infanterie et 42 pièces de canon. Notre impression fut médiocre. Il y avait là de l'infanterie régulière trop jeune, des mobiles trop turbulens, et des mobilisés sans enthousiasme. Le commandement, surtout dans les grades inférieurs, était verbeux et dépourvu d'autorité. L'incohérence, l'oubli des ordres, la lenteur et la maladresse à les exécuter, se trahissaient dans les moindres détails. Mille ressorts secondaires de la vaste machine jouaient mal, ou ne jouaient pas du tout. J'en conçus dès lors un fâcheux augure, et les discours que j'entendais tenir le soir aux soldats n'étaient pas faits pour dissiper mes craintes. L'armement était bon, l'artillerie en parfait état; mais quelle armée court-vêtue! Quand le pâle soleil de Noël s'éclipsait, quand la bise, sifflant dans le ciel noir, durcissait la neige amoncelée, on avait le cœur serré en voyant ces pauvres gens grelotter sous leurs minces vareuses et dans leurs pantalons d'été! Quelques-uns, les plus riches, portaient des couvertures sur leur sac ou des capuchons rabattus sur leur tête; j'aperçus même des houppelandes garnies de fourrures. Le plus grand nombre, ouvriers et paysans de la veille, s'enveloppaient la tête ou les mains de leurs gros mouchoirs rouges ou bleus, et piétinaient la neige en guêtres grises jusqu'au moment du défilé. Que de fois, pendant la terrible première quinzaine de janvier, ce douloureux spectacle ne s'est-il pas renouvelé sous nos yeux! Que de fois j'ai rencontré nos jeunes soldats, à toute heure du jour ou de la nuit, dans les rues de la ville, les uns revenant de la distribution avec un quartier de pain gelé au bout de leur baïonnette, les autres, fraîchement débarqués, sans billet de logement, arrêtant les passans à dix heures du soir, et réduits à leur dire : « Monsieur, voulez-vous nous loger? Nous ne demandons pas de lit; un endroit clos, avec de la paille, nous suffira. » Par un froid de 12 degrés, il nous arrive un beau matin trois bataillons de turcos. Vêtus à la mode africaine, pour une température de Tlemcen ou de Mascara, sans bas, le col nu, la plupart sans chemise ou n'en possédant qu'une qu'ils portaient depuis un trimestre, ces hommes de fer, secoués de rhumes violens, toussaient à fendre l'âme. Ils prirent d'assaut, mais l'argent à la main, la boutique d'un pharmacien. Dijon, bien qu'épuisé par le séjour des Allemands, trouva dans son patriotisme de suprêmes ressources. Les plus pauvres habitans partageaient leur repas avec les soldats, les riches en nourrissaient de dix à quinze par jour : on lavait leur linge, on garnissait leur sac. Enfin chacun, selon ses moyens et son inspiration, s'employait à les réchauffer et à les ravitailler.

Gardons-nous ici de ce penchant à l'exagération, si naturel à l'esprit français, surtout au lendemain d'un revers, et quand la passion politique vient s'en mêler. Tout n'était pas défectueux dans le vaste effort qui improvisa en hiver 600,000 soldats; à côté des misères que je n'ai pas dissimulées, il se dégageait de cet ensemble si compliqué des motifs d'espoir et des élémens de vigueur qu'il faut reconnaître et constater. Malgré les privations, le moral n'était pas atteint sérieusement. En tenant compte des défaillances partielles, il y avait dans la masse un sentiment réfléchi du devoir, un amour raisonné du pays qui, suppléant en une certaine mesure à l'imperfection de la discipline et à la faiblesse du commandement, donnait à l'armée nouvelle un degré de consistance déjà sensible, et qui, sur plus d'un point, lui a permis d'ébaucher la victoire. N'est-ce rien que cette expérience tentée dans d'aussi tristes conditions sur l'énergie de la nation? Parmi les troupes qui ont succédé à la division Cremer, nous avons pu voir des bataillons de mobilisés, — ceux du Jura par exemple, — dont la tournure martiale et la robuste apparence offraient un coup d'œil consolant. Formés d'hommes vigoureux et de haute taille, solidement équipés, on eût trouvé difficilement dans leurs rangs quelques soldats chétifs et de petite mine. La qualité physique des troupes y était bien supérieure à notre infanterie de ligne, même régulièrement constituée.

Vers le 10 janvier, les dernières troupes de l'armée de l'est avaient quitté Dijon. On attendait l'armée des Vosges. — Forte d'environ 30,000 hommes, elle venait avec son chef occuper la ville et s'y établir pour défendre la ligne de Lyon contre les entreprises des troupes prussiennes qui, détachées du centre, filaient par Auxerre, Avallon, Montbard, Châtillon, et couraient au secours de Werder. Nous étions impatiens de voir Garibaldi. Bien qu'un peu blasés sur le pittoresque et la couleur, « les chemises rouges, » poétisées depuis vingt ans par les journaux, avaient conservé à nos yeux le prestige de la nouveauté. Ma curiosité, vivement excitée, subit pour commencer un court désenchantement. C'est l'ordinaire éclipse de l'idéal dans sa première rencontre avec la réalité. Je m'étais toujours représenté le garibaldien comme un type de la force inculte et négligée; je me figurais que j'allais voir des visages balafrés, cicatrisés, noircis par la poudre et par l'inclémence du ciel, quelque chose de sauvage et de hérissé, sentant la guerre d'embuscade et l'existence aventurière; je m'apprêtais à saluer des loques héroïques, ou tout au moins des habits rouges par la victoire « usés. »

Quelle ne fut pas ma surprise quand je me trouvai face à face avec le superbe état-major des légions garibaldiennes! Frais et roses, le teint légèrement enluminé, la moustache cirée et lustrée, les officiers garibaldiens portaient avec majesté des manteaux d'é-

carlate d'une rare finesse et d'un éclat immaculé. La pourpre d'un cardinal n'a pas de plus purs reflets. Un pantalon gris bordé de rouge et les bandes grises du manteau complétaient le costume. Un bonnet rouge à large galon d'or, avec une courte aigrette, était posé élégamment sur les boucles de leurs cheveux noirs. A cet aspect, devant le groupe imprévu, les conversations cessèrent; l'éclair d'une même pensée jaillit de tous les yeux : ce luxe italien se fourvoyait dans notre dénûment français. Je ne sais si les garibaldiens le comprirent; mais à leur contenance pénible il était évident que leur succès les gênait. Heureusement les Prussiens leur fournirent une prompte occasion de rentrer en grâce auprès de l'armée française, et de se faire pardonner la richesse intempestive de leurs uniformes. Je veux parler de l'attaque tentée contre Dijon les 21, 22 et 23 janvier.

Voilà encore un de ces événemens militaires à double face où, selon le point de vue, les uns aperçoivent un succès et les autres découvrent un échec. C'est comme la bataille de Toulouse, que le maréchal Soult perdit et gagna pendant quarante ans dans les journaux. J'exprimerai, si l'on veut bien, mon avis, très incompétent, mais sincère. D'abord nous fûmes surpris; c'est la règle. Les Prussiens, enlevant les postes de francs-tireurs disséminés dans les gorges boisées où coule le petit ruisseau du Suzon, débouchèrent tout à coup vers midi, à une portée de chassepot, des villages fortifiés de Fontaine et de Talant, qui dominent la ville. Ces hauteurs, garnies d'artillerie, les arrêtèrent. Pendant ce temps-là, les clairons sonnaient à tous les coins de rue, et la garnison, rassemblée à la hâte, accourait. L'action s'engagea vivement. Il y eut de part et d'autre beaucoup de morts et de blessés. Indécise le premier jour, la bataille recommença le lendemain, et l'on croyait l'ennemi en retraite lorsque, reparaissant pour la troisième fois et évoluant du nord à l'est, il vint tâter la position sur un point plus faible. C'est là qu'on lui prit un drapeau que j'ai vu porter triomphalement dans la ville. Dans toutes ces rencontres, les légions garibaldiennes se battirent avec intrépidité, et nos mobilisés les imitèrent. Garibaldi en personne dirigeait tout. Assis sur une chaise, — ses infirmités ne lui permettant pas de monter à cheval, — il gouvernait la bataille du haut du plateau de Talant, que balayait le canon ennemi. Un boulet faillit emporter sa voiture. Plusieurs fois il reforma ses troupes sous le feu et donna l'exemple de ce mépris des balles qui, dans un chef, électrise le soldat. Tel est l'aspect des choses et leur noble apparence; mais ici se pose une question. L'attaque des Prussiens n'était-elle pas une feinte, une démonstration ayant pour but de masquer un mouvement plus important? Dès le second jour, cette idée me traversa l'esprit. Dans la conduite de l'affaire, je ne recon-

naissais pas l'ordinaire prudence de l'ennemi. Inférieur en nombre et en artillerie, — il n'avait guère que douze pièces de canon, — comment s'opiniâtrait-il contre une position si bien gardée? On sait d'ailleurs que pendant ces trois jours le général de Manteuffel était à Fontaine-Française, et que son corps d'armée exécutait des marches forcées par des chemins de traverse dans la direction de Dôle pour couper la ligne de Besançon et cerner Bourbaki. Garibaldi a-t-il donc été joué? J'incline à croire que ses instructions se bornaient à la défense de Dijon, et il les a remplies. L'état des forces dont il disposait ne lui permettait point une expédition importante en rase campagne; il eût fallu un second corps d'armée pour arrêter Manteuffel, et le succès de l'ennemi doit être, ce me semble, imputé beaucoup plus au vice de la situation qu'aux erreurs accidentelles de certains hommes. Ajoutons que l'affaire de Dijon, sans être poussée à fond, ne laissa pas que d'être chaude; dans mon opinion, l'ennemi poursuivait un double résultat : prendre la ville et détourner par cette attaque l'attention des stratégistes français. Des deux avantages qu'il espérait, il en est un qui lui a manqué.

Dijon, fort ému pendant ces trois jours et en grand danger d'être pillé, si l'ennemi eût réussi, acclama Garibaldi comme un sauveur. Je vis, peu de jours après, le général au moment où, descendant le perron de l'hôtel de la préfecture, il gagnait sa voiture pour aller passer la revue de ses troupes. Il marchait péniblement, et tous ses gestes étaient difficiles. Sa figure fatiguée accusait une souffrance intérieure. L'effectif des légions garibaldiennes en garnison à Dijon équivalait à une division d'infanterie française. Notons un point qui a son importance : sur 100 « chemises rouges, » on comptait 75 Français, soit engagés volontaires, soit soldats incorporés par ordre du gouvernement. L'élément italien ne dominait que dans les hauts grades. L'uniforme était la vareuse ou chemise écarlate, le képi de même couleur et le pantalon à volonté, ordinairement gris. Une foule d'estafettes et d'éclaireurs à cheval tenait lieu de cavalerie. La discipline des légions était celle d'une armée régulière; l'obéissance y présentait ces deux caractères essentiels : la promptitude silencieuse et le respect. L'ascendant prodigieux de Garibaldi communiquait de l'autorité aux moindres chefs, et se faisait sentir à tous les degrés du commandement. En vrai soldat, Garibaldi attachait un haut prix à la bonne renommée de ses troupes, et, pour l'assurer, il ne négligeait aucun détail. En voici une preuve que le hasard m'a fait connaître. Depuis que la ville était rentrée au pouvoir des troupes françaises, nos soldats allaient, venaient, entraient partout sans quitter leur fusil, qui était fort souvent chargé. De là des détonations intempestives et des accidens. Saisi d'une plainte, Garibaldi interdit le port des armes en dehors des exercices, et le soir

même du jour où avait paru la défense, ses aides-de-camp parcouraient les établissemens publics pour veiller à la stricte exécution des ordres du général.

Nous en étions là en Bourgogne, vivant dans une sécurité conquise par la valeur de notre garnison, lorsque la nouvelle de l'armistice tomba au milieu des espérances excessives qu'une victoire, très importante pour la ville, mais sans résultat pour la France, avait excitées. Quel désappointement et que de colères dans les légions! Mais l'heure était venue où le dénoûment fatal, si longtemps suspendu, et qui avait pu sembler conjuré par l'effort d'une volonté héroïque, devait se précipiter avec une puissance irrésistible. Le 31 janvier, l'armée des Vosges, menacée d'être coupée sur la Saône, quittait Dijon à la hâte avec son artillerie et ses bagages; le lendemain matin 1er février, la malheureuse ville, occupée par l'avant-garde de Manteuffel, voyait reparaître sur ses places et rentrer dans ses foyers le tenace ennemi dont elle se croyait à jamais délivrée. Je serai bref sur cette seconde occupation, qui d'ailleurs n'a pris fin qu'après mon départ. Il me suffira d'en marquer d'un trait le caractère. Malgré l'armistice, dont nous étions exceptés, il est vrai, malgré le sentiment général d'une paix prochaine et la détente des esprits, cette invasion, non plus badoise, mais très prussienne, fut plus insolente et plus dure que la première. Elle commença par un essai de pillage. Le premier régiment qui entra dans la ville était celui qui avait perdu son drapeau le 23 janvier; sans doute, en prévision d'une résistance nouvelle, des promesses avaient été faites aux soldats, et, le départ de Garibaldi ayant supprimé la lutte, il leur en coûtait de renoncer au butin espéré. On avait ordonné aux habitans de leur servir à déjeuner; nos hôtes firent ce qu'ils purent pour emporter le couvert. Malheur à l'argent trop visible, aux tables bien garnies et aux tiroirs mal fermés! Pénétrant en bande chez les marchands pendant que quelques-uns discutaient les prix, la troupe faisait main basse sur les objets et dévalisait le magasin. Heureusement ils partirent ce même jour, laissant l'œuvre ébauchée : le temps avait fait défaut; ils n'avaient pu qu'effleurer du bout des doigts le bien d'autrui. Les régimens qui suivirent se montrèrent plus retenus, la propriété fut respectée des soldats; en revanche, leurs généraux l'attaquèrent. Quand je partis, le 15 février, l'alarme était dans le département; à Beaune, à Nuits, au relais des diligences, on entourait les voyageurs venant de Dijon, on les questionnait avec anxiété : l'ennemi méditait un nouveau coup de finance, et le préfet, avec une louable énergie, s'efforçait de le parer ou de l'adoucir. On parlait d'une capitation de 25 francs, de 50 francs par personne, ou tout au moins par électeur; puis cela se réduisait à une contribution générale de plusieurs millions dont on

devait frapper un département qui pendant trois mois avait nourri 30,000 Allemands! Je ne sais ce que cela est devenu, si l'on a payé en numéraire ou en nature, et si les grands crus de la Bourgogne, comme le bruit en a couru, ont servi de garantie. Le moyen d'opposer à ce brigandage une résistance efficace? Le génie de la rapine était couronné par la victoire.

A l'instant même où je montais en voiture pour quitter cette ville tant éprouvée, je venais d'apercevoir le chef de la seconde occupation, le général de Manteuffel, entouré d'un brillant état-major; il allait de l'hôtel de la préfecture à la place d'armes pour y passer une grande revue, et, tout en marchant, il considérait le vieux Palais-des-Ducs avec une extrême attention. Était-ce convoitise? était-ce curiosité? Si pénible que fût pour moi ce dernier coup d'œil, il se mêlait pourtant à cette amertume un sentiment viril et consolant qui saisissait l'âme, au milieu de ses tristesses, pour la raffermir et la relever vers l'espérance. Un séjour de quatre mois en pleine invasion m'avait du moins permis d'observer de près et d'étudier le cœur du peuple envahi. Là j'avais vu, à côté du spectacle navrant de la domination étrangère, la vigueur morale d'une population qui, sous la menace de l'occupant, sous l'insulte du bonheur implacable de l'ennemi, n'avait cessé de protester contre les échecs d'une guerre dont la France était innocente, et qui, tout en se résignant aux pertes matérielles de la défaite, en rejetait avec horreur l'outrage immérité. Là aussi, pendant les cinq semaines où la liberté nous fut rendue, j'avais été, comme tant d'autres, le témoin ému du dévoûment de la vaillante jeunesse accourue de tous les points du territoire pour nous défendre. Combien de fois, dans les revues et les défilés de cette armée inexpérimentée, mais brave, n'avais-je pas entendu ce cri arraché à l'orgueil des spectateurs : « ah! si le temps ne nous manquait pas! » Le temps, de tous nos alliés le plus indispensable, et celui qui nous a le plus cruellement trahis! Partout sur la route, aux stations nombreuses que nous imposait un dernier caprice des Allemands, je retrouvais la conscience profonde de la nécessité d'une paix immédiate, comme aussi une protestation indignée contre la fatalité, qu'on sentait inexorable. Cette révolte généreuse des âmes, cette vigueur morale, latente et invincible sous des ruines dont le fardeau ne suffisait pas à l'opprimer, ce principe de vitalité qui se dégageait du milieu de nos désastres retrempé en quelque sorte par cet apparent affaiblissement, ce sont là des signes qui doivent nous faire attendre un avenir meilleur pour le pays.

CHARLES AUBERTIN.

LES
RÉCENTES EXPLORATIONS
DE LA CHINE

VOYAGE DE PÉKIN A L'OURATO EN MONGOLIE.

I.

Les professeurs-administrateurs du Muséum d'histoire naturelle avaient exprimé le désir de voir s'effectuer un voyage d'exploration dans les provinces occidentales de la Chine. La science ne possédait aucune donnée sur cette région, et le Kan-sou avec les pays limitrophes était particulièrement désigné par la situation géographique; mais de ce côté toute entreprise devait être ajournée, la rébellion s'étant propagée dans les campagnes. D'ailleurs le père Armand David tenait beaucoup à visiter l'Ourato, un massif de montagnes de la Mongolie dont on lui disait merveille (1). En Asie comme en Europe, lorsqu'on semble rechercher les beautés de la nature, les gens ignorans ne manquent jamais d'affirmer qu'il faut aller plus loin, si l'on veut être satisfait. Le pays éloigné, c'est plus ou moins l'inconnu, et l'inconnu ouvre la carrière à l'imagination, toujours prompte à grossir ou à embellir les objets. A Pékin même, il était impossible de se procurer des renseignemens exacts sur un territoire situé à la distance de 200 lieues. Les Chinois ne comprennent pas les plaisirs du touriste; ils regardent avec une égale indifférence les sites les plus monotones et les paysages les plus gracieux, et ils ne prennent pas le moindre souci des productions naturelles. Si plusieurs centaines de plantes et quelques animaux se trouvent

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

mentionnés dans les livres, c'est exclusivement au point de vue de la médecine qu'on s'en occupe, et le choix n'est pas dicté par l'expérience. Comme autrefois parmi nous, on attribue des propriétés curatives à certains végétaux d'après l'idée seule qu'il doit exister des remèdes efficaces contre toutes les maladies. Le médecin chinois n'a jamais observé la plante dont il ordonne l'usage; il connaît la racine ou la fleur sèche qu'on livre au consommateur, et au céleste empire c'est faire preuve d'une grande science.

Un voyage à l'Ourato offrait un attrait particulier, car, aucun Européen n'ayant encore pénétré dans ce pays, on avait la certitude d'ajouter un nouveau chapitre à l'histoire du monde physique. L'Ourato est à peine cité par les géographes, et les lettrés de Pékin ne possèdent qu'une notion absolument vague de cette partie de la Mongolie, située au nord-ouest de la grande capitale et tout à fait au nord de l'Ortous (1). Ainsi l'abbé David n'aura d'autre guide qu'une carte manuscrite dressée par des lamas, indiquant plusieurs villes entre le Fleuve-Jaune et l'Oula-chan ou les *deux montagnes*. Parmi ces villes, Sartchi est le point visé par notre missionnaire, pour se livrer ensuite à l'exploration de la contrée.

Le voyage étant décidé, on entretient le savant lazariste d'une insurrection qu'il faut redouter, du brigandage qui s'exerce avec l'audace qu'inspire l'assurance de l'impunité. Attendre le retour de la tranquillité dans un pays où la rébellion se renouvelle sans cesse, où le vol à main armée se pratique d'une manière permanente, serait renoncer à toute entreprise. Heureusement le père Armand David ne se trouve pas disposé à subir l'intimidation : s'il est attaqué, il compte soutenir l'assaut, sachant par expérience que d'ordinaire le sang-froid suffit pour écarter le danger. Dans une excursion à Jéhol, il s'était vu assailli par huit bandits : c'était beaucoup pour un seul homme; mais cet homme, tenant à n'être pas dépouillé, avait menacé du fusil et du revolver, et les voleurs, ne voulant pas trop exposer leurs personnes, avaient promptement tourné bride. Ils se dédommagèrent dans une auberge voisine par le pillage et l'incendie de la pauvre habitation; ces braves, respectant la vie des propriétaires, qui les avaient laissés agir en toute liberté, se contentèrent de donner des coups de sabre à des malheureux qui avaient osé apporter de l'eau pour éteindre le feu. Les Européens imposent d'une façon remarquable aux Asiatiques qui les connaissent seulement de réputation, ou qui les rencontrent pour la première fois; par une sorte d'instinct, ces Orientaux accordent une supériorité incontestable aux hommes de l'Occident. Le père

(1) L'abbé David écrit l'*Ortous* ou le *pays des Ortous;* — sur la plupart des cartes, cette même région est appelée le *pays des Ordos*.

Armand David a eu l'occasion d'en acquérir la certitude, et il n'en faut pas plus, avec sa résolution habituelle et sa foi dans la Providence, pour lui donner confiance.

On approche du milieu du mois de mars, et c'est le moment de songer au départ. L'hiver de 1865 à 1866 se prolonge sans être aussi rigoureux qu'à l'ordinaire; le dégel du Peï-ho s'est effectué dès la fin de février, mais la neige tombe encore sur les montagnes. Notre missionnaire, qui doit s'aventurer dans des lieux inconnus, a la joie de trouver, avec l'assentiment de ses supérieurs, un compagnon dans M. Louis Chevrier, frère coadjuteur de la congrégation des lazaristes; il prendra pour guide l'homme qui, vingt-cinq ans auparavant, alla dans le Thibet avec MM. Huc et Gabet, le fameux Sambdatchiemda, que l'abbé Huc a présenté à ses lecteurs dans le récit de son voyage. Avec un domestique chinois, le personnel de l'expédition sera complet. Le plus grand ennui provient de la nécessité de traîner un bagage un peu considérable. Pour séjourner dans une contrée froide et privée des ressources qui existent dans les pays civilisés, le naturaliste ne peut se dispenser d'emporter beaucoup d'objets. Après les vêtemens chauds et les couvertures destinées à servir de lit, afin de ne pas coucher sur la terre ou sur la brique nue, ce sont les ustensiles de chasse, les boîtes et les flacons pour conserver les animaux, les masses de papier pour mettre les plantes, sans compter le nécessaire ecclésiastique, que le bon prêtre ne saurait oublier. Certains voyageurs s'occuperaient d'une grosse affaire dont ne s'inquiète pas le père Armand David. « Quant à la nourriture, dit-il, je m'en rapporte aux Chinois; je pense qu'avec un peu de bonne volonté un homme peut vivre partout où vit un autre homme, je ne me charge donc d'aucune provision de bouche. » Ceux qui, ayant visité la Chine, parlent avec horreur des mets les plus estimés en ce pays ne comprendront pas cette indifférence.

Le jour fixé pour le départ est venu; c'est le 12 mars (1). Sept heures du matin sonnent; cinq mulets, le cou enguirlandé de clochettes à faire rêver de l'Espagne, arrivent devant la porte avec les conducteurs. Les pauvres bêtes n'ont rien de brillant; mais elles sont robustes, et, pesamment chargées, elles feront 10 ou 12 lieues par jour. Trois porteront les bagages; les deux préférées porteront les cavaliers. Il y a un instant d'émotion, le cœur est oppressé; allant dans des régions lointaines que personne ne connaît, on craint de ne plus revoir les amis qui adressent des souhaits pour une heureuse campagne, on songe aux parens et à la patrie. Malgré tout, le pieux lazariste, animé d'une ferme résolution, est plein d'ardeur; le temps rassérène l'âme, la matinée est belle, l'atmosphère presque

(1) Le père Armand David a tenu un journal quotidien pendant son voyage en Mongolie. C'est à cette source que nous puisons pour raconter cette campagne.

tiède. On s'engage dans les rues de Pékin en accélérant le pas, car il faut atteindre avant la nuit l'endroit où l'on trouvera un gîte; les étapes sont déterminées par l'usage, et en Chine chacun est obligé de se soumettre aux règles établies. Au reste, c'est plaisir de voir cheminer les mules sans qu'on ait la peine de les stimuler. Chez ce peuple, dont les défauts et les vices ont été l'objet de tant de critiques amères, on est rempli d'humanité envers les animaux. Anes, chevaux, mulets, bœufs, ne sont pas dressés, mais vraiment apprivoisés; ils montrent une douceur et une docilité qui étonnent les étrangers. Entre les mains d'un Chinois, les oiseaux les plus sauvages, les plus timides deviennent familiers dans l'espace de quelques jours. A chaque pas, dans les rues de Pékin, on rencontre des gens ayant au poing des faucons, des aigles, des moineaux et des fauvettes; on voit des faisans qu'on lance dans l'air au milieu de la foule, et qui reviennent sur la main ou sur l'épaule de leur maître.

Notre petite caravane a plus d'une lieue à parcourir pour sortir de la ville par la porte du nord; elle traverse le faubourg, qu'un Européen ne peut voir sans éprouver une sorte de dégoût et sans être frappé de la singularité du spectacle. Une multitude de petits marchands étalent confusément des objets utiles aux voyageurs; une foule de mendians presque nus, au regard cynique, assiégent les passans. On aurait tort, paraît-il, de s'apitoyer à l'excès. Ces mendians, avilis par la paresse et par tous les vices, succombent rarement à la misère; ils exercent une profession, et personne ne voudrait affirmer que cela se voit seulement en Chine. A Pékin, comme à Londres, il y a pour la nuit des refuges ouverts aux misérables, — des chambres garnies d'amas de plumes de poules, — des endroits où l'on débite des alimens à très bas prix, des distributions gratuites faites par l'état et les familles riches. Les pauvres forment une association qui a des lois, des chefs, une hiérarchie, et qui rappelle la *cour des miracles* pendant le moyen âge. A l'occasion, tous ces gueux se louent pour quelque service. Aux mariages et aux funérailles, ils tiennent les écriteaux et les enseignes, dont il est fait grand usage dans les cérémonies. Revêtus d'un costume de circonstance, ils vont remettre les cadeaux de noce; quand, selon la formule chinoise, la fiancée *doit passer la porte*, ils exécutent la musique sur le parcours du cortége, ou ils marchent avec les écriteaux près de la litière rouge dans laquelle reste cachée la jeune fille allant de la maison maternelle à la demeure de l'époux. La représentation peut être simple ou magnifique; jamais on n'apercevra la nouvelle mariée, que l'époux lui-même n'a pas encore vue. Seulement on vous dira que le jeune visage est couvert d'une couche de peinture où le blanc, le rose et le noir sont associés de façon à satisfaire le goût le plus raffiné.

Le moment de s'occuper de la ville est passé, car voici la porte du nord. Celle-ci, comme toutes les autres portes de Pékin, est dans cet état pitoyable dont on a beaucoup parlé depuis notre expédition militaire. Le sol est pavé d'énormes pierres, et les dalles usées, complétement détachées en divers endroits, laissent des trous profonds où les voitures tombent lourdement. Nos voyageurs ont franchi l'enceinte de la capitale, et les vrais muletiers apparaissent; les premiers conducteurs étaient les gens d'une auberge du faubourg. D'après l'usage consacré, les muletiers ne traitent pas directement; ce soin appartient aux maîtres du logis où les hommes et les animaux se sont arrêtés. L'auberge chinoise est ayant tout, dit le père Armand David, l'étable connue du temps du bon Samaritain de l'Évangile. Dans ce pays, où la loi et la coutume sont toujours respectées, les contrats, d'importance petite ou grande, se font au moyen d'entremetteurs qui s'approprient l'argent du vendeur et de l'acheteur dans une proportion déterminée. Personne ne songe à se plaindre d'un pareil procédé; seuls, les étrangers se récrient sans qu'on les comprenne. Si les Chinois étudiaient l'Europe, ils s'étonneraient peut-être aussi de voir l'opulence et la considération acquises par des gens médiocrement utiles à la société.

Une fois dans la campagne, ce n'est pas l'instant de s'endormir. De tous côtés, ce sont des ornières, et une monture trop abandonnée à elle-même, venant à trébucher, pourrait jeter le cavalier dans la poussière. On n'entend plus que le bruit des clochettes pendues au cou des mulets; — en Chine, le silence est de règle en voyage. Le muletier guide l'animal, comme le charretier mène la voiture, d'après certaines habitudes qui, de génération en génération, se transmettent invariables depuis trente siècles. Malavisé serait le voyageur voulant indiquer un meilleur passage ou signaler un obstacle que le conducteur n'aperçoit pas; il aurait bien inutilement compromis sa dignité, car il ne recevrait aucune réponse. Le Chinois, interpellé, continue à marcher en silence, les yeux baissés vers la terre et cachés sous d'énormes paupières, jusqu'à ce qu'il vienne toucher du nez quelque autre conducteur de voiture ou de bêtes de somme également impassible. Alors les deux hommes relèvent la tête : la dispute s'engage, les reproches s'entre-croisent, et, comme il est difficile de rebrousser chemin, ce n'est pas tout de suite qu'on prend le parti de reculer. Pendant ce temps, le voyageur a tout loisir pour méditer sur les choses qui l'intéressent. Il ne doit ni montrer d'impatience ni se mêler de la querelle, ce n'est pas son affaire; chacun connaît les règles de son métier.

Depuis le matin, la petite caravane chemine vers le nord sur la grande route impériale; les inégalités de terrain, les trous, se succèdent sans interruption, et rendent la marche fort pénible; le can-

tonnier n'a pas encore été inventé. Quand une ornière est devenue trop profonde, charrettes et bêtes de somme se détournent, et bien ou mal on se tire du mauvais pas, surtout au printemps et en été. Après les pluies, la situation devient plus grave : la voie n'est qu'un immense bourbier rempli de fondrières; les voitures se brisent, les mulets et les chameaux s'embourbent jusqu'au ventre, se cassent les jambes et parfois périssent. Améliorer l'état de la route ne vient à l'idée de personne; du reste les Chinois se montrent pleins d'adresse dans la conduite des véhicules et des convois d'animaux.

Au bout de deux ou trois heures de marche dans la plaine, on aperçoit du côté de l'ouest de petites collines et les féeriques constructions du Palais d'Été. Plus au nord, la vue s'arrête sur une chaîne plus haute et particulièrement sur le flanc nu et blanchâtre d'une montagne d'où l'on extrait un beau granit, dont on porte quelquefois des blocs à Pékin. Tout près de la montagne se voit le village de Cha-ho (fleuve de sable), que l'on atteindra en traversant une rivière sur un pont jadis magnifique et construit dans des proportions grandioses. La saison n'est pas avancée, aucune feuille sur les arbres, aucune fleur dans les champs n'annonce encore le printemps; mais le soleil est chaud dans la journée, et déjà commence le passage des oiseaux pressés de regagner les pays du nord. C'est plaisir de voir l'animation qui règne au milieu de la campagne triste et monotone : des troupes d'oies des moissons partent pour aller édifier leur nid dans les régions arctiques, et sillonnent l'air bruyamment; des bandes de hérons cendrés se dirigent vers la Mongolie. Dans les endroits humides, passent d'un vol rapide des canards de plusieurs sortes. Les jolis choucas gris sont dans une extrême agitation, ils se réunissent en grand nombre, des choucas noirs se mettent de la compagnie, et des colonnes serrées se hâtent de remonter vers le nord. Après une heure de repos dans le village, nos voyageurs se remettent en route; le terrain devient plus accidenté, de petites collines se détachent comme des îlots sur l'Océan. Dans la direction de l'est se dessine le chemin qui conduit aux sépultures impériales de la dynastie des Ming. Bien des fois, on a cité cette merveille de l'art des Chinois, aujourd'hui, paraît-il, fort délabrée. Une avenue bordée de statues gigantesques d'éléphans, de chameaux, de chevaux, mène à ces monumens adossés à des montagnes. Ce sont des enclos entourés de murs où s'élèvent des pagodes plus ou moins en ruines. La plus curieuse est soutenue par une colonnade faite d'énormes troncs de bois d'une seule pièce. Elle a des escaliers de marbre blanc parfois veiné de gris qu'on tire des montagnes voisines, et des ornemens en marbre saccharoïde d'une extrême blancheur, dont la carrière, au rapport des gens du pays, est épuisée. Sur les vastes terrains incultes où sont bâties les sépul-

tures croissent épars et comme plantés au hasard, de vieux thuias, des pins, de grands genévriers et des chênes aux larges feuilles.

La caravane s'est mise en retard, et la nuit est venue avant que l'on ait atteint la petite ville où il faudra coucher. On marche dans l'obscurité, sur de gros cailloux, au milieu d'un torrent desséché; mais le père Armand David ne s'inquiète pas : en d'autres temps, il a traversé cette gorge où il existe surtout des pierres calcaires bleuâtres, du granit et des fragmens de porphyre. Au lendemain, le départ a lieu dès le point du jour; une tasse de thé sans sucre est tout ce qu'on peut se procurer. En Chine, l'usage est de ne pas déjeuner quand on voyage. La journée sera pénible; un épouvantable vent de nord-ouest souffle sans relâche, jetant au visage de la poussière et du sable. Cependant la campagne offre un charme qu'on n'a pas encore rencontré. Au sortir de la petite ville de Nan-keou se montre, dans un coin abrité par des rochers, un abricotier tout épanoui. Entre les cailloux s'étalent des touffes d'un daphné à fleurs jaunes (*Wilstrœmia chamædaphne*); mais ailleurs rien n'indique le réveil de la végétation : on n'a point ici les primevères et les jonquilles, qui promettent en Europe la fin de l'hiver. Sur les collines, on ne voit que des tiges flétries en partie cachées dans les fentes du terrain; entre les fissures des pierres où s'est conservé un peu d'humidité, les frondes jaunies ou brisées de quelques fougères propres à la contrée. Aux flancs arides des montagnes, les graminées desséchées n'ont pas disparu, et languissent encore des sarmens de la clématite de Mongolie. L'ormeau de la Chine et le frêne commun sont répandus en assez grande abondance et partout disséminés, tandis que le charme (*Carpinus Turczaninowii*) est confiné dans les vallons.

Il faut quatre ou cinq heures pour franchir la vallée qu'on nomme *la passe de Nan-keou*. Les routes sont toujours mauvaises, mais celle-ci est affreuse. Par bonheur, les mulets connaissent si bien le chemin qu'ils demeurent fermes sur leurs jambes. Du reste notre missionnaire s'en embarrasse peu; voulant tout observer, il voyage à pied. Néanmoins l'ennui est grand parfois, les caravanes de chameaux sont nombreuses et le chemin est étroit; il n'y a pas de place suffisante pour se croiser sans de graves difficultés : toute rencontre de ce genre devient une calamité. Les chameaux qui descendent sont chargés la plupart de grands prismes de natron (carbonate de soude) provenant des lacs de la Mongolie; ceux qui remontent, se dirigeant sur Kiatcha, portent d'immenses quantités de thé pour la Russie, le fameux thé de caravanes. Autrefois le trafic se faisait directement par Koui-hoa-tcheng et la Mongolie; maintenant il s'effectue avec plus de facilité par Tien-tsing, Pékin et Kalgan. La nature des roches varie dans le trajet de l'étroite gorge; près de

Nan-keou, le calcaire domine, puis viennent les roches cristallines; en plusieurs endroits apparaissent des porphyres verts et rouges, et dans la dernière partie des masses volcaniques soit bleuâtres, soit rousses ou tachetées. Un ruisseau court dans la vallée, et les petits oiseaux prennent leurs ébats : ce sont des bruans, la fauvette de montagnes, l'alouette huppée, l'alouette pispolette, une sorte de merle particulier à l'Asie, le pomathorin sifflant (*Pomathorinus stridulus*), et le choquart des hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie. On aperçoit aussi le petit écureuil gris dont le bout de la queue est blanc, qu'on cessera de rencontrer plus au nord, tandis qu'on verra en abondance dans toute la Mongolie l'écureuil rayé. A l'endroit où finit la vallée de Nan-keou se trouve le village de Tcha-tao, — une auberge permet aux voyageurs de dîner. Des musulmans sont les maîtres du lieu, et ceux-ci, d'une propreté qui manque chez les Chinois païens, témoignent plus de sympathie aux Européens, pensant avoir à peu près la même religion; mais, si leur accueil est excellent, leurs services coûtent cher : le dîner composé de quelques œufs doit être payé comme un repas magnifique.

Au-delà du village commence une plaine stérile, couverte de sable et de cailloux amenés par les torrens grossis des pluies d'orage. Une ligne de grandes tours en terre complétement délabrées rompt la monotonie de l'espace aride. De la chaîne que traverse la passe de Nan-keou se détache, à 12 ou 15 lieues plus loin, une autre chaîne se dirigeant vers le sud-ouest, et dans l'intervalle s'élèvent d'autres montagnes qu'on dit être les plus hautes de la province. En suivant la route, on rencontre quelques bourgades, puis la ville de Sin-pao-gnan, entourée de rizières, et bientôt la montagne à charbon dite Ki-ming-chan s'offre aux regards. Sur le point culminant est bâtie une pagode en partie ruinée, mais nullement abandonnée; un bonze, inébranlable comme le roc, séjourne sur le sommet, d'où l'on découvre tous les pays d'alentour. Le Yang-ho baigne le pied de la montagne. D'abord on ne distingue que des roches calcaires fissurées et culbutées en tout sens; en remontant la rivière, on trouve des roches basaltiques d'un brun rouge.

Depuis le jour du départ de Pékin, le beau temps a continué; mais il est devenu plus froid, il y a de la glace sur les bords de la rivière. Aussi, en passant près d'un village nommé Chang-hoa-yuen, nos voyageurs s'étonnent de voir des herbes fraîches couvrant de vastes marais; la cause du phénomène est promptement reconnue : une abondante source d'eau chaude entretient une température assez élevée, même en hiver. La tourterelle de Chine, ravissante dans son vêtement d'un lilas pâle, vole sur ces marais et vient se percher sur les arbres du village, vivant tranquille à côté des habitans, qui ne l'inquiètent jamais. Aux premiers rayons de

soleil du matin, des nuées de colombes rupicoles, aisément reconnaissables à la barre blanche de la queue, disparaissent successivement dans le nord-ouest. Près de la rivière, encaissée dans une longue gorge, vient s'abattre une compagnie de bartavelles; la belle cicogne au manteau noir, au bec et aux pieds rouges, plane à une grande hauteur. Les jujubiers, les abricotiers, les ormes rabougris, sont épars sur les coteaux arides, et seulement dans les grandes crevasses remplies par des dépôts d'alluvion se montrent des éphèdres verdoyantes, jolis arbrisseaux de la famille des conifères dont les baies ont parfois une valeur inestimable pour les voyageurs altérés qui traversent les steppes de la Mongolie.

Pour atteindre Suen-hoa-fou, l'ancienne capitale des empereurs mongols, il reste à parcourir de trente à quarante kilomètres sur une route souvent très pénible à travers les montagnes; mais il y aura un instant de plaisir en gravissant les dernières collines : la plaine aride s'étend au loin, et l'on découvre la ville, qui ne peut manquer de produire une certaine impression, parce qu'elle rappelle des souvenirs historiques. Le père Armand David a un autre motif de joie : il y a ici une maison de missionnaires desservant les chrétientés d'alentour ; l'hospitalité la plus cordiale l'attend, les fatigues seront vite oubliées, les entretiens familiers dans la langue maternelle donneront l'illusion de la patrie retrouvée dans le désert. Le savant lazariste congédie les muletiers et se fait aisément généreux; il est satisfait des services des hommes qui l'ont accompagné, et il est content d'être au milieu de confrères et d'amis. Suen-hoa-fou est une grande cité dont les habitans n'occupent qu'une portion, ainsi qu'il arrive dans toutes les villes déchues d'une ancienne splendeur. C'est un quadrilatère flanqué de murailles en briques qu'on a eu l'intention d'orienter sur les points cardinaux, de même que les quatre grandes portes; seulement le résultat ne répond pas précisément à l'intention. Les principaux bâtimens sont construits en pierre de taille d'un gris violet: des basaltes remplis de petits cristaux, provenant des montagnes voisines. Un ruisseau coule près de la ville, traversant des rizières disposées en carrés comme un immense damier, et le Yang-ho passe à quelque distance vers le sud. Du côté occidental, les vents accumulent des sables contre le mur en telle abondance qu'on pénètre dans l'enceinte sans la moindre peine. Les loups et les renards profitent souvent de cette facilité pour entrer dans la ville. C'est à huit lieues environ dans le nord-ouest que se trouve, sous la dernière et véritable grande muraille, Tchang-kia-keou ou Kalgan, entrepôt d'un commerce considérable, le passage ordinaire des caravanes qui s'acheminent vers l'empire russe ou qui en reviennent. De Suen-hoa-fou, la vue s'étend au loin sur un pays d'aspect sombre. La plaine est entourée de collines crevassées et

ravinées par les eaux de pluie. De l'est à l'ouest court une petite chaîne de montagnes formées principalement de calcaire mêlé de silice, et vers le sommet de porphyre rouge ou jaune, que les Chinois exploitent pour les constructions; en arrière s'élèvent des montagnes volcaniques. Vers le nord, l'horizon est borné par une chaîne de pics plus ou moins aigus, où il existe encore des vestiges de la grande muraille marquant la limite entre la Chine et la Mongolie. Suen-hoa-fou étant beaucoup plus élevé que Pékin, l'hiver se prolonge davantage, et la température est souvent si basse que chaque année des gens meurent de froid sur les chemins; néanmoins l'été est assez long et assez chaud pour permettre la culture du riz. La population se compose de véritables Chinois et de musulmans originaires de l'Asie centrale (1) qui s'attribuent une supériorité et s'arrogent des priviléges, entre autres le monopole de certains commerces. Cependant le type primitif de ces musulmans s'est tellement altéré par les mariages avec les Chinoises qu'on ne les distinguerait pas, s'ils ne conservaient l'usage de signes extérieurs. Dans la ville, et plus encore dans la partie occidentale du pays, on remarque des visages qui rappellent ceux des Européens. Le teint est clair, le nez saillant, la chevelure blonde; seuls, les yeux conservent le caractère chinois ou mongol.

Dans la vieille cité des empereurs mongols, comme dans toute la contrée, le froid est encore bien intense au mois de mars. Le Yang-ho, gelé sur les bords, charrie d'énormes glaçons; mais les campagnes ne cessent d'offrir un curieux spectacle : il y a un monde de créatures qui s'agitent et paraissent vivre heureuses sans souci de l'état de l'atmosphère. Les oies et les canards abondent sur la rivière, et dans la foule on distingue des cygnes et des pluviers; des alouettes et des vanneaux courent dans les prés humides, les choucas et les freux viennent par nuées chercher leur nourriture sur les guérets. Les freux nichent jusque sur les arbres de la ville, et le nombre en est si prodigieux que de tous côtés on est assourdi par des croassemens qui se font entendre dès le point du jour pour ne finir qu'avec la nuit. Notre savant lazariste parcourt le pays, et au milieu de cette nature âpre il trouve constamment des sujets d'étude, quelquefois même une satisfaction qui touche le cœur. Dans plusieurs villages, il y a des chrétiens qui ont manifesté le désir de le voir. Si l'on peut se fier à l'apparence, les Chinois convertis ont de la vénération et même de l'attachement pour les missionnaires; ils admirent ces hommes qui, après s'être éloignés de leur famille et de leur patrie, se résignent à une vie fort dure.

Une excursion jusqu'à 40 ou 50 kilomètres au sud de Suen-hoa-fou

(1) On les regarde comme les descendans des anciens *Houy-houy*.

fera connaître le caractère de la contrée, et donnera l'occasion de voir Chen-tching, une ville de quelque importance. Chen-tching, résidence du mandarin du district, est renommée pour la foire aux ânes, et un voyageur ne traverse pas les rues de la petite cité sans rencontrer de ces animaux, qui se distinguent par la taille, par la beauté des formes et l'allure fière. En sortant de Suen-hoa-fou, on passe la rivière peu profonde, mais très large en hiver, sur un pont de bois couvert de terre; ce pont, d'une extrême longueur, est si étroit que deux personnes ne pourraient y marcher de front. Après la vallée sablonneuse du Yang-ho, on s'engage entre des collines, et le chemin conduit à un groupe de maisons posé entre deux torrens, dont le lit est presque toujours desséché. Le village est dominé par une montagne escarpée consistant en une masse désordonnée de calcaire, mêlé de quartz, d'agate, de jaspe, de porphyre de plusieurs couleurs et de brèches siliceuses. Le pied seul, comme tous les contours de la plaine, est couvert d'une épaisse couche de terre jaune formée par les alluvions. Plus loin, c'est un massif de montagnes, et sur l'un des sommets une construction gracieuse d'un effet pittoresque attire l'attention : c'est une pagode dédiée au diable, sans doute avec l'espoir de conjurer le génie du mal. Bientôt les montagnes rocailleuses s'abaissent, les collines se montrent de nouveau, et l'on découvre, dispersés et cachés dans les replis ou dans les déchirures du terrain, des villages où les missionnaires ont fait de nombreux prosélytes. Au-delà, c'est le territoire de Chen-tching, qui a la figure d'un bassin avec une ceinture de montagnes peu élevées. Un lac sans écoulement, de 4 ou 5 lys de longueur (1), en occupe le milieu. Le blé, le maïs, le sorgho, le millet, la pomme de terre, sont cultivés dans la plaine, où il n'y a nulle part d'arbres fruitiers. A quelques lieues dans le nord-est, il existe des terrains carbonifères qui fournissent de la houille. Le soufre est en abondance, et les Chinois savent l'extraire par le procédé simple usité en Europe. Le pays, dépourvu des charmes qui ravissent les amis de la nature, offre donc des ressources suffisantes pour rendre la vie facile aux habitans. La population est robuste, et n'est pas affectée de goîtres comme en d'autres parties de la Chine. L'abbé David, retournant à Suen-hoa-fou pour continuer sa route vers l'ouest, est surpris dans les montagnes par une tempête abominable; il fait froid, la pluie tombe accompagnée de neige, on glisse sur les roches polies, et tous les efforts pour hâter la marche n'empêchent point la souffrance. Le lendemain, un spectacle rare, étrange, saisissant, arrête le voyageur parvenu au sommet d'une colline : le soleil descend sur l'horizon, et des nuages paraissent

(1) De 2 kilomètres 1/2 à 3 kilomètres. — Le ly chinois équivaut à 575 mètres.

s'étendre d'une manière uniforme sur toute la plaine; cette masse de brouillards commence à se mouvoir et se partage en divers endroits, puis les nuages montent lentement, s'arrêtent à la hauteur de la crête des montagnes et forment un rideau, tandis que le vent souffle dans la direction des rayons solaires. La campagne, vivement illuminée par le soleil, se trouve alors bornée d'un côté par un fond opaque, et l'observateur voit sur cette sorte de muraille, comme dans un miroir, l'image de son corps entourée de deux arcs-en-ciel, ou plutôt de deux cercles complets où les raies de la lumière décomposée se peignent concentriquement et dans un ordre inverse sur un champ jaune d'or. Le phénomène ne s'évanouit qu'à l'instant où le soleil disparut derrière l'horizon. « Je n'ai pas besoin de dire si cela était beau, s'écrie le père Armand David, c'était à se croire dans un autre monde. » Un semblable mirage a quelquefois été observé en Écosse, en Calabre et en Sicile.

Au plaisir et à l'émotion causés par la magnificence d'un spectacle sans pareil, succède l'heure pénible et même douloureuse : le voyageur, approchant de la plaine du Yang-ho, est soudain enveloppé par les nuages dont l'aspect venait de le remplir d'étonnement. A distance, c'était un épais brouillard; en réalité, c'est un immense courant de poussière et de sable poussé par un vent impétueux. Sous les pieds du cheval, le sol semble couler comme les eaux d'un torrent, et si grande est la violence de l'ouragan que l'homme, aveuglé par les tourbillons de poussière et transi de froid, se cramponne au cou de l'animal pour n'être point lancé au hasard et brisé sur le sol. « C'est une des plus vilaines heures que les élémens m'aient encore fait passer, » soupire le digne lazariste, qui a pris l'habitude de supporter les intempéries de l'atmosphère avec une parfaite résignation.

Enfin l'abbé David rentre à Suen-hoa-fou, et ne songe plus qu'à gagner l'Ourato, bien contrarié cependant de l'abaissement excessif de la température. Chaque matin, le thermomètre marque 6 ou 7 degrés au-dessous de zéro. Le froid inattendu en cette saison a produit un curieux effet : les oiseaux, surpris pendant leur passage, sont redescendus de la Mongolie, afin d'attendre des jours plus doux. Les choucas et les freux vont par bandes innombrables, et paraissent dans de continuelles alertes. A la faveur du clair de lune, ils volent d'une manière incessante d'un bout de la ville à l'autre avec des cris assourdissans; un grand-duc, attiré par la certitude du butin, fait quelques victimes dans cette foule. Les alouettes fourmillent dans la campagne; la huppe crie, la tourterelle roucoule sur les arbres des jardins, et de magnifiques canards de cinq ou six espèces différentes prennent leurs ébats sur la rivière. Le temps ne tarde pas à s'adoucir; les oiseaux partent, et c'est un

avis donné au voyageur. Plus que jamais, il devient difficile d'obtenir des renseignemens sur le pays qu'il s'agit de traverser; mais la présence des voleurs sur les chemins est certaine : plusieurs personnes ont été dévalisées, d'autres tuées.

Cependant on ne s'inquiète pas du danger : l'isolement n'est pas encore complet; le père Armand David aura la compagnie de plusieurs confrères jusqu'à Eul-che-san-hao, à trois journées de marche dans la direction qu'il faut suivre pour atteindre l'Ourato. Désormais peu assuré de rencontrer soit une auberge, soit une habitation ouverte à l'étranger, il achète une tente mongole qui sera sa maison dans le désert. Aux derniers jours de mars, tout invite au départ, le temps est devenu agréable, l'air presque tiède; des papillons commencent à voltiger, des aigles planent sur les montagnes, des grues et des goëlands passent en grand nombre; les bartavelles se montrent sur les rochers, ainsi que la fauvette de montagne et le traquet leucomèle, les choucas gagnent le nord, et les freux, qui sont sédentaires, coupent de petites branches d'ormeaux pour construire leurs nids.

Le 2 avril, l'infatigable lazariste se remet en route, marchant à pied; le chemin côtoyant la rive nord du Yang-ho est fort mauvais, et les charrettes chargées des bagages subissent des accidens; l'une verse, l'autre s'enfonce dans la glace. On passe sur la rive méridionale, qui appartient à la province de Chan-si, et bientôt apparaît le village de Sin-pin-keou, qui éveille l'attention, car c'est ici la frontière de la Chine. Des soldats demandent les passeports, que nos missionnaires se dispensent de montrer en déclinant leur qualité. On franchit la dernière muraille, aujourd'hui presque entièrement détruite en cet endroit : seules, des tours en terre disséminées sur le versant des montagnes restent debout, marquant la place où fut le monument que les siècles et la main de l'homme n'ont pas respecté.

II.

Toute la région montagneuse qui occupe la partie septentrionale des provinces de Pe-tche-li et de Chan-si a le même caractère et les mêmes productions naturelles que la Mongolie; — la limite est donc purement artificielle. Après avoir dépassé la frontière, nos voyageurs laissent au sud le Yang-ho, qui n'est plus qu'un misérable torrent, et remontent vers le nord-ouest à travers une petite chaîne de montagnes volcaniques. Encore une vallée couverte par les alluvions, et l'on entre à Eul-che-san-hao, situé sur un plateau entouré de collines. Le village est occupé par des Chinois originaires du Chan-si; devant l'invasion des peuples du céleste empire, les Mongols se sont retirés et ont déserté de vastes espaces.

Eul-che-san-hao est aujourd'hui un point central des missions; on y a fondé un établissement pour les enfans abandonnés. « C'est, dit le père A. David, une des œuvres de charité les plus belles des missions catholiques. Des femmes dévouées donnent des soins maternels à ces pauvres petits, souvent atteints de défauts physiques qui ont motivé l'abandon par les parens; on les instruit quand ils sont en âge, et plus tard on assure l'avenir de ces déshérités en les plaçant dans de bonnes maisons et en mariant les jeunes filles. » La contrée, aujourd'hui parsemée de villages, est traversée par un ruisseau formant un vaste marais où viennent s'ébattre les oiseaux aquatiques. Le pays, presque entièrement volcanique, est déboisé : des peupliers et quelques ormeaux plantés en taillis composent toute la végétation arborescente. La région était couverte de forêts lorsque le sol n'était guère foulé que par les cavaliers mongols.

Le climat du nord de la Chine est parfois bien dur pour le pauvre voyageur. En quittant Suen-hoa-fou, on avait salué le printemps, et le 9 avril on a dans la matinée 7 degrés de froid, tandis qu'à la même heure à Pékin le thermomètre marque 6 degrés au-dessus de zéro; par intervalles, la neige tombe, le vent, qui souffle par rafales, est chargé de grésil. La végétation est moins avancée qu'elle ne l'était autour de la capitale un mois auparavant; les bourgeons des peupliers commencent à peine à se développer, et quelques petites graminées à sortir de terre. Pourtant les rats-taupes (*Spalax talpinus*), qui abondent, se sont mis à travailler : on remarque beaucoup de taupinières fraîches, deux ou trois fois grosses comme celles de nos taupes et souvent disposées en longues files. Les lièvres de Mongolie (*Lepus tolai*), les seuls qu'on trouve au nord de la Chine, courent la campagne, ainsi que les gentilles gerboises, qui sautillent sur la neige. Pour la première fois, le savant lazariste observe la jolie fauvette à dos bleu (*Nemura cyanura*), découverte au Japon. L'avoine, le millet, le sarrasin, la pomme de terre, avec un peu de blé, constituent les ressources alimentaires des habitans. Le lin, également cultivé, n'est employé qu'à fournir de l'huile pour les besoins de la table et pour l'éclairage. Jusqu'ici le père Armand David a traversé des régions déjà passablement connues des missionnaires; à certains jours, il s'est trouvé parmi des confrères, et par instans il a pu oublier les ennuis d'une route pénible dans une saison encore mauvaise. Maintenant, avec son unique compagnon, M. Louis Chevrier, il doit marcher sur la foi d'indications vagues ou inexactes, et s'aventurer chez des peuplades dont on ignore absolument les dispositions. Il s'agit de poursuivre la route vers l'ouest, et d'atteindre Koui-hoa-tcheng, qu'on dit être à 5 ou 600 lys : 75 ou 80 lieues. Après mille difficultés, le fameux guide parvient à louer une charrette; on va s'engager dans le désert, parce que c'est

le chemin le plus court. Il ne faut plus compter sur les auberges; une petite provision de farine, un peu de viande, quelques pains mis sur la voiture, doivent assurer les voyageurs contre la faim. On pénètre dans un pays couvert de collines, puis dans une région de volcans anciens qui se prolonge vers le couchant, et bientôt près d'un village on découvre des champs cultivés annonçant que le sol, formé en grande partie de la décomposition de roches basaltiques, est très fertile. Du reste pas un arbre, pas un arbrisseau sur cette terre; de ce côté, la misère est si complète que des pies ont édifié le berceau de leur couvée à l'extrémité de grandes perches plantées près d'une habitation. On quitte le dernier village chinois; les hauts plateaux sont occupés par des Mongols originaires de la Mantchourie, et sur les montagnes se dressent des autels élevés par les lamas. Tout à coup le paysage change d'aspect; une vaste plaine s'étendant au loin, un lac de plusieurs lieues de longueur, avec les bords blanchis par une couche de natron, les tentes mongoles éparses, produisent un effet nouveau. Des antilopes à goître, au nombre d'une trentaine, broutent l'herbe à peu de distance de la route sans se déranger à la vue de la petite caravane; comme des animaux habitués à vivre en paix, elles ne songent pas à fuir. Nos voyageurs s'arrêtent près d'une sorte de hameau composé de quelques tentes et de trois ou quatre maisonnettes, et reçoivent des habitans le meilleur accueil : l'hospitalité est une vertu des Mongols. Une femme et ses deux jeunes fils, des enfans de dix à douze ans, déjà revêtus du costume des lamas, s'empressent d'allumer le feu pour préparer le repas.

La plaine est humide et salée; les chameaux et les moutons paissent à côté des antilopes. Les uns libres, mais à peine sauvages, les autres en état de domesticité, semblent jouir de la même indépendance. Les oiseaux, réunis en grand nombre, offrent un merveilleux tableau tel qu'il n'en existe jamais en Europe. On voit voleter la belle calandre fauve aux ailes blanches; l'alouette commune et l'alouette pispolette, des aigles et d'autres rapaces donnent la chasse aux sousliks, tout gentils quand ils se dressent sur les pattes de derrière pour regarder à l'entour; des canards s'abattent sur le lac; quelques grues demoiselles gracieusement empanachées forment un groupe charmant; des outardes viennent se poser à terre; le corbeau, le milan, le sacre, le goëland à manteau bleu, font partie de ce monde.

Au milieu de la plaine, le charretier s'égare par un chemin sans issue; on marche au hasard avec l'espoir de rencontrer un habitant qui indiquera la bonne voie; mais la solitude est complète et inspire bientôt la crainte d'errer longtemps encore. Enfin un vieil arbre rabougri est aperçu, le seul qu'on ait vu de la journée : c'est

la délivrance, le conducteur se reconnaît, et avant la nuit on atteint un petit groupe d'habitations. Les voyageurs commencent à respirer; le temps est mauvais, le vent soulève la poussière, et il faut toujours s'inquiéter des rencontres fâcheuses, car la contrée est infestée de voleurs courant la campagne à cheval. Au village, une maisonnette est offerte par un aimable propriétaire qui a visité Pékin, qui parle chinois, et qui estime les Européens.

Continuant à marcher vers le couchant, on rencontre une auberge qui n'offre aux passans qu'un abri et de l'eau; néanmoins le maître consent à vendre du millet et un peu d'eau-de-vie à la petite caravane, dont les provisions s'épuisaient. Le pays s'élève toujours, les habitations deviennent plus rares, on sent que les ressources fournies par le sol diminuent; partout ce ne sont que des collines volcaniques arrondies. Dans les gorges, on entend gazouiller les petits oiseaux; à la vue des hommes disparaissent un aigle et un renard qui se guettaient mutuellement dans les intentions les plus hostiles. Au sommet d'une montée rapide, un grand cône formé de pierres entassées et couvert de broussailles attire le regard : c'est un autel bouddhique, bâti sans doute, comme à l'ordinaire, sur le point le plus élevé de la route. La nuit surprend les voyageurs exténués de fatigue et presque glacés dans les gorges désertes et silencieuses; ils marchent dans les ténèbres, déjà renonçant à l'espoir de trouver un abri. Le guide s'écarte, essayant encore d'apercevoir un être humain. Un rugissement, peut-être celui d'une panthère, fait craindre un instant pour la vie du malheureux. On finit par découvrir quelques habitations; mais tout le monde dort, et les gens troublés dans leur repos reçoivent mal les visiteurs, ils ne consentent à céder à prix d'argent donné d'avance qu'une affreuse cabane.

Le 21 avril, la neige couvre tout le pays, marquée de nombreuses traces de loups, de renards et de lièvres. Après deux heures de chemin, on entre dans une vallée tansversale qui partage les collines côtoyées par un ruisseau venant du nord. A l'heure du déjeuner, la petite caravane a la bonne fortune de rencontrer un hameau. Un air d'aisance règne en cet endroit; les tentes sont propres, plusieurs sont ornées à l'intérieur de dessins à l'aiguille. Quelques maisonnettes ont bonne apparence. La terre est un peu cultivée aux environs; des poules et des porcs se promènent dans le voisinage des habitations. Les enfans et les jeunes filles ont la mine fraîche et paraissent pleins de santé; ils viennent sans la moindre timidité demander une bagatelle européenne ou chinoise.

En montant encore vers l'ouest, la nature des collines change; les basaltes sont remplacés par des roches granitiques : des gneiss, des pegmatites blanches, des micaschistes. Le grenat est associé à diverses roches et mêlé au sable d'un torrent, il donne à l'eau une

teinte rose. Les calandrelles et d'autres alouettes abondent; les belles calandres mongoles sont innombrables. Une descente rapide conduit dans une large vallée, et la vue s'arrête sur plusieurs villages chinois dont la propreté contraste avec l'aspect misérable des tentes mongoles. Les hauts plateaux franchis, on est sur le territoire de Koui-hoa-tcheng : une plaine fertile, bien cultivée, arrosée par une petite rivière et coupée par des places sablonneuses dont les habitans sont de petits rongeurs du genre des gerbilles (1), gambadant près de leurs terriers quand la journée est belle. On est à la fin d'avril, le temps est devenu agréable, et la chaleur déjà forte. La verdure commence : les graminées et les armoises entrent en végétation; une iris bleue à longues feuilles étroites est en fleurs, et près d'un ruisseau il y a des pissenlits, que nos voyageurs récoltent avec une tout autre préoccupation que celle de la science.

Koui-hoa-tcheng est une sorte de capitale qui se compose de la ville des lamas et de la ville militaire, occupée par les Tartares vexillaires. De vastes terrains plantés de saules et d'ormeaux sont réservés à la sépulture des soldats et de leurs familles; les pierres qui en font l'ornement sont des marbres blancs ou veinés en général mal polis, et des pierres volcaniques noirâtres. Dans la campagne, il y a des fours à chaux où le marbre est cuit avec de la houille apportée d'une localité voisine. Dans une vallée située au nord-est de la ville, un large ruisseau fait mouvoir plusieurs moulins de construction primitive, ce qui est une rareté en Chine. Dans la plupart des maisons, le grain se moud sous une meule à bras; les femmes, surtout les jeunes mariées, sont chargées de ce pénible travail. « On se sent le cœur serré, dit le père A. David, en voyant ces pauvres femmes condamnées à cette fatigue excessive, souvent suivie d'accidens; mais c'est un usage général en Asie depuis des milliers d'années... » Il existait dans la Judée au temps de Jésus-Christ. Notre missionnaire se donne des peines infinies pour bien étudier le pays de Koui-hoa-tcheng : il examine la configuration et la nature du sol, il recueille partout les plantes et les animaux; mais la moisson est pauvre, et quelques sujets observés pour la première fois viennent seuls donner une petite satisfaction au naturaliste. Maintenant c'est à Sartchi qu'il faut se rendre, en marchant toujours vers l'occident. La chaîne de montagnes qui court dans cette direction, près de Koui-hoa-tcheng, s'en écarte un peu plus loin et forme un coude en se repliant au nord. Sur ce point, une grande lamaserie construite à mi-côte, de façon à dominer toute la contrée, produit un effet vraiment pittoresque. Au-delà, on rencontre de nouvelles montagnes escarpées, où les schistes, les grès verts, le granit, sont mêlés à des porphyres; c'est le séjour,

(1) *Gerbillus unguiculatus* et *Gerbillus brevicaudatus*.

paraît-il, de nombreux chevreuils et d'argalis que personne ne songe à inquiéter. Nos voyageurs suivent lentement la lourde charrette qui porte les bagages; on est au mois de mai, l'air est chaud, la végétation se développe, les saules étalent leurs fleurs. Au loin, ils aperçoivent le Hoang-ho, le fameux Fleuve-Jaune, et il n'en faut pas davantage au milieu de la solitude pour ressentir une petite émotion, pour éprouver un instant de plaisir. Celui qui tiendrait beaucoup aux aisances de la vie serait malheureux sur la route de Sartchi; à l'auberge, on ne trouve pour accommoder un pauvre repas que de l'huile de chènevis, dont le goût est abominable et l'usage d'un effet souvent fâcheux.

En avançant encore vers l'ouest, les montagnes s'abaissent, et le chemin demeure à quelque distance au nord du Hoang-ho et de la ville de Tchang-kouren, où MM. Huc et Gabet, avec grand péril, traversèrent le fleuve pour entrer dans le pays des Ortous (1). Sur la route passent des files de voitures chargées de grains allant dans le nord du Kan-sou. Le sol n'a pu être ensemencé depuis plusieurs années, et la disette est venue dans cette province, où campent des soldats impériaux afin de tenir en respect les musulmans rebelles. Plus on approche de Sartchi, plus la population semble misérable, ce que le père David attribue à l'habitude de fumer l'opium, très répandue dans le district. Enfin le savant lazariste atteint la bourgade placée au pied d'une montagne abrupte, couverte sur le versant méridional de thuias et d'ormeaux et portant sur les contre-forts une vaste lamaserie qui consiste en un groupe de maisons à plusieurs étages, selon la mode thibétaine, et peintes en rouge. Notre missionnaire est presque à la joie : en quittant Pékin, il avait en vue Sartchi pour en faire le centre de ses explorations. Il va s'installer; n'ayant plus le souci du transport d'un lourd bagage, il aura le loisir d'entreprendre des courses, d'étudier le pays, de recueillir une multitude d'objets, de former des collections. Naturellement il faut avant tout s'arrêter à l'auberge; la nouvelle de l'arrivée des étrangers se propage en quelques minutes, et les voyageurs ne tardent pas à être entourés d'une façon assez gênante. Les habitans de Sartchi n'ayant jamais vu d'Européens, chacun veut examiner les hommes d'Occident. La population, composée de Chinois et de Mongols dont la nationalité s'est éteinte au contact de ces derniers, jouit d'une certaine aisance. De petits ruisseaux fertilisant les champs, la culture est productive. En divers endroits, il y a des moulins, et, sujet de surprise, plusieurs sont occupés à moudre de l'écorce d'ormeau : c'est un mets en faveur dans cette partie de la Mongolie.

(1) *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, par M. Huc, t. Ier, chap. VI.

L'abbé David parvient à louer une petite cour contenant deux maisonnettes, ou, pour parler avec exactitude, deux cabanes couvertes en terre; ce n'est pas brillant, mais on est chez soi, et c'est l'essentiel. La première pensée en allant battre la campagne est de saluer le Hoang-ho; c'est bien le *Fleuve-Jaune*, — l'eau boueuse coule avec lenteur, emportant des fragmens de terre meuble. Les oiseaux en foule sur les flaques d'eau du voisinage se livrent à tous les caprices; les fleurs paraissent de divers côtés, et le naturaliste trouve à cueillir diverses espèces de plantes qu'il n'a jamais observées dans le Pe-tche-li : une violette, un liseron, une ancolie (*Aquilegia viridiflora*), dont la fleur toute verte à l'intérieur est à peine tachetée de pourpre à l'extérieur.

Les Européens, qui d'abord n'avaient excité que de la curiosité, ne tardent pas à causer de l'inquiétude. Les autorités viennent s'enquérir; les habitans de Sartchi craignent d'avoir affaire à des espions, à des chercheurs d'or ou d'argent, à des hommes capables d'appauvrir le pays. On s'efforce de les tranquilliser en les assurant que le but scientifique est le seul motif du voyage; ils comprennent sans doute assez mal ce langage, mais ils s'en contentent. A la distance de 3 ou 4 lieues vers le nord, il y a sous de petites montagnes des mines de houille qui méritent une visite. Les couches de terrain carbonifère, reposant sur le granit et le gneiss, sont tourmentées d'une manière remarquable; les couches de grès, de schistes et de houille se répètent sur le même point plus de quarante fois et toujours dans le même ordre. La houille extraite par blocs est portée à dos d'homme, et une partie de ce charbon excellent et bitumineux est aussitôt brûlée dans d'énormes foyers pour être convertie en coke qui se vend à un prix double de celui de la houille. Selon toute apparence, cette exploitation remonte à une époque fort ancienne. De tous côtés, la végétation charme les yeux; après les ornithogales, la violette à odeur de rose, les églantiers jaunes formant de magnifiques buissons sur les montagnes, ce sont les genévriers épineux, les corydales, les astragales à fleurs roses, de nouveaux liserons. Dans les lieux sablonneux, l'air est embaumé par une espèce de la famille des pavots (*Hypecoum*) et par une borraginée qui croît également dans le Pe-tche-li (1); dans les anfractuosités des roches, se montrent des chèvrefeuilles, des légumineuses du genre caragana, un prunier épineux, l'érable de tartarie, l'ormeau, une épine-vinette à larges feuilles, un cotoneaster, des thuias, plusieurs sortes du genre des spirées dont le type est connu chez nous sous le nom vulgaire de *reine des prés*. Le passage des oiseaux continue encore, et quelques-uns d'entre eux tombent sous les coups des chasseurs.

Le père Armand David a reçu l'invitation de visiter la lamaserie;

(1) La *Tournefortia arguzia*.

il ne regrettera pas d'avoir pris la peine de gravir la côte escarpée; la position est charmante, elle domine la vallée du Fleuve-Jaune et tout le plat pays des Ortous. Les lamas sont au nombre d'une centaine, et le supérieur appartient à une famille princière de la Mongolie. Sambdatchiemda, le fameux guide, a figuré autrefois dans l'asile au nombre des cénobites, et il a le bonheur de retrouver d'anciens amis. De retour à Sartchi, on entend résonner le *tam-tam;* le mandarin de Tchang-kouen est venu publier la prohibition de semer le pavot en ordonnant d'arracher les plantes déjà germées. C'est, paraît-il, un manége bien connu dont ne s'inquiètent guère les cultivateurs; ils apportent un peu d'argent au mandarin, et tout finit à la satisfaction générale. Notre infatigable lazariste se prépare pour une grande excursion dans l'Ourato, et les ennuis commencent. Personne ne veut consentir à louer une bête de somme pour un prix raisonnable; on craint de se compromettre en rendant un service aux Européens. Le propriétaire qui a fourni le logement a été menacé par les mandarins, et les voyageurs sont gardés à vue. Aux soupçons, que les paroles ne suffisent point à calmer, ils opposent une patience inaltérable et une extrême retenue, car il est impossible d'aller ailleurs sans risquer de perdre les résultats de la campagne. C'est ici que les vieilles relations du guide peuvent être appréciées; — par les soins d'un lama, on réussit à se procurer un baudet, et de nouveau le digne missionnaire se met en route.

III.

L'Ourato est un royaume contenu dans des limites très resserrées de l'orient à l'occident et très étendu du nord au midi; il est borné à l'est par le pays de Koui-hoa-tcheng ou le Toumet, au sud par le Fleuve-Jaune, à l'ouest par l'Alachan et au nord par des principautés distinctes dans lesquelles les Chinois ont pénétré, et où ils cultivent la terre : les principautés de Targam-pei-li et de Mao-ming-ngnan. De petits ruisseaux coulent seuls dans les vallées; il n'y a point de cours d'eau un peu considérable dans toute la contrée. La chaîne nommée Oula-chan par les Chinois s'étend vers l'ouest, et demeure séparée de l'Alachan par une vaste plaine humide. Au nord, d'immenses terrains fournissent des pâturages aux troupeaux mongols; mais les meilleures terres sont cultivées par les Chinois, qui chaque jour empiètent davantage en payant une rétribution annuelle en grains. Quelques Mongols, abandonnant le soin des troupeaux, se livrent également au travail plus productif de la culture, car ils se trouvent réduits à une affreuse misère lorsqu'une partie du bétail vient à succomber par le froid d'un hiver rigoureux. Les Mongols qui s'adonnent à l'agriculture ont adopté les

vêtemens chinois; les femmes néanmoins conservent la coiffure nationale, et elles ont les tempes chargées de bijoux de verre ou de métal reliés à leurs boucles d'oreilles. Chez les habitans de l'Ourato qui ont résisté à l'influence étrangère, les hommes et les femmes sont habillés de la même façon, et le costume ne manque ni d'originalité ni d'élégance. C'est un large pantalon, une longue robe avec une ceinture attachée sur le côté droit par cinq gros boutons en cuivre, et de grandes bottes. La coiffure consiste en une jolie toque de forme conique, faite de peau fine ou de velours, et ornée de rubans rouges qui pendent sur le dos. Les hommes, en général très vigoureux, ayant souvent la barbe rousse et assez bien fournie, portent des moustaches et une petite mouche au menton. Les femmes, qui montent merveilleusement à cheval, exécutent les travaux les plus pénibles; elles gardent les troupeaux, elles ramassent les argols, — la fiente des animaux herbivores, qui est le seul combustible des plaines et des montagnes déboisées; — elles traient les vaches, les brebis et les chèvres, elles fabriquent du beurre et un fromage détestable au goût des Européens. Les Mongols ne sont pas difficiles à contenter sous le rapport de la nourriture; cependant ils n'auraient pas de quoi vivre, s'ils n'échangeaient avec leurs voisins les Chinois des bestiaux contre du millet et du sarrasin. Un peu de farine de blé ou d'avoine bouillie est un grand luxe chez les indigènes de l'Ourato; le mets le plus ordinaire se compose de thé noir mélangé avec du millet et assaisonné avec du beurre ou du lait. Pendant l'hiver, ils chassent le chevreuil, l'antilope à goître, dans les plaines de la Mongolie, et alors viennent les jours de grands festins.

L'Ourato est divisé en trois principautés, l'est, le centre et l'ouest, gouvernées par autant de petits princes qui se réunissent tous les ans avec les chefs des deux principautés voisines pour traiter des affaires générales du pays. Tous les trois ans, ils sont tenus d'aller à Pékin rendre hommage à l'empereur, et ils n'en éprouvent sans doute aucun déplaisir, car ils reçoivent du souverain des cadeaux en argent. Au point de vue de la configuration du sol, l'Ourato peut être également divisé en trois parties : la région méridionale, plaine longue d'une centaine de lieues resserrée entre le Fleuve-Jaune et la chaîne de l'Oula-chan, — la région centrale couverte de hautes montagnes, ayant encore des vallées boisées du côté de l'ouest, — enfin la région septentrionale avec des montagnes peu élevées et des plaines très étendues occupées par les troupeaux où l'on voit des yaks amenés autrefois du Thibet.

Tel est dans l'ensemble le pays que va explorer le père A. David en compagnie de ce guide dont l'esprit est d'une fécondité de ressources inépuisable. M. Chevrier reste à Sartchi pour garder la maison contre les maraudeurs et pour recueillir les plantes et les

animaux des environs. Le savant lazariste part le 28 mai; le voyage s'annonce tout de suite comme devant être pénible et périlleux. Le vent est très frais pour la saison; le chemin, courant dans une vallée tortueuse, est déplorable, et la nécessité de passer un ruisseau à gué presque à chaque instant est une cause de fatigue. Le petit âne, qui a été loué avec tant de difficulté, porte une charge trop lourde; il plie sous le faix, et il faut absolument le soulager. Sambdatchiemda prend pour son compte un poids d'une quarantaine de livres, l'abbé David une masse d'objets à peine moins lourde; malgré le fardeau, les deux hommes ne perdent ni le courage ni la gaîté dont ils ont besoin pour s'aventurer à travers des montagnes sauvages, où la rencontre de brigands et de bêtes féroces est regardée comme certaine. Ils se consolent en pensant qu'une partie du bagage, composée de millet, de farine de haricots et d'orge grillée, ne tardera pas à diminuer. Le premier repas a lieu en plein air : le soir, on trouve une auberge dans un village, mais le propriétaire refuse de recevoir un Européen et manifeste des dispositions hostiles : on a signalé les étrangers comme des gens dangereux. Cependant, avec de la ténacité, notre missionnaire obtient une place sur la plate-forme en briques sous laquelle passe la fumée du foyer, le *kang*, où dorment tous les hommes de la maison, enveloppés dans des couvertures. En quittant la large vallée, que sillonne un torrent, on s'engage entre des collines; le pays est habité exclusivement par des Mongols, et désormais il n'y a plus d'auberges. On rencontre une multitude de lamas, reconnaissables à la robe jaune ou rouge et à la tête rasée, les uns à cheval, les autres à dos de chameau; c'est que la plus renommée et la plus considérable lamaserie de l'Ourato est proche. Avant la nuit, l'abbé David aperçoit en effet les constructions d'Ou-thang-djao : une foule de maisonnettes carrées, surmontées de plates-formes et disposées autour des temples. Plus de 1,500 lamas, paraît-il, sont réunis en cet endroit sous l'autorité d'un grand lama. Ces braves cénobites, très nombreux dans toute la Mongolie, restent dans un état d'ignorance incroyable, et vivent tranquilles avec les subsistances que fournissent les familles.

Notre voyageur dresse sa tente non loin de la lamaserie, en un lieu très sauvage; des pins disséminés sur les coteaux servent d'abris aux loups, qui sont répandus à profusion, et la crainte de ces animaux oblige à donner au petit âne une place sous la tente déjà étroite pour deux hommes. La végétation est assez abondante aux environs de Ou-thang-djao. Les rosiers jaunes et les genévriers forment d'épais buissons; des saules à grandes feuilles, des ormeaux, de petits chênes, des bouleaux réduits à la condition d'arbustes, une espèce d'aubépine, des abricotiers et des cerisiers sauvages, une sorte de pommier du genre *Amélanchier*, couvrent les flancs

des montagnes. Des arbrisseaux du genre corylopsis, qui est très représenté dans la flore du Japon, remplacent les coudriers, de même qu'un groseillier à petites feuilles, atteignant la hauteur de 3 ou 4 mètres, remplace les petites espèces des vallées du Pe-tche-li. La pivoine à fleurs odorantes (*Pæonia edulis*) abonde dans les ravins et sur le bord des sentiers.

Tandis que le naturaliste fait sa récolte de plantes, les pèlerins affluent à la lamaserie, et une vieille princesse mongole tout habillée de drap rouge passe, chevauchant au milieu d'un groupe de mandarins. Elle salue d'un air plein de bienveillance; mais les personnages formant le cortége rient de bon cœur en voyant l'accoutrement de l'Européen et du guide. Vers la fin du jour, notre explorateur se trouve dans une large vallée couverte de pâturages, et s'arrête près d'une misérable habitation, afin d'avoir de l'eau et des argols pour cuire le millet. Pendant que se prépare le repas, une vieille femme vient, selon la coutume du pays, offrir une cruche de lait. C'est un présent agréable pour des gens condamnés à vivre de bouillie cuite à l'eau; mais c'est aussi une cause d'embarras : la convenance exige qu'on rende une valeur au moins égale à celle qu'on a reçue, et les sapèques n'ont pas cours dans l'Ourato, — les Mongols n'acceptent pas d'argent monnayé; — la seule ressource est de donner quelques poignées de la petite provision de millet. Heureusement les lièvres et les bartavelles ne sont pas rares, la faim n'est pas à craindre. Il y a, il est vrai, d'autres souffrances à supporter; pendant les derniers jours du mois de mai, la pluie, le vent et la neige se succèdent sans interruption. Le père Armand David ne continue pas moins sa récolte de plantes et d'animaux, et c'est avec un plaisir extrême qu'il observe à l'état sauvage le xanthocère à feuille de sorbier, un charmant arbuste cultivé à Pékin comme plante d'ornement.

Après les instans de joie viennent les heures douloureuses. L'infatigable lazariste, très incertain sur la direction qu'il doit suivre, marche une journée entière sans rencontrer un seul homme. Le soir, dans une étroite vallée, il aperçoit des bestiaux s'abreuvant à un puits; mais les pâtres fuient à l'approche de l'Européen. Il est obligé de camper dans la vallée déserte de Tchouktgirgol; il gravit ensuite des montagnes escarpées, à peine couvertes de broussailles, et se trouve dans une région de collines arrondies dont le sommet est souvent formé de quartz très blanc : de loin, on croit voir des montagnes couvertes de neige. Notre voyageur est arrivé dans une plaine tout émaillée d'iris bleues ou violettes, de scrofulaires, de sophoras, d'astragales roses, de caraganas. La matinée est belle et semble promettre une journée charmante; tout à coup le ciel est obscurci par des nuages de poussière, le vent d'est, précurseur de pluie et d'orage, commence à s'élever,

les antilopes jaunes descendent par centaines dans la plaine pour être moins exposées; bientôt le tonnerre gronde, la pluie tombe, l'ouragan est épouvantable; la tente est difficilement maintenue dans une gorge, la provision de millet est inondée de sable, et durant tout le reste du voyage il faudra croquer les petits grains de silex. Le lendemain au point du jour, des lamas mongols qui étaient campés dans le voisinage viennent féliciter l'Européen de n'avoir pas été emporté par l'ouragan. — Où allez-vous? demandent-ils. — A l'Ourato occidental. — Combien d'hommes êtes-vous? — Comme vous voyez, deux et notre âne. — Vous ne craignez donc pas les brigands? Ils ont dévalisé avant-hier et criblé de coups de sabre de pauvres lamas qui passaient sur leurs chameaux devant la gorge de Hatamel. — Pauvres gens! c'est là précisément que nous allons. — Et vous n'avez pas peur, vous deux hommes seuls et à pied? — Nous ne connaissons pas ce sentiment-là, et nous irons partout. Malgré ce langage, les Mongols ne paraissaient pas le moins du monde rassurés sur le sort des voyageurs; mais le père Armand David, qui a bravement jeté la parole au vent du désert, estime toujours qu'un peu de sang-froid, une barbe européenne et des armes peuvent défier des centaines de malfaiteurs chinois ou mongols.

On se remet en marche en passant devant la lamaserie, qui est très belle et composée d'une centaine de petites maisons blanches bâties sur une colline côtoyée par un torrent. Au bout de la plaine, couverte en plusieurs endroits d'innombrables liserons, s'ouvre une jolie vallée que traverse un clair ruisseau : c'est la fameuse gorge de Hatamel. Nos voyageurs cheminaient silencieusement au milieu d'épaisses et hautes broussailles, lorsque soudain un homme d'aspect rébarbatif, bien vêtu et armé d'un fusil, interpelle Sambdatchiemda; l'accueil qu'il reçoit l'intimide, et comme au détour on remarque cinq beaux chevaux, il répond en s'éloignant : « nous sommes en effet cinq cavaliers. » Bien certainement l'abbé David venait de passer à côté d'une troupe de brigands qui ne tardèrent pas à disparaître, n'osant attaquer deux hommes résolus. Un endroit sauvage entouré de montagnes, très propice pour un campement, permet encore au naturaliste de faire une ample moisson de plantes, d'insectes et d'oiseaux. La provision de millet et de farine est épuisée et le retour à Sartchi, devenu pour quelques mois une patrie adoptive, est indispensable. De nouveaux incidens se produisent : l'orage dans la montagne, l'absence d'eau, — sur une étendue de vingt lieues, il n'existe pas plus de trois ou quatre ruisseaux et quelques mares, — et enfin les rencontres désagréables. En approchant de la ville de Pao-thou, centre commercial de la région, l'abbé David tombe au milieu d'un groupe de soldats tartares qui tiennent garnison pour protéger le pays contre les musulmans

rebelles. L'apparition d'un Européen armé cause grand émoi, « bien, dit le savant lazariste, que nous n'ayons pas l'aspect guerrier, Sambdatchiemda, l'âne et moi, chargés de paperasses remplies d'herbes, de boîtes de carton, de filets à insectes et autres objets tout aussi peu effrayans. » Néanmoins la foule curieuse s'amasse, les soldats veulent conduire au général l'étranger suspect. Celui-ci, du reste sans s'émouvoir, refuse d'obéir et ordonne même qu'on aille montrer le passeport au grand chef et qu'on revienne aussitôt. Le moyen réussit; il faut dans ces pays-ci, remarque le père Armand David, avoir l'air de commander pour n'être pas écrasé.

Après deux semaines d'absence, le digne missionnaire retrouve intacte la petite maison de Sartchi. C'est à qui s'efforcera de faire sentir à l'entreprenant explorateur l'imprudence de s'engager au milieu de tels périls et de pareilles fatigues. Malgré tout, le naturaliste est assez content de son expédition; il a examiné la constitution géologique d'une région assez vaste, il a pris une idée de la flore et de la faune de l'Ourato central, il a recueilli quelques animaux et bon nombre de plantes d'espèces intéressantes, et la santé n'a pas trop souffert du régime du millet et de la farine de haricots. Pendant une partie du mois de juin, l'infatigable lazariste explore les montagnes situées au-delà du Fleuve-Jaune, c'est-à-dire dans le pays des Ortous, et maintenant la chaleur est terrible, la sécheresse désole la contrée; les cultivateurs assurent que le blé et l'orge vont être perdus. Aux environs de Sartchi, les pavots couvrent de vastes champs et les fleurs magnifiques et variées à l'infini sont d'un effet superbe; de larges espaces sont plantés d'ail et de piment. Près des petits cours d'eau, on cultive le chou, le maïs, le sorgho, les pastèques. Au pays des Ortous, les légumineuses sont en faveur : la plaine est couverte de champs de haricots, de petits pois et de lentilles.

Une seconde excursion dans l'Ourato occidental est résolue; il faut nécessairement visiter les restes des grandes forêts dont on parle à deux cents lieues à la ronde. Cette fois, M. Chevrier accompagnera l'abbé David; un chameau que consent à louer le lama, ami et compatriote du fameux guide, remplacera avantageusement le petit baudet. Deux jours de pluie ont donné à la végétation une fraîcheur qu'elle avait perdue. La petite caravane presse sa marche dans le pays déjà parcouru pendant la première expédition sans échapper à la curiosité gênante et parfois à l'hostilité des habitans. Après avoir campé au sud de Hatamel, nos voyageurs cheminent dans une atmosphère brûlante à travers une grande plaine sablonneuse absolument déserte. Par bonheur, la vie animale et végétale ne manque pas dans ce désert et le naturaliste recueille des plantes et des insectes; — les réglisses répandues en abondance permettent d'apaiser la soif; plus tard, on passe devant des groupes de tentes

mongoles et l'on vient camper près d'une lamaserie. C'est un endroit délicieux; un torrent limpide roule sur des cailloux, il y a des bois touffus. On ne voit pas, il est vrai, de grands arbres, mais on admire une foule d'arbrisseaux. Sur des mûriers agrestes, on trouve des *vers à soie* à l'état sauvage. Des ombellifères bordent le ruisseau, et voltigent des papillons qui n'ont pas été vus ailleurs. Les désagrémens ne peuvent jamais être entièrement évités : un soir, l'abbé David perd le guide conduisant le chameau, M. Chevrier se met à la recherche et perd l'un et l'autre; heureusement on se retrouve après avoir subi toutes les angoisses de l'inquiétude. Nos voyageurs se fatiguent par des courses incessantes, mais la grande souffrance provient du manque d'eau. Un soir ils se résignaient à se passer de boire et de manger quand on fit la découverte d'un petit trou rempli d'eau.

L'Ourato occidental est vraiment un beau pays, formant contraste avec les autres régions de la Mongolie. Ce sont des taillis frais au milieu de grands saules délabrés par l'âge, des montagnes boisées et parsemées d'anémones, de pivoines à fleurs blanches ou roses, de polémoines, de valérianes, de grands géraniums à fleurs violettes, de trolles à grosses fleurs d'or, de clématites du genre atragène (*Atragena florida*), de plusieurs sortes de potentilles ligneuses formant des buissons entre les roches granitiques qui couronnent les hauteurs. Puis ce sont de vertes prairies au milieu d'un système de collines arrondies. « C'est magnifique, s'écrie le père Armand David, on se croirait sur les fraîches montagnes sous-alpines de l'Europe. » Au-delà, c'est un plateau très élevé, mamelonné et herbu, d'où l'on découvre tout le pays, au sud la plaine avec une longue bande de sable jaune, à l'ouest la plaine avec des flaques d'eau, restes probables d'un ancien lac, et au loin les montagnes bleuâtres de l'Alachan. Ces hautes prairies sont émaillées de ravissantes fleurs : lis rouges, amaryllis jaunes, borraginées bleues et tant d'autres. Les bartavelles caquettent sur la cime des rochers, les faisans et les perdrix grises de Daourie cherchent la pâture dans les herbes.

La région des fleurs est contenue dans des limites assez étroites. En se dirigeant un peu au nord, on franchit une vallée où se montrent le granit et ensuite les porphyres et les roches basaltiques; on descend un chemin boisé très-rapide, et alors c'est la plaine sablonneuse n'ayant qu'une végétation pauvre où rares sont les insectes et les oiseaux. Le pays est à peine habité; seuls, quelques troupeaux de bœufs et de moutons, sous la garde de bergères mongoles, troublent la solitude. Plus loin, c'est la grande plaine de Teleinoor, au milieu de laquelle le Fleuve-Jaune semble avoir plusieurs fois changé son lit. Presque partout les forêts sont détruites, les vieux pins n'existent plus que sur les sommets élevés et les vallons inaccessibles. La prohibition de toucher aux bois de l'Ou-

rato n'est plus respectée; on voit continuellement des Mongols traînant des troncs de pins vers la plaine.

Après la chaleur, les explorateurs se trouvent assaillis par un orage si épouvantable que le père David craint pour le sort de ses collections, fruit, dit-il, on peut le croire, de peines incroyables. L'herbier est sauvé; mais les boîtes d'insectes ont été si rudement ballottées qu'il y a des dégâts irréparables. Nos voyageurs sont transis de froid et d'humidité, et il est impossible d'avoir du feu. Les provisions ayant beaucoup diminué, on revient au point de départ. L'abbé David avait touché les limites occidentales de l'Ourato; mais il tenait encore à visiter les plaines et les montagnes du nord. Une troisième excursion est décidée, et le 24 juillet, par un temps pluvieux, la petite caravane se remet en marche avec une nouvelle provision de millet et de farine de haricots. On traverse des collines carbonifères, de hautes prairies, et alors apparaissent les montagnes de Tchangini-Oula, qui séparent l'Ourato de la principauté de Mao-ming-ngnan, montagnes sèches couvertes de graminées, dépourvues d'arbres, à peine couvertes de broussailles. Au-delà, une plaine presque stérile que les Chinois cultivent est bornée par un autre massif de montagnes. Le sol est jonché d'ossemens humains, car les Mongols n'enterrent pas les morts. Sur de hautes collines verdoyantes se dresse l'habitation du grand lama d'Ou-thang-djao, composée de belles tentes arrondies; de brillantes cavalcades de lamas, aux éclatans habits jaunes et rouges, passent en jetant un regard dédaigneux sur les Européens qui cheminent paisiblement à la suite du chameau. Un extérieur misérable n'est pas plus une recommandation à l'Ourato qu'ailleurs. — Au reste, les jours difficiles se succèdent pour nos voyageurs, qui rentrent à Sartchi le 1er août avec une nouvelle récolte de plantes et d'animaux. Pendant plusieurs jours encore, l'abbé David fait des excursions vers deux lacs situés à une vingtaine de lieues dans le pays des Ortous; il voudrait mieux explorer cette dernière région, mais le guide est malade : il doit y renoncer. Quittant Sartchi, le 27 août, le savant lazariste reprend le chemin de la capitale du céleste empire, et après deux mois encore sur la route que l'on connaît, il rentre à Pékin, ayant conservé la santé malgré les plus dures fatigues et les plus grandes privations. Les résultats scientifiques pouvaient seuls les faire oublier. C'est lorsque nous aurons comparé le caractère des productions naturelles dans les diverses provinces de la Chine qu'on pourra surtout les bien apprécier.

ÉMILE BLANCHARD.

(La troisième et dernière partie à un prochain n°.)

LA VEILLÉE DU PRINCE

(Le prince dans son cabinet, lisant des dépêches. — Minuit.)

LE PRINCE, s'arrêtant au milieu de sa lecture.

Encore une journée illustre pour nos armes,
Et que d'autres suivront indubitablement!

Jetant là sa dépêche, et après un silence.

Où me conduisent-ils en leur aveuglement?
Héritage de deuil et de sang et de larmes,
Que je ne puis, de loin, entrevoir sans effroi!
O mon père, je sais quels desseins sont les vôtres,
Je sais quel idéal vous vous faites d'un roi;
Mais je suis de mon temps, et mes dogmes sont autres,
Et ce que vous croyez n'est déjà plus ma foi.
Ce sang que vous versez, ce sang intarissable,
Vous n'y songez donc pas? j'en serai responsable,
Et si je règne un jour...

UNE VOIX.

Salut, tu régneras,
Macbeth!

LE PRINCE.

Qui vient ici?

LA VOIX.

Ne me connais-tu pas?

Regarde! ce n'est pas un rêve;
Non! c'est bien moi qui t'apparais;
Les tempes ceintes de cyprès,
Et le cœur traversé du glaive!

Blessée au front, blessée au sein,
Pleurant tous les sanglots d'Électre,
Je viens visiter, comme un spectre,
Mon vainqueur,... non,... mon assassin!

Tu pâlis à me voir vivante,
Moi, morte au gré de tes amis!
Rassure-toi, Dieu l'a permis,
Je vivrai pour ton épouvante,

Pour votre infamie à jamais,
Car avec mes races futures,
Nous aurons d'autres aventures,
Vous et moi, je vous le promets!

LE PRINCE.

Que vient chercher ici ta colère obstinée?
Accuse qui de droit, blasphème ton césar;
Est-ce ma faute à moi, femme de Putiphar,
Si tes vices t'avaient dès longtemps condamnée?
Toi qui ne crois à rien, crois à la destinée;
La tienne est de mourir sous les coups du Germain;
Meurs donc joyeusement et la coupe à la main,
Et plutôt que vomir la rage et l'anathème,
Couronne-toi de fleurs pour ce banquet suprême;
Reprends ton ironie et tes airs d'autrefois,
Laisse la harpe en deuil suspendue aux vieux saules,
Évoque tes farceurs, tes baladins, tes drôles,
Tous ces représentans du bel esprit gaulois,
Ceux à qui tu donnais l'or et la renommée
Pour bafouer ton Dieu, ton honneur, ton armée,
Et fière, au milieu d'eux, tombe comme il te sied,
En niant le vainqueur qui t'écrase du pied!

LA FRANCE.

Ta victoire, grand capitaine,
Quand tu la fais sonner si haut,
Ton cœur en sait bien le défaut,
Et c'est là que t'attend ma haine.

Ma vengeance est dans ton remords!
Un jour viendront d'autres batailles,
Un jour, j'aurai mes représailles,
Un jour, je vengerai mes morts!

Mais, d'ici que Dieu le ramène,
Ce jour réparateur pour moi,
Prince et chrétien, je laisse en toi
Parler la conscience humaine!

Ton cœur à toi n'est point imbu
Du fétichisme dynastique

De ce vieux caporal mystique
Qui rêve sang lorsqu'il a bu.

Si tu parles comme Guillaume,
C'est aux soldats, devant le feu;
Ton Dieu n'est déjà plus son Dieu,
Ni son royaume ton royaume.

Tu sais, même au sein des combats,
En restant prince légitime,
Distinguer l'honnête du crime,
Ce que ton père ne sut pas.

L'esprit des temps à ta jeune âme
Parle nuit et jour, et lui dit
Que son Bismarck est un maudit
Et son Moltke un pillard infâme,

Et que tu seras puni, toi,
Pour avoir, sans horreur ni peine,
Signé ce pacte de la haine
Liée à la mauvaise foi.

Il te dit que l'âge où nous sommes
A des lois qu'on ne franchit point,
Et que mettre le sabre au poing
Ne fait pas qu'on cesse d'être hommes!

Or se complaire méchamment
A multiplier les tueries,
N'avoir jamais pour théories
Que pillage et bombardement,

Activer à flots de résine
Les toits qui ne flambent assez,
Enterrer vivans les blessés,
Voler celui qu'on assassine,

Non, quand devraient tous les soudards
Rassemblés au camp de Versailles
Faire sonner mes funérailles
Et me rendre morte aux césars,

Quand devraient, dans leur clameur vaine,
Tous vos métaphysiciens,
Les jeunes comme les anciens,
Hurler : l'Alsace et la Lorraine!

Quand, par ruse et par trahison,
Devraient tomber toutes mes villes,

Quand devraient vos cohortes viles
Infecter l'air de ma maison,

Vrai Dieu! cette guerre est impie;
C'est ignoble et c'est déloyal,
Et tu sauras, prince royal,
Un jour comment cela s'expie!

LE PRINCE.

Quel crime est donc le mien? Soldat de mon pays,
Du mieux que je le puis, je me bats et commande.
Tu déplores tes champs et tes bois envahis;
Que serait aujourd'hui la patrie allemande,
Si le sort de la guerre eût prononcé pour toi?
Au fond, la vérité, — qu'on triomphe ou qu'on cède, —
N'est que dans le devoir; qui s'y tient la possède;
J'obéis et je sers, et laisse faire au roi.

LA FRANCE.

Non, ton cœur se sent moins à l'aise
Que tu ne veux le laisser voir;
Non, tu n'as point fait ton devoir,
Et c'est le remords qui te pèse!

Tu n'as rien vu, rien pressenti,
Dans cette abominable guerre,
Bon soldat, mais prince vulgaire,
Incapable d'un grand parti.

Quand cet homme par qui je pleure,
Et par qui j'ai dû tant souffrir,
A Sedan tombait sans mourir,
Le Destin te marquait ton heure.

Il te criait : « N'hésite pas,
Ici, ta mission commence,
Arrête cette horde immense,
Interviens, prince, plus un pas!

La victoire appuie et seconde
La querelle que tu défends,
Rentre tes drapeaux triomphans,
Et que la paix renaisse au monde!

Ces chemins où, pour ton malheur,
Bismarck, que sa haine exaspère,
Et Moltke entraînent ton vieux père,
Prince, à tout prix ferme-les-leur!

Car c'est par là que la victoire
S'appelle extermination,
Et que cesse une nation
De valoir aux yeux de l'histoire.

Là sont les champs du désespoir,
Là sont les routes mal frayées
Où ne passent point les armées
D'un chef qui connaît son devoir!

LE PRINCE.

Ah! voilà le grand mot : nous sommes les barbares,
Les Vandales, les Huns, les Cimbres, les Teutons,
Proie immonde vouée aux éternels Ténares!
Et sur la route ouverte où nous vous combattons,
Il n'eût tenu qu'à moi, dis-tu, qu'à mon génie,
D'arrêter d'un seul mot toute la Germanie;
Mais, pauvre France, où donc va ton illusion?
Que peut un philosophe, et fût-il roi lui-même,
Contre un peuple entraîné par son impulsion,
Contre une race entière en son effort suprême?
Vois où ta propre erreur te pousse maintenant :
Nous sommes des Teutons, des barbares, des hordes,
Des Mohicans sans âme et sans miséricorde,
Des ravageurs pillant, brûlant à tout venant!
Et c'est quand tu me fais une telle querelle,
Quand ta bouche d'airain parle comme cela,
Que tu viens demander l'esprit d'un Marc-Aurèle
Où ne suffirait pas le bras d'un Attila!

LA FRANCE.

La tâche était pourtant sublime :
Arrêter leurs desseins affreux,
Sur l'amour des peuples entre eux
Fonder ton règne légitime!

Ta jeunesse, l'humanité,
T'y conviaient! — Courbe la tête,
Ame impuissante, âme inquiète,
Tu mourras pour avoir douté.

Qui, de deux devoirs, prend le moindre
A jamais s'annule et se tait;
Mon étoile qui me quittait
A mon front recommence à poindre!

Et c'est à toi que je le dois,
A tes lansquenets, à tes reîtres,
A toutes ces bandes de traîtres
Qui m'ont lâchement mise en croix.

Comme le martyr de Judée,
Il me fallait ma passion;
Après la flagellation,
J'aurai le nymbe, ayant l'idée.

Et tant que vibrera ma voix,
Fût-ce au fond des nuits funéraires,
Je crierai : Les peuples sont frères,
Et leurs ennemis sont les rois !

Ah ! tu pouvais être un Sévère,
Un Marc-Aurèle dans leur camp,
Et ta conscience, abdiquant,
Se laisse briser comme un verre.

Jusqu'en leur conseil irrité,
Au nom de tes droits qu'on expose,
Dieu t'ordonnait de prendre en cause
La justice et l'humanité.

Pauvre prince dont le cœur saigne
A des pleurs qu'il peut empêcher,
Et qui, plutôt que les sécher,
Obéit à Bismarck, qui règne,

A cet ours du pays d'Odin,
Moltke, aussi cruel qu'invisible,
Atroce en sa haine impassible,
Et qui lui parle avec dédain !

Vous parlez d'Attila, sauvages,
Vous vous nommez fléaux de Dieu;
Laissez donc ! je connais ce jeu
Et le sens de tous vos ravages.

Vous n'êtes que des Allemands
Grossiers, jaloux, fils de Guillaume !
Il vous plaît d'évoquer Sodome
Et de parler de châtimens !

Eh bien ! soit, j'accepte l'outrage
Et ce désespoir infini :
Dieu me frappe, qu'il soit béni !
Sous sa main renaît mon courage,

Mon élégance et mon esprit,
Péchés inconnus du Vandale!
L'empire et son affreux scandale,
Dont nul plus que moi ne souffrit,

M'ont valu cette honte énorme,
Après tant de maux endurés,
De voir, dans mes champs labourés,
Reparaître votre uniforme.

Déployez-les donc, vos drapeaux,
Que vos clairons sonnent leurs fêtes;
Je suis la victime, et vous n'êtes,
Vous barbares, que les fléaux!

Penses-y bien, toi qui m'opprimes,
Prince arrogant et sans pitié,
Le ciel, quand il a châtié,
Relève parfois les victimes;

Mais Dieu brise les instrumens
De sa souveraine vengeance;
Malheur à toi, sinistre engeance,
Malheur à tous ces Allemands!

LE PRINCE.

Sans trop me soucier, ma sœur, de la menace,
Je sais combien ta vie est profonde et tenace;
Ni le fer ni le feu ne peuvent rien sur toi.

Plus bas et se parlant à lui-même.

Voilà ce que jamais ne comprendront le roi,
Ni Moltke, ni Bismarck, ni les autres... l'idée!
Oh, l'idée! un éclair venu l'on ne sait d'où,
Une électricité qui rend le monde fou,
Une force en secret maintenue et gardée,
Qui va bravant la mort et son noir cavalier!
Tuez l'individu, vous ne tuerez point l'âme,
Elle s'échauffera — pour se multiplier —
Par la béante plaie, et vous serez infâme!
L'idée! est-elle donc ce chardon du désert?
Qui s'y frotte se blesse et se tue et se perd!

LA FRANCE.

Songe au destin mélancolique
De l'empereur Othon second,
Ce fier Souabe jeune et blond
Resté sur le sol italique.

Entouré de chefs aguerris,
Il vint, le superbe jeune homme,
Installer son camp devant Rome,
Comme toi, Fritz, devant Paris.

Heure terrible et solennelle!
L'éclair déchirait l'horizon;
C'était l'an mil! — la trahison
Lui livra la ville éternelle.

Il y mit le pied en vainqueur,
Après soi traînant ses barbares;
Mais en vain sonnaient les fanfares,
L'ennui déjà rongeait son cœur.

Une nostalgie inconnue
Le consumait jusqu'à la mort.
« Malheur à toi, l'homme du nord! »
Lui criaient les voix de la nue.

Il languissait, il se mourait,
Lui si vaillant et si superbe!
Sous ses pieds se desséchait l'herbe,
Ce sol sacré le dévorait.

Hohenzollern, prince néfaste,
Songe au Souabe couronné;
Le même sort t'est destiné :
Celui-là périt qui dévaste!

Celui-là sombrera qui vient,
Au mépris du saint et du juste,
Démembrer une terre auguste,
Un grand peuple qui s'appartient!

Prince, l'histoire a son génie
Que nul ne brave sans danger;
On peut un moment l'outrager,
Mais l'injure sera punie.

Et plus tard viennent les retours,
Plus lourde sur vous sa main tombe!
Ton père sera, dans sa tombe,
Étendu depuis de longs jours;

Bismarck et ses boucs émissaires,
Et Moltke et Charles-Frédéric,
Dormiront avec Genseric
Dans les humides ossuaires,

Quand toutes les calamités
Sur toi fondront et sur ta race;
Alors n'espère plus de grâce,
Pense aux responsabilités,

Pense aux morts pourris dans la fange,
Aux bombardemens d'autrefois,
Pense à Guillaume roi des rois,
Et dis-toi : L'histoire se venge!

LE PRINCE.

Viennent ces jours prédits pour y penser ou non,
Mais certes, en attendant qu'un pareil sort m'accable,
Du livre des vivans j'aurai rayé ton nom.

LA FRANCE.

Adieu! je laisse en toi le remords implacable,
Et le pressentiment des tragiques destins.

LE PRINCE.

Vive Dieu! j'aime à voir aussi tes airs hautains,
Et devant ton vainqueur comme tu t'émancipes!

LA FRANCE.

Tu railles, Frédéric!

LE PRINCE.

Non, car tu parles d'or!

LA FRANCE.

Adieu! malheur sur toi!

LE PRINCE.

Quand te verrai-je encor,
Fantôme de César?

LA FRANCE.

La veille de Philippes!

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1871.

Le dernier et triste mot de la plus affreuse des aventures est donc prononcé définitivement. Il a été dit à Versailles, il a été dit à Bordeaux par nos députés réunis pour le suprême sacrifice, et certes jamais la destinée d'un pays ne fut agitée au milieu de telles émotions, jamais scène parlementaire ne fut plus dramatique, plus entrecoupée de péripéties, mieux faite pour rester dans la mémoire d'un peuple comme le souvenir d'un grand deuil et comme un éternel enseignement. C'en est donc fait, une assemblée française a été obligée de voter la mutilation de la France, de ratifier cette paix que par une cruelle ironie nous sommes forcés d'appeler une délivrance, puisque ces préliminaires qui sont l'expression de nos désastres ont du moins pour résultat d'arrêter l'invasion étrangère prête à déborder de toutes parts, de nous rendre notre liberté livrée à la soldatesque allemande, d'épargner à un pays déjà dévasté des malheurs plus irréparables encore, une ruine plus complète. Cent sept députés ont refusé de souscrire aux conditions du vainqueur, quelques-uns ont protesté tout haut par des discours retentissans, pas un n'a dit comment on aurait pu se dérober à l'implacable nécessité, quel moyen il y avait de continuer la guerre. Protester, protester, qui donc n'a protesté? Qui donc ne s'est dit au plus profond de son âme que ces pactes d'iniquités imposés par la force étaient dénués de toute sanction morale, qu'il n'était pas permis d'arracher les membres palpitans d'une nation et de s'en faire un butin de victoire? Mais il ne suffisait pas de protester contre la paix, de demander à grands cris la continuation de la guerre; il fallait pouvoir la continuer, cette guerre, et aucun de ceux qui proposaient à la France de reprendre ce gigantesque combat, aucun n'a pu répondre à cette parole désespérée que M. Thiers a jetée plus d'une fois au courant d'une discussion douloureuse : « le moyen, le moyen, indiquez-nous le moyen! » C'est qu'en effet tout était là.

Le moyen, il n'existait plus; on sentait bien que ce ne serait désormais qu'une lutte inégale et sans espoir, que la France souffrait d'une désorganisation profonde, d'une désorganisation morale autant que matérielle, que prolonger la guerre dans de telles conditions c'était aller au-devant d'inévitables désastres dont on ne pouvait plus mesurer l'étendue. L'ennemi, cet ennemi que nous connaissons, aurait certainement exécuté jusqu'au bout son programme; il serait allé partout, comme il le disait; il n'aurait pas conquis la France sans doute, il l'aurait ravagée, pressurée, épuisée. On l'aurait combattu encore, on n'aurait pas pu l'arrêter dans son œuvre de dévastation méthodique, et le pays tout entier serait resté livré à l'invasion meurtrière, sans pouvoir sauver les malheureuses provinces pour lesquelles il eût bravé ces suprêmes extrémités. M. Thiers a eu le courage de le dire, de montrer que la guerre ne pouvait plus désormais qu'aggraver les malheurs de la France. Il a eu ce courage de prendre pour tous la cruelle responsabilité d'une paix nécessaire, et en le voyant, ému, mais toujours ferme, accepter cette incomparable épreuve, s'efforcer jusqu'au bout de sauver l'avenir de la France au prix du plus douloureux sacrifice, on se souvenait involontairement de cette séance du corps législatif où il prodiguait les avertissemens inutiles, où il était obligé de subir les colères, les outrages d'une majorité qui allait jusqu'à mettre en doute son patriotisme, et où, saisi d'une sorte de pressentiment prophétique devant tant de fureurs, il s'écriait avec une tristesse fière : « Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à vous subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment... Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; mais pour vous je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation... » Ces jours sont malheureusement venus. Il y a huit mois, M. Thiers était la clairvoyance patriotique, aujourd'hui il a été l'abnégation et le dévoûment, venant réparer les fautes des autres, autant que ces fautes peuvent être réparées. C'est justement ce qui donnait une émouvante autorité à la parole de M. Thiers, lorsque dans cette terrible séance du 1er mars il suppliait l'assemblée de ne point céder à des illusions nouvelles, d'avoir le courage du bon sens, le courage de regarder en face une situation dont elle n'était pas coupable, mais devant laquelle on n'avait pas le droit de reculer. Il ne manquait plus à cette scène, pour lui donner tout son caractère, qu'une sorte d'apparition du vrai coupable, de l'empire, se montrant tout à coup sous la figure d'un des serviteurs intimes du dernier empereur, et venant presque réclamer ses droits. L'empire a eu peur sans doute d'être oublié, il a voulu, lui aussi, protester; on lui a répondu en proclamant sa déchéance définitive, en le laissant enseveli sous les ruines accumulées par son imprévoyance; sa condamnation, c'était cette paix

même qu'on subissait, qui était le déplorable fruit de sa politique, qui allait infliger à la France cette poignante séparation des députés de l'Alsace, protestant jusqu'à la dernière minute de leur inviolable attachement à la nationalité française.

Tout se réunissait dans cette discussion haletante, dans ce drame du patriotisme aux prises avec l'impossible, le deuil qui était dans les cœurs, le sentiment d'une nécessité inexorable, la dernière convulsion d'un empire tombé dans la honte, le maire de Strasbourg mourant de douleur, M. Keller quittant l'assemblée avec ses collègues en s'écriant que rien au monde n'empêchera les Alsaciens d'être Français, en faisant appel « à Dieu vengeur des justes causes,... à tous les peuples, qui ne peuvent pas indéfiniment se laisser vendre comme un vil bétail, à l'épée de tous les gens de cœur, qui, le plus tôt possible, déchireront le détestable traité! » Détestable et inévitable, voilà le mot. Et pendant ce temps, pendant qu'on discutait à Bordeaux cette question de vie ou de mort pour la France, Paris subissait la dernière épreuve ou le dernier outrage. Les Allemands entraient dans la grande cité frémissante et en quelque sorte hérissée dans son deuil. A dire vrai, on ne voit pas bien quel genre de gloire les chefs de l'état-major prussien ont cherché dans cette entrée subreptice, équivoque et limitée, ce qu'ils ont trouvé de flatteur dans cette occupation assez mesquine d'une avenue de la ville. Les soldats du roi Guillaume se sont promenés au nombre de 30,000 dans les Champs-Élysées, et après? La ville est restée fermée devant eux; on aurait dit qu'ils se sentaient eux-mêmes étonnés de leur action. Non, décidément, ces conquérans ne sont pas encore accoutumés à leurs triomphes; ils ne savent être ni audacieux jusqu'au bout, ni généreux pour le vaincu. Ils ont infligé à Paris cette injure d'une occupation sournoise, sans se donner une bien éclatante satisfaction d'orgueil. Ils peuvent aller faire leur entrée triomphale à Berlin, ils n'ont eu assurément rien de semblable à Paris, et pour une démonstration vaine, presque humiliante pour eux-mêmes, ils ont bravé le péril de pousser au désespoir une ville sur laquelle leurs armes n'avaient aucun droit, qu'ils auraient dû se faire honneur de respecter; ils ont empoisonné d'une dernière et inutile amertume cette paix déjà si amère et si dure, à laquelle le patriotisme français avait bien assez de peine à se soumettre, et que M. Thiers a caractérisée justement en disant que souvent la victoire n'était pas plus sensée que la défaite.

Elle est donc maintenant entrée dans l'histoire comme un fait accompli et subi, cette impitoyable paix qui n'offre à notre fierté qu'une dernière compensation, c'est que la puissance de notre malheureux pays s'y révèle encore à la crainte de l'ennemi, aux efforts qu'il fait pour nous affaiblir, aux précautions qu'il multiplie contre un réveil qu'il redoute visiblement. Les préliminaires signés à Versailles et ratifiés à Bor-

deaux sont l'ébauche du traité définitif qui va être négocié à Bruxelles, et qui n'est plus qu'une formalité. Ainsi tout est consommé, le sacrifice est accompli, nous subissons comme une fatalité les conditions qui nous sont faites par nos ennemis. Ils ne nous prennent pas seulement Metz et Strasbourg, l'Alsace et ce qu'ils appellent la Lorraine allemande, comme si Metz avait eu jamais rien d'allemand; ils ne nous demandent pas seulement 5 milliards d'indemnité de guerre que nous avons à payer en trois ans; ils prennent des gages contre nous, ils resteront en Champagne jusqu'à notre libération complète, ils sont encore sur la rive droite de la Seine, dans les départemens les plus voisins, jusque dans nos forts, et ils ne commenceront leur mouvement de retraite qu'après la ratification du traité définitif et le paiement du premier demi-milliard d'indemnité. Pendant cette occupation, qui ne se repliera que par degrés, notre armée ne pourra dépasser la Loire, Paris seul pourra conserver une garnison de 40,000 hommes. En d'autres termes, pour quelque temps encore, jusqu'à ce que nous ayons pu payer notre rançon, nous restons sous l'œil, sous la menace de l'ennemi. Voilà pour nous le prix de la guerre de 1870, voilà la situation créée à la France par une politique dont l'assemblée de Bordeaux a pu justement décliner la responsabilité en déclarant qu'elle subissait « les conséquences de faits dont elle n'était pas l'auteur. » C'est assurément une douleur immense, et ceux qui se sont résignés au sacrifice savaient bien que, sans être la honte, comme on l'a dit, la paix ainsi faite était un pesant fardeau. Ils ont vu l'état de la France, son état militaire, son état financier, surtout son état moral, selon la parole aussi juste que courageuse de M. Vacherot, et ils se sont soumis à l'inexorable nécessité. Puisqu'il le fallait, puisque la France ne pouvait être sauvée que par la paix, il faut l'accepter, cette paix, telle qu'elle est, avec la résolution qui a été, il y a soixante-cinq ans, pour la Prusse elle-même le commencement d'une résurrection. C'est par le malheur qu'ont commencé toutes les régénérations nationales. C'est sous le coup du malheur le plus accablant et le plus pressant que la France est condamnée aujourd'hui à chercher en elle-même les causes de son désastre et les élémens de sa propre régénération, sans se perdre sans cesse dans des récriminations stériles.

Disons le mot, si cruel qu'il soit : ce malheur de la France, que nous n'avons pas vu venir, n'est point l'œuvre du hasard; cette victoire de nos ennemis, c'est le triomphe de l'ordre, de la discipline, de la suite dans les idées, de la science, de la méthode sur la confusion, la légèreté, l'indiscipline, la suffisance et l'insuffisance. Il s'agit de savoir si nous voulons perpétuer les causes qui nous ont conduits là où nous sommes. Rien n'est plus aisé que d'expliquer toutes les défaites par la trahison, et de parler aussitôt d'une revanche. La trahison, elle n'a été nulle part, et elle a été partout; elle a été dans l'illusion universelle,

dans notre ignorance des conditions d'une lutte où nous entrions sans nous douter ni de nos faiblesses ni des forces de nos adversaires. La revanche, ce n'est guère le moment d'en parler, quand le sang coule encore de toutes les blessures de la France, quand ces richesses dont nous tirions vanité vont passer entre les mains de l'ennemi; cette revanche, on la prendra lorsqu'on aura su s'y préparer, lorsqu'on l'aura méritée, et M. Thiers lui-même, au moment où il proposait à une assemblée française une paix si douloureuse, M. Thiers traçait le programme de cette œuvre nouvelle qui s'impose désormais à tout le monde dans notre pays. Non certes, la France n'est pas près de périr; elle retrouvera des destinées meilleures, si elle le veut; mais c'est « à la condition que nous aurons enfin du bon sens, que nous ne nous paierons plus de mots, que sous les mots nous voudrons mettre des réalités. » Tant que nous nous paierons de mots et de déclamations, nous ne serons pas une nation sérieuse, nous ne mériterons pas d'être pris au sérieux. Être une nation sérieuse, c'est là toute la question telle que M. Thiers l'a résumée d'un trait, et on n'est incontestablement une nation sérieuse que par le travail, le respect de la vérité, le sentiment de tous les devoirs publics, la discipline volontaire dans la liberté. Cette république même qu'on veut fonder, elle n'est possible que si, après avoir épuisé jusqu'au bout la fatalité d'un désastre dont elle n'était pas responsable, elle devient l'instrument des grandes réparations nationales qui sont aujourd'hui l'unique, la souveraine obsession de toutes les âmes.

Il faut s'accoutumer à faire simplement, modestement, des choses utiles pour apprendre à faire virilement de grandes choses, lorsque l'heure reviendra. Il faut bien se dire que nous avons toute une éducation publique à recommencer, notre puissance militaire à reconstituer, nos finances à réorganiser de façon qu'elles puissent porter sans fléchir le fardeau d'une rançon sans exemple, — et la première condition, c'est l'ordre dans les idées comme dans la rue, c'est la paix dans les esprits et dans la cité. Sans l'ordre moral et la paix intérieure, rien n'est possible, et tout ce qui prolonge ou entretient l'agitation ne met pas seulement en péril la sécurité de tous les jours, c'est une véritable déviation, une défection de sentiment national devant l'ennemi. Nous ne sommes sortis que d'hier d'une lutte gigantesque qui a laissé des traces profondes; le pays avant tout a besoin de reprendre son équilibre, et d'étranges patriotes nous convieraient, s'ils le pouvaient, aux douceurs du chaos. Ils nous offriraient pour nous régénérer la révolution après la guerre. Nous n'avons pas assez souffert des dictatures, à ce qu'il paraît, chacun de ces grands patriotes veut se faire dictateur. Une assemblée élue par le pays, par le suffrage universel, existe à peine, on conteste ses droits et son autorité, on la déclare dissoute, on se fait un jeu d'avilir la souveraineté nationale. Un gouvernement sorti de cette assemblée

souveraine est à peine formé, on s'amuse à fabriquer des gouvernemens de fantaisie; on fait des proclamations, on dicte des lois, on organise des résistances, et par un étrange renversement de tous les rôles on provoque la garde nationale elle-même à former une sorte de pouvoir prétorien; bref, c'est la confusion universelle, si bien qu'une foule d'esprits simples finissent eux-mêmes par ne plus savoir où ils vont, ni ce qu'ils doivent faire. Eh bien! est-ce en propageant ou en laissant se propager ce désordre qu'on peut réaliser cette réforme intérieure des institutions qui peut rendre au pays sa force d'action, qui est assurément aujourd'hui un intérêt national de premier ordre?

Ce n'est pas seulement notre administration intérieure qui est à refondre; notre puissance militaire est à recomposer tout entière. Il est malheureusement trop clair aujourd'hui que ces désastres auxquels nos soldats étaient si peu accoutumés sont le triste fruit d'une sorte de décomposition progressive accomplie sous un régime qui avait la prétention d'être le gardien privilégié de l'honneur militaire du pays, et qui n'a réussi qu'à énerver tous les ressorts de notre ancienne puissance. La loi d'exonération faite en 1855 a contribué surtout à cette décomposition. La loi de réorganisation de 1867, loi médiocrement conçue et plus médiocrement exécutée, n'a été qu'un impuissant palliatif. Il y a quatre ans déjà, le général Trochu lisait des revers inévitables dans la constitution de notre armée et dans l'altération de nos mœurs militaires. Notre ancien attaché militaire à Berlin, le colonel Stoffel, dans ces rapports si curieux, si instructifs, qu'il adressait au gouvernement de l'empire et dont ce gouvernement tenait si peu de compte, le colonel Stoffel traçait le plus saisissant parallèle du travail énergique de la Prusse pour organiser ses forces et de la décadence de notre armée. Tout ce qu'il entrevoyait de malheurs possibles s'est réalisé avec une effrayante exactitude. Chose étrange, malgré l'énormité de nos budgets militaires, nous n'avions pas même le nombre; nous avons eu à peine 200,000 soldats à mettre en ligne contre l'avalanche allemande il y a six mois, et ce phénomène singulier, ce signe de décadence militaire, avait été déjà entrevu par plus d'un observateur dès la guerre d'Italie, pendant cette campagne où le désarroi de nos forces commençait à devenir sensible, où nous aurions pu à peine envoyer des renforts suffisans, si un revers un peu sérieux nous avait frappés. La vérité est que notre armée était atteinte dans son essence; elle en était venue à ce point où elle n'avait plus ni le nombre, ni l'instruction, ni la forte cohésion de la discipline. La légèreté, le favoritisme, l'ignorance, l'infatuation, avaient tout détruit. L'esprit militaire n'existait plus, selon le mot du colonel Stoffel. Il ne faut certes pas accuser le courage de ces soldats; beaucoup se sont battus intrépidement, ils auraient mérité de vaincre, si l'héroïsme eût suffi. Malheureusement l'instruction, la confiance, manquaient aux anciens eux-mêmes,

l'organisation a manqué aux nouveaux. Aujourd'hui il n'y a plus qu'à licencier cette armée éprouvée et incohérente pour reconstituer une armée nouvelle. Tout est à refaire. Comment résoudra-t-on ce problème? Il n'est point douteux qu'il faudra plus ou moins s'inspirer du système prussien, organiser une armée identifiée avec la nation; mais ce qui est moins douteux encore, c'est que cette armée ne deviendra une vraie force que par l'instruction, par le sentiment du devoir, par l'acceptation de toutes les sévérités de la vie militaire, par une énergique discipline. Ce n'est plus seulement ici un intérêt de parti, c'est l'intérêt patriotique le plus élevé. Et cette œuvre, l'accomplira-t-on par la confusion et le désordre, par toutes les fantaisies révolutionnaires? Il est bien clair qu'on ne fera rien, s'il y a des journaux et des clubs qui se croient permis de prêcher l'insubordination, d'exciter les soldats contre leurs chefs, si on se fait un jeu de la discipline, si tout ce qui porte une arme, fût-ce la garde nationale, se met à délibérer. Les malheurs qui viennent de nous accabler n'auront servi à rien, ou plutôt ils n'auront fait que préparer de nouveaux et plus effroyables désastres au lieu d'être le commencement de cette régénération dont tout le monde parle sans en accepter quelquefois les conditions les plus simples.

S'il est enfin un point où l'ordre soit une nécessité absolue, c'est la reconstitution de nos finances. C'est ici surtout que les illusions et les déclamations ne servent à rien, elles ne peuvent changer un seul chiffre. La vérité est que nous restons après la guerre sous le poids d'une charge accablante. Nous avons à payer tout ce que le vainqueur nous arrache par la force, tout ce que nous a imposé pendant vingt ans le régime qui a préparé nos désastres. Notre dette consolidée était à la fin du premier empire de 63 millions de rente; elle s'élevait en 1830, après toutes les dépenses de l'invasion, après l'indemnité des émigrés, à un peu plus de 160 millions. La monarchie de juillet n'ajoutait en réalité à ce chiffre que peu de chose, 12 millions effectifs. Depuis vingt-trois ans, cette dette s'est singulièrement enflée, d'abord sous la république, puis sous l'empire, surtout sous l'empire. D'après le dernier budget, sans tenir compte des intérêts de la dette flottante, des fonds de cautionnemens ou des dettes viagères, la rente consolidée était arrivée au chiffre annuel de 363 millions. Dans son ensemble, le capital de la dette française dépassait déjà 10 milliards. Maintenant il faut ajouter à ceci d'un seul coup les 5 milliards imposés par la Prusse. Ce n'est pas tout, les recettes publiques ont un déficit de 1 milliard au moins. Les dépenses qui ont été faites, et qui restent à liquider, s'élèvent sans doute à près de 3 milliards. En d'autres termes, d'un seul bond la dette française va monter à près de 20 milliards, avec un intérêt qui absorberait une moitié de nos ressources budgétaires telles qu'elles existaient jusqu'ici. L'angleterre, il est vrai, on nous l'a dit, et on nous le dit encore, l'Angleterre

sortait des guerres de l'empire avec une dette de plus de 20 milliards; les États-Unis, à la fin de la guerre de la sécession, se sont trouvés en face d'une dette qui prenait tout à coup des proportions immenses, et ces deux grands pays n'ont pas fléchi sous le poids, ils n'ont rien perdu de leur force et de leur prospérité. Malheureusement il y a une différence : les Anglais et les Américains sortaient de ces luttes gigantesques qu'ils venaient de soutenir surchargés de dettes, mais vainqueurs. Pour nous, nous sortons de la guerre vaincus et réduits encore à payer notre défaite. Cette différence est une aggravation cruelle pour nous, on ne peut le méconnaître. La victoire est un énergique cordial, même pour aborder les grandes et difficiles liquidations financières. N'importe, une nation comme la France, avec ses ressources, ses dons, son génie, ne s'abandonne pas pour une affaire d'argent; vaincue, elle saura bien encore suivre l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis victorieux, elle paiera afin de purger le plus tôt possible son sol du dernier envahisseur; sur ce point, il n'y a aucun doute.

Comment arrivera-t-on à surmonter cette crise? Il faut évidemment mettre en jeu tous les ressorts; il faudra tout à la fois recourir au crédit, remanier nos impôts, alléger nos dépenses de tout ce qui ne sera pas strictement nécessaire, refaire un budget plus conforme aux circonstances. Ce budget, c'est l'œuvre du nouveau ministre des finances, de M. Pouyer-Quertier, qui ne manquera pas sans doute de résolution. De toute façon, nous avons à résoudre un problème qui ne laisse pas d'être épineux, celui de trouver une organisation militaire qui puisse servir de cadre à notre armée rajeunie sans coûter aussi cher que par le passé. Nous pouvons dès ce moment biffer de notre livre de finances presque tout un chapitre, celui des dotations, qui approchait de 50 millions; nous pouvons, par une étude attentive et par des combinaisons nouvelles, diminuer les frais de perception des impôts; nous avons à réviser les traitemens qui dépassent un certain chiffre, sans parler de ceux qu'on pourra supprimer entièrement. Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois; sur ce dernier point, les économies possibles dépendront beaucoup moins peut-être de réductions partielles que du remaniement, de la simplification de cette immense machine administrative qui depuis si longtemps en France est la pompe aspirante et refoulante de l'activité universelle. Tout se tient, et notre première obligation est désormais de dégager toutes nos ressources, de porter toutes nos forces sur le point douloureux, la délivrance du sol français; mais pour résoudre ce problème, qui n'est pas seulement un problème financier, la première condition est évidente. Pour avoir du crédit, il faut inspirer de la confiance, et la confiance est la compagne de l'ordre, du travail renaissant, de l'activité industrielle et commerciale reprenant son essor. Croyez-vous que tout cela soit bien facile, si l'on s'amuse à faire des manifes-

tations, à promener sans cesse devant les yeux du pays tous les spectres révolutionnaires, si l'état est obligé longtemps encore de payer des ouvriers gardes nationaux pour aller en faction auprès des canons de la butte Montmartre? Que ceux qui passent leur temps à semer ces agitations se demandent un moment ce qu'ils pourraient faire de mieux pour plaire à nos ennemis. Certainement M. de Bismarck ne pourrait que les encourager à continuer. De cette façon, la France ne pourrait se racheter, elle s'épuiserait dans des convulsions stériles, elle aggraverait d'elle-même l'impuissance momentanée où la guerre l'a laissée; pendant ce temps, 50,000 Allemands resteraient en Champagne, vivant à nos dépens. Tout serait pour le mieux au gré de M. de Bismarck, qui pourrait être fort tranquille. Ah! ce sont là d'étranges patriotes, d'étranges serviteurs de la France, de singuliers défenseurs de la république elle-même; d'un seul coup, ils font tout à la fois les affaires de l'ennemi extérieur et de la réaction. Ils ne voient pas que, même s'ils triomphaient un instant, même s'ils parvenaient à s'imposer pour quelques mois, c'est alors que la république serait plus que jamais perdue, car enfin un pays comme la France ne se résigne pas à vivre bien longtemps sous le joug des passions subalternes. On se jette dans la réaction pour échapper à l'anarchie; c'est l'éternelle histoire. Si les révolutionnaires ne le voient pas, il faut le leur faire voir, il faut le voir pour eux, et dans tous les cas aujourd'hui il faut les contraindre à respecter cette paix intérieure qui seule peut permettre à la France de respirer, de se relever enfin de tant de malheurs.

Après tout, les destinées de la France ne peuvent rester à la merci d'une faction; les partis violens n'ont que le degré d'influence qu'on leur laisse, et ne nuisent le plus souvent qu'à leur propre cause. L'essentiel est qu'on ne s'attarde pas dans cette confusion, que chacun se hâte de prendre son rôle dans ce travail de réorganisation où nous sommes engagés, et que cette assemblée qui était hier à Bordeaux, qui sera demain à Versailles, sente bien elle-même l'immensité de la tâche qui lui est imposée. C'est par elle et par le gouvernement qu'elle a choisi qu'un certain apaisement peut renaître, et que notre situation peut se raffermir. Que les passions s'agitent encore et profitent de ces frémissemens qu'une longue et douloureuse épreuve laisse dans toute une population, ce n'est pas bien surprenant; la pire des choses serait de répondre à des passions par des passions, et de faire de la politique avec des préjugés, des ressentimens ou des fantaisies. Assurément elle est très patriotique, cette assemblée, elle a l'instinct du bien public; elle n'a qu'un malheur qui tient peut-être à son inexpérience, elle ne sait pas toujours où elle va, elle a de l'incohérence, de l'indiscipline, et l'initiative parlementaire y fleurit sous la forme de toute sorte de propositions individuelles qui prouvent plus d'imagination que d'esprit po-

litique. L'un demande qu'on proclame l'indignité de tous les complices de l'empire; il n'oublie qu'un détail, il ne dit pas en quoi consiste cette complicité, à quel signe on peut la reconnaître, si l'indignité qui frapperait par exemple un député devrait aussi atteindre ceux qui l'ont nommé. Un autre dépose gravement une pétition demandant que la Corse soit exclue de la république française! Un troisième, et celui-ci sûrement avec les meilleures intentions, veut qu'on provoque une vaste émigration des Alsaciens, qu'on offre à nos malheureux compatriotes des terres en Algérie. Rien de mieux; la France doit toutes les compensations à ceux de ses enfans dont elle est condamnée à se séparer; seulement rien ne sourirait mieux sans doute à M. de Bismarck, qui se montrerait tout prêt à encourager cette émigration : ce serait le moyen le plus infaillible pour favoriser la germanisation de l'Alsace. Et si la France, après avoir été impuissante à garder cette vaillante province, avait le droit de parler à ces Français d'hier, qui veulent rester Français, elle ne pourrait que leur dire d'accepter cette épreuve qui leur est infligée, de ne point se séparer de leur sol et de leurs foyers, de raviver sans cesse leurs espérances dans le malheur par le souvenir fidèle de la patrie, qui ne les oublie pas. Ce projet irréfléchi serait évidemment peu politique, et des députés français devraient être aussi embarrassés pour l'approuver que pour le repousser; c'est l'inconvénient de toutes ces propositions.

Il y a deux dangers pour cette assemblée, le danger de toutes ces motions inutiles qui vont se perdre dans le tourbillon parlementaire, et le danger des excitations violentes, de ces irritations qui sont le stérile triomphe de l'esprit de parti. Cela n'est pas douteux, l'assemblée nationale se ressent des conditions où elle a été élue. Elle est pleine de malentendus orageux; elle porte en elle-même des idées, des tendances, des préjugés, qui se sont déjà heurtés bruyamment, et qui sont destinés à se heurter plus d'une fois encore. Les instincts de réaction s'entrechoquent avec les instincts révolutionnaires, et les uns ne sont peut-être pas plus raisonnables que les autres. On dirait au contraire que les événemens qui ont un instant interrompu la vie commune de la France ont rendu ces luttes d'opinions plus irréconciliables en les compliquant d'élémens nouveaux, de passions plus ardentes. Chose plus grave, ces luttes d'opinions, toujours périlleuses par elles-mêmes, se précisent et se concentrent aujourd'hui dans cet antagonisme entre l'esprit provincial et Paris qui vient de se manifester en pleine assemblée. Oui, à toutes les questions qui nous divisaient déjà est venue se joindre une question plus délicate et certainement plus dangereuse que toutes les autres, celle de la capitale et du siége du gouvernement de la France. La province s'insurge contre la domination de Paris; elle répugne visiblement à revenir siéger parmi nous, et M. Thiers a eu en vérité quelque peine à convaincre cet honnête provincialisme qu'on ne gouverne pas la

France de Bordeaux ou de Tours. Il a été obligé de faire des concessions pour en obtenir, et tout a fini par une transaction. L'assemblée ne restera pas à Bordeaux, ou n'ira pas à Fontainebleau, comme on le proposait ; elle ne viendra pas non plus à Paris, elle ira à Versailles; tout est sauvé! Voilà où nous en sommes, et c'est là peut-être le résultat le plus clair de ces agitations révolutionnaires qu'on se plaît à entretenir depuis quelques jours, qui sont venues bien à propos pour donner un prétexte de plus aux susceptibilités provinciales.

Que l'assemblée ne veuille pas être à la merci d'une émeute, soit; mais c'est aussi véritablement oublier trop vite que depuis cinq mois, par le siége qu'il a soutenu, par les souffrances auxquelles il s'est résigné, par l'énergie de son attitude devant l'ennemi, Paris a fait l'honneur de la France, et méritait bien sans doute quelques égards. On méconnaît de plus deux faits également graves : le premier, c'est qu'on ne change pas à volonté une capitale qui est en quelque sorte l'œuvre de l'histoire d'un peuple, qui est devenue le centre de la vie publique, de l'activité intellectuelle, de la science, des arts, de l'industrie. Un autre fait qu'on semble méconnaître, c'est que ces révolutions faites par Paris et si étrangement redoutées, elles ne sont pas l'œuvre de Paris seul, elles ont été le plus souvent préparées par la province. Que prétend-on faire expier à Paris aujourd'hui? Est-ce la révolution du 4 septembre? Ce serait assez singulier de la part d'une assemblée qui prononçait, il y a quelques jours à peine, la déchéance de l'empire. Est-ce la guerre? Les députés parisiens ont voté contre la guerre, et ce sont les députés de la province qui l'ont sanctionnée de leurs acclamations. — La situation de Paris est troublée et périlleuse, dit-on. Le motif serait réellement étrange, et, si cela était vrai, ce serait au contraire une raison pour que l'assemblée accourût là où est le danger, comme l'ont fait remarquer justement des esprits politiques tels que M. Vitet. On comprend bien sans doute que la France veuille disposer d'elle-même, qu'elle tienne à ne point subir la domination d'une ville, si grande qu'elle soit, et à ne point recevoir périodiquement des révolutions par le télégraphe; mais ce n'est point en attaquant Paris ou en cherchant à le découronner qu'on changera cette situation : le jour où assemblée et gouvernement seront à Orléans ou à Tours, le même phénomène se reproduira bientôt, les passions et les partis se donneront rendez-vous sur ce nouveau théâtre. Il n'y a qu'un moyen de trancher ce problème, bien grave en effet, c'est de décentraliser la vie politique et administrative, d'assurer aux provinces une participation plus directe et plus efficace aux affaires communes, sans prétendre enlever à Paris sa grandeur et ses droits de capitale intellectuelle de la France.

Ce qui apparaît le plus clairement à travers toutes ces discussions d'une douteuse opportunité, c'est qu'il y a incontestablement dans l'assemblée, à droite et à gauche, deux opinions extrêmes toujours prêtes

à se livrer bataille sur cette question de la capitale comme sur bien d'autres, sur la question de la république ou de la monarchie notamment, et ce qui est vrai aussi, c'est qu'entre ces deux camps extrêmes il se forme de plus en plus une masse sensée, modérée, libérale, honnêtement patriotique, qui ne demande pas mieux que de suivre sans parti-pris cette politique définie l'autre jour par M. Thiers dans un des plus éloquens et des plus merveilleux discours de sa longue carrière. Quelle est cette politique? C'est tout simplement d'éviter ce qui pourrait diviser, d'ajourner les questions constitutionnelles qui mettraient subitement aux prises toutes les passions, et de s'en tenir franchement, résolûment, à ce qui doit être l'objet de toutes les pensées et de toutes les volontés. Il s'agit de réorganiser le pays, de ramener nos prisonniers d'Allemagne, de reconstituer une force militaire, de remettre l'administration tout entière en mouvement en restituant aux départemens, aux communes, leurs conseils électifs, remplacés par des commissions dictatoriales, de rendre des bras à l'agriculture et à l'industrie, de préparer les combinaisons financières qui doivent nous délivrer, de refaire en un mot de cette France qui saigne par toutes ses blessures une France se reprenant à la vie. L'œuvre est certes assez laborieuse, assez belle, et elle a bien de quoi tenter tous les dévoûmens. M. Thiers s'y est mis avec une généreuse passion, et il ne pouvait choisir des hommes mieux faits pour le seconder dans sa politique que le général d'Aurelle de Paladines, qui est aujourd'hui à la tête de la garde nationale de Paris, M. Roger du Nord, qui devient le chef d'état-major de cette garde, et M. Calmon, le nouveau sous-secrétaire d'état du ministère de l'intérieur.

Qu'arrivera-t-il plus tard? Ce sera au pays libre, apaisé et ranimé, de se prononcer définitivement. Pour le moment, cette œuvre de réparation s'accomplit sous la république; si elle réussit, elle sera accomplie au profit de la république, et le chef du pouvoir exécutif n'a point hésité à dire aux républicains éclairés et sincères de l'assemblée que la république était entre leurs mains, qu'elle serait le prix de leur sagesse, comme aussi ils lui porteraient sans doute le coup le plus funeste en soulevant sans cesse des questions irritantes ou inopportunes, en acceptant des apparences de complicité avec tout désordre, avec toute violence. M. Thiers n'a pas été seulement habile, il ne s'est pas montré seulement un tacticien consommé; il a parlé avec un accent de sincérité, une puissance de raison, une décision lumineuse de jugement, qui ont entraîné tous ces esprits indécis et embarrassés de trouver leur chemin à travers les obscurités de l'heure présente. L'assemblée s'agite, M. Thiers la conduit, c'est certainement ce qu'il y a de plus rassurant, et c'est la bonne fortune de la France, après tant de déceptions et d'angoisses, de sentir ses affaires entre les mains d'un homme qui réunit dans une si juste et si merveilleuse combinaison la fierté patriotique et la prudence, l'expé-

rience profonde et la raison persuasive, à qui il était réservé d'illustrer le soir de sa vie par de nouveaux et plus éclatans services, en prouvant que le pouvoir de faire le bien appartient à celui qui sait avoir des idées nettes dans le trouble de toutes les idées, une volonté ferme dans l'incohérence de toutes les volontés.

La France est une grande convalescente qui exige bien des soins, et l'Europe elle-même en vérité ne semble pas des mieux portante. C'est à se demander si, après avoir assisté à ce terrible drame, « auquel elle n'a apporté qu'une main trop réservée, » selon le mot de M. Thiers, elle n'est pas aussi vaincue que nous sans avoir combattu. L'Angleterre du moins se consolait en se persuadant à elle-même que c'était elle qui par sa politique avait contribué à limiter la lutte. Pas du tout : cette dernière consolation ou cette illusion ne lui est plus permise. Le roi Guillaume renvoyait tout récemment l'honneur à qui de droit, il remerciait l'empereur Alexandre de Russie d'avoir empêché « la guerre de prendre des proportions extrêmes, » et tout indique aujourd'hui qu'il y avait dès la première heure un traité entre Saint-Pétersbourg et Berlin. La Prusse a pu faire ce qu'elle a voulu, la Russie de son côté y a gagné de biffer ce qui restait de la guerre d'Orient en reprenant sa liberté dans la Mer-Noire. L'Angleterre sait à quoi s'en tenir, et l'Autriche, elle aussi, ne peut plus ignorer maintenant qu'elle avait, pour nous servir d'une expression vulgaire, la main sur le collet. C'est un étrange rôle pour des puissances qui ont quelque sentiment d'elles-mêmes. L'Europe recueille aujourd'hui le fruit de son indifférence pour nous et de ses faiblesses. Elle a vu sans rien dire passer triomphant le droit de la force, et sait-on ce qu'elle y gagne?

Certes la paix était toujours précaire avant la dernière guerre, elle l'est bien plus encore désormais. On s'épuisait de toutes parts en armemens ruineux; mais cela ne suffit plus, à ce qu'il semble, dans la situation nouvelle créée par le système prussien. L'Angleterre s'est hâtée de proposer au parlement des mesures pour la reconstitution et l'augmentation de ses forces. La Russie s'occupe de réorganiser son armée dans des proportions formidables. Le ministre de la guerre, le général Milutine, soumettait récemment à l'empereur deux mémoires, l'un sur le développement des forces militaires, l'autre sur l'obligation personnelle au service. L'Italie elle-même en est à s'imposer des dépenses de 350 millions pour reconstituer ses défenses militaires. Allons, l'Europe peut se réjouir de la situation qu'elle s'est faite : la paix est en sûreté, puisqu'elle est sous la garde de M. de Bismarck! CH. DE MAZADE.

C. BULOZ.

JOURNAL D'UN VOYAGEUR

PENDANT LA GUERRE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Nohant, 1er janvier 1871.

Pas trop battus aujourd'hui; on se défend bien autour de Paris, Chanzy tient bon et fera, dit-on, sa jonction avec Faidherbe, que je sais être un homme de grand mérite. Bourbaki dispose de forces considérables. On se permet un jour d'espérance! C'est peut-être le besoin qu'on a de respirer; mais que peuvent d'héroïques efforts, si *les causes profondes d'insuccès* que personne n'ignore et que nul n'ose dire augmentent chaque jour? — Et *elles augmentent!*

Pour mes étrennes, Aurore me fait une surprise; elle me chante une romance que sa mère lui accompagne au piano, et elle la chante très bien. Que c'est joli, cette voix de cinq ans!

2 janvier.

On nous dit ce matin qu'une dépêche de M. Gambetta est dans les mains de l'imprimeur, qu'elle est très longue et contient des nouvelles importantes. Nous l'attendons avec impatience, lui faisant grâce de beaucoup de lieux-communs, pourvu qu'il nous annonce une victoire ou d'utiles réformes. Hélas! c'est un discours qu'il a prononcé à Bordeaux et qu'il nous envoie comme étrennes. Ce discours est vide et froid. Il y a bien peu d'orateurs qui supportent la lecture. L'avocat est comme le comédien, il peut vous émouvoir,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

vous exalter même avec un texte banal. Il faut croire que M. Gambetta est un grand acteur, car il est un écrivain bien médiocre.

Les nouvelles verbales ou par lettres sont déplorables.

4 janvier.

Lettre de Paris. — *Nous voulons bien mourir, surtout mourir*, disent-ils. Ce peu de mots en dit beaucoup : ils sont désespérés!... comme nous.

5 janvier.

Plus de nouvelles du tout. On nous annonce que pendant douze jours il n'y aura plus de communications à cause d'un grand mouvement de troupes. Nous allons donc voir des prodiges d'activité bien entendue? Il serait temps. — Histoire non officielle, c'est maintenant la seule qui soit vraie : le général Bourbaki a refusé la direction militaire de la dictature et déclaré qu'il voulait agir librement ou se retirer.

6 janvier.

Échec à Bourgtheroulde. C'est près de Jumiéges. Ont-ils ravagé l'intéressante demeure et le musée de nos amis Cointet? Les barbares respecteront-ils les ruines historiques?

7.

Depuis douze jours, on bombarde Paris. Le sacrilége s'accomplit. La barbarie poursuit son œuvre : jusqu'ici elle est impuissante; mais ils se rapprocheront du but. Ils sont les plus forts, et la France est ruinée, pillée, ravagée à la fois par l'ennemi implacable et les *amis* funestes.

8.

Tempête de neige qui nous force d'allumer à deux heures pour travailler. Toujours des combats partiels; l'ennemi ne s'étend pas impunément. Les soldats que les blessures ou les maladies nous ramènent nous disent que le Prussien *en personne* n'est pas solide et ne leur cause aucune crainte. On court sur lui sans armes, il se laisse prendre armé. Ce qui démoralise nos pauvres hommes, c'est la pluie de projectiles venant de si loin qu'on ne peut ni l'éviter ni la prévoir. Notre artillerie, à nous, ne peut atteindre à grande distance et ne peut tenir de près. Il résulte de tout ce qu'on apprend que la guerre était impossible dès le début, que depuis tout s'est aggravé effroyablement, et qu'aujourd'hui le mal est irréparable. — Pauvre France! il faudrait pourtant ouvrir les yeux et sauver ce qui reste de toi!

Lundi 9.

Neige épaisse, blanche, cristallisée, admirable. Les arbres, les buissons, les moindres broussailles sont des bouquets de diamans :

à un moment, tout est bleu. Chère nature, tu es belle en vain! Je te regarde comme te regardent les oiseaux, qui sont tristes parce qu'ils ont froid. Moi, j'ai encore un bon feu qui m'attend dans ma chambre, mais j'ai froid dans le cœur pour ceux qui n'ont pas de feu, et, chose bizarre, mon corps ne se réchauffe pas. Je me brûle les mains en me demandant si je suis morte, et si l'on peut penser et souffrir étant mort.

Rouen se justifie et donne un démenti formel à ceux qui l'ont accusé de s'être vendu. J'en étais sûre!

10 janvier.

C'est l'anniversaire d'Aurore. Sa sœur vient à bout de lui faire un bouquet avec trois fleurettes épargnées par la gelée dans la serre abandonnée. Triste bouquet dans les petites mains roses de Gabrielle! Elles s'embrassent follement, elles s'aiment, elles ne savent pas qu'on peut être malheureux. Nos pauvres enfans! nous tâcherons de vivre pour elles; mais nous ne pourrions plus le leur promettre. Maurice ne veut à aucun prix s'éloigner du danger. Nous y resterons, lui et moi, car je ne veux pas le quitter. Je le lui promets pourtant, mais je ne m'en irai pas. Du moment que cela est décidé avec moi-même, je suis très calme.

On annonce des victoires sur tous les points. Faut-il encore espérer? Nous le voulons bien, mon Dieu!

Mercredi 11.

La neige est toujours plus belle. Aurore en est très frappée et voudrait se coucher dedans! Elle dit qu'elle irait bien avec les soldats pour jouir de ce plaisir-là. Comme l'enfance a des idées cruelles sans le savoir!

Elle entend dire qu'il faudrait cacher ce que l'on a de précieux; elle passe la journée à cacher ses poupées. Cela devient un jeu qui la passionne.

Jeudi 12.

A présent ils bombardent réellement Paris. Les bombes y arrivent en plein. — Des malades, des femmes, des enfans tués. — Deux mille obus dans la nuit du 9 au 10, — *sans sommation!*

Vendredi 13.

Mauvaises nouvelles de Chanzy. Il a été héroïque et habile, tout l'affirme; mais il est forcé de battre en retraite.

14.

Un ballon est tombé près de Châteauroux; les aéronautes ont di que hier le bombardement s'était ralenti. — Chanzy continue sa retraite.

15 janvier.

Rien, qu'une angoisse à rendre fou!

16.

La peste bovine nous arrive. Plus de marchés. Beaucoup de gens aisés ne savent avec quoi payer les impôts. Les banquiers ne prêtent plus, et les ressources s'épuisent rapidement. La gêne ou la misère est partout. Un de nos amis qui blâme les retardataires finit par nous avouer que ses fermiers ne le paient pas, que ses terres lui coûtent au lieu de lui rapporter, et que s'il n'eût fait durant la guerre un petit héritage, dont il mange le capital, il ne pourrait payer le percepteur. Tout le monde n'a pas un héritage à point nommé. Comme on le mangerait de bon cœur en ce moment où tant de gens ne mangent pas!

On admire la belle retraite de Chanzy, mais c'est une retraite!

17 janvier.

Notre ami Girerd, préfet de Nevers, est destitué pour n'avoir pas approuvé la dissolution des conseils-généraux. Il avait demandé au conseil de son département un concours qui lui a été donné par les hommes de toute opinion avec un patriotisme inépuisable. Il n'a pas compris pourquoi il fallait faire un outrage public à des gens si dévoués et si confians. On lui a envoyé sa destitution par télégramme. Il a répondu par télégramme avec beaucoup de douceur et d'esprit : « Mille remercîmens! » Il n'a pas fait d'autre bruit, mais l'opinion lui tiendra compte de la dignité de sa conduite; ces mesures révolutionnaires sont bien intempestives, et dans l'espèce parfaitement injustes. La délégation est malade, elle entre dans la phase de la méfiance.

Dégel, vent et pluie. Tous les arbustes d'ornement sont gelés. Les blés, si beaux naguère, ont l'air d'être perdus. Encore cela? Pauvre paysan, pauvres nous tous!

Nous avons des nouvelles du camp de Nevers, qui a coûté tant de travail et d'argent. Il n'a qu'un défaut, c'est qu'il n'existe pas. Comme celui d'Orléans, il était dans une situation impossible. On en fait un nouveau, on dépense encore vingt-cinq millions pour acheter un terrain, le plus cher et le plus productif du pays. Le général, l'état-major, les médecins, sont là, logés dans les châteaux du pays; mais il n'y a pas de soldats, ou il y en a si peu qu'on se demande à quoi sert ce camp. Les officiers sont dévorés d'ennui et d'impatience. Il y a tantôt trois mois que cela dure.

18.

Le bombardement de Paris continue; on a le cœur si serré qu'on n'en parle pas, même en famille. Il y a de ces douleurs qui ne

laissent pas de place à la réflexion, et qu'aucune parole ne saurait exprimer.

Jules Favre, assistant à l'enterrement de pauvres enfans tués dans Paris par les obus, a dit : « Nous touchons à la fin de nos épreuves. » Cette parole n'a pas été dite à la légère par un homme dont la profonde sensibilité nous a frappés depuis le commencement de nos malheurs. Croit-il que Paris peut être délivré? Qui donc le tromperait avec cette illusion féroce? ignore-t-il que Chanzy a honorablement perdu la partie, et que Bourbaki, plus près de l'Allemagne que de Paris, se heurte bravement contre l'ennemi et ne l'entame pas? Je crois plutôt que Jules Favre voit la prochaine nécessité de capituler, et qu'il espère encore une paix honorable.

Ce mot *honorable*, qui est dans toutes les bouches, est, comme dans toutes les circonstances où un mot prend le dessus sur les idées, celui qui a le moins de sens. Nous ne pouvons pas faire une paix qui nous déshonore après une guerre d'extermination acceptée et subie si courageusement depuis cinq mois. Paris bombardé depuis tant de jours et ne voulant pas encore se rendre ne peut pas être déshonoré. Quand même le Prussien cynique y entrerait, la honte serait pour lui seul. La paix, quelle qu'elle soit, sera toujours un hommage rendu à la France, et plus elle sera dure, plus elle marquera la crainte que la France vaincue inspire encore à l'ennemi.

C'est *ruineuse* qu'il faut dire. Ils nous demanderont surtout de l'argent, ils l'aiment avec passion. On parle de trois, de cinq, de sept milliards. Nous aimerions mieux en donner dix que de céder des provinces qui sont devenues notre chair et notre sang. C'est là où l'on sent qu'une immense douleur peut nous atteindre. C'est pour cela que nous n'avons pas reculé devant une lutte que nous savions impossible, avec un gouvernement captif et une délégation débordée; mais, fallût-il nous voir arracher ces provinces à la dernière extrémité, nous ne serions pas plus déshonorés que ne l'est le blessé à qui un boulet a emporté un membre.

Non, à l'heure qu'il est, notre honneur national est sauvé. Que l'on essaie encore pour l'honneur de perdre de nouvelles provinces, que les généraux continuent le duel pour l'honneur, c'est une obstination héroïque peut-être, mais que nous ne pouvons plus approuver, nous qui savons que tout est perdu. La partie ardente et généreuse de la France consent encore à souffrir, mais ceux qui répondent de ses destinées ne peuvent plus ignorer que la désorganisation est complète, qu'ils ne peuvent plus compter sur rien. Ils le reconnaissent entre eux, à ce qu'on assure.

Les optimistes sont irritans. Ils disent que la guerre commence,

que dans six mois nous serons à Berlin; peut-être s'imaginent-ils que nous y sommes déjà. Pourtant, comme ils disent tous la même chose, dans les mêmes termes, cela ressemble à un mot d'ordre de parti plus qu'à une illusion. Ériger l'illusion en devoir, c'est entendre singulièrement le patriotisme et l'amour de l'humanité. Je ne me crois pas forcée de jouer la comédie de l'espérance, et je plains ceux qui la jouent de bonne foi; ils auront un dur réveil.

Il serait curieux de savoir par quelle fraction du parti républicain nous sommes gouvernés en ce moment, en d'autres termes à quel parti appartient la dictature des provinces. MM. Crémieux et Glais-Bizoin se sont renfermés jusqu'à présent dans leur rôle de ministres; je ne les crois pas disposés à d'autres usurpations de pouvoir que celles qui leur seraient imposées par le gouvernement de Paris. Or le gouvernement de Paris paraît très pressé de se débarrasser de son autorité pour en appeler à celle du pays. Malgré les fautes commises, — l'abandon téméraire des négociations de paix en temps utile, le timide ajournement des élections à l'heure favorable, — on voit percer dans tout ce que l'on sait de sa conduite le sentiment du désintéressement personnel, la crainte de s'ériger en dictateur et d'engager l'avenir. La faiblesse que semblent lui reprocher les Parisiens, exaltés par le malheur, est probablement la forme que revêt le profond dégoût d'une trop lourde responsabilité, peut-être aussi une terreur scrupuleuse en face des déchiremens que pourrait provoquer une autorité plus accusée. A Bordeaux, il n'en est plus de même. Un homme sans lassitude et sans scrupule dispose de la France. C'est un honnête homme et un homme convaincu, nous le croyons; mais il est jeune, sans expérience, sans aucune science politique ou militaire : l'activité ne supplée pas à la science de l'organisation. On ne peut mieux le définir qu'en disant que c'est un tempérament révolutionnaire. Ce n'est pas assez; toutes les mesures prises par lui sont la preuve d'un manque de jugement qui fait avorter ses efforts et ses intentions.

Ce manque de jugement explique l'absence d'appréciation de soi-même. C'est un grand malheur de se croire propre à une tâche démesurée, quand on eût pu remplir d'une manière utile et brillante un moindre rôle. Il y a eu là un de ces enivremens subits que produisent les crises révolutionnaires, un de ces funestes hasards de situation que subissent les nations mortellement frappées, et qui leur portent le dernier coup; mais à quel parti se rattache ce jeune aventurier politique? Si je ne me trompe, il n'appartient à aucun, ce qui est une preuve d'intelligence et aussi une preuve d'ambition. Il a donné sa confiance, les fonctions publiques et, ce qui est plus grave, les affaires du pays à tous ceux qui sont venus s'offrir, les

uns par dévoûment sincère, les autres pour satisfaire leurs mauvaises passions ou pour faire de scandaleux profits. Il a tout pris au hasard, pensant que tous les moyens étaient bons pour agiter et réveiller la France, et qu'il fallait des hommes et de l'argent à tout prix. Il n'a eu aucun discernement dans ses choix, aucun respect de l'opinion publique, et cela involontairement, j'aime à le croire, mais aveuglé par le principe « qui veut la fin veut les moyens. » Il faut être bien enfant pour ne pas savoir, après tant d'expériences récentes, que les mauvais moyens ne conduisent jamais qu'à une mauvaise fin. Comme il a cherché à se constituer un parti avec tout ce qui s'est offert, il serait difficile de dire quelle est la règle, quel est le système de celui qu'il a réussi à se faire; mais ce parti existe et fait très bon marché des sympathies et de la confiance du pays. Il y a un parti Gambetta, et ceci est la plus douloureuse critique qu'on puisse faire d'une dictature qui n'a réussi qu'à se constituer un parti très restreint, quand il fallait obtenir l'adhésion d'un peuple. On ne fera plus rien en France avec cette étroitesse de moyens. Quand tous les sentimens sont en effervescence et tous les intérêts en péril, on veut une large application de principes et non le détail journalier d'essais irréfléchis et contradictoires qui caractérise la petite politique. J'espère encore, j'espère pour ma dernière consolation en cette vie que mon pays, en présence de tant de factions qui le divisent, prendra la résolution de n'appartenir à aucune et de rester libre, c'est-à-dire républicain. Il faudra donc que le parti Gambetta se range, comme les autres, à la légalité, au consentement général, ou bien c'est la guerre civile sans frein et sans issue, une série d'agitations et de luttes qui seront très difficiles à comprendre, car chaque parti a son but personnel, qu'il n'avoue qu'après le succès. Les gens de bonne foi qui ont des principes sincères sont ceux qui comprennent le moins des événemens atroces comme ceux des journées de juin. Plus ils sont sages, plus le spectacle de ces délires les déconcerte.

L'opinion républicaine est celle qui compte le plus de partis, ce qui prouve qu'elle est l'opinion la plus générale. Comment faire, quel miracle invoquer pour que ces partis ne se dévorent pas entre eux, et ne provoquent pas des réactions qui tueraient la liberté? Quel est celui qui a le plus d'avenir et qui pourrait espérer se rallier tous les autres? C'est celui qui aura la meilleure philosophie, les principes les plus sûrs, les plus humains, les plus larges; mais le succès lui est promis à une condition, c'est qu'il sera le moins ambitieux de pouvoir personnel, et que nul ne pourra l'accuser de travailler pour lui et ses amis.

Le parti Gambetta ne présente pas ces chances d'avenir, d'abord

parce qu'il ne se rattache à aucun corps de doctrines, ensuite parce qu'il s'est recruté indifféremment parmi ce qu'il y a de plus pur et ce qu'il y a de plus taré, et que dès lors les honnêtes gens auront hâte de se séparer des bandits et des escrocs. Ceux-ci disparaîtront quand l'ordre se fera, mais pour reparaître dans les jours d'agitation et se retrouver coude à coude avec les hommes d'honneur, qu'ils traiteront de frères et d'amis, au grand déplaisir de ces derniers. Ces élémens antipathiques que réunissent les situations violentes sont une prompte cause de dégoût et de lassitude pour les hommes qui se respectent. M. Gambetta, honnête homme lui-même, éclairé plus tard par l'expérience de la vie, sera tellement mortifié du noyau qui lui restera, qu'il aura peut-être autant de soif de l'obscurité qu'il en a maintenant de la lumière. En attendant, nous qui subissons le poids de ses fautes et qui le voyons aussi mal renseigné sur les chances d'une *guerre à outrance* que l'était Napoléon III en déclarant cette guerre insensée, nous ne sourions pas à sa fortune présente, et, n'était la politesse, nous ririons au nez de ceux qui s'en font les adorateurs intéressés ou aveugles.

C'est un grand malheur que ce Gambetta ne soit pas un homme pratique, il eût pu acquérir une immense popularité et réunir dans un même sentiment toutes les nuances si tranchées, si hostiles les unes aux autres, des partisans de la république. Au début, nous l'avons tous accueilli avec cette ingénuité qui caractérise le tempérament national. C'était un homme nouveau, personne ne lui en voulait. On avait besoin de croire, on s'est mis à croire en lui. Il est descendu d'un ballon frisant les balles ennemies, incident très dramatique, propre à frapper l'imagination des paysans. Dans nos contrées, ils voulaient à peine y croire, tant ce voyage leur paraissait fantastique; à présent, le prestige est évanoui. Ils ont ouï dire qu'une quantité de ballons tombaient de tous côtés, ils ont reçu par cette voie des nouvelles de leurs absens, ils ont vu passer dans les airs ces étranges messagers. Ils se sont dit que beaucoup de Parisiens étaient aussi hardis et aussi savans que M. Gambetta. Ils ont demandé avec une malignité ingénue s'ils venaient pour le remplacer. Au début, ils n'ont fait aucune objection contre lui. Tout le monde croyait à une éclatante revanche; tout le monde a tout donné. De son côté, le dictateur semblait donner des preuves de savoir-faire en étouffant avec une prudence apparente les insurrections du midi; les modérés se réjouissaient, car les modérés ont la haine et la peur des rouges dans des proportions maladives et tant soit peu furieuses. C'est à eux que le vieux Lafayette disait autrefois : « Messieurs, je vous trouve enragés de modération. » Les modérés gambettistes sont un peu embarrassés aujourd'hui que la

dictature commence à casser leurs vitres, le moment étant venu où il faut faire flèche de tout bois. Les rouges d'ailleurs sont dans l'armée comme les légitimistes, comme les cléricaux, comme les orléanistes. Évidemment les rouges sont des hommes comme les autres, ils se battent comme les autres, et il faudra compter avec leur opinion comme avec celle des autres. Ce serait même le moment d'une belle fusion, si, par tempérament, les rouges n'étaient pas irréconciliables avec tout ce qui n'est pas eux-mêmes; c'est le parti de l'orgueil et de l'infaillibilité. A cet effet, ils ont inventé le mandat impératif que des hommes d'esprit, Rochefort entre autres, ont cru devoir subir, sans s'apercevoir que c'était la fin de la liberté et l'assassinat de l'intelligence!

Les rouges! c'est encore un mot vide de sens. Il faut le prendre pour ce qu'il est : un drapeau d'insurrection; mais dans les rangs de ce parti il y a des hommes de mérite et de talent qui devraient être à sa tête et le contenir pour lui conserver l'avenir, car ce parti en a, n'en déplaise aux modérés, c'est même probablement celui qui en a le plus, puisqu'il se préoccupe de l'avenir avec passion, sans tenir compte du présent. Qu'on fasse entrer dans ses convictions et dans ses mœurs, un peu trop sauvages, le respect matériel de la vraie légalité, et de la confusion d'idées folles ou généreuses qu'il exhale, pêle-mêle sortiront des vérités qui sont déjà reconnues par beaucoup d'adhérens silencieux, ennemis, non de leurs doctrines, mais de leurs façons d'agir. Une société fondée sur le respect inviolable du principe d'égalité, représenté par le suffrage universel et par la liberté de la presse, n'aurait jamais rien à craindre des impatiens, puisque leur devise est *liberté, égalité :* je ne sais s'ils ajoutent *fraternité :* dans ces derniers temps, ils ont perdu par la violence, la haine et l'injure, le droit de se dire nos frères.

N'importe! une société parfaitement soumise au régime de l'égalité et préservée des excès par la liberté de parler, d'écrire et de voter, aurait dès lors le droit de repousser l'agression de ceux qui ne se contenteraient pas de pareilles institutions, et qui revendiqueraient le droit monstrueux de guerre civile. Il faut que les modérés y prennent garde; si les insurrections éclatent parfois sans autre cause que l'ambition de quelques-uns ou le malaise de plusieurs, il n'en est pas de même des révolutions, et les révolutions ont toujours pour cause la restriction apportée à une liberté légitime. Si, par crainte des émeutes, la société républicaine laisse porter atteinte à la liberté de la parole et de l'association, elle fermera la soupape de sûreté, elle ouvrira la carrière à de continuelles révolutions. M. Gambetta paraît l'avoir compris en prononçant quel-

ques bonnes paroles à propos de la liberté des journaux dans ce trop long et trop vague discours du 1er janvier, dont je me plaignais peut-être trop vivement l'autre jour. S'il a cette ferme conviction que la liberté de la presse doit être respectée jusque dans ses excès, s'il désavoue les actes arbitraires de quelques-uns de ses préfets, il respectera sans doute également le suffrage universel. Ceci ne fera pas le compte de tous ses partisans, mais j'imagine qu'il n'est pas homme à sacrifier les principes aux circonstances.

Je lui souhaite de ne pas perdre la tête à l'heure décisive, et je regrette de le voir passer à l'état de fétiche, ce qui est le danger mortel pour tous les souverains de ce monde.

19 janvier.

On a des nouvelles de Paris du 16. Le bombardement nocturne continue. — *Nocturne* est un raffinement. On veut être sûr que les gens seront écrasés sous leurs maisons. On assure pourtant que le mal *n'est pas grand*. Lisez qu'il n'est peut-être pas proportionné à la quantité de projectiles lancés et à la soif de destruction qui dévore le saint empereur d'Allemagne; mais il est impossible que Paris résiste longtemps ainsi, et il est monstrueux que nous le laissions résister, quand nous savons que nos armées reculent au lieu d'avancer.

Du côté de Bourbaki, l'espoir s'en va complétement malgré de brillans faits d'armes qui tournent contre nous chaque fois.

20.

Nos généraux ne combattent plus que pour jouter. Il n'ont pas la franchise de d'Aurelle de Paladines, qui a osé dire la vérité pour sauver son armée. Ils craignent qu'on ne les accuse de lâcheté ou de trahison. La situation est horrible, et elle n'est pas sincère!

Le temps est doux, on souffre moins à Paris; mais les pauvres ont-ils du charbon pour cuire leurs alimens? — On est surpris qu'ils aient encore des alimens. Pourquoi donc a-t-on ajourné l'appel au pays il y a trois mois, sous prétexte que Paris ne pouvait supporter vingt et un jours d'armistice sans ravitaillement? Le gouvernement ne savait donc pas ce que Paris possédait de vivres à cette époque? Que de questions on se fait, qui restent forcément sans réponse!

21.

Tours est pris par les Prussiens.

22 et 23.

Toujours plus triste, toujours plus noir, Paris toujours bombardé! on a le cœur dans un étau. Quelle morne désespérance! on aurait envie de prendre une forte dose d'opium pour se rendre

indifférent par idiotisme. — Non! on n'a pas le droit de ne pas souffrir. Il faut savoir, il faudra se souvenir. Il faut tâcher de comprendre à travers les ténèbres dont on nous enveloppe systématiquement. A en croire les dépêches officielles, nous serions victorieux tous les jours et sur tous les points. Si nous avions tué tous les morts qu'on nous signale, il y a longtemps que l'armée prussienne serait détruite; mais, à la fin de toutes les dépêches, on nous glisse comme un détail sans importance que nous avons perdu encore du terrain. Quel régime moral que le compte-rendu journalier de cette tuerie réciproque! Il y a des mots atroces qui sont passés dans le style officiel : — *nos pertes sont insignifiantes,* — *nos pertes sont peu considérables.* Les jours de désastre, on nous dit avec une touchante émotion : nos pertes sont *sensibles;* mais pour nous consoler on ajoute que celles de l'ennemi sont *sérieuses,* et le pauvre monde, à l'affût des nouvelles, va se coucher content, l'imagination calmée par le rêve de ces cadavres qui jonchent la terre de France!

24 janvier.

Nos trois corps d'armée sont en retraite. Les Prussiens ont Tours, Le Mans; ils auront bientôt toute la Loire. Ils paient cher leurs avantages, ils perdent beaucoup d'hommes. Qu'importe au roi Guillaume? l'Allemagne lui en donnera d'autres. Il la consolera de tout avec le butin, l'Allemand est positif; on y perd un frère, un fils, mais on reçoit une pendule, c'est une consolation.

Paris se bat, sorties héroïques désespérées. — Mon Dieu, mon Dieu! nous assistons à cela. Nous avons donné, nous aussi, nos enfans et nos frères. Varus, qu'as-tu fait de nos légions?

Encore une nomination honteuse dans les journaux; l'impudeur est en progrès.

25 janvier.

Succès de Garibaldi à Dijon. Il y a là, je ne sais où, mais sous les ordres du héros de l'Italie, un autre Italien moins enfant, moins crédule, moins dupe de certains associés, le doux et intrépide Frapolli, grand-maître de la maçonnerie italienne, qui, dès le commencement de la guerre, est venu nous apporter sa science, son dévoûment, sa bravoure. Personne ne parle de lui, c'est à peine si un journal l'a nommé. Il n'a pas écrit une ligne, il ne s'est même pas rappelé à ses amis. Modeste, pur et humain comme Barbès, il agit et s'efface, — et il y a eu dans certains journaux des éloges pour de certains éhontés qu'on a nommés à de hauts grades en dépit des avertissemens de la presse mieux renseignée. Malheur! tout est souillé, tout tombe en dissolution. Le mépris de l'opinion semble érigé en système.

26 janvier.

Encore une levée, celle des conscrits par anticipation. On a des hommes à n'en savoir que faire, des hommes qu'il faut payer et nourrir, et qui seront à peine bons pour se battre dans six mois; ils ne le seront jamais, si on continue à ne pas les exercer et à ne les armer qu'au moment de les conduire au feu. Mon troisième petit-neveu vient de s'engager.

27.

Visites de jeunes officiers de mobilisés, enfans de nos amis du Gard. Ils sont en garnison dans le pays on ne peut plus mal, et ne faisant absolument rien, comme les autres. Châteauroux regorge de troupes de toutes armes qui vont et viennent, on ne saura certainement jamais pourquoi. A La Châtre, on a de temps en temps un passage annoncé; on commande le pain, il reste au compte des boulangers. L'intendance a toujours un règlement qui lui défend de payer. D'autres fois la troupe arrive à l'improviste, on n'a reçu aucun avis, le pain manque. Heureusement les habitans de La Châtre pratiquent l'hospitalité d'une manière admirable; ils donnent le pain, la soupe, le vin, la viande à discrétion : ils coucheraient sur la paille plutôt que de ne pas donner de lit à leur hôte. Ils n'ont pas été épuisés; mais dans les villes à bout de ressources les jeunes troupes souffrent parfois cruellement, et on s'étonne de leur résignation! Le découragement s'en mêle. Subir tous les maux d'une armée en campagne et ne recevoir depuis trois et quatre mois aucune instruction militaire, c'est une étrange manière de servir son pays en l'épuisant et s'épuisant soi-même.

Un peu de *fantaise* vient égayer un instant notre soirée, c'est une histoire qui court le pays. Trois Prussiens (toujours trois!) ont envahi le département, c'est-à-dire qu'ils en ont franchi la limite pour demander de la bière et du tabac dans un cabaret. De plus, ils ont demandé le nom de la localité. En apprenant qu'ils étaient dans l'Indre, ils se sont retirés en toute hâte, disant qu'il leur était défendu d'y entrer, et que ce département ne serait pas envahi à cause du château de Valençay, le duc ayant obtenu de la Prusse, où ses enfans sont au service du roi, qu'on respecterait ses propriétés.

Il y a déjà quelque temps que cette histoire court dans nos villages. Les habitans de Valençay ont dit que, si les Prussiens respectaient seulement les biens de leur seigneur et ravageaient ceux du paysan, ils brûleraient le château.

Il y a quelque chose qu'on dit être vrai au fond de ce roman, c'est que le duc de Valençay aurait écrit de Berlin à son intendant d'emballer et de faire partir les objets précieux du château, et que,

peu après il aurait donné l'ordre de tout laisser en place. Qu'on lui ait promis en Prusse de respecter son domaine seigneurial, cela est fort possible; mais que cette promesse se soit étendue au département, c'est ce que nous ne croirons jamais, malgré la confiance qu'elle inspire aux amateurs de merveilleux.

28 janvier.

Lettres de Paris du 15. Morère est bien vivant, Dieu merci! Par une chance inespérée, à cette date nous n'avions ni morts ni malades parmi nos amis; mais depuis! treize jours de bombardement, de froid et peut-être de famine de plus! — Mon bon Plauchut m'écrit qu'*il mange sa paillasse*, c'est-à-dire que le pain de Paris est fait de paille hachée. Il me donne des nouvelles de tous ceux qui m'intéressent. Il m'en donne aussi de mon pied-à-terre de Paris, qui a reçu un obus dans les reins. Le 15, on jouait *François le Champi* au profit d'une ambulance. Cette pièce, jouée pour la première fois en 49, sous la république, a la singulière destinée d'être jouée encore sous le bombardement. Une bergerie!

Mes pauvres amis sont héroïques, ils ne veulent pas se plaindre, ils ne *veulent* souffrir de rien. J'ai des nouvelles des Lambert. Leur cher petit enfant mord à belles dents dans les mets les plus étranges. On a été forcé de l'emporter la nuit dans un autre quartier. Les bombes leur sifflaient aux oreilles. Berton, père et fils, ont été de toutes les sorties comme volontaires. D'autres excellens artistes sont aussi sur la brèche, les hommes aux remparts, les femmes aux ambulances. Tous sont déjà habitués aux obus et les méprisent. Les gamins courent après. Paris est admirable, on est fier de lui!

28 au soir.

Mais les exaltés veulent le mâter, le livrer peut-être. Il y a encore eu une tentative contre l'Hôtel de Ville, et cette fois des gardes nationaux insurgés ont tiré sur leurs concitoyens. Ce parti, si c'en est un, se suicide. De telles provocations dans un pareil moment sont criminelles et la première pensée qui se présente à l'esprit est qu'elles sont payées par la Prusse. On saura plus tard si ce sont des fous ou des traîtres. Quels qu'ils soient, ils tuent, ils provoquent la tuerie : ce ne sont pas des Français, ou ce ne sont pas des hommes.

On parle d'armistice et même de capitulation. Ces émeutes rendent peut-être la catastrophe inévitable. Les journaux anglais annoncent la fin de la guerre. Le gouvernement de Bordeaux s'en émeut et nous défend d'y croire. Ne lui en déplaise, nous n'y croyons que trop. La misère doit sévir à Paris. On a beau nous le cacher, nos amis ont beau nous le dissimuler, cela devient évident.

Le bois manque, le pain va manquer. L'exaltation des clubs va servir de prétexte à ce qui reste de bandits à Paris, — et il en reste toujours, — pour piller les vivres et peut-être les maisons. La majorité de la garde nationale paraît irritée et blâme la douceur du général Trochu. Le général Vinoy est nommé gouverneur de Paris à sa place. Est-ce l'énergie, est-ce la patience qui peuvent sauver une pareille situation? — Elle est sans exemple dans l'histoire. Les Prussiens sont-ils appelés à la résoudre en brûlant Paris? On ne ferme pas l'œil de la nuit, on voudrait être mort jusqu'à demain, — et peut-être que demain ce sera pire!

Dimanche 29 janvier.

C'en est fait! Paris a capitulé, bien qu'on ne prononce pas encore ce mot-là. Un armistice est signé pour vingt et un jours. Convocation d'une assemblée de députés à Bordeaux : c'est Jules Favre qui a traité à Versailles. On va procéder à la hâte aux élections. On ne sait rien de plus. Y aura-t-il ravitaillement pour le pauvre Paris affamé? car il est affamé, la chose est claire à présent! La paix sortira-t-elle de cette suspension d'armes? Pourrons-nous communiquer avec Paris? A quelles conditions a-t-on obtenu ce sursis au bombardement? Il est impossible que l'ennemi n'ait pas exigé la reddition d'un ou de plusieurs forts. Il n'y a pas d'illusion à conserver. Cela devait finir ainsi! L'émeute a dû être plus grave qu'on ne l'a avoué. Les Prussiens en profitent. Malheureux agitateurs! que le désastre, la honte et le désespoir du pays vous étouffent, si vous avez une conscience!

Le désordre et le dégoût où l'on a jeté la France rendaient notre perte inévitable. Mais fallait-il laisser dire à nos ennemis : Ce peuple insensé se livre lui-même! Les haines qui le divisent ont fait plus que nos boulets, plus que la famine elle-même!

Ah! mécontens de Paris, vous qui accusez vos chefs de trahison, et vous aussi qui les abandonnez parce qu'ils veulent épargner la vie des émeutiers, si les choses sont comme elles paraissent, vous êtes tous bien coupables, mais si malheureux qu'on vous plaint tous et qu'on tâchera d'arracher de son cœur cette page de votre histoire pour ne se rappeler que cinq mois de patience, d'union, d'héroïsme véritable!

On vous plaint et on vous aime tous quand même : vous n'êtes plus écrasés par les bombes, vos pauvres enfans vont avoir du pain. On respire en dépit d'une douleur profonde, et on veut la paix, — oui, la paix au prix de notre dernier écu, pourvu que vous échappiez à cette torture! Quant à moi, il était au-dessus de mes forces de la contempler plus longtemps, et j'avoue qu'en ce moment je

suis irritée contre ceux qui reprochent à votre gouvernement d'avoir cédé devant l'horreur de vos souffrances. On réfléchira demain, aujourd'hui on pleure et on aime : arrière ceux qui maudissent!

30 janvier.

A présent nous savons pourquoi Paris a dû subir si brusquement son sort. Encore une fois nous n'avons plus d'armée! Tandis que celles de l'ouest et du nord sont en retraite, celle de l'est est en déroute. Le malheureux Bourbaki, harcelé, dit-on, par les exigences, les soupçons et les reproches de la dictature de Bordeaux, s'est brûlé la cervelle. Aucune dépêche ne nous en a informés, les journaux que nous pouvons nous procurer le disent timidement dans un entrefilet. Mais on le sait trop à Versailles, et devant l'évidence Jules Favre a dû perdre tout espoir.

Ce nouveau drame est navrant. Celui-là ne trahissait pas qui s'est tué pour ne pas survivre à la défaite !

31 janvier.

Dépêche officielle. — *Alea jacta est!* La dictature de Bordeaux rompt avec celle de Paris. Il ne lui manquait plus, après avoir livré par ses fautes la France aux Prussiens, que d'y provoquer la guerre civile par une révolte ouverte contre le gouvernement dont il est le délégué! Peuple, tu te souviendras peut-être cette fois de ce qu'il faut attendre des pouvoirs irresponsables! Tu en as sanctionné un qui t'a jeté dans cet abîme, tu en as subi un autre que tu n'avais pas sanctionné du tout et qui t'y plonge plus avant, grâce au souverain mépris de tes droits. Deux malades, un somnambule et un épileptique, viennent de consommer ta perte. Relève-toi, si tu peux!

« L'occupation des forts de Paris par les Prussiens, dit cette curieuse dépêche, *semble* indiquer que la capitale a été rendue en tant que place forte. La convention qui est intervenue *semble* avoir surtout pour objet la formation et la nomination *d'une assemblée.*

« La politique soutenue et pratiquée par le ministre de l'intérieur et de la guerre est toujours la même : *guerre à outrance, résistance jusqu'à complet épuisement !* » — Entends-tu et comprends-tu, pauvre peuple? Le *complet épuisement* est prévu, inévitable, et le voilà décrété!

« Employez-donc toute votre énergie, dit la dépêche en s'adressant à ses préfets, à maintenir le *moral* des populations! » — Le moyen est sublime! Promettez-leur le complet épuisement! Voilà tout ce que vous avez à leur offrir. Eh bien! c'est déjà fait. Vous avez tout pris, et cela ne vous a servi à rien. Il faut aviser au moyen de vider deux fois chaque bourse vide et de tuer une seconde fois chaque homme mort!

Viennent ensuite des ordres relatifs à la discipline. « Les troupes

devront être exercées tous les jours pendant de longues heures pour s'aguerrir. » — Il est temps d'y songer, à présent que celles qui savaient se battre sont prisonnières ou cernées, et que celles qui ne savent rien sont démoralisées par l'inaction et décimées par les maladies! Ferez-vous repousser les pieds gelés que la gangrène a fait tomber dans vos campemens infects? Ressusciterez-vous les infirmes, les phthisiques, les mourans que vous avez fait partir et qui sont morts au bout de vingt-quatre heures? Rétablirez-vous la discipline dont vous vous êtes préoccupé tout récemment et que vous avez laissée périr comme une chose dont *l'élément civil* n'avait aucun besoin?

Mais voici le couronnement du mépris pour les droits de la nation. Après avoir décrété la guerre à outrance, le ministre de l'intérieur et de la guerre, l'homme qui n'a pas reculé devant cette double tâche, ajoute : « *Enfin, il n'est pas jusqu'aux élections qui ne puissent et ne doivent être mises à profit.* » — Et puis, tout de suite, vient l'ordre d'imposer la volonté gouvernementale, j'allais dire *impériale*, aux électeurs de la France. — Ce *qu'il faut* à la France, c'est une assemblée *qui veuille la guerre et soit décidée à tout.*

« Le membre du gouvernement qui est attendu arrivera sans doute demain matin. » *Le ministre*, — c'est de lui-même que parle M. Gambetta, — *le ministre s'est fixé un délai qui expire demain à trois heures*, c'est-à-dire que, si l'on tarde à lui céder, il passera outre et régnera seul. Le tout finit par un refrain de cantate.

« Donc, patience! fermeté! courage! union et discipline! »

Voilà comme M. Gambetta entend ces choses! Quand il a apposé beaucoup de points d'exclamation au bas de ses dépêches et circulaires, il croit avoir sauvé la patrie.

Nous voilà bien et dûment avertis que Paris ne compte pas, que c'est une place forte comme une autre, qu'on peut ne pas s'en soucier et continuer *l'épuisement* rêvé par la grande âme du ministre pendant que l'ennemi, maître des forts, réduira en cendres la capitale du monde civilisé. Il n'entre pas dans la politique, si modestement *suivie* et *pratiquée* par le *ministre*, de s'apitoyer sur une ville qui a eu la lâcheté de succomber sans son aveu!

Ce déplorable enivrement d'orgueil qui conduit un homme, fort peu guerrier, à la férocité froide et raisonnée, est une note à prendre et à retenir. Voilà ce que le pouvoir absolu fait de nous! Dépêchez-vous de vous donner *des maîtres*, pauvres moutons du Berry!

1er février.

Aujourd'hui le *ministre* refait sa thèse. Il change de ton à l'égard de Paris. C'est une ville sublime, qui ne s'est défendue que pour lui

donner le temps de sauver la France, et il nous assure qu'elle est sauvée, vu qu'il a formé « des armées *jeunes encore*, mais *auxquelles* il n'a manqué *jusqu'à* présent *que la* solidité *qu'on* n'acquiert *qu'à* la longue. » Il absout Paris, mais il accuse le gouvernement de Paris, dont apparemment il ne relève plus. « *On a signé à notre insu, sans nous avertir, sans nous consulter, un armistice dont nous n'avons connu que tardivement la coupable légèreté, qui livre aux troupes prussiennes des départemens occupés par nos soldats, et qui nous impose l'obligation de rester trois semaines au repos pour réunir, dans les tristes circonstances où se trouve le pays, une assemblée nationale. Cependant personne ne vient de Paris, et il faut agir.* »

On s'imagine qu'après avoir ainsi tancé la *légèreté coupable* de son gouvernement, le *ministre* va lui résister? Il l'avait annoncé hier, il s'était fixé un délai. Le délai est expiré, et il n'ose! Il va obéir et s'occuper d'avoir une assemblée *vraiment nationale*. Pardonnons-lui une heure d'égarement, passons-lui encore cette proclamation illisible, impertinente, énigmatique. Espérons qu'il n'aura pas de candidats officiels, bien qu'il semble nous y préparer. Espérons que, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, le suffrage universel sera entièrement libre, et que nous pourrons y voir l'expression de la volonté de la France.

Ce retard du délégué de Paris, qui offense et irrite le délégué de Bordeaux, nous inquiète, nous autres. Paris aurait-il refusé de capituler malgré l'occupation des forts? Paris croit-il encore que nos armées sont à dix lieues de son enceinte? On l'a nourri des mensonges du dehors, et c'est là un véritable crime. Nos anxiétés redoublent. Peut-être qu'au lieu de manger on s'égorge. — Le ravitaillement s'opère pourtant, et on annonce qu'on peut écrire des lettres *ouvertes* et envoyer des denrées.

2 février.

J'ai écrit quinze lettres, arriveront-elles? — Il fait un temps délicieux; j'ai écrit la fenêtre ouverte. Les bourgeons commencent à se montrer, le perce-neige sort du gazon ses jolies clochettes blanches rayées de vert. Les moutons sont dans le pré du jardin, mes petites-filles les gardent en imitant, à s'y tromper, les cris et appels consacrés des bergères du pays. Ce serait une douce et heureuse journée, s'il y avait encore de ces journées-là; mais le parti Gambetta nous en promet encore de bien noires. Il a pris le mot d'ordre; il veut la *guerre à outrance* et le *complet épuisement*. Pour quelques-uns, c'est encore quelques mois de pouvoir; pour les désintéressés, c'est la satisfaction sotte d'appartenir au parti qui domine la situation et fait trembler la volaille, c'est-à-dire les timides du part

opposé; — mais le paysan et l'ouvrier ne tremblent pas tant qu'on se l'imagine! Le paysan surtout est très calme, il sourit et se prépare à voter, quoi? — La paix à outrance peut-être; on l'y provoque en le traitant de lâche et d'idiot. L'autre jour, un vieux disait : « Ils s'y prennent comme ça? On leur fera voir qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils se prononceront ici en masse contre le complet épuisement, et ils n'auront pas tort. — Avec quoi, disent-ils, nourrira-t-on ceux que l'ennemi a ravagés, si on ravage le reste? Ils n'ignorent pas que les provinces défendues souffrent autant des nationaux que des ennemis, et, comme le vol des prétendus fournisseurs et le pillage des prétendus francs-tireurs entrent à présent sans restriction et sans limite dans nos prétendus moyens de défense, ils ne veulent plus se défendre avec un gouvernement qui ne les préserve de rien et les menace de tout.

Vendredi 3 février.

Le mal augmente. La menace se dessine. Le ministre de Bordeaux décrète de son chef des incompatibilités que la république ne doit pas connaître. Il exclut non-seulement de l'éligibilité les membres de toutes les familles déchues du trône, mais encore les anciens candidats officiels, les anciens préfets de l'empire, auxquels, par une logique d'un nouveau genre, il substitue les siens. On ne pourra pas élire les préfets d'il y a six mois; en revanche, on pourra élire les préfets actuellement en fonctions! C'est le coup d'état de la folie; il y a des gens pour l'admirer et en accepter les conséquences. — Que fait donc le gouvernement de Paris, qui, on le sait, ne veut pas accepter cette modification à la première, à la plus sacrée des lois républicaines? L'ennemi l'empêche-t-il de communiquer avec la délégation? Ce serait de la part de M. de Bismarck une nouvelle et sanglante perfidie que de vouloir outrager et avilir le suffrage universel.

Beaucoup de préfets n'oseront pas, j'espère, afficher l'outrage au peuple sur les murs des villes. Ce serait le signal de grands désordres. Les maires ne l'oseront pas dans les campagnes. Dieu nous préserve des colères de la réaction, si stupidement provoquées et si cruellement aveugles quand elles prennent leur revanche! Que la soupape de sûreté s'ouvre vite, que le gouvernement de Paris répare la faute de son ex-collègue, et que le peuple vote librement! Tout est perdu sans cela. Une guerre civile, et c'est maintenant que la paix avec l'étranger devient à jamais honteuse pour la France.

Vendredi soir.

Enfin! Jules Simon est arrivé à Bordeaux avec un décret signé de tous les membres du gouvernement de Paris, donnant un démenti

formel aux prétentions du délégué. Se prononcera-t-il aussi contre la mesure qui vient de faire un si grand scandale, et dont le ministre de la justice a endossé la cruelle responsabilité? L'atteinte portée ces jours-ci à l'inamovibilité de la magistrature a été pour nous, qui aimons et respectons Crémieux, une douloureuse stupéfaction. Certes les magistrats frappés par cette mesure n'ont pas nos sympathies; mais détruire un principe pour punir quelques coupables, et se résoudre à un tel acte au moment de perdre le pouvoir, c'est inexplicable de la part d'un homme dont l'intelligence et la droiture d'intentions n'ont jamais été mises en doute, que je sache. Que s'est-il donc passé? Cette verte vieillesse s'est-elle affaissée tout d'un coup sous la pression des exaltés?

Le parti Gambetta était donc fermement convaincu que *la guerre commençait*, qu'il fallait entrer dans la voie des grandes mesures dictatoriales pour donner un nouvel élan à la France, et qu'on avait un an de lutte acharnée, ou une prochaine série de grandes victoires pour arriver au consulat?

A Paris, on est triste, mais résigné; il n'y a pas eu le moindre trouble, bien qu'on ait beaucoup donné à entendre pour nous effrayer. Il y a un système à la fois réactionnaire et républicain pour nous brouiller avec Paris; les meneurs des deux partis s'y acharnent.

Nous apprenons enfin que l'armée de Bourbaki a passé en Suisse au moment d'être cernée et détruite. L'ignorait-on à Bordeaux? A coup sûr, M. de Bismarck ne l'a pas laissé ignorer à Paris.

Le pauvre général Bourbaki n'est pas mort, bien qu'il se soit mis réellement une balle dans la tête. Les uns disent qu'il est légèrement blessé, d'autres qu'il l'est mortellement. Quoi qu'il en soit, il a voulu mourir; c'est le seul général qui ait manqué de philosophie devant la défaite. Tous les autres se portent bien. Tant mieux pour ceux qui se sont bien battus!

4 février.

Les feuilles poussent aux arbres, mais nos beaux blés sont rentrés sous terre. La campagne, si charmante chez nous en cette saison, est d'un ton affreux. Des espaces immenses sont rasés par la gelée. Il est dit que nous perdrons tout, même l'espérance. M. de Bismarck nous envoie des dépêches! Il déclare qu'il n'admet pas les *incompatibilités* de M. Gambetta. C'est lui qui nous protége contre notre gouvernement. C'est la scène grotesque passant à travers le drame sombre.

Lettres du midi. Ils sont effrayés. Le coup d'état les menace, disent-ils, de grands malheurs. Beaucoup de bons républicains vont voter pour les conservateurs. C'est une combinaison fortuite amenée par la situation.

Ici tout se passera en douceur comme de coutume, mais la liste républicaine aura si peu de voix que le parti Gambetta paiera cher la faute de son chef. Il y a là des noms aimés; mais, pour défendre le système qu'ils s'obstinent à représenter, il faudrait fausser sa propre conscience, et peu de gens estimables s'y décideront. Il y en aura pourtant; il y a toujours des politiques *purs* qui font bon marché de leurs scrupules et de leurs répugnances pour obéir à un système convenu; c'est même cela qu'ils appellent la *conduite politique*. J'avoue que j'ai toujours eu de l'aversion pour cette stratégie de transaction.

Dans sa proclamation dernière, M. Gambetta disait en finissant une parole énigmatique. « Pour atteindre ce but sacré (la guerre à outrance représentée par le choix des candidats), il faut y dévouer nos cœurs, nos volontés, notre vie, et, *sacrifice difficile peut-être, laisser là nos préférences*. Aux armes! aux armes! etc. »

Le parti entend sans doute son chef à demi-mot. Pour nous, simples mortels sans malice, nous nous posons des questions devant le texte mystérieux. Ne serait-ce pas l'annonce d'une évolution politique comme celle de ces républicains du midi qui m'écrivaient hier : « Devant l'ennemi du suffrage universel, nous passerons à l'ennemi de l'ennemi! » M. Gambetta, passant à l'alliance avec les rouges qu'il a contenus jusqu'ici dans les villes agitées par eux, serait plus logique; jusqu'ici ses *préférences* ont été pour ses confrères de Paris qui lui ont confié nos destinées, faisant en cela, selon nous, acte d'énorme légèreté. A présent, le dictateur va sans doute donner sa confiance et son appui aux ennemis d'hier, et je ne vois pas pourquoi ils ne s'entendraient pas, puisqu'ils sont aussi friands que lui de dictature et de coups d'état.

5 février.

Ni lettres, ni journaux pour personne; on est en si grande défiance qu'on croit ce silence *commandé*. On s'inquiète de ce qui se passe à Bordeaux entre Jules Simon et la dictature.

6.

Pas plus de nouvelles qu'hier; nous n'avons que les journaux d'avant-hier, qui disent que l'armistice, mal réglé ou mal compris, a amené de nouveaux malheurs pour nos troupes. Nous sommes inquiets d'une partie de nos mobilisés qui a été conduite au feu, comme nous le redoutions, sans avoir appris à tenir un fusil, et qui s'est trouvée à l'affaire de la reprise du faubourg de Blois. Ils s'y sont jetés comme des fous, traversant la Loire en désordre sur un pont miné, tombant dans la rivière, sortant de là en riant pour aller droit aux Prussiens embusqués dans les maisons, tirant au hasard leurs mauvais fusils qui éclataient dans leurs mains, et vers

le soir se tuant les uns les autres faute de se reconnaître et faute de direction. Le lendemain, nos pauvres enfans étaient cernés; la retraite leur était absolument coupée, et ils attendaient l'écrasement final lorsque, après six heures d'attente dans la boue, l'arme au pied, leur colonel fut obligé de leur laisser connaître l'armistice, mais en leur déclarant qu'il ne l'acceptait pas. Si Gambetta dure, ce colonel intelligent sera décoré ou général. — Avec de tels chefs, l'*épuisement* désiré ira vite, et le pouvoir de ceux qui sacrifient ainsi la jeunesse d'un pays ne sera pas d'aussi longue durée qu'ils l'espèrent.

Mardi 7 février.

On raconte enfin la lutte entre Jules Simon et M. Gambetta; elle a été vive, et tous les journaux qui se sont permis de publier le décret du gouvernement de Paris relatif à la liberté des élections ont été saisis à Bordeaux. Le coup d'état est complet!

Une lettre nous apprend ce soir que Jules Simon l'emporte, qu'il a dû montrer une fermeté qui n'a pas été sans péril pour lui, que M. Gambetta se décide à donner sa démission, et que le décret de Paris qui annule le sien sera publié *demain*.

Demain! c'est le jour du vote! On aura commencé à voter, et dans beaucoup de localités on aura fini de voter sans savoir qu'on est libre de choisir son candidat; mais en revanche les préfets en fonctions pourront être élus dans les localités qu'ils administrent encore. On promène déjà partout des listes officielles qu'on appelle listes républicaines. Ainsi le premier appel au peuple fait par cette république-là aura suivi la forme impériale et admis des incompatibilités inconnues sous l'empire. C'est une honte! mais qu'elle retombe sur ceux qui l'acceptent!

Rendons justice au gouvernement de Paris, il a fait cette fois son devoir autant qu'il l'a pu, et oublions vite ce mauvais rêve d'un coup de dictature avorté. Le vote sera libre quand même, grâce à la ferme volonté que montrent les masses d'exercer leur droit dans toute son étendue.

Il y a ici diverses listes de conciliation qui ne nuiront pas à la principale, la liste dite libérale, celle de la paix, comme l'appellent les paysans. L'autre, c'est celle de la guerre. Ils ne s'y tromperont pas.

Aucun symptôme de bonapartisme ni de cléricalisme dans les esprits autour de nous. Je ne connais aucun des candidats qui représentent pour eux le vote pour la paix; je vis cloîtrée, je ne vois même presque jamais les paysans de la nouvelle génération.

Ils ont beaucoup grandi en fierté et en bien-être, ces paysans de vingt à quarante ans; ils ne demandent jamais rien. Quand on les

rencontre, ils n'ôtent plus leur chapeau. S'ils vous connaissent, ils viennent à vous et vous tendent la main. Tous les étrangers qui s'arrêtent chez nous sont frappés de leur bonne tenue, de leur aménité et de l'aisance simple, amicale et polie de leur attitude. Vis-à-vis des personnes qu'ils estiment, ils sont, comme leurs pères, des modèles de savoir-vivre; mais plus que leurs pères, qui en avaient déjà le sentiment, ils ont la notion et la volonté de l'égalité : c'est le droit de suffrage qui leur a fait monter cet échelon. Ceux qui les traitent tout bas de brutes n'oseraient les braver ouvertement. Il n'y ferait pas bon.

Il y a bien eu quelques menaces dans quelques communes d'alentour. Dans la nôtre et dans les plus voisines, nous savons qu'il y a eu accord et engagement pris d'observer le plus grand calme, de n'échanger avec personne un seul mot irrité ou irritant, de ne pas s'enivrer, de partir tous ensemble et de revenir de même, sans se mêler à aucune querelle, à aucune discussion. Ils ont tous leur bulletin en poche. Ceux qui ne savent pas lire connaissent au moins certaines lettres qui les guident, ou, s'ils ne les connaissent pas, ils en remarquent la forme et l'arrangement avec la sûreté d'observation qui aide le sauvage à retrouver sa direction dans la forêt vierge. Ils ne disent jamais chez nous d'avance pour qui ils voteront, ils se soucient fort peu des noms propres à l'heure qu'il est. Ils ne connaissent pas plus que moi les candidats qui passent pour représenter leur opinion. S'ils font quelques questions, c'est sur la profession et la situation des candidats; le mot *avocat* les met en défiance. *Avocat* est une injure au village. Ils aiment les gros industriels, les agriculteurs éclairés, en général tous ceux qui réussissent dans leurs entreprises. Ils rejettent certains noms qu'ils aiment personnellement en disant : « Que voulez-vous? il n'a pas su faire ses affaires, il ne saurait pas faire celles des autres! » Et ceci est une question d'ordre, d'économie, de sagesse et d'intelligence, ce n'est pas une question de clocher. Le paysan n'a rien à gagner chez nous au changement de personnes. Étant d'un des départemens les plus noirs sur la carte de l'instruction, il est au moins préservé de l'ambition par son ignorance. Il n'aspire à aucun emploi, il sait qu'il n'y en a pas pour qui ne sait pas lire. Il ne désire pas sortir de son pays, où il est propriétaire, c'est-à-dire un citoyen égal aux autres, pour aller dans des villes où son ignorance le placerait au-dessous de beaucoup d'autres. L'instruction partielle n'a d'ailleurs pas toujours de bons résultats, elle détache l'homme de son état et de son milieu parce qu'elle le différencie de ses égaux. Il faut qu'elle soit donnée à tous pour être un bien commun dont personne n'ait lieu d'abuser.

Enfin! nous verrons demain si tout se passera sans désordre et sans vexation. On est très bon dans notre pays, et nous avons un excellent sous-préfet, qui, sous l'empire tout comme aujourd'hui, a professé et professe un grand respect pour la liberté des opinions. Si on se querelle, ce ne sera pas sa faute.

Un de nos mobilisés a écrit; malgré l'armistice, ils couchent plus que jamais dans la boue, et malgré l'espoir et l'annonce de la reprise prochaine des hostilités, moins que jamais on ne les exerce. Il y a eu des morts et des blessés, il y a surtout des malades. Un médecin de La Châtre, le docteur Boursault, malgré son âge assez avancé et sa fortune assez médiocre, s'est attaché gratuitement au service du bataillon.

Je donnerais beaucoup pour être sûre que le dictateur a remis sa démission. Je commençais à le haïr pour avoir fait tant souffrir et mourir inutilement. Ses adorateurs m'irritaient en me répétant qu'il nous a sauvé l'honneur. Notre honneur se serait fort bien sauvé sans lui. La France n'est pas si lâche qu'il lui faille avoir un professeur de courage et de dévoûment devant l'ennemi. Tous les partis ont eu des héros dans cette guerre, tous les contingens ont fourni des martyrs. Nous avons bien le droit de maudire celui qui s'est présenté comme capable de nous mener à la victoire et qui ne nous a menés qu'au désespoir. Nous avions le droit de lui demander un peu de génie, il n'a même pas eu de bon sens.

Que Dieu lui pardonne! Je vais me dépêcher de l'oublier, car la colère et la méfiance composent un milieu où je ne vivrais pas mieux qu'un poisson sur un arbre. Ceux qui ne sont pas contens du dictateur disent qu'il aura des comptes sévères à rendre à la France, et que son avenir n'est pas riant. Je souhaite qu'on le laisse tranquille. S'il faut qu'une enquête se fasse sur sa probité, que je ne révoque point en doute, les exaltés ne sont pas cupides, dès qu'il se sera justifié, qu'on lui pardonne tout, en raison de la raison qui lui manque. Le chauffeur maladroit qui fait éclater la chaudière n'est pas punissable quand il saute avec elle.

Il pleut, le vent souffle en foudre. Il y a dans l'air une détente qui ne sera pas sans influence sur notre espèce nerveuse et impressionnable. Non! on ne se battra pas demain.

8 février.

Dès le matin, les paysans des deux sections de la commune étaient réunis devant l'église. Les vieux et les infirmes voulaient se traîner au chef-lieu de canton, qui est à six kilomètres. Mon fils fait atteler pour eux un grand chariot qu'on accepte, et il s'en va à pied avec les jeunes. Sur la route, on rencontre les autres communes marchant en ordre avec leurs vieillards conduits par les voitures

des voisins, qui, sans s'être concertés, ont tous eu l'idée de fournir des moyens de transport, et de se servir de leurs jambes plutôt que de laisser un électeur privé de son droit. Pas une abstention! Ce vote au chef-lieu de canton a paru une espèce de défi qu'on a voulu accepter. — Dans la journée, on vient nous dire que tout est calme, qu'il n'y a pas eu l'ombre d'une querelle, et notre village rentre sans avoir manqué à sa parole.

Les journaux confirment la démission Gambetta, et annoncent l'arrivée à Bordeaux de plusieurs membres du gouvernement de Paris. — Je reçois de Paris une première lettre par la poste; mais, comme les Prussiens veulent lire notre pensée, on ne se la dit pas et on est moins bien informé que par les ballons.

Jeudi 9 février.

J'ai attendu Maurice, qui est rentré à trois heures du matin. Il avait été cloué à un bureau de dépouillement. La liste *libérale* l'emporte jusqu'ici chez nous dans la proportion de cent contre un.

On m'assure que les choix de notre département sont réellement libéraux et même républicains, qu'en tout cas ils ne sont nullement réactionnaires. Dieu veuille qu'il en soit ainsi dans toute la France, et que les hommes du passé ne profitent pas trop de l'irritation produite dans les masses par la tentative d'étouffement du vote. J'ai de l'espérance aujourd'hui; notre pauvre France a appelé le bon sens à son aide, et elle est disposée à l'écouter. Ce n'est pas une majorité restauratrice que le bon sens demande, c'est une majorité réparatrice. Se sentira-t-elle le pouvoir et les moyens de continuer la guerre? Je ne le crois pas; mais, s'il est constaté qu'elle les a encore, espérons qu'elle ne sera pas lâche, et qu'elle usera de ce pouvoir et de ces moyens.

Quoi qu'il arrive, l'équilibre rompu entre la France et son expression va se rétablir. C'était la première condition pour nous rendre compte de notre situation, qu'on nous défendait de connaître et que nous allons pouvoir juger en famille. On avait exclu du conseil les principaux intéressés, ceux qui supportent les plus lourdes charges; il était temps de se rappeler qu'ils n'appartiennent pas plus à un parti qu'ils ne doivent appartenir à un souverain. Puisque, grâce à la révolution de 89, tout homme est un citoyen, il est indispensable de reconnaître que tout citoyen est un homme, que par conséquent nul ne peut disposer des biens et de la vie de son semblable sans le consulter. Ce n'est pas parce que l'empire en a disposé par surprise qu'une république a le droit d'agir de même et de sacrifier l'homme à l'idée, l'homme fût-il stupide et l'idée sublime.

Une guerre continuée ainsi ne pouvait produire l'élan miraculeux

des guerres patriotiques. D'ailleurs les choses de fait sont entrées dans une nouvelle phase de développement. En même temps que la science appliquée à l'industrie nous donnait l'emploi de la vapeur, de l'électricité, et tant d'autres découvertes merveilleuses et fécondes, elle accomplissait fatalement le cercle de son activité, elle trouvait des moyens de destruction dont nous n'avons pas pu nous pourvoir à temps, et qui ont mis à un moment donné la force matérielle au-dessus de la force morale. Nous subissons un accident terrible, ce n'est rien de plus. L'homme qui eût pu rendre immédiatement applicable un engin de guerre supérieur à tous les engins connus eût plus fait pour notre salut que tout un parti avec des paroles vides et un système d'excitations inutiles. M. Ollivier nous avait bien déjà parlé d'un *rempart de poitrines humaines*, parole féroce, si elle n'eût été irréfléchie. Les poitrines humaines ont beau battre pour la patrie, le canon les traverse, et jamais un ingénieur militaire ne les assimilera à des moellons. L'homme de cœur ne peut entendre les métaphores de l'éloquence sans éprouver un déchirement profond. Le paysan, à qui on prend ses fils pour faire des fortifications avec sa chair et son sang, a raison de ne pas aimer les avocats.

10 février.

A présent que les communications régulières sont rétablies ou vont l'être, je n'ai plus besoin de mes propres souvenirs et de mes propres impressions pour vivre de la vie générale. Je cesserai donc ce journal, qui devient inutile à moi et à ceux de mes amis qui le liront avec quelque intérêt. Dans l'isolement plus ou moins complet où la guerre a tenu beaucoup de provinces, il n'était pas hors de propos de résumer chaque jour en soi l'effet du contre-coup des événemens extérieurs. Très peu parmi nous ont eu durant cette crise le triste avantage de la contempler sans égarement d'esprit et sans catastrophe immédiate. Je dis que c'est un triste avantage, parce que, dans cette inaction forcée, on souffre plus que ceux qui agissent. Je le sais par expérience; en aucun temps de ma vie, je n'ai autant souffert!

Je n'ai pas voulu faire une page d'histoire, je ne l'aurais pas pu; mais toute émotion soulevée par l'émotion générale appartient quand même à l'histoire d'une époque. J'ai traversé cette tourmente comme dans un îlot à chaque instant menacé d'être englouti par le flot qui montait. J'ai jugé à travers le nuage et l'écume les faits qui me sont parvenus; mais j'ai tâché de saisir l'esprit de la France dans ces convulsions d'agonie, et à présent je voudrais pouvoir lui toucher le cœur pour savoir si elle est morte.

On ne peut juger que par induction, je tâte mon propre cœur et

j'y trouve encore le sentiment de la vie. Si ce n'est pas l'espoir, c'est toujours la foi, et si ce n'était même plus la foi, ce serait encore l'amour; tant qu'on aime, on n'est pas mort. La France ne peut pas se haïr elle-même, plus que jamais elle est la nation qui aime et qu'on aime. Si le gouvernement qui jurait de la sauver ou de mourir avec elle n'a su faire ni l'un ni l'autre, quelque espérance que nous ayons fondée sur ce gouvernement, quelques sympathies qu'il ait pu nous inspirer ou qu'il nous inspire encore, accusons-le plutôt que de condamner la France. Repoussons avec indignation le système de défense de ceux qui nous disent qu'elle est perdue, parce qu'elle n'a pas voulu être sauvée. Ce serait le même mensonge qui a été prononcé à Sedan lorsqu'on nous a lâchement accusés d'avoir voulu la guerre. Dire que la France ne peut plus enfanter de braves soldats ni de bons citoyens, parce qu'elle a été bonapartiste, c'est un blasphème. Elle a proclamé la république à Paris avec un enthousiasme immense, elle l'a acceptée en province avec une loyauté unanime. Le premier cri a été partout « vive la patrie, » et tout le monde était debout ce jour-là. La France de toutes les opinions a offert ou donné sans hésitation le sang qu'elle avait dans les veines, l'argent qu'elle avait dans les mains. Le paysan le plus encroûté a marché comme les autres. Les sujets les plus impropres aux fatigues s'y sont traînés quand même, des mères ont vu partir leurs trois fils, des fermiers tous leurs gars; des hommes mariés ont quitté leurs jeunes enfans, des soldats qui avaient fait sept ans de service ont repris le sac et le fusil. Je ne parle pas des riches qui ont quitté avec orgueil leurs affections et leur bien-être, des industriels, des savans et des artistes qui ont fait si bon marché de leurs précieuses vies, et qui se sont volontairement dévoués, des jeunes gens engagés dans des carrières honorables ou lucratives qui ont tout sacrifié pour servir la grande cause : je parle de ceux qu'on accuse, qu'on méconnaît et qu'on méprise, je parle des ignorans et des simples qui croyaient encore à l'empereur trahi, vieille légende des temps passés, et qui n'aimaient pas du tout la république, parce que *rien ne va sans un maître*. Je ne peux pas sans douleur entendre maudire ce pauvre d'esprit qui est allé se faire tuer, ou, ce qui est pis, mourir de froid, de faim et de misère dans la neige et la boue des campemens. Si Jésus revenait au monde, il écrirait avec notre sang sur le sable de nos chemins : En vérité, je vous le dis, celui qui ne comprend pas et qui marche avec vous est le meilleur d'entre vous.

Finissons-en avec ces récriminations contre l'ignorance, avec cette malédiction sur le suffrage universel, avec ces projets, ces désirs ou ces menaces de méconnaître son autorité. La paix est main-

tenant inévitable, l'exaltation de parti la repousse et cherche à nous entretenir d'illusions funestes. Elle a promis ce qu'elle n'a pu tenir, elle ne veut pas en avoir le démenti, elle sacrifierait des millions d'hommes plutôt que de s'avouer impuissante ou impopulaire. Il est temps que le gros bon sens intervienne. Il ne saura pas juger le différend, il le fera cesser. Je vois aux prises une impitoyable machine de guerre, la Prusse, et un homme nu, blessé, héroïque, la France militaire. Cet homme, exaspéré par l'inégalité de la lutte, veut mourir, il se jette en désespéré sous les roues de la machine. Debout, Jacques Bonhomme! place entre ce sublime malheureux et la machine aveugle ta lourde main, plus solide que tous les engins de la royauté. Arrête le vainqueur et sauve le vaincu, dût-il te maudire et t'insulter. Tu veux qu'il vive, toi, paysan qui par métier sèmes la vie sur la terre. Tu veux que le blé repousse, et que la France renaisse. Voici tantôt le moment de ressemer ton champ gelé. On va crier que tu as tué l'honneur. Tu laisseras dire, toi qui portes toujours tous les fardeaux, tu porteras encore celui-ci. L'ingrate patrie est bien heureuse que tu ne connaisses pas le point d'honneur, et que tu te trouves là, dans les situations extrêmes, pour trancher sans scrupule et sans passion les questions insolubles!

Et à présent faisons une fervente prière au génie de la France. Puisse-t-il nous bien inspirer et faire entrer dans tous les esprits la notion du droit! Il est si clair et si précis, ce droit acquis et payé si cher par nos révolutions! Liberté de la parole écrite ou orale, liberté de réunion, liberté du vote, liberté de conscience, liberté de réunion et d'association, — que peut-on vouloir de plus, et quelles théories particulières peuvent primer ces droits inaliénables? N'est-ce pas donner l'essor à toutes les idées que d'assurer les droits de la discussion? Si nous savons maintenir ces droits, ne sera-ce pas un véritable attentat contre l'humanité que la conspiration et l'usurpation, de quelque part qu'elles viennent?

L'orgueil des partis ne veut pas souffrir le contrôle de tous : sachons distinguer les vanités exubérantes des convictions sincères, n'imposons silence à personne, mais apprenons à juger, et que l'abandon soit le châtiment des écoles qui veulent s'imposer par la voie de fait, l'injure et la menace. Ne subissons l'entraînement ni des vieux partis ni des nouveaux. Le véritable républicain n'appartient à aucun, il les examine tous, il les discute, il les juge. Son opinion ne doit jamais être arrêtée systématiquement, car l'intelligence qui ne fonctionne plus est une intelligence morte; qui n'apprend plus rien ne compte plus. Observons le rayonnement des idées nouvelles à mesure qu'elles se produiront, et sachons si elles sont étoiles ou bolides, c'est-à-dire éclosion de vie ou débris de

mort. La France a le sens critique si développé et tant d'organes éminens de cette haute puissance, qu'il ne lui faudra pas beaucoup de temps pour s'éclairer sur la valeur des offres de salut qui lui sont faites de toutes parts. Cette discussion, à la condition d'être loyale et sérieuse, fera aisément justice du mandat *impératif*, qui n'est autre chose que la tyrannie de l'ignorance, si bien exploitée par le parti de l'empire. Faisons des vœux pour que la distinction du droit et de la fonction déléguée soit bien comprise et bien établie par nos écrivains, nos assemblées, nos publicistes de tout genre. Ils auront beaucoup à faire à ce moment de réveil général qui va suivre, à la grande surprise des autres nations, l'espèce d'agonie où elles nous voient tombés. Il sera urgent de démontrer que le mandat impératif est une idée sauvage, et qu'il y aurait erreur funeste à en accepter l'outrage pour conquérir la popularité. Le droit du peuple à choisir ses représentans est absolu et doit être illimité. Le droit du représentant à consulter sa raison et sa conscience doit l'être également, ou bien la représentation n'est plus qu'une lutte aveugle, un conflit stupide entre les esclaves de tous les partis. Il serait temps de se défaire de ces erremens de l'empire. Nés fatalement dans son atmosphère, espérons qu'ils finiront avec lui.

Il y aura certainement aussi à éclairer l'assemblée constituante qui succédera prochainement à celle-ci sur un point essentiel, le droit de plébiscite. Il ne faut pas que ce droit, devenu monstrueux, établisse la volonté du peuple au-dessus de celle des assemblées élues par lui; si le peuple est souverain, ce n'est pas un souverain absolu qu'il faille rendre indépendant de tout contrôle, priver de tout équilibre. Le plébiscite peut être la forme expéditive que prendra, dans un avenir éloigné, la volonté d'une nation arrivée à l'âge de maturité; mais longtemps encore il sera un attentat à la liberté du peuple lui-même, puisqu'il est, par sa forme absolue et indiscutable, une sorte de démission qu'il peut donner de sa propre autorité. Je crois que, si ce droit n'est pas supprimé, il pourra être modifié par une loi qui en soumettra l'exercice aux décisions des assemblées. En temps normal et régulier, il ne faut jamais qu'un pouvoir exécutif puisse en appeler de l'assemblée au peuple et réciproquement. Je ne sais même pas s'il est des cas exceptionnels où cet appel ne serait point un crime contre la raison et la justice.

Mais *ce ne sont pas là mes affaires*, dit la fourmi, et je ne su qu'une fourmi dans ce chaos de montagnes écroulées et de volcans qui surgissent; je fais des rêves, des vœux, et j'attends.

Chers amis, que je vais enfin retrouver, aurez-vous tous été logiques avec vous-mêmes sous cette dictature compliquée d'une guerre atroce? Quelles vont être vos élections de Paris?

Je n'ai qu'un désir : c'est qu'elles soient l'expression de toutes

les idées qui vous agitent dans tous les sens. Un parti trop prédominant serait un malheur en ce moment où il faut que la lumière se fasse.

Si je dois encore une fois assister à la mort de la république, j'en ressentirai une profonde douleur. On ne voit pas sans effroi et sans accablement le progrès faire fausse route, l'avenir reculer, l'homme descendre, la vie morale s'éclipser; mais, si cette amertume nous est réservée, ô mes amis, ne maudissons pas la France, ne la boudons pas, ne nous croyons pas autorisés à la mépriser; elle passe par une si forte épreuve! Ne disons jamais qu'elle est finie, qu'elle va devenir une Pologne; est-ce que la Pologne n'est pas destinée à renaître?

L'Allemagne aussi renaîtra; riche et fière aujourd'hui, elle sera demain plus malade que nous de ces grandes maladies des nations nécessaires à leur renouvellement. Il y a encore en Allemagne de grands cœurs et de grands esprits qui le savent et qui attendent, tout en gémissant sur nos désastres; ceux-là engendreront par la pensée la révolution qui précipitera les oppresseurs et les conquérans. Sachons attendre aussi, non une guerre d'extermination, non une revanche odieuse comme celle qui nous frappe; attendons au contraire une alliance républicaine et fraternelle avec les grandes nations de l'Europe. On nous parle d'amasser vingt ans de colère et de haine pour nous préparer à de nouveaux combats! Si nous étions une vraie, noble, solide et florissante république, il ne faudrait pas dix ans pour que notre exemple fût suivi, et que nous fussions vengés sans tirer l'épée!

Le remède est bien plus simple que nous ne voulons le croire. Tous les bons esprits le voient et le sentent. Allons-nous nous déchirer les entrailles, quand une bonne direction donnée par nous-mêmes à nos cœurs et à nos consciences aurait plus de force que tous les canons dont la Prusse menace la civilisation continentale? Croyez bien qu'elle le sait, la Prusse! La paix que l'on va négocier n'éteindra pas la guerre occulte qu'elle est résolue à faire à notre république. Quand elle ne nous tiendra plus par la violence, elle essaiera de nous tenir encore par l'intrigue, la corruption, la calomnie, les discordes intérieures. Serrons nos rangs et méfions-nous de l'étranger! Il est facile à reconnaître : c'est celui qui se dit plus Français que la France.

GEORGE SAND.

Nohant, nuit du 9 au 10 février.

UN SAVANT D'AUTREFOIS

Le savant auquel cette étude est consacrée, quoiqu'il ait appartenu à l'Académie des Sciences et à celle des Inscriptions, est aujourd'hui bien peu connu ; il faut avouer que c'est sa faute, et qu'il n'a rien fait pour que sa réputation lui survécût. Il a passé sa vie à préparer un grand ouvrage qui n'a jamais vu le jour, et, quand on est réduit à le juger sur les quelques mémoires qu'il a publiés, on a peine à comprendre les hommages que de son temps on rendait à son mérite. Séguier ne fut en réalité qu'un de ces esprits de second ordre, sages, laborieux, utiles, qui servent la science sans bruit, qui s'oublient volontiers pour elle, qui font ses affaires plus que les leurs, qui aident à son progrès général sans attacher leur nom à aucune découverte importante, et dont il ne reste bientôt qu'un vague souvenir ; mais une circonstance doit sauver sa mémoire de l'oubli : grâce à l'universalité de ses connaissances, à l'aménité de son caractère, à son obligeance infatigable, au besoin qu'il avait d'être informé de tout et d'informer les autres de ce qu'il savait, il a été pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle une sorte de correspondant pour tous les savans du monde. Il les faisait connaître les uns aux autres, il les unissait et les reliait entre eux, il les tenait au courant des travaux qui se publiaient dans les différens pays. C'est un peu ce que faisait Peiresc au commencement du XVIIe siècle, et c'est ce qui donne tant de prix aujourd'hui à sa correspondance. Celle de Séguier est précieuse aussi ; ce rôle d'intermédiaire universel ou d'homme d'affaires de la science le mettait en relation avec toute l'Europe. Il n'est guère de savant en Italie, en France ou en Allemagne qui ne lui ait adressé ou n'en ait reçu quelque lettre. Un homme aussi rangé, un collectionneur aussi soigneux ne devait rien laisser perdre chez lui. A moins qu'on ne l'en priât instamment, comme faisait le prudent Sainte-Croix, il se gar-

dait bien de détruire aucune des lettres qu'on lui avait écrites, et, après sa mort, l'académie de Nîmes, sa légataire, les trouva toutes en bon ordre parmi les papiers qu'il lui laissait; elles ont passé en 1793 de la bibliothèque de l'académie dans celle de la ville, et y forment seize gros volume dont la lecture est pleine de profit. Ce qu'il convient d'y chercher, c'est moins Séguier lui-même, dont après tout la figure est assez terne, que ses amis et ses contemporains. Plusieurs ont aujourd'hui moins de réputation qu'ils ne méritent; le temps a effacé des personnalités curieuses auxquelles cette correspondance rend le relief et la vie. Elle peut servir aussi à nous faire mieux connaître le mouvement scientifique du XVIIIe siècle; elle nous permet d'apprécier ce qui fut alors défavorable à la science française et hâta sa décadence. Comme les conditions dans lesquelles elle se développe de nos jours sont à peu près les mêmes qu'autrefois, les leçons qu'elle nous donne sur le passé s'appliquent en partie au présent, et la vie d'un savant obscur se trouve ainsi prendre un intérêt général. Ce sont ces souvenirs et ces enseignemens que je vais essayer de réunir en parcourant les papiers inédits de Séguier.

I.

Séguier naquit à Nîmes en 1703 d'une famille de robe qui occupait une situation honorable et se prétendait alliée à celle du chancelier. Son père était conseiller au présidial. Tout ce qu'on sait de sa jeunesse, c'est que les études archéologiques l'attirèrent de fort bonne heure. Ce goût se comprend dans un pays qui conserve de si beaux restes d'antiquité; comme on y a sans cesse le passé sous les yeux, il est naturel qu'on songe à le connaître, et l'on y devient antiquaire rien qu'en regardant. Cette vieille cité industrielle et commerçante ressemble par plus d'un côté aux républiques italiennes du moyen âge. Quoique portée plutôt vers les affaires, elle n'a jamais dédaigné les travaux de l'esprit; même dans ces temps qu'on nous dépeint comme barbares, elle en comprenait l'importance et savait les honorer. Dès le milieu du XIVe siècle, ces bourgeois enrichis avaient voulu fonder chez eux une école de droit. Ils s'étaient adressés aux villes voisines pour avoir des professeurs, et, à leur arrivée, les consuls étaient allés en grande pompe les attendre au-delà des portes, comme ils faisaient pour les rois et les princes à leur passage. La renaissance et la réforme, qui furent accueillies favorablement à Nîmes, augmentèrent l'élan général vers les études scientifiques. Il s'y établit une faculté de théologie qui, grâce au talent des maîtres et aux succès des élèves, attira bientôt les yeux

de toute l'Europe. En quelques années, elle donna à la science Rulmann, Sorbière, Graverol, Cotelier, et surtout l'illustre Samuel Petit. « C'est un pays, disait Casaubon, qui n'a jamais manqué de savans, et qui en abonde aujourd'hui. » Malheureusement cette tradition sembla s'interrompre vers le milieu du XVIIe siècle, quand la faculté de théologie fut fermée et le collége des arts livré aux jésuites. Il y eut dès ce moment un affaiblissement notable dans les études sérieuses. Au lieu des âpres discussions théologiques qui avaient troublé l'époque précédente, mais qui maintenaient une certaine vigueur dans les caractères, on ne s'occupa plus que de tourner des vers galans et d'écrire en beau langage. La manie du bel esprit gagna tout le monde, et l'on se laissa séduire par cette littérature fade qui était à la mode dans les salons et les académies. Cependant l'amour de l'antiquité subsistait encore, et, à dire vrai, il n'a jamais tout à fait disparu de ce pays, où l'antiquité est si vivante. Ces beaux monumens restés debout, ces médailles et ces inscriptions qu'on y découvre et qui sollicitent sans cesse la curiosité, y ont entretenu comme une école permanente d'archéologie. C'est là que se forma Séguier. A dix ans, une médaille d'Agrippa qu'il gagna en jouant avec ses camarades, et dont il voulut se rendre compte, éveilla chez lui le goût de la numismatique. Il devint dès lors collectionneur passionné. Il aimait à raconter qu'étant encore élève, pour augmenter son petit trésor, il se fit descendre un soir dans un puits que l'on creusait au collége, et où il espérait faire quelque découverte, mais que, n'ayant pas pu en sortir, il fut forcé d'y passer la nuit et d'attendre au lendemain qu'on vînt l'en tirer. L'archéologie n'était pas sa seule passion. Un médecin ami de sa famille, et qui fut correspondant de l'Académie des Sciences, Pierre Baux, lui apprit à connaître et à aimer la botanique; avant de sortir du collége, il avait décrit et classé toutes les plantes des environs de Nîmes. Son père, qui voulait lui céder sa charge, l'envoya étudier le droit à Montpellier. Séguier n'avait pas un penchant bien prononcé pour la jurisprudence, et Montpellier, avec sa grande école de médecine et son jardin des plantes, lui offrait des séductions auxquelles il lui était bien difficile de résister; mais il était un fils soumis, et il se résigna par obéissance à devenir un avocat. Seulement il chercha le moyen de l'être le plus vite possible. Pour gagner du temps, il apprit par cœur les *Institutes* sans se piquer de les bien comprendre, et se hâta de revenir aux sciences qu'il préférait, surtout à la botanique, qu'il étudia sous des maîtres célèbres, N. Chicoyneau et A. de Jussieu, et où il devint bientôt un maître lui-même.

De retour à Nîmes, il y reprit avec ardeur ses études d'archéo-

logie. Il conçut le plan de vastes travaux qu'il ne devait jamais accomplir. « Le don de la conclusion d'un ouvrage, a-t-il dit quelque part, est rare chez certaines personnes. » Séguier était de ce nombre. Tantôt il projetait avec un ami d'écrire l'histoire des monumens antiques de son pays, tantôt il préparait un vaste recueil d'inscriptions qui devait compléter celui de Gruter; il augmentait surtout sans relâche ses médailles et son herbier. Il commençait à se faire estimer des savans de sa ville natale et des environs; tous les esprits curieux, tous les amateurs d'antiquité qui se trouvaient à Aix, à Avignon, à Montpellier, savaient son nom. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'il n'eut besoin de rien publier pour se faire connaître d'eux. — La difficulté des communications nuisait alors moins qu'on ne pense à l'échange des idées; plus les rapports étaient pénibles, et plus on se donnait de mal pour les faire naître, plus on faisait d'efforts pour les entretenir. Tous ceux qui dans des pays voisins s'occupaient d'études communes se recherchaient et se liaient plus étroitement entre eux pour se soutenir. Ces divers groupes correspondaient ensemble, et quelquefois leurs relations s'étendaient fort loin. Les découvertes scientifiques se répandaient non pas comme aujourd'hui par les journaux, mais par les lettres; les réputations se faisaient ainsi dans l'ombre, elles voyageaient sans bruit d'un correspondant à l'autre. On savait par le témoignage d'un connaisseur qu'il y avait quelque part un homme de mérite habile à déchiffrer les inscriptions ou à reconnaître les plantes, et l'on n'hésitait pas à s'adresser à lui quand on avait besoin de ses lumières. On pouvait donc se faire une clientèle d'amis, d'admirateurs, et jusqu'à un certain point devenir célèbre sans avoir jamais rien écrit pour le public. C'est ainsi que commença la renommée de Séguier. En 1728, un jésuite d'Avignon lui écrivait : « La réputation que vous vous êtes acquise dans la république numismatique me fait souhaiter passionnément d'être en commerce de lettres avec vous. » On prenait déjà de tous côtés l'habitude de le consulter, et, comme il répondait à tout le monde avec une extrême obligeance, sa correspondance alla toujours en s'étendant. C'est ainsi qu'elle dépassa bientôt les villes voisines de Nîmes, et que dès 1729 il se trouvait en relation avec deux des savans les plus connus de cette époque, le baron Bimard de La Bastie et le président Bouhier.

Bouhier est connu; La Bastie l'est beaucoup moins, et mériterait de l'être davantage. Il n'a pas assez vécu pour se faire la réputation dont il était digne. La correspondance de Séguier laisse entrevoir tout ce qu'il valait, et combien la science française perdit à sa mort. Sa vocation véritable avait été lente à se révéler, et il avait couru beaucoup d'aventures avant de devenir un philologue et un

antiquaire. Dans sa jeunesse, il voulut se faire moine, et ses parens eurent beaucoup de peine à le tirer du noviciat des jésuites, où il s'était enfermé. Il acheta ensuite une compagnie et fut soldat pendant quelques années; mais, ne pouvant supporter les fatigues de ce métier; il se tourna vers la magistrature et apprit le droit. Il perdit donc dans ces hésitations une bonne partie de sa vie, qui fut si courte : heureusement pour lui, des procès qui le ruinèrent lui fournirent l'occasion d'apprendre à quoi il était propre. Une première affaire qu'il eut devant le parlement de Grenoble lui fit connaître le président de Valbonnais, qui lui donna le goût de l'érudition. Une autre le conduisit à Dijon, où il se lia d'une amitié très vive avec le président Bouhier, l'un des plus savans hommes de son temps. Une troisième le força d'aller à Paris et le mit en rapport avec l'Académie des Inscriptions, à laquelle il appartint bientôt, et dont il fut un des membres les plus laborieux. « Son érudition, dit de Boze, était d'autant plus estimable qu'on ne savait comment il l'avait acquise. » En quelques années, il avait refait une éducation incomplète, dévoré tout ce que l'antiquité nous a laissé et les meilleurs ouvrages des critiques modernes, appris ou rappris le latin, le grec et l'hébreu, étudié à fond la numismatique, l'épigraphie, la diplomatique, la géographie, l'histoire ancienne et la littérature du moyen âge. Enfermé dans son château de Monsaléon, au milieu des Alpes, les livres étaient sa seule société. « Dans ce climat d'ours et de sangliers, » comme il le disait, il n'avait d'autre distraction que l'étude. Les seuls divertissemens qu'il se donnât auraient paru à d'autres des travaux sérieux. « Je m'amuse, écrivait-il à un ami, à ramasser quelques épigrammes de l'anthologie que j'ai rendues en vers latins de même mesure, et quelques pièces un peu gaillardes qui me sont échappées de temps en temps, car enfin il faut bien donner quelquefois du relâche aux muses sévères. » Encore se permettait-il fort rarement ces débauches de poésie latine. « Les muses sévères, » c'est-à-dire l'étude des langues et des monumens anciens, l'occupaient tout entier; personne n'avait plus que lui « cet esprit de labeur qui fait entreprendre et terminer de grands ouvrages, » mais le temps lui manqua pour rien achever. Mort à trente-neuf ans, après une longue maladie, il n'a laissé que quelques mémoires. Celui qu'il a composé sur le grand-pontificat des empereurs romains, et qui est inséré dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, est un modèle de discussion savante. Il voulait surtout y démontrer que les premiers empereurs chrétiens ont gardé soigneusement le titre de souverains pontifes, qu'ils ont fait décerner l'apothéose à leurs prédécesseurs, qu'ils ont nommé et payé des prêtres païens, qu'enfin ils n'ont pas rompu aussi brusquement

qu'on le suppose avec l'ancien culte. Personne ne le conteste plus aujourd'hui; mais alors il répugnait même à de bons esprits, comme Tillemont, de croire que Constantin et ses successeurs avaient gardé avec le paganisme des ménagemens qui semblaient coupables, qu'ils portaient la robe de pourpre des pontifes, qu'ils souffraient qu'on fît dans les temples des sacrifices en leur nom, et qu'on leur rendît des honneurs qu'ils devaient regarder comme sacriléges. La Bastie soutint la vérité avec autant de modération que de force. Rien ne lui était plus facile, dans un sujet qui touchait aux questions religieuses, que de faire du bruit et d'enflammer les passions du moment; mais la popularité ne le tentait pas. Quand d'autres auraient forcé la voix pour attirer l'attention publique, il s'imposa la loi de ne parler qu'à demi-mot. « Je n'ai pas toujours dit tout ce que je pensais, écrivait-il à un ami; mais les gens d'esprit m'entendront, et ce n'est pas pour les sots que j'écris. »

Outre ces mérites scientifiques de La Bastie un peu trop oubliés aujourd'hui, ce qu'on ne saurait pas sans les papiers de Séguier, c'est qu'il y avait dans ce gentilhomme érudit un homme de beaucoup d'esprit, plein de finesse et de passion, dont la correspondance, malgré l'aridité des sujets qui l'occupent, est une des plus animées et des plus vivantes qu'on puisse lire. Il écrit toujours de verve; comme il ne fait rien à demi, il ne juge personne froidement, et il y a parfois dans ses lettres « de ces coups de langue ineffaçables » qui rappellent Saint-Simon. En apprenant que le marquis de Caumont, son ami, homme obligeant et médiocre, venait d'être fait académicien, il écrivait à Séguier : « Cette distinction littéraire l'a comblé de joie. Si elle m'arrivait, elle ne m'en ferait plus, puisque je vois que pour l'obtenir il ne faut que savoir lire et écrire, comme pour passer notaire. » Même après qu'il fut entré lui-même à l'Académie, il ne lui épargna pas toujours ses sarcasmes. Il la trouvait trop dissipée, trop mondaine, trop pleine de grands seigneurs désœuvrés, d'amateurs égoïstes ou d'érudits paresseux. « L'air du travail, disait-il, n'est pas celui qui souffle sur cette compagnie. » Vers la fin de sa vie, il fut engagé dans une querelle où il perdit plus d'une fois toute patience. Il avait fourni beaucoup d'inscriptions inédites à Muratori pour son grand recueil, avec des dissertations savantes qui sont encore consultées avec fruit. Malheureusement, par la négligence de Muratori et de son éditeur Argelati, les dissertations furent fort mal imprimées; on y laissa des fautes grossières dont plusieurs pouvaient être attribuées à l'auteur aussi bien qu'au libraire. « Ceux qui n'ont jamais rien écrit, dit Fréret, n'imaginent pas jusqu'où peut aller la sensibilité d'un auteur en ces occasions : il faut être père pour excuser les fai-

blesses paternelles. » La Bastie se plaignit amèrement; il en voulait surtout à « ce faquin » d'Argelati, qui s'était permis de lui répondre avec impertinence. « L'éloignement, disait-il, nourrit l'insolence de ce libraire. Si nous étions à portée, ses épaules pourraient lui démanger. Dieu le préserve que les troupes françaises rentrent en Italie! Je lui enverrais une volée de coups de bâton par lettre de change qui serait payée à vue. C'est toute la réponse qu'il peut jamais attendre de moi. » Quant à Muratori, il ne se gênait pas pour déclarer que sa collection d'inscriptions n'était qu'un misérable recueil de paperasses, et, parlant de lui et de Montfaucon, il les appelait « des compilateurs qui travaillent plus du poignet que de la tête. »

Séguier formait avec son ami le plus parfait contraste. Il n'avait pas ses défauts; il manquait aussi de ses qualités. Ce n'était pas un esprit aussi original, et ses lettres sont loin d'avoir la même verve et le même relief. Autant La Bastie était vif, emporté, prévenu de lui-même, autant Séguier était sage, modeste, réservé. Loin de vouloir tirer vanité de ses travaux, il semblait uniquement occupé d'en atténuer le mérite. « Le pays de l'antiquité est vaste, écrivait-il à ceux qui l'en félicitaient, on peut toujours y faire quelque découverte. » En donnant à l'un de ses amis le sens d'une inscription hébraïque, il s'empressait de lui dire : « Ne me croyez pas un grand docteur; le plus petit écolier de la juiverie l'aurait expliquée tout comme moi. » Quoiqu'il fût le fils d'un siècle en révolte avec le passé, il défendait volontiers les traditions et répugnait aux nouveautés. Les belles découvertes de Franklin sur l'électricité le trouvèrent d'abord assez incrédule. Dans la botanique, il s'obstina longtemps à rester fidèle à la méthode de Tournefort. « J'ai lu un de ces jours, écrivait-il au médecin Allione, dans une dissertation d'un partisan de Linné que les plantes souffrent des engelures comme les hommes. On leur donne tous les attributs de l'humanité, à l'exception de l'âme immortelle, mais cela viendra. » En tout, il était prudent, craintif par nature et par principe, ennemi de toutes les affirmations hasardées. Après avoir raconté à La Bastie que le savant Graverol fut un jour visité par un prêtre habillé à l'espagnole qui disparut tout d'un coup au coin d'une rue, et que, convaincu qu'il venait de voir le diable, il rentra chez lui très malade et faillit mourir de peur, Séguier ajoute avec un sérieux incroyable : « tout homme de bon sens doit penser que c'est une fable. Une conversation de trois ou quatre heures avec le diable est un événement fort extraordinaire et peut-être la chose la plus rare dont on puisse entendre parler. » Un homme si réservé et qui craignait tant de se compromettre ne devait pas être disposé à tenter beaucoup d'aven-

tures. Aussi est-il probable qu'avec cette timidité de caractère Séguier n'aurait jamais songé de lui-même à quitter Nîmes. Il se serait arrangé pour y vivre agréablement entre ses devoirs et ses études. Devenu le successeur de son père au présidial, il aurait acquis dans sa province une réputation de savant; mais, comme il était modeste, son nom ne serait peut-être jamais parvenu jusqu'à Paris sans une circonstance singulière qui changea sa vie.

Au mois d'octobre 1732, Nîmes fut visité par un voyageur illustre, le marquis Scipion Maffei, qui avait la réputation d'être un des plus grands érudits de l'Europe. La Bastie, qui annonça cette visite à Séguier, le prévint en même temps qu'il aurait quelques combats à livrer avec l'hôte qu'il allait recevoir. Maffei était grand patriote, et rien ne le préoccupait plus que la gloire de sa chère Vérone; aussi s'était-il mis en tête de donner plus de prix aux antiquités qu'elle renferme en rabaissant celles des autres pays. Comme il ne connaissait les arènes de Nîmes que par un dessin fort inexact, il s'avisa de prétendre que ce n'était pas un amphithéâtre, réservant ce nom au colisée de Rome et aux arènes de Vérone. Séguier ne pouvait pas être complaisant pour cette opinion singulière, car lui aussi aimait sa patrie et était fier des monumens qu'elle possède. Les deux rivaux, armés de textes et d'argumens, durent donc combattre avec énergie pour la gloire de leur pays. Contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, la discussion les rapprocha. Maffei, qui avait eu souvent affaire aux érudits, encore plus irritables que les poètes, fut charmé de trouver un contradicteur si poli, et lui proposa de l'accompagner. L'offre était séduisante. Maffei avait entrepris précisément le dessein dont Séguier avait eu un moment la pensée; il courait le monde pour ramasser des inscriptions, et voulait en faire un recueil nouveau plus complet que celui de Gruter. Comment Séguier aurait-il refusé de l'aider dans une entreprise dont il comprenait si bien l'utilité? Il ne s'agissait d'ailleurs que d'une courte absence, et, comme on devait se séparer après avoir visité ensemble les villes voisines, la famille de Séguier consentit sans trop de peine à le laisser partir; mais, à mesure que ces deux savans se connaissaient davantage, leur amitié devenait plus étroite. Bientôt ils ne songèrent plus à se quitter, et Séguier, qui croyait ne s'éloigner de Nîmes que pour quelques semaines, n'y devait rentrer qu'après une absence de vingt-deux ans.

II.

Maffei était certainement alors le personnage le plus important de l'Italie. C'était une sorte de génie universel à qui toutes les connaissances humaines étaient familières. « Poète, critique, anti-

quaire, historien, physicien, casuiste même et théologien, dit Lebeau, il fut tout, autant qu'on peut l'être quand on est tant d'autres choses; » mais, s'il n'a pas pu tout approfondir parce qu'il a voulu trop embrasser, si sa science est trop étendue pour n'être pas quelquefois un peu mince, on peut dire cependant que partout où il a passé il a laissé sa trace. Ce qui fait sa gloire principale, c'est qu'il aimait avec ardeur son pays, et qu'il en était fier malgré son abaissement. Il faut mettre son nom parmi ceux qui ont essayé de rendre à l'Italie le sentiment d'elle-même, qu'elle avait perdu, et qui ont préparé ses destinées nouvelles. Personne ne pouvait rêver alors pour elle l'indépendance politique. Il eut au moins la pensée de l'aider à reconquérir son indépendance littéraire. Elle n'avait plus depuis longtemps de théâtre sérieux; la farce et le burlesque régnaient sur toutes les scènes, et, quand on voulait par hasard y représenter quelque pièce plus grave, on se contentait de traduire mot à mot les principales tragédies de Corneille et de Racine. Maffei souffrait de voir son pays subir cette servitude; il n'était pas d'ailleurs de ceux qui admiraient sans réserve le théâtre français. L'étude attentive qu'il avait faite de l'antiquité lui avait ouvert les yeux sur les défauts de ces imitations incomplètes. Il n'y trouvait pas assez le goût de la nature et de la simplicité; il ne pouvait souffrir ces tirades interminables qui viennent refroidir sans cesse les scènes de passion et de sentiment. « La marionnette (*il figurino*), disait-il, ne s'y présente que pour réciter sa kyrielle. » Afin d'arracher ses compatriotes à cette dépendance de l'étranger, il engagea Riccoboni, qui était à la tête de la meilleure troupe de comédiens d'Italie, à reprendre les tragédies du XVIe siècle, la *Sophonisbe* du Trissin, la *Cléopâtre* du Delphino, l'*Oreste* de Ruccelaï, le *Torismond* du Tasse, et, comme certaines parties de ces pièces avaient vieilli et n'auraient plus été souffertes au théâtre, il se chargea de les corriger pour les mettre à la mode du moment. Sa tentative ne réussit pas malgré la peine qu'il s'était donnée. Il se résolut alors à payer ouvertement de sa personne; il eut l'idée hardie de rompre tout à fait avec son temps, d'écrire une tragédie sans amour, sans épisode, d'une sévérité antique, qui formât un contraste saisissant avec les puérilités et les fadeurs dans lesquelles se complaisait l'Italie. Il choisit le sujet qu'Aristote regarde comme le plus tragique de tous, et composa sa *Mérope*. Cette fois le succès fut complet. La *divine Mérope*, comme on l'appelait, parut sur toutes les scènes italiennes, et fut traduite dans toutes les langues du monde. Après avoir frappé ce coup, Maffei, dont l'ambition était insatiable, s'était jeté dans l'érudition. Il y avait introduit, ce qui était encore rare, le goût des conclusions générales et des vues d'ensemble. Sa *Verona illustrata*, où la science est traitée d'une manière si large, où sont

abordées et résolues, à propos d'une seule ville, tant de questions importantes sur l'histoire de Rome, avait été accueillie avec la plus vive admiration, et ce poète illustre était devenu en quelques années le savant le plus populaire de l'Italie.

Tel était l'homme dont Séguier allait être pendant vingt-deux ans le compagnon, le collaborateur et l'ami. L'honnête et timide antiquaire fut séduit du premier coup par le charme de ce grand esprit; il lui fut impossible de s'en détacher, et, quoiqu'il regrettât sans doute ses paisibles études, sa modeste maison, il le suivit sans hésiter dans toutes ses courses. Ils visitèrent la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Séguier a laissé de ces voyages une relation manuscrite qui ne ressemble guère aux récits qu'il est de mode d'écrire aujourd'hui. Nos deux voyageurs n'étaient pas des touristes qui allaient admirer des sites nouveaux. Quoique naturaliste de profession, Séguier ne s'est jamais attaché à dépeindre la nature. C'est à peine s'il aperçoit qu'à Londres les jardins sont disposés autrement qu'en France, et « qu'ils n'ont pas de parterres avec des ifs et des buis. » En revanche, il a grand soin de relever exactement le nombre des inscriptions qu'il a copiées avec le marquis à Arles et à Narbonne, les curiosités qu'ils ont vues chez l'intendant Le Bret ou le président de Mazaugues à Aix, chez le marquis de Caumont à Avignon, chez le président Bouhier à Dijon, chez l'abbé Le Bœuf à Auxerre. Leur voyage était une véritable tournée d'érudits. On allait à petites journées, accueilli par les savans, fêté des académies; on traversait rapidement les grandes villes modernes, qui ne contiennent ni inscriptions ni manuscrits, et l'on s'arrêtait avec complaisance dans les villages où se trouvait par hasard quelque débris antique. On s'oubliait dans les bibliothèques importantes, et l'on s'éloignait souvent des routes frayées pour aller visiter à travers champs quelque ruine curieuse. C'est ainsi qu'ils mirent trois longs mois à se rendre de Nîmes à Paris.

Paris, où ils arrivèrent au commencement de 1733, les retint bien plus qu'ils ne pensaient. Ici le journal de Séguier prend plus d'intérêt par l'importance des personnes avec lesquelles il se trouva en relation. L'auteur de *Mérope* et de la *Verona illustrata* fut reçu de tout le monde avec une grande distinction. Sur la demande du cardinal de Polignac, l'Académie des Inscriptions, qui n'avait pas de place à donner, s'empressa de le nommer membre surnuméraire. Les deux voyageurs connurent tous les hommes célèbres de ce temps, Boze, Mairan, les Jussieu, Fontenelle, « qui conservait à quatre-vingts ans tout le feu de son esprit, » Réaumur, Bouchardon, Maupertuis, et le président de Montesquieu, dont ils admirèrent beaucoup l'esprit vif et enjoué : il n'avait encore écrit que

les *Lettres persanes*. Séguier vit souvent Voltaire, qui professait à ce moment la sympathie la plus vive pour Maffei. La *Mérope* lui semblait un ouvrage parfait « dans lequel on ne trouvait pas le moindre défaut de conduite. » — « J'aime mieux, écrivait-il, la scène où la mère prend son fils pour le meurtrier de son fils même que beaucoup de pièces entières de Corneille et de Racine. » Ces sentimens changèrent lorsqu'il eut fait lui-même une *Mérope*; il trouva naturellement la sienne beaucoup plus belle que l'autre, et il éprouva le besoin d'en convaincre le public. Les éloges qu'il avait donnés à la pièce italienne dans son premier enthousiasme ne laissaient pas de le gêner, et il craignait beaucoup qu'on ne les eût pas oubliés. Pour en effacer le souvenir sans avoir trop l'air de se contredire, il eut soin de s'écrire à lui-même, sous le nom d'un M. de la Lindelle, une lettre très vive où il ne gardait aucune retenue. La pauvre tragédie qu'il jugeait parfaite quelques années auparavant y était traitée de « farce de foire, » de « puérilité de collége, » de « déclamation de régent de sixième, » et on la trouvait tout à fait « digne du théâtre d'Arlequin; » mais en 1733 on était loin des aménités de M. de la Lindelle, et Voltaire affectait d'appeler Maffei son maître. Séguier ne paraît pas avoir été précisément séduit par le grand homme en le voyant de près. Il en parle avec une réserve qui n'est pas exempte de malice. Après nous avoir dit « qu'il est maigre et sec, et qu'un feu secret le dévore et le consume, » il ajoute : « sa liberté de penser et quelques ouvrages qu'il a composés lui ont attiré des affaires fâcheuses dont il s'est toujours débarrassé par son mérite et le crédit de ses amis. Il a cependant un grand nombre d'envieux. Parlant un jour de ce sujet avec lui, il me dit qu'on l'enviait parce qu'il avait du bien, et que ses ennemis en crevaient de dépit. On publia du temps que j'étais à Paris ses *Lettres philosophiques*. Ce livre l'obligea à s'absenter du royaume; quelque temps après, ses affaires s'accommodèrent, et il revint à Paris. Je le félicitai sur son retour, et je lui parlai du plaisir qu'en éprouvaient ses amis et les gens de lettres; il me répondit sur cela que tous ceux qui avaient quelque estime et quelque amour pour la vertu seraient bien aises de le revoir. » Cette vanité intrépide devait plaire médiocrement au modeste Séguier; aussi ne peut-il s'empêcher de trouver Voltaire « un peu trop plein de lui-même, » mais, comme étonné de sa hardiesse, il s'empresse d'ajouter « que ce défaut est en quelque façon pardonnable dans une personne d'autant de mérite et de réputation. »

Les salons aussi recherchèrent l'illustre Italien. Sans avoir encore toute l'importance qu'ils prirent à la fin de ce siècle, ils influaient déjà beaucoup sur l'esprit public et tenaient une grande place dans

la vie des gens de lettres. Maffei se lia surtout avec la marquise de Verteillac, qui réunissait chez elle beaucoup de personnes d'esprit parmi lesquelles Rémond de Saint-Mard, l'académicien Burigny et Saint-Hyacinthe, le spirituel auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* Mme de Verteillac était la fille d'un brave gentilhomme que Louis XIV appelait « le meilleur officier-général d'infanterie qu'il eût eu depuis M. de Turenne. » Elle avait été l'une des premières femmes de ce siècle qui se fût avisée d'apprendre les sciences exactes. Les succès qu'elle y obtint attirèrent de bonne heure les yeux sur elle; les contemporains prétendent qu'elle savait en parler avec une netteté d'esprit et une profondeur incroyables. L'aridité de ces études ne nuisit point à ses qualités de femme du monde. « On ne pouvait la voir, dit Burigny, sans désirer d'avoir part à son amitié. Une égalité constante, que l'on peut regarder comme le propre caractère de la sagesse, rendait sa société délicieuse. Toutes les fois que ses amis la revoyaient, elle sentait et leur communiquait une joie douce et charmante, et ce n'était jamais qu'avec peine qu'on se séparait d'elle. » Le salon de Mme de Verteillac était, comme nous dirions aujourd'hui, conservateur; on y respectait l'autorité et l'on n'y causait que de matières permises. La présence du marquis Maffei, grand partisan des vers non rimés, y amena des discussions sans fin sur la rime, et Saint-Hyacinthe, pour prouver qu'on pouvait s'en passer même en français, commença la traduction de *Mérope* en vers blancs. On y traitait aussi la question délicate de l'utilité des règles pour les ouvrages de l'esprit; Rémond de Saint-Mard leur était contraire, et il essaya de prouver dans une lettre qui fut rendue publique qu'elles ne servent pas à grand'chose. « Qu'on ait par exemple un récit à faire, disait-il; croyez-vous qu'on soit très avancé d'avoir lu dans Horace qu'il faut courir à l'événement? S'il y a mille cas où il faut courir, il y en a mille autres où la bonne grâce commande qu'on s'arrête. » Ce Rémond de Saint-Mard était l'âme des réunions de Mme de Verteillac, le Voiture de ce nouvel Hôtel de Rambouillet. C'était un grand diseur de bons mots qu'on répétait, un imitateur de Fontenelle, épicurien de bonne compagnie qui n'avait que le souffle, et qui n'en vécut pas moins plus de soixante-quinze ans, ce qui semble prouver que l'air des salons de Paris est moins malsain qu'on ne pense. Les rares écrits que sa santé ou son indolence lui permit d'achever étaient fort admirés de ses amis, et, quand il lisait à un cercle choisi ses dialogues des dieux, on murmurait à demi-voix le nom de Lucien. Il était célèbre alors dans toutes les sociétés polies; qui sait seulement son nom aujourd'hui? L'oubli où il est tombé montre bien toute la fragilité de ces renommées de salon.

Les charmes de Paris et de Mme de Verteillac paraissent avoir

séduit Maffei. Au milieu de ce monde aimable et distingué, l'épigraphie dut être souvent en souffrance; elle n'est guère de mise dans un salon, et Maffei la négligea sans doute pour toutes ces questions littéraires que Rémond de Saint-Mard discutait avec sa spirituelle amie. Ces agréables divertissemens le retinrent trois ans à Paris. Il y resta trop longtemps pour sa réputation. A son arrivée, Paris l'avait accueilli avec une admiration curieuse; il eut le tort de trop contenter cette curiosité : un homme habile s'éloigne avant qu'elle ne soit entièrement satisfaite. Le lointain le grandissait, beaucoup de personnes trouvèrent qu'il perdait à se laisser voir de trop près. Comme il n'avait jamais vécu que dans une ville de second ordre, il apporta dans les salons parisiens quelques défauts de province. On l'accusait d'être terriblement vaniteux. Ce n'est pas qu'on le fût beaucoup moins à Paris, mais on avait l'art de ne point le paraître; l'orgueil de marquis, qui s'étalait avec une complaisance naïve, gênait celui des autres. Il parlait trop et trop bien de lui. Habitué aux luttes de l'érudition, où l'on se dispute encore plus qu'on ne discute, il avait le ton tranchant, il dissertait quand il fallait causer, il ne supportait pas d'être contredit. Ces défauts donnaient prise sur lui à tous ceux qui ne l'aimaient pas, et le nombre en était assez grand. Le salon de Mme de Bérenger était opposé à celui de Mme de Verteillac : on maltraitait chez l'une ce qu'on admirait chez l'autre. Il suffisait que Mme de Verteillac eût fait bon accueil à Maffei pour qu'on fût disposé à lui trouver mille défauts chez Mme de Bérenger. Les journalistes, qui essayaient d'établir leur influence naissante sur toutes ces querelles intestines, se mirent de la partie. L'abbé Desfontaines, ennemi de la littérature italienne en général et de Maffei en particulier, prit à tâche de démontrer que la *Mérope* était un assez médiocre ouvrage. Riccoboni, qui voulait flatter les salons qui l'avaient bien reçu, et d'acteur devenir auteur, révéla que le marquis s'était permis quelquefois de mal parler du théâtre français. Ce fut un scandale horrible quand on apprit qu'il y avait par le monde un homme qui prétendait découvrir des défauts dans Racine, qui avait l'impudence de trouver que les tragédies d'Euripide valaient mieux que celles de Voltaire, et que la canaille d'Athènes avait meilleur goût que les gens d'esprit de Paris. Ce qui ajouta au déchaînement général, c'est que le malencontreux Maffei voulut se défendre, et qu'il choisit mal son défenseur : il alla s'adresser au chevalier de Mouhy, auteur de romans ennuyeux, qui publia, sous le titre du *Mérite vengé*, un mauvais livre rempli de ces lourdes apologies qui font plus de mal que les plus cruelles attaques. Pour comble de malheur, Maffei, qui, selon Lebeau, avait un esprit de feu et s'enflammait successivement pour toutes les études

et sur toutes les questions, alla se mêler sans motif à des querelles théologiques, comme on sait, les plus violentes de toutes. La bulle *Unigenitus* passionnait alors tous les esprits; elle avait en France cette mauvaise fortune d'être soutenue par les jésuites et imposée par l'autorité. Ces appuis, qui la faisaient triompher dans l'état, la discréditaient auprès de l'opinion publique; Maffei eut la maladresse de la défendre. Il composa un gros ouvrage pour prouver que la doctrine des pères, surtout de saint Augustin, était conforme à celle de la bulle. A ce propos, il reçut les complimens les plus empressés du cardinal de Bissy et du nonce du pape, qui n'étaient pas accoutumés à voir un laïque important, et surtout un poète dramatique, se déclarer pour eux. Le cardinal de Fleury, qui avait pris la chose à cœur, l'honora d'une longue lettre pleine de souvenirs familiers, dans laquelle il daignait lui rappeler le temps où il composait des traités de théologie au lieu de gouverner la France; mais la société de Paris, qui a toujours été frondeuse, et où il était de bon ton d'être janséniste, quoiqu'au fond personne ne se souciât guère des doctrines de saint Augustin, ne se cacha pas pour lui montrer que ce n'était pas le moyen de lui plaire que de rechercher les bonnes grâces du nonce du pape ou du premier ministre. Burigny, tout ami qu'il était de Mme de Verteillac et de ceux qu'elle aimait, déclarait qu'il ne pouvait pardonner au marquis ce qu'il appelait sa *papimanie*. « Le Maffei, écrivait La Bastie, ne semble être resté si longtemps à Paris que pour y perdre sa réputation. Vous seriez étonné du peu de cas qu'on fait ici du docte italien. »

Il se décida enfin à quitter Paris, et, reprenant le cours interrompu de ses voyages, il se rendit avec Séguier en Angleterre, et la parcourut en compagnie de son spirituel compatriote Algarotti. Séguier a grand soin de nous faire connaître, dans sa relation manuscrite, les honneurs qu'on rendit à Maffei; il fut présenté au roi, qui l'accueillit avec une grande distinction. Le prince de Galles, l'ayant aperçu à la séance de clôture du parlement, le fit approcher et l'entretint longtemps. A Oxford, on lui décerna le titre de docteur; il fut revêtu en grande pompe de la robe rouge, et eut à subir une longue harangue latine pleine de ses louanges. A Cambridge, le savant mathématicien Folkes lui communiqua un traité inédit de Newton sur l'ancienne mesure de la coudée des Égyptiens. « On dit ici, raconte Séguier, qu'il n'y a que M. de Maupertuis, M. Folkes et un troisième dont j'ai oublié le nom qui puissent comprendre cet ouvrage. Il est vrai qu'il est si profond que, quand l'auteur passait dans les rues de Cambridge, où il était professeur, on disait : voilà l'homme qui a fait un livre où personne n'entend rien! » Ils visitèrent aussi le grand critique Richard Bentley, celui que l'école

philologique de l'Allemagne moderne appelle son père; il avait alors près de quatre-vingts ans. « Je m'attendais, dit Séguier, à trouver un autre homme; *minuit præsentia famam.* Ce docteur ne nous parla que de vin et de la peur qu'il avait de voir les bouteilles vides. Il est vrai que cette peur n'était pas sans motif, car, en quelques minutes, il savait fort bien les vider. Il nous dit qu'il ne s'occupait plus à l'étude, et que, rassasié de travail et de gloire, il se reposait. Il fit ensuite apporter du *punch*, liqueur forte qui plaît beaucoup aux Anglais, et il pria la compagnie d'en boire, après en avoir bu lui-même très largement, non dans un verre, mais dans une coupe qui contenait plus de sept à huit pots de cette liqueur. C'est là toute la conversation que nous eûmes avec cet illustre biberon. » D'Angleterre, Maffei et Séguier passèrent en Hollande, où ils virent Boerhaave, Dorville et les Burmann; mais ils n'y firent pas un long séjour, probablement parce qu'ils savaient les érudits de ce pays mal disposés pour eux. Ce qu'avait de large et de libre la critique de Maffei choquait ces esprits timides. « Ce sont des gens, disait La Bastie, qui ne savent que martyriser un auteur classique en cent éditions. » Les deux savans s'arrêtèrent plus longtemps à Vienne, où ils furent accueillis avec plus de bienveillance. Séguier y découvrit une comète, et observa le soleil en présence du prince Eugène, qui lui fit cadeau d'un beau télescope. Ils arrivèrent enfin à Vérone, que le marquis avait quittée depuis près de cinq ans.

Vérone, où Séguier résida pendant dix-huit ans, était devenue, grâce à Maffei, à la fois un musée et une académie. Il y avait rassemblé, sous les portiques du théâtre philharmonique, les plus beaux marbres et les inscriptions les plus curieuses. Il y attirait par sa généreuse hospitalité les hommes les plus distingués de l'Italie, et retenait au passage les savans du monde entier qui, en voyageant de ce côté, ne manquaient pas de le venir voir. Séguier aidait le marquis à faire à ses hôtes les honneurs de son palais et de ses richesses. Il collaborait avec lui, et en même temps il travaillait pour son compte. Les sciences les plus diverses l'occupaient à la fois. Il réunissait des inscriptions, il classait des médailles, il décrivait des monumens, il observait les astres du haut d'un observatoire que le marquis avait fait construire, il faisait des études sur la foudre, sur les étoiles, sur les éclipses; il dirigeait des fouilles sur le Mont-Bolca, où l'on trouvait d'admirables pétrifications. L'été appartenait surtout à la botanique; Séguier partait pour les montagnes du Véronais et du Vicentin, et y allait chercher les plantes alpestres. Ce n'étaient pas des voyages sans péril; dans sa vieillesse, il aimait à raconter les dangers qu'il avait courus dans ces excursions savantes. Les paysans des environs de Vicence, sachant qu'il

observait le ciel, voulaient le rendre responsable des orages qui ravageaient la contrée et délibérèrent un jour de le tuer. A Volterra, où il avait voulu enlever la nuit une pétrification qu'il avait remarquée dans la partie antique des murailles, les magistrats le soupçonnèrent d'avoir des intentions hostiles contre la ville, et le mirent en prison. Une autre fois, ayant trouvé une espèce de champignon qu'il n'avait pas encore vue, il eut l'imprudence d'en goûter pour en connaître les propriétés, et tomba presque aussitôt privé de sentiment. « C'en était fait de sa vie, dit Dacier, si des paysannes accourues à son secours ne lui eussent fait avaler de l'huile d'une lampe qui brûlait devant une madone, et qui avait dans le pays la réputation de guérir les maux les plus incurables. On ne pouvait heureusement lui administrer un meilleur remède. Cette huile grasse et rance débarrassa en un instant son estomac du fatal champignon, et sa guérison, toute naturelle, fut ajoutée à la longue liste des miracles opérés par cette lampe merveilleuse. » C'est au retour de ses courses qu'il écrivit son *Traité sur les plantes de Vérone* et sa *Bibliothèque botanique*, ouvrage aujourd'hui délaissé, mais qui à cette époque fut bien accueilli des savans. Réaumur, en le présentant à l'Académie des Sciences, demanda et obtint pour son auteur le titre de correspondant, et Linné, dont Séguier avait relevé quelques erreurs, loin de se plaindre, l'en remercia modestement, et dès lors l'appela son maître.

Ce qui occupait Séguier encore plus que tout le reste, c'est que Maffei, se sentant vieillir, l'avait chargé de sa correspondance; elle était fort étendue. Pour le compte du marquis ou pour le sien, Séguier entretenait des rapports avec toute l'Europe savante. On pourrait tirer de ces lettres, où tant d'hommes distingués se montrent à découvert, plusieurs portraits curieux, mais ce serait se jeter dans des détails infinis et étendre ce travail outre mesure. Je ne puis pourtant m'empêcher d'indiquer au passage quelques traits de deux bonnes figures allemandes dont les ressemblances et les contrastes me paraissent bien montrer les phases diverses de la vie qu'on menait alors dans ces vieilles villes d'études. L'un de ces correspondans était un célèbre numismate de Gotha, Schlaeger, qui s'occupait à réunir les élémens de la bibliothèque numismatique la plus complète du monde. Homme excellent, satisfait de tout, prenant le temps comme il venait, oubliant les ennuis et les mécomptes quand il était avec ses livres et ses médailles, il adorait les siens, et nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand nous le voyons dans ses lettres s'interrompre, au milieu des plus graves dissertations sur les monnaies consulaires ou impériales, pour demander à Séguier quelques aunes de ces belles étoffes de soie qu'on fabriquait

à Nîmes, et dont il voulait faire cadeau à sa femme. Le bon Schlaeger insistait pour qu'on les envoyât le plus tôt possible, « l'amour du sexe pour la parure ne souffrant pas de long délai. » L'autre était un physicien et un astronome de Wittemberg, Bose, qui fut associé de notre Académie des Sciences. Celui-là tout au contraire, grand batailleur, n'était pas fâché de railler quelquefois ses collègues. Il pensait librement sur les choses religieuses, et il avait composé sur l'obélisque de Sésostris un petit traité qui scandalisa, on ne sait comment, la faculté de théologie. Il se représente « comme un pauvre professeur laïque qu'on traite de Samaritain, de renégat, ou tout au moins d'hérétique, parce qu'il estime la vertu partout où il la trouve. » La fin de sa vie fut très troublée, et il se heurta, malheureusement pour lui, à d'autres colères qu'à celles des théologiens. Pendant que se livraient dans les écoles de Wittemberg ces querelles innocentes, la guerre éclata entre la Saxe et la Prusse. Les études paisibles furent subitement interrompues. « Nos pauvres amis, écrivait Schlaeger, MM. Ludwig et Bose, sont infiniment à plaindre. Pendant quatorze mois, ils ont senti vivement et continuellement tous les maux possibles sans recevoir un sou de leurs appointemens. M. Ludwig, étant médecin renommé, gagne assez pour vivre à son aise; mais M. Bose ne fait qu'observer les astres, qui ne donnent rien à leurs adorateurs. Cela ne l'empêche pas d'être toujours le même, c'est-à-dire fort gai et enflammé de courroux contre les ennemis de sa patrie. » Ce courroux lui coûta cher. Voici comment Schlaeger raconte sa mort à Séguier; elle est un curieux exemple de la façon dont Frédéric II traitait les gens qui lui avaient déplu. « Notre bon ami M. Bose n'existe plus, et il a fait une triste fin. Comme il aimait fort la Saxe, sa patrie, et que de son naturel il était très caustique, il ne laissait échapper aucune occasion de critiquer en termes amers le roi de Prusse et ses alliés. Il y a environ un an et demi qu'on intercepta une de ses lettres, ce qui fut cause qu'on l'arrêta, quoiqu'il fût alors recteur de l'académie de Wittemberg, et comme parmi ses papiers on trouva une chronique assez mordante de la présente guerre, il fut conduit par ordre du roi de Prusse dans la citadelle de Magdebourg. Là il a passé son temps à traduire plusieurs mathématiciens grecs, jusqu'à ce qu'il eût perdu dans le bombardement de Wittemberg sa nombreuse et belle bibliothèque avec tous ses instrumens de mathématique et de physique expérimentale. La perte de ces deux collections, qui faisaient ses délices et auxquelles il avait consacré tout son bien, l'affligea si fort qu'il ne l'a pu soutenir. Il tomba malade d'âme et de corps, et la mort s'en est suivie. Assurément, monsieur, nous avons perdu un bon et serviable ami dont l'érudition était reconnue de

tous les savans. » Quant à Schlaeger, la guerre elle-même ne pouvait attrister sa sérénité; il la regardait comme un fléau qui passe, et attendait patiemment de meilleurs jours. Rien n'est plus touchant que la dernière lettre qu'il écrivit à Séguier avant sa mort. Comme elle avait été précédée d'un silence de plusieurs années, Schlaeger éprouve le besoin d'y faire une sorte de revue de toute sa vie. Il se félicite qu'elle se soit écoulée dans le calme et la paix; il n'a ressenti que les malheurs auxquels il n'est pas possible d'échapper. Sa famille continue à se bien porter. Sa femme est toujours en bonne santé et conserve sa belle humeur. Sa fille l'a fait grand-père de deux garçons et d'autant de filles qui le réjouissent par leur gaîté. Son gendre, grand amateur de médailles comme lui et qu'il a choisi selon ses goûts, travaille à ses côtés et complète la bibliothèque numismatique, qui est bien près d'être achevée. Quant à lui, ses heures, ses jours et ses années s'écoulent dans un certain repos actif et sans bruit. Cependant il ne peut plus compter pour longtemps sur ce bonheur. Il a plus de soixante-dix ans, et son âge lui rappelle à chaque moment la sentence d'Horace : *vitæ summa brevis spem vetat inchoare longam.* Ce dernier jour, qui approche, ne l'effraie pas. « J'y songe, dit-il, mais à la manière de la défunte électrice Sophie, mère de mon pays de Hanovre, qui avait pris pour devise : *senza turbarmi al fin m' accosto.* » Voilà les sentimens d'un sage, et l'on ne peut s'empêcher en lisant cette lettre de songer au portrait que Pline trace des gens d'études, race d'hommes, dit-il, la plus naïve, la meilleure, la plus honnête qu'on puisse voir.

III.

Après la mort de Maffei, en 1755, Séguier revint se fixer à Nîmes, et n'en sortit plus. Ses lettres prennent, à partir de ce moment, un intérêt particulier pour nous. Le nombre de ses correspondans français augmenta naturellement quand il fut en France. Tous les savans, tous les curieux de la province et beaucoup de ceux de Paris lui écrivaient sans cesse pour le consulter. De tous côtés, il lui arrivait des lettres auxquelles il répondait avec un soin scrupuleux. Tel était son zèle pour la science, que tous ceux qui s'en occupaient, en quelque ville éloignée que ce fût, devenaient aussitôt ses amis, et qu'il leur savait gré de leurs travaux comme s'il devait en profiter lui-même. Toutes les fois qu'on lui demandait un renseignement, il répondait par une dissertation. Il revoyait, corrigeait et refaisait quelquefois les mémoires qu'on lui soumettait. Pour satisfaire ses correspondans, il négligeait ses propres études, et, s'il les charmait par sa complaisance, il ne les étonnait pas moins par

l'étendue de son savoir. « Nous voyons bien, lui disait l'un d'eux, que toute l'érudition n'est pas retirée à Paris, et que la province a quelquefois des yeux plus clairvoyans que la capitale. » — « C'est pour le coup, lui écrivait un autre, que M. Trudaine dirait que vous avez sûrement vécu du temps des Romains. Il faudra bien croire à la métempsycose, et, à moins d'avoir été leur contemporain, ou d'avoir reçu d'eux de bons mémoires, il n'était pas possible d'arracher le voile que tant de siècles ont jeté sur ces précieux monumens. » Il serait curieux sans doute de chercher combien d'auteurs il a aidés de sa science obligeante, et tout ce qu'il y a de lui dans des ouvrages qui ne portent pas son nom; mais sa correspondance nous rend un service bien plus important, et nous y trouvons des renseignemens d'un intérêt plus général dont il convient de profiter. Les rapports qu'il a entretenus avec presque tous les hommes qui se sont occupés des études qu'il préférait permettent de suivre et d'apprécier tout le mouvement scientifique du XVIIIe siècle. Cherchons, en lisant les lettres qu'il a reçues, à voir quelle direction ce mouvement prit alors en France, et essayons d'indiquer les causes qui en ont chez nous entravé ou arrêté les progrès.

Il n'y a que les esprits légers qui prennent facilement leur parti de voir la France n'occuper qu'un rang inférieur dans certaines branches des connaissances humaines. Le dédain et la raillerie qu'il est de mode de prodiguer chez nous à tous les mérites que nous ne pouvons posséder n'empêcheront point les gens sensés de regarder comme un grand malheur que nous soyons devenus si pauvres en philologues et en érudits de toute sorte depuis deux siècles. Quand on veut trouver les motifs de cette pauvreté, il ne suffit pas, je crois, d'accuser uniquement le caractère et le tempérament de notre nation. Nos voisins de l'est ne se gênent pas pour dire que c'est chez nous un vice de nature, que notre esprit est trop irrémédiablement futile pour s'appliquer avec succès aux études sérieuses, qu'il nous faut laisser à d'autres la gloire d'instruire le monde, et que nous ne savons que l'amuser. Ils oublient, quand ils parlent ainsi, qu'au XVIe siècle nos érudits ont été les maîtres des leurs, qu'après l'Italie c'est chez nous que la renaissance a produit d'abord ses meilleurs fruits, que nos écoles étaient alors les plus florissantes de toutes, et que nous sommes le pays des Estienne et des Casaubon. Si par malheur le goût des travaux sérieux s'est ensuite affaibli en France, les causes en sont multiples; mais il y en a une plus importante que les autres, et qui frappe les yeux. On peut cultiver les lettres partout, et toutes les situations de la vie leur sont en quelque façon favorables. Les poètes, les philosophes, peuvent naître dans le tumulte du monde comme

dans le silence de la solitude; la science demande quelques conditions particulières pour se développer. Il lui faut des livres, des musées; elle a besoin que la discussion l'excite, la dirige ou la redresse. Il importe qu'elle se tienne au courant de tous les travaux au moment même où ils s'accomplissent; elle doit savoir ce qui s'est déjà fait sur les questions qu'elle étudie pour ne pas être exposée à recommencer sans cesse le chemin parcouru. Ces échanges d'idées, ces relations journalières, cette facilité d'informations, qui peuvent être un grand agrément pour les lettrés, sont une nécessité absolue pour le savant. Aussi la science a-t-elle surtout fleuri dans certains centres favorisés où les jeunes gens trouvent des méthodes pour se former, et les esprits déjà mûrs ces communications et ces rapports qui aident à faire des découvertes nouvelles. Ces centres existent en Allemagne; ce sont les universités, auxquelles la nation rapporte avec raison le progrès qu'elle a fait depuis trois siècles dans les études savantes, et avec ce progrès l'avancement général de l'esprit public. En France, après le grand effort du XVIe siècle, nos universités n'ont plus jeté d'éclat. Toute l'attention, toute l'estime du public s'est concentrée sur les colléges. L'enseignement secondaire, surtout depuis qu'il a été aux mains des jésuites, a complétement effacé l'enseignement supérieur. On n'a eu souci que de rendre l'étude facile, de la vulgariser autant qu'on le pouvait, de faire des gens du monde agréables et lettrés, ne sachant que ce qui est de mise dans le commerce journalier de la vie. Il est arrivé que l'instruction s'est affaiblie en s'étendant, parce qu'en faisant tout pour la répandre on ne faisait rien pour la relever. C'est ainsi que l'équilibre s'est rompu; la nation, prise dans sa masse, est aujourd'hui plus instruite, plus éclairée, plus civilisée, mais cette civilisation est devenue tous les jours plus superficielle et plus légère. Les esprits d'élite qui sentaient en eux l'attrait du savoir, livrés à eux-mêmes, sans méthode et sans tradition, contraints de se faire tout seuls, ont eu besoin de beaucoup plus de travail pour se former. Il en résulte que ceux-là seuls ont percé la foule et se sont fait connaître qui possédaient un génie éminent, les autres ont perdu leur temps à atteindre aux préliminaires de la science, où ils seraient arrivés du premier coup, si on les leur avait enseignés. Nous avons eu dans toutes les branches des connaissances des savans illustres qui nous font grand honneur; mais ce sont comme des apparitions isolées. Nés d'eux-mêmes, par un effort personnel qui les épuise, ils se sont usés vite au travail et ont disparu sans laisser d'école.

Certes le goût de l'étude et des travaux sérieux ne manquait pas au commencement du XVIIIe siècle. Les esprits curieux que l'érudition sous toutes ses formes attirait étaient même alors bien plus

nombreux que de nos jours. On quittait moins sa province et sa maison; dans le fond de ces petites villes où la politique parvenait à peine, on avait plus besoin de s'occuper pour se distraire. Les divertissemens les plus habituels, les plus recherchés, étaient l'étude de l'antiquité, qu'on aimait plus qu'aujourd'hui, ou celle des sciences naturelles, dont la vogue commençait. Les plus habiles formaient des collections. Les lettres de Séguier nous montrent combien les collectionneurs s'étaient multipliés. Il y en avait dans toutes les classes de la société, non-seulement parmi les gens riches, qui croyaient ainsi honorer leur opulence, comme l'intendant Le Bret, qui avait réuni dans son hôtel plus de quinze mille médailles, mais encore parmi ceux dont la fortune était médiocre ou dont la situation ne semblait pas s'accommoder avec les études savantes. Tantôt c'est un officier de cavalerie qui, dans une petite garnison où il s'ennuie, s'est fait numismate et antiquaire par désœuvrement, et qui écrit à Séguier pour lui demander une de ses dissertations. « Ce sera mon amusement pour l'hiver prochain, lui dit-il. Voltaire a dit : l'âme est un feu qu'il faut nourrir, et qui s'éteint, s'il ne s'augmente; c'est une vérité que j'éprouve sensiblement dans ce pays où les hommes instruits sont très rares, et où ceux qui le sont le plus ne le sont qu'à la mode, c'est-à-dire avec une connaissance légère de tout. » Tantôt c'est un pauvre moine, un chartreux de village, qui lui mande que, « sans argent et tout simplement avec des chapelets, il a trouvé le secret de ramasser plus de trois mille médailles, dont quelques-unes ne sont pas communes. » Tantôt c'est un négociant de Bordeaux, fier d'avoir formé un beau cabinet qui contient des tableaux, des estampes, des livres, des pierres gravées, des coquilles, des minéraux, des pétrifications, « dont l'ensemble, dit-il avec cette joie du collectionneur satisfait, lui fait vivement sentir le honheur de pouvoir se suffire à lui-même. » La correspondance de Séguier est pleine de gens tout à fait inconnus qui, dans des villes ignorées, s'occupent avec ardeur de botanique, d'épigraphie, de médailles, de physique. Tous ont le goût de la science; plusieurs d'entre eux, placés dans des conditions meilleures, seraient devenus peut-être des érudits distingués, certainement des savans utiles. Que leur manquait-il pour le devenir? La force que donne la cohésion, les méthodes et les traditions qu'on trouve dans un enseignement supérieur bien organisé. Ils étaient isolés, et ils sentaient bien que leur solitude faisait leur faiblesse, car ils demandaient sans cesse des conseils et une direction pour leurs travaux.

C'est là précisément le mal dont la science souffre chez nous. Il existait dès cette époque, mais il était moins grand qu'aujourd'hui.

A défaut de corps savans régulièrement constitués dans un intérêt uniquement scientifique, comme les universités, il restait dans de certaines classes de la société, dans des corporations puissantes, des habitudes et des traditions de travail. On y avait le goût de l'antiquité, on savait y honorer les recherches érudites, on estimait ceux qui s'y livraient, on était fier d'eux quand ils s'étaient fait un nom en les cultivant. La magistrature par exemple était peuplée de gens qui aimaient l'étude, qui s'y appliquaient avec ardeur, et qui finissaient souvent par devenir des érudits véritables. Comme les fonctions dans les parlemens ou dans les tribunaux inférieurs étaient presque toujours des héritages, et que d'ordinaire on arrivait de bonne heure au rang qu'on devait occuper toute sa vie, l'ambition personnelle n'y avait guère d'aliment, et il fallait bien tourner ailleurs l'activité de son esprit. On étudiait la littérature ou l'histoire; on se servait des ressources de sa fortune pour former de précieuses collections et de riches bibliothèques. C'est ce que faisaient surtout ceux qui occupaient les premières places dans les cours souveraines de province, les présidens de Mazaugues à Aix, Bon à Montpellier, d'Orbessan à Toulouse, Bouhier et de Brosses à Dijon, avec lesquels Séguier fut en relation. Plus encore que la magistrature, le clergé pouvait rendre de grands services à la science. Il était influent et bien doté; il disposait d'une foule de ces positions aisées qui affranchissent des nécessités de la vie et donnent l'indépendance. Les évêques de France, réunis en assemblées générales, distribuaient des pensions considérables et votaient des fonds pour l'impression des grands ouvrages qui dépassaient la fortune des particuliers. C'étaient là des ressources importantes qui pouvaient venir en aide aux études sérieuses. Malheureusement on n'en a pas toujours fait un bon usage. Les bénéfices ont été donnés plus souvent à la faveur et à la naissance qu'au mérite; les pensions ont servi surtout à payer des apostasies ou à récompenser ceux qui s'entremettaient obscurément dans les querelles religieuses. Il faut pourtant reconnaître qu'à ce moment beaucoup d'ecclésiastiques s'occupaient de travaux savans, et c'est parmi eux que se trouve le plus grand nombre des correspondans de Séguier. Si dans quelques cloîtres on faisait profession de regarder l'ignorance comme une vertu monacale (1),

(1) Fréret raconte, dans son *Éloge de Fourmont*, qu'il fut mis à la porte d'une congrégation religieuse, parce qu'il s'était avisé de donner des leçons d'hébreu à ses camarades. Le supérieur lui déclara qu'il le regardait comme un homme capable de mettre le désordre dans sa maison. Il lui reprochait surtout qu'on ne voyait dans sa chambre que des livres dans lesquels personne ne pouvait lire : c'étaient des textes grecs, hébreux et syriaques. « Le même supérieur, ajoute Fréret, avait chassé un homme qui s'est depuis rendu très célèbre, parce qu'il le trouva lisant un livre de géométrie. Il avait connu autrefois, disait-il, un géomètre qui avait peu de religion, et de là il concluait que la géométrie était une science propre à gâter les esprits. »

d'autres étaient des asiles ouverts à la science. Je ne parle pas seulement des bénédictins, dont La Bastie, un juge éclairé et impartial, disait : « L'esprit de labeur ne se conserve que là; » mais on travaillait aussi chez les jésuites et à l'Oratoire. Les savans étaient moins malheureux qu'on ne pense dans ces calmes retraites où l'on était au moins exempt des soucis de la vie, qui prennent le temps et usent les forces. Dans une lettre que l'historien de la Provence, Papon, écrit à Séguier, on trouve ces paroles touchantes : « J'ai quitté l'Oratoire parce qu'il ne m'était guère possible de concilier les heures de mon travail avec les exercices de la communauté; mais je n'en ai quitté que l'habit. L'Oratoire était devenu ma famille par l'habitude que j'avais d'y vivre depuis l'âge de quinze ans. J'y ai mes premiers amis et mes plus anciennes connaissances; mon cœur s'y est formé, mes affections s'y sont développées. Je n'y ai rien vu qui n'ait excité mon estime et mon attachement, et ces sentimens dureront toute ma vie. » Si ces ordres puissans, comprenant bien leurs intérêts, étaient entrés plus franchement dans cette voie, si, plus préoccupés de l'avenir, mieux instruits des besoins de leur siècle, ils avaient fait une part plus large à l'esprit scientifique, s'ils avaient plus libéralement employé leurs immenses ressources à soutenir, à encourager les travaux utiles, il est probable qu'ils auraient désarmé l'opinion publique, qui allait leur être si sévère, et qu'au moment du danger ils auraient trouvé plus de défenseurs. Le haut clergé paraît avoir eu moins de souci encore des intérêts scientifiques que les simples prêtres ou les moines. On pensait généralement que les évêques devaient être surtout des hommes de gouvernement, et que leur grande affaire était de bien administrer leur diocèse; il eût donc été très dangereux de les choisir parmi les érudits, qui, comme on sait, n'entendent rien à gouverner les autres ni eux-mêmes. En Italie au contraire, la connaissance de l'antiquité profane était un titre pour obtenir les honneurs ecclésiastiques. On avait vu sans étonnement des épigraphistes, des numismates, devenir évêques en récompense de leur érudition. Noris, Passionei, Quirini, d'autres encore, avaient même été faits cardinaux sans qu'il y eût d'autre raison à leur haute fortune que les savans ouvrages qu'ils avaient publiés. Cette tradition a persisté jusqu'à nos jours, et nous avons vu Angelo Maï payé par la pourpre de la découverte des lettres de Marc-Aurèle et de la *République* de Cicéron. Rien de pareil ne se voyait en France; on ne croyait pas qu'il y eût rien de commun entre l'érudition et l'épiscopat. Aussi les évêques se souciaient-ils en général fort peu de l'encourager. On en trouve un pourtant, dans la correspondace de Séguier, qui professe des opinions tout autres. C'était l'évêque d'Agde, le comte de Saint-Simon, petit-neveu de l'auteur des *Mémoires*. Esprit vif, large, to-

lérant, qui comprenait son siècle et l'aimait, Saint-Simon avait touché à la plupart des connaissances humaines sans aller au fond d'aucune; il se contentait d'être en toute chose un amateur éclairé et intelligent. Quand il connut Séguier, il étudiait les manuscrits de César et faisait des fouilles près de sa ville épiscopale pour y découvrir un volcan éteint. Séguier fut interrogé par lui à la fois comme antiquaire et comme naturaliste, et sa réponse ravit le docte évêque. Dès ce moment, leurs relations furent intimes. « *Adiusias*, lui écrivait Saint-Simon, il me semble qu'il y a vingt ans que j'ai l'honneur de vous connaître et de compter sur votre amitié. » Aussi lui écrivait-il à tout propos. Il le consultait sur les minéraux qu'il possédait et qu'il voulait classer, sur les antiquités qu'on découvrait dans son diocèse, sur les livres qu'il se proposait d'acheter, car il avait le goût des beaux ouvrages, et il formait une bibliothèque pour laquelle il avait des correspondans à Paris, à Londres, à Amsterdam et à Lucques. « Je veux, disait-il à Séguier, que cette bibliothèque d'Agde devienne non un amas, mais un très bon choix de livres excellens; je veux qu'un amateur en y entrant puisse se croire dans un petit sanctuaire des sciences, y retrouver un bon tableau des connaissances humaines de tous les âges, et y faire sa prière à genoux, s'il en a la dévotion. » Parmi ces livres qu'il achetait et devant lesquels il voulait qu'on se mît à genoux, le bon évêque ne se faisait pas scrupule de placer l'*Encyclopédie;* il tenait d'autant plus à l'acquérir, qu'elle était alors interdite et qu'il était plus difficile de se la procurer. Saint-Simon n'était pas, comme le duc et pair son grand-oncle, attaché aux traditions anciennes; il avait au contraire le goût des nouveautés. Il s'éprenait de l'admiration la plus vive pour toutes les découvertes qu'il voyait faire. Il a le mérite surtout d'avoir deviné la direction nouvelle que la science allait prendre et les études auxquelles l'avenir était réservé. Il avait appris l'hébreu avec soin et effleuré les langues orientales; il comprenait bien tout ce qu'on peut découvrir en étudiant le mécanisme et les lois du langage. L'ouvrage de Court de Gébelin sur le *Monde primitif*, où se trouvait un des premiers essais de grammaire comparée, quoiqu'il en vît les défauts, lui causa un plaisir très vif. Il accueillit avec plus de joie encore les beaux travaux d'Anquetil sur le Zend-Avesta. Ce vaillant érudit, qui avait bravé tant de dangers pour rapporter d'Orient les livres sacrés des Perses, vivait alors dans un grenier, presque sans pain, travaillant toujours à ses mémoires sur Zoroastre et apprenant le sanscrit pour comprendre les Védas, qui venaient d'arriver de l'Inde. L'évêque, quand il était à Paris, allait voir « cet affamé des sciences, » comme il l'appelait, et il prenait plaisir à s'entretenir avec lui de ses décou-

vertes. Il se souvenait sans doute de ces entretiens quand il écrivait à Séguier ces paroles prophétiques : « Depuis quelques années, je vois poindre une aurore nouvelle qui nous viendra en droiture de l'Orient. »

Il y avait donc encore au XVIIIe siècle des corporations importantes qui pouvaient, dans certaines limites, favoriser le développement de la science, aider ceux qui la cultivaient, leur fournir cette protection et ces secours qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Malheureusement, à mesure que ce siècle marche, il se détourne de plus en plus des travaux savans. Ce n'était pas sa mission de laisser beaucoup de lourds in-folio à la postérité; on écrivait surtout des brochures vives et légères qui couraient par toutes les mains, et qui ont changé le monde. La grande affaire à ce moment était de tirer les conséquences des principes qu'on discutait depuis la renaissance. Les doctes avaient assez longtemps débattu toutes ces idées; il s'agissait de les répandre partout. On voulait leur donner une forme claire qui les fît comprendre des moins intelligens, et ces accens passionnés qui entraînent les plus paisibles. Ces dispositions sont bien ce qu'il y a au monde de plus contraire à la science. Aussi est-il facile de mesurer dans les lettres adressées à Séguier la décadence progressive de l'esprit scientifique en France. Les derniers correspondans sont bien plus faibles que les premiers; plus on avance, plus les traditions et les méthodes se perdent. Le président d'Orbessan est loin de valoir le président de Mazaugues, et l'on ne rencontre plus dans les dernières années des gens qui soient à la hauteur de Bouhier et de La Bastie. Ces centres d'études qui s'étaient formés autour des grands parlemens n'existent plus. En 1780, le vieux président de Saint-Vincent écrivait à Séguier : « Pendant plus de deux siècles, la magistrature a produit de très beaux esprits et des gens qui ont cultivé avec succès tous les genres de littérature. Cela a bien changé de face : il y a encore quelques gens d'affaires, et bientôt il n'y aura plus rien. » La province était en train de perdre jusqu'aux derniers vestiges de cette vie savante qu'elle avait possédée. Paris appelait tout à lui, et l'on commençait à croire qu'on ne peut travailler ni vivre que là. Les sages se plaignaient « que ce gouffre destructeur attirât sans cesse et absorbât sans retour tous les talens, toutes les richesses, tous les hommes de la nation ; » mais après avoir bien gémi, ils faisaient comme les autres et se précipitaient dans le gouffre. La Bastie était un de ceux qui s'étaient le plus révoltés contre ce prestige de la capitale; il finit pourtant par le subir d'assez mauvaise grâce. « Il faut dire la vérité, écrivait-il dans un accès d'humeur, les choses ne sont pas bien distribuées en France. Dans les autres états, plusieurs villes fournissent

et conservent de bons sujets pour la littérature; dans le nôtre, tout ce qui n'est pas à Paris ou n'y tient pas par quelque endroit ne fait que ramper, » et, pour éviter ce triste sort, il se résigna au séjour de Paris.

Séguier fut plus ferme que lui. Ses amis pensèrent plus d'une fois, surtout quand il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions, qu'il se déciderait à quitter Nîmes; mais il resta jusqu'à la fin provincial obstiné. Il avait su se faire chez lui une existence heureuse. Ces belles collections qu'il avait rapportées d'Italie, et qu'il ne cessait d'accroître, étaient commodément installées dans une maison construite exprès pour elles. Elles étaient connues dans le monde entier, et tous les étrangers savaient qu'après avoir visité les monumens antiques de Nîmes, il ne fallait pas manquer d'y voir le cabinet de M. Séguier. Il en faisait volontiers les honneurs, et il était fier de montrer aux curieux son herbier de quinze mille plantes, son médaillier, un des plus célèbres et des plus complets qu'il y eût alors en Europe, les deux cents empreintes de poissons fossiles trouvées sur le Mont-Bolca, les coquillages, les cristaux, les minéraux de toute sorte qu'il possédait. Ces visiteurs étaient quelquefois de grands personnages (1); il y avait parmi eux des princes, des généraux, des évêques, des ambassadeurs. Ils sortaient toujours de chez lui charmés autant que surpris d'avoir trouvé tant de modestie dans un savant et si peu de charlatanisme dans un faiseur de collections. Malesherbes n'oublia jamais les quelques heures qu'il avait passées avec Séguier, et quelques années plus tard, en lui annonçant la visite de sa fille, l'aimable et malheureuse Mme de Rosambo, qui devait l'accompagner sur l'échafaud révolutionnaire, il lui écrivait ces obligeantes paroles : « J'ai une fille, monsieur, qui sera plus heureuse que moi, car elle espère avoir l'honneur de vous voir. »

Le temps que Séguier ne donnait pas à ses correspondans et à ses visiteurs était consacré au grand ouvrage auquel il voulait attacher son nom. C'était non plus une collection de toutes les inscriptions connues, comme il avait voulu l'entreprendre dans sa jeunesse, — il était devenu plus modeste en vieillissant, — mais seulement un catalogue alphabétique, une sorte de table des matières qui renvoyait à propos de chacune d'elles au livre où elle était contenue, et permettait au savant de la retrouver. Tel a toujours été le caractère des ouvrages de Séguier; il n'a cherché qu'à être utile. Le grand

(1) Séguier inscrivait sur un calepin, qui existe encore, le nom et la qualité des personnes qui venaient le voir. En dix ans, de 1773 à 1783, il a reçu près de 1,300 étrangers. Il en est venu 210 en 1777. Ces chiffres ont un certain intérêt pour ceux qui veulent savoir quel était le mouvement des voyageurs à la fin du siècle dernier.

travail auquel il consacra sa vie n'était qu'une de ces œuvres de patience et d'abnégation qui rendent à la science des services sans éclat, qui profitent à tout le monde, excepté à celui qui les compose, car il n'en doit attendre ni fortune ni renommée; il y travailla pendant plus de cinquante ans. En 1752, il en avait déjà terminé deux volumes. Le savant Hagenbuch le suppliait de se presser, lui rappelant le proverbe latin qui dit que donner vite c'est donner deux fois, *bis dat qui cito dat;* mais Séguier pensait qu'il valait mieux faire attendre les érudits que de tromper leur espoir. Cependant ses amis, après avoir attendu plus de vingt ans, perdaient patience. « Est-il donc possible, lui écrivait Rochefort, qu'il manque encore quelque chose à ce grand et savant ouvrage dont vous vous occupez depuis si longtemps? ne mettrez-vous pas de terme à vos recherches, et ne pouvons-nous pas espérer de jouir bientôt du fruit d'un travail si vaste et si curieux? » Ces pressantes sollicitations touchèrent enfin Séguier. En 1774, il fit choix d'un libraire et se mit en mesure de lui envoyer son manuscrit. Le bruit s'en répandit dans le monde savant, et les félicitations lui arrivèrent de tous les côtés; mais lui, se ravisant tout à coup, demanda deux ans encore pour revoir son travail. Il en prit dix, et il n'avait encore pu se décider à faire paraître son livre, lorsqu'il mourut, en 1784, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le moment du reste aurait été mal choisi pour publier un pareil ouvrage. Tous les esprits étaient tournés alors vers les réformes politiques; qui pouvait s'occuper dans cette crise des paisibles travaux de la science? Les temps étaient mauvais pour elle depuis plusieurs années; ils allaient le devenir bien plus encore. La révolution devait aggraver le mal dont elle était atteinte; elle allait détruire les derniers élémens de force et de cohésion qui lui restaient. Après avoir chassé les parlemens et dispersé les ordres religieux, elle en vint à fermer les académies. C'était son esprit de supprimer jusqu'aux derniers vestiges des corporations, de briser tout en miettes, de ne laisser debout devant l'omnipotence de l'état que des individualités sans défense. D'autres chercheront si cet isolement dans lequel elle a voulu maintenir l'individu est heureux ou regrettable au point de vue politique; ce qui est sûr, c'est qu'il a porté un coup funeste à l'esprit scientifique en France.

GASTON BOISSIER.

VERSAILLES

PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

Chacun se souvient encore de cette semaine d'angoisses qui précéda l'investissement de Paris. Tous les liens qui rattachent la capitale à la France se brisaient un à un. Les lignes de chemins de fer s'arrêtaient, et le télégraphe se repliait en signalant l'approche de l'ennemi : le vide et le silence se faisaient autour de nous. A Paris, la fièvre de la défense trompait du moins la fièvre de l'attente : on roulait des canons, on remuait de la terre, on s'armait, on travaillait, on vivait; mais dans les villages qui font à la grande ville une si riante et si riche ceinture, et qui les premiers allaient devenir la proie de l'envahisseur, l'anxiété était devenue de la terreur. Ces populations affolées ne songeaient qu'à fuir, abandonnant leur mobilier, leurs récoltes, laissant souvent derrière elles les infirmes et les malades; des files de charrettes et de bestiaux, des troupes de femmes et d'enfans encombraient les routes. La plupart se précipitaient vers Paris; quelques-uns, égarés par une sorte de vertige, marchaient devant eux au hasard, et allaient se jeter au milieu des éclaireurs ennemis. Dans les villes telles que Versailles et Saint-Germain, où le nombre même des habitans était une garantie contre le pillage et l'incendie, l'inquiétude moins désordonnée n'était pas moins cruelle. Les simulacres de travaux défensifs, coupures sur les routes, abatis d'arbres, chaussées dépavées, ne faisaient illusion à personne sur la possibilité d'une résistance sérieuse : on savait qu'on n'improvise pas des Saragosses avec des barricades sans défenseurs et des épaulemens sans canons. Les heures marchaient avec une lenteur désespérante : on désirait presque comme une délivrance le moment de la catastrophe que rien ne pouvait plus empêcher.

I.

Le 18 septembre, à dix heures du matin, le dernier train de Versailles partait pour Paris, en même temps que les escadrons de dragons et de cuirassiers formés avec les débris de Reischofen disparaissaient par la route de Rambouillet. Des paysans des environs rapportaient qu'on s'était battu à Juvisy, que l'ennemi avait franchi la Seine, et que sa cavalerie se montrait déjà dans la vallée de la Bièvre. Vers deux heures de l'après-midi, trois hussards prussiens se présentaient en parlementaires aux portes de Versailles. Ils étaient venus sans guide, à travers les bois, échappant aux patrouilles françaises qui erraient encore dans le voisinage. La garde nationale, qui occupait les barrières, les conduisit à la mairie : ils annoncèrent pour le soir même l'arrivée d'un corps considérable, et se retirèrent tranquillement au milieu d'une foule moitié curieuse, moitié irritée. Peu de minutes après leur départ, un brigadier de hussards français débouchait au galop en face de la préfecture : laissé en éclaireur avec quelques cavaliers dans la plaine de Satory, il venait d'apprendre l'approche des Prussiens et demandait à grands cris la route de Paris, que ni lui ni ses hommes ne connaissaient. On la lui indiqua, non sans faire de tristes réflexions sur cet incident insignifiant en apparence, mais qui expliquait bien des surprises et bien des malheurs. La soirée s'avançait : tout était calme au dehors, les bois paraissaient déserts et silencieux. Il semblait qu'un contre-ordre eût suspendu la marche de l'ennemi, ou qu'un obstacle imprévu l'eût arrêtée. L'énigme ne tarda pas à s'expliquer. Avant le jour, la ville se réveilla au bruit du canon et de la fusillade : une bataille était engagée, et les Prussiens avaient passé la nuit à tourner les positions que l'on savait occupées par nos troupes sur les plateaux de Châtillon et de Vélizy. A huit heures du matin, les barrières étaient encore fermées : devant la grille de la rue des Chantiers un groupe de uhlans et de dragons fumaient nonchalamment en attendant le résultat des pourparlers que les autorités de Versailles venaient d'engager avec le général commandant l'avant-garde du 5e corps. Des escadrons déployés remplissaient le champ de courses de Porchefontaine; sur la route, des pionniers s'occupaient à combler les tranchées, qui n'avaient arrêté l'ennemi que le temps nécessaire pour briser un treillage et regagner la chaussée par un détour de quelques mètres. Sur les rampes qui gravissent le revers occidental du plateau de Vélizy, on voyait briller à travers les taillis et les branches encore vertes des arbres

abattus les casques des dragons et des cuirassiers postés en vedettes : les uniformes étaient ternis, mais l'équipement était intact, et les chevaux paraissaient vigoureux et bien nourris. Plus bas, la route départementale de Bièvre, que l'on avait négligé de couper, était encombrée par un immense convoi : fourgons d'artillerie, voitures d'ambulances, troupeaux de bœufs et de moutons, charrettes de toutes formes et de tout pays chargées de vivres, de meubles, de couvertures, et conduites les unes par des paysans, les autres par des soldats coiffés de leur casquette sans visière et revêtus de leur longue capote grise.

A la lisière du bois, la chaussée qui traverse le plateau limité d'un côté par la vallée de Sèvres, de l'autre par celle de Bièvre, était bordée par des régimens d'infanterie, les armes en faisceaux. Ces hommes couverts de boue, le pantalon retroussé dans les bottes, le casque de cuir enfoncé sur les yeux, silencieusement assis sur le revers de la route ou immobiles près de leurs armes, ne répondaient guère à l'idée qu'on se fait chez nous d'une armée victorieuse. Chez le soldat prussien l'enthousiasme est discipliné comme tout le reste, il n'éclate qu'au commandement.

Au moment où débouchaient sur le champ de bataille les voitures envoyées par le comité versaillais de la Société de secours aux blessés, les régimens s'ébranlaient pour se remettre en marche. Les officiers considéraient avec une curiosité quelque peu dédaigneuse ces véhicules de toute sorte sur lesquels flottait le drapeau national à côté du drapeau blanc à la croix rouge. La plupart des soldats ne détournaient même pas la tête : quelques-uns seulement, reconnaissant des Français, étendaient la main dans la direction de Versailles et répétaient avec des regards d'interrogation inquiète ces mots : Paris? Paris? Nous apprîmes plus tard que beaucoup s'imaginaient en entrant à Versailles franchir les portes de Paris, et nous devons ajouter que les officiers ne faisaient rien pour dissiper cette singulière illusion. — L'action durait encore : les décharges stridentes des mitrailleuses redoublaient du côté de Bagneux, mais le feu s'éteignait lentement sur le plateau de Châtillon. Vers onze heures, nos derniers obus tombaient au carrefour du Petit-Bicêtre, sur une auberge transformée en ambulance. M. de Bismarck, dans sa circulaire du 9 janvier 1871, devait relever ce fait et le reprocher aux Français comme une violation de la convention de Genève; mais il oubliait de dire que devant cette maison, à une distance de moins de 100 mètres, à demi masquée par un pli de terrain, se trouvait une batterie allemande balayant la plaine de son feu, et peu soucieuse du danger que faisait courir à l'ambulance son redoutable voisinage. A en juger par l'aspect de cette partie du champ de

bataille, l'action y avait été peu disputée. Des fusils, des casques et des képis semés çà et là dans les champs, pêle-mêle avec les débris de bouteilles qui attestaient le pillage des caves, une trentaine de chevaux morts couchés sur les monticules qui dominent le chemin de Bièvre, quelques cadavres épars dans les touffes de genêts et derrière les buissons, 200 ou 300 blessés français et prussiens dispersés dans les maisons de l'Abbaye ou entassés dans les bâtimens de la ferme de Villacoublay, telles étaient les traces du combat dont nous ne connaissions que trop l'issue, et qui n'avait pu retarder l'investissement de Paris.

De dix heures du matin à six heures du soir, près de deux corps d'armée défilèrent dans les rues de Versailles, suivis d'un énorme convoi de bagages et d'artillerie. Les casernes, les édifices publics, ne suffisaient pas à contenir cette multitude. On craignait qu'elle n'envahît les maisons; on en fut quitte pour la peur, et, sauf quelques actes isolés de pillage ou de brutalité qui restèrent ignorés dans ce premier moment de trouble, tout se passa avec plus d'ordre qu'on n'eût osé l'espérer. Les feux de bivouac s'allumèrent sur les places et sur les avenues; les soldats qui n'avaient pu trouver d'abri s'étendirent en plein air sur des bottes de paille. Le lendemain, la plus grande partie des troupes s'écoulèrent par les routes de Sèvres, de Ville-d'Avray, de Saint-Germain, et ne laissèrent à Versailles qu'une garnison permanente de 5,000 à 6,000 hommes, chiffre qui ne fut jamais dépassé pendant toute la durée du siége.

Dès les derniers jours de septembre, avant même que le général de Moltke eût paru à Versailles, son plan se dessinait de manière à frapper les yeux les moins clairvoyans. Le siége de Paris, ce paradoxe que nous n'avions même pas daigné discuter en France, était depuis quinze ans le rêve et le problème favori de l'état-major prussien. Il était peu de Parisiens à qui la carte des environs fût aussi familière qu'aux moindres officiers de l'armée allemande. Pas une maison, pas un pan de mur, pas un pli de terrain ne leur était inconnu. Tout était prévu, tout était calculé : les rôles étaient distribués d'avance. Malgré les fanfaronnades de quelques jeunes gens qui s'amusaient de la crédulité française, et qui annonçaient que tel jour et à telle heure on prendrait d'assaut le Mont-Valérien ou le fort de Vanves, personne ne songeait à une attaque de vive force. Une tentative de ce genre eût été en contradiction avec toutes les aptitudes et toutes les traditions de l'armée prussienne. L'esprit méthodique, le courage discipliné, mais passif, de la race germanique, n'auraient pu s'accommoder d'un de ces coups d'éclat où l'on risque en un jour le sort de toute une campagne. La guerre allemande est mathématique : la fantaisie n'y tient pas plus de place que dans une opéra-

tion d'algèbre. Il est même douteux que, malgré la discipline, l'exemple des officiers eût suffi à entraîner l'armée dans une de ces aventures où se lance si volontiers l'ardeur insouciante du Français. Pour le soldat allemand, ce grand Paris qu'il entrevoyait de loin derrière sa ceinture de forts et de bastions, c'était l'inconnu plein de menaces et de vagues terreurs, — torpilles éclatant sous les pas des combattans, pétrole enflammé pleuvant sur leurs têtes, engins mystérieux lançant à jet continu les grenades et la mitraille.

Il est vrai que le blocus d'une ville immense, renfermant dans ses murs près de 600,000 hommes armés, était une opération étrange et unique dans les annales de la guerre; mais les généraux prussiens étaient convaincus que la seule troupe en état de tenir la campagne et de risquer une attaque sérieuse contre leurs lignes était l'armée régulière qu'ils avaient battue à Châtillon, et qui, d'après leurs calculs, ne dépassait pas 50,000 hommes. Quant à la garde mobile et à la garde nationale, ils n'en tenaient aucun compte; c'était à leurs yeux une cohue mal armée, incapable de discipline, bonne tout au plus à défendre un rempart, et plus dangereuse pour ses chefs que pour l'ennemi. Le problème se réduisait donc à occuper fortement autour de Paris des positions défensives, à serrer la ville d'assez près pour empêcher tout ravitaillement et toute communication avec le dehors, à la laisser se consumer d'angoisses et d'ennui, et à attendre que la révolution ou la famine vinssent ouvrir les portes qu'on n'osait pas enfoncer à coups de canon.

Malheureusement la nature du terrain ne servait que trop bien la tactique prussienne. Paris est situé au fond d'un vaste bassin qu'entoure une chaîne de collines pour la plupart boisées et semées de villages, de maisons de campagne, de clôtures faciles à transformer en ouvrages défensifs. A l'est, sur la rive droite de la Marne, les plateaux d'Avron et de Gagny, au sud et au sud-ouest, sur la rive gauche de la Seine, les hauteurs de Villejuif et de Châtillon, les escarpemens de Meudon, de Sèvres et de Saint-Cloud, dominent les forts détachés et l'enceinte, et s'en rapprochent assez pour permettre à la nouvelle artillerie d'écraser de son feu tous les ouvrages extérieurs et une partie de la ville. Au sud-est et à l'ouest, Paris est couvert par les replis de la Marne et de la Seine; mais cette défense naturelle est en même temps un obstacle à toute opération offensive de l'assiégé contre un ennemi maître des hauteurs qui bordent la rive opposée. Enfin au nord, entre la route de Dunkerque et celle de Metz, s'ouvre une large plaine balayée par le feu des forts, mais où les villages de Pierrefitte, de Stains, de Dugny, du Bourget, de Drancy, peuvent offrir à l'assaillant un formidable point d'appui, si l'assiégé les néglige ou se les laisse enlever.

Pour prendre Paris, il eût fallu, tout en bloquant le reste de la place, abandonner sur plusieurs points la ligne des hauteurs, se rapprocher des forts, en emporter au moins trois après un siége régulier, se heurter enfin contre l'enceinte, et jouer la partie suprême dans une bataille de rues qui eût entraîné sans doute la destruction de la ville, mais qui pouvait écraser sous ses ruines toute l'armée assiégeante. Pour le bloquer, il suffisait d'avoir étudié le terrain, de disposer habilement ses forces, de repousser peut-être deux ou trois sorties, et de laisser faire le reste à l'impatience des Parisiens, qu'on se mettrait en mesure d'aiguillonner en incendiant quelques quartiers, quand la population, irritée par l'isolement, par la famine, par l'attitude même de l'ennemi, serait arrivée à cet état d'excitation nerveuse que les Allemands appelaient, dans leur barbarie pédantesque, le moment psychologique du bombardement.

On répétait volontiers avant la guerre qu'il faudrait 1 million d'hommes pour assiéger Paris, et, à en juger par les rares journaux qui nous parvenaient pendant le siége, les Parisiens se croyaient cernés par plus de 400,000 ennemis. La vérité est que M. de Moltke ne disposa jamais de plus de 200,000 combattans. Les troupes d'investissement se composaient de deux armées : la troisième, sous le commandement du prince royal, et la quatrième, sous les ordres du prince de Saxe. Elles comprenaient les 4e, 5e, 6e, 11e et 12e corps de la confédération du nord, la garde royale, deux corps bavarois et une division wurtembergeoise. A ces forces, vinrent se joindre plus tard douze régimens de landwehr et le 2e corps, envoyé de Metz après la capitulation; mais le 1er corps bavarois, sous la direction du général von der Thann, et la 22e division, qui faisait partie du 11e corps, avaient été détachés sur la Loire dès le mois d'octobre, et, lorsqu'à la fin de décembre les débris du 1er corps bavarois vinrent se reformer sous Paris, ils furent remplacés à l'armée du sud par le 2e corps prussien, qui figura dans les affaires du Mans. Si l'on tient compte en outre des renforts envoyés par les Saxons à l'armée du nord et de la nombreuse cavalerie sans cesse occupée à battre les plaines de la Beauce et de l'Orléanais, l'armée de siége ne compta jamais plus de huit corps complets. En supposant tous les hommes présens au drapeau, l'effectif de ces huit corps se serait élevé à 280,000 hommes; mais dès le début du siége aucun bataillon d'infanterie, à l'exception de ceux de la landwehr de la garde, ne comptait plus de 700 hommes, et beaucoup ne dépassaient pas 600. Les maladies, qui sévirent surtout dans les mois d'octobre et de novembre, le feu, le service des convois, réduisirent encore ce nombre : les renforts ne suffisaient plus à combler les vides. Aussi, au lieu de 35,000 hommes, chaque corps en comptait à peine 25,000.

C'était une entreprise hardie de bloquer avec ces 200,000 soldats 600,000 hommes en état de combattre. Les Allemands le sentaient eux-mêmes, et, malgré leur réserve ordinaire et la confiance que leur inspiraient leurs chefs, ils laissaient parfois échapper de singuliers aveux. Quelques jours après la bataille de Champigny, un personnage haut placé lisait dans un journal de Paris le récit de l'affaire : les pertes des Prussiens, fort exagérées, y étaient portées à 25,000 hommes. « Vingt-cinq mille hommes! s'écria-t-il, quelle impudence! Est-ce que nous aurions le moyen de les perdre? » Il fallait suppléer au nombre par la science : l'état-major s'acquitta de cette tâche avec une remarquable habileté. La ligne extrême des avant-postes prussiens occupait autour de Paris une circonférence d'environ 120 kilomètres; 10,000 hommes suffisaient à la garder, et ce chiffre permettait d'échelonner au besoin les sentinelles avancées de 50 mètres en 50 mètres et de les relever plusieurs fois par jour. Derrière ce rideau de tirailleurs, 80,000 hommes, postés dans les villages les plus voisins des forts, mais autant que possible à l'abri de leur feu, se tenaient prêts à se porter sur les positions défensives étudiées et désignées d'avance. Le reste de l'armée, placé en seconde ligne, se reposait en attendant son tour de service, et pouvait en quelques heures accourir au secours de la première. La landwehr, qui occupait les cantonnemens les plus éloignés de Paris, et qui ne paraissait jamais aux avant-postes, formait une dernière réserve que l'on ménageait, et qui ne marchait que dans les grandes occasions. Chacun des corps resta jusqu'à la fin du siége dans les positions qui lui avaient été assignées dès le début : le quatrième sur la rive droite de la Seine entre Chatou et Épinay, — la garde royale et les Saxons du 12e corps dans la plaine qui s'étend au nord de Saint-Denis, dans la forêt de Bondy et sur les plateaux de la rive droite de la Marne, — les Wurtembergeois sur les plateaux de la rive gauche entre Noisy-le-Grand et Chennevières, — le 6e corps sur les deux rives de la Seine, observant la boucle de Marne, la plaine d'Alfort et les hauteurs de Villejuif, — le 2e corps bavarois sur les deux versans de la vallée de la Bièvre et sur les plateaux de Châtillon; — la 21e division du 11e corps à Versailles, sur la route de Paris jusqu'au pont de Sèvres et dans les bois qui couronnent les hauteurs de Meudon et de Ville-d'Avray; — le 5e corps enfin dans cette région si pittoresque et si accidentée comprise entre Saint-Cloud, la Malmaison, Port-Marly, Rocquencourt et Vaucresson. Toutefois ce réseau si habilement tendu était trop vaste pour que les mailles en fussent bien serrées; il fallait à l'état-major prussien six ou huit heures pour concentrer sur un point quelconque une force de 40,000 hommes, et vingt-quatre

heures pour en amener 80,000 sur un champ de bataille en ne laissant que le strict nécessaire dans les autres positions, et en s'exposant à voir la ligne d'investissement coupée par une diversion vigoureuse sur un des points opposés au théâtre de l'action principale.

Aussi rien n'avait été négligé pour prévenir les retards et les surprises, pour multiplier les obstacles artificiels, pour compenser l'infériorité du nombre par la supériorité de l'artillerie, qui pouvait mettre en batterie plus de 800 pièces, sans compter les pièces de siége et de position. Des fils télégraphiques ordinaires, ou des câbles minces et solides que les télégraphistes embrigadés militairement déroulaient tout en marchant et accrochaient aux branches des arbres ou à la crête des murs, circulaient dans toutes les lignes et portaient en un instant d'une extrémité à l'autre les ordres partis du quartier-général. Aux carrefours, à l'entrée des routes, au coin des moindres sentiers, des écriteaux en langue allemande indiquaient les directions et rendaient toute erreur impossible. Le front des avant-postes était couvert soit par des tranchées, soit par des maisons et des murs crénelés, soit par des barricades improvisées avec des tonneaux, des fascines, des pavés. Chaque village, chaque propriété, était devenue à peu de frais une sorte de forteresse. Non contens de barricader les rues, de créneler les murs du côté de Paris, d'y ouvrir dans la direction opposée de larges brèches qui rendaient l'accès et la sortie également faciles pour les défenseurs, les soldats avaient disposé le long des clôtures plus élevées des tréteaux couverts de planches, des tonneaux, des meubles, et jusqu'à des pianos qui leur servaient de banquette et leur permettaient de faire un feu plongeant sur la campagne. Dans les champs et dans les espaces découverts s'échelonnaient de distance en distance des demi-lunes en terre assez vastes pour abriter 7 ou 8 tirailleurs, et qui se commandaient les unes les autres. Dans les bois, des abatis d'arbres, tout en dégageant les lignes de tir, hérissaient le terrain de chevaux de frise. Enfin, sur les positions dominantes, sur l'emplacement qu'occupèrent plus tard les batteries de siége, s'élevaient quelques ouvrages réguliers que tout Paris connaît aujourd'hui, et qui pour la plupart étaient achevés au mois d'octobre. Quant au passage de la Marne et aux communications entre les deux rives de la Seine, ils étaient assurés soit par les ponts des chemins de fer restés intacts, soit par des ponts de bateaux ou de charpente dont un, celui de Villeneuve-Saint-George, situé sur la principale route stratégique de l'ennemi, pouvait supporter les plus lourds fardeaux.

II.

Toutes ces dispositions étaient arrêtées, quand le roi et le quartier-général vinrent s'installer à Versailles, où ils firent leur entrée le 5 octobre. Nous ignorons quelle part il faut attribuer dans cette décision à l'orgueil germanique, jaloux d'humilier l'ombre de Louis XIV; mais les raisons militaires se trouvaient d'accord avec les calculs de la vanité. Sans doute Versailles n'est pas et ne saurait être une forteresse, et les Allemands durent être fort surpris en lisant dans les journaux de Paris la formidable description du mur d'enceinte dont on avait entouré la ville et des ouvrages imprenables qu'y avait élevés l'imagination de nos journalistes; mais il était impossible de choisir dans les environs de Paris un séjour plus salubre, plus agréable, offrant plus de ressources et en même temps plus sûr. Les routes qui viennent y aboutir de Paris, encaissées dans des gorges profondes ou gravissant les flancs de plateaux escarpés, avaient été fortifiées avec un soin tout particulier et rendues à peu près impraticables. Une attaque sur Versailles par Sèvres, Ville-d'Avray ou Bougival eût été une folie que l'assaillant aurait payée cher. Même en cas d'échec, la retraite était facile, soit vers le nord, par Saint-Germain et Poissy, soit vers l'est, par Villeneuve-Saint-George ou Corbeil.

On songeait, dit-on, à donner le château de Louis XIV pour habitation au futur empereur d'Allemagne; mais, par une inspiration heureuse, l'administration du palais et la Société de secours aux blessés avaient mis dès le 15 septembre les salles basses du château à la disposition de M. Vandevelde, délégué de la Société hollandaise, et avaient installé dans cette ambulance improvisée deux hôtes que les rois mêmes respectent : le typhus et les fièvres d'Afrique, apportées à l'hôpital militaire par quelques-uns de nos soldats. Les Allemands, moins soucieux de la vie de leurs blessés que de celle de leur monarque, les entassèrent dans les galeries du palais, qui devint un vaste hôpital. Le roi se contenta de la préfecture; le prince royal, qui l'occupait depuis le 20 septembre, alla habiter à la porte de Buc une propriété connue sous le nom des *Ombrages*. M. de Moltke et son état-major envahirent un hôtel de la rue Neuve, et M. de Bismarck s'établit dans la rue de Provence.

Le séjour de ces hauts personnages et l'arrivée d'une nuée de princes, de généraux, d'aides-de-camp, qui s'abattit à leur suite sur la ville, remplirent d'un mouvement inaccoutumé les rues d'ordinaire si calmes et les allées silencieuses du parc; mais la population resta sourde à leurs avances : les concerts prodigués par la

musique prussienne ne réussirent qu'à éloigner les promeneurs, et le spectacle des grandes eaux, en dépit des affiches qui y conviaient les habitans, n'attira d'autres curieux que les officiers et leurs soldats, les correspondans des journaux étrangers et quelques-uns de ces vagabonds sans patrie, chez lesquels il ne faut chercher ni la dignité de l'homme ni celle du citoyen.

Avouons-le pourtant : la première impression avait été favorable aux vainqueurs. Cet ordre, cette régularité, cette tenue sévère des officiers, ces mouvemens qui s'opéraient sans tumulte, sans éclats de trompettes et de tambours, sans luxe de commandemens, avec la précision d'une machine, avaient frappé tous les esprits. Beaucoup de gens, émerveillés de cette discipline et reconnaissans de n'avoir été ni pillés ni incendiés dès le premier jour, passaient avec une mobilité toute française de la terreur à la confiance, et s'inclinaient déjà devant la supériorité de la civilisation germanique. L'illusion fut de courte durée. On ne tarda pas à s'apercevoir que ces officiers si corrects, non contens de s'installer en maîtres dans les maisons dont ils devenaient les hôtes forcés et de reléguer dans un coin le légitime propriétaire, traitaient le mobilier en chose conquise, s'appropriaient sans scrupule et sans bruit ce qui leur plaisait, et souillaient le reste avec un oubli des règles les plus élémentaires de la propreté qui ne peut s'expliquer que par un mot d'ordre; il nous répugne de croire qu'un peuple civilisé se livre, sans faire violence à ses instincts et à ses habitudes, à d'aussi brutales fantaisies.

Les autorités militaires, qui semblaient tout d'abord disposées à ménager les habitans, levaient peu à peu le masque. On avait promis le 19 septembre de laisser à la garde nationale ses armes et le soin de veiller à la police de la ville : on la désarma dès le lendemain sous prétexte que les engagemens pris étaient nuls, et qu'une ville ouverte n'avait aucun droit à obtenir une capitulation. Peu de jours après, une proclamation enjoignit à tous les détenteurs d'armes à feu, fusils de chasse, pistolets ou revolvers, de les déposer à la mairie. On s'engageait, il est vrai, à les restituer, et on délivrait aux propriétaires un reçu et un numéro d'ordre; mais c'était là une formalité plutôt qu'une garantie. L'état-major avait des loisirs; le gibier abondait aux environs de Versailles : les courses y étaient aussi pittoresques et moins dangereuses que dans les bois trop voisins de Paris où des accidens plus ou moins graves avaient découragé les promeneurs. Le prince de Wurtemberg, entre autres, en admirant du haut des collines de Saint-Cloud le panorama de Paris, avait eu le crâne effleuré par une balle, et depuis cette mésaventure il ne sortait plus que muni d'un large brassard à croix rouge

que le franc-tireur le moins clairvoyant n'aurait pu se dispenser d'apercevoir à 500 mètres. La chasse devint l'occupation favorite des hôtes de Versailles : le dépôt de la mairie, visité chaque jour par les officiers de la suite du roi ou du prince royal, se dégarnit rapidement. Les Allemands du reste prouvèrent qu'ils étaient connaisseurs; les fusils de peu de valeur furent restitués pour la plupart, les autres disparurent, et les princes eux-mêmes ne dédaignèrent pas de participer à ces emprunts forcés en s'appropriant les armes dont ils avaient pu apprécier le mérite.

Les réquisitions, d'abord assez modérées, prenaient, à mesure que l'occupation se prolongeait, des proportions plus larges et des formes plus étranges. Tel jour, l'intendance allemande sommait le conseil municipal d'avoir à livrer dans les vingt-quatre heures, sous peine d'amende et d'exécution militaire, 6,000 couvertures, 600 lits ou 2,000 paires de bottes; le lendemain, son altesse royale le grand-duc de Bade réclamait 3 balais d'écurie, ou l'intendant de M. de Bismarck intimait au nom de son maître une autre réquisition plus burlesque encore, et dont l'original, déposé aux archives de la ville, est à la disposition des amateurs d'anecdotes et d'autographes.

La nomination d'un préfet de Seine-et-Oise, M. le comte de Brauchitsch, n'adoucit en rien les rigueurs du gouvernement militaire; elle donna seulement aux exactions un caractère plus pratique et plus administratif. D'allures brusques et impérieuses, sans égard pour la dignité des autres, mais jaloux du respect qu'il croyait dû à son rang et à son mérite, le nouveau fonctionnaire débuta en condamnant à la prison et à l'amende les anciens chefs de service de la préfecture qui avaient refusé de reprendre leurs fonctions, et en menaçant de faire fusiller les curés et les maires dans toute commune où un soldat prussien serait maltraité. Ce fut la préface d'une longue suite de tracasseries, de vexations, de pillages plus ou moins déguisés dont la seule énumération remplirait un volume, et que rendait plus odieux encore la parodie des formes légales et du langage administratif. Nous choisissons entre mille un fait qui permettra d'apprécier les procédés des autorités allemandes. Dans le courant du mois d'octobre, le comte de Brauchitsch, plein de sollicitude pour les intérêts de ses administrés et de ses compatriotes, avait appelé l'attention du conseil municipal de Versailles sur la cherté croissante de certaines denrées, telles que le sel, le sucre, l'huile, le charbon, qui menaçaient de s'épuiser complétement. De concert avec un spéculateur assez connu à la Bourse de Paris par des opérations hasardeuses qui avaient fini par déterminer son expulsion, le préfet de Seine-

et-Oise imagina une combinaison ingénieuse qui devait assurer les approvisionnemens. La ville organiserait sous sa responsabilité un magasin général où les commerçans viendraient puiser. L'associé de M. le comte de Brauchitsch s'engageait, moyennant une somme de 300,000 francs payables d'avance, à faire venir d'Allemagne les approvisionnemens nécessaires pour un mois, et à les renouveler aux mêmes conditions à mesure que les marchandises s'écouleraient.

La municipalité de Versailles devina le piége; on temporisa. Sans contester le principe, on débattit les moyens d'exécution, et, à force de diplomatie, en exploitant l'hostilité qui régnait entre les autorités civiles et le parti militaire, on obtint qu'un syndicat de commerçans se chargerait de l'opération, ferait directement les achats, et veillerait à la répartition des marchandises. Forcé de souscrire à cet arrangement, mais blessé dans son amour-propre d'inventeur et peut-être dans ses intérêts, M. de Brauchitsch décréta que, si les approvisionnemens n'étaient pas complets le 25 décembre, la ville paierait une amende de 50,000 francs, qui serait portée à 125,000 francs au cas où le retard excéderait dix jours. Le syndicat s'organisa, les marchés furent conclus : les chemins de fer de l'Est, exploités par les Allemands, s'étaient chargés du transport; des voitures étaient prêtes à partir pour Lagny dès que le convoi serait signalé. Contre toute attente, les jours s'écoulèrent, le délai expira, et les marchandises n'arrivèrent pas. Le préfet alors joue l'indignation, se plaint hautement de ce qu'il appelle un manque de foi, et somme la ville de verser immédiatement l'amende décrétée. Le conseil municipal s'assemble, et, au moment d'entrer en séance, il apprend que les marchandises sont retenues depuis huit jours au-delà de Châlons par *ordre supérieur*. Un vote unanime décida qu'on refuserait de céder devant un pareil abus de la force. Le lendemain, le maire de Versailles, M. Rameau, qui, par la dignité de son caractère et la fermeté de sa conduite, avait su imposer le respect même aux vainqueurs, était arrêté avec trois conseillers municipaux et jeté en prison comme un malfaiteur. La réprobation fut si universelle que les Allemands eux-mêmes se crurent forcés de rougir, et que le général commandant la place alla rendre visite aux prisonniers. Cinq jours après, ils étaient libres; mais ce n'était point par un désaveu tardivement infligé au préfet prussien, c'était par une transaction arrachée au syndicat des commerçans. Pourvu que M. le comte de Brauchitsch touchât les 50,000 francs, peu lui importait de quelles mains il les recevait. Si l'on songe que l'autorité civile, si dignement représentée, se renforça successivement d'un préfet de police et d'un commissaire délégué près du gouvernement du nord, on devine par quelles épreuves dut passer

la ville de Versailles. Cependant son sort était digne d'envie, si on le compare à celui des campagnes.

Dès les derniers jours de septembre, on vit arriver de tous les villages envahis des bandes de fugitifs chassés de leurs maisons, mourant de faim, à demi nus, escortés comme des prisonniers par des piquets de soldats, la baïonnette au bout du fusil. A Bellevue, des vieillards infirmes avaient été jetés à bas de leur lit et poussés dehors à coups de crosse; à Saint-Cloud, des malades, des femmes en couches, avaient été forcés de se lever et de faire 2 lieues à pied, sous la pluie, à dix heures du soir. Les Allemands faisaient le vide autour d'eux; ils éloignaient les témoins. Nous avons pu, dans le courant du mois d'octobre, visiter une partie des villages compris dans la zone des opérations du siége entre Villeneuve-Saint-George, Versailles et Saint-Germain. Les Allemands ne les occupaient que depuis quelques semaines, et déjà la ruine était complète, le pillage était organisé avec une barbarie méthodique, inspirée moins encore par la haine nationale que par l'éternelle envie du pauvre contre le riche, des races nées sous les brumes du nord, dans ces plaines de sable d'où sortirent autrefois les Vandales, contre les nations heureuses à qui sourit le soleil. — « Vous êtes trop riches, disait un officier allemand; en comparaison de la France, nous sommes un peuple de mendians. » Le mendiant qui peut-être était venu nous demander du pain se vengeait en ravageant le sol qui l'avait nourri. La guerre a ses nécessités; mais ici la dévastation n'était pas une nécessité, c'était un système. Les portes et les fenêtres arrachées de leurs gonds, les planches des parquets soulevées, fendues et empilées en attendant qu'on les jetât au feu, les meubles réduits en poussière et jonchant les rues de leurs débris, le marbre des cheminées brisé à coups de crosse, les glaces broyées sous les talons de bottes, des jouets d'enfans déchiquetés à coups de sabre, des robes de femme déchirées et traînées dans la boue, les lampes, la vaisselle, les ustensiles de ménage semés dans les champs, les salons transformés en écuries, tandis que les écuries restaient vides, les cartes et les livres des écoles lacérés et jetés au vent, tel était l'aspect que présentait dès la première quinzaine d'octobre toute la zone occupée dans un rayon de 20 kilomètres autour de Paris. Quant aux objets de quelque valeur, bronzes, tableaux, livres, pianos, les officiers prélevaient leur part de butin qu'ils expédiaient en Allemagne, et le reste était vendu à vil prix aux marchands juifs qui suivaient l'armée.

Les propriétés abandonnées avaient été saccagées les premières; les maisons habitées le furent quelques jours après, et il serait facile de compter celles que la présence des propriétaires pré-

serva à demi du sort commun. Ce qui donnait au pillage son véritable caractère, c'est que le soldat semblait n'être dans cette œuvre de destruction qu'un instrument passif et quelquefois honteux de la consigne qu'il exécutait. Partout les officiers se montrèrent les plus âpres à la curée, ou autorisèrent du moins par leur silence ce que bien peu auraient rougi d'encourager par leur exemple. Malgré les précautions prussiennes, ces déprédations niées avec tant d'impudence n'échapperont pas au grand jour de la publicité. On sait quels sont les officiers supérieurs du 47e et du 58e qui, à Ville-d'Avray, faisaient vider les caves et emballer les pianos sous les yeux des propriétaires, briser et souiller d'ordures le buste de M. Corot, après avoir dévasté sa maison, qui cependant était habitée; on sait quels sont les gentilshommes qui ont volé l'argenterie dans la propriété de Mme Furtado, à Rocquencourt; on sait à quelle famille appartient l'officier qui, après avoir fait main basse sur les statuettes et les objets d'art au château de Chambourcy, invitait ses amis à faire leur choix et à emporter un souvenir de la campagne de France; on sait d'où venaient les charitables diaconesses qui, le 8 décembre, dans l'ambulance de la Queue-en-Brie, jetaient au feu les tableaux et les chaises, tandis que les cours étaient pleines de bois sec. Je laisse aux victimes et aux témoins oculaires la satisfaction de dénoncer les coupables; mais à Versailles même, où le *Moniteur de Seine-et-Oise* protestait avec indignation contre les calomnies de la presse française, où tant de correspondans étrangers couvraient de leur silence ce qu'ils ne pouvaient ignorer, où un Anglais, que je ne nommerai point par égard pour quelques-uns de ses compatriotes, osait écrire : « J'ai visité les environs de Paris, et j'affirme que partout la propriété privée est respectée, » — à Versailles, séjour du roi et de la foule des autorités civiles et militaires, *j'ai vu* un officier d'intendance, M. Ursel, enlever sans ordre, sans réquisition, dans des maisons particulières, les lits, les matelas, les couvertures, jusqu'aux serviettes et aux mouchoirs de poche, qui disparurent sans retour. Le fait fut signalé au commandant de place, au général comte de Voigts-Rhetz; il se contenta de hausser les épaules et de répondre : « Qu'importe? cet homme nous est utile; il a vécu à Paris et sait le français! » J'ai vu un prince du sang royal s'emparer d'une voiture enlevée par le bon plaisir d'un aide-de-camp, au château de la Celle-Saint-Cloud, et y promener pendant trois mois son désœuvrement sous les yeux de la légitime propriétaire, sans daigner lui demander son assentiment. J'ai vu les généraux et les princes s'offrir mutuellement comme cadeau de Noël les vases de Sèvres, les objets d'art pillés au château de Saint-Cloud, dont la destruction, commencée par nos obus, fut

achevée à loisir, comme celle de Meudon, par la torche des incendiaires, qui brûlaient pour avoir le droit de nier le pillage. Que tel correspondant du *Times*, admirateur de la réserve et de la modération germaniques, demande au préfet de police, M. Stieber, dans quel fourgon sont partis pour la Prusse la pendule, les vases et les statues de l'appartement qu'il occupait sur le boulevard du Roi; qu'il demande à M. de Bismarck pourquoi la pendule de son salon de la rue de Provence est veuve du sujet qui en faisait le prix, et que le propriétaire avait refusé de lui donner ou de lui vendre. Qu'il ouvre une enquête sur le sort du service damassé prêté par la ville de Versailles à son excellence le chancelier de l'empire d'Allemagne, et qu'on n'a plus retrouvé après son départ. Qu'il s'informe, lui qui n'a jamais vu dans les rues un soldat allemand en état d'ivresse, par quelles mains un capitaine blessé et prisonnier, M. Ritouret, a été roué de coups à deux pas d'un poste. Qu'il aille vanter la sobriété prussienne à ce chef d'ambulance bien connu à Versailles, M. Roche, qui, attaqué par toute une escouade, frappé par derrière et sans provocation, jeté sanglant sur le pavé, a vu les autorités militaires lui refuser justice, et nier l'agression dont il porte encore les traces. C'est la guerre! répondront les docteurs en droit des gens de l'université de Berlin. Oui, c'est la guerre allemande; mais la guerre ainsi comprise est un opprobre pour le monde civilisé, qui n'a pas osé protester, et une leçon pour ceux qui se flattaient de concilier les nécessités de la lutte avec les lois de l'humanité.

III.

Les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre avaient été remplis par le pillage et par l'exécution des travaux de défense. Le bruit de violentes canonnades parties des forts faisait parfois espérer que Paris se réveillait et allait prendre l'offensive; on savait qu'un heureux coup de main nous avait rendu la redoute des Hautes-Bruyères, ce Mont-Valérien du sud qui dominait si fièrement les positions des Bavarois et du 6e corps. L'ennemi avait paru troublé de cette revanche de Châtillon; mais il ne tarda pas à se rassurer. Les Allemands craignaient peu nos reconnaissances qui, disaient-ils, atteignaient rarement la ligne de leurs avant-postes, et se riaient de nos projectiles semés avec tant de prodigalité dans les champs et dans les bois. On aimait cependant le bruit du canon comme le son d'une voix amie. Quand il se taisait, les jours nous paraissaient plus longs et les nuits plus tristes. On saluait avec plus de joie encore le passage des ballons, surtout quand on

connaissait les soucis que donnaient aux généraux prussiens ces hardis messagers qui planaient si tranquillement sur leurs têtes. L'organe officiel des autorités allemandes, *le Nouvelliste de Versailles,* devenu, depuis l'installation d'un préfet prussien, *le Moniteur de Seine-et-Oise,* avait décrété peine de mort contre les navigateurs aériens. Le patriotisme allemand s'était ému. M. Krupp avait fait présent au roi d'une machine assez semblable à une lunette astronomique montée sur un affût roulant, que l'on promena triomphalement dans les rues de Versailles, et que l'on baptisa du nom de *Luft ballon canon.* Nous ignorons ce qu'elle devint; mais le silence des Allemands nous ferait croire que ses services ne répondirent pas aux espérances qu'elle avait fait concevoir.

Au milieu de cette vie d'anxiété et d'incertitude où la moindre rumeur, la moindre nouvelle, un journal apporté clandestinement, une lettre, l'arrivée d'un voyageur, une fusillade aux avant-postes, étaient des événemens, on devine quelle émotion s'empara de Versailles quand on apprit, le 14 octobre, qu'un général français venait d'y entrer, et que le jour même il avait eu de longues conférences avec M. de Bismarck, avec M. de Moltke, quelques-uns ajoutaient avec le roi. Qui était-il? d'où venait-il? quels intérêts l'appelaient au quartier-général? Tous ceux qui ont vécu dans une ville transformée en une vaste prison comprendront ce que l'imagination publique forgea en quelques heures de conjectures, de romans et d'espérances. Deux jours après, cet inconnu repartit aussi mystérieusement qu'il était venu, toujours escorté de deux officiers prussiens qui l'avaient gardé à vue depuis son arrivée; mais, avant même qu'il eût quitté Versailles, des indiscrétions habilement provoquées avaient révélé son nom et laissé deviner l'objet de sa mission. C'était le général Boyer, le confident bien connu du maréchal Bazaine, qui venait traiter avec M. de Bismarck d'une capitulation destinée à devenir l'avant-propos d'une restauration impériale, si on parvenait à s'entendre avec le gouvernement prussien. Le jour même de son départ, une lettre appelait l'attention du gouvernement de Tours sur ce grave incident, et le surlendemain partaient par une autre voie de nouvelles informations qui parvinrent également à leur adresse. La capitulation de Metz ne dût pas être une surprise pour ceux qui connaissaient les négociations entamées à Versailles.

Depuis quelques jours, les forts étaient silencieux, la voix puissante du Mont-Valérien ne se faisait entendre qu'à de rares intervalles; la matinée du 21 octobre s'annonçait calme comme les journées précédentes et réchauffée par un soleil d'été. Tout à coup, vers une heure, le canon retentit sur toute la ligne de l'ouest avec une violence inaccoutumée : aux détonations de la grosse artillerie

se mêlent celles des mitrailleuses et de l'artillerie de campagne ; la fusillade s'allume dans les bois depuis les hauteurs de Vaucresson jusqu'aux bords de la Seine. C'était une sortie, la première, depuis un mois de siége, qui parût se diriger du côté de Versailles ! Les Prussiens, contre leur ordinaire, paraissaient surpris; des estafettes parcouraient les rues à toute bride, les trompettes sonnaient l'alarme; les officiers, effarés, couraient rejoindre leurs corps; les batteries, à peine attelées, partaient au galop : les régimens cantonnés à Versailles et à Viroflay se dirigeaient au pas de course par détachemens de 200 ou 300 hommes vers le théâtre de l'action. A deux heures, le Mont-Valérien cessa de tonner : l'artillerie de campagne redoublait son feu; la fusillade éclatait plus voisine et plus nourrie. Le roi, escorté d'une nombreuse cavalerie, venait de partir pour les arcades de Marly, d'où l'on pouvait sans danger suivre la marche de la bataille, et se retirer au besoin par la route de Saint-Germain. La panique était à son comble. A l'hôtel des Réservoirs, rendez-vous de cette foule titrée et chamarrée que les soldats désignent sous le nom d'*Armée buhler* (1), à l'état-major général, à l'hôtel de M. de Bismarck, des fourgons attelés à la hâte recevaient pêle-mêle les cartes, les malles et les liasses de papiers. A la préfecture, on déménageait les appartemens du roi et on entassait dans des voitures de réquisition les bagages et jusqu'aux tiroirs des meubles pleins de linge et d'effets. La population de Versailles, électrisée par le bruit du canon, s'était répandue dans les rues. Des groupes menaçans poursuivaient de leurs huées les patrouilles de cavalerie qui sillonnaient la ville le sabre au poing; on croyait déjà entendre nos clairons sonnant la charge et les hurrahs de nos soldats ; mais peu à peu les bruits de la bataille s'éloignèrent, la voix du Mont-Valérien domina de nouveau la fusillade; le roi rentrait avec son escorte. C'était un espoir trompé. Vers le soir, les ambulances versaillaises ramenèrent quelques-uns de nos blessés; ils nous apprirent que 6,000 hommes à peine avaient été engagés de notre côté. C'était là ce qui avait jeté l'épouvante au quartier-général et failli faire une trouée dans les lignes prussiennes !

Le lendemain, dès la pointe du jour, le champ de bataille de la veille était déjà disposé avec cet art de mise en scène qu'il serait injuste de méconnaître chez nos adversaires. Les blessés et les morts prussiens avaient disparu. Les soldats chargés de cette besogne n'avaient oublié qu'une dizaine de cadavres épars dans les vignes et portant l'uniforme de la landwehr de la garde, cette précieuse réserve qu'on ménageait d'ordinaire avec un soin si jaloux. Nos morts

(1) Muguets d'armée.

étaient restés au contraire dans les jardins de la Malmaison, sur les coteaux, dans les chemins creux, à la place où les avaient frappés les balles ennemies, et malheureusement aussi des éclats d'obus qui ne leur étaient pas destinés, et qui pleuvaient du Mont-Valérien sur les positions qu'ils attaquaient. Nos blessés, ceux du moins qui avaient été relevés, étaient entassés dans une villa aux bords de la Seine, couchés sur des matelas, sur des canapés, sur un billard ruisselant de sang, et qui avait servi de table d'amputation. L'un d'eux, un jeune homme de dix-huit ans, les yeux éteints et la poitrine trouée par une balle, avait passé la nuit assis sur un coffre à bois, et adossé contre la muraille. Il voulait se lever et marcher; deux jours après, il était mort. Dans une chambre, où le parquet était jonché de livres et de jouets mêlés à des gibernes et à des paquets de cartouches, était couché un zouave, la tête fracassée, et enveloppé dans des rideaux de mousseline blanche. Il avait pour oreiller une poupée dont la perruque blonde, coagulée par le sang, s'était collée aux cheveux grisonnans du vieux soldat. Quand les habitans des environs de Paris rentreront dans leurs demeures dévastées, sauront-ils jamais ce que ces murs troués par la mitraille, ces parquets tachés de sang, pourraient leur raconter de lugubres histoires et de drames ignorés?

La sortie du 21 octobre eut du moins un résultat : l'état-major avait eu peur, il s'en vengea sur les témoins de la panique. Une affiche enjoignit aux habitans de Versailles de rentrer chez eux aux premiers sons de la trompette d'alarme, et autorisa les soldats à employer la force en cas de désobéissance. Cette échauffourée, qui avait coûté aux Prussiens plus de 1,200 hommes, n'avait pas contribué à relever le moral de l'armée, bien nourrie et bien logée à nos dépens, mais abattue par les maladies, et surtout par la longueur du siége, qui dépassait déjà toutes les prévisions du soldat, et qui commençait à inquiéter même les chefs. On avait compté sur la famine et sur la révolution. La révolution se faisait attendre. L'imagination prussienne avait découvert, il est vrai, du haut de l'observatoire de Châtillon, des combats dans Paris : on avait vu le fort de Nogent tirer sur la ville et le drapeau rouge flotter sur les édifices; mais ces vagues rumeurs se dissipaient d'elles-mêmes. Dans les journaux de Paris, que l'état-major se procurait assez régulièrement, rien n'annonçait que les vivres fussent épuisés, et d'après les rapports des espions on devait se résigner à proroger au 1er décembre cette échéance de la famine que l'on avait fixée d'abord au 15 novembre. Le bombardement, déjà réclamé avec impatience par la presse allemande, était impossible. Les batteries étaient prêtes; il ne manquait plus que les canons et les munitions.

La destruction du souterrain de Nanteuil, la seule peut-être où l'importance du résultat ait égalé celle du sacrifice, avait forcé les Allemands à construire une ligne de raccordement qui était à peine achevée. Il avait fallu amener les munitions de Nanteuil et plus tard de Lagny, atteler jusqu'à trente chevaux aux pièces de 24, et faire passer une partie de ce lourd matériel sur le pont de charpente de Villeneuve-Saint-George pour le concentrer dans la plaine de Villacoublay, où s'amassait lentement le grand parc de la rive gauche.

La ligne de l'Est, qui s'arrêtait à Lagny, était alors le seul chemin de fer dont les Allemands pussent faire usage. Ce ne fut que dans le courant de novembre et de décembre que la capture de quelques machines et d'un certain nombre de wagons de marchandises à Dreux et à la gare d'Orléans leur permit de faire circuler des trains sur les lignes d'Orléans et de Chartres. Deux ou trois locomobiles leur servirent aussi à traîner quelques pièces; mais tout cela était bien loin de ce fameux chemin de fer circulaire dont parlaient nos journaux, et qui n'exista jamais même à l'état de projet. Pour comble d'embarras, l'armée de la Loire, que les généraux prussiens jugeaient hors de combat depuis l'affaire de Chevilly et l'occupation d'Orléans, se reformait avec une rapidité menaçante : la situation pouvait devenir critique. Malheureusement la Prusse tenait en réserve une de ces surprises qui ne lui manquèrent jamais depuis Wissembourg : le 28 octobre, une affiche officielle annonçait la capitulation de Metz. Ce fut un coup de foudre. Peu de jours auparavant circulaient de sourdes rumeurs sur une grande sortie du maréchal Bazaine : on parlait de convois enlevés, d'une feinte qui avait attiré l'ennemi vers Thionville, tandis que le gros de l'armée, ayant traversé ses lignes, marchait victorieusement sur Nancy. On se rattachait à ces illusions avec une ténacité désespérée; on accusait le gouvernement prussien d'imposture : le patriotisme indigné ne voulait pas admettre qu'une armée de 160,000 hommes eût pu déposer les armes. Ceux-là mêmes s'efforçaient d'en douter qui avaient trop de raisons pour y croire.

Ce fut au milieu de cette lutte des illusions patriotiques contre l'évidence que M. Thiers arriva à Versailles. On connaît ses entrevues avec M. de Bismarck, les obstacles apportés à la conclusion de l'armistice par les exigences de l'état-major et par la journée du 31 octobre, dont les militaires et le premier ministre lui-même s'exagéraient volontiers la portée. Le départ de M. Thiers fut un triomphe pour le parti militaire, qui mit le comble à ses procédés soldatesques en retenant prisonnier pendant trois jours M. Cochery, ancien député du Loiret, qui l'avait accompagné; mais ce triomphe ne fut pas long. Dès le 9 novembre, il était facile de remarquer des

symptômes d'inquiétude parmi les confidens de l'état-major; les fronts étaient soucieux, les consignes plus sévères, l'arrogance moins insultante. Des marchés passés pour les fournitures de farine et d'avoine avaient été suspendus; des détachemens de cavalerie et d'artillerie partaient à la hâte. Bientôt les craintes se trahirent par des signes plus certains; les officiers et les soldats logés chez l'habitant reçurent l'ordre de coucher tout habillés; les fourgons qui avaient joué un rôle si actif dans le déménagement du 21 octobre reparurent et se remplirent de nouveau. Ces innombrables chariots, qui dans une retraite auraient encombré les chemins et causé la perte de l'armée prussienne, s'écoulèrent en longues files par la route de Saint-Germain.

Le 12 novembre, des bruits, vagues d'abord, mais confirmés bientôt par des renseignemens précis, nous apprirent l'évacuation d'Orléans et la défaite du corps d'armée bavarois. Pour la première fois, la fortune se lassait de nous accabler et semblait nous offrir l'occasion de réparer en un jour trois mois de désastres. Le 10 novembre, le gros de l'armée de la Loire était à cinq marches de Paris : le corps du général von der Thann pouvait être coupé et détruit, celui du grand-duc de Mecklembourg était dispersé entre Dreux et Chartres; les troupes que le prince Frédéric-Charles amenait de Metz, et qui se composaient des 3e, 9e et 10e corps, ne pouvaient entrer en ligne avant le 18 novembre. Le 2e corps, attaché à l'armée du prince royal et expédié par les voies rapides, arrivait à peine : une de ses divisions avait été portée à marches forcées sur Étampes et Toury. L'armée de siége était réduite d'un quart par les maladies. La confiance de l'ennemi, un moment relevée par la capitulation de Metz, s'ébranlait de nouveau : les soldats, pleins de sombres pressentimens, écrivaient en Allemagne que Paris serait leur tombeau. Si l'armée de Paris, après avoir écrasé sous le feu des forts et de la redoute des Hautes-Bruyères les positions de L'Hay, de Chevilly et de Thiais, seules défenses du plateau qui domine la Seine, débouchait dans la plaine et réussissait à couper les ponts de Villeneuve-Saint-George, il ne restait à l'état-major prussien d'autres ressources que de lever le blocus de la rive gauche, et de risquer avec 100,000 hommes une bataille désespérée, pendant que les corps du général von der Thann et du grand-duc de Mecklembourg disputeraient pied à pied la route d'Orléans. L'exécution de ce plan était-elle possible? L'avenir le dira peut-être; mais l'armée prussienne le craignait. Les Allemands n'oseraient le nier devant ceux qui ont été témoins de leur agitation, de leurs inquiétudes, de leurs continuelles alertes, au moindre symptôme qui pouvait faire redouter une sortie. Les jours se passèrent : Pa-

ris resta immobile; l'armée de la Loire se fortifiait devant Orléans. Les têtes de colonne de Frédéric-Charles commencèrent à paraître, l'état-major respira : l'occasion était manquée et ne devait plus renaître. Certes nous comprenons toutes les tortures morales qu'ont fait subir à Paris l'isolement, l'incertitude, l'espoir sans cesse excité et sans cesse trompé; mais il y a eu des angoisses aussi poignantes, ce sont celles des Français emprisonnés dans les lignes ennemies, partageant, sans avoir les émotions de la lutte armée, toutes les douleurs de leurs concitoyens, consumant leur vie à entrevoir quelque chose de la vérité et impuissans à la faire connaître, ou, ce qui était plus triste, à la faire croire! Ceux-là n'oublieront pas ces mortelles journées du 12 au 18 novembre, ces nuits passées à épier dans l'ombre une lueur fugitive, un bruit lointain qui pouvait être le signal de la délivrance. Qu'il leur reste du moins la consolation d'apprendre à l'ennemi dont ils subissaient l'odieuse présence que des yeux qui savaient voir, des oreilles qui savaient entendre, ont suivi chacun de ses mouvemens, épié chacune de ses paroles, que la vigilance et la prudence allemande ont été jouées plus d'une fois par la légèreté française, et n'ont jamais su découvrir que les complots imaginaires, saisir que les correspondances insignifiantes, punir que les innocens!

L'état-major avait repris confiance; mais il redoublait de précautions en vue d'une sortie de Paris, que tous les Allemands croyaient prochaine, et qu'ils considéraient comme le dernier effort de la résistance. On avait remarqué, disaient-ils, de nombreux mouvemens de troupes. Les forts, longtemps muets, avaient rompu le silence; on voyait des travailleurs réparer les routes qui aboutissaient aux positions occupées par le 6e corps, par les Wurtembergeois et par les Saxons. Dans la nuit du 29 novembre, Versailles se réveilla en sursaut au bruit d'une canonnade qui fit croire un moment que le bombardement commençait; mais on distingua bientôt, au milieu du roulement continu de la grosse artillerie, la voix plus éclatante du canon de campagne et le pétillement de la fusillade. L'ennemi ne s'était pas trompé, et le calme de son attitude, qui contrastait avec la panique du 21 octobre, prouvait qu'il était sur ses gardes. Cependant l'affaire était sérieuse. Pendant toute la nuit du 30 novembre, on entendit rouler des trains d'artillerie et défiler des troupes; vers dix heures du matin, la landwehr de la garde traversa la ville, se dirigeant vers les routes de Sceaux et de Bièvre. Ces beaux régimens marchaient avec autant d'ordre qu'à la parade, mais avec cette gravité morne que l'on remarque chez le soldat allemand les jours de bataille. Durant trois jours et trois nuits, le canon gronda presque sans interruption. Quelques engagemens assez vifs eurent lieu sur les

hauteurs de Garches et de Buzenval; mais le principal effort paraissait se porter sur les bords de la Seine, au sud de Paris, et sur la vallée de la Marne. Rien ne permettait encore de deviner le résultat de l'action, quand le 3 décembre, vers deux heures de l'après-midi, la canonnade cessa brusquement. Le lendemain, les régimens de la landwehr regagnèrent leurs cantonnemens, épuisés de fatigue, mais moins silencieux et aussi nombreux qu'au départ. L'ennemi n'avait pas engagé ses réserves. Ses positions restaient donc intactes, et Paris n'avait pu briser le cercle qui l'enfermait. Quelques lignes sèches et peu triomphantes du *Moniteur de Seine-et-Oise* nous apprirent que 100,000 Français avaient attaqué une partie de la 3e et de la 4e armée entre L'Hay et Bry-sur-Marne, que les troupes allemandes avaient, suivant la phrase consacrée, maintenu victorieusement leurs positions, et que leurs pertes n'étaient pas sans importance. Le même jour arrivait la nouvelle du désastre d'Orléans : la capitulation de Metz avait porté ses fruits.

Le mois de décembre s'écoula rempli par des bruits contradictoires sur les revers et les triomphes de l'armée de la Loire, et par des appréhensions chaque jour plus vives sur le sort de Paris. Malgré les glaces qui avaient rompu une partie de ses ponts, l'ennemi avait reçu son matériel de siége : le 27 décembre, l'écho de détonations lointaines apprit à Versailles le bombardement du plateau d'Avron et des forts de l'est. Peu de temps après, les 250 pièces immobiles jusque-là dans le parc de Villacoublay étaient distribuées dans les batteries qui s'échelonnaient depuis les hauteurs de Bagneux jusqu'à celles de Saint-Cloud. — Le moment psychologique si souvent annoncé était arrivé. On a prétendu que l'état-major du prince royal et M. de Bismarck lui-même s'étaient opposés au bombardement de Paris, qu'ils n'avaient cédé qu'à l'impatience de l'armée et aux déclamations de la presse allemande. L'immense quantité de matériel et de munitions accumulés à grands frais dès les premiers temps du siége prouve que le bombardement entrait dans le plan primitif, et qu'il faut en attribuer le retard non pas à un sentiment d'humanité, mais à la difficulté des transports et à des considérations purement stratégiques. Les Allemands s'exagéraient du reste les effets de leurs projectiles; ils énuméraient avec une étrange complaisance les prétendus incendies qu'ils avaient allumés et les monumens qu'ils avaient cru détruire; ils recherchaient avidement les journaux français pour y suivre la trace de leurs obus, et les accusaient de dissimuler l'étendue des désastres. Pendant que les bombes pleuvaient sur une population inoffensive, l'Allemagne se préparait avec un attendrissement mystique à célébrer le couronnement de son empereur. La cérémonie eut lieu le

18 janvier au château de Versailles, dans la galerie des Glaces, en présence des députations de l'armée et des vassaux empressés du nouvel empire. Le prince Frédéric-Charles venait de lui apporter, comme cadeau de joyeux avénement, la victoire du Mans, qui brisait nos dernières espérances.

Le lendemain, dans la matinée, une vive agitation qui ne ressemblait en rien à celle de la veille se manifesta dans la garnison. Bien que le vent ne fût pas favorable, des détonations rapides et irrégulières qu'il était impossible de confondre avec le tir des pièces de siége se faisaient entendre dans la direction de Saint-Cloud. La trompette d'alarme sonna pour la première fois depuis le 21 octobre; les barrières se fermèrent : 6 bataillons de landwehr vinrent prendre position sur la place d'armes, où les remplaça bientôt une brigade bavaroise. Vers midi parurent quelques prisonniers français noirs de poudre, les vêtemens déchirés, mais l'attitude fière et résolue. Ces hommes n'étaient ni des fuyards, ni des vaincus. L'un d'eux, trompant la surveillance peu sévère de son escorte, s'arrêta un moment près d'un de ces groupes qui saluaient nos soldats avec émotion, et qui cherchaient le moyen d'échanger avec eux quelques mots rapides. Il annonça que le combat durait depuis 6 heures du matin, que les Prussiens se repliaient de tous côtés, que nous marchions sur le parc de Saint-Cloud et sur les bois de la Malmaison. En même temps, un officier d'état-major du 5e corps lançait en passant à un de ses camarades ces mots, qui parvinrent à d'autres oreilles : — « Nous avons perdu Montretout. » Était-ce une action décisive, ou ne fallait-il voir dans cette brillante attaque qu'une feinte destinée à masquer une autre opération, ou une tentative dirigée contre les batteries de Saint-Cloud? Ceux qui connaissaient le terrain et la force des positions ennemies, et qui se croyaient certains qu'on ne l'ignorait pas à Paris, se refusaient à admettre qu'on eût choisi un pareil champ de bataille pour un effort suprême et désespéré. — La nuit tombait, un brouillard épais amortissait les derniers bruits du combat : tout le monde s'attendait à le voir recommencer le lendemain. Les réserves prussiennes ne quittèrent pas la ville et envahirent de force à 10 heures du soir les maisons qui tardaient à s'ouvrir devant ces hôtes incommodes. Pendant toute la nuit, on entendit rouler les caissons qui venaient renouveler leurs munitions et les voitures d'ambulance chargées de blessés. Les nôtres étaient peu nombreux : on n'en comptait guère qu'une cinquantaine. Quant aux Prussiens, ils avouaient une perte totale de 400 hommes; mais les rapports des médecins constataient que plus de 1,000 blessés étaient entrés dans les hôpitaux de Saint-Cyr et de Versailles. « Nous disons tou-

jours la vérité, » s'était écrié un jour le *Moniteur de Seine-et-Oise;* « mais nous ne disons pas toute la vérité, » ajoutait-il naïvement.

Le 20 janvier trompa l'attente générale. Dès le matin, la nouvelle se répandit que nous avions évacué les positions conquises; plusieurs centaines de prisonniers, appartenant presque tous à la garde mobile, furent promenés dans les rues : la landwehr et les Bavarois regagnèrent leurs cantonnemens. Il fallut enregistrer un échec de plus; personne cependant ne croyait la résistance arrivée à son terme. On savait que la famine était proche; seulement, avant de manger son dernier morceau de pain, Paris voudrait sans doute venger et honorer sa chute par une de ces batailles gigantesques où les inspirations du désespoir déjouent quelquefois tous les calculs de la stratégie. L'arrivée même de M. Jules Favre dans la journée du 24 ne suffit pas à convaincre les incrédules; on parlait de médiation étrangère, de négociations pour l'envoi d'un plénipotentiaire à la conférence de Londres : la sollicitude avec laquelle la police prussienne veillait sur le ministre français, gardé comme un prisonnier plutôt que comme un hôte dans la maison même du préfet de police, rendait toute communication impossible. Le bombardement continuait avec un redoublement de violence. Dans la soirée du 26 janvier, au moment où couraient déjà les premiers bruits d'armistice, les batteries de Saint-Cloud, de Meudon et de Châtillon tonnaient sans relâche, comme si elles eussent voulu épuiser leurs munitions ou s'acharner sur les ruines de nos forts démantelés. Les éclairs qui se succédaient aussi rapides que dans une nuit orageuse d'été illuminaient le ciel morne et froid : une lueur sinistre embrasait l'horizon au-dessus de Saint-Cloud et semblait s'échapper d'un vaste foyer d'incendie. Vers onze heures du soir, le silence des rues fut tout à coup troublé par le trot des cavaliers, par le bruit de la trompette qui sonnait dans les casernes : des pas précipités retentissaient sur le pavé, des soldats frappaient aux portes à coups redoublés, des lumières se montraient aux fenêtres, des dialogues rapides s'échangeaient entre ces messagers nocturnes et les officiers logés dans les maisons particulières qui sortaient à la hâte. Tout semblait annoncer une alerte; mais peu à peu ces bruits s'éteignirent, et à minuit la canonnade cessa sur toute la ligne comme par enchantement.

Le lendemain, la vérité était connue, le rêve était fini : Paris capitulait. On apprenait en même temps par quel sauvage adieu l'armée prussienne avait voulu célébrer sa victoire. Le 26 janvier, dans l'après-midi, au moment où les ordres étaient déjà donnés pour la suspension des hostilités, la garnison de Saint-Cloud se répandit dans la ville, depuis longtemps veuve de ses habitans, mais où une

vingtaine de maisons tout au plus avaient été brûlées et effondrées par nos projectiles. Le pillage, commencé depuis le mois d'octobre, s'acheva méthodiquement sous la direction des officiers. A mesure qu'une maison était déménagée, les soldats arrosaient de pétrole ou frottaient avec de la graisse les portes et les cloisons, semaient de la poudre et du papier sur les planchers, entassaient de la paille dans les caves et dans les rez-de-chaussée, y mettaient le feu, et allaient quelques pas plus loin poursuivre l'exécution de leur consigne. L'œuvre de destruction dura quatre jours! Quelques habitans déjà revenus dans leurs foyers, et qui s'efforçaient d'éteindre l'incendie, furent repoussés à coups de sabre et contraints de s'enfuir. Le 30 janvier, à deux heures de l'après-midi, *quarante-huit heures après la signature de l'armistice*, la maison du sculpteur Dantan, la seule qui fût restée à peu près intacte dans le parc de Montretout, était envahie par une bande de soldats du 5e corps. Les œuvres d'art qui avaient été oubliées ou dédaignées par les pillards furent mutilées et jetées par les fenêtres, et la maison incendiée sous les yeux d'un groupe d'officiers, témoins impassibles et sourians. Les murs seuls sont restés debout; sur l'un d'eux une main inconnue a tracé en grosses lettres ces mots : *Wilhelm Ier, Kaiser*. Cette inscription est-elle une vengeance ou une ironie du hasard? L'homme qui a ordonné l'incendie de Saint-Cloud est général au service de sa majesté l'empereur d'Allemagne; il commande une division du 5e corps : sa famille est, dit-on, d'origine française, et son nom est Sandraz.

A partir du mois de février, les portes de Paris s'entr'ouvrent : la vérité commence à se faire jour. Les Parisiens ont pu aujourd'hui constater par leurs yeux l'exagération des bruits semés sur les travaux et sur les forces des Prussiens. Ils ont pu apprécier, par le parti que l'ennemi en a tiré, l'importance des positions stratégiques qui dominent Paris, et qui, solidement fortifiées, l'auraient rendu inabordable et impossible à bloquer. Ils ont parcouru les villages dévastés; ils ont visité les ruines de Meudon, de Garches et de Saint-Cloud. C'est ici que nous devons terminer ce récit, ou plutôt cette déposition, qui aura du moins le mérite de la sincérité et de l'exactitude. Puisse-t-elle apporter quelques faits de plus à l'instruction qui se poursuit dans toutes les parties de la France, et qui va permettre à l'Europe de juger les vainqueurs.

H. Pigeonneau.

LES IMPOTS

APRÈS LA GUERRE

La guerre désastreuse que nous venons de subir nous laisse, au point de vue financier, des charges immenses. Il ne s'agit pas seulement des 5 milliards à payer aux Prussiens à bref délai, il faut songer encore à la liquidation de nos propres dépenses, qui ont été si énormes. Que d'emprunts contractés sous toutes les formes, que de réquisitions à solder! que de familles à indemniser des dommages qu'elles ont eu à supporter! que de routes, de chemins de fer à rétablir, de monumens à réparer! Ce n'est certes point exagérer que d'évaluer à 3 milliards au moins les sommes qu'il y faudra consacrer. Le pays va donc se trouver en face d'une nouvelle dette de 8 milliards. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un pareil accroissement de charges opéré en si peu de temps. Les Anglais ont commencé leur lutte contre le premier empire avec une dette de moins de 3 milliards. Après vingt ans de guerre, leur dette s'élevait à 20 milliards. Les Américains tout récemment ont dépensé 15 milliards en quatre ans, c'était prodigieux, et l'on ne supposait point qu'il fût possible d'aller au-delà. La France devait présenter un exemple plus extraordinaire encore; en six mois, notre dette s'est accrue de plus de 8 milliards. L'esprit reste confondu en présence d'un pareil chiffre, qui est égal à quatre fois le budget annuel de la France, et, si on prend en considération l'état actuel de nos ressources après six mois de suspension de toute activité industrielle et commerciale, on peut supposer qu'il est supérieur à la totalité du revenu sur lequel il nous faudra vivre cette année. Jamais fardeau plus accablant n'était tombé sur un peuple. Cependant il ne servirait à rien de mesurer la profondeur de l'abîme pour y rester enseveli. Le devoir est de s'armer de résolution, de voir comment notre malheureux pays pourra se relever, et d'abord comment il pourra subvenir aux besoins les plus pressans.

Ces besoins sont au nombre de trois : 1° trouver le milliard que nous avons à payer aux Prussiens avant la fin de l'année 1871; 2° régler nos propres dépenses et accorder toutes les indemnités qui seront justifiées; 3° mettre le budget de cette année en équilibre. Il le faut pour la régularité de nos comptes financiers, il le faut surtout pour l'avenir de notre crédit. Il est certain que, si nous nous présentons à la fin de l'exercice avec un budget en souffrance, notre position sera moins bonne que s'il est complétement liquidé. On ne peut chercher ailleurs que dans l'emprunt le milliard à payer aux Prussiens. C'est à peine si la France, en ce moment, a les ressources nécessaires pour reprendre sa vie industrielle et commerciale, pour ensemencer ses champs, remplacer les bestiaux qui ont été détruits par la peste ou volés par l'ennemi, acheter les matières premières indispensables. Sous quelle forme fera-t-on cet emprunt? Deux systèmes sont en présence : créer des rentes perpétuelles, sans s'inquiéter de l'avenir, comme on faisait sous le dernier gouvernement avec tant de laisser-aller, ou bien avoir recours à un autre moyen plus onéreux dans le présent, mais plus favorable pour l'avenir, en empruntant sous forme d'annuités à court terme. C'est le procédé employé par l'Angleterre depuis la guerre de Crimée; les 800 millions qu'elle avait demandés alors au crédit, concurremment avec des surtaxes, sont aujourd'hui entièrement soldés, et il n'en reste plus trace dans le budget de nos voisins. L'Amérique fait de même pour rembourser ses 15 milliards, et chaque année elle y affecte résolûment une somme qui n'est pas inférieure à 500 millions. Aussi espère-t-elle en être débarrassée dans très peu d'années. Ce procédé est celui des nations qui tiennent à honneur d'avoir un bon crédit, de ne rien faire qui puisse affaiblir leur vitalité. La France doit y recourir aussi. Il est vraiment honteux que chez nous, en pleine paix, en pleine prospérité, sous le second empire, on ait augmenté à perpétuité le chiffre de la dette publique de plus de 6 milliards en capital, et de plus de 150 millions en rentes annuelles. Ce fait seul est la condamnation de ce régime, et prouve l'incurie profonde avec laquelle on administrait nos finances. Il est impossible de continuer dans les mêmes erremens, et, bien que la situation soit aujourd'hui très difficile, bien que nous ayons à ménager nos ressources, c'est un devoir de prendre sur nous-mêmes, au prix des plus grands sacrifices, de quoi réparer des fautes qui sont les nôtres, et de ne point nous décharger sur les générations futures en leur laissant un héritage écrasant. — En tout état de cause, quand on a une dette consolidée aussi forte que la nôtre, on ne devrait jamais songer à l'augmenter par une nouvelle émission de rentes perpétuelles; mais faire cette émission en ce moment, lorsque notre 3 pour 100 est à 51, c'est-à-dire à près de 6 pour 100, ce serait commettre la plus grave

des imprudences, et porter atteinte pour longtemps à notre crédit. Il faut laisser la porte ouverte aux améliorations qui pourront survenir. Les Américains ont imaginé pour cela un moyen qui est excellent, et que nous devrions adopter. Ils ont emprunté les plus grosses sommes en bons dits 5-20, c'est-à-dire remboursables entre cinq et vingt ans, à la volonté de l'état. De cette façon, si leur crédit s'élève, ils sont en mesure d'en profiter; ils peuvent proposer à leurs créanciers ou une réduction d'intérêt, ou le remboursement du capital, en empruntant à d'autres à de meilleures conditions. Nous devons faire de même, emprunter aussi sinon en bons 5-20, au moins de 10-25 ou 30, c'est-à-dire remboursables après dix ans, jusqu'à vingt-cinq ou trente ans. Nous serons ainsi maîtres de la situation, et, si elle devient plus favorable, il nous sera possible d'alléger nos charges.

Il est difficile d'indiquer à quel taux on obtiendra le premier milliard à donner aux Prussiens. Aujourd'hui plus que jamais, les finances sont étroitement liées à la politique, et elles s'améliorent en raison directe de la confiance que celle-ci inspire. Que demain les perspectives de notre horizon s'éclaircissent, qu'on voie reprendre les affaires, renaître la vie commerciale, et immédiatement notre crédit, qui est à près de 6 pour 100, peut remonter d'un seul bond jusqu'à 5 pour 100; nous trouverons alors facilement ce premier milliard, tous les capitalistes seront empressés de nous l'offrir, et même plus; mais il ne suffit point pour cela que l'ordre règne dans la politique, il faut qu'il règne aussi dans les finances, fût-ce au prix des plus durs sacrifices. Le règlement de nos propres frais de guerre, quelque onéreux qu'il soit, ne sera pas difficile. En dehors des emprunts déjà réalisés, il n'est aucun de ceux qui auront droit à une indemnité qui refuse d'en accepter le montant en annuités sur le pied de 5 pour 100. Restera le budget actuel à mettre en équilibre; ce sera moins facile. Nous allons avoir en moins comme recette 50 millions environ que nous apportaient chaque année les belles provinces très riches, très industrieuses, qu'on nous ravit. Nous aurons encore en moins tout ce qui va manquer aux revenus indirects de cette année, selon les prévisions budgétaires, et il nous faudra en plus comme dépense pourvoir à la nourriture et à l'entretien de 50,000 Prussiens en Champagne. On aura beau faire des économies notables sur la liste civile de l'empereur et de sa maison, sur la dotation du sénat, des économies plus considérables encore sur les ministères de la guerre et de la marine, dont les dépenses prodigieuses jusqu'à ce jour nous ont, hélas! si mal servi, on peut s'attendre à un déficit énorme. Il eût été plus régulier de chercher à le combler au moyen d'impositions extraordinaires; mais, je le répète, la France a besoin de reprendre haleine

et de retrouver des forces avant de supporter de nouvelles contributions; l'imposer extraordinairement aujourd'hui, ce serait lui disputer le dernier souffle de vie qu'on lui a laissé : il faudra donc emprunter même de quoi parer au déficit de cette année. Et lorsque nous aurons ainsi payé notre premier milliard à l'ennemi, réglé notre dette à l'intérieur, mis notre budget de 1871 en équilibre, nous aborderons, il faut l'espérer, l'année 1872 sous de meilleurs auspices; grâce à cette liquidation heureusement accomplie de nos premières charges, grâce à une politique qui devra être de plus en plus sage et prévoyante, la France trouvera certainement à emprunter à des conditions plus favorables les 4 milliards qu'elle aura encore à payer pour faire évacuer son territoire. Quatre milliards sont assurément une très grosse somme à lever; cependant, si on réfléchit qu'après tout, en temps normal, l'Angleterre réalise chaque année 3 milliards d'économie, que nous en faisions nous-mêmes avant la guerre pour plus de 1 milliard 500 millions, qu'il y avait toujours sur le marché de Londres et sur le nôtre des capitaux en abondance pour toutes les entreprises véreuses, pour tous les emprunts d'états insolvables qui venaient s'y négocier, on est moins effrayé. La France tranquille, rassurée sur son avenir, ne commettant pas d'imprudences financières, peut en 1872 avoir assez de crédit pour emprunter aisément ces 4 milliards. Alors elle n'aurait plus qu'à mettre ses budgets futurs en équilibre, en les dotant d'une annuité assez forte pour amortir sa dette le plus rapidement possible. L'œuvre n'est pas au-dessus de ses forces, si elle sait se rendre compte de ses ressources, puiser où elle peut le faire avec le plus de profit et sans porter atteinte à la richesse publique. Cela ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une surtaxe sur les impôts. Ceux qui nous paraissent le mieux en état de la supporter sont les impôts indirects. Il y a une école de financiers qui les trouve détestables, et qui les présente comme pesant particulièrement sur les classes pauvres. Cette école est très dangereuse dans les sociétés démocratiques; elle a l'oreille de la foule, qui se laisse toujours prendre aux déclamations, et croit volontiers qu'elle est victime de l'injustice. Aussi, avant de déterminer la surtaxe dont on pourrait charger les impôts indirects, est-il bon de les justifier et d'indiquer le rôle qu'ils jouent dans notre économie financière.

I.

Si on n'avait affaire qu'à un budget très minime, facile à équilibrer au moyen d'un léger prélèvement sur la richesse publique, on comprendrait à la rigueur qu'on pût s'adresser à la taxe directe seulement. C'est ainsi que les choses se passent à peu près en Suisse,

qu'elles se passaient aux États-Unis avant la guerre de sécession. Lorsque le poids des impôts n'est pas lourd, qu'on le supporte aisément, la forme sous laquelle ils sont perçus est indifférente. Personne ne se plaint. Il n'en est plus de même quand les budgets se chiffrent par 2 milliards, ou 2 milliards 1/2, lorsque le montant des impôts égale le septième ou le huitième du revenu brut, et que chacun doit prélever jusqu'à 12 et 15 pour 100 sur ses ressources annuelles pour faire la part du fisc. Alors la forme devient sérieuse. Supposez pour un moment que nous ayons 2 milliards à demander au revenu général du pays : la moitié de ce revenu, pour ne pas dire les deux tiers, se compose de salaires, de traitemens à peine suffisans pour faire vivre les gens qui les reçoivent, de profits industriels qui, éparpillés entre des milliers de mains, sont pour la plupart d'un chiffre médiocre. Les exemptera-t-on de la taxe, pour la faire peser exclusivement sur ceux qui ont un revenu provenant de la rente, de valeurs mobilières ou de la terre? On commettrait la plus grande iniquité, car beaucoup de ces rentiers sont moins aisés que les personnes qui reçoivent un traitement ou même un salaire. Il faudrait les exonérer aussi, et on arriverait en fin de compte à demander 2 milliards d'impôts à 4 ou 5 milliards de revenu, c'est-à-dire à en prendre environ la moitié. Et nous ne parlons pas des fraudes qui rendraient la taxe plus lourde pour les uns que pour les autres. Il suffit de poser les chiffres, et la base en est incontestable, pour démontrer que, étant donné un gros budget, il faut nécessairement s'adresser pour l'obtenir à d'autres sources qu'à l'impôt direct. Celui-ci n'y pourrait suffire.

On reproche à l'impôt indirect de ne pas être équitable, de frapper les uns plus que les autres, les pauvres plus que les riches. C'est un grief généralement admis et qui sert de thème à toutes les déclamations ; mais quand on va au fond des choses, on trouve qu'il n'est nullement fondé : — la taxe indirecte est au contraire celle qui se rapproche le plus de l'égalité. Elle a été imaginée précisément pour remédier à l'arbitraire qui résidait dans la répartition des impôts directs, et qui faisait qu'autrefois quelques-uns en étaient exempts par des faveurs toutes spéciales, tandis que d'autres y échappaient par la fraude, de sorte que le poids le plus lourd retombait sur ceux qui étaient de bonne foi, ou qui ne pouvaient pas se défendre. Il faut bien le dire, l'impôt est une chose désagréable pour tout le monde, chacun cherche à s'y soustraire le plus qu'il peut, et il y réussit d'autant mieux qu'il est atteint de moins de façons. Arthur Young disait, à la fin du siècle dernier, que le simple fait de taxes nombreuses pour arriver à recueillir une somme donnée était déjà un pas considérable vers l'égalité. « Si j'avais, continue-t-il, un bon système de taxes à proposer, ce serait de les faire porter

légèrement sur beaucoup de choses, lourdement sur aucune. » La simplicité en pareille matière lui paraissait un mauvais moyen pour rendre les contributions moins pesantes. Tous les économistes sont d'accord sur ce point; il n'en est aucun ayant une valeur sérieuse qui ne reconnaisse que ce qu'on appelle la *taxe unique* n'est pas possible, c'est la chimère des esprits qui ne sont jamais préoccupés de la pratique. « Il convient, dit J.-B. Say, que les taxes soient assez multipliées pour que les producteurs qui ne seraient pas atteints par un impôt le soient par un autre. » Ainsi diviser et multiplier les taxes, c'est déjà un principe d'égalité, et comme c'est en outre un moyen de leur faire produire beaucoup plus, la nécessité des impôts indirects se trouve par cela même justifiée. Ils ont encore un avantage qui n'est pas à dédaigner : ils se perçoivent très facilement, ils ne se présentent pas sous la forme d'une sommation de percepteur enjoignant d'apporter l'argent à des échéances fixes et pour rémunérer des services dont on n'apprécie pas toujours l'utilité; on les paie insensiblement, quand on veut. Enfin le droit du fisc se trouvant mêlé à une consommation, à une jouissance, on l'acquitte sans murmure. Si l'année est mauvaise, si la récolte a manqué, si l'on est gêné pour une raison quelconque, on restreint sa consommation et on supporte moins d'impôts, tandis qu'avec la cote directe il faut payer quand même, n'eût-on d'argent que pour acquitter ses contributions. Aussi dans tous les pays, dans tous les temps, la taxe indirecte est-elle la mieux acceptée; aucune autre ne donne lieu à moins de réclamations. « Les droits sur les marchandises, a dit Montesquieu, sont ceux que les peuples sentent le moins, parce qu'on ne leur fait pas une demande formelle; ils peuvent être si sagement ménagés que le peuple ignore presque qu'il les paie, » et il ajoute ailleurs : « comme c'est un impôt volontaire, une espèce de *self taxation*, il est particulièrement inhérent au régime de liberté. » En effet, on n'a qu'à considérer l'Angleterre; bien que la taxe sur le revenu y existe aussi, les impôts indirects n'en fournissent pas moins les trois quarts du budget.

Maintenant ces impôts sont-ils contraires aux lois de l'économie politique, nuisent-ils au progrès de la richesse nationale? C'est encore un des griefs qu'on leur oppose; il n'est pas plus fondé que le précédent. Il est très sûr que, si on pouvait mettre les marchandises à la disposition du public, franches de tout droit, si on pouvait les transporter gratis d'un endroit à un autre, avoir des intermédiaires qui les vendraient au prix de revient, et des capitaux qui n'exigeraient aucune rémunération pour le service qu'ils auraient rendu, ces marchandises seraient à meilleur marché; on en consommerait da-

vantage, et la production pourrait se développer. Tout serait pour le mieux, à la condition toutefois que ceux qui seraient placés entre le producteur et le consommateur trouveraient aussi leur compte à ne faire aucun profit; mais comme cela ne peut pas être, comme la marchandise, avant d'arriver au public, est très fortement grevée de droits de toute espèce, dont l'impôt n'est généralement qu'une faible partie, il s'agit de savoir si cette partie qui revient au fisc est de nature à influencer sérieusement le prix des choses. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Je prendrai pour exemple l'impôt de consommation contre lequel certains économistes se récrient le plus, l'impôt des boissons. Cet impôt se paie sous trois formes différentes : droit de circulation, droit d'entrée dans les villes ayant une population supérieure à 4,000 âmes, et droit de détail pour la vente au cabaret ou dans les cafés. M. Bocher, cherchant à se rendre compte de l'effet de cet impôt dans un remarquable rapport présenté à l'assemblée législative de 1849, établissait qu'il était de 1 fr. par hectolitre ou de 1 cent. par litre pour 18 millions d'individus qui ne supportaient que le droit de circulation, — de 3 fr. par hectolitre ou de 3 cent. par litre pour 5 millions d'autres qui habitaient les villes sujettes au droit d'entrée, — de 5 fr. par hectolitre ou de 5 cent. par litre pour ceux qui, dans les campagnes, consomment le vin au cabaret, — enfin de 7 fr. 50 c. l'hectolitre ou 7 cent. 1/2 le litre pour ceux qui subissent à la fois le droit d'entrée et le droit de détail : 7 centimes 1/2 par litre, tel est le maximum de la taxe que 5 millions d'individus seulement sont appelés à payer pour la consommation de leur vin en dehors de Paris, qui est régi par des conditions tout à fait exceptionnelles. Peut-on supposer qu'un pareil droit, même porté au maximum, soit de nature à entraver la consommation et à réagir sur la production? Pour avoir la preuve du contraire, on n'a qu'à comparer les prix de la vente en gros et au détail; la différence est quelquefois du simple au double, au triple et même au quadruple, c'est-à-dire que tel hectolitre qui vaut 25 francs en gros se vend au détail 75 et 100 francs. Cela résulte d'un tableau fort intéressant qui a été annexé au rapport de M. Bocher. Or, si le droit de détail est de 15 pour 100, et si la différence de prix entre la vente en gros et au détail est de 200, 300, même 400 pour 100, il est bien évident que l'impôt n'exerce aucune influence; on le supprimerait que le vin ne serait pas moins cher : le dégrèvement profiterait exclusivement au détaillant, à celui qu'on n'a pas d'intérêt à favoriser. Du reste l'expérience en a été faite plusieurs fois. En 1830 notamment, on avait réduit le droit de détail de 15 à 10 pour 100, et abaissé dans une certaine proportion les droits d'entrée; le fisc y perdit une

somme assez ronde, et le public n'y gagna rien : le prix de détail resta le même. En 1852, le droit fut reporté à 15 pour 100, et personne ne réclama. Ce droit n'est rien à côté des autres frais qui grèvent la marchandise avant qu'elle arrive au consommateur : frais de transport, de commission, d'emmagasinage, bénéfice du négociant qui sert d'intermédiaire; au milieu de tout cela, la part de l'impôt est si minime qu'elle disparaît complétement. Un impôt très lourd se reconnaît tout de suite à deux signes certains : 1° lorsqu'il soulève des réclamations nombreuses; 2° lorsqu'il donne lieu à une fraude considérable. Or, au point de vue des réclamations, si dans l'impôt des boissons on dégage la part perçue par l'état de celle qui est dévolue aux villes sous le nom d'octroi, on n'en constate pas de sérieuses.

Quant à la fraude, elle existe incontestablement dans quelques grandes villes, à Paris surtout, où l'on se livre à des falsifications sur une échelle considérable et d'une façon souvent nuisible à la santé; mais c'est à la taxe d'octroi qu'il faut particulièrement l'attribuer. Ce n'est pas pour échapper au droit de circulation de 1 fr. par hectolitre ou à un droit d'entrée de 3 francs qu'on s'amuserait à falsifier le vin. On ne le ferait même pas pour se soustraire à ce droit maximum de 7 fr. 50 cent. par hectolitre qui atteint dans certaines villes les personnes qui consomment le vin en détail; mais quand, à ces différens droits assez légers par eux-mêmes, vient s'ajouter une taxe d'octroi qui les double, quand on est en face d'un régime exceptionnel comme celui qui existe à Paris, et qui frappe les vins, droits d'octroi et d'entrée réunis, de plus de 20 fr. par hectolitre, alors l'excitation à la fraude devient très grande, et les moyens de contrôle les plus sévères sont impuissans à l'empêcher. C'est le vice des taxes d'octroi, ce n'est pas celui de l'impôt perçu au profit de l'état; celui-ci, je le répète, n'est ni lourd ni gênant, et il porte sur une matière qui peut parfaitement le supporter, car, sans être de première nécessité, elle est cependant d'un usage assez répandu pour donner à l'impôt une base très large, ce qui est la première condition à rechercher lorsqu'on veut établir des taxes de consommation. Je prendrai un autre impôt encore à propos duquel on fait beaucoup de bruit, celui du sel. On dit qu'il pèse surtout sur les classes ouvrières et gêne la consommation. Il entre, il est vrai, pour beaucoup plus que celui des boissons dans le prix de la denrée qu'il frappe, il compte environ pour moitié, mais il est peu sensible pour une autre raison. Le sel se consomme par très minimes quantités; il est mêlé à des alimens plus ou moins chers, dans le prix desquels il figure pour fort peu de chose. Qui s'est jamais aperçu de ce qu'il consommait de sel dans un dîner, de ce qu'il lui en

fallait par jour et même par mois? Ce sont des fractions infinitésimales qui, pour chaque personne, pour chaque famille, n'ont pas d'importance, et qui, réunies et très nombreuses, finissent par faire un total très considérable. L'impôt du sel, après la réduction des deux tiers dont il a été l'objet en 1849, rapporte encore aujourd'hui 33 millions; c'est un assez gros chiffre pour le trésor, et pour chaque individu dans notre pays c'est une dépense de moins de 1 fr., et de 3 fr. 50 cent. environ par famille de quatre personnes. On s'est plaint que cet impôt nuisait à certaines industries où le sel est de première nécessité, on a réclamé particulièrement pour la fromagerie. Or il résulte de la dernière enquête agricole que dans les Vosges la quantité de sel nécessaire pour 100 kilogrammes de fromage, qui valent de 70 à 100 francs, est de 1 kilogramme 1/2, que l'impôt grève de 15 centimes; dans le Doubs, la quantité serait de 3 kilogrammes et la charge de 30 centimes. En ce qui concerne l'agriculture, il n'a pas été démontré non plus qu'elle eût un bien grand intérêt à consommer le sel en franchise. Aux deux signes que nous venons d'indiquer pour reconnaître un impôt mal établi, — réclamations qu'il soulève, fraude qu'il excite, — on peut en ajouter un troisième, c'est l'essor que prend la consommation de la matière imposée lorsque s'opère un dégrèvement sérieux. L'expérience qui a été faite depuis 1849 de la diminution des deux tiers du droit sur le sel est décisive sous ce rapport. En 1847, l'impôt du sel produisait 72 millions. La perte, eu égard à la consommation antérieure, a été de 40 millions. Aujourd'hui, après vingt-deux ans, elle est encore de 39 millions; l'impôt du sel est porté au budget de 1871 pour 33 millions au lieu de 72. Si on tient compte de la franchise accordée à l'agriculture, qui peut priver le trésor de 3 ou 4 millions, on est à 35 millions de différence avec le chiffre de 1847. Que peut-on dire de plus significatif pour montrer que cet impôt est bien établi, ne gêne en rien la consommation? Les exemples abondent pour prouver que l'allégement de l'impôt du sel n'a jamais produit d'autre effet que de priver le trésor d'une partie importante de ses ressources. Necker disait que sous l'ancien régime il n'y avait pas de différence dans la consommation du sel entre les provinces qui étaient taxées à 10 francs et celles qui l'étaient à 28 le quintal métrique. Il est constaté de plus que, pendant les douze années que cette denrée a cessé d'être imposée sous la première république, de 1793 à 1805, la consommation ne s'est presque pas élevée. Enfin en Angleterre, où le droit sur le sel a été aboli, la consommation ne s'est pas développée plus que lorsqu'il existait. On aura beau chercher à exciter les passions, on ne changera pas les faits; on ne prouvera pas qu'il y ait pour les popula-

tions, même les plus pauvres, un intérêt majeur à être affranchi de l'impôt du sel, qui en revanche est pour le trésor une source de revenu très productive.

Un raisonnement pareil s'applique à la plupart des autres taxes de consommation, même à celles de l'octroi, qui, lorsqu'elles sont modérées, sont encore la meilleure manière pour les communes de se procurer des ressources. On avait essayé il y a quelques années, pour activer la consommation, de réduire les droits sur le café, le thé, le cacao; on les avait abaissés de moitié, de 1 franc par kilogr. à 50 cent. Malgré cela, la consommation ne s'est pas développée davantage, et ç'a été un motif déterminant pour les relever et les remettre à l'ancien taux au moment de la guerre. Pourquoi en a-t-il été ainsi? Parce que ces denrées se consomment encore par fractions minimes, et que le droit a beau être fort, on le sent très peu. Qui trouvera trop lourd de payer au fisc 1 centime par tasse de thé et 2 centimes par tasse de café, ce qui, à raison de 1 franc par kilogramme, est tout au plus la part du trésor dans le prix de la denrée? Il est évident qu'il n'y a pas là matière à considération, et que ce droit, réduit même de moitié, ne devait exercer aucun effet sur la consommation. C'est aussi ce qui a lieu pour le gros impôt que tout le monde trouve naturel de payer, et qui cependant figure pour les quatre cinquièmes au moins dans le prix du produit qu'il frappe. Il s'agit de l'impôt du tabac. Cet impôt rapporte aujourd'hui 254 millions, et les trois quarts au moins de cette somme sont fournis par le tabac le plus ordinaire. Pourquoi le paie-t-on si aisément? Parce qu'en définitive, lorsqu'on arrive au détail, à la pipe ou à la prise de tabac, on ne s'aperçoit guère de ce qui revient au fisc, et comme on se procure une jouissance dont on pourrait se passer, on n'a pas l'idée de se plaindre. Les dégrèvemens qu'on opère sur les taxes de consommation ne profitent jamais à ceux qu'on voudrait favoriser; on agit dans l'intérêt du consommateur, et c'est l'intermédiaire qui bénéficie. Cette expérience a été faite maintes fois, et elle a toujours donné les mêmes résultats. En 1830, quand on réduisit momentanément à Paris les droits d'entrée sur le vin de 23 fr. 10 cent à 17 fr. 60 l'hectolitre, et dans les départemens le droit de détail de 15 à 10 pour 100, cela ne changea rien aux prix. En 1848, le gouvernement provisoire, sous la pression d'une certaine partie de l'opinion et pour faire de la popularité, supprima le droit d'entrée sur la viande à Paris, droit qui était de 10 centimes par kilogr. Il semblait qu'à cette époque où la richesse n'était pas grande, où chacun avait besoin de ménager ses ressources, de payer le moins possible, le consommateur dût bénéficier de ce dégrèvement. Il n'en fut rien. Les prix restèrent les mêmes,

et le gouvernement fut obligé de revenir sur sa mesure. Enfin tout récemment, M. Josseau apportait à la tribune du corps législatif un fait des plus concluans : 451 kilogrammes de viande avaient été vendus à la criée 451 francs; si on y ajoute 52 francs pour l'octroi, 15 fr. 90 cent. pour le factage, on arrive à un total de 518 fr., soit environ à 1 fr. 20 cent. le kilogr. Cette viande aurait été revendue en détail par le boucher 1 fr. 90 cent. à 2 fr., avec une différence de 70 à 80 pour 100. Le droit d'octroi cependant n'était que de 10 pour 100. On se demande, en présence d'une différence aussi considérable entre la vente en gros et la vente au détail, ce qu'aurait fait la suppression de ce droit. Il est probable que, comme en 1848, elle eût profité exclusivement aux bouchers, et que la viande n'eût pas été moins chère pour le public. Toutes ces considérations ôtent beaucoup d'intérêt à l'agitation, plus factice que réelle, qui se produit autour des taxes de consommation; au lieu de conclure en gros, comme on le fait, que, si une taxe rapporte 100 millions au trésor, elle les coûte au consommateur, et qu'elle grève d'autant les salaires et la richesse publique, on devrait entrer dans les détails, et savoir ce que vaut la marchandise au moment où la taxe est perçue : si elle vaut alors 2 milliards, l'impôt n'est plus que de 1 vingtième. Qu'est-ce que 1 vingtième pour influencer des prix, lorsque la moinde chose, un caprice de spéculation, une difficulté de transport, peuvent les faire varier dans une proportion beaucoup plus forte?

II.

On a vu qu'un des motifs en faveur des taxes de consommation était leur équité; avec l'impôt direct, on n'est jamais sûr d'atteindre le contribuable en raison de la fortune, en raison même de la valeur de la chose qui est imposée. Ainsi, en ce qui concerne la contribution foncière, il y a eu depuis l'établissement du cadastre des changemens considérables dans la valeur de la terre. Telle propriété qui est restée à peu près stationnaire paie encore le cinquième de son revenu, selon la base qui avait été fixée en 1791, tandis que telle autre qui a subi de grandes améliorations n'en paie plus que le dixième. L'impôt des patentes crée aussi parmi les contribuables des catégories qui ne répondent pas toujours à la réalité; un industriel est trop taxé, un autre ne l'est pas assez pour les affaires qu'il fait. De même encore pour l'impôt mobilier. Y a-t-il rien de plus arbitraire que la répartition de cette taxe. Elle est censément établie sur le revenu, et on prend pour l'évaluer le loyer d'habitation; c'est un indice des plus trompeurs. Il y a des gens fort riches qui n'ont

qu'une habitation de peu d'importance; d'autres qui le sont moins, étant obligés à plus de représentation, ont des loyers plus chers. Nous vivons au milieu de ces inégalités, et nous les supportons, parce que l'égalité absolue et la proportionnalité exacte sont difficiles en fait d'impôts; nous n'y arrivons qu'avec l'impôt indirect.

La raison en est bien simple : cet impôt est mêlé à une consommation que nous faisons ou à un acte que nous accomplissons; chacun le paie en proportion de la part qu'il prend à la consommation ou à l'acte imposé, et comme cette part est elle-même proportionnée à la fortune, il en résulte que l'impôt indirect est le plus égal de tous les impôts. Cependant, direz-vous, on ne consomme pas toujours en raison de sa fortune, surtout quand il s'agit d'objets de première nécessité; la personne qui a 10,000 francs de rentes par exemple ne boit pas dix fois plus de vin et n'emploie pas dix fois plus de sel que la personne qui en a 1,000. La différence entre la consommation de l'une et de l'autre est peut-être très légère, et il y en a une très grande dans le poids dont pèse l'impôt; l'une le paie sur le nécessaire et l'autre sur le superflu. On peut ajouter à cela que le pauvre, qui s'approvisionne en détail, qui boit le vin au litre, subit encore la taxe sous sa forme la plus lourde, ce qui fait dire « que c'est une taxe progressive à rebours qui frappe d'autant plus qu'on est moins riche. » Il est certain qu'en s'approvisionnant en détail on paie tout plus cher qu'en s'approvisionnant en gros. On est obligé de rémunérer les services de ceux qui tiennent la marchandise à votre disposition en aussi petite quantité qu'on le désire; ces services-là sont très onéreux, et ce n'est pas la suppression de l'impôt qui en diminuerait le prix. Quant à l'objection que le riche ne consomme pas les objets de première nécessité en plus grande quantité que le pauvre, en proportion surtout de sa fortune, elle est plus spécieuse que fondée. L'impôt retombe toujours sur celui qui peut le supporter. Si c'est l'ouvrier qui le paie, il le fait entrer dans le taux de son salaire, ou, s'il travaille pour son propre compte, il en est remboursé par celui qui consommera ses produits, et comme en définitive, sous une forme ou sous une autre, la consommation est toujours égale aux facultés, chacun paie ce qu'il doit payer et rien de moins. Celui qui ne consomme pas directement, qui économise une partie de son revenu, consomme indirectement par ceux auxquels il prête ce qu'il a économisé; cette part est grevée de l'impôt qui se trouve dans le prix des choses. Si elle ne l'était pas, elle aurait plus de valeur et rapporterait plus d'intérêt. Par conséquent, quoi qu'on fasse, que l'on consomme par soi-même ou par autrui, on ne peut pas échapper à l'impôt dans la proportion de sa fortune. Il est comme une assi-

gnation générale sur l'ensemble de la production; si celle-ci est de 20 milliards, et si l'impôt s'élève à 500 millions, l'assignation est de 1 quarantième. Tous les revenus, de quelque nature qu'ils soient, seront diminués d'autant, aussi bien les salaires que les profits industriels, que les rentes, car tous dérivent de la même source, qui est cette production, et sont formés par elle. L'impôt de consommation est donc le plus égal de tous les impôts, et cette égalité provient, non pas de la volonté du législateur, mais, ce qui vaut mieux, de la force des choses.

On a quelquefois conseillé, pour dégrever les objets de première nécessité, de frapper particulièrement les objets de luxe. On a pensé qu'un impôt de ce genre serait tout à fait à l'adresse des riches, et qu'il n'atteindrait que le superflu; c'est encore une erreur. Supposez qu'on établisse une taxe sur les chevaux et les voitures de luxe, comme on a essayé de le faire il y a quelques années, il arrivera de deux choses l'une : ou ceux sur qui la taxe tombera consentiront à la payer en conservant la même quantité de chevaux et de voitures, et alors ils se restreindront sur d'autres choses, ils consommeront moins de vin, moins de sucre, moins d'étoffe de diverses sortes, etc., de sorte que, si la taxe rapporte 20 millions, ce sera 20 millions d'enlevés à la consommation générale, partant à la production, ce qui réagira nécessairement sur les salaires et les fera baisser; — ou bien les personnes qui auront à subir ces taxes de luxe réduiront le nombre de leurs voitures et de leurs chevaux, alors voilà deux industries atteintes, celle de la construction des voitures et celle de l'élevage des chevaux, auquel cas, les ouvriers et les patrons de ces industries, gagnant moins, consommeront moins, et exerceront à leur tour sur la production générale l'influence fâcheuse dont nous venons de parler. Il y a plus : l'élevage des chevaux et la construction des voitures donnant moins de travail et offrant moins de bénéfices, on les quittera pour se porter ailleurs, et on fera concurrence aux salaires et aux profits des autres industries. De cette façon tout le monde se trouvera atteint par une mesure qui ne devait frapper que les riches, tant il est vrai qu'il y a une solidarité étroite, absolue, entre les diverses branches de l'activité sociale, et qu'on ne peut en affaiblir une sans compromettre également les autres. C'est comme un réservoir où l'on viendrait prendre de l'eau; le vide qui se ferait momentanément à l'endroit où l'on puiserait ne tarderait pas à être comblé, et la diminution du niveau serait la même partout. On se figure qu'en supprimant les taxes de consommation on améliorerait la situation de l'ouvrier. Oui peut-être, si l'on se bornait à les supprimer sans chercher de compensation; mais si on devait demander cette com-

pensation à d'autres impôts, à une taxe sur le revenu par exemple, on n'aurait rien fait d'efficace ni produit aucun allégement.

« La richesse d'un pays, a dit justement un homme qui parlait mieux qu'il n'agissait, est comme un fleuve; si on prend l'eau à sa source, on la tarit; si on la prend au contraire lorsque le fleuve a grandi, on peut en détourner une large masse sans altérer son cours. » La source du fleuve, en fait d'industrie, c'est le revenu disponible : si on en prend une partie au moment où elle va entrer dans les divers canaux de l'activité sociale, on affaiblit le principal élément de cette activité, et la production s'en ressent; si au contraire on attend que l'œuvre soit accomplie, que le fleuve ait grandi, on peut y puiser largement sans qu'on s'en aperçoive. En un mot, pour laisser à la richesse publique tout son essor, il faut affranchir la production et n'imposer que la consommation.

III.

Parmi nos impôts indirects, il n'y en a, selon nous, qu'un seul qui soit réellement un obstacle au progrès de la richesse, c'est le droit de transmission à titre onéreux, dit *droit de mutation*. Cet impôt, avec le décime de guerre, qui existe toujours, s'élève à 6,05 pour 100. Il est vraiment excessif, et personne ne met en doute qu'il n'arrête les transactions; or arrêter les transactions, c'est causer un grand dommage à la richesse publique. Les propriétés immobilières restent entre des mains qui sont inhabiles à les faire valoir ou qui n'ont pas pour cela les ressources suffisantes; on n'en tire point ce qu'on devrait en tirer, et tout le monde en souffre. Il y a longtemps que les plaintes se sont produites contre cet impôt. La dernière enquête agricole les a constatées de nouveau, et c'est même ce qu'il y a de plus saillant dans toutes les réclamations qui ont eu lieu. Quel est aujourd'hui la condition première du succès pour toute industrie? C'est d'avoir des capitaux en abondance. L'agriculture en manque particulièrement; elle les voit affluer partout, se porter sur les entreprises les plus téméraires, et elle ne peut parvenir à les faire arriver jusqu'à elle malgré la sécurité et les avantages qu'elle est en mesure de leur offrir. La raison en est que les capitaux n'aiment pas à s'immobiliser; ils vont là où il y a un marché facile, toujours ouvert, qui leur permettra de se dégager, de redevenir libres aussitôt qu'ils le voudront. Avec un droit de 6 pour 100 qui frappe chaque transmission d'immeuble, quand on a une fois acheté une terre ou une maison, on ne trouve pas aisément à s'en défaire; les

transactions sont rares. Voilà le grand inconvénient du droit de mutation. Il en a un autre, c'est d'encourager la fraude. Cette fraude est considérable. Comme le droit à percevoir résulte d'une déclaration dont le contrôle est plus ou moins difficile et toujours vexatoire, beaucoup de gens ne se font aucun scrupule de tromper le fisc en portant au contrat un prix autre que le prix réel. Si celui-ci est de 1,500 francs, on déclare 1,000, et le trésor perd ainsi le tiers de ses droits. Tout le monde connaît la fraude, et les agens du fisc ne l'ignorent point; mais ils la tolèrent, parce qu'ils ne savent comment l'empêcher, et qu'elle tient à l'élévation même de l'impôt: il y a une connivence tacite pour le ramener à un taux plus modéré. C'est là un mauvais moyen. Il ne profite qu'aux gens peu délicats; ceux qui sont de bonne foi paient le droit tout entier, seulement ils s'abstiennent autant que possible des transactions qui y donnent lieu.

Cette taxe est encore mauvaise et anti-économique, parce qu'elle frappe celui qu'elle devrait épargner. En apparence, elle pèse sur l'acquéreur; en réalité, c'est le vendeur qu'elle atteint, car elle est déduite du prix qu'il doit recevoir, et comme on vend souvent par besoin pour faire face à des charges, il s'ensuit que c'est le moins riche qui paie la taxe. Ici vraiment l'on peut dire que l'impôt est proportionnel, non à l'aisance, mais à la gêne. Aussi est-il condamné par tous les bons esprits, et il n'est maintenu que parce qu'il rapporte près de 120 millions dont on ne peut pas se passer. Pour faire quelque chose d'efficace en faveur des transactions, il faudrait réduire le droit de mutation au moins de moitié, le mettre à 3 pour 100. A ce taux, on pourrait espérer qu'au bout de quelque temps, avec un plus grand nombre de transactions et des déclarations plus sincères, on arriverait à regagner ce qu'on aurait abandonné. C'est ce qui a lieu pour tous les dégrèvemens faits avec intelligence, qui sont réellement utiles; mais il faudrait pouvoir attendre, et nous n'en sommes pas là. Au reste l'administration elle-même a si bien senti que le droit de transmission à 6 pour 100 était excessif, qu'elle l'a diminué des deux tiers en ce qui concerne les aliénations du domaine public, des forêts de l'état par exemple; elle l'a mis à 2 pour 100. Pourquoi cette distinction? Pourquoi ce qui est bon pour l'état ne le serait-il pas pour les particuliers? L'intérêt du fisc est le même dans les deux cas. Si d'une part, en réduisant le droit lorsqu'il agit comme vendeur, il espère avoir un prix plus élevé, de l'autre, en facilitant les transactions entre particuliers, il travaille au développement de la richesse publique, dont il est le premier à profiter. Il faut bien qu'il y ait quelque chose de très anormal dans cet impôt, car on ne le rencontre nulle

part à un taux aussi fort que chez nous. Dans les grands pays qui ont la meilleure comptabilité financière, en Angleterre, il n'existe pas; il est remplacé pour tous les baux et actes de vente par un droit de timbre équivalent à 1/2 pour 100. En Prusse, c'est un droit de timbre également qui frappe les mutations; il est de 1 pour 100. On a compris partout qu'imposer les transactions sur immeubles à un taux excessif était un mauvais moyen de se procurer des ressources; on y perd plus qu'on n'y gagne.

En Angleterre, depuis un certain nombre d'années, on a beaucoup diminué les taxes de consommation. Le chiffre des réductions n'est pas moindre de 25 millions de liv. sterl., soit de 625 millions de francs; mais comment les a-t-on diminuées? Est-ce en vertu d'une théorie? A-t-on déclaré que ces taxes n'étaient pas bonnes, et qu'il y avait lieu de les remplacer par d'autres, par des contributions directes? Non certes; on a tout simplement appliqué à les réduire les excédans de budget qu'on réalisait chaque année; et, ces taxes étant les plus nombreuses et les plus lourdes, atteignant des choses de première nécessité qui ne sont pas imposées chez nous, telles que le pain et la viande, elles ont été tout naturellement les premières à profiter de ces excédans. On a si peu agi en vertu d'une théorie, qu'aujourd'hui encore, malgré les diminutions qui ont eu lieu, les taxes indirectes fournissent les trois quarts du budget anglais. Si on dit qu'elles coûtent plus à percevoir que les impôts directs, l'exemple de l'Angleterre est encore là pour nous montrer qu'il est possible sous ce rapport de faire beaucoup d'améliorations. Les Anglais perçoivent aujourd'hui l'ensemble de leurs contributions indirectes avec une dépense de 5 pour 100, tandis que le même service chez nous revient à 12 pour 100. Pourquoi n'arriverions-nous pas au même résultat? Nous avons en France une administration trop coûteuse, et, en ce qui touche la perception des impôts notamment, on pourra, quand on le voudra, réaliser beaucoup d'économies. Il y a dans les états-majors des rouages qui sont devenus inutiles; on pourrait les supprimer sans inconvénient pour le service.

On fait enfin une dernière objection : on reconnaît les facilités que donnent les taxes indirectes pour arriver à percevoir de grosses sommes; mais on les repousse par cela même, à cause de l'abus qui peut en résulter. Il n'est pas bon, dit-on, que les peuples ne sentent pas le poids des taxes qui pèsent sur eux; plus ils les sentiront, plus ils seront désireux de voir réaliser des économies. L'argent le plus mal employé est celui qui est entre les mains de l'état, et le moins qu'on puisse lui en laisser est toujours le mieux pour les intérêts économiques du pays. En outre il peut s'en servir pour des

usages funestes, contraires à la liberté des citoyens, ou pour faire la guerre dans des intérêts purement personnels. Il y a du vrai dans cette idée; mais il y a aussi de l'exagération. On traite trop l'état en ennemi de la société, comme s'il ne devait jamais rien faire d'avantageux pour elle. En définitive, c'est lui qui la représente, qui est chargé de ses intérêts généraux, et à mesure que la société devient plus riche, elle a des besoins plus étendus; il lui faut plus de routes, plus de chemins de fer, des ports en meilleur état, une dotation plus large pour l'instruction publique, des encouragemens plus nombreux pour les découvertes scientifiques; il lui faut enfin les mille choses que le progrès et la civilisation comportent, qui n'étaient pas nécessaires hier, et qui le sont aujourd'hui. Il est bon que, pour faire face à tous ces besoins, l'état ait sa part dans la plus-value de la richesse. Il peut en abuser sans doute, mais il peut aussi en faire un très bon usage. Quelle réduction d'impôts vaudrait, pour le développement de la richesse et l'élévation du niveau moral, une dépense affectée à l'amélioration des routes et à l'extension de l'instruction publique? C'est aux citoyens à veiller sur le bon emploi de leurs deniers, à faire qu'on leur donne toujours une destination utile. Il ne faudrait pas, pour empêcher un abus, priver l'état de la meilleure manière de se procurer des ressources.

En résumé, nous devons non-seulement garder nos taxes indirectes, mais en faire la principale base des surtaxes à établir, car elles peuvent les supporter sans qu'il en résulte un trouble profond dans notre économie sociale. On y est habitué, tous les rapports sont établis en conséquence. Avec elles, on sait sur quoi l'on peut compter, on est en mesure de calculer d'avance ce qu'elles rapporteront, tandis qu'avec des taxes nouvelles on se jette dans l'inconnu, et on peut éprouver de cruels mécomptes. C'est ici le cas de répéter le mot si justement célèbre et si prophétique adressé naguère par M. Thiers aux hommes de l'empire : « Il n'y a plus une faute à commettre. » En effet, la faute ici pourrait ruiner nos finances, nous mettre à jamais dans l'impossibilité d'équilibrer nos budgets. Toutefois, si les taxes indirectes sont destinées à nous donner la plus grosse partie des ressources extraordinaires dont nous allons avoir besoin, elles ne peuvent nous les fournir toutes. Les charges supplémentaires vont être trop considérables, et ce n'est pas une seule branche du revenu public qui peut y faire face. Il faut chercher ailleurs, examiner si parmi les autres impôts il y en a qui soient susceptibles d'augmentation, ou si on ne pourrait pas malgré tout en essayer de nouveaux sans trop d'inconvénient pour la richesse publique. Ce sera l'objet d'un prochain travail.

VICTOR BONNET.

LES

GAZ NATURELS

DES APENNINS ET DE LA TOSCANE

Lorsqu'on enfonce l'extrémité d'un bâton dans la boue d'un marécage ou d'un fossé fangeux, on voit ordinairement s'échapper aussitôt du point touché une multitude de bulles de gaz qui viennent crever à la surface de l'eau. Ces bulles doivent leur origine à une décomposition incessante de matières végétales; elles se forment peu à peu à mesure que s'opère la putréfaction paludéenne. Nulle élévation de température sensible, nul phénomène violent n'en accompagne la production, et l'agitation qu'on imprime accidentellement ou à dessein au dépôt vaseux qui les renferme ne fait qu'en faciliter la mise en liberté. Le travail qui leur donne naissance est incessant et énergique, mais il s'opère lentement et silencieusement; c'est une de ces actions de fermentation que la nature accomplit avec mystère, et que l'on ne devine guère qu'après l'accomplissement des transformations subies par les substances qui en sont l'objet. D'après cela, ne semble-t-il pas téméraire de supposer qu'il puisse exister la moindre analogie entre la cause de phénomènes d'apparence si modeste, si calmes dans leur développement, et celle des terribles manifestations dont les volcans sont le siége? Comment imaginer que la force qui agit dans l'altération spontanée de la fange d'un bourbier soit essentiellement identique dans son principe à la puissance immense qui fait éclater le sol au moment des éruptions et en projette les débris dans les airs, qui lance jusqu'aux nuages d'épaisses colonnes d'eau

vaporisée, et qui vomit des fleuves de lave incandescente arrachée aux entrailles de la terre?

Cependant, depuis un siècle, beaucoup de géologues et de physiciens ont été, sans se l'avouer peut-être explicitement, partisans d'une théorie qui implique cette étrange assimilation. Pour avoir séduit tant d'intelligences élevées, pour entraîner encore un grand nombre d'hommes versés dans la connaissance des sciences naturelles, une opinion qui semble d'abord aussi paradoxale doit reposer sur des fondemens sérieux, et en effet, le point capital qui lui sert de base, c'est l'existence de toute une classe de phénomènes naturels intermédiaires entre les grandioses manifestations des volcans et la paisible évolution du gaz des marécages. Dans presque toutes les régions volcaniques, même dans des contrées quelquefois très éloignées des points où se révèle l'action des feux souterrains, au milieu de terrains stratifiés anciens ou récens pour la formation desquels l'eau semble avoir joué un rôle exclusif, on voit se produire des dégagemens spontanés de gaz complexes dont les élémens se retrouvent à la fois, en des proportions diverses, dans le gaz qui s'échappe de la boue des marais et dans celui qui fait bouillonner la lave étincelante des cratères.

Ces effluves gazeuses naturelles se présentent dans les conditions les plus variées. Aussi les a-t-on désignées par différentes dénominations qui en caractérisent les principaux aspects. Lorsque le gaz sort au milieu d'un terrain sec et pierreux, qu'il est assez abondant et assez riche en principes combustibles pour s'éteindre difficilement après avoir été enflammé, le lieu où il vient brûler ainsi est appelé *terrain ardent*. Si les orifices qui l'amènent au dehors donnent en même temps issue à une source d'eau douce ou minérale, et si les bulles qui éclatent à la surface de l'eau sont encore susceptibles de brûler, la source prend le nom de *fontaine ardente*. Si le gaz jaillit au milieu d'un sol argileux, et s'il arrive accompagné d'une petite quantité d'eau boueuse et salée, l'emplacement de son foyer d'émission se nomme *salze* ou *salinelle*. Enfin lorsqu'au lieu de se dégager à froid il sort à une haute température au milieu d'un jet rapide de vapeur d'eau, on a ce qu'on appelle un *suffione*.

La Haute-Italie comprend une région dans laquelle on peut observer toutes ces modifications diverses des évens naturels. Dans une suite de localités distribuées sur le versant septentrional des Apennins, le long d'une zone qui s'étend jusque dans l'Émilie, se voient des sources de gaz combustible à basse température, et un peu plus au sud, en Toscane, on rencontre un district où le sol est criblé d'ouvertures et de crevasses par lesquelles des gaz et de la vapeur d'eau s'échappent en sifflant, soit du sein de terrains arides, soit du milieu de petits lacs d'eau bouillante.

La plupart des voyageurs qui parcourent ce pays, préoccupés exclusivement du désir d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art accumulés dans les villes, négligent ordinairement de visiter les lieux qui sont le siége de ces merveilleux phénomènes. Ceux qui tiennent le plus à faire l'ascension du Vésuve, ou l'excursion des champs phlégréens, ne songent même pas à jeter en passant un coup d'œil rapide sur les terrains ardens, les salzes et les fontaines ardentes des Apennins, non plus que sur les *suffioni* de la Toscane. En décrivant brièvement quelques-uns de ces types d'émanations gazeuses qu'il m'a été donné de visiter et d'étudier il y a peu de temps, je voudrais ramener l'attention sur ces faits et montrer qu'ils sont dignes au plus haut degré d'exciter l'intérêt. Ils sont du reste curieux non moins par la singularité des conditions physiques de leur développement que par l'importance des débats qu'ils ont soulevés et par la haute valeur scientifique des deux hommes de génie, Spallanzani et Volta, qui ont pris la part la plus active à ces luttes pacifiques. Les gaz des dégagemens naturels sont-ils assimilables à ceux qui se développent dans les marais? Nous verrons Volta répondre affirmativement, imaginer des expériences variées, inventer d'ingénieux appareils pour démontrer la réalité du fait. Nous aurons d'autre part à rappeler les recherches entreprises par Spallanzani, ses observations attentives, ses efforts pour soutenir une théorie directement opposée à celle de Volta, et prouver la nature purement inorganique des gaz en question.

I.

A peu de distance du point où la route carrossable qui conduit de Bologne à Florence franchit la crête des Apennins, on rencontre sur le bord du chemin un pauvre village connu sous le nom de Pietra-Mala, composé de quelques masures et d'une grande auberge autrefois fort achalandée, mais devenue presque déserte depuis l'ouverture du chemin de fer qui traverse les Apennins à quelques milles de là. De Bologne à Pietra-Mala, la route est fort accidentée, les montées sont longues et ardues, les voitures ne les gravissent qu'à l'aide de renforts fournis par de lourds attelages de grands bœufs à poil grisâtre. Aussi, en partant le matin de Bologne, bien que la distance ne dépasse pas trente milles, on n'arrive guère à Pietra-Mala qu'à la tombée de la nuit. Alors, quand l'obscurité est assez prononcée, on voit briller à gauche du chemin deux feux jaunâtres qui ondulent au souffle du vent. Ces feux sont dus à l'inflammation de gaz combustibles qui s'échappent sponta-

nément en cet endroit par les fissures d'un sol rocailleux et dénudé, et qui caractérisent ce que l'on appelle un terrain ardent. A l'époque où la route était très fréquentée, les voyageurs s'arrêtaient ordinairement en grand nombre à Pietra-Mala pour y prendre quelques heures de repos et pour voir de près les foyers naturels. De brillans équipages ont stationné souvent aux portes de l'auberge, des notabilités politiques en ont occupé les appartemens; mais aujourd'hui le souvenir de tous les grands personnages qui ont passé dans cette maison est à peu près effacé : l'hôtellerie de Pietra-Mala ne restera célèbre que grâce au séjour que Volta y fit en 1780, et aux expériences qu'il y entreprit pour démontrer la nature gazeuse des émanations du terrain ardent voisin. La chambre qu'habita le savant physicien, et qu'il transforma pendant quelques jours en un laboratoire de chimie, mériterait d'être visitée avec un religieux respect, car les expériences qu'il y a effectuées sont pour ainsi dire la consécration de toutes les œuvres de cet homme de génie, qui a inventé l'électrophore, l'électroscope condensateur, l'eudiomètre, et découvert la composition du gaz des marais. La description du terrain ardent de Pietra-Mala va nous amener tout naturellement à raconter l'histoire du séjour de Volta en ce lieu, les travaux auxquels il s'y livra sur place, et les expériences préliminaires qui avaient déterminé son voyage. Ses premières recherches scientifiques avaient porté sur l'électricité. Désireux de remplacer la machine électrique, instrument volumineux et d'un prix élevé, par un appareil plus simple et moins cher, il avait été conduit à inventer l'électrophore. Curieux de déterminer la quantité variable d'électricité qui se trouve dans l'air, il avait construit l'électroscope condensateur. Ayant répété dans son cours les expériences passablement confuses de Galvani sur les mouvemens développés par le contact des métaux avec les muscles et les nerfs des grenouilles, il avait imaginé la pile, et fait ainsi peut-être la plus belle et sans contredit une des plus fructueuses inventions de nos temps modernes. Toutefois, malgré l'importance de ses découvertes relatives à l'électricité, Volta était loin de se borner exclusivement à cette partie de la physique. Les problèmes discutés par les autres savans de son temps excitaient toujours son attention : c'est ainsi qu'à la suite d'une lettre de son ami Guiseppe Campi et d'entretiens qu'il eut avec lui, il fut amené à s'occuper d'études chimiques sur la nature des gaz combustibles naturels. Guiseppe Campi lui ayant raconté que sur les bords du Lambron il existait un dégagement de bulles gazeuses qui prenaient feu au contact d'un corps enflammé, Volta, vivement intéressé par ce récit, résolut aussitôt d'entreprendre l'étude du phénomène en question, bien qu'il appartînt plus spécia-

lement à l'histoire naturelle, c'est-à-dire à une branche de science étrangère à celle dont il s'était particulièrement occupé jusqu'alors. Les premières lignes de la lettre dans laquelle il annonça quelques mois plus tard à Campi la découverte du gaz des marais portent l'empreinte des préoccupations qui ne l'avaient pas quitté depuis leur rencontre. « Vous vous souvenez, dit-il, des dissertations et des conjectures sans fin que nous avons faites sur la question si intéressante et de plus en plus merveilleuse de la diversité des espèces d'air et particulièrement de celui que vous avez découvert sur les bords du Lambron (1). » Il lui rappelle le projet qu'ils avaient formé d'étudier de concert la nature de l'air inflammable de cette localité, le sol du lieu de dégagement et l'eau traversée par les bulles; il lui exprime en termes touchans le chagrin qu'il avait eu plus tard d'être obligé de renoncer à sa collaboration et à l'excursion qu'ils avaient le dessein d'exécuter ensemble; enfin il lui annonce, avec une modestie égale à sa science, que les idées qui lui ont été suggérées dans leurs conversations l'ont amené, avec moins de dépenses et de difficultés qu'il ne le croyait, à des résultats inattendus et non moins remarquables que ceux qu'ils avaient espérés. Il s'agit en effet de la découverte du gaz des marais. « Que direz-vous, dit Volta, si je vous apprends que j'ai trouvé et recueilli de l'air inflammable en d'autres points que ceux où je me proposais d'aller dans le courant de l'automne, et même très près de ma maison, — si je vous dis que partout où je me trouve, que j'aille à droite ou à gauche, j'ai toujours bien peu de pas à faire pour cela, car la terre et l'eau me fournissent de l'air inflammable, bel et bien préparé, en telle quantité que je le désire? » Il raconte ensuite que, dans tous les endroits fangeux, il suffit d'agiter la vase avec un bâton pour obtenir un dégagement de bulles que l'on peut recueillir facilement en plaçant au-dessus un flacon plein d'eau et renversé de telle sorte que le goulot soit immergé. Il a fréquemment rapporté chez lui des flacons ainsi remplis de gaz, en ayant la précaution de les boucher hermétiquement; puis une fois rentré dans son laboratoire, il a débouché les

(1) Pour désigner le lieu du dégagement de gaz naturel, Volta emprunte à Redi les vers suivans, dont la grâce ne pourrait être que bien incomplétement reproduite par une traduction française, et dont le parfum littéraire n'ôte rien à la haute valeur scientifique du mémoire en tête duquel ils sont écrits. Le lieu du dégagement est, dit Volta, voisin

« Del bel colle
Cui baccia il Lambro il piede,
Ed a cui Columbano il nome diede
Ove le viti in lascivetti intrichi
Sposate sono in vece d'olmi a fichi. »

(Redi Ditir.

flacons, il a introduit de l'eau versée lentement, le gaz a été ainsi expulsé peu à peu, et, en approchant du goulot une allumette enflammée, il a obtenu des jets de flamme jaunâtre doués d'un pouvoir éclairant considérable.

Mais ce n'était pas assez d'avoir démontré la combustibilité du gaz des marécages; il s'agissait de déterminer la nature des corps qui en faisaient partie intégrante. C'est alors que se révèle tout le génie de Volta; il imagine de brûler le gaz, objet de son étude, en présence d'un volume d'air atmosphérique limité, ou mieux encore d'un volume connu d'oxygène, gaz dont Lavoisier avait récemment fait connaître les propriétés et le mode de préparation. Il suppose avec raison que la connaissance des produits d'une combustion ainsi effectuée lui fournira des indications positives sur la question qu'il s'est proposé de résoudre. Dans cette expérience, il faut éviter l'approche de l'allumette ou de la bougie allumée dont on se sert habituellement pour produire l'inflammation des gaz combustibles, car tout corps enflammé donne lui-même en brûlant des produits qui rendraient incertains les résultats obtenus. La combustion doit donc être opérée en vase clos, et dans ces conditions il semble qu'on ne puisse plus produire l'inflammation du gaz; mais Volta lève la difficulté. Ses travaux sur l'électricité lui ont appris qu'une étincelle électrique passant au milieu d'un mélange gazeux susceptible de brûler en détermine la combustion. Il suffit donc, pour résoudre le problème, d'employer un flacon dont les parois soient traversées par deux pièces métalliques terminées à l'intérieur par des boutons entre lesquels on puisse faire jaillir l'étincelle. Cet appareil si simple en théorie reçut de Volta le nom d'*eudiomètre;* il fallut lui donner une forme cylindrique, des parois d'une épaisseur considérable, car la violence des explosions dues à l'inflammation des mélanges détonans qu'on y renferme est telle, que sans ces précautions l'instrument volerait en éclats à la première expérience. Sauf quelques perfectionnemens qui ont été apportés plus tard dans la construction de cet appareil, on le trouve encore aujourd'hui dans tous les laboratoires de chimie, où il rend les plus grands services. Volta l'employa pour l'étude du gaz des marais, et bientôt il reconnut que ce gaz donnait en brûlant de l'eau et de l'acide carbonique, c'est-à-dire les deux produits que fournit la combustion de l'hydrogène et celle du charbon. Le gaz en question était donc une combinaison de ces deux corps, ce que les chimistes ont appelé un carbure d'hydrogène. Quelle ne dut pas être la surprise et l'admiration de Volta en constatant qu'il existait une forte proportion de carbone dans une matière aussi subtile et aussi transparente que l'air inflammable des marais! Lorsqu'il fit cette décou-

verte, il eut sans doute une de ces joies profondes que les savans connaissent seuls, et qui les paient en un instant de toutes leurs peines.

Ces expériences une fois terminées, Volta ne s'en tint pas là. Passant du domaine de l'observation à celui de la théorie, et partant de ce fait incontestable que le gaz qui s'échappe du fond des marais y provient d'une décomposition de matières végétales, il n'hésita point à croire que, partout où le carbure d'hydrogène nouvellement découvert par lui se rencontrait dans la nature, le mode de production de ce gaz était toujours le même. En un mot, il affirma que dans tous les cas le gaz qu'il désignait sous le nom d'*air inflammable* était dû à une altération lente ou rapide de matières organiques, et que, toutes les fois que la production de cet air était constatée quelque part, il fallait nécessairement supposer près de là, comme cause première du phénomène, la présence de substances végétales en voie de décomposition, alors même que l'existence de pareilles substances ne pourrait être vérifiée directement par l'observation. Avec une telle hypothèse, admise comme une réalité démontrée, Volta expliquait hardiment la constitution de toutes les sources combustibles des Apennins. Dans les points, disait-il, où se révèlent ces émanations, le sol renferme, à des profondeurs inconnues, d'anciens marécages, des tourbières, ou même peut-être des amas de houille enfouis depuis des siècles. N'a-t-on pas vu récemment, ajoutait-il, dans notre contrée des prairies et des champs fertiles, des villages ensevelis sous d'énormes masses de terre, sous des dépôts volumineux d'argile et des blocs de rochers gigantesques détachés du flanc des montagnes? N'est-il pas probable dès lors qu'autrefois des portions importantes de la chaîne des Apennins se sont de même éboulées, et que dans leur chute elles ont recouvert de leurs débris des quantités prodigieuses de matières animales et végétales? Celles-ci se sont décomposées peu à peu, l'air inflammable auquel elles ont donné naissance s'est accumulé dans de vastes cavités souterraines, et actuellement il s'écoule incessamment par d'étroites crevasses des parties superficielles du sol. Volta, qui était, comme nous l'avons dit, essentiellement physicien, et qui par conséquent attachait beaucoup plus d'importance à l'expérimentation qu'à l'observation, ne se doutait pas d'abord des mille petites objections que l'étude locale des sources de gaz combustible allait lui attirer de la part des naturalistes et particulièrement de la part de Spallanzani, le plus célèbre d'entre eux; aussi avait-il la foi la plus vive dans sa théorie. Pourtant il était déjà chaque jour en butte aux critiques des gens du monde, qui lui reprochaient d'être engoué de sa découverte de l'air inflammable, et qui lui ci-

taient sans cesse les terrains ardens, comme des foyers toujours brûlans dans lesquels il n'y avait aucun dégagement de gaz sensible. Pour quelques personnes, ces feux provenaient de la combustion de liquides bitumineux dont le terrain était imprégné; pour d'autres, imbues des idées qui régnaient encore à cette époque, le feu était un des quatre élémens naturels ayant sa réalité matérielle tout aussi positive que l'air, l'eau et la terre; il n'y avait donc pas besoin de supposer l'existence de substances capables de l'entretenir. L'absence de toute matière inflammable visible dans les terrains ardens semblait donner raison aux partisans de cette opinion. Volta se préoccupait particulièrement de les réfuter; c'est ce qui paraît l'avoir décidé à faire en 1780 le voyage de Pietra-Mala, en compagnie de deux de ses amis. « Quelque persuadé que je fusse, dit-il, de la nature des feux de Pietra-Mala, il me restait un scrupule : le plaisir de mettre en relief ma découverte de l'air inflammable pouvait m'avoir séduit; c'est pourquoi je n'étais pas content que je n'eusse donné du fait des preuves incontestables et directes. Bien que je n'eusse pas besoin de ces preuves pour me satisfaire moi-même sur ce point, je les croyais nécessaires pour convaincre les autres, notamment ceux qui, trop attachés à leurs vieux principes et aux idées qu'ils ne peuvent se résoudre à abandonner, sont les ennemis déclarés de toute nouveauté, et ne se rendent qu'à la dernière évidence. Je me proposai donc non-seulement de faire sur place les observations propres à découvrir la présence de l'air inflammable sur le terrain ardent de Pietra-Mala, à déterminer la quantité de cet air qui contribue à la production des phénomènes qu'on y observe; mais je voulus encore démontrer la continuité du dégagement gazeux par les ouvertures du sol, mettre en évidence les circonstances qui le prouvent. »

A peine arrivé à Pietra-Mala et installé tant bien que mal à l'hôtellerie avec ses appareils d'analyse, Volta se fit conduire au terrain ardent par un paysan de la localité. Il semble avoir surtout étudié le principal des deux foyers, situé à environ 2 kilomètres au-dessous du village. La description qu'il en donne dans le mémoire publié au retour de son voyage fournit une image exacte de ce que l'on peut encore y observer aujourd'hui, et le récit de sa première excursion dépeint en même temps avec une bonhomie charmante les impressions du savant physicien à la vue des curieux phénomènes qu'il avait sous les yeux. « Quand je me transportai, dit-il, sur le lieu de la production des gaz, le jour était déjà clair, et le terrain illuminé par le soleil, ce qui fait que les flammes se voyaient à peine; leur chaleur, plutôt que leur clarté, avertissait de leur approche. Je me trouvais avec mes deux com-

pagnons de voyage et le paysan qui nous servait de guide, et nous faisait distinguer chaque centre d'émanations en jetant çà et là des brins de paille, qui prenaient feu à l'instant dans les endroits particulièrement enflammés qui sont comme autant de foyers distincts. Notre curiosité était vivement excitée, et nous ne cessions d'essayer et de sonder pour ainsi dire chaque point, ne nous avançant guère sans avoir fixé la position des jets de feu, qui n'étaient jamais absolument invisibles. Quelquefois nous brûlions nos souliers en nous approchant trop près de l'orifice de sortie d'une flamme; mais, en regardant ensuite avec plus d'attention, nous ne manquions pas de découvrir le feu que nous n'avions pas d'abord aperçu. Les flammes sont çà et là éparses et disséminées dans un espace de quelques toises, sur un terrain découvert, aride et un peu pierreux; on les rencontre notamment sur les points les plus secs. Quelquefois elles changent de place, plus souvent encore de volume, tantôt en largeur et tantôt en hauteur. Ici, elles gagnent du terrain, et plusieurs se réunissent ensemble; là, elles se retirent, se séparent : quelques-unes peuvent disparaître et d'autres grandir au gré des assistans. Pour éteindre les plus petites, il suffit de produire un vent fort, et, quant à celles qui sont plus étendues, il faut, pour les faire disparaître, verser assez d'eau pour couvrir tout le champ du dégagement. On peut encore accumuler de la terre, la piétiner, la comprimer, de manière que le passage du gaz sous-jacent ne s'opère plus facilement. Le gaz retenu ainsi sort en plus grande quantité par d'autres orifices voisins, et y forme autant de foyers où la flamme s'élève plus haut. En somme, à mesure que quelques jets sont supprimés, l'activité des autres augmente. Je restai longtemps à répéter, à varier ces épreuves, prenant surtout plaisir à faire jaillir la flamme plus haut à diverses reprises en battant des pieds et en pesant sur le sol autour de quelques-uns des jets... Afin de rendre plus sensible encore le dégagement d'air inflammable dont je supposais l'existence sur le terrain en question, je m'avisai de répandre des brins de paille sur les points où la terre me paraissait plus légère et soulevée, particulièrement aux endroits où j'avais un moment auparavant éteint la flamme en produisant un vent fort; j'eus la satisfaction de voir ces fragmens de paille et autres menus objets secoués et entraînés par le souffle de l'air qui sortait du sol. Il ne me restait plus pour complément de preuve qu'à recueillir cet air même, et à voir s'il était réellement susceptible de brûler. A cette fin, je fis creuser de petites excavations précisément dans les lieux occupés par les flammes, et, en les remplissant d'eau, le feu se trouva naturellement éteint. On vit alors, comme je l'avais prédit, jaillir de nombreuses bulles de gaz;

pour les rendre plus grosses et plus fréquentes, je me mis avec un bâton à remuer la terre en tenant pour recueillir le gaz une bouteille pleine d'eau renversée, le goulot plongé dans l'eau et muni d'un entonnoir à la manière ordinaire. A l'aide d'un semblable artifice, je réussis à transporter une quantité suffisante de cet air inflammable à notre hôtellerie de Pietra-Mala, où je fis l'épreuve de le brûler en présence de ces mêmes personnes qui avaient été avec moi sur le lieu, qui m'avaient aidé à recueillir le gaz, et qui avaient assisté aux autres expériences. La flamme de cet air se montra longue et azurée, tout à fait semblable à celle de l'air inflammable des marais. »

Volta poursuivit ensuite ses recherches en faisant avec l'eudiomètre des expériences d'analyse chimique qui mirent en évidence l'identité presque absolue du gaz du terrain ardent et de l'air inflammable des marais. Le même carbure d'hydrogène était l'élément presque exclusif du mélange gazeux dégagé dans les deux cas. Dès lors il crut sa démonstration complète; les gaz développés étant les mêmes, la cause qui les engendrait ne pouvait être différente. Il faut avouer pourtant que cette dernière conclusion était bien hasardée, et que, pour être prouvée avec certitude, elle aurait eu besoin d'être appuyée par d'autres preuves empruntées à l'observation directe; mais Volta ne paraît pas s'en être inquiété. C'est à peine s'il jette un coup d'œil sur le terrain de Pietra-Mala et sur les roches qui le composent; il ne cherche pas même si quelque chose dans la disposition des couches peut rendre vraisemblable un enfouissement de matières organiques tel que celui qu'il a supposé. Il est si bien persuadé que les exhalations inflammables du terrain ardent sont entièrement de nature gazeuse, qu'il nie résolûment, sans s'être livré au plus simple examen, l'existence des matières bitumineuses volatiles qui imprègnent le sol sur le lieu du dégagement, et qui y sont amenées des profondeurs de la terre en même temps que le gaz. Autant les expériences qu'il fait comme physicien et comme chimiste sont remarquables et positives, autant ses observations comme naturaliste sont incomplètes. Ses études sur l'état et la composition chimique des produits gazeux du terrain ardent ne laissent rien à désirer; mais l'assimilation absolue établie entre ces émanations et celles qui s'échappent du fond des marais n'est nullement justifiée par les résultats de son travail.

Un terrain ardent, tout aussi connu en Italie que celui de Pietra-Mala, s'observe à quelques milles plus loin vers l'ouest, au-dessus de la petite ville de Porretta, sur le même versant de l'Apennin. C'est à Porretta que commence le col dans lequel s'engage le chemin de fer qui va de Bologne à Florence. Des sources minérales

abondantes, dont nous aurons à parler plus loin à cause des gaz qui les accompagnent, ont donné de tout temps un certain renom à cette bourgade, isolée naguère au cœur de la montagne, mais qui tend à prendre un certain développement depuis l'établissement de la voie ferrée. Séparée de Florence et de Bologne seulement par un trajet de quelques heures, entourée pendant l'été de délicieux ombrages et rafraîchie par la brise des monts qui la dominent et l'abritent, elle est devenue dans la saison chaude un rendez-vous de plaisir pour la haute société italienne, et l'on dit en outre qu'elle est pendant plusieurs mois, chaque année, un foyer d'intrigues politiques; mais ce n'est pas à ce point de vue qu'elle doit nous intéresser.

Le terrain ardent qui l'avoisine est situé au sommet d'un monticule escarpé au pied duquel est bâtie Porretta, et qui porte le nom de Sasso-Cardo. Le gaz s'y échappe des interstices d'un massif de grès dénudé. Quatre ou cinq jets assez abondans y sont disséminés dans un espace de quelques mètres carrés. Les plus faibles, une fois allumés, sont facilement éteints par le vent; le plus considérable résiste davantage, et ne cède qu'au souffle des tempêtes. Pour l'éteindre artificiellement, il faut apporter de l'eau et en recouvrir complétement les orifices de sortie du fluide combustible, ce qui ne laisse pas que de présenter quelques difficultés à cause des inégalités du sol et de la tendance du gaz à fuir partout où il ne trouve pas la mince nappe de liquide qu'on l'oblige à traverser. Du reste même nature d'émanations qu'à Pietra-Mala.

En continuant à suivre la crête des Apennins vers l'ouest, on rencontre d'autres terrains ardens plus développés encore et illustrés comme ceux de Pietra-Mala par les travaux d'un homme de génie. Ce sont ceux du district de Barigazzo, village situé presque sur la cime des Apennins, au point où la route de Modène à Pistoïa franchit la montagne. En 1789, Spallanzani, dans le cours de son mémorable voyage scientifique, vint consacrer plusieurs jours à l'étude des feux naturels de ce district. Ennemi des idées de Volta sur la similitude d'origine du gaz des marécages avec ceux des terrains ardens, il voulut combattre cette théorie par des observations précises sur le terrain et en se servant des moyens d'analyse chimique introduits récemment dans la science. Muni de l'eudiomètre et de l'outillage ordinaire d'un véritable laboratoire de chimie, il s'installa pour quelque temps dans l'hôtellerie de Barigazzo, s'occupant non-seulement de la nature des fluides qui alimentaient les feux des terrains ardens du voisinage, mais encore de la disposition du sol qui les produisait et du rapport qui existe entre l'intensité du feu et les conditions variables de l'atmosphère. Le principal feu na-

turel de la région se trouvait auprès du village même, sur le penchant du coteau qui termine la crête de la montagne. Aussi étendu et plus actif encore que celui de Pietra-Mala, il était un objet de craintes superstitieuses pour les habitans du pays. Spallanzani, à force d'instances et probablement aussi à prix d'argent, finit par déterminer quelques ouvriers du village à venir l'aider dans son travail. Les flammes sortaient par une multitude de petits orifices disséminés au milieu de roches rougies et jaunies par une longue calcination, et couvraient un large espace; on n'en approchait qu'avec peine. Les jets les plus faibles pouvaient à la vérité être éteints par l'action d'un vent fort, et Spallanzani raconte comment il y réussissait facilement en agitant son large chapeau de feutre; mais la flamme des jets les plus abondans ne put être étouffée qu'en formant une sorte de bassin artificiel sur le terrain du dégagement gazeux et en y dirigeant l'eau d'un ruisseau qui coulait près de là. Une fois cette opération préliminaire effectuée, le gaz fut recueilli par la méthode ordinaire et transporté dans des flacons bien bouchés jusqu'à l'hôtellerie pour y être analysé. Spallanzani fit ensuite creuser une tranchée profonde afin de suivre jusqu'à une certaine distance la direction des canaux souterrains qui amenaient le gaz au dehors; il vit non sans surprise qu'au lieu de s'enfoncer verticalement, ils se dirigeaient vers la partie centrale de la montagne. Enfin il reconnut, par une série d'observations suivies, que l'intensité et la hauteur des flammes augmentaient par les temps chauds et pluvieux, c'est-à-dire en général quand la pression barométrique diminuait.

Les expériences du savant naturaliste ont porté non-seulement sur les gaz de Barigazzo, mais encore sur ceux de Bocca-Suolo, village situé sur l'autre versant des Apennins (1). Le terrain ardent de Bocca-Suolo présente quatre foyers distincts distribués sur une même ligne, à des distances inégales, sur une longueur d'environ 100 mètres. L'emplacement de ces feux se trouve au milieu des champs cultivés, dans un terrain pierreux d'un demi-hectare environ complétement dénudé et bouleversé par les éboulemens; ils sont peu actifs et n'offrent rien de particulier. Il y a presque identité de composition entre les émanations de ce terrain ardent et celles de Barigazzo, de Pietra-Mala et de Porretta; dans toutes domine le carbure d'hydrogène découvert par Volta. Les divers ter-

(1) Bocca-Suolo n'est pas à plus de 7 ou 8 kilomètres de Barigazzo, mais le passage de la crête qui sépare les deux villages est difficile pendant une grande partie de l'année à cause de la neige épaisse qui recouvre la montagne jusqu'à la fin de mai. Le long de ce parcours, la marche est excessivement pénible, car, dès que le soleil commence à s'élever sur l'horizon, la neige se ramollit à la surface, et l'on s'enfonce profondément à chaque pas.

rains ardens échelonnés le long des Apennins, de Pietra-Mala à Bocca-Suolo, présentent donc entre eux sous tous les rapports la ressemblance la plus complète; mais ce fait ne démontre rien de positif ni en faveur de la théorie de Volta, ni en faveur de celle de Spallanzani. Ces deux grands adversaires, dignes l'un de l'autre, ont laissé incertaine l'issue du combat qu'ils avaient engagé. Ajoutons que, si dans cette lutte Volta s'est montré imparfait comme naturaliste, Spallanzani l'a été plus encore comme chimiste. Les expériences faites à Barigazzo sont postérieures de treize ans à la découverte du gaz des marais, Spallanzani possédait le puissant moyen d'analyse imaginé par Volta, et malgré cela il maniait mal l'eudiomètre. Il finit par croire que le gaz des marais n'était autre chose que de l'hydrogène libre souillé par une certaine quantité de vapeurs d'un liquide carburé très volatil. On peut donc, sans craindre de nuire à l'éclat qui environne des noms comme ceux de Volta et de Spallanzani, reconnaître que, si ces deux savans ont imprimé dans leur discussion à propos des terrains ardens, comme dans toutes leurs œuvres, le cachet de leur génie, ils ont laissé néanmoins apercevoir certaines imperfections auxquelles les natures les mieux douées ne peuvent échapper.

Pendant son séjour à Barigazzo, Spallanzani fit connaissance avec un propriétaire intelligent du pays nommé Turini, et le détermina à installer un four à chaux sur la bouche de sortie des feux qu'il venait d'étudier. Turini suivit son conseil, fabriqua de la chaux vive en se servant de la chaleur que le terrain lui donnait gratuitement, et depuis lors cette exploitation si fructueuse n'a pas été abandonnée. Quand nous avons visité ce lieu au mois de mai 1869, la fabrication de la chaux était interrompue depuis quelques semaines. Le gaz se dégageait non-seulement du fond, mais des interstices des murs qui forment les parois latérales de la construction. Nous avons éteint les flammes en faisant jeter dans l'intérieur du four une grande quantité de neige, puis nous y sommes entrés pour y recueillir le gaz. A peine notre opération était-elle terminée, que le fluide combustible se rallumait avec une violente explosion au contact des pierres encore incandescentes de la muraille.

II.

Dans chacune des localités où nous avons reconnu l'existence de terrains ardens, il y a certains dégagemens gazeux qui, au lieu de se produire à sec, s'opèrent au milieu de nappes d'eau, et donnent ainsi naissance à des fontaines ardentes. A Pietra-Mala, une

source abondante d'eau limpide et froide, traversée par des bulles nombreuses de gaz combustible, se voit à 2 kilomètres environ du terrain ardent, de l'autre côté du village. Le bouillonnement de l'eau produit par la sortie des bulles est tellement continu, que celles-ci, une fois allumées, communiquent le feu à celles qui les suivent, et la flamme persiste souvent pendant un temps assez long. On sent en ce lieu une forte odeur de pétrole, ce qui prouve que le gaz dégagé est, comme celui du terrain ardent du même district, accompagné de vapeurs de carbures d'hydrogène liquides.

A Porretta, les sources minérales, au nombre de sept, sont toutes de véritables fontaines ardentes, car l'eau qu'elles fournissent arrive à la surface du sol en même temps que d'abondans dégagemens de gaz. Cinq de ces sources jaillissent au pied même du mont Sasso-Cardo. L'eau qui en provient sort à des températures comprises entre 30 et 38°,5; elle est à la fois alcaline et salée. Pendant l'hiver, on laisse le gaz et l'eau s'échapper par les mêmes conduits; mais durant la saison des bains on adopte une disposition ingénieuse qui permet la séparation du gaz et du liquide : l'eau minérale vient remplir les baignoires, et le gaz se rend dans un gazomètre, d'où il est distribué par des tuyaux dans les diverses parties de l'établissement qu'il est destiné à éclairer. La séparation que l'on établit ainsi artificiellement est l'image fidèle de celle qui s'opère naturellement dans l'intérieur de la colline de Sasso-Cardo. Une même fissure du sol y amène simultanément de l'eau minérale et du gaz combustible; une portion du gaz poursuit sa route verticalement jusqu'à la cime de l'éminence, où elle donne lieu au terrain ardent, l'autre vient avec l'eau jaillir latéralement au bas de l'escarpement et y forme des fontaines ardentes.

Outre les sources minérales, il existe aux environs de Porretta une foule de points où le gaz combustible s'échappe du sol en quantité plus ou moins grande, et quelquefois avec des caractères physiques variables suivant la saison. A Fosso di Bagni, à 3 kilomètres de Porretta, le gaz sort par les fentes d'un rocher au milieu même du lit d'un ruisseau. Au moment des pluies, le ruisseau se gonfle et recouvre le rocher; alors les bulles de gaz sont forcées de traverser l'eau pour se dégager. Dans les temps secs, la roche est à nu; on n'est plus averti de la présence d'une source de gaz que par un léger suintement d'eau sulfurée et par le sifflement dû à la sortie du fluide aériforme.

A Gaggio, village situé dans la montagne à 4 kilomètres au-dessus de Porretta, on trouve un champ argileux traversé de toutes parts par des effluves gazeuses. Quand le terrain est sec, rien n'annonce l'existence d'un pareil phénomène; mais après une pluie on

voit l'eau bouillonner dans les plus petites flaques. Durant l'été, lorsque le champ est couvert de blés déjà mûrs, l'approche d'une seule allumette enflammée suffirait pour propager instantanément l'incendie dans toute l'étendue de la moisson. Enfin il n'est pas rare, dans le district de Porretta, qu'en s'approchant avec un corps allumé de certains endroits où l'on ne soupçonnait pas l'existence d'un dégagement de gaz combustible, on y voie des flammes surgir tout à coup; ainsi il est arrivé qu'en creusant les tunnels du chemin de fer qui traverse les Apennins, des ouvriers ont été victimes d'explosions causées par des dégagemens subits de gaz inflammables mis en liberté par leur travail même.

Les fontaines ardentes sont aussi très répandues dans la contrée de Barigazzo. L'une d'elles, très renommée dans le pays, est située au milieu des prairies, à quelques centaines de mètres au-dessous du village de Barigazzo. Elle est connue sous le nom d'*Orto del Inferno* (jardin de l'enfer), dénomination qu'elle doit évidemment à la terreur inspirée par les flammes qu'on peut y développer en allumant le gaz combustible. Des myriades de bulles s'y dégagent de quelques petites mares d'eau stagnante, ainsi que du fond d'un ruisseau voisin. Dans la saison chaude, alors que l'eau du ruisseau est peu abondante, il arrive souvent que l'inflammation du gaz, excitée en un point, se propage rapidement tout le long du ruisseau et persiste pendant quelque temps.

Une fontaine ardente, non moins remarquable que celle de l'Orto del Inferno, se voit à une petite distance de Monte-Creto, village séparé de Barigazzo par un ravin large et profond couvert sur ses pentes de bois de châtaigniers séculaires. Spallanzani, qui visita ce lieu dans l'été de 1789, en parle dans les termes suivans : « A cinq milles de Barigazzo, à deux de Sestola, existe dans un champ ouvert et cultivé un feu qui n'est connu que des paysans. Le site s'appelle la *Sponda del Gatto* (margelle du chat). C'est un fossé dont le bord est percé de six petits trous : si l'on approche la main de ces trous, on sent un souffle léger; si l'on approche l'oreille, on entend un sifflement. Une chandelle allumée y suscite des flammes. C'est ainsi que j'en fis naître successivement six, mais faibles, azurées et point du tout bruyantes. Sans doute ces trous communiquaient ensemble, puisque, deux étant bouchés, les quatre flammes restantes devinrent plus animées et perdirent une bonne partie de leur azur, qui se changea en rouge blanc; elles durèrent environ une heure, et s'éteignirent d'elles-mêmes. Le bord du fossé qui leur donne issue est composé d'une terre argileuse humide; certainement je ne l'eusse jamais découvert, si deux habitans du lieu ne m'y avaient conduit. C'étaient des maçons de profession; ils me racontèrent

qu'ils avaient songé quelquefois à bâtir là une maison et à placer la cuisine sur le foyer de ces feux pour épargner le bois, mais que le médecin de Sestola les avait détournés de leur idée en prétendant que ces feux venaient de l'enfer : ce bon médecin était probablement du pays de l'Orto del Inferno. Au reste cela ne m'empêcha pas de prendre avec moi une bonne provision de cet air diabolique, qui, soumis dans la suite à l'analyse, se trouva participer en tout à la nature du gaz hydrogène de Barigazzo. »

Au mois de mai 1869, l'aspect de ces lieux était un peu différent de celui que dépeint le récit précédent. Le terrain environnant, au lieu d'être cultivé comme à la fin du siècle dernier, était en friche depuis de longues années et déjà fort dégradé par les pluies. La fonte des neiges y transformait en un lit de torrent le fossé décrit par Spallanzani, et le dégagement de gaz ne s'effectuait plus que par deux orifices distincts, tous les deux placés au fond du cours d'eau. A quelques mètres de là, on avait récemment élevé une petite chapelle et l'on y disposait des tuyaux pour conduire le gaz et le faire brûler devant une image de la madone. Plus près du sommet de la colline, du côté de Monte-Creto, nous avons pu constater encore de petits dégagemens gazeux qui s'opéraient sous une couche épaisse de neige. En prêtant l'oreille, nous entendions le bruit des bulles de gaz qui crevaient probablement au travers de quelques petites flaques d'eau provenant de la fusion de la neige. — Tous ces exemples prouvent surabondamment qu'il n'existe aucune différence essentielle entre les terrains ardens et les fontaines ardentes; ils montrent avec évidence que tel dégagement gazeux peut affecter l'une ou l'autre de ces apparences suivant la saison et le degré d'abondance des eaux.

III.

Quand on descend des hauteurs des Apennins, on rencontre, avant d'atteindre la plaine de la Lombardie, une longue bande de terrain marneux qui s'étend de Plaisance jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie, et suit une direction sensiblement parallèle à l'arête montagneuse de la péninsule. Le long de cette zone, il n'existe plus de terrains ardens semblables à ceux de Pietra-Mala, de Porretta et de Barigazzo; mais c'est là qu'on trouve, pour servir au dégagement des gaz inflammables, ces curieux appareils naturels qui ont été désignés sous les noms de *salzes*, de *salinelles*, et dans certains cas sous celui de *volcans boueux*. Le premier que nous allons décrire, celui de Bergullo, mérite à la fois toutes ces dénominations.

Bergullo est un petit village situé dans le district d'Imola. Le chemin qui y conduit à partir de cette ville est tracé au milieu de champs fertiles plantés de mûriers et de vignes. Des prairies artificielles couvrent les coteaux qui s'accentuent de plus en plus à mesure qu'on approche des contre-forts de la chaîne : l'église de Bergullo s'élève sur l'une de ces collines. Dans le vallon contigu serpente un ruisseau fangeux que l'on appelle *Rio-Sanguinario* (ruisseau sanguinaire) à cause de la couleur de ses eaux, et sur les bords duquel on aperçoit plusieurs buttes coniques, de dimensions inégales, formées par de l'argile blanchâtre. Au mois de mai 1869, il y en avait deux principales, entourées d'un certain nombre d'autres plus petites, mais semblables de tout point à celles-ci. La plus élevée avait environ 3 mètres de hauteur et 12 mètres de circonférence; les plus basses étaient à peine de quelques centimètres. Toutes avaient leur sommet creusé en forme d'entonnoir, et donnaient issue en ce point à de grosses bulles de gaz combustible qui s'échappaient d'une façon intermittente au milieu d'une eau bourbeuse fortement salée qu'elles projetaient en éclaboussures sur leurs flancs. L'argile soulevée par le gaz et délayée par l'eau s'étendait en coulées de boue sur les revers extérieurs et se répandait sur le sol environnant. Chacun de ces petits cônes, avec cette ouverture terminale évasée en forme de coupe, avec ces filets de boue qui en découlent, présente pour ainsi dire en miniature l'aspect d'un volcan muni de son cratère et revêtu de ses coulées de lave. Aussi pour cette raison leur a-t-on donné le nom de volcans boueux.

La plupart de ces éminences de Bergullo étaient tellement régulières qu'on les aurait crues construites de main d'homme ; cependant quelques-unes étaient plus ou moins largement ouvertes sur un côté et donnaient issue par la fente à des petites traînées de boue qui allaient tomber dans le Rio-Sanguinario. Enfin on pouvait encore, aux environs des cônes, constater l'existence d'autres dégagemens gazeux s'effectuant simplement au niveau du sol; l'argile rejetée alentour n'avait pu prendre une consistance suffisante pour former un cône. Ainsi dans cette même localité, certains dégagemens gazeux étaient pourvus de cônes de déjection, d'autres s'opéraient au ras du sol. Les cônes de déjection ne doivent donc pas être regardés comme constituant un caractère distinctif entre les volcans boueux et les salzes. En un même point, suivant les conditions variables d'humidité du sous-sol et suivant l'énergie du dégagement gazeux, on peut quelquefois trouver des cônes et d'autres fois en constater l'absence. Quelle que soit du reste l'apparence des bouches d'une salze, on voit, quand on approche une allumette enflammée d'un de ces orifices, se développer une flamme jaunâtre

douée d'un pouvoir éclairant considérable dû à la présence de particules très fines de chlorure de sodium dans le gaz dégagé, et non à la composition particulière de celui-ci, dont l'élément dominant est toujours le gaz des marais.

Outre les modifications que les salzes éprouvent sous l'influence des agens atmosphériques, il est des changemens plus profonds qu'elles subissent en devenant accidentellement le siége de phénomènes éruptifs particuliers. La salze de Sassuno, dans le district de Castel-San-Pietro, offre un exemple de ce fait; elle est située au-dessous du village, sur un étroit plateau entouré de ravins profonds dans lesquels circulent les eaux de deux torrens qui vont se jeter plus loin dans le Silaro. De l'autre côté des ravins se dressent de grands escarpemens d'argile bleuâtre que surmontent des champs cultivés. Le petit plateau est composé aussi de la même argile. La salze qui s'y observe, bien qu'existant probablement de toute antiquité, n'est connue des géologues que depuis 1839, époque où elle a été indiquée par le professeur Bianconi de Bologne. « Elle était à cette époque dans l'état de calme le plus parfait; mais un tel calme, au dire des gens du voisinage, ne datait que de quelques années. L'aspect du lieu annonçait en effet une crise arrivée depuis peu de temps. Tout le sommet du plateau ressemblait à un champ labouré avec des sillons profonds de quelques pieds; la crête placée entre ces sillons était aiguë et tranchante... Le terrain soulevé ne paraissait pas avoir formé de coulée de quelque étendue; mais il s'était simplement déversé sur le bord des fentes et y avait couvert en partie l'herbe et les joncs qui existaient en ces points. Au milieu de l'éminence, on voyait un espace allongé dont le grand diamètre avait environ 6 palmes, et dans lequel sortait en trois points une fange très liquide. Les bulles s'y succédaient inégalement, à quelques secondes d'intervalle, précédées du murmure souterrain habituel. Chacune était grosse comme un œuf, et s'allumait au contact d'un corps enflammé. Sur la boue coulait un mince filet de bitume noir. Il n'y avait aucune espèce de cône. » En 1869, l'aspect de ces terrains se trouvait un peu modifié. Au lieu de plusieurs sillons, la salze n'en présentait plus qu'un seul. Dans le milieu se trouvait une sorte de bourrelet volumineux soulevé en forme de crête; sur l'emplacement des autres saillies, le sol s'était pour ainsi dire nivelé. Nul dégagement gazeux ne se produisait à la surface de l'amas; mais tout alentour de nombreuses bulles de gaz s'échappaient du sein d'une boue demi-fluide formant çà et là de petites mares salées dont l'approche n'était pas sans danger, car en plusieurs points l'argile du terrain, desséchée et durcie par l'évaporation, ne constituait qu'une couche mince recouvrant un amas boueux de profondeur inconnue. Quel-

ques années avant 1839, il y a donc eu à Sassuno des phénomènes violens, un soulèvement brusque de matière argileuse, puis tout est rentré dans le repos, et, à moins de recrudescence nouvelle dans l'action souterraine, on peut présumer sans crainte de se tromper que, dans un avenir peu éloigné, toute trace de soulèvement y aura disparu, et que la salze se trouvera réduite à une simple émission de gaz combustible et d'eau salée s'effectuant à fleur de terre. Le mélange gazeux qui se dégage aujourd'hui à Sassuno est fort remarquable sous le rapport de la composition; il renferme, avec un grand excès de gaz des marais, une petite proportion d'un carbure d'hydrogène plus riche en carbone, qui jusqu'alors n'avait été rencontré dans la nature que dans les gaz des sources de pétrole.

Le village de Sassuno est situé au cœur de la montagne, dans une région d'accès difficile, loin de toute ville importante. La seule voie de communication qui le mette en relation avec la ville la plus rapprochée, Castel-San-Pietro, est le lit rocailleux d'un torrent. Près de l'église, il n'y a pas d'autre habitation que la maison du curé. Les fermes s'élèvent isolément, à des distances souvent considérables les unes des autres, sur de petits plateaux en gradins ou sur le bord des torrens. Il n'est pas étonnant que dans une contrée aussi sauvage on n'ait pu recueillir que des documens fort incomplets sur les particularités qui ont signalé la poussée éruptive mentionnée par Bianconi. Il n'en est pas de même pour une autre salze, celle de Sassuolo, dans le Modénais. Celle-ci est presque en pays de plaine; la ville de Sassuolo, qui l'avoisine, est déjà populeuse, et à très peu de distance se trouve Modène. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait depuis longtemps attiré l'attention des écrivains qui s'occupaient de l'étude des phénomènes naturels. La célébrité dont elle a joui est due d'ailleurs en partie aux récits exagérés de ses éruptions qui nous ont été légués par les anciens naturalistes.

Pline rapporte que, sous le consulat de Lucius Marcus et de Sextus Julius, il arriva dans la campagne de Modène un tremblement de terre vraiment prodigieux. Deux montagnes se ruèrent l'une contre l'autre, s'entre-choquèrent avec un fracas effroyable, puis elles reculèrent, et à l'endroit de leur séparation on voyait de temps en temps s'élever vers le ciel une fumée mêlée de flammes.

Frassoni, qui écrivait en 1660, semble emprunter à Pline ses couleurs les plus noires pour peindre une éruption récente de cette salze : « Des tremblemens de terre bouleversent le sol, des flammes embrasent des collines entières; des nuages épais couvrent Sassuolo et interceptent la lumière du soleil; les hommes, les animaux, sont frappés de terreur, et, si une prompte fuite ne les dérobe au danger, ils trouvent bientôt la mort au milieu des élémens déchaînés.

L'Etna, le Vésuve, dans leurs éruptions, ne produisent pas de désastres plus terribles. » De tels récits, où l'exagération des narrateurs est d'autant plus grande que, n'ayant pas été témoins des faits, ils s'en rapportent à des récits amplifiés déjà, nous montrent pourtant que des phénomènes très curieux ont dû se produire à cette époque à la salze de Sassuolo. Vallisneri, à la fin du XVIIe siècle, a visité ces lieux, et sa description indique qu'au moment de son exploration la salze était dans un état de tranquillité relative. « Elle bouillonnait, dit-il, continuellement et rejetait par une bouche d'environ 2 pieds de diamètre une petite quantité d'eau salée mêlée avec du limon imprégné de pétrole noir et fétide. »

En 1789, Spallanzani, après une excursion à Sassuolo, raconte que la salze se présente sous la forme d'un cône terreux haut de 2 pieds, terminé par un entonnoir de 1 pied de diamètre, d'où sortent par intervalles des bulles de 4 ou 5 pouces de diamètre, qui, à peine formées, éclatent et disparaissent. Ces bulles soulèvent une terre argileuse grisâtre, imprégnée d'eau, semi-fluide, qui déborde au-dessus de l'entonnoir et coule le long des parois extérieures. Les éruptions paraissent très faibles en comparaison de celles qui étaient survenues dans les temps passés : ces dernières avaient fourni de longues coulées de boue; elles occupaient une aire d'environ trois quarts de mille de tour... La tranquillité de la salze ne laissant plus rien à observer, Spallanzani interroge les habitans d'une maison voisine pour en obtenir quelques informations sur les circonstances qui accompagnent les éruptions. « Il y a trois ans, lui disent ces gens, que nous en vîmes éclater une très forte; le petit cône de terre disparut, et à sa place s'éleva tout à coup une grosse tumeur de fange très molle. Bientôt cette tumeur se creva avec un bruit semblable à un petit coup de canon; au même moment, une grande quantité de terre accompagnée de fumée fut lancée très haut dans les airs. Un moment après se forma une autre tumeur qui, crevant avec le même bruit, projeta dans l'air une aussi grande quantité de terre; il en fut de même des explosions suivantes, qui se succédèrent à intervalles à peu près égaux. La crise dura trois heures; après quoi les tumeurs et les jets de terre diminuèrent peu à peu, et, au bout de quelques jours, la salze revint à son premier état. »

Spallanzani fit une deuxième excursion à Sassuolo le 12 juillet 1790. Quelques semaines auparavant, la salze avait eu une nouvelle éruption. Le cône tronqué qui en occupait le centre avait alors 4 pieds de hauteur et 11 de large à sa base. Il présentait intérieurement une cavité évasée vers le haut, d'où sortaient des bulles de gaz qui éclataient avec un bruit sourd au travers d'un limon aqueux

abondant. Alentour se dressaient quatre autres cônes plus petits qui manifestaient les mêmes phénomènes. L'éruption avait été accompagnée d'un tremblement de terre qui avait ébranlé les maisons voisines. Un bloc calcaire de 800 livres environ avait été projeté à la distance de 20 pieds. En 1793, dans un troisième voyage, Spallanzani trouva la salze presque inactive; elle était réduite à un petit cône. De son centre s'échappaient des bulles aussi petites que rares; trois cônes secondaires existaient à quelque distance du cône principal.

A partir de cette époque jusqu'en 1835, la salze de Sassuolo reste en repos; mais au mois de juin de cette année il s'y produit une éruption que Giovanni de Brignoli, professeur à l'université de Modène, décrit dans les termes suivans : « Le 4 juin 1835 à cinq heures du matin, par un ciel pur et serein et une température modérée, une forte odeur de pétrole se répandit dans l'air. Quelques minutes après, une secousse violente, accompagnée d'une détonation semblable à un coup de canon, agita le sol. A Sassuolo, toutes les vitres tremblèrent. Les eaux du canal furent agitées par un flot qui heurta violemment les barques des bateliers. Une colonne d'épaisse fumée traversée par des lueurs jaunes-rougeâtres s'échappa de la salze au milieu des détonations. Des pierres, de la boue, furent lancées à une grande distance, et une épaisse bouillie d'argile s'échappa des ouvertures. Les pierres rejetées avec l'argile se couvrirent d'efflorescences de sel marin. A neuf heures et demie, une nouvelle détonation plus faible que la première se fit entendre; à six heures du soir, il s'en produisit encore une plus faible : elles furent suivies pendant douze jours de détonations analogues à des coups de pistolet. La salze continua pendant ce temps à bouillonner, et, en appliquant l'oreille contre le sol, on entendait un bruit semblable à celui de l'eau qui coule. La terre, sur le bord de l'ouverture de la salze, présentait à quelque profondeur une température notablement élevée. Le gaz qui s'en échappait s'enflammait à l'approche d'une allumette; l'odeur, loin d'être sulfurée, était aromatique. Il ne se produisait pas de cône de soulèvement, et l'ouverture était cylindrique. La matière rejetée se répandit sur un espace presque rectangulaire de 276 mètres de long et de 106 mètres de large. La masse en est évaluée à 10,460,000 mètres cubes. » Ajoutons que, pendant l'éruption, le sol se fendit aux environs, et que dans les fentes la température était notablement plus élevée qu'à l'air libre. A quelque distance au sud-ouest, deux sources se montrèrent, l'une d'eau salée, l'autre laissant échapper de nombreuses bulles de gaz inflammable.

A cette période d'agitation a succédé une période de repos, et

l'état dans lequel nous avons trouvé la salze de Sassuolo en 1869 n'est guère en rapport avec les récits que nous venons de citer. La salze était réduite à une petite mare d'eau bourbeuse, ayant à peine 1 mètre de diamètre, d'où s'échappaient par intermittence des bulles de gaz inflammable. Aux alentours, le sol était sec, aride, dépourvu de toute trace de végétation. L'eau contenue dans la mare était fortement salée et à la même température que l'atmosphère. Les bulles se succédaient à intervalles assez rares, et il nous a fallu plusieurs minutes pour remplir le petit entonnoir qui nous servait à recueillir le gaz.

On rencontre des fontaines ardentes tout aussi bien dans la région des salzes que dans celle des terrains ardens; elles constituent le lien qui réunit ces deux ordres de phénomènes. A 1 kilomètre environ de Sassuolo, au hameau de Salvarola, on remarque une source minérale abondante traversée par d'innombrables bulles de gaz inflammable. C'est une fontaine ardente semblable de tout point à celles que nous avons déjà décrites. Près de là se trouvent encore les sources de pétrole du mont Zibio, qui sont connues depuis la plus haute antiquité, et sur l'exploitation desquelles on avait fondé de grandes espérances en Italie, lorsque l'on connut, il y a peu d'années, les résultats merveilleux fournis par les puits pétrolifères de l'Amérique du Nord. Quelques sondages ont été entrepris au mont Zibio, mais toujours avec des capitaux insuffisans ou dans un simple intérêt d'agiotage; aussi les exploitations commencées ont été bien vite abandonnées, et le seul point où l'on y recueille aujourd'hui du pétrole est une petite grotte creusée dans le flanc de la colline. Le rendement obtenu y est très faible, c'est à peine si la source fournit un demi-litre de pétrole par jour.

Des fontaines ardentes et des suintemens de pétrole s'observent également dans le voisinage des autres salzes de la même région. A quelques milles de Sassuno, au village de San-Martino-del-Pedriolo, il existe un puits peu profond dont l'eau est très salée et laisse voir un dégagement lent de gaz combustible. On nous a conduits dans un champ dépendant de ce même village dont la surface était comme criblée d'une multitude de trous étroits pareils à ceux que font les lombrics dans une terre humide. En approchant une allumette enflammée de chacun de ces petits pertuis, on produisait aussitôt un jet de flamme effilé; en appliquant l'oreille contre le sol, on entendait distinctement le murmure occasionné par le passage du gaz dans les conduits exigus et en partie engorgés d'eau qui l'amenaient au dehors. Enfin, non loin de Bergullo, à Riolo, il y a aussi des sources thermales légèrement salées et sulfureuses qui laissent échapper des bulles de gaz inflammable. Ce sont encore

autant de fontaines ardentes dont les produits gazeux ne diffèrent pas sensiblement de ceux des localités précédemment citées.

IV.

Si l'on fait abstraction des rares périodes durant lesquelles les salzes présentent une sorte d'exacerbation, on peut dire d'une manière générale que tous les dégagemens gazeux des Apennins s'opèrent à une température peu différente de la température ordinaire. Lorsqu'on éteint la flamme d'un terrain ardent, le gaz qui continue à s'y dégager est froid. Dans les salzes, le gaz et la boue salée qui l'accompagne sont presque toujours à une température inférieure à la température de l'air ambiant. Quant aux fontaines ardentes, si quelquefois elles possèdent, comme à Porretta, une température notablement élevée, d'autres fois elles sont, comme à Riolo, à Salvarola, à San-Martino-del-Pedriolo, à une température inférieure en moyenne à celle de l'atmosphère de cette partie de l'Italie. Les *suffioni*, dont il nous reste à parler, sont au contraire caractérisés par la chaleur élevée dont ils sont doués. La région où on les observe se trouve presque au centre de la Toscane, à quelques milles au sud-est de la ville de Volterra. On en connaît sept groupes distincts peu éloignés les uns des autres. Quand on approche de l'une de ces localités, on voit de loin un épais nuage blanc, immobile en apparence, au-dessus d'une étendue de terrain circonscrite, et l'on perçoit en même temps, souvent à une grande distance, l'odeur fétide de l'hydrogène sulfuré. A mesure que l'on approche, les formes du manteau de brume qui recouvre le sol se dessinent de mieux en mieux, et l'on distingue le mouvement incessant qui en agite les diverses parties; l'odeur de l'hydrogène sulfuré devient plus marquée, et l'on commence à entendre des bruissemens étranges; mais l'étonnement redouble quand on pénètre dans l'intérieur même du nuage. L'air qu'on y respire est tiède et acide. La vapeur dont on est enveloppé est si épaisse, que l'on distingue à peine à quelques pas de distance le guide chargé de diriger l'explorateur. Le sol est blanchâtre, détrempé, glissant, imprégné d'acide sulfurique, dû à une oxydation lente de l'hydrogène sulfuré répandu dans l'air. Tout semble rongé et ramolli par l'action corrosive de cet acide. Des sifflemens aigus, des grondemens retentissans, se font entendre de toutes parts. Ici l'on rencontre un ruisseau d'eau chaude, blanchie par de la matière argileuse en suspension; là on franchit de minces flaques d'eau couvertes d'écume; plus loin on est obligé de faire un détour pour éviter un endroit dangereux où le terrain n'est consti-

tué que par une boue brûlante. Enfin l'on arrive sur le bord des *lagoni*, petits lacs de quelques mètres de diamètre remplis d'une eau bourbeuse, au milieu desquels s'opèrent les principaux dégagemens de gaz et de vapeur désignés sous le nom de *suffioni*. Rien ne peut donner une idée du mouvement tumultueux qui se produit dans ces bassins. Dans les plus vastes, les bulles qui affluent gonflent à chaque instant la surface du liquide. On voit apparaître une ampoule, qui atteint rapidement d'énormes dimensions, puis crève bientôt avec fracas en exhalant des flots de vapeur et en projetant une gerbe d'eau bouillante. Alors le liquide soulevé retombe et détermine la formation d'une grosse vague circulaire, qui bondit avec rapidité jusqu'aux bords de cette sorte de chaudière. Là s'opère un choc violent suivi d'un brusque remous; mais déjà une nouvelle ampoule semblable à la première se montre au centre du réservoir: elle grossit, s'élève en dôme, se brise. Une émission bruyante de gaz et de vapeurs, des déjections brûlantes, un refoulement désordonné du liquide vers les bords du *lagone*, se reproduisent aussitôt, et toute cette série de phénomènes se renouvelle ainsi indéfiniment. Les grands *lagoni* sont entourés d'autres plus petits, où le mouvement est moins prononcé, mais où la vapeur se précipite peut-être encore avec plus d'impétuosité.

A ces milliers de jets naturels s'en joignent d'autres en assez grand nombre obtenus dans ces dernières années au moyen de forages artésiens. Lorsque la sonde est retirée après avoir atteint la nappe éruptive, une véritable explosion a lieu; l'eau, la boue, les pierres, sont lancées à de grandes hauteurs; puis peu à peu l'intensité de la poussée s'affaiblit, et ces *suffioni* artificiels finissent par ne plus se distinguer des jets naturels qui les entourent. On peut cependant à volonté leur faire reprendre l'aspect éruptif primitif; il suffit pour cela de maintenir pendant quelque temps l'orifice du tube de forage hermétiquement bouché par un tampon; quand on vient à enlever l'obstacle opposé à la sortie des fluides, une colonne d'eau à demi vaporisée et mélangée de gaz s'élance avec violence, entraînant avec elle de l'argile délayée et des pierres souvent volumineuses. Nous avons vu un jet, produit de la sorte, faire tourner pendant plusieurs heures avec une rapidité vertigineuse une roue dentée en fonte fixée à la partie supérieure d'un treuil, à une hauteur d'environ 5 mètres au-dessus de l'ouverture d'un trou de sondage.

Les mélanges gazeux des *suffioni* ont une composition bien plus complexe que ceux des terrains ardens et des salzes. L'acide carbonique, qui n'existait qu'en très faible proportion dans les émanations froides des Apennins, devient ici l'élément prépondérant. L'hydro-

gène sulfuré, dont on trouve à peine des traces dans les gaz des salzes et de certaines fontaines ardentes, entre en proportions notables dans celui des *suffioni;* le gaz des marais au contraire n'y figure plus que comme élément accessoire, et encore y est-il mélangé à un autre élément combustible, l'hydrogène libre.

L'eau qui arrive en même temps que le gaz dans les *lagoni* est chargée de différens sels de soude, de potasse, de chaux, de magnésie, d'ammoniaque; elle tient aussi en dissolution de la silice libre; enfin, liquide ou vaporisée, elle entraîne de minimes quantités d'acide borique. Cet acide, précieux à cause de ses propriétés industrielles, était encore inexploité en Toscane à la fin du siècle dernier, quand un Français nommé Larderel entreprit de le recueillir régulièrement. Les gaz et les vapeurs des *suffioni* se dégageaient pour la plupart à l'air libre; M. Larderel fit creuser autour de leurs orifices des bassins ou plutôt des *lagoni* artificiels, dans lesquels l'acide borique put se dissoudre et s'accumuler peu à peu. Des appareils d'évaporation chauffés par les émanations du sol furent installés; des perfectionnemens divers, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer, furent apportés dans toutes les branches du travail. Dès lors, une grande industrie se trouva créée dans un pays naguère sauvage et malsain; une abondante source de richesse était sortie de la cause même qui semblait assurer à tout jamais la stérilité et la désolation de la contrée.

L'importance commerciale de l'acide borique fit que, pendant de longues années, on négligea complétement l'étude des autres produits dégagés dans les *suffioni*. On croyait généralement que l'acide carbonique et l'hydrogène sulfuré entraient seuls dans la composition des gaz qui en font partie, lorsqu'en 1856 M. Charles Sainte-Claire Deville eut l'idée que des élémens combustibles devaient se trouver aussi dans les gaz naturels de la Toscane. Afin de vérifier cette opinion, fondée sur des considérations géologiques, il se rendit aux *lagoni* accompagné de son ami M. Félix Leblanc, et emportant les appareils chimiques qui lui avaient déjà servi dans l'étude des gaz de plusieurs volcans. Un vénérable vieillard accueillit les deux savans à leur arrivée: c'était M. Larderel, pliant sous le faix des ans, mais toujours actif et amateur passionné des recherches scientifiques que l'on allait entreprendre dans son établissement. Un petit laboratoire avait déjà été installé sur place par ses soins. Les gaz recueillis y furent apportés et soumis à diverses expériences. Dépouillés d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré, ils fournirent un résidu gazeux qui brûlait facilement au contact d'une bougie allumée, en produisant une flamme claire. Ces travaux, continués plus tard en France, démontrèrent que l'hydrogène libre et le gaz

des marais entraient ensemble dans la composition de la partie combustible des gaz des *suffioni*, mais que, d'un *suffione* à l'autre, la proportion relative de ces deux gaz était excessivement variable. Les mêmes expériences, reprises par d'autres observateurs après un intervalle de treize ans, ont affirmé de nouveau ces variations et montré que, dans ce laps de temps, la composition moyenne des gaz étudiés ne s'était pas sensiblement modifiée.

Il nous a été facile d'établir la liaison qui existe entre les terrains ardens, les fontaines ardentes et les salzes; mais le rapport qui les unit aux *suffioni* est moins évident, aussi devons-nous ajouter quelques réflexions rapides pour démontrer la continuité de ces phénomènes. Parmi les fontaines ardentes des Apennins, nous avons cité les sources thermales de Porretta, dont l'une possède une température de 38°,5, et dont les émanations gazeuses se distinguent de celles de la même région par la présence d'une trace d'hydrogène sulfuré, et bien plus encore par la notable proportion d'acide carbonique qu'elles renferment, proportion qui s'élève jusqu'à 5 pour 100. Ces sources se distinguent donc tout à la fois par leur teneur élevée en acide carbonique et par leur température supérieure à la température ordinaire. Imaginons que la chaleur d'un dégagement gazeux semblable soit encore plus marquée, et que la proportion d'acide carbonique qui s'y observe augmente en même temps, supposons en outre que l'hydrogène libre y fasse son apparition, nous arriverons bientôt à nous représenter une effluve de gaz qui aura tous les caractères d'un *suffione*. Or une pareille idée n'est pas une pure hypothèse; on connaît des sources thermales d'où se dégagent des mélanges gazeux à élémens combustibles doués d'une plus haute température et plus riches en acide carbonique que ceux de Porretta. D'un autre côté, les *suffioni* de la Toscane présentent, comme nous l'avons indiqué, des variations considérables dans la composition des gaz. Quelques-uns possèdent une température bien inférieure à 100 degrés. Ce ne sont plus que des sources thermales semblables à certaines fontaines ardentes. Enfin il semble que la nature ait voulu donner des preuves plus directes et plus décisives encore de cette transition en produisant parfois dans les salzes ces éruptions momentanées qui les rendent pour un temps identiques aux *suffioni*. Les gaz dégagés par la salze de Sassuolo pendant les paroxysmes que nous avons cités n'ont pas été analysés; mais ceux de la salze de Paterno, en Sicile, ont pu être recueillis dans des circonstances analogues, et une analyse a montré qu'ils renfermaient alors une proportion importante d'hydrogène libre, et se rapprochaient bien plus des gaz des *suffioni* que de ceux des salzes durant les périodes ordinaires de repos.

Nous croyons donc, avec la plupart des géologues, qu'il est impossible de saisir une discontinuité quelconque entre les terrains ardens, les fontaines ardentes, les salzes et les *suffioni*.

Là ne s'arrête pas le lien qui réunit ces phénomènes. Il y a passage graduel des salzes aux sources de pétrole, et il existe une transition insensible entre les *suffioni* et les émanations volcaniques. Par conséquent, un jour à venir, s'il est établi que les pétroles doivent leur origine à des matières végétales ou animales altérées et modifiées par une action semblable à la fermentation paludéenne, la théorie de Volta se trouvera démontrée et étendue même au-delà des limites que lui assignait le savant physicien. Alors on aura les raisons les plus plausibles pour attribuer une provenance organique non-seulement aux gaz des terrains ardens, des salzes et des *suffioni*, mais encore à ceux des volcans.

L'importance de cette conclusion n'a pas échappé aux géologues; aussi, depuis quelques années, beaucoup d'entre eux redoublent-ils d'efforts pour arriver à prouver que les pétroles résultent comme la houille d'une décomposition de substances ayant appartenu à des organismes vivans. S'ils arrivent à établir cette démonstration, ce dont quelques-uns, principalement ceux de l'Amérique du Nord, ne doutent pas, la question de la matière première des gaz volcaniques sera tranchée; mais il faut bien reconnaître que le problème de l'origine des éruptions ne sera pas entièrement vidé pour cela, il restera encore à décider si la chaleur qui se manifeste si puissamment dans les volcans est l'effet ou la cause des dégagemens de gaz qui s'y produisent. Devra-t-on croire à une action de la chaleur centrale intervenant pour favoriser la décomposition organique souterraine, ou pourra-t-on expliquer tous les faits observés par une fermentation anormale, s'opérant à une grande profondeur, à l'abri de l'influence oxydante de l'air? Telle est la question que l'on devra résoudre. Un pas important aura été accompli; mais on se trouvera encore en présence d'un de ces obstacles qui semblent infranchissables au premier abord, et dont le plus souvent la science ne triomphe que péniblement par les incessans labeurs des hommes qui se vouent à son culte.

FOUQUÉ.

LES RÉFORMES

DE

NOTRE MARINE MILITAIRE

Après la guerre de Crimée, quand le prince Gortchakof disait : « La Russie se recueille, » il exprimait d'un mot les règles de la politique dont doit s'inspirer toute nation vaincue qui, ne désespérant pas de l'avenir, veut tenir compte des leçons du passé. Dans ce monde où tout est mouvement, mais où tout aussi obéit à un ordre logique, un tel *recueillement* est le présage presque assuré d'une rénovation. Quelques années peuvent y suffire, à une condition : c'est qu'une volonté intelligente, désintéressée de tout autre objet, y préside avec cette persévérance qui fait les œuvres fécondes. S'il en est ainsi, si nous ne voulons pas désespérer de l'avenir dans la crise douloureuse où nous nous débattons, quel peuple a jamais eu plus que nous aujourd'hui besoin de se recueillir, de préparer dans le silence les élémens de sa régénération, de sa grandeur futures? A cette œuvre, tous devront coopérer. Certes notre assemblée nationale a témoigné qu'elle avait le sentiment profond des besoins du pays, lorsque, répudiant tout autre mandat, elle a déclaré qu'elle voulait se consacrer d'abord à ce grand travail de notre réorganisation administrative; mais c'est là une si lourde tâche, et qui exige un si rude labeur, que ce n'est pas faire acte de méfiance envers nos représentans que de chercher à côté d'eux les moyens d'atteindre le but le plus sûrement et le plus promptement possible. Nul d'ailleurs ne peut s'en désintéresser, et, s'il est vrai que science et conscience soient les conditions qui doivent présider à toute œuvre pour qu'elle soit durable, il appartient aux hommes de conscience de dire ce qu'ils savent, ce que leurs études spéciales et de longues années d'expérience leur ont appris. A ces titres, nous voulons rechercher quelle a été dans le passé notre marine

militaire et ce qu'elle doit être dans l'avenir, montrer par quelles réformes on peut arriver à réaliser des économies qui, sans amoindrir cet élément précieux de notre puissance, aideraient à la délivrance et à la grandeur de notre patrie.

I.

En 1870, la marine française comprenait comme forces effectives divers élémens que l'on peut classer ainsi : les escadres d'évolution, les stations navales, les stations locales et la flotte de transport. Les escadres d'évolution étaient, dans la pensée qui dirigeait alors la marine, le gage de la victoire dans une guerre maritime telle qu'elle apparaissait aux esprits s'inspirant des souvenirs d'un passé à jamais éteint. Le but de toute armée navale, à ces époques plus éloignées de nous par les transformations successives, filles de la science moderne, que par les années, était de dominer sur mer, de bloquer et détruire les ports militaires et les établissemens coloniaux de l'ennemi. Dominer sur mer, bloquer les ports de guerre et les détruire! Si les expériences de la guerre de la sécession aux États-Unis, si les courses de l'*Alabama* et de tant d'autres émules du capitaine Summer, n'avaient déjà révélé l'impuissance des flottes de blocus, cette impuissance ne serait-elle pas aujourd'hui démontrée à tous les yeux par les derniers événemens et les croisières de nos escadres? Les torpilles s'enflammant à la volonté et sur le geste d'un simple guetteur, semées dans les canaux resserrés qui, comme à Jadde, comme à Kiel, comme à Hambourg, comme dans presque tous les ports importans de guerre ou de commerce, conduisent aux établissemens intérieurs, auront désormais toujours raison des flottes les plus formidables, quels que soient d'ailleurs le courage, la science et le dévoûment des officiers et des matelots. Si Jadde, Hambourg, Kiel, n'ont pas été attaqués, ce n'est pas que le courage, la science ou le dévoûment aient manqué à nos amiraux, à nos officiers, à nos marins; c'est que le simple bon sens empêchait une aussi folle tentative; c'est qu'aux yeux de tous, quoi qu'on ait pu dire, cette tentative ne pouvait aboutir qu'à la ruine, à la destruction de nos navires, et à l'effusion inutile du sang le plus généreux. L'inaction contre les ports ennemis étant dès lors une conséquence fatale de l'invention, ou plutôt du perfectionnement de ces engins meurtriers d'autant plus redoutables qu'ils sont invisibles et échappent à toute recherche, à quoi servaient ces flottes? Des privations de tout genre supportées avec une résignation stoïque, une énergie surhumaine, des sommes incalculables dépensées en pure perte, tel est le bilan de ces croisières sur lesquelles l'opinion publique, mal renseignée, a pu compter au début

de la guerre comme sur un élément de succès, et qui plus tard ont soulevé tant d'accusations injustes, comme le sont les accusations de ceux qui ne savent pas et qui ne peuvent savoir.

La France, peut-être parce qu'elle est la nation qui marche en tête du progrès réel, j'entends celui des idées de justice, est le pays des inconséquences apparentes, du manque de logique, parce que les aspirations vers le progrès sont prises trop souvent pour la réalisation même de ce progrès. Si l'ordre ancien, qui était le règne de la force, a été profondément modifié, eu égard à l'état des sociétés modernes, il a néanmoins légué aux générations présentes et peut-être aux générations futures la fatalité de la guerre, comme un sanglant héritage qu'elles ne peuvent répudier. Or qu'est la guerre? L'emploi de la force pour arriver à un but donné, c'est-à-dire la négation du droit, si bien que ces mots, les *droits de la guerre*, hurlent, suivant une expression énergique, de se trouver accouplés ensemble, et que, tant que la guerre pèsera sur l'humanité, ils ne seront que de vains mots, une expression de tendance, un idéal peut-être impossible à atteindre. Les Allemands nous ont montré quelle est la réalité de ces droits. Notre erreur à nous, erreur généreuse, a été d'y avoir cru, d'avoir obéi aux obligations qu'ils nous imposaient, de n'avoir pas compris ce qu'est la guerre, et que devant elle tombent logiquement toutes les considérations de justice, d'humanité et de civilisation, puisqu'elle en est la négation absolue, comme nos ennemis nous l'ont suffisamment démontré. Dès lors, que doit être une guerre maritime? Justement celle que nous rejetions sous l'empire de nos aspirations vers la justice et vers l'humanité, et que nos représentans au congrès de Paris s'efforçaient naguère de rendre impossible. Une guerre de course, — une guerre dans laquelle les propriétés ennemies, aussi bien privées que publiques, doivent être anéanties par tous les moyens possibles, les navires de guerre ou de commerce incendiés, les marins qui les montent faits prisonniers pour toute la durée de la guerre, et cela régulièrement, systématiquement, avec une précision méthodique, comme les généraux allemands ont réquisitionné, pillé, dévasté, épuisé nos villes et nos campagnes. Il y a huit mois, nous le savons par expérience, tous les esprits se seraient récriés en France à une telle définition de la guerre; mais aujourd'hui qui pourrait en nier la justesse? Une telle guerre est bien d'ailleurs celle qui est le mieux adaptée aux conditions des sociétés modernes; elle les attaque dans leur base essentielle, la fortune privée, celle du peuple qui a voulu ou laissé déclarer les hostilités. Enfin elle est imposée par la logique même de l'histoire et celle des faits. N'est-elle pas une conséquence directe de l'impuissance des escadres, de l'impossibilité de la *grande guerre*, telle qu'on la comprenait autrefois et telle que la résument

les noms de La Hougue, Trafalgar, Aboukir et Copenhague,— grands noms qui tous marquent une ère nouvelle dans la puissance respective des belligérans, et sont comme le coefficient de la valeur effective de la marine d'autrefois?

La constitution normale de la flotte aux États-Unis avant comme depuis la guerre de la sécession, les discours sur la marine qui viennent tout récemment d'être prononcés dans les chambres anglaises, donnent aux considérations précédentes une sanction irréfutable; mais la France a vécu jusqu'à ce jour de l'idée que les escadres avaient une valeur décisive, et, comme elle est peut-être entre toutes la nation où les abus et les idées reçues ont l'existence la plus durable, il convient d'essayer une démonstration à fond de la vérité, en répondant successivement aux objections de détail que cette vérité soulève.

En admettant que la force agressive des escadres soit annihilée par l'emploi des torpilles, en tant qu'elles aient à forcer l'entrée d'une rade, là, dira-t-on, ne se borne pas leur rôle; elles ont encore bien d'autres services plus essentiels à rendre. Maîtresses de la mer, elles bloquent les côtes, les surveillent, arrêtent au passage les navires de commerce, rendent impossible la sortie des croiseurs, tandis qu'elles permettent à une flotte de transport de jeter une armée de débarquement sur le territoire ennemi, diversion puissante d'où peut dépendre l'issue de la guerre. Enfin ces escadres sont essentiellement l'école où se forment les capitaines, les officiers, les matelots d'une marine de combat.

Tout cela était vrai il y a quelques années; tout cela est faux aujourd'hui. — Le navire de guerre fait pour vaincre, c'est-à-dire, ne l'oublions point, pour faire le plus de mal possible à l'ennemi avec le moins de risques et de dépenses possible, c'est le navire ayant un affût mouvant d'un ou de deux canons, une marche supérieure maximum, et pouvant dès lors, grâce à sa vitesse, éviter tout combat dont le résultat semblerait douteux à son capitaine, — pouvant aussi, grâce à cette vitesse et à ces canons, détruire tout navire marchand qu'il rencontrerait sur sa route. C'est là le navire de l'avenir, — d'un avenir que chacun de nous sent et veut espérer prochain, où la guerre sera ce que nous avons dit, ce qu'elle doit être, et non pas ce que nous avions cru qu'elle serait : un duel chevaleresque entre deux adversaires ayant le même respect pour un code de lois privé de sanction effective, appelé les *droits de la guerre*. De tels navires remplaceront par la vitesse, par l'*ubiquité*, la masse de forces concentrées dans les escadres, auxquelles d'ailleurs ils échapperont toujours. Pour eux, — c'est de toute évidence et les faits l'ont prouvé, — il n'y a pas de blocus possible : sur les côtes de

l'ennemi, à quelques lieues des forces navales les plus imposantes, sous le feu même de leurs pièces, un hardi capitaine détruira les navires de commerce et ravagera le littoral, que les escadres seront impuissantes à protéger. — Qu'a fait de moins l'*Augusta?* Qu'auraient fait de moins, malgré nos stations impuissantes par le manque de vitesse des navires qui les composaient, les corsaires que les Allemands auraient certainement lancés sur les mers à la poursuite de nos navires, si la guerre s'était prolongée, et lorsque l'expérience de l'*Augusta* eut éveillé en eux, en leur montrant la voie, cette audacieuse confiance dont ils nous ont donné de si cruels exemples sur terre, mais qui semble, heureusement pour nous, leur avoir manqué sur un élément qui était pour eux l'inconnu?

Presque nulles pour la protection efficace de notre commerce, dans les conditions actuelles de la pratique maritime, comme l'ont été pendant la guerre de la sécession les 60 navires lancés à la poursuite de l'*Alabama* et des corsaires du sud, nos flottes de blocus n'ont fait et ne pouvaient faire subir que des pertes insignifiantes à l'ennemi. La plupart de nos prises ont été faites par nos croiseurs isolés, et le nombre en a été fatalement restreint par l'esprit de fausse générosité qui, au début de la guerre, animait tous les courages; on eût dit que la guerre n'était en effet qu'une simple parade, seulement plus meurtrière que les autres, mais meurtrière uniquement sur les champs de bataille, et pour les combattans *patentés*. Dès lors, nos stations lointaines, nos croiseurs isolés, ont été paralysés, et le commerce ennemi a été préservé de pertes incalculables. Plus tard, l'occasion avait fui et ne pouvait être retrouvée.

Quand la guerre est dénoncée, la nouvelle n'en éclate pas d'une manière subite, même quand elle est résolue aussi brusquement que celle dont nous venons d'être les tristes victimes. Si jamais esprit de vertige rappelant la fatalité antique, la Némésis vengeresse, a poussé un état à sa ruine, certes c'est celui qui pesait sur la France dans ces journées à jamais néfastes. Et cependant n'y eut-il pas des heures d'incertitude, d'hésitation, semblables à des craintes, et qui furent comme des temps d'arrêt dans cette course aveugle vers l'abîme? Ces heures, si rapides qu'elles soient, suffisent aujourd'hui, en éveillant les intérêts privés, pour mettre en garde les navires marchands contre les dangers de ces surprises grâce auxquelles jadis l'Angleterre, au début de ses guerres avec l'Espagne ou la France, ruinait en quelques jours le commerce et la fortune de ses ennemies. Avertis par le télégraphe, par la vapeur même, en quelques heures, en quelques jours, partout les navires de commerce s'arrêtent dans les ports neutres ou se hâtent de s'y réfugier. Il faut, pour les décider à s'en écarter, que d'impérieuses nécessités ou les longueurs de la guerre les forcent à braver les périls qui

les attendent hors du port, et auxquels restent seuls exposés ceux que l'ouverture des hostilités a trouvés en chemin. Endormis dans une sécurité trompeuse, ceux-là sont une proie assurée pour les croiseurs ennemis. Les grandes routes océaniennes sont aussi fixes, aussi immuables que celles des continens. Quelques corsaires isolés suffisent pour les *écumer;* les flottes de blocus croisant aux ports d'arrivée n'ont qu'à glaner après eux, et leurs prises sont d'autant moins nombreuses que les croisières sur l'océan ont été conduites avec plus d'énergie, plus d'activité, plus de science maritime.

Le seul service réel, et certes nous sommes loin d'en méconnaître l'importance, que puissent rendre les escadres, et qu'elles nous aient rendu, est donc d'assurer aux yeux des neutres voulant se conformer aux règles internationales l'*efficacité du blocus* des ports ennemis. C'est là un résultat positif, et qui ne peut s'obtenir que par un vaste déploiement de forces; mais, si nous reconnaissons facilement la puissance du nombre, cet aveu ne détruit pas la justesse des observations que nous venons d'exposer. D'ailleurs, s'il faut une escadre de blocus devant chaque port ennemi pour rendre le blocus effectif *au point de vue des neutres*, il n'est pas de marine militaire assez nombreuse aujourd'hui pour suffire à cette tâche, et les dépenses qu'elle imposerait seraient hors de proportion avec les dommages qui en résulteraient pour l'ennemi. C'est encore là une conséquence logique de la *vitesse* que la vapeur donne aux corsaires d'aujourd'hui, comme à ces coureurs de blocus, *blockade-runners*, insaisissables par les navires de guerre chargés de maintenir le blocus, qui ne peuvent même, à égalité de vitesse, être toujours prêts à l'action. Le maximum de vitesse est fonction de la tension de la vapeur, et cette tension ne peut être toujours maintenue au maximum qu'en marche, ce qui implique une consommation de combustible qui ne tarderait pas à paralyser ces mêmes navires par la nécessité de le remplacer, et l'usure plus fatale encore des organes des machines si délicates qu'exigent les grandes vitesses. C'est ainsi, pour me faire mieux comprendre par un exemple, que plus d'une fois, pendant le blocus du port de Jadde, le *Wilhelm Ier* a bravé notre escadre en forçant à la retraite les avisos de grand'garde, qui ne pouvaient être soutenus, les navires de l'escadre étant sous petite vapeur, ayant besoin par conséquent d'un certain temps pour pousser leurs feux et être prêts à l'action.

II.

Pendant que nos armées se hâtaient vers le Rhin, on pouvait lire dans les journaux français, cette source d'information que rien n'a tarie, et où notre ennemi a puisé parfois de précieux rensei-

gnemens, les détails d'une expédition sur les côtes de la Baltique. Divers plans étaient discutés par eux : les uns se contentaient d'annoncer le débarquement de nos matelots, précédé ou suivi du bombardement des villes situées sur le littoral; les autres parlaient au contraire d'une vaste opération militaire où la marine ne jouait que le second rôle, puisque son objectif principal était le transport d'une armée entière dans les provinces septentrionales de l'Allemagne. Cette fois du moins les révélations de la presse furent inutiles, et ces projets, auxquels la France entière a cru pendant longtemps avec cette ardeur d'espérance qui nous caractérise, n'ont pas dû éveiller dans l'esprit de M. de Moltke ou dans celui de M. de Bismarck de bien sérieuses appréhensions. Tous deux connaissaient trop bien et l'esprit qui nous animait et l'effectif réel de nos forces militaires pour craindre soit le bombardement et l'incendie de cités pacifiques et commerciales, soit le débarquement d'une armée sérieuse sur les côtes de la Baltique. Toutes les forces françaises, ils en étaient sûrs, étaient concentrées sur la frontière du Rhin, qu'elles ne suffisaient même pas à couvrir; les seules troupes qui furent mises à la disposition du général distingué, un moment chargé de cette opération, ne consistaient qu'en quelques régimens d'infanterie de marine qui, peu de jours plus tard, formaient cette division dont la bravoure héroïque et la vaillante discipline jetèrent à Sedan un dernier éclat sur les derniers efforts de notre armée régulière. Cependant ce qui ne put alors être tenté faute de soldats ne peut-il être accompli dans l'avenir, et ne nous sera-t-il pas donné de voir se réaliser le rêve d'une armée entière transportée, comme autrefois de Varna en Crimée, des ports de la Manche sur les rivages ennemis? Aux heures sombres que nous traversons, de tels rêves sont une consolation sans doute; mais l'énergie virile que peut seule inspirer une raison éclairée doit se refuser à de telles espérances. La réalité, la raison des choses, les repoussent comme une illusion chimérique.

Une armée expéditionnaire ne peut franchir l'océan que sur ces navires spéciaux qu'on appelle des *transports*, et aux conditions suivantes : 1,000 hommes par navire, en moyenne 500 chevaux par navire, ce qui, pour une armée de 30,000 hommes et de 3,000 chevaux, exige 36 navires. Ces navires ne peuvent naviguer à moins de 1 câble de distance l'un de l'autre, et tout au plus sur deux lignes de file, ce qui donne à la longueur de cette double ligne 3,600 mètres, chaque navire, beaupré compris, ayant une longueur moyenne de 100 mètres. Pour être compacte, et en réglant sa vitesse sur le plus mauvais marcheur, cette vitesse ne pourrait excéder 8 milles; toute traversée exigerait donc, de la Manche aux rivages ennemis, au moins quarante-huit heures de navigation. Ceci posé, quel est celui de nos amiraux qui oserait se

charger d'empêcher un navire à éperon, filant 13 nœuds au moins, de faire une trouée dans l'escadre de transport? Quel est celui de nos capitaines qui n'accepterait avec joie, sans croire faire acte de dévoûment et d'habileté supérieure, de faire cette trouée, la nuit surtout, et ne répondrait de couler, avant d'être atteint lui-même, un nombre considérable de transports ennemis? On sait avec quelle rapidité la frégate américaine de 60 canons, le *Congrès*, s'abîma et disparut dans les flots sous les coups du *Merrimac*, grossière et imparfaite ébauche de nos béliers actuels. Plus de 200 hommes trouvèrent la mort dans ce sanglant épisode de la guerre américaine, bien que le *Congrès* fût mouillé près du rivage. Qu'on juge dès lors des risques auxquels serait exposée l'armée de débarquement dans une des nuits de navigation forcée, loin de tout secours. A ceux qui nieraient la possibilité d'une telle rencontre en face d'une escadre de guerre escortant la flotte de transport, et qui croiraient pouvoir affirmer que l'activité et la vigilance des éclaireurs de l'escadre suffiraient, à ceux-là nous n'avons rien à répondre, si ce n'est qu'ils assument ainsi la plus lourde responsabilité; mais nous pensons que le nombre en serait rare parmi nos officiers de marine. Quelle que soit au surplus l'opinion que l'on peut avoir sur ce dernier point, il nous suffit d'avoir montré les difficultés d'une entreprise qui, dans la pensée générale, n'en présentait aucune. Tout arrive dans ce monde, disait un habile diplomate, et le grain de sable de Pascal, pour ou contre la réussite des projets humains, se retrouve partout et toujours.

Le rôle de protecteur effectif d'une flotte de transport par un nombre plus ou moins proportionné de navires de guerre étant possible, s'ensuit-il que la France doive conserver ces escadres permanentes qui, sous le titre d'escadres d'évolution, absorbent une si grande part du budget de la marine? Si ces escadres sont une école que rien ne peut remplacer, où se conservent les traditions, où se forment essentiellement et nos officiers et nos marins, l'hésitation n'est pas permise. En est-il ainsi, et tel est-il le rôle que ces escadres jouent aujourd'hui dans notre économie navale?

L'escadre d'évolution de la Méditerranée, création d'un des esprits les plus vigoureux et les plus sensés qui aient illustré la marine, date de cette époque de 1840, qui fut en toutes choses le réveil des facultés de la France, retrouvant, après les années de *recueillement* de la restauration, toutes ses énergies au souffle de liberté réelle inaugurée par la révolution de 1830. Sortie victorieuse des premières épreuves de la liberté, la société française avait alors foi dans ses destinées, et un moment elle se crut assez forte sinon pour défier, du moins pour ne pas craindre l'Europe entière, une fois encore coalisée contre nous. Parmi tant d'autres élémens sur les-

quels se fondait cette confiante sécurité, la marine n'occupait pas le dernier rang; elle le devait autant à son importance, réelle à toutes les époques de notre histoire, qu'aux progrès qu'elle venait d'accomplir. La marine alors, c'était surtout cette escadre de 21 vaisseaux que l'amiral Lalande venait de nous léguer, et qu'animait encore sa volonté ardente, où revivait sa martiale ardeur: création admirable, dans laquelle la discipline, la confiance réciproque, étaient non-seulement les gages assurés de la victoire, mais encore ceux de tout progrès dans l'avenir. Comme toutes les idées justes et vraies, l'idée qui avait présidé à cette création eut une action irrésistible et pour ainsi dire universelle. En effet, les nations maritimes nous envièrent toutes cette grande école, devenue chez nous une institution permanente; toutes s'empressèrent de l'imiter. Sous cette vive impulsion, la marine à voile atteignit son apogée de puissance et de force; mais ce ne fut qu'un moment.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les récits brillans, les pages émues que, dans des souvenirs personnels, un de nos amiraux a consacrés à cette période de notre histoire maritime, j'allais dire nationale. On peut dans ces récits suivre, année par année et comme pas à pas, les transformations successives du vaisseau de guerre, et par suite celles qu'eurent à subir nos escadres d'évolution. En 1870, les 21 vaisseaux de l'amiral Lalande étaient remplacés par cinq navires cuirassés; c'était l'escadre d'évolution. Comme autrefois, malgré ce nombre réduit, elle comptait un vice-amiral, deux contre-amiraux et l'élite de nos officiers et de nos marins; mais, au lieu de cette confiance et de ces espérances unanimes dont tous saluaient l'escadre de 1840, déjà le doute s'était glissé dans les meilleurs esprits, auxquels s'imposaient par la force de la réflexion, par l'amour de la vérité, les questions que nous abordons aujourd'hui sous l'empire des préoccupations les plus sombres.

Y aura-t-il dans les batailles navales, avec les navires de guerre d'aujourd'hui, un plan possible de combat préparé d'avance, un ordre de bataille, une tactique en un mot nécessitant des évolutions? Si oui, les escadres d'évolution ont leur raison d'être, et les études qu'elles seules rendent possibles devant être poursuivies, il faut conserver ces escadres coûte que coûte; mais, si les batailles navales, avec les navires cuirassés modernes dont la pesante armure et l'éperon gigantesque rappellent ces chevaliers bardés de fer du moyen âge, ne doivent être qu'une *mêlée* où chaque capitaine n'agira, ne pourra agir que par lui-même, en ne consultant que ses propres décisions, en ne s'inspirant que de son courage, en face des changeantes péripéties d'une action où tout sera forcément imprévu, les escadres d'évolution doivent être condamnées: elles

n'apprennent, malgré les sacrifices qu'elles imposent au pays, rien qui ne puisse être appris ailleurs dans la longue pratique de la mer. Tel est le dilemme qui se posait bien avant la guerre à tous les esprits sérieux (1), et qui, à plus forte raison, s'impose aujourd'hui. Selon nous, la réponse ne saurait être douteuse. Il n'y a plus d'évolutions possibles dans les grandes batailles navales; il n'y a plus que l'initiative de chaque capitaine, son esprit de décision, son *coup d'œil* et surtout son dévoûment. Tout cela ne s'apprend pas mieux en escadre que sur tout autre navire navigant. Les escadres coûtent trop cher; elles doivent être supprimées comme force permanente.

III.

L'action des peuples modernes ne s'exerce pas seulement autour de leurs frontières, elle rayonne dans le monde entier. Sans compter les nombreux émigrans qui, suivant les qualités de la race ou les événemens politiques dont leur patrie est le théâtre, abandonnent soit pour toujours, soit avec la pensée d'y retourner, leur pays natal, et qui, ne perdant point pour cela leur nationalité, ont droit à une protection efficace, combien d'intérêts divers de toute sorte nécessitent dans les régions les plus lointaines l'intervention plus ou moins active des gouvernemens européens! Ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, consuls et agens commerciaux, tous répondent aux exigences des relations internationales des membres divers de la grande famille européenne, c'est-à-dire de tous les peuples qui en ont accepté les mœurs et les lois générales. L'intervention de tous ces fonctionnaires n'a qu'un but : veiller à ce que ces lois ne soient pas violées envers leurs nationaux; par suite leur action devrait être toute pacifique, s'exercer pour ainsi dire sur les esprits seuls des gouvernans étrangers; mais l'intervention pacifique de la diplomatie n'a pas paru suffisante dans certaines régions éloignées, et on a cru nécessaire de la rendre plus décisive par la présence de certaines forces militaires. Ces forces étaient nécessairement maritimes. C'est ce qu'on appelle les *stations navales*. En fait, les commandans de ces stations ne sont que des diplomates militaires dont les pouvoirs, parallèles à ceux dont sont investis les diplomates titulaires, n'ont ou plutôt n'avaient à l'origine qu'une seule raison d'être : donner la sanction de la force, en attendant et dans certains cas en prévenant la sanction définitive du gouvernement national, aux résolutions prises par ses représentans à l'étranger, sous une responsabilité qu'ont essayé de définir les lois internationales.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867, *la Marine de guerre*, par M. de Keranstret.

Ce double emploi de deux fonctionnaires d'un même gouvernement pour un même but à poursuivre avait certes de grands inconvéniens, mais il s'explique par l'éloignement, il fallait naguère plus de six mois pour qu'une dépêche arrivât d'Europe au centre de certaines stations, — et aussi par l'état politique de quelques-unes des sociétés sur lesquelles ils avaient à exercer leur action. De ces sociétés, les unes étaient livrées à l'anarchie, les autres à peine ralliées au droit européen, dont les règles étaient souvent violées ou tout au moins méconnues par les particuliers ou les agens subalternes. D'un autre côté, les stations navales embrassant d'ordinaire d'immenses zones maritimes où le mouvement commercial, industriel, en un mot pratiquement civilisateur de notre époque, n'avait pas encore pénétré, les navires de guerre employés dans ces stations étaient à la fois les agens actifs de ce mouvement et ceux de la science. En même temps, par les courses continuelles que nécessitait leur service spécial, ils devenaient une des meilleures écoles de navigation et de science maritime. Tout cela s'est profondément modifié aujourd'hui. La vapeur d'abord, la télégraphie ensuite, ont supprimé les distances, et telle nation, née à peine à l'indépendance et à la liberté aux premières années de ce siècle, est plus avancée en civilisation réelle que telle autre nation dont l'histoire a un long passé. Ces transformations radicales appellent des changemens dans l'ancien ordre de choses que nous venons d'exposer. A ne considérer le sujet qu'au point de vue spécial qui nous occupe, n'est-il pas évident que nos stations navales, du moins le plus grand nombre, n'ont plus aucune signification comme instrumens diplomatiques? Si on les maintient néanmoins, est-ce parce qu'elles sont encore ces écoles où nos officiers puisaient autrefois les connaissances les plus sérieuses de leur métier et se formaient à la rude pratique de la mer? Il n'en est rien; nos stations navales se composent en général d'une frégate montée par un amiral et son nombreux état-major, et de deux ou trois avisos. Chacun se partage la station : la frégate au port de la capitale, qu'elle abandonne rarement pour une visite annuelle des ports secondaires, dans lesquels les avisos se succèdent à tour de rôle et à des intervalles de temps plus ou moins éloignés, suivant certaines règles plus ou moins arbitraires. Trois années se passent ainsi, presque toujours au mouillage, et en quelques insignifiantes traversées où la voile est trop souvent sacrifiée à la vapeur sous des prétextes faciles à trouver, dont on accueille avec trop d'indulgence la justesse spécieuse. Si ce sont là des écoles, ce sont des écoles de *far niente*, d'insouciance et de relâchement réel, sous de menteuses apparences. Aussi rien n'est plus propre, plus coquet, plus brillant, que telle de nos frégates restée huit mois au mouillage de Valparaiso ou de Rio-Janeiro.

Certes il serait injuste de faire retomber sur les chefs de station la responsabilité de cet état de choses. Combien en est-il que l'inaction impatiente, et qui répugnent à une vie si en dehors de toutes leurs habitudes! Mais ici interviennent les réclamations, les demandes de nos ministres plénipotentiaires, de nos consuls, habitués depuis longues années à s'appuyer sur la présence de navires de guerre, ne comprenant pas l'utilité de ces excursions sans motifs à leurs yeux, puisqu'elles ne profitent qu'à l'instruction des officiers et des équipages. Ils demandent, ils prient, ils réclament, et au besoin n'hésitent pas à porter plainte contre les amiraux, qui, par le fait même de leur éloignement du centre de leur station, révèlent si bien l'inutilité politique de ces stations, et celle non moins évidente des fonctions si largement rétribuées qu'ils exercent eux-mêmes.

S'il en est ainsi, la France ne perdrait rien de son influence réelle, la marine aucun des élémens de sa force, à la suppression des stations navales qu'on entretient dans toutes les mers. Pour quelques services qu'elles rendent, pour quelques avantages qu'elles offrent et qu'il serait injuste de nier, ces stations entraînent des dépenses exorbitantes. Les preuves abondent, nous n'en citerons qu'une seule. Personne ne contestera que le titre de fournisseur d'une station étrangère ne soit ardemment recherché sur tous les marchés des grandes villes centres de ces stations, Rio de Janeiro, Montevideo, Valparaiso, Le Callao, Singapour, etc.; personne ne contestera non plus que ceux qui l'obtiennent ne fassent rapidement fortune, et cela malgré la plus stricte surveillance d'une administration que chacun reconnaît la plus probe du monde. Or, dans la crise douloureuse que nous traversons, la plus sévère économie des deniers de l'état s'impose à tous, non-seulement comme un devoir, ce qui est vrai de tout temps, mais comme un moyen de salut, de régénération, de délivrance. Il faut donc rechercher, en admettant la réalité des avantages qu'offrent les stations navales, si on ne pourrait pas les obtenir par un emploi plus rationnel et plus économique de nos forces maritimes. C'est là un problème qui, comme on verra bientôt, n'offre pas de sérieuses difficultés.

Parallèlement à nos stations navales, mais moins importantes par le nombre et la grandeur des navires qui les composent, se présentent les stations locales, c'est-à-dire les flottilles mises à la disposition des gouverneurs de nos colonies. Nul ne peut mettre en doute l'utilité et les services que rendent ces stations. Si la plupart se composent de bâtimens mal adaptés aux besoins auxquels ils doivent satisfaire, aux climats exceptionnels des pays où ils naviguent, la tâche des officiers qui les commandent n'en est que plus méritoire; mais il serait urgent de remédier à un tel défaut. Quelque supériorité d'instruction que possède le corps dont la spécialité est de fournir aux

officiers militaires de la marine les navires qu'ils sont appelés à commander, auxquels ils sont obligés de confier aveuglément leur fortune et leur vie en temps de paix et leur honneur en temps de guerre, ce n'est pas se montrer sévère que d'affirmer qu'il semble, à ne le juger d'ailleurs que par ses œuvres, ignorer ou méconnaître à plaisir ce qui se passe hors de France, les progrès accomplis, et surtout les améliorations pratiques réalisées dans les autres marines. Ce défaut, que l'on pourrait généraliser et reprocher à toutes les branches d'administration qui se recrutent spécialement parmi les élèves d'une école trop admirée, a eu dans la marine, comme partout, de graves inconvéniens. En ce qui touche nos stations locales, nous affirmons que dans telle de nos colonies intertropicales, le Sénégal par exemple, la plus grande partie des affections souvent mortelles qui déciment nos équipages sont dues moins au climat qu'aux mauvaises dispositions des navires de la station.

Certes le type des navires destinés à la navigation fluviale, n'allant à la mer qu'accidentellement, n'est plus à créer; il existe depuis longtemps, et les États-Unis en offrent sur leurs fleuves les modèles achevés. Tout sur ces navires est parfaitement calculé pour cette navigation spéciale, et cependant ils ne reculent pas devant les plus longues traversées sur les mers les plus dangereuses. On les retrouve en effet sillonnant les grands fleuves du céleste empire, le Yang-tse-kiang comme la rivière de Canton, où la plupart sont arrivés sans escorte. De tels voyages ne sont-ils pas la preuve concluante de leur supériorité (1)? A côté d'eux, les navires spécialement construits pour nos stations fluviales ne sont que d'informes chalands sans vitesse à la vapeur, dominés par une mâture impuissante pour la navigation à la voile, par suite inutiles à tous égards, et qui n'offrent aux équipages aucune des conditions hygiéniques qui sauveraient tant d'existences précieuses; mais ce progrès si économique, si facile à réaliser, s'accomplira le jour où les meilleurs projets des hommes les plus compétens n'iront pas s'ensevelir dans les cartons poudreux d'une direction spéciale, le jour surtout où il n'y aura plus qu'une volonté au ministère de la marine, celle du ministre, et dans nos ports celle de ses représentans, les préfets maritimes.

Après ce rapide examen des forces maritimes de la France, ou mieux de l'emploi de ces forces, la flotte de transport nous arrêtera seulement quelques instans. « En 1860, disait il y a quatre ans M. de Keranstret dans un remarquable travail que nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié, la France possédait une marine à vapeur importante. Un grand nombre de vaisseaux semblables au *Napoléon* ou de

(1) Dès 1854, le *River-Bird* inaugurait ces traversées.

types peu différens étaient déjà entrés dans notre flotte ou allaient être lancés, un nombre proportionnel de frégates à grande vitesse portait noblement notre pavillon aux quatre coins du globe. L'invention de nouveaux projectiles creux et des cuirasses anéantissait toute la puissance de cet immense matériel. Nous avions dépensé millions sur millions pour notre flotte, et tout était remis à l'étude, tout se retrouvait encore à créer comme marine militaire. Hâtons-nous cependant de le dire, si ces vaisseaux à vapeur en bois ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme des navires de combat, ils n'en sont pas moins *une grande ressource pour les opérations de notre armée de terre...* Arrivé au port où il doit débarquer nos troupes, ce vaisseau vomit un soldat par chacun de ces sabords qui laissaient autrefois passer la gueule d'un canon, et, s'il lui est interdit aujourd'hui de prendre une part glorieuse au combat, il aura souvent encore quelque droit à revendiquer une part de la victoire. La nombreuse flotte de transports à vapeur que possède la France *constitue un complément indispensable de notre puissante armée par la prodigieuse mobilité qu'elle peut lui communiquer en temps de guerre* (1). »

Ces lignes précisent le rôle réservé à notre flotte de transports. Ce que nous avons établi au début de ces recherches sur les difficultés, sur les impossibilités même du transport d'une armée de débarquement, a déjà fait pressentir notre opinion sur l'utilité de cette flotte, dont le coûteux entretien absorbe une forte part du budget de la marine. Nous n'insisterons pas, et nous nous bornerons à tirer de ces mêmes pages un enseignement qui certes a frappé tous les bons esprits, mais sur lequel on ne saurait trop s'appesantir : c'est que, dans une époque comme la nôtre, où tout est progrès, ou du moins transition, il faut suivre les progrès accomplis sans croire que les derniers termes en ont été atteints. Cette vérité est banale, si l'on veut; mais elle a été trop méconnue dans ces derniers temps, et cette méconnaissance nous a coûté trop cher pour qu'après les pénibles leçons du passé nous ne craignions pour l'avenir.

« L'Angleterre, disait M. Reid, l'habile constructeur du *Wilhelm Ier*, devrait toujours avoir sur ses chantiers au moins un navire supérieur en qualités de toute sorte à tous ceux que possèdent les autres nations maritimes. *Un bâtiment très puissant peut à lui seul en remplacer plusieurs d'une force moindre.* » Au moins un navire ! N'est-ce pas la condamnation la plus irrévocable de cette infatuation qui nous a coûté tant de sang, et dont en marine surtout

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867, *la Marine de guerre*, par M. de Keranstret.

nous avons fourni tant d'exemples? Le *Napoléon* est construit, et désormais notre marine ne comptera plus que des vaisseaux du même type. Nos ouvriers se mettent à l'œuvre, et, à grands renforts de millions, la transformation s'achève. Voilà cependant qu'après nos lourdes batteries flottantes la *Gloire*, « le premier cuirassé qui ait flotté sur l'océan, » vient bouleverser toutes les idées reçues, et aussitôt nos ouvriers se remettent à l'œuvre; 7 ou 8 frégates du même modèle, construites à la fois, sont lancées sur les flots, et ces frégates sont un moment les gages certains d'une supériorité incontestable. Triomphe éphémère! L'artillerie entre en lice, les plaques de la *Gloire* ne sont plus capables de résister aux lourds projectiles des canons qu'on vient de créer. La *Gloire* et les frégates ses sœurs doivent céder le pas à de nouveaux émules construits sur un nouveau type. Ces types se multiplient : qu'importe? nos constructeurs ont été dépassés, mais ils ont ouvert la voie, et ils se maintiendront à la première place. Le *Solferino*, le *Magenta*, dominent les mers, sans rivaux possibles. Illusion bientôt déçue : voilà de nouveaux navires dont les propriétés manœuvrières sont telles qu'un des officiers les plus entreprenans, mais aussi des plus expérimentés et des plus instruits de notre marine, disait « qu'il se ferait fort avec le *Taureau* d'accepter un duel avec le *Solferino*. » Vite un autre type, et, sans nous lasser d'entasser millions sur millions, surtout sans perdre notre vaniteuse confiance, poursuivons nos efforts et créons à nouveau notre flotte de combat sur un type à la hauteur de tous les progrès, satisfaisant aux besoins, toujours plus divers et plus nombreux, de cette supériorité qui nous échappe. Entre le *Solferino* et le *Taureau*, n'y a-t-il pas place pour le type définitif? La *Belliqueuse* sera ce type, et 8 ou 10 corvettes sont construites.

Est-ce à dire que nous voulions rejeter ici nos dépenses sur M. Dupuy de Lôme, sur un homme dont les œuvres compteront certainement dans l'histoire des progrès accomplis par la science moderne? Loin de nous cette pensée. Tous, nous participons à l'esprit de notre époque, et nous subissons l'influence des idées qui prévalent dans la société où il nous est donné de vivre. L'affaissement des esprits et des consciences, qui a rendu possible le régime politique de ces vingt dernières années, en créant l'omnipotence personnelle du souverain, créait aussi, comme conséquence logique, l'omnipotence de tous ceux qui étaient placés à la tête d'une administration publique. Par une conséquence aussi inévitable, ceux qui étaient tentés de réagir contre le courant étaient mis à l'écart et réduits à l'impuissance, tandis que le grand nombre, séduit, entraîné par la grandeur souvent apparente, mais souvent réelle aussi, des résultats obtenus, ne trouvait que des éloges et

des applaudissemens pour tout ce qui venait d'en haut; aujourd'hui, aux lueurs sinistres de nos ruines, nous paraissons nous réveiller à la vérité. Que ceux qui croient pouvoir s'en faire les apôtres s'épargnent d'inutiles insultes au passé; qu'en proclamant tout haut ce qu'ils croient vrai, ils écoutent toujours la voix de leur conscience, et n'écoutent qu'elle : ils se préserveront ainsi de toute injustice, ils y trouveront la force nécessaire pour remplir la tâche qu'ils s'imposent.

IV.

Il ne peut entrer dans notre pensée de vouloir préciser ce que seront, même dans un prochain avenir, les marines de guerre des nations qui, profitant de notre impuissance momentanée, vont se disputer l'hégémonie européenne. Si l'Angleterre et les États-Unis, par leur situation tout économique, spéciale, doivent sans cesse fixer des regards anxieux sur l'Océan, ce vaste théâtre de leur activité et la source la plus assurée de leurs richesses, sinon pour y régner en maîtres, du moins pour en assurer la liberté, les autres peuples videront leurs querelles sur ces champs de bataille du vieux monde déjà tant de fois inondés de sang. C'est sur leurs armées plus que sur leurs flottes qu'ils s'en remettront du soin de l'avenir. Pour nous, qui devons attendre en nous *recueillant*, il nous faut conserver, accroître même toutes nos forces vives avec le moins de dépenses possible. L'économie n'est-elle pas la plus grande de ces forces? Tel étant le but, nous exposerons brièvement et sans les discuter les mesures qui nous paraissent devoir y conduire, et auxquelles les considérations précédentes doivent avoir rpéparé l'esprit de nos lecteurs.

Suppression des escadres d'évolution en tant que forces permanentes et écoles maritimes, suppression des stations navales, aliénation par vente, ainsi que cela a été fait en Angleterre, de la plus grande partie de notre flotte de transport, telles sont tout d'abord les trois mesures qui nous paraissent devoir être prises; c'est, on le voit, une révolution radicale, et de pareilles révolutions ne peuvent être proposées que lorsqu'on peut reconstruire un ordre meilleur sur les ruines du passé.

Les forces maritimes effectives comprendront : 1° 12 frégates (1) armées, montées par un équipage maximum, commandées par un capitaine de vaisseau, ayant un état-major de 2 capitaines de frégates, 6 lieutenans de vaisseau, 6 enseignes, 20 élèves; — 2° une

(1) Nous conservons le mot *frégate* comme expression des navires actuellement commandés par un capitaine de vaisseau.

réserve, répartie dans les trois grands ports de Toulon, Brest et Cherbourg, et composée de 3 frégates armées, 3 frégates en première catégorie, 6 béliers garde-côtes en première catégorie, 6 avisos. — Ces navires seront aux ordres des préfets maritimes des trois arrondissemens, et assureront les divers services de protection du littoral.

Chaque mois, une frégate partira de France pour un voyage de circumnavigation qui devra durer un an. Elle fera escale à tous les ports, centres des stations navales actuelles. Suivant l'ordonnance, les commandans pourront être requis par les représentans diplomatiques et consulaires de la France, mais pour toute mission nécessitée par les intérêts nationaux dans le pays, sous la double responsabilité du commandant et de l'agent diplomatique, responsabilité *sérieusement* imposée et sérieusement comprise. Le voyage devra s'effectuer à la voile, sauf les cas prévus par les instructions ordinaires. En dehors de ces cas, procès-verbal sera dressé des motifs qui auraient nécessité la violation de ces instructions; ces procès-verbaux seront au retour soumis à l'examen le plus sévère d'une commission présidée par le major-général, qui décidera s'il y avait réellement urgence d'allumer les feux. Si la réponse de la commission est négative, le capitaine, responsable pécuniairement, sera condamné à rembourser les frais inutiles qu'il aura causés à l'état. Une commission présidée par le major-général et composée de membres égaux en grade au moins au capitaine constatera au retour de toute campagne les résultats obtenus au point de vue de l'instruction des officiers, des élèves, de l'équipage. Cette inspection sera sérieuse, approfondie, et pourra durer aussi longtemps que le président de la commission le jugera nécessaire. En tout cas, elle comprendra au moins un jour passé à la mer. La durée des commandemens est d'une année pour les capitaines de vaisseau, de deux ans pour les officiers d'un grade inférieur.

Le nombre des vaisseaux-écoles-canonniers tels que le *Louis XIV* est porté à deux, l'un à Brest, l'autre à Toulon. La durée du commandement de ces vaisseaux est de un an, comme tous les commandemens de capitaine de vaisseau; mais l'officier destiné à exercer un de ces commandemens est désigné deux mois à l'avance, et il est immédiatement embarqué comme *passager* sur le navire qu'il doit commander, pour s'initier à l'ensemble du système d'instruction et en perpétuer les traditions et les méthodes.

La durée réglementaire de l'embarquement des officiers sur les vaisseaux-écoles est de six mois. Tous les officiers de la flotte, d'abord comme enseignes, puis comme lieutenans de vaisseau, seront embarqués à tour de rôle sur les vaisseaux-écoles. Les enseignes, à la fin de leur campagne, devront subir un examen sur

l'enseignement reçu. Les lieutenans de vaisseau adresseront au ministre un mémoire détaillé sur l'ensemble de leurs travaux, les perfectionnemens à introduire soit dans l'art militaire naval, soit dans les méthodes d'instruction.

Les mémoires qui en seront jugés dignes seront imprimés aux frais de l'état, et leurs auteurs mis à l'ordre du jour de la flotte. L'équipage des vaisseaux-écoles sera de 1,000 hommes, plus les hommes de spécialités diverses. La moitié au moins de l'équipage sera composée de matelots appartenant à l'inscription maritime, spécialement levés pour cet objet, et de manière que tout matelot de cette classe ait le brevet de matelot-canonnier. La durée de l'embarquement sera de quatre mois. Les matelots de l'inscription maritime pourront alors être renvoyés. Tous ceux des autres provenances ne pourront être congédiés qu'après une campagne sur une frégate de circumnavigation.

L'École navale est abolie. Une chaire d'enseignement préparatoire pour les examens d'élèves est créée au lycée de douze villes de France qui seront ultérieurement désignées. Les professeurs de sciences de l'École navale actuelle seront nommés à ces chaires, et les autres places mises au concours parmi les professeurs d'hydrographie de nos ports. Les cours seront publics, et l'instruction sera soumise au contrôle d'inspecteurs, officiers supérieurs ou généraux de la marine. L'enseignement sera gratuit. Nul ne pourra être nommé élève de marine qu'après un concours annuel; le programme des matières comprendra l'ensemble des mathématiques pures enseignées aujourd'hui à l'École navale. Ne pourront être enseignes de vaisseau que : 1° les élèves de marine après trois ans d'embarquement et des examens successifs dont le programme sera réglé ultérieurement; 2° les sous-officiers mariniers de toute profession qui, après six mois de grade, auront satisfait au dernier examen exigé des élèves. — Ne pourront être lieutenans de vaisseau que les enseignes ayant satisfait aux examens subis après les six mois d'embarquement sur le vaisseau-école. L'avancement aura lieu absolument à l'unanimité.

L'avancement au grade de capitaine de frégate sera pour un tiers à l'ancienneté, pour les deux tiers au choix. Si nous conservons un tiers à l'ancienneté, nous croyons néanmoins qu'une disposition spéciale sur les retraites pourrait, en sauvegardant certains droits, permettre d'adopter l'avancement absolu au choix qui, *justement exercé*, est le plus fécond. Nul ne pourra être nommé capitaine de frégate que les lieutenans de vaisseau ayant cinq ans d'embarquement dans leur grade, dont six mois passés sur un vaisseau-école. L'avancement, à partir du grade de capitaine de frégate, aura lieu au choix. L'embarquement des officiers de tout grade non pourvus

d'un commandement sera fait à tour de rôle, en allant du plus jeune au plus ancien, sur une liste générale de tous les officiers du même grade. Cette liste, affichée publiquement à la majorité générale, sera tenue au courant par un état rectificatif hebdomadaire expédié chaque samedi dans les divers ports. Toute violation du droit d'embarquement entraînerait la mise en réforme de l'autorité qui s'en serait rendue coupable. Le recours direct *et gratuit* au conseil d'état est autorisé. Tout officier dont la plainte aura été reconnue mal fondée sera mis immédiatement en réforme.

Nul ne peut être appelé à exercer un commandement à la mer : 1° dans le grade de lieutenant de vaisseau, que l'officier de ce grade qui a rempli les conditions pour l'avancement à un grade supérieur; 2° dans celui de capitaine de frégate, que ceux qui comptent une année d'embarquement dans leur grade; à bord des frégates naviguant, un des deux capitaines de frégate et les six lieutenans de vaisseau sont spécialement chargés de l'instruction des élèves suivant un programme déterminé. — La limite d'âge sera : pour les lieutenans de vaisseau, cinquante ans; pour les capitaines de frégate, cinquante-cinq ans; pour les capitaines de vaisseau, cinquante-huit ans; pour les contre-amiraux, soixante ans; pour les vice-amiraux, soixante-deux ans.

Telles sont dans leur esprit, plus que dans leur expression formelle et définitive, les mesures qui nous paraissent devoir assurer le développement de l'instruction de nos officiers et de nos marins, ainsi que celui de nos forces maritimes effectives, tout en réalisant les plus sérieuses économies et en sauvegardant les droits de tous. Les chiffres posés ne peuvent être qu'une approximation, un point de départ. Bien des détails de la plus haute importance n'ont pas été abordés; il y faudra les recherches patientes et consciencieuses des hommes spéciaux. Même en ce qui regarde notre flotte et le personnel maritime, il nous serait facile d'entrer dans l'exposé de mesures secondaires qu'il serait temps de prendre, car, cela est triste à dire, mais il faut le dire, la marine a été dans ces dernières années un des corps où ce qu'on appelle la *faveur* a exercé la plus triste influence. Le découragement des meilleurs et des plus capables d'entre nous semblerait légitime, si nous ne devions tous avoir pour règle que la suprême récompense est le sentiment du devoir accompli. Espérons donc qu'un esprit de justice plus efficace présidera désormais aux destinées de ces courageux officiers, de ces braves marins, qui, à Paris comme dans toutes nos armées, ont porté si haut naguère l'honneur de leur arme.

UN OFFICIER DE MARINE.

LA PESTE BOVINE

Il y a neuf mois à peine, quand la sécheresse brûlaît nos prairies et nos pâturages, quand la plupart des récoltes fourragères paraissaient ne devoir donner qu'un bien maigre produit, on se préoccupait de trouver les moyens de nourrir le bétail. Par un triste retour, la moitié de la France pourrait aujourd'hui se demander où elle prendra des animaux pour faire consommer les herbages que les premiers beaux jours vont faire reverdir. A peine Paris était-il débloqué, à peine avions-nous pu revoir sur notre marché les précieux animaux qui font la base de notre alimentation, que nous pouvions observer l'épizootie la plus meurtrière dont l'espèce bovine puisse être atteinte, épizootie qui a tant de fois porté la désolation dans nos campagnes; nous apprenions que non-seulement elle détruisait les troupeaux que le gouvernement avait formés pour le ravitaillement, mais encore qu'elle ravageait depuis plusieurs mois nos départemens envahis.

Sans doute, grâce aux besoins que doit faire naître la reprise des affaires commerciales, grâce à la pénurie de chevaux, consommés en si grand nombre pendant la guerre, et aux pertes en bétail occasionnées par l'épizootie, la production, fortement stimulée, se remettra bientôt en équilibre avec la consommation, et deviendra assez active pour que l'on ait plus à se préoccuper des quantités de substances végétales propres à former de la viande que de la quantité des animaux consommateurs; mais aujourd'hui il importe avant tout d'arrêter la propagation du mal, de préserver les pays non encore atteints, de mettre à l'abri les centres d'élevage devenus plus précieux que jamais. Dans cette circonstance et pour obtenir ce résultat si désirable, le concours des cultivateurs, des propriétaires d'animaux, sera plus efficace que celui des hommes spéciaux : d'eux

surtout dépend le succès. Seulement il est à craindre que tous n'y apportent pas le zèle que leur intérêt, autant que l'intérêt général, réclamerait.

Un propriétaire du département de la Vienne, qui est aussi un des savans qui ont le plus contribué à populariser les connaissances physiques, M. Ganot, nous écrit de Charroux, arrondissement de Civray, que la peste bovine se rapproche de sa commune. Dès le mois de janvier, le préfet de la Vienne avait interdit la tenue des foires dans les localités voisines des départemens de l'Indre et de la Charente, où règne l'épizootie; mais postérieurement, sur la demande du maire et du conseil municipal, la tenue d'une foire dans la commune de Charroux a été autorisée. Depuis, l'épizootie a paru dans l'arrondissement de Châtellerault, et, malgré cette situation critique, plusieurs maires, des propriétaires ruraux eux-mêmes, restent fort tranquilles. Il importe de les tirer de leur funeste apathie, il faut instruire la population, lui rappeler les dangers que court notre richesse agricole, lui indiquer le moyen de conjurer ces dangers.

I.

La peste bovine a reçu différens noms qui tous en dénotent la gravité; on l'a nommée *peste dyssentérique*, *peste varioleuse*, *fièvre maligne*, *fièvre aiguë pestilentielle*, *fièvre ardente*, *putride et gangréneuse*, *typhus contagieux* des bêtes à cornes. Ces dénominations caractérisent les formes principales qu'elle revêt : tantôt c'est la dyssenterie qui prédomine, tantôt c'est une éruption à la peau, tantôt ce sont des phénomènes nerveux ataxiques. C'est un médecin français, Guersent, qui l'a appelée *typhus contagieux* des bêtes à cornes, expression qui a l'inconvénient d'être semblable à celle employée pour désigner certaines maladies de l'homme sans que l'analogie des symptômes et des lésions anatomiques la justifie, et qui d'ailleurs n'a pas été adoptée par les savans étrangers qui ont étudié la maladie. Le nom de *peste bovine*, *Rinderpest* en Allemagne, *cattle-plague* en Angleterre, que lui ont donné les premiers observateurs, ne préjugeant rien sur la nature de la maladie, convient d'autant mieux que l'affection qu'elle désigne est, comme la peste de l'homme, originaire de l'Orient, excessivement contagieuse et très grave. Vicq-d'Azyr, qui lui avait conservé la dénomination de *peste*, *maladie pestilentielle*, admet qu'elle a de la ressemblance avec la peste de l'homme. Il fait la comparaison des deux maladies. Il remarque notamment que, dans le cas où la peste bovine se manifeste par des boutons à la peau, ces boutons ressemblent aux pustules aplaties

signalées dans la peste de Londres en 1664, et qu'un peu de sang dans les matières rendues par l'intestin est un bon pronostic, comme dans la peste de Montpellier. Il disait, après avoir énuméré les principaux symptômes de la peste : « En comparant ces symptômes avec ceux de l'épizootie, on trouvera une analogie parfaite; les tremblemens, les frissons, la pesanteur de la tête, la difficulté de la respiration, les changemens et l'inconstance des évacuations abdominales, les variations dans les éruptions critiques, offrent la même marche, les mêmes dangers à l'observateur et les mêmes conséquences au praticien. » Les vomissemens sont un des caractères de la peste de l'homme. Le bœuf ne vomit pas, c'est une conséquence de son organisation; mais n'y a-t-il pas chez ceux qui sont affectés de l'épizootie des envies de vomir? C'est ce que nous nous demandions en analysant les mouvemens de l'encolure et de la tête chez quelques animaux au marché de La Villette. Ce serait une ressemblance de plus entre la peste bovine et la peste de l'homme. Du reste Vicq-d'Azyr avait observé chez les animaux malades de petites convulsions, surtout au cou.

Jusqu'à ces derniers temps, on s'était persuadé que la peste bovine n'attaquait que les individus de l'espèce bovine. Cependant Sauvages avait remarqué l'épizootie de 1745 sur la chèvre et le mouton dans le Vivarais; Grognier la signale sur la chèvre dans le Mont-d'Or lyonnais en 1814, et d'autres auteurs sur le mouton dans la Bresse et la Franche-Comté à la même époque. Néanmoins ces faits n'étaient pas considérés comme authentiques, car des essais d'inoculation et des essais de transmission par cohabitation avaient échoué. Des observations précises faites en Bohême en 1859 par Maresch, en Hongrie dans l'année 1861 par Galembéos sur des moutons, en Russie par Jessen en 1864 sur des chèvres, et surtout celles faites en 1866 au Jardin d'acclimatation de Paris, ont tranché définitivement la question. Des gazelles qui avaient été achetées en Angleterre importèrent la peste bovine dans cet établissement; elles succombèrent à la maladie, qui se communiqua au zébu (*Bos indicus*), au yack (*Bos grunniens*), à l'auroch (*Bos bosanus*), à l'antilope, à la gazelle commune, à la biche, au cerf, au chevrotin, à plusieurs variétés de chèvres et au pecari. En 1864 et en 1866, M. Lemaître, attaché comme vétérinaire à la compagnie du canal de Suez, l'avait observée en Égypte sur des moutons et sur des chèvres, sur des chameaux et sur des buffles. En 1871, elle attaque des moutons en France. Il est donc démontré aujourd'hui que la peste bovine peut sévir sur diverses espèces de ruminans; mais ce sont les espèces du genre bœuf qui la contractent le plus facilement. Il faut même, pour qu'elle attaque d'autres ani-

maux, des conditions que l'on ignore, et que l'on ne fait pas naître à volonté. « J'ai inoculé, disait Da-Olmi au commencement de ce siècle, des brebis, des moutons, des agneaux, des chèvres, sur différens endroits du corps avec le virus morbifique des bestiaux les plus malades, et qui ont péri ensuite, mais toujours sans aucun résultat. On avait fait l'essai en Allemagne d'inoculer les cerfs et les biches avec la matière épizootique la plus virulente, sans qu'il en soit arrivé le moindre accident (1). »

La peste bovine n'a pas de prise sur l'espèce humaine. Malgré les innombrables occasions d'inoculation qui se sont présentées, quoique l'homme ait été bien des fois l'agent de transmission entre des animaux affectés et des animaux sains, quoiqu'il se soit nourri de la viande des bêtes malades, et dans bien des cas même de celle des bêtes mortes de l'épizootie, il ne l'a jamais contractée. Une émotion assez vive s'était produite en Angleterre pendant l'épizootie de 1866. Un jeune vétérinaire mourut peu de jours après avoir fait l'autopsie d'une vache qu'on venait d'abattre. On répandit le bruit qu'il s'était inoculé la *cattle-plague*. L'autopsie fut faite en présence d'un jury, qui déclara que la mort avait été occasionnée par l'absorption d'un virus inoculé pendant l'autopsie d'une vache atteinte de la *cattle-plague*. Cette déclaration, faite sous l'impression d'une mort prompte et prématurée, devant un cadavre en décomposition, fut discutée, combattue avec raison, et reconnue erronée, non-seulement en s'appuyant sur l'absence complète de faits de contagion de la maladie à l'homme dans tous les temps et dans tous les pays, mais aussi par l'examen attentif des causes du triste événement qui lui avait donné lieu. Se produira-t-il pour l'homme quelque chose de semblable à ce que nous avons observé sur le mouton, la chèvre, la biche, etc., animaux qu'on avait considérés jusqu'à ces dernières années comme ne pouvant pas la contracter, et qui de nos jours en ont été affectés? Rien n'autorise à répondre à cette question d'une manière affirmative; mais il n'en est pas moins prudent d'agir avec précaution, de ne point manier les matières infectes quand on a des plaies aux mains, et de faire éprouver une cuisson complète à la viande qui provient d'animaux malades avant de s'en nourrir, quoique, ainsi que nous le verrons, il ait été fait et il soit fait encore de nos jours une très grande consommation de cet aliment sans le moindre accident.

Ce que nous allons dire de l'épizootie se rapportera exclusivement à la maladie observée sur le bœuf ordinaire, bœuf domestique. C'est lui qui en souffre le plus, chez lequel la maladie s'est

(1) *Observations et expériences sur l'épizootie*, par Vincent-Frédéric Da-Olmi.

toujours développée spontanément, et qui, à toutes les invasions du mal dans nos contrées, en a été le principal propagateur. Tous les hommes qui ont étudié la peste bovine ont reconnu qu'elle ne doit pas être attribuée aux causes qui produisent ordinairement les maladies sur les animaux dans nos pays. Comment, se demandait Vicq-d'Azyr, la même maladie se déclarerait-elle en même temps, avec une intensité marquée dans les symptômes, avec une terminaison semblable dans la crise, avec les mêmes dangers et les mêmes phases, non-seulement en France dans les provinces méridionales et dans les généralités d'Amiens, de Soissons, de Flandre et de Champagne, mais encore en Hollande, en Danemark, en Islande et en Norvége, et comment se serait-elle montrée toujours la même dans des circonstances si différentes, si elle dépendait uniquement de changemens opérés dans les choses naturelles, et si un virus bien décidé n'en était pas le véhicule et le ferment? Da-Olmi pensait aussi que l'épizootie n'est due ni à la constitution des animaux de nos pays, ni à leur nourriture, ni à l'atmosphère, que les météores et les saisons peuvent bien influer sur la marche rétrograde ou progressive de l'épizootie, mais ne peuvent en être considérés comme la cause primitive.

On ignore quel principe la fait se développer là où elle vient spontanément, là où elle est à l'état enzootique; ce qu'on sait très bien, c'est que dans nos contrées elle est constamment produite par la contagion. Ce caractère n'avait pas échappé aux deux médecins qui l'ont observée les premiers dans les temps modernes. Ramazzini et Lancisi, qui l'ont étudiée en Italie, disaient : le premier, que, quel que soit le germe de cet affreux fléau, il ne peut pas y avoir de doute sur sa nature virulente, — le second, qu'elle est due au transport des germes d'un individu malade à un individu sain, et que c'est à cette seule communication qu'il faut s'en prendre pour en arrêter les progrès. Vicq-d'Azyr, Paulet, Buniva, professaient les mêmes doctrines; mais Huzard, Rodet, Hurtrel d'Arboval, Delafond, ont soutenu « qu'elle peut naître spontanément sur les bêtes à cornes dans toutes les contrées lorsqu'elles sont exposées aux causes qui en suscitent le développement sur les bœufs hongrois. »

Ce qui a fait émettre cette dernière opinion, c'est d'abord qu'on a quelquefois pris pour la peste bovine des affections très graves, la fièvre charbonneuse par exemple, qui se déclare assez souvent sous forme épizootique chez les bestiaux mal nourris, exténués de fatigue et réunis en grand nombre dans des lieux malsains; c'est ensuite qu'il n'a pas toujours été possible de constater par quelle voie ni de quelle manière s'était effectuée la contagion; c'est en troisième lieu parce qu'on a pu remarquer quelquefois qu'elle ne sévissait pas en

Hongrie, province qui a été longtemps considérée comme étant le lieu de son origine, alors qu'elle sévissait dans les états de l'Europe occidentale.

Déjà en 1808, Da-Olmi écrivait que, lorsqu'elle fit tant de ravages en Europe, dans les premières années du XVIIIe siècle, elle avait pris naissance en Perse, et dans ces derniers temps les recherches des vétérinaires russes et allemands nous ont appris que ce sont les steppes de la Russie, en Europe ou en Asie, qui la font se développer. Au point de vue de son *origine*, elle n'est pas sans analogie avec les grandes épidémies qui déciment l'espèce humaine. Elle naît dans les plaines baignées par le Dniester, le Dnieper, le Don, comme naissent la fièvre jaune sur le Mississipi, le choléra sur les bords du Gange et la peste sur le Nil; si elle règne plus souvent en Hongrie que dans l'Europe occidentale, c'est que ce pays est plus rapproché des steppes où elle se produit, c'est que les bêtes à cornes conduites de la Russie en Autriche, en Italie, dans la Dalmatie, le traversent. Ces données doivent nous guider dans le choix des moyens qu'il faut employer pour combattre la peste bovine. C'est en raison de cette considération que la question de son origine et de ses pérégrinations est intéressante, non-seulement au point de vue historique, mais au point de vue de l'utilité pratique.

Les auteurs qui nient l'origine exotique exclusive de l'épizootie reconnaissent eux-mêmes qu'elle se développe rarement dans nos pays. Après avoir fait remarquer que la guerre de sept ans nous avait valu l'épizootie de 1774, que la guerre de la France contre la Prusse en 1807 fut la cause de l'épizootie qui ravagea pendant deux ans une partie de l'Allemagne, que l'armée prussienne la porta en France en 1814, que les guerres de la Russie contre la Turquie la portèrent en 1826 et 1827 dans la Moldavie et la Valachie, Delafond ajoute : « il est donc incontestable que le typhus accompagne toujours les grandes armées, qu'il marche à la suite des approvisionnemens, qu'il est toujours parvenu en France par l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Italie, pays qui ont été de tout temps le théâtre où se battaient des armées approvisionnées par des bestiaux venus des bords du Danube, de la Hongrie, de la Dalmatie... A Dieu ne plaise que nous ayons la guerre, car, si malheureusement notre pays était un jour envahi par les peuples allemands, prussiens, russes ou hollandais, à cette calamité viendrait bientôt s'en joindre une autre : le typhus contagieux sur notre gros bétail. » Le siége de Paris a permis encore d'affirmer qu'il ne peut se développer dans nos pays par suite des mauvaises conditions hygiéniques. Ainsi que le faisait remarquer M. Bouley à l'Académie de Médecine, nous avons eu pendant les dernières chaleurs de l'été

de grands troupeaux de bœufs placés dans de très mauvaises conditions hygiéniques. Cependant aucun n'a présenté les signes de la peste bovine, tandis qu'aussitôt après l'arrivée des approvisionnemens le fléau s'est montré non-seulement sur les bœufs des parcs de ravitaillement, qui avaient souffert, mais encore dans les vacheries, où les animaux étaient très bien soignés.

La peste bovine est excessivement contagieuse. Si elle ne peut se développer spontanément dans l'Europe occidentale, elle s'y propage par *contagion* avec une désespérante rapidité. Toutes les parties d'un animal malade ou de son cadavre, les solides, la chair, le cuir, le suif, les intestins et les matières qu'ils renferment, comme les liquides, le sang, la salive, le mucus, la transmettent. Les chiens, les chats, les oiseaux, l'ont plusieurs fois transportée d'un village dans un autre et d'une ferme dans la ferme voisine; mais ce sont les bêtes à cornes qui la propagent le plus souvent. Des vaches, des bœufs qui n'en sont pas infectés, qui peut-être ne la contracteront pas, peuvent la communiquer. C'est ainsi que par les foires et les marchés l'épizootie envahit rapidement des contrées entières : — le commerce des maquignons est toujours très-nuisible quand il règne des maladies contagieuses sur le bétail. Les valets de ferme, les mendians, ont été signalés comme une cause de dissémination du mal, et bien des fois des empiriques, qui avaient pour mission de le traiter et d'en préserver les animaux, l'ont, par leur négligence et leur incurie, porté d'une étable à une autre. Ceux qui sont chargés de visiter les étables ne sauraient prendre trop de précautions pour ne point porter, par leurs vêtemens par exemple, les germes du mal dans les lieux où se trouvent ou peuvent se trouver des bêtes indemnes. La rapidité de la contagion dans les contrées que la peste bovine envahit s'explique par la subtilité de ses germes, qui se fixent à tous les corps en rapport médiat ou immédiat avec les animaux malades. Les harnais, les fourrages, les crèches, les murs des étables, le fumier, peuvent en être des agens propagateurs. L'air atmosphérique peut la transporter à d'assez grandes distances : on a vu des bestiaux infectés par des animaux d'un autre pâturage sans qu'il y eût eu contact. Le simple passage de bœufs malades dans un chemin peut la communiquer à des bœufs qui sont à proximité de ce chemin, à plus forte raison à des bœufs qui, même un temps assez long après, suivraient la même route. Par leurs expériences sur l'inoculation de la peste bovine, les vétérinaires russes ont pu constater que le germe de cette maladie se conserve dans les étables pendant trente-deux jours malgré les grands froids.

II.

La connaissance de l'histoire de la peste bovine est plus nécessaire pour combattre ce fléau que la notion de ce que la médecine nous apprend sur la nature, le traitement et même sur les modes de manifestation de la maladie; mais cette histoire ne remonte pas très haut dans le passé. Pour affirmer que telle ou telle épizootie qui a régné à une époque éloignée était bien la peste bovine, il faudrait avoir sur l'origine de cette épizootie et les contrées qu'elle a envahies, sur ses symptômes et ses lésions cadavériques, des détails que les anciens auteurs négligent quand ils mentionnent les maladies des bestiaux. C'est seulement lors de l'épizootie qui sévit en Europe au commencement du XVIIIe siècle que furent données avec précision des indications pouvant faire connaître l'origine, les causes de la propagation, et les caractères du mal. A cette époque, elle fit éprouver à l'Italie et à plusieurs autres états des pertes considérables. Deux grands médecins italiens nous en ont laissé la description. D'après Ramazzini, qui la comparait à la petite vérole, et l'appelait *variole du bœuf*, presque tous les malades avaient une éruption à la peau et en mouraient. Lancisi la considérait comme une peste, ainsi que l'indique le titre de son ouvrage : *De peste bovilla*. Les caractères de cette maladie, selon lui, rentrent à peu près dans la définition donnée de la peste par Hippocrate : maladie suraiguë, subite, très grave, très contagieuse, qui affecte beaucoup d'individus en fort peu de temps. Comme symptômes, il signale une grande agitation; des mouvemens violens précèdent la tristesse, des grincemens de dents, des frissons, un écoulement abondant par les naseaux, ce qui faisait appeler la maladie *peste morveuse;* une respiration difficile, plaintive, l'air expiré fétide; la perte de l'appétit, des vésicules dans la bouche, des nausées, la dyssenterie, une grande faiblesse. A l'autopsie, il trouvait des ulcères à la bouche et à l'œsophage, le foie malade, les intestins sphacélés, et le troisième estomac rempli d'alimens secs. Convaincu que la maladie ne se produit que par la contagion, il prescrivit ou fit prescrire la suspension des foires et des marchés, la séquestration des malades, l'interdiction absolue des pays sains aux personnes habitant les pays infectés, l'abatage des chiens errans; il fit défendre aux maquignons de continuer leur industrie, qui consiste en achats à vil prix d'animaux qui ont été exposés à la contagion pour les revendre ailleurs; il interdit la vente des cuirs frais et imposa l'obligation d'enterrer dans des fosses profondes les cadavres des animaux, que des cultivateurs ignorans et apathiques jetaient dans le

Tibre. — Convaincu aussi que les remèdes étaient inefficaces, il conseillait l'abatage des animaux à la première atteinte du mal, et loue le pape Clément XI, dont il était le médecin, au sujet des indemnités accordées par ce pontife aux cultivateurs qui avaient éprouvé des pertes par suite de l'épizootie. Il ne négligea point de s'occuper du repeuplement du pays en bétail, fit défendre de tuer les veaux pour la boucherie, et recommanda l'importation dans la plaine du bétail sain des montagnes, qu'il faisait soumettre à une quarantaine. Combien de millions anéantis par les ravages de la peste bovine eussent pu être conservés à l'Europe occidentale, si les conseils de Lancisi avaient toujours été suivis!

Ces deux médecins indiquent à peu près de la même manière comment se fit l'importation de la peste bovine en Italie. Le commerce ayant introduit, comme d'habitude, des rives orientales de l'Adriatique dans la Vénétie et le Milanais des bœufs de la Hongrie, un de ces animaux fut perdu, abandonné dans la campagne. Conduit par un domestique dans une ferme du comte Borromée, il communiqua la maladie aux animaux de l'exploitation, qui en moururent tous, à l'exception d'un seul. Du territoire de Padoue, où se trouvait ce domaine, la maladie envahit tout le Milanais, le duché de Ferrare, la campagne de Rome, le royaume de Naples. D'après le comte Borromée, on ne pouvait en expliquer la propagation par le déplacement des animaux; mais Lancisi combattit cette opinion en citant des faits observés dans les cas de peste de l'homme, et même des faits constatés sur les bestiaux, en prouvant que la contagion peut s'opérer par l'intermédiaire des hommes, des chiens, des oiseaux, même de corps inanimés, des étoffes, des fourrages, etc. Vallisneri avait de son côté publié des faits ayant la même signification. La maladie régna longtemps en Italie, mais il est difficile d'admettre que ce fut par suite de la même infection. Il est plus probable qu'elle y était de temps en temps importée. Ce qui le fait supposer, c'est que les Italiens voulurent cesser le commerce auquel ils croyaient devoir en attribuer l'introduction. « Les villes de Venise et de Padoue, dit Paulet, qui depuis un temps immémorial tiraient leurs bœufs de la Hongrie et de la Dalmatie pour leurs usages ordinaires, ont été si souvent exposées aux dangers qui résultent d'un pareil commerce, qu'elles ont été obligées enfin d'y renoncer entièrement (1). »

(1) Fracastor, qui d'après Vicq-d'Azyr est le premier qui ait décrit une maladie semblable à l'épizootie de 1775, l'avait observée en 1514 sur les bœufs du territoire de Vérone. C'était, selon les auteurs, une fièvre pestilentielle exanthémateuse provenant des environs de Venise, où elle avait été importée de la Dalmatie. En 1690, Ramazzini avait aussi traité dans le voisinage de Padoue une épizootie présentant les mêmes

Les guerres que nous avons eu à soutenir vers nos frontières du nord et de l'est ont toujours amené la peste bovine. Les armées que nous combattions, approvisionnées par du bétail venu des bords du Danube, nous importaient la maladie; mais, si les guerres la transportent à de grandes distances, d'Orient en Occident, ce sont les relations commerciales qui le plus souvent la propagent d'un état à l'état voisin, d'un département à un autre. Ainsi l'épizootie de 1711 se communiqua de l'Italie à la Sardaigne et au Piémont, et s'étendit dans la Suisse, le Tyrol, l'Allemagne, l'Alsace, la Flandre, l'Artois, la Belgique et la Hollande, qui perdit 200,000 têtes de bétail. De la Hollande, le commerce l'importa en Angleterre en 1713; mais, mettant à profit les observations faites dans les autres états, les Anglais s'en débarrassèrent en peu de temps. En France, elle se propagea dans l'est, le Soissonnais, la Champagne et la Franche-Comté; elle y avait été importée aussi du côté du Dauphiné. Elle sévit à cette époque pendant six ou sept ans dans divers états de l'Europe occidentale, et on a pu évaluer à 30 millions de livres les pertes qu'elle y occasionna. Elle s'était étendue d'un autre côté de la Hongrie en suivant les rives du Danube vers l'Allemagne. D'après Scroëkius, elle occasionna les plus grands dommages dans le territoire d'Augsbourg. Des déjections alvines sanguinolentes furent un des principaux caractères de la maladie. De là le nom de *dyssenterie maligne* que lui avait donné ce médecin. La Société des médecins de Genève, qui l'étudia particulièrement dans la Suisse méridionale et occidentale, lui conservait la dénomination de *petite vérole*, que Ramazzini avait employée. Après avoir essayé sans succès plusieurs méthodes de traitement, ils eurent recours au moyen extrême proposé par Lancisi, l'abatage. C'est à l'occasion de cette épizootie que la Faculté de médecine de Paris désapprouva publiquement des écrits publiés sur cette maladie; elle voulut, par une sentence rendue publique en 1714, éclairer la population sur la prétendue valeur curative attribuée à quelques médicamens.

Vingt-cinq ans plus tard, l'Europe, la France en particulier, subissait une autre forte attaque de la peste bovine. On désigne cette épizootie par le millésime 1740, comme on désigne celle dont nous venons de parler par le millésime 1711. On l'a considérée pendant

caractères. Ces épizooties avaient été importées en Italie par des bœufs venus de l'autre rive de l'Adriatique, ce qui doit nous faire supposer, lors même que nous ne connaissons les caractères symptomatiques et cadavériques que d'une manière incomplète, qu'elles étaient de la nature de l'épizootie actuelle. Et l'on conçoit ainsi que les Vénitiens, s'apercevant enfin dans le XVIIIe siècle des dangers que leur faisait courir l'importation des bestiaux de la Hongrie et de la Dalmatie, aient pris la résolution rapportée par Paulet.

longtemps comme ayant pris naissance en Bohême ou dans la Hongrie; mais on sait aujourd'hui qu'elle provenait des steppes, et n'avait été qu'importée en Bohême. Elle sévissait dans les environs de Prague pendant le siége de cette ville en 1741-1742. De là, elle aurait été introduite en Occident par l'armée française. D'autre part, il est reconnu que des steppes, lieu de son origine, elle s'avança du côté du nord par la Pologne, la Courlande, la Poméranie, etc., et du côté du sud par la Moravie, la Dalmatie, l'Autriche et l'Italie. L'Europe entière eut à en souffrir. Elle pénétra de la Hollande en Angleterre par deux veaux importés dans les environs de Londres pour améliorer les races indigènes. On raconte qu'un tanneur contribua aussi à l'infection de ce pays en faisant venir clandestinement des cuirs frais de la Zélande. « C'est ainsi, dit à cette occasion Layard, qu'un homme, pour réaliser un gain illicite, peut entraîner la ruine de l'agriculture d'un pays. » Moins bien inspirés qu'en 1714, les Anglais essayèrent de traiter les malades, et, malgré les moyens méthodiques employés pour guérir, on n'arriva qu'à laisser se développer l'épizootie, qui régna pendant dix ou douze ans, et fit périr 3 millions d'animaux.

Pendant cette longue épizootie, qui fit de si grands ravages, la peste bovine a été étudiée par des médecins de premier mérite. Sauvages l'observa dans le Vivarais et le Languedoc, Raudot dans la Bourgogne, Le Clerc en Hollande, Layard en Angleterre. Les environs de Paris en furent longtemps préservés; mais elle y fut apportée par des marchands de vaches, et envahit en peu de temps toutes les vacheries de la ville. La faculté de médecine fut consultée par l'édilité parisienne. Le doyen d'abord, M. de l'Épine, puis Chomel, Cochu, Bouvard, Lemoine, Procope, etc., cherchèrent à la guérir. « Jamais, dit un médecin de l'époque, on n'avait fait tant d'honneur à des animaux. » Il eût été difficile en effet de les mettre en des mains plus habiles. Les malades furent soumis aux traitemens que l'on croyait les plus méthodiques, les plus propres à débarrasser les organes digestifs, à calmer l'irritation nerveuse, à exciter les forces, à dériver le mal vers l'extérieur du corps. En outre on essaya les moyens empiriques les plus variés : les mercuriaux, le sang de bouquetin, etc. Quelques malades furent saignés jusqu'à la syncope, d'autres enterrés dans le fumier, plusieurs exposés à l'air frais pendant la nuit. Le parlement de Rouen, par un arrêt du 13 mars 1745, recommanda un masticatoire qui, disait-on, avait été employé avec succès. Tout fut inefficace. La faculté de médecine de Montpellier publia une instruction destinée à éclairer les cultivateurs. Les moyens hygiéniques, l'isolement, la désinfection par des fumigations, y tiennent plus de place que le traitement curatif, qui

sauvait à peine un malade sur vingt. La description de la maladie fut faite avec soin. D'après Sauvages, on pouvait entendre le bruit de la respiration à vingt pas, et en effet les médecins de Paris considéraient l'accélération des mouvemens du cœur comme un signe précurseur. On signale encore un écoulement par la vulve. Les larmes creusaient un sillon à la peau en coulant sur le chanfrein. Le marquis de Courtivron fit dans la Bourgogne des expériences fort instructives sur la contagion et sur l'inoculation. Il rapporte des faits d'un grand intérêt sur lesquels nous reviendrons, et qui prouvent que les cultivateurs peuvent, par un isolement complet et bien surveillé, préserver leurs animaux là même où la maladie sévit avec le plus d'intensité. A propos de cette épizootie, il fut publié plusieurs mesures législatives. Les arrêts du conseil du 24 mars 1745 et du 19 juillet 1746 constituent une législation complète de police sanitaire.

D'après quelques auteurs, la maladie qui au commencement du XVIIIe siècle avait fait périr un si grand nombre de bêtes à cornes, et qui est désignée particulièrement par le millésime 1711, aurait continué ses ravages jusqu'en 1770 avec des interruptions. On supposait, pour expliquer pourquoi à certaines époques on perdait peu de bétail, qu'elle devenait bénigne en s'acclimatant. C'est ce que font en général les maladies contagieuses; mais quand de 1771 à 1775 on put l'observer avec ses caractères propres, on comprit qu'elle avait réellement cessé de sévir du moins en France pendant deux longues périodes. Vicq-d'Azyr, qui a été l'historien de cette épizootie, nous a transmis des renseignemens précieux sur la manière dont elle s'était propagée. — De l'Italie, où elle avait été introduite en 1771 par du bétail venu de la Hongrie, elle gagna les autres états de l'Europe, et la France d'abord par les frontières du nord. Elle ne pénétra dans le midi qu'en 1774 avec des cuirs venus de la Zélande. Des bœufs de la paroisse de Villefranche la contractèrent en portant des peaux suspectes de Bayonne à une tannerie d'Asparen, et la communiquèrent aux animaux des métairies du voisinage. Quelque temps après, deux paroisses étaient infectées, et le commerce des maquignons la transporta en peu de temps dans des lieux très éloignés. Elle envahit le Béarn, le pays basque, les montagnes de la Navarre. Le Bigorre, l'Armagnac, furent bientôt également infectés. Du bassin de l'Adour, elle s'étendit dans l'Agenais et vers Toulouse par l'Isle-Gourdain d'un côté, et dans le Bordelais, le Médoc, la Saintonge, le Périgord de l'autre. Le Bas-Languedoc, le Quercy et l'Auvergne ne furent pas épargnés. Peu d'épizooties ont fait autant de ravages. Plusieurs hommes célèbres, Vicq-d'Azyr et Bourgelat en France, Camper en Hollande, Haller

en Suisse, mirent le plus grand dévoûment à la combattre. Elle fit éprouver des pertes énormes aux cultivateurs du midi de la France; peu de contrées en ont plus souffert, ce qui s'explique par le nombre considérable de bêtes à cornes qu'on y entretient. Elle devenait cependant de moins en moins meurtrière; après quelques mois d'existence dans un pays, elle n'enlevait que la moitié des malades, puis le tiers et enfin le quart. Vicq-d'Azyr fit deux voyages dans le midi pour l'étudier, en 1774 et en 1775. A son dernier voyage, il trouva que la maladie, partout où elle avait vieilli, « avait beaucoup perdu de sa férocité. » La marche en était moins rapide, les symptômes en étaient moins effrayans et les victimes moins nombreuses. Dans ces circonstances, le gouvernement ordonna la publication des *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques* de Paulet, ouvrage fort remarquable et fort utile par sa consciencieuse érudition.

Vicq-d'Azyr publia plusieurs instructions relatives au traitement curatif et préservatif de la maladie, à l'emploi des mesures administratives, à la police sanitaire. Après de grandes recherches et de nombreuses expériences sur le traitement, il reconnut que l'abatage est le seul moyen d'anéantir le mal; mais, à cause de l'extension qu'avait acquise le fléau, du nombre considérable d'animaux atteints, cette mesure offrait les plus grandes difficultés. Plusieurs arrêts furent publiés, les uns prescrivant l'abatage des animaux malades, d'autres accordant des gratifications à ceux qui introduisaient des chevaux et des mulets dans les pays ravagés par l'épizootie.

Mais de toutes les pièces publiées à cette occasion, aucune ne mérite plus d'être conservée, ainsi que le dit Vicq-d'Azyr lui-même, que la lettre pastorale de M. de Brienne, archevêque de Toulouse. Après avoir recommandé l'emploi des mesures prescrites par les autorités et avoir engagé les curés à user de leur influence pour les faire soigneusement pratiquer, le digne prélat ajoute : « en excitant vos paroissiens à obtenir du ciel les salutaires effets de sa miséricorde, je ne doute pas que vous ne soyez attentifs à les éloigner de ces pratiques superstitieuses auxquelles le peuple, dans de semblables occasions, n'est que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction qu'ils ne craignent pas souvent de confondre avec des remèdes humains, exposeraient, par des sorties indiscrètes ou par la seule réunion, leurs bestiaux à la contagion; d'autres, contens de l'avoir, négligeraient tous les préservatifs qui leur sont offerts et manqueraient ainsi à la Providence, qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par son travail et par son industrie; il faudrait à d'autres des processions, des pèlerinages

qui, les détournant des soins de leurs ménages et de leurs occupations habituelles, ajouteraient encore à leur misère, et les exposeraient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auraient fréquentés pour s'en garantir. »

L'étude des épizooties contemporaines (quelques-unes ont régné sous nos yeux) confirme les conséquences qui résultent de cette revue historique. Elle démontre que la peste bovine a son origine dans des contrées lointaines, et que nous n'en éprouvons les effets que lorsqu'elle nous est importée par la guerre ou par le commerce. A la fin du siècle dernier, les premières armées dirigées contre la France par l'Autriche nous apportèrent le terrible fléau. Il exerça aussi de grands ravages en Italie. Buniva estime qu'il a détruit près de 4 millions de bêtes. C'est d'après quelques observations faites en Piémont qu'il insista sur les inconvéniens des lazarets dans lesquels on voulait, non pas seulement mettre des animaux en quarantaine pour les observer, mais réunir des malades pour les traiter. Les troupeaux d'approvisionnement de nos armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en souffrirent; néanmoins, d'après les descriptions qui nous ont été données de l'état de ces troupeaux, nous pouvons croire qu'il y régnait en même temps que la peste bovine une affection charbonneuse. Elle sévit dans l'Alsace, la Lorraine et les Vosges. Cependant les pertes éprouvées alors par l'agriculture française furent assez minimes, en comparaison surtout de celles qui furent la conséquence des invasions de 1814 et 1815. A cette dernière époque, la peste bovine, traînée à la suite des armées coalisées, fit de grands ravages dans les provinces de l'est et du nord de la France jusqu'à la Loire. Plusieurs vétérinaires nous en ont laissé des monographies. Comme aux autres époques, elle avait été importée par des bœufs hongrois, et parmi les personnes encore vivantes il y en a qui ont gardé le souvenir de ces animaux, remarquables par leurs longues cornes.

Depuis lors, nous avions été préservés de l'épizootie, quoiqu'elle ait sévi fortement en Orient pendant la guerre entre la Russie et la Turquie, et en Allemagne en 1845; en 1865 encore, elle a fait éprouver des pertes considérables à l'Angleterre. Elle y avait été importée par le commerce, et fut introduite sur le continent par des vaches expédiées de la Hollande à Londres qui, n'ayant pas été vendues, furent rapatriées dans les herbages de Rotterdam après avoir séjourné trois jours dans le voisinage de la métropole britannique. De Londres, elle s'étendit rapidement dans tous les comtés de l'Angleterre, et des environs de Rotterdam, dans la Hollande et dans les contrées voisines; mais, bien qu'introduite plusieurs fois en Belgique, elle ne put s'y répandre : des mesures rigoureuses la limitè-

rent toujours aux localités où elle s'était déclarée d'abord. Il en fut de même en Suisse et en France : de légers sacrifices suffirent pour en détruire les germes dans les villages des départemens du Nord et du Pas-de-Calais, où des vaches venues de la Belgique ou de la Hollande l'avaient importée. Il faut arriver aux néfastes années de 1870 et 1871 pour trouver quelque chose de comparable aux désastres de 1712, de 1745, de 1775 et de 1815. Comment la peste bovine a-t-elle été introduite et quelle marche a-t-elle suivie? Importée par l'armée prussienne, elle a envahi les départemens ravagés par cette armée. Nous n'avons donc pas besoin de tracer son itinéraire. Nous dirons seulement que les états voisins n'en ont pas été préservés, mais que là où l'on était libre de ses mouvemens on l'a fait disparaître en peu de temps et sans pertes considérables par l'abatage des animaux malades et des animaux suspects. En France au contraire, elle s'est étendue des localités où les armées ennemies l'avaient introduite, par le commerce et par la nécessité de subvenir aux besoins de nos troupes, jusqu'à l'extrémité ouest de la Bretagne et dans le centre bien au-delà des pays envahis. Les grandes préoccupations du moment, la substitution des autorités prussiennes aux autorités nationales, le désordre administratif qu'entraînaient les pressans besoins de la défense, n'expliquent que trop le peu d'efficacité des moyens employés pour la combattre, et la facilité avec laquelle elle a infecté nos provinces de l'est, du nord et de l'ouest.

III.

Les premiers *symptômes* de la peste bovine se montrent de quatre à quinze jours après que les animaux ont absorbé le germe de la maladie. Des expériences sur l'inoculation ont permis de déterminer la durée de l'incubation; elle est le plus souvent de quatre à huit jours, mais quelquefois de dix à douze, et rarement de quatorze à vingt. La durée de dix jours proposée par le congrès vétérinaire de Vienne en 1865, et par celui de Zurich en 1867 pour les quarantaines, est trop courte; elle exposerait à des accidens. — Ce n'est pas à un ou deux signes caractéristiques, c'est à un ensemble de signes qu'on reconnaît la peste bovine. Dès les premières atteintes du mal, la température du corps s'élève; un ou deux jours après ce phénomène observé par le professeur Gamgel, les animaux sont tristes, indifférens à ce qui les entoure. Leur aspect frappe l'observateur : ils ont la tête basse, tendue, le dos est voûté, les quatre membres sont rapprochés; on remarque des frissons, des tremblemens dans les parties charnues, un trémoussement des chairs, et à la tête

et à l'encolure des mouvemens qui rappellent ceux qui se produisent dans les envies de vomir. La sensibilité de l'épine, qui se montre lorsqu'on la presse même légèrement, est grande surtout vers le garrot et vers le train postérieur; le bassin s'abaisse rapidement quand on le comprime, et la poitrine se relève quand on presse la région xyphoïdienne. Le corps est tantôt froid, tantôt chaud; mais, avec les progrès du mal, il se refroidit sur le dos. Le dessus du corps est emphysémateux, crépitant, si on le presse; les oreilles et les cornes sont froides. Les malades perdent l'appétit et ruminent irrégulièrement. Il arrive quelquefois qu'ils sont d'abord constipés; mais la constipation est bientôt remplacée par la diarrhée, par la dyssenterie. Les matières fluides, quelquefois sanguinolentes, sont fétides; la circulation se trouble, la respiration s'accélère graduellement, elle devient bruyante et les mouvemens du flanc sont fréquens et saccadés. Des vésicules apparaissent sur toutes les parties de la membrane buccale, et des ulcères leur succèdent; une bave écumeuse s'écoule de la bouche en filamens gluans, les yeux sont ternes et deviennent enfoncés, ils laissent ou non couler des larmes. Dans les femelles, il y a diminution du lait, et il tarit presque complétement dès le troisième ou le quatrième jour. Les membranes muqueuses apparentes sont d'un rouge acajou avec des points plus foncés. Vers la fin de la vie, le pouls est irrégulier, et les battemens du cœur sont inégaux. Les animaux sont très faibles; s'ils veulent se coucher, ils tombent comme des masses. Le corps est froid, et la sensibilité nulle : ils ne témoignent aucune douleur quand le boucher, pour les saigner, leur coupe la gorge ou leur ouvre la poitrine.

Dans quelques épizooties, la maladie s'annonce par plus de vigueur, par de la gaîté. Les bœufs exécutent parfois des mouvemens désordonnés, que dans ma jeunesse j'ai entendu rappeler par des habitans du midi, qui en avaient été frappés en 1776. Assez souvent, on a remarqué à la peau une éruption de boutons aplatis ou de petites tumeurs. Lorsque ce symptôme ne se montre que sur quelques malades, qu'il ne forme pas le caractère principal de la maladie, il est indiqué par les auteurs comme un présage de guérison : c'est une crise heureuse. Alors les yeux sont vifs, les oreilles dressées, et l'appétit se maintient ou reparaît.

Les *lésions cadavériques* les plus fréquentes sont la rougeur briquetée ou acajou, avec des points ou des plaques plus foncés, des membranes muqueuses; dans le tube digestif, la couche épidermique est détachée ou peu adhérente, des ulcérations se voient sur des surfaces plus ou moins étendues, principalement à la bouche et dans le quatrième estomac. Les follicules isolées de l'intestin sont gonflées, et les plaques de Peyer, nues ou couvertes de muco-

sités, sont plus visibles que dans l'état normal; les ulcérations sont très dissemblables, quelques-unes sont taillées à pic, régulières ou irrégulières, visibles ou recouvertes de fausses membranes. L'intérieur du cœur et des vaisseaux sanguins est rouge, ecchymosé même; le poumon est emphysémateux. On a quelquefois remarqué le gonflement et le ramollissement du foie et de la rate. D'autres fois, ces organes ne sont pas sensiblement altérés; la vésicule biliaire est pleine. Les muscles contiennent plus d'albumine soluble que dans l'état de santé, le sang plus de fibrine et moins d'eau, l'urine est albumineuse. — Des corpuscules fusiformes, des *organites* selon les uns, des organismes végétaux simples, sporophytes, selon les autres, se trouvent souvent, sinon toujours, dans la substance musculaire. — On ignore encore la nature de ces corpuscules et le rôle qu'ils jouent dans la peste bovine. La question est à l'étude.

Quand l'épizootie est à sa période de début dans un pays, le mal a une marche très rapide. Si les animaux sont dans de mauvaises conditions de santé alors qu'ils sont exposés au principe contagieux, ils périssent après vingt-quatre ou quarante-huit heures de maladie; si au contraire ils sont en bon état, ils vivent quatre, cinq jours, souvent sept ou huit; c'est la durée la plus ordinaire de la maladie. Quant à la persistance de l'épizootie dans une localité, elle dépend des soins avec lesquels on la combat. Dans un mémoire couronné par la Société d'agriculture de Paris, le 16 mai 1765, Barberet faisait remarquer que, durant l'épizootie qui a régné de 1740 à 1750, on ne prenait dans nos campagnes aucune précaution pour empêcher le progrès du mal. On écorchait les bœufs et les vaches qui mouraient pour en garder la peau. « Économie funeste au bétail, disait-il, et ruineuse pour le maître. » Ce manque de soins, dans certains pays, constituait un danger pour les états voisins, grâce aux relations commerciales; d'autres causes tendaient à produire le même résultat. Aussi Paulet pouvait-il écrire en 1775 : « La Hollande est aujourd'hui un foyer de contagion qui se renouvelle presque tous les ans, et qui ne cesse de répandre sur le reste de l'Europe des étincelles du feu qu'elle reçoit et nourrit dans son sein. » Serait-ce son climat, se demande l'auteur, qui la rend plus exposée qu'une autre? Mais avant 1745 son climat était également insalubre, peut-être plus qu'il ne l'est aujourd'hui, et cependant ce mal y était inconnu. Serait-ce la malpropreté? Il n'y a pas un peuple au monde plus propre que le peuple hollandais. Serait-ce le commerce? L'auteur conclut affirmativement. En effet, l'invasion et la durée de ce fléau dépendent moins de sa nature et des conditions hygiéniques que des mesures administratives et des relations internationales des contrées où il sévit.

Si on ne voit qu'un malade et si on ne peut pas expliquer par la contagion l'origine de la maladie, le diagnostic de la peste bovine est souvent difficile ; ceci est reconnu par tous les auteurs. Appelé pour constater la nature d'une maladie dans les environs d'Anvers, M. Thiernesse, directeur de l'École vétérinaire de Bruxelles, n'a affirmé l'existence de la peste bovine qu'après s'être assuré que la maladie se transmettait par contagion avec les signes et les lésions qui la caractérisent. Vicq-d'Azyr conseille particulièrement ce moyen dans son ouvrage : avant de se prononcer sur la nature du mal, il faut observer bien les symptômes, procéder à l'autopsie des cadavres, voir si la maladie est contagieuse et comment s'opère la contagion; mais il recommande qu'on ait soin de commencer par le « renfermement » des animaux, afin de ne pas courir les dangers de la communication. Pour faire sentir la nécessité d'une investigation rigoureuse, il rappelle « que les plus grands médecins ont erré sur la nature et l'existence de la peste humaine, que Capivaccius et Mercurialis se sont trompés relativement à la peste de Venise en 1576, que Chicoineau refusa d'abord le nom de peste à celle de Marseille. »

Le plus souvent les moyens particuliers conseillés pour établir le diagnostic de la peste bovine sont inutiles. Le grand nombre d'animaux atteints simultanément ou dans un court espace de temps, la gravité de la maladie, les données que l'on peut obtenir sur son origine, sur ses progrès dans le pays, joints aux symptômes que l'on observe, permettent d'affirmer l'existence de la terrible affection. Et même quand le propriétaire déclare qu'il n'y a pas eu de communication entre ses animaux et ceux de l'extérieur, on finit avec un peu de persévérance, quand on sait avec quelle facilité la peste bovine se transmet, par remonter à l'origine du mal.

La peste bovine n'est pas toujours identique quant aux symptômes. Elle peut revêtir différentes *formes;* les diverses dénominations que lui ont données les auteurs, comme les descriptions qu'ils en font, le prouvent. Tantôt ce sont des boutons apparaissant à la surface du corps qui frappent surtout l'observateur, tantôt ce sont des tumeurs ou des dépôts; quelquefois il n'y a ni boutons, ni tumeurs, et alors la maladie est plus meurtrière. La dyssenterie, qui se montre le plus fréquemment et qui constituait le caractère principal dans l'épizootie de 1774, manquait souvent dans celle de 1746, décrite dans la Saxe par Ens. Vicq-d'Azyr nota les diverses formes sur les malades qu'il observa dans le midi de la France. Vitet a donné le nom de *peste dyssentérique, morveuse, exanthématique*, à celle de 1714, qui en effet se manifestait tantôt par un grand écoulement nasal, tantôt par une forte dyssenterie, et d'autres fois par une

éruption exanthématique à la peau. Ceux qui ont vu des malades de l'épizootie de 1865-1866 et de celle de 1870-1871 ont pu constater entre les deux épizooties d'assez grandes différences. Dans la maladie régnante, on remarque une grande prostration des forces, une diminution presque complète de la sensibilité, une marche foudroyante du mal, ce qui s'explique sur beaucoup d'animaux par les fatigues, la misère, l'épuisement. Des bêtes qui, à un moment donné, ne me paraissaient que légèrement affectées étaient mortes ou mourantes deux heures après. La bave qui s'écoule de la bouche est moins abondante qu'elle ne l'était chez les animaux atteints en 1866. Il en est de même du mucus qui s'écoule des naseaux. Quant aux larmes, d'ordinaire elles manquent totalement. Dans les abattoirs et les bouveries de La Villette, où j'ai examiné un jour peut-être cent malades, je n'ai constaté ce symptôme sur aucun. Le symptôme qui frappe surtout, c'est le trouble des phénomènes respiratoires, la dilatation des naseaux : les angles supérieurs de ces ouvertures se relèvent comme consulsivement à chaque inspiration. Ces symptômes constituent un caractère prédominant sur la plupart des animaux malades. Je les ai remarqués sur les vaches de l'hospice des Enfans-Assistés, qui étaient vigoureuses et bien soignées, comme sur les bêtes en piteux état des troupeaux de ravitaillement.

Tous les remèdes connus (1) et tous les procédés de *traitement* imaginables ont été employés contre la peste bovine. Les vétérinaires les plus expérimentés, même les médecins les plus illustres, s'en sont occupés, et tout ce qu'on a essayé a été inefficace. Quel est donc ce triste résultat? se demandait Paulet, après avoir apprécié les effets de tous ces moyens, il n'y a donc pas de ressources contre un pareil fléau ! — Tous les observateurs consciencieux ont reconnu que les cures constatées étaient dues plutôt à des efforts de la nature qu'aux remèdes employés. Les Hollandais, qui ont tant eu à

(1) Nous avons cité les principaux à l'occasion des épizooties contre lesquelles ils ont été employés. Un médicament puissant inconnu des anciens, l'acide phénique, qui agit avec la plus grande énergie sur les êtres organisés, a été essayé, mais sans succès, par les Anglais en 1866. Le docteur Déclat le fait administrer dans ce moment comme agent préservatif et curatif à Paris et en Bretagne. Sans être concluans, les faits observés démontrent que les expériences offrent un grand intérêt scientifique. Les Allemands, qui ont une très grande expérience de tout ce qui se rapporte à la peste bovine, sont tellement convaincus qu'il est dangereux de traiter les animaux malades, qu'ils défendent même la vente des remèdes conseillés pour cet usage. Un arrêté publié à Nancy par ordre du gouverneur de la Lorraine, von Bonin, contient la disposition suivante : « Art. 16. — La vente, l'emploi et la recommandation des remèdes et des préservatifs contre la peste devront être interdits. Les moyens de désinfection ne sont pas considérés comme remèdes et pourront être appliqués. »

souffrir de la peste bovine pendant le XVIIIe siècle, et qui auraient bien désiré pouvoir s'en préserver sans mettre des entraves à leurs relations commerciales, avaient fondé un prix de 8,000 florins pour celui qui aurait trouvé un spécifique ou un préservatif certain de la maladie. Excitées par l'appât de cette récompense, plusieurs personnes firent en vain tous leurs efforts. La proposition de ce prix n'eut d'autre effet que de causer le plus grand préjudice, non-seulement à la Hollande, mais encore aux nations voisines. Au point de vue des épizooties meurtrières, les nations ressemblent aux particuliers affectés de maladies incurables. Elles ne peuvent pas se résigner à leur sort, supporter leur mal en cherchant à l'atténuer; il faut qu'elles consultent, qu'elles essaient des moyens actifs. Un grand médecin, en voyant sortir mécontent de son cabinet un malade atteint d'une maladie incurable auquel il s'était borné à conseiller des moyens hygiéniques, dit à des amis : « Ce pauvre diable est las de vivre, il veut qu'on le fasse mourir; je ne veux pas me charger de l'exécuter. »

Le plus puissant argument contre le traitement des bêtes affectées de la peste bovine, c'est le danger de propager la maladie en conservant des individus qui en portent les germes. On a voulu conjurer ce danger en établissant des lazarets dans lesquels on traite les animaux malades. Ce moyen paraît rationnel, et a été plusieurs fois mis en pratique en Italie, en France et ailleurs. L'Angleterre aussi a voulu, malgré les conseils de la science, avoir en 1865 son *sanitarium;* mais elle n'a pas tardé à reconnaître qu'il était plus nuisible qu'utile. Les lazarets sont des foyers d'infection par eux-mêmes d'abord, et ensuite par le transport des animaux qu'on y conduit. Tout homme de bien, dit Delafond, doit les repousser, et les gouvernemens doivent les défendre. Il n'y a pas de traitement *préservatif* proprement dit contre la peste bovine. La mauvaise tenue des étables, la misère, la fatigue, l'encombrement dans des lieux malsains, l'épuisement, peuvent-ils prédisposer les animaux à l'épizootie? C'est probable. Dans tous les cas, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène les rendent plus sensibles au mal. Nous en avons la preuve en 1871, et il faut, quand on est menacé d'une épizootie, pratiquer exactement les règles de l'hygiène vétérinaire; mais ce n'est pas là-dessus qu'on peut compter pour se garantir de la maladie. Dans tous les temps, on a reconnu l'inutilité des moyens médicaux et hygiéniques. C'est par des *mesures administratives* qu'il faut agir. Tous les gouvernemens ont promulgué à cet égard des lois, des décrets, des arrêts, des ordonnances, des arrêtés, etc. A ceux que nous avons rappelés, nous ajouterons un arrêté du directoire exécutif du 27 messidor an V, une ordonnance

du roi du 27 janvier 1815, les articles 459, 460, 461 du code pénal, la loi du 11 juin 1866, concernant les indemnités à accorder après l'abatage. Tous ces documens prescrivent la déclaration des animaux malades par les propriétaires, le recensement, la visite, l'estimation de ces animaux faits par ordre des autorités, la séquestration, l'établissement de cordons sanitaires, la réglementation ou la suspension des foires et des marchés, l'abatage des animaux, l'enfouissement des cadavres et des débris, la désinfection des étables, des harnais, etc. L'utilité de ces prescriptions est évidente. Il nous suffira d'insister sur l'isolement, l'abatage des animaux et l'utilisation de leurs produits.

Une mesure qui peut remplacer toutes les autres, et sans laquelle les autres seraient inutiles, c'est l'isolement des animaux. L'histoire de la science possède des faits curieux qui en montrent l'efficacité. Nous en proposons quelques-uns comme exemple aux propriétaires de bestiaux. Un cultivateur des environs de Saint-Quentin préserva ses vaches au milieu du pays visité par la terrible épizootie de 1775. Il possédait douze vaches soignées par un domestique auquel il fut défendu d'avoir aucune communication avec les gens du village. Tenues renfermées, ne sortant que pour aller boire dans une mare qui leur était exclusivement réservée, aucune ne fut affectée de la maladie. A la même époque, le lieutenant criminel du bailliage de Saint-Quentin, le seigneur de Dallon, procura le même avantage à ses vassaux. La paroisse de Dallon fut la seule préservée dans les environs de Saint-Quentin. Ayant appris que la maladie exerçait de grands ravages dans la Hollande et dans la Flandre, et qu'elle se rapprochait de sa contrée, il fit rendre une ordonnance qui défendait aux habitans d'introduire dans le pays aucune vache du dehors ou de conduire celles de Dallon dans les marais et pâturages qui étaient communs à plusieurs localités. On fit même tenir les vaches à l'étable quand on apprit que l'épizootie faisait des progrès. Il était défendu de laisser pénétrer dans les étables aucun étranger. Ces précautions contrarièrent beaucoup les paysans, qui, rigoureusement surveillés, n'osaient pas cependant y contrevenir; mais ils virent bientôt périr les vaches de leurs voisins, et ne tardèrent pas à reconnaître la sagesse de la conduite qu'on les avait obligés de tenir. Ils sauvèrent tous leurs bestiaux. Le marquis de Courtivron, dont le nom est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de la peste bovine, rapporte que le jardinier du château, en isolant soigneusement son bétail dans l'enclos, le préserva, tandis que dans le village toutes les bêtes périrent de l'épizootie. Il cite plusieurs cultivateurs qui conservèrent de même leur bétail par l'isolement. L'histoire nous

fournit de nombreux faits semblables; mais elle nous apprend aussi que, pour être efficaces, ces précautions doivent être continues, l'isolement doit être rigoureusement surveillé. Durant l'épizootie de 1774, un seigneur du Bigorre fit construire dans un herbage une étable très vaste où il renferma tous ses bestiaux. Il en confia le soin et la garde à un domestique qui ne devait jamais entrer dans une autre étable, ne jamais recevoir de visiteurs. Pendant longtemps, la conservation de tous les bestiaux fut la récompense des précautions prises; tous les métayers environnans faisaient des pertes cruelles, et enviaient en quelque sorte le bonheur du propriétaire prudent. Un jour, le gardien oublia de fermer la porte de l'étable et s'absenta un moment. Un voisin s'y introduisit et toucha les animaux. Le surlendemain, la maladie se déclara parmi eux, et en peu de temps les enleva tous les uns après les autres. Les précautions des particuliers sont presque infaillibles et les mesures administratives sont d'une efficacité certaine, si les propriétaires comprennent bien leur intérêt et sont disposés à le sauvegarder, tandis qu'elles restent sans effet, s'ils sont indifférens et négligent la surveillance de leurs bestiaux.

Les insuccès qui ont lieu dans les essais individuels d'isolement s'expliquent par la négligence des employés. Ce sont des domestiques inintelligens qui compromettent les intérêts confiés à leurs soins. Quand on est habitué à rechercher les causes des maladies des animaux, on sait avec quelle habileté les serviteurs cherchent à cacher leur paresse et leurs imprudences. Ils s'attachent à prouver les choses les plus invraisemblables; ils attribuent à un développement spontané des maladies qui sont évidemment produites par des causes physiques. A plus forte raison, ils attribuent à des causes inconnues les affections internes pour cacher les conséquences de leur brutalité ou de leur incurie.

Avant la découverte de la vaccine, l'inoculation de la petite vérole présentait des avantages généralement reconnus. La maladie communiquée artificiellement était plus bénigne que lorsqu'elle se développait naturellement. L'éruption qui se produisait à la peau du bétail affecté de la peste bovine fit croire qu'il y avait de l'analogie entre cette maladie, appelée *variole du bœuf* par Ramazzini, et la variole de l'homme. Cette supposition fit espérer que l'*inoculation* de l'affection épizootique rendrait les services que rendait celle de la variole. En 1769, Camper et Won-Doeveren pratiquèrent de nombreuses inoculations en Hollande. De leurs essais faits à Groningue, ils avaient conclu que la maladie communiquée est moins grave que lorsqu'elle se développe spontanément. On avait même ajouté que les animaux qui l'ont eue une fois, soit naturelle-

ment, soit après l'inoculation, ne la contractent plus. Des essais eurent lieu vers la même époque en France et en Angleterre. Le résultat le plus certain fut la prolongation de l'épizootie. On attribue aux inoculations les pertes énormes qu'éprouva la Hollande. L'expérience fut répétée en France en 1815. Girard pratiqua l'inoculation à l'École vétérinaire d'Alfort. Il en avait même conclu que la maladie est moins grave quand elle est inoculée. « Cette pratique, disait-il en parlant de l'inoculation, a l'avantage d'atténuer la maladie et de la rendre curable. Elle suffit pour préserver les animaux d'une seconde infection. » Les faits antérieurement observés sont contraires à cette seconde opinion. Le marquis de Courtivron nous apprend que, lors de l'épizootie de 1745, des maquignons vendaient des animaux portant encore l'empreinte de la peste bovine, mais guéris, 200 et même 300 livres, « c'est-à-dire, vu les lieux, plus de six fois leur valeur. » Les cultivateurs de la Bresse, du Bugey, du Mâconnais, les achetaient, dit-il, à cause de la croyance que les animaux qui avaient échappé à la maladie se trouvaient ensuite hors de son atteinte. Il n'en était rien. Les animaux mouraient entre les mains des acquéreurs, à une seconde ou à une troisième atteinte du mal. Personne ne songerait aujourd'hui à pratiquer l'inoculation dans nos pays. Elle n'aurait d'autre conséquence que de nous imposer des pertes plus grandes peut-être que celles qu'eut à supporter la Hollande par suite des inoculations faites par son célèbre médecin. Il paraît cependant démontré qu'elle rend des services là où la maladie est enzootique, dans quelques parties de la Russie. Près du lieu de son origine, la peste bovine attaque naturellement presque tous les animaux; on cherche à la produire quand le moment, la saison paraît favorable. D'après M. Jessen, sur 1,417 bêtes inoculées à Karlowka de 1857 à 1865, il n'y en a eu que 77 dont la maladie soit devenue mortelle, tandis que sur 1,247 cas de maladies venues spontanément de 1853 à 1857, il y en a eu 625 de mortels. L'immunité produite par une première atteinte du mal serait, d'après les observations faites dans l'Europe orientale, de trois et même de cinq ans.

Une instruction publiée par le gouvernement à l'occasion de la terrible épizootie qui en 1774-75 dépeupla le sud-ouest et causa des pertes que l'on a évaluées à plus de 15 millions de livres pose sagement la question de l'*abatage*, moyen rigoureux, mais seul capable de débarrasser une contrée de la peste bovine. Il est constant, dit-on dans cette instruction, qu'aucun remède connu n'a pu triompher du fléau, que, s'il est possible de sauver quelques individus, ce ne pourrait être que par un traitement commencé dès les premiers instans du mal et suivi méthodiquement avec une attention

dont seuls les médecins expérimentés sont capables. « Quand même, ajoutait-on, avec les soins les plus constans et en employant les remèdes les plus appropriés, on aurait une espérance raisonnable d'en sauver un sur trois, le propriétaire serait exactement indemnisé du sacrifice des bestiaux tués en recevant le tiers de leur valeur, et, si l'espérance était presque nulle, comme tout le prouve, le paiement de ce tiers est un pur acte de bienfaisance du roi envers ses sujets. »

De nombreux exemples ont montré l'utilité de cette mesure. Ainsi, pendant que la Gascogne et la Guyenne éprouvaient en 1775 des pertes si grandes, que les cultivateurs de ces provinces étaient réduits à laisser les terres incultes faute de bétail pour exécuter les travaux ruraux, et que le gouvernement accordait une indemnité de 24 livres par tête de cheval ou de mulet propre au service du labour vendu aux foires de Libourne, d'Agen et de Condom, le Périgord, le Languedoc, administrés par des intendans intelligens, parvinrent par de légers sacrifices à diminuer considérablement les ravages de la maladie.

La Suisse, au siècle dernier et plusieurs fois dans le courant de celui-ci, a pratiqué avec succès la mesure de l'abatage. Écrivant à Bourgelat, Haller s'en félicitait. « Nos voisins et vos gens de la Franche-Comté, lui disait-il, ont voulu guérir leur bétail et le soustraire au massacre. Tout ce qu'ils ont gagné, c'est que le mal a duré des années entières et a ravagé à diverses époques plusieurs de leurs districts. » Le grand physiologiste répondait à Bourgelat, qui lui avait écrit : « Mes principes sont établis sur des faits et confirmés sous mes yeux par l'expérience, et cependant j'ai grand besoin d'une autorité aussi respectable que la vôtre pour me faire écouter. » — Il reste toujours au centre des pays infectés par l'épizootie des étables, des fermes, des villages même où le mal n'a pas pénétré. Ce qui a lieu quand les épizooties envahissent un état se produit quand elles attaquent un département, un canton, une commune. En agissant avec vigueur, on sauve les villages et les étables restés indemnes. On détruit les premiers foyers de l'infection avant qu'elle ait exercé tous ses ravages; mais qu'on se garde bien d'une loi aussi sévère que l'abatage des animaux, disait Vicq-d'Azyr, lorsqu'on n'a pas assez de courage pour la faire exécuter partout en même temps, car, au lieu d'une mesure utile, on n'exercerait qu'une suite de vexations. Il ne peut y avoir intérêt à temporiser, à traiter les malades que là où la maladie est bénigne, ce qui arrive quelquefois quand elle est ancienne dans le pays; seulement il ne faut jamais lui laisser le temps de prendre ce caractère.

En 1865, la Suisse, la France et la Belgique se préservèrent de la

peste bovine, tandis que l'Angleterre et la Hollande en éprouvèrent des pertes énormes. Il ne peut donc pas y avoir d'hésitation sur la convenance de pratiquer l'abatage au début de l'épizootie dans un pays. En sacrifiant les animaux malades et les animaux suspects, on arrête la maladie, on n'a qu'un petit nombre d'animaux à sacrifier, et on sait que l'épizootie est toujours très meurtrière à sa période de début. Quel regret peut-on avoir de faire abattre quelques animaux, alors que l'épizootie enlèverait les dix-neuf vingtièmes de ceux qu'elle attaquerait, et qu'elle les attaquerait presque tous? Quand néanmoins la maladie est répandue sur une large surface, surtout si elle y règne depuis longtemps et si elle a perdu de sa gravité, les avantages paraissent problématiques. La question s'est présentée plusieurs fois, et elle a été résolue de différentes manières. Il est rare néanmoins qu'au temps actuel surtout il n'y ait point bénéfice à pratiquer l'abatage. Lorsqu'on faisait abattre des bestiaux du temps de Vicq-d'Azyr, c'était pour le cultivateur une perte sèche. Il ne retirait même pas les peaux des victimes, car on les faisait taillader, hacher, afin que les malheureux ne fussent pas tentés d'aller les déterrer pour se les approprier. Le propriétaire ne pouvait en général espérer d'autre dédommagement que la légère indemnité accordée par l'état, quand il en accordait. Par suite de la grande consommation de viande qui se fait de nos jours dans tous les pays et de la facilité des transports, nous avons des ressources qui manquaient à nos pères. Nous ne sommes pas réduits, comme en 1774, à perdre complétement les animaux malades abattus. Alors on les conduisait sur les bords d'une fosse où on les enterrait après les avoir assommés. On avait soin de ne rien laisser sur les bords de la fosse, ni sur le chemin parcouru pour y arriver. Tout était perdu pour le cultivateur; aujourd'hui tous les produits peuvent être utilisés à son profit. Aussitôt qu'on apprend qu'un animal a été exposé à la contagion, qu'il est *suspect*, parce qu'il a cohabité ou simplement voyagé avec des bêtes malades, on a intérêt à en tirer parti soit en l'exportant dans un centre de consommation, soit en l'abattant sur place pour en utiliser la viande. A la vérité, si on emploie le premier moyen, on peut craindre que les animaux exportés ne deviennent malades en route; qu'ils ne disséminent sur les voies parcourues à travers les jointures des planches des voitures ou des wagons des liquides contagieux, que ces matières tombées dans les gares ou sur les passages à niveau ne propagent l'épizootie; mais on peut éviter les accidens en ne conduisant les animaux que dans des lieux peu éloignés, en fixant la durée du voyage à vingt-quatre heures par exemple, en ne permettant de les transporter que dans des pays infectés, en refusant

l'autorisation, si des trains doivent traverser des herbages où pâturent des bestiaux. Cependant il est plus prudent d'abattre les animaux sur place et d'exporter la *viande*. C'est même de rigueur quand les animaux sont atteints, la maladie serait-elle à son début; en les faisant voyager, on ne serait jamais sûr qu'ils arriveraient en vie à leur destination. Ce moyen est encore le seul praticable, s'il y a de grandes distances à parcourir, si les étables infectées sont éloignées des chemins de fer, si, pour arriver au lieu de consommation, il faut traverser des contrées indemnes et riches en bétail. Il y a aujourd'hui dans tous les bourgs et dans beaucoup de villages des hommes sachant préparer les bêtes de boucherie. D'ailleurs la peste bovine se montre rarement dans une seule ferme, et plusieurs cultivateurs pourraient presque toujours s'entendre entre eux pour l'abatage des animaux, le transport et la vente de la viande, pour l'emploi des abats et pour la désinfection des lieux, des abreuvoirs, des marchés, etc. Aussi y a-t-il bien peu de circonstances, au point de vue de l'intérêt général et même de l'intérêt des propriétaires, où il ne soit pas avantageux d'abattre pendant l'existence de la peste bovine les animaux malades et même les animaux simplement suspects. Au produit qui résulte de la vente de la viande, s'ajoute la valeur des débris. Les cuirs, qui dans le siècle dernier étaient perdus, peuvent être et sont utilisés. La science, l'industrie, connaissent des moyens, ont des procédés de désinfection qui étaient ignorés en 1774.

Quelques circonstances malheureuses ont fait faire sur la consommation de la viande des bestiaux *affectés* ou même *morts* de la peste bovine des expériences qu'on n'aurait jamais osé tenter volontairement. Ainsi, pendant le siége de Strasbourg en 1815, la population de cette ville a été obligée de se nourrir de viande pareille; elle n'en a pas été incommodée. Il a été fait aussi une grande consommation de viande d'animaux pestiférés en 1865-66 en Hollande et en Angleterre. Dans cette occasion, c'était bien volontairement. C'est dans un des wagons qui servaient au transport de cette viande des comtés à Londres qu'avaient contracté l'épizootie, ainsi que les recherches précises de M. Bouley l'ont constaté, les deux gazelles qui l'ont introduite à Paris, au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Nous avons donc pu apprendre par des observations faites en grand que la viande des bœufs et des vaches malades de la peste bovine ne possède aucune propriété malfaisante. Au début de la maladie, elle ressemble à celle des animaux sains; on ne pourrait la distinguer ni à l'aspect, ni au goût. On doit, autant que possible, abattre les animaux aussitôt qu'ils présentent les premiers signes du mal, ou même avant qu'il se déclare, s'ils sont suspects. Si on attend que le mal ait fait des progrès, la viande devient em-

physémateuse, se gorge de liquides à mesure que les fonctions languissent, et perd la graisse avec une grande rapidité. Elle n'est pas malfaisante par suite d'un vice spécial provenant de la maladie; mais elle est, comme celle de tous les animaux gravement malades, de qualité inférieure. Si on n'abat les animaux pestiférés que lorsque le mal est fort avancé, quand le sang circule à peine, quand la respiration se fait incomplétement, la viande est très rouge, molle; elle n'a aucun mauvais goût, et n'est pas insalubre; seulement elle est d'un aspect repoussant, et on ne doit la consommer que dans les cas où il n'est pas possible d'avoir d'autres alimens.

Pour le transport de la viande, des précautions sont moins nécessaires que pour le transport des bestiaux. Cependant il est toujours prudent d'exercer une surveillance sur le service, d'agir comme pour autoriser le déplacement des animaux. D'après les règlemens, un propriétaire, dès qu'il règne une épizootie contagieuse, ne peut introduire un bœuf dans une commune où la maladie n'existe pas qu'en prouvant que l'animal sort d'un pays indemne. S'il habite un pays infecté et s'il veut vendre ses bestiaux, il faut qu'il déclare le lieu où il veut les conduire, et qu'il prouve ensuite qu'il a tenu son engagement. Rien ne serait plus facile que de prendre des moyens semblables pour la viande. Celui qui serait chargé de la conduire serait tenu de la rendre dans l'endroit qui lui serait assigné. Si à ces précautions on ajoutait le soin de faire connaître par des écriteaux, par des affiches, par des avis publiés dans les journaux, les routes et les chemins de fer affectés au transport des bestiaux et des viandes, on mettrait les propriétaires à même de prendre les mesures nécessaires pour préserver leurs fermes. Ces précautions seraient utiles dans toutes les circonstances, même quand les communications auraient lieu entre des pays et à travers des pays infectés, car il reste probablement toujours dans les communes traversées par les convois, même dans les communes infectées, des cultivateurs dont les bestiaux ne sont pas attaqués. Il faut les avertir afin que, par ignorance du danger, ils n'exposent point leurs étables à la contagion.

La Suisse, qui, par des mesures de police sanitaire comme elle sait en prendre, avait assez facilement préservé son bétail de l'épizootie actuelle pendant plusieurs mois, en a été envahie lors de l'entrée sur son territoire de notre malheureuse armée de l'est. Aucune surveillance, aucun cordon sanitaire ne pouvait être efficace pendant que nos 80,000 hommes allaient lui demander l'hospitalité. C'est alors que l'épizootie y a pénétré; mais les mesures énergiques proposées par M. Zanguer et commandées avec toute la rigueur nécessaire par le conseil fédéral ont rapidement enrayé la marche du fléau. Le

12 de ce mois, nous disait tout récemment M. Barral à la Société d'agriculture, le mal ne faisait plus de progrès, mais on ne se départait en rien des mesures qui avaient été adoptées et mises en pratique. L'Allemagne, d'après ce qu'on rapporte, a su se préserver en partie. Elle avait été obligée d'ouvrir ses frontières orientales au bétail étranger, et, comme cela est toujours arrivé, ce bétail a traîné après lui l'épizootie, qui a sévi pendant quelque temps dans le Palatinat. Sur notre territoire, des généraux allemands ont été obligés de faire abattre des troupeaux de bœufs pour en préserver d'autres. Ce qui a borné les ravages du mal dans quelques-uns de nos départemens, c'est la rareté du bétail. A l'approche de l'ennemi, les cultivateurs avaient vendu leurs animaux, ou les avaient conduits loin du passage de ses armées. Les quelques vaches restées dans les pays parcourus par les troupes allemandes n'ont pas tardé à succomber. Un habitant de la Champagne nous affirmait, après le débloquement de Paris, que depuis plus de deux mois la maladie avait disparu. Dans quelques cantons de l'est, elle n'a pas non plus longtemps persisté.

Ce qui doit nous préoccuper encore, ce sont les mesures à prendre après la disparition de l'épizootie. A la suite des grandes pertes qu'elle avait éprouvées en 1712-1713, l'Italie fit venir du bétail des montagnes pour repeupler ses plaines. Depuis, son exemple a été suivi par d'autres états. Avec les ressources dont nous disposons, les vides faits par l'épizootie seront rapidement comblés; mais, avant de songer à repeupler le pays en bétail, il faut se débarrasser des malades, et, par la désinfection des lieux où ils auront séjourné ou seulement pénétré, détruire les germes de la maladie. Ce qu'il importera de faire ensuite, ce sera la surveillance des animaux importés. Il ne doit être introduit, là où la maladie ne s'est pas montrée et là d'où elle a disparu, que des animaux venant d'un pays sain. C'est alors que des certificats de santé constatant la provenance doivent être rigoureusement exigés. C'est alors encore qu'il peut être utile de faire faire des quarantaines aux animaux venant de l'étranger. Dans les contrées où l'on craint la péripneumonie contagieuse, les cultivateurs et les nourrisseurs intelligens ne manquent pas d'employer ce moyen. Toutes les fois qu'ils achètent des animaux, ils les tiennent isolés pendant quelques semaines avant de les introduire à côté de ceux qu'ils possèdent déjà.

Quelques obligations doivent également être imposées aux compagnies de chemins de fer. En Suisse, celles-ci sont tenues de désinfecter les wagons qui ont servi à porter du bétail : une amende leur est infligée, si elles ne se conforment pas à cette sage prescription. L'autorité a réglé aussi l'emploi des wagons. Il n'est pas permis d'in-

troduire dans un pays où la maladie n'existe pas des wagons ayant transporté des animaux malades, ou seulement ayant servi dans les contrées où la maladie règne. Au besoin, le transbordement du bétail peut être exigé, afin de ne pas faire entrer dans un pays infecté où sont apportés des animaux qui doivent y être abattus des véhicules devant fonctionner dans des pays indemnes. Le transport des objets qui peuvent s'imprégner des germes de l'épizootie, des fourrages, des cuirs, doit aussi être exactement surveillé. C'est par les fourrages que la peste bovine vient de pénétrer dans quelques vacheries de Paris qui, en raison de leur isolement, de leur position au fond d'une cour, auraient été facilement préservées.

Pour éviter les atteintes de la peste bovine, tous les états, quand ils s'en croient menacés, interdisent l'entrée par les frontières exposées à la contagion des objets susceptibles de porter les germes de l'épizootie. Si des marchandises dont l'entrée est permise sont emballées avec des matières poreuses, avec de la paille par exemple, on les fait déballer à la frontière pour retenir et brûler les objets dont l'entrée pourrait offrir des dangers. Aussi l'existence de la peste bovine dans nos campagnes est-elle un fait exceptionnel. Il a fallu la grande calamité qui nous afflige pour qu'il se produisît. En temps ordinaire, les contrées allemandes de l'est, l'Autriche, l'Italie et la Suisse font bonne garde et nous en garantissent. Elles surveillent les animaux qui viennent du côté de la Russie et les mettent en quarantaine, et, si ce moyen se trouve une fois inefficace, si un cas de peste bovine se déclare, on y porte remède immédiatement. Ces états, en se préservant du fléau, établissent une barrière entre lui et nous.

J. H. Magne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1871.

Non, en vérité, notre pauvre France ne ressemblera jamais à personne et ne peut être une nation ordinaire, pas plus dans l'infortune que dans la gloire; elle n'est ni heureuse ni malheureuse à demi; vaincue aujourd'hui et accablée au-delà de toute mesure, elle est réduite à boire jusqu'à la lie toutes les amertumes. Ce n'était pas assez de la guerre étrangère, de l'invasion, de Paris assiégé, des provinces dévastées, d'une paix douloureuse et nécessaire au prix d'un démembrement; il fallait encore qu'au lendemain et sous le coup de tant d'affreux désastres un désastre nouveau et plus poignant vînt couronner nos humiliations : il faut que l'horrible guerre civile se déchaîne pour achever l'œuvre des Prussiens, et que nous en soyons à nous demander, dans le désespoir de notre âme, si tous les fléaux vont s'abattre à la fois sur nous, si ce qui reste de cette patrie sanglante et mutilée par l'ennemi va échapper à la destruction volontaire, au suicide. Voilà la pensée avec laquelle nous vivons, voilà le cauchemar sinistre qui nous poursuit depuis près de quinze jours, depuis le mouvement du 18 mars, qui n'a ni un objet défini et avoué, ni un programme politique ostensible, ni une raison d'être apparente, qui n'a été que le produit d'une confusion ou d'un malentendu gigantesque, et qui n'est arrivé en fin de compte qu'à ouvrir un abîme sans fond sous les pas d'un peuple éperdu.

Certes, s'il y eut jamais un moment où une seule et unique pensée dût s'emparer d'un pays tout entier, où l'esprit de parti et de secte dût abdiquer devant un suprême intérêt de patriotisme, où toutes les volontés dussent s'allier dans un effort commun de préservation, de revendication nationale, c'était ce moment du lendemain de la guerre où il y avait tant de blessures à guérir, tant de ruines à réparer, tant de réformes profondes et nécessaires à réaliser. Tout récemment encore, tandis que se préparaient dans l'ombre ces tristes événemens de Paris

que la situation faite à notre patrie semblait et aurait dû rendre impossibles, nous parcourions une des plus belles contrées de la France, une des moins éprouvées, il est vrai. Partout la vie renaissait, le travail reprenait son essor, la terre s'ouvrait sous les premiers rayons du soleil, promettant la fécondité, la séve éclatait énergique et abondante; dans toutes les classes, dans tous les rangs, il n'y avait qu'un désir, un sentiment, le besoin du repos et de la paix poussé jusqu'à l'impatience, et nous nous disions que malgré ses épreuves, malgré le fardeau qui l'accable, ce pays se remettrait bien vite. Que lui fallait-il? Justement ce qu'il demande et ce qu'on lui refuse, la paix, la liberté dans le calme. Il avait besoin qu'on le laissât respirer et reprendre haleine à travers toutes les agitations. Il lui fallait un peu de temps pour retrouver ses forces, pour se remettre au travail, pour se réorganiser et développer ses ressources; il lui fallait encore et surtout un grand esprit d'union, l'accord de toutes les intelligences et de toutes les volontés, un sentiment viril du devoir, une émulation universelle de bien public. Alors la France vaincue, mutilée et rançonnée, n'eût point tardé à se relever plus vivace et plus puissante, retrempée et rajeunie en quelque sorte par le malheur; elle eût cessé bientôt d'exciter la pitié du monde pour redevenir ce qu'elle a été, la nation initiatrice, toujours la première en marche dans les voies de la civilisation : elle serait sortie de cette effroyable crise affranchie du despotisme qui l'avait mise à mal, éclairée et fortifiée. Tout cela était possible, si nous l'avions voulu, si le patriotisme était resté pour tous l'unique et souveraine inspiration, si on n'avait songé qu'à la France, à son deuil, à son passé, à son avenir.

Eh bien! non, toutes les espérances du pays ont été trompées, tous les besoins ont été méconnus; les souffrances qu'il a endurées depuis sept mois n'étaient rien en comparaison de celles qu'on lui préparait. Au lieu de cette pacification féconde et générale, qui était dans ses vœux, qui était la première nécessité de sa situation, c'est la confusion qu'on a déchaînée. Nous en sommes là, il y a déjà près de deux semaines. Le gouvernement a été obligé de quitter Paris, impuissant à vaincre l'insurrection qui se dressait devant lui. Gouvernement et assemblée se sont retranchés à Versailles avec l'armée, avec toutes les administrations. Un pouvoir nouveau s'est formé et s'est installé à l'Hôtel de Ville sous le titre de *Comité central de la garde nationale*, avec l'ambition de préparer le règne de la commune. Pendant ce temps, la grande cité du siége et des luttes contre les Prussiens s'est trouvée tout d'un coup livrée à elle-même, ne sachant plus ni où elle en était, ni où elle allait. Depuis près de quinze jours, les choses se passent ainsi; l'assemblée nationale et le gouvernement qu'elle a nommé restent à Versailles la représentation légale et souveraine de la France. Le comité, transporté de Montmartre à l'Hôtel de Ville, règne et gouverne dans les

murs de Paris; il fait des élections pour la commune, et dispose d'un certain nombre de bataillons de la garde nationale, qui lui obéissent, tandis que d'autres bataillons et la masse de la ville ne reconnaissent que les pouvoirs qui sont à Versailles. Où tout cela peut-il conduire? Ce qui est certain, c'est que, sans parler des collisions sanglantes qui ont rougi le pavé des rues, et qui étaient tristement inévitables, sans parler même de l'arrestation momentanée du général Chanzy, heureusement mis en liberté depuis, le mouvement du 18 mars a commencé par un effroyable meurtre, par l'exécution sommaire et implacable de deux hommes qui ont été les premières victimes de l'insurrection. Qu'avaient fait ces deux hommes, le général Lecomte et le général Clément Thomas? L'un était un vieux soldat qui venait de faire son devoir contre l'ennemi, qui n'avait jamais figuré dans les répressions parisiennes; l'autre avait dignement commandé la garde nationale pendant tout le siége, et c'était certes un républicain de vieille date. Tous les deux, ils ont été fusillés sans pitié dans un recoin isolé, dans un jardin de Montmartre, et ceux qui ont accompli l'œuvre sinistre ne se sont pas doutés qu'ils marquaient à jamais cette insurrection dont ils étaient les obscurs instrumens de cette tache indélébile d'un sang innocent versé dans un moment d'inhumaine fureur. Voilà pourtant où conduisent les passions de guerre civile, et ce qui a pu arriver dans ce Paris qui n'a connu durant cinq mois que les viriles et généreuses émotions de la lutte contre l'ennemi étranger. C'est le triste prologue de ce drame insurrectionnel qui a commencé par une échauffourée sanglante et qui finit par une révolte ouverte contre la loi, par la négation de la souveraineté populaire personnifiée dans l'assemblée, et qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat que de paralyser en quelque sorte la vie nationale, de mettre tout en question.

Comment de tels faits ont-ils été possibles? comment la garde nationale a-t-elle pu être enlevée aux pouvoirs légaux dans un moment de confusion, et que peut-il sortir maintenant de cette étrange crise où l'on s'est laissé engager sans savoir où l'on allait? Ce qui est évident, c'est que nous marchons dans l'inconnu et dans l'aventure, traînés par des gens qui ne savent pas mieux que nous où ils nous conduisent, et qui n'ont pas moins la prétention de disposer d'une grande cité, qui ont profité d'un instant de désarroi pour s'ériger en arbitres des destinées publiques. On a pu surprendre Paris dans une heure où il était mécontent et aigri, voilà le malheur qu'on n'avait pas prévu, et ceux qui l'avaient prévu n'ont pas été toujours maîtres de leurs résolutions. Eh! sans doute, il ne sert à rien de le nier, l'assemblée au premier moment a eu tort de trop voir la situation d'un œil provincial, à travers ses préjugés ou ses craintes, et elle a donné une ombre de prétexte à ce malentendu qui a fait que le gouvernement, désarmé et délaissé devant l'émeute par ceux

dont il devait avoir l'appui, a été obligé de battre en retraite et de céder le terrain.

Paris et la province, la commune insurrectionnelle de l'Hôtel de Ville et l'Assemblée nationale de Versailles, la garde nationale à la fois révoltée et opprimée, l'armée désorganisée par ses défaites et qu'il faut reconstituer pour le salut et l'honneur du pays, les différens partis qui divisent la France et M. Thiers appelé à gouverner dans cette mêlée, la guerre enfin, qui, il y a à peine un mois, était le plus grand de nos maux, la guerre que nous oublions en face de nos discordes civiles, et qui peut d'un instant à l'autre redevenir la plus cruelle et la plus destructive de nos souffrances, que de choses, et toutes affreuses, qui se disputent l'attention, l'inquiétude, la douleur du public, lequel semble parfois prendre l'indifférence comme le seul remède à ses maux et qui devient insouciant à force d'être malheureux!

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer les remèdes convenables à tant de maladies diverses compliquées l'une par l'autre. Nous voulons seulement chercher s'il n'y a pas quelque éclaircie à travers l'orage, quelque espérance au milieu de tant d'infortunes.

Commençons par Paris et la province : il y a entre Paris et la province toute sorte de querelles vieilles et nouvelles, et toutes ces querelles se sont aggravées par le cruel isolement où a vécu Paris pendant le siége, et qui l'a empêché du même coup de recevoir les sentimens, les idées de la province, et de lui envoyer les siennes. Il est mauvais à l'homme d'être seul, dit la parole sainte. Il s'exalte alors et s'obstine dans ses pensées; il ne voit que lui, ne pense qu'à lui. La solitude crée ou réalise l'égoïsme. Paris pendant le siége a cru et a pu croire un instant qu'il allait sauver la France; il a cru et il a pu croire un instant que la province allait pouvoir pénétrer jusqu'à lui par ses armées et le délivrer. Dans cette espérance et dans cette attente patriotique, il a montré de grandes qualités qui ont étonné l'Europe, parce que c'étaient les qualités qu'on attendait le moins de lui. Il a été ferme et patient; il s'est battu courageusement, quand il a pu se battre, et tout le monde, bourgeois et ouvriers, nobles et roturiers, si l'on peut se servir encore de ces mots anciens, lettrés, artistes, tout le monde a versé généreusement son sang. Les destins ennemis ou les fautes des hommes n'ont pas permis que la province secourût Paris, et que Paris délivrât la France. De là un sourd mécontentement entre les deux parties du pays; de là, à cause de l'état fébrile et nerveux où se trouvait Paris pendant l'armistice, les élections irréfléchies et taquines de la capitale, contraires aux élections de la province, et qui l'ont irritée. Les clubs et la société de l'Internationale ont saisi cette occasion de Paris agacé et de la province défiante et inquiète pour faire le coup de main du 18 mars, et, si l'assemblée nationale n'avait

pas été déjà presque réunie à Versailles, avec M. Thiers à côté d'elle, pour présenter à la France un gouvernement central et légitime, Paris pouvait encore voir s'accomplir dans ses murs une de ces révolutions qu'il ne veut qu'à moitié (et celle-là, il ne l'aurait pas voulue du tout). Cette révolution usurpatrice, profitant de l'habitude que Paris a d'être le grand centre qui attire et maîtrise tout, cette révolution aurait pu encore une fois s'étendre à toute la France par imitation, comprimant Paris par la terreur, et à l'aide de Paris comprimant la France.

La présence de l'assemblée nationale à Versailles et du gouvernement qu'elle a créé a empêché que l'insurrection criminelle du 18 mars ne devînt, par le contre-coup habituel des insurrections parisiennes, une révolution générale, et que la France, faute de centre, ne se laissât encore une fois révolutionner sans le vouloir. Le centre légal créé par les élections du 8 février et établi à Versailles n'a pas permis cette fois à la partie de se substituer au tout. C'est la première résistance légale qui ait réussi dans notre pays contre les révolutions et les coups d'état.

Ne pouvant pas, grâce à l'obstacle de l'assemblée nationale de Versailles, prendre un caractère central et national, l'insurrection parisienne a été forcée de prendre un caractère communal, c'est-à-dire local. Nous ne voulons pas examiner si cette idée est un mensonge, un prétexte ou une vérité. Nous sommes disposés à croire que les meneurs de l'insurrection, en voulant, disent-ils, créer une commune dans l'Hôtel de Ville de Paris, veulent et croient créer une souveraineté nationale, et du sein de Paris tyrannisé gouverner la France entière; tout est possible avec de pareils esprits. Le vrai et le faux les trompent également. L'histoire, qu'ils ne connaissent que par la déclamation, les fascine et les égare; ils croient que les générations se répètent et se copient, et qu'il suffit d'être un plagiaire plus ou moins fanatique pour être un grand politique. Grave erreur; mais peu importe pour le moment que les meneurs parisiens se soient laissé tromper par un mirage historique, ou qu'ils veuillent sincèrement établir à Paris des institutions municipales. Si nous ne nous trompons point, les événemens sont en train de les prendre au mot, et de concentrer la révolution parisienne dans son caractère municipal et local. Gardons-nous de rien faire qui le lui ôte, gardons-nous de vouloir faire de la commune de Paris une commune qui soit plus ou moins que les autres, sous prétexte que Paris, étant le siége du gouvernement, ne ressemble pas aux autres villes de France. C'est cette idée qui a tout brouillé et confondu. On a cru que Paris devait être d'autant moins communal qu'il était plus gouvernemental. On lui a ôté du côté de la liberté tout ce qu'on lui donnait du côté de la souveraineté. Personne n'osait faire de Paris une vraie commune, une commune naturelle, parce que personne ne croyait que Paris pût jamais cesser d'être le siége du gouvernement. Ce que personne n'aurait peut-

être osé faire, ce que Mirabeau seul avait conseillé au commencement de la révolution, après les journées des 5 et 6 octobre 1789, les événemens viennent de le faire avec cette force instinctive et sans phrase qui leur appartient. Le siége du gouvernement n'est plus à Paris, et cela, ce n'est ni l'assemblée nationale qui l'a décrété, ni M. Thiers qui l'a voulu, c'est l'insurrection parisienne qui l'a décidé par l'expulsion du gouvernement. Paris en 89 avait été chercher tumultueusement le gouvernement central à Versailles, Paris en 1871 a expulsé tumultueusement le gouvernement central de ses murs et l'a forcé de s'établir à Versailles. C'est un grand cycle historique qui vient de s'accomplir. Le gouvernement central retournera-t-il un jour à Paris? Question d'avenir : il y a pour et contre. Aujourd'hui, et pour un temps plus ou moins long que les événemens seuls et non les hommes peuvent mesurer, la question est décidée. Paris recouvre son indépendance communale en perdant le privilége, enviable ou non, d'être le siége du gouvernement central.

Si Paris veut changer l'indépendance communale en un droit de souveraineté générale sur la France, et cela parce qu'il est Paris, et par une sorte de droit divin, de même qu'il y a des gens qui prétendent que la république est au-dessus du suffrage universel parce qu'elle est la république et qu'il y a dans ce mot une vertu magique de souveraineté, si Paris se jette dans ces superstitions, Paris aura contre lui toute la France. Si au contraire Paris se renferme dans ses droits communaux et s'il maintient son indépendance municipale, sans attenter à celle des autres communes de France, il y a là, dans la crise du présent un élément de transaction qui peut ramener la paix intérieure sans passer par la guerre civile; les forces de la loi seront réservées et dirigées seulement contre les assassins et les usurpateurs de la souveraineté nationale, et dans l'avenir Paris ne perdra rien de sa grandeur. Il ne peut pas oublier que les deux siècles pendant lesquels il a acquis le plus de puissance en France et le plus d'ascendant en Europe sont le XVIIe et le XVIIIe, et que pendant ces deux siècles le gouvernement central n'était point dans ses murs. C'est par lui-même que Paris est une capitale, et non parce qu'il a obtenu d'être le siége du gouvernement central; il faut laisser ces ressources accessoires aux villes de province qui sollicitent une garnison pour augmenter le revenu de leurs octrois.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Invasions germaniques en France, par M. Heinrich; 1871.

Ce que nous connaissons le moins en France, c'est peut-être notre histoire nationale. Même lorsqu'il s'agit des époques les plus rapprochées de la nôtre, que trouvons-nous dans la plupart des esprits? Quelques notions superficielles, des théories dictées par la passion politique, un demi-savoir infatué de lui-même et dupe de ses illusions. Il est superflu de remarquer combien ce défaut est grave dans un pays de suffrage universel où le nombre, à certains momens, pèse de toute la force de ses erreurs et de ses préjugés sur la conduite des affaires; nous pouvons en appeler à une récente et ruineuse expérience. Que n'a pas coûté, en effet, à la nation le parallèle si faussement établi et si aisément accepté, il y a six mois, entre ces deux situations politiques et militaires très différentes, 1792 et 1870! L'inconvénient de l'ignorance que nous signalons est double : elle nous trompe par l'enthousiasme comme par le découragement; elle nous inspire pendant la crise une confiance sans motif, et après l'échec un désespoir sans mesure. Elle nous empêche de nous fixer dans le vrai et de nous attacher simplement, solidement à ce qui est possible. Certes nous subissons aujourd'hui un immense désastre où le pire de nos maux n'est pas du fait de l'étranger; mais, si l'on consulte l'histoire et la longue série des épreuves traversées et surmontées par notre pays, on y trouvera, avec l'exemple frappant de malheurs encore plus terribles, une leçon de courageuse patience et une invitation à tout espérer d'un retour de fortune et d'un réveil de la sagesse publique. — Cette idée évidemment juste est l'inspiration même de l'écrit publié par M. Heinrich sur les invasions germaniques en France. L'auteur a voulu rappeler aux imaginations faibles, trop vivement ébranlées par la guerre de 1870 et par ses suites, que nul peuple ne possède le privilége absolu de l'invincibilité ou une garantie assurée contre les malheurs de la guerre, et que la gloire de la France est non pas de n'avoir jamais été ni envahie, ni vaincue, mais d'avoir su en tout temps, par une ferme attitude, sauver l'honneur de ses armes et réparer ses défaites.

Du ve siècle jusqu'à nos jours, M. Heinrich a compté environ dix invasions germaniques qui ont foulé et plus ou moins gravement entamé le sol français. Rien d'étonnant; outre les combinaisons accidentelles

de la politique des princes, une cause toujours active provoquait les envahissemens : c'était l'instinct inquiet, aventureux, qui pousse le peuple le moins favorisé vers les contrées dont il envie la richesse et la beauté. L'adoucissement progressif des mœurs a pu amortir la vivacité de cet instinct barbare, il ne l'a pas détruit. L'histoire est pleine du récit des guerres soutenues par la Gaule contre la Germanie; dans ces descriptions anciennes, remarquons deux traits que César et Tacite nous signalent : les ruses guerrières des Allemands, leur habitude de se glisser et de combattre dans les bois, comme aussi la présomptueuse insouciance des Gaulois, « qui ne se gardent jamais, » disent les *Commentaires*. Le peuple français, dans ses défaillances militaires et dans ses convulsions politiques, a une pente naturelle à redevenir peuple gaulois. Au ve siècle, et plus tard à l'époque des Normands, mêmes ressemblances avec des temps plus modernes : tantôt la férocité destructive, impitoyable; tantôt la douceur insidieuse, une sorte d'ironie sauvage, expression de l'instinctive hypocrisie du barbare. « Ayez pitié de vous-mêmes, » criaient les envahisseurs aux populations qui préparaient la défense, « ne nous forcez pas à des représailles. » Ces bandes d'Alains, de Goths, de Burgundes, qui nous présentent, avec des nuances si tranchées et dans toute la force du contraste originel, les variétés de race, d'humeur et de langage, dont le fond, après tant de révolutions, malgré l'unité récemment imposée, subsiste encore en Allemagne, — ne sont-elles pas déjà, dans leur fortuite coalition, la figure primitive et l'ébauche d'une invasion confédérée? Le fléau sévissait sous deux formes : ici, rapide et violent, ravageant tout, comme une trombe ou comme « une mer furieuse; » plus loin, méthodique et réfléchi, réquisitionnant les esclaves, divisant le sol conquis entre les vainqueurs et les vaincus. Un épisode intéressant de cette longue histoire, c'est le siége de Paris, tenté sans succès par les Normands en 885. Un témoin oculaire, Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, l'a décrit dans un poème en trois chants. Son latin, mélangé d'hellénisme, alourdi de digressions théologiques, est obscur et prétentieux; mais un souffle guerrier l'anime, et cette grossière peinture des héros parisiens du IXe siècle ne manque pas d'une âpre grandeur. Paris alors, c'était la cité; sept cents barques, chargées de 30,000 pirates, couvraient les bras de la Seine, lançant des torches et des flèches contre les murailles de bois et battant les tours avec d'énormes béliers. La maîtresse tour s'élevait, du côté nord, sur la place actuelle du Châtelet; là se concentra l'effort suprême et de l'attaque et de la résistance. Après onze mois d'un blocus rigoureux et d'assauts multipliés, le siége fut levé. Les Normands abandonnèrent leurs lignes fortifiées de Saint-Germain-l'Auxerrois.

J'ai loué l'idée principale et le dessein de cet abrégé; mais je ferai quelques réserves sur l'insuffisance de l'exécution. L'auteur m'a paru

borner son ambition au seul mérite de l'à-propos. Sans excéder de beaucoup les limites du plan qu'il s'était tracé, il aurait pu, je crois, donner à son travail plus de valeur et une portée plus haute. On dirait « une conférence » développée sur les invasions germaniques. Or ce genre a le tort bien connu de s'arrêter à la surface des choses et de ne pas sortir des généralités. De sorte que, tout en manifestant un louable désir de combler les lacunes de nos connaissances historiques et de suppléer aux notions trop rapides dont le public se contente, l'auteur n'est pas exempt du défaut très répandu qu'il veut combattre. Pour rendre son livre « populaire » et son bagage plus léger, il a supprimé les détails précis, les traits significatifs qui donnent la vie à l'histoire et impriment à chaque événement sa marque propre. — On a beau nous dire « qu'on ne prétend nullement nous offrir un livre de science; » outre qu'il ne faut pas abuser de cette facile abdication, une science bien digérée se passe volontiers d'in-folio, et, dans sa concision pleine de choses, s'accommode des proportions d'un cadre modeste. Suivant le mot de Montesquieu sur Tacite, « elle abrége tout aisément parce que son regard embrasse et pénètre tout. »

Ne pouvait-on pas nous expliquer pourquoi, parmi ces invasions, les unes ont réussi, les autres ont échoué? L'ouvrage y aurait gagné l'unité qui lui manque et un sérieux intérêt qui ne l'eût point diminué dans l'esprit du lecteur. On sait ce qu'était cette société gallo-romaine, proie inerte, butin sanglant resté aux mains des barbares du ve siècle. C'était un monde de rhéteurs et de beaux esprits, accoutumés à cacher sous le mensonge de grands mots le vide de leur cœur et la bassesse de leur conduite, fort habiles à rire des envahisseurs, à les injurier de loin, plus prompts encore à trembler en leur présence. *Ridemus barbaros et timemus*, comme dit Salvien. C'était aussi une armée de soldats dégénérés, sans discipline, courageux contre leurs chefs, lâches en face de l'ennemi. La vigueur farouche des hommes du nord entra presque sans coup férir dans la mollesse et l'élégante corruption de ce peuple égoïste. Voyez au contraire la France de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Louis XIII, et de la première république, cette France que l'Allemagne coalisée est impuissante à entamer : comme elle est saine et robuste! L'union est dans les cœurs, le concert dans les volontés; nul sophisme dissolvant, nulle ambition criminelle ne vient énerver un patriotisme sincère et sans phrases; la foi aux destinées du pays confond dans un égal dévoûment et ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

Quand M. Heinrich écrivait, au mois de janvier, l'histoire des anciennes invasions, l'événement n'avait pas encore prononcé en dernier ressort sur la guerre de 1870; aussi exprime-t-il en terminant des espérances immédiates qu'un bon citoyen doit conserver et surtout manifester jusqu'à la fin, lors même que sa raison se refuserait à y souscrire.

Aujourd'hui la conclusion de son travail a reçu des faits un démenti; mais, si l'on applique à l'avenir, dont après tout nous restons les maîtres, ce qu'il disait un peu hardiment d'une situation compromise et qui déjà nous échappait, on peut revendiquer, en les agrandissant encore, les sérieux motifs de confiance que lui suggérait cette comparaison de notre état présent avec nos épreuves passées. Sans doute la frontière est ouverte et le territoire amoindri; mais qu'on se rappelle pendant combien de siècles notre pays n'a eu pour défense au nord et à l'est qu'une ligne irrégulière, indécise, dominée de toutes parts, inquiétée sans cesse! Aujourd'hui un ennemi formidable, agrandi par la trahison ou la démence d'une politique anti-française, fier de ses succès et de nos pertes récentes, tient en échec ce que nous gardons de puissance et ce qui peut nous rester d'ambition; mais la France a brisé autrefois par son énergie habile et patiente un cercle de fer bien plus redoutable encore, l'empire allemand de Charles-Quint, qui, maître de l'Espagne et de la Flandre, dominant l'Italie, couvrant la mer de ses flottes, enfermait dans un blocus continental et maritime le royaume incohérent de François Ier et de Henri III, et tirait des mines du Nouveau-Monde assez d'or pour soudoyer l'Europe contre nous. Dans quelle misère, à la fin du XVIe siècle, dans quel affreux désordre les fureurs d'un parti fanatique, tyran de Paris, et la corruption italienne des derniers Valois, inoculée comme un venin au cœur de la nation, n'avaient-elles pas précipité et abîmé la France! Elle est sortie de cet abîme, et en moins de soixante ans quelques hommes, inspirés de son génie, soutenus de sa vigueur, l'ont portée à ce degré extraordinaire de gloire et de prospérité qui fait encore notre orgueil.

Relever la France de son abattement passager, lui rendre, avec le sentiment de ses profondes ressources, une confiance raisonnée dans un avenir réparateur, quelle œuvre belle et généreuse, accessible à tous, où les plus humbles comme les plus grands sont conviés; je dirais même quelle œuvre facile, si nous n'avions à craindre d'autre ennemi que l'étranger! N'importe, et, si fâcheuses que soient certaines apparences, affermissons-nous dans un espoir que le passé tout entier nous garantit, si le présent semble le démentir. N'oublions pas que depuis six siècles l'existence de notre pays, pour qui sait l'étudier et la comprendre, n'est qu'une suite de crises et d'épreuves d'où il est toujours sorti régénéré et fortifié. C'est la loi même qui règle ses destinées, c'est la condition que son génie et son tempérament lui imposent, et peut-être, en dépit des présages contraires, sommes-nous moins éloignés qu'il ne semble du moment où une période nouvelle de prospérité et de grandeur viendra une fois de plus donner raison à cette philosophie de l'histoire de France que les recherches de M. Heinrich nous rappellent à propos.

CHARLES AUBERTIN.

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, bibliothécaire au département des manuscrits, tome Ier; Paris, Imprimerie nationale.

Un poète a dit que les livres avaient leur histoire; c'est encore bien plus vrai des bibliothèques, surtout de celles qui, n'appartenant pas à des particuliers, ne sont pas sujettes à périr avec eux, ou même avant eux. Les grandes collections qui sont la propriété de l'état durent autant que lui. Plusieurs d'entre elles ont déjà un passé respectable; pendant des siècles, elles ont, comme l'état lui-même, traversé des fortunes diverses, et l'on peut trouver un grand intérêt à les suivre depuis leurs humbles débuts jusqu'à leur prospérité présente. C'est ce que M. Léopold Delisle vient de faire avec autant de science que d'amour pour le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont il est l'un des gardiens. Ce trésor, le plus riche peut-être du monde, est aussi celui qui est le plus fréquemment consulté par tous les savans de l'Europe; il leur importe de savoir comment il s'est formé, d'où lui sont venus les ouvrages qui le composent, et, pour qu'ils puissent les consulter en toute confiance, il n'est pas inutile que l'origine en soit bien constatée. Le livre de M. Delisle, en nous apprenant, pour la plupart d'entre eux, à quelles collections ils ont jadis appartenu, par quelles mains ils ont successivement passé et à quelle époque ils sont entrés dans notre dépôt national, rendra donc les plus grands services aux érudits, et, ce qui ne gâte rien, il se trouve être en même temps fort intéressant pour les curieux.

M. Delisle remonte aux origines de la Bibliothèque du roi, et il rencontre d'abord la célèbre *librairie* de Charles V. Ce prince, « qui avait toujours aimé les sciences et honoré les bons clers, » témoignait aussi beaucoup de goût pour les livres. Il en avait réuni un grand nombre, qui furent déposés au château du Louvre, dans la tour de la Fauconnerie, qu'il avait fait reconstruire. La librairie du Louvre fut célébrée comme une merveille par tous les contemporains. Le valet de chambre du roi, Gilles Mallet, « qui sur tous aultres souverainement bien lisait, » en eut la garde et en dressa soigneusement le catalogue. Ce catalogue, dont on a conservé plusieurs exemplaires, est un des monumens les plus curieux de l'histoire littéraire du moyen âge. On y voit quels ouvrages étaient alors surtout recherchés et par quelles lectures se formait l'esprit des savans hommes de ce temps. Le mélange est parfois très singulier; les chefs-d'œuvre de l'antiquité s'y rencontrent à côté des romans de chevalerie. Tite-Live, Salluste, y figurent auprès des récits

fabuleux de la guerre de Troie ou des exploits d'Alexandre et de la légende dorée; Aristote, Sénèque, Euclide, Boëce, y sont confondus avec *l'Art démonstratif* de Raymond Lulle, *les Moralités du jeu d'échec* et de longs traités de chiromancie et de nécromancie. Cette science, on le voit, est bien jeune; elle prend de toutes mains et ne sait pas choisir; c'est la renaissance qui lui apprendra l'esprit d'examen et la critique. Malgré ces imperfections, la librairie du Louvre fut alors très utile à ceux qui voulaient apprendre. Le roi usait avec libéralité de ses trésors. Les belles reliures, les enluminures admirables de ses livres, ne l'empêchaient pas de les prêter aux particuliers, aux églises, aux colléges, aux monastères. Par malheur, cette riche bibliothèque ne survécut guère à son fondateur. A la mort de son fils, elle fut achetée par le duc de Bedfort, qui la dispersa. Des douze cents volumes dont elle se composait, M. Delisle ne pense pas qu'il en subsiste aujourd'hui cinquante.

Quelques-uns des rois qui succédèrent à Charles V aimaient les livres comme lui; mais les collections qu'ils en formèrent n'avaient rien de durable, elles étaient toujours dissipées à leur mort. Louis XII fut le premier qui tint à conserver fidèlement celles de son prédécesseur; avec lui, ce principe sembla prévaloir qu'elles étaient non pas le bien personnel du prince, mais une sorte de dépôt public ouvert aux savans de la France et des autres pays. Dès ce moment, la Bibliothèque nationale fut fondée; elle allait dès lors échapper à tous les changemens de dynastie, à toutes les vicissitudes politiques, et ne cesser jamais de s'accroître jusqu'à nos jours. M. Delisle fait scrupuleusement l'histoire de tous ces accroissemens. Chaque fois qu'une collection nouvelle est acquise, il en recherche l'origine, il en expose autant que possible toutes les richesses. Nous assistons presque année par année aux progrès de la Bibliothèque du roi; c'est vraiment un être vivant que nous voyons naître et grandir. Elle a dès sa jeunesse des bonnes fortunes tout à fait inattendues. Les guerres d'Italie, désastreuses pour la France, ne profitent qu'à elle, et nos armées vaincues trouvent moyen de lui rapporter de Milan les livres des Visconti et des Sforze. François Ier est pris de la passion des manuscrits grecs; malgré tous les malheurs de son règne, il ne se lasse pas d'envoyer partout des voyageurs pour en chercher : ses ambassadeurs à Venise ne sont occupés qu'à en recueillir ou à en faire copier. Les guerres religieuses qui suivent la mort d'Henri II sont moins fatales à la Bibliothèque du roi qu'on ne pouvait le craindre. Elle semble ne pas ressentir les désastres de la France. Établie à Blois par Louis XII, transportée à Fontainebleau par François Ier, elle est définitivement installée à Paris vers la fin du règne de Charles IX. Elle y court un moment de grands risques pendant les troubles de la ligue. Le bibliothécaire, Jean Gosselin, raconte naïvement que, ne pouvant espérer arrêter tout seul les ligueurs,

quand l'émeute fut maîtresse de Paris, « il ferma la porte avec une bonne serrure et un bon cadenas et par dedans avec une forte barre, » et s'en alla résider à Melun, qui était sous l'obéissance du roi. Le cadenas et la serrure ne retinrent guère les pillards en son absence, et on les a vus, dit le bon bibliothécaire, s'en aller plusieurs fois portant d'assez gros paquets sous leurs manteaux. Le président Brisson, qui aimait beaucoup les livres, défendit heureusement la Bibliothèque, mais il se paya lui-même de sa peine en empruntant quelques volumes qu'il ne rendit jamais, et que sa femme vendit à vil prix après sa mort. Ce péril passé, la Bibliothèque du roi ne devait plus connaître que de beaux jours. Sous Henri IV, sous Louis XIII, sous Louis XIV surtout, elle reçoit des accroissemens considérables. On la regarde désormais comme une des grandes institutions de la France, et les rois mettent leur gloire à l'embellir.

Dans les dernières années du règne de Louis XIV, la Bibliothèque acquit les portefeuilles de Gaignières. M. Delisle a fait de ce célèbre collectionneur, que Saint-Simon admirait, une étude complète et fort intéressante. C'est assurément une des figures originales de ce siècle à laquelle il a rendu la vie. Roger de Gaignières était un petit gentilhomme attaché à la maison de Mlle de Guise, et qui prenait le titre de gouverneur de la place de Joinville, à peu près comme Scudéry se donnait celui de gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde. « Il était encore jeune, dit M. Delisle, quand il conçut le dessein de ramasser des curiosités de toute espèce et de recueillir les pièces qui pouvaient éclairer l'histoire en général et particulièrement la généalogie des familles, la chronologie des grands-officiers, celle des évêques et des abbés. Il ne s'en tint pas aux documens écrits, comme on l'avait fait à peu près exclusivement dans toutes les collections antérieures, il comprit que les textes prendraient une physionomie nouvelle, s'ils étaient rapprochés des monumens figurés. Il voulut donc posséder les portraits des principaux personnages et les représentations exactes des scènes historiques. La gravure lui fournit d'abondantes ressources pour les temps modernes. Il recourut, pour les siècles plus anciens, aux pierres tombales, aux sceaux, aux tapisseries, aux vitraux et aux miniatures des manuscrits. Il conservait avec amour les monumens originaux dont il était devenu propriétaire et il n'épargnait rien pour se procurer la copie de tous les autres. » Sa fortune, qui était médiocre, ne lui aurait pas permis d'exécuter ses projets, s'il n'avait su se faire autour de lui deux collaborateurs dévoués qui lui ont rendu à peu de frais d'immenses services. L'un était son valet de chambre, auquel il avait communiqué ses goûts, qui lisait couramment les anciennes écritures, et classait les pièces comme l'archiviste le plus exercé. Gaignières ne lui donnait que 200 livres de gages par an. L'autre était un dessinateur habile qui

avait fini par acquérir une grande expérience des monumens du moyen âge. Il ne le payait pas cher non plus. On voit, par un mémoire que cite M. Delisle, qu'il ne lui donnait que 1 liard par armoirie et 3 livres « pour les grandes vues et pièces coloriées d'une feuille. »

C'est avec ces secours, et grâce à une persévérance infatigable, que, pendant une longue vie tout occupée à un même dessein, Gaignières sut réunir la collection la plus riche qu'un particulier ait jamais possédée. Quand il se sentit vieillir, il s'inquiéta de l'avenir de son cher cabinet. Il frémit à l'idée qu'il pourrait être un jour vendu et dispersé, que toutes ces pièces qu'il avait recueillies avec tant de peine et tant d'amour tomberaient aux mains de riches ignorans ou d'amateurs médiocres, et, pour prévenir ce malheur, il eut la pensée d'en faire présent au roi. Il le céda en 1711, moyennant une pension viagère de peu d'importance et à la condition qu'il en garderait l'usufruit; mais à partir de cette donation le pauvre Gaignières fut soumis à un véritable espionnage. On le soupçonna de vouloir détourner une partie de ces richesses qu'il avait si généreusement données, et son ami Clairambault, qui fut chargé de le surveiller, ne lui épargna aucune humiliation. Le piquant de l'histoire, c'est que Clairambault, qui était collectionneur aussi, aurait eu grand besoin d'être surveillé lui-même. Sous prétexte de travailler pour le roi, il ne s'oubliait pas, et M. Delisle évalue à plus de cent volumes les pièces écrites ou annotées de la main de Gaignières que Clairambault s'est appropriées.

Sous Louis XV, en 1732, le cabinet des manuscrits eut une bonne fortune rare; il fut doublé d'un seul coup par l'acquisition qu'il fit des collections de Colbert. L'histoire de ces collections est fort curieuse : M. Delisle la fait bien connaître à l'aide de documens nouveaux. Colbert, qui, comme surintendant des bâtimens, avait la Bibliothèque du roi sous sa dépendance, se donna d'abord beaucoup de mal pour l'enrichir; mais, en s'occupant des autres, le goût lui vint de travailler aussi pour lui. Il voulut se faire un cabinet, et ce goût se changeant en passion, comme il arrive si vite, la Bibliothèque du roi fut bientôt négligée pour la sienne. Il choisit Baluze pour son bibliothécaire; c'était avoir la main heureuse : Baluze était certainement un des savans les plus distingués de ce temps, un connaisseur aussi passionné qu'habile, mais qui par malheur avait encore moins de délicatesse que d'érudition. Il forma pour Colbert la plus belle bibliothèque du monde; mais il ne recula devant aucun moyen pour la former. Un ministre a toujours, pour amasser des livres et des manuscrits, des facilités merveilleuses. Il lui était aisé de faire entrer dans les dépôts publics des gens qui copiaient pour lui les pièces rares. Les consuls et les négocians du Levant, jaloux de lui plaire, lui envoyaient de tous côtés des manuscrits grecs et orientaux. Il lui suffisait, pour écumer les trésors des abbayes et des chapitres de province, de s'adresser aux intendans. Il avait sans doute grand

soin de leur dire « qu'il souhaitait avoir ses livres sans employer aucune autorité, et seulement par douceur et par achat; » mais les intendans voulaient à tout prix le satisfaire, et comme il est de règle que le zèle s'augmente à mesure que les situations s'abaissent, les fonctionnaires inférieurs qu'ils employaient avaient encore moins de scrupules qu'eux. Ils pénétraient dans les maisons religieuses où se conservaient quelques pièces rares, ils éblouissaient les moines par des promesses, ou les intimidaient par des menaces. Un de ces agens va jusqu'à demander un jour une lettre de cachet pour achever de dépouiller les religieux de Saint-Gilles et de Carcassonne; un autre emprunte des ouvrages qu'on refusait de lui vendre avec la pensée bien arrêtée de ne jamais les rendre, et le même jour il adresse à Baluze « les produits de sa chasse, » en ajoutant ces mots significatifs : « nous devons aller demain au fourrage d'un autre côté. »

Toutes ces conquêtes n'arrivaient pas directement chez Colbert; Baluze en arrêtait une partie au passage, car il était collectionneur aussi, et, par une sorte de justice distributive, il s'enrichissait aux dépens de Colbert, comme Colbert aux dépens du roi. Disons à la décharge du grand ministre qu'il ne sut probablement jamais les moyens qu'on employait pour lui procurer ces beaux livres qu'il aimait tant, et qu'après tout c'est la France qui a profité de ces rapines. La plupart de ces manuscrits qu'on enlevait ainsi aux chapitres et aux monastères périssaient dans l'abandon. Baluze les sauvait en les prenant. Combien de ceux qui lui ont échappé ont été la proie de la poussière et des rats, tandis que ceux qu'il a donnés à Colbert attirent aujourd'hui à notre grande bibliothèque tous les savans de l'Europe!

Nous n'avons pu donner qu'une idée bien rapide et bien incomplète de l'ouvrage de M. Delisle. Le premier volume, le seul qui ait encore paru, se termine au règne de Louis XVI. La révolution française fit présent à la Bibliothèque nationale de toutes les collections des colléges et des couvens. Elle hérita de tous ces grands établissemens qu'on dépossédait. Plus que jamais, nous avons besoin de savoir d'où provenaient toutes ces richesses dont elle s'accrut en quelques mois. C'est une raison de souhaiter que le travail de M. Delisle ne soit pas interrompu et qu'il s'achève le plus tôt possible. G. BOISSIER.

Rome au siècle d'Auguste ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et durant une partie du règne de Tibère, par Ch. Dezobry, troisième édition; 3 vol. in-8°; Garnier frères, Paris 1870.

L'ouvrage de M. Dezobry est une encyclopédie méthodique des antiquités de Rome jusqu'à l'époque de l'empire. L'auteur aurait pu se

borner à diviser ces antiquités en chapitres et à les ranger par ordre de matières; il aurait à peu près atteint le même but. Ceux qui le lisent n'ont guère d'autre visée que celle de s'instruire; ils consultent M. Dezobry pour obtenir des lumières sur un point d'érudition, et il faut avouer qu'ils trouvent dans ce fonds ingénieusement amassé toutes les ressources imaginables. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre onzième, que le voyageur gaulois envoie à son ami uniquement pour lui expliquer par le menu le calendrier romain. Nous ne connaissons rien de plus utile et de plus commode que cette lettre; elle facilite la lecture courante des auteurs latins, en offrant la concordance perpétuelle, jour par jour, des mois et des semaines des Romains avec nos mois et nos semaines, et en faisant connaître les jours néfastes des diverses sortes avec leurs origines historiques. Grâce à ce calendrier, M. Jourdain lui-même, qui veut savoir quel jour il y a nouvelle lune, saurait sans effort à point nommé quels jours le préteur rendait ou non la justice, et pourquoi. Pour que cette lettre devienne simplement un chapitre sur le calendrier romain, il suffit d'ôter le commencement, trois lignes sur trente-cinq pages. Le Gaulois s'aperçoit qu'il n'a pas encore parlé de ce sujet à son correspondant, et il lui copie le calendrier du peuple-roi. Il est évident que le cadre disparaît entièrement devant l'importance exclusive accordée avec raison au fond du sujet, qui est de pure érudition et se compose de recherches accumulées et juxtaposées. Nous croyons donc que la suppression du cadre n'aurait pas nui à la valeur de l'ouvrage, et qu'elle l'aurait même placé à un degré plus élevé dans la hiérarchie des travaux littéraires. En d'autres termes, *Rome au siècle d'Auguste* eût été franchement du domaine qui relève de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Par la forme que l'auteur a préférée, ce livre se rapproche, sans se confondre avec eux, de ceux qui se soumettent au tribunal de l'Académie française et disputent les prix dont elle dispose.

En mettant de côté ce voyageur gaulois et sa correspondance, l'ouvrage ne perdrait rien de sa valeur réelle; mais peut-être n'obtiendrait-il point le même succès. Trois éditions d'un livre si considérable prouvent qu'à ce point de vue de la faveur d'un public nombreux l'auteur ne s'est pas trompé. Il a voulu se faire lire (ne faut-il pas plutôt dire se faire consulter?) dans un cercle plus étendu que celui des savans, et il a réussi. Il a écrit pour la jeunesse dont il connaît à fond les besoins et les études, grâce à l'expérience d'une vie entière aussi honorable que laborieuse. Son ouvrage est essentiellement éducatif; son petit roman du Gaulois qui envoie ces lettres de la ville éternelle à Lutèce est la parcelle de miel mise au bord d'un vase où les écoliers ne seraient pas autrement tentés de se désaltérer. L'auteur ne semble pas tenir pour d'autres motifs à cette conception qui rappelle directement le *Voyage d'Anacharsis*. On s'en aperçoit assez à la petite place que le

Gaulois occupe lui-même dans ce qu'il écrit. Anacharsis fait partie intégrante du livre de l'abbé Barthélemy : ses descriptions ont commencé par être des impressions personnelles, et sont devenues, avant de passer dans sa correspondance, des jugemens moraux, philosophiques, politiques. Les chapitres d'Anacharsis pourraient fournir toute une histoire politique et littéraire de la Grèce, animée de certains sentimens particuliers du Scythe voyageur. Ce n'est pas tout. L'abbé Barthélemy a caché sous des pseudonymes des personnes auxquelles il était uni par des liens de reconnaissance ou d'amitié : sous un voile transparent, il est aisé de reconnaître le duc et la duchesse de Choiseul, d'autres amis de l'ingénieux et savant abbé. En un mot, le *Voyage d'Anacharsis* est tout à fait un roman avec un très fort mélange d'histoire, de philosophie, de littérature. *Rome au siècle d'Auguste* est un recueil raisonné et méthodique des antiquités romaines avec un plan qui affiche aussi peu que possible la prétention d'être romanesque. C'est un éloge du goût de M. Dezobry, car il a bien vu qu'il s'agissait de tout autre chose que de lutter d'imagination avec l'écrivain dont il empruntait le cadre. Il a tout uniment fait un livre excellent pour la jeunesse des colléges. C'est là qu'est son public toujours renouvelé, un public auquel il faut avant tout être utile, et qu'il suffit de ne pas rebuter dès l'abord pour le retenir.

Une autre différence entre l'ouvrage de M. Dezobry et celui qu'il a pris pour modèle, c'est que *Rome au siècle d'Auguste* est un répertoire de documens archéologiques sur la ville éternelle. Les quatre-vingt-quinze lettres du Gaulois Camulogène sont une description matérielle, minutieuse, de tout ce qui composait Rome, des hommes et des choses, des classes, des conditions, des métiers, des magistratures, des édifices, des maisons principales, des jardins, des théâtres, des lieux de réunion de toute sorte. Ce qui se trouve dispersé dans une quantité de livres que les savans seuls connaissent ou qu'ils peuvent aborder, M. Dezobry l'a réuni dans ce vaste abrégé. C'est le caractère de ses travaux. Ses *Dictionnaires de lettres et d'arts* et de *Biographie et d'histoire* sont des recueils de même nature, et l'on sait quelles proportions ils ont atteintes : point de travaux qui soient capables de le faire reculer. Si la vie d'un homme y pouvait suffire, il ferait tenir dans ses immenses abrégés l'Europe et le monde entier. Il y a certainement pour de tels livres de nombreux lecteurs, même en dehors des écoliers, qui ne peuvent avoir de bibliothèques, et nous voyons là un signe de notre temps, un caractère des études courantes, hâtives, de notre siècle. Pour ne pas sortir du cercle des antiquités de Rome, nous ne voyons pas ce qui peut être demandé, recherché ou connu sur ce sujet, qui ne soit en raccourci, quelque part, dans un coin de la correspondance du Camulogène de M. Dezobry. Voulez-vous savoir la forme, l'étendue, le contenu, l'aspect du forum romain? Onze pages du studieux Gaulois sur ce sujet pourront vous satis-

faire : nous n'essaierons pas d'indiquer même en gros ce qu'elles comprennent; on n'abrége pas un abrégé, quelque considérable qu'il soit. Désirez-vous connaître l'intérieur d'un riche? Entrez dans la maison de Mamurra et ne vous perdez pas dans les *prothyrum,* les *atrium,* les *cavædium,* les *impluvium,* etc... Autant de noms qui feraient fuir les lecteurs superficiels; mais la maison de Mamurra n'est ouverte qu'à ceux qui ont la résolution sérieuse de s'instruire. On en pourrait dire autant du détail infini des tavernes ou boutiques, des auberges de tous les étages, des ateliers. M. Dezobry s'est proposé d'être utile, et, en vue de ce dessein qu'on ne saurait qu'approuver, il y a mis du sien le moins qu'il a pu; il le dit lui-même en s'appliquant avec une modestie incontestable cette phrase que Montaigne a écrite non sans coquetterie : « J'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangières, n'y ayant fourny du mien que le filet à les lier. » Le filet de M. Dezobry est la description sous forme de lettres par son voyageur. L'abbé Barthélemy avait fait plutôt un tableau historique, et les détails descriptifs où il entre peuvent à peine compter pour des documens archéologiques. On voit par ce rapprochement du fond des choses, aussi bien que par celui de la forme, que M. Dezobry, tout en empruntant à son devancier l'idée de son voyageur, s'est efforcé de suivre une voie toute différente, et de réaliser une pensée qui n'est pas du tout la même.

On peut suivre dans notre histoire littéraire la marche progressive des ouvrages analogues à celui dont nous parlons ici. Destinés les uns et les autres à l'éducation de la jeunesse, ils commencent par encadrer dans la forme d'un roman des leçons de morale, de philosophie, de politique, et ils finissent par mettre cette sorte de composition au service d'une science ou d'une branche de la science très limitée. Naturellement, à mesure que le but pratique prend une importance exclusive, l'objet littéraire s'efface de plus en plus. Il ne faut pas s'étonner que la liste de ces livres, souvent modestes en proportion de leur utilité, commence par une œuvre où le génie a laissé son empreinte. Le *Télémaque* de Fénelon est un cours complet d'éducation royale. Les *Voyages de Cyrus,* par le chevalier de Ramsay, reprennent le même sujet, mais en y ajoutant l'étude de la géographie ancienne et de la chronologie. Le *Séthos* de Terrasson suit les traces des précédens et recommence l'institution d'un prince, en y ajoutant tout ce qu'il est permis de connaître et même de deviner sur l'Égypte et l'Afrique ancienne. L'abbé Barthélemy s'est proposé d'enseigner l'histoire et la littérature grecques, non à des princes, mais à tout le monde, et M. Dezobry, qui n'a pas l'ambition de rivaliser avec ces écrivains, mérite pourtant une mention après eux pour avoir enseigné aux jeunes gens l'archéologie romaine.

L'édition actuelle présente plusieurs changemens et des additions heureuses. Les additions se composent de gravures nouvelles, de texte

ajouté ou de commentaires. La modification la plus importante est dans la disposition de certaines matières. L'auteur a rejeté avec raison parmi les épilogues du premier volume la description topographique de Rome, qu'il n'y avait pas moyen de mettre sous la plume de Camulogène. Cette description, faite au point de vue de la science moderne, figurait mal en tête de la correspondance fictive d'un Gaulois du 1er siècle de notre ère. Le lecteur était obligé de se faire violence, après avoir lu plus de cent pages d'archéologie par un auteur contemporain, pour aborder le même sujet traité par un prétendu voyageur d'il y a dix-neuf cents ans. La fiction est si peu de chose dans l'ouvrage entier, que la description moderne se confondait dans la mémoire avec l'ancienne, et Camulogène avec M. Dezobry. Le renvoi à la fin du premier volume fait disparaître cet inconvénient : ces pages de topographie seront lues par ceux qui les chercheront, et pourront être négligées au moins provisoirement par ceux qui ne s'en soucient pas autant.

M. Dezobry a rendu service à la jeunesse en ajoutant à son ouvrage un grand nombre de cartes, de plans et de gravures vraiment remarquables : c'est un attrait infaillible pour un âge où la science entre volontiers par les yeux. A tout âge d'ailleurs, rien ne vaut un dessin pour expliquer un texte ; à celui des cliens naturels de M. Dezobry, rien ne vaut un dessin pour faire lire un texte. Son livre peut être cité avec honneur parmi ceux qui sont enrichis de bonnes gravures, et, puisque ce mot anglais s'est fait accorder droit de cité parmi nous, *l'illustration* sérieuse peut enregistrer *Rome au siècle d'Auguste* parmi ses plus estimables échantillons. Au nombre des artistes de mérite dont M. Dezobry a invoqué le concours, citons M. Léveil, mort à Paris il y a quatre ans. Il remporta en 1832 le grand prix de Rome pour l'architecture, et envoya en 1836 une restauration du *Forum romain,* conservée depuis à la bibliothèque de l'École des beaux-arts, et très remarquée à cette époque. Léveil, renonçant à la pratique et à l'enseignement de l'architecture, se contenta d'être un dessinateur très habile. Parmi les nombreux travaux qu'il abandonna sans signature à toute sorte de publications pittoresques, M. Dezobry a voulu du moins citer les planches que cet artiste a dessinées pour *Rome au siècle d'Auguste,* et il a consacré au dessinateur un souvenir dont la pensée fait certainement honneur à l'écrivain.

LOUIS ÉTIENNE.

C. BULOZ.

LA RUSSIE

DEPUIS L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Free Russia, by William Hepworth Dixon, 2 vol., London.

Quand on a devant soi une carte de l'ancien continent, on se demande quel est ce pays qui en occupe une si grande part, et qui semble posséder une faculté d'expansion si extraordinaire. Il paraît menacer toutes les contrées qui l'entourent, car il ne respecte aucune des barrières à l'aide desquelles la nature délimite les frontières des peuples. Au nord, l'impossible seul l'arrête : on dirait qu'il veut étreindre le pôle dans ses gigantesques bras. A l'est, une immense chaîne de montagnes et un grand fleuve le séparent de l'Asie, lui laissant un pays vingt fois plus grand que la France. Il franchit cette limite pour s'adjoindre au-delà une étendue deux fois plus considérable, et dont il n'avait que faire. Au midi, les barrières étaient plus positives encore; mais il n'en tient compte : il enjambe le Caucase, et eût converti la Mer-Noire en un lac russe sans la guerre de Crimée. A l'ouest, il est une menace permanente : la Finlande, les provinces allemandes de la Baltique, la Lithuanie,

Le travail qu'on va lire est une œuvre posthume. Notre regretté collaborateur est mort en province pendant le siége de Paris, le jour même où se livrait presque à sa porte la malheureuse bataille de Dreux, le 17 novembre 1870. Nos désastres l'avaient rempli d'une douleur profonde ; ils ont certainement hâté sa fin. Genevois de naissance, le pasteur Cailliatte, sur qui nous reviendrons plus longuement, était tout français de cœur. « Les malheurs de la France, disait-il, sont ma lettre de naturalisation, » et il protestait contre les cruautés prussiennes, qu'il eut, quoique vivant sous la loi du vainqueur, le courage de flétrir hautement dans le *Times*. Il ne pouvait mieux terminer que par un tel acte une vie consacrée tout entière aux devoirs du pasteur et aux travaux du publiciste, dont nos lecteurs ont pu apprécier le mérite.

la Pologne, sont là pour attester son insatiable besoin d'agrandissement. Les peuples disparaissaient les uns après les autres sous la puissante main de la Russie, si une défaite, dont la loi même se trouve annulée depuis nos désastres, n'était venue mettre un terme à ses envahissemens.

Mais sa défaite lui tint lieu de victoire, phénomène qui n'est pas rare dans l'histoire des peuples. Battue sur son propre territoire, elle se replia sur elle-même pour « se recueillir; » elle remonta aux causes de sa faiblesse relative, et comprit que les élémens de la force ne se trouvent pas seulement dans le nombre. Elle passa en revue toutes ses institutions fondamentales, et résolut, sinon de leur faire subir une refonte générale, au moins de les modifier autant que le permettrait le tempérament de la nation. La mort prématurée de l'empereur Nicolas, enlevé par la maladie à l'âge de cinquante-huit ans, facilita ce travail. Nicolas avait entrevu cependant la nécessité de relever le peuple de l'état où il languissait depuis des siècles, et d'opérer de grandes réformes dans son gouvernement. Il avait même ordonné des études à ce sujet; mais son caractère altier, inflexible, s'opposait à ce qu'il fît aucune concession. Il était trop plein du mandat divin dont il se croyait investi, pour chercher à diminuer la distance entre lui et ses sujets, et aborder d'une manière sérieuse la réforme des abus que l'église couvrait de sa responsabilité. D'ailleurs, au moment de sa mort, Sébastopol résistait encore; l'épreuve n'était pas consommée. C'est son fils qui devait recevoir la grande leçon et la mettre à profit.

Libre de tout engagement, animé des plus nobles intentions, intelligent, travailleur, appelé depuis longtemps par son père à prendre part aux délibérations du conseil, le tsarowitz Alexandre était déjà rompu au maniement des affaires publiques. Il avait dans ses voyages étudié les civilisations étrangères, et pouvait mesurer exactement toute la distance qui les séparait de celle de son pays. C'est avec ces qualités et le ferme désir de les consacrer au bien de son peuple qu'il monta sur le trône de toutes les Russies le 2 mars 1855. Le moment était des plus graves et l'avenir des plus sombres. Son père lui léguait une guerre avec les deux plus grandes puissances occidentales, guerre qu'il n'avait pas approuvée en principe, mais que l'honneur national lui faisait un devoir de poursuivre avec vigueur. Le pays était accablé d'impôts, des levées considérables d'hommes avaient diminué la population, le commerce était ou suspendu, ou anéanti, et, malgré un déploiement de forces considérable, malgré des efforts prodigieux, Sébastopol tomba au pouvoir des alliés. Avec cette forteresse, s'écroulèrent la puissance de la Russie vis-à-vis de l'Europe et le prestige de ses armes. Sa marine était abattue, et son armée détruite autant par suite des fatigues

et des privations que par le feu de l'ennemi. L'humiliation était profonde. Alexandre sut l'accepter avec dignité, et de cette humiliation sortirent de vastes mesures émancipatrices dans tous les domaines de l'état. Les Russes eux-mêmes attribuent à la guerre de Crimée les réformes accomplies par l'empereur. Le nouvel empire, qu'ils appellent *Svobodnaiv Rossia* (la Russie libre), est né de cette catastrophe. Il n'y avait qu'une intelligence supérieure et une volonté ferme qui pussent faire servir ainsi le malheur à la régénération d'un peuple.

I.

Le Russe est essentiellement religieux. De tous les peuples chrétiens, c'est sans contredit celui chez lequel le sentiment du divin a pris le plus de développement. Sa vie tout entière se passe dans un continuel commerce avec le monde invisible. Plusieurs causes ont contribué à donner à ce côté de son caractère cette prépondérance excessive. L'aspect de son pays est triste; le manteau dont le couvre la nature inspire une indicible mélancolie. Ses immenses forêts sont toutes semblables les unes aux autres; elles sont invariablement formées de bouleaux et de pins. Vous n'y voyez aucune futaie de haute venue, rien qui rompe la monotonie de l'ensemble; tous les arbres sont petits, rabougris : on pourrait croire que le froid de la température en a arrêté la croissance. Ils font à l'horizon un rideau de feuillage noirâtre d'une accablante continuité. Des tourbières ou des lacs muets, incolores, sans vie, le coupent de loin en loin. La plaine désespère le voyageur par sa nudité, son uniformité et son étendue; au fur et à mesure qu'il avance, les limites semblent reculer. Pas un mouvement de terrain, pas un arbre qui soulage la vue; cette plaine n'est couverte que de landes et d'une herbe brune. Les villages, clair-semés, sont un amas de huttes en bois et en pisé. Rien qui attire, rien qui réjouisse l'âme et vous invite à fixer là votre demeure. La nature y est aussi inflexible que le gouvernement de l'état, et semble dire : « Tous tes projets doivent se rapporter à un autre monde, car ici tu ne peux penser ni à ta liberté personnelle, ni à tes droits, ni aux moyens de sauvegarder ta dignité, tes biens, ton honneur. Obéis seulement, fais ce que l'on te commande. Cette terre que tu foules, que tu arroses de tes sueurs, ne t'appartient pas. Tu n'as pour toi que le ciel, qu'il soit l'objet de toutes tes pensées. » Et c'est justement ce que fait l'habitant de la Grande-Russie. Dans cette vaste portion de territoire qui mesure 16,000 kilomètres du nord au sud et de 11 à 12,000 de l'est à l'ouest, l'homme est en constante prière. L'idée de Dieu, des anges, des saints, ne le quitte jamais. Du berceau à la tombe,

le jour et la nuit, à quelque rang de la société qu'il appartienne, il vit avec Dieu. Son langage abonde en expressions mystiques, ses gestes sont extatiques. Sa maison renferme une petite chapelle où il suspend ses saintes images, l'effigie de son patron et les signes symboliques de la rédemption. Il y pénètre à chaque instant pour faire ses prières; il ne se borne pas du reste à les faire là, il prie partout, dans sa boutique, derrière son comptoir, au marché, comme au champ. Il fait bénir par un prêtre, avant d'en prendre possession, la maison qu'il a construite, l'appartement qu'il a loué. Il jeûne la moitié des jours de l'année, et son pays est couvert de croix, de niches, d'édifices religieux. Chaque village s'honore d'avoir des reliques et une châsse qui a le don de guérir. Les villes sont riches en établissemens conventuels. Kargopol, dont la population ne dépasse pas 2,000 âmes, compte vingt clochers; quatre cent cinquante églises ou chapelles s'élèvent à Moscou. C'est qu'en Russie l'état, comme les individus, commémore le souvenir d'un grand événement, non par la construction d'un pont, le percement d'un boulevard ou le changement de nom d'une rue, mais par l'érection d'un édifice religieux. L'église Saint-Sauveur rappelle l'expulsion de Napoléon.

L'ancien état nomade des Russes se perpétue par leur penchant pour le pèlerinage. Visiter le saint sépulcre ou simplement des lieux rendus célèbres par la vie ou la mort de saints est chez eux un désir irrésistible. Ils marchent par bandes; la prière, le chant de cantiques, le récit des merveilles qu'ils ont vues, égaient leur route. Tantôt ils ont recours à la charité publique, qui ne leur fait jamais défaut, tantôt ils se procurent quelques ressources par la vente d'objets bénits et de reliques. Le pèlerinage est tenu en grand honneur, même parmi la noblesse, qui se pique cependant de libre pensée; mais c'est un moyen de faire sa cour, et, pour imiter leurs princes, bon nombre de nobles prennent le bâton noueux. Il y a bien des degrés dans cet acte de piété. Certains pèlerins se bornent à visiter un des sanctuaires les plus renommés, et choisissent le plus rapproché de leur demeure; d'autres se rendent aux quatre principaux : Saint-George à Novgorod, Pechersk à Kiev, Troitsa, près de Moscou, et Solovetsk, dans la Mer-Blanche. D'autres enfin les fréquentent tous, car le fidèle qui veut remplir la tâche dans toute son étendue, qui veut atteindre la perfection, doit s'arrêter dans tous les lieux saints et accomplir les rites imposés par l'usage dans toutes les stations marquées par la tradition. Beaucoup de Russes prennent à la lettre cette parole du poète hébreu, que l'homme est étranger et voyageur sur la terre, et revêtent pour la vie la robe du pèlerin; c'est une vocation pour eux. On rencontre même des femmes d'une condition aisée qui passent toute leur existence à

errer d'un sanctuaire à l'autre. Chaque année, elles recommencent la même tournée, qui dure plus de onze mois; à peine s'accordent-elles trois semaines de repos dans leur famille.

Ces coutumes religieuses engendrent d'immenses abus. Une foule d'individus sans aveu, ennemis d'un travail régulier, avides des émotions de la vie errante, se couvrent de l'habit de pèlerin, et profitent de la sympathie que cet habit excite pour vivre aux dépens des âmes pieuses; ils réalisent de gros bénéfices en se livrant au commerce interlope d'objets soi-disant bénits, de reliques arrachées à des cimetières, d'images saintes achetées à vil prix. Aucune inquiétude ne vient assombrir leur existence; ils savent que partout ils seront les bienvenus, qu'aucune porte ne se fermera devant eux. Ce respect pour les pèlerins a favorisé la fuite de bien des condamnés; bien des Polonais exilés en Sibérie ont pu, grâce à l'habit qu'ils empruntaient, regagner leur patrie, après un voyage de plus de 1,000 lieues à travers les monts Ourals et la Russie, parcourue dans toute sa largeur de l'est à l'ouest : ils sollicitent le long de leur route le gîte et le pain de la piété, et une place sur les radeaux de la Dwina. La multitude de couvens qui peuplent ces vastes solitudes favorise ces grands voyages. La Grande-Russie est un désert semé de cloîtres, dont les clochers byzantins rompent l'accablante monotonie des immenses plaines. Les habitudes religieuses se sont tellement infiltrées dans les mœurs des Russes, que la négligence ou le mépris du culte et des sacremens les dépouille de quelques droits civils.

C'est par Constantinople que le christianisme a pénétré en Russie. Les missionnaires envoyés par le patriarche grec ont trouvé chez les Russes une nature sympathique. En effet, la religion du dévoûment et de la souffrance, la religion des petits et des déshérités, toute pleine de tristesse et de douleur, devait être bien accueillie sur cette terre qui imprime à l'âme une si profonde mélancolie. L'église russe, placée alors sous l'administration ecclésiastique du patriarche de Constantinople, est toujours restée fidèle au rite grec. Le patriarche de Constantinople occupait dans l'église d'Orient une place analogue à celle du pape dans l'église d'Occident, avec cette différence cependant que le prélat grec n'a jamais été prince temporel. A partir du xve siècle, il se trouva placé sous la domination du sultan, qui seul pouvait lui donner l'investiture. Cette dépendance était une menace perpétuelle pour la Russie. Aussi mit-elle à profit une visite que lui fit en 1588 le patriarche Jérémie, pour obtenir de lui que le métropolitain de Moscou fût élevé à la dignité de primat de l'église russe. Jérémie accueillit favorablement cette demande, et il détacha ainsi de sa juridiction l'église russe pour en faire un corps religieux indépendant et autonome. Ce pou-

voir indépendant ne tarda pas lui-même à porter ombrage à la couronne. C'était une barrière à son autocratie, barrière peu redoutable, il est vrai, mais qui la gênait. C'est pourquoi, à la mort du patriarche Adrien, en 1700, Pierre Ier, prévoyant l'opposition que l'église ferait à ses projets de rénovation, ne le remplaça point. Le 21 janvier 1721, un ukase apprit aux Russes que cette dignité était remplacée par un saint-synode dont le tsar se constituait le modérateur et juge suprême. Ce synode est composé d'évêques et d'archimandrites nommés par la couronne et révocables par elle.

L'église gréco-russe renferme des traits qui ne se retrouvent dans aucune autre église. Elle possède deux catégories de prêtres : le clergé blanc et le clergé noir. Le premier compte tous les desservans, les curés, les séculiers, en général tous ceux qui sont à la tête d'une paroisse. Tous les membres du clergé blanc doivent être mariés. La loi était si rigoureuse à cet égard, qu'un diacre devait au moins être fiancé pour obtenir une cure. Remplir les cadres de ce clergé n'était pas facile : il était mal rétribué, et sa position des plus précaires; mais la loi y pourvut en contraignant tous les fils de prêtres à entrer dans les ordres. De là, le dicton russe : fils de prêtre, toujours prêtre. Le clergé devint ainsi une classe à part, une *caste*, comme chez les Tartares et chez les Juifs. Chercher des vocations, choisir des hommes pieux, il n'en était nullement question, et ce corps fut bientôt, si l'on en croit les écrivains et les moralistes nationaux, ignorant et vicieux; le dégoût, l'hypocrisie, le découragement, y régnaient en maîtres, ainsi qu'il arrive toutes les fois que les hommes sont forcés de revêtir un caractère qui n'est pas le leur, de suivre une profession pour laquelle ils n'ont aucune sympathie. Grâce à cette loi, la caste du clergé blanc compte 540,000 âmes; mais Alexandre la révoqua en 1869, et rendit l'église accessible à tous ceux qui se sentent une vocation. Depuis, les enfans des prêtres sont libres d'embrasser telle carrière qu'il leur plaît. Cette réforme causa une émotion extrême dans les rangs du clergé noir, qui redoute de voir toucher à ses prérogatives. Le clergé noir ne saurait être appelé un clergé régulier, puisqu'il n'est pas exclusivement cloîtré; cependant il faut, pour en faire partie, renoncer à la vie conjugale, avoir fait des vœux, être revêtu du costume monastique; en un mot, il faut être moine. Ses membres sont au nombre de dix mille, et c'est parmi eux que l'on recrute tous les hauts fonctionnaires de l'église, évêques, archevêques, métropolitains, archimandrites. Un puissant esprit de corps règne dans le clergé noir, et il domine par ses priviléges, son influence, ses immenses richesses conventuelles. On l'accuse d'être paresseux, ignorant et prodigue. La partie éclairée et libérale de la nation voit en lui l'ennemi déclaré de tout pro-

grès, de toute réforme, soit dans l'église, soit dans l'état, et en demande la suppression absolue. Il est en effet conservateur au suprême degré; son lot sur la terre est assez riche, sa position assez belle, et le bonheur national se résume pour lui dans l'immobilité. Malgré ses nombreux ennemis, le clergé noir se maintiendra longtemps encore à la tête de l'église russe. Il a pour lui non-seulement une position des plus fortes, mais l'empire des habitudes, les femmes des classes supérieures et le peuple entier des campagnes.

Pour toutes les branches de l'église orientale, arménienne, copte, grecque, et surtout russe, l'ascétisme est la forme la plus pure de la piété. Fuir le monde, vivre dans la retraite, se séparer de sa famille, se priver des jouissances domestiques, quelque pures qu'elles soient, renoncer aux avantages de la vie sociale, négliger son corps, laisser rouiller son intelligence, c'est donner les preuves de la plus grande foi. Aussi l'idiotisme est-il considéré par le peuple comme portant un cachet divin. Le clergé blanc, obligé de vivre en famille, ne possède aucune de ces vertus, et n'est pas non plus tenu en haute estime. Toutes les faveurs, tous les respects sont pour le clergé noir. Lui seul a fourni à l'église tous les saints qu'elle adore, lui seul possède les couvens, les reliquaires, les catacombes, les châsses mystérieuses et tous les sanctuaires que visitent les pèlerins. Il a le monopole des miracles et de la puissance surnaturelle. Cette immense imposture pèse d'un poids néfaste sur la population de l'empire; elle la tient enlacée dans toutes les idées superstitieuses qui la dépouillent de sa raison. M. Dixon, remontant en bateau le fleuve de la Dwina, craignit de donner sur un bas-fond, et pria le pilote de jeter la sonde par mesure de prudence. Ce dernier s'y refusa d'une manière absolue. « La rivière, répondit-il, a le fond que Dieu lui a donné. » S'il avait sombré, il se serait contenté de dire : « Telle était la volonté de Dieu! » Quand le sentiment religieux est poussé à ce point, il rompt l'équilibre de l'homme moral; il paralyse, il annule l'usage de la raison et des autres facultés de l'âme.

La superstition a été un puissant levier dans les mains des empereurs, surtout dans celles de Nicolas. C'est par ce moyen qu'ils ont solidement établi leur despotisme, et qu'ils obtenaient de sujets asservis un concours empressé. C'est au nom de l'orthodoxie qu'ils ont fait la guerre. Délivrer leurs frères placés sous le joug du croissant a été le but avoué de toutes leurs attaques contre la Turquie. La guerre de Crimée a eu pour origine une rivalité de moines, et c'est la foi religieuse qui a permis à la Russie de poursuivre et d'achever la longue guerre du Caucase, où elle a englouti des millions de roubles et sacrifié des centaines de mille hommes. Toutes les

proclamations de la couronne sont empreintes de ce mysticisme, qui répond aux plus intimes aspirations du Russe. Si l'élément religieux est une force pour le gouvernement, il peut cependant aussi devenir un obstacle pour lui lorsqu'il cherche à s'affanchir des liens qui le rattachent à l'état, ce qui arrive toutes les fois qu'il acquiert une certaine intensité. Alors il lui faut un air plus pur que celui que l'on respire dans les cadres officiels; il tend à s'élever, et suscite de graves embarras à un gouvernement despotique. Si jamais la Russie se trouve violemment secouée à l'intérieur, cette secousse lui viendra de l'église. La fermentation y est déjà considérable aujourd'hui, et il n'est pas une province qui ne s'en ressente. L'église officielle est rongée par la lèpre de la dissidence; elle est la proie d'une multitude de petites sectes, les unes assez anciennes, d'autres modernes, toutes symptômes d'une grave maladie qui pourrait bien un jour envahir le corps entier, et en amener la décomposition. Tel est l'état des esprits, qu'il suffit qu'un homme ait de l'enthousiasme et soit doué d'une parole facile pour paraître inspiré, gagner de nombreux adhérens, créer une secte nouvelle. Ces sectes se recrutent parmi les classes les moins élevées de la société. Les noms qu'elles portent sont en général des sobriquets. Ce sont des *champions du Saint-Esprit*, des *buveurs de lait*, des *colombes blanches*, des *eunuques*. Quelque excentrique que soit parfois leur *Credo*, quelque bizarres que soient leurs dogmes, on est forcé de reconnaître pourtant que presque toujours ces dogmes ont un côté rationnel et sain. Le plus souvent ils rejettent le formalisme en matière de culte, et préconisent la piété individuelle, le culte domestique. Le plus grand nombre de ces sectaires ont une vie morale supérieure à celle de la multitude du milieu de laquelle ils ont surgi. Le tsar Nicolas, qui considérait tout individu, tout sujet qui rejetait l'église dont il était le chef et le pontife comme un rebelle digne de châtiment, ne ménageait pas les dissidens quand il pouvait les atteindre. Par ses ordres, seize mille *buveurs de lait*, hommes et femmes, furent appréhendés et conduits à coups de bâton au travers des steppes jusqu'au sommet du Caucase. Plusieurs de leurs coreligionnaires, redoutant le même sort, prirent la fuite et se réfugièrent au-delà du Pruth, où le sultan, plus libéral que le tsar, leur donna des terres et le village de Tulcha. D'autres dissidens furent envoyés aux mines; mais ces persécutions, loin d'arrêter l'esprit de secte, lui servirent de stimulant. Le nombre des sectaires s'accrut considérablement sous le règne de Nicolas, et aujourd'hui encore ils gagnent du terrain. « Je ne sais que penser de tout ce que je vois, dit un prêtre de paroisse, je voudrais en augurer de bonnes choses. Tous les paysans qui ont appris à lire et qui réfléchissent se jettent dans la dissidence. » En effet, les esprits sont plus que jamais hors

d'équilibre; les uns sont la proie de craintes puériles et imaginaires, les autres sont le jouet d'espérances fantastiques. Un malaise profond se fait sentir dans les classes inférieures; elles aspirent à une révolution aussi bien dans l'état que dans l'église, car ces deux corps sont tellement enchevêtrés, qu'il est impossible de toucher à l'un sans ébranler l'autre : autocratie et orthodoxie, telle était la devise de Nicolas. Cette atmosphère étouffe, et chacun cherche à en sortir. Ceux-là rejettent le clergé, les images, l'hostie, baptisent par immersion; d'autres se plongent dans les plus fantasques hypothèses. La police s'émeut, et arrête toutes les personnes qui lui sont suspectes. Le gouverneur de Kherson apprit, il y a peu de temps, que quelques paysans avaient été arrêtés, parce qu'ils étaient trop bons pour être honnêtes. Ils ne mentaient ni ne juraient, ils ne s'enivraient jamais, et payaient régulièrement leurs dettes; mais ils ne fréquentaient pas le confessionnal! La police, humiliée de n'avoir point la clé de ce mystère, les chassa de chez eux à coups de fouet, les jeta en prison, et fit son rapport à l'autorité supérieure. Les moines avaient approuvé; mais le gouverneur, passablement étonné de la nature du délit, les fit mettre en liberté, à la grande colère du clergé noir, qui l'accusa de favoriser l'hérésie. Le dévergondage des idées est si grand, que Moscou, ce centre intellectuel de la Russie, renferme une secte politico-religieuse qui fait de Napoléon Ier un dieu esclavon, un messie. Ils croient qu'il est sorti de Sainte-Hélène pour aller demeurer à Irkoutsk, près du lac Baïcal. Ils conservent avec soin son buste ou son image, et lui rendent un culte clandestin en attendant qu'il revienne, au temps marqué par le destin, pour renverser avec la dynastie régnante tous les partisans de Satan. Ce ne sont là que les symptômes du désordre qui mine l'église officielle; pour l'expliquer, il faut remonter au XVIIe siècle, époque où cette église a subi un profond changement.

A l'origine, on l'a vu, elle était une dépendance de l'église grecque. Son culte était modeste, ses églises étaient sobres de décorations, et ses prêtres revêtaient un costume austère. Ses rites, d'une simplicité antique, inspiraient ce respect que les siècles donnent aux choses qu'ils consacrent. Le langage de sa liturgie était suranné sans doute, et en bien des points l'église russe ne répondait plus aux besoins des générations nouvelles. Une réforme était nécessaire, et c'est un nommé Nikou qui l'entreprit; mais il alla trop loin. La réforme, trop radicale, suscita des schismes. La vie de ce réformateur a été très accidentée, et révèle un caractère entier, résolu, cassant. Très jeune, il entra dans un monastère; mais, avant d'avoir prononcé des vœux, il en sortit pour goûter les douceurs de la vie domestique. Il demeura dix ans avec sa femme; puis, fatigué d'une existence paisible, il l'engagea à devenir « l'épouse du Christ. »

Elle consentit, et se laissa conduire dans un couvent de Moscou. Redevenu libre, Nikou partit pour le nord; il marcha résolûment jusqu'à la Mer-Blanche, et se joignit à un groupe d'anachorètes qui vivaient alors dans l'île d'Anzersk. Pour s'associer plus complétement à eux, il fit les vœux exigés. La bonne harmonie ne fut pas de longue durée. Sa nature rude, son caractère impérieux et acariâtre, ne tardèrent pas à se manifester au grand détriment de la paix, et la société de Nikou devint si pénible, qu'un jour les frères le mirent sur un bateau avec du pain et de l'eau, lui disant d'aller partout où il voudrait, pourvu qu'il ne revînt jamais. Le vent le poussa dans la baie d'Onéga, et le fit aborder au pied du rocher de Ki. De là, il se rendit dans la province d'Olonetz, et y organisa une troupe de pèlerins. Le hasard fit sa fortune. Ayant eu l'occasion de voir le tsar Alexis, il frappa tellement ce prince, fort pauvre juge en fait d'hommes, qu'en peu d'années il fut élevé au rang d'archimandrite, d'évêque, de métropolitain, et enfin de patriarche. Il put alors donner un plein essor à sa passion de dominer. Il gouverna l'église russe en véritable autocrate. Il enleva au culte son antique simplicité et le chargea de cérémonies; il changea la liturgie, et fit faire en langue slavonne une nouvelle version des Écritures, version qu'il fit approuver par un concile. Les fidèles opposant une vive résistance, Nikou appela le bras séculier à son aide, et, par un ordre de l'empereur, la nouvelle liturgie et la nouvelle version des livres saints furent introduites dans l'église, dès ce moment déclarée « officielle, orthodoxe et sainte. » Les princes, les généraux, tous les fonctionnaires de l'empire acceptèrent docilement ces réformes, les prêtres et les moines, moitié par soumission, moitié par contrainte, se rangèrent pour la plupart; mais le peuple résista, et l'église depuis lors a été divisée en deux fractions, celle des *vieux croyans* et celle des *orthodoxes*, l'église populaire nationale et l'église officielle. Les vieux croyans rejettent toutes les innovations de Nikou, qu'ils regardent comme un hérétique. Ils se rattachent à l'ancienne église jusque dans les plus petits détails. Si cette tendance ne sortait pas du domaine religieux, elle serait parfaitement légitime; mais la raison fait souvent défaut aux vieux croyans, et le fanatisme les aveugle : ils repoussent la plupart des améliorations dont les sciences ont doté la société, et les meilleures conquêtes de la civilisation moderne leur sont suspectes. Ils s'isolent dans les siècles passés, et attachent de l'importance à de petites actions, par exemple à celle de ne point mettre de sucre dans leur thé, le sucre ayant été importé en Russie depuis Nikou! Comme les réformes ont été imposées à l'église par la couronne, les vieux croyans enveloppent le pouvoir impérial dans leur réprobation. Les uns se refusent à prier pour le prince régnant sous la rubrique de

bon empereur et de bon chrétien, d'autres prient pour lui comme tsar et non comme empereur, d'autres n'ajoutent à son nom que la qualité de chrétien, ses titres à la couronne leur paraissant douteux, d'autres enfin omettent complétement son nom dans leurs prières. Les vieux croyans pèsent par leur nombre et par leurs richesses sur les décisions de l'état. Presque tous les négocians de Moscou appartiennent à l'église populaire nationale, ainsi que la presque totalité des habitans du nord et les cosaques du Don. Aussi n'est-il pas rare d'entendre les membres du conseil entrecouper leurs délibérations par ces paroles : « Que diront les vieux croyans? » Ils font en général honneur à leur église; ils sont fidèles à leurs devoirs, et en toute rencontre se montrent consciencieux et honnêtes.

Telle est la situation de la Russie au point de vue religieux. Bien que, depuis l'émancipation des serfs, elle s'appelle *libre*, la liberté religieuse n'y est encore qu'à l'état de projet. En 1864, une commission a été nommée pour examiner cette importante question. Par la suite, les idées de tolérance se sont quelque peu fait jour; mais tout progrès sérieux rencontre une formidable opposition dans le clergé noir et surtout dans le saint-synode. A Moscou, il sera permis à un musulman de convertir un juif, comme à Constantinople il est permis à un arménien de convertir un copte; mais malheur au musulman et au juif qui se permettraient de faire un prosélyte parmi les orthodoxes! S'ils ne se réfugient à l'étranger, la Sibérie pourra les compter au nombre de ses habitans.

II.

Jamais population n'a été mieux divisée, parquée, disciplinée que celle de la Russie. Chaque individu y a sa case, son numéro, avec défense de franchir les barrières sans autorisation de la loi ou de l'empereur. Dans les états occidentaux, c'est la bourgeoisie ou tiers-état qui forme la partie la plus considérable et la plus influente de la nation; c'est pour elle et le plus souvent par elle que les sociétés ont été émancipées. En Russie au contraire, cette classe est la plus faible, et jusqu'à présent elle est restée stationnaire. Le fonctionnarisme, cette plaie des pays centralisés et despotiques, lui cause des pertes considérables, la plupart des fonctions d'état menant à la noblesse, et ces pertes ne sont pas compensées par les recrues que le commerce lui fournit. Elle est divisée en une multitude de corporations placées sous une réglementation minutieuse et gênante. Passer d'un guild à un autre nécessite des démarches sans fin et un droit d'entrée considérable. Aussi ce corps ne comptait-il, à l'avénement d'Alexandre, que 425,000 âmes contre une population rurale de 45 millions.

Les serfs formaient en grande partie la classe des paysans. Le servage russe, qui présentait mille nuances, différait essentiellement dans son principe du servage d'Occident et fort peu dans son caractère et dans ses effets. Lorsqu'on a voulu abolir le servage en Occident, il a suffi de proclamer l'égalité des hommes devant la loi, pour soustraire les vilains à une infinité de servitudes écrasantes; leur émancipation n'a été accompagnée d'aucune concession de terres. En Orient, il n'en a pas été de même. On ne pouvait briser les chaînes du serf russe qu'à la condition de le rendre propriétaire. Les deux servages sont d'origine parfaitement distincte; des princes étrangers ont introduit l'un dans les pays occidentaux, des princes nationaux ont établi l'autre en Russie, après avoir expulsé l'étranger et reconquis leur indépendance. D'un côté, il a été le fruit de guerres désastreuses, de déplorables défaites, il s'est développé à l'ombre des ténèbres les plus épaisses, à une époque de barbarie que l'on a stigmatisée du nom de « siècle de plomb; » de l'autre, il est né à l'heure des premières conquêtes de l'âge moderne, il a surgi avec les premières lueurs de la civilisation : il avait pris fin en Occident qu'il était encore ignoré en Russie. Lorsqu'en 1311 Philippe le Bel confirmait l'affranchissement des serfs du Valois, lorsque son fils, Louis le Hutin, publiait les fameuses ordonnances qui libéraient les paysans de tous ses domaines, la Russie était libre, le servage y était inconnu. Nous en avons une preuve dans les miniatures du codex de Radzivil, qui nous représente le Russe jouissant de tous les bienfaits de la liberté. Les grandes villes de Novgorod, Pokof, Illynof, étaient, au XIIe siècle, aussi riches et aussi commerçantes que le furent plus tard Hambourg, Lubeck, Francfort. La sombre époque, celle qui amena l'asservissement du Russe, commence avec le XIIIe siècle. Écrasée par les Tartares à la célèbre bataille de la Kalba, la Russie demeure trois siècles sous le joug de fer des Mongols. La désolation, la terreur et la mort étaient partout; les villes étaient détruites, les champs abandonnés, et les laboureurs, réfugiés dans les bois, ne cultivaient que juste ce qu'il leur fallait pour ne pas mourir de faim. Dans l'espoir d'adoucir leurs féroces vainqueurs, souvent pour leur échapper, les habitans de la Russie adoptaient le costume et les coutumes des Tartares; ils leur empruntèrent même quelques-unes de leurs phrases les plus usuelles. Cependant il y eut durant cette longue période de ravages des années de tranquillité relative. Les Mongols, satisfaits d'avoir réduit à l'obéissance ce vaste empire, et de s'être fait rendre hommage par ses souverains, se contentaient du tribut que leur payait la Russie, et portaient ailleurs le fer et le feu. Les princes en profitent pour relever le courage de leurs sujets, pour se fortifier et travailler à reconquérir leur indépendance. Peu à peu, ils

se soustrayaient à la domination mongole. Déjà en 1378 et 1380, Dmitri IV remporte des avantages sur les Tartares. Ceux-ci prennent un moment leur revanche; mais leur puissance s'affaiblit, la division est dans leurs rangs, et l'immense empire de Gengiskhan se démembre. Attaqués du côté de l'Orient, ils offrent moins de résistance aux Russes, qui prennent l'offensive, et les poursuivent jusque chez eux. Ivan III détruit le khanat de Kaptchak, et son successeur, Ivan IV, dit le Terrible, après s'être emparé des deux autres khanats, anéantit en 1554 la puissance des Tartares.

Mais alors tout était à refaire. Quand Ivan se vit seul maître de la Grande-Russie, il ne trouva que d'immenses plaines dévastées, des champs abandonnés, des villages détruits; plus de routes, plus aucune sécurité pour le voyageur. Des milliers de mendians et de vagabonds, protégés par le manteau de pèlerin, erraient dans ces vastes déserts, vivant aux dépens des quelques travailleurs restés à leur poste. Comment rappeler le cultivateur à ses champs et le fixer au sol? La cour de Moscou n'épargna aucun effort, elle ne négligea aucun moyen pour repeupler la campagne. Elle usa tantôt de persuasion, tantôt de violence, et créa enfin la classe des *krepostnoi*, hommes attachés à la terre. Elle crut avoir résolu le plus difficile, le plus compliqué des problèmes, et avoir assuré le bien-être du paysan en le rendant possesseur de la terre qu'il arrose de ses sueurs. Elle ne voyait pas que cette possession immuable, basée sur le travail forcé, n'était autre que l'esclavage; elle le comprenait si peu, qu'elle choisit la plus grande fête des Russes, celle de saint George, pour annoncer aux laboureurs qu'à partir de ce moment personne ne pourrait les expulser de leurs terres, et qu'en retour de ces riches concessions on n'exigeait d'eux que de l'activité.

La couronne considéra cette importante mesure comme un acte de colonisation. Elle distribua des millions d'acres aux paysans; ils devaient en payer les impôts, servir leur pays en temps de guerre, et il leur était interdit d'échanger une terre pour une autre, de quitter un village pour s'établir dans un autre. Jusque-là cependant, cette mesure pouvait contribuer au bien du pays; mais le tsar nomma des inspecteurs chargés de surveiller les paysans, de s'assurer qu'ils étaient fidèles à leurs obligations, de les forcer au besoin à travailler suffisamment le sol pour le rendre fertile. Ces inspecteurs, choisis parmi les boyards et les voïvodes, avaient été élevés dans les coutumes tartares, coutumes qui préconisaient le bâton comme signe d'autorité à tous les degrés de la hiérarchie mongole; il marquait le droit à l'obéissance. La Russie était devenue tartare de mœurs. Ivan le Terrible tue son fils aîné, jeune homme qui donnait de grandes espérances, en le frappant à la tête avec un bâton. Le tsar frappe le boyard, celui-ci frappe ceux

qui sont placés au-dessous de lui, et ainsi de suite jusqu'au dernier échelon de l'échelle sociale. Le bâton était l'insigne du seigneur, son privilége. Les inspecteurs ne se firent pas faute de l'appliquer sur le dos des paysans lorsque ceux-ci négligeaient leurs terres, ne réparaient pas leurs cabanes, ou ne payaient pas régulièrement les impôts. A force de battre le serf, ils se considérèrent comme son maître, et, s'ils ne pouvaient en faire leur chose, le vendre ou l'acheter, ils surent exiger de lui des services forcés, des corvées. Ce système, adopté d'abord comme un progrès, peut-être même comme un bienfait, ne conserva pas longtemps son caractère primitif; les garanties qui entouraient et protégeaient le cultivateur fléchirent bientôt devant les prétentions des seigneurs et l'emploi de la force. L'inspecteur devint, par l'exercice de la triste autorité dont il était revêtu, le maître absolu du serf. Cette déviation de l'idée première commença dans les districts les plus reculés. Les serfs s'y trouvaient seuls en présence de leurs maîtres, ils ne pouvaient s'adresser à personne pour obtenir aide ou protection. « Dieu est trop haut et le tsar est trop loin, » répétaient-ils avec douleur et résignation. Les seigneurs, une fois entrés dans la voie des abus, allèrent jusqu'au bout. Le serf devient leur chose, leur esclave; il est battu, affamé, transporté, vendu même en dépit de la loi qui le protégeait contre ce dernier outrage.

Le mal était profond à l'avénement de Pierre Ier. Il crut y mettre un terme en interdisant la vente des serfs dans la terre qu'ils cultivent. Cette mesure n'était qu'un palliatif. Elle effaçait, il est vrai, de la Russie l'esclavage individuel; mais elle plaçait les serfs plus que jamais sous la puissance des seigneurs en convertissant l'impôt sur les maisons en impôt personnel, et en exigeant du seigneur le versement de cet impôt, qu'il devait prélever lui-même sur ses serfs. Ce fut une source de perpétuelles et cruelles injustices. Jusqu'à Catherine II, le servage n'existait que dans la Grande-Russie. Bien que cette princesse n'ignorât pas que cette institution était aux yeux de l'Europe une tache pour son pays, elle l'étendit à la Petite-Russie, voulant que tous ses sujets fussent placés sous la même règle. Les infortunés paysans, de plus en plus écrasés, avaient peine à traîner leurs lourdes chaînes, Paul Ier dut intervenir; il fixa à trois jours par semaine le maximum des corvées que le seigneur pouvait exiger. Dès les premières années, tous les vrais patriotes russes se sont élevés avec véhémence contre le servage, comme étant une innovation asiatique, une iniquité dont la Russie devait se laver. « Liberté des serfs » a été la devise de tous ceux qui, poussés à bout par les excès d'un régime outrageant, ont levé l'étendard de la révolte. Stenka Razin en 1670, Pougatcheff en 1773, Pestel et les conspirateurs de 1825, tous ont eu l'émancipation pour programme,

soit qu'ils aient voulu introduire dans leur pays des réformes libérales, soit qu'ils cherchassent à renverser le gouvernement. Il n'est pas un seul de ces mouvemens qui n'ait été soutenu, inspiré ou au moins encouragé par les serfs. La couronne comprit qu'il y avait quelque chose à faire, que la Russie ne devait pas se tenir éloignée de la famille européenne, qu'elle ne devait pas s'en séparer absolument par une institution qui blessait tous les cœurs. Alexandre Ier se mit à l'œuvre; il s'occupa de créer une classe de paysans libres; mais cet essai eut peu de succès. Nicolas lui-même avait fini par admettre que le servage était une cause de faiblesse pour la Russie. Il fit étudier la question, et peut-être aurait-il été assez disposé à reconnaître la liberté individuelle du serf, mais sans lui accorder de terre, laquelle fût restée tout entière aux seigneurs, quand la maladie le surprit et l'enleva rapidement.

L'empire qu'Ivan le Terrible avait fondé après avoir achevé l'expulsion des barbares n'était chrétien que de nom; la forme comme le fond était mongole. Pierre le Grand lui avait fait subir plusieurs changemens, et l'avait seulement rapproché de la civilisation occidentale; le principe était resté le même. La Russie asiatique n'a disparu que dans les ruines de Sébastopol. Pendant plusieurs siècles, les ducs de Moscou se sont considérés comme les vassaux du grand-khan. Ils lui payaient tribut, battaient monnaie en son nom, prenaient à leur solde ses officiers et ses soldats, guerroyaient pour lui : c'est ainsi qu'ils s'emparèrent de villes considérables trop éloignées pour que les Tartares en fissent eux-mêmes la conquête. Tout, jusqu'à leur costume, était asiatique. Le seul obstacle à une assimilation complète était la religion. Du reste rien de simple comme le système social des Tartares : des villages pour les individus et un camp pour le prince. Les villes n'existaient pas pour eux; ils n'en avaient que faire. Les ducs de Moscou voulurent établir ce système chez eux, et réussirent en partie, ils changèrent complétement l'aspect de l'ancienne Russie, qui était riche en villes grandes et libres. Ces villes, ils s'appliquèrent à les détruire, ou, s'ils les laissaient subsister, à les dépouiller de leurs libertés et à les amoindrir. Toute l'autorité fut concentrée dans Moscou, transformé en camp royal. Ivan y fit régner la loi martiale et gouverna par le bâton.

Il n'y a aucun précédent, aucune continuité dans les gouvernemens tartares; aucune chaîne historique formant du passé et du présent un tout homogène ne les retient. L'autorité y est personnelle; chaque khan agit dans la plénitude de sa volonté, il est le centre de tous et de tout. Ivan IV, violent et impérieux, aima cette autocratie, et l'inaugura; Pierre Ier y vit un moyen d'exécuter ses vastes desseins, et l'affermit. L'écrasement du peuple russe fut complet; aucune classe de la société ne fut épargnée, les paysans devinrent

esclaves, les bourgeois se virent enlever leurs franchises et les nobles leurs priviléges. Fédor fit brûler en 1682 tous les titres de la noblesse. « Aucun homme n'est noble dans mon empire, disait son frère Pierre le Grand, à moins que je ne le fasse tel. » Paul allait plus loin. « Ce n'est qu'au moment même où je lui parle, disait-il, qu'un homme est noble! »

Les gouverneurs de province, nommés par les tsars, imitèrent en tout point leurs maîtres. Ils ne reconnaissaient d'autres lois que leur bon plaisir, et pressuraient les arrondissemens qu'ils avaient mandat d'administrer. Cet odieux système, voilé autant qu'il était possible aux yeux de l'Europe tantôt par une phraséologie captieuse, tantôt par ces proclamations empreintes d'un patriotisme mystique qui éblouit facilement le peuple, a existé jusqu'à nos jours. Nicolas se servit avec peu de modération de cette autocratie sans limite, et même en bien des circonstances il la replaça au point où elle se trouvait avant Pierre Ier. L'élément tartare entrait pour une large part dans la personnalité de Nicolas. Il faisait peu de cas des sciences et des arts de l'Occident, la presse lui inspirait de l'horreur, tout progrès de la civilisation lui était suspect : s'il eût pu arrêter les chemins de fer aux frontières de son empire, il l'aurait fait. Il aurait voulu isoler la Russie, la soustraire à toute action extérieure, l'entourer d'un cordon sanitaire pour que la contagion des idées libérales ne pût y pénétrer. Il exigeait des garanties de ceux qui sortaient, et il suscitait mille difficultés à ceux qui entraient. Il cherchait à pétrifier les institutions, à stéréotyper les coutumes; il voulait être tout : l'état, l'église, l'armée, se personnifiaient en lui. Sa cour avait l'apparence d'un camp, il aimait l'uniforme, et en jeta un sur les étudians; le corps enseignant semblait être une division de l'armée. Ce gouvernement était mongol, il n'était pas slavon. Nicolas est le dernier empereur asiatique, le dernier khan européen.

S'il eût vécu, aurait-il compris le vide d'un système qui faisait du plus immense empire la plus faible des nations? L'Europe civilisée se levait contre lui, son peuple n'était pas avec lui. Sa police, ses fonctionnaires, ses gouverneurs, auraient pu lui apprendre, s'ils l'avaient osé, que des foyers d'opposition existaient dans tous les coins de la Russie, que les serfs, les vieux croyans, tous les dissidens abhorraient son gouvernement comme indigne du XIXe siècle. Il paraît qu'avant de mourir il entrevit l'état réel des choses : il reconnut l'incurable faiblesse de sa politique, et engagea son fils à en adopter une nouvelle, à travailler à l'amélioration du sort de son peuple et surtout à l'émancipation des serfs.

III.

Alexandre dut ajourner pourtant ses réformes jusqu'après la guerre de Crimée. Bien qu'il demeurât convaincu que l'issue en serait défavorable à la Russie, il y allait de l'honneur de son drapeau de ne négliger aucun effort. La lutte dura six mois encore, Sébastopol résista jusqu'au 8 septembre, et la chute en fut attribuée exclusivement au règne précédent; elle ne pouvait retomber sur celui d'Alexandre, qui n'avait jamais été partisan de la politique agressive de Nicolas. Les armes russes ayant remporté un léger succès, la prise de Kars, Alexandre en profita pour écouter attentivement les propositions de paix dont l'Autriche avait eu l'initiative, et il fit preuve de modération en acceptant les termes du traité de Paris. Il renonçait à la domination de la Mer-Noire, il abandonnait le chemin de Constantinople, et faisait le sacrifice d'une partie de la Bessarabie. Ce n'était pas l'impérieuse nécessité qui lui disait de se montrer accommodant; il lui tardait de se soustraire à toute préoccupation de l'extérieur pour se consacrer tout entier à l'intérieur. C'est là qu'était son œuvre. Les pertes qu'il subissait, pertes minimes pour qui reste le souverain de 70 millions de sujets, allaient être plus que compensées par la renaissance de la nation. La servitude énerve, endort, affaiblit, elle dépouille l'homme de ses meilleures qualités, et Alexandre se trouvait en face d'un peuple composé en grande partie d'esclaves dont l'ignorance égalait l'abaissement; un dixième à peine savait lire et un cinquantième écrire. L'immensité de la tâche eût effrayé moins résolu que lui; mais il n'ignorait pas la puissance qu'il allait acquérir en communiquant la vie à son peuple.

Alexandre n'est ni un rêveur, ni un homme de chancellerie. Ce n'est pas du fond de son cabinet et sur des rapports écrits qu'il prenait ses résolutions. Il voulut voir par lui-même, questionner, entendre les réponses, et contrôler à l'aide de ses propres informations les comptes-rendus de ses employés. Personne n'ignorait les souffrances, les privations qu'avait à endurer l'armée de Crimée, bien que le gouvernement eût pris des mesures pour que les troupes fussent pourvues de tout ce qui était nécessaire au soldat en campagne; mais jamais jusqu'alors la corruption administrative n'avait été aussi loin. Les fonctionnaires étaient les premiers à donner l'exemple du vol, c'était à qui pillerait le plus. Alexandre se rendit sur les lieux, sonda lui-même la plaie, et commença une réforme radicale dans le corps des fonctionnaires. La première année de son règne n'était pas achevée que le militarisme du corps enseignant et des universités avait disparu. Tout en se réservant la di-

rection suprême de l'instruction publique, il imprima un véritable élan à cette branche de son administration.

Ce n'étaient encore, ainsi que l'amnistie accordée aux Polonais, que des mesures préparatoires. Alexandre ne devait se poser carrément en réformateur qu'après son couronnement. Cette solennité eut lieu le 7 septembre 1856. Il voulait en faire le point de départ d'une nouvelle existence pour son pays, le premier jour d'une ère nouvelle. Ses premiers actes sont l'expression de sa nature généreuse, et ne pouvaient rencontrer que des approbations : il se conciliait l'affection de ses sujets. Son manifeste, où respire cette piété mystique si conforme au génie des Russes, n'est d'un bout à l'autre qu'une série de bienfaits. Après avoir accordé des récompenses à ceux qui avaient pris part à la guerre, il allége les deux plus lourds fardeaux du peuple, le recrutement et l'impôt. Aucun recrutement ne devait se faire pendant quatre ans, et quant à l'impôt, il devait être réduit en proportion de la diminution de la population et réparti d'une manière plus conforme à la justice. Il fait remise aux débiteurs du fisc de tous les arriérés échus avant le 1er janvier 1856, de toutes les amendes encourues pour infraction aux règlemens ou lacunes dans l'accomplissement de leurs devoirs; il arrête toutes les poursuites judiciaires dans des cas dont il donne la nomenclature, ou pour simples contraventions de police. La classe des condamnés politiques, classe rendue si nombreuse par l'inflexible Nicolas, qui se croyait revêtu d'une autorité divine et mesurait l'offense à la grandeur de l'offensé, ne fut pas oubliée. Les années 1825, 1826 et 1827 et l'insurrection de la Pologne en 1831 avaient peuplé la Sibérie et les mines de l'Oural. Alexandre commua la peine des uns et accorda la grâce des autres, mais sous des conditions qui diminuaient la valeur du bienfait. Les individus placés sous la surveillance de la police furent libérés, et il adoucit le sort des criminels. En un mot, ce manifeste ne laisse en dehors de la mansuétude impériale aucune classe d'accusés, d'inculpés ou de condamnés. Il est d'une ampleur, d'une richesse extraordinaire. L'empereur semble avoir fouillé tous les coins et recoins de son empire pour découvrir et soulager les victimes du règne de son père.

Alexandre s'occupa d'établir promptement des communications non-seulement entre les différens points de son empire, mais avec les pays avoisinans. Il supprima les droits pour obtenir l'autorisation de voyager, et les remplaça par une légère taxe, consacrée aux invalides. Aussi favorable aux chemins de fer que son père leur était hostile, il facilita la construction immédiate des principales grandes lignes en garantissant un intérêt de 5 pour 100 aux actionnaires des compagnies qui se formèrent sous son impulsion. La seule voie

ferrée qui existât lors de son avénement était celle de Saint-Pétersbourg à Moscou; celle de Varsovie n'était que commencée.

Ces grâces, ces réformes, ces progrès, n'étaient qu'un acheminement vers l'œuvre importante, celle qui tenait au cœur d'Alexandre, et par laquelle il voulait élever son pays au niveau des grandes nations européennes, l'émancipation des serfs. La constitution de la société russe la rendait singulièrement complexe. Le nombre des possesseurs de serfs s'était accru outre mesure par l'augmentation incessante de la classe noble; le chiffre de la population et le nombre des travailleurs étaient hors de proportion avec l'étendue des terres. Il y avait à craindre que, sous le régime de la liberté, l'agriculture ne fût complétement délaissée, et que la prospérité du pays ne fût par là sérieusement compromise. C'est ce qu'on ne cessa de répéter au tsar; mais ces considérations ne l'arrêtèrent pas. Elles avaient leur valeur sans doute, mais elles ne contrebalançaient pas un mal de la nature du servage. Et n'avait-il pas l'exemple de l'Autriche, qui avait accompli en 1848 son grand acte d'émancipation, accordant aux paysans, moyennant indemnité, la propriété de la terre qu'ils cultivaient à titre de tenanciers corvéables? Les résultats de cette mesure avaient été des plus heureux, pourquoi n'en serait-il pas de même en Russie? Toutefois, avant de commencer son œuvre, il voulut se rendre compte par lui-même de l'état des choses, consulter les hommes de toutes les classes, étudier les aspirations des uns et les craintes des autres. Il fit un voyage dans une grande partie de ses états, et revint chargé d'informations. Dès son retour, il ordonna la formation d'un comité qu'il chargea du travail préliminaire sur la marche qu'il faudrait suivre. Ce travail fut publié en novembre 1857, sous la forme d'un rescrit. A partir de ce moment, le concours d'aides nombreux ne lui fit pas défaut. Il suffit de le voir résolu à exécuter son plan pour que ceux qui d'abord y faisaient la plus vive opposition se rangeassent de son côté. La noblesse de trois gouvernemens se hâta de lui demander l'autorisation d'examiner et au besoin de résoudre le problème de l'affranchissement. Alexandre répondit en envoyant le règlement préparatoire du comité et en autorisant les gouverneurs de ces trois provinces, puis ceux de toutes les autres, à convoquer la noblesse pour élaborer dans un délai de six mois un projet sur les moyens les plus propres à faciliter l'exécution de l'œuvre, en prenant pour base le rapport du comité.

La publication de ce projet et la convocation des assemblées nobiliaires produisirent une secousse dans l'empire. L'ignorance des serfs faillit leur être fatale. Anticipant sur les résultats de ce travail gigantesque, ils s'imaginèrent que, la volonté de l'empereur faisant loi, leur liberté était accordée déjà, qu'elle était incondi-

tionnelle, absolue, sans limites, et dans plusieurs provinces ils se livrèrent à d'imprudentes émigrations, à de tumultueux mouvemens qui ne purent être réprimés que par l'emploi de la force armée. Cette conduite venait en aide à la noblesse, qui ne s'était ralliée aux projets de l'empereur que poussée par ses instincts de courtisans; au fond, elle leur était hostile, et, comme propriétaire du sol, elle leur faisait une opposition sourde et persistante. Les émeutes des paysans parurent lui donner raison. « Le pays sera bouleversé, disait-elle, et la propriété n'aura plus de garanties. Voyez ces rustres auxquels on veut accorder la liberté! Sont-ils capables de la comprendre? Ils ne savent ni lire ni écrire; ils n'ont ni crédit, ni capitaux, et ils sont dépourvus de tout esprit d'entreprise. Quand ils ne répètent pas leurs chapelets, ils s'enivrent. Ces mesures peuvent être adoptées dans les provinces polonaises, mais dans la Russie, jamais! »

Il n'y avait qu'un moyen de vaincre cette opposition : procéder avec lenteur; c'est ce que fit Alexandre. D'ailleurs il était soutenu par la partie éclairée de la nation. Les universités, les corps savans, le clergé blanc, la bourgeoisie, les écrivains en général, l'encourageaient, Peu à peu la noblesse abandonna son principe de *statu quo;* mais elle se rabattit sur les moyens, et déclara qu'elle consentirait à l'affranchissement sans concession de terres. Elle appuyait ses exigences d'exemples empruntés aux pays d'Occident, citant les vilains qui, par leur émancipation, n'avaient reçu que la liberté personnelle. L'empereur fut inflexible. Il rappela aux comités provinciaux que la base de leurs délibérations était le rescrit du 20 novembre 1857, qui reconnaissait aux seigneurs leur droit de propriété sur le sol, et qui accordait aux paysans un domicile et les moyens d'exister.

Les travaux des comités devaient occuper trois sessions. Dans la première, on poserait les termes du projet, termes qui seraient soumis à l'approbation impériale; dans la seconde, on devait discuter la marche à suivre pour en assurer l'exécution, et dans la troisième élaborer un règlement communal. Cette dernière session n'aurait lieu qu'après la promulgation de la loi sur l'émancipation. Il fallait naturellement connaître la situation nouvelle pour en apprécier les exigences et adapter la commune aux besoins nouveaux. Les comités députèrent chacun deux de leurs membres à Saint-Pétersbourg pour y porter le résultat de leurs travaux. Ces députés firent partie du comité supérieur d'émancipation, présidé par le général Rostovzof, et chargé de rédiger un résumé de tous les projets des comités provinciaux, de tous les écrits de la presse et de tous les mémoires qui lui étaient adressés. Ces projets, au nombre de trois cent trente et un, formèrent dix-huit volumes. Une nouvelle

commission condensa ces matériaux, et en tira un second résumé qui devint l'objet des discussions définitives. Elles ne portaient pas sur le principe même de l'émancipation, ce principe étant admis par tous soit sans arrière-pensée, soit sous la pression de l'opinion publique; elles portaient sur les concessions de terres. La majorité continuait à s'opposer vigoureusement à cette mesure, alléguant les droits acquis depuis des siècles, l'imprudence d'ébranler la propriété, les précédens fournis par les autres nations. Toutes ces raisons, présentées avec autant d'éloquence que de persistance, gagnèrent le comité supérieur, composé de princes, de comtes et de généraux; mais rien ne put ébranler Alexandre. Il comprenait qu'émanciper sans concession de terres, c'était créer une classe de prolétaires dangereuse pour son pays. Il voulut que tout paysan eût au moins sa maison et son enclos en toute propriété, et maintint son opinion envers et contre tous. Enfin, après trois ans et demi de travaux et de débats, l'acte fut signé le 1er mars 1861. Par cet acte, la Russie effaçait les derniers vestiges de la domination tartare. Chaque paysan entrait en possession de sa demeure et d'un champ, dont l'étendue variait d'une province à l'autre. Ce champ, il devait l'acheter, et le gouvernement lui ouvrait un crédit à cet effet (1).

La population libérée comprenait 22 millions de serfs ordinaires, 3 millions de paysans des apanages et 23 millions de paysans de la couronne. Ces deux dernières classes furent l'objet de quelques articles additionnels. C'était plus des deux tiers de la population de la Russie, et il était non-seulement juste, mais prudent de fournir à cette masse énorme d'individus les moyens d'exister; il était également prudent, nécessaire même, de combattre par l'attache de la propriété la tendance nomade du Russe, tendance que le clergé noir favorise en prêchant le pèlerinage. Ce zèle clérical a sa raison d'être : chaque pèlerin, quelque pauvre qu'il soit, doit toujours faire un présent au sanctuaire qu'il visite. On se rappelle que le servage avait été établi précisément comme remède à la vie errante et vagabonde des Russes. L'acte d'émancipation dut tenir compte de ce caractère national que les siècles n'ont pas changé, et limiter par certaines conditions l'exercice de la liberté. La liberté du paysan russe n'est donc que fort restreinte : les articles qui la réglementent, qui l'enchaînent, sont au nombre de neuf. 1° Un paysan ne peut quitter son village qu'à la condition d'abandonner pour toujours le lot de terre qu'il tient de la commune. 2° Si la commune refuse de l'accepter, il doit céder son champ au seigneur. 3° Il doit avoir satisfait aux lois de recrutement. 4° Il doit avoir payé toutes

(1) En janvier 1869, plus de la moitié des serfs affranchis s'étaient servis de ce crédit et avaient contracté une dette énorme vis-à-vis de la couronne.

ses impositions, même celles de l'année commencée. 5° Il doit prouver à l'administration de son canton qu'il a rempli toutes ses obligations. 6° Il doit être libre de toute poursuite judiciaire. 7° Il doit avoir pourvu aux besoins de tous ceux de sa famille qu'il laissera derrière lui. 8° Il doit avoir payé tous les arriérés dus au seigneur sur la terre qui lui a été allouée. 9° Il doit enfin produire un certificat des autorités de la commune où il veut se fixer, constatant qu'il est acquéreur d'un lot de terres situé à moins de 10 milles du village et double de celui qu'il possédait.

Ces mesures réussiront-elles à guérir les Russes de l'amour de la vie nomade? Le temps seul pourra répondre. Comme toutes les réformes qui changent radicalement la face d'une société, l'acte d'émancipation fut accueilli avec défiance dans plusieurs provinces. Le mécontentement était général. Les serfs reçoivent trop, disaient les seigneurs. Les seigneurs conservent trop, disaient les serfs. Parfois même les paysans refusèrent d'entendre la lecture du rescrit impérial faite à l'église par le prêtre, prétendant que c'était une pièce forgée par les seigneurs dans leur propre intérêt. Dans deux provinces, ils se révoltèrent; mais le calme se rétablit bientôt, et les salutaires effets de la liberté ne tardèrent pas à se faire sentir partout malgré les sombres prédictions des adorateurs du passé. L'étranger qui parcourt les campagnes remarque que les paysans sont mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés. Le bien-être se glisse chez eux; les femmes se soignent davantage et soignent mieux leurs enfans. La maison du laboureur a subi un changement notable : ce n'est plus la cabane d'un esclave, c'est la demeure d'un homme libre.

IV.

Il ne faut cependant pas être trop optimiste. Une nation est un édifice complexe que le temps construit, et auquel chaque siècle apporte sa pierre. La restauration d'une partie ne saurait être complète qu'autant que toutes les autres s'harmonisent avec elle. Ce travail d'ensemble se fera pour la Russie, on n'en saurait douter; mais pour le moment bien des institutions, des coutumes, des lois, des mœurs, empêchent l'acte d'affranchissement de produire tous ses fruits.

Une de ces institutions, sur le mérite de laquelle les écrivains et les économistes ne sont pas d'accord, est le système communal. Les uns le louent outre mesure, et se figurent qu'il porte en germe tous les progrès possibles; d'autres au contraire n'y voient que des défauts, et prédisent qu'il sera la pierre d'achoppement, le perpétuel obstacle au plein développement de la liberté individuelle. Dans la Grande-Russie, cette vaste contrée occupée par le Russe pur sang, la

campagne est divisée en communes, en cantons et en districts. Le village russe est une association de paysans qui a quelque rapport avec le couvent. Ils vivent sur leurs propres terres, sont gouvernés par des chefs qu'ils ont élus et par des coutumes immuables; mais, comme ils ne fuient pas le monde, comme le mariage est en honneur parmi eux, on pourrait mieux comparer leur association à un phalanstère. La propriété proprement dite n'existe pas. La terre est divisée en autant de lots qu'il y a de familles, et, le nombre des ménages variant sans cesse par suite des mariages et des décès, une nouvelle répartition a lieu tous les trois ans. Chaque feu a sa part de la terre arable, de la forêt et du terrain potager. Cette répartition se fait en assemblée générale; on tient compte de la qualité de la terre et de l'éloignement du centre. Tous les chefs de famille ont les mêmes droits. Ils élisent eux-mêmes leur maire, se réunissent en assemblées, débattent leurs intérêts, et prennent des décisions qui ont force de loi dans les limites de leur commune. Tous exercent une autorité absolue sur chacun; ils peuvent déposer leur maire quand bon leur semble et le remplacer par qui leur plaît. Il est rare cependant que le maire soit cassé. Cette dignité est en général peu recherchée. L'ignorance des paysans rendant le maire responsable de tous les maux qui frappent la commune, il arrive souvent qu'un paysan riche se met en frais pour éviter d'être élu : il paie les voix qu'on ne lui donnera pas. L'élection a lieu par acclamation, et, lorsque l'individu choisi, généralement l'un des plus riches de la commune, a accepté par un signe de tête, on se porte en masse dans les cabarets; là on s'embrasse, on se serre les mains, on boit aux frais du nouveau *starosta*. Son mandat est de trois ans, et pendant cette période il est revêtu d'un pouvoir presque illimité : il peut encore, appuyé par l'assemblée, condamner à la peine du bâton, bien que l'empereur Alexandre ait aboli dans son empire cette barbare pénalité; il peut aussi prendre une décision qui envoie pour la vie un innocent en Sibérie. Le cas est fréquent. Lorsqu'un homme a le malheur de s'attirer le mépris ou la haine de ses voisins, il est appelé à comparaître devant l'assemblée générale, convoquée et présidée par le maire. Déclaré coupable, il est chassé, expulsé de la commune. Le maire peut requérir la police pour le faire mettre en prison dans le chef-lieu du district. Quand bien même cet homme serait innocent, il est à jamais perdu. Le gouvernement ne peut ni forcer sa commune à le recevoir, ni engager une autre commune à l'admettre, ni le placer dans aucune ville. Les mines ou l'armée, il n'y a plus d'autre alternative pour ce paria du village russe. Le pouvoir du maire va si loin, qu'il peut casser la sentence d'un tribunal supérieur. Un membre de la commune est-il accusé d'avoir voulu mettre le feu à un bâtiment quelconque, appréhendé, il est

envoyé aux assises. Les témoins entendus, l'affaire sérieusement examinée, l'inculpé est acquitté. Il semblerait qu'il doive rentrer dans sa demeure et reprendre possession de son enclos. Nullement. Les autorités communales révisent son procès, et le condamnent à perdre sa maison, son enclos, sa réputation et sa caste. Ce pouvoir que le maire possède sur chacun de ses administrés, il le conserve même sur ceux qui s'éloignent. Personne ne peut s'absenter sans un passeport signé par lui; il rappelle quand il le juge convenable, et malheur à celui qui n'obéit pas. L'absence du reste ne doit jamais se prolonger au-delà d'une année. L'assemblée de la commune se réunit régulièrement une fois par an pour traiter des intérêts généraux. Chacun peut y prendre la parole et faire une proposition, que le maire met aux voix. Les taxes impériales, les levées d'hommes, les chemins, les droits forestiers, la pêche, les patentes pour la vente des spiritueux, font l'objet des discussions.

Cette organisation de la commune simplifie beaucoup les rouages de l'état. Les ministres de la guerre et des finances ne traitent qu'avec le maire par l'intermédiaire du gouverneur de la province. Le chiffre de l'impôt et le nombre des recrues fixés, c'est au maire à prélever l'un et à faire partir les autres. Aucune difficulté, aucune opposition ne vient gêner ses mouvemens, puisque les chiffres ont été adoptés par l'assemblée générale. Ce système fonctionne si bien, que les despotes les plus autoritaires n'ont pas touché à l'organisation communale. Alexandre lui-même respecta les prérogatives de la commune, et, lorsqu'il raya le bâton de son code, il laissa aux autorités locales le pouvoir d'appliquer cette infamante peine, à la condition qu'elles n'en feraient jamais usage à l'égard de la femme.

Les apologistes ne font pas défaut à la commune russe. Si l'empire est une autocratie, disent-ils, la commune est une véritable démocratie, une république, une association égalitaire complète qui vit de sa propre vie, qui se dirige d'après ses propres lois, et exerce sur ses membres une autorité presque absolue. Cette agglomération rurale, où chaque famille a son lot de terre, entretient chez les masses le principe conservateur et pacifique. Aucun peuple n'est plus attaché que le Russe aux anciennes coutumes, et, grâce à cette organisation, la pauvreté est inconnue en Russie. Chaque individu a sa cabine, son enclos, son champ, sa vache, souvent un cheval et un char. Et, lorsqu'il se ruine par sa paresse ou sa mauvaise conduite, il ne jette pas pour longtemps ses enfans dans la misère. Ceux-ci, à mesure qu'ils arrivent à l'âge de se marier, obtiennent chacun leur lot de terre. L'association communale fortifie les liens de la famille, entretient la fraternité, l'égalité et le sentiment d'une mutuelle dépendance.

Mais les institutions valent ce que valent les hommes. Le pouvoir que possède la commune se convertit parfois en une abominable tyrannie. L'ivrognerie est le vice capital des Russes. Le satisfaire est une préoccupation constante, et, comme les amendes sont dépensées au cabaret, ils sont habiles à trouver les moyens d'en imposer. Un riche a-t-il commis un acte qui puisse fournir matière à une accusation, on se hâte de le traduire devant une assemblée générale extraordinaire, et, pour éviter une condamnation au bâton, il s'avoue immédiatement coupable et offre de payer une amende. L'assemblée laisse tomber l'accusation, et, grâce à l'amende du riche, passe la journée au cabaret.

Loin d'être une sauvegarde pour la liberté et l'indépendance de ses membres, la commune russe n'a été organisée que pour faciliter la levée des impôts. C'est une création fiscale plus asiatique qu'européenne. L'impôt direct n'est autre que la capitation. Chaque commune doit tant pour un certain nombre de têtes mâles majeures. L'obligation est collective. Si on pénètre dans l'intérieur d'une commune, que d'injustices, que de passe-droits n'y découvre-t-on pas! Souvent il y a plus de terres qu'il n'y a de bras pour les cultiver. La commune se voit obligée alors de les donner à ceux qui peuvent plus facilement en payer la rente au seigneur; les plus fortunés se trouvent ainsi surchargés de champs, et, dans l'impossibilité de les faire valoir, ils les sous-louent aux plus pauvres au risque de n'en pas toucher la location. Et quelle émulation l'homme peut-il avoir lorsqu'il sait que la terre qu'il arrose de ses sueurs lui sera enlevée au bout de trois ans? Quel soin prendra-t-il de l'améliorer, de la rendre plus fertile? L'agriculture est condamnée par ce système à une perpétuelle immobilité. Le communisme coûte à la Russie des sommes incalculables, et sera toujours un obstacle à un accroissement sérieux de ses richesses. Si de la campagne on passe à la ville, on se heurte contre d'autres obstacles au plein développement de la liberté en Russie, obstacles tout différens de ceux qu'offrent les communes, mais non moins grands. Les villages russes, ainsi que nous venons de le voir, se gouvernent par leurs propres lois, ce sont autant de petits états parfaitement distincts et très peu soucieux des règles du code civil; ils éprouvent même quelque dédain pour ceux qui sont enchaînés à la lettre de ce code, pour les habitans des villes. C'est que les villes n'ont aucune existence propre : elles ne sont pas constituées en communes, elles ne font partie ni de cantons ni d'arrondissemens, elles sont un point infime, une parcelle de l'immense empire, elles demeurent asservies aux lois impériales et soumises à l'arbitraire d'une police secrète. Le seul droit qu'on y reconnaisse est celui de bourgeoisie, et encore ce droit est-il des plus restreints. Le bourgeois peut ven-

dre, acheter, se vouer à une profession quelconque et faire partie d'une corporation, mais il est aussi enchaîné à son état que le paysan l'est à son champ. Passer d'un guild à un autre ou d'une des castes de la société à une autre offre des difficultés insurmontables. Qu'il soit savant ou artiste, négociant ou simple artisan, employé ou manœuvre, le bourgeois est inscrit sous une certaine dénomination dans le registre de l'état civil; cette dénomination est son étiquette, il la garde jusqu'à sa mort.

Les trois ordres ou castes de la société urbaine sont le *tsek*, le *guild* et le *chin*. Ces ordres sont divisés en une infinité de degrés. Le *tsek* est une corporation d'ouvriers et d'artisans. Ses membres paient annuellement une modique somme à l'association, élisent leurs anciens, et règlent leurs propres affaires. Leur organisation a quelque analogie avec celle de la commune. — Le *guild* est d'un ordre supérieur. Les membres paient à l'état une taxe pour le privilége de vendre et d'acheter, et pour être exemptés du service. — Le *chin* est un grade; il renferme quatorze degrés, depuis celui d'étudiant jusqu'à celui de conseiller d'état.

S'établir à la ville, chose si simple pour le paysan français, est pour le paysan russe une œuvre de géant; obstacles sur obstacles s'accumulent devant lui. Lorsque, dégagé de sa commune, il arrive à Moscou avec ses papiers parfaitement en règle, il n'a encore franchi que le premier pas. Pour trouver de l'ouvrage ou une place de domestique, il est tenu préalablement de se faire admettre dans une corporation quelconque, sous peine d'être ramassé comme vagabond par la police et envoyé à l'armée. Un guild, même le plus inférieur, est inabordable pour lui, la taxe est trop lourde; c'est à un tsek qu'il doit s'adresser. Une fois admis comme membre de cette corporation, peut-il vaquer en paix à ses occupations? Non; il faut encore qu'il se présente une fois par an au bureau des adresses, où il laisse ses papiers moyennant un reçu qui lui sert de passeport pendant une semaine. Ce laps de temps est employé par la police à examiner minutieusement chacune des pièces et à vérifier la signature du maire; elle marque les papiers d'un nouveau timbre avant de les lui rendre. Chaque fois qu'il change de logis, il est forcé d'aller en personne faire inscrire ce changement au bureau des adresses. Un impôt de 4 à 5 francs par an est prélevé par la police sur les papiers de l'ouvrier; la moitié de cet impôt revient à la couronne, l'autre moitié aux hôpitaux de province. L'inscription de membre d'un tsek donne droit, en cas de misère et de maladie, à un lit dans un hôpital de province, s'il y a des lits vacans. La pire des calamités qui puissent frapper un paysan arrivant à la ville est la perte de ses papiers. Privé de ses papiers, le malheureux est regardé et traité comme un vagabond, comme un bandit; il est

à la merci de tous ceux qui lui en veulent. Ce qu'il a de mieux à faire alors est de retourner au plus vite dans son village, ou, s'il est déjà inscrit comme membre d'un tsek, de courir chez l'*ancien*, auquel il demande, après lui avoir fourni des preuves positives de son malheur, un certificat constatant son identité, certificat qu'il se hâte de faire contre-signer par la police. Ce cas se renouvelle tous les jours dans les grandes villes. A Moscou, certains voleurs de profession ne s'attaquent qu'aux nouveaux arrivés des villages, et se débarrassent aussi avantageusement de papiers dérobés que de montres ou de bijoux volés.

Le paysan, bien et dûment inscrit comme membre d'un tsek, muni de tous ses papiers signés par le maire et l'ancien et contresignés par la police, prend alors rang parmi les bourgeois. Si ses moyens le lui permettent, il ne lui reste plus qu'à s'enquérir d'un artel, et à faire des démarches pour y entrer. L'esprit d'association est l'un des élémens les plus développés et les plus moraux de la Russie. Ce serait le meilleur à mettre en œuvre dans la régénération de la société; mais jusqu'à présent il a été employé uniquement comme soutien, aide, secours mutuel contre des maux communs. Les dures nécessités de temps et de lieu, aussi bien que la lutte continuelle que les Russes ont eu à soutenir contre un système d'oppression, les ont poussés à se grouper pour mieux supporter les chocs de la vie qui leur était faite. De même que la commune est, si l'on remonte à son origine, une association de laboureurs contre les rigueurs de la vie de la campagne, de même les artels sont des associations contre les misères de la vie des villes. Comme la commune, l'artel possède son droit de réunion, son droit d'élection, son droit d'amende et de punition; comme la commune aussi, il est une forme du communisme, avec cette différence qu'au lieu de diviser la terre on divise le produit du travail. Un artel est donc l'association d'un certain nombre d'ouvriers qui mettent en commun leurs intérêts. Chaque membre prend l'engagement de verser dans la caisse de la société le montant de tous ses gains, de faire abstraction complète de tout intérêt privé. Un président ou ancien élu par l'association est chargé de répartir également entre tous les membres les fonds de la caisse, après avoir déduit les frais généraux, toujours fort minimes.

L'origine des artels se perd dans les ténèbres du moyen âge. « Quelques écrivains de l'école panslavonienne, dit M. Dixon, prétendent rencontrer des traces de semblables associations dès le xe siècle; mais la seule raison qu'ils donnent à l'appui de leur hypothèse est l'existence d'une loi qui, dans les cas de meurtre, rend les villes ou les villages responsables des amendes infligées au criminel. Cette loi ne prouve rien, car on la retrouve dans plusieurs

recueils de cette époque et appartenant à différens peuples. L'idée qui me paraît la mieux fondée est que l'artel est une importation d'Asie. Personne ne connaît l'origine de ce mot; il semble devoir être tartare, car il ne paraît qu'avec les règnes d'Ivan III et d'Ivan IV. L'artel a dû s'établir en Russie en même temps que la commune et que le servage. » Le premier artel dont il soit fait mention est une bande de voleurs conduite par un chef élu, auquel elle donnait le nom d'*ataman*. Le butin était divisé en parts égales entre tous les membres de la bande. « Il est à présumer, continue M. Dixon, que ces artels de brigands ont dû être puissans et prospères, puisque le principe de leur association a passé presque intact dans la vie ordinaire, et a formé la base des corporations d'artisans. Ceux-ci conservèrent le mot *artel*, et traduisirent *ataman* par *ancien*. Pour tous les détails secondaires, ils copièrent à la lettre les règlemens de leur modèle. Les articles du reste en sont fort simples et se réduisent à ceci : les membres de l'association sont solidaires les uns des autres, — ils sont gouvernés par un chef élu par voie de suffrage universel, — chaque membre doit occuper le poste qui lui est décerné par l'artel, — aucun membre ne peut refuser de faire ce qui lui a été commandé, — il est absolument interdit de boire, de jurer, de se quereller ou de jouer, — chacun doit se comporter envers son camarade comme envers un frère, — aucun présent ne doit être accepté, à moins qu'il ne soit apporté à la caisse de la société, — un membre ne peut se faire remplacer par un autre, si ce n'est du consentement de tous. Plus tard, ces lois si simples furent complétées par des mesures prises en vue de rendre aux héritiers d'un membre la valeur de ses droits dans le fonds commun. Tous les artels prennent pour devise « honnêteté et vérité. »

Le droit d'entrée est toujours considérable. La moyenne en est de 1,000 roubles (3,750 fr.); toute liberté est laissée pour le versement de cette somme, qui peut être effectué en divers paiemens. A partir du jour de son admission, le membre d'un artel n'est plus libre de choisir son occupation; sa place lui est indiquée, et c'est l'ancien qui touche ses gages. Les maisons riches demandent leurs domestiques à l'artel; le négociant ou le banquier à la recherche d'un employé fait simplement venir chez lui l'ancien d'un artel, et prend sur sa liste le premier nom venu. L'association étant responsable des actes de chacun de ses membres, le banquier n'hésitera pas un instant à confier sa caisse à cet inconnu. Si par hasard cet inconnu est un fripon qui disparaît un beau jour avec la caisse, cas extrêmement rare, le banquier appellera une seconde fois l'ancien, qui lui remboursera immédiatement l'argent volé, et, cette restitution faite, lancera tous les membres de l'association à la poursuite du coupable. Ceux-ci, responsables de son crime, n'ont garde

de le laisser échapper, ils savent d'ailleurs tous les endroits fréquentés par lui, et ne tardent pas à l'amener à l'ancien. Il n'y a aucune grâce pour lui; il est livré à la justice, et envoyé aux mines. On le voit, le principe de la liberté n'existe pas plus dans les artels que dans les communes. Aussi le gouvernement a-t-il laissé subsister les uns comme les autres. Il se sert de ces associations, engendrées par les tristes effets du despotisme, pour mieux écraser les masses, et pour faire converger toutes les facultés des hommes vers un seul but, l'affermissement de son pouvoir absolu. Alexandre lui-même n'a pas touché aux priviléges des artels, parce qu'ils sont pour le ministre de la police un auxiliaire aussi réel que les communes le sont pour les ministres de la guerre et des finances.

Rien n'est aussi redoutable que la police russe. Aucun citoyen ne peut se croire un seul instant en sûreté; à toute heure du jour ou de la nuit, un agent peut frapper à sa porte et lui signifier de le suivre. Plus d'une réforme a cependant été accomplie dans le domaine de la justice. Les tribunaux n'existaient pas; Alexandre en a établi dans toutes les principales villes de son empire. Un condamné peut maintenant présenter sa défense, appeler des témoins à décharge, choisir son avocat, et peut être jugé par un jury; mais à côté de ces belles institutions, on a laissé subsister la police secrète. Le chef de cette police, le comte Shouvalof, est le premier fonctionnaire de l'empire; seul, il a toujours accès auprès de l'empereur. Les nations asiatiques ne reconnaissent d'autre hiérarchie dans la noblesse que l'accès plus ou moins facile auprès du souverain. Plus un individu paraît souvent devant le monarque, plus il est honoré; aussi le droit d'entrée équivaut-il aux titres les plus élevés. Au palais d'hiver, ce droit est soumis à des règles fixes. Les ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et des finances n'ont qu'une audience par semaine; les ministres de la guerre et des affaires étrangères voient l'empereur une fois par jour, à une heure marquée d'avance, tandis que le ministre de la police peut entrer dans le cabinet du souverain à toutes les heures du jour, et dans sa chambre à coucher à toutes les heures de la nuit. Le pouvoir de ce ministre était, il y a quelques années, en rapport direct avec son rang à la cour. Tout-puissant dans les affaires de l'intérieur, il faisait des gouverneurs de province ses instrumens et ses jouets. Depuis, une partie de ses attributions a été transmise aux tribunaux, qui sont indépendans de la police. Cependant il peut encore, sous prétexte de mesure administrative, casser un jugement et exiler celui que les tribunaux ont acquitté. La loi des suspects, voilà tout son code; sur un simple soupçon, il peut faire exiler des personnes qui n'ont point été jugées, qui ignorent leur crime, et qui n'ont aucun recours contre cet acte arbitraire et

cruel, car aucun tribunal n'oserait admettre la victime à sa barre, aucun juge ne voudrait entendre son cri de détresse. Ils ne sont pas rares, ces coups de la police secrète ; dans toutes les villes, elle sévit constamment et de nuit. M. Dixon, dans le cours de son voyage, a rencontré plus d'une de ses victimes. Traversant un jour la place d'Archangel, il vit déposer au pied de la statue un jeune homme et une jeune et jolie femme; ordre leur fut donné de ne pas quitter la ville, et l'individu qui les avait amenés là de Saint-Pétersbourg disparut avec son char. Quel était leur crime? Nul ne le savait : eux-mêmes l'ignoraient, et les journaux se taisaient. On se livrait à mille conjectures sur leur compte; ils étaient artistes. Sans doute ils avaient prêté la main à un mariage clandestin contracté entre un jeune noble et une actrice, et ils étaient sacrifiés à l'orgueil d'une puissante famille, tandis que les vrais coupables avaient gagné l'étranger. Quoi qu'il en soit, un agent frappa à leurs portes respectives un soir, peu d'instans après leur retour du théâtre, et d'un ton qui interdisait toute réplique, « préparez-vous, dit-il, dans trois heures nous partons pour Archangel. » Aucun lien de parenté ne les unissait; mais la police secrète a bien autre chose à faire vraiment qu'à s'inquiéter de la réputation d'une jolie femme! Les pauvres exilés n'avaient aucune autre ressource que leur talent, d'un ordre tout à fait secondaire; ils surent cependant en tirer bon parti, et par ce moyen gagner de quoi subvenir à leur existence en attendant que les vrais coupables fussent rentrés en grâce. Aucun rang, aucun âge n'est à l'abri de ces exécutions sommaires. Plusieurs dames de la meilleure société, soupçonnées d'avoir encouragé des étudians dans des pensées de révolte, furent arrêtées et exilées. L'une d'elles était à Archangel en même temps que les deux pauvres artistes, et M. Dixon eut plusieurs fois l'occasion de la voir. C'était une femme de cinquante ans, frêle, timide et incapable de jouer aucun rôle dans une intrigue. Jamais erreur de la police n'avait été plus complète, plus flagrante; mais la police ne se rétracte jamais : la dame demeurait en exil.

« La Russie est un empire de façade, » avons-nous lu quelque part. Derrière les monumens de ses villes, presque toutes semblables, derrière leur forêt de dômes et de clochetons, croupit une population sale, ivrogne et joueuse. Les rues sont des amas de boue; les marchés et les bazars sont infects : des bourgeois des guilds inférieurs s'y livrent tout le jour à deux vices prédominans, les cartes et l'eau-de-vie. Sur les quais, car presque toutes les villes s'élèvent au bord d'une rivière, se presse une foule morne, silencieuse, misérable d'apparence, réunie là pour le seul plaisir de former une foule, un instinct irrésistible poussant les Russes à se coudoyer sur les places publiques et dans les grands chemins. Au

moral, la Russie présente un aspect analogue. Quelques grandes réformes frappent au premier abord : l'émancipation des serfs, l'établissement de cours de justice, l'armée réorganisée, le régime du bâton aboli, éblouissent comme autant de brillantes façades; mais, si l'on ne s'arrête pas à la surface, si l'on veut pénétrer au fond des choses, on se heurte à toutes les misères de l'asservissement, à toutes les injustices de lois arbitraires, à toutes les horreurs d'un système despotique : loi des suspects, police secrète qui frappe sans jamais avoir à rendre compte de ses coups, la Pologne écrasée, la Sibérie où languissent toujours des milliers de victimes, la presse enchaînée, le commerce entravé, voilà certes des ombres bien noires au tableau que M. Dixon nous trace de la Russie libre. Il faut cependant tenir compte des progrès accomplis au milieu de grandes difficultés et ne jamais oublier, comme le remarque judicieusement l'auteur, que la Russie avait plus d'un ennemi à terrasser. Le tartarisme n'était pas le seul. A côté de lui, plus absorbant, plus persistant, plus dangereux, parce qu'il n'entraîne jamais une lutte ouverte, parce qu'il mine sourdement, qu'il prend des chemins détournés et sait habilement rejeter sur d'autres celles de ses actions qui méritent d'être réprouvées, s'étendait le *germanisme*. Il avait peu à peu envahi la Russie avant, pendant et surtout après le règne de Pierre le Grand. Le haut commerce, l'industrie, l'administration, appartenaient aux Germains, et les Russes étaient employés par eux comme de simples instrumens pour arriver à la fortune. Ils pressuraient leurs serfs plus que les seigneurs d'origine slavonne ne le faisaient, ils patronnaient tout ce qui pouvait servir à leur intérêt propre, se souciant fort peu de l'abrutissement où leur égoïsme contribuait à plonger le peuple. Intrigans, vaniteux, orgueilleux et égoïstes, ils surent bientôt accaparer toutes les premières charges de l'état, et le trône, occupé par des princes de sang germain, favorisa ces tendances anti-russes. Le tartarisme et le germanisme s'étaient ainsi donné la main pour faire de la Russie un peuple d'esclaves. Alexandre II s'est radicalement séparé de la route suivie par ses prédécesseurs. Il a pris à cœur de relever l'empire russe en l'affranchissant de ces deux jougs. Il veut en un mot rendre la Russie aux Russes; mais l'œuvre, pour être complète, ne doit pas se borner à quelques actes de réforme, quelque grands qu'ils puissent être, il faut que la liberté s'infiltre dans tous les rangs de la société, que le régime de l'arbitraire soit banni, et que le peuple, se réveillant de la torpeur où des siècles de servage l'avaient plongé, apprenne à marcher, à progresser par lui-même. Les élémens ne font pas défaut; il ne s'agit que de les mettre en œuvre.

C. Cailliatte.

LES IMPOTS

APRÈS LA GUERRE

II.

LA TAXE SUR LE REVENU.

IV.

C'est dans les contributions indirectes, de toutes les taxes, a-t-il été démontré (1), les plus productives, les plus faciles à établir, à percevoir et à supporter, que la France devra chercher d'abord les ressources dont elle a besoin pour combler l'énorme déficit créé par la guerre; mais elle ne saurait, avons-nous ajouté, les trouver toutes dans cette branche du revenu public, et il lui faudra recourir aussi à d'autres. Auxquelles et dans quelle mesure? C'est ce que nous allons essayer de déterminer. Une première question qui se présente est celle de savoir si les contributions directes pourront de même être avantageusement l'objet d'une surtaxe. Ces dernières, on le sait, se composent de l'impôt foncier, de l'impôt mobilier, de celui des portes et fenêtres, et du droit de patente; elles rapportent beaucoup moins que les contributions indirectes. C'est à peine si, réunies, elles entrent pour un quart dans les recettes du budget; mais elles sont les plus solides, celles qui manquent le moins. Établies comme impôt de répartition ou de quotité, elles ont des bases assez sûres pour qu'on puisse toujours en réaliser le montant, quelles que soient les circonstances. Aussi est-on très heureux de les trouver dans les momens difficiles, lorsque les autres revenus laissent

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

des déficits plus ou moins considérables. Ce sont les ressources des mauvais jours, et à ce titre on peut se demander si on ne doit pas les faire concourir pour leur part dans les charges immenses en présence desquelles nous sommes. La prudence ne le conseille point, ni même l'équité; non que les impôts directs soient aujourd'hui à un taux excessif et qu'on n'y puisse rien ajouter, tant s'en faut. La propriété foncière par exemple est moins grevée qu'en 1791. Elle fut imposée alors à 240 millions, ce qui représentait le cinquième du revenu, évalué à 1,200 millions; elle ne paie plus maintenant que 172 millions, un tiers en moins; cependant la valeur en a plus que doublé et le revenu dépasse 3 milliards. Elle n'a donc pas à se plaindre; elle n'est pas trop maltraitée par notre système financier. Avec les centimes additionnels, qui profitent exclusivement aux localités qui les supportent, elle ne paie guère plus d'impôts qu'en 1791.

Quant à la taxe mobilière, la base en est généralement très incertaine, peu juste et peu en rapport avec les fortunes qu'on veut atteindre; mais le taux n'en est pas trop élevé. De même pour la taxe des portes et fenêtres, qui est modérée. Il y aurait plus à dire contre le droit de patente; c'est le plus inégal de tous les impôts directs, celui qui repose sur les évaluations les plus arbitraires. Néanmoins, si on le considère dans son ensemble, en dehors de quelques applications particulières, qui peuvent être iniques, il n'atteint pas un chiffre exorbitant, eu égard à la richesse à laquelle il s'adresse. Il figure en principal pour 68 millions au budget de 1871, et, si on y ajoute la part des centimes additionnels, il monte à 85 millions; c'est une somme relativement peu considérable par rapport aux bénéfices du commerce et de l'industrie, qui s'élèvent bien à 6 ou 7 milliards. Malgré cela, nous le répétons, il n'est ni prudent ni juste de frapper d'une surtaxe les quatre contributions directes. D'abord ce sont celles qu'on sent le plus vivement; elles sont pénibles en tout temps, et plus encore dans les momens de crise. On peut bien échapper à l'impôt indirect en ne consommant pas, ou bien on le paie par fractions si minimes, qu'on ne s'en aperçoit guère. On n'échappe pas à l'impôt direct, il faut le payer quand même, et, si dans les circonstances difficiles il se trouvait encore surchargé, ce serait comme un poids qu'on rendrait plus lourd à mesure que les forces pour le supporter diminueraient. Le souvenir de 1848, de l'immense impopularité des 45 centimes, doit nous servir de leçon et nous rendre très circonspects sur ce point. L'impôt direct étant la ressource des mauvais jours, c'est une raison pour le ménager et le maintenir à un taux modéré, afin que la perception en soit plus facile. En outre, au point de vue éco-

nomique, toute surtaxe de l'impôt direct, notamment en ce qui concerne l'impôt foncier, a de graves inconvéniens; elle change la valeur de la propriété, elle frappe ceux qui possèdent aujourd'hui, les prive d'une partie de leur revenu, de leur capital même, sans atteindre ceux qui posséderont demain, car ils auront acheté en conséquence de l'aggravation. Ils n'auront donc rien à supporter : ce sera comme une confiscation partielle, opérée jusqu'à concurrence de l'impôt, au préjudice des propriétaires actuels seuls. — Une dernière considération enfin qui doit éloigner toute idée de surtaxe de l'impôt direct, et celle-là est décisive, c'est que ceux qui le paient vont être appelés à prendre leur part de la taxe sur le revenu, si on arrive à l'établir. Ce serait les charger deux fois, sous deux formes différentes et très sensibles l'une et l'autre.

Mais, si on est d'avis d'épargner les quatre contributions directes, de ne leur rien demander de plus que ce qu'elles paient aujourd'hui, on voudra tout au moins atteindre davantage la fortune mobilière. Avant les malheurs qui viennent de nous frapper, on trouvait déjà que cette fortune n'était pas suffisamment taxée, et qu'il serait juste de l'imposer un peu plus pour établir une espèce d'égalité entre les charges qu'elle supporte et celles qui incombent à la propriété immobilière. Bien des projets avaient été présentés dans ce sens. Les uns conseillaient d'aggraver purement et simplement les droits qui existent sur les valeurs par actions et obligations, de saisir la richesse sous sa manifestation la plus apparente, et d'étendre la même surtaxe aux emprunts étrangers qui viendraient se négocier à Paris. D'autres généralisaient davantage, et voulaient établir un impôt sur toutes les valeurs mobilières, en exceptant seulement celles qui ont rapport aux profits industriels et aux engagemens de l'agriculture. Les premières avaient l'inconvénient d'aborder la question par le plus petit côté, le plus défavorable. En effet, pourquoi choisir de préférence les valeurs par actions et obligations pour les soumettre à une surtaxe? S'il y a une forme de la richesse qui mérite d'être épargnée, c'est précisément celle-là; elle dérive du principe le plus fécond qu'il y ait pour le développement de la prospérité, celui de l'association. De plus c'est par elle que la propriété est le plus accessible aux classes pauvres. Tout le monde peut posséder une action ou une obligation d'une entreprise industrielle; on n'acquiert pas avec la même facilité ou une maison, une pièce de terre, ou une part sérieuse dans un établissement de commerce. Par conséquent, établir une contribution sur les valeurs mobilières par actions plutôt que sur les autres, c'est tout simplement en faire peser particulièrement la charge sur les gens les moins riches; les petits porteurs de ces sortes de titres seront toujours

plus nombreux que les gros. On frapperait ceux qu'on doit épargner; rien ne serait plus antidémocratique.

Quant à la proposition d'atteindre toutes les valeurs mobilières en général, sauf quelques exceptions, elle est un peu plus logique; mais les exceptions qu'elle consacre ne sont encore nullement justifiées. Pourquoi exempter de l'impôt par exemple les profits industriels? est-ce qu'ils ne font point partie de la richesse mobilière? est-ce qu'ils n'en sont pas même la portion la plus importante? Il paraît d'autant plus juste de les imposer qu'ils s'accumulent par de gros chiffres dans les mêmes mains. Quoi! on mettra une taxe sur une action ou une obligation rapportant 15 ou 20 francs, et qui sera peut-être toute la fortune de celui qui la possède, et on ne demandera rien au banquier, à l'industriel qui gagnera 50,000, 100,000 fr. par an, aux trois ou quatre associés qui se partageront des sommes pareilles ou plus considérables? Il suffit de faire ces rapprochemens pour montrer combien il serait inique d'exempter de la taxe les profits industriels. On ne voit pas non plus pourquoi on accorderait cette faveur à ceux de l'agriculture; c'est une industrie comme une autre, et, si les profits en sont moindres, elle sera moins taxée. Toutes ces propositions sont nées de l'idée que la fortune mobilière rapporte plus que la fortune territoriale, et qu'il serait juste d'établir un peu plus d'égalité entre le revenu de l'une et celui de l'autre. Rien n'est plus faux qu'un pareil point de départ. On oublie que la richesse mobilière est d'une nature toute spéciale, on ne peut pas l'imposer aussi facilement que la propriété immobilière; elle se compose de capitaux qui ne sont pas fixés indéfiniment, qui peuvent se dérober au fisc, s'ils trouvent qu'on les charge trop, et, s'ils se dérobent, non-seulement celui-ci perdra la recette sur laquelle il comptait, mais la fortune publique se trouvera compromise. On a bientôt fait de dire qu'il faut établir l'égalité entre les charges de la propriété immobilière et celles de la propriété mobilière. Il faut voir encore si cela est possible. Vous proposez de créer un impôt de 5 pour 100 sur les profits que donne celle-ci; mais, si ces 5 pour 100 suffisent pour éloigner les capitaux qui alimentent l'industrie, vous aurez perdu par cet éloignement beaucoup plus que ne produira jamais la taxe.

On semble croire qu'en imposant le revenu mobilier on ajoute au revenu foncier; c'est encore une erreur. Le premier est ce qu'il doit être, eu égard aux conditions économiques du pays; on aura beau établir un impôt, on ne changera pas ces conditions, on ne fera pas que ceux qui ont des capitaux disponibles, qui peuvent les engager ou non dans les entreprises industrielles, se contentent d'un revenu moindre parce qu'il y aura un impôt; ils auront les mêmes prétentions, et il faudra bien les satisfaire sous peine de voir

ces capitaux se porter ailleurs et priver la société de leur concours indispensable : on les indemnisera donc de l'impôt, qui retombera comme toujours sur la consommation. Nous en avons eu en France un exemple tout récent. Lorsqu'on a mis une taxe du dixième sur le tarif des voyageurs en chemin de fer, le prix des places a été élevé en conséquence, et c'est le public qui a payé l'impôt. S'il s'agit de valeurs à intérêt fixe, comme la rente et les obligations, pour lesquelles il n'y a pas de compensation possible, la perte sera pour les détenteurs actuels. Ils subiront une diminution de revenu proportionnelle à l'impôt, et leur capital sera également réduit lorsqu'ils voudront vendre; mais le préjudice s'arrêtera là. Celui qui achètera plus tard prendra en considération le produit net, déduction faite de toute charge, et, quand la rente ou l'obligation passera entre ses mains, elle sera comme si elle était affranchie de toute taxe : elle donnera le même revenu proportionnellement au capital.

On ne réfléchit pas assez à cette conséquence fatale de l'établissement d'un impôt sur les valeurs mobilières; c'est une spoliation pure et simple de ceux qui les possèdent aujourd'hui, sans qu'elle atteigne ceux qui posséderont demain et sans qu'il en résulte plus d'égalité entre les deux élémens de la richesse publique. Cette égalité dépend de conditions autres que celles de l'impôt. Si on capitalise aujourd'hui la terre sur le pied de 3 pour 100, c'est parce qu'elle a des avantages que n'ont pas les placemens mobiliers. Elle offre plus de sécurité, présente plus d'avenir; elle procure ensuite des agrémens, une influence politique et sociale, qui ont aussi leur valeur. Enfin elle est pour les habitans des campagnes, pour ceux qu'on appelle les paysans, comme une usine qu'ils font valoir eux-mêmes, et dont ils tirent plus de profit que s'ils avaient le même capital employé autrement. Tout cela fait que la terre est plus recherchée que les autres placemens, et, étant plus recherchée, on la paie plus cher comparativement au revenu qu'elle donne. Ce n'est pas un impôt sur les valeurs mobilières qui modifierait cette situation : il n'ajouterait rien au revenu de la propriété foncière, dût-on en appliquer le montant à dégrever celle-ci. Les propriétaires actuels seuls profiteraient du dégrèvement; ceux qui viendraient après achèteraient d'autant plus cher, et la même inégalité, je le répète, subsisterait entre le revenu des deux branches de la richesse publique.

Avant la guerre, on parlait beaucoup de ce dégrèvement de la propriété foncière, il ne peut plus en être question maintenant; mais, comme c'est une idée qui se reproduira un jour ou l'autre, il n'est peut-être pas inutile de l'examiner. L'impôt foncier, avons-nous dit, est aujourd'hui d'un tiers moins élevé qu'en 1791; il ne peut donc être oppressif. De plus, comme il est entré depuis long-

temps dans les transactions, comme à chaque négociation d'immeuble on le déduit du prix d'acquisition, il n'est en réalité payé par personne. Ceci est rigoureusement vrai pour le sol. En ce qui concerne les propriétés bâties, il y a une légère distinction à faire. Si la maison a été achetée, la situation est la même que pour la terre; on a tenu compte de l'impôt dans le prix de l'acquisition. Si on l'a construite, on a calculé d'avance tous les frais, et on la louera en conséquence. De quel droit viendrait-on gratifier les propriétaires actuels de ce qu'on ne leur a pas enlevé? Pourquoi leur faire un cadeau au préjudice d'autrui? Ah! si l'état avait de gros excédans de recettes, et si on voulait les employer à dégrever la propriété foncière sans chercher de compensation ailleurs, on pourrait voir si c'est le meilleur usage qu'on pût leur donner. Au moins il n'y aurait de préjudice pour personne, on ne commettrait point d'injustice, tandis que créer un impôt nouveau pour opérer ce dégrèvement, ce serait, je le répète, dépouiller l'un pour enrichir l'autre.

A-t-on réfléchi enfin aux résultats économiques d'une telle mesure? Supposons que le dégrèvement soit de 50 pour 100 sur le principal. Cela équivaudrait environ au quart de l'impôt en totalité, y compris les centimes additionnels. Or il y a aujourd'hui 6,686,000 cotes au-dessous de 5 francs, en moyenne de 1-90, et 2,015,000 au-dessous de 10 francs, en moyenne de 7-34. Les unes se trouveraient allégées de 45 cent., les autres de 1 fr. 75 cent., et, pour bien mesurer l'insignifiance d'un pareil résultat, il faut savoir que le budget d'une famille qui paie une de ces cotes au-dessous de 5 francs et de 10 francs est au moins de 800 francs par an; c'est un budget des plus modestes. Il s'agit donc d'une proportion imperceptible qui n'aurait aucune influence sur le bien-être individuel. Avec une pareille faveur accordée à la terre, on n'attirerait point davantage les capitaux vers l'agriculture; celle-ci n'y gagnerait rien, tandis que l'industrie et le commerce, tout ce qui vit des valeurs mobilières y perdrait beaucoup : on ne peut avoir qu'un intérêt en proposant des mesures de ce genre, celui de la popularité. On veut pouvoir dire aux habitans des campagnes, qui forment les gros bataillons du suffrage universel, qu'on pense à eux, qu'on a une sollicitude particulière pour leurs intérêts, et qu'on les fait passer avant tout. Sur ce terrain, il n'y a plus à discuter. Il faut espérer seulement que ces habitans des campagnes finiront par comprendre eux-mêmes que c'est là un mauvais moyen de les servir, que leur situation ne sera pas beaucoup changée par une légère réduction de la taxe qui pèse sur la terre, et qu'elle s'améliorera au contraire sensiblement, s'il y a beaucoup d'entreprises industrielles, beaucoup de chemins de fer, beaucoup de canaux, beaucoup de

voies de communication pour transporter leurs denrées, toutes choses dont la création repose sur les valeurs mobilières; ils y trouveront plus de profit qu'en payant 1 ou 2 francs de moins par famille pour l'impôt foncier.

V.

Il n'y a de logique, en fait d'addition aux impôts directs actuels, que l'impôt général sur le revenu. Cette proposition se comprend mieux que les précédentes; elle ne blesse pas autant l'équité et la justice. L'impôt sur le revenu d'ailleurs existe déjà dans différens pays, dans de grands états qui tiennent à honneur de pratiquer les saines maximes de l'économie financière; il n'a par conséquent rien qui puisse effrayer les esprits, et il est dans tous les cas beaucoup plus rationnel qu'un autre impôt qui est aussi proposé par quelques personnes, l'impôt sur le capital. Outre que celui-ci porte la plus grave atteinte à la richesse publique, puisque le capital est le principal aliment de l'activité sociale, il présente encore les plus grandes difficultés dans l'application. Imposera-t-on tous les capitaux, ceux qui sont oisifs comme ceux qui sont actifs et servent à la reproduction de la richesse? Il faudrait même imposer les premiers de préférence aux autres, à moins de donner une prime à la fortune qui ne s'emploie pas : on détruit alors les musées, tous les objets d'art qui n'ont pas d'utilité pratique. Peu de gens, pour conserver les choses de luxe, voudront se soumettre à une taxe proportionnelle à la valeur. En un mot, on prive une nation de tout ce qui fait son orgueil et sa gloire; on la décapite en quelque sorte pour la rabaisser au niveau d'une société qui ne connaît plus que l'utile. Il faudrait encore saisir le capital immatériel, qui est dans la tête du savant, de l'avocat, du médecin, car enfin il constitue également un capital, et ce n'est pas le moindre dont profite le pays. Comment l'évaluer? Le calcul ne serait pas facile, et si, pour échapper à ces difficultés, on ne faisait peser l'impôt que sur les signes extérieurs de la richesse, on commettrait la plus grande des injustices. Un médecin qui gagne 20,000 francs par an doit être imposé de préférence à celui dont le capital mobilier ne rapportera pas même 1,000 francs.

Sous ce rapport, l'impôt du revenu est beaucoup plus rationnel, puisqu'il atteint le médecin, l'avocat, comme les autres, et qu'il est établi sur la production annuelle de la société; mais il a aussi ses inconvéniens. D'abord il est considéré comme un impôt de luxe, qui ne doit atteindre que le superflu. On admet des exemptions. En Prusse, il n'y a de soumis à cet impôt que les revenus supérieurs à 1,000 thalers, soit 3,750 fr. En Angleterre, la limite de

l'exemption descend jusqu'à 100 livres sterling, ou 2,500 francs. En France, on pourrait l'abaisser beaucoup plus encore, jusqu'à 1,200 francs par exemple. Il n'y en aurait pas moins une partie notable de la richesse publique qui ne serait pas atteinte. Cette faveur se comprend, et nous ne voulons pas la combattre; mais elle ôte tout de suite à l'impôt un avantage essentiel, celui d'être général, de frapper sur tout le monde, proportionnellement à la fortune. Ce n'est plus qu'une taxe d'exception plus ou moins bien établie, et qui a les défauts inhérens à ces sortes de taxes. Si l'on demande l'immunité pour les revenus au-dessous d'un certain chiffre, on la voudra aussi pour certaines catégories de revenu; on la voudra pour les fermages de la terre, pour les profits de l'agriculture, pour ceux même de l'industrie, sous prétexte que celle-ci est déjà soumise à un droit de patente, et que ce serait la frapper deux fois pour la même chose.

En Angleterre, il n'y a d'exemption que pour les revenus au-dessous de 100 livres sterling. Au-dessus, tout le monde est atteint, suivant la nature de sa fortune, par une cédule spéciale désignée par une lettre de l'alphabet. La cédule *a* comprend les revenus de la terre ou attachés à la terre; — la cédule *b* les profits des fermiers, évalués d'après le taux des fermages; — la cédule *c* les rentes sur l'état, les dividendes des valeurs de bourse nationales et étrangères; — la cédule *d* les profits industriels; — enfin la cédule *e* tous les traitemens, pensions de retraite, etc. Voici quelle a été la somme pour laquelle chaque cédule a été portée au rôle en 1867, le taux de la taxe étant de 6 deniers ou pence par livre sterling, soit 2 1/2 pour 100. La cédule *a* comptait pour 69 millions de francs ou 36 pour 100; — la cédule *b* pour 9 millions ou 5 pour 100; — la cédule *c* pour 17 millions 1/2 ou 9 pour 100; — la cédule *d* pour 86 millions ou 44 pour 100; — la cédule *e* pour 4 millions 1/2 ou 2 1/2 pour 100. Le produit total était de 186 millions. Il résulte de ce tableau que la cédule *d*, qui comprend les profits industriels, est de beaucoup la plus productive, et que, si on l'écartait, ainsi que celle qui est afférente au revenu de la terre, l'*income-tax*, qui a une si grande importance dans le budget anglais, ne donnerait plus que des résultats insignifians. En Prusse, où la richesse est beaucoup moindre, et où la limite d'exemption s'élève plus haut, l'impôt du revenu sur le pied de 3 pour 100 ne rapporte que 20 millions de francs. Il est vrai qu'il est complété par une autre taxe, dite des *classes*, qui atteint tout le monde, tous ceux qui, à un titre quelconque, ont un revenu inférieur à 1,000 thalers. Cette taxe correspond à peu près à notre impôt personnel et mobilier, et le taux auquel elle est fixée varie entre un minimum de 1/2 thaler et un maximum de 24. Elle donne à elle seule le double de l'impôt du revenu, soit en-

viron 40 millions de francs, ce qui prouve une fois de plus que, pour avoir un impôt productif et en même temps assez léger, il faut en généraliser l'application, l'étendre aussi bas que possible; autrement on a des taxes fort lourdes qui produisent très peu. C'est l'inconvénient de tous les impôts d'exception. En Angleterre, où la richesse est moins divisée que partout ailleurs, où il y a de grosses fortunes territoriales et industrielles, l'*income-tax* constitue une ressource assez considérable; il a donné l'année dernière encore, malgré la réduction à 4 deniers, ou 1 3/4 pour 100, 160 millions de francs; mais on ne pourrait pas compter sur un pareil résultat dans les autres pays, dans le nôtre surtout, où la division de la propriété existe sous toutes les formes. L'exemption au-dessous de 1,200 fr. mettrait en dehors de l'impôt la plus grande partie de la fortune publique.

On se figure qu'au taux de 3 pour 100 il rapporterait au moins 200 millions; c'est une illusion complète. La France est riche, très riche assurément, et ses ressources, qui, comme l'a dit avec raison M. Thiers, n'ont pas encore été sérieusement atteintes, égalaient presque avant la guerre celles de la Grande-Bretagne. On en avait la preuve dans le chiffre de notre commerce extérieur, qui grandissait chaque année,— dans le mouvement du portefeuille de nos établissemens de crédit, et aussi dans l'importance qu'avait prise la bourse de Paris, qui était devenue autant que celle de Londres le centre des négociations de tous les emprunts du monde. Seulement, si les ressources de notre pays sont grandes, elles sont aussi, je le répète, très divisées. Les grosses fortunes chez nous sont rares. Ce qui est très répandu, c'est une aisance générale qui ne dépasse pas un certain niveau assez modeste. La richesse est mieux répartie qu'en Angleterre; on ne voit pas ces inégalités choquantes du plus grand luxe à côté des misères les plus effroyables. La masse du peuple en France a un petit faire-valoir sur lequel elle vit, et c'est là même ce qui fait la force de notre nation, ce qui l'assure contre des bouleversemens sociaux un peu profonds; mais c'est aussi, quand on établit un impôt, ce qui nous oblige à l'étendre à tout le monde, sous peine de n'arriver qu'à des résultats insignifians. Les impôts de luxe n'ont jamais pu réussir dans notre pays; non qu'on y ait moins qu'ailleurs le désir d'imposer les grandes manifestations de la richesse, tout ce qui accuse le superflu. Certes on n'a pas de déférence particulière pour les armoiries, les laquais poudrés, les meutes de chasse et les brillans équipages, et on aimerait assez pouvoir les taxer; si l'on s'en prive, c'est parce que l'expérience a démontré qu'un impôt sur les objets de luxe, même porté à un taux très élevé, ne produisait presque rien, et causait un préjudice réel à beaucoup d'industries. On sera étonné d'apprendre que jusqu'en

Angleterre, dans ce pays aristocratique et de grosses fortunes, où il existe une taxe sur les domestiques, les chevaux de luxe, la poudre, les armoiries, cette taxe ne rapporte guère que 15 millions de francs. Aussi beaucoup d'économistes, au-delà du détroit, en demandent-ils la suppression. En France, un impôt de cette nature ne donnerait pas la moitié, et quant à l'*income-tax*, avec l'immunité accordée aux revenus inférieurs à 1,200 francs, il ne rapporterait pas, sur le pied de 3 pour 100, ce qui est déjà lourd, plus de 120 millions.

D'après la statistique de France publiée en 1862 par les soins de M. Legoyt, sous les ordres du ministre de l'agriculture et du commerce, la contribution foncière était portée au budget de 1858 pour 278 millions, principal et centimes additionnels compris. Si l'on décompose ce chiffre, on trouve que 202 millions ont été payés par des cotes inférieures à 160 francs; or 160 francs de contributions, avec la moyenne actuelle de l'impôt foncier, qui est à peu près le huitième du revenu, représentent environ 1,200 francs de rente. Par conséquent, en plaçant la limite d'exemption à 1,200 francs, on met les trois quarts du revenu de la propriété foncière en dehors de l'impôt, et si ce revenu est, comme l'on suppose, de 3 milliards, 750 millions seulement se trouvent atteints. Voilà pour une partie de la fortune publique, celle qu'il est le plus facile d'apprécier. Il n'est pas aussi aisé de se rendre compte du revenu mobilier; on n'a pas de données, même approximatives, pour le calculer. On peut dire seulement sans craindre de trop se tromper qu'avec la diffusion actuelle des valeurs, sous forme de rentes, actions ou obligations, il est au moins aussi divisé que le revenu immobilier; le quart au plus serait également soumis à l'impôt. Restent les traitemens, les salaires et les bénéfices industriels, car il faut comprendre tout. Ici la division est plus grande encore; les salaires et les traitemens qui dépassent 1,200 francs sont presque à l'état d'exception, et quant aux profits industriels, outre qu'ils sont éparpillés en des milliers de mains, ils donnent lieu à une fraude considérable. Admettons pourtant que le quart du revenu général de la société soit frappé par l'impôt. Si ce revenu est de 15 milliards, et on peut l'évaluer à ce chiffre en prenant pour base le produit ordinaire des contributions en général, qui figure pour 1850 millions au budget de 1871, centimes additionnels compris, et en le multipliant par 8, comme pour la taxe foncière, on a pour le quart 3 milliards 750 millions, ou 4 milliards, qui, à raison de 3 pour 100, donnent 120 millions : — 120 millions, tel est le maximum de ce que l'on peut attendre en France de l'impôt sur le revenu, même établi sur le pied de 3 pour 100. Abaissera-t-on la limite d'exemption au-dessous de 1,200 fr.? La fera-t-on descendre jusqu'à 600 francs par exemple? Alors en effet on obtiendrait davantage; mais ce ne serait plus une taxe

frappant le superflu, elle atteindrait le nécessaire. Au-dessous de 1,200 francs, il n'y a plus d'aisance, il y a la gêne, et ce n'est qu'au prix de sacrifices très durs qu'on pourrait répondre aux exigences du fisc. Il ne faut pas se laisser tromper par ce qui existe en Prusse; la taxe des classes, qui pèse sur tout le monde, remplace notre impôt personnel et mobilier, qui est inconnu dans ce pays. On ne pourrait rien faire d'analogue en France sans frapper deux fois les mêmes personnes et pour la même chose; cette existence de l'impôt mobilier basé sur le revenu est déjà un obstacle à l'établissement de l'*income-tax*, avec lequel il fait en quelque sorte double emploi.

Cela posé, comment appliquera-t-on l'impôt du revenu? qui sera chargé de le répartir? quel moyen d'investigation aura-t-on pour s'assurer de la position de chacun? Si on s'en rapporte à la déclaration, il est à craindre qu'il y ait beaucoup de fraudes. Si l'évaluation est faite par les agens du fisc ou par toute autre personne, on s'expose à beaucoup d'injustices. Les impôts qui soulèvent en France le plus de réclamations sont ceux où l'arbitraire administratif joue le plus grand rôle. Nous en avons la preuve dans l'impôt des patentes; c'est celui dont on se plaint le plus, parce que les règles qui servent à en fixer la quotité sont un peu incertaines, et que l'application en dépend de l'administration. En Angleterre, on accepte la déclaration individuelle comme base de l'impôt sur le revenu, et cette déclaration n'est guère contrôlée que par la notoriété publique. Elle est cependant plus sincère qu'elle ne le serait chez nous. On respecte plus la loi, et on n'a pas pour le fisc la même aversion qu'en France. Malgré cela, il se commet encore chez nos voisins des fraudes considérables. M. Gladstone a cité l'exemple d'industriels qui, devant être expropriés pour le percement d'une rue, indiquaient comme élément de l'indemnité qu'ils réclamaient un bénéfice annuel de 48,000 francs; le jury ne l'admit que pour 26,000 francs : ils ne l'avaient déclaré eux-mêmes à l'*income-tax* que pour 9,000 fr.! Ils avaient donc trompé le fisc des deux tiers. La cédule *d*, qui comprend les profits industriels, est celle qui crée le plus de mécomptes. On considère comme certain que, par suite de la fraude, elle ne donne pas la moitié de ce qu'elle devrait rapporter, et un homme des plus autorisés, M. Mac-Culloch, qui a étudié sérieusement la question, s'exprime ainsi : « L'impôt du revenu cause plus d'irritation pour les 5 millions de livres sterling qu'il produit que l'excise pour les 13 millions qu'on en tire (c'étaient les chiffres de l'époque où écrivait Mac-Culloch); par le fait de ces impôts, une grande immoralité s'est introduite dans les classes industrielles et commerçantes, on y a pris l'habitude du mensonge et de la déloyauté. » — Nous ajouterons que cette déloyauté a des effets très fâcheux au point de vue économique. Le commerçant honnête qui

accuse la totalité de son bénéfice se met dans une position moins favorable que celui qui en dissimule une partie; il est victime de sa loyauté et fournit des armes à la concurrence, il augmente ses frais généraux que l'autre diminue.

Toutes les difficultés ne seraient pas aplanies même avec une déclaration sincère. Les revenus sont de sources diverses; les uns sont plus assurés que les autres. Les imposera-t-on au même chiffre? Demandera-t-on au commerçant, dont le profit est incertain, à l'employé, dont le traitement est précaire, autant qu'aux rentiers, dont la fortune est fixe et durable? Ne tiendra-t-on aucun compte de la différence des situations? Le père de famille qui a trois ou quatre enfans doit-il payer comme le célibataire qui n'a aucune charge? Enfin la localité que l'on habite devrait également être prise en considération. Un revenu légèrement au-dessus de 1,200 fr. procurera le luxe dans une petite ville, et il n'assurera pas même le nécessaire dans une grande. Ces difficultés sont sérieuses; on les a souvent étudiées, et on a presque toujours reconnu, en Angleterre au moins, que, si on admettait ces distinctions, qui paraissent pourtant bien légitimes et bien naturelles, on détruirait la base même de l'impôt. Il faudrait en changer les conditions et l'aggraver pour les uns de ce dont on le diminuerait pour les autres, c'est-à-dire arriver à des impossibilités matérielles. On proposait avant la guerre l'impôt du revenu comme moyen de supprimer les taxes de consommation et de réduire certaines taxes directes. On dirait vraiment qu'il y a quelque part, en dehors du revenu brut sur lequel vit la société, un élément de richesse qui n'est pas encore soumis à l'impôt. On s'imagine que, si on affranchit les consommations, ce sera autant de gagné; mais si, pour opérer cet affranchissement, on prend 200 millions au revenu disponible, on les enlève au commerce et à l'industrie; les salaires et les profits en souffrent, et en supposant, ce qui est plus que douteux, qu'on paie certaines choses moins cher, on a moins de ressources pour se les procurer. Toute la question est donc de savoir s'il vaut mieux prendre l'impôt sur la production au moment où elle a toute sa valeur et va être livrée à la consommation que sur le capital qui sert à la créer, en un mot s'il vaut mieux imposer la moisson que la semence. La réponse n'est pas douteuse pour quiconque a réfléchi sur la matière.

On a dit quelquefois que la création des rentes sur l'état était utile en ce sens que, procurant une excellente occasion de placement, elle sollicitait à l'épargne. Cette idée est assurément exagérée; mais on peut prétendre avec plus de vérité que l'impôt, lorsqu'il est bien établi et modéré, excite plutôt la production qu'il ne la décourage : il s'agit tout simplement pour le payer d'un effort

de plus à faire, et un effort qui est accompli par 38 millions d'individus amène de grands résultats tout en restant très léger pour chacun. Nous avons l'exemple de peuples qui, placés dans des conditions climatériques moins favorables que d'autres, avec un sol moins fertile, des saisons plus rigoureuses, arrivent cependant à plus de bien-être. A quoi cela tient-il? A ce que les premiers proportionnent leurs efforts aux difficultés qu'ils ont à vaincre; ils s'ingénient de toutes les façons pour amasser des capitaux, perfectionner leurs instrumens de travail, et, grâce à leur énergie et à leur prévoyance, ils triomphent des obstacles que la nature avait mis sur leurs pas. L'impôt peut de même exciter l'effort, augmenter la production, et par suite ne rien coûter à la richesse publique, tandis que, si on l'établit préventivement sur le revenu disponible, on paralyse l'effort lui-même; c'est comme une force motrice dont on diminuerait la puissance.

Il n'y a que deux cas où il soit permis de songer à l'impôt sur le revenu : 1° quand on a épuisé toutes les ressources ordinaires pour combler les déficits du budget, et qu'il faut en créer de nouvelles : l'impôt sur le revenu se présente alors comme un expédient utile; 2° lorsqu'on veut alléger certaines taxes nuisibles au progrès de la richesse publique, et qu'on a besoin, en attendant la plus-value qui résultera du dégrèvement, de se procurer des recettes provisoires. Dans ces deux cas, l'impôt du revenu a sa raison d'être. L'Angleterre n'y a pas eu recours autrement. Ce fut le grand Pitt qui le proposa le premier pour obtenir les ressources nécessaires à la guerre qu'il soutenait contre la France. L'impôt fut aboli en 1816, et il ne reparut en 1842 que pour rendre possibles les réformes économiques que l'on méditait. L'Angleterre était alors dans une situation critique : elle sentait que le marché du monde allait lui échapper, si elle ne faisait pas un effort considérable pour le conserver. Pour cela, il n'y avait qu'un moyen, c'était de produire à très bon compte, à meilleur marché que les autres peuples; mais des taxes de consommation fort lourdes, et qui s'étendaient jusqu'aux choses de première nécessité, telles que le pain et la viande, étaient un obstacle : il fallait les réduire, et, comme les réductions devaient mettre momentanément le budget en déficit, on résolut de demander la différence à une taxe sur le revenu. C'est ainsi qu'après avoir été, suivant l'expression de M. Gladstone, une arme de guerre réservée pour les dangers de la patrie, elle est devenue plus tard un grand levier industriel. C'est à ce titre encore, ainsi que les excellens travaux de M. Calmon l'ont du reste parfaitement démontré dans cette *Revue* (1), que l'*income-tax* figure au budget

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre 1870.

de nos voisins; il ne fait point partie de leurs principes financiers et n'est jamais admis sans discussion. Même aujourd'hui, où la richesse est grande dans ce pays, où l'on paie facilement toutes les taxes, celle du revenu est la plus contestée, et on s'applique particulièrement à la réduire toutes les fois qu'on en a le moyen. De même qu'elle est appelée à supporter le poids des charges exceptionnelles, de même aussi elle est appelée à profiter la première des excédans de budget.

VI.

Une considération qu'il ne faut pas négliger non plus lorsqu'on veut se rendre compte des effets de l'impôt sur le revenu, c'est la situation politique des pays pour lesquels on le propose. L'Angleterre, la Prusse, qui l'ont adopté, sont surtout des nations aristocratiques, où les classes inférieures de la société n'exercent pas encore une grande influence. Ce genre d'impôt n'y présente point par conséquent les mêmes dangers que dans les pays démocratiques. Dans ceux-ci, il ne reste pas longtemps à un taux modéré. Dès que les besoins de l'état augmentent, c'est à lui qu'on s'adresse pour y faire face; on n'attend même pas qu'ils augmentent, on le surcharge tout simplement pour opérer tel ou tel dégrèvement contestable au point de vue de l'économie politique, mais toujours excellent au point de vue de la popularité. L'impôt sur le revenu devient le bouc émissaire de toutes les innovations chimériques, de toutes les ambitions politiques. C'est à lui qu'on a recours pour se faire un nom parmi la foule et se rendre les classes ouvrières favorables. Non-seulement on l'accroît sur sa base proportionnelle, mais on le rend bien vite progressif en s'appuyant toujours sur cette idée, qu'étant établi sur le superflu, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'il l'atteigne plus ou moins fortement. Pour se convaincre que ce n'est pas là un danger imaginaire, on n'a qu'à interroger l'histoire, qu'à voir ce qui a eu lieu dans les pays qui ont passé par les agitations révolutionnaires, ou qui ont eu des gouvernemens essentiellement démocratiques. A Florence au xve siècle, sous les Médicis, on avait établi un impôt général sur le revenu, appelé *catasto*. Il s'appliqua d'abord avec une certaine régularité, et il était proportionnel à la fortune, sous le bénéfice de certaines immunités; il ne tarda pas à changer de caractère, à devenir progressif, et la progression fut telle qu'il s'éleva de 1 à 37 pour 100 selon l'importance des revenus. Il en résulta un profond découragement chez tous les citoyens; on n'eut plus d'intérêt à travailler pour amasser de la fortune, les capitaux disparurent, et les ressources de la république furent bien vite épuisées. « Par l'influence de l'esprit démocratique, dit M. de Parieu

dans son *Histoire des impôts généraux sur la propriété*, l'impôt fut une arme de destruction contre la richesse, et les taxes progressives, succédant aux impôts sur le capital, y sont devenues un instrument de nivellement manié par la passion et l'acharnement des partis, jusqu'au moment où l'abus même du système amena sa destruction complète et son abandon absolu. »

En Hollande, à la fin du dernier siècle, l'impôt sur le revenu devint aussi très vite progressif, comme à Florence; mais l'expérience y dura moins longtemps. La progression variait entre 1 pour 100 pour les revenus de 300 à 800 florins, et 20 pour 100 pour ceux qui étaient supérieurs à 30,000 florins, et, comme cette taxe se trouvait combinée avec d'autres qui n'étaient guère moins lourdes, le mécontentement fut tel que non-seulement les capitaux émigrèrent, mais que les habitans eux-mêmes quittèrent la république batave pour aller porter leur intelligence et leur industrie dans les pays voisins. Ce que la Hollande perdit à cette émigration de ses capitaux et de ses habitans, il est difficile de l'évaluer. C'est à partir de ce moment qu'elle déchut, et ce fut la ruine de l'importance commerciale qu'elle avait eue jusque-là. L'expérience fut décisive, et elle fut reconnue si désastreuse par tout le monde, que l'impôt sur le revenu, abandonné en 1806, ne put jamais être rétabli. C'est à peine si aujourd'hui il y a dans ce pays une taxe quelconque sur la richesse mobilière, qui pourtant est encore très grande. Ces exemples suffisent pour montrer ce qu'est l'impôt du revenu dans les pays dirigés par l'esprit démocratique.

Il est vrai que l'impôt progressif, auquel il aboutit, ne déplaît pas à tout le monde; il a même des partisans jusqu'au sein de l'économie politique et parmi les hommes les plus éminens. « Il n'est point déraisonnable, dit Adam Smith, que le riche contribue aux dépenses publiques, non-seulement en proportion de son revenu, mais même pour quelque chose de plus. » A quoi Jean-Baptiste Say ajoute : « J'irai plus loin, et ne craindrai pas de déclarer que l'impôt progressif est seul équitable. » Montesquieu exprime la même idée. Ces autorités sont grandes, et on en pourrait citer d'autres encore. Cependant, lorsqu'on réfléchit profondément à la question, et qu'on se rend compte des tendances actuelles des sociétés, on trouve des raisons décisives pour ne pas se rallier à l'impôt progressif. D'abord ni Montesquieu, ni Adam Smith, ni Jean-Baptiste Say, n'avaient en vue des sociétés démocratiques. Montesquieu s'inspirait de l'Angleterre aristocratique et constitutionnelle, où l'on n'avait pas à craindre l'influence prépondérante des classes ouvrières. Adam Smith avait le même modèle sous les yeux. Enfin Jean-Baptiste Say vivait sous l'empire et la restauration, où l'on était loin de redouter également la prédominance de la démocratie.

Ces auteurs, en admettant l'impôt progressif, n'étaient pas placés dans les conditions où nous sommes aujourd'hui; ils pouvaient croire qu'établi à un taux modéré, il n'aurait pas de graves inconvéniens. Toutefois ils sacrifiaient à un principe faux; ce qui est mauvais dans l'impôt progressif, c'est surtout l'idée que la taxe en général ne doit être payée que sur le superflu.

En définitive, les services que rend l'état profitent à tout le monde; la sécurité qu'il assure, la justice qu'il garantit, sont des avantages dont chacun a besoin, le pauvre comme le riche : ils sont inhérens à la personne, indépendamment de toute position sociale. On peut même dire que le pauvre en a plus besoin encore, parce qu'il est moins en mesure de se protéger lui-même. Si, en ce qui concerne la protection due à la propriété, le riche demande plus que le pauvre, il paie aussi davantage, et quand il a payé en proportion de sa fortune, il a plus que satisfait à ses obligations, car les charges qu'il impose ne sont pas en rapport avec les droits qu'il acquitte. Les lois du commerce sont toutes différentes. Celui qui achète en gros paie moins cher que celui qui achète en détail, par la raison bien simple qu'il occasionne moins de frais. Il en est de même pour celui qui expédie 1,000 tonnes de marchandises sur un chemin de fer et à une destination éloignée; il mérite d'être traité avec plus de faveur que celui qui n'en envoie que 10 et à une distance assez courte. Aussi lui applique-t-on un tarif différentiel, qui diminue à mesure qu'augmentent la quantité à transporter et la distance à parcourir; c'est de toute justice. Pourquoi les services rendus par l'état ne seraient-ils pas appréciés de la même manière? Il ne lui en coûte point, pour protéger une fortune de 100,000 francs de rente, cent fois plus que pour en défendre une de 1,000, et, lorsque le propriétaire des 100,000 francs de rente a payé l'impôt en proportion de sa richesse, il a certainement dépassé la limite de ce qu'il doit rigoureusement. Si maintenant on lui demande l'impôt non-seulement sous la forme proportionnelle, mais encore sous la forme progressive, alors c'est plus que le renversement des lois de l'économie politique, c'est la violation même de l'équité, c'est une véritable spoliation. Autant vaudrait dire que, pour toutes les choses de la vie, il y aura des prix différens selon la fortune des individus, que le riche paiera le pain 40 centimes la livre, et le pauvre 20 centimes. Cela serait tout aussi équitable que d'imposer l'un à 6 pour 100 de son revenu, et l'autre à 3 pour 100, et cela satisferait davantage ceux que l'on veut favoriser, car le prix du pain les intéresse beaucoup plus que le taux de l'impôt. Du moment qu'on déroge aux règles ordinaires pour les rapports avec l'état, on ne voit pas pourquoi on n'agirait pas de même vis-à-vis de l'industrie, pourquoi en tout et partout les riches ne paieraient pas pour les pauvres; c'est le

rêve des utopistes, de tous ceux qui n'ont pas la moindre notion des conditions fondamentales de la société.

L'impôt sur le revenu prend l'eau à sa source et la diminue; l'impôt progressif fait plus, il la tarit complétement. Qui sera très empressé de travailler et de courir les chances du commerce lorsqu'il saura qu'au-delà d'un certain chiffre la plus grosse part de la fortune qu'il aura péniblement amassée sera dévolue au fisc? Il arrivera nécessairement ce qui est arrivé à Florence, en Hollande, ce qui se représentera partout et toujours lorsque les taxes seront iniques et oppressives : les capitaux et les populations émigreront, et le pays sera ruiné pour avoir tenté des choses impossibles. Tel est le danger de l'impôt sur le revenu. Il y a dans les sociétés démocratiques une pente fatale qui conduit à l'impôt progressif; malgré cela, dans les circonstances actuelles, en raison de nos besoins, qui sont immenses, comme on ne peut pas faire peser tout le poids des charges extraordinaires sur une seule branche des contributions, que d'une part il semble juste de ne rien demander de plus à la contribution foncière, et que de l'autre on ne peut pas atteindre séparément la fortune mobilière, il est difficile de ne pas arriver à un impôt général sur le revenu; on doit donc le proposer; seulement il faut ne pas s'en dissimuler les inconvéniens et ne l'établir qu'à titre provisoire, en se réservant toujours de le diminuer ou même de le faire disparaître complétement aussitôt qu'on en aura les moyens.

VII.

Voyons maintenant comment on pourra faire face à nos charges extraordinaires pour l'exercice courant, charges qui résultent à la fois de ce qu'il y aura en moins comme recettes, et en plus comme dépenses. A la perte des 50 millions d'impôts nets environ que payaient chaque année les départemens qu'on nous enlève, il faut ajouter un déficit dans les revenus indirects qui ne sera peut-être pas au-dessous de 200 millions. Nous serons en outre privés de deux douzièmes de l'impôt général de cette année, qui ont été perçus par les Prussiens dans les départemens envahis jusqu'à la conclusion de la paix, soit encore une cinquantaine de millions. Ces sommes réunies forment un total de 300 millions. Nous aurons à payer en outre ce que coûtera cette année l'occupation prussienne, même régulière, dont les effets seront singulièrement aggravés par les derniers événemens de Paris. C'est le moins qu'on l'évalue à 100 millions. Il faudra pourvoir enfin aux intérêts des sommes que nous aurons payées comme indemnités ou empruntées à divers titres, c'est-à-dire de 3 milliards environ; en les calculant à 5 pour 100,

c'est une nouvelle charge de 150 millions, — le tout, recettes en moins et dépenses en plus, donne 550 millions, qui pourront être atténués jusqu'à concurrence : 1° de 33 millions par la suppression de la dotation de la couronne et du sénat; 2° de 100 millions peut-être par des économies sur le budget de la guerre et de la marine pour le reste de l'année; 3° d'une vingtaine de millions par différentes réductions de dépenses dans les autres ministères. On aura ainsi 153 millions à retrancher de 550, et il restera 397 millions ou 400 en chiffres ronds de déficit réel pour l'année 1871. Il n'est point question ici de celui de l'exercice 1870, qui aura dû être comblé par les emprunts déjà faits. Ces 400 millions, il faudra les demander également à l'emprunt; ils entreront dans le règlement général de notre dette; on ne peut pas songer à des impositions extraordinaires pour les fournir cette année.

En 1872 seulement la situation pourra devenir tout à fait régulière, et nous devrons alors trouver dans des ressources supplémentaires de quoi faire face aux charges nouvelles. Ces charges comprendront l'intérêt et l'amortissement des 8 milliards que nous aura coûtés la guerre, plus des 400 millions nécessaires pour mettre le budget de 1871 en équilibre, car je suppose que dans le courant de cet exercice, ou au commencement de l'autre au plus tard, on aura pu emprunter les 4 milliards qui resteront à solder aux Prussiens pour obtenir l'évacuation complète du territoire. Ce serait peut-être préjuger les choses trop favorablement que de porter l'intérêt de ces sommes à 5 pour 100; mettons-le à 5 1/2 pour 100, ce qui donne 462 millions; ajoutons-y 1 1/2 pour 100 pour l'amortissement qu'on doit vouloir effectuer très rapidement, soit 125 millions, plus la part des impôts autrefois payés par les départemens annexés à l'Allemagne, 50 millions; cela fait un total de 637 millions, qui pourront se trouver réduits d'au moins 200 millions par les économies indiquées plus haut, et qui, appliquées à tout l'exercice, devront être un peu plus fortes qu'en 1871. On aura donc un excédant de charges de 437 millions pour lesquels il sera indispensable de chercher des recettes nouvelles. On pourrait proposer les suivantes : 1° une augmentation de 15 pour 100 sur les droits d'enregistrement et de timbre, sauf en ce qui concerne les mutations à titre onéreux, une semblable sur les droits de douane à l'importation, sur les boissons, et particulièrement les alcools qui pourraient encore être plus taxés qu'ils ne le sont, sur le sucre indigène, les droits et recettes à différens titres, les poudres, une augmentation de 10 pour 100 seulement sur le tabac; nous ne demandons rien aux postes à cause des intérêts commerciaux qu'il faut ménager : ces premières surtaxes, en prenant pour base les produits actuels,

procureraient 184 millions; — 2° on pourrait reprendre la réduction des deux tiers de l'impôt du sel qui a eu lieu en 1849, et qui n'a produit aucun allégement sérieux : on retrouverait de ce chef environ 66 millions; — 3° il faudrait revenir également au point de vue fiscal sur la suppression des droits sur la laine, le coton et les matières tinctoriales, qui a été opérée en 1860 à la suite du traité de commerce, et qui n'a pas eu non plus les résultats qu'on attendait : cette suppression avait coûté au trésor 39 millions; — 4° quelques taxes nouvelles, sur toutes les quittances commerciales par exemple comme en Angleterre, sur les marchés à terme à la Bourse, et sur d'autres matières parfaitement imposables, pourraient fournir encore une trentaine de millions; — 5° enfin, avec la taxe sur le revenu de 120 millions, on arrive à 439 millions : le budget est en équilibre, sauf les variations qui résultent de calculs nécessairement approximatifs.

Sans doute on impose ainsi de grandes charges au pays. Il est dur, lorsqu'on avait lieu d'espérer dans un temps prochain, grâce au développement de la prospérité, des diminutions d'impôts, d'avoir à subir des aggravations, et cela au moment où la France vient d'éprouver un temps d'arrêt considérable dans son travail, où elle est moins riche que jamais; cependant, si on veut bien comparer ces surtaxes à celles qui ont eu lieu aux États-Unis après la guerre de sécession, on les trouvera modérées; les Américains n'ont pas craint d'imposer de 50 pour 100 et plus la plupart des objets de consommation qui étaient affranchis jusqu'alors, soit qu'ils fussent produits au dedans, soit qu'ils vinssent de l'étranger; l'important, pour que le fardeau ne soit pas au-dessus de nos forces, c'est que le pays sorte enfin de ses agitations politiques, qu'il voie clair dans son avenir, et se sente assuré contre de nouvelles révolutions. Rien n'est élastique comme la fortune publique en France, il ne faut généralement qu'un peu de calme avec les élémens dont elle dispose pour qu'elle s'élève rapidement; il faudra cette fois quelque chose de plus; on aura besoin d'une grande sagesse dans l'administration de nos finances. Quand on est en présence de charges extraordinaires jusqu'à concurrence de 4 à 500 millions, et qu'on ne peut y faire face qu'au moyen d'impôts nouveaux, on est tenu d'être très circonspect, de ne rien livrer au hasard. Toute innovation téméraire pourrait avoir des effets déplorables. L'objet de ce travail a été précisément de nous mettre en garde contre les illusions; on a voulu beaucoup moins fournir des chiffres précis pour les augmentations qui doivent avoir lieu qu'indiquer les sources où l'on peut le mieux puiser sans compromettre la richesse publique : tout est là pour l'avenir financier du pays.

VICTOR BONNET.

LA
RIVE GAUCHE DU RHIN
AU DIXIÈME SIÈCLE

Les comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race, par M. Ernest Mourin, 1 vol. in-8°. — *Essai sur l'organisation de l'Austrasie et la création de l'Allemagne;* — *Essai sur la séparation de la France et de l'Allemagne aux neuvième et dixième siècles*, par M. L. Drapeyron, 2 brochures in-8°; Ernest Thorin.

Pour la seconde fois en moins de soixante années, l'unité territoriale de la France vient de subir une atteinte cruelle; la coalition victorieuse des peuples germains a détaché du pays gaulois deux portions considérables de l'ancienne *Austrasie*, l'Alsace et la Lorraine septentrionale. Cette politique de conquêtes en plein XIXe siècle n'est pas seulement un défi à la civilisation de l'Europe moderne; l'histoire des origines, dont l'érudition des Allemands affecte de se réclamer, ne proteste pas moins hautement contre les dernières revendications de la diplomatie prusso-germanique. Dans ce retour vers le passé, l'Allemagne choisit habilement ses points d'arrêt; elle n'a garde de s'avancer au-delà de Henri II pour la Lorraine, ni plus loin que Louis XIV pour l'Alsace. Exempte de tout scrupule à l'égard du consentement libre des peuples, elle s'efforce de justifier un démembrement consommé par la force pure en l'appelant une « rétrocession légitime. » On retrouve ici l'esprit de ces cours d'histoire d'outre-Rhin où Charlemagne est représenté comme un prince exclusivement germain, que la France, par une erreur de sa vanité, aurait placé au point culminant d'une de ses antiques dynasties. Il est facile de réfuter ce thème historique. Charlemagne

était Austrasien, et déjà de son temps l'Austrasie affectait de n'être point germaine. Ses préférences, ses mœurs et jusqu'au fonds principal de sa langue, aussi bien que la loi géographique et son histoire primitive, la portaient à se fondre dans l'agglomération des peuples gallo-francs. S'il y eut jamais « rétrocession légitime, » on peut dire que ce fut chaque fois qu'une partie du royaume lotharingien, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, fut réunie politiquement à la France. On verra même qu'une des causes qui ont amené chez nous, au profit d'une grande famille féodale, la déchéance définitive de cette dynastie que les Pépin et les Charles avaient illustrée, fut précisément son impuissance notoire à ressaisir ce qu'on appelait déjà au Xe siècle les « frontières naturelles, » c'est-à-dire ce magnifique pays rhénan, noyau de l'ancienne Austrasie.

I.

Il est impossible de trouver dans les divers massifs des continens, si l'on excepte des péninsules telles que l'Italie et l'Espagne, un pays mieux délimité que la région gauloise. L'arête orientale de séparation, la seule qui nous intéresse ici, est formée au-dessus des Alpes par un cours d'eau de 1,300 kilomètres, de Bâle à la Mer du Nord. Au point de vue géologique, le Rhin, on le sait, n'est pas une frontière; sous ce rapport, il unit plutôt qu'il ne divise. Au point de vue militaire, il n'a jamais présenté, même à l'époque reculée où ses bords étaient défendus par d'immenses forêts et des marécages profonds, qu'un obstacle assez aisément franchissable. Aussi les Romains, qui songeaient à tout, avaient-ils établi le long de la bande de terre comprise entre l'Helvétie et l'océan germanique une série de postes et de quartiers permanens (*castra stativa*), dont la garde était confiée à huit légions; telle est l'origine de la plupart des grandes villes rhénanes, comme Strasbourg (*Argentoratum*), Mayence (*Maguntiacum*), etc. Ces cantonnemens formidables n'empêchèrent point les Francs de passer définitivement le Rhin en 406. Une fois maîtres de la rive gauche, ces barbares se préoccupèrent aussitôt, comme l'avaient fait les Romains, d'interdire l'accès du fleuve aux autres hordes germaines qui se pressaient sur la rive droite, impatientes de prendre leur part des riches contrées occidentales. Ils y réussirent, et la Gaule y gagna du moins de voir enfin sa frontière politique de l'est efficacement défendue. Bien plus, à partir de la victoire de Clovis à Tolbiac, c'est elle qui à son tour prend l'offensive contre les barbares. Dès lors, les rôles sont intervertis : la Germanie vaincue, soumise jusqu'à l'Elbe et au Danube,

devient avec Charlemagne la vassale des souverains qui règnent dans les villes gallo-franques d'Aix-la-Chapelle et de Trèves.

De toutes les agrégations de peuples fondées sur la force, nulle n'a duré et ne durera; la Gaule et la Germanie ne pouvaient donc demeurer unies. Bien qu'elles n'eussent cessé, durant cinq siècles d'invasions, d'influer et de réagir l'une sur l'autre, elles différaient profondément de mœurs et d'idées; la même divergence qui existe dans la direction de leurs fleuves et de leurs montagnes se retrouvait dans les caractères de leur vie morale, dans leurs visées respectives. Les populations encore mouvantes qui occupaient la rive droite du Rhin étaient identiques de race et d'usages; celles qui possédaient la rive gauche n'offraient pas la même unité originelle: chez ces dernières, du mélange du double élément gallo-romain et germanique commençait à poindre une société essentiellement sédentaire, déshabituée de la vie nomade, et où apparaissaient des principes d'organisation politique. C'étaient ces deux pays si dissemblables et toujours en hostilité que Charlemagne avait prétendu river ensemble par une sorte de jointure de fer, l'Austrasie. Qu'était-ce que cette Austrasie, établie à cheval sur deux mondes, et les garrottant l'un à l'autre? En son extension politique, les limites de l'Austrasie, — royaume de l'est, par opposition à Neustrie, royaume de l'ouest, — ont souvent varié. Au temps de Charles Martel, ce pays englobait à l'occident l'île des Bataves et la côte jusqu'au détroit gallique (Pas-de-Calais), à l'orient la moyenne de la Meuse, en amont de la Moselle, jusqu'à Metz, et toute la rive gauche du Rhin. Le pays des Tongres (Liége) et le Brabant en faisaient partie; mais le centre véritable et géographique, c'était le bassin de la Moselle. Ce bassin apparaît comme un vaste camp retranché créé tout exprès par la nature entre l'Hundsruck, les Vosges, les Faucilles, l'Argonne, les Ardennes et l'Eifelgebirge. Au confluent de la Moselle et du Rhin, le passage est bien fermé; il n'y a d'autre ouverture que le cours du fleuve, dont Coblentz est la clé. Le sommet de l'arc décrit par la Moselle est Thionville; au-delà courent dans deux vallées symétriques le Rhin et la Meuse, qui s'écartent sous le parallèle de Mayence, pour se rapprocher sous celui de Cologne, — deux places qui dominent, l'une la route de la Belgique, l'autre celle de l'Alsace. Les défilés de l'Argonne étaient aux mains des Austrasiens, tandis que la vallée de l'Oise appartenait aux Neustriens. La ville d'Aix-la-Chapelle était le centre administratif, celle de Metz était déjà considérée comme un point militaire d'une importance capitale. Au temps d'Ébroïn (680), une lutte sanglante s'était engagée entre la France de l'ouest (Neustrie) et la France de l'est (Austrasie), les deux principaux royaumes issus du partage qui avait eu

lieu entre les fils de Clovis. L'Austrasie, battue d'abord, l'avait ensuite emporté, et bientôt, grâce à l'énergie d'une grande famille, celle des Pépin et des Charles, sa suprématie était devenue complète; les Austrasiens formaient le corps national le mieux organisé et le plus compacte qui fût alors. Après la soumission de la Neustrie, un autre rôle s'était offert à la vaillance de cette masse d'hommes belliqueux. Une nouvelle invasion barbare menaçait d'inonder l'Occident par l'est et par le midi; ce furent les princes austrasiens qui, à la tête de tous les guerriers de la Gaule franque, eurent la gloire d'arrêter les hordes germaniques et musulmanes. Encore une fois la revanche des peuples cis-rhénans était complète; les possesseurs du vieux pays salien et de la Forêt-Charbonnière régnaient en maîtres sur les Allemands. A la puissante organisation militaire de l'Austrasie, Charlemagne avait ajouté l'éclat des lumières, le prestige des arts et aussi la force qui résulte d'une intelligente centralisation. Sous lui, ce pays était devenu le rendez-vous des hommes éminens de toutes les provinces : Germanie, Bourgogne, Italie, Neustrie. Quant à l'influence gallo-romaine, elle était jusqu'à nouvel ordre bien effacée; la Neustrie et Paris n'avaient plus qu'un rôle secondaire. Cette prépondérance de l'Austrasie n'eut que la durée éphémère du factice empire carlovingien. Après avoir été un centre dominateur, cette contrée allait devenir une sorte de territoire neutre, ce qu'on appelle un « pays frontière. » Les parties qu'elle unissait de vive force n'avaient entre elles aucune affinité; chacun tirait de son côté, — la France neustrienne, parce que, l'amalgame des races conquérante et indigène s'étant consommé dans son sein, elle commençait à se sentir un être à part, — l'Allemagne, parce qu'en fait de civilisation elle était en retard de trois siècles sur la Gaule, — l'une et l'autre, parce que chez toutes les deux le particularisme féodal était la négation même de cette monarchie centralisatrice et romaine que Charlemagne et ses descendans avaient prétendu leur imposer. On sait comment la scission éclata sous Louis le Débonnaire par la guerre civile, et aboutit sous les fils de ce prince au démembrement de l'empire d'Occident.

Le traité de Verdun (842), qui pèse encore sur nous après plus de mille ans, consommait, avec la ruine de l'Austrasie, épuisée par ses victoires antérieures, la séparation politique de la France et de l'Allemagne. Le Rhin redevint le fleuve qui, selon l'expression de Salvien, « sépare deux mondes; » sur ses rives devaient se former deux nationalités distinctes dont l'une était destinée à terminer bien avant l'autre son travail d'unification. L'Austrasie, écrasée à la fois par les deux peuples irréconciliables qu'elle avait essayé un instant de joindre, fut réduite à n'être plus qu'une portion d'un des états

formés de l'empire carlovingien; sous le nom de Lorraine (Lotharingie), toute la bande de territoire entre l'Escaut, la Meuse, le Rhône et le Rhin, fut adjugée à Lothaire, et se vit attachée temporairement au nouveau royaume d'Italie. A cette date, le royaume allemand d'outre-Rhin, c'était proprement le pays du Mein, c'est-à-dire la Franconie, d'où les princes austrasiens étaient sortis. Quant à la France, privée de ses vieilles limites gauloises, de ses frontières naturelles à l'est, elle fut resserrée dans un cadre étroit et arbitraire que, sous peine de ne pouvoir respirer à l'aise, elle devait essayer de rompre.

Plusieurs causes ôtèrent d'abord toute gravité au choc des deux nations rivales. Ce fut en premier lieu une nouvelle invasion de barbares, celle des Normands. Le flot des envahisseurs, qui depuis Charlemagne se heurtait à l'est contre des barrages infranchissables, avait fait un détour par les régions scandinaves, d'où il s'abattit tout à coup sur les embouchures de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Cette importante diversion, dont de récens historiens ont fait avec raison ressortir l'effet sur les destinées de l'Europe naissante, ajourna donc la première passe sérieuse du duel de la France et de l'Allemagne. Une autre cause encore vint suspendre ou atténuer la collision des deux peuples : ce fut le mouvement général de décentralisation qui s'accomplit en même temps dans l'un et l'autre pays au profit des groupes nouveaux, marquisats, baronnies, comtés, châtellenies, établis sur le modèle des anciens « trustes » germains. Nous entrons ici au cœur même de notre sujet. En France, les donjons, les *fertés*, construits sur l'ordre exprès du roi pour assurer la défense commune contre les barbares, devinrent peu à peu autant de places fortes du haut desquelles la féodalité battit en brèche l'unité monarchique. Les souverains n'avaient pas alors des armées toujours disponibles; en face des incursions normandes et des attaques de son frère Louis le Germanique, qui régnait sur le pays d'outre-Rhin, Charles le Chauve par exemple n'avait eu d'autre ressource que de faire appel à des volontaires, à des leudes, qu'il attachait à son service au moyen de fiefs et d'honneurs. Or parmi ces fidèles il en était un dont la famille devait avoir la haute fortune de supplanter un jour la dynastie carlovingienne, et de fonder cette « maison de France » huit fois séculaire dont le grand travail, l'œuvre-maîtresse, sera précisément la lente et infatigable reconstruction de l'unité gauloise. Ce fidèle s'appelait le comte Robert. De ses aïeux, de sa race, nul historien jusqu'ici n'a rien découvert de précis. Était-ce un homme de souche celtique, ou un descendant des Germains? On ne sait; l'érudition bénédictine elle-même, si habile à débrouiller les problèmes les plus

ardus de filiation, demeure ici en échec. Toujours est-il que le comte Robert, marié à une fille de Louis le Débonnaire, avait gagné avec son épée d'être surnommé « le brave, » le *fort* par excellence. Charles le Chauve, en récompense de ses services, lui donna en 861 un vaste fief qui s'étendait de la Seine à la Loire. Le Carlovingien ne se doutait pas que ce « duché de France, » comme on l'appelait, deviendrait le noyau de la monarchie la plus nationale de l'Europe moderne. La vie de Robert n'est d'ailleurs qu'une succession de brillans exploits contre les Normands, les Bretons et les autres ennemis de Charles le Chauve. Ce « Macchabée des Francs » périt glorieusement en 866 au milieu d'un dernier triomphe sur les pirates du redoutable *roi de la mer* Hasting. Sa mort fut un deuil populaire, et l'on montre encore aujourd'hui, à tort ou à raison, aux environs de Châteauneuf, dans le village de Brissarthe, l'endroit où fut tué ce héros, souche illustre de trente-huit rois.

L'idée fixe de Charles le Chauve était de rétablir à son profit l'unité monarchique romaine. C'est cette idée qui devait commencer à perdre sa dynastie; pour vouloir trop embrasser, elle s'ôta tout moyen d'étreindre. Les premières annexions, comme on dirait de nos jours, avaient été celles des royaumes de Provence, d'Italie et de la moitié de la Lorraine, à la mort de Lothaire et de ses trois fils. Restait la Germanie, que Louis, en expirant, venait de laisser à ses enfans. Charles le Chauve crut l'occasion bonne pour ressaisir toute la rive gauche du Rhin, notre frontière naturelle; mais la tentative échoua, et le nouvel empereur, battu par les fils du Germanique, ne rentra dans ses états que pour y signer, au plaid général de Kiersy-sur-Oise (877), cette charte célèbre qui, en reconnaissant l'hérédité des offices, stipulait implicitement au profit du régime féodal l'abdication plus ou moins prochaine du césarisme carlovingien. A partir de cette double déconvenue, à la fois politique et militaire, la société féodale et la dynastie austrasienne restèrent séparées, comme le dit l'historien des *Comtes de Paris*, « par un abîme. »

Franchissons deux générations. L'éternelle question de la rive gauche du Rhin accroît encore sous Louis III et Carloman, petits-fils de Charles le Chauve, l'irrémédiable impopularité des descendans de Charlemagne. Non-seulement ceux-ci perdent la Provence, qui s'érige en royaume indépendant; mais ils sont en outre obligés de céder la Lorraine : grave échec pour cette idée déjà toute française de déchirer définitivement le désastreux traité de Verdun. Les « féodaux » néanmoins, qui n'ont pas encore de visées communes, se voient eux-mêmes forcés de composer avec les embarras de leur situation. Faute d'un chef aux côtés duquel ils puissent se grouper

comme autour d'un centre naturel, ils en sont réduits à prendre pour roi, après la mort de Louis III et de Carloman, Charles le Gros, déjà empereur, roi de Germanie et d'Italie. Cette situation fausse et contradictoire qui de nouveau réunissait sous un même sceptre la Gaule et l'Allemagne ne pouvait qu'être temporaire. C'est sur ces entrefaites qu'a lieu la rentrée en scène de cette famille dont Robert le Fort est le premier ancêtre connu. Le duc de France avait laissé deux fils, Eudes et Robert. Toutefois, comme ceux-ci étaient encore en bas âge, le duché avait été donné à Hugues l'abbé; mais le sang de Robert coulait dans les veines de ses enfans. En 884, Eudes, déjà illustre pour sa bravoure, est nommé par Charles le Gros comte de Paris. Dès ce moment, il appartient à l'histoire, qui doit enregistrer tous ses actes. Ainsi, pour la deuxième fois en vingt ans, les Carlovingiens élèvent la fortune de ces soldats nationaux destinés à les remplacer sur le trône de France. Bientôt éclate, avec le démérite des césars germains, la valeur toute française des fiers aïeux de Capet. A la fin de novembre 885, des bandes formidables de Normands remontent la Seine et mettent le siége devant Paris. Qui sauve la ville? Eudes, fils de Robert. Les habitans déployèrent d'ailleurs pendant plusieurs mois une admirable constance; les Parisiens firent dans cette lutte l'apprentissage de cet héroïsme qu'ils devaient transmettre à leurs descendans les plus reculés : leur cité mérita de devenir et de rester la capitale de la France future. — Quant à Charles le Gros, il était demeuré à Metz dans l'engourdissement d'une molle indolence. Enfin tardivement il quitte l'Austrasie pour venir au secours de Paris; mais, au lieu d'écraser les Normands, ce qui lui était chose facile avec les forces supérieures de l'armée impériale, il négocie avec eux et achète la paix. Après cet exploit, Charles le Gros, comme pour mettre mieux en relief sa nullité solennelle, achève d'appeler sur Eudes l'attention des féodaux en investissant le héros de Paris de ce grand commandement entre Seine et Loire qu'on avait déjà institué pour Robert le Fort. A quelque temps de là, cet empereur sans courage fut déposé par les Germains, qui prirent pour roi Arnulf de Carinthie. Avec lui tomba définitivement l'empire carlovingien, dont les débris formèrent huit royaumes; mais, on va le voir, la dynastie austrasienne n'était pas encore expulsée de France.

Quelle part ce nouveau démembrement laissait-il à ce dernier état? Ce qu'il nous importe surtout de savoir ici, c'est qu'à l'est la France reprenait les étroites limites du traité de Verdun, c'est-à-dire les frontières du Rhône, de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut. La Lorraine était érigée en un royaume intermédiaire sous le sceptre de Zwentibold, fils naturel d'Arnulf; elle s'ouvrait donc

dorénavant comme un champ-clos naturel aux compétitions des deux grands peuples qui l'avoisinaient. Maintenant à qui allait échoir la succession de Charles le Gros de ce côté-ci du Rhin? L'intronisation d'Arnulf en Allemagne s'était faite sans encombre ni condition. Il n'y avait eu là, observe un historien, qu'une simple translation d'hommage « d'un camp à un autre et non d'un principe à un autre principe; » mais en France il en alla tout autrement. Si les féodaux étaient décidés à rejeter la monarchie césarienne, ce n'est pas qu'ils formassent dès lors un véritable corps de nation; bien qu'une force latente dont eux-mêmes ne se rendaient pas compte tendît à les rapprocher dans le danger, aucun ensemble d'idées générales ne dirigeait leur conduite. Le dévoûment de l'homme à l'homme, une sorte de contrat d'assurance mutuelle débattu et consenti entre vassal et suzerain, tel était tout leur idéal politique et social. Ce qu'il leur fallait avant tout, en face des ravageurs du Normand Rollon, qui ne cessaient de sillonner la Neustrie et menaçaient le fief de chacun, c'était un chef brave et populaire, un « koning » élu d'après les traditions teutoniques. En y bien regardant toutefois, ce choix même d'un chef tiré du fonds féodal n'impliquait-il pas le sentiment vague d'une naissante nationalité? Il va de soi que ce suzerain ne pouvait être ni le fils survivant de Louis le Bègue, Charles, dit plus tard le Simple, lequel d'ailleurs n'avait encore que huit ans, ni aucun seigneur des fiefs excentriques tels que la Bourgogne ou le Vermandois. C'était affaire si délicate que d'effacer le souvenir d'une dynastie dont l'ascendance alignait les noms de Charles Martel, de Pépin le Bref et de Charlemagne! Un seul prince en paraissait digne et capable; c'était le vainqueur des Normands, ce fils de Robert le Fort, Eudes, dont le duché comprenait dans sa mouvance les grandes cités de la France nouvelle, Paris, Orléans, Tours et Angers. Eudes fut donc choisi (888). A coup sûr, il dut souscrire, en ceignant la couronne, à des exigences qui limitaient son autorité; mais la révolution féodale n'en était pas moins accomplie : à partir de ce jour, il existait, à proprement dire, une « maison de France. »

Cette sorte de coup d'état national était-il un acte prématuré? Eudes lui-même parut le penser. Toute sa conduite témoigne en effet d'une circonspection extrême. Le nouvel élu savait que le prince frustré, Charles le Simple, ne renonçait point à ses droits, et que l'église, en la personne du primat Foulques, archevêque de Reims, condamnait hautement l'usurpation. Il savait aussi que la ligue féodale qui l'avait porté sur le trône manquait d'une solide cohésion, et ne représentait pas le vote unanime des barons. Bref, cet esprit ferme et sagace ne se faisait pas illusion. Il eut pourtant

le bonheur d'inaugurer sa royauté par un coup d'éclat; les pirates normands furent écrasés à Montfaucon. Cette victoire eut pour effet de frapper momentanément d'impuissance toutes les menées du parti de la « légitimité; » par surcroît de précaution, l'habile Eudes fit une visite de déférence au roi de Germanie, qui lui répondit en suzerain par l'envoi d'une couronne d'or. En dépit de cette solennelle comédie, le sceptre carlovingien demeurait lourd à porter, et le roi Eudes regretta plus d'une fois la puissance moins éclatante, mais plus réelle, du duc de France. Cette royauté dont on l'avait investi n'était-elle donc qu'un vain titre, et ne devait-elle avoir pour toute arme et pour tout emblème qu'une épée de combat à brandir contre les Normands? Si Eudes songeait ainsi, c'est qu'il avait en quelque sorte l'intuition du rôle que la maison de France était appelée à remplir; mais l'heure du nivellement politique n'était pas encore près de sonner. Les deux pouvoirs alors en pleine croissance, la féodalité et l'église, se chargèrent de le démontrer au fils de Robert le Fort. L'église ne voyait dans l'élu des barons qu'un intrus, un adversaire des saines doctrines monarchiques, qu'elle se réservait de combattre à outrance, tout en acceptant ses bienfaits. Les grands vassaux se repentaient d'avoir donné à Eudes l'onction féodale; ils trouvaient que leur créature avait l'air de prendre sa tâche bien au sérieux, et que la nouvelle maison de France laissait trop deviner son désir de reconstituer un pouvoir central. De ces craintes et de ces rancunes sortit bientôt un vaste mouvement de réaction en faveur du Carlovingien Charles le Simple. A la tête de la coalition, où étaient entrés tous les hauts possesseurs de fiefs et le roi de Lorraine, Zwentibold, se trouvait l'archevêque Foulques, allié personnellement à l'ancienne dynastie. Quant au roi de Germanie Arnulf, il joua un singulier rôle, — le seul pourtant qu'il pût jouer, — dans cette guerre de trois années entre le roi héréditaire et le roi féodal. Il les assista tous deux alternativement, reçut les hommages de l'un et de l'autre, et s'en tint en somme à ce jeu innocent de suzeraineté. La lutte des deux princes rivaux, qu'il n'y a pas lieu de raconter ici, finit d'une manière inattendue : Eudes, vainqueur, tendit la main au Carlovingien battu et fugitif, lui donna part à la royauté, et l'année suivante (898) sa suprême parole en mourant fut une prière à ceux qui l'entouraient « de garder leur foi à Charles. » Ainsi le premier roi national déshéritait lui-même sa maison pour cette lignée de césars que sa maison avait supplantés. Et pourtant jamais acte testamentaire ne fut empreint d'une plus grande sagesse, ni d'une plus claire prescience de l'avenir. En réalité, il était trop tôt pour jouer le rôle de fondateur de dynastie; c'eût été lâcher la proie pour l'ombre.

Mieux valait pour Robert et ses héritiers une suzeraineté secondaire dans ce magnifique duché de France, dont la mouvance incontestée s'étendait de Paris à Chartres et Angers, que l'autorité encore nominale d'une royauté vacillante.

La restauration carlovingienne s'accomplit donc en 898. Le frère même du roi Eudes n'éleva aucune réclamation; il prêta hommage à Charles III, et se fit régulièrement investir par lui du comté de Paris et du duché de France. En voyant Robert se résigner de si bonne grâce au second rang, les « soutiens de la légitimité » triomphaient. N'en va-t-il pas toujours ainsi au lendemain des restaurations? On y respire dans une sorte d'azur serein, on oublie toute cause d'inquiétude, on relègue au loin les choses de la veille, on a enfin cette hardiesse de cœur et d'esprit qui s'installe à l'aise dans le présent et prend d'avance possession de l'avenir. Au même moment, comme par une faveur expresse du destin, s'offrit à la dynastie austrasienne une occasion de biffer le traité de Verdun. Or le rétablissement des frontières naturelles, c'eût été pour elle à tout jamais peut-être une vaillante reprise de la popularité, une espèce de restauration morale achevant et consolidant la restauration matérielle. Le roi de Lorraine, Zwentibold, s'était aliéné par sa tyrannie les seigneurs du pays. Ceux-ci firent appel au jeune Charles en l'assurant qu'une seule campagne le rendrait maître du royaume. On l'a vu, depuis la bataille de Fontanet, l'Austrasie n'était plus qu'un état limitrophe sans raison d'être politique; ses sympathies d'ailleurs la portaient visiblement vers la France. Quelle magnifique proie à saisir! Quelle conquête vraiment opportune! Mais l'illustre sang des Pépin et des Charlemagne était figé définitivement dans les veines de leurs successeurs; tous, ainsi que l'attestent leurs surnoms, paraissent infirmes de corps ou d'esprit : le Débonnaire, le Chauve, le Bègue, le Gros, le Simple, c'est-à-dire le malavisé. Ce lutteur infatigable, ce prélat remuant qui s'appelait Foulques dut comprendre, avant de mourir si tragiquement assassiné par les vassaux de Baudoin de Flandre, que son protégé n'était pas et ne serait jamais un homme de haute mission. En effet, Charles III entra bien en Lorraine, et s'avança même jusqu'à Nimègue; mais, dès qu'il aperçut les soldats ennemis, il rétrograda honteusement. A coup sûr, un tel prince, que l'historien Richeri flétrit d'un mot, pour l'époque, en le représentant comme « inhabile aux exercices militaires, » n'était point fait pour conduire et dominer la France féodale.

Par contraste, le grand homme de guerre de ce règne, c'est encore un membre de cette famille qui avait failli déjà refouler sans retour les rejetons des Carlovingiens, c'est le duc de France, Ro-

bert. C'est Robert qui de nouveau écrase les Normands dans les plaines de la Beauce. Toutefois cette défaite n'arrête pas les dévastations du « sinistre marcheur » Rollon. Mis en demeure par les cris de douleur des peuples d'en finir avec ces ravages, Charles et ses conseillers prennent le parti, très politique par le fait, de transformer ces païens nomades en des chrétiens sédentaires. Ce fut l'œuvre du traité de Saint-Clair-sur-Epte, lequel céda au *roi de la mer* Rollon, avec le titre de duc de Normandie, toute la région neustrienne entre l'Océan et les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure. Robert, duc de France, fut le parrain du nouveau vassal converti. Charles eut, le jour de la prestation de l'hommage, une coupe amère à vider. « Les évêques, raconte l'historien des *Comtes de Paris*, ayant dit à Rollon qu'il devait, suivant le cérémonial, baiser le pied du roi, le pirate fit un bond en arrière, et s'écria : Jamais je ne fléchirai mes genoux devant les genoux de quelqu'un, ni ne baiserai le pied de quelqu'un. Comme on insistait, il ordonna à un de ses compagnons de faire à sa place ce qu'on exigeait de lui. Le soldat, non moins fier que son chef, refusa de se prosterner, et brutalement, prenant le pied de Charles, il l'éleva à la hauteur de sa bouche et jeta le roi à la renverse. Sa chute excita un grand tumulte, dominé par l'hilarité bruyante des barbares; mais, au lieu de tirer leurs épées pour venger l'outrage, les seigneurs français joignirent leurs éclats de rire à ceux des Normands. »

La fortune cependant favorisait le roi Charles; ces rives du Rhin, qui devaient fuir si longtemps devant la poursuite de ses successeurs, semblaient d'elles-mêmes aller à sa rencontre. L'année où les Normands s'installaient pour toujours à l'ouest de la France, la branche germanique des Carlovingiens s'éteignait. Cette Lorraine, dont Charles avait si maladroitement manqué l'acquisition, refuse alors de reconnaître le nouveau souverain des Allemands, Conrad de Franconie, et proclame le roi de France. Si celui-ci sait tirer parti de cette annexion spontanée, s'il travaille à s'implanter solidement au milieu de ce peuple austrasien, encore vigoureux de séve et de plus en plus français de cœur, son prestige est assuré en face des Neustriens féodaux, et la dynastie légitime est sans doute sauvée. Il n'en fut rien. Par un favoritisme éhonté, Charles, oublieux de la belle tâche qui lui est offerte à l'orient du pays gaulois, soulève contre lui les vassaux, et ceux-ci, de colère autant que de dégoût, reviennent à leur prétendant naturel, le frère d'Eudes, Robert, comte de Paris. Robert fait alliance avec le duc de Lorraine Gislebert, et bientôt les grands barons des comtés de Paris, d'Orléans, de Gâtinais, de Chartres, du Perche, du Mans, de Tours et d'Angers, la Neustrie presque tout entière se ligue pour avoir rai-

son d'une dynastie méprisée. La lutte ne fut pas longue; Charles, qui ne possède plus que Laon, Soissons et Compiègne, se réfugie derrière la Meuse, et les féodaux font sacrer roi le duc de France. A la nouvelle de cet affront, une dernière étincelle d'énergie enflamme le cœur du prince dépossédé; à la tête des volontaires austrasiens, fidèles jusqu'au bout, malgré la défection de leur duc, à la cause du monarque qui, suivant leur vœu séculaire, paraît avoir rattaché le pays du Rhin et de la Moselle à l'empire des Francs, Charles revient sur Robert et l'atteint près de Soissons; mais il semble épuisé par cet effort. Au lieu de se montrer aux siens sur le front du combat, il remet le commandement à un vassal, et, comme Xerxès à Salamine, il s'installe sur une éminence pour y attendre le résultat de la journée. Robert, lui, est comme un lion dans la mêlée; il s'aventure même si témérairement qu'il est enveloppé tout à coup par cinquante Austrasiens qui ont conjuré sa mort. Il périt en effet, et les Neustriens, découragés, lâchent pied de toutes parts. Le roi Charles va-t-il donc triompher? S'il fût descendu de la colline où il demeurait assis avec les évêques, sans doute un dernier choc eût tout décidé; mais il continua de trôner majestueusement au-dessus des combattans. Qu'arriva-t-il? Une nouvelle troupe de guerriers apparaît soudain sur le champ de bataille; les Neustriens à cette vue font volte-face, la lutte recommence plus sanglante, plus acharnée, et se termine enfin par la déroute complète des Austrasiens. Qui donc commandait ces hommes d'armes venus inopinément à la rescousse? C'était encore un rejeton de la maison de France, c'était le fils de Robert, Hugues, celui que bientôt l'on appellera *Hugues le Grand*.

De son éminence de Soissons, Charles le Simple avait signé sa déposition. Il semblait que la place des Carlovingiens dût revenir pour la seconde fois à la maison de France. Elle lui revint en effet, mais seulement par un détour, une espèce d'intérim, et non d'une façon directe et immédiate. Est-ce parce que le fils de Robert, qui avait quinze ans, l'âge militaire d'alors, fut jugé trop jeune par les vassaux, ou lui-même, héritier précoce de cette mûre et patiente sagesse qui fut tout d'abord le trait caractéristique de sa race, s'éloigna-t-il volontairement des marches du trône? Toujours est-il que le choix des féodaux se porta sur un de ses parens, Raoul, duc de Bourgogne. Charles le Simple, devenu après diverses vicissitudes le captif du comte Herbert de Vermandois, — encore un parent de Hugues, — s'éteignit de langueur en 929 dans cette même tour de Péronne qui verra plus tard un autre vassal, Charles le Téméraire, détenir un autre suzerain, Louis XI. Raoul mourut à son tour en 936. A cette date, Hugues avait vingt-

huit ans. Il dédaigna néanmoins pour la seconde fois de se saisir de la couronne; au métier de roi, il préférait celui de faiseur de rois. L'empire est aux flegmatiques, a dit un moderne; ce mot était la devise du fils de Robert. Il savait qu'il y a au monde plusieurs manières de régner, et que la plus sûre n'est pas toujours celle qui se pare des signes extérieurs du pouvoir. Depuis cinquante ans qu'ils étaient en vue, les princes de la maison de France avaient eu ce rare privilége de ne rien oublier et de beaucoup apprendre. Aux qualités brillantes de ses ancêtres, Hugues en alliait d'autres tout à fait nouvelles en ce temps : le soldat se doublait chez lui d'un politique, il savait manier les événemens aussi bien que l'épée. S'il déployait à l'occasion cette fougueuse bravoure qui convenait à un petit-fils du Macchabée, il n'agissait en toute circonstance que d'après un plan réfléchi; tous ses regards et tous ses mouvemens visaient un but déterminé : il y avait en lui comme un mélange du Téméraire et de Louis XI. Durant trente-trois années, son ambition, tout impersonnelle, au lieu de brusquer la fortune, travaille à poser doucement et solidement la pierre maîtresse sur laquelle après lui les Capétiens bâtiront. Si morcelée qu'elle fût, cette société du xe siècle laissait en effet prévoir à un esprit tel que celui de Hugues qu'un jour viendrait où les membres épars de la nation tendraient à se réunir : qui empêcherait alors une royauté de forme nouvelle de refaire pour son propre compte l'unité sociale et politique du pays?

Pour le moment, si Hugues refuse le trône, il n'entend pas que d'autres que lui en disposent. Or le meilleur moyen de prolonger, à son avantage et à celui des siens, une sorte d'interrègne déguisé, c'était de restaurer une royauté de parade et fainéante en la personne de quelque prince carlovingien. Il proposa donc aux grands vassaux d'élire tout simplement le fils de Charles III, Louis IV d'Outre-mer. Les vassaux ratifièrent volontiers un choix qui semblait laisser porte ouverte à toutes les futures convoitises. Louis IV, après la chute de son père, s'était réfugié « outre-mer, » sur ce sol anglo-saxon qui offrait déjà un asile aux rejetons des familles découronnées. Là, entouré de sa mère et de ses amis, il caressait en silence ces rêves de restauration qui n'abandonnent en aucun temps les exilés de race royale. L'appel de Hugues et des féodaux le trouva donc prêt à partir. Sans doute il fallut peu de jours au duc de France pour s'apercevoir que son protégé aspirait à un autre rôle que celui de roi mineur. Louis IV n'était pas un prince timide et irrésolu comme son père; c'était un homme d'armes dans toute l'acception du mot, un digne élève des thanes saxons. Dès son avénement, il fait effort pour secouer les lisières dont Hugues, le maître

effectif, pense le tenir entravé; il déclare qu'il veut « être roi dans son royaume comme Hugues est comte à Paris. » La situation était grave; c'était la question dynastique qui se posait résolûment entre la maison austrasienne et la maison de France. Dans ce duel, qui devait durer un demi-siècle encore, l'une avait alors pour elle, en dépit des fautes et des faiblesses de ses derniers princes, les souvenirs populaires, la légende carlovingienne, l'appui de l'église et le prestige personnel d'un jeune monarque doué d'une beauté virile et d'un généreux courage; l'autre était défendue par la ligue des féodaux, la consistance territoriale du fief principal de Paris, la profonde habileté de Hugues. En face du danger, le premier acte de Hugues fut d'épouser la sœur du roi de Germanie, Othon le Grand, et de solliciter l'intervention de ce prince dans la querelle. Une cause puissante rendait tout d'abord l'alliance assurée, c'était la question austrasienne. L'Austrasie était restée l'éternelle pomme de discorde entre l'Allemagne et la France; cet ancien rameau détaché de la Gaule franque n'avait pas cessé d'être français d'idées et de sympathies. Les combinaisons factices de la politique et la force arbitraire des traités l'enchaînaient à l'est; mais les lois naturelles de la géographie et de la tradition le ramenaient toujours vers l'ouest. Aussi la population austrasienne avait-elle constamment soutenu la cause de cette dynastie carlovingienne, demeurée tant bien que mal debout en France, tandis qu'elle s'était éteinte en Allemagne. A ses yeux, les Carlovingiens représentaient la force efficace qui pouvait un jour ou l'autre affranchir le pays rhénan de l'illégitime suzeraineté germanique. L'Austrasie n'était-elle pas l'antique berceau des Carlovingiens? C'était, on l'a vu, la Lorraine qui avait été le suprême appui de Charles le Simple, c'était elle encore qui avait salué avec le plus de sincérité l'avénement de Louis d'Outre-mer. Dès ses premiers pas sur le continent, celui-ci avait reçu l'appel et l'hommage des seigneurs austrasiens, qui plus que jamais repoussaient comme une tutelle étrangère la domination, nominale ou réelle, des rois de Germanie. Othon le Grand, furieux, avait fondu sur le pays, l'avait dévasté et en avait emporté tous les troupeaux et toutes les richesses au-delà du Rhin. La revanche fut prompte. A peine l'envahisseur s'était-il retiré que les Austrasiens passèrent le fleuve à leur tour. Ce fut une véritable levée en masse volontaire; il ne resta sur la rive gauche, dit un historien du temps, « que les vieillards qui avaient déjà bien mérité de la patrie. » Des amas de ruines jonchèrent le sol germanique. Par malheur, comme les Austrasiens s'en allaient avec leur butin, l'armée d'Othon survint tout à coup et les écrasa dans une effroyable mêlée; le duc de Lorraine, Gislebert, périt dans les eaux du Rhin (939). Certes tant

d'énergie et de constance chez un peuple gardien-né de la plus importante des frontières gauloises eussent mérité d'être accueillies et soutenues par Louis IV comme un sûr élément de victoire dans la lutte intestine qu'il entreprenait; mais, loin de venir à propos en aide à la Lorraine, il ne songea même pas à s'y établir pour mettre la main sans coup férir sur la succession de Gislebert; il laissa l'Allemagne river de nouveau la chaîne à ce beau pays, et se promena quelque temps de ville en ville et de fête en fête avec sa jeune épouse au bras.

C'est que Louis IV n'était pas un homme politique comme son rival Hugues le Grand, ce n'était qu'un rude batailleur qui pensait avoir tout prévu lorsqu'il avait assuré son glaive dans sa main. Vaincu par les féodaux, il comprit pourtant qu'il lui fallait recourir désormais à d'autres armes. Tous ses adversaires disposaient de fiefs constitués en principautés distinctes et indépendantes : duché de France, Normandie, Flandre, Vermandois. De quoi se composait son domaine à lui? De quelques châteaux, Compiègne, Laon, c'est-à-dire de rien ou presque rien, puisque l'Austrasie, par sa faute, lui avait glissé entre les doigts. A coup sûr, la lutte serait inégale tant que la dynastie carlovingienne ne se serait point fait un riche et vaste domaine avec de bonnes citadelles. Tout d'abord Louis à son tour implora l'appui moral d'Othon, à qui sans doute, par une coupable faiblesse, il abandonna définitivement l'Austrasie. A ce prix, le roi de Germanie lui fut acquis; puis il voyagea de tous les côtés, en quête d'alliances ou de bonnes aubaines territoriales. Comme il revenait de ces chevauchées en Touraine et en Anjou, la fortune, qui jusqu'au dernier jour se plut à gâter sa race, lui offrit tout à sa portée une proie magnifique. Le duc de Normandie, Guillaume-Longue-Épée, venait d'être assassiné par les gens du comte de Flandre, avec lequel il était en guerre à propos du petit port de Montreuil. Le devoir et le rôle de Louis IV étaient de châtier le meurtrier; mais comment l'eût-il fait? Fort empêché de son impuissance, le roi prit néanmoins à tout hasard la route de Rouen. « En cheminant, dit l'auteur des *Comtes de Paris*, il songeait à son passé et à son avenir. Il était le petit-fils de Charlemagne, l'héritier de la plus illustre famille du monde; mais, dépouillé par une suite de malheurs, il était comme un étranger au milieu de ce peuple qui le saluait au passage; ces forteresses aux tours crénelées, ces hommes d'armes couverts de fer appartenaient à ses ennemis. Ne lui serait-il donc jamais permis de déchirer la charte de Kiersy et de reprendre les concessions arrachées à la faiblesse de ses pères? Quelle merveilleuse terre que cette Normandie! Qu'admirer le plus de la fertilité des campagnes,

de l'abondance des eaux, des gras pâturages, des forêts profondes? Et quelle race que ces hommes robustes, actifs, entreprenans, aussi propres aux travaux de la paix qu'aux aventures de la guerre! Comme on pourrait facilement avec une armée normande dompter les vassaux, relever la royauté, rétablir l'ordre, faire de grandes choses! Il y avait bien le jeune Richard : c'était le fils d'un ami, d'un allié fidèle; mais après tout sa naissance était irrégulière, et par suite ses droits à l'héritage étaient fort contestables. Lorsque le roi arriva aux portes de Rouen, son plan était sans doute arrêté; il était décidé à faire rentrer dans son domaine propre cette belle province de Normandie, si riche de ses produits et de sa population. Maître de Rouen, il donnerait une main au comte de Flandre, à demi gagné déjà, et une autre, à travers la Bretagne, aux seigneurs carlovingiens de l'Aquitaine; cela fait, il abattrait sans peine la maison d'Herbert (Vermandois), privée de son chef, rétablirait Artauld sur le siége de Reims, et, ayant ainsi isolé Hugues le Grand, il engagerait enfin avec lui le combat corps à corps qu'il rêvait comme le couronnement de sa vie. »

Tel était ce songe à la Pyrrhus. Il serait oiseux de s'étendre sur la succession des événemens; notre tâche est de remonter des effets aux causes, et de dégager la leçon de l'histoire. Qu'il suffise de dire que l'activité, le sang-froid, les intrigues des adversaires de Louis IV, notamment de Hugues le Grand, réduisirent en poussière ces projets tard mûris du Carlovingien. Devenu le captif des Normands, puis celui du duc de France, Louis IV fut enfermé par ce dernier dans une forteresse, et ne recouvra sa liberté qu'en livrant à Hugues la ville de Laon. Le pauvre prince, tombé du haut de ses illusions, acheva de se perdre et de discréditer sa dynastie par une faute que l'orgueil gallo-franc ne pouvait lui pardonner. Lui, le suzerain des suzerains, il se fit le client de l'étranger, il appela le roi de Germanie à son aide. Sans doute plus d'un chef féodal, à commencer par Hugues lui-même, n'était pas sans reproche à cet égard; mais de la part du roi de France une telle démarche était plus qu'une imprudence, c'était une abdication. Qu'arriva-t-il? Hugues, qui écrasa en cette occurrence l'invasion germanique, devint décidément le prince national en face d'une royauté honnie et inféodée à l'Allemagne. La vie de Louis IV, toujours actif malgré ses revers, s'acheva fiévreusement dans une série de courses vaines où il obtenait tout au plus des semblans d'hommage. Après sa malheureuse tentative en Normandie, qui n'avait été qu'une agression de flanc contre la ligue des seigneurs, on peut croire qu'il n'eût pas osé risquer une attaque de front en se prenant à ce fief central de Paris, dont la possession eût fait de lui un véritable roi de

France. Quant à l'Austrasie, il n'y songeait pas, il n'y avait jamais songé. Il mourut d'ailleurs prématurément à trente-trois ans, le 9 septembre 954. Cette fois encore Hugues le Grand ne jugea pas le moment venu de prendre le trône; il préféra y laisser monter un enfant, le fils aîné de Louis IV, Lothaire. Qu'importait désormais un roi de Laon ou de Reims à ce vassal tout-puissant qui régnait à Paris, qui venait de joindre la Bourgogne à son duché de France, et qui s'apprêtait en outre, avec l'appui même de Lothaire, à mettre la main sur l'Aquitaine? Déjà en effet il venait d'infliger une grave défaite aux Aquitains, lorsqu'il tomba malade, et mourut brusquement le 16 juin 956.

II.

La mort de Hugues le Grand amenait forcément une trêve entre la maison de France et la dynastie carlovingienne. Le fils aîné de Hugues, qui fut plus tard Hugues Capet, n'avait alors que six ans, et Lothaire n'en avait que seize; ils étaient cousins par leurs mères, Gerbert et Hedwige. Hugues commença par rendre hommage à Lothaire, qui le reconnut comme duc de France, et confirma la Bourgogne à Othon, le second fils du défunt comte de Paris. Le nouveau roi n'était pas à beaucoup près un homme ordinaire; il avait de la vigilance, de l'activité, et, à l'exemple de son père, il brûlait du désir de se constituer un domaine royal en rapport avec son titre. C'était justement l'époque où le fils de Henri l'Oiseleur, Othon le Grand, était en train de bâtir laborieusement l'édifice de l'empire d'Allemagne. Othon avait su d'abord établir sa suzeraineté effective sur tous les grands vassaux de Saxe, de Franconie, de Souabe, de Bavière et même de Lorraine; puis il avait rejeté les Slaves jusqu'à l'Oder et les Danois jusqu'au fond du Jutland. Il avait aussi refoulé les Hongrois et gagné l'amitié des Polonais. Enfin il avait créé pour la première fois une sorte d'unité germanique, qui ne pouvait avoir, il est vrai, qu'une existence éphémère. Ce fut encore lui qui, à la suite de sa grande victoire de 955 sur les Hongrois, fonda vers les frontières de l'antique Pannonie cette fameuse marche d'Autriche (Oesterreich, empire de l'est) qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire de l'Europe moderne. Ce n'est pas tout : quelques années plus tard, appelé par le pape en Italie, il se faisait sacrer solennellement empereur d'Occident (962). C'était presque une résurrection de la puissance de Charlemagne. Cette grandeur toutefois n'était pas solide : la papauté, devenue, ainsi qu'il arrive souvent, l'esclave de son protecteur, n'obéissait qu'à regret; l'Italie était enchaînée, mais non soumise. A partir de ce moment, la pé-

ninsule ne cessera d'être, durant neuf siècles, la proie et aussi le tombeau des armées impériales; ce sera, suivant le mot d'un des successeurs d'Othon, « la caverne du lion, où l'on entre, mais d'où l'on ne revient pas. »

A son retour d'au-delà des monts, Othon se donna la satisfaction de tenir dans le palais d'Aix-la-Chapelle un plaid magnifique où assistèrent comme deux vassaux Lothaire et le duc de France. Ce dut être pour l'un et l'autre une dure épreuve, l'un qui songeait à son passé, l'autre qui rêvait à son avenir; ce fut du reste la première et la dernière entrevue de l'empereur allemand et des princes français. A la mort d'Othon, survenue bientôt après (973), Lothaire se hâta de secouer la tutelle germanique. Cet acte ne suffisait pas à relever sa fortune; il lui fallait se mettre hors de pair vis-à-vis des féodaux. Comment? Il eut l'instinct que, pour s'affranchir complétement, il devait non plus s'attaquer d'abord comme son père aux fiefs de Vermandois, de Normandie ou de Paris, mais se tourner vers la Lorraine, qui, menacée de plus en plus par ce dévorant empire d'Allemagne, s'offrait sans cesse à la France. Du même coup, Lothaire se faisait un domaine à lui avec des soldats valeureux; il reléguait le comte de Paris au second rang, et donnait à sa monarchie les frontières naturelles du Rhin. Dès lors aussi, la balance était rétablie entre les deux grandes agglomérations de la Gaule et de la Germanie; les conquêtes territoriales de Henri II, de Louis XIV et de la révolution étaient consommées au xe siècle, toute notre histoire était changée. — Lorsqu'on sut que Lothaire projetait une expédition vers le Rhin, il y eut un véritable entraînement populaire. Certes on ne se rendait pas un compte net, comme on put le faire plus tard, des raisons politiques de l'équilibre européen; mais c'était une aspiration générale. Hugues Capet et le duc de Bourgogne se joignirent eux-mêmes à Lothaire : plus de jalousies, plus de haines, plus de compétitions de famille; on sentait que l'intérêt, la gloire de tous, étaient en jeu. L'armée était si nombreuse, dit un chroniqueur, que de loin « les piques droites ressemblaient à une forêt mouvante. » Othon, surpris, n'eut que le temps de quitter Aix-la-Chapelle pour s'enfuir vers le Rhin; ce fut l'armée française qui mangea ce jour-là le dîner préparé pour la cour allemande. Lothaire, dans l'enivrement un peu hâtif de son triomphe, fit tourner vers le sud-est, comme un défi à l'Allemagne, l'aigle impérial aux ailes déployées qui jusqu'alors avait été tourné vers l'ouest en signe de menace contre la France. Rien n'empêchait Lothaire de mettre la main sur la Lorraine et de la rattacher étroitement à la Gaule franque selon le vœu impérissable de ses habitans. Il n'en fit rien cependant; soit qu'il craignît l'influence de son cousin Hugues

Capet sur l'armée et les grands vassaux, soit pour tout autre motif, il commit à cet instant décisif la même faute que ses devanciers : après avoir vaincu, il ne sut pas retenir le fruit de sa victoire. L'armée repassa la Meuse, et les féodaux, mécontens, se dispersèrent aussitôt. Ce fut alors la revanche de l'Allemagne. En trois mois, à la voix d'Othon, elle se leva unanimement pour venger l'injure que les Welches lui avaient faite. Des hordes innombrables entrèrent en France, dévastèrent le pays de Reims, de Laon, de Soissons, saccagèrent le château de Compiègne, puis marchèrent sur Paris. Nos ennemis connaissaient déjà la route naturelle ouverte à l'est aux invasions et le point éternellement vulnérable du territoire gallo-franc. Dans les derniers jours de l'an 978, la grande armée d'outre-Rhin posait son camp sur les hauteurs de Montmartre. Lothaire, surpris à son tour, s'était retiré vers Paris, où Hugues disposait tout pour une résistance aussi énergique que celle qu'Eudes, son aïeul, avait opposée jadis aux Normands. Ainsi le suzerain en était réduit à se réfugier derrière les murailles de son vassal. Certes ce n'était point là une vaine protection; Hugues Capet était si bien le véritable chef du pays, qu'à l'appel de ce prince une foule de soldats et de seigneurs accoururent vers les rives de la Seine. Le mouvement eut quelque chose de si enthousiaste, qu'Othon, effrayé des suites de sa victoire, n'osa pas entreprendre régulièrement le siége de Paris. Satisfait sans doute d'avoir rendu aux Français la visite de bravade que ceux-ci lui avaient faite à Aix-la-Chapelle, il leva bientôt le camp et reprit la route d'Allemagne, non sans être poursuivi l'épée dans les reins par Lothaire et Hugues, qui à deux reprises taillèrent en pièces ses soldats.

Il semble que dans ce retour offensif Lothaire n'eût dû s'arrêter qu'aux bords du Rhin; mais son élan cette fois encore demeura timide et incomplet. La gloire de David, c'est-à-dire de Hugues, chantée sur le mode lyrique par les peuples, offusquait ce nouveau Saül; la jalousie l'empêcha de tenter le coup d'audace qui eût pu le sauver, il aima mieux négocier secrètement avec Othon et lui céder la Lorraine (980). Un tel traité équivalait à l'arrêt de mort de la dynastie carlovingienne. Quand la nouvelle en fut connue, un immense cri de douleur et d'indignation éclata dans la France du nord, et dès ce jour commença de circuler de bouche en bouche la légende de saint Valéry apparaissant à Hugues Capet pour lui annoncer qu'il serait roi, et que la couronne demeurerait sur le front des siens durant de nombreuses générations. L'église elle-même, d'abord hostile, était entrée peu à peu dans le courant qui devait porter sur le trône les princes capétiens; elle devenait nationale. Les évêques de ce temps n'offraient plus la moindre ressemblance avec les pères

du premier âge; c'étaient de véritables seigneurs féodaux, éloquens et instruits, maniant au besoin la dague et sachant lancer le faucon. Deux prélats surtout, Arnoul, évêque d'Orléans, et Adalbéron, titulaire du siége de Reims, dirigeaient alors, au double point de vue religieux et politique, cette église séculière de France qui, par un heureux esprit de conduite qu'elle ne devait pas conserver, rompait avec les vieilles doctrines pour devenir ce qu'on appela « l'église gallicane. » — Le clergé régulier, qui lui aussi subissait une sorte de rajeunissement, grâce à la réforme générale entreprise par l'abbaye bénédictine de Cluny, demeurait sous la main de Rome, et soutenait par conséquent le césarisme carlovingien. Hugues Capet, qui, comme tous les princes de sa race, était un politique avisé, ne négligea rien pour entretenir les patriotiques colères que l'abandon de la Lorraine avait suscitées dans les cœurs. Les Lorrains eux-mêmes avaient fini par abjurer leur antique attachement pour cette dynastie austrasienne qui tant de fois les avait trompés et vendus. On en eut la preuve lorsque Lothaire, profitant d'une compétition au trône d'Allemagne qui se produisit lors de la mort d'Othon II (983), se dirigea, suivi d'une armée, vers les bords du Rhin. Peuple et seigneurs d'Austrasie, loin de se donner cette fois au Carlovingien, se soulevèrent contre lui; il dut faire à deux reprises le siége de Verdun, et ce ne fut que de vive force qu'il s'appropria une partie de la Lorraine. Derrière cette résistance inattendue, il n'y avait pas seulement la désaffection des Austrasiens, il y avait encore les trames de l'église, la propagande énergique de l'évêque Adalbéron, ou plutôt de son conseiller intime, le célèbre Gerbert, celui-là même qui écrivait un jour à son maître : « Lothaire est roi, mais de nom seulement; Hugues ne l'est pas de nom, mais il l'est par le fait et les œuvres, *actu et opere.* » Malgré la conquête violente de la Lorraine, Lothaire ne put donc recouvrer le prestige qu'il avait perdu. Les déportemens de la reine Emma, son épouse italienne, achevèrent le discrédit dont sa famille était atteinte. Il mourut à quarante-quatre ans (986), empoisonné, dit-on, par sa femme. Sa dernière parole avait été un aveu poignant l'impuissance où était tombée la glorieuse lignée de Pépin et de Charles; le suzerain expirant s'était reconnu inférieur au vassal: Lothaire avait recommandé son fils à la tutelle de Hugues Capet.

Quel était ce prince légitime dont la minorité politique se trouvait ainsi constatée d'avance en face du maître redouté des fiefs de France et de Paris? Déjà déconsidéré aux yeux des peuples par sa précoce dépravation et par ses violences capricieuses, Louis V, alors âgé de dix-sept ans, n'était pourtant pas, malgré le surnom dont on l'a flétri, un roi « fainéant » proprement dit. S'il avait les vices des

derniers Mérovingiens, il n'avait pas leur irrémédiable indolence. Il était doué au contraire d'une activité en quelque sorte affolée; il caressait et ébauchait cent projets incohérens qui de la part d'un Carlovingien n'étaient plus que vaines chimères et bouffées d'orgueil impuissant. Il voulait conquérir toute la Lorraine, et commençait par renoncer à Verdun, la pénible conquête de son père; il voulait, comme son ancêtre Charles Martel, exterminer les Sarrasins, et n'avait ni troupes, ni argent; il voulait surtout, ce qui paraissait plus pratique, châtier l'archevêque Adalbéron, qu'il appelait « l'homme le plus scélérat de tous ceux que la terre supporte, qui a favorisé en toutes choses Othon, l'ennemi des Français. » Hugues, auprès de qui il exhalait ses ressentimens, feignait de se prêter à ces accès d'ambition brouillonne, sans cesser de conduire à son gré les événemens. Pour entamer la réalisation de ses plans multiples, Lothaire marcha en effet sur Reims; mais le siége de la ville épiscopale n'eut pas lieu. Hugues, l'allié intime d'Adalbéron, transporta le démêlé sur un autre terrain, et obtint que le prélat serait admis à s'expliquer devant une assemblée solennelle des grands à Senlis. Déjà le haut tribunal d'arbitrage était réuni, quand Louis V mourut presque subitement dans une affreuse agonie. Était-ce des suites d'une chute de cheval qu'il avait faite ou par l'effet d'un crime, *potu maleficii*, comme l'écrit l'historien Adhémar le Chabannais, et comme le bruit en courut à la honte de sa femme, la reine Blanche? Les funérailles qu'on lui fit montrèrent bien dans quel profond discrédit s'abîmait sa famille. Le deuil de son père Lothaire avait été mené à Reims avec une pompe imposante; son fils Louis V n'obtint pas même cet honneur posthume : au lieu de le transporter selon son vœu dans les caveaux de Saint-Rémi, on se hâta de l'enterrer sans nul apparat à Senlis.

Le plaid des vassaux, composé de la plupart des seigneurs de la France du nord, n'en tint pas moins ses assises; mais sa tâche se trouvait singulièrement agrandie. Au lieu d'avoir à statuer sur l'accusation portée contre Adalbéron, il avait à se prononcer sur les plus hauts et les plus urgens intérêts du pays. Louis V n'avait pas laissé d'héritier direct; le dernier représentant de sa famille était son oncle Charles, duc de la Basse-Lorraine, prince « épais et obèse, » méprisé de tous, inepte, *infatuatus*, comme disaient de lui ses contemporains, et d'ailleurs depuis dix années inféodé à l'Allemagne. A coup sûr, l'heure de la chute fatale était arrivée pour la race des Carlovingiens. Hugues Capet le comprit, et, ramassant dans sa main toutes les forces multiples qu'un siècle de patience et d'habileté lui avait transmises, il résolut de couronner enfin par un triomphe définitif l'œuvre continue de ses devanciers.

Il commença par obtenir des seigneurs un arrêt qui innocentait Adalbéron; puis il invita ce prélat, qui « excellait dans la science des choses divines et humaines, » et avec lequel il était toujours resté en communion d'âme, à exposer ses vues personnelles sur la situation et l'avenir du pays. L'archevêque de Reims entra dans ce rôle d'arbitre suprême avec une autorité, une aisance, une sagesse, qui prouvaient qu'il en était digne. Afin de ménager la transition politique, il marqua en quelque sorte la première étape à franchir. « Notre roi très pieux, dit-il, étant monté au séjour des esprits, et la bienveillance du grand-duc et des autres princes m'ayant relevé de l'accusation portée contre moi, je viens délibérer avec vous sur la chose publique. Je n'ai pas d'autre but que de proposer ce que je crois utile à l'intérêt général; je cherche l'opinion commune, parce que je désire le bien de tous. Comme je ne vois pas ici tous les princes dont la prudence et le zèle pourraient assurer la bonne administration du royaume, il me semble que le choix d'un roi doit être différé, afin qu'au temps convenu tous se rendent à l'assemblée, et que chacun puisse utilement produire l'opinion qu'il croira la meilleure. Qu'il vous plaise donc, à vous qui êtes ici pour délibérer, de vous lier avec moi par serment au grand-duc, et de promettre devant lui que vous n'entreprendrez rien pour l'*élection* d'un prince jusqu'à ce que nous nous trouvions réunis de nouveau pour agiter cette question en commun. Il importe beaucoup en effet d'assurer un certain temps à la réflexion. » Cette déclaration fut suivie d'un assentiment unanime. Ainsi le pays légal de ce temps, c'est-à-dire la majorité des grands vassaux, venait de consacrer solennellement la déchéance du principe d'hérédité, base de la monarchie impériale; le trône était reconnu vacant, et l'élection seule devait pourvoir à cette vacance. Les seigneurs, en se séparant, s'ajournèrent à Senlis pour le 3 juillet suivant.

A cette grande assemblée en quelque sorte « constituante, » comme on l'appellerait aujourd'hui, se présentèrent, ou peu s'en faut, tous les pairs et vassaux de la langue d'oil : Henri de Bourgogne, Richard sans Peur, duc de Normandie, Eudes, comte de Blois, de Chartres et de Tours, les comtes de Vendôme, du Vexin et du Maine, ainsi que plusieurs seigneurs d'outre-Loire. Jamais Carlovingien, au comble de la grandeur, n'avait eu l'honneur d'un entourage plus brillant et surtout aussi national que celui qui se pressait à Senlis autour de Hugues. Le duc de France n'eut pas un mot à proférer; ce fut encore son ami et confident Adalbéron qui prit la parole et entra de plain-pied dans la question. « La pensée générale, dit-il, devra ressortir de la majorité des opinions exprimées... Il y a des gens qui prétendent que le trône appartient *par droit de naissance* au duc Charles

de Lorraine; mais, si l'on pose ainsi la question, nous dirons que *la royauté ne s'acquiert point par droit héréditaire*, et qu'on ne doit y élever que celui qui se distingue non-seulement par la noblesse de sa naissance, mais par la sagesse de son esprit, et qui trouve son appui naturel dans sa loyauté, sa force dans sa grandeur d'âme... Le duc Charles n'est pas digne du trône, car l'honneur ne le guide pas, la mollesse l'énerve, et d'ailleurs sa tête s'est affaiblie au point qu'il n'a pas eu honte *de servir un roi étranger* et de prendre sa femme dans l'ordre inférieur des vassaux... Voulez-vous que le pays soit malheureux, choisissez Charles; le voulez-vous prospère, couronnez l'illustre duc de France, qui possède la noblesse, la puissance, en qui vous trouverez un protecteur, non-seulement de la chose publique, mais encore de vos intérêts privés... »

A ce discours de l'archevêque, qui faisait vibrer habilement toutes les grandes fibres féodales, répondit une immense acclamation; personne n'éleva la voix en faveur du prince légitime, Charles de Lorraine, qui d'ailleurs n'avait pas eu, dans l'intervalle des deux plaids, l'énergie d'affirmer résolûment son droit, et s'était ravalé jusqu'à l'humble rôle de solliciteur. Adalbéron avait donc traduit le sentiment de tous; l'héritage de Louis était d'un commun accord adjugé au prince Hugues. Chaque membre de l'assemblée dut évoquer en cette occasion le souvenir des glorieux ancêtres de Capet; les ombres de Robert le Fort, d'Eudes, du second Robert, d'Hugues le Grand, ces guerriers nationaux, ces vainqueurs des Normands et des Germains, c'est-à-dire des deux barbaries qui avaient menacé la France naissante, se redressèrent tout à coup, désignant du doigt l'homme qui résumait en lui toutes leurs qualités et tous leurs mérites. Celui-là était bien l'élu sans rival, l'élu du noble comme celui du serf et du clerc, car il appartenait à une race qui était la chair vivante et les entrailles du pays; il représentait, entées l'une sur l'autre, ces deux familles gauloise et franque dont le mélange était désormais accompli. Qu'était-ce, à côté de ces fiers comtes de Paris, que cette dynastie semi-étiolée, cliente jurée de l'étranger, du Teuton, aux mains duquel elle avait laissé la France de l'est, les limites du Rhin, cette vieille et vaillante Austrasie, où pourtant étaient ses racines?

De ce qui s'accomplit au plaid de Senlis, on peut, avec l'auteur de l'*Essai sur la séparation de la France et de l'Allemagne*, tirer les trois conclusions suivantes : en premier lieu, la France venait d'acquérir la conscience de sa vie propre, elle se distinguait désormais de l'Allemagne et rompait avec celle-ci toute parenté politique; en second lieu, la féodalité repoussait également un roi inutile et un roi héréditaire; enfin le point d'honneur et l'orgueil nobiliaire, qui

s'annonçaient dès le règne de Charles le Simple, étaient devenus comme les assises de la nouvelle société. Hugues Capet fut couronné par l'archevêque de Reims dans la cathédrale de Noyon le 1er juillet 987. On le proclama, dit le chroniqueur, « roi des Gaulois, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons. » Il va sans dire qu'il ne régna pas de fait sur tous ces pays; il devait s'écouler de longues années avant que la France méridionale fût ramenée à la suzeraineté du nord, et reconnût les descendans de l'élu de Senlis : il y faudra la puissance d'attraction continue exercée sur les divers états féodaux par le fief central de Paris et par l'influence morale de la ville dans l'orbite de laquelle tout finira par graviter. Dès la fin du VIe siècle, on avait paru pressentir cette action dominatrice de l'antique Lutèce; lors du partage territorial qui avait eu lieu en 576 entre les fils de Héribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, aucun des trois princes francs n'avait voulu renoncer à ses prétentions sur cette cité; ils avaient divisé en trois parts les domaines royaux de la région parisienne, et chacun d'eux avait juré sur les reliques des deux grands patrons de la Gaule, saint Martin de Tours et saint Hilaire de Poitiers, de ne jamais entrer dans la ville sans le consentement de ses frères, sous peine de perdre son lot du royaume patrimonial.

Le carlovingien Charles de Lorraine fit bien après coup une tentative désespérée pour restaurer sa dynastie. Avec l'aide d'un bâtard de Lothaire, Arnulf, promu par Hugues au siége de Reims après la mort d'Adalbéron, il réussit à s'emparer de Laon et de Reims; mais son aventure, qui avait paru un instant heureuse, finit assez tristement : il fut livré à Hugues Capet, qui l'enferma dans la tour d'Orléans, tandis que l'archevêché d'Arnulf était donné à Gerbert, ce conseiller d'Adalbéron destiné plus tard à devenir pape sous le nom de Sylvestre II. Cette dernière tentative de réaction en faveur du principe de la légitimité servit de leçon au nouveau roi de France, qui crut prudent d'allier désormais le droit féodal au droit divin en faisant sacrer de son vivant son fils Robert; cet exemple sera suivi par tous ses successeurs jusqu'à Philippe-Auguste.

En somme, dans cette révolution de 987, qui ouvrait pour la France une ère nouvelle, le véritable vainqueur, c'était le régime féodal. Aux yeux de la royauté latine des Carlovingiens, le principe germanique de la féodalité, c'est-à-dire l'existence de souverainetés locales, n'avait été qu'une usurpation criminelle; aux yeux d'un comte de Paris investi de la haute suzeraineté par les seigneurs ses pairs, ce principe prenait un tout autre caractère : chaque chef de guerre, chaque fidèle demeurait chez lui un prince légitime au

même titre que Hugues Capet. Si dès cette époque les hauts barons, au lieu de rester isolés les uns des autres et cantonnés en quelque façon dans leurs franchises respectives, avaient formé une fédération, la royauté n'avait plus même de raison d'être. L'œuvre lente et continue de centralisation et de nivellement entreprise par les souverains de la troisième race était rendue impossible. L'unité française assurément ne s'en fût pas moins accomplie, car une foule d'intérêts communs et de hautes questions devaient fatalement produire à la longue l'agrégation de tous les peuples de la région gallo-franque, du Rhin jusqu'aux Pyrénées; mais cette unité se fût faite autrement et peut-être beaucoup plus tard. Tout en se constituant en corps de nation, la Gaule eût conservé un certain nombre de centres secondaires et de petites capitales; ses destinées eussent ressemblé davantage à celles de la Germanie. Les barons, qui se bornèrent en 987 à substituer des princes nationaux aux césars romains, ne songeaient point à coup sûr à cette immense clientèle des serfs, des clercs, des bourgeois, que leurs violences et leur orgueil devaient pousser ultérieurement dans les bras des rois gallo-francs. L'égoïsme inintelligent et hautain du patriciat féodal fit de plus en plus la partie belle à cet autre égoïsme royal, qui avait du moins l'avantage d'apparaître aux masses souffrantes comme une providence tutélaire. La suite des siècles montra qu'au demeurant les masses n'avaient fait que changer de joug, et que le grand justicier était devenu à son tour le grand oppresseur; mais il n'en reste pas moins acquis que la royauté capétienne à son avénement eut aux yeux même des classes déshéritées qui n'avaient point concouru à l'élection un caractère essentiellement populaire.

Quelle était au juste, à cette date de 987, la mouvance politique du royaume de France? Dans ses actes législatifs, Hugues Capet se gardait bien de reconnaître les restrictions formelles que les féodaux avaient mises à son autorité. Bien qu'il y eût entre eux et lui une sorte de contrat synallagmatique, et qu'il ne pût rien entreprendre sans l'assentiment de ses pairs, Hugues Capet ne se tenait pas pour un suzerain pur et simple. En tout temps et en tout pays, c'est le propre des parvenus d'entrer hardiment dans leur haute fortune, et de se plaire aux fictions qui en agrandissent les limites. Ainsi ce duc de France, couronné de la veille, rend, comme le fera plus tard Louis XIV, des décrets obligatoires pour tout le royaume, il publie des lois générales, il renoue officiellement à son profit la tradition des Carlovingiens, dont il s'intitule le successeur. La révolution qui l'avait porté sur le trône avait entendu creuser un abîme entre le passé et l'avenir; le Capétien, dans ses diplômes et ses ordonnances, affecte de jeter un pont sur cet abîme. Tout cela se réduisait en

réalité à de vaines formules, à une empreinte inoffensive de seing royal; la nouvelle autorité monarchique demeurait bien et dûment tenue en respect par une ceinture de grands fiefs armés en guerre, ceux de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, de Bourgogne, de Champagne, dans lesquels régnaient des dynasties féodales acceptées et obéies des populations. On peut donc dire que la maison de France avait déchu en puissance réelle depuis qu'elle avait échangé la couronne ducale pour le diadème de roi. Son ambition ne s'était satisfaite qu'au prix de grands sacrifices : pour gagner le clergé, le comte de Paris avait résigné les riches abbayes dont il jouissait; pour s'assurer des barons, il avait dû leur concéder nombre de fiefs aux dépens de son domaine. Il avait pourtant immolé sans hésiter le présent à l'avenir; un instinct l'avertissait que le temps et la force des choses fortifieraient cette royauté qui, en attendant la crue en hauteur, enfonçait déjà ses racines dans un sol bon pour la nourrir.

On doit remarquer que l'Allemagne s'était abstenue d'intervenir dans notre révolution nationale de 987. Plusieurs causes devaient prolonger cette trêve. La principale, c'est que les visées guerrières de l'Allemagne se détournèrent de l'ouest pour se porter sur la péninsule italienne, et que la France de son côté, tout à ses démêlés avec l'Angleterre, oublia pour un temps la Lorraine. Ce territoire austrasien avait alors cessé de constituer un royaume pour n'être plus qu'un simple duché; plusieurs grands fiefs s'en étaient séparés, pour vivre à l'écart, par exemple le royaume de Bourgogne, qui, comme la Lorraine, relevait de l'empire, la Bourgogne ducale et la Flandre, qui relevaient de la France. Une ligne arbitraire, formée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, marquait donc toujours notre frontière à l'est; le traité de Verdun demeurait intact. Cependant les populations austrasiennes étaient purement françaises par leurs sympathies comme par leur histoire : la plus grande incarnation de la nationalité française, Jeanne d'Arc, naîtra plus tard dans une enclave champenoise de la Lorraine. Toutes ces importantes cités des bassins du Rhin et de la Moselle, Strasbourg, Mayence, Metz, Cologne, étaient pleines de souvenirs latins, gaulois ou francs. Et ce n'étaient pas seulement les lois de la géographie et l'histoire qui rattachaient cette région à la monarchie gallo-franque; au point de vue même de l'ethnographie, l'Allemagne n'y pouvait rien prétendre. Aucun mélange n'avait réussi à expulser la race gallo-kimrique, qui l'occupait lors de l'arrivée des Romains; sous les diverses couches successives accumulées par les colonies latines, les tribus saliennes, sicambres et ripuaires, l'élément primordial, le belge, s'était toujours conservé. Il y a plus : depuis

Pépin d'Héristall, la population franque établie sur la bande rhénane n'avait cessé de se répandre et de refluer sur le reste de la Gaule. Le fonds qui restait d'elle en Lorraine s'était donc bien affaibli et avait d'ailleurs été absorbé dans l'élément indigène. On a vu que les Francs, comme les Romains, s'étaient appliqués à maintenir la frontière naturelle, la ligne de démarcation entre les Celtes et les Germains; c'était pour défendre l'unité de la région gallo-franque que Clovis avait vaincu à Tolbiac : le fier sicambre entendait bien que les premiers campemens des siens en deçà du Rhin, c'est-à-dire la Belgique et le territoire de Cologne, Strasbourg et Metz, ne sortissent jamais des mains de ses descendans. L'Allemagne moderne n'en revendique pas moins l'antique Lotharingie comme un héritage patrimonial du monde tudesque; elle oublie que, si Charlemagne était Austrasien, l'Austrasie n'était pas germaine : l'Austrasie était l'Austrasie. Le monde germanique fut conquis et dompté par une famille austrasienne, celle des Charles et des Pépin; ce fut cette famille qui posa la digue devant laquelle dut s'arrêter l'invasion des barbares de l'est. Lors du démembrement de l'immense empire carlovingien, l'Austrasie sépara les peuples qu'elle avait un moment unis; elle vécut à part, de sa vie propre : les rois de Lorraine recevaient l'onction sainte à Trèves, ceux d'Allemagne à Mayence ou à Cologne, ceux de Neustrie à Sens ou à Reims. C'était la diversité de races plus encore que l'incapacité des successeurs de Charlemagne qui avait amené la dissolution de 842; la conséquence fut l'expulsion de la langue tudesque en-deçà du Rhin. De bonne heure, celle-ci avait reculé vers l'est, tandis que la langue welche ou romane pénétrait par la Sambre et la Meuse jusqu'à Liége. Comme l'a fait remarquer un savant critique, dans le mélange de plusieurs peuples l'influence d'un idiome est en raison non-seulement du nombre, mais du degré de culture de ceux qui le parlent. La civilisation gallo-romaine étant fort supérieure à celle des Germains, la langue de ceux-ci exerça en Gaule peu d'empire; c'est ainsi que les Mongols, vainqueurs des Chinois, ont adopté la langue de ces derniers. Les princes carlovingiens eux-mêmes évitaient avec soin tout ce qui pouvait rappeler l'Allemagne; ils prirent volontiers le langage du peuple indigène, et le dialecte teutonique n'exista plus, pour ainsi dire, qu'à l'état isolé chez quelques barons germains de pure race résidant auprès du souverain. Déjà en 911, personne à la cour de Charles le Simple n'entendait plus le langage d'outre-Rhin, et ce ne fut pas pour Louis IV un médiocre sujet d'impopularité que de ne comprendre que le tudesque au milieu d'un peuple parlant l'idiome vulgaire issu du latin. A partir de Hugues Capet, la séparation des deux langues continue en s'accélérant; celle des conquérans

barbares a bientôt disparu, laissant quelques traces seulement dans le vocabulaire usité au nord de la Loire : on en a la preuve dans la rapidité avec laquelle se perdit la vogue populaire de ce *Roman des Loherains*, lequel chantait la suprématie de la race teutonique, suprématie toujours éphémère et mal assurée qui avait reçu le coup de grâce de la révolution nationale de 987.

En Lorraine même, il importe qu'on le sache bien, la langue tudesque, qui n'avait jamais pu dominer, avait fini par disparaître presque entièrement; elle ne devait faire sa rentrée que sur l'extrême lisière du Rhin, et beaucoup plus tard. Le roman était l'idiome commun aux populations d'origine diverse qui habitaient ces territoires; le roman encore une fois se parlait aux portes de Bruxelles et d'Aix-la-Chapelle. Au concile de Mouzon, dit l'historien des *Comtes de Paris*, le promoteur Aymon de Verdun en avait fait usage pour être compris des seigneurs lorrains. L'incorporation définitive de la Lorraine n'eût donc pas rencontré d'obstacle à cette époque dans la différence du langage; on a vu que, loin d'avoir à redouter des antipathies de mœurs ou d'esprit, cette incorporation était au contraire vivement souhaitée par les peuples. Les rois de Germanie savaient là-dessus à quoi s'en tenir. Dès le commencement du xe siècle, ils travaillent de toutes leurs forces à détruire en Lorraine ce qu'on appellerait aujourd'hui le parti français; à vrai dire, il leur eût fallu tout détruire, car tout leur était hostile. Les Carlovingiens en revanche, malgré les appels réitérés de l'Austrasie, commirent tous l'insigne maladresse de ne point aller résolûment s'établir au cœur de cette région rhénane qui, aux yeux des souverains leurs devanciers, était la position maîtresse de la monarchie gallo-franque.

A partir de Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois, en traversant les règnes glorieux de Philippe-Auguste et de saint Louis, la maison de France, toujours occupée à l'intérieur, paraît ne plus songer aux limites du Rhin. Les divers états formés du territoire entre la Meuse, le Rhin et les Alpes sont tous passés, sauf le Dauphiné, sous la dépendance de l'empire d'Allemagne. Un peu plus tard, au xve siècle, on put croire un instant qu'un nouveau royaume intermédiaire allait s'élever entre la France et la Germanie. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, déjà maître des Pays-Bas, venait en outre de mettre la main sur l'Alsace et la Lorraine. La profonde habileté de Louis XI fit échouer ce projet. Au siècle suivant, Henri II recouvre les villes austrasiennes de Metz, Toul et Verdun, qui étaient regardées comme les clés de la Lorraine. On sait qu'Henri IV et Sully méditaient de réunir par un mariage cette dernière province à la France, puis de ressaisir le Luxembourg, le

Limbourg, les duchés de Clèves et de Juliers, et même les Provinces-Unies. Cette politique fut reprise par Richelieu et Mazarin. A l'époque où s'ouvrirent les négociations de Munster, de nombreux écrits furent publiés en France pour démontrer que les terres de l'ancien royaume d'Austrasie, dont la Lorraine n'était qu'un débris, étaient appelées à tort « terres d'empire, » et devaient revenir à l'agglomération gauloise, dont elles avaient à l'origine fait partie. On sait le reste, et comment, par les divers traités conclus sous la régence de Mazarin et sous Louis XIV, la France s'avança d'un pas formidable vers ses frontières naturelles de l'est et du nord ; on sait aussi comment, un siècle plus tard, à la suite des victoires remportées par les armées républicaines, le Rhin fut solennellement reconnu comme limite « de l'endroit où il sort du territoire helvétique jusqu'à celui où il entre sur le territoire batave. » Cet état de choses dura vingt ans. La monstrueuse politique de guerre du premier empire aboutit aux traités de 1815, qui ont détaché de la France toute l'ancienne Austrasie, sauf l'Alsace et la Lorraine ducale, ouvert la trouée de Belfort, isolé Metz de Strasbourg, et livré d'avance à l'étranger les trois grandes routes de Paris par les vallées de l'Oise, de la Seine et de la Marne. Cinquante-cinq ans se sont écoulés depuis lors, et notre pays, loin d'avoir recouvré ses limites celtiques, romaines et franques, sans lesquelles la France, suivant le mot de M. de Bonald, « n'est pas finie et ne saurait être stable, » a subi un nouveau démembrement, plein de périls et de douleurs ; elle est aujourd'hui plus loin que jamais de posséder ce « pré carré » dont Vauban parlait à Louis XIV. Une autre portion de l'ancienne Lotharingie lui a été prise : Strasbourg, la cité romaine, Metz, la capitale religieuse des Pépin et des Charles, sont redevenues « terres d'empire. » Oserait-on dire que la revanche du monde germanique est définitive, quand du récit même des vicissitudes subies depuis mille ans par l'antique contrée rhénane ressort si visiblement la profonde instabilité de tout ce que crée la force brutale?

JULES GOURDAULT.

LES

RÊVES DE GILBERTE

I.

Eût-elle vécu cent années, Gilberte n'eût jamais rien oublié des circonstances qui marquèrent son départ du château de La Marnière, où elle avait passé les premiers temps de son enfance. Ce souvenir restait debout dans son esprit, au milieu des choses effacées, comme un bloc de granit dans une lande; il dominait tout. Elle n'y pensait pas sans un frémissement. C'était un soir, en hiver, il avait neigé tout le jour. Son père était au château depuis vingt-quatre heures. Il y arrivait comme un tourbillon, et en partait comme un boulet. Gilberte entendait toujours dans son oreille le galop des chevaux de poste qui l'amenaient et l'emportaient. Toute petite, c'était pour elle une distraction. Plus grande, elle s'étonnait de ne pas voir plus souvent auprès d'elle celui qui avait si mal veillé sur son berceau. Elle en demandait alors les motifs à sa mère, qui ne répondait pas. Ce soir-là, Mme de Villepreux n'avait pas quitté son appartement, où elle avait eu un long entretien avec le voyageur. Gilberte ne l'avait aperçu qu'en passant. Elle était bientôt retournée dans le jardin, où elle faisait des boules de neige et jetait des miettes de pain à des bandes d'oiseaux ébouriffés. On vint l'avertir que son père l'attendait. Elle monta en courant dans la chambre où elle l'avait laissé. La nuit se faisait, épaissie par l'obscurité du ciel. La grande pièce où Gilberte entra d'un bond était presque noire; un reste de feu s'éteignait dans la cheminée; à la lueur des tisons, elle cherchait sa mère, lorsqu'elle se sentit tout à coup enlevée par deux bras vigoureux, et embrassée sur les deux joues. Elle reconnut son père à la clarté d'un jet de flamme; il portait un vêtement ample, tout garni de fourrures, sur lesquelles elle passa ses petites mains.
— Tu t'en vas? dit-elle.

Le séjour de René à La Gerboise se prolongeait. Il y avait des momens où tout à coup il devenait presque triste. Il se dérobait aux questions de Gilberte. Elle remarqua que ces heures sombres coïncidaient avec des lettres qu'il recevait de Paris. Qui donc avait écrit ces lettres? que lui disaient-elles? Cette mélancolie passagère dans laquelle René tombait subitement faisait à sa cousine l'effet d'un flocon de neige sur une grappe de lilas. Elle ne savait qu'inventer pour l'en tirer. Parfois Mme de Varèze l'appelait à son aide. — Grondez-le, lui disait-elle, faites-lui comprendre que La Gerboise est un paradis où le bonheur ne demande qu'à vivre. Il n'y a que vous qu'il écoute.

Gilberte obéissait volontiers, mais son cousin restait muet, poussait de grands soupirs, et, quand elle avait longtemps parlé : — Ah! si vous saviez! murmurait-il.

Le fait est qu'elle ne savait rien, et c'était justement ce qui la désespérait; mais ces conversations avec un jeune homme qui avait traversé le mouvement et les hasards de Paris faisaient parfois des trouées dans le rideau de brouillards au milieu duquel s'agitait l'esprit curieux et rêveur de Gilberte.

Un jour, chez Mme de Varèze, une personne qui lisait à haute voix un journal tomba sur le récit d'une aventure qui faisait grand bruit dans le monde élégant de Paris. Un homme jeune et riche s'était fait sauter la cervelle dans un cabinet de restaurant, à la clarté des bougies, au milieu des rires d'un souper... — Que nous fait cela?... passez, s'écria Mme de Varèze. — Un grand silence se fit. Gilberte remarqua que des regards glissaient de son côté. Sa mère était devenue pâle subitement. Elle vit comme à la lueur d'un éclair la figure de l'homme au manteau de fourrures qui l'avait enlevée dans ses bras, et se sentit froid dans les veines. — C'est donc pour cela! se dit-elle.

Quand elle fut de retour à La Marnière, Gilberte suivit Mme de Villepreux dans sa chambre. — Pourquoi m'avez-vous caché que la mort de mon père ait été un suicide? lui dit-elle; et voyant le bouleversement de ses traits : — Pardonnez-moi le mal que je vous fais en réveillant ce souvenir terrible, reprit-elle vivement; la blessure saigne encore, je le sais; mais moi, j'ai besoin de tout savoir. J'ai vu votre isolement, votre long chagrin. Pourquoi cette fin sinistre après cet abandon qu'il a fait de vous?

— As-tu bien pensé à ce que tu demandes? C'est presque une confession, et comment la ferais-je sans entrer dans des explications presque impossibles? répondit Mme de Villepreux d'une voix hésitante.

— Vous m'avez envoyée à Niederbrulhe, vous-même me l'avez

avoué, pour tremper mon cœur et le plier aux dures conditions de la vie; mais ne sentez-vous pas qu'il y a une lacune dans cette solide éducation dont je commence à deviner l'utilité? On a cultivé mon esprit, on l'a éclairé, fortifié; cependant que sais-je des lois qui gouvernent le monde au milieu duquel le mariage me jettera? M'a-t-on rien dit des périls qu'on y peut courir? des tempêtes qui l'agitent? J'en ai vu les conséquences sous le toit que j'habite. Je n'en connais pas les origines. En me parlant de votre adolescence heureuse, vous m'avez souvent fait cette comparaison d'un jeune homme qu'on enverrait au combat, la poitrine nue, contre des ennemis bardés de fer. Vous avez voulu me donner la cuirasse et le bouclier en me courbant au travail et à la patience. Achevez votre œuvre en me faisant voir les écueils contre lesquels votre bonheur a échoué. Je vous devrai de pouvoir les éviter.

— Eh bien! soit, je te dirai tout; mais tu pardonneras, si, du récit que je vais entreprendre, un blâme résulte contre la mémoire de celui dont tu portes le nom. J'ai tout pardonné, parce que tu m'étais laissée; seulement je te dois la vérité tout entière.

Prenant alors une des mains de Gilberte entre les siennes, Mme de Villepreux lui raconta comment elle avait été mariée. Fille d'une mère un peu romanesque qui l'adorait, elle avait dix-huit ans, une assez belle fortune et un parfait désir d'être heureuse. Elle ne concevait pas la vie sans le bonheur, et le bonheur lui semblait impossible sans l'amour. M. de Villepreux lui fut présenté : il avait de la jeunesse et de la séduction, il paraissait l'aimer, elle l'épousa. Les premiers temps ne portèrent pas des coups bien sensibles à ses espérances, bien que des choses qu'elle n'avait point prévues la remplissent d'étonnement. Gilberte née, il fallut qu'elle ouvrît les yeux. M. de Villepreux était rentré en plein dans ses habitudes. La maison où sa femme demeurait avec son enfant, il ne l'habitait plus. Le mariage le gênait. Sa fortune dissipée ou compromise dans des affaires hasardeuses, il attaqua celle de Mme de Villepreux. Elle eut d'abord des complaisances, puis un jour, mise en garde contre sa propre faiblesse par un vieil ami de la maison, elle résista. Il y eut un éclat, et elle vit clair dans une situation qu'elle n'avait fait que deviner.

— Ici je touche à un point délicat de la vie, poursuivit Mme de Villepreux. Je ne voudrais pas soulever tout entier le voile qui la couvre, et peut-être cependant, en présence des chocs qu'elle vous ménage, vaudrait-il mieux ne rien ignorer. Sache seulement qu'il y a des femmes qui sont les ennemies de tout repos et de toute sécurité. Partout où elles passent, elles font le vide;... quand leurs mains ne prennent pas la fortune, elles prennent l'honneur. Elles

laissent des cendres derrière elles. Ton père avait rencontré une de ces femmes. J'avais été nourrie de caresses, je fus abreuvée d'amertumes. Rien ne m'avait préparée à ces luttes, à ces déchiremens. Je me sentais seule et désarmée devant les coups qui m'accablaient. J'avais eu pendant une si longue suite d'années une telle habitude d'être aimée, que cette absence de tendresse me faisait l'effet d'une trahison. Ai-je pleuré! Que de nuits passées autour de ton berceau à te regarder! Est-ce donc pour cela qu'elle est venue au monde? me disais-je. Je me sentais devenir farouche, j'avais des révoltes. Le malheur qui m'atteignait me semblait une injustice, il me déchirait. On t'a parlé de ce fameux roi d'Orient qui s'était rendu inaccessible aux poisons. J'ai voulu te rendre insensible à la souffrance en te contraignant chaque jour à tremper tes lèvres dans l'amer breuvage. C'est la peur qui m'était restée de mon désespoir qui m'inspirait, j'ai passé si près du suicide!

— Vous, ma mère! s'écria Gilberte.

— J'avais la tête perdue! C'était après une scène pareille à celle que tu as surprise. Je relevais à peine de maladie. Une fiole qu'on avait laissée près de moi pour endormir des crises se trouva sous ma main, je m'en emparai : c'était la délivrance. Je l'approchai de mes lèvres avec un frémissement de joie, quand la porte s'ouvrit, et, avant même que je t'eusse aperçue, tout en pleurs d'une peine enfantine, tu étais sur mes genoux. Je ne pensai plus à mon désespoir, je ne vis que toi. Comment! des larmes pourraient couvrir ton visage, et je ne serais pas là! Je jetai loin de moi ce flacon qui me tentait, et te pris dans mes bras. J'avais puisé dans ton chagrin passager la force de lutter toujours.

Gilberte porta silencieusement les mains de sa mère à ses lèvres. Elle était devenue d'une pâleur livide. — Commences-tu à comprendre pourquoi je ne t'ai jamais rien dit de ce terrible passé? reprit Mme de Villepreux. Un jour vint où je m'aperçus que, si je ne résistais pas à de nouvelles exigences, il ne me resterait rien de ce qui devait assurer ton indépendance. Pour la première fois, je dis non, et le lendemain tu partais pour Niederbrulhe. Des années se passèrent. Je voyais par intervalles M. de Villepreux à La Marnière, mais rarement. Je n'entendais plus sa voix sans d'horribles battemens de cœur. Je savais trop à quels assauts j'allais être exposée. Le hasard t'a rendue témoin du plus redoutable et du dernier. Un soir, une dépêche vint m'apprendre que ton père était en péril de mort à Paris. Je le trouvai le front sanglant, pris déjà par les convulsions de l'agonie dans une chambre étrangère où s'exhalaient des parfums irritans. Quelque chose comme un sourire éclaira son visage. Il me sembla que sa main pressait la mienne. Des sons mou-

rurent sur ses lèvres dans lesquels j'ai voulu reconnaître les syllabes de mon nom. Ce fut tout. Une heure après, il n'y avait plus qu'une forme raide et froide sur le lit où on l'avait porté. La semaine n'était pas écoulée que tu étais auprès de moi. A présent je n'ai plus rien à t'apprendre.

V.

Cet entretien produisit un effet profond sur l'esprit de Gilberte. Elle y pensa toute la nuit. Il faisait des traînées de lumière dans l'obscurité où sa curiosité des choses de la vie se débattait; c'était une lumière sinistre. Il y avait donc des malheurs contre lesquels la vertu, le dévoûment, la tendresse, ne pouvaient rien? Une inconnue avait eu raison de la beauté de sa mère, de sa jeunesse, de son intelligence, de tous les dons qui la paraient? Par quelles armes avait-elle acheté sa victoire? Qu'avait-elle de plus? Sa rêverie tomba dans des abîmes. Une nuit elle vit dans un songe passer des fantômes tout brillans d'une séduction perfide, entre lesquels disparaissait, comme emportée par un vent impétueux, l'image livide de son père. Puis cette image s'effaçait, et elle apercevait distinctement celle de René, qui attachait sur elle des yeux plaintifs. Un cri la réveilla; c'était elle qui l'avait poussé. Elle se trouva assise sur son lit, les cheveux épars, entourée de ténèbres. Elle passa les mains sur son visage et les retira mouillées. Elle eut honte d'elle-même.

Cependant le matin ne parvint pas à dissiper les rêves de la nuit. Dans la clarté radieuse du jour, sous l'ombre verte des allées, elle revit le visage attristé de René. N'avait-elle pas deviné la vérité dans les fantaisies d'un songe? Pour savoir si elle ne se trompait pas, le moyen le plus simple n'était-il pas de l'interroger? Pourquoi ne le ferait-elle pas? Elle le rencontra dans la journée et courut à lui. — J'ai à vous parler, dit-elle vivement.

— Qu'est-ce?

Elle voulut ouvrir la bouche, devint subitement rouge, et se tut.

Deux ou trois fois déjà René était allé à Paris et en était revenu après quelques jours d'absence. Sa grand'mère embrassée, il courait à La Marnière, et les entretiens recommençaient entre Gilberte et lui comme s'ils s'étaient quittés la veille. Il ne tarissait pas en récits de ce qu'il avait vu. Elle l'écoutait d'abord silencieusement, ensuite les questions venaient à la file. Il s'embrouillait dans les explications, et s'en tirait par des badinages. Puis un jour, de l'air de sincérité et d'affection avec lequel Gilberte lui parlait: — Je crois, dit-il, que, si toutes les femmes vous ressemblaient, les choses n'en iraient que mieux.

— Je le crois aussi, répliqua-t-elle tranquillement.

Un matin, après une longue entrevue avec un homme de loi qui était arrivé la veille de Paris, Mme de Villepreux manda Gilberte auprès d'elle. — Ma chère fille, lui dit-elle, j'ai à te parler d'affaires sérieuses. Tu sais que j'ai accepté la succession de ton père telle qu'elle se présentait. Un hasard a voulu qu'une entreprise dans laquelle il avait aventuré sa signature, et qui m'a coûté bien des soucis, a fini par donner des résultats sur lesquels personne ne comptait. Aujourd'hui te voilà riche.

— Eh bien?

— Tu es riche et tu as dix-neuf ans. Le moment est venu, ce me semble, de penser à ton établissement.

— Ne s'agit-il que d'y penser, ma mère?

— Oui.

— Alors j'y penserai.

— Je t'avertis seulement que de mon côté j'y songerai. Des partis se sont présentés.

— Déjà?

— On sait que tu as pour commencer une dot de quatre cent mille francs bien liquides... Comprends-tu?

Gilberte parut réfléchir un instant. — Vous paraît-il absolument nécessaire qu'on se marie? reprit-elle.

— Nécessaire, non,... mais utile, oui, convenable surtout. L'état de vieille fille n'entre pas dans les usages en France comme en Angleterre; il n'y a pas droit de bourgeoisie. Un certain vernis de ridicule le recouvre.

— C'est bien, je regarderai autour de moi, j'écouterai, et nous déciderons.

Une certaine émotion se cachait sous cette apparente tranquillité. C'était la première fois que la pensée de Gilberte était appelée à se tourner avec suite du côté du mariage. Le mot lui faisait peur. Elle se souvint des conversations qu'elle avait eues avec ses amies de la maison de Mme Dittmer sur ce même sujet, et de la curiosité que toutes éprouvaient lorsqu'une de leurs compagnes revenait au bras d'un jeune homme qui la tutoyait. Les unes regardaient le cachemire qui s'allongeait sur les épaules de la mariée, les autres examinaient le mari à la dérobée, et les entretiens recommençaient. Gilberte se souvenait que, parmi les jeunes femmes qui venaient ainsi leur rendre visite, il en était qui dissimulaient mal une profonde mélancolie, d'autres au contraire avaient le rire aux lèvres et la gaîté dans les yeux, et elle avait remarqué que parmi les premières il fallait presque toujours ranger celles qui se faisaient de la vie, étant à Niederbrulhe, la pensée la plus haute. Pourquoi?

Elle sortit du parc et s'enfonça dans la campagne. On touchait à la fin de novembre. La gelée avait durci la terre. Un petit vent froid faisait frissonner les feuilles rouillées dans la ramure des chênes. Gilberte suivait au hasard un sentier tracé par des bûcherons dans une taille, lorsqu'elle aperçut sur une route voisine une pauvre femme qui marchait lentement, tenant par la main un enfant qui trébuchait dans les ornières, et que suivaient deux petites filles misérablement vêtues. Cette femme s'assit presque aussitôt sur une borne, et le garçonnet qui l'accompagnait tomba à son côté comme épuisé. Les deux fillettes se mirent à pleurer. Gilberte allait s'avancer, fouillant déjà dans ses poches, lorsque René parut sur le chemin. Il s'arrêta devant le groupe de ces pauvres gens, et sa cousine, sans bien se rendre compte du motif qui l'empêchait de pousser plus loin, se cacha derrière les buissons, de manière à tout voir sans être vue. Tout d'abord René prit une bourse et en vida le contenu dans la main de l'une des fillettes, qui se jeta entre les genoux de sa mère, après quoi René questionna celle-ci. La conversation dura quelques minutes, la pauvre femme toujours assise, lui toujours debout; il hochait la tête comme un homme qui écoute avec attention. Machinalement, et d'une main distraite, il caressait le front du petit garçon, qui s'était levé à son approche. Gilberte le vit qui jetait les yeux autour de lui de l'air de quelqu'un qui se trouve dans l'embarras. Elle se glissa au travers du taillis jusqu'au bord de la route. La voix claire de René, rendue plus nette par la sonorité de l'air, arriva distinctement à son oreille. — Je ne puis cependant pas vous laisser ici, disait-il; le peu que je vous ai donné ne vous mènera guère au-delà de deux ou trois jours, et encore faut-il trouver une auberge passable. Êtes-vous en état de marcher seulement?

— J'essaierai, répondit la pauvre femme; l'essentiel est que je puisse gagner la ville, où mon homme est à l'hôpital.

— Quand vous aurez pris un bon repas et passé une bonne nuit, je trouverai bien une carriole pour vous faire conduire jusque-là. Vous dites donc qu'il a été blessé, votre homme?

— Oui, monsieur; une courroie d'engrenage qui a failli lui arracher le bras; il a les chairs toutes meurtries et coupées. J'ai pris les enfans et suis partie pour le rejoindre, pensant que là-bas j'aurais de l'ouvrage; mais j'avais compté sans la fatigue.

Tout en parlant, la malheureuse s'était levée avec effort. — Si j'avais un bâton pour m'appuyer, ça irait encore. J'ai si longtemps porté ce petit-là! reprit-elle.

Elle fit quelques pas en se traînant. — Prenez mon bras, il est aussi solide qu'un bâton, dit René, qui s'approcha. Elle obéit après

un moment d'hésitation. L'une des petites filles saisit un pan de sa robe, sa sœur accourut, et toutes deux, se tenant par la main, la suivirent. Le petit garçon marchait à côté de René, qu'il avait pris en amitié, effaré, mais souriant déjà. Gilberte profita d'une haie épaisse qui bordait le chemin pour se glisser à leur suite sans être remarquée. — Je connais un bouchon qui n'est pas à plus d'un kilomètre d'ici, poursuivit René, qui soutenait la pauvresse; on vous y fera souper, et, avec un bon feu de bourrée, une nuit est bientôt passée. J'enverrai prendre des nouvelles de votre mari, à qui l'annonce de votre visite donnera du cœur. Quant au travail que vous cherchez, je m'en charge.

— Dieu vous bénisse, monsieur.

La route faisait un coude où la haie s'interrompait brusquement. Gilberte, qui ne voulait pas être aperçue, s'arrêta, et bientôt après perdit René de vue. — Il a le cœur bon, se dit-elle en reprenant à pas lents le chemin de La Marnière. Des rêves l'assaillirent, dans lesquels elle se voyait sur un large sentier tapissé d'herbe verte, au bras de René, avec deux ou trois enfans qui sautaient autour d'elle. Il faisait chaud sur ce sentier, les enfans avaient l'aspect gai et bien portant, René semblait heureux. On voyait sur la lisière d'un champ que traversait une rivière une maison ample dont les fenêtres étaient tournées du côté du soleil levant. Des vignes et des rosiers blancs montaient jusqu'au toit, mêlant leurs pampres et leurs fleurs. Tout à l'entour, une vaste campagne prolongeait ses ondulations calmes jusqu'à l'horizon. Continuant son rêve, Gilberte apercevait sur les marches d'un petit perron sa mère, qui l'appelait. Les enfans s'élançaient pour l'embrasser. — Me voilà! dit Gilberte, qui pressa le pas.

— Enfin! cria une voix douce qui la fit tressaillir.

Elle leva les yeux, et vit Mme de Villepreux devant elle sur le revers d'un saut de loup qui fermait le parc. — Je t'ai appelée deux ou trois fois déjà,... tu n'avais pas l'air de m'entendre... Tu rêvais sans doute?

— Oui, je rêvais, dit Gilberte, qui rougit.

Et, prenant son élan comme elle faisait du temps qu'elle était écolière à Niederbrulhe, d'un bond elle franchit le petit saut de loup, et fut à côté de Mme de Villepreux.

Un second hasard devait rapprocher Gilberte de René, mais dans des circonstances qui avaient un caractère plus intime. La saison était dans son renouveau; tout brillait, tout chantait. Le babil des ruisseaux semblait plus joyeux entre les rives gazonnées des prés, tout parsemés de fleurs; des brises folles caressaient le feuillage vert. Des murmures et des senteurs pénétrantes sortaient de tous

les bois. On sait que Gilberte avait le goût des longues promenades. Un matin la surprit dans la campagne, à l'angle d'une route qui filait à travers les jeunes blés, et coupait le sentier ombreux où le caprice de sa course errante l'avait poussée. Elle écoutait la chanson d'une alouette qui s'élevait au milieu des airs et planait sur sa couvée, lorsque son attention fut éveillée par l'apparition d'une voiture légère que menait gaîment un postillon. — Ce doit être ici! cria subitement une voix alerte et doucement impérieuse. La voiture s'arrêta sur le bord de la route; deux jeunes femmes se dressèrent sur la pointe du pied, et, avec la vivacité de deux oiseaux debout sur la même branche, se mirent à regarder de tous côtés. Le vent badinait avec les franges de leurs ombrelles, et faisait frissonner les plis éclatans de leurs robes. Des rubans coquets, mêlés à des boucles de cheveux, voltigeaient autour de leurs épaules. On voyait à travers le fin réseau de dentelles où s'abritait leur visage le sourire des lèvres entr'ouvertes et le pétillement du regard. Tout riait en elles. Les chuchotemens furtifs de leur impatience arrivaient comme un gazouillement jusqu'aux oreilles de Gilberte. — Je ne vois rien, absolument rien! dit enfin l'une des voyageuses en frappant du bout de sa main finement gantée sur le rebord de la capote, et toi, vois-tu quelque chose?

— Je vois l'herbe qui verdoie et le chemin qui poudroie! Cependant voici bien le gros noyer et là-bas la croix blanche! Si encore on apercevait une bergère, on pourrait l'interroger; mais non, pas même un mouton!

Gilberte allait sortir de l'ombre où elle s'était tenue, lorsqu'elle vit accourir à travers les blés son cousin René, qui, de loin, agitait son chapeau comme un signal. — Lui! c'est lui! crièrent d'une commune voix les deux jeunes femmes, qui se mirent à battre des mains. Un mouvement instinctif poussa Gilberte à s'effacer derrière le tronc d'un arbre. René courait comme un écolier. — Me voilà! me voilà! criait-il en bondissant. Il fut auprès des deux voyageuses en un instant, sauta sur le marchepied de la calèche, leur prit les mains à toutes deux et les baisa, en ayant soin d'écarter le bord du gant pour appuyer ses lèvres sur la partie nue du poignet. Gilberte sentit un flot de sang affluer à son cœur. Rien n'aurait pu l'arracher de l'ombre où elle s'était blottie, bien qu'elle regrettât presque de s'y être arrêtée. Elle n'entendait rien qu'un murmure de voix confuses d'où partaient en fusées de longs éclats de rire. Le postillon, campé sur sa selle, tournait parfois la tête à demi, et risquait un coup d'œil pour voir ce qui se passait derrière lui. Tout ce bruit et ce mouvement faisait danser la calèche sur ses ressorts; les chevaux piaffaient et grattaient la terre de leurs sabots. La lu-

mière éclatante du matin enveloppait ce groupe d'êtres jeunes et gais, et mettait en relief la vivacité des gestes multipliés par la surprise et le contentement, et la variété joyeuse des attitudes. Gilberte eut comme une vision de la vie active et dissolvante de Paris s'épanouissant tout à coup dans la clarté pure des champs. Ses yeux ardens ne quittaient pas le groupe que formaient René et ses deux compagnes. — Mais non, c'est impossible! dit alors son cousin d'une voix plus haute.

— Si, si, répondirent les deux jeunes femmes.

Les regards de René faisaient encore le tour de l'horizon, que déjà il était dans la calèche. L'une des Parisiennes fit un signe de la main, le postillon leva son fouet, les chevaux se jetèrent en plein dans le collier, et, comme un tourbillon dans un rêve, au milieu du bruissement des éclats de rire, du froissement des robes de soie, dont quatre mains joyeuses assouplissaient les plis pour faire place à René, la voiture passa devant Gilberte et disparut dans le rayonnement du chemin.

Gilberte avait le cœur un peu serré quand elle sortit de sa cachette. Elle monta le talus de la route, et regarda au loin dans la direction que la calèche avait prise. Elle ne voyait plus qu'un léger nuage de poussière blanche qui roulait le long d'une haie, et qui bientôt s'effaça. L'alouette chantait toujours dans l'azur; mais elle n'en écoutait plus les chansons. Elle retourna lentement à La Marnière, d'un pas traînant et comme alourdi par le poids des pensées qui l'obsédaient. Ne venait-elle pas d'apercevoir dans toute la séduction de leur hardiesse et de leur indépendance deux de ces femmes dont sa mère lui avait parlé, et qui avaient eu sur la destinée de M. de Villepreux une si fatale influence? D'où venaient-elles? Pourquoi sur cette route? Des tourbillons de pensées obscures l'assaillaient. Un peu lasse tout à coup, elle s'assit sur un tertre. Le paysage avait perdu sa lumière et sa fraîcheur; l'ombre qui était en elle s'étendait sur les objets extérieurs et les couvrait d'un voile gris. Gilberte sentait confusément qu'elle souffrait d'un mal qui lui était inconnu, et s'en étonnait. Qu'avait-elle perdu? Quelle chose était dans sa vie la veille qui n'y fût pas aujourd'hui? Elle entendait toujours à son oreille tinter le rire des deux étrangères. En ce moment, ses regards distraits découvrirent dans l'herbe un insecte qui s'avançait péniblement le long d'une tige verte, que son poids léger faisait osciller. Il charriait quelque butin dont il avait peine à supporter le fardeau. Parvenu à l'extrémité du brin d'herbe, il s'arrêta, sembla se consulter en présence du vide, puis redescendit, et chercha une voie nouvelle. Tout lui était un obstacle, les racines, les graviers perdus dans la mousse, les brindilles de bois mort, les

feuilles sèches. Des chutes interrompaient sa marche, mais rien ne lui faisait lâcher prise, et il avançait toujours à travers le dédale de cette forêt microscopique où il n'avait pour se guider que son instinct et sa persévérance. Quelques pieds de terrain parcourus, — une distance énorme pour sa petitesse, — il arriva devant l'orifice d'un petit trou dans lequel il disparut soudain avec sa proie, rendu tout à coup plus alerte et plus vif par le triomphe. — C'est peut-être sa vie, se dit Gilberte, une lutte constante, une lutte contre tout!

Elle releva le front, quitta le tertre d'un pas rebondissant, et regagna La Marnière. — Nous sommes attendues à La Gerboise, prépare-toi, lui dit sa mère.

Mme de Villepreux avait prononcé ces quelques paroles avec un accent particulier. Gilberte, surprise, l'interrogea des yeux. — Oui, reprit sa mère, il y aura là quelqu'un que je t'engage à regarder.

VI.

Il n'en fallait pas davantage pour éveiller l'esprit d'une fille si disposée aux rêveuses méditations. Quelqu'un? Ce ne pouvait être évidemment qu'un mari que Mme de Villepreux avait en vue. Qui? Sa pensée en un instant lui présenta le visage de toutes les personnes qu'elle connaissait. Elle secoua la tête. Enfin, lasse de chercher : — Je verrai bien, dit-elle.

Bien que distraite de l'aventure qui l'avait retenue au bord d'une route pendant un quart d'heure, Gilberte n'oubliait ni son cousin, ni les deux étrangères qui l'avaient enlevé dans leur voiture, comme autrefois les fées emportaient dans leurs chars les fils de rois et les paladins. Lui avaient-elles rendu sa liberté? D'où venaient-elles? De Paris, certainement; mais où allaient-elles? Quand Gilberte arriva à La Gerboise avec Mme de Villepreux, il y avait beaucoup de monde; René n'y était pas. Elle pensa que le vent soufflait aux folies ce jour-là; mais, comme il n'était pas dans les habitudes de son caractère de s'abandonner jamais, elle se mit à regarder autour d'elle et à examiner les physionomies, dont plusieurs lui étaient inconnues. Sa pénétration même était intéressée à deviner laquelle devait plus particulièrement attirer son attention. Vers le milieu de la soirée, se penchant à l'oreille de Mme de Villepreux : — N'est-ce pas ce monsieur grand, qui a un ruban rouge à la boutonnière si bien dissimulé que malgré soi on le remarque? dit-elle.

— M. de Vézin?... Oui. Regarde toujours. Il vaut mieux que son ruban.

Il était près de minuit, et l'on pensait à se retirer, lorsque René

parut. Le visage de Gilberte devint couleur de feu. En un instant, elle fut auprès de lui. — Je vous croyais parti, dit-elle.

— Oh! fit-il en la regardant d'un air surpris, on peut disparaître sans partir pour cela.

Elle sembla réfléchir sans le perdre des yeux. — Qu'avez-vous ce soir? reprit René, jamais je ne vous ai vue ainsi; votre voix à un accent, votre visage une expression que je ne leur connaissais point.

— Laissons cela; ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de vous. Vous promenez-vous demain, et, si j'avais à vous parler, auriez-vous une heure à me donner?

— Certes, mais pourquoi?

— C'est ce que je vous dirai demain.

— Où alors?

— Eh bien! dans ce même endroit où une voiture vous a enlevé aujourd'hui, près du gros noyer.

René à son tour devint pourpre. — Dirigez votre course de ce côté-là, à la même heure, continua Gilberte, il est probable que vous m'y rencontrerez.

Un signe de Mme de Villepreux la ramena auprès d'elle; Gilberte adressa un sourire à René, qui restait silencieux, prit des mains de M. de Vézin, et sans le voir, le manteau qu'il lui tendait, et sauta en voiture.

Le lendemain, dans la matinée, Mme de Villepreux la fit appeler. — Tu as vu M. de Vézin, dit-elle, je sais que tu as causé avec lui, que penses-tu de son esprit et de ses manières?

— Il m'a paru qu'il avait l'esprit solide avec une nuance d'affectation; la manière dont il attache son ruban en est la marque. Quant à ses manières, ce sont celles d'un homme du monde.

— Je puis donc l'autoriser à venir ici?

— Vous a-t-il demandé cette permission avec une intention déterminée dont il ait pris soin de vous faire part?

— Oui.

— Alors je vous serais reconnaissante de la lui refuser.

— Tu es un peu prompte, ce me semble, à te décider, ma fille; permets-moi d'insister. La famille de M. de Vézin est honorable et bien posée; il a de la fortune, ce qui n'est pas une chose à mettre au-dessus des autres, mais ce qui n'est pas non plus un avantage à dédaigner. Son désir est de faire sa vie sérieuse et de suivre une carrière publique. Il croit, et il a raison de croire, que tu es femme à le comprendre et à lui être d'un utile secours. S'il a des défauts, les qualités que je lui connais l'emportent et les dominent. Je n'ai point d'autre attache dans ce monde que toi. Si donc je te

conseille de faire un accueil favorable à la recherche de ce jeune homme, c'est qu'entre tous les prétendans que le hasard amènera sur ta route, c'est encore avec lui que ton existence a le plus de chance d'être agréable et facile.

— Je vous remercie, ma mère, mais il y a une impossibilité presque absolue à ce que j'épouse M. de Vézin.

— Laquelle?

— Je ne l'aime pas.

— Mon intention n'est pas de te contraindre. En eussé-je le pouvoir, je n'en aurais pas le désir. Je mettais seulement mon expérience à ton service; mais, dis-moi, la raison que tu me donnes est-elle bien la seule qui s'oppose à ton mariage avec M. de Vézin?

Gilberte rougit, mais sans baisser les yeux, sous le regard de sa mère, et secoua la tête.

Un long soupir souleva la poitrine de Mme de Villepreux. — J'ai peur à présent, reprit-elle, que l'éducation que je t'ai fait donner à Niederbrulhe n'ait pas produit tous les fruits que j'en attendais.

— Je l'ai acceptée cependant et pratiquée sans me révolter jamais contre ce qu'elle me semblait avoir de rigueurs et de contraire à mes instincts.

— Je sais;... mais voyons, y a-t-il longtemps que cet amour auquel tu fais allusion est entré dans ton cœur?

— Je ne m'en suis aperçue que depuis hier seulement, mais cela suffit pour que je lui consacre ma vie.

— La vie! s'écria Mme de Villepreux, qui tressaillit; c'est bien long, la vie!... Tu emploies des mots qui ont une signification grave... En as-tu conscience, mon enfant?

— Je le crois.

— C'est alors le premier chagrin qui me vienne de toi. Ainsi mes larmes, mes longues tristesses, ce que je t'ai raconté des assauts que j'ai subis, tout cela n'a rien pu contre l'éveil de ta jeunesse?

Gilberte embrassa les mains de sa mère sans répondre. — Je vois que tu es décidée à pousser l'expérience jusqu'au bout, reprit Mme de Villepreux. Tu vas te heurter au même écueil qui m'a déchirée... Je te plains.

— Qui sait!

— Je t'ai dit que le bonheur était un accident dans la vie, comme un jour pur au sommet des Alpes; l'amour est un accident bien plus chimérique encore.

— Il m'est difficile de vous parler d'un sentiment dont votre tendresse m'avait appris à désespérer avant de le sentir; je ne le connais que depuis quelques jours. Je ne l'appelais pas, il est venu. Ce qui peut-être aurait dû l'étouffer l'a fait éclore subitement; mais

enfin ce sentiment fragile que vous détestez, pourquoi mentirait-il à ses promesses, si je ne cherchais dans son culte que le dévoûment à un autre, avec cette conviction profonde, cette certitude ardente que je peux être utile et bonne à celui que mon cœur a choisi, si enfin je ne pensais pas à moi en l'aimant et ne pensais qu'à lui?

— Tu en es là! Ah! pauvre petite!

Mme de Villepreux joignit les mains, et d'une voix où il n'y avait pas moins d'irritation que d'accablement : — On n'échappe pas à sa destinée, reprit-elle. J'ai tout fait pour t'épargner cette épreuve, je t'ai ouvert mon cœur où des années de désespoir n'ont laissé que des cendres. Après t'avoir armée par l'éducation, j'ai voulu te prémunir par ma confession;... mais non! tu pouvais avoir une vie calme, animée par une occupation régulière où tu ne livrais rien au hasard; tu cours au-devant du danger, tu veux avoir ta part des orages!

— Je m'y prépare et les accueillerai avec joie, si je les peux détourner de son front.

— Des rêves!

— Vous savez que j'en faisais à Niederbrulhe!

— Puis-je savoir le nom?...

— Donnez-moi quelques jours encore, et je vous le dirai.

Peu d'instans après cette conversation, Gilberte suivait d'un pas ferme le sentier qui devait la conduire au carrefour du grand noyer. Les oiseaux babillaient dans les haies, des papillons voltigeaient dans les jeunes blés; la même brise qui la veille rafraîchissait son front humide chantait dans les arbres. Elle en aspirait les aromes; son cœur battait à coups profonds, mais son regard fier et brillant interrogeait l'espace et l'horizon lumineux. Elle sentait en elle le même foyer de chaleur et la même limpidité.

Quand elle eut atteint l'arbre derrière lequel elle s'était blottie, Gilberte aperçut René debout sous l'ombre du gros noyer. Il fit quelques pas au-devant d'elle, et lui tendit la main en souriant, mais avec une nuance d'embarras. — M'expliquerez-vous à présent, dit-il, pourquoi ce rendez-vous et pourquoi dans cet endroit?

— C'est qu'hier, ici même, j'ai vu deux de ces sottises dont vous m'avez entretenue si souvent. L'une était brune, l'autre était blonde!

— Vous étiez là? s'écria René, qui rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— J'étais là, et j'ai eu le temps de les examiner toutes deux à mon aise. Trop de rubans, des rubans partout! Quand vous êtes arrivé en courant, et couriez-vous, bon Dieu! je n'ai eu que le temps de me jeter derrière ce vieux chêne.

— Avez-vous entendu tout ce que nous avons dit? demanda René d'un air d'inquiétude.

— Oh! non.

— Ah! fit-il avec un grand soupir.

— Des mots par-ci par-là, des rires surtout! Quel plaisir peut-on trouver à rire tant que ça?

René haussa les épaules. — Quand je n'y suis plus, je n'en sais rien, dit-il; mais, quand l'occasion revient, je recommence.

— Eh bien! c'est justement pour que vous ne recommenciez plus que je suis ici.

— Grosse affaire, s'écria René, qui regarda Gilberte avec l'expression d'un étonnement joyeux.

— Vous êtes sur une mauvaise pente, reprit-elle d'un air tranquille, je me reprocherais comme une vilaine action de vous y laisser glisser plus longtemps. Quand je vous ai aperçu dans cette calèche avec des personnes dont les manières ne ressemblaient à rien de ce que j'ai pu voir dans le monde, surtout quand j'ai vu que vous partiez tous ensemble comme une bande d'écoliers, bien des choses me sont revenues. J'ai compris que vous étiez en grand péril, et qu'il fallait à tout prix vous en tirer.

— Et c'est vous qui prétendez vous charger de ce soin?

— Oui, moi!

René partit cette fois d'un grand éclat de rire. Les yeux de Gilberte devinrent humides tout à coup; mais, sans baisser les paupières : — C'est mal de rire quand je vous parle sérieusement et dans votre intérêt, reprit-elle.

— Pardonnez-moi, ma chère Gilberte; mais c'est qu'aussi vous me dites des choses grosses comme des maisons! On n'a jamais ouï parler de mentor de vingt ans et de votre figure. Il est clair que je suis dans une triste voie, j'aurais mauvaise grâce à m'en défendre, je vous dirai même, si cela peut vous plaire, que je le sais mieux que vous ne pouvez le supposer. J'enrage de m'y laisser glisser, à cause de ma pauvre chère grand'mère surtout qui se désole, et je prends souvent à part moi les plus belles résolutions; mais où sont les neiges d'antan? A la moindre alerte, je retourne à mes habitudes. C'est ce qui est arrivé hier, et c'est peut-être ce qui arrivera demain. Voyons, à quel propos tout cela? Que vous prend-il de vouloir me sauver, qui vous pousse à vous mêler de choses que j'aurais dû vous cacher avec plus de soin, et dans lesquelles je me reproche d'avoir laissé pénétrer votre pensée? Pourquoi êtes-vous ici, dans cette même place qui me paraît souillée et dont je voudrais écarter vos pieds? Pourquoi m'y avoir appelé?

— Parce que je vous aime.

Un cri expira sur les lèvres de René. — Moi!... dit-il d'une voix étouffée.

Gilberte était devenue d'une pâleur extrême. — Oui, je vous aime, et vous devez me croire, puisque je vous le dis. Ma conscience ne murmure pas de cet aveu que je vous fais. Il faut croire que ce sentiment vivait au fond de mon cœur depuis longtemps; mais c'est hier, quand vous êtes entré à La Gerboise, au moment où je ne vous attendais plus, qu'il a fait explosion; car de quel autre nom appeler ce feu qui m'a envahie d'un seul coup? J'ai vu clair en moi, ma détermination a été prise sur-le-champ. Demain, il saura tout, me suis-je dit.

La trace d'une émotion sérieuse se fit voir sur le visage de René. Il prit les deux mains de Gilberte et les embrassa l'une après l'autre chastement. — Chère cousine, dit-il, vous me touchez jusqu'au fond de l'âme, et la meilleure preuve que je puisse vous donner de la sincérité du trouble où vous me jetez, c'est la franchise des aveux que je vais vous faire. Ils ne me laisseront aucun droit à votre tendresse; mais ils m'en laisseront peut-être à votre souvenir. Savez-vous bien à qui vous vous adressez et quel est le pauvre garçon que vous avez devant vous? Il n'y a presque plus rien de bon ni de sain en lui. Les circonstances ont tout gâté, la faiblesse aussi. J'ai été libre de trop bonne heure. Le tumulte de l'existence où je me suis jeté sans guide presque au sortir du collége n'a plus laissé debout aucune qualité solide et virile. Des velléités de bien faire me viennent quelquefois, des aspirations, des bouffées, mais rien qui dure. Le pli est pris. Je suis comme un jeune arbre courbé par le vent; il ne peut plus être redressé. Si vous saviez comment je vis! Les semaines achevées, les mois finis, il n'en reste rien! Je remue du sable. Et cette belle jeunesse dans laquelle vous entrez, cette raison ferme, ce cœur honnête et bon, cette intelligence claire et droite, c'est à moi que vous voulez les consacrer? Ah! pauvre Gilberte, quel misérable je serais, si j'acceptais! Vous qui lisez les livres saints, vous rappelez-vous ce sépulcre blanchi dont parle l'Évangile?...

— Vous vous calomniez, s'écria Gilberte, qui l'interrompit vivement.

— Je me connais cependant!

— Et moi donc! Je ne dis pas que beaucoup des choses dont vous venez de me faire l'énumération ne soient vraies peut-être; mais il en est d'autres dont vous ne parlez pas, et qui ne sont pas moins vraies.

— Lesquelles, s'il vous plaît?

— Vous rappelez-vous certaine mendiante que vous avez rencon-

trée un jour d'hiver sur une route voisine de celle-ci, et qui marchait accompagnée de trois enfans, deux fillettes et un garçon?

— Parfaitement.

— La pauvre femme paraissait misérable; vous l'avez secourue.

— Qui n'eût fait comme moi?

— Avec cet élan et cette générosité? Je ne sais pas. N'oubliez pas que vous avez vidé votre bourse dans sa main, une bourse qui m'a semblé assez bien garnie.

— Je ne sais plus.

— Céder au premier mouvement, le bon, c'est déjà quelque chose, mais le beau c'est que vous avez offert le bras à cette malheureuse, et que vous avez pris bravement le petit garçon par la main. Voilà ce qui m'a touchée plus que je ne saurais le dire! J'ai vu par là que vous n'étiez pas de la commune espèce, et qu'on pouvait tirer le bon grain de l'ivraie.

— Parce que j'ai donné mon bras à une femme qui pouvait à peine se traîner?

— Oui, cela n'a l'air de rien et c'est beaucoup. Les hommes font des choses héroïques dans certaines circonstances, quelquefois ils jouent leur vie pour un mot; mais il en est peu qui s'élèvent jusqu'aux actions simples où les gens qui aiment à rire peuvent trouver un sujet de plaisanterie. Combien en a-t-on vus qui monteraient à l'assaut d'une batterie le front haut, et qui dans un salon se mourraient de honte, si un pauvre diable, tombé dans les bas-fonds d'une place subalterne et tristement vêtu d'un habit râpé, venait innocemment leur rappeler qu'ils ont traduit les mêmes versions sur les bancs du même collége!

— Vous avez remarqué cela, vous?

— Je parle si peu!

— Et alors?

— Alors j'ai voulu savoir si ce que vous veniez de faire n'était que l'éclair d'une généreuse inspiration;... mais non! Je me suis informée et j'ai appris, — quand on veut savoir les choses, il y a toujours quelqu'un qui vous les raconte, — qu'après avoir tranquillement conduit, et en l'encourageant de bonnes paroles, cette pauvresse que vous aviez recueillie, jusqu'à une auberge où vous pouviez rencontrer des belles personnes de votre connaissance, ce qui ne vous a pas fait hésiter une minute, vous avez veillé sur elle et les enfans, car la maladie avait vaincu son courage, et, sûr qu'elle ne vous avait point trompé, vous n'avez pris aucun repos que le mari n'eût du travail et la femme un asile. Si les enfans vont à l'école, qui donc en paie les frais, s'il vous plaît?

— Comment! on vous a dit?...

— La vérité. Ce n'était plus un feu de paille. Il y avait là de la suite, un désir solide de mener à bonne fin une entreprise utile, et c'est ce qui fait que j'ai pensé qu'on pouvait, qu'on devait vous tirer de la mauvaise voie dont vos conversations m'avaient fait entrevoir les ornières. C'est comme cela que je suis arrivée à vous aimer sans le savoir. Je me disais qu'une femme honnête et bonne, animée d'une volonté droite, qui mettrait tout son cœur dans son devoir, toute son intelligence dans sa tendresse, vaudrait mieux pour vous que ce décousu d'une vie où vous perdez vos meilleures années. Cette femme assurément vous donnerait plus de bonheur en une semaine que toutes vos sottises en un mois, un bonheur qui n'aurait besoin ni de se cacher, ni de fuir, et sa récompense serait de voir se développer et fructifier tous les germes excellens qu'il y a dans vous. A force d'y rêver, j'ai fini par croire que cette femme, ce pourrait être moi, et, en descendant au fond de mon âme, avec un trouble dont vous ne pouvez avoir l'idée, j'ai vu que j'avais le dévoûment sincère, la fermeté de résolution, l'ardeur absolue, et ce sentiment inaltérable et sérieux, que je donnerais le dernier battement de mon cœur à qui en aurait le premier. Je vous ai vu au fond de mon songe dans une maison paisible et respectée, voué à une occupation utile, entouré d'êtres à qui vous donneriez les meilleurs exemples, aimant, aimé, et près de vous, dans toute la paix d'une tendresse lumineuse, sa main dans la vôtre, enivrée de votre bonheur, perdue dans votre pensée, une femme qui me ressemblait.

— Gilberte!

— Mais, sur cet aveu, n'allez pas croire que je veuille vous prendre par la main, et, vous menant à ma mère tout droit, lui dire: Voici M. René de Varèze, mon mari! Non! Les choses vont au galop dans un rêve; dans la vie réelle, elles vont au pas. Il faut que vous vous habituiez, par la pensée, à voir en moi votre femme; bien plus encore, il faut que vous me méritiez.

— Comment l'entendez-vous? s'écria René, un peu surpris.

— Cela s'entend de soi. J'ai, sans faire ici de fausse modestie, une valeur que j'estime ce qu'elle vaut. Quelques efforts vous paraissent-ils inutiles pour que Mlle Gilberte de Villepreux devienne Mme René de Varèze? Franchement vous vous tromperiez. Si vous le pensiez, vous n'oseriez pas me le dire! Le soin que vous prendrez de me plaire me prouvera déjà que vous vous amendez. Ma conviction est que non-seulement votre bonheur, mais encore votre salut, ce qui est plus grave, sont dans la voie que je vous indique et où je ne demande pas mieux que de vous suivre.

— Avez-vous parlé de tout cela à Mme de Villepreux?

— Certainement, seulement je ne vous ai pas nommé.

— Étrange fille!

— Non pas étrange, mais vraie; que cette sincérité cependant ne vous fasse pas supposer que l'émotion en soit absente. Le cœur bat à m'étouffer. C'est ma volonté qui exige que je parle, et ma voix tremble. J'ai la certitude que le repos de ma vie dépend de l'heure où nous sommes. Vous pouvez la faire heureuse ou troublée! Une femme qui vous a ouvert son cœur comme je viens de le faire pourrait-elle jamais offrir sa main à un autre?

— Eh bien! dit René, je serai sincère avec vous et jusqu'au bout, comme vous avez été franche avec moi. Vous m'avez fait connaître une émotion qui ne ressemble à aucune de celles qui m'ont agité; mais encore une fois, aussi vrai que je vous estime, je ne suis pas celui qui vous mérite. J'ai peur de ne l'être jamais. Votre regard, et c'est un de mes remords, n'a effleuré que l'apparence de ma vie; que serait-ce, si vous voyiez au fond? Toutes les bêtises et tous les ridicules s'y traînent, et le pire est que ça ne m'amuse pas! N'espérez pas m'en faire revenir cependant. Si vous étiez une autre, je pourrais vous faire ce vilain cadeau qui s'appelle René de Varèze, et chercher mon salut où vous me le faites voir; mais à vous, Gilberte, à vous qui tout enfant vous confiiez à mes épaules et à mes bras, et qui maintenant vous confiez à mon honneur, non, non, mille fois non! Je ne commettrai pas cette lâcheté. Jamais je n'oublierai ce que vous m'avez dit, vous me serez chère et sacrée toujours, et toujours je serai votre ami; mais votre mari, moi, jamais!

— J'attendrai, dit Gilberte.

Ils se séparèrent là-dessus. Gilberte prit le chemin qu'elle avait suivi pour arriver au vieux chêne. René s'enfonça dans le sentier qui coupait à travers champs. Quand il fut à l'extrémité de la pièce de blé, il monta sur un tertre, et vit au loin sa jeune cousine dont la fine silhouette se dégageait sur la verdure pâle des épis. Elle marchait d'un pas leste et rebondissant. Le clair soleil faisait luire les rubans de son chapeau, et le vent qui agitait les plis de sa robe donnait à sa forme svelte toute sa grâce et son harmonie. Il fit un mouvement comme pour courir vers elle et s'arrêta.—Non, se dit-il, ce serait une mauvaise action.

Gilberte venait de disparaître derrière un rideau de feuillage.

VII.

Rentrée à La Marnière, Gilberte se présenta chez Mme de Villepreux. — Je viens d'avoir avec M. de Varèze une explication très sincère et très loyale des deux parts, dit-elle.

— Ah! c'est René, murmura Mme de Villepreux.

Gilberte répondit par un signe de tête. — Est-ce qu'il y a quelque chose de louche entre vous deux? reprit Mme de Villepreux.

Interrogée directement, Gilberte la mit en quelques mots précis au courant de ce qui venait de se passer. — Tu joues ta vie sur un coup de dé! répliqua sa mère d'une voix un peu triste.

— Ne la joue-t-on pas un peu toujours, chère mère? répondit Gilberte.

— Je connaissais M. de Vézin et je connais surtout M. de Varèze, c'est ce qui me fait peur.

— Et les hasards, les circonstances, les rencontres, les secrètes influences, le dessous des caractères, l'imprévu avec lequel il faut toujours calculer, les connaissez-vous? M. de Vézin a trop de prétentions savamment dissimulées pour n'être pas formidablement ambitieux. Qui sait ce qu'une espérance déçue, un échec, peuvent apporter de modifications dans son humeur? Le miel peut tourner en fiel. Avec M. de Varèze, point de ces surprises. Il est tout uni. Je le sais par cœur. Il ne peut que s'améliorer. S'il ne change pas, je vieillirai auprès de vous telle que je suis. S'il change, comme je l'espère, nous ne nous quitterons pas davantage, mais lui sera avec nous.

— Dieu le veuille!

Gilberte revit M. de Varèze peu de jours après cet entretien. Elle l'entretint avec un air d'aisance qui l'étonna. Il ne comprenait rien à ce caractère droit et simple; l'habitude des ruses et des manéges de Paris, des réticences et des sous-entendus faisait qu'il se perdait dans cette franchise, comme un homme qui, au sortir d'un tunnel, est tout à coup ébloui par la pleine lumière du jour. Il ne pouvait s'empêcher de l'admirer beaucoup et de la craindre un peu. Sa grand'mère, Mme de Varèze, qui devinait Gilberte, l'adorait tout simplement. Bientôt leurs relations, toujours avenantes et cordiales du côté de Gilberte, devinrent gênées du côté de René. Il souffrait de cette supériorité qui éclatait sans effort et s'imposait. Il y avait des heures où il en était froissé. C'était une sorte d'humiliation qu'il subissait dans son orgueil... Mais n'était-ce pas un jeu que cet équilibre constant? René voulut s'en assurer, et tourna autour de quelques Parisiennes qui étaient en villégiature aux environs. Un soir où l'on parlait de souper après le cotillon, Gilberte le prit à part. — Je n'ai point le droit de vous adresser des reproches, dit-elle; vous ne m'avez rien promis, vous êtes libre; seule, je me suis engagée; mais ce n'est pas un motif pour chercher à me faire une peine inutile. Est-ce une épreuve? Ce serait presque une injure que je ne mérite pas. Vous ne pouvez pas aimer ces personnes qui sem-

blent vous occuper. Cessez donc un badinage qui m'afflige sans me faire changer, et, en dégageant, si vous voulez, Gilberte de tout ceci, pensez sérieusement aux conseils sérieux que votre cousine a donnés à mon ami René.

Elle parlait d'une voix ferme, mais dans la transparence de la nuit il vit une larme briller au coin de ses paupières. Il y eut en lui comme une secousse. — Vous le voyez, dit-il avec une sorte d'accablement, vous valez mieux que moi. Irritée, ironique ou boudeuse, j'aurais vu moins clairement la distance qui nous sépare. Un défaut, une faiblesse nous rapprochait. Vous souriez?... Moi, je suis triste...

— C'est bon signe!

— Vous croyez? mais cette tristesse, où me mènera-t-elle? C'est une impression; elle passera. Je me connais trop pour en douter. Vous parliez d'une épreuve tout à l'heure. Eh bien! oui, je l'ai tentée... Vous froncez les sourcils à présent? C'est petit, mesquin, ridicule même, enfin indigne de vous; mais je ne me mettrai pas à l'abri d'un mensonge pour éviter un reproche mérité, non, j'aurai le courage de mes vilaines actions; vous les saurez toutes, et me jugerez tel que je suis. Le plus étrange, c'est que je sens que vous êtes dans le vrai. Si le bonheur est pour moi quelque part dans le monde, c'est à côté de vous que je le trouverai. Je voudrais vous adorer, et quelque chose en moi s'y oppose. Si j'en recherche la cause, j'y découvre un mélange de respect et de crainte avec une part légère de mécontentement. Cette part honteuse vient du sentiment de mon infériorité relative, et vous en subissez l'injuste contre-coup. Me comprenez-vous bien, vous rendez-vous compte de ce qui se passe en moi et de ce qu'il y a de confus dans ce que j'éprouve?

— Oui, seulement je n'accepte pas tout entiers les éloges implicitement cachés dans votre réponse; mais enfin, pour effacer cette infériorité dont vous parlez, et qui n'est qu'un accident, en admettant qu'elle soit, que n'essayez-vous d'un moyen qui est à la portée de tout le monde, le travail?

— C'est-à-dire que vous me poussez vers une occupation?

— Tout simplement.

— Eh bien! je vais vous étonner beaucoup en vous disant que cette oisiveté dans laquelle je m'oublie est peut-être la chose qui prouve le plus en ma faveur.

— Vous m'étonnez beaucoup en effet.

— Regardez cependant ce qui se passe autour de nous. Je n'ai pas le goût des occupations dont l'argent est à la fois le but et le moyen; j'y répugne même. Quant à celles où l'on pourrait faire un

plus noble emploi de ses facultés et se rendre utile à ses semblables, par quels efforts y parvient-on? Ne faut-il pas, pour y prétendre, faire acte de bassesse et de servilité? La sollicitation n'est-elle pas la seule clé qui ouvre toutes les portes? Je n'ai pas voulu me courber, non parce que je prise mon mérite plus qu'il ne vaut, mais par un sentiment de dignité que vous ne pouvez qu'approuver. J'ai ce malheur, partagé par toute une génération, d'être entré dans la vie à une époque où il n'y a de place au soleil que pour ceux qui acceptent un patronage, et qui d'avance ont fait le sacrifice de leur personnalité. J'ai eu le bon sens de comprendre que je n'étais pas propre à la domesticité officielle. La carrière des fonctions publiques fermée, j'ai cherché. Je n'ai vu partout que des plaisirs. J'ai pris ce que mon temps m'offrait. C'est un engourdissement, ce n'est pas une diminution. Dans le chemin où je marche, je ne perds que ma jeunesse.

— Je vous comprends, mais, si vous persistez à le suivre pendant quelques années encore, ce n'est pas la jeunesse seulement que vous perdrez.

René jeta ses bras en l'air comme un homme résigné d'avance aux pires extrémités; puis, passant sa main sur sa poitrine et son front, tandis que sa cousine le regardait avec curiosité : — Je me tâte, dit-il, pour savoir si quelque chose qui vaille la peine qu'on y songe reste là.

— Prenez garde, s'écria Gilberte, la fatuité du découragement n'est peut-être pas la moins dangereuse, elle a toutes les complaisances!

D'un mouvement subit, René s'empara des mains de Gilberte et les porta à ses lèvres; puis, les retenant entre les siennes, doucement il l'attira vers une place écartée, à l'extrémité de la terrasse, où la lumière de la lune tombait en plein. Gilberte émue se laissait conduire. Là, tournant son visage vers la clarté qui en rendait plus visible et plus limpide la charmante expression, il l'assit sur un banc et s'assit à son côté. — Gilberte, chère Gilberte, dit-il d'une voix tendre, que ne vous ai-je toujours près de moi! vous changeriez mon indécision en fermeté, vous feriez descendre dans mon âme le rayon qui l'échaufferait et en laverait les souillures. Je vous devrais de renaître! Quand vous me parlez, je me sens tout autre; vous avez des accens qui me pénètrent. Tout ce qu'il y a de meilleur en moi coule vers vous. Des mots me viennent aux lèvres que je n'ose pas vous dire, parce que ma bouche les a murmurés à d'autres sans sincérité; je voudrais en trouver que je n'eusse point profanés. Quel bonheur ne serait pas le mien, si ma conscience me permettait de vous crier : Je suis digne de vous, rien de ce qui était en moi autre-

fois n'y est resté, vous m'avez transformé, je vous aime! Je n'ose pas! vous m'avez appris le scrupule. Ce René qui vous parle, et qui sent que son âme est à vous par des attaches secrètes, n'est pas le René qui doit vous appartenir. Il n'est pas assez bon, il n'est pas assez fort; sera-t-il un jour ce qu'il rêve de devenir? Je ne sais; mais, quoi qu'il arrive, si quelque défaillance l'entraînait encore, s'il chancelait, s'il tombait même, vous qui valez mieux que lui, vous qui avez le cœur fier et solide, la tendresse énergique et saine, promettez-moi de ne jamais l'abandonner, d'être à lui toujours à travers les obstacles, à travers le temps, à travers sa chute!

Gilberte ne retira pas ses mains, et le regardant au fond des yeux : — Je vous le promets, dit-elle.

Lorsque Gilberte reprit le chemin de La Marnière, un sentiment de bonheur indicible remplissait son cœur. Elle en était comme accablée! Elle était seule avec sa mère dans une voiture découverte dont le mouvement rapide la berçait. Elle regardait les étoiles. Aucun bruit autour d'elle, si ce n'est de vagues rumeurs dans les branches quand une risée de vent passait à travers les arbres et en faisait palpiter l'épaisse frondaison. En elle, aucune pensée, si ce n'est un souvenir lumineux qui couvrait tout de sa clarté, et dans laquelle son rêve se baignait. Des senteurs échappées aux herbes mouillées, aux meules de foin dont les cônes se dressaient dans les prairies, aux bois sombres rafraîchis par la nuit, suivaient Gilberte dans sa course silencieuse et l'enveloppaient d'invisibles caresses. Elle se taisait, et aurait voulu que cette nuit transparente et douce n'eût pas de réveil. Mme de Villepreux, surprise de ce long silence, la regarda. Sa fille avait le visage inondé de larmes. Lui prenant la main vivement : — Qu'as-tu? dit-elle.

— Je suis heureuse, répondit Gilberte.

Deux jours se passèrent dans une sorte d'enchantement. Elle n'avait pas eu tort de se fier à son espérance. La voix intérieure qui lui criait que le dévoûment finit toujours par l'emporter ne l'avait pas trompée. Entre elle et l'avenir qu'elle rêvait pour René, il n'y avait plus qu'une question de temps. Déjà il se laissait guider par sa main; ce besoin qu'il avait d'elle, cette promesse qu'il lui avait demandée d'un accent si ému, n'était-ce pas un indice que ce même sentiment qui l'animait le gagnait? Une secrète harmonie s'établissait entre eux. Si ce n'était pas le jour encore, c'était l'aurore.

Gilberte n'éprouvait pas le besoin de revoir René. Pour être auprès de lui en esprit, il lui suffisait de se rappeler leur dernier entretien. Chaque mot lui revenait à la mémoire, en sa place, avec l'accent précis que lui donnait la bouche de M. de Varèze. Il y avait comme un charme secret dans cet éloignement volontaire qui la sé-

parait de lui; s'il en souffrait, ce serait qu'il la regrettait. Elle verrait mieux, à leur prochaine rencontre, si la semence avait fructifié. Gilberte cependant ne fut point fâchée qu'un hasard lui fournît enfin un prétexte de se rendre à La Gerboise. Elle trouva devant le perron une bonne dame qui tenait dans la maison l'emploi de gouvernante. Son air de tristesse la frappa. Point de bruit autour du château. Un chien de chasse, que René avait toujours sur ses talons, vint à elle lentement, remuant la queue, et la regarda d'un air inquiet, qui semblait la questionner. — Qu'y a-t-il? demanda Gilberte.

— Mademoiselle ne sait pas? M. de Varèze est parti.

— René?

— Hélas! oui, hier dans la soirée, assez brusquement.

Mais déjà Gilberte ne l'écoutait plus; elle était entrée chez Mme de Varèze.

— Est-ce vrai, et quand reviendra-t-il? dit-elle.

— Dans trois mois peut-être, ou dans trois ans, murmura Mme de Varèze.

Gilberte, qui était devenue fort pâle, s'appuya sur le dossier d'un grand fauteuil. — Madame exagère, répliqua la gouvernante, qui l'avait suivie, madame sait bien que M. René a reçu une lettre de Paris par le courrier du matin, une lettre qui lui vient de son homme d'affaires. Il s'agit de signatures qu'il faut mettre au bas de certains actes. Dans une semaine ou deux, il sera de retour et pour longtemps.

Tandis que la bonne dame parlait, Mme de Varèze, qui avait les mains plongées nerveusement dans une corbeille à ouvrage, cassait des brins de laine coup sur coup. Un ordre à donner appela dehors la raisonneuse. La porte refermée, Mme de Varèze éclata : — Cette excellente Mme Jordan me fera mourir avec ses histoires d'hommes d'affaires et de signatures! s'écria-t-elle. L'homme d'affaires est une veuve qui n'a peut-être jamais eu de mari! J'ai eu le tort de la recevoir... J'aurais dû me méfier de l'étourdie qui me l'a présentée. Vous l'avez vue,... une grande blonde qui a toujours l'air de sortir d'une boîte de poudre de riz, avec des cheveux tout ébouriffés autour du front.

— Mme de Genouillac! murmura Gilberte.

— Ah! vous l'avez remarquée? Je crois bien que tout est faux en elle, les cheveux, la particule, la fortune. Il n'y a que la coquetterie et les mines qui lui appartiennent. Je pensais que René était rompu à ces manéges. Il s'y est laissé prendre comme un oison. La lettre dont parle Mme Jordan est arrivée à point nommé, au moment où mon aventurière partait pour les Pyrénées. Deux heures après, il

sautait en voiture, elle n'aura pas manqué de l'attendre à la station la plus voisine. Or, ma chère, si l'on sait toujours comment ces voyages commencent, on ne sait jamais comment ils finissent!

Tout en parlant, Mme de Varèze n'avait pas quitté des yeux le visage de Gilberte. Elle la vit pressant de ses deux mains avec plus de force le bois du fauteuil auquel s'appuyait son corps. La vieille grand'mère s'approcha d'elle vivement et l'embrassa. — Les hommes sont bêtes, dit-elle; un mot, et il restait entre nous, et il était heureux. Puis tout à coup, avec l'accent de la plus caressante familiarité : — Que comptes-tu faire à présent? reprit-elle.

— L'aimer encore, l'aimer toujours, dit Gilberte, qui éclata en sanglots.

Quand elle reparut à La Marnière, son visage portait la trace d'un trouble profond. Sans attendre que sa mère l'eût interrogée, elle lui fit part de ce qui venait de se passer. Une ride creusa le front de Mme de Villepreux. — Je ne peux pas te dire que j'en sois surprise, dit-elle; faut-il que j'avertisse M. de Vézin?

Gilberte secoua vivement la tête. — J'ai promis, dit-elle à sa mère, en lui racontant dans ses moindres détails l'entretien à la suite duquel elle avait engagé sa parole à M. de Varèze.

— C'est-à-dire, ma chère fille, que tu as mis ta signature au bas d'un pacte mystérieux qui ne lie que toi. Tu as un grand cœur. Le malheur y trouvera une plus large place pour frapper.

Elle l'attira plus près d'elle, et, passant sa main douce sur ses cheveux, tendrement : — Tu as placé toutes tes espérances sur le cœur d'un homme, reprit-elle d'une voix triste. Tu as bâti sur le sable!

VIII.

Des jours, des semaines s'écoulèrent, puis des mois, sans apporter d'autres nouvelles de René que des lettres courtes et rares où il ne parlait jamais de son retour. Gilberte voyait souvent Mme de Varèze, qui s'attachait de plus en plus à elle. A la manière dont la jeune fille vivait, on n'aurait jamais pu croire qu'un chagrin avait déjà traversé sa vie : c'était le même calme, la même activité; nul changement dans ses habitudes, dans ses occupations. Quelquefois seulement une pensée semblait la surprendre au milieu d'un travail; soudain elle restait immobile, les yeux fixés vers la terre, les bras inertes, perdue dans la tristesse d'un souvenir, jusqu'à ce que l'appel d'une voix amie ou une secousse de sa volonté la tirât de cette contemplation intérieure. Vers la fin de l'été, le besoin de suivre un procès qui traînait depuis la mort de M. de Villepreux, et

surtout le désir de distraire sa fille, qui dépérissait sans se plaindre, conduisirent Mme de Villepreux à Paris.

Elle y trouva dès son arrivée un parent dont la verte maturité s'égayait dans le monde le plus agité de la grande ville. Sa seule occupation était de s'amuser, et il n'en connaissait pas de meilleure, disait-il, puisqu'elle ne faisait de mal à personne. Malgré ses airs de légèreté et le décousu apparent de sa vie, M. de Porny ne manquait pas de qualités réelles dont ses amis avaient plus d'une fois éprouvé la solidité. Il témoignait en toute occasion à Mme de Villepreux une estime et une affection dont elle pouvait à bon droit se montrer flattée. M. de Porny appartenait à la famille de son mari. A peine installée avec sa fille dans un appartement du quartier de la Madeleine, Mme de Villepreux jugea que nul homme n'était plus en mesure que son parent de leur faire les honneurs de Paris. Il s'y offrit de la meilleure grâce du monde, et dès ce moment il prit l'habitude de se présenter chaque jour à l'hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré où Mme de Villepreux et sa fille avaient leur appartement. De la part d'un homme occupé comme l'était M. de Porny, c'était une preuve de dévoûment dont Mme de Villepreux, au courant des usages de Paris et de la vie absorbante qu'y mènent les gens de loisirs, lui tint grand compte. Elle lui marqua sa gratitude par une certaine confiance. Ce fut donc par elle que M. de Porny apprit que Gilberte se consumait dans une tristesse d'autant plus dangereuse qu'elle s'efforçait de n'en rien laisser paraître. — Elle lutte et elle est vaincue, lui dit-elle, cela prend la forme de la nostalgie...

— Quel âge a Mlle de Villepreux? demanda M. de Porny.

— Elle est majeure, répondit la mère.

— Ah! fit-il en attachant sur elle un regard perçant.

Mme de Villepreux rougit. — Eh bien! reprit M. de Porny, sans paraître avoir remarqué cette rougeur, nous combattrons la nostalgie par les distractions.

Dès le soir même, il commença le traitement en apportant à Gilberte un coupon de loge pour l'Opéra. Ce qu'il avait cru deviner augmenta l'intérêt qu'elle lui inspirait. Il l'entoura d'attentions délicates, de soins et de prévenances où la gaîté qui était en lui se faisait voir, une sorte d'intimité s'établit entre eux. Alors tout en se promenant à cheval dans les allées du bois de Boulogne, tandis que Mme de Villepreux les suivait en voiture, ils eurent de grandes conversations sur les sujets les plus divers, que M. de Porny savait aborder avec beaucoup d'art et de mesure.

Le rire était revenu à Gilberte, et M. de Porny s'en montrait orgueilleux comme un médecin qui augure favorablement d'une cure

difficile. Un soir, après l'avoir aidée à descendre de cheval pour remonter en voiture, il aperçut à ses pieds une rose que Mlle de Villepreux avait laissée tomber de son corsage. Il la ramassa vivement et la porta à ses lèvres. Ce mouvement le surprit. Il regarda la fleur, qui était restée entre ses doigts, parut réfléchir, puis, se remettant en selle, s'enfonça dans le bois au grand trot. Il avait la tête basse comme un homme qui creuse une pensée, et, toujours la rose à la main : — Ce serait trop bête! dit-il enfin.

Il appuya cette réflexion d'un haussement d'épaules, et poussa sa monture au galop pour se secouer.

Cette découverte d'un amour nouveau n'était point faite pour attrister M. de Porny, et ne changea rien à ses habitudes. Qui sait même si ce feu tardif ne mêlerait pas une saveur particulière aux oisivetés dont il avait besoin pour remplir sa vie? On était alors au plein cœur du mois de mai, à cette époque brillante de l'année où une séve plus vive anime Paris et lui donne tout son éclat. Peu de jours après l'aventure de la rose, M. de Porny et Gilberte, que Mme de Villepreux accompagnait de loin, passaient à pied le long des grands chênes de Madrid. L'ombre se faisait. Les fenêtres éclairées du restaurant brillaient et projetaient des traînées de lumière sur les pelouses. Des rires s'en échappaient. Gilberte regardait du côté de ces clartés. Soudain dans l'encadrement se dessina une forme élégante et noire qu'elle reconnut aussitôt. René tenait un verre à la main. D'un geste vif, il le porta à ses lèvres. — A toi! dit-il d'une voix claire en le vidant d'un trait.

Mlle de Villepreux tressaillit.—Qu'y a-t-il? demanda M. de Porny, qui venait de sentir le mouvement de son bras.

Il leva les yeux du côté où Gilberte avait les siens tournés. René avait disparu, et à sa place on apercevait la silhouette fine d'une femme dont la tête couronnée de cheveux rouges et frisottans, le profil chiffonné, se détachaient dans le rayonnement du gaz. — Passons, dit M. de Porny, qui hâta le pas.

— Quelle est cette femme? demanda Gilberte.

— Celle dont la main tambourine sur la vitre, là-bas?

— Oui.

— Que vous importe?

— Dites toujours.

— Êtes-vous bizarre! Que peut vous faire le nom d'une personne que vous n'êtes jamais appelée à rencontrer?...

— Elle m'a paru jolie, et c'est pour cela que je vous ai demandé son nom. Je ne suis même pas sûre de ne l'avoir point vue dans une voiture, à la campagne, aux environs de Vichy.

— C'est bien possible. L'hiver au bal, l'été aux eaux, toujours au diable!

— Alors elle s'appelle?

— Mlle Perthuis.

— Qu'est-ce que cela?

— Ce n'est rien. Des cheveux roux, trente ans, du bagou, quelques diamans, beaucoup de vices,... deux ou trois fortunes mortes sous elle...

— Et on l'aime!

— Non; mais elle est à la mode.

Gilberte ramena sa voilette sur son visage. Ses jambes tremblaient et la portaient à peine. René avec cette créature! C'était bien l'une de celles qu'elle avait surprises sur la route auprès de la croix blanche, aux environs de La Marnière. Encore elle, et depuis si longtemps!

Un nom lui revint à la mémoire subitement. Elle étouffa un soupir qui gonflait sa poitrine, et, d'un son de voix qu'elle essayait de rendre naturel, reprenant la conversation : — J'avais cru la reconnaître; il y a une Mme de Genouillac qui lui ressemble beaucoup.

— Mme de Genouillac! s'écria M. de Porny, qui ne put réprimer un geste de surprise, qui vous en a parlé? où l'avez-vous vue?

— Oh! par hasard, à la campagne, chez une personne que j'estime et respecte profondément, Mme de Varèze.

— C'est qu'alors elle s'y était faufilée comme une anguille dans une fontaine. Elle a fait du chemin depuis lors...

— Elle était partie pour les Pyrénées, je crois.

— Et elle est arrivée dans un entre-sol de la rue Blanche. Chemin faisant, plus qu'à moitié, elle a dévoré la fortune d'un fils de famille, qui n'avait cependant pas à invoquer le prétexte de la naïveté.

Le cœur de Gilberte battait à l'étouffer. — De qui donc parlez-vous? dit-elle d'une voix sourde.

— Eh mais! du petit-fils de la dame que vous venez de nommer! Mme de Genouillac, en la ruinant, lui payait sans doute la dette de la reconnaissance. Ce qui restera de ce pauvre garçon dans quelques mois, qui le sait?

Gilberte pressa le pas pour ne pas entendre le bruit des rires qui la poursuivaient. Ses pieds avaient la pesanteur du plomb. Elle comprenait mal ce que lui disait M. de Porny, et sentait seulement qu'un grand malheur venait de l'atteindre. M. de Porny, qui l'observait, remarqua sa tristesse. — Vous le voyez, dit-il, j'ai eu tort de vous raconter tout cela.

— Non; mais, si vous voulez, nous n'en parlerons plus.

Elle regagna la voiture, se jeta dans un coin, et, prétextant une lassitude extrême, elle ferma les yeux; mais, les paupières closes, elle voyait toujours la chevelure éclatante et le sourire de Mlle Perthuis.

Dès qu'elle fut couchée, la fièvre la gagna. Elle avait, tout éveillée, des espèces d'hallucinations qui tenaient du délire. Il lui fallait des efforts incroyables de volonté pour échapper à leur étreinte. Elle en sortait en sanglotant. — Oh! mes rêves! mes rêves! disait-elle alors, et elle se reprenait à pleurer.

Quand le jour parut, sa vigoureuse nature reprit le dessus. Elle sourit à sa mère, qui venait d'entrer un peu inquiète de son attitude de la veille, et, avec un empressement simulé, accepta la proposition de passer la soirée dans un théâtre du boulevard, où l'on donnait une pièce nouvelle. Elle éprouvait une douleur de tête horrible. Pour vaincre et fatiguer son agitation, toute la journée elle fit des courses dans Paris.

Épuisée, mais résolue à ne pas céder, elle se rendit le soir au Gymnase. La comédie était commencée depuis une heure, lorsqu'une loge d'avant-scène s'ouvrit en face de la baignoire qu'elle occupait avec sa mère et M. de Porny. Avant de l'avoir regardée, elle avait reconnu la femme aux cheveux rouges de Madrid. C'était bien elle avec un flot de boucles chiffonnées répandues autour de son front, son profil souriant, sa taille souple et mince. Elle se pencha quelques instans sur le rebord de la loge, salua du regard et de la tête des personnes assises à l'orchestre, offrit à tous les yeux qui la cherchaient derrière le verre des lorgnettes les ondulations de sa robe et les lignes de son corsage délicat, plongea sa main dégantée dans un sac de bonbons, écarta du bout des doigts quelques mèches rebelles qui taquinaient ses tempes et ses sourcils. Après ce manége, qui pouvait paraître naturel tant il était étudié, elle s'assit enfin en tournant son visage tranquille vers un jeune homme qui l'accompagnait, et qui venait de prendre place à son côté. C'était René.

Gilberte enfonça ses lèvres dans un mouchoir; elle avait une envie atroce de pleurer. Tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de réprimer les sanglots qui lui montaient à la gorge. Il lui semblait que sa poitrine allait se rompre sous les battemens précipités de son cœur. Elle prit prétexte de l'intérêt que lui inspiraient la pièce et le jeu des acteurs pour se renfermer dans un silence profond. De la place qu'elle occupait, sous l'ombre noire des premières loges, elle pouvait voir M. de Varèze et sa voisine sans être aperçue. Elle ne perdait aucun de leurs mouvemens. Pendant les entr'actes, des hommes vinrent leur parler. Ils paraissaient connaître Mlle Perthuis plus que René. Ils causaient avec elle le chapeau sur la tête. Elle grignotait des pralines et des tranches d'oranges glacées, riait beaucoup et faisait mille gestes; René mordillait le bout de sa canne; Gilberte était navrée. Ce qui la désolait le plus peut-être, c'était de voir l'indignité du choix avec lequel se compromettait celui qu'elle ai-

mait tant! A quoi servaient donc ces avantages qu'elle estimait à un si haut prix : l'éducation, le goût, l'intelligence? Il ne voyait donc pas? Il n'entendait donc pas? Mais elle-même, qui se sentait révoltée, que faisait-elle donc? N'aimait-elle pas toujours plus ardemment celui qu'elle blâmait et condamnait? Un spasme la prit et elle eut beaucoup de peine à ne pas éclater en sanglots. — Voilà de ces choses qui sont prises sur le vif, dit M. de Porny, qui, à la fin d'une scène, applaudissait avec transport. On en voit d'aussi poignantes dans la vie réelle.

— Hélas! oui, murmura Gilberte...

Elle attendit jusqu'à la chute du rideau et se donna le douloureux plaisir de voir René enveloppant d'un burnous léger les épaules de Mlle Perthuis, à qui deux ou trois jeunes gens faisaient escorte. Reprise de son mal, elle se leva et s'enfonça dans la foule d'un pas raide. Elle n'avait plus bien conscience de ce qui se passait autour d'elle. Ce qui lui restait de force, elle l'employait à ne pas tomber. Quand elle fut sous la marquise, elle vit passer dans la lumière crue du gaz un burnous blanc dont l'étoffe brillait. La femme qui le portait atteignit d'un pied leste un joli coupé qui stationnait au bord de la chaussée : un groom en ouvrit la portière; elle s'y jeta, René la suivit, et tout disparut dans le tourbillon de voitures qui encombraient le boulevard. Un instant Gilberte resta sur le perron du théâtre immobile et blanche comme une statue.

Mme de Villepreux la tira doucement par le bras, et sa fille obéit instinctivement à cette impulsion.

Depuis quelques minutes M. de Porny était devenu silencieux. Ses yeux se portaient furtivement sur Gilberte, puis il les baissait, et semblait se consulter. Elle était blottie dans un coin du landau, muette et comme privée de vie. Deux ou trois fois, d'un mouvement machinal, elle passa la main sur son front, puis retomba dans sa stupeur. Au moment où la voiture s'arrêtait devant la porte de l'hôtel, elle parut sortir de son rêve; un pâle sourire éclaira son visage, et tendant la main à M. de Porny : — Pardonnez-moi, dit-elle, je souffre un peu...

— Un peu beaucoup,... répliqua M. de Porny à demi-voix.

Quand il fut seul sur le trottoir, frappant du pied : — C'est donc pour lui! s'écria-t-il. Et voilà Mlle de Villepreux en face de Mlle Perthuis!...

IX.

Le lendemain, inquiet, il se rendit d'assez bonne heure à l'hôtel de la rue d'Anjou. — J'allais vous envoyer chercher, lui dit Mme de

Villepreux; je ne suis pas contente, Gilberte a passé une mauvaise nuit. Elle a eu le délire, et, solide comme je la sais, cela m'a bouleversée. Elle va mieux à présent. Allez la voir.

M. de Porny, plus ému qu'il n'aurait voulu l'être, entra dans une pièce voisine, où il trouva Gilberte étendue sur une chaise longue, pâle à faire peur, l'œil fiévreux. — Je vous attendais, mon ami, j'ai à vous parler, dit-elle.

— Je sais, je sais, répliqua-t-il doucement en s'emparant d'une main fluette et brûlante qu'elle laissait pendre à son côté, vous aimez M. de Varèze comme M. de Porny vous aime.

Gilberte devint pourpre. — Oui, reprit-il, le mot est dit, et je ne le retire point, d'autant plus que c'est la vérité. Avec l'âge que j'ai et mes cheveux qui grisonnent, c'est absurde, si vous voulez; mais rassurez-vous, cela ne changera rien aux sentimens d'estime et d'amitié que vous m'inspirez. Ce sera une nuance de plus, une nuance inutile du reste, et que vous oublierez en voyant quel bon garçon je suis quand les personnes que j'aime ont besoin de moi.

— Je puis donc user de vous aujourd'hui comme j'en aurais usé hier? reprit Gilberte, qui avait déjà recouvré tout son sang-froid.

— Sans aucun doute!

— Eh bien! je vais vous mettre à l'épreuve.

M. de Porny sourit. — Vous désirez que j'aille chez lui? dit-il.

— Vous y refusez-vous?

— Apprenez-moi seulement ce qu'il faudra que je dise.

— J'ai promis de ne pas l'abandonner, même après une chute, surtout après une chute; ma conscience me dit qu'il est en péril, mon cœur me le crie. J'ai besoin de le voir. Cependant je ne veux pas lui écrire. Il me répugne de penser que d'autres yeux que les siens pourraient lire ma lettre. Rencontrez-le, et dites-lui qu'il vienne ici demain.

— Demain! répéta M. de Porny.

— Rassurez-vous, je serai forte, je me connais. Le coup m'a ébranlée, mais il n'y paraîtra rien. Est-ce dit?

— Je verrai M. de Varèze, et il viendra.

— Merci...

M. de Porny mit l'entretien sur un autre sujet, parla des bruits du jour en galant homme qui glisse sur les confidences et n'appuie pas, fit sourire Gilberte, et, la voyant reposée et rafraîchie, se leva. — Je viendrai vous rendre compte ce soir de la commission que vous m'avez donnée, lui dit-il d'un air tranquille.

On courait un prix ce jour-là sur le terrain tapageur de La Marche. Ce que M. de Porny savait des habitudes de Mlle Perthuis lui fit penser qu'il trouverait M. de Varèze sur la pelouse, et à deux heures il s'y rendit.

Dans la soirée, il reparut chez Gilberte. — J'ai vu M. de Varèze, dit-il; j'ai même fait plus, j'ai causé avec lui, et j'ai poussé la conversation avec un désir sincère de le trouver digne des efforts que vous allez tenter pour le sauver. Avouez que de pareils sentimens sont assez romains pour un Parisien tel que moi.

— Continuez...

— J'ai le regret de vous dire que j'ai rencontré moins que ce que j'espérais. M. de Varèze est bon certainement, très bon même, mais la bonté ne fait pas un homme.

— Voilà une chose que je me suis répétée vingt fois, dit Gilberte, mais je l'aime.

— C'est une raison dont je connais la force; alors aimez-le, et que Dieu vous protége. J'ai sa promesse qu'il viendra.

Mme de Villepreux entrait au moment où M. de Porny saluait Gilberte. Elle prit un ouvrage d'aiguille et s'assit auprès de sa fille : — Tu sais que je puis écrire encore à M. de Vézin, dit-elle; un mot, et il sera ici demain.

— Demain, ma chère mère, j'attends M. de Varèze.

Gilberte ne manqua pas à la promesse qu'elle avait faite à M. de Porny. Elle était debout quand M. de Varèze arriva. Son visage même ne gardait presque aucune trace des violentes émotions de la veille. Elle lui prit le bras, et le conduisit dans un jardin qui dépendait de leur appartement. Elle avait le regard ferme et la parole assurée. — Vous savez qu'avec vous j'ai toujours eu l'habitude d'aller droit au but, lui dit-elle; je ne prendrai donc pas de détour pour vous expliquer ce qui m'a fait désirer cet entretien. J'étais hier au Gymnase.

— Ah! fit René, et d'un accent plus amer : — Il y a comme un sort qui vous pousse partout où je vais!

— Oui, et cela me porte à croire que je cède à une influence mystérieuse en m'attachant à vous. De la place où j'étais, j'ai pu vous voir pendant toute la soirée. Je ne vous parlerai pas de la peine que j'ai eue tous ces temps-ci; elle a redoublé en vous retrouvant dans une pareille compagnie.

Un sentiment mauvais s'empara de René, et d'une voix railleuse : — La compagnie n'était-elle pas jolie et mise à ravir? répliqua-t-il. Sa toilette était à la dernière mode et sortait de chez les grands faiseurs, je vous en préviens.

— Ce sont des choses auxquelles vous vous entendez mieux que moi; mais parlons sérieusement, en amis, si vous voulez. Ne vous rappelez-vous rien de ce que je vous ai dit?

— Je n'ai rien oublié au contraire.

— Eh bien!

— Ne faut-il pas que jeunesse se passe?

— La vôtre devrait être passée depuis quelque temps déjà!

— Quel âge me croyez-vous donc?

— L'âge de faire des choses raisonnables. Écoutez-moi. L'ironie de votre sourire ne m'arrêtera pas plus que l'impatience de votre regard. Un jour vous m'avez pris la main d'une façon et parlé d'une voix qui m'ont liée à vous mieux que ne l'eût fait un serment. Je ne trahirai pas votre cause; seulement j'en voudrais faire la mienne. Cela dépend encore de vous. Je n'ai pas à vous parler de moi, vous me connaissez; telle j'étais le jour où je vous ai ouvert mon cœur sur la route de La Marnière, telle je suis aujourd'hui. Vous ne trouverez pas une femme qui vous soit plus dévouée... Ayez pitié de vous.

René laissa échapper un geste d'irritation. — Comment l'entendez-vous? s'écria-t-il d'un air hautain.

Les yeux de Gilberte se remplirent de larmes. — Comme une femme qui vous aime, et qui pour vous avait fait d'autres rêves.

— Ah! oui, les rêves de Gilberte!

— N'en dites pas de mal, s'écria Mlle de Villepreux en se redressant, c'est par eux que je vaux quelque chose.

Elle s'arrêta, et d'une voix tendrement sérieuse : — Je vous tends la main, prenez-la, dit-elle. Plus tard, vous me la demanderez, et ce jour-là peut-être je vous la refuserai.

— Bah! fit-il étourdiment.

Un peu de rougeur parut sur le visage de Gilberte. — Je vous adjure de ne pas me mettre à l'épreuve, dit-elle.

L'entretien en resta là. M. de Varèze quitta Gilberte mécontent de lui et surtout mécontent d'elle. — Elle me prend pour un écolier, se disait-il. Cependant il reparut chez Mme de Villepreux; il y passa même quelques soirées. Gilberte était heureuse de ce léger changement.

Malgré la vigoureuse éducation qu'elle avait reçue et ce que la lecture, la méditation, les conversations du monde avaient pu lui apprendre de la vie, Gilberte avait des candeurs d'enfant. Elle se demandait quelquefois avec inquiétude si elle avait bien tenu à René le langage le plus propre à le ramener. N'avait-elle pas été trop sévère? Pourquoi n'essaierait-elle pas de lui plaire par les côtés qui semblaient l'attirer? Elle était jeune, on ne lui avait pas caché à Niederbrulhe qu'elle était jolie : pourquoi ne se ferait-elle pas comme d'autres des armes de l'élégance et de la gaîté?

Cette pensée la troubla, comme il suffit de la chute d'une feuille pour troubler la sereine limpidité d'une fontaine; mais il s'agissait de lui, et elle se résigna, malgré les révoltes de sa conscience, à

cette occulte rivalité. On la vit dès ce moment plus attentive à sa toilette, s'occuper de choses futiles, rechercher ces distractions faciles que Paris prodigue si aisément à ceux qui en aiment les perpétuels retours. Elle s'efforçait innocemment d'y entraîner M. de Varèze avec elle. Elle eût été bien étonnée, si quelqu'un lui avait dit que sa présence seule modifiait le caractère de ces distractions, et que certains plaisirs perdent de leur saveur en perdant de leur perversité.

A cette époque-là, M. de Varèze flottait indécis entre deux fantaisies qui ne lui inspiraient pas plus l'une que l'autre un goût sérieux. C'étaient deux habitudes, et aucune d'elles ne répondait à ses instincts. Mlle Perthuis tournait autour des théâtres; Mme de Genouillac, à la suite de laquelle René avait abandonné le château de sa grand'mère, avait des prétentions aux belles manières et à la distinction : elle affectait de se croire encore une femme de bonne compagnie.

C'est un des phénomènes les plus singuliers du monde dans lequel vivait René. On n'y est pas sûr des sentimens qu'on affiche, et on s'y ruine pour des passions qu'on n'éprouve pas. L'occasion, l'exemple, la vanité, la sottise, y déterminent les folies. Il serait mensonger de dire de quelqu'un qu'il aime, parce qu'il va jusqu'aux plus extrêmes sacrifices pour une femme. La vérité voudrait qu'on dît plus simplement : il imite. Les extravagances mêmes n'ont pas de racines. Tout y est à fleur d'âme. René descendait la pente comme les autres.

X.

Que faisait Gilberte pendant que René roulait dans ces bas-fonds? Elle se consumait dans une attente que la continuité des jours rendait plus pénible et plus lourde. Elle voyait encore M. de Varèze, mais à la dérobée, en hâte, et comme un homme qu'une pensée harcèle ou qui semble poursuivi. Elle ne songeait presque plus à lutter. Des pensées amères lui venaient. Vaincue par une rivalité noble, par quelque haute passion, elle eût moins souffert; mais disputer ce qui restait du cœur de René à des liaisons dont elle devinait les souillures et les hontes, c'est ce qui la navrait. Elle s'affaissa bientôt dans une tristesse inerte où elle n'était plus soutenue que par le sentiment hautain d'une promesse à garder. Tous ses rêves d'autrefois disparaissaient comme des hirondelles dans les brouillards. Le spectacle de cet abattement déchirait Mme de Villepreux. Quand Gilberte la surprenait tournant vers elle des yeux

remplis de pleurs, elle l'embrassait tendrement. — Figure-toi que c'est une maladie, disait-elle, cela passera.

Un matin, Gilberte reçut une lettre de M. de Varèze. Comme elle l'avait chargé d'une commission la veille, elle ouvrit la lettre et lut sans méfiance. Elle devint toute rouge, puis toute blanche. La lettre commençait par ces mots : « Chère adorée, je ne vous ai pas vue hier, c'est à peine aujourd'hui si vos lèvres ont trouvé le temps de me dire que vous m'aimiez toujours... J'ai vécu avec votre souvenir tout un soir, mais que la journée m'a paru longue et pesante! Quand je suis près de vous, un de vos sourires la remplit tout entière... »

Elle avait lu tout d'un trait sans comprendre. Tout à coup un voile passa sur ses yeux, la lumière se fit, et, saisie du froid de la mort, anéantie, elle tomba sur un fauteuil.

La lettre s'était échappée de ses mains, et restait ouverte à ses pieds. Gilberte tremblait, et son cœur sautait dans sa poitrine. Quand elle eut assez de force pour ramasser ce papier maudit où sa condamnation lui était apparue écrite en caractères de feu, son premier mouvement fut de le replacer sous l'enveloppe. — Eh bien! non, reprit-elle, j'irai jusqu'au bout! Ce sera le fer rouge qu'on applique sur la blessure!

Elle continua donc, passant quelquefois la main sur ses yeux, qui ne voyaient plus, et quelquefois reprenant haleine. La respiration lui manquait; des passages la retenaient. D'autres arrêtaient ou précipitaient les battemens de son cœur. Elle s'y reprenait à deux fois pour en lire quelques-uns. Elle arriva ainsi au bout des quatre pages, oppressée, haletante, brisée, comme si elle avait fait une longue course. Il y avait de l'épouvante dans son trouble. Quoi! des femmes existaient à qui on écrivait de telles choses, et qui n'avaient ni l'estime du monde, ni le respect des hommes! mais de quel nom fallait-il donc appeler l'amour, s'il descendait jusque-là! Ses regards se reportèrent sur la lettre qui brûlait ses mains; elle fut atterrée par le souvenir de certaines expressions. C'était le langage de la passion dans ce qu'il a de plus vif, mais quelque chose s'en dégageait où l'on sentait que la flamme de la vérité n'y circulait pas. Cela était faux. Ce fut à Gilberte une nouvelle sensation douloureuse. Comment se pouvait-on résoudre à écrire de pareils mots quand ils ne sortaient pas du fond des entrailles! — Ah! lâche cœur! s'écria-t-elle.

Pâle d'indignation, elle approchait cette lettre du foyer, lorsque, se ravisant : — Non, dit-elle, je la garderai : ce sera mon talisman contre moi-même!

A l'heure du déjeuner, le bouleversement de ses traits frappa Mme de Villepreux, qui l'interrogea. — Il y a, dit Gilberte, que

M. de Varèze s'est trompé, et qu'il m'a envoyé, sous une enveloppe à mon nom, une lettre qu'il adressait à une autre.

— La blessure est-elle incurable cette fois?

— Nous partirons pour La Marnière quand vous voudrez.

Gilberte y reparut dans la morne saison. Les grands bois dépouillés, les brumes qui traînaient leur linceul sur le sol, les nuées grises qui traversaient le ciel, les flocons de neige chassés par le vent du nord, et qui remplissaient de silence les campagnes blanches, tout ce spectacle d'une nature en deuil répondait à l'état de son âme attristée, mais résolue à ne rien céder d'elle-même à la mauvaise fortune. Elle rentra dans les mêmes occupations, et se plia dès le premier jour aux mêmes soins. Comme sa mère l'observait le lendemain allant du piano à la lingerie et de la bibliothèque chez les sœurs qui dirigeaient l'école : — Ce n'est qu'une page à déchirer de l'histoire de ma vie, lui dit-elle.

Mais Mme de Villepreux, qui commençait à se ressentir des fatigues de sa jeunesse, et qui ne voulait pas laisser sa fille seule, lui demanda bientôt après si elle ne consentirait pas à reparler des projets qu'elle avait repoussés autrefois. — Je ne me suis pas consultée, répondit Gilberte, donnez-moi quelques jours...

Quand la semaine fut passée, un soir Mme de Villepreux, attirant Gilberte sur ses genoux comme au temps où elle était petite fille : — Eh bien! dit-elle d'une voix caressante, as-tu réfléchi?

— Me pardonnerez-vous, ma mère, si je vous prie de me conserver auprès de vous telle que je suis?

— Toujours?

— Toujours. Je regrette de vous affliger, mais je ne me suis pas décidée, croyez-le, sans avoir longuement médité. Si j'épousais un autre homme que M. de Varèze, il me semble que ce serait une infidélité. Et puis, il y a en moi un fonds de tristesse et d'irritation que je n'ai pas le droit de porter en dot à mon mari. Ce serait presque une mauvaise action.

— Qu'espères-tu alors?

— Rien. Vous rappelez-vous ces pauvres religieux du Mont-Saint-Bernard dont on nous a parlé, et qui cultivent derrière des murs de pierres sèches, dans un terrain glacé, des plantes et des légumes que les pâles rayons d'un soleil éteint caressent à peine? Jamais les plantes ne poussent ou ne mûrissent et jamais les patiens travailleurs ne récoltent rien; cependant chaque année ils recommencent et remuent la terre avec les mêmes soins. La seule chose qu'ils recueillent, c'est l'oubli de leurs fatigues et de leur isolement.

Mme de Villepreux entoura sa fille de ses bras, et se mit à pleurer.

Peu de jours après, on vit arriver M. de Porny à La Marnière. — Je me suis rappelé que j'étais grand chasseur, dit-il dès le débotté, et je viens dire deux mots aux chevreuils et aux sangliers de vos bois.

— Je vous attendais, répondit Gilberte.

Les yeux du vieux gentilhomme devinrent humides.— Ah! reprit-il, si j'avais eu trente ans, peut-être ne seriez-vous plus dans ce grand château!

— Si vous aviez trente ans, je ne vous dirais pas d'y rester.

Il oublia le lendemain et les jours suivans de prendre un fusil et de siffler les chiens. Il accompagnait Gilberte dans de longues promenades qui le faisaient pénétrer plus avant dans un cœur qui n'avait rien à cacher. La plaie se cicatrisait lentement. L'amertume s'en allait, et le désenchantement venait. Elle aimait à causer avec M. de Porny. Elle lui disait quelquefois en riant qu'il était plus jeune qu'elle. — Cela s'explique, répliquait-il, j'ai glissé à la surface de la vie.

— Vous avez eu peut-être raison, répondait Gilberte, expliquez-moi cependant pourquoi je ne regrette rien.

Des lettres lui arrivaient quelquefois de René. Il voyageait. On pouvait deviner dans quelles conditions. Elle ne les ouvrait pas sans un léger tressaillement, et restait ces jours-là plus sérieuse et plus retirée en elle-même.

Mme de Varèze s'éteignait lentement. Toute la tendresse de son vieux cœur s'était reportée sur Mlle de Villepreux, qu'elle n'appelait jamais que sa fille. Elle n'avait plus de gaîté que près d'elle. Elle lui fit voir un jour un appartement qu'elle avait fait préparer secrètement à une époque où elle caressait un projet bientôt évanoui. — J'avais cru quelque temps, lui dit-elle, que tu partagerais ta vie entre La Marnière et La Gerboise. Toi aussi, ma fille, tu le désirais.

Vers la fin de la saison, elle s'affaissa brusquement. Gilberte s'établit au château avec Mme de Villepreux. Ses jours se passaient dans la chambre d'une mourante. L'amour de Mme de Varèze pour son petit-fils lui était revenu aux approches de la mort. Elle en parlait comme au temps où il était enfant et se blottissait entre ses genoux. Ses regards s'attachaient avec attendrissement sur Gilberte; elle lui serrait la main, l'attirait auprès d'elle, et, tout bas à son oreille: — Toi aussi tu l'as aimé, disait-elle.

Un soir, à la clarté pâlissante d'un jour d'hiver, elle agita ses mains blanches sur son lit. Ses regards anxieux cherchèrent Gilberte et l'appelèrent à son chevet. — Voici l'heure, embrasse-moi, lui dit-elle.

Puis, tandis que les lèvres de Gilberte s'approchaient de son

front, d'une voix qui avait la douceur d'un souffle et l'impérieuse autorité d'un commandement : — Tu te garderas à lui, reprit-elle.

Quand sa tête de nouveau se posa sur l'oreiller, elle ne respirait plus.

Les dernières cérémonies achevées, la meute des créanciers accourut. Ils songeaient à dépecer La Gerboise. Une lettre arriva qui portait le timbre d'une ville d'Italie, et par laquelle René donnait à Mme de Villepreux tout pouvoir légal de le représenter. M. de Porny devait l'assister dans la tâche difficile de débrouiller cette succession. Par quelques mots embarrassés, il la priait en finissant d'excuser son absence.

Le papier timbré pleuvait. M. de Porny se mit à l'œuvre déterminé à suivre jusqu'au bout les instructions de Gilberte, qu'il admirait et qu'il blâmait.

— Vous ne sauverez la terre qu'en l'achetant, et, comme on sait que vous la désirez, lui dit-il, on vous la fera payer plus cher qu'elle ne vaut. D'un autre côté, et ce n'est pas le moins grave de la question, vous échangez de bonnes valeurs industrielles contre une propriété qui ne vous rapportera pas le quart du revenu que vous perdez.

— Je le sais; mais je n'ai pas besoin d'être riche. Ce revenu d'ailleurs, avec ce qui me reste, est plus que suffisant pour me faire vivre largement. Arrangez-vous seulement pour que La Gerboise sauvée soit à l'abri de toute folie nouvelle.

— Et lui soit conservée en même temps?

— Oui, je réponds de moi; mais je ne réponds pas d'une maladie.

— Eh bien! il faut par un acte authentique lui en léguer l'usufruit en cas de décès, et en laisser la nue propriété à ses enfans nés ou à naître.

Ce dernier mot fit passer un léger frisson sur le visage de Gilberte. — C'est cela, dit-elle, arrangez tout avec mon notaire.

Mlle de Villepreux ne songea plus à retourner à Paris. Elle avait fait son royaume de La Marnière et de La Gerboise, qui désormais lui appartenait. Ces campagnes qui lui rappelaient ses meilleures et ses plus douloureuses émotions lui étaient chères par tout ce qu'elle avait laissé d'elle-même le long des sentiers et des bois. Pas un chemin creux, pas un buisson, pas un bouquet d'arbres, pas un pont fait d'une planche et jeté sur un ruisseau qui ne lui rappelât une pensée, une sensation, quelque chose qui s'était dégagé de sa jeunesse, et qu'elle retrouvait mêlé et confondu avec cette nature dont tous les aspects lui étaient connus. C'était l'histoire intime de sa vie écrite avec des plantes et des arbrisseaux, des cailloux et des

ronces, des chaumières et des fontaines. Ces pèlerinages entrepris au hasard lui étaient doux. Ils la faisaient rentrer en possession d'elle-même, et lui rendaient le calme. Ses jours étaient d'ailleurs remplis par mille occupations utiles qui lui permettaient de pénétrer dans les besoins et les intérêts de tous. Ils devenaient rapides par la régularité et légers par le sentiment du devoir accompli. Sa mère, dont elle était l'unique souci et l'unique tendresse, n'avait pas voulu faire de La Marnière une solitude. On y recevait un cercle d'amis auxquels M. de Porny, qui ne quittait presque plus le château, communiquait le mouvement et la gaîté. Son opinion était qu'il n'est pas nécessaire d'être triste pour se bien conduire, et que les jours qu'on donne au soulagement d'autrui gagnent en activité et en ressort quand on en distrait quelques heures pour l'amusement.

XI.

Des mois s'étaient passés, la vie s'écoulait calme sous les ombrages que Gilberte aimait. Mme de Villepreux, qui n'avait plus la responsabilité de l'avenir et qui savait de quelle blessure souffrait Gilberte, entourait sa fille des soins les plus délicats et des témoignages d'une affection ingénieuse à tout deviner. Elle avait comme des économies de tendresse à dépenser, et les lui prodiguait. Elle se délassait de ses premières sévérités érigées en système, et semblait lui demander pardon par ses caresses d'avoir cédé aux conseils d'une prévoyance inutile. Au milieu de cette existence paisible, un soir étant assise à l'écart, un livre sur les genoux, les yeux attachés sur l'horizon où la clarté pâlissait, Gilberte entendit derrière elle, dans l'ombre naissante d'une avenue, un pas qui faisait crier le gravier. Elle se dressa subitement, et, sans se retourner, d'une voix étouffée : — René ! dit-elle.

C'était M. de Varèze en effet qui revenait, un peu pâle, un peu triste et fatigué, traînant de l'aile, comme le pigeon de la fable. Il avait laissé son léger bagage à la prochaine station du chemin de fer, et avait fait la route à pied, prenant par le plus court, à travers champs. — Je passe, lui dit-il, et j'ai voulu vous serrer la main.

— J'aurais préféré, répondit Gilberte, que la pensée de me revoir vous eût amené jusqu'ici. Vous nous donnerez bien cependant quelques jours?

René s'inclina. Son embarras avait gagné Gilberte; mais elle se remit bientôt, et l'engagea à la suivre pour prendre possession de son appartement. — Vous serez là comme chez vous, et aussi longtemps que vous voudrez, reprit-elle. Si cependant vous avez le

moindre désir d'être plus libre, La Gerboise n'est pas loin, vous le savez, et rien n'y a été changé. Les meubles, les livres, votre attirail de chasse, tout est à sa place.

Il la remercia du regard, et resta à La Marnière. Mme de Villepreux n'avait pas eté charmée de ce retour dont elle redoutait les conséquences pour Gilberte. — Rassurez-vous, lui dit sa fille, qui la devina dès le premier mot; je ne fais plus de rêves.

— C'est peut-être vrai; mais tu vis de ceux que tu as faits.

Cependant, à la prière de sa fille, Mme de Villepreux montra un visage ami à René. Quant à M. de Porny, il l'accueillit en homme qui a trop fait de folies pour n'être pas en fonds d'indulgence pour ceux qui en commettaient encore. Il n'était pas fâché d'ailleurs d'étudier d'un peu près une personne qui avait eu une influence si décisive sur la vie de Gilberte. — Ce sera mon compagnon de chasse, lui dit-il; mais je vous préviens que, s'il vous cause la moindre peine, je l'étrangle net au coin d'un bois.

Les promenades qu'ils entreprirent ensemble dans le pays mirent bientôt M. de Porny au courant des aventures de M. de Varèze. Elles n'étaient ni nouvelles, ni surprenantes.

La question était de savoir si René était guéri. M. de Porny ne le croyait pas.

Le séjour de René à La Marnière, en se prolongeant, le détendait. Son esprit, plus libre, redevenait jeune et gai. Des circonstances se produisaient durant lesquelles Gilberte le retrouvait tel qu'elle l'avait connu. Il s'était enquis des arrangemens qu'elle avait pris relativement à La Gerboise. Elle crut devoir ne lui rien cacher. — Ah! vous êtes bien toujours la même, s'écria-t-il en lui embrassant les mains avec une vivacité qui la troubla. Faut-il que vous ayez le cœur solide!

— Que serait-on, si on n'avait rien! fit-elle en badinant.

— Laissez! vous êtes la perfection même, et c'est ce qui vous nuit; mais parlons sérieusement. La Gerboise est bien à vous. Une de ces bonnes fortunes, comme il n'en arrive qu'aux dissipateurs, m'a tiré d'embarras à la dernière heure. Un héritage a remis ma barque à flot. Elle nage même très proprement. Cela me vient d'une parente éloignée que je n'ai pas vue quatre fois en ma vie. Elle s'est souvenue *in extremis* que je portais le même nom, et qu'elle devait tout à ce nom. Vous avez donc devant vous un cousin qui n'est plus, comme un lièvre des champs, sans gîte et sans abri.

— Tant pis! s'écria Gilberte.

— Comment tant pis!

— Certainement! ravitaillé par un testament, vous allez recommencer!

— Ah! voilà une chose à laquelle je n'avais point songé!

— Et qui est bien possible, n'est-ce pas?

— Vous ne me croiriez pas, si je vous disais le contraire, et cependant je déteste ces folies!

Rentré dans l'intimité de Gilberte, il était impossible que René ne fît pas quelque retour sur le passé. Un grand sujet d'étonnement pour lui était de voir si paisible et si doucement unie celle qui l'avait tant aimé. Il subissait l'attrait de cette égalité d'humeur, tout en ayant quelque dépit de la trouver si constante; quelque chose venant de lui qui l'eût troublée lui aurait fait plaisir. Il pensa d'abord qu'il y avait quelque projet de mariage dont on ne lui parlait pas. Il chercha, et ne découvrit rien. Mlle de Villepreux n'était pas d'un âge cependant à renoncer à tout établissement. Il en vint à penser qu'elle n'avait peut-être pas oublié ses premiers sentimens, et qu'il n'était point impossible de tirer une étincelle de ces cendres encore chaudes. Il changea donc de langage et d'attitude auprès d'elle; ce ne fut pas l'effet d'un calcul, mais celui du charme qu'elle exerçait. Gilberte s'en aperçut bientôt. Elle fut douloureusement impressionnée de cette découverte. Bien loin de la flatter, cet hommage tardif la blessait. Il n'arrivait pas à son heure. M. de Porny, qui avait fait la même remarque, s'en ouvrit avec elle. — Si vous vous appelez enfin Mme de Varèze, lui dit-il, aurai-je toujours mes libres entrées à La Marnière?

— Pourquoi non? répliqua-t-elle en l'observant.

— Ainsi vraiment vous y pensez?

— Non, mais je voudrais avoir votre avis sur ce point.

— Hum! l'affaire est délicate! Si vous aimez toujours M. de Varèze, mes observations sont d'un poids léger. Si vous ne l'aimez plus, ce n'est pas moi qui vous conseillerai jamais de l'épouser.

— Je me consulte. Je ne l'aime plus assez ou je l'aime encore trop, comme vous voudrez. Les deux choses peuvent être également vraies. Le premier mouvement, quand j'ai vu clair dans sa pensée, a été l'effroi. Je me croyais si bien à l'abri de toute émotion nouvelle!... Mais, quand je pense aux choses que j'ai vues, je sens dans mon cœur des froideurs de glace. C'est comme si de la neige coulait dans mes veines. Cette vie, telle que nous la menons en ce moment, me suffisait jusqu'à la fin de mes jours.

— Le croyez-vous? M. de Varèze peut se briser contre une invincible résistance, s'il essaie de sortir de sa réserve; mais vous pourriez lui en vouloir beaucoup, s'il y persistait.

— Qui peut vous le faire penser?

— Vous êtes femme.

Les promenades de Gilberte et de René les ramenaient souvent

aux lieux qu'ils avaient parcourus ensemble. Des souvenirs les y accueillaient. Un jour, en passant le long d'un taillis dont les jeunes arbres avaient élargi leur feuillage, une fillette proprement vêtue qui trottait sur la route un panier à la main salua M. de Varèze au passage, et, souriant, ralentit sa marche comme si elle avait eu envie de s'arrêter. René la regarda. — Monsieur, vous ne me reconnaissez pas, dit-elle alors, mais moi, je vous reconnais bien.

Et comme M. de Varèze l'examinait plus attentivement : — Nous passions sur cette route, il y a cinq ou six ans, ma mère et moi, reprit-elle, vous nous avez tendu la main...

— Comment! c'était vous! Vous étiez trois,... deux petites fillettes et un petit garçon plus jeune encore. Qu'êtes-vous devenus tous?

La fillette, dont les joues fermes et rougissantes attestaient la bonne santé, lui raconta que sa famille avait prospéré, grâce aux secours qu'il lui avait accordés. Le père était contre-maître dans une fabrique voisine; la mère travaillait chez elle. Les enfans poussaient comme de jeunes plantes vivaces. Déjà ils se rendaient utiles. On n'avait pas oublié M. de Varèze.

Après quelques paroles échangées, la petite fille continua sa course. Gilberte la suivit longtemps du regard, tandis que d'un pas léger elle foulait l'herbe du chemin. — Peut-être puis-je deviner ce qui se passe en vous, dit René, qui s'était rapproché d'elle. La même pensée m'occupe aussi. Je me vois sur cette même route offrant mon bras à la pauvresse qui se traînait en chancelant, et vous derrière ces buissons où je ne vous soupçonnais pas; mais ce que j'étais alors, peut-être ne le suis-je plus aujourd'hui. Que de choses auxquelles mon étourderie ne s'arrêtait pas, et qui feraient mon bonheur à présent!

Le cœur de Gilberte se mit à battre. — Pourquoi parler des choses qui ne sont plus? dit-elle.

— Parce que j'ai dépouillé le vieil homme, Gilberte, et qu'il dépend de vous que je sois celui que vous voudrez.

— Ah! trop tard! murmura Gilberte, qui secoua tristement la tête.

— Pourquoi trop tard, si je vous aime?

Et comme Gilberte ouvrait la bouche pour répondre, d'un geste suppliant il l'arrêta. — Ne me dites pas que vous ne m'aimez plus! s'écria-t-il, surtout si c'est vrai, ne me le dites pas! Laissez-moi le temps de vous prouver que je mérite les mêmes sentimens que je ne méritais pas autrefois; laissez-moi reconquérir ce cœur que j'ai perdu, et peut-être un jour ne regretterez-vous pas de vous être confiée à mon amour.

— Ah! ce mot cruel, vous ne savez pas le mal qu'il me fait! Dans combien d'occasions ne l'avez-vous pas profané!

— Accablez-moi; mais ce triste souvenir, je l'effacerai. Ni la patience, ni les efforts ne me manqueront. Ce sera l'œuvre de tous mes jours, la pensée qui dirigera toutes mes actions.

Il parla quelques instans sur le ton de l'exaltation la plus vraie. Gilberte n'y était pas accoutumée. Les accens de cette voix, dont chaque vibration l'avait émue, amollirent sa résistance. A demi vaincue, prise d'un attendrissement soudain qu'elle subissait en le condamnant : — Eh bien! essayez, dit-elle.

Quand elle reprit le chemin de La Marnière, Gilberte était tout à la fois heureuse et mécontente. Heureuse d'avoir découvert cette chaleur et cette vie dans un cœur qu'elle avait vainement disputé aux tentations mauvaises, et mécontente aussi parce que la foi lui manquait. Cette complaisance hâtive, après ce qu'elle avait répondu à sa mère, ne la diminuait-elle pas? Ne l'engageait-elle pas aussi? Dans ce cas, n'était-ce pas jouer toute sa vie sur l'émotion d'une heure, née de la circonstance, et qui n'aurait pas plus de durée que la rosée du matin? Pourquoi remettre le pied sur cette pente fatale qu'elle avait gravie et descendue au milieu de tant de larmes?

Gilberte avait voulu revenir seule, déjà troublée par le mot qui était tombé de ses lèvres. Chemin faisant, elle rencontra un ruisseau dont les eaux gonflées par des pluies récentes emportaient dans leur cours des branches mortes qu'elle avait vues la veille encore étalées sur les rives. Elles descendaient en foule dans l'écume blanchissante du flot. Son regard les suivait dans leur fuite. Elle eut un sourire, et un rayon d'espoir pénétra dans son cœur. Pourquoi un flot de saines pensées et de vivifiantes inspirations n'emporterait-il pas les souillures dans lesquelles M. de Varèze s'était oublié? N'étaient-elles pas dans son passé comme ces branches desséchées qui n'ont plus ni racines ni feuillage? Il n'avait fallu qu'une pluie d'été pour les ravir au lit d'herbe où elles reposaient. Que fallait-il donc pour effacer jusqu'à la trace des défaillances dont la jeunesse de René avait souffert? Était-il dans son rôle d'être implacable et dure à ce qui venait à elle plein de bonnes résolutions?

Peu de jours après, un incident força René à se rendre à La Gerboise, où il pouvait plus facilement donner audience à une personne avec laquelle il était en règlement de comptes. Cette liquidation, ce nettoyage, comme il disait lui-même dans un langage familier, d'étourderies et de sottises qui avaient duré un certain nombre d'années se greffant les unes sur les autres, demandait des correspondances et des conversations et un triage de vieux papiers qui pouvaient se faire plus commodément dans son appartement de

garçon. Chaque jour cependant il voyait Gilberte; quand un empêchement ne lui permettait pas de se rendre auprès d'elle, il lui écrivait.

Un matin elle reçut ainsi une lettre qui portait le timbre d'une ville voisine où M. de Varèze avait été appelé pour donner une signature. Les premiers mots lui causèrent comme un éblouissement. N'avait-elle pas lu déjà ces mêmes expressions dans une autre circonstance? Il lui en restait comme le ressentiment d'une brûlure. Elle continua, mais tout à coup s'arrêtant : — Mais oui, c'est bien cela! s'écria-t-elle.

Gilberte avait sous les yeux un passage où se trouvaient presque littéralement les mêmes mots que dans d'autres circonstances il avait écrits à Mme de Genouillac. C'était le même regret de ne l'avoir pas vue la veille, la même assurance qu'il avait vécu avec son souvenir, les mêmes plaintes sur la pesanteur des jours qui s'écoulaient loin d'elle.

Elle laissa tomber ses mains avec accablement. De sourdes colères gonflaient son cœur. Ainsi ces mêmes expressions de tendresse qu'il avait adressées à une autre, — et quelle autre! — il les lui répétait à elle, qui n'avait eu dans sa vie qu'une pensée et qu'un but, lui! Son âme, affaiblie et comme épuisée, ne savait même plus rien trouver qui eût un accent plus vif et plus intime. Des souvenirs lui servaient d'inspiration! C'était dans le passé qu'il puisait le langage de son nouvel amour! Elle n'avait plus que le rebut du festin où d'autres avaient mordu à belles dents? Que fallait-il donc attendre de l'avenir, si dès le premier jour de tels coups lui étaient portés? Aurait-elle donc à se débattre éternellement contre le fantôme de Mme de Genouillac?

Cette lettre, sur laquelle ses yeux s'attachaient malgré elle, produisait dans son cœur l'effet d'une faux dont le tranchant se promène sur une prairie. Tout tombait. Il y avait autour de sa tendresse renaissante comme une moisson d'espérances mortes. Sa pudeur était froissée non moins que son orgueil. Elle se sentait atteinte dans ce qu'il y avait de plus délicat et de plus fier en elle. Le dernier rêve disparaissait dans un orage.

Mlle de Villepreux était encore sur la terrasse où la lettre de M. de Varèze lui avait été remise, la comparant à celle qui avait été adressée à Mme de Genouillac, lorsque le galop précipité d'un cheval lui fit retourner la tête. C'était René qui revenait. Elle l'attendit, il accourut. — Enfin! s'écria-t-il.

L'expression du regard de Gilberte l'arrêta. — Qu'y a-t-il donc? reprit-il.

— Vous vous êtes trompé ce matin, lui dit-elle. Je ne suis pas celle que vous croyez.

— Que voulez-vous dire?

— Voici deux lettres; laquelle est pour moi, laquelle pour la comédienne? Lisez.

Elle lui tendit, avec celle qu'elle venait de recevoir, une lettre jaunie et coupée aux angles qu'elle avait lue et relue cent fois. René l'ouvrit et devint pâle. — Je pourrais vous en répéter chaque parole une à une, reprit Gilberte. Je devrais vous remercier à présent de l'avoir écrite. Elle m'a donné l'horreur de l'amour.

Et, sans attendre la réponse de René, reprenant de ses mains la lettre que Mme de Genouillac n'avait jamais lue, elle se retira sans retourner la tête.

XII.

Les âmes faibles, atteintes par la vie, se courbent et tombent quelquefois dans une sorte d'anéantissement moral qui est à la résignation chrétienne ce que le fatalisme est à la philosophie. Il ne s'en dégage ni chaleur, ni mouvement. Elles n'acceptent pas dans le sens religieux du mot, elles ploient. La fameuse devise de Valentine de Milan devient la leur sans la haute poésie qui l'illumine d'un reflet d'éternelle douleur. C'est l'indifférence dans l'abattement; de l'existence, elles descendent à la vie végétale. Les âmes vaillantes se redressent. Trompées dans les pures aspirations de leurs calculs ou de leurs rêves, elles cherchent de nouveaux alimens à la flamme qui les consume. Leur activité ne s'arrête pas. Elles ont ce noble pressentiment que la vie est un combat, et ce qu'elles perdent d'espérances ou d'illusions ne diminue pas leur courage. Elles ne désertent pas la lutte : des vertus sortent de leurs blessures comme des parfums des fleurs qu'on écrase.

Mme de Villepreux et M. de Porny ne comprirent qu'une révolution venait de s'accomplir dans l'existence de Gilberte que par une application nouvelle et plus suivie à mieux remplir les devoirs qu'elle s'était imposés, et aussi par l'absence de René. La tristesse qui accablait par instans la jeune châtelaine, la gaîté vive à laquelle parfois elle s'abandonnait, se fondirent dans une humeur égale et sereine, comme les accidens d'un paysage se noient dans une lumière plus douce et l'harmonieuse uniformité des plans lorsqu'on s'élève sur les hauteurs, Gilberte ne dit rien à sa mère de l'incident qui avait écarté M. de Varèze de son voisinage; mais un soir en l'embrassant : — On m'appellera un jour la demoiselle de La Marnière, dit-elle.

Ce qu'il y avait de mélancolie et de tendresse dans son cœur

meurtri s'épancha dans la musique. Il n'y eut plus dans l'existence de Mlle de Villepreux que les menus événemens de tous les jours et un dévoûment sans bornes, mais intelligent, à toutes les souffrances qu'elle pouvait soulager. Elle y trouvait plus de fatigue que de récompense, mais ne se lassait point. Un soir qu'elle semblait rêveuse et comme accablée au coin du feu, à cette heure douteuse où la clarté pâlit derrière les vitres, M. de Porny s'approcha d'elle, et d'une voix doucement grave : — Un jour votre mère, dont j'entends le pas léger derrière cette porte, n'y sera plus, dit-il; moi aussi j'aurai disparu. Y avez-vous pensé? Vous serez seule.

Gilberte releva la tête lentement. — C'est donc votre idée *encore*, répondit-elle en appuyant sur le mot, que je devrais penser au mariage?

— Oui, encore. Vous vous apercevrez peut-être un jour que tous les dévoûmens ne remplissent pas le cœur autant qu'une affection.

— Je crois le savoir déjà.

— Eh bien! alors?

— Vous qui me connaissez, pensez-vous que ce que vous appelez une affection me suffise?

— Vous rêverez donc toujours! s'écria-t-il d'une voix presque triste.

Puis, d'un air gai qui répondait mieux aux habitudes de sa physionomie : — Que de mariages n'ai-je pas vus où l'on négligeait d'inviter l'amour! reprit-il; quelquefois même, piqué de cet oubli, il arrivait après.

— Je ne m'y fierai pas, repliqua Gilberte, et je l'ai trop aimé pour m'en passer.

Ce fut la dernière allusion que fit M. de Porny à la solitude dans laquelle Gilberte voulait se renfermer. La douceur même de sa résistance lui en indiquait la fermeté.

Les saisons, dans leur cours tranquille, ramenaient les mêmes occupations. Gilberte n'était plus retournée à Paris. M. de Porny passait une bonne moitié de sa vie à La Marnière, et l'on pouvait prévoir le temps où il y prendrait sa retraite. Une lettre tout à coup tomba dans ce repos comme une pierre dans un lac.

« Peut-être ne pensez-vous plus à moi, ma chère Gilberte; peut-être même avez-vous oublié jusqu'à mon nom, et cependant du fond de ma détresse je jette un cri vers vous. Tendez-moi la main, venez à mon aide, ou je suis perdu.

« Je ne sais que vous qui puissiez me sauver. Un jour vous m'aviez fait une promesse que je ne méritais pas. Le jour où ma bouche vous l'a demandée a été le seul clair et lumineux de ma vie. Ce mou-

vement a prouvé qu'il y avait encore quelque chose dans mon cœur de bon et de sain, puisque c'est entre vos mains que j'ai remis mon espérance suprême. Vous m'avez dit qu'une part de vous m'appartiendrait toujours, et qu'à mon premier appel vous accourriez. J'ai descendu l'abîme, ne m'y laissez pas rouler!

« Depuis l'heure fatale qui m'a chassé de votre présence, la dernière barrière qui me séparait de la chute a été brisée. J'ai marché dans la nuit, prenant pour la liberté ce qui était le plus indigne des esclavages. Je m'en voulais, et je vous en voulais, et j'accroissais sans cesse par de nouvelles folies la distance qui me séparait de votre pardon. Je ne vous raconterai pas ma vie. La sottise en a fait tous les frais, mais aujourd'hui la plus coupable, une sottise après laquelle il n'y a plus de remède, me menace. J'en ai conscience et le sens que je vais y céder, si quelqu'un ne me prête pas l'appui de sa force.

« Je n'ai plus que mon nom, — un nom que vous avez voulu, — défendez-le contre moi-même. Délivrez-moi. J'ai en ce moment le courage d'en appeler à vous; dans quelques jours peut-être ne l'aurai-je plus. Ne perdez donc pas de temps, si mon souvenir et la parole que j'invoque réveillent encore quelque pitié dans votre âme, venez Gilberte, venez! J'aurais pu tout vous devoir, je vous devrai mon salut.

« René de Varèze. »

— Le malheureux! s'écria-t-elle. Sans perdre une minute, Gilberte monta chez sa mère qu'elle avertit de son départ, et donna ordre d'atteler. M. de Porny, à qui elle avait fait part en passant de son projet de se rendre à Paris sur l'heure, lui demanda la permission de l'accompagner, et, sans attendre sa réponse, fit porter une valise dans la voiture.

Malgré l'empire qu'elle avait pris sur elle, Gilberte était en proie à l'agitation la plus vive. Elle prévoyait quelque catastrophe; mais laquelle? — C'est fort clair, murmura son compagnon de route qui haussa les épaules, il s'agit de quelque sot mariage!

— La pire de toutes alors! Vous croyez donc que c'est possible?

— Il vous l'écrit lui-même.

— C'est vrai, j'ai la tête perdue; mais, soyez sans crainte, je le sauverai!

— Même au péril de vos jours?

Gilberte ne répondit pas, et regarda la campagne par la portière du wagon. — Qui croyez-vous que ce puisse être? reprit-elle brusquement.

— Que sais-je! mais quelque aventurière assurément.

Elle retomba dans son silence avec de petits frissons nerveux qui

lui parcouraient le corps. Une même pensée l'obsédait. Ne fallait-il pas que le danger fût bien pressant pour l'avoir ainsi appelée? M. de Porny l'observait tristement. — Comme vous l'aimiez! dit-il.

— Oh oui! de toute mon âme!

— Et maintenant?

— Ce n'est plus la même chose, non, ce qui était ne reviendra plus; mais le sentiment qu'il m'a fait connaître tient à moi par des racines si profondes, que les mères doivent éprouver quelque chose de semblable à ce qui me déchire quand elles ont un enfant en péril.

— Laissez-moi vous faire une question sotte. Pourquoi cet amour? Quelle raison à ce dévoûment? J'ai vu M. de Varèze; j'ai causé avec lui. Il n'est point caché; quelques heures de conversation le mettent à nu. Il est bon, il en est même faible. Et puis?

— C'est tout. Cette faiblesse même est peut-être ce qui m'a séduite. Je me sentais forte. On dit que certains hommes doués des plus nobles vertus s'attachent à des créatures sorties du plus vil limon, et s'efforcent de les en arracher. Ils poursuivent le rêve de la réhabilitation. Ce que j'ai tenté appartient à un ordre de sentimens analogues. René avait l'instinct des choses élevées; j'ai voulu lui en donner la pratique. C'était encore un rêve! On ne donnera jamais au saule, dont les branches s'inclinent, la vigoureuse ramure du chêne. Depuis que j'ai fait du renoncement la loi définitive de ma vie, protégée par les années qui sont venues, il m'a été permis de regarder plus au loin et de chercher à pénétrer le secret de certains événemens comme de certaines influences. Vous en avez peut-être subi de pareilles. Des êtres ont un don particulier qui agit sur d'autres êtres sans qu'on sache pourquoi. Ce sont des affinités mystérieuses. Je me rappelle un mot de Mme de Varèze, cette pauvre grand'mère qui pleurait souvent sur René. Un jour qu'on s'étonnait de sa constante faiblesse pour son petit-fils, et qu'une voix sévère s'écriait : — A quoi est-il bon? elle répondit : — Il est bon à être aimé. Hélas! combien d'autres lui ont prouvé qu'elle ne se trompait point!

Les yeux de Gilberte devinrent humides. — Et vous ne lui en voulez pas? demanda M. de Porny.

— Plus à présent. Des jours ont coulé qui ont usé les aspérités de mon ressentiment. Le plus malheureux de nous, n'est-ce pas lui? Il m'a laissé cette chance heureuse de pouvoir lui être utile, et il ne peut plus rien pour moi.

Quand les deux voyageurs furent arrivés à Paris, M. de Porny insista auprès de Gilberte, qui voulait courir sur-le-champ à Auteuil, où demeurait alors M. de Varèze, pour qu'elle l'autorisât à s'y rendre seul.

Elle eut quelque peine à y consentir; mais, vaincue enfin par ses observations : — Allez, dit-elle, mais revenez vite.

Les deux ou trois heures qu'elle passa dans une chambre d'hôtel lui parurent éternelles. Avait-elle bien fait son devoir en laissant pendant de si longs jours et sans un souvenir celui auquel elle aurait voulu consacrer sa vie? L'orgueil ne l'avait-il pas mal conseillée? Chaque moment de leur commune existence lui revenait à la mémoire, et sa pensée s'arrêtait avec plus de complaisance sur ceux qui le lui faisaient voir jeune et gai sous les ombrages de La Gerboise. Elle entendit enfin le pas de M. de Porny. — Eh bien? dit-elle en courant à lui.

— Venez, répliqua-t-il.

Une voiture légère les attendait à la porte. Elle y monta un peu étonnée de cette réponse laconique, et partit bien enveloppée d'un manteau et d'un voile épais. La route se fit silencieusement. M. de Porny semblait absorbé dans des réflexions dont il ne sortait que par monosyllabes qui jetaient Gilberte dans de nouvelles craintes. Ils arrivèrent ainsi devant une haie vive, qui fermait un jardin à l'angle d'une rue écartée. — Regardez maintenant, lui dit-il.

Gilberte pencha la tête. — Dieu! s'écria-t-elle, est-ce lui?

M. de Porny fit un mouvement de tête affirmatif. Mlle de Villepreux avait devant elle, assis sur un banc, se chauffant au soleil, un homme auquel il eût été fort difficile de donner un âge précis. Les deux coudes sur ses genoux et le menton pris dans ses deux mains, René était comme pétrifié dans l'attitude de l'accablement. Ses regards ne voyaient rien, sa bouche n'exprimait rien. La lumière qui tombait sur son visage en éclairait en plein les rides et la fatigue. On y voyait les traces douloureuses des ravages exercés par des années dont Gilberte n'avait pas le secret. Les tempes étaient nues, les joues creuses. Ce n'était pas un vieillard, c'était un homme en ruine. — Lui! lui! répétait Gilberte à demi-voix.

Un enfant qu'elle n'avait point encore aperçu sortit alors d'un bosquet voisin. Elle tressaillit à sa vue. C'était un petit garçon qui pouvait avoir quatre ou cinq ans. Il courut en jouant jusqu'auprès de René, et, laissant là son cerceau, chercha à grimper sur ses genoux. Tiré de sa tristesse par le babil et les agaceries de l'enfant, M. de Varèze le caressa doucement; un sourire passa sur son visage flétri, qui changea subitement d'expression : Gilberte revit comme dans un éclair l'aimable jeune homme qu'elle avait connu autrefois. En ce moment, René tenait le petit garçon entre ses bras et l'embrassait avec une tendresse passionnée. Gilberte se tourna vers M. de Porny, et lui jeta un coup d'œil où se lisait une question. — Oui, répondit le vieux Parisien, qui l'avait devinée.

Un frisson rapide contracta les lèvres de Mlle de Villepreux, qui de nouveau dirigea son attention sur le père et l'enfant. Tandis qu'elle examinait celui-ci curieusement, une voix de femme appela Henri. L'enfant sauta vivement à terre, et courut du côté de la maison aussi vite que ses petites jambes le pouvaient porter. Il y avait comme de la peur dans cette rapide obéissance. Au même instant, Gilberte aperçut à travers le feuillage la silhouette d'une femme dont la robe traînante balayait le gazon. Elle avait reconnu le timbre de la voix, elle reconnaissait à présent la forme qui s'effaçait derrière un rideau d'arbustes. — Ah! je comprends tout, murmura-t-elle.

— Restez ici, ne vous montrez pas, lui dit alors M. de Porny. Je vais rejoindre Mme de Genouillac, à qui j'ai demandé un rendez-vous. L'entrevue ne sera pas longue; aussitôt achevée, je reviendrai.

Trop absorbée par ce qu'elle avait déjà vu, Gilberte ne s'informa même pas de ce que son compagnon allait faire auprès de la comédienne, et reporta son attention sur le jardin. L'enfant disparu, René était retombé dans son immobilité. Il n'en sortait par momens que pour repousser des feuilles mortes du bout d'une canne qu'il tenait à la main, ou tracer des lignes sur le sable. Il les effaçait et recommençait. De la distance où elle était, Gilberte ne pouvait voir s'il écrivait des caractères formant des mots. Tout cela était fait d'un mouvement machinal. La pensée semblait absente.

Un instant vint où Mlle de Villepreux n'y tint plus. Elle descendit de voiture et s'approcha de la haie qui la séparait de M. de Varèze. De la place qu'elle avait choisie et d'où elle ne pouvait être vue par le cocher, qui s'était éloigné sur son ordre, les traits de René lui apparurent plus distinctement dans leur épuisement. Une grande pitié s'empara d'elle, et avant même d'y avoir réfléchi : — René! s'écria-t-elle.

René sauta sur ses pieds. On aurait dit qu'une étincelle électrique l'avait touché. Il l'aperçut et courut vers elle. — Gilberte! Ah! je savais bien que vous ne m'abandonneriez pas!... Vous me sauverez, dites?

Hors d'elle, Gilberte lui tendit ses mains par-dessus la haie, et saisissant les siennes qu'elle étreignit : — Oui, je te sauverai! reprit-elle, n'es-tu pas ma chose et mon bien?... Compte sur moi!

René baisait les mains de Gilberte, et ses larmes coulaient dessus. — Ah! vous avez été bien vengée, murmura-t-il. Le regard qu'il lui jeta révélait tant de douleurs cachées et de misères inépuisables qu'elle en eut le cœur serré. Ils causèrent ainsi quelques minutes dans un état de trouble inexprimable. Soudain une voix se fit entendre dans l'éloignement, René pâlit, et tournant ses yeux humides vers la maison : — Partez vite, dit-il, il ne faut pas qu'on

vous voie ici. C'est pour vous, c'est pour moi; mon salut est à ce prix!

La voix qui l'avait arraché à son délire l'appela de nouveau. Il jeta un adieu rapide à Gilberte, et s'éloigna tout effaré.

Bientôt après, M. de Porny rejoignit Mlle de Villepreux, qui avait regagné sa voiture. Du coin où elle s'était jetée, elle pouvait voir le petit Henri qui courait au-devant de son père. Ses yeux se remplirent de larmes qui coulaient silencieusement sur son visage. — Oui, murmura M. de Porny, vous ne parlez pas, et je vous entends; une maison dans l'ombre, un enfant, le repos,... que de choses heureuses dans ce jardin!

Le cœur de Gilberte éclata. — Je ne dissimulerai pas avec vous, qui m'êtes si bon et si dévoué, répondit-elle; j'avais pu croire que mon ambition n'allait pas au-delà des choses permises en souhaitant un mari qui m'aimât et à qui j'eusse consacré ma vie; mais que les choses faciles sont impossibles! Cette espérance qui m'a bercée, je ne l'ai plus. Ce qu'il en reste, vous l'avez vu,... un enfant qui n'est pas le mien, un pauvre être qui pousse vers moi un cri de détresse.

Les sanglots l'étouffèrent; mais bientôt, se raidissant contre sa propre émotion : — Je suis venue non pour pleurer, mais pour remplir un devoir, reprit-elle. Qu'êtes-vous allé faire chez Mme de Genouillac? Que lui avez-vous demandé? Que vous a-t-elle dit?

— Nous avons débattu les clauses d'une séparation; notre conversation a été celle de deux hommes d'affaires. Je défendais nos intérêts, elle défendait les siens.

— Que voulez-vous dire?

— Ne fallait-il pas rompre le lien qui l'attachait à M. de Varèze?

— Oh! à tout prix!

— Vous avez dit le mot. Et comment parvenir à ce résultat sans son libre consentement? Celui qu'elle tient n'aurait jamais trouvé dans son cœur l'énergie de la quitter; il fallait donc que ce fût elle qui fût intéressée à disparaître. J'ai pris le taureau par les cornes. J'ai heureusement l'habitude de ces sortes d'animaux malfaisans, et, au nom de la famille, je lui ai fait comprendre que son abandon lui rapporterait plus que sa fidélité.

— Et elle accepte? s'écria Gilberte avec un accent où il y avait autant d'indignation que de joie.

Ç'a été une question de chiffres. Les débats clos, j'ai donné parole et j'espère que vous ratifierez mon traité.

— Oh! je n'en discuterai pas les conditions. René sera libre?

— Entièrement, puisqu'il sera seul. J'ai fait comprendre à cette

fine mouche que M. de Varèze pourrait de nouveau se trouver sans ressources, et cette considération m'a aidé à l'emporter.

Gilberte réprima un geste de dégoût. — Et l'enfant? reprit-elle vivement.

— Elle a essayé de pleurer et du même coup a fait jouer la grosse artillerie de l'amour maternel; mais je savais qu'elle n'avait aucun droit légal sur lui. Cela m'a rendu bien fort. Quand elle a vu que je n'ignorais rien, elle a essuyé ses larmes, et une légère augmentation sur le chiffre de la somme convenue nous a mis d'accord. Dans trois jours, Mme de Genouillac ne sera plus à Auteuil.

Heureuse du résultat obtenu, Gilberte ne songea pas à demander à M. de Porny comment il se faisait que cet enfant qui était le trait d'union entre M. de Varèze et Mme de Genouillac appartînt à l'un sans appartenir à l'autre. De son côté, M. de Porny ne jugea pas utile de pousser l'entretien sur ce sujet délicat et d'entrer dans de plus amples détails. Il avait vu René dans la matinée et connaissait par le menu cette lamentable histoire. Il s'était présenté à lui comme un voyageur qui passe, et qui est désireux de serrer la main d'un ami des anciens jours. Le premier mot de M. de Varèze avait été pour Mlle de Villepreux, dont M. de Porny, dans la crainte d'une indiscrétion, lui avait soigneusement caché la présence à Paris; puis, ramené sur le chapitre de sa situation personnelle par une question sympathique, René s'était spontanément ouvert. La franchise de ses aveux, le sentiment profond de sa déchéance, et, malgré ce sentiment qui allait jusqu'à lui faire reconnaître qu'il méritait l'oubli, la certitude absolue que Mlle de Villepreux ne l'abandonnerait pas, touchèrent M. de Porny. Il s'étonna moins du charme qu'il exerçait sur Gilberte.

Ce fut par lui qu'il eut la révélation de la véritable cause qui avait amené son départ de La Marnière. — Chassé de sa présence, dit-il, je m'éloignais dans un état d'esprit où il y avait autant de colère que de chagrin. Eh quoi! me disais-je, une rupture pour quelques mots! Est-ce que toutes les lettres d'amour ne se ressemblent pas? Faut-il donc inventer à son usage un vocabulaire qui n'ait jamais servi? Une affection sérieuse s'arrêterait-elle à de semblables bagatelles? Elle avait dans le cœur plus d'orgueil certainement que de tendresse! A force de me répéter les mêmes choses et mille autres pareilles, j'arrivai à Paris déterminé à ne rien épargner pour oublier cette ingrate créature, car remarquez bien que dans ma folie j'allais jusqu'à accuser d'ingratitude celle qui m'avait accablé de tant de preuves de dévoûment!

Sa confession commencée, M. de Varèze la poussa jusqu'au bout. Arrivé sur le pavé de la grande ville dans les dispositions d'esprit

dont il venait de faire le tableau à M. de Porny, il lui était malaisé de ne pas tomber dans les folies. Le tourbillon prit René. Il n'avait pas tardé à renouer connaissance avec vingt désœuvrés, qui n'eurent point de peine à l'entraîner dans leurs désordres. Le cercle en était monotone et ne lui présentait plus ni saveur, ni imprévu; mais il éprouvait à se laisser aller à ce mouvement un amer plaisir. — Elle m'a fait l'injure de croire que j'étais indigne d'elle, se disait-il; eh bien! je le serai. Et il continuait comme un cheval échappé qui ne mesure plus la rapidité de son élan et les embarras du chemin.

Au plus fort de cette existence, un soir, ses yeux tombèrent sur une affiche au milieu de laquelle brillait en gros caractères le nom de Mme de Genouillac. Elle jouait dans une représentation à bénéfice sur le théâtre de ses débuts. René prit un billet et s'assit à l'orchestre. La salle était comble. La comédienne avait pris de l'audace dans ses promenades diverses. Elle joua avec désinvolture un rôle hardi qui demandait plus de verve et d'entrain que de finesse. Son talent s'était accru dans un genre qui le diminuait. On l'applaudit. René crut de bon goût de lui envoyer ses complimens sur une carte de visite. Elle la lui retourna avec ces trois mots écrits au crayon : — Apportez-les-moi. Il suivit la concierge du théâtre et monta dans la loge de l'actrice.

Ce devait être une rencontre; ce fut une chaîne. Chaque jour, elle devait être rompue, chaque jour en serrait les nœuds. L'habitude reprenait son empire. M. de Varèze recommença donc, en compagnie de Mme de Genouillac, cette existence de pérégrinations dramatiques dans laquelle il épuisait ce qui lui restait de jeunesse et gaspillait sa fortune. Au milieu d'une excursion en Allemagne, un enfant lui vint. C'était pour René un lien qui le rattachait à la vie par un côté tendre et sérieux. Il n'hésita pas à lui donner son nom. Pour sa maîtresse, ce ne fut qu'un ennui. Mme de Genouillac pensait à sa liberté qui allait être gênée. En ce moment d'ailleurs, ce que M. de Varèze possédait encore était compromis dans la liquidation d'une grande entreprise industrielle de laquelle il avait tiré de beaux revenus pendant quelque temps, et qui menaçait de ne rien rendre à ceux qui lui avaient confié leurs capitaux. C'était un avenir qu'elle ne voulait pas accepter. Elle ressuscita donc ce mari qu'elle avait perdu, disait-elle, dans l'extrême Orient, et déclara ne pouvoir reconnaître le petit Henri.

Plus tard, quelques années s'étant passées sans amener ce petit-fils de Crésus que toute actrice s'obstine à rêver, Mme de Genouillac regretta cette résolution prise à la hâte, et se rapprocha de René à qui le gain d'un procès avait rendu une partie de son aisance pre-

mière. Sa tendresse pour Henri devint subitement expansive et bruyante, et elle ne pensa plus qu'à échanger le nom de Genouillac contre celui de Varèze. Ce fut alors qu'elle se retira dans la petite maison d'Auteuil, où elle employa toutes les ressources de son art et de son expérience à jouer à son profit les scènes variées d'une comédie intime. René en devinait les ruses et ne se sentait pas l'énergie de s'y soustraire.

On sait par quels argumens M. de Porny eut raison de la fantaisie de Mme de Genouillac. L'appât d'une rente qu'on s'engageait à lui servir, si elle disparaissait, et aussi longtemps qu'elle resterait absente, acheva de la déterminer. Un matin, M. de Porny put annoncer à Gilberte que l'aventurière avait fidèlement tenu parole. — Et vous êtes seul? s'écria-t-elle.

La porte s'ouvrit et René entra tenant le petit Henri par la main. — Vous m'avez racheté de l'esclavage, dit-il, faites de moi ce que vous voudrez.

Sans répondre, Gilberte attira l'enfant auprès d'elle, l'assit sur ses genoux et l'embrassa.

Un an après cette scène, M. de Porny, qu'une affaire de famille avait éloigné de La Marnière un assez long temps, y retourna et fut reçu par Gilberte avec un élan qui lui prouva que rien n'était changé pour lui dans cette âme limpide. Le faisant asseoir à côté d'elle sur un banc rustique d'où la vue s'étendait sur un doux paysage dont son hôte connaissait tous les accidens : — Vous nous restez, lui dit-elle. — M. de Porny eut un mouvement d'épaules familier qui semblait dire : A quoi bon me demander cela? Puis aussitôt, — vous l'avez donc épousé? reprit-il.

— Oui, ne fallait-il pas donner un dernier chapitre au roman de mes singulières amours?

— Et comment cela s'est-il fait?

— Le plus naturellement du monde. J'avais installé M. de Varèze et son fils à La Gerboise. Ils venaient à La Marnière tous les jours, où j'allais les voir. Le petit Henri est charmant; c'est une nature tendre et caressante. Dès qu'il m'aperçoit, il court à moi et se jette dans mes bras. Ma mère en raffole. Je devrais haïr cette preuve vivante de mon abandon, et je l'aime. Le père s'est bien vite appliqué à des occupations régulières qui remplissent ses journées, et ne sont pas sans utilité. Il y trouve une grande sérénité d'esprit; mais il lui est resté de son passé une sorte de fatigue morale qui se traduit par de longs silences et une timidité sauvage qu'un rien effarouche. A la moindre difficulté, il m'appelle. Tout visage inconnu l'inquiète. Un soir qu'Henri s'était endormi sur mes genoux, j'ai pris René par le bras. — J'ai sauvé votre nom d'une tache qui l'eût

flétri à tout jamais, lui dis-je. Je ne sais qu'un moyen de le mettre à l'abri de tout péril nouveau. C'est d'en faire le mien. Le voulez-vous? Il s'est agenouillé devant moi, sans répondre, joignant les mains. Riez, si vous en avez le courage ; mais ce mouvement naïf m'a remuée jusqu'au fond du cœur. J'ai bien compris en ce moment que, s'il avait fallu ma vie pour le rendre heureux, je la lui aurais donnée.

Un vieux domestique qu'on avait vu de tout temps dans la maison parut alors. — Madame, dit-il, j'ai dressé la table au grand air, sous les marronniers du quinconce, faut-il servir?

— Avez-vous prévenu M. de Varèze et son fils?

— Les deux enfans? sans doute... Le grand pêchait à la ligne, le petit attrapait des papillons;... mais les voici.

M. de Porny vit apparaître en effet du bout d'une allée un homme déjà grisonnant qui portait sur l'épaule des lignes et un panier à mettre le poisson. Il souriait sous son grand chapeau de paille. Un enfant armé d'un filet de gaze verte sautait auprès de lui. On entendait sa voix argentine qui babillait. — Vous voyez, dit Gilberte, que je suis heureuse dans le sens qu'on attache communément à ce mot; ma vie est tranquille et ma pensée n'a pas plus de regrets qu'il n'y a de nuages dans mon passé. J'ai l'assurance d'une famille et j'ai donné l'ombre du bonheur à celui que j'ai aimé. N'est-ce pas déjà beaucoup?

— Oui, cependant ce ne sont que des à-peu-près. Et maintenant?

— J'espère mourir en paix, après avoir fait un homme du fils d'une autre. Si c'est encore un rêve, ce sera du moins le dernier.

AMÉDÉE ACHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1871.

Nous disions le 31 mars dernier que le centre légal créé dans l'assemblée nationale par les élections du 8 février, et établi à Versailles avec M. Thiers, avait empêché la commune insurrectionnelle de Paris de dominer la France, que c'était la première fois que la partie n'avait pas réussi à se substituer au tout, et la première résistance légale opposée avec succès dans notre pays aux révolutions et aux coups d'état.

Nous le disions avant les journées du 2, 3 et 4 avril, avant la résistance opiniâtre opposée par nos soldats aux fédérés de Paris pendant la quinzaine qui vient de s'écouler; à plus forte raison devons-nous le dire maintenant que l'armée, par son attitude résolue, a, contre l'attente avouée de la commune, pris parti pour l'assemblée nationale. Désormais, quelles que soient les alternatives de cette lutte douloureuse que nous aurions voulu de toutes nos forces pouvoir empêcher, la question nous paraît décidée. La date et la forme du dénoûment parisien tardent encore; mais les doutes sur le dénoûment lui-même ont cessé. Paris n'opprimera pas la France. Personne assurément ne contestait le droit de la France de résister à l'oppression passive et active de Paris; personne aujourd'hui ne doute plus du fait. Les fédérés qui venaient chercher l'infidélité et l'égarement des soldats ont rencontré l'inébranlable assurance de leur patriotisme et de leur bon sens. La victoire restera au droit, nous en avons l'assurance, et, quelque peine qu'on doive éprouver à se féliciter d'un succès dans ces luttes fratricides, il faudra s'applaudir de celui-là. Il s'agit de la nationalité de la France, si douloureusement blessée, et qu'il nous faut sauver à tout prix. On va nous dire, nous le savons bien, que la nationalité française est aussi à Paris. Oui, dans le Paris de l'héroïque résistance opposée pendant cinq mois aux envahisseurs, — oui, dans le Paris qui a su endurer toutes les fatigues et toutes les misères d'un long siége pour donner à la France le temps de sauver au moins son honneur; mais sont-ils Parisiens, sont-ils Français, ceux qui continuent contre nous les mal-

heurs de la guerre étrangère par les malheurs plus cruels encore de la guerre civile? Ils n'appartiennent pas à la nationalité française, ceux qui oublient avec tant d'empressement les désastres présens de la patrie pour nous consoler par les espérances lointaines de la république universelle. Le trait le plus saillant et le plus triste de notre situation, c'est l'absence absolue de patriotisme. On renverse la colonne Vendôme sous prétexte qu'elle est une insulte permanente du vainqueur aux vaincus; ne devrait-on pas songer que le moment qu'on prend pour rendre hommage à la fraternité des peuples est assez mal choisi, quand les Prussiens sont à Saint-Denis et nous regardent nous détruire? Ne vaudrait-il pas mieux les priver de ce plaisir le plus tôt possible? Justement des paroles de bon sens viennent de nous arriver de Versailles, apportées par quelques républicains qui sont au-dessus des soupçons. M. Thiers leur a confirmé « qu'il garantit l'existence de la république tant qu'il restera au pouvoir, qu'il a reçu un état républicain, et qu'il met son honneur à le conserver; » il les a pleinement rassurés sur les franchises municipales de Paris, « qui jouira des priviléges des autres villes, qui sera mis enfin dans le droit commun, rien de plus, rien de moins. » Voilà, il nous le semble au moins, de quoi faire cesser bien des malentendus; voilà le redressement des griefs qui ont fait prendre les armes à la population le 18 mars, et que le comité central alléguait dans ses affiches pour jeter d'abord le peuple dans la rue, et pour envoyer ensuite la garde nationale au rempart. Cet appel au bon sens public sera-t-il écouté? Il n'est malheureusement pas possible de le croire. Nous sommes bien loin à cette heure de toutes ces revendications du premier moment. Il s'agit bien d'une simple réforme municipale, quand on fait appel à tous les proscrits des insurrections européennes, quand la commune, sortant à chaque instant des limites qu'elle s'était tracées, abolit la conscription et le budget des cultes, s'approprie les biens du clergé, prétend traiter directement avec les puissances, met la main sur les propriétés de la France, envoie ses commis prendre possession des ministères et ses barbouilleurs s'emparer des musées! Ballottée sans trêve du socialisme au jacobinisme, se contredisant et se combattant tous les jours, éprouvée surtout par ce mal dont la France souffre depuis dix-huit ans, et qui est le symptôme des décadences, l'absence d'hommes politiques, la révolution du 18 mars ne sait pas ce qu'elle veut, et il est bien difficile de s'entendre avec elle parce qu'elle n'a point de programme formulé. Il y a donc peu d'espoir que ces tentatives de conciliation réussissent, et le sang français va couler de nouveau versé par des mains françaises.

L'armée, réorganisée par l'habile activité de M. Thiers, et rendue au sentiment du devoir par le patriotisme, voilà la grande conquête de cette quinzaine, et, si cette conquête n'a point encore son triomphe dans Paris, c'est qu'il faudrait, pour l'obtenir plus vite, verser plus de sang,

et que l'humanité ordonne la patience, quand la patience ne peut plus nulle part créer l'incertitude.

Il y a donc en ce moment à Versailles trois choses qui forment l'invincible faisceau de la France, séparée de Paris par la commune, qui, sortie violemment de ses attributions municipales et s'écartant chaque jour davantage de revendications dont nul ne pouvait méconnaître la légitimité, tyrannise, faute de pouvoir les convaincre, ceux de moins en moins nombreux que la nécessité soumet à ses décrets. Ces trois choses sont l'assemblée nationale, M. Thiers investi par elle du pouvoir exécutif, l'armée française, et contre ce faisceau viendront se briser les passions de la commune de Paris, d'autant plus impuissantes qu'elles ont le tort de s'exprimer en termes renouvelés mal à propos de 93.

Nous voudrions faire quelques courtes réflexions sur le caractère et la conduite de ces trois forces diverses réunies dans le même cercle et coopérant à la même œuvre. Commençons par l'armée.

Disons-le franchement : l'armée avait un grand devoir à remplir et une grande revanche à prendre devant le pays. Pervertie par une mauvaise organisation, plus prétorienne que nationale, gâtée par des pratiques plus mauvaises encore que son organisation, livrée dans beaucoup de ses commandemens à l'esprit de courtisanerie et au régime de la faveur, faite de plus en plus pour les parades de la force et pour des représentations comme celles de Saarbruck, le 4 août 1870, plutôt que pour de vraies journées militaires, perdant peu à peu par l'influence des exemples d'en haut la virilité et la sincérité que donne le généreux métier des armes, l'armée devait, aussitôt qu'elle se heurterait contre la réalité, éprouver un désappointement et un échec qu'avaient prévu et annoncé quelques-uns de ses chefs et ses meilleurs amis. Le désappointement a été terrible. Il laissera dans l'histoire de France quelques pages inexpiables. Tout fit à la fois défaut à nos soldats, la science des chefs, l'activité des intendans, la prévoyance des dangers, tout, sauf le courage, devenu inutile et impuissant. La guerre sembla une science que les Français avaient oubliée, ou plutôt dont ils n'avaient pas suivi les progrès. Le duel qui, au XVe et au XVIe siècle, avait tué la chevalerie par les armes à feu, parut se renouveler entre la guerre de nature et d'instinct et la guerre d'art et de précision. Le courage fut cette fois encore battu par la science. C'est ce grand et douloureux désappointement que l'armée sent bien qu'il lui faudra du temps pour réparer; mais avant de le réparer par la science et les études, il fallait, pour réorganiser l'armée et la mettre à même de suffire aux calamités de l'heure présente, il fallait se servir de la science et des talens militaires de ceux qui en avaient conservé le dépôt malgré l'inertie et l'irréflexion impériales, qui l'avaient augmenté par les méditations de la captivité, et que la captivité nous rendait : il fallait refaire la discipline et la fermeté du soldat, le soin et la vigilance des officiers. Voilà ce qui s'est

fait à Versailles sous l'inspiration et la surveillance de M. Thiers, et quand la triste nécessité de la guerre civile a forcé notre armée de montrer les qualités qu'elle avait si vite et si bien recouvrées, la France a retrouvé, pour défendre la cause de tous ses départemens attaqués par un seul, et non certes le moins brave, qui s'égarait malgré lui, la France a retrouvé son armée telle qu'elle l'eût souhaitée contre les Prussiens, son armée refaite dans les bivouacs laborieux et intelligens de Versailles, et qu'elle conservera pour les revanches de l'avenir.

M. Thiers aura dans l'histoire deux mérites qui s'accordent et s'accroissent l'un par l'autre, celui d'avoir fait la paix quand la guerre allait achever de détruire la France, et celui d'avoir refait l'armée détruite par la guerre, et de l'avoir refaite pour défendre la paix intérieure, c'est-à-dire l'avenir non-seulement de la France agricole et industrielle, mais de la France militaire elle-même.

Personne ne s'étonnera que, l'armée ayant ici le premier rôle, hélas! ce soit de l'armée que nous nous soyons d'abord occupé plutôt que de l'assemblée nationale. Quand les événemens priment les discussions, ce n'est point aux assemblées que l'action appartient; il y a pour les divers ordres de pouvoirs dans un état des temps différens pour agir. Les électeurs du suffrage universel, qui sont le grand pouvoir souverain, ont d'abord agi pour créer l'assemblée nationale. Ensuite la chambre a dû agir pour créer le pouvoir exécutif et pour faire la paix. Le pouvoir exécutif a dû agir avec beaucoup de zèle et d'activité pour gouverner et pour administrer sous le contrôle de l'assemblée, contrôle toujours librement accepté, jamais subi; il a surtout agi pour refaire et réorganiser l'armée, c'est-à-dire pour avoir, contre les violences de la passion et contre les audaces des partis, une force libératrice. Une fois l'armée réorganisée, c'est elle qui devait agir, et qui doit agir encore. Il y a des gens qui, comprenant mal ce que c'est qu'un gouvernement, et quels sont les différens temps d'agir de ses différens pouvoirs, voudraient que l'assemblée nationale agît toujours, et légiférât toujours. Que fait donc l'assemblée nationale? disent-ils. Elle ne fait rien; nous l'avons nommée pour agir. Ces gens-là confondent l'agitation avec l'action. Que voudrait-on par exemple que fît l'assemblée nationale? Qu'elle s'amusât à renverser des ministres, à contrarier M. Thiers pour constater son indépendance, à faire aujourd'hui des lois qu'elle déferait demain, parce que les événemens contrarieraient les décisions législatives? Elle a mieux à faire: elle doit examiner les moyens de remettre l'ordre dans l'administration troublée par les désastres et les désordres de la guerre.

Songeons par exemple qu'à côté du demi-milliard que nous avons à payer aux Prussiens pour assurer la libération de nos départemens de la rive droite de la Seine, il y a un autre demi-milliard que réclament je ne sais combien de fournisseurs de tout genre qui ont profité de nos malheurs pour faire des gains frauduleux, qui ont livré à nos soldats

mourant de faim et de froid des vivres avariés, des vêtemens usés et en lambeaux payés comme neufs, des chaussures qui n'avaient pas de semelles. Que de marchés frauduleux! que de pots-de-vin infâmes prélevés sur la vie et la santé de nos enfans! Il y a une commission de l'assemblée composée de soixante membres chargée d'examiner ces infamies, et, si nous en croyons ce qui se dit des premiers coups d'œil jetés par la commission dans ces étables d'Augias, il y a de quoi faire frémir non-seulement la probité publique, mais l'humanité, car toutes ces friponneries se sont soldées par des désastres nationaux, et par des misères et des morts individuelles dans nos bivouacs et dans nos hôpitaux. Cette commission de la chambre est et doit être une véritable chambre de justice, et une chambre de justice avec la publicité de notre temps, avec la conscience de magistrats appelés à venger l'intérêt public.

Qu'on soit tranquille. L'assemblée sait la mission non-seulement politique, mais administrative que lui ont donnée les élections du 8 février; elle saura répondre à la confiance spontanée que le pays lui a témoignée. Elle agira comme il lui appartient d'agir quand l'heure sera venue. Elle le fera, non pas en s'immisçant mal à propos dans l'administration, mais en aidant le gouvernement à remettre en vigueur les bonnes pratiques administratives, à écarter les complications inutiles, fécondes en paperasses, stériles en actions, à détruire la centralisation dans la province, où elle représente seulement l'autocratie électorale des préfets de l'empire, à la conserver simplifiée dans les divers services publics, où elle représente l'unité nationale. L'assemblée nationale, qu'il est de mode de critiquer et de railler en ce moment, n'a ni les préjugés, ni les défauts qu'on lui prête. Nous sommes de l'avis de M. Langlois, qui a la bonne habitude de dire tout ce qu'il pense, et de braver les murmures de son parti : l'assemblée nationale est essentiellement et sincèrement libérale dans toutes ses sections, à droite comme à gauche. Les personnes qui la connaissent le mieux n'hésitent pas à répondre, quand on leur dit qu'elle est réactionnaire et légitimiste, qu'elle n'est réactionnaire que contre le régime de l'empire, et quant aux légitimistes, disent-ils, il serait impossible d'en trouver un seul comme ceux qui apportaient dans les chambres de 1832 et de 1834 les rancunes d'une récente défaite. Les légitimistes de nos jours n'ont point perdu leurs vieilles et généreuses traditions de famille; mais ils laissent à leurs pères leurs impatiences et leurs illusions. Ils sont de leur temps; ils le comprennent, et respectent le passé sans vouloir le reproduire, même quand ils le pourraient.

L'assemblée nationale a surtout un mérite dont nul ne saurait plus douter; elle renferme un véritable parti de gouvernement, d'autant meilleur qu'il s'est formé tout seul et par ses propres instincts, sans aucune influence et sans aucune intervention ministérielle. Ceci nous amène à dire un mot de la séance du samedi 8 avril, où M. Thiers a

menacé de donner sa démission. Pourquoi, dit-on, l'assemblée, qui venait de voter pour l'élection des maires par les conseils municipaux dans les grandes comme dans les petites communes, s'est-elle ravisée sur la menace du chef du pouvoir exécutif, et a-t-elle restreint l'élection des maires par les conseils municipaux aux communes qui sont au-dessous de 20,000 âmes, et qui ne sont pas des chefs-lieux de département ou d'arrondissement? Là-dessus, comment ne point se récrier contre une assemblée qui change d'avis à la minute sur la parole du chef du pouvoir exécutif?

Remarquons d'abord que l'amendement qui rendait les maires électifs partout n'avait passé qu'à une voix de majorité, 275 voix contre 274. Ce n'est donc pas une assemblée tout entière qui obéit servilement à la voix d'un homme, et se contredit pour ne pas lui déplaire; ce sont seulement quelques députés qui, mieux avertis ou mieux avisant, corrigent leur premier avis par un second. Cela arrive partout. La chambre était visiblement incertaine sur la question, puisqu'elle s'était partagée presque également en deux. Les uns considéraient la question de doctrine politique : jusqu'où doit aller dans notre gouvernement l'action du pouvoir électif? Les autres considéraient la situation actuelle : faut-il ôter au gouvernement que nous avons créé un de ses moyens d'action au moment même où il a besoin de toute sa puissance pour lutter contre l'anarchie révoltée? Les uns faisaient de la science constitutionnelle; les autres faisaient de la politique, et se prêtaient aux circonstances. Les deux choses sont permises naturellement dans une assemblée vraiment indépendante et sincère.

Mais nous laissons volontiers ces détails de côté pour nous attacher au point important que nous avons indiqué, l'existence dans la chambre d'un parti de gouvernement, et qui s'est formé tout seul. On peut rendre cette justice au ministère ou lui faire ce reproche : il s'occupe peu de la chambre, et ne paraît pas songer à la diriger. M. Thiers est trop occupé pour le faire, et les autres ministres n'ont pas sans doute cette vocation, ou ne se sentent pas l'autorité suffisante pour avertir la chambre et pour poser au besoin la question de cabinet. Le parti de gouvernement qui, avant même que M. Thiers eût parlé, avait donné 274 voix à l'avis encore inconnu du gouvernement, ce parti s'est formé tout seul, très spontanément, et l'esprit de parti ne l'a pas plus aidé à se former que l'influence ministérielle. L'assemblée ne s'est pas partagée en républicains et en monarchistes : il y a des républicains sans passion, il est vrai, parmi les 274; il y a des monarchistes et des meilleurs parmi les 275. Le parti du gouvernement s'est donc formé à la chambre par la considération unique des dangers que courent le gouvernement, la société, le pays, et par l'idée des remèdes qu'il faut appliquer à ces dangers. Il a cru que les circonstances étaient en ce moment plus impératives que les doctrines. Il n'a point certes renoncé aux doctrines libé-

rales; mais il croit qu'il faut en varier l'application selon les temps, suivre enfin la maxime de Louis XIV : « changer parfois de route, afin de ne jamais changer de but. » Il ne s'agit point ici de faire de l'ordre, comme en 1852, dans une pensée malsaine et intéressée, et de prôner l'autorité à tout propos, surtout quand l'autorité s'était créée toute seule et par la violence. Cela nous a trop mal réussi, et tous nos maux viennent de là; mais il ne faut pas non plus faire du désordre pour arriver à l'ordre. La route n'y conduit pas, et le mal n'a jamais mené qu'au pire.

Cette assemblée séparée en deux, le chef du pouvoir exécutif gourmandant la chambre et l'obligeant à s'amender en la menaçant de se retirer, tout cela a fait croire aux personnes qui aiment les conflits, et qui devraient pourtant en être fatiguées par le temps qui court, que nous allions avoir une crise. On a parlé de propositions constitutives, et chacun a proposé l'élixir souverain qu'il a dans sa poche pour guérir tous nos maux. Les uns accepteraient volontiers la monarchie, d'autres voudraient qu'on proclamât définitivement la république. Cela, disent-ils, apaiserait par enchantement toutes les querelles et calmerait tous les partis. Heureuse crédulité! Consacrer la république par un vote solennel de l'assemblée serait faire le contraire de ce que nous voulons. Si la république est aujourd'hui le gouvernement qui nous divise le moins, c'est parce qu'elle est provisoire; faites-la définitive, elle prend tous les inconvéniens des gouvernemens définitifs. Le salut de notre pays est de n'avoir pas d'intitulé pour l'avenir; quiconque voudra intituler l'avenir risque de le détruire pour lui et pour les siens.

Beaucoup de personnes qui ont l'oreille ouverte sur les couloirs de l'assemblée nationale croient, trompées par les médisances qui sont naturelles à toutes les coulisses, que la chambre, et la majorité surtout, ne sont pas favorables à M. Thiers. Grave erreur : on cause contre lui; mais on vote pour lui. Nous ne prétendons pas que le ménage de M. Thiers et de l'assemblée nationale soit un ménage toujours paisible et doux, une idylle pleine de lait et de miel; c'est un ménage qui n'a pas de divorce possible, et c'est là ce qui en fait la sûreté. L'assemblée murmure contre M. Thiers, mais elle lui obéit; M. Thiers gronde contre l'assemblée, mais il sait bien que sa vraie puissance et sa vraie force lui viennent d'elle, et il ne veut pas plus se séparer d'elle qu'elle ne veut se séparer de lui. Quiconque ne comprend pas ces agitations d'intérieur, et le peu de fond qu'elles ont, ne comprend rien à l'assemblée. L'inconséquence sauve tous les soirs le monde, que la logique perd tous les matins. Ce qui fait l'indissolubilité du mariage de M. Thiers et de l'assemblée, c'est que ce mariage a pour principe et pour lien sacré la nécessité patriotique de réorganiser et de sauver la France. C'est là le sacrement de leur union.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Redresseur, rectification raisonnée des principales fautes de français, par P.-G. de Dumas, correspondant de l'Institut de France, officier de l'instruction publique, 1 vol. in-12; 1871.

Un savant lorrain qui, Dieu merci, reste un savant français, M. le baron Guerrier de Dumast, s'est donné pour mission, depuis cinquante ans, de combattre tous les genres d'erreurs accréditées parmi nous : histoire, archéologie, linguistique, jurisprudence, il est peu de sujets auxquels il n'ait touché, semant partout d'une main libérale d'utiles vérités. Dans un récent opuscule, il se plaît à rappeler toutes les initiatives fécondes que la civilisation doit à la Lorraine, depuis les établissemens de Brunehaut jusqu'aux réformes agricoles de Matthieu de Dombasle : nul Lorrain n'a porté plus loin cet esprit d'initiative dont il fait honneur à son pays. Aujourd'hui il ne dédaigne pas de l'appliquer à des questions de grammaire française. Il fait la guerre aux solécismes avec une ardeur aussi juvénile que lorsqu'il faisait appel aux rois et aux peuples de l'Europe en faveur de l'indépendance de la Grèce.

Dans un siècle de libre examen, M. de Dumast n'a pas cru que l'autorité des grammairiens et l'usage des bons auteurs fussent des raisons suffisantes pour proscrire les locutions incorrectes. Il se livre sur chacune d'elles à une discussion en forme, dans laquelle il sait invoquer tour à tour l'étymologie, l'analogie des autres langues et des raisons de sens commun, qui ne sont pas dans sa main l'arme la moins redoutable. On lui a reproché de se montrer trop savant dans ces discussions, qui ne doivent viser qu'à redresser ceux qui parlent mal, c'est-à-dire les ignorans. Le reproche serait fondé, si le mauvais langage était toujours une preuve d'ignorance. Hélas! la plupart des fautes qui excitent la juste indignation du savant linguiste ne se rencontrent que trop dans la conservation et dans les écrits des hommes les plus éclairés.

On pourrait signaler bien des lacunes dans le livre de M. de Dumast, s'il avait eu la prétention de faire un traité complet et méthodique de *cacologie;* mais il n'a voulu que combattre quelques-unes des fautes les plus grossières qui menacent de s'introduire dans la langue, sous le couvert de la littérature elle-même. Tel qu'il est, ce petit volume est un chef-d'œuvre de bon sens et de bon goût, et, ce qui ne gâte rien, de polémique spirituelle et vigoureuse. Nous citerons particulièrement les articles *soi-disant* pour *prétendre, savoir* pour *falloir, chance* pour *bonheur,* etc. Il faudrait tout citer, et il vaut mieux inviter simplement le lecteur à faire son profit des observations grammaticales de M. de Dumast.

C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1871

Livraison du 1er Mars.

JOURNAL D'UN VOYAGEUR PENDANT LA GUERRE DE 1870, première partie, par M. GEORGE SAND. 5

ÉTUDES ANTIQUES. — LE CHRISTIANISME ET LA MORALE DE SÉNÈQUE, par M. GASTON BOISSIER. 40

LA LORRAINE PENDANT L'ARMISTICE, par M. A. MÉZIÈRES. 72

UN PUBLICISTE DE PHILIPPE LE BEL, dernière partie, par M. ERNEST RENAN, de l'Institut de France. 87

LOUIS XIV ET LE NOUVEL EMPIRE ALLEMAND, par M. LÉON FEER. 116

LES MÉSAVENTURES D'UN PEUPLE HEUREUX, dernière partie, par M. H. BLERZY. 132

LA PROVINCE PENDANT LA GUERRE. — I. — LES ÉVÉNEMENS MILITAIRES, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU. 145

LES ARTISTES A PARIS PENDANT LE SIÉGE. — HENRI REGNAULT, par M. HENRI DELABORDE, de l'Académie des Beaux-Arts. 178

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 190

LES CELTES ET LEUR LITTÉRATURE DANS LE PAYS DE GALLES, par M. H. GAIDOZ. 202

Livraison du 15 Mars.

JOURNAL D'UN VOYAGEUR PENDANT LA GUERRE DE 1870, deuxième partie, par M. GEORGE SAND. 209

DEUX TYPES DE FEMME DE L'AUTRE SIÈCLE, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 256

Étude historique sur l'organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes. — II. — La justice dans le monde féodal, par M. Fustel de COULANGES. 274
La Province pendant le siége. — La situation politique et sociale, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 299
Leibniz et la science contemporaine a propos des mémoires adressés a l'Académie, par M. Fernand PAPILLON. 327
Les Allemands en Bourgogne, Impressions et Souvenirs, par M. Charles AUBERTIN. 349
Les récentes Explorations des naturalistes en Chine. — II. — Un Voyage de Pékin a l'Ourato en Mongolie, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 368
La Veillée du Prince, par M. Henri BLAZE de BURY. 395
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 404

Livraison du 1er Avril.

Journal d'un voyageur pendant la guerre de 1870, troisième et dernière partie, par M. George SAND. 417
Un Savant du XVIIIe siècle. — Jean-François Séguier, d'après sa correspondance inédite, par M. Gaston BOISSIER. 446
Versailles pendant le siége de Paris. — L'Occupation prussienne et les travaux d'investissement, par M. H. PIGEONNEAU. 473
Les Impôts après la guerre. — I. — Les contributions indirectes, par M. Victor BONNET. 496
Les Gaz naturels des Apennins et de la Toscane. — Volta et Spallanzani, par M. FOUQUÉ. 515
Les Réformes de notre marine militaire. — Les escadres d'évolution, les stations navales et la flotte de transport, par un Officier de marine. 542
La Peste bovine, par M. G.-H. MAGNE. 561
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 590
Essais et Notices. 596

Livraison du 15 Avril.

L'État social de la Russie depuis l'abolition du servage, par M. C. CAILLIATTE. 609
Les Impôts après la guerre de 1870. — II. — La taxe sur le revenu, par M. Victor BONNET. 640
La rive gauche du Rhin au Xe siècle. — La fin d'une dynastie en France, par M. Jules GOURDAULT. 659
Les Rêves de Gilberte, par M. Amédée ACHARD. 688
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 759
Essais et Notices. 766

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9531